



COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT DU DOUBS

SECONDE PARTIE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

DÉPARTEMENT DU DOUBS

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

JULES GAUTHIER

ARCHIVISTE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES. — SÉRIE G

Nos 1140 à 2381

TOME SECOND

BESANÇON

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE JACQUIN

—

1903

AVERTISSEMENT

Il y a longtemps que ce second volume de l'inventaire de la série G est terminé, et depuis longtemps il aurait dû être distribué. Le départ et la mort de M. Jules Gauthier, le regretté archiviste du Doubs, en ont seuls retardé la publication.

M. Léon Gauthier, archiviste aux Archives nationales, a bien voulu me faire parvenir les notes manuscrites qui devaient servir à la rédaction de la préface générale du tome II, et de l'introduction aux pouillés. La préface même avait été écrite par Jules Gauthier. Malheureusement, une feuille du manuscrit s'était égarée à l'imprimerie ; j'ai essayé de rétablir cette lacune. Quant à l'étude et aux anciens pouillés, ils ont été entièrement rédigés et copiés par Jules Gauthier. Il a jugé utile, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, de placer en tête du tome II quatre anciens pouillés diocésains, qui non seulement lui donneront une consistance égale au tome I, mais remplaceront des originaux aujourd'hui détruits et dont la place serait aux Archives du Doubs.

Maurice Pigallet.

Besançon, le 28 mai 1906.

PRÉFACE

Les archives de l'Église de Besançon, depuis les jours lointains où elle fut constituée et se développa sous le patronage bienveillant des empereurs chrétiens et des rois de Bourgogne, leurs héritiers au pays d'outre-Saône, se formèrent lentement dans les cloîtres de Saint-Jean et de Saint-Étienne, où l'évêque menait la vie commune avec ses clercs. Dans ce milieu presque monastique, vivant sous une règle, et soumis à des doyens (longtemps qualifiés ABBÉS), qui étaient en fait de véritables vicaires généraux de l'évêque, s'instruisaient, dans une véritable école, les jeunes lévites destinés à renforcer le clergé séculier et à desservir les paroisses, tandis que leurs aînés, dès longtemps revêtus de la prêtrise, constituaient le chapitre ou conseil épiscopal, dont les dignitaires, nommés archidiacres, étaient associés directement à l'administration du diocèse et de ses subdivisions.

Dans les deux chapitres qui se partageaient la desserte des deux cathédrales, archives et bibliothèques, lectionnaires, rituels ou privilèges émanés des rois, des empereurs ou des papes, restèrent longtemps confondus dans un unique trésor, les marges des évangéliaires, des pontificaux ou des missels servant fréquemment à transcrire le détail des revenus de l'Église de Besançon, les actes de libéralité de ses bienfaiteurs, les reconnaissances de ses sujets, les obits de ses dignitaires et de ses suppôts. C'est même grâce à cette confusion et à ces transcriptions faites sur les gardes des manuscrits liturgiques que Besançon doit d'avoir conservé nombre de textes des plus précieux et des plus anciens. Du jour où les derniers Mérovingiens, où Charlemagne et ses héritiers accordèrent au siège de Besançon et à ses sanctuaires les plus notables privilèges et dotations, du moment où les papes prirent sous leur protection Église et chapitres ou concédèrent au métropolitain primauté, honneurs et juridiction, un soin attentif présida à la conservation des bulles ou des diplômes. Après les destructions du xe siècle, les débris des archives et des traditions de l'Église de Besançon furent recueillis par un évêque de haute intelligence, Hugues de Salins, qui restaura sa métropole, fit revivre l'autorité sur des bases tellement solides que, malgré les effervescences du moyen âge, archives et trésors de nos cathédrales arrivent intacts jusqu'aux temps modernes. Dès le XVIe siècle, ces archives sont consultées par Gilbert Cousin et Louis Gollut, les pères de l'érudition comtoise ; au XVIIe, elles furent méthodiquement dépouillées par les Chifflet, les Thomas Varin, les d'Orival ; au XVIIIe siècle, tandis que l'abbé Damey les inventorie, Dunod, dom Berthod, Perrenet, Droz les consultent et les commentent. Et quand, suivant l'exemple

malheureusement donné par les feudistes ou les faiseurs d'inventaires (détruisant comme fatras inutiles des milliers de comptes et de chartes), les délégués du directoire départemental du Doubs jettent au feu ou au chiffonnier tous les registres de la chambre archiépiscopale, c'est-à-dire l'administration du diocèse pendant quatre siècles, et tout ce qui rappelle les rois, les papes, la féodalité, archivistes et savants ont heureusement, par avance, sauvé les monuments les plus essentiels.

Les destructions infiniment regrettables qui réduisirent des neuf dixièmes environ les fonds de l'Archevêché et du Chapitre de Besançon en 1793, — au point que réunis, ils forment seulement 534 articles, — ont heureusement laissé survivre et des inventaires et des cartulaires précieux, et les registres de délibérations du Chapitre de 1412 à 1790. Ces débris et les milliers de textes sauvés par la patiente prévoyance des Chifflet et de Droz, fournissent à l'historien futur assez de matériaux pour reconstituer un jour les annales de l'Église de Besançon depuis Charlemagne.

Les destructeurs d'il y a cent douze ans n'ont pas été aussi impitoyables, ni pour les autres fonds du clergé séculier, ni pour les fonds du clergé régulier, dont nous n'avons pas, du reste, à parler ici.

Les archives de l'officialité (à la réserve des testaments gaspillés sous l'ancien régime par ceux-là mêmes qui devaient les conserver), celles du séminaire, des missionnaires de Beaupré, du chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon, des principales églises de la cité métropolitaine et des villes du département, ont survécu presque en leur entier, comme on en peut juger par la table et le détail de cet inventaire. Et de plus, les petits groupes de documents anciens : érections, fondations, rentiers et reconnaissances des églises ou chapelles rurales recueillis par les administrateurs de la première République, sont arrivés en majeure partie au dépôt départemental.

Cet ensemble considérable, dont l'intérêt n'est pas limité au sol du département du Doubs et dépasse même les limites du Jura et de la Haute-Saône, est singulièrement accru par un recueil considérable, le Pouillé du diocèse de Besançon, compilé de 1685 à 1714, par le P. André de Saint-Nicolas. Ce religieux carme, né à Remiremont, mort au couvent de Besançon, avait conçu et réalisé en partie le plan gigantesque d'une vaste compilation imitée du GALLIA CHRISTIANA, mais concernant exclusivement le diocèse de Besançon. Cet ouvrage était divisé en deux parties : la première embrassait tout à la fois l'histoire du clergé régulier, les origines des abbayes, prieurés et couvents et la liste de leurs dignitaires sous le titre de SEQUANI CHRISTIANI ; la seconde comprenait l'histoire du clergé séculier, c'est-à-dire des chapitres et paroisses avec les listes des dignitaires, curés et chapelains, sous le nom de POLYPTYCON ECCLESIAE BISUNTINAE.

Le manuscrit des SEQUANI CHRISTIANI, resté sans doute inachevé, ne nous est point parvenu [1]. Quant au POLYPTYCON, qui ne compte pas moins de sept volumes in-4°, il a été heureusement sauvé, et reste sans contredit l'un des principaux monuments ecclésiastiques.

Quoi qu'il en soit, dans cette vaste collection classée, qui compte environ 2,400 articles (du xe siècle à 1792), indépendamment des archives paroissiales des églises de Besançon, Ornans, Pontarlier et Quingey, centralisées la plupart par l'administration de district, il n'est pas un village de Franche-Comté, pas une chapelle, si petite qu'elle soit, qui n'y retrouve quelque fragment de son histoire. Et

1. Dans la *Biographie universelle*, article *André Saint-Nicolas*, M. Weiss indique à tort ce manuscrit comme existant à la bibliothèque de Besançon. Vérification faite, il n'en est rien.

dans un temps où les traditions s'effacent, il est utile de rappeler et de consigner tous les souvenirs des siècles évanouis.

A ces quelques observations, nous bornerons cette courte préface pour lui donner, avec l'assentiment du ministre [1], un complément dont on appréciera l'utilité. Il nous a semblé prendre à bon droit sa place en tête d'un inventaire sommaire où se trouvent analysées les sources de l'histoire ecclésiastique ancienne de la Franche-Comté.

1. Tous nos remerciements respectueux à M. Dejean, directeur des Archives, à la Commission supérieure des Archives et à M. le Ministre de l'Instruction publique, qui ont autorisé l'insertion dans cette préface des « Anciens Pouillés de l'Église de Besançon. »



ANCIENS POUILLÉS DU DIOCÈSE DE BESANÇON

Quand, sous les derniers empereurs chrétiens, la hiérarchie de l'Église fut créée dans la Gaule, le cadre des divisions administratives devint la base rigoureuse de l'organisation nouvelle, et, tout au moins au début de l'occupation franque, il y eut identité complète entre les circonscriptions civiles et ecclésiastiques, sur l'invitation expresse des conciles [1]. CIVITATES ou provinces, PAGI ou comtés, CENTENÆ ou moindres districts devinrent chefs-lieux officiels d'évêchés ou diocèses, d'archidiaconés, de paroisses, conservant sous les Mérovingiens, les Carolingiens, les Capétiens, l'ancienne charpente administrative de l'Empire romain. Un précieux texte, la NOTITIA DIGNITATUM dressée au ve siècle, donne les grandes lignes de cet ensemble pour chaque CIVITAS, chaque PAGUS des anciennes provinces de la Gaule; les pouillés ecclésiastiques, c'est-à-dire la notice des dignitaires et des bénéficiers de chaque diocèse, complètent le détail. Des pouillés, dont la série inégale et incomplète a péniblement traversé les siècles lointains qui les virent rédiger, ont partout un intérêt considérable pour restituer les grandes et moyennes lignes de la géographie historique et politique de chaque région ; leurs nomenclatures trop laconiques évoquent et rétablissent des événements et des souvenirs qui, aux époques sombres, se sont effondrés dans l'oubli.

Depuis deux siècles, l'étude de ces pouillés, interrogés avec critique et combinés avec d'autres sources, a résolu, au grand profit de l'histoire, nombre de problèmes géographiques généraux ou locaux. Leur étude, leur publication, par l'initiative de maîtres tels que Guérard, Jacobs, Deloche, et plus récemment par E. Desjardins et M. Longnon, ont déterminé de nos jours un progrès considérable dans l'interprétation des noms de lieux et la connaissance de nos origines. Nous voudrions grouper ici, à la suite d'une courte étude, les plus anciens pouillés du diocèse de Besançon.

Les limites de l'ancienne Séquanie, avec au ve siècle la CIVITAS VESONTIONENSIUM, sont sommairement tracées par la nature elle-même : *la Saône*, qui lui servit de barrière à l'ouest; la trouée de Belfort, la frontière de l'est; au nord, le massif des Vosges; au sud, celui du Jura. Dans ce quadrilatère irrégulier dont la métropole de Besançon débordait le périmètre à l'est et au midi pour englober les évêchés suffragants de Bâle et de Lausanne, existaient au VIe siècle, et sans doute auparavant, six comtés (*pagi* ou *gaw*) qui en subdivisaient l'étendue en régions bien tranchées, dont les limites peuvent être aisément reconnues, grâce aux pouillés anciens ou modernes, grâce aux textes précis qui, en très petit nombre, jalonnent les VIIe, VIIIe, IXe et Xe siècles.

L'un de ces comtés, le plus petit, celui de Besançon : PAGUS BISONTIONUM, connu seulement aux Xe-XIe siècles, est formé par la *civitas* et son territoire immédiat. Les cinq autres sont les comtés de Waresgaw ou du Varais, de Scoding ou d'Escoens, d'Amaous, de Port et d'Elsgaw.

Le Waresgaw, adossé au Jura, englobe les montagnes du Doubs actuel, se heurte à l'est à l'Elsgaw,

1. A. LONGNON, *Géogr. de la Gaule au VIe s.*, 29. — E. DESJARDINS, *Géogr. de la Gaule romaine.* — A. LONGNON, *Pouillé de Champagne et de Normandie*, etc.

où sa frontière est jalonnée par Maîche, le Lomont, Glainans, Rang, Pompierre, Montmartin, la rive gauche de l'Ognon, Châtillon-le-Duc. A l'ouest, le Waresgaw, par La Rivière, Frasne, Boujailles, contourne le Val de Mièges et Salins, englobe Poligny, Tourmont, Arbois, Abbans, Vorges, Busy et Beure, et suit la limite du *Bisontionum* jusqu'à Châtillon [1].

Le Scoding ou Escoens, contigu à l'est au Waresgaw, de l'enclave de Jougne (diocèse de Lausanne) à Salins, est limité au sud par les monts Jura, des Longevilles au Pas de l'Ecluse ; à l'ouest, par le cours de la Saône jusqu'en face de Chalon et celui de la Ranseue, non loing de Bourg, c'est-à-dire la frontière de Séquanie : Saint-Marcel-lez-Chalon, les bornes de Simandre, Nantua, Thoire et Chavanne ; au nord, par la frontière du comté d'Amaous [2].

Amaous, limité au nord par le cours supérieur de la Saône et celui de la Romaine, de Beaujeu à Vellexon, de Vellexon à Fondremand, a pour frontière est-sud Bucey, Gy, Oiselay, Cussey, Corcondray, Saint-Vit, Thoraise, Liesle, Arc-et-Senans, Grozon, côtoie au sud le Scoding de Grozon à Verdun-sur-Saône, et englobe la terre de Neublans, Rye, Bellevesvre, Torpes et Mont-en-Bresse [3].

Port, limité au nord-ouest par les Vosges et le pagus Lingonensis, l'est au sud par la rivière de la Romaine depuis Vellexon, et à l'est, par la chaîne de montagnes qui forme la lisière de l'Elsgaw, de Rougemont à Champagney [4].

L'Elsgaw, démembrement de la Rauracie, a pour limite, à l'est et au nord, cette province ; au sud, le Waresgaw au delà de Saint-Hippolyte ; à l'ouest, Pont-de-Roide, la seigneurie de Neuchâtel, Mandeure, la terre de Montbéliard, Villersexel, Granges et Belfort, forment sa frontière [5].

Voilà les grandes divisions de la Séquanie à la chute de l'Empire et à l'avènement des Burgondes ; telles elles subsistent nominalement jusqu'au XIe siècle, c'est-à-dire au moment où les comtés secondaires disparaissent pour faire place à des comtés souverains. Chacun de ces comtés inférieurs avait une capitale ; le Waresgaw comptait pour chef-lieu primitif Besançon, plus tard Baume-les-Dames ; Amaous, Dole ; le comté de Port, Port-sur-Saône, plus tard Vesoul ; le Scoding, Salins ; l'Elsgaw, Mandeure, puis Montbéliard. Et quand ces divisions administratives cessèrent de représenter des unités politiques, chacune d'elles subsista, en grande partie, comme division ecclésiastique : archidiaconé ou doyenné. Dans le Waresgaw, furent taillés trois archidiaconés : Waresgaw, Baume, Sexte (qui englobait tout le *Bisontionum*) ; trois dans le Scoding : Salins, la Montagne et Lons-le-Saunier ; trois dans Amaous : Dole (ou Amaous), Neublans et Gray ; trois dans le comté de Port : Faverney, Traves et Luxeuil ; trois enfin dans l'Elsgaw : Ajoye, Granges et Rougemont.

1. *Warascorum Comitatus* ou *Waresgaw*. Formes anciennes : *Varasci*, 618 ; — *Warasce*, 710 ; — *Warasc*, 839 ; — *Comitatus Warasch*, 870 ; — *pagus Warasc*, 922-923 ; — *pagus Warascorum*, 943 ; — *pagus Guarascorum*, 945 ; — *pagus Waracensis*, 969 ; — *Comitatus Guaraschensis*, 1028 ; — *pagus Warascorum*, 1040 ; — *pagus Warasco*, avant 1049.

2. *Scodingorum comitatus* ou *Escoens*. Formes anciennes : *Comitatus Scudingensis*, v. 846 ; — *pagus Scudingis*, 853 ; — *pagus Scodincorum*, 869 ; — *comitatus Scutindis*, 904 ; — *pagus Scodingensis*, 930 ; — *Escoens*, IXe-Xe siècles ; — *territorium Scodinge*, *Scodingorum*, XIIe s.

3. *Amavorum comitatus* ou *Amaous*. Formes anciennes : *pagus Amaorum*, 785 ; — *comitatus Amansus*, 860 ; — *pagus Amensensis*, 868 ; — *Amans*, 870 ; — *comitatus Amensensis*, 1040 ; — *archidiaconus de Amos*, 1124-1179.

4. *Portensis comitatus* ou *Portus*. Formes anciennes : *Colerensis pagus*, 608 ; — *Collatinensis*, 579 ; — *pagus de Colatunse*, VIe s. ; — *Portus Abucinus*, *Portense territorium*, *Portuensis comitatus*, VIIe-IXe s. ; — *comitatus Portensis*, 814, 885 ; — *pagus portensis*, 940.

5. *Algaugiensis comitatus* ou *Elsgaw*. Formes anciennes : *provincia Alsgaugie*, v. 610 ; — *Elisgaugium territorium*, v. 630 ; — *pagus Alsgengensis*, 728 ; — *Elischowa*, 870 ; — *Alsgaudia*, 1234 ; — *Elsgouve*, 1270 ; — *Elischouve*, 1285.

Tels étaient du moins les quinze archidiaconés ou décanats du diocèse de Besançon en 1790 ; tels on les retrouve dans les plus anciens pouillés connus jusqu'ici, en remontant au milieu du XIVe siècle. Mais ces quinze subdivisions taillées dans les six comtés ou pagi de la civitas Vesontionensium étaient-elles restées invariables comme chefs-lieux ou comme ressorts durant onze siècles et plus ? Perreciot et d'autres historiens du XVIIIe et du XIXe siècle ont admis certaines modifications de ressorts survenues notamment dans les archidiaconés de Baume, d'Amaous et de Waresgaw, sans soupçonner au cours des âges le moindre changement de chefs-lieux. La liste des archidiacres ou doyens, que nous donnons en note [1] et que nous avons pu établir de 1132 à 1302, ne laisse apercevoir aucun déplacement de ce genre, et cependant nous en avons découvert plusieurs, grâce à des fragments inconnus de pouillés des XIIe-XIIIe siècles que nous publierons côte à côte avec trois pouillés inédits des XIVe et XVe siècles.

Si l'on en croyait les légendaires de l'Église de Besançon, la création des archidiacres diocésains, au nombre de cinq, remonterait à l'épiscopat de Miget (fin du VIIe siècle), qui aurait donné pour siège et pour dotation à ces dignitaires, Luxeuil, Faverney, Traves, Gray et Salins [2]. A supposer exacte la tradition proprement dite, le détail des archidiaconés est fautif dans la proportion de deux pour cinq, et en tous cas, les premiers archidiacres apparaissent, d'ailleurs sans indication de siège, pendant l'épiscopat de l'évêque Gerfroy en 947.

Il n'en faut pas moins conclure des pouillés primitifs, que des listes d'églises, groupées par archidiaconés ou décanats, existaient antérieurement au Xe siècle [3]....

1. Liste des archidiacres :

ARCHIDIACONÉ D'AJOIE. — Bonus Anicius, XIIIe s.; Aimon de Pesmes, 1232; Etienne Blondat, 1248-1280; Guillaume, 1285; Hugues de Chilley, XIIIe s.

ARCHIDIACONÉ DE BAUME. — Ebrard, 1183; Humbert de Montmorot, 1190-1195; Engebert; Guy de Gray, XIIIe s.; Guillaume, 1276. *Doyen :* Renaud, 1300.

ARCHIDIACONÉ DE DOLE. — *Doyens :* Humbert, doyen d'Amos, 1097; Hugues, doyen de Dole, 1133-1134; Mainier, 1160; Ulric, av. 1240.

ARCHIDIACONÉ DE FAVERNEY. — Hugues, 1132; Odon, 1184-1197; Odon de Montferrand, 1246; Pierre de Seurre, 1208-1277; Jean, 1300. *Doyen :* Nicolas, 1239.

ARCHIDIACONÉ DE GRAY. — Milon de Beaujeu, 1171-1180; Thierry de Beaujeu, 1189; Lambert, 1218; Henri, 1219; Humbert de Beaujeu, 1220-1248; Simon de Beaujeu, 1280; Frédéric de Roche, 1300. *Doyen :* Gui de Fondremand, 1180-1185.

ARCHIDIACONÉ DE LONS-LE-SAUNIER. — Etienne, 1209-1247 ; Guillaume, XIIIe s. *Doyens :* Durand, 1173-1199; Bernard, 1202-1215; Étienne, 1236-1249; Guillaume, 1253-1285.

ARCHIDIACONÉ DE LUXEUIL. — Thierry, 1238; Richard, 1269; Henri de Gray, 1291. *Doyens :* Alnadus, 1239; Philippe, 1295. *Sous-doyen :* Simon, 1266.

ARCHIDIACONÉ DE LA MONTAGNE. — *Doyens :* Étienne, 1201-1205; Guillaume, 1216; Humbert, 1248-1255 ; Gérard, 1285.

ARCHIDIACONÉ DE NEUBLANS. — *Doyens :* Charles, v. 1160; Bonon, 1216; Pierre Dunglas, 1242.

ARCHIDIACONÉ DE ROUGEMONT. — Jean, 1185-1189; Simon, 1238-1239; Othon de la Serrée, XIIIe s. *Doyens :* Hue, 1235-1250 ; Humbert, curé de Rigney, 1275-1284.

ARCHIDIACONÉ DE SALINS. — Aurelius, 1143; Humbert, 1183-1190; Bannin de Pisan, 1208; Jean, XIIIe s.; Hugues de Scey, 1222-1224; Étienne Boichard, 1225-1237 ; Guillaume de Joinville, 1256 ; Pierre de Traves, 12..-1302.

ARCHIDIACONÉ DE SEXTE. — Gui, 1131-1132; Frédéric, v. 1200; Gui de La Tour, 1279. *Doyens :* G., 1161 ; Odilon, 1184; P., v. 1200; Guillaume, 1226-1238; A., 1252; Étienne, 1295-1302. *Vicaire :* Aimon, XIIe s.

ARCHIDIACONÉ DE TRAVES. — Guillaume, 1196-1197; Pierre Moysson, 1229-1237; Henri de Traves, 1252. *Doyens :* Hugues, 1228; Arnoul, 1237-1239.

ARCHIDIACONÉ DE VARESCO. — Landricus, 1243; Lambert, 1146; Jean, 1196-1218; Jean de Scey, official, 1227-1238; Nicolas, 1251-1267. *Doyens :* A., XIIe s.; Guillaume de Saint-Hippolyte, 1180-1196; Robert, v. 1200-1219; Guillaume, 1232; Poinçon, curé de Valdahon, 1284; Pierre de Leugney, 1298-1300.

2. CHIFFLET (J.-J.). *Vesontio*, pars II, p. 162.

3. Ici s'arrêtent les notes (probablement incomplètes) que l'on a pu retrouver dans les papiers de M. Gauthier, de l'étude qu'il avait consacrée aux anciens pouillés du diocèse de Besançon.

ANCIENS POUILLÉS DU DIOCÈSE DE BESANÇON

XIVe-XVIe SIÈCLES

A. (I.) — **Beneficia et taxationes decime civitatis et diocesis Bisuntinensis** (xive sæculo)

1. *Besançon* (archevêque)	Dominus archiepiscopus Bisuntinensis	IIm libras.
2. *Besançon* (Chapitre, dignitaires).	Decanus Bisuntinus cum prebendâ	CX l.
	Archidiaconus magnus	X l.
	Cantor Bisuntinensis	XX l.
	Thesaurarius Bisuntinensis	LXX l.
	Archidiaconus de Favorneyo	XL l.
	Archidiaconus Grayaci.	XX l.
	Archidiaconus Luxoviensis	XX l.
	Archidiaconus Salinensis.	XIII l.
3. *Cussey* (prébende)	Prebenda de Cussey	XXX l.
4. *Bonnay* (préb).	Due prebende de Bonay — una.	XXX l.
	alia.	XXX l.
5. *Tarcenay* et *Trepot* (préb.)	Due prebende de Tarsenay et de Torpot — una	XXX l.
	alia	XXX l.
6. *Serre* et *Franois* (préb)	Due prebende de Serre et de Franoy — una	XXX l.
	alia	XXX l.
7. *Vorges* (préb.)	Prebenda de Vorges	XXX l.
8. *Grozon* (préb.)	Prebenda de Grosone	XXX l.
9. *Ferrières* (préb.)	Prebenda de Ferreres	XXX l.
10. *Chemaudin* (préb)	Due prebende de Chemaudin — una	XXX l.
	alia	XXX l.
11. *Villers-Farlay* (préb.)	Prebenda de Villariis Ferlay.	XXX l.
12. *Chambornay* (préb.)	Prebenda de Chambornay	XXX l.
13. *Noroy* (préb.)	Prebenda de Noeroy	XXX l.
14. *Geneuille* (préb.)	Prebenda de Genuille	XXX l.
15. *Pouilley* (préb.)	Quatuor prebende de Polley — una	XXX l.
	alia	XXX l.
	alia	XXX l.
	alia	XXX l.
16. *Dampierre* et *Vy* (préb.)	Prebenda de Dampierre et de Voy	XXX l.
17. *Ronchaux* (préb.)	Prebenda de Ronchaux	XXX l.
18. *Vaux* (préb.)	Prebenda de Vaulx.	XXX l.
19. *Quenoche* (préb.)	Prebenda de Quenoche	XXX l.
20. *Tallenay* (préb.)	Prebenda de Talenay	XXX l.
21. *Salins* (préb.)	Tres prebende sunt apud Salinum — una	XXX l.
	alia	XXX l.
	alia	XXX l.
22. *Supt* (préb.).	Due prebende sue — una	XXX l.
	alia	XXX l.
23. *Serre-les-Moulières* (préb.).	Due prebende de Serre les Molères — una.	XXX l.
	alia.	XXX l.
24. *Etuz* et *Boulot* (préb.)	Prebenda d'Estuz et de Bolot	XXX l.
25. *Villers-Grélot* (préb.)	Prebenda de Villario Sancti Ylarii.	XXX l.
26. *Miserey* (préb.).	Prebenda de Miserey	XXX l.
27. *École* et *Pirey* (préb.)	Prebenda d'Escole et de Pirey	XXX l.
28. *Villeneuve* (préb.).	Prebenda de Villanova.	XXX l.
29. *Pagney* (préb.).	Prebenda de Paigney nunc anullata est sed pro prebenda ecclesia sancti Jo. Baptiste Bisuntini est ista	XXX l.
30. *Saligney* (préb.)	Prebenda de Saligney	XXX l.
31. *Louvatange* (préb.)	Prebenda de Loventanges	XXX l.

32. *Saint-Vit* (préb.)	Due prebende de Sancto Vito { una	XX l.
	{ alia	XX l.
33. *Mérey* (préb.)	Due prebende de Mayrey { una	XX l.
	{ alia	XX l.
34. *Besançon* (Sainte-Madeleine)	Capitulum beate Marie Magdalene Bisuntine et sunt XII prebende qualibet prebenda pro uno termino XV libras valent	IX^{xx} l.
	Curia beate Marie Magdalene Bisuntine	XX l.
35. *Besançon* (Saint-Maurice)	Curia Sancti Mauritii Bisuntini	X l
36. *Besançon* (Saint-Pierre)	Curia Sancti Petri Bisuntini	XV l.
37. *Besançon* (abbaye Saint-Paul)	Abbas Sancti Pauli	VI^{c} l.
38. *Leugney* (obédiencerie)	Obedientiarius de L[e]ugney	X l.
39. *Naisey* (obédiencerie)	Obedientiarius [de] Naysey	X l.
40. *Besançon* (abbaye Saint-Vincent)	Abbas Sancti Vincentii VI^{xx} X et verius in li[bris] camere	VII^{xx} X l.
41. *Besançon* (Jussan-Mout., prieuré)	Prior Jussani Monasterii	LX l.

I. — Decanatus de Sexta

42. *Courtefontaine* (prieuré)	Prior de Curtofonte	XV libras.
43. *Chambornay* (prieuré)	Prior de Chambournay	XX l.
44. *Bellefontaine* (prieuré)	Prior de Bellofonte	XX l.
45. *Buillon* (abbaye)	Abbas Bullionis	XXX l.
46. *Battant* (abbaye)	Abbatissa de Batenco	X l.
47. *Bellevaux* (abbaye)	Abbas Bellevallis	VII^{xx} l.
48. *Naisey*	Curatus de Nasey	X l.
49. *Saône*	Curatus de Sonâ	X l.
50. *Trepot*	Curatus de Torpet	X l.
51. *Villers-sous-Montrond*	Curatus de Villario	XV l.
52. *Busy*	Curatus de Busy	XVIII l.
53. *Quingey*	Curatus de Quingey	XX l.
54. *Osselle*	Curatus de Aurissellâ	XVII l.
55. *Grandfontaine*	Curatus de Grandifonte	X l.
56. *They*	Curatus [de] Til	XII l.
57. *Cromary*	Curatus de Cromari	X l.
58. *Vieilley*	Curatus de Villey	X l. XIII s. IIII d.
59. *Palise*	Curatus de Paulise	XX l.
60. *Saint-Hilaire*	Curatus Sancti Ylarii	XV l.
61. *Chalèze*	Curatus de Chalesia	X l.
62. *Pouilley-les-Vignes*	Curatus de Poilley	XXV l.
63. *Mercey-le-Grand*	Curatus de Mercey	XXX l.
64. *Bonnay*	Curatus de Bonay	X l.
65. *Saint-Vit*	Curatus de Sancto Vitto	XV l.
66. *Bregille*	Curatus de Burgillez	XX l.

II. — Decanatus de Salino

67. *Salins* (Saint-Anatoile, chapitre)	Capitulum Sancti Anatholii	XV libras.
	Prepositus cum prebendâ	XXX l.
	Undecim prebende quelibet XV libras valent	CLXV l.
68. *Salins* (Saint-Michel, chapitre)	Capitulum Sancti Michaelis Salinensis nec solvit.	
69. *Salins* (Saint-Maurice, chapitre)	Capitulum Sancti Mauritii Salinensis nec possunt quia pauperes sunt.	
70. *Poligny* (prieuré)	Prior de Poloingney	XX l.
71. *Château-sur-Salins* (prieuré)	Prior de Castro supra Salinum	VII^{xx} X l.
72. *Vaux-sur-Poligny* (prieuré)	Prior de Vallibus	VIII^{xx} XV l.
73. *Rosières* (abbaye)	Abbas de Roseriis	LX l.
74. *Salins* (Montbenoît, refuge)	Domus Montis Benedicti	X l.
75. *Arbois* (prieuré)	Prior de Abbosio	III^{c} l.
76. *Goailles* (abbaye)	Abbas Gollie	VII^{xx} l.
77. *Salins* (Sainte-Madeleine, prieuré)	Prior beate Marie Magdalene Salinensis	XXX l.
78. *Paroy*	Curatus de Paroy	X l.
79. *La Chapelle*	Curatus de Capellâ	X l.
80. *Marnoz*	Curatus de Marniol	X l.
81. *Salins* (Saint-Anatoile)	Curatus Sancti Anatholii Salinensis	XX l.
82. *Salins* (Saint-Jean)	Curatus Sancti Johannis Salinensis	XX l.

83. *Salins* (Notre-Dame)	Curatus beate Marie Salinensis	XVI l.
84. *Salins* (Saint-Maurice)	Curatus Sancti Mauritii	X l.
85. *Ivory*	Curatus de Yvoriaco	X l.
86. *Le Muy*	Curatus de Lemuy	X l.
87. *Supt*	Curatus de Suth	X l.
88. *Arbois* (Saint-Just)	Curatus Sancti Justi de Arbosio	XX l.
89. *Montigny-lez-Arbois*	Curatus de Montaigney	XV l.
90. *Grozon*	Curatus Beate Marie de Grossone	X l.
91. *Vadans*	Curatus Beate Marie de Vaudanz	X l
92. *Poligny*	Curatus de Poloigney	XL l.
93. *Ronchaux*	Curatus de Ronchaux	XV l.
94. *Cussey-sur-Lison*	Curatus de Cucey	X l.
95. *Fertans*	Curatus de Fertans	XV l.
96. *Coulans*	Curatus de Colans	X l.
97. *Eternoz*	Curatus de Sternol	X l.
98. *Port-Lesney*	Curatus de Laynay	X l.

III. — Decanatus de Montana

99. *Balerne* (abbaye)	Abbas de Balerna	C libras.
100. *Vaucluse* (chartreuse)	Prior Valliscluse	X l.
101. *Clairvaux* (prieuré)	Prior Clarevallis	XV l.
102. *Mièges* (prieuré)	Prior de Meges	XXX l.
103. *Bonlieu* (chartreuse)	Prior Boni Loci (cartusiensis)	X l.
104. *Chatonnay* (prieuré)	Prior de Chantenay	XXX l.
105. *Grandvaux* (prieuré)	Prior Grandivallis	IIII^{xx} l.
106. *Sirod* (prieuré)	Prior de Ciroz	XXV l.
107. *Mouthe* (prieuré)	Prior de Mintua	XX l.
108. *Saint-Claude* (infirmier)	Infirmarius Sancti Eugendi	XX l.
109. *Saint-Lupicin* (prieuré)	Prior Sancti Lupicini	XX l.
110. *Chambéria* (prieuré)	Prior de Chamberiaco	XV l.
111. *Cernon*	Curatus de Colroux	X l.
112 *Arinthod*	Curatus de Arithto (Arinto)	X l.
113. *Champagnole*	Curatus de Champaignole	X l.
114. *Sirod*	Curatus de Sirox	XX l.
115. *Cressia*	Curatus de Crissiaco	X l.
116. *Orgelet*	Curatus de Orgeleto	LX l. XIII s. IIII d.
117. *Saint-Lupicin*	Curatus Sancti Lupicini	X s.
118. *Moirans*	Curatus de Morenco	XV l.
119. *Lect*	Curatus de Leth	X l.
120. *Charchilla*	Curatus de Cherchilliaco	XV l.
121. *Soucia*	Curatus de Suciaco	X l.
122. *Clairvaux*	Curatus de Claravalle	LXV l.
123. *Savigna*	Curatus de Savigney	XV l.
124. *Onnoz*	Curatus de Lynox	X l.
125. *Menetruz*	Curatus de Menetry	XII l.
126. *La Boissière*	Curatus de Bossie	X l.
127. *Pymorin*	Curatus de Pimorain	X l.
128. *Céseria*	Curatus de Saisirrato	X l.
129. *Dompierre*	Curatus de Donnapetra	XV l.
130. *Mont-Saint-Sorlin*	Curatus de Monte Sancti Saturnini	XII l.
131. *Monnet*	Curatus de Mugueto	X l.
132. *Mièges*	Curatus de Meges	XLVII l.
133. *Sarrogna*	Curatus de Sarregney	XXV l.
134. *La Tour-du-Meix*	Curatus de Turre Maii	X l.

IV. — Decanatus de Ledone

135. *Saint-Claude* (abbaye)	Abbas Sancti Eugendi	XV libras.
136. *Château-Chalon* (abbaye)	Abbatissa Castri Caroli	III^{c} l.
137. *Baume-les-Messieurs* (abbaye)	Abbas Balmensis	V^{c} l.
138. *Saint-Laurent-en-Grandvaux* (prieuré)	Prior Sancti Laurentii	XXX
139. *Oysenans* (prieuré)	Prior de Oyserans	XX l.

140. *Lons-le-Saunier* (prieuré)	Prior de Ledone	XXX l.
141. *Baume-les-Messieurs* (chambrier)	Camerarius magnus Balmensis	XX l.
142. *Saint-Lothain* (prieuré)	Prior de Sancto Lateno	XXV l.
143. *Coligny* (prieuré)	Priorissa de Columna (in diocesi Eduensi)	IIII^{xx} l. (nichil solvit hic sed....)
144. *Louhans* (prieuré)	Prior de Louans	XX l
145. *Mesnay* (prieuré)	Prior de Mennay	X l.
146. *L'Étoile* (prieuré)	Prior de Stellâ	XV l.
147. *Frontenay* (prieuré)	Prior de Frontenay	XL l.
148. *Fay* (prieuré)	Prior de Faeta	XX l.
149. *Baume-les-Messieurs* (petit chambrier et cellérier)	Camerarius et cellerarius parvus Balmensis	XXX l.
150. *Baume*	Curatus de Balmâ	X l.
151. *Saint-Lamain*	Curatus de Sancto Lamano	XXX l.
152. *Arlay*	Curatus de Allato	XX l.
153. *Chapelle-Voland*	Curatus de Capella Volante	X l.
154. *Voiteur*	Curatus de Vitterio	XII l.
155. *Saint-Lothain*	Curatus de Sancto Lateno	XV l.
156. *Mirebel*	Curatus de Miribello	XX l.
157. *Trenal*	Curatus de Trenay	X l.
158. *Château-Chalon*	Curatus de Castro Caroli	XV l.
159. *Mantry*	Curatus de Mentri	X l.
160. *Saint-Maur*	Curatus de Sancto Mauro	XII l.
161. *Frangy*	Curatus de Frangey	X l.
162. *Saint-Usage*	Curatus de Sancto Eusebio	XX l.
163. *Bosjan*	Curatus de Bosco Johannis	X l.
164. *Saint-Etienne*	Curatus de Sancto Stephano	XIX l.
165. *Savigny-en-Revermont*	Curatus de Savigney	XI. aliter et verius XIII.
166. *Gevingey*	Curatus de Gevengey	X l.
167. *Saint-Laurent*	Curatus de Sancto Laurentio	XV l.
168. *Maynal*	Curatus de Meunay	XV l.
169. *Vincelle*	Curatus de Vincella	X l.
170. *Sagy*	Curatus de Sageyo	XII l.
171. *Château-Renaud*	Curatus de Castro Regnaudi	X l.
172. *Louhans*	Curatus de Loans	X l.
173. *Le Fay*	Curatus de Feyo	XII l.
174. *L'Étoile*	Curatus de Stella	XII l.
175. *Bletterans*	Curatus de Bletherans	XV l.
176. *Domblans*	Curatus de Domblanz	X l.
177. *Ménétru*	Curatus de Menetru	X l.
178. *Vers-sous-Sellières*	Curatus de Vers	XX l.
179. *Thoulouse*	Curatus de Tholosa	XX l.
180. *Colonne*	Curatus de Columna	XXX l.
181. *Chilly-le-Vignoble*	Curatus de Chilliaco	XX l.
182. *Montain*	Curatus de Montuyno	X l.

V. — Decanatus de Neblanz

183. *Damparis* (prieuré)	Prior Domniparisiis	X libras.
184. *Sermesse* (prieuré)	Prior de Sermantia	XXV l.
185. *Longwy* (prieuré)	Prior de Longovico	LX l.
186. *Mont-en-Bresse* (prieuré)	Prior de Monte in Brissia	IIII^{xx} l.
187. *Pontoux* (prieuré)	Prior de Pontoux	L l.
188. *Saint-Jean-de-Losne* (prieuré)	Prior de Lonâ	L l.
189. *Neublans* (prieuré)	Prior de Neblans	X l
190. *Pierre* (prieuré)	Prior de Petra	X l.
191. *La Chaux* (prieuré)	Prior de Calce	X l
192. *Choisey* (prieuré)	Prior de Choisey	XV l.
193. *Tavaux*	Curatus de Tavela	X l.
194. *Molay*	Curatus de Molayo	XX l.
195. *La Perrière*	Curatus de Perreriâ	X l.
196. *Saint-Loup*	Curatus de Sancto Luppo	XV l.
197. *Chassey*	Curatus de Chaceyo	X l.
198. *Lanthes*	Curatus de Lentho	XII l.
199. *Pagny*	Curatus de Paigney	XXV l.

200. *Chamblans*	Curatus de Chamblans	XII l.
201. *Seurre*	Curatus de Sorrogio	XL l.
202. *Saint-Aubin*	Curatus de Sancto Albino	XV l.
203. *Mont-lez-Seurre*	Curatus de Mons	XV l.
204. *Petit-Noir*	Curatus de Aniores.	XV l.
205. *Grand-Noir*	Curatus de Nores	XX l.
206. *Longwy*	Curatus de Longovico	XXX l.
207. *Longepierre*	Curatus de Longaprata	XX l.
208. *Pollans*	Curatus de Polano	X l.
209. *Pontoux*	Curatus de Ponteux	XII l.
210. *Charrette*	Curatus de Chareta.	XV l.
211. *Mont-en-Bresse*	Curatus de Monte in Brissia	XXX l.
212. *Parrecey*	Curatus de Perrecey	X l.
213. *Chaussin*	Curatus de Calcino.	XXV l.
214. *Rahon*	Curatus de Rahons.	X l.
215. *Savonières*	Curatus de Fomeres	X l.
216. *Saint-Sauveur*	Curatus Sancti Salvatoris.	XXV l.

VI. — Decanatus de Dola

217. *Dole* (chapitre)	Capitulum de Dolâ sunt VIIe prebende valent.	LX libras.
218. *Dole* (prieuré).	Prior de Dolâ.	X l.
219. *Le Moutherot* (prieuré) . . .	Prior de Monastereto	XXX l.
220. *Jouhe* (prieuré)	Prior de Jouhâ	C l.
221. *La Loye* (prieuré)	Prior de Loyâ	LX l.
222. *Souvans*.	Curatus de Souvans	XX l.
223. *Vaudrey*	Curatus de Vaudrey	XX l.
224. *Belmont*.	Curatus de Bellomonte	X l
225. *La Loie*	Curatus de Loyâ.	XX l.
226. *Chamblay*	Curatus de Chamblay	XX l.
227. *Santans*.	Curatus de Santhans	X l.
228. *Rans*.	Curatus de Rans	X l.
229. *Dampierre*.	Curatus de Donnapetrâ	XII l.
230. *Lavans-lez-Dole*	Curatus de Lavans	X l.
231. *Rochefort*	Curatus de Ruppeforti.	XX l.
232. *Dole*	Curatus de Dolâ.	XXV l.
233. *Saint-Vivant-en-Amour* . . .	Curatus Sancti Vivantii	XX l.
234. *Jouhe*	Curatus de Jouhâ	X l.
235. *Chevigny*	Curatus de Chevigney.	X l.
236. *Auxonne*	Curatus de Auxonâ.	XXX l.
237. *Jallerange*.	Curatus de Jaleranges.	X l.
238. *Cramant*	Curatus de Cramanz	X l.
239. *Chissey*	Curatus de Chisseyo	XV l.
240. *Lielle*	Curatus de Liellâ	XV l.
241. *Menotey*.	Curatus de Monestiers	X l.

VII. — Decanatus de Grayaco

242. *Corneux* (abbaye)	Abbas Corneoli	VII^{xx} X libras.	
243. *Acey* (abbaye).	Abbas de Aceyo	C l.	
244. *La Charité* (abbaye)	Abbas de Caritate	II^{c} l.	
245. *La Chapelle* (prieuré)	Prior de Capellâ.	XX l.	
246. *Pesmes* (prieuré).	Prior de Pesmis.	XXX l.	Non
247. *Bonnevent* (prieuré).	Prior de Bonevalx	XX l.	solverunt
248. *Saint-Valier* (prieuré). . . .	Prior Sancti Valerii.	XX l.	
249. *Apremont*	Curatus de Aspero Monte	XX l.	
250. *Valay*	Curatus de Valay	X l.	
251. *Pierrejux*	Curatus de Petrajovis.	X l.	
252. *Tromarey*	Curatus de Tromarey	XII l. X. s.	
253. *Angirey*.	Curatus de Angerey	XV l.	
254. *Montagney-sur-l'Ognon* . . .	Curatus de Monte supra Laignon	X l.	
255. *Fretigney*	Curatus de Fretigney	XIII l.	
256. *Fondremand*	Curatus de Fondremant	XV l.	
257. *Beaujeu*.	Curatus de Bellojoco	X l.	

258. *Gray*	Curatus de Grayaco	XX l.
259. *Velesmes*	Curatus de Veleme.	X l.
260. *Pesmes*	Curatus de Pesmis	XX l.
261. *Marnay-le-Château*	Curatus de Marnaycastro.	XV l.
262. *Sornay*	Curatus de Sornay	X l.
263. *Oiselay*	Curatus de Oyseley	X l.
264. *Hugier*	Curatus de Hugiez	X l.
265. *Vellexon*	Curatus de Vellesson	XIII l.
266. *Pontaillier*.	Curatus de Pontecisso.	XIII l.
267. *Avrigney*	Curatus de Avrigney	XII l.
268. *Gy*	Curatus de Gy	XXV l.
269. *Motey-sur-Saône*.	Curatus de Monte supra Sagonam	X l
270. *Vadans-lez-Pesmes*	Curatus de Anadans	X l.
271. *Ruffey*	Curatus de Reffey	X l.
272. *Bucey-lez-Gy*	Curatus de Bucey	XX l.
273. *Marnay* (chapelle castrale) . .	Capellanus capelle de Marnay	XV l.

VIII. — Decanatus de Treva

274. *Moutherot-lez-Traves* (prieuré) .	Prior de Mostereto.	XXV libras.
275. *Grandecourt* (prieuré)	Prior de Grandicuriâ	XXX l.
276. *Rosey* (prieuré)	Prior de Rosseys	XXX l.
277. *Membrey*	Curatus de Membrey	XV l.
278. *Ville-le-Châtel*	Curatus de Villa Castri	XV l.
279. *Saint-Christophe*	Curatus Sancti Christofori	XI l.
280. *Vezet*.	Curatus de Veset	X l.
281. *Scey-sur-Saône*	Curatus de Setho	XV l.
282. *Combeaufontaine*	Curatus de Combafonte	XI l.
283. *Molay*	Curatus de Molay	XV l.
284. *Morey*	Curatus de Morey	X l.
285. *Vauconcourt*	Curatus de Vaconcuriâ	XI l.
286. *Vannes*	Curatus de Vannes.	X l.
287. *Rupt*.	Curatus de Rupt	X l.
288. *Lavoncourt*.	Curatus de Lavoncuriâ	XXX l.
289. *Soing*	Curatus de Soins	X l.
290. *Gourgeon*	Curatus de Gorgons	XIIII l.

IX. — Decanatus de Favorneyo

291. *Cherlieu* (abbaye)	Abbas Cariloci	IIIIc l.
292. *Clairefontaine* (abbaye) . . .	Abbas Clarifontis	XXX l.
293. *Jonvelle* (prieuré)	Prior Jonciville	IIIIxx l.
294. *Jussey* (prieuré)	Prior de Jusseyo	XXX l.
295. *Faverney* (abbaye)	Abbas de Favorneyo	IIc l.
296. *St-Marcel-lez-Jussey* (prieuré) .	Prior Sancti Marcelli	C l.
297. *Serqueux* (prieuré)	Prior de Sercofagis.	C l.
298. *Enfonvelle* (prieuré)	Prior de Anfonvilla	LXXV l.
299. *Fleurey* (prieuré)	Prior de Flureyo	XXX l.
300. *Fontenoy* (prieuré)	Prior de Fontenoy	X l.
301. *Bourbonne* (prieuré)	Prior de Borbone	X l.
302. *Saint-Marcellin* (prieuré). . .	Prior de Sancto Marcello.	X l.
303 *Cemboing*	Curatus de Cemboyn	X l
304. *Aboncourt*	Curatus de Aboncour	XV l.
305. *Jussey*	Curatus de Jusseyo	XX l.
306. *Saint-Loup*.	Curatus Sancti Luppi	XII l.
307. *Conflans*	Curatus de Conflans	XX l.
308. *Raincourt*	Curatus de Raincourt	XV l.
309. *Faverney*	Curatus de Favourney.	XV l.
310. *Cendrecourt*	Curatus de Cendrecourt	X l.
311. *Magny-lez-Jussey*	Curatus de Mesnis	X l.
312. *Bourbonne*.	Curatus de Borboniâ	XV l.
313. *Montdoré*	Curatus de Aureomonte	XIIII l.
314. *Serqueux*	Curatus de Sarcofagis.	XVIII l.
315. *Frasne-les-Vaudois*.	Curatus de Frasne	XV l.

316. *Bourbonne* (commandeur)	Preceptoria de Borbona Sancti Anthonii non taxata.	
317. *Villers-Saint-Marcellin*	Curatus de Villario Sancti Martini	X l.
318. *Anjeux*	Curatus de Angeux	X l.
319. *Dampierre*	Curatus de Donnapetrâ	X l.
320. *Contréglise*	Curatus de Contrecclise	XV l.
321. *Martinvelle*	Curatus de Martinivillâ	X l.
322. *Jonvelle*	Curatus Sancti Petri Jonciville	XII l.
323. *Châtillon*	Curatus de Castellione	XXV l.
324. *Alaincourt*	Curatus de Alincour	X l.
325. *Bourbévelle*	Curatus de Vorberiivillâ	XII l.
326. *Corre*	Curatus de Corrâ	X l.
327. *Melay*	Curatus de Melay	X l.
328. *Voisey*	Curatus de Voseyo	XV l.

X. — Decanatus de Luxovio

329. *Calmoutier* (chapitre)	Decanus Columbi Monasterii	XX libras.
	Hugo d'Orpenans	X l.
	Johannes Dechamps	X l.
	Henricus d'Amoncourt	X l.
	Haymo de Montejustino	X l.
	Richardus de Villeta	X l.
	Ry. de Montejustino	X l.
	Dominus Humbertus de Montejustino	X l.
330. *Presles* (prieuré)	Prior de Presles	XX l.
331. *Luxeuil* (abbaye)	Abbas Luxoviensis	III^{c} l.
332. *Le Marteroy-lez-Vesoul* (prieuré)	Prior de Monterito	C l.
333. *Port-sur-Saône* (prieuré)	Prior de Portu	C l.
334. *Bithaine* (abbaye)	Abbas Bitanie	XXX l.
335. *Luxeuil* (doyenné)	Decanus de Luxovio	X l.
336. *Filain*	Curatus de Foulains	X l.
337. *Authoison*	Curatus de Autoisson	X l.
338. *Fontaine* (prieuré)	Prior de Fontanis	Non taxatus.
339. *Dampierre*	Curatus de Donnapetrâ	XX l.
340. *Noroy*	Curatus de Noeroy	XX l.
341. *Vellefaux*	Curatus de Villa falce	X l.
342. *Quenoche*	Curatus de Quenoche	XII l.
343. *Chariez*	Curatus de Chariey	XV l.
344. *Port-sur-Saône*	Curatus de Portu	X l.
345. *Vaivre*	Curatus de Vayvra	XIII l.
346. *Pusey*	Curatus de Pusello	X l.
347. *Colombier*	Curatus de Columbier	X l.
348. *Pont-lez-Vesoul*	Curatus de Pont	XV l.
349. *Saulx*	Curatus de Saulx	XII l. X s.
350. *Meurcourt*	Curatus de Murecourt	X l. ac.
351. *Villers-sur-Port*	Curatus de Villario	XX l.
352. *Saint-Sauveur-lez-Luxeuil*	Curatus de Luxovio Sancti Salvatoris	X l.
353. *Sainte-Marie-en-Chânois*	Curatus Beate Marie de Quercu	X l.
354. *Val-d'Ajol*	Curatus de Ajoya	XL l.
355. *Corravillers*	Curatus de Corraveler	IX l.
356. *Melisey*	Curatus de Melesex	XXX l.
357. *Quers*	Curatus de Quers	XX l.
358. *Pomoy*	Curatus de Pomoy	XV l.
359. *Dambenoît*	Curatus de Donno Benigno	X l.
360. *Faucogney*	Curatus de Falcoigneyo	XXV l.
361. *Courchaton*	Curatus de Curtchapon	X l.
362. *Mailleroncourt*	Curatus de Mailleroncourt	X l.

XI. — Decanatus de Ajoya

363. *Montbéliard* (chapitre)	Capitulum Montisbeligardi pro ecclesia collecta Montisbeligardi decano et capitulo et aliis prebendis dicte ecclesie que sunt XIII^{cim}	C libras.
364. *Saint-Hippolyte* (chapitre)	Capitulum Sancti Ypoliti	XX l.

365. *Bellelay* (abbaye)	Abbas Bellelage pro hiis que habet in diocesi Bisuntinensi	XXX l.
366. *Belchamp* (abbaye)	Abbas Bellicampi	XXX l.
367. *Grandgour* (prieuré)	Prior de Grangours	XX l.
368. *Vaucluse* (prieuré)	Prior Vallisclusе	C l.
369. *Remiremont* (abbaye)	Abbas Romarici Montis pro terris de Bruerey et Marnay et aliis.	C l. nihil solvit in ista diocesi.
370. *Dannemarie-l -Blamont* (prieuré)	Prior de Donna Maria	XX l.
371. *Dampjoux*	Curatus de Danjour	XV l.
372. *Vandoncourt*	Curatus de Vandoncour	XII l.
373. *Delle*	Curatus de Dela	XV l.
374. *Dampvant*	Curatus de Dauvat	X l.
375. *Saint-Dizier*	Curatus de Sancto Desiderio	XXX l.
376. *Damphreux*	Curatus de Danfreul	XV l.
377. *Dasle*	Curatus de Daule	X l.
378. *Dampierre*	Curatus de Donnapetra	X l.
379. *Mandeure*	Curatus de Mandurre	XV l.
380. *Chamesol*	Curatus de Chamissol	X l.
381. *Montbouton*	Curatus de Monbaton	XV l.
382. *Châtel-Sainte-Marie*	Curatus de Castro Sancte Marie	XII l. X s.
383. *Blamont*	Curatus de Blamont	X l.
384. *Chaux-en-Montagne*	Curatus de Chaut in Montana	XXVI l.
385. *Trévillers*	Curatus de Treveler	X l.

XII. — Decanatus de Grangiis

386. *Lure* (abbaye)	Abbas de Lutera	IIII^c libras.
387. *Lieucroissant* (abbaye)	Abbas Loci Crescentis	L l.
388. *Saint-Valbert* (prieuré)	Prior Sancti Vaberti	X l.
389. *Châtenois* (prieuré)	Prior de Chastenoy	XXX l.
390. *Saunot*	Curatus de Saunot	XV l.
391. *Moffans*	Curatus de Maufans	X l.
392. *Belmont*	Curatus do Bellomonte	X l.
393. *Granges*	Curatus de Grangiis	X l.
394. *Belfort*	Curatus de Belloforti	XV l.
395. *Sainte-Marie*	Curatus Beate Marie	X l.
396. *Onans*	Curatus de Onnans	X l.
397. *Tavel*	Curatus de Tavelx	X l.
398. *Saint-Julien*	Curatus de Sancto Juliano	X l.
399. *Vezeloy*	Curatus de Vazcloup	XV l.
400. *Lomont*	Curatus de Lomont	XV l.
401. *Bavilier*	Curatus de Vavelier	XV l.
402. *Chaux*	Curatus de Chaux	Non taxatus.

XIII. — Decanatus de Rubeomonte

403. *Marast* (prieuré)	Prior de Maresco	C libras.
404. *Lanthenans* (prieuré)	Prior de Lantenans	IIII^xx l.
405. *Gouhenans*	Curatus de Gouhenans	XV l.
406. *Villersexel*	Curatus de Villario Saixel	XV l.
407. *Dambelin*	Curatus de Donno Benigno	XV l.
408. *Abbenans*	Curatus de Abenans	X l.
409. *Chatel*	Curatus de Chatey	X l.
410. *L'Isle-sur-le-Doubs*	Curatus de Lila	X l.
411. *Guiseuil*	Curatus de Glesueles	X l.
412. *Rougemont*	Curatus de Rubeomonte	XX l.
413. *Cuse*	Curatus de Cusa	X l.
414. *Moimay*	Curatus de Moymais	XV l.
415. *Vy-lez-Lure*	Curatus de Vilo	XV l.
416. *Arpenans*	Curatus de Herpenans	X l.
417. *Montjustin*	Curatus de Montejustino	XI l.
418. *Mollans*	Curatus de Molans	X l.
419. *Rang*	Curatus de Rans	X l.
420 *Soye*	Curatus de Soyes	X l.
421. *Vellechevreux*	Curatus de Villa	X l.
422. *Sainte-Suzanne*	Curatus de Sancta Suzanna	XIIII l.

XIV. — Decanatus de Palma

423. *Baume-les-Dames* (abbaye)	Abbatissa Palmensis	II^{c} libras.
424. *Mancenans*	Curatus de Montenans	XI l.
425. *Baume* (Saint-Sulpice)	Curatus Sancti Sulpitii	XV l.
426. *Baume* (Saint-Martin)	Curatus Sancti Martini	XV l.
427. *Rigney*	Curatus de Rigney	XVII l.
428. *Dampvaux*	Curatus de Duma	X l.
429. *Huanne*	Curatus de Huanne.	XX l.
430. *Pompierre*	Curatus de Pontepetra	XII l.
431. *Cour-lez-Baume*	Curatus de Court	X l.
432. *Verne*	Curatus de Verna	XX l.

XV. — Decanatus de Varesco

433. *Mont-Sainte-Marie* (abbaye)	Abbas Montis Sancte Marie	VII^{xx} libras.
434. *La Grâce-Dieu*	Abbas Gracie Dei	X l.
435. *Chaux* (prieuré)	Prior de Chaulz	XXV l.
436. *Morteau* (prieuré)	Prior de Mortua Aqua	L l.
437. *Mouthier-Hautepierre* (prieuré).	Prior Monasterii Altepetre	VII^{xx} X l.
438. *Montbenoît* (abbaye)	Abbas Montisbenedicti	VII^{xx} X l.
439. *Lac-Dampvauthier* (prieuré).	Prior de Lacu Domini Vatherii.	XX l.
440. *Cusance* (prieuré)	Prior de Cusantia	XL l.
441. *Laval* (prieuré)	Prior de Lava	XX l.
442. *Pontarlier* (St Étienne, prieuré).	Prior Sancti Stephani Pontisallie	XX l.
443. *Scey* (prieuré).	Prior de Seix	Non taxatus.
444. *Vuillorbe* (prieuré)	Prior de Vaillorbe	XX l.
445. *Bouclans*	Curatus de Bouclans	X l.
446. *Dammartin*	Curatus de Domno Martino subtus Vaites	X l.
447. *Saint-Juan*	Curatus Sancti Johannis de Danis	X l.
448. *Orsans*	Curatus de Ossans	X l.
449. *Leugney*	Curatus de Luygney	X l.
450. *Villers-le-Sec*	Curatus de Villario Sicco	X l.
451. *Servin*	Curatus de Cervins	X l.
452. *Crosey-le-Grand*	Curatus de Croseyo.	XI l.
453. *Chaux-lez-Passavant*	Curatus de Chaux	X l.
454. *Sancey-le-Grand*	Curatus de Sancey	XV l.
455. *Monts-de-Villers*	Curatus de Montevillario	X l.
456. *Eysson*	Curatus de Haissons	X l.
457. *Vercel*	Curatus de Vercellis	X l.
458. *Flangebouche*	Curatus de Flangeboiche	X l.
459. *Orchamps-Vennes*	Curatus d'Orchans	X l.
460. *Morteau*	Curatus de Mortua-Aquâ	XV l.
461. *Rurey*	Curatus de Royrey	X l.
462. *Dommartin*	Curatus de Domno Martino Pontisallie	XII l.
463. *Pontarlier* (Saint-Bénigne)	Curatus Sancti Benigni Pontisallie	X l.
464. *Pontarlier* (Notre-Dame)	Curatus Beate Marie Pontisallie	XIII l.
465. *Doubs*	Curatus de Dubio	X l.
466. *Nods*	Curatus de Nox	XIII l.
467. *Durnes* (Saint-Hippolyte)	Curatus Sancti Ypoliti.	XVI l.
468. *La Rivière*	Curatus de Yvers	X l.
469. *Ornans*	Curatus de Ornans	X l.
470. *Chantrans*	Curatus de Chantrans	X l.
471. *Ouhans*	Curatus de Huans	X l.
472. *Usier* (Goux)	Curatus de Husies	XXV l.
473. *Boujailles*	Curatus de Boujaillia	XII l. X s.
474. *Frasne*	Curatus de Frasne	XV l.
475. *La Rivière*	Curatus de Riveria	XXX l.
476. *Bannans*	Curatus de Bannans	XV l.
477. *Longeville*	Curatus de Longavilla	X l.

(Bibl. nationale, ms. latin 10031, folios 105 v° à 114 v°.)

B. (II.) — Exemplar seu apographum antiqui pollerii abbatie Luxoviensis quod scriptum videtur decimo quarto sæculo (Initium ejusdem pollerii deest et incipit a beneficiis civitatis Bisuntinæ).

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
1. *Besançon* (Ste-Madeleine, chapitre)	Capitulum beate Marie Magdalene quod habet XII prebendas, quelibet XV libras valent	XVIII l.	XX fl.	X gr.	
	et curatus dicte ecclesie	XL s.			
2. *Besançon* (Saint-Pierre)	Curatus Sancti Petri	XXV s.	II fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
3. *Besançon* (Saint-Maurice).	Ecclesia Sancti Mauritii	XXV s.	II fl.		Canonici Bisuntini prebendati de Torcenay.
4. *Besançon* (St-Paul, abbaye)	Abbas Sancti Pauli	LX l.	XX fl.	X gr.	
5. *Leugney* (obédiencerie)	Obedientiarius de Luigney	XX s.			
6. *Naisey* (obédiencerie)	Obedientiarius de Naisey	XX s			
7. *Besançon* (St-Vincent, abb.)	Abbas Sancti Vincentii	XV l.	XX fl.	X gr.	
8. *Besançon* (Jussan-Moutier, prieuré)	Prior Jussani Monasterii	VI l.	VIII fl.		
9. *Besançon* (Saint-André)	E. Sancti Andree			VI gr. IV engrog.	

I. — In decanatu de Sexta

10. *Buillon* (abbaye)	Abbas Bullionis	LX s.			
11. *Bellevaux* (abbaye)	Abbas Bellevallis	XV l.			
12. *Battant* (abbaye)	Abbatissa de Baptento	XX s.			
13. *Lieu-Dieu* (prieuré)	Prior de Loco Dei				
14. *Chambornay* (prieuré)	Prior de Chambornay	XL s.	XIII fl.	IV gr.	
15. *Courtefontaine* (prieuré).	Prior de Cultofonte	XXX s.	V fl.		
16. *Bellefontaine* (prieuré)	Prior de Bellofonte	XL s.	VIII fl.		
17. *Quingey* (Saint-Renobert, prieuré)	Prior de Sancto Renoberto de Quingey				
18. *Bonnevaux* (prieuré)	Prior de Bonnevalx				
19. *Cromary* (prieuré)	Prior de Cromary				
20. *Quingey* (chap. castrales).	Quatuor capell. in castro de Quingey.				
21. *Naisey*	E. de Naisey	XX s.	IV fl.		Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
22. *Mamirolle*	E. de Memiroles		III fl.		
23. *Nancray*	E. de Nancray		II fl.		
24. *Corcondray*	E. de Corcondray		II fl.		
25. *Lavernay*	E. de Lavernay		V fl.		
26. *Pugey*	E. de Pugey		I fl.		
27. *Recologne*	E. de Recolognes		V fl.		
28. *Chevigney*	E. de Chevigney				
29. *Pelousey*	E. de Polosoy		IV fl.		
30. *Pin*	E. de Pins		IV fl.		
31. *Rioz*	E. de Ryol		II fl.	VI gr.	
32. *Gézier*	E. de Gesieres		IV fl.		
33. *Auxon*	E. d'Ausson		II fl.		
34. *Saône*	E. de Sonne	XX s.	III fl.		
35. *Gennes*	E. de Gennes		I fl.		
36. *Trepot*	E. de Torpat	XX s.	VI fl.		
37. *Bregille*	E. de Burgilles prope Bisuntinum.	XL s.	V fl.	IV gr.	
38. *Tarcenay*	E. de Tercennay		IV fl.		Canonici tenentis prebendam de Vilario-Ferlay.
39. *Fontain*	E. de Fontains		II fl.	VIII gr.	
40. *Osse*	E. de Ossa			XVI gr.	Succentoris eclesie Bisuntine.
41. *They*	E. de Thil	XXIV s.	IV fl.	VI gr.	
42. *Vaire*	E. de Varra		II fl.	IV gr.	Prioris de Vallorba.
43. *Deluz*	E. de Deluy		II fl.		
44. *Montfaucon*	E. de Monte Falcone			VI gr.	Domini dicti loci.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
45. *Chalèze*	E. de Chalesia	XX s.	III fl.		Capituli Beate Marie de Rupibus.
46. *Thise*	E. de Thise		II fl.		
47. *Villers-sous-Montrond.*	E. de Villario subtus Montron	XXX s.	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Fresnoy.
48. *Busy*	E. de Busy	XXXVI s.	VI fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis unam prebendam de Salinis.
49. *Saint-Hilaire*	E. de Sancto Hilario	XXX s.	VII fl.		
50. *Byans*	E. de Byans		III fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Chambornay.
51. *Villars-Saint-Georges*	E. de Villario Sancti Georgii.		II fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Cuissey.
52. *La Vèze*	E. de Vesia				Communitatis Bisuntine.
53. *Osselle*	E. de Aurissella	XXXV s.	VI fl.		Prioris de Culto Fonte.
54 *Grandfontaine*	E. de Grandi Fonte	XX s.	III fl.		Monasterii Balmensis.
55. *Saint-Ferjeux*	E. de Sancto Ferreolo		II fl.	VIII gr.	
56. *Vaux*	E. de Vallibus		II fl.		
57. *Voray*	E. de Voray		III fl.		Monasterii Sancti Vincentii Bisuntini.
58. *Boult*	E. de Boul.		III fl.		
59. *Cromary*	E. de Cromary		III fl.	VI gr.	
60. *Avanne*	E. de Avenna.		II fl.		Preceptoris domus Sancti Joannis Jerosolimitani.
61. *Dannemarie*	E. de Dampna Maria		III fl.		
62. *Saint-Vit*	E. de Sancto Vitto	XXX s.	VI fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam unam de Sarre et de Fresnoy.
63. *Chemaudin*	E. de Chamadain			VI gr. V engrog.	
64. *Pouilley-les-Vignes*	E. de Poilley	L s.	IV fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Escole.
65. *Mercey-le-Grand*	E. de Mercey	LX s.	VIII fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Lovatanges.
66. *Lantenne*	E. de Lantena		IV fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Berthelanges.
67. *Audeux*	E. de Adue		III fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam unam de Torcenay.
68. *Miserey*	E. de Miserey		I fl.		
69. *Bussières*	E. de Busseres super l'Ognon		III fl.		Prioris Jussani Monasterii.
70. *Roulans*	E. de Roulans		II fl.		
					Canonici Bisuntini tenentis prebendam ...
71. *Amagney*	E. de Amagney			XX gr.	Thesaurarii Bisuntini ratione thesaurarie.
72. *Marchaux*	E. de Merchal		III fl.		Monasterii Belle Vallis.
73. *Chambornay-l.-Bellevaux*	E de Chambornay prope Bellam Vallem		II fl.		
74 *Palise*	E. de Palisse	XL s.	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis unam prebendam de Poilley.
75. *Geneuille*	E. de Genuille		II fl.		
76. *Bonnay*	E. de Bonnay	XX s	II fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam unam apud Salinas.
77. *Vieilley*	E. de Veilley	XXI s. IV den.	II fl.		Decani Bisuntini ratione decanatus.
78. *Tallenay*	E. de Talenay				Canonici Bisuntini tenentis prebendam eclesie parochialis S. Joannis Baptiste.
79. *Cussey-sur-l'Ognon*	E. de Cuissey		II fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam I. de Chemadain.
80. *Chambornay-lez-Pin*	E. de Chambornay		II fl.		Prioris de Gigney.
81 *Boussières*	E. de Bussieres super Dubium		II fl.	IV gr.	
82. *Buthiers*	E. de Butye		III fl.		Monasterii de Palma.
83. *Montarlot*	E. de Mostellot		II fl.		Monasterii dicti loci.
84. *Quingey*	E. de Quingey	XL s.	VI fl.		Capituli Bisuntini et domini Renaudi de Busy alternative.
85. *Velotte*	E. de Villeta prope Bisuntium		IV fl.		Decani et capituli Bisuntini.

II. — In decanatu de Salinis

86. *Salins* (Saint-Anatoile, chapitre)	Capitulum Sancti Anatholii in quo sunt duodecim prebende quarum quelibet taxatur	XV l.			
	et prepositus	XXX l.			
87. *Salins* (St-Michel, chap.)	Capitulum Sancti Michaelis		XVI fl.	VIII gr.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
88. *Salins* (St-Maurice, chap.)	Capitulum Sancti Mauritii		XIV fl.	VIII gr.	
89. *Goailles* (abbaye)	Abbas Golie	XVI l.	XVI fl.	VIII gr.	
90. *Rosières* (abbaye)	Abbas de Roseriis	VI l.			
91. *Poligny* (prieuré)	Prior de Polegney	XL s.	XIII fl.	IV gr.	Nunc est de mensâ abbatis Balmensis.
92. *Château-sur-Salins* (pr.).	Prior de Castro super Salinas	XV l.	XXXIII fl.	IV gr.	
93. *Vaux-s.-Poligny* (prieuré)	Prior de Vallibus super Polegney	XVII l. V s.	XXXIII fl.	IV gr.	
94. *Arbois* (prieuré)	Prior de Arbosio	XXX l.	XXXIII fl.	IV gr.	
95. *Salins* (Sainte-Madeleine, prieuré).	Prior Beate Marie Magdalene Salinensis	XL s.	VIII fl.		
96. *Montbenoît* (refuge à Salins)	Domus Montis Benedicti	XX s.			
97. *Salins* (St-Nicolas, prieuré)	Prior Sancti Nicolai				
98. *Salins* (Saint-Anatoile)	E. Sancti Anatholii	XL s.			Computatur cum capitulo capituli Sancti Anatholii.
99. *Salins* (Saint-Jean)	E. Sancti Joannis Salinensis.	XL s.	VIII fl.	IV gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam I. de Torcenay.
100. *Salins* (Saint-Maurice)	E. Sancti Mauritii Salinensis	XX s.			Computatur cum capitulo capituli Sancti Mauritii Salinensis.
101. *Salins* (Notre-Dame)	E. Sancte Marie Salinensis	XXXII s.	VIII fl.	IV gr.	
102. *Salins* (Saint-Pierre)	E. Sancti Petri Salinensis		II fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Villa Nova.
103. *Paroy*	E. de Paroy		II fl.	VI gr.	Prioris de Castro super Salinas.
104. *Château-sur-Salins*	E. de Castro	Computatur cum priore.			
105. *Marnoz*	E. de Marnol	XX s.	IV fl.		
106. *Port-Lesney*	E. de Lainay	XX s.	IV fl.		
107. *Vaux*	E. de Vallibus		IV fl.	IV gr.	Prioris de Vallibus.
108. *Tourmont*	E. de Tormon		IV fl.		
109. *La Chapelle*	E. de Capella	XX s.	IV fl.	VI gr.	Cantoris Bisuntini ratione cantorarie.
110. *Ivory*	E de Yvoriaco	XX s.	VI fl.		Monasterii Golye
111. *Aresches*	E. de Aresche		III fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam eclesie Sancti Joannis Baptiste.
112. *Le Muy*	E. de Lemuy	XX s.		XX gr.	
113. *Cernans*	E. de Cernans		III fl.		Capituli Sancti Anatholii.
114. *Supt*	E. de Suy	XX s.		XX gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Cuissey.
115. *Arbois* (Saint-Just)	E. Sancti Justi de Arbosio	XL s.	VI fl.		Abbatis Sancti Eugendi et prioris de Arbosio communiter.
116. *Changins*	E. de Chagins		III fl.		Prioris de Arbosio.
117. *Vilette*	E. de Villeta		III fl.		
118. *Vadans* (Notre-Dame)	E. Beate Marie de Vadans	XX s.	IV fl.		
119. *Mesnay*	E. de Menay		IV fl.	VIII gr.	
120. *Pupillin*	E. de Pepillin		III fl.		
121. *Villeneuve-d'Aval*	E. de Villa Nova		I fl.		
122. *Saint-Pierre-lez-Vadans.*	E. Sancti Petri de Vadans			XVI gr.	
123. *Montigny*	E. de Montaigney	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	Capituli Bisuntini et abbatis Montis-Benedicti.
124. *Grozon* (Notre-Dame)	E. Beate Marie de Grosone	XX s.	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam unam de Sancto Vitto.
125. *La Ferté*	E. de Firmitate		II fl.		
126. *Grozon* (Saint-Michel)	E. Sancti Michaelis de Grosone		VI fl.		Monasterii Sancti Joannis Eduensis.
127. *Buvilly*	E. de Bevilley		III fl.	IV gr.	Monasterii de Balma et comitis Burgundie.
128. *Poligny*	E. de Poleugney		XVI fl.	VIII gr.	
129. *Myon*	E. de Mion		III fl.		Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
130. *Alaise*	E. de Alaise			VIII gr.	
131. *Ronchaux*	E. de Ronchault	XXX s.	IX fl.		Canonici Bisuntini tenentis unam prebendam de Poilley.
132. *Saint-Thiébaud*	E. de Boiz		II fl.	VIII gr.	
133. *Cussey-sur-Lison*	E. de Cucey	XX s.	II fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Quenoche.
134. *Lisine*	E. de Lisene		II fl.	V gr.	
135. *Fertans*	E de Fertans	XXX s.	IV fl.	VI gr.	Domini loci de Fertans.
136. *Déservillers*	E. de Sancto Villario		II fl.	VI gr.	
137. *Chapois*	E. de Chapoy		II fl.		Capituli Bisuntini et prioris Monasterii Alte Petre.
138. *Coulans*	E. de Colans	XX s.	IV fl.		
139. *Eternoz*	E. de Esternol	XX s.	IV fl.		
140. *Levier*	E. de Leviers			XX gr.	Prioris et conventus Alte Petre.
141. *Mont-sur-Lison*	E. de Montrez		V fl.		Rectoris Sancte Brigide Bisuntine.
142. *Aumont*	E de Alto Monte		VI fl.		

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
143. *Villers-les-Bois* . . .	E. de Villario le Bois		III fl.		
144. *Plasne*	E. de Plana		IV fl.	IV gr.	Monasterii Balmensis.
145. *Miéry*	E de Myherri		VI fl.		Prioris de Vallibus super Polegney.
146. *Cléron*.	E. de Claron		II fl.	VI gr.	P. de Masieres.
147. *Sainte-Anne*.	E. Sancte Agnetis		II fl.		Monasterium Bullionis et capitulum Sancti Anatholii alternative.
148. *Malans*	E. de Malans.		III fl.	VIII gr.	Thesaurarii Bisuntini ratione thesaurarie.
149. *Mouchard*	E. de Mochay.				
150. *Montrond*	E. de Monte Rotundo		II fl.		Abbatisse Castri Caroli.

III. — In decanatu de Montana

151. *Balerne* (abbaye) . . .	Abbas de Balerna	X l.			
152. *Vaucluse* (prieuré) . .	Prior Vallis Cluse	XX s	IV fl.		
153. *Clairvaux* (prieuré) . .	Prior de Clara Valle	XXX s.	XX fl.		
154. *Mièges* (prieuré) . . .	Prior de Meges	XL s.	VIII fl.		
155. *Châtonnay* (prieuré) . .	Prior de Chastenoy.	IV s.	IV fl.		
156. *Bonlieu* (prieuré) . . .	Prior de Bono Loco.	XX s.	IV fl.		
157. *Grandvaux* (prieuré). .	Prior de Grandi Valle	VIII l.	XII fl.	VIII gr.	
158. *Sirod* (prieuré). . . .	Prior de Sirox	L s.	XII fl.		
159. *Saint-Germain* (prieuré).	Prior de Sancto Germano.		VI fl.		
160. *Saint-Lupicin* (prieuré) .	Prior de Sancto Lupicino.	XL s.	XIII fl.	IV gr.	
161. *Saint-Claude* (infirmier).	Infirmarius Sancti Eugendi	XL s.	VIII fl.		
162. *Mouthe* (prieuré) . . .	Prior de Mutua	XL s.	XVI fl.		
163. *Chambéria*	E. de Chamboriaco	XXX s.	VI fl.		
164. *Arinthod*.	E. de Arintho	XX s.	VIII fl.	IV gr.	
165. *Cressia*	E. de Cresiaco	XX s.	III fl.	IV gr.	
166. *Chantonnay*.	E. de Chantonay.		II fl.		
167. *Maynal*	E. de Monnestoy	XVIII s.	V fl.		
168. *Loisia*.	E. de Loisie	XX s.	IV fl.	VI gr.	Prioris Gigniaci.
169. *Pymorin*	E. de Pymorain		III fl.	IV gr.	
170. *Rothonay*	E. de Rothonay		V fl.	VI gr.	
171. *Poitte*.	E. de Poite		II fl.	II gr.	
172. *Laboissière*	E. de Bussieres		II fl.	VI gr.	
173. *Châtillon-sur-Curtine* .	E de Corthona	XX s.	IV fl.		
174. *Savigna*	E. de Savigney	XXX s.	V fl.		Monastèrii de Balmâ.
175. *Monnet*	E. de Mugueto	XX s.	V fl.		
176. *Besain*	E. de Besano.		II fl.	VIII gr.	Prioris de Vallibus.
177. *Champagnole*	E. de Champagnole.	XX s.	V fl.		Monastèrii dé Balmâ.
178. *Loulle*.	E. de Loula		V fl.		Monasterii dé Balernâ.
179. *Orgelet*	E. de Orgeleto	VI l. XVI den.	X fl.		Archiepiscopi Bisuntini.
180. *Clairvaux*	E. de Clara Valle	VI l. X s.	VI fl.		Prioris ejusdem loci.
181. *Dompierre*	E. de Dampna Petra	XXX s.			Prioris de Arbosio.
182. *Mièges*.	E. de Meges	IV l. XIV s.	II fl.	VIII gr.	Prioris ejusdem loci.
183. *Saint-Lupicin*	E. de Sancto Lupicino.	XX s.	V fl.		
184. *Moirans*	E. de Moirand	XXX s.	III fl.		
185. *Lect*	E. de Leth	XX s.	III fl.		
186 *Cernon*	E. de Cernon.		III fl.		
187. *Onnoz*.	E. de Honnox	XX s.			
188. *Légnia*	E. de Laignie.		IV fl.	IV gr.	
189 *Charchillat*	E. de Cherchieliaco.	XX s.	V fl.		
190. *Soucia*	E. de Souciaco	XX s.	III fl.		
191. *Sarrogna*.	E. de Sorrogniaco	L s.	V fl.	VIII gr.	Monasterii Sancti Eugendi Jurensis.
192. *La Tour-du-Meix* . . .	E. de Turre Maii	XX s.	V fl.		
193. *Jasseron*	E. de Gesserom		VII fl.		
194. *Alièze*.	E. de Allusia			VIII gr.	
195 *Marigna*	E de Marrigney.			XX gr.	
196. *Crotenay*.	E. de Escrotenois		I fl.		
197. *Blye*	E de Blye.		IV fl.		
198. *Tourmont*	E. de Tornon.		I fl.	VIII gr.	
199. *Mont-Saint-Sorlin*. . .	E. de Monte Sancti Saturnini . . .	XXXII s.	V fl.		

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
200. *Barézia*	E. de Barisiaco				
201. *La Chaux-des-Crotenay.*	E. de Crotenay		I fl.		
202. *Sézeria*	E. de Saisiriaco	XX s.	V fl.	VI gr.	Monasterii Castro Caroli.
203. *Plaisia*	E. de Plaisiaco		VI fl.	VI gr.	
204. *Valempoulières* . . .	E. de Valampolieres		V fl.		Prioris de Castro super Salinas.
205. *Le Pasquier*.	E. de Pasquiers		I fl.		Sancti Joannis Jerosolimitani.
206. *Grandvaux*	E. de Grandi Valle		IV fl.		Prioris dicti loci.
207. *Vers*	E. de Vere.			X gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Cuissey.
208. *Bonlieu*	E. de Bono Loco		IV fl.		Prioris ejusdem loci.
209. *Le Pasquier*.	E. de Pastua				Sancti Joannis Jerosolimitani.

IV. — In decanatu de Ledone Salnerii

210. *Saint-Claude* (abbaye) .	Abbas Sancti Eugendi Jurensis . .	XXX l.	XXXII fl.		
211. *Baume - les - Messieurs* (abbaye)	Abbas Monasterii Balmensis . . .	L l.	LXI fl.	VIII gr.	
212. *Château-Chalon* (abbaye)	Abbatissa Castro Caroli	XXX l.	XXXIII fl.	VIII gr.	
213. *Baume* (petit chambrier et cellérier)	Parvus camerarius et cellerarius Balmensis	LX s.	VIII fl.		
214. *Baume* (grand chambrier)	Magnus camerarius Balmensis . . .	LX s.	VIII fl.		
215. *Saint-Laurent* (prieuré).	Prior Sancti Laurentii.	LX s.	VIII fl.		
216. *Oyserans* (prieuré) . .	Prior de Hoiserans	LX s.	V fl.	IV gr.	
217. *Lons-le-Saunier* (prieuré)	Prior de Ledone Salnerii.	LX s.	XVI fl.		
218. *Saint-Lothain* (prieuré) .	Prior de Sancto Latheno	L s.	VIII fl.		
219. *Louhans* (prieuré) . . .	Prior de Louhans	XL s.	IV fl.		
220. *Maynal* (prieuré) . . .	Prior de Menay	XX s.	IV fl.		
221. *L'Étoile* (prieuré) . . .	Prior de Stella	XXX s.	IV fl.		
222. *Frontenay* (prieuré) . .	Prior de Frontonay.	IV l.	X fl.		
223. *Le Fay* (prieuré) . . .	Prior de Faita	XL s.	IV fl.		
224. *Coligny* (prieuré) . . .	Priorissa de Columpna	VIII l.	VI fl.	VIII gr.	
225. *Sauvement* (prieuré) . .	Priorissa de Salvamento		IV fl.		
226. *Forest* (prieuré) . . .	Prior de Forest		II fl.		
227. *Vernantois* (prieuré) . .	Prior de Vernantois		III fl.	IV gr.	
228. *Ruffey* (prieuré) . . .	Prior de Ruffeyo		IV fl.		
229. *Girefontaine* (temple) .	Rector domus Girifontis				Templariorum est.
230. *Saint-Lothain*	E. de Sancto Latheno	XL s.	VIII fl.		
231. *Saint-Lamain*	E. de Sancto Lameno	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	Prioris de Sancto Latheno.
232. *Thoulouse*	E. de Tholosa	XL s.	VI fl.	V gr.	
233. *Ménétrux*	E. de Ministrelio	XX s.	V fl.		Prioris de Frontenay.
234. *Saint-Eusèbe*	E. de Sancto Eusebio	XL s.	XIV fl.		
235. *Sagy*	E. de Saugey.	XXIV s.	XV fl.		Prioris Sancti Petri Matisconensis.
236. *Château-Renaud* . . .	E. de Castro Regnaudi	XX s.	V fl.		
237. *Montagny*	E de Montaigney		II fl.		
238. *Baume*	E. de Balma	XX s.	IV fl.		
239. *Voiteur*	E. de Victorio	XXIV s.	V fl.		
240. *Vincelle*	E. de Vincella		III fl.	VIII gr.	
241. *Nance*.	E. de Nance		IV fl.	IV gr.	
242. *Trenal*.	E. de Trenay.		III fl.	IV gr.	
243. *Saint-Maur*.	E. de Sancto Mauro	XXIV s.	V fl.		
244. *Frangy*	E. de Freugey	XX s.	V fl.	IV gr.	
245. *Bosjan*	E. de Bosco Joannis	XX s.	IV fl.	IV gr.	
246. *Saint-Étienne*	E. de Sancto Stephano	XXXVIII s.	VI fl.		
247. *Savigny*	E. de Sauvigney.	XXIV s.	II fl.	VIII gr.	Monasterii Balmensis.
248. *Fay*	E. de Faye	XXII s.	VI fl.		
249. *Bletterans*	E. de Blatherans	XXX s.	VI fl.		
250. *Domblans*	E. de Domblan	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
251. *Chilly-le-Vignoble* . .	E. de Chilley.		V fl.		
252. *Montain*	E. de Montuyn	XX s.	VI fl.		
253. *Larnaud*	E. de Larnay.		I fl.		
254. *Courlaoux*	E. de Collaou.		IV fl.	VIII gr.	
255. *Courlans*.	E. de Collans.		III fl.	VIII gr.	

			DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
256.	*Sainte-Agnès*	E. de Sancta Agnete		VI fl.	IV gr.	
257.	*Sens*	E. de Sans		III fl.		
258.	*Saillenard*	E. de Sallenay		III fl.		
259.	*Chapelle-Voland*	E. de Capella Volante		V fl.		Monasterii Balmensis.
260.	*Commenailles*	E. de Cumenaille		IV fl.	VI gr.	
261.	*Chapelle-Saint-Sauveur.*	Capella Sancti Salvatoris	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
262.	*Arlay*	E. de Allato	XL s.	VI fl.		
263.	*Saint-Laurent*	E. de Sancto Laurentio	XXX s.	V fl.		
264.	*Mirebel*	E. de Mirabello	XL s.	VI fl.		
265.	*Château-Chalon*	E. de Castro Caroli	XXX s.	III fl.		
266.	*Gevingey*	E. de Gennegie	XX s.	III fl.	IV gr.	
267.	*Saint-Lamain*	E de Sancto Lamano	XL s.	VIII fl.		
268.	*Ménétrux*	E. de Mintrey	XX s.	IV fl.	VI gr.	Monasterii Castro Caroli.
269.	*Plainoiseau*	E. de Plennoisel.		II fl.		
270.	*Saint-Germain.*	E. de Sancto Germano		I fl.		
271.	*Beauregard*	E de Belloredreu		I fl.		
272.	*Château-Chalon* (les quarts-fiefs)	Quatuor quarti feodi in Monasterio de Castro Caroli				
273.	*Vernantois*	E. de Vernantois		II fl.	VIII gr.	
274.	*Maynal*	E. de Mehenay	XXX s.	VI fl.	VIII gr.	Prioris Gigniaci.
275.	*Beaufort*	E. de Belloforti		III fl.	VIII gr.	
276.	*Louhans*	E. de Louhans	XX s.	IV fl.		Monasterii Trenorchiensis diocesis Cabillonensis.
277.	*L'Étoile*	E. de Stella	XXIV s.	IV fl.		
278.	*Colonne*	E. de Columpna	XL s.	XII fl.		Monasterii Sancti Joannis Eduensis.
279.	*Desnes.*	E. de Desnans		V fl.		
280	*Vincelle*	E. de Vincella	XX s.	III fl.	VIII gr.	Prioris Monasterii in Bressia.
281	*Oysenans.*	E. de Haiserans	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
282.	*Ruffey*	E. de Ruffeyo		IV fl.	VIII gr.	Prioris de Ruffeyo.
283.	*Chaumergy*	E de Chammargis			VIII gr.	
284.	*Lons-le-Saunier*	E. de Ledone.	Computatur cum priore prioris de Ledone.			
285.	*Frontenay*	E. de Frontenay		IV fl.		Prioris de Frontenay.
286.	*Vers-sous-Sellières*	E. de Vers		VI fl.	VIII gr.	

V. — In decanatu de Neublans

287.	*Damparis* (prieuré)	Prior de Dampno Parisiis.	XX s.			Est de mensa abbatis S. Vincentii Bisuntini.
288.	*Sermesse* (prieuré)	Prior de Sarmacia	L s.	XII fl.		
289.	*Longwy* (prieuré)	Prior de Longuo Vico	VI l.	XII fl.		
290.	*Pierre* (prieuré)	Prior de Petra	VI l.	XVI fl.		
291.	*Montier-en-Bresse*	Prior de Monastorio in Bressia	VIII l.	XII fl.		
292.	*Pontoux* (prieuré)	Prior de Pontoux				
293.	*St Jean-de-Losne* (prieuré)	Prior de Lona				
294.	*Neublans*	E. de Neublans				
295.	*Fretterans*	E. de Fraterans				Prioris Monasterii in Bressia.
296.	*Bellevesvre*	E. de Bella Vavra	Membrum eclesie Monasterii in Bressia.			
297.	*Torpes*	E. de Torpa				
298.	*Esnans*	E de Esnans		II fl.		
299.	*Pierre*	E. de Petra	XX s.	IV fl.	VIII gr.	Monasterii Sancti Petri Cabilonensis.
300.	*Longvy*	E. de Longo Vico	L s.	III fl.		
301.	*Chaux*	E. de Calce	XX s.	III fl.		Canonici Bisuntini tenentis unam de prebendis apud Salinas. Petri Chapuis.
302.	*Longepierre*	E. de Longa Petra	XXX s.	II fl.	VIII gr.	
303	*Choisey*	E. de Choisey	XXX s.	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis unam de prebendis de Ferrieres et de Berthelange.
304.	*Tavaux*	E. de Tavelx	XX s.	IV fl.		
305.	*Pollans*	E. de Pollans	XX s.	III fl.	IV gr.	Monasterii Sancti Benigni Divionensis.
306.	*Chaussin*	E de Calcino.	L s.	VII fl.		
307.	*Molay*	E. de Moley	XL s.	VI fl.		
308.	*Grand-Noir*	E. de Noris	XL s.	VII fl.		Monasterii Castro Caroli.
309.	*Rahon*	E de Raon	XX s.	III fl.	IV gr.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
310. *Peseux*	E. de Pesehus		III fl.		Capituli Beate Marie Magdalene Bisuntine.
311. *La Perrière*	E. de Perreria	XX s.	III fl.		Thesaurarii Bisuntini ratione thesaurarie.
312. *Saint-Loup*	E. de Sancto Lupo	XXX s.	III fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Saligney.
313. *Chapelle-Saint-Sauveur*	E de capella Sancti Salvatoris	L s.	VII fl		
314 *Tichey*	E. de Thichey	XX s.	III fl.		Canonici Bisuntini tenentis unam de prebendis de Talenay.
315. *Lanthes*	E. de Lenthe	XXIV s.	I fl.	VIII gr.	
316. *Laiz*	E. de Lethz	XXX s	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis unam de prebendis de Mercey.
317. *Pagny*	E. de Paigney	L s.	VI fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis unam de prebendis apud Serre les Molieres.
318. *Charnay*	E. de Charney		III fl.		
319. *Chamblans*	E. de Chamblans	XXIV s.	V fl.		Monasterii Balmensis
320. *Mont-lez-Seurre*	E. de Mons	XXX s.	III fl.		
321. *Seurre*	E. de Sarrogio	IV l.	XVI fl.	VIII gr.	Decani Bisuntini ratione decanatus.
321 *bis. Laye*	E. de Laz				Prioris de Lona.
322. *Saint-Aubin*	E. de Sancto Albino	XXX s.			
323. *Petit-Noir*	E. de Amorins	XXX s.	VI fl.		Monasterii Sancti Eugendi Jurensis.
324. *Pontoux*	E. de Pontoux	XXIV s.	VI fl.	VIII gr.	Prioris dicti loci.
325. *Charrette*	E. de Cherreta		VI fl.		Canonici Bisuntini tenentis unam de prebendis de Chemadain.
326. *Montier-en-Bresse*	E. de Monasterio in Bressia	XL s.	VI fl.		Monasterii Balmensis.
327. *Saint-Baraing*	E. de Sancto Benigno		II fl.		
328. *Pleure*	E. de Pluerre		II fl.		
329. *Savonières*	E. de Someres		III fl.		
330. *Parrecey*	E. de Precey	XX s.	I fl.	VI gr.	Sancti Marcelli de Cabilone.
331. *Chemin*	E. de Chemino		II fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Villanova.
332. *Franxault*	E. de Francois			XX gr.	Monasterii Sancti Stephani de Divione.
333. *Villeneuve*	E. de Novavilla			XX gr.	Monasterii de Firmitate super Grovam.
334. *Authume*	E. de Athuma			XX gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam
335. *Saint-Ylie*	E. de Sancto Aleno			XX gr.	
336. *Saint-Symphorien*	E. de Sancto Symphoriano				Prioris de Lona.

VI. — In decanatu de Dola

337. *Dole* (chapitre)	Capitulum de Dola	VI l.	XVI fl.		
338. *Dole* (prieuré)	Prior de Dola	XX s.	VIII fl.		
339. *Le Moutherot* (prieuré)	Prior de Monstereto	XL s.	VIII fl.		
340. *Jouhe* (prieuré)	Prior de Joha	X s.	XVI fl.		
341. *La Loye* (prieuré)	Prior de Loya	VI l.	VIII fl.		
342. *Saint-Vivant* (prieuré)	Prior de Sancto Viventio		Non reperitur		
343. *Souvans*	E. de Souvans	XL s.	VI fl.		Prioris de Castro super Salinas.
344. *Chissey*	E. de Chissey	XXX s.	VI fl.		
345. *Ounans*	E. de Ounans		III fl.	IV gr.	
346. *Vaudrey*	E. de Vauldrey	XXX s.	V fl.		Prioris de Joha.
347. *Belmont-lez-Dole*	E. de Bello Monte	XX s.	V fl.		
348. *Baverans*	E. de Bavenans		III fl.		
349. *Byarne*	E. de Bierno		III fl.	IV gr.	
350. *Billey*	E. de Billey		III fl.	IV gr.	
351. *Mont-sous-Vaudrey*	E. de Monz			XX gr.	
352. *La Loye*	E. de Loya	X s.	V fl.		Monasterii Sancti Benigni Divionensis.
353. *Sennans*	E. de Senans	XL s.	I fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Lovatanges.
354. *Chamblay*	E. de Chamblay	XL s.	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Ronchault.
355. *Liesle*	E. de Lilla	XXX s.	VI fl.		
356. *Santans*	E. de Santans	XX s.	VI fl.		Monasterii Sancti Vincentii Bisuntini.
357. *Châtenois-lez-Dole*	E. de Chastenoy		III fl.	IV gr.	
358. *Montbarrey*	E. de Monte Barrato	(Membrum est eclesie de Santans.)			
359. *Rans*	E. de Rans	XX s.		XX gr.	Canonici Bisuntini tenentis unam prebendam de Torcenay.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
360. *Senans*	E de Sehans		III fl.	IV gr.	Capituli Beate Marie Magdalene Bisuntine.
361. *Dampierre*	E. de Dampna Petra	XX s.	V fl.		Comitis Burgundie.
362. *Chevigny*	E. de Chevegney	XX s.		XL gr.	Capituli Bisuntini.
363. *Amanges*	E. de Amanges		III fl.		
364. *Esvans*	E. de Eivans			VIII gr.	
365. *Auxange*	E. do Assanges		II fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam unam de Berthelange.
366. *Azans*	E. de Haisans		III fl.	IV gr.	Prebendati Beate Marie Magdalene Bisuntine.
367. *Champagney-lez-Dole* .	E. de Champagney		II fl		
368. *Orchamps*	E. de Orchamps	XXIV s.	V fl.		Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
369. *Rochefort*	E. de Rupeforti	XL s.	VI fl.		
370. *Flamerans*	E. de Flammerans		II fl.	IV gr.	
371. *Étrepigney*	E. de Estrepigney		V fl.		
372. *Lavans-lez-Dole* . . .	E. de Lavans	XX s.	III fl.	IV gr.	Canonici Bisuntini tenentis unam de prebendis apud Suy.
373. *Serre-les-Moulières* . .	E. de Serre		II fl.		
374. *Dole*	E. de Dola	L s.	X fl.		Monasterii Balmensis.
375. *Jouhe*	E. de Joha	XX s.	IV fl.		
376. *Auxonne*	E. de Assona	XL s.	VI fl.		Prioris de Vergey.
377. *Menotey*	E. de Menostiers	XX s.	VI fl.		
378. *Champvans-lez-Dole*. .	E. de Chamvans.		VI fl.		
378 *bis*. *L'Abergem.-la-Ronce*.	E. de Abergamento.		IV fl.	VIII gr.	
379. *Thervay*	E. de Tervay		IV fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam unam de Poilley.
380. *Vitreux*	E. de Vitruy		IV fl.		Prioris de Monstereto.
381. *Jallerange*	E. de Jalleranges	XX s.		XX gr.	
382. *Saligney*	E. de Saligney		IV fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam unam de Ferriere et de Berthelanges.
383. *Cramans*	E. de Crammans	XX s.	II fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Grosone.
384. *Falletans*.	E. do Falletans		II fl.		Monasterii Balmensis.
385. *Nevy*	E. de Nevy			IV gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam
386. *Goux*	E. de Gouz			VIII gr.	Capituli Beate Marie Magdalene Bisuntine.
387. *Esclangeot*	E. de Esclanget		III fl.		Preceptoris domus S. Joannis Jerosolimitani prope Dolam.
388. *Esclans*	E. de Esclans	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
389 *Dammartin*	E. de Dompno Martino		II fl.		Prioris Sancti Leodegarii de Pesmes.
390. *Pointre*	E. de Pointres		IV fl.		Monasterii de Aceyo.
391. *Frasne*	E. de Fresne			IV gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Miserey.
392. *Moissey*	E. de Moissey			XX gr.	Capellani Beate Marie in ecclesia Bisuntina Sancti Joannis.
393. *Malanges*.	E. de Melanges		II fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Lovatanges.
394. *Sermanges*	E. de Sermaiges.		III fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam d'Estuz et de Bolot.
395. *Brans*	E. de Bran		II fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
396. *Orchamps* (chapelles) .	Due capellanie d'Orchamps				

VII. — In decanatu de Grayaco

397. *Corneux* (abbaye) . . .	Abbas de Corneolo	XV l.	XXXIII fl.	IV gr.
398. *Acey* (abbaye)	Abbas de Aceyo	X l.		
399. *La Charité* (abbaye) . .	Abbas de Caritate	XX l.		
400. *La Chapelle* (prieuré) .	Prior de Capella.	XL s.	VIII fl.	
401. *Bonnevent* (prieuré) . .	Prior de Bonnevans		VIII fl.	
402. *Pesmes* (prieuré) . . .	Prior de Pesmes.	XL s.	XII fl.	
403. *Pontailler* (prieuré) . .	Prior de Pontecisso		IV fl.	
404. *Saint-Valier* (prieuré) .	Prior de Sancto Valerio	XL s.	VIII fl.	
405. *Apremont* (prieuré) . .	Prior de Aspero Monte		IX fl.	
406. *Vellexon* (prieuré) . .	Prior Sancti Renoberti de Fonte Assons		II fl.	VIII gr.
407. *Seveux* (prieuré) . . .	Prior de Seveul		II fl.	VIII gr.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
408. *Gray* (chapitre)	Capitulum capellanie de Grayaco				Prioris Sancti Leodegarii de Pesmes.
409. *Malans*	E. de Malant		III fl.		Prioris seu rectoris de Monte Ciconiorum.
410. *Apremont*	E. de Aspero Monte	XL s.	IX fl.		Monasterii de Aceyo.
411. *Broye-lez-Pesmes*	E. de Broyes		V fl.		
412. *Bresilley*	E. de Bresilley		III fl.		Prioris Sancti Salvatoris Lingonensis diocesis.
413. *Perrigny*	E. de Perreigney		III fl.	II gr.	
414. *Valay*	E. de Valay	XX s.			
415. *Bard*	E. de Bar		II fl.	VIII gr.	Sancti Joannis Jerosolimitani hospitalis.
416. *Montseugny*	E. de Monte Ciconiorum		II fl.	VIII gr.	
417. *Igny*	E. de Igney		II fl	IV gr.	
418. *Pierrejux*	E. de Petra Jovis	XX s.	IV fl.	VIII gr.	Domini de Bellojoco.
419. *Tromarey*	E. de Tromarey	XXV s.	V fl.		Thesaurarii Bisuntini.
420. *Avrigney*	E. de Avrigney	XXIV s.	III fl.		Monasterii de Caritate.
421. *Beaujeu*	E. de Bellojoco	XX s.	IV fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Villa Nova.
422. *La Chapelle*	E. de Capella		II fl.		
423. *Seveux*	E. de Sevuyl		II fl.		Monasterii Balmensis.
424 *Bonnevent*	E. de Bonnevay		II fl.		
425. *Vellexon*	E. de Villa Somna		V fl.		Domini de Villa Somna.
426. *Motey-sur-l'Ognon*	E. de Monasterio super l'Ognon	XX s.	VIII fl.		
427. *Fondremand*	E. de Fondremans	XXX s.	V fl.		
428. *Marnay-le-Château*	E. de Marnai Castro	XXX s.	IV fl.	VI gr.	
429. *Frasne-le-Château*	E de Fraxino Castro		II fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
430. *Ruffey*	E. de Ruffey	XX s.	V fl.		
431. *Maisières*	E. de Maisieres		II fl.	VIII gr.	
432. *Mont*	E. de Montibus		II fl.		
433. *Gray*	E. de Grayaco	XL s.	VIII fl.		Monasterii de Corneolo
434. *Velesmes*	E. de Velemes	XX s.	IV fl.		
435. *Pesmes*	E. de Pesmes	XL s.	VI fl.		
436. *Sauvigney-lez-Pesmes*	E. de Savigney		III fl.		
437. *Gy*	E. de Gy	L s.	IV fl.		Et domini archiepiscopi Bisuntini communiter.
438. *Motey-sur-Saône*	E. de Monasterio super Sagonam	XX s.	IV fl.		Et prioris S. Valerii.
439. *Chantonnay*	E. de Chantonay		III fl.		
440. *Batterans*	E. de Batherans		II fl.	IV gr.	Monasterii de Corneolo.
441. *Bucey-lez-Gy*	E. de Bucey	XL s.	V fl.		
442. *Noiron*	E. de Noiron		I fl.		
443. *Cresancey*	E. de Cresancey			VIII gr.	
444. *Sornay*	E. de Sornay	XX s.	III fl.	VI gr.	
445. *Vadans-lez-Gray*	E. de Avadans	XX s.	III fl.		
446. *Saint-Broing*	E. de Sancto Benigno		II fl.	IV gr.	
447. *Angirey*	E. de Angirey	XXX s.	IV fl.		
448. *Bay*	E. de Bay			XX gr.	
449. *Venères*	E. de Veneres		III fl.		
450. *Oiselay*	E. de Monte Avium	XX s.	IV fl.	IV gr.	Monasterii de Caritate.
451. *Cugney*	E. de Cuigney	XXIV s.	III fl.		Thesaurarii Bisuntini ratione thesaurarie.
452. *Bourguignon*	E. de Bourguignons			XVIII gr.	
453. *La Neuvelle*	E. de Nova Villa			XVIII gr.	
454. *Fretigney*	E. de Fretigney	XXVI s.	VI fl.		
455. *Hugier*	E. de Hugies	XX s.	IV fl.	VI gr.	Prioris de Mortuâ Aquâ.
456. *Courchapon*	E. de Corchapon			XVI gr.	
457. *Vielverge*	E. de Veteribus Virgis		V fl.		
458. *Chenevrey*	E. de Chenevrey		IV fl.	VI gr.	Capituli B. M. Magdalene Bisuntine.
459. *Virey*	E. de Virey		II fl.		
460. *Courcuire*	E. de Corcuire		II fl.		Capituli B. M. Magdalene Bisuntine et
461. *Brussey*	E. de Brucey		II fl.		Monasterii Belle Vallis.
462. *Marnay-la-Ville*	E. de Marnaivilla		II fl.	VIII gr.	
463. *Pontailler*	E. de Pontecisso	XX s.	III fl.	VI gr.	Canonici Bisuntini tenentis preb. de Bonnay.
464. *Saint-Loup-lez-Gray*	E. de Sancto Lupo		III fl.	IV gr.	Canonici Bisunt. tenentis preb. d'Estuz et de Bolot.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
465. *Baumotte*	E. de Balmeta		IV fl.	VIII gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
466. *La Résie-Saint-Martin* .	E. de Resieres		II fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam
467. *Leucourt*	E. de Leucourt				Membrum est de Valay.
468. *Autoreille*	E. de Alta Aure		II fl.		Domini dicti loci.
469. *Marnay* (chapelle) . . .	Capella de Marnay	XXX s.			

VIII. — In decanatu de Treva

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
470. *Ray* (chapitre)	Capitulum de Rayaco			XVI gr.	
471. *Moutherot - lez - Traves* (prieuré)	Prior de Monstereto prope Trevam .	L s.	XII fl.		
472. *Grandecourt* (prieuré) .	Prior de Grandicuria	LX s.	VIII fl.		
473. *Rosey* (prieuré)	Prior de Roseix	LX s.	VI fl.		
474. *Traves*	E. de Trevâ		IV fl.	II gr.	Prioris de Monstereto prope Trevam.
475. *Combeaufontaine* . . .	E. de Gombafonte	XXII s.	II fl.		
476. *Aroz*	E. de Hairol			XVIII gr.	Domini de Mailleroncour.
477. *Poncey*	E. de Poncey		III fl.		
478. *Rosey*	E. de Roseix		III fl.		Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
479. *Noidans-le-Ferroux* . .	E de Noidento ferroso		II fl.	II gr.	
480. *Velle-le-Châleau* . . .	E. de Villa Castro	XXX s.	V fl.		Canonici Bis. ten. unam preb apud Salinas.
481. *Vy-le-Ferroux*	E. de Vilo Ferroso		II fl.	II gr.	
482. *Vezet*	E. de Veseth		IV fl.	IV gr.	Monasterii de Charitate.
483. *Ray*	E. de Rayaco		IV fl.		
484. *Vannes*	E. de Vennes	XX s.	IV fl.		
485. *Fresne-Saint-Mammès* .	E. de Fraxino Sancti Mamentis . .		IV fl.	IV gr.	
486. *Charantenay*	E. de Charantenay		III fl.	VIII gr.	Monasterii S. Petri Luxoviensis.
487. *Soing*	E. de Soins	XX s.	III fl.		
488. *Vauconcourt*	E. de Valcumcuria	XXII s.	IV fl.	VI gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
489. *Vallerois*	E. de Valeroy	. . . .	. . . .	. . . .	
490. *Rupt*	E. de Rupt	XX s.	III fl.	VIII gr.	Domini de Rupt.
491. *Rupt* (chapelle)	Capella de Rupt				
492. *Scey-sur-Saône*	E de Scetho	XXX s.	IV fl.	VI gr.	
493. *Grandecourt*	E. de Grandicuria		V fl.		Prioris de Grandicuriâ.
494. *Vy-lez-Rupt*	E. de Vilo		III fl.		
495. *Saint-Aubin*	E. de Sancto Albino		III fl.	IV gr.	
496. *Gourgeon*	E. de Gorgeons	XIV s.	III fl.	II gr.	
497. *Cornot*	E. de Corneto		II fl.		Monasterii Cari Loci.
498. *Melin*	E. de Melins		III fl.		
499. *Molay*	E. de Molay	XXX s.	V fl.		Domini de Rupeelâ.
500. *Membrey*	E. de Membrey	XXX s.	IV fl.	II gr.	
501. *Saint-Julien*	E. de Sancto Juliano		III fl.	II gr.	Monasterii Besuensis, Lingon. diœcesis.
502. *Morey*	E. de Morey	XX s.	III fl.	VI gr.	
503. *Lavoncourt*	E. de Lavuncuriâ	XXX s.	V fl.	I gr.	
504. *Lavigney*	E. de Lavigney		IV fl.		Preceptoris domus de Villâ Dei prope Confland.
505. *Confracourt*	E. de Confracuriâ		III fl.	II gr.	Prioris de Portu super Sagonam.
506. *Betoncourt*	E. de Betoncuriâ		III fl.	VI gr.	Domini archiepiscopi Bisuntini.
507. *Fleurey*	E. de Flurey		IV fl.		
508. *Volon*	E. de Voto Longo		III fl.		Prioris de Mesnies super Tilam.
509. *Tincey*	E. de Tencey		II fl.	VI gr.	Prioris S. Salvatoris Lingonensis.
510. *Chantes*	E. de Chante		II fl.		Membrum est de Rupt.
511. *Saint-Christophe* . . .	E. de Sancto Christophoro		II fl.		Domini G. de Lila militis.

IX. — In decanatu de Faverneyo

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
512. *Cherlieu* (abbaye) . . .	Abbas Cari Loci	XL l.			
513. *Clairefontaine* (abbaye).	Abbas Clari Fontis	XL s.			
514. *Faverney* (abbaye) . . .	Abbas de Faverneyo	XX l. XLI s.		VIII gr.	
515. *Fontanne* (prieuré) . .	Prior de Fontanis				Monasterii Luxoviensis.
516. *Jonvelle* (prieuré) . . .	Prior Jonciville	VIII l.			

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
517. *Jussey* (prieuré) . . .	Prior de Jusseyo	XL s.	XII fl.		Monasterii Luxoviensis.
518. *Saint-Marcel* (prieuré) .	Prior Sancti Marcelli	X l.	VIII fl.		
519. *Serqueux* (prieuré) . .	Prior de Sarcofago	X l.			
520. *Enfonvelle* (prieuré) . .	Prior de Amphonvillâ	VII l. X s.	VIII fl.		
521. *Fleurey* (prieuré) . . .	Prior de Flurey	XL s.	V fl.	IV gr.	
522. *Fontenoy* (prieuré) . .	Prior de Fontenoy	XX s.	IV fl.		
523. *Bourbonne* (prieuré) . .	Prior de Borbonnâ	XX s.	IV fl.		
524. *Voisey* (prieuré) . . .	Prior de Voisey		IV fl.		
525. *Fouchécourt* (prieuré) .	Prior de Fouchécour		IV fl.		
526 *Hautevelle* (prieuré) . .	Prior de Altâ Villâ		IV fl.		
527. *Jasney* (prieuré) . . .	Prior de Jaigney		IV fl.		
528. *Villers-Saint-Marcellin et Senaide* (prieuré) .	Prior de Villa S. Marcellini et de Senaides				
528 *bis. Martinvelle* (prieuré)	Prior de Villa S. Martini				
529. *Plainemont* (prieuré) . .	Prior de Polainocuriâ		IV fl.		
530. *Faverney*	E. de Faverneyo	XXX s.	II fl.		
531. *Arbecey*	E. de Arbecey		II fl.		Monasterii de Faverneyo.
532. *Selles*	E de Selles		I fl.		
533. *Montdoré*	E. de Aureo Monte	XXVIII s.	II fl.	II gr.	Decani ruralis de Faverneyo.
534. *Magny-lez-Jussey* . . .	E. de Maisnies		II fl.		
535. *Godoncourt*	E. de Goudoncour		II fl.		Monasterii Luxoviensis.
536. *Amance*	E. de Amancia		II fl.		Monasterii Romarici Montis Tullensis diœcesis.
537. *Menoux*	E. de Menoux		II fl.		
538. *Dampierre*	E. de Dampnâ Petrâ		II fl.		Archidiaconi de Faverneyo.
539. *Cendrecourt*	E. de Sendrecour		II fl.		
540. *Fontenoy-la-Ville* . . .	E. de Fonteneto Villa		II fl.		Hospitalis S. Joannis Jerosolimitani.
541. *Barges*	E. de Barges		I fl.		
542. *Conflans*	E. de Conflans	XX s.	II fl.		
543. *Melincourt*	E. de Melincour		II fl.		
544. *Anjeux*	E. de Angeux	XX s.	II fl.		Monasterii Luxoviensis.
545. *Jasney*	E. de Saigney		II fl.		
546. *Thon*	E. de Toms		II fl.		
547. *Dampvalley-St-Pancras* .	E. de Damvalier		I fl.		Prioris de Flurey.
548. *Tremonzey* (Vosges) . .	E. de Tramoisey			VI gr.	
549. *Fontenoy-le-Château* .	E. de Fonteneto Castro		II fl.		Prioris S. Mansueti Tullensis diœcesis.
550. *Harsault* (Vosges) . . .	E. de Hersaulx		II fl.	I gr.	
551. *Gruey-l-Surance* (Vosges)	E. de Gruerx		II fl.	II gr.	
552. *Belrupt* (Vosges) . . .	E. de Bellorivo		II fl.		Prioris de Relanges.
553. *Darney* (Vosges) . . .	E. de Darney		II fl.		
554. *Aboncourt*	E. de Aboncour	XXX s.	II fl.	VIII gr.	
555. *Ormoy*	E. de Ormoy		II fl.	II gr.	
556. *Aisey*	E. de Azey			V gr.	
557. *Corre*	E. de Corrâ	XX s.	II fl.	III gr.	
558. *Martinvelle*	E. de Martinivillâ	XX s.	II fl.	IV gr.	
559. *Raincourt*	E. de Raincour	XXX s.	II fl.		
560. *Villers-Saint-Marcellin* .	E. de Villario S. Marcellini	XX s.		XXIX gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini
561. *Bourbonne*	E. de Borbonnâ	XXX s.	II fl.	IX gr.	
562. *Montcharvot*	E. de Monte Calveto		I fl.		
563. *Buffignécourt*	E. de Buffignecour			XVI gr.	
564. *Alaincourt*	E. de Alaincour		II fl.	II gr.	
565. *Frasne-les-Vaudois* . .	E. de Fraxino les Vadois	XXX s.	II fl.	VI gr.	
566. *Ainvelle*	E. de Ainvillâ		II fl.		Henrici de Aspero Mole domicelli.
567. *Hautevelle*	E. de Altâ Villâ			VIII gr.	Prioris de Altâ Villâ.
568. *Fontaine*	E. de Fontanis		I fl.		
569. *Saint-Loup*	E de Sancto Lupo	XXIV s.	III fl.		Prioris de Fontanis.
570. *Mailleroncourt*	E. de Mailleroncour		II fl.		
571. *Ailleviller*	E. de Ailleviller		II fl.		
572. *Demangevelle*	E. de Dominicâ Villâ			XVIII gr.	
573. *Bourbévelle*	E. de Voberti Villâ	XXIV s.	II fl.		Archidiaconi Bisuntini.
574. *Jonvelle* (Sainte-Croix) .	E. Sancte Crucis Jonciville		II fl.	IV gr.	
575. *Baulay*	E. de Balay		II fl.		Capituli de Columbe Monasterio.
576. *Jonvelle* (Saint-Pierre) .	E. Sancti Petri Jonciville	XL s.	II fl.		Prioris Jonciville.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
577. *Vougécourt*	E. de Vougécour			VI gr.	Prioris Jonciville.
578. *Polaincourt*	E. de Polaincour.		II fl.		Monasterii Clari Fontis.
579. *Saint-Remi*	E. de Sancto Remigio		I fl.	II gr.	
580. *Contréglise*	E. de Contra Eclesiam	XXX s.	II fl.	IV gr.	Can. Bisunt. ten. unam de preb. de Mercey.
581. *Semmadon*	E. de Sancto Merdone		II fl.	II gr.	
582. *Augicourt*	E. de Agecour			XVII gr.	Can. Bisunt. ten. preb. de Serre les Molieres.
583. *Lambrey*	E. de Lambrey		I fl.		Can. Bisunt. ten. unam preb. de Bonnayo.
584. *Gevigney*	E. de Geveigney.				
585. *Châtillon-sur-Saône*	E. de Castellione	L s.	II fl.	VI gr.	Can. Bisunt. ten. unam de preb. de Suy.
586. *Anchenoncourt*	E. de Anchenoncour			XX gr.	
587. *Cemboing*	E. de Cemboing	XX s.	II fl.	VI gr.	
588. *Saint-Marcel*	E. de Sancto Marcello	XL s.	II fl.	VIII gr.	
589. *Montigny-lez-Cherlieu*	E. de Montaigneyo		II fl.		Monasterii Cari Loci.
590. *Rosières-sur-Mance*	E. de Roseriis		II fl.	VI gr.	
591. *Chargey-lez-Port*	E. de Chergey		I fl.	VII gr.	
592. *Bougey*	E. de Bougey.		II fl.	II gr.	
593. *Purgerot*	E. de Purgereto		I fl.		
594. *Serqueux.*	E. de Sarcophagis	XXXVI s.	III fl.		Prioris de Sarcophagis.
595. *Aigremont*	E. de Acro Monte		II fl.		
596. *Voisey.*	E. de Voisey	XXX s.	II fl.	VIII gr.	Prioris de Voisey.
597. *Melay*	E. de Meler	XX s.	II fl.		
598. *Chauvirey*	E de Chavirey		I fl.		Domini dicti loci.
599. *Fouchécourt*	E. de Fouchécour		I fl.		Prioris dicti loci.
600. *Enfonvelle*	E. de Amphonvillâ		II fl.	III gr.	
601. *Jussey*	E. de Jusseyo	XL s.	III fl.	I gr.	

X. — In decanatu de Luxovio

602. *Calmoutier* (chapitre)	Capitulum Columbe Monasterii in quo sunt VIII prebende quarum quelibet valet X lib. una cum prebenda decani que valet XX lib. Sic totum capitulum	X l.	XVI fl.	VIII gr.	
603. *Luxeuil* (abbaye)	Abbas de Luxovio	XXX l.	XLI fl.	VIII gr.	
604. *Bithaine* (abbaye)	Abbas de Bitania	XL s.			
605. *Marteroy* (prieuré)	Prior de Martereto	X l.	XVI fl.	VIII gr.	
606. *Port* (prieuré)	Prior de Portu	X l.	XII fl.		
607. *Presles* (prieuré)	Prior de Preelles	XL s.	VIII fl.		
608. *Annegray* (prieuré)	Prior de Nogreyo		II fl.		
609. *La Villedieu* (hôpital)	Rector hospitalis de Villâ Dei				Templarii.
610 *Saint-Aignan* (temple)	Rector Domus Sancti Amarii				
611. *Luxeuil* (doyen rural)	Decanus ruralis de Luxovio	XX s.		XVI gr.	
612. *Noroy*	E. de Noeroy	XL s.	VI fl.		Can. Bis. ten. preb. de Valx.
613 *Sainte-Marie-en-Chânois*	E. B. Marie in Quercu	XX s.	IV fl.	VIII gr.	Archidiaconi Bisuntini.
614. *Accolans*	E. de Acolans		V fl.		
615. *Fontenoy*	E. de Fonteneto		III fl		Capituli Bisuntini.
616. *Vy-lez-Filain*	E. de Vilo prope Foulains			VIII gr.	
617. *Quers*	E. de Quers	XL s.	VI fl.		Can. Bis. ten. unam de preb. de Chemadain.
618. *Melisey*	E. S. Petri de Melosey	XL s.	VI fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. preb. de Vorges.
619. *Faucogney*	E. de Faulcogney	L s.	VI fl.		Can. Bis ten. preb. de Genueille.
620. *Val-d'Ajol*	E. de Ajoya	IV l.	X fl.		Monasterii Romarici Montis.
621. *Quincey*	E. de Quincey		IV fl.		
622. *Saint-Sauveur*	E. de Sancto Salvatore	XX s.	VIII fl.		Can. Bis. ten. preb. de Villario S. Hilarii.
623. *Colombier*	E. de Columbier.	XX s.	VI fl.		Can. Bis. ten. unam preb. de Serre les Mollères.
624. *Authoison*	E. de Alto Stipite	XX s.	IV fl.		Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
625. *Uzelle*	E. de Useela		IV fl.		
626. *Baumotte*	E. de Balmetâ		I fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
627. *Filain*	E. de Folains.		IV fl.		
628. *La Demie*	E. de Dimidiâ		IV fl.		Decani B. M. Magdalene Bisuntine.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
629. *Chaux-sur-Port*	E. de Chaulx			VIII gr.	Decani ruralis de Luxovio.
630. *Quenoche*	E. de Quenoche	XXIV s.	VI fl.		
631. *Roche-sur-Linotte*	E. de Rupibus			XX gr.	Monasterii Belle Vallis.
632. *Chariez*	E. de Chariey	XXX s.	VIII fl.		
633. *Échenoz-le-Sec*	E. de Eschenedo le Sac		IV fl.		Monasterii de Caritate.
634. *Val-Saint-Eloi*	E de Vallibus		IV fl.		
635. *Saint-Bresson*	E. de Sancto Bricio		III fl.		
636. *Lioncourt*	E. de Leoniscuriâ				
637. *Sainte-Marie-en-Chaux*	E. de Sancte Marie in Calce		IV fl.		
638. *Villers-lez-Luxeuil*	E. de Villario ante Luxovium		VI fl.		
639. *Pomoy*	E. de Pomoy	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	
640. *Vellefaux*	E. de Villa Falce	XXX s.	IV fl.		Monasterii de Luxovio.
641. *Frotey*	E. de Frostiers		III fl.	IV gr.	
642. *Provenchères*	E. de Provenchiers		I fl.		
643. *Brotte*	E. de Brates			XVI gr.	
644. *Luxeuil* (Saint-Martin)	E. S. Martini Luxoviensis				
645. *Faucogney*(chap.castrale)	Capellania de Castro de Faulcogney				
646. *Calmoutier*	E. de Columbe Monasterio		IV fl.		
647. *Dampvalier*	E. de Dampno Valerio		I fl.		
648. *Colombe*	E. de Columba		III fl.		
649. *Moncey*	E. dc Moncell[is]		I fl.		
650. *Dambenoît*	E. de Dempno Benigno		III fl.		
651. *Saux*	E. de Salz		VI fl.		Decani et capituli de Columbe Monasterio.
652. *Calmoutier* (chapelle)	In ecclesiâ de Columbe Monasterio tres capellanie ad altare Sancti Nicolai.				
	Capellania Sancte Crucis				
	Capellania S. Joannis Baptiste				
	Capellania B. M. Magdalene				
	Capellania Sancti Stephani				
	Capellania Sancte Catharine				
653. *Velleguindry*	E. de Villaguodry		II fl.	VIII gr.	
654. *Cognières*	E. de Cugnieres		II fl.		Monasterii de Palmâ.
655. *Fleurey-lez-Faverney*	E. de Flurey		IV fl.		Monasterii de Faverneyo.
656. *Port*	E. de Portu	XX s.	IV fl.		Prioris de Portu.
657. *Bougnon*	E. de Buignons				
658. *Scye*	E. de Cye		IV fl.		
659. *Auxon*	E. de Auxon		II fl.		
660. *Pusey*	E. de Pusello		IV fl.		Prioris de Martereto.
661. *Pusy*	E de Pusey		III fl.		
662. *Pont-lez-Vesoul*	E. de Pontibus	XXX s.	VI fl.		
663. *Borrey*	E. de Boorey		III fl.	IV gr.	
664. *Cubry*	E. de Cubry		II fl.	VIII gr.	Prioris de Maresto.
665. *Cerre-lez-Noroy*	E. de Cere		III fl.		
666. *Dampierre-lez-Montbozon*	E. de Dampnâ Petrâ	XL s.	VI fl.		
667. *Andelarre*	E. de Andelerre		II fl.		
668. *La Ville-Dieu en Fonten.*	E. de Villâ Dei de Fontenata				Hospitalis S. Joannis Jerosolimitani.
669. *Mailleroncourt*	E. de Melioricuriâ			XVI gr.	
670. *La Neuvelle*	E. de Novâ Villâ		II fl.	VIII gr.	
671. *Vaivre*	E. de Vanvâ		VI fl.		Comitis Burgundie.
672. *Varogne*	E. de Varennes		III fl.	VIII gr.	
673. *Vellefrie*	E. B. Marie de Varennes		III fl.	VIII gr.	
674. *Corravillers*	E. de Coraviller	XX s.	II fl.		
675. *Genevrey*	E. de Genevreis		IV fl.		Domini de Faulcogney.
676. *Ailloncourt*	E. de Ailloncour			XVI gr.	Monasterii Luxoviensis.
677. *Mailley*	E. de Mailley				Hugonis Coniter et Jacqueta d'Esquevilley.
678. *Courchaton*	E. de Corchaton				Domini archiepiscopi Bisuntini.
679. *Breurey*	E. de Bruerey				Richardi de Flaigey domicelli.

XI. — In decanatu de Ajoya

			Decima	Procuratio		Collatio
680.	*Montbéliard* (chapitre)	Capitulum Montis Belligardi pro eclesiâ collegiatâ, decano et capitulo et prebendis XIII	X l.	XVI fl.	VIII gr.	
681.	*St-Hippolyte* (chapitre)	Capitulum Sancti Hippoliti	X s.	IV fl.		
682.	*Belfort* (chapitre)	Capitulum Bellifortis				
683.	*Bellelay* (abbaye)	Abbas de Bellelage	XL s.	XVI fl.		
684.	*Belchamp* (abbaye)	Abbas Belli Campi	XL s.	XXXIII fl.	IV gr.	
685.	*Remiremont* (abbaye)	Abbatissa Romarici Montis	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
686.	*Remiremont* (sacristaine)	Sacrista Romarici Montis	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Solvunt in Tullo.
687.	*Sapois*	Trecensus de Sapoy	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
688.	*Grandgour* (prieuré)	Prior de Grantzgours	XX s.	IV fl.		
689.	*Vaucluse* (prieuré)	Prior Vallis Cluse	X l.	XVI fl.		
690.	*Dannemarie* (prieuré)	Prior de Dampnâ Mariâ	XL s.	VIII fl.		
691.	*Dampjoux*	E. de Dampjour	XV s.	II fl.	VI gr.	
692.	*Vyt-lez-Belvoir*	E. de Vilo		III fl.		
693.	*Provenchères*	E. de Provenchiers		I fl.		
694.	*Vaucluse*	E. de Monasterio Vallis Cluse				Prioris Vallis Cluse.
695.	*Saint-Maurice*	E. de Sancto Mauritio		III fl.		
696.	*Soulce*	E. de Souce			XVIII gr.	
697.	*Dampierre*	E. de Dampnâ Petrâ	XX s.	III fl.		
698.	*Bonnétage*	E. de Bono Stagio	. . . . .	. . . . .	. . . . .	et comitatus de Rochâ.
699.	*Mathay*	E. de Amatay			XVIII gr.	
700.	*Écot*	E. de Escot		I fl.		Monasterii Balmensis.
701.	*Chamesol*	E. de Chamessol	XX s.	I fl.		
702	*Châtel-Sainte-Marie*	E. de Castro Sancte Marie	XXV s.	IV fl.		
703.	*Valentigney*	E. de Valantigney		I fl.		
704.	*Vandoncourt*	E. de Vandoncour			XVIII gr.	Monasterii Belli Campi.
705.	*Exincourt*	E. de Assincour		II fl.		
706.	*Montécheroux*	E. de Monte Escheruto		I fl.		Domini Novi Castri.
707.	*Roches-lez-Blamont*	E. de Roches		I fl.	IV gr.	
708.	*Seloncourt*	E de Celoncour		II fl.	IV gr.	
709.	*Fontenois*	E. de Fontenois		I fl.	VI gr.	
710.	*Courtedoux*	E. de Courtedoux		III fl.		
711.	*Bressaucourt*	E. de Bressaucour		II fl.		
712.	*Abbévillers*	E. de Abbati Villari		III fl.	IV gr.	
713.	*Blamont*	E. de Albo Monte	XX s.	III fl.		
714.	*Dasle*	E. de Daule	XX s.	II fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
715.	*Fesche-le-Château*	E. de Fesche		I fl.	VI gr.	
716.	*Faverois*	E. de Fauvois		II fl.		
717.	*Florimont*	E. de Florido Monte		IV fl.		
718	*Corcelle*	E. de Courcelle		II fl.		
719.	*Bois*	E. de Boiz		IV fl.		
720.	*Courtemaîche*	E. de Cordemalche		II fl.		
721.	*Mandeure*	E. de Mandurrâ		II fl.		
722.	*Dannemarie*	E. de Dampnâ Mariâ				Prioris de Dampnâ Mariâ.
723.	*Granvillars* (ville)	E. de Grandi Villari Villâ		V fl.		Can. Bis. ten. preb. de Villario S. Hilarii.
724.	*All*	E. de Allâ		III fl.		Can. Bis. ten. preb. unam de Chemadain.
725.	*Courgenay*	E. de Cogenay		III fl.	VIII gr.	Monasterii Lucelani Basiliensis diœcesis.
726.	*Granvillars-le-Château*	E. de Grandi Villari Castro		III fl.		
727.	*Cournol*	E. de Coronol		II fl.	VI gr.	
728.	*Grandfontaine*	E. de Grandi Fonte		IV fl.		
729.	*Meslières*	E. de Mellieres		I fl.		Prioris de Lanthenans.
730.	*Villars-lez-Blamont*	E. de Villari subtus Monte		I fl.		
731.	*Maîche*	E de Maiches		II fl.	IV gr.	
732.	*Trévillers*	E de Travelar	XX s.	VIII fl.		
733.	*Goumois*	E. de Gomoins		II fl.		

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
734. *Glères*	E. de Gleres		IV fl.		
735. *Dampvant*	E. de Dampvat		III fl.	III gr.	Prioris de Lanthenans.
736. *Chaux-en-Montagne*	E. de Chaulx in Montanâ		IV fl.		
737. *Cheveney*	E. de Cheveney		IV fl.		Capituli S. Urcisini Basileensis diœcesis.
738. *Porrentruy*	E. de Pourrantruy		V fl.		Can. Bis. ten. preb. unam de Sancto Vitto.
739. *Tramelan*	E. de Tremolans			II gr.	Capituli Sancti Ymerii.
740. *Saint-Hippolyte*	E. de Sancto Hyppolito		IV fl.		Capituli Sancti Hyppoliti.
741. *Montbouton*	E. de Montbotton	XXX s.	IV fl.		
742. *Saint-Dizier*	E. de Sancto Desiderio	XL s.	XVI fl.		Ducis Austrasie.
743. *Delle*	E. de Delâ	XXX s.	VI fl.		
744. *Morvillars*	E. de Morviller		II fl.		Can. Bis. ten. preb. de Geneuille.
745. *Boncourt*	E. de Boncour		III fl.	VI gr.	Can. Bis. ten. preb. unam de Bonnay.
746. *Damphreux*	E. de Danfreu	XXX s.	III fl.		Can. Bis ten. preb. unam de Poilley.
747. *Montigney*	E. de Montaigney		II fl.		Monasterii Bellelage.
748. *Eschert*	E. de Essers		II fl.		
749. *Saint-Julien*	E. de Sancto Juliano				Domini dicti loci.

XII. — In decanatu de Grangiis

750. *Lure* (abbaye)	Abbas de Lutrâ	VIII l.	XXXIII fl.		
751. *Lieucroissant* (abbaye)	Abbas Loci Crescentis	C s.			
752. *Saint-Valbert* (prieuré)	Prior Sancti Vauberti	XX s.	VIII fl.		
753. *Châtenois* (prieuré)	Prior de Chasteney	XL s.	VIII fl.		
754. *Saint-Antoine* (prieuré)	Prior de Sancto Anthonio		IV fl.		
755. *Saunot*	E. de Saneto	XXX s.	IV fl.		
756. *Plancher*	E. de Planchiers		II fl.	VI gr.	Monasterii Luxoviensis.
757. *Betoncourt*	E. de Betoncour		I fl.		
758. *Granges*	E. de Grangiis	XX s.	III fl.		
759. *Saint-Julien*	E. de Sancto Gelino	XX s.	IV fl.		
760. *Arcey*	E. de Sanctâ Mariâ d'Arcey	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
761. *Dambenoît*	E. de Dampno Benigno		II fl.	IV gr.	Domini archiepiscopi Bisuntini.
762. *Buc*	E. de Buc		II fl.		
763. *Lomont*	E. de Lomont	XXX s.	II fl.	IV gr.	
764. *Melisey*	E. Sancti Bartholomei de Melesey		V fl.		
765. *Dampjoutin*	E. de Dampjustin		II fl.	VI gr.	
766. *Ronchamp*	E. de Ranchans	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
767. *Roye*	E. de Roha		III fl.		
768. *Chagey*	E. de Chagey		II fl.	VI gr.	Prioris Sancti Vauberti.
769. *Héricourt*	E. de Hericourt		II fl.	VI gr.	
770. *Onans*	E. de Osnans	XX s.	III fl.	VIII gr.	Monasterii Loci Crescentis.
771. *Désandans*	E. de Dessandans			II gr.	
772. *Vezelois*	E. de Vazelois	XX s.	IV fl.	VI gr.	Capituli B. M. Magdalene Bisuntine.
773. *Chaux-lez-Belfort*	E. de Chaulx		III fl.	VI gr.	
774. *Tremoins*	E. de Tremoins		III fl.	II gr.	Capituli Bisuntini.
775. *Allenjoie*	E. de Alanjoye		II fl.	VI gr.	Can. Bis. ten. preb. unam apud S. Vittum.
776. *Bourogne*	E. de Beroingne		IV fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. preb. de Vorges.
777. *Bavilier*	E. de Basvelier	XXX s.	V fl.		Can. Bis. ten. preb. d'Escole et de Pirey.
778. *Tavel*	E. de Tavelx	XIX s.	IV fl.	VIII gr.	Capituli Montis Belligardi.
779. *Rougegoutte*	E. de Rubeâ Gutâ		III fl.	II gr.	
780. *Brevillier*	E. de Bruvelier		III fl.		Monasterii Belli Campi.
781. *Vyans*	E. de Vihans		III fl.		Capituli B. M. Magdal. Bis. cum capitulo Bisuntino Sancti Joannis.
782. *Belverne*	E. de Belverne		V fl.		
783. *Châtenois*	E. de Chastenoy		I fl.		Prioris de Chasteney.
784. *Bermont*	E. de Bello Monte	XX s.	V fl.		
785. *Belfort*	E. de Bello Forti	XXX s.	Computatur cum capitulo.		— Domini dicti loci.
786. *Essert*	E. de Essers		II fl.	II gr.	
787. *Chalonvillars*	E. de Chalonviller			III gr.	Monasterii de Lutrâ.
788. *Lyofans*	E de Liofans		IV fl.	VIII gr.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
789. *Froley-lez-Lure*	E. de Frostiers		II fl.	V gr.	
790. *Lure*	E. de Lutrà		VI fl.	VIII gr.	
791. *Champagney*	E. de Champaigney		IV fl.	IX gr.	Monasterii de Lutrà.
792. *Plancher*	E. de Planchiers		II fl.	VI gr.	
793. *Franquemont*	E. de Flagemont				
794. *Moffans*	E. de Moffans	XX s.	IV fl.	VIII gr.	Capituli Columbe Monasterii.
795. *Clairegoutte*	E. de Clarà Guttà		I fl.		

XIII. — In decanatu de Rubeo Monte

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
796. *Marast* (prieuré)	Prior de Maresco	X l.	XXXIII fl.	IV gr.	
797. *Lanthenans* (prieuré)	Prior de Lanthenans	VIII l.	XVI fl.	VIII gr.	
798. *Liévans* (temple)	Rector domus de Leeuans Sancti Joannis Jerosolimitani		IV fl.		
799. *Vellechevreux*	E. de Villà	XX s.			Domini archiepiscopi Bisuntini.
800. *Beutal*	E. de Butalx		IV fl.		
801. *Rougemont*	E. de Rubeo Monte	XL s.	VI fl.		Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
802. *Raynans*	E. do Rainnans			XVI gr.	Et prioris Monasterii Alte Petre.
803. *Abbenans*	E. de Abbenans		II fl.		
804. *Soye*	E. de Soyes	XX s.	IV fl.		
805. *Fontaine*	E. de Fontaines		IV fl.		
806. *Écot*	E. de Escot				Monasterii de Palmà.
807. *Saint-Maurice*	E. de Sancto Mauricio		II fl.	VIII gr.	
808. *Chassey*	E. de Chacey	XXX s.	V fl.		
809. *Molans*	E. de Molans	XX s.	V fl.		Capituli Columbe Monasterii.
810. *Gouhenans*	E. de Gouhenans	XXX s.	IV fl.		
811. *Cuse*	E. de Cusà	XX s.	IV fl.		Can. Bis. ten. prebendam de Nocroy.
812. *Bavans*	E. de Bavans		IV fl.		
813. *Vy-lez-Lure*	E. de Vilo	XXX s.	V fl.		
814. *Arpenans*	E. de Herpenans	XX s.	II fl.		Monasterii de Lutrà.
815. *Dambenoit*	E. de Dampno Belino	XXX s.	V fl.		
816. *Pont-sur-l'Ognon*	E. de Partibus			XX gr.	
817. *Montjustin*	E. de Monte Justino	XXII s.	V fl.		Prioris de Maresco.
818. *Melecey*	E. de Meleceyo			XVI gr.	
819. *Moimay*	E. de Moinnay	XXX s.	VIII fl.		
820. *Bonnal*	E. de Bonà Aulà		III fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
821. *Baumotte*	E. de Balmetà		I fl.		
822. *Guiseuil*	E. de Glisueles	XX s.	V fl.		Can. Bis. ten. preb. de Vallibus.
823. *Sainte-Suzanne*	E. de Sanctà Susannà	XXVIII s.	VI fl.		Domini de Cusancià.
824. *Villersexel*	E. de Villario Sexel	XXX s.	VI fl.		Capituli Bisuntini.
825. *Senargent*	E. de Sernagens			VIII gr.	Monasterii Loci Crescentis.
826. *Goux*	E. de Gouz		II fl.		
827. *Saint-Georges*	E. de Sancto Georgio		II fl.		Prioris de Lanthenans.
828. *Lanthenans*	E. de Lanthenans		Computatur cum priore.		
829. *Lougres*	E. de Logres		III fl.		
830. *Dampierre*	E. de Dampnà Petrà		III fl.	IV gr.	
831. *Fusnans*	E. de Fusnans			XX gr.	Domini de Novo Castro.
832. *Colombier-Fontaine*	E. de Columberio Savoureux		II fl.		
833. *Villars-sous-Écot*	E. de Vilo subtus Escot			XVI gr.	
834. *Saint-Sulpice*	E. de Sancto Supplicio		I fl.		Monasterii Luxoviensis.
835. *Rang-lez-l'Isle*	E. de Rans		II fl.	VIII gr.	Monasterii Loci Crescentis.
836. *Blussans*	E. de Bluecens		IV fl.		
837. *Voujaucourt*	E. de Voujacour		IV fl.		Monasterii Belli Campi.
838. *Longevelle*	E. de Longà Villà				
839.	E. de Dimidio Escot			XVI gr.	
840. *Colombier*	E. de Columberio				
841. *Bournois*	E. de Bornois				
842. *Montenois*	E. de Montenois				
843. *L'Isle-sur-le-Doubs*	E. de Lilà	XX s.			

XIV. — In decanatu de Palma

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
844. *Baume* (abbaye) . . .	Abbatissa Monasterii de Palmâ. . .	XX l.	XX fl.	X gr.	
845. *Mancenans*	E. de Mancenans	XXII s.	III fl.	VIII gr.	Monasterii Loci Crescentis.
846. *Baume* (Saint-Martin) .	E. Sancti Martini de Palmâ	XXX s.	VI fl.		
847. *Baume* (Saint-Sulpice) .	E. Sancti Supplicii de Palmâ . . .	XXX s	III fl.	VIII gr.	
848. *Dampvaux*	E. de Dauvat.	XX s.	II fl.	VIII gr.	Monasterii de Palmâ.
849. *Vaire*	E. de Verrâ	XL s.	IV fl.	VI gr.	
850. *Montbozon*	E. de Monte Bosone . . . . . , .		IV fl.	VIII gr.	
851. *Montussaint*.	E. de Monte in Sancto		II fl.	VIII gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
852. *Servigney*	E de Servigney.		II fl.		
853. *Larrians*	E. de Larrians		II fl.		Alternatim.
854. *Cendrey*	E. de Sendrey		IV fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
855. *Rigney*	E. de Rigney.		III fl.		Domini de Rochâ.
856. *Avilley*	E. de Avilley.		II fl.	VIII gr.	Prioris de Maresco.
857. *Mondon*	E. de Mondons		II fl.		Domini de Monte Martini.
858. *Tournans*	E. de Tournans		II fl.	VIII gr.	Monasterii Montis Benedicti.
859. *Huanne*	E. de Huennâ	XL s.	VI fl.		Prioris Monasterii Alte Petre.
860. *Cour*	E. de Court	XX s.	III fl.		Domini Novi Castri.
861. *Branne*	E. de Branne.		III fl.	IV gr.	Priorum de Chaux et de Lanthenans.
862. *Pompierre*	E. de Ponte Petrâ		IV fl.		Prioris de Lanthenans.

XV. — In decanatu de Varesco

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
863. *Mont-Sainte-Marie* . .	Abbas Montis Sancte Marie	XV l.			
864. *Montbenoît* (abbaye) . .	Abbas Montis Benedicti	XV l.	XVI fl.	VIII gr.	
865. *Grâce-Dieu* (abbaye) . .	Abbas Gratie Dei	XX s.			
866. *Chaux* (prieuré) . . .	Prior de Chaux	L s.	XVI fl.		
867. *Mouthier - Hautepierre* (prieuré)	Prior Monasterii Alte Petre. . . .	XV l.	XVI fl.		
868. *Morteau* (prieuré). . .	Prior de Mortuâ Aquâ.	C s.	XVI fl.		
869. *Saint-Point* (prieuré) .	Prior de Lacu Dampni Valtherii . .	XL s.	XII fl.		
870. *Cusance* (prieuré). . .	Prior de Cusanciâ	IV l.	XVI fl.		
871. *Laval* (prieuré). . . .	Prior de Laval	XL s.	V fl.		
872. *Pontarlier* (St-Étienne) (prieuré)	Prior Sancti Stephani Pontisallie . .	XL s.	X fl.		
873. *Scey* (prieuré)	Prior de Ceyx		IV fl.		
874. *Vuillorbe* (prieuré) . .	Prior de Villorbe	XL s.	IV fl	VIII gr.	
875. *Mouthe* (prieuré) . . .	Prior de Mutuâ		XVI fl.		
876. *Bonnevaux* (prieuré) . .	Prior de Bonnevaulx	Est de mensâ abbatis S. Vincentii Bisuntini.			
877. *La Villedieu* (command.)	Rector domus Ville Dei				Templarii.
878. *Le Fay* (commanderie) .	Rector domus de Fey.				
879. *Bouclans*.	E. de Boclans.	XX s.	II fl.	VIII gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
880. *Dammartin*	E. de Dampno Martino	XX s.			
881. *La Villedieu*	E. de Villâ Dei				Hospitalis S. Joannis Jerosolimitani.
882. *Passavant*	E. de Paisse Avant.		II fl.		Monasterii S. Pauli Bis. et Joannis de
883. *Monts-de-Villers* . . .	E. de Monte Villario	XX s.	IV fl.		Villario.
884. *Gonsans*	E. de Goncens		II fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. unam de preb. de Poilley.
885. *Vercel*.	E. de Vercelle	XX s.	IV fl.		P. de Loray et suorum participum.
886. *Eysson*	E. de Haisson		IV fl.		
887. *Morteau*	E. de Mortuâ Aquâ.		VII fl.		Prioris de Mortuâ Aquâ.
888. *Passonfontaine* . . .	E. de Passonfontaine		II fl.	VIII gr.	
889. *Pierrefontaine*	E. de Petrafonte		III fl.		Prioris Vallis Cluse.
890. *Laviron*	E. de Laviron		I fl.		Domicellorum loci.
891. *Roche-lez-Clerval*. . .	E. de Rupibus			XX gr.	
892. *Chaux-lez-Passavant*. .	E. de Chaulx.	XX s.	IV fl.		Prioris de Chaulx.
893. *Ouhans*	E. de Houhans		III fl.		Monasterii Montis Benedicti et prioris Alte Petre, alternative.
894. *Chevigney*	E. de Chevigney.		I fl.		
895. *Guyans*	E. de Guihans		III fl.		Monasterii Montis Benedicti et Joannis de Villario, alternativé.

		Decima	Procuratio		Collatio
896. *Orchamps-Vennes*	E. de Orchamps	XX s.	IV fl.	VIII gr.	Monasterii Montis Benedicti et domini de Montron.
897. *Nods*	E. de Nox	XXXVI s.	III fl.	VIII gr.	Montis Benedicti et Joannis de Villario, alternative.
898. *Saint-Gorgon*	E. de Sancto Gorgonio		IV fl.		
899. *Doubs*	E. de Dubio	XX s.	V fl.		
900. *Pontarlier* (N.-D.)	E. S. Marie Pontis Allie	XXVI s.		XX gr.	Monasterii Montis Benedicti et Joannis de Villario, alternative.
901. *Chapelle-d'Huin*	E. de Capellâ d'Uhyn		III fl.		
902. *Orsans*	E. de Ossans	XX s.	III fl.		
903. *Saint-Juan*	E. de Sancto Joanne d'Adans	XX s.	II fl.	VIII gr.	
904. *Villers-le-Sec*	E. de Villario Sicco	XX s.	III fl.		Monasterii Palmensis.
905. *Hyèvre-Paroisse*	E. de Yvret	XX s.	III fl.		
906. *Landresse*	E. de Landrece		III fl.		
907. *Servin*	E. de Cervins	XX s.	V fl.	VIII gr.	Prioris de Cusanciâ.
908. *Crosey-le-Grand*	E. de Crosey	XXII s.	III fl.		
909. *Cusance*	E. de Cusancia		II fl.		
910. *Anteuil*	E. de Antuille		IV fl	VIII gr.	Can. Bis. ten. I. de preb. de Poilley.
911. *Sancey-le-Grand*	E. de Sancey	XXX s.	V fl.	VIII gr.	Domini de Castro et Humberti de Sancey.
912. *Le Bizot*	E. de Bisat		II fl.		Domini de Montefalcone.
913. *Laval*	E. de Laval			XX gr.	Prioris dicti loci.
914. *Flangebouche*	E. de Flancheboche	XX s.	IV fl.		Prioris de Loray et suorum participum.
915. *Valdahon*	E. de Valdahon		V fl.	VIII gr.	Domini de Cycons
916. *Étalans*	E. de Athalans		III fl.		Can. Bis. ten. preb. de Groson.
917. *Vernierfontaine*	E. de Vernerio Fonte		I fl.		
918. *Usier*	E. de Usiez	L s.	VIII fl.		Prioris Alte Petre.
919. *Rurey*	E. de Ruerey	XX s.	III fl.	VI gr.	
920. *Saint-Hippolyte*	E. de Sancto Ypolito	XXXII s.	VIII fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. preb. de Damppierre et de Vil. et Monasterii Montis Benedicti, alternative.
921. *Montgesoye*	E. de Mongessoye		VII fl.		
922. *Pontarlier* (St-Bénigne)	E. S. Benigni Pontis Allie	XX s.	IV fl.		
923. *Chaffois*	E. de Chaffoy		III fl.		Capituli Bisuntini.
924. *Chantrans*	E. de Chantrans	XX s.	V fl.		
925. *Pontarlier* (St-Étienne)	E. S. Stephani Pontis Allie		II fl.	VIII gr.	Monasterii Balmensis.
926. *Mijoux*	E. de Medio Juris		IV fl.		Domini de Novo Castro Lausan. diœcesis.
927. *Labergement-Ste-Marie*	E. de Abergamento Montis S. Marie		V fl.		Monasterii Montis Sancte Marie.
928. *Rochejean*	E. de Rupe Joannis		II fl.	VIII gr.	Monasterii Montis Sancte Marie. Prioris de Mutuâ.
929. *Mouthe*	E. de Mutuâ		IV fl.		Prioris de Mutuâ.
930. *Bannans*	E. de Banans	XXX s.	IV fl.		Prioris Romani Monasterii Lausan. diœcesis.
931. *La Rivière*	E. de Riveriâ	LX s.	VII fl.		Prioris S. Stephani Pontis Allie.
932. *Frasne*	E. de Frasne	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	Prioris B. Mar. Magdalene Salinensis et Monasterii Golie.
933. *Boujailles*	E. de Boujailliâ	XXV s.	IV fl.		
934. *Villers-sous-Chalamont*	E. de Villario subtus Chalemont		I fl.		
935. *Longeville*	E. de Longâ Villâ	XX s.	VI fl.		Thesaurarii ecclesie Bisuntine.
936. *Mouthier-Hautepierre*	E. de Monasterio Alte Petre		IV fl.		Prioris dicti loci.
937. *Ornans*	E. de Ornans	XX s.	VII fl.		Can. Bis. ten. preb. unam de Serre et de Fresnois.
938. *Scey-le-Château*	E. de Ceys Castro		V fl.		Prioris dicti loci.
939. *Scey-la-Ville*	E. de Ceys Villâ				Monasterii de Balmâ.
940. *Leugney*	E. de Luigney		III fl.		Can. Bis. ten. preb. de Miserey.
941. *Dommartin*	E. de Dompno Martino Pontis A e		IV fl.	VI gr.	

(Ms. autrefois conservé à Besançon dans la coll. Droz des Villars, aujourd'hui dispersée.)

C. (III.) — Politum prebendarum, dignitatum, personatuum, officiorum et parrochialium ecclesiarum metropolitanæ ecclesiæ et diocesis Bisuntinæ.

SEQUUNTUR NOMINA PREBENDARUM ECCLESIÆ BISUNTINÆ

1. *Cussey* (prébende) . . .	Prebenda de Cussey habet conferre ecclesias	de Villario Sancti Georgii	
		et	
		de Suppo.	SALINIS.
2. *Bonnay* (préb.)	Duæ prebendæ apud Bonay.		
	Prima dicitur CHAULMONT et habet ecclesias	Lambrey	FAVERNEY.
		et	
		Gevigney.	FAVERNEY.
	Secunda vocatur GRANTMONT et habet ecclesias	de Ponte Ciso	GRAYACO.
		et	
		de Boncourt.	AJOYA.
3. *Tarcenay* (préb.) . . .	Duæ prebendæ de Tarcenay.		
	Prima vocatur de Tarcenay LE BLANC et habet ecclesias. . . .	Sancti Joannis	SALINENSIS.
		et	
		Sancti Mauritii.	BISUNTINI.
	Secunda dicitur de Tarcenay LE VERT et habet ecclesias . . .	de Rans in decanatu	DE DOLA.
		et	
		d'Audeul.	SEXTA.
4. *Serre* et *Franois* (préb.) .	Duæ prebendæ de Sarre et de Frasnoy.		
	Prima habet ecclesias	de Villario subtus Montrond	SEXTA.
		et	
		de Ornanco.	VARESCO.
	Secunda habet ecclesias	de Sancto Vitto	SEXTA.
		et	
		de Chemauldain.	SEXTA.
5. *Vorges* (préb.)	Prebenda de Vorges habet conferre ecclesias	de Melisey	LUXOVIENSIS.
		et	
		de Bourongne.	GRANGIIS.
6. *Grozon* (préb.)	Prebenda de Grosone habet ecclesias	d'Estalans	VARESCO.
		et	
		de Cramans.	DOLA.
7. *Ferrières* (préb.) . . .	Prebenda de Ferrieres habet ecclesias.	de Choisey	NEUBLAN.
		et	
		de Saligney.	DOLA.
8. *Berthelange* (préb.) . .	Prebenda de Bartelanges habet ecclesias	de Lanthenes	SEXTA.
		et	
		d'Auxanges.	DOLA.
9. *Chemaudin* (préb.). . .	Duæ prebendæ de Chemauldain.		
	Prima vocatur DE VETERI CURIA et habet ecclesias	de Charrettes	NEUBLAN.
		et	
		Cussey.	SEXTA.
	Secunda dicitur DE FONTAINE et habet ecclesias	de Quers	LUXOVIO.
		et	
		d'Alle.	AJOYA.
10. *Villers-Farlay* (préb.) .	Prebenda de Villario-Farlay habet ecclesias	de Tarcenay	SEXTA.
		et	
		Fontain.	SEXTA.
11. *Chambornay* (préb.) . .	Prebenda de Chambournay prope Bellam Vallem habet ecclesias.	de Byans	SEXTA.
		et	
		Senans.	DOLA.
12. *Noroy* (préb.)	Prebenda de Noroy habet conferre ecclesias.	de Cuse	RUBEOMONTE.
		et	
		de Bannans in decanatu de	RUBEOMONTE.
13. *Geneuille* (préb.) . . .	Prebenda de Geneulles habet ecclesias	Faulcongney	LUXOVIO.
		et	
		Morvillers.	AJOYA.

	Quattuor prebendæ apud Poilley.		
	Prima dicitur de CHAMPDOLANT et habet conferre ecclesias . .	Damphereux	AJOYA.
		et	
		d'Antheuille.	VARESCO.
	Secunda vocatur DE LA PERROUSE et habet ecclesias.	Tervay	DOLA.
14. *Pouilley-les-Vignes* (préb.)		et	
		Gonssans.	VARESCO.
	Tertia appellatur MONTMARTIN et habet ecclesias	Ronchaulx	SALINIS.
		et	
		Bois.	SALINIS.
	Quarta dicitur TARTERANS et habet ecclesias	Palise	SEXTA.
		et	
		Geneulles.	SEXTA.
15. *Dampierre* et *Vy* (préb.).	Prebenda de Dompierre et de Vy habet conferre ecclesias . . .	de Sancto Hypolito in	VARESCO.
		et	
		de Mongesoye.	VARESCO.
16. *Ronchaux* (préb.) . . .	Prebenda de Ronchaulx habet conferre ecclesias	de Liella	DOLA.
		et	
		de Chamblanco.	DOLA.
17. *Vaux* (préb.).	Prebenda de Vaulx habet conferre ecclesias.	Noroy	LUXOVIO.
		et	
		Gluseulle.	RUBEOMONTE.
18. *Quenoche* (préb.) . . .	Prebenda de Quenoche habet ecclesias	de Cussey sur Lison in Montanâ	SALINIS.
		et	
		Lysane.	SALINIS.
	Tres prebendæ apud Salinas.		
	Prima tenent choriales Sancti Stephani et habet conferre ecclesias de	Bonay	SEXTA.
		et	
		Villa Castri.	TREVA.
19. *Salins* (préb.)	Secunda vocatur de Montibus et habet ecclesias	de Calce	NEUBLANS.
		et	
		Longa Petra.	NEUBLANS.
	Tertia vocatur de Roseriis et habet ecclesias	Sancti Hylarii	SEXTA.
		et	
		Busy.	SEXTA.
	Duæ prebendæ de Suppo.		
20. *Supt* (préb.)	Prima dicitur de Suppo Alto et habet ecclesias	de Castellione supra Sagonam	FAVERNEYO.
		et	
		Eschenoncuria.	FAVERNEYO.
	Secunda dicitur de Suppo Basso et habet ecclesias	de Lavans	DOLA.
		et	
		Serre-lez-Molières.	DOLA.
	Duæ prebendæ de Serre lez Molieres.		
21. *Serre-les-Meulières* (préb.)	Prima dicitur de Aulâ et habet ecclesias	de Vougecourt	FAVERNEYO.
		et	
		de Colombier.	LUXOVIO.
	Secunda dicitur de Camerâ et habet ecclesias	de Paigny	NEUBLAN.
		et	
		de Charney.	NEUBLAN.
22. *Étuz* et *Boulot* (préb.) .	Prebenda d'Estu et Boulot habet ecclesias	de Sermaiges	DOLA.
		et	
		de Sancto Luppo prope Gyacum.	GRAYACO.
23. *Miserey* (préb.)	Prebenda de Miserey habet ecclesias	de Fraxino *(Frasne)* in decanatu de	DOLA.
		et	
		de Leugney in decanatu de	VARESCO.
24. *Villers-St-Hilaire* (préb.)	Prebenda de Villario Sancti Hylarii habet conferre ecclesias . .	de Sancto Salvatore prope Luxovium	LUXOVIO.
		et	
		de Grandi Villario.	AJOYA.
25. *Villeneuve* (préb.) . . .	Prebenda de Villâ Novâ habet ecclesias	de Chemino.	NEUBLAN.
		Sancti Petri Salinensis.	SALINIS.
		de Bello Joco.	GRAYACO.
26. *École* et *Pirey* (préb.). .	Prebenda d'Escoles et de Pirey habet conferre ecclesias. . . .	de Bavillier	GRANGIIS.
		et	
		Poilley.	SEXTA.

27. *Besançon* (St-Jean-Bapt., préb.)	Prebenda Sancti Joannis Baptistæ Bisuntini habet ecclesias	de Thalenay	SEXTA.
		d'Aresches	SALINIS.
		de Lemuys.	SALINIS.
28. *Saligney* (préb.)	Prebenda de Saligney habet ecclesias	Sancti Salvatoris in Bressiâ	NEUBLANCO.
		et	
		de Sancto Luppo	NEUBLANCO.
29. *Louvatanges* (préb.)	Prebenda de Lovatânges habet conferre ecclesias de	Marcey	SEXTA.
		et	
		Malanges.	DOLA.
30. *Tallenay* (préb.)	Prebenda de Thalenay habet conferre ecclesias	Tichey	NEUBLANCO.
		et	
		Lanthes.	NEUBLANCO.
31. *Saint-Vit* (préb.)	Duæ prebendæ de Sancto Vitto.		
	Prima DE MONTE et habet ecclesias	de Grosone	SALINIS.
		et	
		de Firmitate	SALINIS.
	Secunda dicitur DE FONTE et habet ecclesias.	Porrentruz	AJOYA.
		et	
		Alenjoye.	GRANGIIS.
32. *Mercey-le-Grand* (préb.).	Duæ prebendæ de Marcey.		
	Prima de Marcey simplex et habet ecclesias	de Contreglise	FAVERNEYO.
		et	
		de Sancto Mardone	FAVERNEYO.
	Secunda de Marcey Roffanges et habet ecclesias	de Lacu	NEUBLANCO.
		et	
		Laiz suyvant le Polz.	NEUBLANCO.
33. *Besançon* (Chapitre. dignités)	In ecclesiâ Bisuntinâ sunt quattuor dignitates	decanus;	
		archidiaconus;	
		thesaurarius;	
		cantor.	
34. *Besançon* (Chap., offices).	In ecclesiâ Bisuntinâ sunt quattuor officia	scholasteria;	
		cameraria et est officium in domo domini archiepiscopi;	
		matricularia Sancti Joannis;	
		matricularia Sancti Stephani.	
35. *Besançon* (Chap., personn.)	In ecclesiâ Bisuntinâ sunt quattuor personatus:		
	Archidiaconus Salinensis qui habet sub se decanatus de	Salinis;	
		Montana;	
		Ledone Salnerii.	
	Archidiaconus de Faverney qui habet sub se decanatus de	Trevâ;	
		Faverney;	
		Rubeomonte.	
	Archidiaconus de Grayaco qui habet sub se decanatus de	Grayaco;	
		Dolâ;	
		Neublanco.	
	Archidiaconus de Luxovio qui habet sub se decanatus de	Luxovio;	
		Ajoyâ;	
		Grangiis.	
36. *Besançon* (15 doyennés)	In diocesi Bisuntinâ sunt quindecim decanatus rurales amovibiles ad nutum et voluntatem Reverendissimi domini archiepiscopi Bisuntini. Et illi debent pro cathedratico in quâlibet synodo videlicet	1. Sextâ,	IIII l.
		2. Salinis,	L s.
		3. Montanâ,	IIII l.
		4. Ledone Salnerii,	IIII l.
		5. Neublanco,	L s.
		6. Dolâ,	L s
		7. Grayaco,	VI l.
		8. Trevâ,	XL s.
		9. Faverneyo,	XL s.
		10. Luxovio,	IIII l.
		11. Ajoyâ,	III l. V s. IX d.
		12. Grangiis,	III l.
		13. Rubeomonte,	XL s.
		14. Palmâ,	XL s.
		15. Varesco,	VI l.

In civitate Bisuntina

		Decima	Procuratio	Collatio
37. *Besançon* (chapitre métr.)	Capitulum ecclesiæ metropolitanæ Bisuntinæ			
38. *Besançon* (St-Paul, abbaye)	Abbas Sancti Pauli Bisuntini . . .		II fl. X gr.	
39. *Besançon* (St-Vincent, abb.)	Abbas Sancti Vincentii			
40. *Besançon* (Jussan-Moutier, prieuré).	Prior Jussani Monasterii			
41. *Besançon* (Ste-Madeleine, chapitre)	Capitulum Beatæ Mariæ Magdalenes .		XX fl. X gr.	
42. *Besançon* (Saint-Maurice).	Ecclesia Sancti Mauritii		II fl.	Canonici bis. tenentis prebendam de Tarcenay.
	Familiares ejusdem		I fl.	
43. *Besançon* (Saint-Pierre) .	Ecclesia Sancti Petri		II fl.	Domini archiepiscopi et capituli Bisuntini.
	Familiaritas ejusdem		VI fl. VIII gr.	
44. *Besançon* (St-Jean-Bapt.).	Ecclesia Sancti Joannis Baptistæ est una prebenda ecclesiæ Bisuntinæ.			
	Familiaritas ejusdem ecclesiæ . . .		II fl. VIII gr.	
45. *Besançon* (Saint-André) .	Ecclesia Sancti Andreæ		VI gr. IV engrog.	Capituli Bisuntini.
46. *Besançon* (Jussan-Moutier)	Ecclesia Beatæ Mariæ Jussani Monasterii		I fl.	Abbas Balmensis.
47. *Besançon* (St-Marcellin) .	Ecclesia Sancti Marcelini.			Abbas Sancti Vincentii Bisuntini.
48. *Besançon* (Saint-Donat) .	Ecclesia Sancti Donati.			Abbas Sancti Pauli.
49. *Besançon* (Ste-Madeleine).	Familiaritas Beatæ Mariæ Magdalenes.		VIII fl.	
50. *Besançon* (St-Esprit, hôp.)	Magister Sancti Spiritus Bisuntini. .			Magistri Sancti Spiritus de Urbe.
51. *Besançon* (Ste-Brig., hôp.)	Magister hospitalis Sanctæ Brigidæ .			Capituli Bisuntini.
52. *Leugney* (obédiencerie) .	Obedientiarius de Leugney		XX s.	
53. *Naisey* (obédiencerie) . .	Obedientiarius de Nasey		XX s.	

I. — In decanatu de Sexta

		Decima	Procuratio	Collatio
54. *Buillon* (abbaye) . . .	Abbas Billonis	L s.		
55. *Bellevaux* (abbaye). . .	Abbas Bellævallis	X l.		
56. *Battant* (abbaye) . . .	Abbatissa de Batanco	XX s.		
57. *Lieu-Dieu* (prieuré) . .	Prior de Loco Dei	XXX s.		
58. *Chambornay* (prieuré). .	Prior de Chambournay	XL s.		
59. *Courtefontaine* (prieuré).	Prior de Cortofonte	XXX s.		
60. *Bellefontaine* (prieuré) .	Prior de Bellofonte.	XL s.		
61. *Quingey* (Saint-Renobert, prieuré).	Prior de Sancto Renoberto de Quingeyo	XXX s.		
62. *Bonnevaux* (prieuré) . .	Prior de Bonnevaulx	XX s.		
63. *Cromary* (prieuré) . . .	Prior de Cromary	XX s.		
64. *Quingey* (chap. castrales).	Quattuor capell. in castro de Quingeyo			
65. *Naisey*	Ecclesia de Nasey, *S. Antidii* . . .	XX s.	IV fl.	
66. *Mamirolle*.	E. de Mamirolles comput. cum Gennes	XII s.	III fl.	
67. *Nancray*	E. de Nancray, *S. Valerius*	XXX s.	II fl.	
68. *Corcondray*	E. de Corcondray, *SS. Petri et Pauli.*	XX s.	II fl.	
69. *Lavernay*	E. de Lavernay. *SS. Ferreoli et Ferrucii*	LX s.	V fl.	
70. *Pugey*	E. de Pugey, *S. Andreas*		I fl.	
71. *Recologne*.	E. de Recolongnes. *S. Bartholomeus.*	XV s.	VI fl.	Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
72. *Chevigney*.	E. de Chovigney [*S. Leodegarius*]	VIII s.	II fl.	
73. *Pelousey*	E. de Polousey, *S. Martinus* . . .		IV fl.	
74. *Pin-l'Émagny*	E. de Pino, *S. Martinus*		IV fl.	
75. *Rioz*.	E. de Ryol, *S. Christophorus* . . .		II fl. VIII gr.	
76. *Gézier*	E. de Gesier, *S. Petrus*		IV fl.	
77. *Auxon*	E. d'Auxon, *S. Trinitas*	XV s.	I fl.	
78. *Saône*	E. de Sonne, *S. Victorius*	XX s.		Monasterii Billonis.
79. *Gennes*.	E. de Gennes, *S. Gengulphus* . . .		I fl.	Henrici de Leugney scutiferi domini de Chalezeules.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
80. *Bregille*	E. de Burgilles, *S. Martini*	XL s.	V fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
81. *Trepol*	E. de Torpot, *SS. Ferreoli et Ferrucii*	XX s.	VI fl.		
82. *Tarcenay*	E. de Tarcenay, *S. Martini*		IV fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Villers-Farlay.
83. *Fontain*	E. de Fontain, *S. Petrus*		II fl.	VIII gr.	
84. *Osse*	E. de Osse, membrum de Bouclans			XVI gr.	Succentor ecclesiæ Bisuntinæ ratione suæ succentoriæ.
85. *They*	E. de They, *S. Benignus*	XXIV s.	III fl.	VI gr.	
86. *Vaire*	E. de Verre, *S. Petrus*		II fl.	IV gr.	Prioris de Villorbe.
87. *Deluz*	E. de Deluz, *S. Martinus*		II fl.	IV gr.	
88. *Montfaucon*	E. de Montfalcon, *B. M. Virginis*			VI gr.	Domini dicti loci.
89. *Chalèze*	E. de Chaley, *B. M. Virginis*	XX s.	III fl.		Capellani B. Mariæ de Ruppibus.
90. *Thise*	E. de Thise, *S. Hylarii*		II fl.		
91. *Villers-sous-Montrond*	E. de Villario subtus Montron, *S. Desiderius*	XXX s.	IV fl.		Prebendati de Sarre et de Frasnoy.
92. *Busy*	E. de Busy, *S. Petrus*	XXXVI s.	VI fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam apud Salinas de Roser.
93. *Saint-Hilaire*	E. de Saint Hylaire	XXX s.	VII fl.		
94. *Byans*	E. de Byans, *S. Desideratus*		III fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Chambournay.
95. *Villars-Saint-Georges*	E. de Villario, *S. Georgii*		IV fl.		Canonici Bis. ten. preb. de Cussey in differentiâ cum priore de Cortofonte.
96. *Osselle*	E. de Auricella, *S. Martinus*	XXX s.	VI fl.		Prior de Cortofonte.
97. *Grandfontaine*	E. de Grandi Fonte, *S. Petrus*	XX s.	IIII fl.		Monasterii Balmensis.
98. *La Vèze*	E. de Vesya (non habet curam animar.)				Communitatis Bisuntinæ.
99. *Saint-Ferjeux*	E. de S. Ferreolo (Pirey habet titulum)		II fl.	VIII gr.	Monasterii Sancti Vincentii.
100. *Vaux-les-Prés*	E. de Vallibus		II fl.		
101. *Veray*	E. de Vouray, *B. M. Virginis*		III fl.		
102. *Boult*	E. de Boul, *S. Martinus*		II fl.		
103. *Cromary*	E. de Cromary, *S. Mathias*		III fl.		
104. *Avanne*	E. de Avenne, *S. Vincentius*		II fl.		Preceptor Sancti Joannis Hyerosolimitani.
105. *Dannemarie*	E. de Dampnemarie		III fl.		
106. *Saint-Vit*	E. de Sainct-Vyt, *S. Vittus*	XXX s.	VI fl.	VIII gr.	Canonici tenentis prebendam de Frasnoy et Serre.
107. *Chemaudin*	E. de Chemauldain (computatur cum Vallibus), *S. Urbanus*		VI fl.	VIII gr.	
108. *Pouilley-les-Vignes*	E. de Poilley, *S. Albinus*	L s.	IV fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. preb. d'Escole et de Pirey.
109. *Mercey-le-Grand*	E. de Marcey, *S. Martinus*	LX s.	VIII fl.		Canonici prebendati de Lovatanges.
110. *Lantenne*	E. de Lanthene, *S. Mauritii*		IV fl.		Canonici prebendati de Barthelanges.
111. *Audeux*	E. d'Audeul, *S. Martinus*	XX s.	IV fl.		Canonici Bis. ten. preb. de Tarcenay.
112. *Miserey*	E. de Miserey, *S. Ferreoli et Ferrutii*	XX s.	I fl.		Prioris Jussani Monasterii.
113. *Bussières*	E. de Bussieres, *S. Mauritius*	XX s.	II fl.		
114. *Roulans*	E. de Roulans, *S. Petrus*	XXX s.	I fl.		Canonici Bis. ten. preb. succen.
115. *Amagney*	E. d'Amaigney, *S. Ferreoli et Ferrutii*	XX s.		XX gr.	Thesaurarii Bisuntini.
116. *Marchaux*	E. de Marchault, *S. Martinus*	XL s.	III fl.		Monasterii de Bellâ Valle.
117. *Chambornay-l.-Bellevaux*	E de Chambournay prope Bell. Vallem, *S. Germanus*	XXX s.	II fl.		
118. *Palise*	E. de Palize. *S. Martinus*	XL s.	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Poilley dicta de Tarterans.
119. *Geneuille*	E. de Geneulles, *Nat. B. M. Virg.*	XXX s.	II fl.		
120. *Bonnay*	E. de Bonay, *S. Lazarus*	XX s	II fl.		Canonici Bis. ten. unam prebendam apud Salinas chorial. S. Stephani.
121. *Vieilley*	E. de Vielley, *S. Leodegarius*	XXV s. IIII den.	II fl.		Decani Bisuntini.
122. *Tallenay*	E. de Thalenay, *S. Gengulphus*	XX s.	I fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam S. Joannis Baptistæ.
123. *Cussey*	E. de Cussey, *S. Andreæ*	XXX s.	II fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Chemauldain de *Veteri curiâ*.
124. *Chambornay-lez-Pin*	E. de Chambournay, *B. Mariæ*	XXX s.	II fl.	IV gr.	Capituli Magdalenes.
125. *Boussières*	E. de Busseriis sup. Dubium, *S. Petrus*	XXX s.	II fl.	IV gr.	Capituli Magdalenes Bisuntinæ.
126. *Buthiers*	E. de Buthier, *S. Petrus*	XX s.	II fl.		Monasterii Palmensis.
127. *Montarlot*	E. de Monstarlot, *S. Mauritius*	XX s.	II fl.		
128. *Quingey*	E. de Quingey, *S. Martinus*	XL s.	VI fl.		Capituli Bisuntini et domini Reginaldi de Busy alternatim.
129. *Velotte*	E. de Villetâ prope Bisuntium, *S. Hypolitus*	XXX s.	IV fl.		Decani et capituli Bisuntini.
130. *Chenevrey*	E. de Chenevrey, *Exaltatio Sanctæ Crucis*	XXX s.	II fl.		Prioris de Membrey.
	Parrochiales ecclesiæ 66.				

II. — In decanatu de Salinis

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
131. *Salins* (Saint-Anatoile, chapitre)	Capitulum Sancti Anatholii Salinensis in quo sunt duodecim prebendæ quarum quælibet taxatur ad X libras.				
	Prepositus illius ecclesiæ.	XXX l.			
132. *Salins* (St-Michel, chap.).	Capitulum Sancti Michaelis Salinensis		XV fl.	VIII gr.	
133. *Salins* (Saint-Maurice) .	Capitulum Sancti Mauritii		XIV fl.	VIII gr.	
134. *Goailles* (abbaye) . . .	Abbas Golie	XV l.	XVI fl.	VIII gr.	
135. *Rosières* (abbaye) . . .	Abbas de Roseriis	VI l.			
136. *Poligny* (prieuré) . . .	Prior de Poligny		XIII fl.		Nunc est de mensâ domini abbatis Balmensis.
137. *Château-sur-Salins* (pr.).	Prior de Castro supra Salinas . . .	XV l.	XXXIII fl.	IV gr.	
138. *Vaux-s.-Poligny* (prieuré)	Prior de Vallibus supra Poligny . .	LXX l. X s.	XXXIII fl.	IV gr.	
139. *Salins* (Sainte-Madeleine, prieuré).	Prior Beatæ Mariæ Magdalenes Salinensis	L s.	VIII fl.		
140. *Montaigu* (hôpital) . .	Magister domus Montis Acuti . . .	XX s.	VI fl.		
141. *Salins* (St-Nicolas, prieuré)	Prior Sancti Nicolai Salinensis . . .	L s.	VIII fl.		
142. *Salins* (Saint-Anatoile) .	Ecclesia Sancti Anatholii Salinensis .	XL s.	Comprehenditur in capitulo dictæ ecclesiæ.		
143. *Salins* (Saint-Jean) . .	E. Sancti Joannis Salinensis. . . .	XL s.	VIII fl.	IV gr.	Can. Bis. ten. preb. de Tarcenay *le Blanc*.
144. *Salins* (Saint-Maurice) .	E. Sancti Mauritii Salinensis . . .	XX s.	VI fl.		Comprehenditur in capitulo dictæ ecclesiæ.
145. *Salins* (Notre-Dame) . .	E. Beatæ Mariæ Virginis Salinensis .	XL s.	VIII fl.	IV gr.	
146. *Salins* (Saint-Pierre) . .	E. Sancti Petri Salinensis	XX s.	II fl.		Can. Bis. ten. preb. de Villâ Novâ.
147. *Paroy*	E. de Paroy, *S. Stephani*	XXX s.	II fl.	VI gr.	Prioris de Castro supra Salinas.
148. *Château-sur-Salins* . .	E. de Castro	XXX s.	II fl.		
149. *Port-Lesney*	E. de Portu Lesnarii, *Beatæ Mariæ* .	XX s.	IV fl.		
150. *Marnoz*	E. de Marnod, *S. Michaelis*. . . .	XX s.	IV fl.		
151. *Vaux-sur-Poligny* . .	E. de Vallibus, *Beatæ Mariæ Virginis*.	XXX s.	IV fl.	IV gr.	Prioris de Vallibus.
152. *Tourmont*	E. de Tormond, *S. Petrus*	XX s.	IV fl.		
153. *La Chapelle*.	E. de Capellâ, *S. Petri*	XX s.	IV fl.	VI gr.	Cantoris Bisuntini.
154. *Ivory*	E. d'Ivory, *S. Martini*.	XX s.	VI fl.		Monasterii Golie.
155. *Aresche*	E. d'Aresche, *S. Melani*	XL s.	IV fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam Sancti Joannis Baptistæ.
156. *Le Muy*	E. de Lemuy, *S. Martini*.	XX s.		XX gr.	
157. *Cernans*	E. de Cernans, *S. Petri*	XXX s.	I fl.		Capituli Sancti Anatholii.
158. *Supt*	E. de Suppo, *S. Stephani*	XX s.	VI fl.		Can. Bis. ten. preb. de Cussey.
159. *Arbois* (Saint-Just) . .	E Sancti Justi de Arbosio	XL s.	VI fl.		Abbatis Sancti Eugendi et prioris de Arbosio communiter.
160. *Changin*	E. de Changin, *B. Mariæ*	XXX s.	III fl.		Prioris de Arbosio.
161. *Villette*	E. de Villetâ, *B. Mariæ*	XX s.	III fl.		
162. *Vadans* (Notre-Dame) .	E. B. Mariæ de Vadans, *S. Maria*. .	XX s.	IV fl.		
163. *Mesnay*	E. de Mesnay, *S. Eugendi*	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	
164. *Pupillin*	E. de Pupelin, *S. Leodegarii* . . .	XXX s	III fl.		
165. *Villeneuve-d'Aval* . .	E. de Villâ Novâ, *S. Laurentii* . . .	XX s.	I fl.		
166. *Vadans (St-Pierre-sous-)*	E. Sancti Petri de Vadans	XXX s.	I fl.		
167. *Montigny-lez-Arbois*. .	E. de Montaigny, *S. Gregorii* . . .	XXX s.	IV fl.		Capituli Bisuntini et abbatis Montis-Benedicti.
168. *Grozon* (Notre-Dame) .	E. B. M. Virginis de Grosone . . .	XX s.	V fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Sancto Vitto *de Monte*.
169. *La Ferté*.	E. de Firmitate, *S. Philiberti* . . .	XX s.	II fl.		
170. *Grozon* (Saint-Michel) .	E. Sancti Michaelis de Grosone. . .	XL s.	VI fl.		Abbatissæ S. Jo. magni burgi Eduensis.
171. *Buvilly*	E. de Bevilly, *S. Symphorianus* . .	XXX s.	III fl.	IV gr.	Monasterii de Balmâ et comitis Burgundiæ.
172. *Poligny*	E. de Poligny, *S. Hypolitus*. . . .	IV l.	XVI fl.	VIII gr.	
173. *Myon*	E. de Myon, *Beatæ Mariæ Virginis* .	XXX s.	III fl.		Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
174. *Alaise*.	E. de Alaise	XX s.	VIII fl.		
175. *Ronchaux*	E. de Ronchault, *S. Martini* . . .	XXX s.	IV fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Poiloy *Montmartin*.
176. *Saint-Thiébaud* . . .	E. du Bois, *S. Theobaldi*.	XX s.	II fl	VIII gr.	
177. *Cussey-sur-Lison* . . .	E. de Cussey sur Lyson, Montana, *S. Christophori*	XX s.	II fl.	VIII gr.	Canonici Bisuntini tenentis prebendam de Quenoiche.
178. *Lizine*	E. de Lysine, *S. Anthonii*	XX s.	II fl.	VI gr.	
179. *Fertans*	E. de Fertans, *S. Leodegarii* . . .	XXX s.	IV fl.	IV gr.	Domini loci de Fertans.
180. *Déservillers*	E. de Deserto Villario, *S. Agathe*. .	XXX s	II fl.	VI gr.	

f

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
		—	—		—
181. *Chapois*	E. de Chappoy, S. *Maroli*	XXX s.	II fl.		Canonici ten. preb. du Devisin (?).
182. *Coulans*	E. de Collans	XX s.	IV fl.		Prioris Monasterii Altepetre.
183. *Éternoz*	E. d'Esterno, S. *Laurentii*	XX s.	II fl.		Domini de Fertans
184. *Levier*	E. de Lyvier, S *Joannes Baptista*	XL s.	II fl.		Prioris et conventus Mon. Altepetre.
185. *Mont-sur-Lison*	E. de Montibus, S. *Mauritii*	XXX s.	III fl.		Rector Sanctæ Brigidæ Bisuntinæ.
186. *Aumont*	E de Alto Monte, *SS. Ferr. et Ferrutii.*	XXX s.	VI fl.		
187. *Villers-les-Bois*	E. de Villario le Bois, S. *Stephani*	XX s	III fl.		Monasterii Balmensis.
188 *Plasne*	E. de Plasne, S. *Donatus*	XXX s.	IV fl.	IV engr.	
189. *Miéry*	E. de Mierry, S. *Laurentius*	XXX s.	VI fl.		Prioris de Vallibus supra Poligny.
190. *Cléron*	E. de Cleron, S. *Symeonis*	XXX s.	II fl.		Prioris de Masières.
191. *Sainte-Anne*	E. Sanctæ Agnetis, S. *Theobaldi*	XX s.	II fl.		Monasterii Bullionis et capituli Sancti
192. *Mouchard*	E. de Moutchard, S. *Trinitatis*	XX s.	II fl.		Anatbolii Salinensis.
193. *Montrond*	E. de Montrond, S. *Dyonisius*	XXX s.	II fl.		Abbatissæ Monasterii de Castro Caroli.
194. *Malans*	E. de Malant, S. *Stephani*	XX s.	II fl.	VI gr.	Thesaurarii Bis. ratione thesaurariæ.
	Ecclesiæ parrochiales : 53.				

III. — In decanatu de Montana

195. *Nozeroy* (chapitre)	Capitulum de Nosereto de novo fundatum.				
196. *Balerne* (abbaye)	Abbas de Balernâ	X l.			
197. *Vaucluse* (prieuré)	Prior Vallisclusæ	XX s	IV fl.		
198. *Clairvaux* (prieuré)	Prior de Clarâ Valle	XXX s.	II fl.		
199. *Mièges* (prieuré)	Prior de Mieges	LX s.	IV fl.		
200. *Chatonnay*	Prior de Chastonay	VI s.	IV fl.		
201. *Bonlieu* (prieuré)	Prior de Bono Loco	XX s.	IV fl.		
202. *Grandvaux* (prieuré)	Prior de Grandi Valle	VIII l.	XII fl.	VIII gr.	(Unitus abbatiæ Sancti Eugendi.)
203. *Sirod* (prieuré)	Prior de Serod	LX s.	XII fl.		
204. *Saint-Germain* (prieuré)	Prior de Sancto Germano		XVI fl.		
205. *Saint-Lupicin* (prieuré)	Prior de Sancto Lupicino	LX s.	XIII fl.	IV gr.	
206. *Saint-Claude* (infirmier)	Infirmarius Sancti Eugendi	XL s.	VIII fl.		
207. *Mouthe* (prieuré)	Prior de Muthuâ	XL s.	XVI fl.		
208. *Chambéria*	Ecclesia de Chambeirya, S. *Justi*	XXX s.	VI fl.		
209. *Arinthod*	E. de Arinthodo, *Ass. Beatæ Mariæ Virginis*	XX s.	VIII fl.	IV gr.	
210. *Cressia*	E. de Cressya, S. *Mauritius*	XX s.	III fl.	IV gr.	
211. *Chatonnay*	E. de Chastonay, S. *Mauritius*	XX s.	II fl.		
212. *Ménétrux*	E. de Menonstrey, S. *Hypolitus*	XXIII s.	VI fl.		Prioris Gigniaci.
213. *Loisia*	E. de Loysia, S. *Mauritius*	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
214. *Pimorin*	E. de Pymorain, S. *Martinus*	XX s.	IV fl.	IV gr.	
215. *Rothonay*	E. de Rothenay, S. *Martinus*	XXV s.	V fl.	VI gr.	
216. *Poitte*	E. de Poyte, S. *Bricius*	XV s.	III fl.	II gr.	
217. *Laboissière*	E de la Boissiere, S. *Petrus*	XX s.	II fl.	VI gr.	
218. *Châtillon-sur-Curtine*	E. de Cortina, alias de Castellione, S. *Valerius*	XX s.	IV fl.		
219. *Savigna*	E. de Savignya, S. *Desideratus*	XXX s.	V fl.		Monasterii de Balmâ.
220. *Monnet*	E. de Moinet, S. *Mauritius*	XX s.	IV fl.		
221. *Besain*	E. de Besain, S. *Joannis Baptistæ*	XX s.	II fl.	VIII gr.	Prioris de Vallibus.
222. *Champagnole*	E. de Champagnole, S. *Ciricius*	XX s.	V fl.		Monasterii de Balerne.
223. *Loulle*	E. de Loulle, S. *Laurentius*	XXX s.	V fl.		
224. *Orgelet*	E. de Orgeleto (unita familiaritati loci), *Assumptio Beatæ Mariæ Virginis*	VI l. XVI den.	X fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
225. *Clairvaux*	E. de Claravalle, S. *Nitherius*	VI l. X s.	VI fl.		Prioris loci.
226. *Dompierre*	E. de Damnapetra, S. *Petrus*	XXX s.	VI fl.		Prioris de Arbosio.
227. *Mièges*	E. de Mièges, S. *Germanus*	IV l. XIV s.	II fl.	VIII gr.	Prioris loci.
228. *Saint-Lupicin*	E. de Sancto Lupicino, S. *Lupicinus*	XX s.	V fl.		
229. *Moirans*	E. de Mourans. S. *Laurentii*	XXX s.	III fl.		
230. *Lect*	E. de Lect, *Beatæ Mariæ Magdalenes*	XX s.	III fl.	VIII gr.	
231 *Cernon*	E. de Cernon, S. *Romanus*	XXX s.	III fl.		Monasterii Sancti Eugendi Jurensis.
232. *Onnoz*	E. de Onnodo, S. *Benedictus*	XX s.	III fl.		
233. *Charchillat*	E de Charchyllia, S. *Petrus*	XX s.	III fl.		
234. *Légna*	E. de Legnya, S. *Petrus*	XX s.	IV fl.	IV gr.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
235. *Soucia*	E. de Soussya, *S. Georgius*	XX s	III fl.		Monasterii Sancti Eugendi Jurensis.
236. *Sarrogna*	E. de Sarrognya, *S. Pancratii*	L s.	IV fl.	VIII gr.	
237. *La Tour-du-Meix*	E. de Turre Maii, *S. Christophorus*	XX s.	.... fl.		
238. *Jasseron*	E. de Jasseron				
239. *Alièze*	E. de Alesia, *S. Joannes Baptista*	XX s.		VIII gr.	
240. *Marigna*	E. do Marrignya, *S. Theobaldus*	XX s.		XX gr.	
241. *Crotenay*	E. de Escrotonois, *S. Petrus*	XX s.	I fl.		
242. *Blye*	E. de Blie, *Assumptio B. M. V.*	XXX s.	IV fl.		
243. *Tournon*	E. de Tornon	XX s.	I fl.	VIII gr.	
244. *Mont-Saint-Sorlin*	E. de Mont Sainct Sorlin, *S. Saturninus*	XX s.	V fl.		
245. *Barézia*	E de Bareysia, *S. Martinus*	XX s.	I fl.		
246. *La Chaux-des-Crotenays*	E. de la Chaulx d'Escrotonois, *S. Margareta*	XX s.	I fl.		
247. *Plaisia*	E. de Plaisia, *S. Stephanus*	XXX s.	VI fl.	VI gr.	Monasterii de Castro Caroli.
248. *Céserial*	E. de Saiseria, *Assumptio B. M. V.*	XX s.	V fl.	VI gr.	
249. *Sirod*	E. de Syrodo, *S. Stephanus*	III l.	VI fl.		Monasterii Sancti Eugendi Jurensis.
250. *Valempoulières*	E. de Valampoleriis, *Assumptio B. M. V.*	XXX s.	V fl.		Prioris de Castro supra Salinas.
251. *Saint-Germain*	E. de Castro Germano, *S. Germanus.*	XX s.	III fl.		Prioris loci.
252. *Le Pasquier*	E. du Pasquier, *S. Nicolaus*	XXX s.	I fl.		Sancti Joannis Hyerosolimitani.
253. *Vers-en-Montagne*	E. de Vers, *S. Laurentius*	XX s.		X gr.	Canonici Bis ten. preb. de Cussey.
254. *Grandvaux*	E. de Grandi Valle, *Nativitas B. M. V.*	XXX s.	IV fl.		Prioris loci.
255. *La Rixouse*	E. de Rixosa, *S. Ciricus*	XXX s.	II fl.		Sancti Joannis Hyerosolimitani.
256. *Bonlieu*	E. de Bono Loco, *Nativitas S. Jo. Baptistæ*	XXX s.	IV fl.		Prioris loci.
	Ecclesiæ parrochiales : 49.				

IV. — IN DECANATU DE LEDONE SALNERII

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
257. *Saint-Claude* (abbaye)	Abbas Monasterii Sancti Eugendi	XXX l.	XXXII fl.		
258. *Château-Chalon* (abbaye)	Abbatissa Castri Caroli	XXX l	XXXIII fl.	IV gr.	
259. *Baume* (abbaye et offices)	Abbas Monasterii Balmensis	L l.	IV fl.	VIII gr.	
	Primus camerarius et cancellarius Balmensis	LX s.	VIII fl.		
	Magnus camerarius loci	XL s.	VIII fl.		
260. *Saint-Laurent* (prieuré).	Prior Sancti Laurentii	LX s.	VIII fl.		
261. *Oyserans* (prieuré)	Prior de Oysenans	XL s.	VIII fl.		
262. *Lons-le-Saunier* (prieuré)	Prior de Ledone Salnerii	XL s.	XVI fl.		
263. *Louhans* (prieuré)	Prior de Louhans	XL s.	VIII fl.		
264. *Maynal* (prieuré)	Prior de Meynauld	XX s.	IV fl.		
265. *Saint-Lothain* (prieuré)	Prior de Sancto Lothano	L s.	VIII fl.		
266. *L'Étoile* (prieuré)	Prior de Stellâ	XXX s.	IV fl.		
267. *Frontenay* (prieuré)	Prior de Frontenay	IIII l.	XVI fl.		
268. *Fay* (prieuré)	Prior de Faye	XL s.	IV fl.		
269. *Coligny* (prieuré)	Prior de Colona	VIII l.	VI fl.	VIII gr.	
270. *Sauvement* (prieuré)	Prior de Salvamento		IV fl.		
271. *Forest* (prieuré)	Prior de Foratz		II fl.		
272. *Vernantois* (prieuré)	Prior de Vernantois		II fl.	VIII gr.	
273. *Ruffey* (prieuré)	Prior de Ruffey		IV fl.		
274. *Girefontaine* (temple)	Rector dom. Girifontis (templarius est)				
275. *Saint-Lamain*	E. de Sancto Lamano, *S. Stephanus.*	LX s.	VI fl.		Monasterii Castri Caroli.
276. *Saint-Lothain*	E. de Sancto Lothano, *S. Lothanus.*	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	Prioris de Sancto Lothano.
277. *Thoulouse*	E. de Tholosa, *S. Seminei, Eleosipi et Meleysipi*	XL s.	VI fl.	VIII gr.	
278. *Ménétrux*	E. de Menestruz, *S. Symphorianus.*	XXX s.	VI fl.		Abbatissæ Castri Caroli.
279. *Saint-Usage*	E. de Saint Surugc	XL s.	XIV fl.		Prioris Sancti Petri Matisconensis.
280. *Sagy*	E. de Sagey	XXIV s.	VI fl.		
281. *Château-Renaud*	E. de Chastel Regnauld	XX s.	V fl.		
282. *Montagny*	E. de Montaigny	XX s.	II fl.		
283. *Baume*	E. de Baume, *S. Joannes*	XX s.	IV fl.		Monasterii Balmensis.
284. *Voiteur*	E. de Voicteur, *SS. Servasius et Prothasius*	XXIV s.	IV fl.		
285. *Vincelle*	E. de Vincelles, *Beata Virgo Maria.*	XX s.	III fl.	VIII gr.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
286. *Nance*	E. de Nance, *S. Valeriani*	XX s	IV fl.	IV gr.	
287. *Trenal*	E. de Trenay	XX s.	IV fl.	IV gr.	
288. *Saint Maur*	E. de Sainct Meur	XXIV s.	V fl.		
289. *Bosjan*	E. de Bos Jehan	XX s.	IV fl.	IV gr.	
290. *Frangy*	E. de Frangy, *S. Dionisius*	XX s.	V fl.	IV gr.	
291. *Coldres*	E. de S. Estienne de Coldres	XXXVIII s.	IV fl.	VIII gr.	
292. *Savigny-en-Revermont*	E. de Savigny, *S. Vivantius*	XXIV s.	IV fl.	VIII gr.	
293. *Fay*	E. de Faye, *S Christophorus*	XXII s.	VI fl.		
294. *Bletterans*	E. de Blecterans, *S. Paulus*	XXXIII s.	VI fl.		
295. *Domblans*	E. de Domblans, *S. Symphorianus*	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
296. *Chilly-le-Vignoble*	E. de Chilley, *S. Georgius*	XX s	IV fl.		Monasterii Balmensis.
297. *Montain*	E de Montin, *S. Petrus*	XX s.	V fl.		
298. *Larnaud*	E. de Larnauld, *SS. Servasius et Prothasius*	XX s.	I fl.		
299. *Courlaoux*	E. de Courlaou, *Beata Virgo Maria.*	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
300. *Courlans*	E. de Collans, *S. Desiderius*	XXX s.	III fl.	VIII gr.	
301. *Sainte-Agnès*	E. de Sanctâ Agncte	XXX s.	VI fl.	IV gr.	
302. *Sens*	E. de Sans	XX s.	III fl.		
303. *Saillenard*	E. de Saillenard	XX s	III fl.		
304. *Chapelle-Voland*	E. de Capellâ Volante, *B Virgo Maria*	XX s.	V fl.		
305. *Commenailles*	E. de Quemenailles, *B. M. Magdalenes*	XX s.	IV fl.		
306. *Arlay*	E. de Arlato, *S. Vincentius*	XL s.	VI fl.		
307. *St-Laurent-de-la-Roche.*	E. Sancti Laurentii de Ruppe, *S. Laurentius*	XXX s.	V fl.		
308. *Mirebel*	E. de Mirabello, *S. Andreas*	XL s.	VI fl.		
309. *Château-Chalon*	E. de Castro Caroli, *S. Petrus*	XXX s.	III fl.		Abbatissa Castri Caroli.
310. *Gevingey*	E. de Gevingey, *S Leodegarius*	XX s.	III fl.		
311. *Mantry*	E de Mentry, *S. Germanus.*	XX s.	III fl.	V gr.	
312. *Plainoiseau*	E. de Planoseaul, *S. Remigius*	XXX s.	II fl.	VI gr.	
313. *Saint-Germain*	E. de Sancto Germano, *S. Germanus.*	XX s.	I fl.		
314. *Beauregard*	E de Bello Respectu	XX s.	I fl.		
315. *Château - Chalon* (les quarts-fiefs)	Quatuor *Quarti-Feudi* seu *Carferii* in Monasterio Castri Caroli				Abbatissa Castri Caroli confert et R. D. Archiepisc. confirmat institutionem.
316. *Vernantois*	E. de Vernantois, *S. Martinus*	XXX s.	II fl.	VIII gr.	Monasterii Sancti Eugendi.
317. *Maynal*	E. de Maynauld, *S. Claudius*	XXX s.	VI fl.	VIII gr.	Monasterii Gigniaci.
318. *Beaufort*	E. de Bello Forti, *SS. Ciricus et Julita*	XXX s.	II fl.	VIII gr.	
319. *Louhans*	E. de Louhans, *S. Petrus*	XX s.	III fl.	VIII gr.	Prioris.
320. *L'Étoile*	E. de Stellâ, *S. Cornelius*	XXIV s.	IV fl.		
321. *Colonne*	E. de Colone, *S. Joannes Baptista*	XL s.	XII fl.		Monasterii Sancti Joannis Eduensis.
322. *Desnes*	E. de Desnans, *S. Martinus*	XXX s.	VI fl.		Prioris Monasterii in Bressia.
323. *Vincent*	E. de Vincentio, *S. Agnetis*	XX s.	III fl.	VIII gr.	Abbas S. Eugendi et abbatissa Castri Caroli alternatim per sententiam.
324. *Oysenans*	E. de Oysenans, *S. Eugendius*	X s.	IV fl.	VIII gr.	Monasterii Sancti Eugendi.
325. *Ruffey*	E. de Ruffeyo, *S. Anyan.*	XX s.	IV fl.	VIII gr.	Prioris de Ruffeyo.
326. *Chaumergy*	E de Chaulmargi	XX s.		VIII gr.	Abbatissa Castri Caroli.
327. *Lons-le-Saunier*	E. de Ledone Salnerii (computatur cum priore loci), *S. Desideratus*				
328. *Frontenay*	E. de Frontenay, *B. Mariæ Magdalenes*	XX s.	IV fl.		Prioris loci.
329. *Sellières*	E. de Salieres (est membrum de Veyo), *S. Petrus*				
330. *Vers-sous-Sellières*	E. de Veyo, *S. Petrus*	XXX s.	V fl.	VIII gr.	Prioris de Frontenay.
331. *Monay*	E. de Monay prope Tholosam, *B. M. V.*	XX s.		VIII gr.	
332. *Le Fied*	E. de Feodo, *S Joannis Baptiste.*	XX s.		VIII gr.	Dominus loci.
333. *Lombard*	E. de Lombard, *S. Martinus*				Abbas Sancti Eugendi.
	Ecclesiæ parrochiales : 58.				

V. — In decanatu de Neublanco

334 *Damparis* (prieuré)	Prior de Damno Parisis	XL s.	XX s.	Est de mensa abbatis S. Vincentii.
335. *Sermesse* (prieuré)	Prior de Sermana	L s.	XII fl.	
336. *Longwy* (prieuré)	Prior de Longo Vico	VI fl.	XII fl.	
337. *Pierre* (prieuré)	Prior de Petrâ	VI fl.	XVI fl.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
338. *Moutier-en-Bresse* (pr.).	Prior de Monastorio in Bressyâ	VIII l.	XVI fl.		
339. *Pontoux* (prieuré).	Prior de Ponthoux	C s.	XVI fl.		
340. *St-Jean-de-Losne* (prieuré)	Prior de Lonâ	C s.	XVI fl.		
341. *Neublans*	E. de Neublans, *S. Stephanus*	XX s.	IV fl.		
342. *Fretterans*	E. de Fraterans	XXX s.	II fl.		Prioris Monasterii in Bressia.
343. *Bellevaivre*	E. de Bellavesvra (membrum ecclesiæ de Monasterio in Bressiâ).				
344. *Torpes*	E. de Torpes	XX s.	II fl.		
345. *Pierre*	E. de Petrâ	VIII s.	IV fl.	VIII gr.	Monasterii Sancti Petri Cabilonensis.
346. *Longwy*	E. de Longo Vico	L s.	III fl.		
347. *Choisey*	E. de Choisey	XXX s.	V fl.		Can. Bis. ten. preb. de Ferrières.
348. *Tavaux*	E. de Tavel	XX s.	IV fl.		
349. *Pollans*	E. de Poullans	XX s.	III fl.	IV gr.	Monasterii Sancti Benigni de Divione.
350. *Chaussin*	E. de Calcino	L s.	VII fl.		
351. *Molay*	E. de Molay	XL s.	VI fl.		
352. *Grand-Noir*	E. de Noriis	XL s.	IV fl.		Monasterii Castri Caroli.
353. *Rahon*	E. de Rahon	XX s.	III fl.	IV gr.	
354. *Peseux*	E de Peseul	XXX s.	III fl.		Capituli Beatæ Mariæ Magdalenes.
355. *La Perrière*	E. de Perreriâ, *Beata Maria Virgo.*	XX s.	VI fl.		Thesaurarii Bisuntini.
356. *Saint-Loup*	E. de Sancto Lupo	XXX s.	III fl.		Canonici Bisuntini tenentis prebendam
357. *La Chapelle-St-Sauveur.*	E de Capellâ Sancti Salvatoris	XX s.	VI fl.		de Saligney.
358. *Tichey*	E. de Tichey	XX s.	III fl.		
359. *Lanthes*	E. de Lanthes	XX s	I fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. preb. de Talenay.
360. *Laiz*	E. de Lacu	XXIV s.	V fl.		Can. ten. preb. de Marcey, *Roffanges.*
361. *Pagny*	E. de Paigny, *S. Leodegarius*	L s.	VI fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. unam prebendam de
362. *Charnay*	E. de Charmey	XX s.	III fl.		Serre-les-Molieres, *Camera.*
363. *Chamblans*	E. de Chamblans	XXIV s.	V fl.		Monasterii Balmensis
364. *Mont-lez-Seurre*	E. de Mons	XXX s.	III fl.		
365. *Seurre*	E. de Surregio, unita	IV l.	VI fl.	VIII gr.	Decani Bisuntini.
366. *Lais*	E. de Laiz, *S. Petri*	XX s.	VIII fl		Can Bis. preb. de Magno Marcey.
367. *Saint-Aubin*	E. de Sancto Albino, *S. Albin*	XXX s.			Prioris de Lonâ.
368. *Petit-Noir*	E. de Annoriis, *S. Albinus*	XXX s.	VI fl.		Prioris loci.
369. *Charrette*	E. de Charrettes, *SS. Remigii et Germani*	XX s.	VI fl.		Can. Bis. ten. preb. de Chemauldain de *Veteri curiâ.*
370. *Moutier-en-Bresse*	E. de Monasterio in Bressiâ	XL s.	VI fl.		
371. *Saint-Baraing*	E. de Sancto Benigno	XX s.	II fl.		Monasterii Balmensis.
372. *Pleure*	E. de Pleurre, *S. Laurentii*	XX s.	II fl.		
373. *Saunières*	E. de Sonnieres	XX s.	III fl.		
374. *Parrecey*	E. de Parrecey, *S. Germanus*	XX s.	I fl.	VI gr.	Monasterii S. Marcellini de Cabilone.
375. *Chemin*	E de Chemino, *S. Georgii*	XX s.	II fl.	VIII gr.	Can. Bis. de Villâ Novâ.
376. *Franxault*	E. de Franxault	XX s		XX gr.	Monasterii S. Stephani Divionensis.
377. *Villeneuve*	E de Villâ Novâ	XX s.		XX gr.	Monasterii de Firmitate super Gronam.
378. *Authume*	E. de Authumâ, *Beata Maria Virgo.*	XX s.		XX gr.	Prioris de Lonâ.
379. *Saint-Symphorien*	E. de Sancto Symphoriano	XX s.		XX gr.	
380. *Longepierre*	E. de Longâ Petrâ	XXX s.	III fl.		Can. Bis. ten. unam preb. ap. Salinas
381. *La Chaux*	E. de Calce, *S. Martini*	XX s.	III fl.		*de Montibus.*
382. *Saint-Ylie*	E. de Saint Ylie, *B. Mariæ Magdalenes*	XX s.	II fl.		Domini loci.
	Ecclesiæ parrochiales : 42.				

VI. — In decanatu de Dola

383. *Dole* (chapitre)	Capitulum de Dolâ	VI l.	IV fl.	
384. *Dole* (prieuré)	Prior de Dolâ	XX s.	VIII fl.	
385. *Le Moutherot* (prieuré)	Prior de Mostereto	XL s.	VIII fl.	
386. *Jouhe* (prieuré)	Prior de Jouhâ	X l	XVI fl.	
387. *La Loye* (prieuré)	Prior de Loyâ	VI l.	VIII fl.	
388. *St-Vivant-s.-Vergy* (pr.)	Prior de Sancto Vivantio subtus Vergy		XVI fl.	
389. *Souvans*	Ecclesia de Souvans, *S. Martini*	XL s.	VI fl.	
390. *Chissey*	E de Chissey, *S. Christophorus*	XXX s.	VI fl.	Monasterii Sancti Salvatoris.
391. *Ounans*	E de Ounans, *S. Mauritius*	XX s.	III fl.	
392. *Vaudrey*	E. de Vauldrey, *SS. Remigius et Germanus*	XXX s.	V fl.	Prioris de Jouhâ.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
393. *Belmont*	E. de Bellomonte, *S. Stephanus*	XX s.	V fl.		
394. *Baverans*	E. de Baverans, *S. Petrus*	XX s.	III fl.		
395. *Byarne*	E. de Biarne, *S. Joannes*	XXX s.	III fl.		Prioris de Jouhâ.
396. *Billey*	E. de Billey, *S. Martinus*	XX s.	III fl.		
397. *Mont-sous-Vaudrey*	E. de Mons, *B. M. Virginis*	XX s.		XX gr.	
398. *La Loye*	E. de Loyâ, *S. Joannes Baptista*	XL s.	IV fl.		Canonici S. Benigni Divionensis.
399. *Senans*	E. de Senans, *S. Benignus*	XL s.	I fl.		Canonici Bis. ten. preb. de Chanbornay
400. *Chamblay*	E. de Chamblay, *S. Stephanus*	XXX s.	VI fl.		prope Bellam Vallem et de Ronchaulx.
401. *Lielle*	E. de Liella, *S. Stephanus*	XXX s.	VI fl.		Prior de Cortofonte pretendit et habet.
402. *Santans*	E. de Santans, *S. Petrus*	XX s.	III fl.		Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
403. *Châtenois*	E. de Chastenoy, *S. Vincentius*	XX s.	III fl.		
404. *Rans*	E. de Rans, *S. Stephanus*	XX s.		XX gr.	Can Bis. ten. preb. de *Tarcenay le Vert*
405. *Foucherans*	E. de Foeans (alias Foucherans), *S. Martinus*	XX s.	III fl.	IV gr.	Capituli B Magdalenes.
406. *Dampierre*	E. de Dampnâ Petrâ, *S. Petrus*	XX s.	V fl.		Comitis Burgundiæ.
407. *Chevigny*	E. de Chevigney, *S. Crux*	XX s.		IV gr.	Capituli Bisuntini divisim.
408. *Amanges*	E. d'Amanges, *S. Paulus*	XL s.	III fl.		Capituli Bisuntini.
409. *Esvans*	E. d'Esvans, *S. Joannes Baptista*	XX s.		VIII gr.	
410. *Auxanges*	E. d'Auxanges, *Beatæ Mariæ Virginis*	XX s.	II fl.		Canonici ten. preb. de Berthelanges.
411. *Azans*	E. de Asans, *S. Germanus*	XX s.	III fl.	IV gr.	Prebendati Beatæ Mariæ Magdalenes
412. *Champagney*	E. de Champaigne	XX s.	II fl.		Bisuntinæ.
413. *Orchamps*	E. d'Orchamps, *S. Stephanus*	XXIV s.	V fl.		
414. *Rochefort*	E. de Rupe Forti, *S. Laurentius* (unita capitulo de Dolâ)	XL s.	VI fl.		Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
415. *Flammerans*	E. de Flamerans	XX s.	II fl.	IV gr.	
416. *Étrepigney*	E. d'Estripigney, *S. Stephanus*	XX s.	V fl.		
417. *Lavans-lez-Dole*	E. de Lavans, *S. Desiderius*	XX s.	III fl.	IV gr.	Can. Bis. ten. preb. de Suppo Basso.
418. *Serre-les-Moulières*	E. de Serre les Molieres, *S. Desiderius*	XX s.	II fl.		
419. *Dole*	E. de Dolâ, *Nativitatis B. M. V.* (unita capitulo loci)	L s.	X fl.		Monasterii Balmensis.
420. *Jouhe*	E. de Jouhâ, *S. Petrus*	XX s.	IV fl.		
421. *Auxonne*	E. de Auxonâ, *B. M. Virginis*	VI s.	VI fl.		
422. *Menotey*	E. de Menoustey, *S. Petrus*	XX s.	VI fl.		Prioris Sancti Vivantii subtus Vergeyum Eduensis diocesis.
423. *Champvans*	E. de Champvans, *S. Gengulphus*	XL s.	VI fl.		
424. *L'Abergem.-lez-Auxonne*	E. de Abergamento, *S. Stephanus*	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
425. *Thervay*	E. de Tervay, *S. Martinus*	XL s.	IV fl.		Can. Bis. ten. unam preb. ap. Poilleyum *de la Perrouse*.
426. *Vitreux*	E. de Vitreul, *S. Leodegarius*	XXX s.	IV fl.		Prioris de Mostereto.
427. *Jallerange*	E. de Jaleranges, *B. Mariæ Virginis*	XX s.		VIII gr.	
428. *Saligney*	E. de Saligney, *SS. Ferr. et Ferrutius*	XX s.	IV fl.		Can. Bis. ten. preb. de Ferrières.
429. *Cramans*	E. de Cramans, *S. Paulus*	XX s.	II fl.	VIII gr.	Canonici Bis. ten. preb. de Grosone.
430. *Falletans*	E. de Falletans, *B. M. Virginis*	XX s.	II fl.		Monasterii Palmensis.
431. *Nevy*	E. de Nevy, *S. Petrus*	XXX s.		IV gr.	Capituli B. M. Magdalenes Bisuntinæ.
432. *Goux*	E. de Goux, *S. Maria*	XXX s.		VIII gr.	
433. *Esclangeot*	E. de Esclangeot, *S. Germanus*	XX s.	III fl.		Preceptor Sancti Jo. Hyerosolimitani
434. *Esclans*	E. d'Esclans (non est parrochialis)	XX s.	III fl.		prope Dolam.
435. *Dammartin-lez-Pesmes*	E. de Damno Martino	XXX s.	II fl.		Prioris Sancti Martini de Pesmis.
436. *Pointre*	E. de Poinctres	XL s.	IV fl.		Monasterii de Acceyo.
437. *Frasne*	E. de Frasne, *S. Michael*	XL s.		IV gr.	Canonici Bis. ten preb. de Miserey.
438. *Moissey*	E. de Moissey, *S. Gengulphus*	XL s.		XX gr.	Capellanie B. M. in eccl. S. Joannis evangelistæ.
439. *Malanges*	E. de Malanges	XX s.	II fl.	IV gr.	Can. Bis. ten. preb. de Lovatanges.
440. *Brans*	E. de Bran, *S. Petrus*	XXX s.	II fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
441. *Orchamps* (chapelles)	Duæ capellaniæ de Orchanco				
442. *Sermanges*	E. de Sermaiges, *S. Stephani*	XXX s.	III fl.		Can. Bis. ten. preb. d'Estu et de Boulot.
	Ecclesiæ parrochiales : 52.				

VII. — In decanatu de Grayaco

443. *Corneux* (abbaye)	Abbas de Corneolo	V l.	XXXIII fl. IV gr.
444. *Acey* (abbaye)	Abbas de Acceyo	L l.	XXXIII fl. IV gr.
445. *La Charité* (abbaye)	Abbas de Charitate	XX l.	XVIII fl.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
446. *La Chapelle* (prieuré) .	Prior de Capellâ	XL s.	VIII fl.		
447. *Bonnevent* (prieuré) . .	Prior de Bonnevans		VIII fl.		
448. *Pesmes* (prieuré) . . .	Prior de Pesmis	XL s.	XII fl.		
449. *Pontailler* (prieuré) . .	Prior de Ponte Ciso		IV fl.		
450. *Saint-Valier* (prieuré) .	Prior de Sancto Valerio	XL s.	VIII fl.		
451. *Apremont* (prieuré) . .	Prior de Aspero Monte		IV fl.		
452. *Vellexon* (prieuré) . .	Prior Sancti Renoberti de Fonte Asseris		II fl.	VIII gr.	
453. *Seveux* (prieuré) . . .	Prior de Serqueil		II fl.	VIII gr.	
454. *Gray* (chapitre) . . .	Capitulum capellæ de Grayaco . . .				
455. *Malans*	Ecclesia de Malant, *S. Laurentius* .	XL s.	III fl.		Prioris S. Leodegarii de Pesmis pri. aut rectoris de Monte Ciconiarum.
456. *Apremont*	E. de Aspero Monte, *S. Bartholomeus*	XL s.	IV fl.		Monasterii de Acceyo.
457. *Broye-lez-Pesmes* . . .	E. de Broye, *S. Petrus*	XL s.	V fl.		Prioris Sancti Salvatoris Lingonensis diocesis.
458. *Bresilley*	E. de Bresilley, *S. Leodegarii* . . .	XX s.	III fl.		
459. *Perrigny-sur-l'Ognon* .	E. de Parigney	XX s.	II fl.	II gr.	
460. *Valay*	E. de Baulay, *S. Petrus*	XX s.			
461. *Bard-lez-Pesmes* . . .	E. de Bart, *SS. Ferreoli et Ferrutii*.		II fl.	VIII gr.	Hospitalis S. Joannis Hyerosolimitani.
462. *Montseugny*	E. de Montsougney, *B. M. Virginis* .	XX s.	II fl.	VIII gr.	
463. *Igny*	E. de Ygney, *S. Petrus*	XX s.	II fl.	IV gr.	
464. *Pierrejux*	E. de Pierrejeul, *S. Leodegarius* . .	XX s.	IV fl.	VIII gr.	Domini de Bello Joco.
465. *Tromarey*	E. de Tromarcy, *S. Petrus* (unita capitulo B. M. Magdalenes Bisuntinæ).	XXV s.	V fl.		Thesaurarii Bis. ratione sui decanatus B. Magdalenes.
466. *Avrigney*	E. d'Avrigney, *S. Stephanus papa* .	XXIV s.	III fl.		Monasterii de Charitate.
467. *Beaujeu*	E. de Bello Joco, *B. Mariæ Virginis*.	XX s.	IV fl.		Can. Bis. ten. preb. de Villâ Novâ.
468. *La Chapelle-St-Quillain*	E. de Capella prope Gyacum, *S. Quiliani*	XX s.	II fl.		Monasterii Balmensis.
469. *Seveux*	E. de Seveul, *S. Laurentius* . . .	XX s.	II fl.	VIII gr.	
470 *Bonnevent*	E. de Bonnevans, *S. Trinitas* . . .	XX s.	II fl.		
471. *Vellexon*	E. de Velesson, *S. Martinus* . . .	XL s.	IV fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
472. *Motey-sur-l'Ognon* . .	E. de Mosteyo supra Cepe, *S. Martinus*	XX s.	VIII fl.		
473. *Fondremand*	E. de Fondremans, *B. Mariæ Virginis*	XXX s.	V fl.		
474. *Marnay-le-Château* . .	E. de Marnayo Castro, *S. Symphorianus*	XXX s.	IV fl.		
475. *Frasne-le-Château* . .	E. de Fraxino Castro, *S. Julianus* .	XX s.	II fl.		
476. *Ruffey*	E. de Ruffeyo, *S. Aniani*	XX s.	V fl.		
477. *Maisières*	E. de Masieres, *S. Georgius* . . .	XX s.	II fl.	VIII gr.	
478. *Mont-lez-Étrelles* . . .	E. de Montibus, *SS. Fabiani et Sebastiani*	XX s.	II fl.		
479. *Gray*	E. de Grayaco, *Assumptio B. Mariæ Virginis*.	XL s.	VIII fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini communiter et prioris Sancti Valerii, monasterii de Corneolo.
480. *Velesmes*	E. de Velesmes, *S. Mammetus*. . .	XX s.	IV fl.		
481. *Pesmes*	E. de Pesmis, *S. Hylarius*	XL s.	VI fl.		
482. *Sauvigney-lez-Pesmes* .	E. de Savigney, *S. Petrus*	XXX s.	III fl.		
483. *Gy*	E. de Gyaco, *S. Symphorianus* (unita capitulo Bisuntino)	XL s.	VI fl.		
484. *Motey-sur-Saône* . . .	E. de Mosteyo supra Sagonam, *S. Martinus*.	XX s.	IV fl.		
485. *Chantonnay*	E. de Chantonay, *S. Medardus*. . .	XXX s.	III fl.		
486. *Batterans*	E. de Bapterans, *S. Petrus*	XX s.	II fl.	IV gr.	
487. *Bucey-lez-Gy*	E. de Bucey, *S. Martinus*	XL s.	V fl.		
488. *Noiron*	E. de Noyronte	XV s.	I fl.		
489. *Cresancey*	E. de Cresancey, *S. Stephanus papa*.	XV s.		VIII gr.	
490. *Sornay*	E. de Sornay, *S. Germani*	XX s.	III fl.	VI gr.	Monasterii de Corneolo
491. *Vadans*	E. de Vadans, *S. Salvator*	XX s.	III fl.		
492. *Saint-Broing*	E. de Saint Beroing	XX s.	II fl.	IV gr.	
493. *Angirey*	E. d'Angirey, *S. Martinus*	XXX s.	IV fl.		
494. *Bay*	E. de Bay, *S. Stephanus*.	XX s.		XX gr.	
495. *Venères*	E. de Venères, *Beatæ Mariæ Virginis*				
496. *Oiselay*	E. d'Oyselay, *S. Joannes*.	XXX s.	IV fl.	IV gr.	Monasterii de Charitate.
497. *Cugney*	E. de Cugney, *S. Valerius*	XXIV s.	II fl.		Thesaurarii Bisuntini.
498. *Bourguignon*	E. de Bourguignon, *S. Petrus* . . .	XV s.		VIII gr.	Monasterii de Charitate.
499. *Neuvelle*	E. de Neufvelle, *Beatæ Mariæ Virginis*	XX s.		XVIII gr.	
500. *Fretigney*	E. de Fretigney, *S. Julianus* . . .	XX s.	VI fl.		
501. *Bugier*	E. de Ugier, *S. Medardus*	XX s.	III fl.		Prioris de Mortault.
502. *Courchapon*	E. de Courchappon, *S. Paulus*. . .	XX s.		XVI gr.	Capituli B. M. Magdalenes Bisuntine.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
503. *Vielverge*.	E. de Veteribus Virgis, *S. Mauritii* .	LX s.	V fl.		
503 *bis*. *Chenevrey*	E. de Chenevrey (unita), *SS. Ferreoli et Ferrucii*.	XXX s.	IV fl.	VI gr.	Capituli B. M. Magdalenes Bisuntinæ.
504. *Virey*	E. de Virey, *S. Leodegarius*. . . .	XX s.	II fl.		
505. *Courcuire*	E. de Corcuyres, *S. Martinus* . . .	XX s	II fl.		
506. *Brussey*	E. de Brucey, *S. Mauritius*. . . .	XX s.	II fl.		
507. *Marnay-la-Ville* . . .	E. de Marnayovillâ, *S. Petrus* . . .	XX s.	II fl.	VIII gr.	Thesaurarii Bisuntini.
508. *Pontaillier*	E. de Ponte ciso	XX s.	III fl.	VI gr.	Canonici Bisuntini tenentis preb. de Bonnay *Grantmont*.
509. *Saint-Loup-lez-Gray* .	E. de Sancto Lupo, *S. Lupus* . . .	XXX s.	III fl.	IV gr.	Can. Bis. ten. preb. d'Estu et de Boulot.
510. *Baumotte*	E. de Balmetâ, *S. Petrus*	XL s.	IV fl.	VIII gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
511. *La Résie-Saint-Martin* .	E. de la Risie Sainct-Martin . . .	XXX s.	III fl.	VIII gr.	Capituli Bisuntini per divisim.
512. *Leucourt*.	E. de Lecourt, membrum de Boulay.				
513. *Autoreille*	E. de Altâ Aure, *S. Cæcilia*. . . .	XX s.	II fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
514. *Marnay-le-Château* . .	E. de Marnayo, *S. Symphorianus*. .	XXX s.	IV fl.	VI gr.	Domini loci.
	Ecclesiæ parrochiales : 61.				

VIII. — In decanatu de Treva

515. *Ray* (chapitre)	Capitulum ecclesiæ de Rayaco . . .			XVI gr.	
516. *Le Moutherot-lez-Traves* (prieuré)	Prior de Mostereto prope Trevam. .	LX s.	XII fl.		
517. *Grandecourt* (prieuré) .	Prior de Grandi Curiâ.	LX s.	VIII fl.		
518. *Rosey* (prieuré). . . .	Prior de Rosey	LX s.	VI fl.		
519. *Traves*.	E. de Trevâ, *D. S. Joannis Baptistæ*.	XXX s.	IV fl.	II gr.	
520. *Combeaufontaine* . . .	E. de Combaufonte, *Assumpt. B. M. V. et Blasii*	XXII s.	II fl.		Prioris de Mostereto prope Trevam.
521. *Aroz*	E. d'Arost, *S. Mauritius*.	XX s.		XVIII gr.	Domini de Mailleroncourt.
522. *Poncey*	E. de Poncey, *S. Antidius*	XX s.	II fl.		
523. *Noidans-le-Ferroux* . .	E de Noydanco Ferroso, *S. Leodegarius*	XX s.	II fl.	II gr.	Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
524. *Rosey*	E. de Rosey, *S. Bartholomeus*. . .	XX s.	II fl.		
525. *Velle-le-Châtel*. . . .	E. de Villa Castri, *S. Andreas*. . .	XXX s.	V fl.		Can. ten. preb. apud Salinas, chorialium S. Stephani.
526. *Vy-le-Ferroux*	E. de Villario Ferroso, *S. Stephanus*.	XX s.	IV fl.	IV gr.	
527. *Vezet*	E. de Veset, *Beatæ Mariæ Virginis*.	XX s.	IV fl.		
528. *Ray*.	E. de Rayaco, *S. Pancratius* . . .	XXX s.	IV fl.		Monasterii de Charitate.
529. *Vannes*	E. de Vennis, *SS. Remigius et Germanus*	XX s.	IV fl.		
530. *Fresne-Saint-Mammès* .	E. de Fraxino S. Mammetis, *S. Leodegarius*	XXX s.	IV fl.	IV gr.	Domini de la Mouthe.
531. *Charantenay*	E. de Charantenay, *S. Petrus* . . .	XX s.	III fl.	VIII gr.	Monasterii Luxoviensis.
532. *Soing*	E. de Soing sur Saône, *SS. Ferreoli et Ferrucii*.	XX s.	III fl.		
533. *Vauconcourt*	E. de Vaulconcourt, *S. Sulpitius* . .	XX s.	IV fl.		Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
534. *Vallerois*.	E. de Valleroy	XX s.	II fl.		
535. *Rupt*	E. de Rupt, *S. Martinus*.	XX s.	III fl.	VIII gr.	Domini de Rupt.
536. *Rupt* (chapelle castrale) .	Capella de Rupt, *S. Martinus* . . .				
537. *Scey-sur-Saône*. . . .	E. de Scetho, *S. Martinus*	XXX s.	V fl.		
538. *Grandecourt*	E. de Grandicourt, *B. M. Magdalenes*	XXX s.	V fl.		Prioris de Grandicuriâ.
539. *Vy-lez-Rupt*.	E. de Villo, *S. Petrus*.	XX s.	III fl.		
540. *Saint-Aubin*	E. de Sancto Albino, *S. Albinus* . .	XXV s.	III fl	IV gr.	
541. *Gourgeon*.	E. de Gourgeon, *S. Martinus* . . .	XXIV s.	IV fl.	II gr.	
542. *Cornod*	E. de Corneto, *S. Stephanus* . . .	XX s	II fl.		Monasterii Castri Caroli.
543. *Melin*	E de Molin, *S. Petrus*	XX s.	III fl.		
544. *Molay*	E. de Molay (unita), *S. Petrus*. . .	XXX s.	V fl.		Unita capitulo de Champlite Lingonensis diocesis.
545. *Membrey*	E. de Menbrey (unita), *B. M. Virginis*.	XXX s.	IV fl.	II gr.	
546. *Morey*	E. de Morey, *S. Secanus*.	XX s.	IV fl.	VI gr.	Monasterii de Bernâ, Lingonensis diocesis.
547. *Saint-Julien*.	E. de Saint Julien, *S. Juliani* . . .	XXX s.	III fl.	II gr.	
548. *Lavoncourt*	E. de Lavoncourt, *S. Valentius* . .	XXX s.	V fl.	I gr.	
549. *Lavigney*.	E. de Lavigney, *S. Petrus ad vincula*	XXX s.	IV fl.		Præc. domus Dei prope Conflans.
550. *Confracourt*.	E. de Confracourt, *S. Georgius*. . .	XX s.	III fl	II gr.	Prioris de Portu supra Sagonam.

		Decima	Procuratio		Collatio
551. *Betoncourt*	E. de Betoncourt les Menestriers, *S. Gengulphus*	XX s.		XXVI gr.	Domini archiepiscopi Bisuntini.
552. *Fleurey*	E. de Fleurey, *S. Britius*	XXX s.	IV fl.		Domini de Ray.
553. *Volon*	E. de Voulon (unita), *B. M. Virginis.*	XXX s.	III fl.		Prioris de Masne sub Tille.
554. *Tincey*.	E. de Tancey, *S. Martinus*	XX s.	III fl.		Domini de Ray.
555. *Chantes*	E. de Chantes	XX s.	II fl.		Membrum de Rupt.
556. *Rosey* (Saint-Christophe).	E. de Sancto Christophoro de Roseyo.	XX s.	II fl.		Domini de Lila militis.
	Ecclesiæ parrochiales : 37.				

IX. — In decanatu de Faverneyo

557. *Cherlieu* (abbaye) . . .	Abbas Cariloci	XL l.			
558. *Clairefontaine* (abbaye).	Abbas Clarifontis	LX s.			
559. *Faverney* (abbaye). . .	Abbas de Faverneyo	XX l.	XLI fl.	VIII gr.	
560. *Jonvelle* (prieuré) . . .	Prior de Joncivillâ	VIII l.	VIII fl.		
561. *Jussey* (prieuré) . . .	Prior de Jusseyo	LX s.	XII fl.		
562. *Saint-Marcel* (prieuré) .	Prior de Sancto Marcello.	X l.	VIII fl.		
563. *Serqueux* (prieuré) . .	Prior de Cercoalus (de Serqueil) . .	X l.	XIII fl.	IV gr.	Est de dominio Comitis Burgundiæ.
564. *Enfonvelle* (prieuré) . .	Prior de Amphonvillâ.	VII l. X s.	VIII fl.		
565. *Fleurey* (prieuré) . . .	Prior de Fleurey	LX s.	V fl.	IV gr.	
566. *Fontenoy* (prieuré) . .	Prior de Fontenoy	XX s.	IV fl.		Non est dominio.
567. *Voisey* (prieuré) . . .	Prior de Voiseyo	XX s.	IV fl.		
568. *Bourbonne* (prieuré) . .	Prior de Borbonne, *S. Laurentii* . .	XX s.	IV fl.		Monasterii Sancti Vincentii Bisuntini.
569. *Fouchécourt* (prieuré) .	Prior de Fouchécourt	XXX s.	IV fl.		
570. *Hautevelle* (prieuré) . .	Prior de Altâ Villâ	XXX s.	IV fl.		
571. *Jasney* (prieuré) . . .	Prior de Janeyo.	XX s.	IV fl.		
572. *Senaïde* (prieuré) . . .	Ecclesia de Senaydes, membrum de Villario Sancti Marcellini.				
573. *Villers-St-Marcellin* (pr.)	Prior de Villâ Sancti Marcellini.				
574. *Plainemont* (prieuré) . .	Prior de Planctis	XXX s.	IV fl.		
575. *Faverney*.	Ecclesia de Faverneyo, *S. Benignus.*	XXX s.	II fl.		Monasterii de Faverneyo.
576. *Arbecey*	E. de Arbecey	XX s.	I fl.		
577. *Selles*	E. de Cellis, *Beatæ Mariæ Virginis.*	XX s.	I fl.		
578. *Montdoré*.	E. de Montrorey, *S. Martinus* . . .	XXVIII s.	II fl.	II gr.	Decani ruralis de Faverneyo.
579. *Le Magny*	E. de Magny, *S. Secanus*	XX s.	II fl.		
580. *Godoncourt*	E. de Godoncourt, *S. Remigius* . .	XX s.	II fl.		
581. *Amance*	E. d'Amance, *S. Laurentius* . . .	XX s.	II fl.		Monasterii Romarici Montis, Tullensis diocesis.
582. *Menoux*	E. de Menoux, *S. Julianus*	XX s.	II fl.		
583. *Dampierre*	E. de Dampierre, *S. Petrus*. . . .	XX s.	II fl.		Archidiaconi de Faverneyo.
584. *Cendrecourt*.	E. de Cendrecourt, *S. Laurentius*. .	XX s.	V fl.	V gr.	
585. *Fontenoy-la-Ville* . . .	E. de Fonteneto Villâ, *S. Bartholomeus*	XX s.	II fl.		Hospitalis S. Joannis Hyerosolimitani.
586. *Barges*.	E. de Barges, *S. Valerius*	XX s.	I fl.		
587. *Conflans*	E de Conflans, *S. Mauritius* . . .	XX s.	II fl.		
588 *Melincourt*	E. de Melincourt, *S. Remigius*. . .	XX s.	II fl.		
589. *Anjeux*	E. d'Anjoux, *S. Remigius*	XX s.	II fl.		Monasterii Luxoviensis.
590. *Jasney*.	E. de Janey, *S. Martinus*		II fl.		
591. *Thon*	E. de Thon, *S. Petrus*		II fl.		
592. *Dampvalley*.	E. de Dampvalier, *S. Laurentius* . .		I fl.		Prioris de Fleurey.
593. *Tremouzey*	E. de Tremousey, *S. Vaubertus* . .			VI gr.	
594. *Fontenoy-le-Château*. .	E. de Fonteneto Castro, *S. Mansuetus.*		II fl.		Prioris S. Mansueti, Tullensis diocesis.
595. *Harsault*	E. de Harsaulx, *S. Gengulphus* . .		II fl.	I gr.	
596. *Aboncourt*	E. de Aboncourt, *Nat. B. M. Virginis.*	XXX s.	II fl.	VIII gr.	
597. *Ormoy*	E. d'Ormoy, *Beatæ Mariæ Virginis.*		II fl.	II gr.	
598. *Aisey*	E. d'Aisey. *S. Julianus*			II gr.	
599. *Corre*	E. de Corre, *S. Petrus*	XX s.	II fl.	III gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
600. *Martinvelle*	E. de Martinvelle, *S. Petrus* . . .	XX s.	II fl.	IV gr.	
601. *Raincourt*	E. de Raincourt *S. Vaubertus abbas.*	XXX s.	IV fl.	II gr.	
602. *Villers-Saint-Marcellin.*	E. de Villers-Saint-Marcellin, *S. Petri et Marcellini*	XX s		XXIV gr.	
603. *Gruey*	E. de Grueriis, *Nat. B. M. Virginis.*		II fl.	II gr.	Prioris de Relanges.
604. *Belrupt*	E. de Belrupt.		II fl.		

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
605. *Darnay*	E. de Darney, *B. Mariæ Magdalenes.*		II fl.		Prioris de Relanges.
606. *Bourbonne*	E. de Bourbonne, *Assumptio Beatæ Virginis.*	XXX s.	II fl.	IV gr.	
607. *Montcharvot*	E. de Monchaurot, *S. Urbanus*		I fl.		
608. *Buffignécourt*	E. de Buffignécourt, *B. M. Virginis.*			XVI gr.	Monasterii Sancti Vincentii Bisuntini.
609. *Alaincourt*	E. d'Alaincourt, *S. Nicolaus*		II fl.	II gr.	
610. *Frasne-sur-Apance*	E. de Frasne-sur-Apance, *S. Julianus.*		II fl.	VI gr.	
611. *Ainvelle*	E. de Aynvelle, *Assumptio B. Mariæ Virginis.*		II fl.		Henrici de Leugney.
612. *Hautevelle*	E. d'Aultevelle, *S. Desiderius*			VIII gr.	Prioris loci et quia nunc non est prior pertinet ad Faverney.
613. *Fontaine*	E. de Fontaine, *S. Martinus*		I fl.		
614. *Saint-Loup*	E de Sancto Lupo, *S. Lupus*	XXIV s.	III fl.		
615. *Mailleroncourt*	E. de Mailleroncourt Saint Pancras, *S. Petrus*		II fl.		Prioris de Fontaine.
616 *Aillevillers*	E. de Aillevillers, *Decollatio S. Joannis Baptistæ*		II fl.		
617. *Demangevelle*	E. de Demongevelle, *S. Remigius.*			VIII gr.	
618. *Bourbévelle*	E. de Borbévelle, *S. Genesius*	XXIV s.	III fl.		Ferunt esse de dispositione domini archiepiscopi Bisuntini.
619. *Jonvelle* (Sainte-Croix)	E. Sanctæ Crucis Junxivillæ, *S. Crux.*	XXIV s.	II fl.		
620. *Augicourt*	E. d'Augicourt, *SS. Jacobi et Christophori.*			VI gr.	Prioris Junxivillæ
621. *Jonvelle* (Saint-Pierre)	E. Sancti Petri Junxivillæ, *S. Petri.*	XL s.	II fl.		
622. *Baulay*	E. de Balay, *S Bartholomeus*		II fl.		Capituli ecclesiæ Colombemonasterio.
623. *Saint-Remy*	E. de Saint-Remis, *S. Remigius*		I fl.	II gr.	Monasterii Clarifontis.
624. *Contréglise*	E. de Contréglise, *S. Nicolaus.*	XXX s.	II fl.	IV gr.	Can. Bis. ten. preb de Marcey *simplex.*
625. *Semmadon*	E. de Saint-Mardon, *S. Martinus.*	XXX s.	II fl.	II gr.	Idem can. de Marcey *simplex.*
626. *Vougécourt*	E. de Vougécourt, *S. Martinus.*	XX s.		XVII gr.	Can. ten. preb. de Serre les Mol. *de Aulâ*
627. *Lambrey*	E. de Lambrey, *S. Quintinus*	XL s.	IV fl.		Can. Bis. ten. unam preb. apud Bonay de *Chaulmont.*
628. *Gevigney*	E. de Gevigney, *SS. Ferreolus et Ferrucius*	XXX s.	II fl.		
629. *Châtillon-sur-Saône*	E. de Castellione supra Sagonam, *S. Sulpitius*	L s.	II fl.	VI gr	Can. ten. unam preb. de Suppo *Alto.*
630. *Anchenoncourt*	E. de Anchenoncourt, *S. Bricius*	XX s.		XX gr	
631. *Cemboing*	E. de Sainct Boing, *Assumptio Beatæ Mariæ Virginis*	XX s.	II fl.	VI gr.	Prioris de Sancto Marcello.
632. *Saint-Marcel*	E. de Saint-Marcel, *S. Marcellus*	XL s.	II fl.	VIII gr.	
633. *Montigny-lez-Cherlieu*	E. de Montaigney, *Nativitas B. Mariæ Virginis.*		II fl.		
634. *Rosières-sur-Mance*	E. de Rosieres, *S. Symeon*		II fl.		
635. *Chargey*	E. de Chargey, *S. Desiderius*		II fl.	VII gr.	Monasterii Cariloci.
636. *Bougey*	E. de Bougey, *S. Petrus*		II fl.	II gr.	
637. *Purgerot*	E. de Purgerot, *S. Martinus*		I fl.		
638. *Serqueux*	E. de Serqueil, *S. Blasius*	XXX s.	III fl.		Prioris de Serqueil
639. *Aigremont*	E. d'Aigremont, *S Sebastianus*		II fl.		
640. *Voisey*	E. de Voisey, *S. Martinus*	XXX s.	I fl.	VIII gr.	Prioris de Voisel
641. *Melay*	E. de Melay, *S. Remigius*	XX s	II fl.		
642. *Chauvirey*	E. de Chavirey, *S. Mauritius*		I fl.		Domini loci.
643. *Fouchécourt*	E. de Fouchécourt		I fl.		
644. *Enfonvelle*	E. de Anfonvelle, *S Leodegarius*		II fl.	III gr.	Prioris loci.
645. *Jussey*	E. de Jussey, *S. Petrus*	XL s.	III fl.		
646. *Polaincourt*	E. de Polaincourt, *S. Martinus*		II fl.		Monasterii Clarifontis.
	Ecclesiæ parrochiales : 72.				

X. — In decanatu de Luxovio

647. *Calmoutier* (chapitre)	Capitulum de Colomba Monasterio in quo sunt octo prebendæ quarum quælibet valet decem libras una cum prebendâ domini decani quæ valet XXII libras sic totum. Capitulum.	X l	XVI fl.	VIII gr.
648. *Luxeuil* (abbaye)	Abbas de Luxovio	XXX l.	XVI fl.	VIII gr

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
649. *Bithaine* (abbaye) . . .	Abbas de Bytanie	LX s.	X fl.		
650. *Le Marteroy* (prieuré) .	Prior de Martereto	X l.	XVI fl.	VIII gr.	
651. *Port-sur-Saône* (prieuré).	Prior de Portu	X l.	XVI fl.		
652. *Presles* (prieuré) . . .	Prior de Presles.	XL s.	VIII fl.		
653. *La Villedieu* (hôpital) .	Rector hospitalis de Villâ Dei . . .				Templarii sunt.
654 *Saint-Aignan* (hôpital) .	Rector Domus Sancti Aniani . . .				
655. *Luxeuil* (doyenné rural).	Decanus ruralis de Luxovio. . . .	XX s.		XVI gr.	
656. *Noroy*	Ecclesia de Noroy, *S. Stephanus* . .	XL s.	VI fl.		Can. Bis. ten. preb. de Vallibus.
657 *Sainte-Marie-en-Chânois*	E. de Sainte Marie en Chasne, *B. M. Magdalenes*	XX s.	IV fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
658. *Accolans*	E. de Accolans		V fl.		
659. *Fontenoy*.	E. de Fonteneto, *S. Julianus* . . .		II fl.		Capituli Bisuntini.
660. *Vy-lez-Filain*	E. de Vil prope Foulain, *S. Julianus*.			VIII gr.	
661. *Quers*	E. de Quers, *S Martinus*	XL s.	VI fl.		Can. Bis. ten. preb. de Chemauldain, *de Fontaine*.
662. *Melisey*	E. *Sancti Petri* de Melisey	XL s.	VI fl.	VIII gr.	Can. prebendatus de Vorges.
663. *Faucogney*	E. de Faulcongney, *S. Georgius* . .	LX s.	VI fl.		Canonicus prebendatus de Geneulles.
664. *Val-d'Ajol*	E. de Vauldaujoz	XL l.	X fl.		Monasterii Romarici Montis.
665. *Quincey*	E. de Quincey, *S. Petrus*		IV fl.		
666. *Saint-Sauveur*	E. de Sainct Saulveur devant Luxeul, *S. Trinitatis*	XX s.	VIII fl		Can. preb. de Villario Sancti Hylarii.
667. *Colombier*	E. de Colombier, *S. Gemini*. . . .	XX s.	VI fl.		Can. preb de Serre les Molières *de Aulâ*
668. *Authoison*	E. d'Aulthoison, *S. Stephanus*. . .	XX s.	IV fl.		Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
669. *Uzelle*.	E. de Usellâ, *S. Benignus*		II fl.		
670. *Baumotte*.	E. de Balmetâ		I fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
671. *Filain*.	E. de Foulain.		II fl.		
672. *La Demie*	E. de Dimidiâ, *S. Germanus* . . .		IV fl.		Decani B. Magdalenes Bisuntinæ.
673. *Quenoche*.	E. de Quenoches, *S. Petrus*. . . .	XXIV s.	VI fl.		Monasterii Bellevallis.
674. *Roche-sur-Linotte*. . .	E de Roches			X gr.	
675. *Chaux-lez-Port*. . . .	E. de Chaulx supra Portum, *Ass. B. V.*			V gr.	Decani ruralis de Luxovio.
676. *Chariez*	E. de Chariey, *Assumptio B. M. V.*	XXX s.	VIII fl.		Monasterii de Charitate.
677. *Échenoz-le-Sec*. . . .	E. d'Eschenod le Sec, *S. Lucas* . .		I fl.		
678. *Val-Saint-Eloi*. . . .	E de Vallibus S. Eligii, *S. Eligius* .		II fl.		Monasterii de Bitaniâ.
679. *Saint-Bresson*	E. de S. Bresson, *S. Bricius* . . .		III fl.	III gr.	
680. *Lioncourt*	E. de Leoncourt, *S. Eusebius* . . .				Monasterii Luxoviensis.
681. *Sainte-Marie-en-Chaux* .	E. de S. Mariâ in Calce, *Ass. B. M. V.*		IV fl.		
682 *Villers-lez-Luxeuil* . .	E. de Villario ante Luxovium, *S. Petrus*		VII fl.		
683. *Pomoy*.	E. de Pomoy, *B. Mariæ Magdalenes*.	XXX s.	III fl.		
684. *Vellefaux*	E. de Vellefaulx, *S. Leodegarius* . .	XXX s.	III fl.		
685. *Valeroy*	E de Valleroy, *S. Martinus* . . .			X gr.	Monasterii de Palmâ.
686. *Frotey*.	E. de Frostey, *Assumptio B M. V.*		III fl.	IV gr.	Monasterii Luxoviensis.
687. *Provenchères*	E. de Provenchieres, *S. Vaubertus* .		I fl.		
688. *Brotte*.	E. de Brattes, *S. Martinus*			XVI gr.	
689. *Luxeuil* (Saint-Martin) .	E. S. Martini Luxoviensis, *S. Martinus*.				
690. *Faucogney* (château). .	E. de Castro de Faulcougney, *S. Blasius*				
691. *Calmoutier*	E. Colombemonasterii, *Nativ. B. M V.*		IV fl.		
692. *Velleguindry*	E de Velleguindry, *S. Mauritius*. .		II fl.	VIII gr.	Monasterii de Palmâ.
693. *Cognières*	E. de Congnières, *S. Joannes Baptista*.		II fl.		
694. *Fleurey*	E. de Fleurey, *S Mauritius*. . . .		III fl.		Monasterii de Faverneyo.
695. *Moncey*	E. de Moncey, *S. Justus*		I fl.		Decani et capituli Colombæ Monasterii.
696. *Dampvalley*.	E. de Dampvalier. *S. Laurentius*. .		I fl.		
697. *Colombe*	E. de Colombe, *S. Dionisius* . . .		III fl.		
698. *Dambenoît*	E. de Dampbenoît, *S. Benignus* . .	XX s.	III fl.		
699. *Saux*	E. de Saul, *S. Martinus*	XV s.	VI fl.		
700. *Calmoutier* (chapelles) .	In ecclesiâ Colombe Monasterii tres capellæ ad altare Sancti Nicolai. . Capellania Sanctæ Crucis. . . . . Capellania S Joannis Baptistæ . . . Capellania B. Mariæ Magdalenes . . Capellania Sancti Stephani . . . . Capellania Sanctæ Catharinæ . . .				
701. *Port*	E. de Portu, *S. Stephanus*	XX s.	IV fl.		Prioris de Portu.
702 *Bougnon*	E. de Bougnon, *S. Andreas*. . . .			VI gr.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
703. *Auxon*	E d'Auxon, *S. Andreas*		II fl.		
704. *Scye*	E. de Cye. *S. Leodegarius*	XX s.	IV fl.		
705. *Pusey*	E de Pusey, *SS. Pancratii et Mauritii.*	XXX s.	IV fl.		Prioris de Martereto.
706. *Pusy*	E. de Pusy, *S. Martinus*.	XX s	III fl.		
707. *Pont*	E. de Pont, *S. Martinus*.	XXX s.	VI fl.		
708. *Borrey*	E. de Borrey, *S. Martinus*	XX s.	IV fl.		
709. *Cubry*	E. de Cubry, *S. Leodegarius* . . .	XX s.	II fl.	VIII gr.	Prioris de Marast.
710. *Cerre-lez-Noroy* . . .	E. de Serc, *S. Mauritius*.	XX s.	III fl.		
711. *Dampierre*	E. de Dampierre, *Beata Maria Virgo.*	XL s.	VI fl.		
712. *Andelarre*	E. d'Andelarre, *Beata Maria Virgo.*	XX s.	II fl.		
713. *La Villedieu en Fontenelle*	E. de Villâ Dei in Fontenetis, *Decollatio S Joannis Baptistæ*. . . .	XX s.	II fl.		Hospitalis S. Joannis Hyerosolimitani.
714. *Mailleroncourt-Charrette*	E. de Mailleroncourt Charrettes, *S. Leodegarius*	XXX s.		XVI gr.	
715. *La Villeneuve*	E. de la Villeneufve, *S. Catharina* .	XX s	II fl.		
716. *Vaivre*.	E. de Vayvra, *S. Christophorus* . .	XXX s.	VI fl.		Comitis Burgundiæ.
717. *Varogne*	E. de Varennes, *S. Bartholomæus* .	XX s.	III fl.	VIII gr.	Domini de Bourguygnon
718. *Vellefrie*	E. B. Mariæ in Varrongnes, *S. Bartholomæus*.	XX s.	III fl.	VIII gr.	Domini de Flagey.
719. *Corravillers*.	E. de Corravillers, *Nativitas B. M. V.*	XX s.	II fl.		
720. *Genevrey*.	E. de Genevrey, *S. Vaubertus*. . .	XXX s.	IV fl.		Comitis Burgundiæ.
721. *Ailloncourt*	E de Aillioncourt, *S. Eusebius*. . .	XX s.		XVI gr.	
722 *Mailley*	E. de Mailley, *S. Nicetius*	XXX s.	IV fl.		Hugo Gratet et Jaquette de Gratey domini de Rupt et domini de Conflans alternatim.
723. *Courchaton*	E. de Courchatton, *Beatæ Magdalenes.*	XX s.	II fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
724. *Breurey*	E. de Breurey, *S. Laurentius* . . .	XX s.	II fl.	VIII gr.	Richardi de Flaigey scutiferi.
725. *Villers-lez-Port* . . .	E. de Villario supra Portum, *S. Urbanus*	XXX s.	II fl.		Prioris de Portu
726. *Montigny*	E. de Montigny				
727. *Meurcourt*	E. de Meurecourt, 69. *S. Vincentius.*				
728. *Vesoul*	E. de Vesoul, *S. Georgius*				
	Ecclesiæ parrochiales : 72.				

XI. — In decanatu de Ajoya

729. *Montbéliard* (chapitre) .	Capitulum Montisbelicardi, ecclesia collegiata decano et capitulo ac prebendis	X l.	XVI fl.	XVIII gr	
730. *St-Hippolyte* (chapitre) .	Capitulum Sancti Hypoliti	XL s.	IV fl.		
731. *Belfort* (chapitre) . . .	Capitulum Bellifortis		IV fl.		
732. *Bellelay* (abbaye) . . .	Abbas de Bellelay	XL s.	XVI fl.		
733. *Belchamp* (abbaye) . .	Abbas Belli Campi	XL s.	XXXIII fl.	IV gr.	
734. *Remiremont* (abbaye). .	Abbatissa Romarici Montis	X l.			
735. *Sapois*.	Trecensus de Sappoy	Solvunt in Tullensi.			
736. *Remiremont* (sacristaine)	Sacrista Romarici Montis.				
737. *Grandgour* (prieuré) . .	Prior de Granicourt	XX s.	IV fl.		
738. *Vaucluse* (prieuré) . .	Prior de Vaulcluse	X l	XVI fl.		
739. *Dannemarie* (prieuré) .	Prior de Damnâ Mariâ	XL s.	XVIII fl.		
740. *Dampjoux*	Ecclesia d'Anjoux, *S. Georgius*. . .	XV s	II fl.	VI gr.	
741. *Vyt-lez-Belvoir*. . . .	E. de Villo prope Belvoir, *S. Petrus.*	XX s.	III fl.		
742. *Provenchères*	E. de Provenchières, *S. Petri ad vincula*	XX s	I fl.		
743. *Moutier-Vaucluse*. . .	E de Monasterio Vallisclusæ, *S. Ursicinus*	XX s.	I fl.		Prioris Vallisclusæ.
744. *Saint-Maurice-du-Bois* .	E. de S. Mauritio du Bois, *S. Mauritius.*	XX s.	II fl.		
745. *Soulce*.	E. de Soulce, *S. Laurentius* . . .	X s.		XVIII gr.	
746. *Dampierre-les-Bois* . .	E. de Dompierre in nemoribus. . .	XX s.	III fl.		
747. *Bonnétage*	E. de Bonestaigue, *B. Magdalenes* .	XL s.	II fl.		Prioris Vallisclusæ et comitis de la Roche nunc domini de Neufchastel.
748. *Mathay*	E. de Mathay, *S. Leodegarius*. . .	XX s.		XVIII gr	
749. *Écot*	E. d'Escot, *S. Leodegarius*	XX s.	I fl.		Monasterii Palmensis.
750. *Chamesol*.	E. de Chamesol, *S. Ermenfredus* . .	XX s.	I fl.		
751 *Châtel*.	E. de Castro Sanctæ Mariæ, *heretici.*	XXV s	IV fl.		

	DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
752. *Valentigney* . . . . . — E. de Valentigney, *heretici*	XXV s.	IV fl.		
753. *Vandoncourt* . . . . — E. de Vaaldoncourt, *heretici* . . .	XXIV s.		XXVIII gr.	Monasterii Bellicampi.
754. *Exincourt* . . . . . — E. de Assincourt, *heretici*	XXX s.	II fl.		
755. *Montécheroux* . . . . — E. de Monteschereux, *heretici* . . .	XX s.	I fl.		
756. *Roches-lez-Blamont* . . — E. de Roches, *heretici*	XX s.	I fl		
757. *Seloncourt* . . . . . — E de Seloncourt, *heretici*	XX s.	II fl.	IV gr.	
758. *Fontenois*. . . . . . — E. de Fontenoy, *S. Juliani*	XX s.	I fl.	VI gr.	
759. *Courtedoux* . . . . . — E. de Courtedoubz, *S. Martini*. . .	XX s.	II fl.		
760. *Bressaucourt* . . . . — E. de Bresaulcourt, *S. Stephanus*. .	XX s.	II fl		
761. *Abbévillers* . . . . . — E. de Arbévillers, *heretici*	XX s.	II fl.		
762. *Blamont* . . . . . . — E. de Blammont, *heretici*	XX s.	III fl.		
763. *Dasle* . . . . — E. de Dalle, *S. Joannes evangelista*.	XX s.	II fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
764. *Fesche*. . . . . . . — E. de Fesches, *S. Valerii*		I fl.	VI gr.	
765. *Faverois* . . . . . . — E. de Favrois.		I fl.		
766. *Florimont* . . . . . — E. de Florimont		IV fl.		
767. *Courtelevant* . . . . — Parrochialis vocatur de Cortelevant .				
768. *Courcelles* . . . . . — E. de Corcelle, *Sancte Agathe* . . .		II fl.		
769. *Bois* . . . . — E. de Bois, *S. Mauritius*.		II fl.		
770. *Courtemaiche* . . . . — E. de Courdemaches, *S. Thimotheus et Symphorianus*		II fl.		
771. *Mandeure* . . . . . — E. de Mandeurre, *heretici*	XXX s.	II fl.		
772. *Dannemarie*. . . . . — E. de Damne Marie, *heretici* . . .				Prioris loci.
773. *Granvillars-la-Ville* . . — E. de Grantvillers la Ville, *S. Martini*.		V fl.		Can. preb. de Villario S. Hylarii.
774. *Alle* . . . . — E. de Halles, *S. Joannis Evangelistæ*.		II fl.		Can. ten. preb. de Chemauldain *de Fontaine*.
775. *Courgenay* . . . . . — E. de Courgenay, *Assumptio B. M. V*.		II fl.	VIII gr.	Monasterii de Lucellâ, Basiliensis diocesis.
776. *Granvillars-le-Château* . — E. de Grantvillers le Chastel . . .		III fl.		
777. *Cournol* . . . . . . — E. de Correnol, *S. Julianus*. . . .		I fl.		
778. *Grandfontaine* . . . . — E. de Grantfontaine, *S. Stephanus* .		IV fl.		
779. *Meslières*. . . . . . — E. de Melieres		II fl.		
780. *Villars-lez-Blamont* . . — E. de Villers doiz Blammont . . .		I fl.		Prioris de Lanthenans.
781. *Maiche* . . . . . . — E. de Maiches, *S. Petri apostoli* . .		II fl.	IV gr.	
782. *Trévillers* . . . . . — E de Trevillers, *Assumptio B. Virg*.	XX s.	VIII fl.		
783. *Goumois* . . . . . . — E. de Gomoy, *Nativitas B. M. Virginis*		II fl.		
784. *Glères*. . . . . . . — E. de Glères, *S. Vaubertus*		IV fl.		
785. *Dampvant* . . . . . — E. de Dampvans, *S. Germanus*. . .	XX s.	III fl.	IV gr.	
786. *Chaux-en-Montagne* . — E. de Chaulx en Montagne, *S. Leodegarius*		IV fl.		Prioris de Lanthenans et domini de Laviron alternatim.
787. *Cheveney*. . . . . . — E. de Cheveney, *S. Mauritius* . . .		IV fl		Capituli S. Urcisini Basiliensis diocesis.
788. *Porrentruy* . . . . . — E. de Porrentruy, *S. Remigii et Germani*.		V fl.		Can. Bis. ten. preb. de Sancto Vitto, *de Fonte*.
789. *Tramelan* . . . . . — E. de Tremolans, *heretici*		II fl.		Capituli Sancti Emerici, Lausannensis diocesis.
790. *Saint-Hippolyte* . . . — E. de Sancto Hypolito, *S. Hypolitus*.		IV fl.		Capituli loci unita.
791. *Montbouton* . . . . . — E. de Montboton, *S. Leodegarius*. .	XXX s.	III fl.		
792. *Saint-Dizier*. . . . . — E. de Sainct Dósier, *S. Desiderius* .	XL s.	VIII fl.	IV gr.	Domini ducis Austriæ.
793. *Delle* . . . . — E. de Dele, *S Leodegarius*.	XXX s.	VI fl.		
794. *Morvillars* . . . . . — E. de Morvillers, *S. Martinus* . . .		II fl.		Can. preb. de Geneulle.
795. *Boncourt*. . . . . . — E. de Boncourt, *S. Petrus*		III fl.		Can. preb. de Bonay *de Grantmont*.
796. *Damphreux*. . . . . — E. de Dampherеux		II fl.		Can. preb. de Poilley de Chandolant.
796 *bis*. *Essert* . . . . . — E. de Essars, *Assumptio B. M. Virg*.		II fl.		Monasterii de Bellelaiges.
797. *Saint-Julien*. . . . . — E. de Sainct Julien, *S. Julianus* . .				Domini loci.

Ecclesiæ parrochiales : 58.

XII. — In decanatu de Grangiis

798. *Lure* (abbaye)	Abbas de Lutrâ	VIII l.	XXXIII fl. IV gr.
799. *Lieucroissant* (abbaye) .	Abbas Loci Crescentis.	C s.	XX fl.
800. *Saint-Valbert* (prieuré) .	Prior Sancti Vauberti	XX s.	VIII fl.
801. *Saint-Antoine* (prieuré).	Prior de Sancto Antonio		IV fl.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
802. *Saunot*	Ecclesia de Saulnot.		IV fl.		
803. *Plancher*	E. de Planchiers.		II fl.		Monasterii Luxoviensis.
804. *Betoncourt*	E. de Betoncourt		I fl.		
805. *Granges*	E. de Grangiis, *Passio Petri et Pauli.*	XX s.	III fl.		
806. *Saint-Julien*.	E. de Sainct Gelin	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
807. *Arcey*	E. de Sainte Marie d'Arcey	XX s.	II fl.	IV gr.	
808. *Dambenoît*	E. de Dampbenoit	XX s.	II fl.		
809. *Buc*.	E. de Buz, *B. Mariæ Virginis* . . .	XXX s.	II fl.	IV gr.	Domini archiepiscopi Bisuntini.
810. *Lomont*	E. de Lomont. *S. Martinus*	XXX s.	III fl.		
811. *Melisey*	E Sancti Bartholomei de Melisey. .	XXX s.	II fl.	VI gr.	
812. *Dampjoutin*.	E. de Dampjoustin, *S. Justus* . . .	XX s.	II fl.		
813. *Ronchamp*	E. de Ronchamps, *Beatæ M. Virginis.*		II fl.		
814. *Roye*	E. de Roye, *Sancti Hypoliti* . . .	XX s.	II fl.	VI gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
815. *Héricourt*	E. de Hericourt, *S. Christophori* . .	XX s.	II fl.		
816. *Chargey*	E. de Chargey, *S. Martini*	XX s.	II fl.	VI gr.	Prioris Sancti Vauberti.
817. *Héricourt*	E. de Hericourt				
818. *Onans*.	E d'Ornans prope Granges	XX s.	III fl.		Monasterii Loci Crescentis.
819. *Désandans*	E. de Sandans, alias Dasendans . .	XX s.		II gr.	
820. *Vezelois*	E. de Vezelois, *S. Verrius*	XX s.	IV fl.	VI gr.	Capituli B. M. Magdalenes Bisuntine.
821. *Chaux*.	E. de Chaulx. *S Martinus*		III fl.	VI gr.	
822. *Tremoins*.	E. de Tremoing. *S. Ludovicus* . . .		III fl.	II gr.	Capituli Bisuntini.
823. *Allenjoie*.	E. de Alenjoye		II fl.	VI gr.	Can. preb. de Saint Vyt *de Fonte*.
824. *Bourogne*.	E. de Bourongne		II fl.	IV gr.	Can. preb. de Vorges.
825. *Bavilliers*	E. de Bavillier, *S. Ambrosii*. . . .	XXX s.	III fl.		Can. Bis. preb. d'Escolle.
826. *Tavel*	E. de Tavel, *S. Germani*		IV fl.	VIII gr.	
827. *Rougegoutte*.	E. de Rougegoutte, *S. Georgii* . . .		III fl.	II gr.	Capituli Montisbelicardi.
828. *Brévillier*.	E de Brevillier, *S. Ambrosii* . . .		III fl.		Monasterii Belli Campi.
829. *Vyans*.	E. de Vyans. *S. Valerii*		III fl.		Capellaniæ B. M. in ecclesia Sancti
830. *Belverne*	E. de Belverne		V fl.		Joannis evangelistæ Bisuntini.
831. *Châtenois*	E de Chastenoy.		I fl.		
832. *Bermont*	E de Belmont, *S. Laurentii* . . .	XX s.	V fl.		Prioris de Chastenoy.
833. *Belfort*	E. de Belfort.	XXX s.			Comprehenditur cum capitulo loci.
834. *Essert*.	E. de Essars, *S. Leodegarii*. . . .		II fl.	II gr.	
835. *Chalonvillars*	E de Chalonvillers, *Assumpt. B. M. V.*			VIII gr.	
836. *Lioffans*	E de Leoffans. *S. Martini*		VIII fl.	IV gr.	
837. *Frotey-lez-Lure* . . .	E. de Frostey, *S. Laurentii*		II fl.	V gr.	Monasterii de Lutrâ.
838. *Lure*	E. de Lure, *S. Martini*		V fl.	VIII gr.	
839. *Champagney*	E. de Champaigney.		IV fl.	X gr.	
840. *Plancher*	E. de Planchier		I fl.	VI gr.	
841. *Franquemont*	E. de Flangemont				
842. *Maussans*.	E. de Mossans, *S. Christophori* . .				
843. *Clairegoutte*.	E. de Clairegoutte	XX s.	IV fl.	VIII gr.	
844. *Saint-Julien*.	E. de Sancto Juliano		I fl.		Capituli Colombe Monasterii.

Ecclesiæ parrochiales : 42.

XIII. — In decanatu de Rubeomonte

845. *Marast* (prieuré) . . .	Prior de Marast.	X l.	XXIII fl.	IV gr.	
846. *Lanthenans* (prieuré). .	Prior de Lanthenans	VIII l.	XVI fl.	VIII gr.	
847.	Rector domus de Sevenans				
848. *Vellechevreux*	E. de Vellechevreux, *S. Germanus* .	XX s.	IV fl.		
849. *Beutal*.	E. de Bertal	XX s.	III fl.		Domini archiepiscopi Bisuntini.
850. *Rougemont*	E. de Rougemont, *Nativitas B. M. V.*	XL s.	VI fl.		Prioris Monasterii Alte Petre.
851. *Bavans*	E. de Bauvans, *Nativitas B. M. V.* .				Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
852. *Abbenans*.	E. de Albenans, *S. Ermenfredus* . .	XX s.	II fl.		
853 *Soye*	E. de Soye. *S. Desiderius*	XX s.	IV fl.		
854. *Fontaine*	E de Fontaine, *Nativitas B. M. V.* .	XXX s.	IV fl.		Monasterii de Palmâ.
855. *Saint-Mauris*	E. de Saint Mauris, *S. Mauritius*. .	XX s.	II fl.	VIII gr.	
856. *Chassey*	E. de Chassey, *S. Gengulphus*. . .	XX s.	V fl.		
857. *Mollans*	E. de Molans, *S. Germanus* . . .	XX s.	V fl.		
858. *Gouhenans*	E. de Gouhenans, *S. Stephanus* . .	XXX s.	IV fl.		Capituli Colombemonasterii.
859. *Cuse*	E. de Cuse, *S. Petrus*.	XX s.	IV fl.		Canonici [ten.] preb. unam de Noroy.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
860. *Bauvans*	E. de Bauvans	XX s.	IV fl.		Can. [ten.] preb. unam de Noroy.
861. *Vy-lez-Lure*	E. de Villo prope Lutram, *S. Germanus*	XXX s.	V fl.		
862. *Arpenans*	E. de Arpenans, *S. Valerius*	XX s.	II fl		Monasterii de Lutrà.
863. *Dambelin*	E. [de] Dambelin, *S. Benignus*	XXX s.	V fl.		
864. *Pont-sur-l'Ognon*	E. de Pont sus l'Ougnon, *S. Petrus ad vincula*	XV s.		XX gr.	
865. *Moimay*	E. de Moymay, *S. Bartholomæus*	XXX s.	VI fl.		
866. *Montjustin*	E. de Montjeustin, *S. Justus*	XX s.	V fl.		Prioris de Marast.
867. *Melecey*	E. de Melecey, *S. Stephani*	XV s.	XVI fl.		
868. *Longevelle*	E. de Longevelle, *Assumptio B. V.*	XX s.	II fl.		
869. *Guiseuil*	E. de Gluseulles, *S. Martinus*	XX s.	V fl.		Canonici Bis. preb. de Vaulx.
870. *Sainte-Suzanne*	E. de Saincte Susanne	XX s.	VI fl.		Domini de Cusance.
871. *Villersexel*	E. de Villersexel, *S. Nicolaus*	XXX s.	VI fl.		Capituli Bisuntini.
872. *Senargent*	E. de Senargent, *S. Nicolaus*	XV s.		VIII gr.	Monasterii Locicrescentis.
873. *Goux-lez-Dambelin*	E. de Gouz prope Novum Castrum, *Assumptio B. M. V.*	XX s.	II fl.		
874. *Lanthenans*	E. de Lanthenans (comprehenditur cum priore), *S. Germanus*	XX s.			Prioris de Lanthenans.
875. *Saint-Georges*	E. de Sainct George, *S Georgius.*				
876. *Lougres*	E. de Logres, *S. Petri*	XXV s.	III fl.		
877. *Dampierre*	E. de Dompierre, *SS. Petri et Pauli apostolorum*	XXV s.	III fl.	IV gr.	
878. *Fusnans* (l'Isle)	E. de Feusnans, *Nativitas B. M. V.*	XX s.		XX gr.	Domini de Novo Castro.
879. *Colombier-Fontaine*	E. de Colombier Savoureux, *nunc lutherani*	XX s.	II fl.		
880. *Villars-sous-Écot*	E. de Villers-soubz-Escot, *S. Vitus*	XV s.	II fl.		
881. *Saint-Sulpice*	E. de Sainct Sulpis prope Villersexel.	XV s.	I fl.		
882. *Rang-lez-l'Isle*	E. de Rans, *S. Leodegarii*	XX s.	II fl.	VIII gr.	Monasterii Locicrescentis
883. *Blussans*	E. de Bleussans, *S. Leodegarii*	XX s.	I fl.		
884. *Voujaucourt*	E. de Vougeaucourt	XXX s.	IV fl.		Monasterii Belli Campi.
885.	E. de Dimidià subtus Escot	XIII s.		XVI gr.	
886. *Bournois*	E. de Bornois, *S. Nicolaus*	XX s.	II fl.		Prioris Vallisclusæ.
887. *Montenois*	E. de Montenoy, *Sancti Hylarii*	XX s.	I fl.		
888. *L'Isle-sur-le-Doubs*	E. de Lisla, Feusnans est parrochialis, *Nativitas Beatæ Mariæ Virginis*				Domini de Novo Castro.
889. *Bonnal*	E. de Bonnaule, *S. Valerius*	XX s.	III fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
890. *Baumotte*	E. de Baulmotte, *S. Cæcilia*	XV s.	I fl.		
	Ecclesiæ parrochiales : 43.				

XIV. — In decanatu de Palma

891. *Baume les-Dames* (abb.)	Abbatissa Monasterii de Palmà	XX l.	XX fl.	XX gr.	
892. *Mancenans*	Ecclesia de Mancenans, *S. Martinus.*	XX s.	III fl.	VIII gr.	Monasterii Locicrescentis.
893. *Baume* (Saint-Martin)	E. Sancti Martini de Palmà	XX s.	VI fl.		
894. *Baume* (Saint-Sulpice)	E. Sancti Sulpitii loci	XXX s	III fl.	VIII gr.	
895. *Dampvaux*	E. de Dampvaulx, *S. Michael*	XX s	I fl.		
896. *Verne*	E. de Verne, *S. Martinus*	XL s.	IV fl.	VI gr.	
897. *Montbozon*	E de Montboson, *Nativitas B. M. V.*		IV fl.	VIII gr.	Monasterii de Palmà.
898. *Montussaint*	E. de Montusainct, *S. Joannis Baptistæ*		II fl.	VIII gr.	
899. *Servigney*	E. de Servigney, *Nativitas B. M. V.*		II fl.		
900. *Larrians*	E. de Larrians, *Nativitas B. M. V.*		II fl.		
901. *Cendrey*	E. de Cendrey, *S. Remigius*		IV fl.		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
902. *Rigney*	E. de Rigney, *S. Paulus*		III fl.		Domini de la Roche.
903. *Avilley*	E. de Avilley, *S. Symphorianus*		I fl.	VIII gr.	Prioris de Marast.
904. *Huanne*	E. de Huannes, *S. Joannes evangelista*	XL s.	VI fl.		Monasterii Alte Petre.
905. *Cour-lez-Baume*	E de Court, *S. Petrus*	XX s.	III fl.		Domini de Novo Castro.
906. *Branne*	E. de Brannes, *S. Martinus.*		III fl.	IV gr.	Prioris de Chaulx.
907. *Pompierre*	E. de Pompierre, *S. Leodegarius*	XXIV s.	IV fl.		Prioris de Lanthenans.
908. *Mondon*	E. de Mondon, *S. Petrus apostolus*		II fl.		Domini de Montmartin.
909. *Tournans*	E. de Tournans, *S. Mauritius*		II fl.	VIII gr.	Monasterii Montis Benedicti.
	Ecclesiæ parrochiales : 18.				

XV. — In decanatu de Varesco

		Decima	Procuratio		Collatio
910. *Mont-Ste-Marie* (abbaye)	Abbas Montis Sanctæ Mariæ	XV l.	XVI fl.	VIII gr.	
911. *Montbenoît* (abbaye)	Abbas Montis Benedicti	XIII l.	XVI fl.	VIII gr.	
912. *La Grâce-Dieu* (abbaye)	Abbas Gratiæ Dei	XX s.	XV fl.		
913. *Chaux* (prieuré)	Prior de Chaulz	L s.	XVI fl.		
914. *Mouthier - Hautepierre* (prieuré)	Prior Monasterii Alte Petre	XV l.	XVI fl.		
915. *Morteau* (prieuré)	Prior de Mortuaqua	C s.	XVI fl.		
916. *Dampvauthier* (prieuré)	Prior de Dampvaultier	XL s.	XII fl.		
917. *Cusance* (prieuré)	Prior de Cusantiâ	IV l.	V fl.		
918. *Laval* (prieuré)	Prior de Laval	XL s.	V fl.		
919. *Pontarlier* (St-Étienne) (prieuré)	Prior Sancti Stephani Pontisalie	XL s.	X fl.		
920. *Scey-en-Varais* (prieuré)	Prior de Scetho in Varesco		IV fl.		
921. *Vuillorbe* (prieuré)	Prior de Villorbe	XL s.	IV fl.		
922. *Mouthe* (prieuré)	Prior de Muthuâ		XVI fl.		
923. *La Villedieu* (temple)	Rector domus Villæ Dei				Templarii sunt.
924. *Scey-en-Varais* (temple)	Rector de Scetho in Varesco				
925. *Bouclans*	Ecclesia de Bouclans, *S. Leodegarius.*	XX s.	II fl.	VIII gr.	Monasterii S. Vincentii Bisunt. unita ecclesiæ d'Osse et succentor S. Joannis alternatim.
926. *Dammartin-le-Templier*	E. de Dampmartin le Templier, *S. Martinus*	XX s.			Hospitalis S. Joannis Hyerosolimitani.
927. *La Ville-Dieu*	E. de Villâ Dei, *S. Joannes Baptista.*				
928. *Leugney*	E. de Leugney, *Nativitas B. M. V.*	XX s.	IV fl.		Can. preb. de Miserey.
929. *Passavant*	E. de Passavant, *S. Anthidii*		II fl.		Monasterii S. Pauli Bis. et Joannis de Villario.
930. *Villers-la-Combe*	E. de Villers-la-Combe, *S. Marius*	XX s.	IV fl.		
931. *Gonsans*	E. de Gonssans, *S. Mauritii*		II fl.	VIII gr.	Can. Bis. ten. preb. unam apud Poilley de *la Perrouse.*
932. *Vercel*	E. de Vercellis, *S. Agathe*	XX s.	IV fl.		Prioris de Loray et suorum consortium.
933. *Eysson*	E. de Heysson, *S. Georgii*	XX s.	IV fl.		Prioris de Mortault.
934. *Plaimbois-Vennes*	E. de Plaimbois				
935. *Morteau*	E. de Mortault, *Assumptio B. M. V.*	XL s.	VII fl.		
936. *Passonfontaine*	E. de Passo Fonte, *S. Mauritius*		VII fl.		
937. *Pierrefontaine*	E. de Petrâ Fonte, *Assumptio B. M. V.*		III fl.		Prioris Vallisclusæ.
938. *Laviron*	E. de Laviron, *S. Salvatoris*		V fl.		Prioris loci.
939 *Roche-lez-Clerval*	E. de Roches supra Dubium, *Passio S. Petri*			XX gr.	Prioris de Chaulx.
940. *Chaux-lez-Passavant*	E. de Chaulx, *S. Petrus*	XX s.	IV fl.		
941. *Ouhans*	E. de Ouans, *S. Mauritius*		III fl.		Capituli Montisbelicardi et prioris Alte Petre et Jo. de Villario alternatim.
942. *Chevigney-lez-Vercel*	E. de Chevigney, *S. Petrus*		I fl.		
943. *Guyans-Vennes*	E. de Guyans, *Assumptio B. M. V.*				
944. *Orchamps-Vennes*	E. d'Orchamps, *S. Petrus apostolus.*	XX s.	IV fl.		Abbas Montisbenedicti et dominus de Champagne alternatim.
945. *Nods*	E. de Nodo, *S. Petrus apostolus*	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	Domini de Neufchastel et de Chastelneuf.
946. *Saint-Gorgon*	E. de Sainct-Gorgon, *S. Gorgonius*		III fl.	VIII gr.	Monasterii Montisbelicardi.
947. *Doubs*	E. de Doubz, *Assumptio B. M. V.*	XX s.	III fl.		
948. *Pontarlier* (N.-D.)	E. S. Mariæ Pontisalie, *B. Mariæ.*	XXVI s.	V fl.		
949. *Chapelle-d'Huin*	E. de Capellâ d'Uhin, *B. M. Virginis.*			XX gr.	
950. *Orsans*	E. de Ossans, *S. Gengulphus*	XX s.	III fl.		Monasterii Palmensis.
951. *Saint-Juan*	E. de Sancto Joanne d'Adam	XX s.	II fl.	VIII gr.	
952. *Hyèvre-Paroisse*	E. de Yevre, *S. Petrus*	XX s.	III fl.		
953. *Villers-le-Sec*	E. de Villers-le-Sec, *S. Martinus*	XX s.	III fl.		
954. *Landresse*	E de Landresse, *S. Petrus*		III fl.		Prioris de Cusance.
955. *Servin*	E. de Servin, *S. Petrus*	XX s.	V fl.	VIII gr.	
956. *Crosey-le-Grand*	E. de Crosey, *S. Stephanus*	XXII s.	III fl.		
957. *Cusance*	E. de Cusance, *S. Leodegarius.*		III fl.		
958. *Anteuil*	E. d'Antheuille, *Assumptio B. M. V.*		IV fl	VIII gr.	Can. Bis. ten. preb. unam apud Poilley de *Champdolant.*

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
959. *Sancey-le-Grand*	E. de Sanlcey, S. *Leodegarius*	XX s.	V fl.	VIII gr.	Domini de castro et domini de Sancey.
960. *Le Bisot*	E. du Bisot, S. *Georgius*		II fl.		Domini de Montfaulcon.
961. *Laval*	E. de Laval, *SS. Joannis et Sulpitii.*			X gr.	Prioris loci.
962. *Flangebouche*	E. de Flangebouche, *SS Ferreoli et Ferrucii*	XX s.	IV fl.		Prioris de Loray et suorum participantium.
963. *Valdahon*	E. du Vaulx d'Ahon, *S. Michaelis.*		V fl.		Domini de Cicon
964. *Étalans*	E. d'Estalans, *S. Nicolai.*		IV fl.		Can. Bis. prebendati de Grosone
965. *Vernierfontaine*	E. de Verneyofonte, *S. Andreas*		I fl.		
966. *Dommartin*	E. de Damno Martino prope Pontalier.	XXIV s.	IV fl.		Prioris Monasterii Alte Petre.
967. *Les Usiers*	E. d'Usye, *S. Valerius*	L s.	VIII fl.		
968. *Rurey*	E. de Rurey, *S. Joannes Baptista*	XX s.	III fl.	VIII gr.	Capituli Bisuntini.
969. *St-Hippolyte-lez-Durnes.*	E. de Sainct Hypolite, *S. Hypolitus.*	XXX s.	VIII fl.	VIII gr.	Can. Bis. de Dampierre et Vy.
970. *Montgesoye*	E. de Montgesoye, *S. Gengulphus*		VII fl.		
971. *Pontarlier* (St-Bénigne).	E. S. Benigni Pontisalie, *S. Benignus.*	XX s.	IV fl.		Monasterii Montisbenedicti.
972. *Chaffois*	E. de Chaffoy, *Assumptio B. M. V.*		III fl.		Capituli Bisuntini.
973. *Chantrans*	E. de Chantrans, *Assumptio B. M. V.*	XX s.	V fl.		
974. *Pontarlier* (St-Étienne)	E. S. Stephani Pontisalie.	XX s.	IV fl.		Monasterii Balmensis.
975. *Mijoux*	E. de Medio Juris		IV fl.		Domini de Novo Castro Lausannensis diocesis.
976. *Labergement-Ste-Marie.*	E. de Abergamento Sanctæ Mariæ alias Sainct Theodile		V fl.		Monasterii Montis Sanctæ Mariæ.
977. *Rochejean*	E. de Rupe Joannis, *S. Joannes Baptista*			VIII gr.	
978. *Mouthe*	E. de Muthuâ, *S. Symon comte*		IV fl.		Prioris loci.
979. *Bannans*	E. de Bannans, *S. Andræas.*	XX s.	IV fl.		Prioris Romani Monasterii Lausan. diocesis.
980. *La Rivière*	E. de la Riviere, *S. Nicolaus*	XL s.	VII fl.		Prioris Stephani Pontisalie.
981. *Frasne-en-Montagne*	E. de Frasne en Montagne, *S. Georgius*	XXX s.	IV fl.	VIII gr.	Prioris B. Mar. Magdalenes Salinensis.
982. *Boujailles*	E. de Boujailles, *S. Mauritius*	XXV s.	I fl.		
983. *Villers-sous-Chalamont.*	E. de Villario subtus Chalamont, *Assumptio Beatæ Mariæ Virginis.*	XX s.	I fl.		Monasterii Golie
984. *Longeville*	E de Longâ Villâ				Thesaurarii Bisuntini.
985. *Mouthier-Hautepierre*	E. de Monasterio Alte Petre, *S. Laurentius*	XX s.	IV fl.		Prioris loci.
986. *Vesigneux*	E. de Vesegneux, *S. Martinus*	XX s.			Thesaurarii Bisuntini
987. *Ornans*	E. de Ornans, S. *Laurentius*	XX s.	VII fl.		Can. preb. de Serre et Frasnoy.
988. *Scey-le-Château*	E. de Ceyo Castro	XX s.			Prioris loci.
989. *Scey-la-Ville*	E. de Ceyo Villâ, *S. Petrus*		V fl.		Monasterii Balmensis.

Ecclesiæ parrochiales : 64.

Diocesis Bisuntina continet viginti sex abbatias, prioratus nonaginta quattuor, ecclesias vero parrochiales 780

D. (IV.) — **Status ecclesiæ metropolitanæ,** XVI-XVII sæcul.

STATUS ECCLESIÆ METROPOLITANÆ BISUNTINÆ SUB TITULO SANCTORUM JOANNIS EVANGELISTÆ ET STEPHANI PROTOMARTIRIS TALIS EST

1. *Besançon* (archevêché)	Illustrissimus archiepiscopus et princeps sacri Romani Imperii habet sub se tres suffraganeos, scilicet :	
	Episcopum Basiliensem ;	
	Episcopum Lausanensem ;	
	Episcopum Gebenensem ;	
	Presidet tribus statibus comitatus Burgundiæ.	
2. *Chapitre métropolitain* (dignités)	Quatuor dignitates metropolitanæ Bisuntinæ :	
	Prima decanus major qui absente archiepiscopo est præses natus comitiorum Burgundiæ	
	Secunda archidiaconus major.	
	Tertia cantor major.	
	Quarta thesaurarius magnus confert ecclesias et est decanus ecclesiæ Beatæ M. Magdalenæ : [Ecclesias]	de Vesigneux.
		de Marnay Villa.
	Quatuor archidiaconatus minores seu personatus :	
	Primus. Archidiaconatus de Salinis cui subsunt	decanus de *Salinis*.
		de *Montana*.
		de *Ledone Salnerii*.
	Secundus. Archidiaconatus de Faverneio cui subsunt	decanus de *Treva*.
		de *Faverney*.
		de *Rubeomonte*.
	Tertius. Archidiaconatus de Graiaco cui subsunt	decanus de *Graiaco*.
		de *Dola*
		de *Neublanco*.
	Quartus. Archidiaconatus de Luxovio cui subsunt	decanus de *Luxovio*.
		de *Ajoya*.
		de *Grangiis*.
	Illustrissimus archiepiscopus et predictæ quatuor dignitates et quatuor personatus eliguntur a canonicis et capitulo dictæ insignis metropolitanæ.	
PRÉBENDES.		
	Nomina quadraginta quinque prebendarum quæ :	
3. *Cussey* (prébende) . . .	Prebenda de Cussey confert ecclesias	de *Villario S. Georgii*.
		de *Vers*.
		de *Suppo*.
4. *Bonnay* (préb.)	Duæ prebendæ de Bonay :	
	Prima dicitur de Chaumont et confert ecclesias	de *Lambrey*.
		de *Gevigney*.
	Secunda vocatur de Grandmont et confert ecclesias	de *Ponte Scisso*.
		de *Boncourt*.
5. *Tarcenay* (préb.) . . .	Duæ prebendæ de Tarsenay :	
	Prima vocatur de Sarcey le Blanc et confert ecclesias	*Sancti Joannis Salinensis*.
		Sancti Mauritii Bisuntini.
	Secunda de Tarcenay et confert ecclesias	d'*Esvans*.
		de *Audeux*.
6. *Serre* et *Chemaudin* (préb.)	Prebendæ de Serre et Chemaudin :	
	Prima confert duas ecclesias	de *Villario subtus Montron*.
		de *Ornanco*.
	Secunda	de *S. Vito*.
		de *Chemaudain*.
	Sunt in prædicta ecclesia metropolitana Bisuntina :	
7. *Vorges* (préb.)	Prebenda de Vorges confert ecclesias	de *Melisey*.
		de *Bourongne*.
8. *Grozon* (préb.)	Prebenda de Grosone confert ecclesias	d'*Estalans*.
		de *Channand*.
9. *Ferrières* (préb.) . . .	Prebenda de Ferriere confert ecclesias	de *Choisey*.
		de *Saligney*.
10. *Berthelange* (préb.) . . .	Prebenda de Bartelange confert ecclesias	de *Lanleine*.
		d'*Ausange*.

11. *Chemaudin* (préb.)	Duæ prebendæ de Chemaudin :	
	Prima dicitur de Veteri Curia et confert ecclesias	de *Charrette*.
		de *Cussey*.
	Secunda de Fontaine confert ecclesias	de *Quers*.
		de *Dalle*.
12. *Villers-Farlay* (préb.)	Prebenda de Villers-Farlay confert ecclesias	de *Tarcenay*.
		de *Fontain*.
13. *Chambornay-lez-Bellevaux* (préb.)	Prebenda de Chambornay apud Bellam Vallem confert ecclesias	de *Bian*.
		de *Senans*.
14. *Noroy* (préb.)	Prebenda de Noroy confert ecclesias	de *Cussez*.
		de *Bouhans* in decanatu de Rubeo Monte.
15. *Geneuille* (préb.)	Prebenda de Geneuille confert ecclesias	de *Faucongnez*.
		de *Orville*.
16. *Pouilley* (préb.)	Quatuor prebendæ de Pouillez :	
	Prima dicitur de Chandolans et confert ecclesias	de *Dampheręu*.
		d'*Auteville*.
	Secunda dicitur de Perouse, confert ecclesias	de *Tervay*.
		de *Gonsans*.
	Tertia dicitur de Monmartin, confert ecclesias	de *Ronchaux*.
		de *Bois*.
	Quarta de Tartarans confert ecclesias	de *Palise*.
		de *Geneuille*.
17. *Dampierre* et *Vyt* (préb.)	Prebenda de Dampierre et de Vit confert ecclesias	de *Sancto Hypolito in Varesco*.
		de *Montjesoye*.
18. *Ronchaux* (préb.)	Prebenda de Ronchaux confert ecclesiam	de *Chamblanco*.
19. *Vaux* (préb.)	Prebenda de Vaux confert ecclesias	de *Noroy*.
		de *Luxeuille*.
20. *Quenoche* (préb.)	Prebenda de Quenoche confert ecclesias	de *Cussé in Montana*.
		de *Lesme*.
21. *Salins* (préb.)	Tres prebendæ apud Salinas :	
	Prima (tenent choriales Sancti Stephani) confert ecclesias	de *Bonay*.
		de *Villa Castri*.
	Secunda dicitur de Muntibus, confert ecclesias	de ....
		de *Longapetra*.
	Tertia dicitur de Roseriis, confert ecclesias	de *Sancti Hylarii*.
		de *Bussy*.
22. *Supt* (préb.)	Prebenda de Suppo alto confert ecclesias	de *Lavans*.
		de *Serre les Moulières*.
23. *Serre-lez-Moulières* (préb.)	Duæ prebendæ de Serres les Moulières :	
	Prima dicitur de Aula, confert ecclesias	de *Vaugecour*.
		de *Collombier*.
	Secunda dicitur de Camera, confert ecclesias	de *Pagny*.
		de *Chariey*.
24. *Etuz* et *Boulot* (préb.)	Prebenda d'Estu et Boulot confert ecclesias	de *Sermaiges*.
		de *Sancto Lupo prope Giacen*.
25. *Miserey* (préb.)	Prebenda de Misseré confert ecclesias	de *Fraxino in decanatu de Dola*.
		de *Leugne in decanatu de Varesco*.
26. *Villers-St-Hilaire* (préb.)	Prebenda de Villario Sancti Hilarii confert ecclesias	de *Sancto Salvatore prope Luxovium*.
		de *Grandivillario*.
27. *Villeneuve* (préb.)	Prebenda de Villanova confert ecclesias	*Sancti Petri Salinensis*.
		de *Bello Joco*
28. *Ecole* et *Pirey* (préb.)	Prebenda d'Escole et de Pirey confert ecclesias	de *Bavillers*
29. *Besançon* (St-Jean-Bapt.) (préb.)		de *Pouilley*.
	Prebenda Sancti Joannis Baptistæ confert ecclesias	de *Talenay*.
		d'*Areiches*.
		de *Lemuis*.
30. *Saligney* (préb.)	Prebenda de Salignez confert ecclesias	*Sancti Salvatoris in Bressia*.
		de *Sancto Luppo*.
31. *Louvatanges* (préb.)	Prebenda de Louvatange confert ecclesias	de *Acerce*.
		de *Acalange*.
32. *Saint-Vit* (préb.)	Duæ prebendæ de Sancto Vito :	
	Prima dicitur de Monte, confert ecclesias	de *Grosone*.
		de *Firmitate la Ferté*.
	Secunda dicitur de Fonte, confert ecclesias	de *Porrentru*.
		de *Alinjoye*.

33. *Mercey-le-Grand* (prèb.)	Duæ prebendæ de Mercés :	
	Prima dicitur de Merces simplex, confert ecclesias	de *Contreesglise.*
		de *Sancto de Madone.*
	Secunda de Mercés de Roufange, confert ecclesias	de *Lacu.*
		de *Domna Maria.*
34. *Tallenay* (prèb.)	Prebenda de Tallenay confert ecclesias	de *Thichés.*
		de *Lantes.*

35. *Chapitre métropolitain* (offices)

In ecclesia metropolitana bisuntina sunt duæ succentoriæ :
Succentoria Sancti Joannis ;
Succentoria Sancti Stephani.
Et quatuor officia :
Scolasteria nunc suppressa ;
Cameria (est officium in domo archiepiscopi) ;
Matricularia Sancti Joannis ;
Matricularia Sancti Stephani.
Est etiam canonicus theologalis qui tenet prebendam de Mercés.
Penitentiarius archiepiscopi vulgo reclusus.
Necnon viginti quatuor aut circiter familiares, musici et decem choriales.

36. *Doyennés ruraux*

In diocesi Bisuntina sunt quindecim decanatus rurales amovibiles ad nutum illustrissimi archiepiscopi, debent pro cathedrathico in quolibet synnodo :

1.	de Sexta	III l.	9.	de Faverneio	XL l.
2.	Salinis	L l.	10.	Luxovio	IIII l.
3.	Montana	IIII l.	11.	Ajoya	IIII l.
4.	Ledone Salnerii	IIII l.	12.	Grangiis	IIII l.
5.	Neublanco	L l.	13.	Rubeomonte	XL l.
6.	Dola	L l.	14.	Palma	XL l.
7.	Graiaco	VI l.	15.	Varesco	VI l.
8.	Treva	XL l			

37. *Familiarités* — Familiares diocesis Bisuntinæ (viginti septem) :

1. Besançon (St-André de)	Sancti Andreæ Bisuntini.	28. Mièges	Miege
2. Petit-Noir	Annorii.	29. Montfleur	Monfleur.
3. Arbois	Arbosii.	30. Montmorot	Montmoroti.
4. Arinthod	Arintholdi.	31. Montaigu	Montisacuti.
5. Arlay	Arleii.	32. Orgelet	Orgeleti.
6. Saint-Amour	Sancti Amoris.	33 Ornans	Ornanci.
7. Salins (St-Anatoile de)	Sancti Anatholii Salinensis.	34. Saint-Aubin	Sancti Albini.
8. Baume	Balmensis.	35. Pennessières	Penessiere.
9. Bletterans	Bletterans.	36. Poligny	Polligniaci.
10 Chissey	Chisseii.	37. Dole	Dolæ.
11. Conliège	Conlinge.	38. Pontailler	Pontalliensis.
12. Colonne	Colonnæ.	39. Quingey	Quingeii.
13. Château-Chalon	Castri Caroli.	40. Rahon	Raoni.
14. Clairvaux	Clarevalis.	41. La Rivière	Riviere.
15. Chavanne	Chavanne.	42. Ruffey	Ruffaci.
16. Saint-Christophe	Sancti Christophori.	43. Rochefort	Ruppefortis.
17. Sirod	Sirodi.	44. Sirod	Sirodi.
18. Granges	Grangiæ.	45. Vercel	Vercellæ.
19. Jussey	Jusseii.	46. Traves	Trevæ.
20 Jonvelle	Jonxivillæ	47. Vesoul	Vesulii.
21. Salins (St-Jean de)	Sancti Joannis Salinensis.	48. Vuillafans	Villafani.
22. Saint-Julien	Sancti Juliani.	49. Besançon (St-Donat de)	Bisuntii : Sancti Donati.
23. Lons-le-Saunier	Londis Salnerii.	50. — (St-J.-Bapt. de)	— Sancti Joannis Baptistæ.
24. La Loye	Loyæ.	51. — (Ste-Madel. de)	— Sanctæ Magdalenæ.
25. Longwy	Longwinti.	52. — (St-Maurice de)	— Sancti Mauricii.
26. St-Laurent de la Roche	Sancti Laurentii de Rupe.	53. — (St-Pierre de)	— Sancti Petri.
27. Salins (N.-D. de)	Beatæ Mariæ Salinensis.		

38. *Collégiales* — Ecclesiæ collegiales canonicorum (novem decim) :

1. Arbois	Arbosii XII cum decano. Comes Burgundiæ collator.	Redditus 350 l.
2. Salins (St-Anatoile de)	Sancti Anatolii Salinensis XII cum preposito. Collator papa 8 mens. Capitulum 4.	500
3. Poligny	Poliniensis XII. Magistratus loci collator.	300
4. Belfort	Bellefortis VII. Collator archidux Austriæ.	400
5. Champlitte	Champlitæ VII cum preposito. Collatores magistri loci cum capitulo.	600
6. Chavanne et Cuiseaux	Chauvannæ II et in Cuseis VI. Collatores domini de Chalon.	200
7. Calmoutier (Voir 10)	Collombæ [Monasterii] VII. Collator papa 8 mens. Capit 4.	300

8. Dole	Dolæ 12 cum decano. Collator comes Burgundiæ.	Redditus 400 l.
9. Gray	Graiaci in castro. Collator comes Burgundiæ.	500 .
	Cum decanis, prepositis aut priore :	
10. Calmoutier	Calmosterii XII cum decano. Collator comes Burgundiæ alternative cum capitulo.	500
11. Salins (St-Maurice de) .	Sancti Mauritii Salinensis XII. Collator comes Burgundiæ.	300
12. Besançon (Ste-Madel.de)	Sanctæ Magdalenæ Bisuntinæ. Collator papa mens. cum cap.	400
	Decanus : thesaurarius Bisuntinæ ecclesiæ.	
13. Salins (St-Michel de) .	Sancti Michaelis Salinensis VIII. Collatores papa 8 et canon. IIII.	200
14. Montbéliard (St-Maimb.)	Sancti Mambodi Montis Bellicardi XII. Cum decano collator comes Montisbelli.	1,000
15. Nozeroy (St-Antoine de)	Sancti Antonii Nosereti VI. Cum decano collatores domini de Cabilone.	400
16. Besançon (St-Paul de) .	Sancti Pauli Bisuntini cum priore abbas abbatiæ Sancti Pauli.	500
17. Ray	Raiaci VIII cum decano. Collatores domini de Ray.	300
18. Saint-Hippolyte . . .	Sancti Hipoliti XII cum decano. Collatores comites a Ruppe dicti loci.	400

39. *Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Malte)* . .	Beneficia ordinis Sancti Joannis Hierosolimitani equitum millitantium quæ a supremo Millitensi magistro conferuntur.	
1. Arbois (temple) . . .	Commendator Arbosianus cui subest templarius Bisuntinus.	Redditus 1,600 l.
2. Besançon (temple) . .	Templi de Dole.	4,000
3. Sales.	Sales cum membris.	6,000
4. Salins	Salinarum.	3,300
5. La Villedieu-lez-Vesoul.	Villæ Dei les Vesous.	6,000
6. Dammartin. . . . . ⎫ 7. La Villedieu-lez-Vercel. ⎬ 8. Jasney . . . . . . ⎭	Damni Martini cum membris Villæ Dei les Versel et Janey.	1,300
8 *bis*. Bocarnoz	De Bocarno les Colligni.	120
9. Saint-Antoine-en-Bresse	Sancti Antoniani in Bressia.	300
10. Saint-Georges	Sancti Georgii.	
11. L'Étoile	Et Stella.	
12. Varézia	Varesius.	

40. *Hôpitaux*	Xenodochiorum laterculus :	
1. Arbois	Arbosii.	Redditus 300 l.
2. Arlay.	Arlaci.	
3. Arinthod	Arindoldi.	
4. Aumonières	Aumonniere	
5. Clairvaux-lez-Vaudain .	Clarævallis les Vaudain.	
6. Dole (ville).	Dolæ intra urbem.	
7. Dole (pont).	Dolæ ad pontem.	
8. Gy	Gyaci.	
9. Gray	Grayaci.	Redditus 700 l.
10. Jussey	Jusseii.	120
11. Longvy	Longvinci.	300
12. La Loye.	Loyæ.	300
13. Marnay	Marnali (marchio loci).	500
14. Nozeroy	Noseroti.	
15. Orville	Orvillæ Grayaci (domini de Trichastel).	800
16. Poligny (Saint-Esprit de)	Polignatii Sancti Spiritus.	400
17. Rochefort	Rupefortis	
18. Sainte-Anne	Sanctæ Agnetis (domini de Chalon).	300
19. Besançon (Ste-Brigitte).	Sanctæ Brigidæ Bisuntinæ (unitum cantoriæ majori metropolitanæ ecclesiæ).	
20. Saint-Amour	Sancti Amoris.	300
21. Saint-Julien	Sancti Juliani.	200
22. Salins (St-Bernard de).	Sancti Bernardi Salinensis.	
23. Besançon (St-Jacques de)	Sancti Jacobi Bisuntini.	
24. St-Louis de Montenot.	Sancti Ludovici.	
25. St-Nicolas-sous-Bracon.	Sancti Nicolai subtus Bracon.	
26. Pesmes (St-Renobert de)	Sancti Renoberti de Pesmis.	
27. Quingey (St-Benoit de).	Sancti Benedicti Quingeii.	
28. Salins (Saint-Sépulcre).	Sancti Sepulchri Salinensis (alias de Montaigu).	
29. Besançon (St-Esprit de).	Sancti Spiritus Bisuntinensis.	
30. Sechin-lez-Baume . .	Sechins les Baumes.	

In civitate Bisuntina

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
41. *Besançon* (Saint-Paul de) (abbaye)	Abbatia Sancti Pauli	XX fl.	X gr.		
42 *Besançon* (Saint-Vincent de) (abbaye).	Abbatia Sancti Vincentii				Comes Burgundiæ.
43. *Jussan-Moutier* (prieuré).	Prioratus Jussani Monasterii . . .	XX fl.	XX gr.		Papa.
44. *Besançon* (St-Maurice de).	Ecclesiæ Sancti Mauritii	II fl.			
— Familiarité . .	Familiares ejusdem	I fl.			
45. *Besançon* (Saint-Pierre de)	Ecclesia Sancti Petri	II fl.			Dominus archiepiscopus alternative cum capitulo.
— Familiarité . .	Familiares ejusdem	VI fl.	VIII gr.		
46. *Besançon* (Saint-Jean-Baptiste de) . .	Ecclesia Sancti Joannis Baptistæ (erat una prebenda metropol. jam. unita capit. ejusdem).				
— Familiarité . .	Familiares ejusdem.	II fl.	VIII gr.		
47. *Jussan-Moutier*	Ecclesia Beatæ Mariæ Jussani Monasterii	II fl.			Abbas Balmensis
48. *Besançon* (St-Marcellin de)	Ecclesia Sancti Marcellini				Abbas Sancti Vincentii.
49. *Besançon* (Saint-Donat de).	Ecclesia Sancti Donati.				Abbas Sancti Pauli.
50. *Besançon* (Ste-Madeleine).	Familiaritas Beatæ Mariæ Magdalenæ.	VIII fl.			

I. — In decanatu de Sexta

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
51. *Buillon* (abbaye) . . .	Abbas Billonis	L l.			Comes Burgundiæ.
52. *Bellevaux* (abbaye) . . .	Abbas Bellevallis	X l.			Comes.
53. *Battant* (abbaye) . . .	Abbatia de Batanco	XX l.			
54. *Lieu-Dieu* (prieuré) . .	Prior de Loco Dei	XXX l.			Papa.
55. *Chambornay* (prieuré). .	Prior de Chambornay	XL l.			
56. *Courtefontaine* (prieuré).	Prior de Corto Fonte	XXX l.			Comes Burgundiæ.
57. *Quingey* (Saint-Renobert de) (prieuré)	Prior Sancti Renoberti de Quingeio (uniti prioratui Jussani)	XXX l.			
58. *Bonnevaux* (prieuré) . .	Prior de Bonnevaux				Papa.
59. *Cromary* (prieuré) . . .	Prior de Cromari				
60. *Quingey* (château de) . .	Quatuor capellani in castro de Quingé.				Comes Burgundiæ.
61. *Naisey*	Ecclesia de Nasey		XX fl.		
62. *Mamirolle*.	E. de Mamirole (computata cum Genne)		XX fl.		
63. *Nancray*	E. de Nancray		XXX fl.		
64. *Corcondray*	E. de Corcondray		XX fl		
65. *Lavernay*	E. de Lavernay		IX l.		
66. *Pugey*	E. de Pugey		I l.		
67. *Recologne*.	E. de Recoulongne		XV l.		Monasterium Sancti Pauli Bisuntini.
68. *Chevigney* (Audeux) . .	E. de Chevigney.		VIII l.		
69. *Pelousey*	E. de Poulousey.		XV l.		
70. *Pin*	E de Pino.				
71. *Rioz*.	E de Rioz.		II l.		
72. *Gézier*	E. de Gisie		IV l.		
73. *Auxon*	E. d'Auson		XVI l.		
74. *Saône*	E. de Sone		III l.		Monasterium Billonis.
75. *Gennes*.	E. de Gennes.		XX l.		Domini de Leugnez.
76. *Bregille*	E. de Bregilles	XL s.	VI l.		Dominus archiepiscopus Bisuntinus.
77. *Trepot*	E. de Torpot.	XL l.	VI l.		
78. *Tarcenay*	E. de Tarcenay		IV l.		
79. *Fontain*	E. de Fontaine		II l.	VIII engrog.	Canon. Bisunt. prebendatus de Villerfarlay.
80 *Osse*.	E. d'Osse				Succentor Bisuntinus metrop. Sancti Joannis.
81 *They*.	E. de They		XX l.		
82. *Vaire*	E. de Veirre		II l.	VI gr.	Prior de Villorbe.
83. *Deluz*	E. de Delus		II l.	IV gr.	
84. *Montfaucon*	E. de Monfaucon				Domini loci.

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
85. *Chalèze*	E. de Chalese	XX l.	III l.	
86. *Thise*	E. de Tisse	II l.		
87. *Villers-sous-Montrond* .	E. de Vilario subtus Montron . . .	XXX l.	IV l.	
88. *Roche*	Capellani Sanctæ Mariæ de Rupibus.			
89. *Busy*	E. de Bussy	XXX l.	IV l.	Prebendarius de Serre et Franois.
90. *Saint-Hilaire*	E. de Sancto Hylario	XXX l.	VII l.	De prebenda Salinis.
91. *Byans*	E. de Bian	III l.		Canon. Bisunt. tenet prebendam de Chambornay.
92. *Villars-Saint-Georges* .	E. de Villario Sancti Georgii . . .		IV l.	Prebenda de Cussey.
93. *Osselle*	E. de Auricella	XXX l.	II l.	De priore Cortofonte.
94. *La Vèze*	E. de Vesia			Communitatis Bisuntinæ.
95. *Saint-Ferjeux*	E. de S. Ferreolo (Pirey habet titulum)	II fl.	VIII gr.	
96. *Vaux*	E. de Vallibus	II l.		
97. *Voray*	E. de Voray	III l.		Monasterii Sancti Vincentii.
98. *Boult*	E. de Boult	II l.		
99. *Cromary*	E. de Cromari	III l		
100. *Avanne*	E. d'Avennes	II l.		Preceptor S. Joannis Hierosolimitani.
101. *Dannemarie*	E. de Dannemarie			
102. *Saint-Vit*	E. de Sainct-Vyt	XXX l.		Can. preb. de Serre et de Franois.
103. *Chemaudin*	E. de Chemaudain (computatur cum Vallibus).			
104. *Pouilley*	E. de Pouilley	I l.		Prebend. de Eschole.
105. *Grand-Mercey*	E. de Mercey.			
106. *Lantenne*	E. de Lantenne		IV fl.	[preb.] de Bartelange.
107. *Audeux*	E. d'Audeux	XX l.	IV fl.	Canonici preb. de Tarcenay.
108. *Cussey*	E. de Cuisey	XX l.	I fl.	Prior S. [Marie] Jussani Monasterii.
109. *Bussières*	E. de Bussiere	XX l.	II fl.	
110. *Roulans*	E. de Roulans	XXX l.	I fl.	Succentor Bisuntinus.
111. *Amagney*	E. d'Amagney	XX l.	XX fl.	Thesaurarius Bisuntinus.
112. *Marchaux*	E. de Marchaux	XL l.	III fl.	Monasterium de Bellevalli.
113. *Chambornay-l.-Bellevaux*	E de Chambornay prope Bellam Vallem			
114 *Boussières-sur-le-Doubs*.	E. de Busserii supra Dubium . . .	XXX l.		Capitulum Magdalene.
115. *Buthiers*	E. de Buthie	XXV s.		Monasterium Palmense.
116. *Montarlot*	E. de Montarlot			
117. *Quingey*	E de Quingey	XL s.		Capitulum Bisuntinum et denuo de Bussy alternatibus *(sic)*.
118. *Velotte*	E de Villetâ prope Bisuntium . . .	XXX s.		Decanus et capitulum Bisuntini.
119. *Chenecey*	E. de Chenecey	XXX s.	II fl.	Prior de Membre.

II. — In decanatu de Salinis

120. *Salins* (St-Anatoile de) (chapitre)	Capitulum Sancti Anatolii Salinensis in quo sunt duodecim prebendæ quarum quelibet taxatur cum . . Prepositus ejusdem ecclesiæ . . .	XXX l.		
121. *Salins* (Saint-Michel de) (chapitre)	Capitulum Sancti Michaelis Salinensis	XV l.	VIII gr.	
122. *Salins* (Saint-Maurice de) (chapitre)	Capitulum Sancti Mauricii	XIV fl.	VIII gr.	
123. *Goailles* (abbaye) . . .	Abbas Goliæ	XV fl.	XVII gr.	
124. *Rosières* (abbaye) . . .	Abbas Roseriarum	VI fl.		
125. *Poligny* (prieuré) . . .	Prior de Poligni.	XIII fl.		Nunc est de mensâ domini abbatis Balmensis.
126. *Château-sur-Salins* (pr.).	Prior de Castro supra Salinas . . .	XV l.		Collationem tenent monachi reformati ordinis Sancti Benedicti.
127. *Vaux-s.-Poligny* (prieuré)	Prior de Vallibus supra Polligny . .	LXX l.		
128. *Salins* (Ste-Madeleine de) (prieuré)	Prior Beatæ Magdalenæ Salinensis .	L l.		
129. *Salins* (Saint-Sépulcre) (hôpital).	Magister domus [S Sepulchri] Montis Acuti.	XX l.		
130. *Salins* (Saint-Nicolas de) (prieuré)	Prior Sancti Nicolai Salinensis . . .	L l.		

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
131. *Salins* (St-Anatoile de)	Ecclesia Sancti Anatholii Salinensis (comprehenditur in capitulo ejusdem)	XL l.		
132. *Salins* (Saint-Jean de)	E. Sancti Joannis Salinensis	XL l.	III gr.	Cap. prebend. de Tarcenay.
133. *Salins* (St-Maurice de)	E. S. Mauritii Salinensis (comprehenditur in capitulo dictæ ecclesiæ)	XX l.		
134. *Salins* (Notre-Dame de).	E. Beatæ Mariæ Virginis Salinensis (idem)	XXXII l.		
135. *Salins* (Saint-Pierre de).	E. Sancti Petri Salinensis	XX l.		Prebenda de Villa Nova.
136. *Paroy*	E. de Parois	XXX l.		Prior de Castro supra Salinas.
137. *Port-Lesney*	E. de Portu de Lesney	XX l.		
138. *Château*	E. de Castro	XXX l.		
139. *Marnoz*	E. de Marnoz	XX l.		
140. *Vaux-sur-Poligny*	E. de Vallibus	XXX l.		Prior de Vallibus.
141. *Tourmont*	E. de Tormon	XX l.		
142. *La Chapelle-lez-Rennes.*	E. de Capella	XX l.		Cantor metropolis Bisuntinæ.
143. *Ivory*	E. Sancti Honorii	XX l.		Monasterium Goliæ.
144. *Aresches*	E. d'Aresche	XL l.		Prebend. Sancti Joannis Baptistæ nunc capit. Bisunt.
145. *Le Muy*	E. de Lemuis	XX l.		
146. *Cernans*	E. de Cernans	XXX l.		Capit. Sancti Anatolii Salinensis.
147. *Supt*	E. de Suppo	XX l.		Canonicus prebendatus de Cussey.
148. *Arbois* (Saint-Just d').	E. Sancti Justini de Arbosio	XL l.		Abbas S. Claudii et prior de Arbosio communiter.
149. *Changin*	E. de Changin	XXX l.		Prior de Arbosio.
150. *Villette*	E. de Vileta	XXX l.		
151. *Vadans* (Notre-Dame de)	E. Beatæ Mariæ de Vadans	XX l.		
152. *Mesnay*	E. de Mesmays	XX l.		
153. *Pupillin*	E. de Pupilin	XXX l.		
154. *Ville-Neuve*	E. de Vila Nova	XX l.		
155. *Vadans* (Saint-Pierre de)	E. Sancti Petri de Vadans	XXX l.		
156. *Montigny*	E. de Montigny			Capitulum Bisuntinum et abbas Montis Benedicti.
157. *Grozon* (Notre-Dame de)	E. Beatæ Mariæ de Grosone	XX l.		Can. prebendatus de Sancto Vitto.
158. *La Ferté*	E. de Firmitate (la Ferté)	XX l.		
159. *Grozon* (Saint-Michel de)	E. Sancti Michaelis de Grosone	XX l.		Abbatia Monasterii S. Joannis magni burgi Eduensis.
160. *Buvilly*	E. de Bevilly	XXX l.		Monasterium de Balma et comes Burgundiæ.
161. *Poligny*	E. de Poligny	XL l.		
162. *Myon*	E. de Mion	XXX l.		Monasterium S. Pauli Bisuntini.
163. *Alaise*	E. d'Alaise	XX l.		
164. *Ronchaux*	E. de Ronchaux			Bis. prebend. de Polligny.
165. *Saint-Thiébaud-du-Bois.*	E. du Bois	XX l.		
166. *Cussey-sur-Lison*	E. de Cussey supra Lison	XX l.		Can. Bis. prebend. de Quenoche.
167. *Lizine*	E. de Lisene	XX l.		
168. *Fertans*	E. de Fertans			Dominus de Fertans.
169. *Déservillers*	E. de Deserto Villario	XXX l		
170. *Chapois*	E. de Chapois	XXX l.		Can. Bisunt. de divisim.
171. *Coulans*	E. de Coulans	XX l.		Prior Monasterii Altæ Petræ.
172. *Éternoz*	E. d'Eternoz	XX l.		Dominus de Fertans
173. *Levier*	E. de Levier	XL l.		Prior et Monast. Altæ Petræ.
174. *Mont-sur-Lison.*	E. de Montibus	XXX l.		Cantor Bisuntinus ratione Sanctæ Brigidæ.
175. *Aumont*	E. de Alto Monte	XXX l.		Monasterium Palmense.
176. *Villers-les-Bois*	E. de Villario les Bois	X l		
177. *Plasne*	E. de Plasne	XXX l.		
178. *Miéry*	E de Miery	XXX l.		Prior de Vallibus supra Polligny.
179. *Cléron*	E. de Clairon	XXX l.		Prior de Maziere.
180. *Sainte-Anne.*	E. Sancti Agnetis	XX l.		Monasterium Billonis et capitulum Sancti Anatolii.
181. *Mouchard*	E. de Mouchard	XX l.		
182. *Montrond*	E. de Montron	XXX l.		Abbatia de Castro Caroli.
183. *Malans*	E. de Malan	XX l.		Thesaurarius Bisunt. ratione thesaurariæ.

III. — In decanatu de Montana

		Decima	Procuratio		Collatio
184. *Nozeroy* (chapitre)	Capitulum de Nozcreto de novo fundatum.				
185. *Balerne* (abbaye)	Abbas de Balerna				
186. *Clairvaux* (prieuré)	Prior de Claravalle	XXX			Comes Burgundiæ.
187. *Mièges* (prieuré)	Prior de Miege (unitus canonicis Nosereti)	IX			
188. *Châtonnay* (prieuré)	Prior de Chatenoys	VI			
189. *Bonlieu* (prieuré)	Prior de Bono Loco	IV			
190. *Grandvaux* (prieuré)	Prior de Grandi Valle	VIII			
191. *Sirod* (prieuré)	Prior de Siro	IX			Papa.
192. *Saint-Germain* (prieuré)	Prior de Sancto Germano	XVI			
193. *Saint-Lupicin* (prieuré)	Prior de Sancto Lupicino	LX			
194. *Saint-Oyan de Joux* (infirmerie)	Infirmarius Sancti Eugendi	VIII			
195. *Mouthe* (prieuré)	Prior de Mutua (unitus colleg. dolano Soc. Jesu).				
196. *Chambéria*	Ecclesia de Chamberia	XXX			
197. *Arinthod*	E. d'Arinto	XX			
198. *Gizia*	E de Giesia	XX			
199. *Châtonnay*	E. de Chatenois	XX			
200. *Maynal*	E. de Monste	XXII			
201. *Loisia*	E. de Loisia	XX	IV l.	VIII gr.	Prioris Gigniaci.
202. *Pymorain*	E. de Pimorin	XX	IV d.	IV gr.	
203. *Rothonay*	E. de Rotenay	XXV		VI gr.	
204. *Poitte*	E. de Poitte	XV	III d.	II gr.	
205. *La Boissière*	E. de Boisierre	XX	II d.	VI gr.	
206. *Châtillon-sur-Courtine*	E. de Cortina, alias de Castellione.	XX	IV		
207. *Savigna*	E. de Savigna	XXX	IV		Monasterii de Palma.
208. *Monnet*	E. de Monnet	XX	IV gr.		
209. *Besain*	E. de Besain	XX	II d.	IV gr.	Prior de Vallibus.
210. *Champagnole*	E. de Champagnole	XX d.	V		Monasterii de Balerne.
211. *Loulle*	E. de Louhe	XXX	V		
212. *Orgelet*	E. de Orgeleto	VI d.	XVI den.		Dominus archiepiscopus Bis.
213. *Clairvaux*	E. de Clara Valle	VI d.	X s.		Prioris loci.
214. *Dompierre*	E. de Domna Petra	XXX	VI		Prioris de Arbosio.
215. *Mièges*	E. de Miège	IV d.	IV		Prioris loci.
216. *Saint-Lupicin*	E. de Sancto Lupicino	XX	III		
217. *Lect*	E. de Lect	XX	III d.	IV	
218. *Moirans*	E. de Moirans	XXX	III		
219. *Cernon*	E. de Cernan	XXX	III		
220. *Onnoz*	E. de Ounodo	XX	III		
221. *Charchillat*	E. de Charchillat	XX	III		
222. *Légna*	E. de Legnia	XX	IV d.	IV gr.	
223. *Soucia*	E. de Soussia	XX	III		
224. *Sarrogna*	E. de Sarrognia	L	IV d.	VIII	
225.	E. de Turmant	XX	V		
226.	E. de Mombiere				
227. *Jasseron*	E. de Jasseron	XX			Monasterium Sancti Eugendi Jurensis.
228. *La Tour-du-Meix*	E. de la Tour du Mais	XX			
229. *Alièze*	E. d'Alesia	XX		IV gr.	
230. *Marigna*	E. de Arcangna	XXX		XX gr.	
231. *Crotenay*	E. de Scrotonois	XX		I gr.	
232. *Blye*	E. de Blie	XXX		IV gr.	
233. *Tournon*	E. de Tournon	XX	I d.	VIII	
234. *Mont-Saint-Sorlin*	E. de Mont Sainct Sorlin	XX			
235. *Barézia*	E. de Barésia	XV	V l.		
236. *La Chaux* (v. 238)	E. de La Chaux	XX	I		
237. *Sirod*	E. de Sirodo	IV	VI		
238. *La Chaux-des-Crotenay*	E. de La Chaux de Scrotanois	XX	I l.		

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
239. *Plaisia*	E. de Pleisia	XX	VI l.	VI	Abbatia de Castro Caroli.
240. *Cézeriat*	E. de Leu. .ia	III	V		
241. *Valempoulières* . . .	E. de Vallampouliere	XXX	V		
242. *Saint-Germain*. . . .	E. de Sancto Germano	XX	III		Prioris de Castro supra Salinas.
243. *Le Pasquier*.	E. du Pacquier	XXX	I l.		Sancti Joannis Jerosolimitani.
244. *Vers*	E. de Vers	XX		X gr.	Canon. Bis. preb. de Cussey.
245. *Grandvaux*	E. de Grande Valle.	XXX	IV	. .	Prior loci.
246. *La Rixouse*	E. de Riscosa.	XXX	II gr.		Sancti Joannis Jerosolimitani.
247. *Bonlieu*	E. de Bono Loco	XXX			Prior loci.

IV. — In decanatu de Ledone Salnerii

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
248. *St-Oyan de Joux* (abbaye)	Abbas Monasterii Sancti Eugendi. .	XXX	XXXII		
249. *Château-Chalon* (abbaye)	Abbatissa Castri Caroli	XXX	XXXVI		Comes Burgundiæ.
250. *Baume-l.-Messieurs* (abb.)	Abbas Monasterii Balmensis . . .	L	VIII		
251. — (pri. et chambr.)	Prior et camerarius et canceliarius Balmensis	L	VIII		
252. — (grande chambr.)	Magnus camerarius	XL	VIII		
253. *Saint-Laurent* (prieuré).	Prior Sancti Laurentii.	LX	VIII		
254. *Oysenans* (prieuré) . .	Prior d'Oysenans	XL	VIII		
255. *Lons-le-Saunier* (prieuré)	Prior de Ledone Salnerii.	X l.			
256. *Louhans-en-Bresse* (pri.)	Prior de Lonchans	XL	VIII		
257. *Maynal* (prieuré) . . .	Prior de Meynz	XX	III		
258. *Saint-Lothain* (prieuré) .	Prior de Sancto Lauteino.	L	VIII		
259. *L'Étoile* (prieuré) . . .	Prior de Stella	XXX	IV		
260. *Frontenay* (prieuré) . .	Prior de Frontenay.	IV	XVI		Comes Burgundiæ.
261. *Fay* (prieuré)	Prior de Fay.	XL	IV		
262. *Coligny* (prieuré) . . .	Prior de Colona.	VIII	II		
263. *Sauvement* (prieuré) . .	Prior de Salivamento		IV		
264. *Forest* (prieuré) . . .	Prior de Foray		II		
265. *Vernantois* (prieuré) . .	Prior de Vernantona	II	VIII		
266. *Ruffey* (prieuré) . . .	Prior de Ruffey		VIII		Papa.
267. *Girefontaine* (commun. Temple).	Rector domus Giri Fontis de Plasnee.				Monasterii Castri Caroli.
268. *Saint-Lamain*	E. de Sancto Lamano	LX			Prioris de Sancto Latano.
269. *Saint-Lothain*	E. de Sancto Lanteno.	XXX			
270. *Toulouse*	E. de Thorosa	IV	VI		Abbatisse Castri Caroli.
271. *Ménétru*	E. de Menestru	XXX			
272. *Saint-Usage*.	E. de Sancto Eurugo	XL			
273. *Sagy*	E. de Sage	XXX	V		Prioris S. Petri Montis Conosensis.
274. *Château-Renaud* . . .	E. de Chatel Regnaul.	XX d.	II		
275. *Montagny*	E. de Montaygne	XXII			
276. *Baume*	E. de Baulme	XXIV			
277. *Voiteur*	E. de Voitoux.	XXIII	IV		
278. *Vincelle*	E. de Vincelle	XXIV			
279. *Nance*.	E. de Amne	XX	VIII		
280. *Trenay*	E. de Trenay.	XX	VIII		
281. *Saint-Maur*	E. de S. Maur	XXIV			
282. *Bosjan*	E. de Noyens.	XX d.	VIII		
283. *Frangy*.	E. de Franoy.	XX	VIII		
284. *Frangy*.	E. de Frangy.	XX	VIII		
285. *Saint-Étienne de Coldres*	E. de S. Estienne de Coldres . . .	XX	VIII		Monasterii Balmensis.
286. *Savigny*	E. de Savigny	XXIV	IV		
287. *Fay*	E. de Fay.	VI			
288. *Domblans*	E. de Domblans.	XX	IV		
289. *Chilly*.	E. de Chiley	XX	IV		
290. *Montain*	E. de Monty	XX	V		
291. *Larnaud*	E. de Larnaud	XX			
292. *Courlaoux*	E. de Courlaou	XXX			
293. *Courlans*.	E. de Courlans	XXX	VI		
294. *Sainte-Agnès*	E. de Sancta Agnete	XXX		III gr.	
295. *Sens*	E. de Sans	XX		II gr.	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
296. *Saillenard*	E. do Sele...a	XX	III		
297. *Chapelle-Voland*	E. de Capella Volante	XX	V		Monasterii Balmensis.
298. *Commenailles*	E. de Quemenaille	XX	IV		
299. *Arlay*	E. de Arl.. o	XL			
300. *Saint-Laurent*	E. Sancti Laurentii.	XXX	V		
301. *Mirebel*	E. de Mirabello	XXIV			
302. *Château-Chalon*	E. de Castro Caroli	XXX	III		
303. *Gevingey*	E. de Gevingey	XX	III		Monasterii Castri Caroli.
304. *Mantry*	E de Montrey	XX	III		
305. *Plainoiseau*	E. de Planousau.	XXX	II	VI gr.	
306. *Saint-Germain*	E. de Sancto Germano	XX	I		
307. *Beauregard*	E. de Bello Respectu	XX	I		
308. *Château-Chalon* (les quarts-fiefs)	Quatuor Carferii in Monasterio Castri Caroli				Abbatissa confert, dominus Archiepiscopus confirmat.
309. *Vernantois*	E. de Vernantois	XXXII	VIII		Monasterii Sancti Eugendi.
310. *Maynal*	E. de Cuerignand	XXX VI d.	VIII		Monasterii Gigniaci.
311. *Beaufort*	E. de Belloforti	XXX II d.	VIII		
312. *Louhans*	E. de Lonchamp.	XX			Monast. Trenorchens. Cabilon. dioces.
313. *L'Étoile*	E. de Stella	XXIV	IV		
314. *Montolier*	E de Montolier	XX	II		Monasterii Sancti Joannis Lud.
315. *Colonne*	E. de Coulonne	XL	III		
316. *Desnes*	E. de Deine	XXX	VI		Prioris Monasterii de Bressia.
317. *Vincent*	E. de Vincentio	XXII	VIII		Abbas S. Eugendi et abbatissa Castri Caroli alternatim.
318. *Oysenans*	E. d'Oisenans.	X	III		Monasterii Sancti Eugendi.
319. *Ruffey*	E. de Rufeio	XX			Prior do Ruffey.
320. *Chaumergy*	E de Chaumergy	XX	III		Abbatissa Castri Caroli.
321. *Frontenay*	E. de Frontenay	XX	IV		Prior dicti loci de Frontenay.
322. *Vers-sous-Sellières*	E. Vers-Secliere	XXX	V		
323. *Monay*	E. de Monay prope Tolosa	XX	III		Prior de Vallibus.
324. *Le Fied*	E. de Feodo	XX		VIII	Dominus loci.
325. *Lombard*	E. de Lombar	XX		VIII gr.	

V. — In decanatu de Neublanco

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
326 *Damparis* (prieuré)	Prior de Domno Parisii	LX	XX		Est de mensa abbatis S. Vincentii Bisuntini.
327. *Sermesse* (prieuré)	Prior de Salmasia	I			
328. *Longwy* (prieuré)	Prior de Longovico.	VI			
329. *Poitte* (prieuré)	Prior de Pitea	VI			
330. *Moutier-en-Bresse* (pr.)	Prior de Monasterio in Bressia	VIII			
331. *Pontoux* (prieuré)	Prior de Montoux	C	XII		
332. *St-Jean-de-Losne* (prieuré)	Prior de Lona		XII		
333. *Neublans*	E. de Neublans	XX			Prior Monasterii de Bressia.
334. *Fretterans*	E. de Freterans	XXX			
335. *Bellevesvre*	E. de Bella Vesvra				(est membrum ecclesiæ de Monasterio in Bressia)
336. *Torpes*	E. de Torpes	XX	II		
337. *Pierre*	E. de Petra	VIII	IV		Monast S. Petri Gabinon.
338. *Longwy*	E. de Longovico.				
339. *Choisey*	E. de Choisey	XXX			Canon Bisunt. prebend. de Ferrière.
340. *Tavaux*	E. de Tavey	XX	IV		
341. *Pollans*	E. de Tourbans	XX			Monasterii S. Benigni Divionensis.
342. *Chaussin*	E de Ceolihinno	LX			
343. *Molay*	E. de Molay	XL			
344. *Grand-Noir*	E. de Noeriis	XL			Abbatissæ Caroli Castri.
345. *Rahon*	E. de Raon	XX	IV		
346. *Peseux*	E de Peseul	XXX	III		Capit. Bisunt. Magdalene.
347. *Marnézia*	E. de Marnesia	XX	VI		Thesaurarius Metrop. Bisunt.
348. *Saint-Loup*	E. de Sancto Lupo	XXX	III		Canonicus Bis. prebend. de Saligney.
349. *La Chapelle-St-Sauveur*	E do Capellà Sancti Salvatoris	XX	VI		
350. *Tichey*	E. de Richie	XX	III		Can. Bis. preb. de Talnay.
351. *Lanthes*	E. de Lanthes	XX	VIII		

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
352. *Laiz*	E. de Lacu	XXIV	V		Can. preb. Bis. de Merce.
353. *Pagny*	E. de Pagny	L	VI		Can. Bis. preb. de Sarres.
354. *Charnay*	E. de Charney	XX	III		Canonicus Bisunt. preb. de Serre-les-Moulieres.
355. *Chamblans*	E. de Chamblans	XXIV	III		Monasterii Balmensis
356. *Mont-lez-Seurre*	E. de Mons	XXX			
357. *Seurre*	E. de Surrogio	IV	V		Decanus Bisunt.
358.	E. de Layd	XX			
359. *Saint-Aubin*	E. de Sancto Albino	XXX			Can. Bis. preb. de Mercey.
360. *Petit-Noir*	E. de Annoriis	XXX	VI		Can. preb. de Chemaudain
361. *Charrette*	E. de Charette	XX	VI		Monasterii Balmensis.
362. *Moutier-en-Bresse*	E. de Monasterio in Bressia	XL	VI		
363. *Saint-Baraing*	E. de Sancto Benigno	XX	II		
364. *Pleure*	E. de Plane	XX			
365. *Savonières*	E. de Jouviere	XX			Monasterii S. Marcellini Cabillon.
366. *Parrecey*	E. de Porrecey	I		VI gr.	Canon. Bisunt. preb. de Villa Nova.
367. *Chemin*	E. de Chemin	XX			Monasterii S. Petri Divionensis.
368. *Franxault*	E. de Franchaux				Monast. de Infirmitate supra Gontzelem.
369. *Villeneuve*	E. de Vila Nova	XX		XX gr.	
370. *Authume*	E. d'Autuma	XX			Prior de Lonâ.
371. *Saint-Symphorien*	E. de Sancto Symphoriano	XX			
372. *Longepierre*	E. de Longa Petra	XXX			Can. preb. prope Salinas.
373. *Chaux-en-Bresse*	E. de Calce	XX			
374. *Saint-Ylie*	E. de Sancto Yth	XX			

VI. — In decanatu de Dola

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
375. *Dole* (chapitre)	Capitulum de Dola	VI			
376. *Dole* (prieuré)	Prior de Dola	XX			
377. *Le Moutherot* (prieuré)	Prior de Mostereto	XL	VIII		
378. *Jouhe* (prieuré)	Prior de Jouha	XL	XLII		
379. *La Loye* (prieuré)	Prior de Loyia	VI	VIII		
380. *Saint-Vivant-sous-Vergy*	Prior S. Vivantii subtus Verey	XIII			
381. *Souvans*	Ecclesia de Souvans	XL			Monasterii de Castro S. Salvatoris.
382. *Chissey*	E de Chissey	XXX			
383. *Ounans*	E. de Ounans	XXX	III		
384. *Vaudrey*	E. de Vaudre	XXX	V		Prioris de Joua.
385. *Belmont-lez-Dole*	E. de Bermonte	XX	V		
386. *Baverans*	E. de Baverans		III		
387. *Byarne*	E. de Byarne	XXX	III		
388. *Billey*	E. de Billey	XXX	III		
389. *Mont-sous-Vaudrey*	E. de Mont	XX	XX gr.		
390. *La Loye*	E. de Loya	XL	IV		Canonici S. Benigni Divionensis.
391. *Senans*	E. de Senans	XL			Canon. preb. de Chambornay.
392. *Chamblay*	E. de Chamblay	XL			Can. preb. de Ronchamp.
393. *Lielle*	E. de Liela	XXX	VI		
394. *Santans*	E. de Santans	XX			Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
395. *Châtenois-lez-Dole*	E. de Chatenois	XX	III		
396. *Rans*	E. de Rans	XX	XX gr.		Can. preb. de Tarcenay.
397. *Senans*	E. de Senans	XX	IV gr.		Cap. Beatæ Magd. Bisunt.
398. *Dampierre-lez-Dole*	E. de Danna Petra				Comitis Burgundiæ.
399. *Chevigny-lez-Dole*	E. de Chevigné	XX	XL		Cap. Mar. Magd.
400. *Amanges*	E. d'Amanges	XL	XL gr.		
401. *Esvans*	E. de Esvans	XX	VIII		
402. *Auxanges*	E. de Auxanges	XX	II		Can. Bisunt. preb. de Bartelange.
403. *Azan*	E. d'Asan	XX	III		
404. *Champagney-lez-Dole*	E. de Champagney	XX	III		Preb Beatæ Mariæ Magdalenæ.
405. *Orchamps*	E. d'Orchams	XX	V		Monasterii Sancti Pauli Bisuntini.
406. *Rochefort*	E. de Rupe Forti	XL	VI		
407. *Flammerans*	E. de Flamerans	XX	II		
408. *Étrepigney*	E. de Altrepegnes	XX	V		
409. *Lavans-lez-Dole*	E. de Lavans	XX	III		Can. Bis. preb. de Supo.

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
410. *Serre-les-Moulières* . .	E. de Serre	XX	II	Can. Bis. preb. de Supo.
411. *Dole*	E. de Dola.	L	X	Monasterium Balmense.
412. *Jouhe*	E. de Jouha	XX	III	
413. *Auxonne*	E. de Auxona	XX		
414. *Menotey*	E. de Menotte	XX		Prioris Sancti Vivantis subtus Vorgi.
415. *Champvans*	E. de Chanvans	XX		
416. *Labergement*	E. de Abergamento.	XX	II	
417. *Tervay*	E. de Tarvay.	LX	III	Can. Bisunt. preb. *de la Perouse* apud Pouilley.
418. *Vitreux*	E. de Vitreu	XXX	IV	Prioris de Mostereto.
419. *Jallerange*	E. de Jallerange.	XX		
420. *Saligney*	E. de Saligney	XX		Can. Bis. preb. de Ferrière.
421. *Cramans*	E. de Cramans	XX		Can. Bis. preb. de Grosone.
422. *Falletans*.	E. de Faletans	XX		Monasterii Palmensis.
423. *Nevy-lez-Dole*	E. de Nevy	XXX	IV gr.	
424. *Goux-lez-Dole*	E. de Goux	XX	VIII	Capituli B. M. Magdalene Bisuntinæ.
425. *Esclangeot*	E. de Esclangeot	XX	VIII	
426. *Esclans*	E. de Esclans.	XX	III	Præceptor S. Joann. Jeros. Dolani.
427. *Dammartin*	E. de Domno Martino	XXX	VIII	Prioris Sancti Martini de Pesme.
428. *Pointre*	E. de Pointres	XL		Monasterii de Asincto.
429. *Frasne*	E. de Frane	XL		Canonici Bis. preb. de Miserey.
430. *Moissey*	E. de Moissey	XL	XX gr.	Capellanie B. M. in eccl. S. Joannis evangelistæ.
431. *Malanges*.	E. de Malanges	XX	II	Can. Bis. preb de Louvatange.
432. *Brans*	E. de Brans	XXX	II	Domini archiepiscopi Bisuntini
433. *Orchamps* (chapelles) .	Duæ capellæ d'Orchams			
434. *Sermanges*	E. de Sarmanges	XXX		Can Bis preb. d'Estu-lez-Boulot.

VII. — In decanatu de Grayaco

435. *Corneux* (abbaye) . . .	Abbas de Corneolo		XLIII l.	Comes
436. *Acey* (abbaye)	Abbas de Aceyo.		XXXIII l.	
437. *La Charité* (abbaye) . .	Abbas de Charitate.		XX l.	
438. *La Chapelle* (prieuré) .	Prior de Capella.		X	
439. *Bonnevent* (prieuré) . .	Prior de Bonnevans		L	
440. *Pesmes* (prieuré) . . .	Prior de Pesme		L	
441. *Pontailler* (prieuré) . .	Prior de Montsiso		III	
442. *Saint-Valier* (prieuré) .	Prior de Sancto Valerio			
443. *Apremont* (prieuré) . .	Prior de Aspero Monte			
444. *Vellexon* (Saint-Renobert de Couroy) (prieuré) .	Prior Sancti Renoberti de Fonte Asseris			
445. *Ecuelle* (prieuré) . . .	Prior d'Esquelle			
446. *Gray* (chapitre) . . .	Capitulum et capellæ de Grayaco . .			
447. *Malans*	Ecclesia de Malan	XL		Prior de Pesmis S. Leodegarii aut rectoris de Monte.
448. *Apremont*	E. de Aspero Monte	XL		Monasterii de Aseio.
449. *Broye-lez-Pesmes* . . .	E. de Broye	L		
450. *Bresilley*.	E de Bresilley	XX	III	Prioris S. Salvatoris Lingon. diocesis.
451. *Perrigny-sur-l'Ognon* .	E. de Parigney	XX		
452. *Valay et Leucourt* . .	E. de Valais Leucour			
453. *Bard-lez-Pesmes* . . .	E. de Bard	XX		Hospitalis S. Joannis Hyerosolimitani.
454. *Montseugny*.	E. de Monseugny	XX		
455. *Igny*	E. d'Igny	XX	II l.	
456. *Pierrejux*	E. de Pierrejut	XX	VIII	Domini loci.
457. *Tromarey*	E. de Tromarey	XXV	V	Thes. Bis. decanus B. M Magdalenes.
458. *Avrigney*.	E. d'Avrigney	XXIV	IV	Monasterii de Charitate.
459. *Beaujeu*	E. de Bello Loco.	XX	IV	Can Bis. preb. de Villa Nova.
460. *La Chapelle-St-Quillain*	E. de Capella prope Gyacum . . .	XX	II	
461. *Seveux*	E. de Seveux.	XX		Monasterii Damasensis.
462. *Bonnevent*	E. de Bonnevans	XX		
463. *Vellexon*.	E. de Vellexon	XX	IV	Monasterii S. Pauli Bisuntini.
464. *Motey-sur-l'Ognon* . .	E. de Mota supra Sepe	XX	VIII	

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
465. *Fondremand*	E. de Fondrement	XX			
466. *Marnay-le-Château* . .	E. de Marnayo Castro	XXX	III.		
467. *Frasne-le-Château* . .	E. de Fraxino Castro	XX	II.		
468. *Ruffey*	E. de Ruffeyo	XX	V		Monasterii S. Pauli Bisuntini.
469. *Maisières*.	E. de Maziere	XXII	VIII		
470. *Mont*	E. de Montibus	XX			
471. *Gray*	E. de Grayaco				Domini archiepiscopi Bisuntini et
472. *Velesmes*.	E. de Velesme	XX			prioris S. Valerii de Corneolo.
473. *Pesmes*	E. de Pesmis.	XL	VI		
474. *Gy*	E. de Gyaco	XXX	I		
475. *Sauvigney-lez-Pesmes* .	E. de Savigné	XX	VI		
476. *Motey-sur-Saône* . . .	E. de Mosteyo supra Sagonam. . .				
477. *Chantonnay*.	E. de Chantonay	XXX	III		
478. *Batterans*	E. de Banterans.	XX	II		
479. *Bucey*.	E. de Bussey.	XL	II		
480. *Noiron*	E. de Noyronte	XV			Monasterii de Corneolo
481. *Cresancey*	E. de Cresancey.	XV			
482. *Sornay*	E. de Sornay.	XX			
483. *Vadans-lez-Gray* . . .	E. de Vadans.	XX			
484. *Saint-Broing*	E. de Saint Baroin	XX	.II		
485. *Angirey*	E. de Engirey	XXX	III		
486. *Bay*	E. de Bay	XX	.XX gr.		
487. *Venères*	E. de Venere.	XXX			
488. *Oiselay*	E. d'Oiselay	XXXIV			Monasterii de Charitate.
489. *Cugney*	E. de Cugné	XXIV	.II		Thesaurarii metrop. Bisuntini.
490. *Neuvelle-lez-la Charité* .	E. de Neuvelle	XV			
491. *Bourguignon*	E. de Bourguignon.	XX			Monasterii do Charitat
492. *Fretigney*	E. de Fretigney	XX	VI		
493. *Hugier*	E. d'Hugie	XX	III		Prior de Mortau.
494. *Courchapon*.	E. de Courchapon	XXX	XVI		
495. *Vielverge*.	E. de Veteribus Virgis les Varanne .	LX	V		
496. *Chenevrey*	E. de Chenevrey.	XXX	V		Capituli Beatæ Mariæ Magdalenes.
497. *Virey*	E. de Virey	XX			
498. *Courcuire*	E. de Courcuire	XX			
499. *Marnay-la-Ville* . . .	E. de Marnayo-Villa	XX			Thesaurarius metrop. Bisunt.
500 *Brussey*	E. de Brusse.				Monaster. Bellævallis.
501. *Pontaillier*	E. do Ponteciso	XX			Can Bis. preb. de Bonay.
502. *Saint-Loup*	E. de Sancto Lupo	XXX	III		Can. Bis. preb. d'Estu.
503. *Baumotte*	E. de Balmeta	XL			Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
504. *La Résie-Saint-Martin* .	E. de la Risiere S. Martin	XXX	VIII		Capituli Bisuntini per divisim.
505. *Autoreille*	E. de Alta Aure	II			Dominus arch. Bisuntinus.

VIII. — In decanatu de Treva

506. *Ray* (chapitre)	Capitulum de Rayaco	XV gr.			Domini de Rayaco.
507. *Le Moutherot-lez-Traves* (prieuré)	Prior de Monasterio supra Trevam .	LX	XII		
508. *Grandecourt* (prieuré) .	Prior de Grandi Curia.	LX	XII		Papa.
509. *Rosey* (prieuré). . . .	Prior de Rosey	LX	VI		
510. *Traves*.	E. de Treva	XXX	IV	II gr.	
511. *Combeaufontaine* . . .	E. de Combofontaine	XXII	II		Prior de Monasterio supra Trevam.
512. *Aroz*	E. d'Arost.	XX		XIII	Domini de Mailleroncourt.
513. *Pontcey*	E. de Poncey.	XX	II l.		
514. *Noidans-le-Ferroux* . .	E. de Noydanco Ferroso	XX	II l.	II gr.	Monasterii Sancti Pauli.
515. *Rosey*	E. de Rosey	XX	II		
516. *Velle-le-Châtel*. . . .	E. de Villa Castri Vellerut	XXX	V		Canon. Bisunt. preb. apud Salinas.
517. *Vy-le-Ferroux*	E. de Villario Sicco	XX	II	II gr.	
518. *Vezet*	E. de Veset	X	IV d.	IV gr.	
519. *Ray*.	E. de Rayaco.	XXX	IV		Monasterii de Charitate.
520. *Vannes*	E. de Vannis.	XX	IV		
521. *Fresne-Saint-Mamès* . .	E. de Fraxino S. Mammetis	XXX	IV	IV gr.	Domini de la Mouthe.
522. *Charantenay*	E. de Charantenay	XX	III	VIII gr.	Monasterii Luxoviensis.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
523. *Soing*	E. de Soin supra Sagonam	XX	III		
524. *Vauconcourt*	E. de Vauconcour	XX	IV	VI gr.	Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
525. *Vallerois*	E. de Vallerois	XX	II		
526. *Rupt*	E. de Rupt	XX	IV d.	VI gr.	Domini de Rupt.
527. *Scey-sur-Saône*	E. de Sceto	XXX	V		
528. *Grandecourt*	E. de Grandcour	XXX	V		Prioris de Grandicurià.
529. *Vy-lez-Rupt*	E. de Vello	XX	III		
530. *Saint-Aubin*	E. de Sancto Albino	XXV	III	IV gr.	
531. *Gourgeon*	E. de Georgeon	XIV	IV d.	III gr.	
532. *Cornot*	E. de Corneto	XX	II		
533. *Melin*	E de Molin	XX	III		Monasterii Castri Caroli.
534. *Molay*	E. de Molans	XXX	II		
535. *Membrey*	E. de Membrey	XXX d.		II gr.	
536. *Morey*	E. de Morey	XX	IV	VI gr.	Monasterii de Besne Ling. dioc.
537. *Saint-Julien*	E. de Sancto Juliano	XXX		III gr.	
538. *Lavoncourt*	E. de Lavoncour	XXX		III gr.	Preceptor domus Dei prope Corel.
539. *Confracourt*	E. de Confraucour	XX	III		Prioris de Portu supra Sagonam.
540. *Betoncourt-l.-Menetriers*	E. de Betoncourt les Menetriers	XXX			Archiepiscopi Bisuntini.
541. *Fleurey*	E. de Fleurey	XXX			Domini de Verra.
542. *Volon*	E. de Voulon	XXX			Prior de Masnis sus Thil.
543. *Tincey*	E. de Tancey	XX	II		Domini de Ray.
544. *Chantes*	E. de Chantey	XX	II		Membrum de Rupt.
545. *Raze*	E. S. Christophori de Roseyo aut Leseyo				Domini de Lilla milite.

IX. — In decanatu de Faverneyo

546. *Cherlieu* (abbaye)	Abbas Cariloci	IV			
547. *Clairefontaine* (abbaye)	Abbas Clarifontis	LX			Comes Burgundiæ.
548. *Faverney* (abbaye)	Abbas de Faverneyo	XX			
549. *Jonvelle* (prieuré)	Abbas aut prior de Junxivilla	VIII			
550. *Jussey* (prieuré)	Prior de Jusseyo	LX	XII		(Unitus collegio Dolano Soc Jesu)
551. *Saint-Marcel* (prieuré)	Prior de Sancto Maxcello	X	VIII		
552. *Serqueux* (prieuré)	Prior de Derco, alias d'Esqueil	XIII			Est de dominio Comitis Burgundiæ.
553. *Enfonvelle* (prieuré)	Prior d'Anfonvilla	VIII			
554. *Fleurey* (prieuré)	Prior de Fleurey	LX			
555. *Fontenoy* (prieuré)	Prior de Fontenois				
556. *Voisey* (prieuré)	Prior de Voiseyo				
557. *Bourbonne* (prieuré)	Prior de Bourbonne	XX	III		Monasterii de Faverney.
558. *Fouchécourt* (prieuré)	Prior de Fouchécour	XXX			
559. *Hautevelle* (prieuré)	Prior de Alta Villa	XXX	III		
560. *Jasney* (prieuré)	Prior de Janeyo	XX			
561. *Martinvelle* (prieuré)	Prior Sancti Martini	XXX			
562. *Plainemont* (prieuré)	Prior de Planetis	XX			
563. *Faverney*	Ecclesia de Faverney	XXX			Monasterii de Faverney.
564. *Arbecey*	E. de Arbecey	XX			
565. *Selles*	E. de Cellis	XX			
566. *Montdoré*	E. de Mondon	XXVIII			Decani ruralis de Faverney.
567. *Le Magny*	E. de Magny	XX	II		
568. *Godoncourt*	E. de Godoncour	XX			
569. *Amance*	E. d'Amans	XX	II		Monast. Romarici Montis, Tull. dioc.
570. *Menoux*	E. de Menoux	XX	II		Archidiaconi de Fauverneyo
571. *Dampierre*	E. de Dampiere	XX	II		
572. *Cendrecourt*	E. de Sandrecour	XX	XV		
573. *Fontenoy-la-Ville*	E. de Fonteneto Villa	XX			Hospitalis S. Joannis Hyerosolimitani.
574. *Barges*	E. de Vorge	XX	I		
575. *Conflans*	E de Conflans	XX			
576. *Abelcourt*	E. de Adelcour	XX	II		
577. *Anjeux*	E. d'Anjoux	X			Monasterii Luxoviensis.
578. *Jasney*	E. de Janney	XX			
579. *Thon*	E. de Thon	XX			
580. *Dampvalley-St-Pancras*	E. de Danvallis		II		Prior de Janneyo.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
581. *Tremouzey* (Vosges) . .	E. de Tremousey	VI			Prior de Janneyo.
582. *Fontenoy-le-Château*. .	E. de Fonteno Castro	VI			
583. *Harsault* (Vosges). . .	E. d'Arseaux.	II			Prior S. Mansueti, Tullensis diocesis.
584. *Gruey-l.-Senance* (Vosges)	E. de Laneriis	II			
585. *Belrupt* (Vosges) . . .	E. de Velrupt	II			Prior de Relanges
586. *Darney* (Vosges) . . .	E. d'Aacey	II			
587. *Aboncourt*	E. d'Aboncour	XXX			
588. *Ormoy*	E. de Dormois	II			
589. *Aisey*	E. d'Aisey.	II			
590. *Corre*	E. de Coires	II			Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
591. *Martinvelle*	E. de Martinvelle	XX			
592. *Raincourt*	E. de Rincour	XXX			
593. *Villers-Saint-Marcellin*.	E. de Villers Sainct Marcellin . . .	XX			
594. *Montcharvot*	E. de Monchorons				
595. *Buffignécourt*	E. de Bufinecour	XII			
596. *Alaincourt*	E. d'Alincour.				
597. *Fresne-sur-Apance* . .	E. de Frane sur Apense	II			
598. *Ainvelle*	E. d'Ancinvelle	II			Herici de Leugney.
599. *Hautevelle*	E. d'Autevelle	VII			Prior loci et quia non est prior pertinet ad conventum de Faverney.
600. *Fontaine*	E. de Fontaine	I			Prioris de Fontaine.
601. *Saint-Loup*	E. de Sancto Lupo	XXII			
602. *Aillevillers*	E. d'Alviliers.	II			
603. *Demangevelle*	E. de Demongevelle				Ferunt esse de jure domini archiepiscopi.
604. *Bourbévelle*	E. de Bourbevelle	XXIV			Est Sanctæ Crucis Junciyallæ XIV.
605. *Baulay*	E. de Bolay	VI			Capituli Colombæ Monasterii.
606. *Saint-Remy*	E. de Saint Remis		I		Monasterium Clarifontis.
607. *Contréglise*	E. de Contresglise	XXX			Can. Bisunt. de Mercey.
608. *Semmadon*	E. de Madon	XXX	II	II gr.	
609. *Lambrey*	E. de Lambrey	XX	XXVI fl.		Can. Bisunt. prob. de Bonay.
610. *Gevigney*	E. de Gevegney	XL	IV fl.		
611. *Châtillon-sur-Saône* . .	E. de Castellione supra Sagonam . .	XXXI			Can. Bisunt. preb. de Supo.
612. *Anchenoncourt*. . . .	E. d'Eschenoncour	XX	II fl.	III gr.	
613. *Cemboing*	E. de Sainct Boin	XX		XX gr	Prioris de Sancto Marcello.
614. *Mercey-sur-Saône*. . .	E. de Mercey.	XL	II	X	
615. *Montigny-lez-Cherlieu* .	E. de Montagney	II			Monasterii Cari Loci.
616. *Rosières*	E. de Rosiere.	II			
617. *Chargey-lez-Port* . . .	E. de Chargey	II l.		VII gr.	
618. *Bougey*	E. de Bougey.	II		II l.	
619. *Purgerot*	E. de Pourgerot.	I			
620. *Serqueux* (Haute-Marne)	E. de Sequelle	XXX	III		Prioris de Sequelle.
621. *Aigremont*	E. d'Aigremont	II			
622. *Voisey*.	E. de Voiselle	XXX	I	V gr.	Prior de Voissey.
623. *Melay*	E. de Melay	XX			
624. *Chauvirey*	E. de Chavirey	X			Domini loci.
625. *Fouchécourt*.	E. de Fouchecour	X			
626. *Enfonvelle*	E. d'Enfonvelle	II	III		Prioris loci.
627. *Jussey*.	E. de Jussey	LX	III		
628. *Polaincourt*.	E. de Polincour	II			Monasterii Clarifontis.
629. *Augicourt*	E. d'Augicourt	VI			Prioris Juncivillæ.
630. *Jonvelle* (Saint-Pierre) .	E. Sancti Petri Junxivillæ	XII			
631. *Vougécourt*	E. de Vougecour	XX	XIV		Can. Bis. preb. de Serre les Mouliere.

X. — In decanatu de Luxovio

632. *Calmoutier* (chapitre) .	Capitulum Colombani Monasterii . .	XX	VI		Comes Burgundiæ.
633. *Luxeuil* (abbaye) . . .	Abbas de Luxovio	XXX	VI		
634. *Bithaine* (abbaye). . .	Abbas de Bitania	LX			
635. *Marteroy* (prieuré) . .	Prior de Marteroto	IX	IX	VI	
635 *bis*. *Presles* (prieuré) . .	Prior de Prelais	XL		VIII	
636. *La Villedieu* (hôpital) .	Rector hospitalis Villæ Dei				

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
637. *Saint-Aignan*	Rector domus Sancti Aniani (templarii sunt).				
638. *Luxeuil* (doyen) . . .	Decanus ruralis de Luxovio. . . .	XX		XVI gr.	
639. *Noroy*	Ecclesia de Noray	XL	VI		Can. Bisunt. preb. de Vallibus.
640. *Sainte-Marie-en-Chânois*	E. de Sancta Maria en Chane . . .	XX	IV		Domini archiepiscopi Bisuntini.
641. *Fontenoy*	E. de Fontenoto		II		Capituli Bisuntini.
642. *Vy-lez-Filain*	E. de Ville prope Foulin		VIII		
643. *Accolans*	E. d'Acoulans.		VI		Domini archiepiscopi.
643 *bis*. *Quers*	E. de Quoiche		VI		Can. Bis. preb. de Chemaudain.
644. *Melisey* (Saint-Pierre) .	E. Sancti Petri de Melesey	XLVI		III gr.	Can. Bis. preb. de Vorges.
645. *Faucogney*	E. de Faucongney	LXVI			Can. Bisunt preb. de Geneuille.
645 *bis*. *Val-d'Ajol*	E. de Vaudaou	III	X		Monasterii Romarici Montis.
646. *Quincey*	E. de Quincey	IV			Monasterium Romarici Montis.
647. *St-Sauveur-lez-Luxeuil*.	E. Sancti Salvatoris ante Luxovium .	II			Can. Bis. preb. de Serre-les-Moulieres.
648. *Colombier*	E. de Colombiere	XX	VI		
649. *Authoison*	E. d'Autoison.	XX	IV		Monasterium S. Vincentii Bisuntini.
650. *Uzelle*	E. d'Usello	II			
651. *Baumotte*.	E. de Balmeta	I			
652. *Filain*	E. de Foulain.	II			
653. *La Demie*	E. de Dimia	IV			Decanus Beatæ Mariæ Magdalenes.
654. *Quenoche*.	E. de Quenoche	II			Monasterii Bellævallis.
655. *Chaux-sur-Port* . . .	E. de Chaux	V gr.			Decani ruralis de Luxovio.
656. *Chariez*	E. de Chargey	XXX	VIII		Monasterii de Charitate.
657. *Échenoz-le-Sec*	E. d'Eschenoz le Sec	I			
658. *Val-Saint-Eloi*. . . .	E. de Vallibus Sancti Eligii	II			Monasterii de Betaniâ.
659. *Saint-Bresson*	E. de S. Bresson	III l.		III gr.	
660. *Lioncourt*	E. de Leoncour				Monasterii Luxoviensis.
661. *Pomoy*.	E. de Pomoy	XXX			
662. *Sainte-Marie-en-Chaux* .	E. de Sancta Maria in Calice . . .	IV			
663. *Villers-lez-Luxeuil* . .	E. de Villario ante Luxovium . . .	VII			
664. *Vellefaux*	E. de Velfaux.	XXX	III		
665. *Velleguindry*	E. de Vallorois	X gr.			Monasterii de Palmâ.
666. *Frotey*.	E. de Frottey.	III l. et IV gr.			
667. *Provenchères*	E. de Provencheres.	I			
668. *Brotte*.	E. de Brotte	XII			Monasterii Luxoviensis.
669. *Luxeuil* (Saint-Martin) .	E. Sancti Martini Luxoviensis . . .				
670. *Faucogney* (château). .	E. de Castro de Faucongney . . .				
671. *Calmoutier*	E. Colombani Monasterii	IV			Decani et capit. Colombani.
672. *Moncey-lez-Vesoul* . .	E. de Moncey.	I			Monast. Luxov.
673. *Dampvalley*.	E. de Domvalier.	I			
674. *Colombe*	E. de Colombe	III			
675. *Dambenoît*	E. de Dambenois	XXX	III		
676. *Saulx*.	E. de Saux	XV			
677. *Velleguindry*	E. de Velleguindry.	I		VIII gr.	Monasterii de Palmâ.
678. *Cognières*	E. de Cognière	II			
679. *Fleurey*	E. de Fleurey	III			Monasterii de Fauverney.
680. *Port*	E. de Porta	III			} Prioris de Portu.
681. *Bougnon*	E. de Bougnon	VIII			
682. *Auxon*.	E. d'Auxon	II			Prioris du Mouterot.
683. *Scye*	E. de Cye	XXX	IV		
684. *Pusey*	E. de Pussey.	XXX	III		
685. *Pusy*	E. de Pussy	XX	III		
686. *Pont-lez-Vesoul* . . .	E. de Pont	XXX	II		
687. *Borrey*	E. de Borrey	XXX	IV		
688. *Cubry*	E. de Cubry	XX	II d.	VIII gr.	
689. *Cerre-lez-Noroy* . . .	E. de Serre	XX	III		
690. *Dampierre-l.-Montbozon*	E. de Dampierre.	XL	VI		Hospit. Sancti Joan. Jerosolimitani.
691. *Andelarre*	E. d'Andelare.	XX	II		
692. *La Villedieu en F.* . . .	E. [Ville] Dei in Fontenetis		II		
693. *Mailleroncourt-Charrette*	E. de Meillerencour-Charette . . .			XVI gr.	
694. *La Villeneuve*	E. de Villencufve	XX	II		Hospit. Sancti Joan. Jerosolimitani.
695. *Vaivre*.	E. de Vayvra.	XXX	II		Comitis Burgondiæ.
696. *Varogne*	E. de Varannes	XX	III		Domini de Bourguignon.

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
697. *Varogne*	E. de Varoyne Beatæ Mariæ	VII			Domini de Flagey.
698. *Corravillers*	E. de Corravillers	XXX	II		
699. *Genevrey*	E. de Genevrey		III		Comitis Burgundiæ.
700. *Ailloncourt*	E. de Alleaucour	XXX		XVI gr.	
701. *Mailley*	E. de Mailley		IV		Huguo Grattet et Jacquette Grattet.
702. *Courchaton*	E. de Courchatton	XX	II		Domini archiepiscopi Bisuntini.
703. *Breurey-lez-Faverney*	E. de Breurey		II	VIII gr.	Richardi de Flagey scutiferi.
704. *Villers-sur-Port*	E. de Villario supra Portum	XXX	VII		Prior de Portu.

XI. — In decanatu de Ajoya

		DECIMA	PROCURATIO		COLLATIO
705. *Montbéliard* (chapitre)	Capitulum Montis Belligardi, eccl. coll. decano capitulo ac prebendis XIII.				
706. *St-Hippolyte* (chapitre)	Capitulum Sancti Hypoliti	XL	IV		
707. *Belfort* (chapitre)	Capitulum Bellifortis		IV		
708. *Bellelay* (abbaye)	Abbas de Bellelay	XL	XIX		
709. *Belchamp* (abbaye)	Abbas Bellicampi	XL	XXXIV		
710. *Remiremont* (abbaye)	Abbatissa Romarici Monasterii	X			
711. *Sapois* (Vosges)	...sesus de Sapoy				
712. *Remiremont* (sacristaine)	Sacrista Romarici Monasterii solventi in Tull.				
713. *Grandgour* (prieuré)	Prior de Grandcour	X			Prioris Vallis Clusæ.
714. *Vaucluse* (prieuré)	Prior de Vaucluse	XL			
715. *Dannemarie* (prieuré)	Prior de Damna Maria	XL			
716. *Dampjoux*	Ecclesia d'Anjoux	X			
717. *Vyt-lez-Belvoir*	E. de Villo prope Belvoir				
718. *Provenchères*	E. de Provenchere	VII			Prioris de Vaucluse.
719. *Vaucluse*	E. de Vallisclusey	XX			
720. *Saint-Maurice-du-Bois*	E. de Sancto Mauritio du Bois		II		
721. *Soulce*	E. de Henote	XX			
722. *Dampierre-les-Bois*	E. de Dampierre in nemoribus		IV		
723. *Bonnétage*	E. de Bonetage	XL	II		Prioris Vallisclusæ et comitis de la Roche, nunc dominus de Neuchâtel.
724. *Mathay*	E. de Mathey	XX			Monasterii Palmensis.
725. *Écot*	E. d'Escot	XX	II fl.		
726. *Chamesol*	E. de Chaumesot	XX	I fl.		
727 *Chatel-Sainte-Marie*	E. de Castro Sanctæ Mariæ	XXV			
728. *Valentigney*	E. de Valantigny	V			Monasterii Bellicampi.
729. *Vandoncourt*	E. de Vandoncourt	XXIV			
730. *Exincourt*	E. de Dessincour	XXIV			
731. *Montécheroux*	E. de Matecheureux				Dominus archiepiscopus Bisuntinus.
732. *Roche*	E. de Roche	XX			
733. *Seloncourt*	E. de Seloncour	XX	II		
734. *Fontenois*	E. de Fontenois	XX			
735. *Courtedoux*	E. de Cortedoub	XX	VI		
736. *Bressaucourt*	E. de Bresaucour	XX	III		
737. *Abbévillers*	E. d'Arbillière	XX	II		
738. *Blamont*	E. de Blamont	XX	II		
739. *Dasle*	E. de Delle	XX			
740. *Fesche*	E. de Feiche		I	VI gr.	
741. *Faverois*	E. de Favrois		I		
742. *Florimont-Courtelevant*	E. de Florimont Cortelvans		IV		
743. *Corcelle*	E. de Corcelle		II		
744. *Buix*	E. de Bois				
745. *Courtemaiche*	E. de Courtemaiche		II		
746. *Mandeure*	E. de Mandeure		II		Dominus archiepiscopus Bisuntinus.
747. *Dannemarie*	E. de Damnemarie				Prioris loci.
748. *Grandvillars-la-Ville*	E. de Grandvillers la Ville				Can. Bis. preb. de Villario S. Hylarii.
749. *All*	E. de Hales				Can. Bisunt. preb. de Chamaudain.
750. *Courgenay*	E. de Corbenay				Monasterii de Lucella Basiliensis.
751. *Grandvillars-le-Château*	E. de Grandeville Chatey				Prior de Lantenans.
752. *Cournol*	E. de Cortenay		IV		

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
753. *Grandfontaine*	E. de Grandfontaine		II	
754. *Meslières*	E. de Cuellieres		II	
755. *Villars-lez-Blamont*	E. de Villers dois Blammont		I	
756. *Maîche*	E. de Meiche		II	
757. *Trévillers*	E de Treivillers		I	
758. *Goumois*	E. de Goumois		II	
759. *Glères*	E. de Gleire		IV	
760. *Dampvant*	E. d'Anduvaux			Prioris de Lantenans
761. *Chaux-en-Montagne*	E. de Chaux en Montagne		II	
762. *Cheveney*	E. de Chenevrey		IV	Capituli S. Urcisini Basil. diocesis.
763. *Porrentruy*	E. de Porentru		V	Can. Bis. preb. de Sancto Vito.
764. *Tramelan*	E. de Tremunlans		II	Capituli S. Emerici Laus. diocesis.
765. *Saint-Hippolyte*	E. de Sancto Hypolito		II	Capituli loci.
766. *Montbouton*	E. de Monboton	XXX		Domini archiducis Austriæ.
767. *Saint-Dizier*	E. de Sainct Disie	XL	III	
768. *Delle*	E. de Dela			
769. *Morvillars*	E. de Morvillars		II	Can Bis. preb de Geneuille.
770. *Boncourt*	E. de Boncour		III	Can. Bis. preb. de Bonay.
771. *Damphreux*	E. de Damphreu		III	Can. Bis. preb. de Pouilley.
772. *Eschert*	E. de Essard		II	Monasterii de Bellelaige.
773. *Saint-Julien*	E. de Sainct Julian			Domini loci.

XII. — In decanatu de Grangiis

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
774. *Lure* (abbaye)	Abbas de Lura			
775. *Lieucroissant* (abbaye)	Abbas Loci Decassentis			
776. *Saint-Valbert* (prieuré)	Prior Sancti Vauberti			
777. *Saint-Antoine* (prieuré)	Prior de Sancto Antonio			
778. *Saunot* (prieuré et par.)	Ecclesia / Prior } de Saulnot			Monasterii Luxoviensis.
779. *Plancher*	E. de Planchier			
780. *Betoncourt*	E. de Betoncour			
781. *Granges*	E. de Grangiis			Domini archiepiscopi Bisuntini.
782. *Saint-Julien*	E. de Sainct Gelain			
783. *Arcey* et *Sainte-Marie*	E. Sanctæ Cec. d'Arcey			
784. *Dambenoit*	E. de Dambenois			
785. *Buc*	E. de Biey			
786. *Lomont*	E. de Lomont			
787. *Melisey* (St-Barthelemi)	E Sancti Bartholomæi de Melisey			
788. *Danjoutin*	E. de Domjustin			Dominus arch. Bisunt.
789. *Ronchamp*	E. de Ronchamp			Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
790. *Héricourt*	E. de Hericour			
791. *Chagey*	E. de Chargey			
792. *Onans*	E. d'Ornans prope Granges			Monasterii Loci Crescentis.
793. *Désandans*	E. de Sendans, alias Dasendans			Capituli B. M. Magdalenes Bisuntine.
794. *Vezelois*	E. de Veselois			
795. *Chaux-lez-Belfort*	E. de La Chaux			
796. *Tremoins*	E. de Tremoin			Capituli metrop.
797. *Allenjoie*	E. de Valanjoye			Can. Bis. preb de Sancto Vitto.
798. *Bourogne*	E. de Bourongne			Can. Bis. preb. de Vorges.
799. *Bavilier*	E. des Vauillis			Can. Bis. preb. de Scelle.
800. *Tavel*	E. de Tans			Capituli Montisbellegarde.
801. *Rougegoutte*	E. de Rougegoutte			
802. *Brévilliers*	E. de Brevilliers			Monasterii Belli Campi.
803. *Vyans*	E. de Viam			Capellaniæ in eccl. S. Joann. evang.
804. *Belverne*	E. de Belverne			
805. *Chatenois*	E. de Chatenois			Prioris de Chatenois.
806. *Bermont*	E. de Belmont			
807. *Essert*	E. de Essard			Monasterii de Lura.
808. *Chalonvillars*	E. de Chalonvilor			
809. *Lyoffans*	E. de Leoffans			
810. *Frotey-lez-Lure*	E. de Escotte			

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
811. *Lure*	E. de Lure			
812. *Champagney*	E. de Champagney			
813. *Plancher-lez-Lure*. . .	E. de Planchier			
814. *Flagemont*	E. de Francquomont			
815. *Moffans*	E. de Moffans			Capituli Colombe Monasterii.
816. *Clairegoutte*.	E. de Clairegoute			
817. *Saint-Julien*.	E. de Sancto Juliano			

XIII. — In decanatu de Rubeomonte

818. *Marast* (prieuré) . . .	Prior de Marat			
819. *Lanthenans* (prieuré). .	Prior de Lantenans.			
820. *Liévans*	Rector domus de Levans.			
821. *Vellechevreux*	E. de Vellechevreux			Domini archiepiscopi Bisuntini.
822. *Beutal*.	E. de Beutal			
823. *Rougemont*	E. de Rougemont			Prioris Monasterii Alte Petræ.
824. *Bavans*	E. do Bannan.	XVI		Monasterii S. Vincentii Bisuntini.
825. *Abbenans*.	E. d'Abenan	VX (*sic*)		Monasterii de Palma.
826. *Soye*	E. de Soye	XX	IV	
827. *Fontaine-lez-Clerval* . .	E de Fontaine	XXX	IV	
828. *Saint-Maurice*	E. de Saint Mauris.	XX		
829. *Chassey*	E. de Chasoy.			
830. *Mollans*	E. de Molan			Capituli Columbæ Monasterii.
831. *Gouhenans*	E. de Couthenans			
832. *Cuse*	E. de Cuse	XV		Can. Bisunt. preb. de Noroy.
833. *Bannans*	E. de Bonnans			
834. *Vy-lez-Lure*	E. de Villa prope Lutram			Monasterii de Lura.
835. *Arpenans*.	E. d'Arpenans			
836. *Dambelin*.	E. de Dambelin			
837. *Pont-sur-l'Ognon* . . .	E. de Pont sur l'Oygnon			
838. *Moimay*	E. de Moymay			
839. *Montjustin*	E. de Montjustin			
840. *Longevelle*	E. de Longevelle			
841. *Melecey*	E. de Melesey			
842. *Guiseuil*	E. de Greseville.			Canonici Bis. preb. de Vaux.
843. *Sainte-Suzanne* . . .	E. de Sancta Susanne.			Domini de Cusance.
844. *Villersexel*	E. de Villersursey			Capituli metrop. Bisuntini.
845. *Senargent*	E. de Senargent.			Monasterii Sancti Cressentis.
846. *Goux-lez-Neuchatel* . .	E. de Gour prope Novum Castrum .			Prior de Lantenans.
847. *Lanthenans*	E. de Lantenans (est cum prioratu) .			
848. *Saint-Georges*	E. de Sainct George			
849. *Lougres*	E. de Logres			Domini de Novo Castro.
850. *Dampierre-sur-le-Doubs*.	E. de Dampierre			
851. *Fusnans*	E. de Flennans			
852. *Colombier-Fontaine* . .	E. de Colombier Savoureu			
853. *Villars-sous-Écot* . . .	E. de Villers sus Escot			
854. *Saint-Sulpis*.	E. de S. Lucipine prope Viller Luxeu.			
855. *Rang-lez-l'Isle*. . . .	E. de Rans			Monasterii Sancti Cressentis.
856. *Blussans*	E. de Bleusans			
857. *Voujaucourt*	E. de Voujaucour			Monasterii Belli Campi.
858. *Écot*	E. de Dimidia sous Escot.			
859. *Bournois*	E. de Bournois			
860. *Montenois*	E. de Montenois.			
861. *Bonnal*	E. de Bonnole			Monasterii S. Pauli Bisuntini.
862. *Baumotte*.	E. de Baulmotte.			

XIV. — In decanatu de Palma

863. *Baume les-Dames* (abb.).	Abbatissa de Balma			
864. *Mancenans-lez-l'Isle* . .	Ecclesia de Mansenans			Monasterii Sancti Crescentis.
865. *Baume* (Saint-Martin) .	E. Sancti Martini de Balma			Monasterii de Palma.

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
866. *Baume* (Saint-Sulpice)	E. Sancti Sulpicii loci			Monasterii de Palma.
867. *Dampvaux*	E. de Danvaux			
868. *Verne*	E. de Verne			
869. *Montbozon*	E. de Mombozon			
870. *Montussaint*	E. de Montusain			
871. *Servigney*	E. de Servigny			
872. *Larrians*	E. de Larian			
873. *Cendrey*	E. de Cendrey			Monasterii S. Pauli Bisuntini.
874. *Rigney*	E. de Rigny			Domini de la Roche.
875. *Avilley*	E. d'Avilley			Prioris de Marast.
876. *Huanne*	E. d'Uanne			Monasterii Altæ Petræ.
877. *Cour-lez-Baume*	E. de Cour			Monasterii de Novo Castro.
878. *Branne*	E. de Braine			Prioris de la Chaux.
879. *Pompierre*	E. de Pontpierre			Prioris de Lantenans.
880. *Mondon*	E. de Mondon			Domini de Montmartin.
881. *Tournans*	E. de Tornans			Monasterii Montisbenedicti.

XV. — In decanatu de Varesco

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
882. *Mont-Ste-Marie* (abbaye).	Abbas Montis Sanctæ Mariæ			
883. *Montbenoit* (abbaye)	Abbas Montis Benedicti			
884. *La Grâce-Dieu* (abbaye).	Abbas Gratiæ Dei			
885. *Chaux-lez-Clerval* (pr.).	Prior de la Chaux			
886. *Mouthier - Hautepierre* (prieuré)	Prior Monasterii Altæ Petræ			
887. *Morteau* (prieuré)	Prior de Mortuaqua			
888. *Lac-Dampvauthier* (St-Point)	Prior de Dampvautis			
889. *Cusance* (prieuré)	Prior de Cusantia			
890. *Laval* (prieuré)	Prior de Laval			
891. *Pontarlier* (St-Ét.) (pr.).	Prior Sancti Stephani Pontisali			
892. *Scey-en-Varais* (prieuré).	Prior de Seto in Varesco			
893. *Vuillorbe* (prieuré)	Prior de Villorbe			
894. *Mouthe* (prieuré)	Prior de Muthua			
895. *Bonnevaux* (prieuré)	Prior de Bonnevaux			Ecclesia Sancti Vincentii.
896. *La Villedieu* (hôpital)	Rector domus Villæ Dei			
897. *Scey-en-Varais* (hôpital).	Rector de Ceto in Varesco			Templarii.
898. *Bouclans*	Ecclesia de Bouclans			Monasterii S. Vincentii Bisunt.
899. *Dammartin*	E. de Dammartin			Hospitalis.
900. *La Ville-Dieu*	E. de Villa Dei			Can. Bis. preb. de Miserey.
901. *Leugney*	E. de Leugney			Monasterii S. Pauli et Joan. de Villari.
902. *Passavant*	E. de Passavano			
903. *Villers-la-Combe*	E. de Villers la Combe			
904. *Gonsans*	E. de Gonsan			Can. Bis. preb. de la Perrouse prope Pouilley.
905. *Vercel*	E. de Versellis	XX	IV	Can. Bis. preb. de la Perrouse prior de Delonray et consors.
906. *Eysson*	E. de Heisson	XX	IV	Prioris de Mortaux.
907. *Morteau*	E. de Mortaux	XL	III	
908. *Passonfontaine*	E. de Passafonte	VIII		
909. *Pierrefontaine*	E. de Petrafonte	III		Prioris Vallis Clusæ.
910. *Laviron*	E. de Laviron			Domini loci.
911. *Roche-lez-Clerval*	E. de Roche supra Dubium	XX gr.		Prioris de Chaux.
912. *Chaux-lez-Clerval*	E. de Chaux	XX		
	E. d'Onans	III		Capituli Montisbelicardi.
913. *Chevigney-lez-Vercel*	E. de Chevigney	I		Prior Altæ Petræ et Joan. de Villario alternatim.
914. *Guyans-Vennes*	E. de Guyans	IV		Domini de Neuchâtel.
915. *Orchamps-Vennes*	E. d'Orchans	XX	IV	Monasterii Montis Benedicti.
916. *Nods*	E. de Nodo	XXVII		
917. *Saint-Gorgon*	E. de Gorgon	III		
918. *Doubs*	E. de Doub	XXV		

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
919. *Pontarlier* (Ste-Marie) .	E. Sanctæ Mariæ Pontis	XXII		
920. *Chapelle-d'Huin* . . .	E. Capella de Uins	II	VIII gr.	
921. *Orsans*	E. d'Ossaux	XX	III	Monasterii Sancti Pauli.
922. *Saint-Juan-d'Adam* . .	E. de Sancto Joanne d'Adam . . .	XX	III	Monasterii Palmensis.
923. *Hyèvre-Paroisse* . . .	E. de Yevres	XX	III	
924. *Villers-le-Sec*	E. de Villers le Sec	XX		
925. *Landresse*	E. de Landresse.	III		Prioris de Cusance.
926. *Crosey*	E. de Crosey	XXII	III	
927. *Servin*.	E. de Servin	XII		
928. *Cusance*	E. de Cusance			
929. *Anteuil*	E. d'Anteille	XI		Can. Bisunt. de *Chamdolan* apud Pouilley.
930. *Sancey*	E. de Sancey.	XX		Domini de Castro, domini de Sancey, domini de Monfaucon.
931. *Laval*	E. de Laval	X		Prior loci.
932. *Le Bizot*	E. du Bisot			Dominus Mar.
933 *Flangebouche*	E. de Flangebouce	X		Prior de Loray.
934. *Valdahon*	E. du Vaudanon.	X		Domini de Cicon.
935. *Étalans*	E. d'Estans	X		Can. Bis. prebendati de Groson.
936. *Vernierfontaine* . . .	E. de Verneyo Fonte	X		Monasterii Altæ Petræ.
937. *Dommartin-l.-Pontarlier*	E. de Damno Martino prope Pontaillier			
938. *Usier*	E. de Sie	L		
939. *Rurey*.	E. de Rurey	XX		Capituli metropolit.
940. *St-Hippolyte-lez-Durnes*.	E. de Sancto Hypolito.	XIII		Can. Bis. preb. de Vy et Dampierre.
941. *Montgesoye*	E. de Mongesoye	VIII		
942. *Bugny*.	E. de Benigny Pontissalie			Monasterii Montis Benedicti.
943. *Chaffois*	E. de Chaffois	V		Capituli metrop. Bisuntini.
944. *Chantrans*	E. de Chantrans.	XX		
945. *Pontarlier* (St-Étienne de)	E. S. Stephani Pontissaliensis . . .			
946. *Mijoux*	E. de Media Juris			Domini de Novo Castro Lausannensis diocesis.
947. *Labergement-Ste-Marie*.	E. de Abergamento Sanctæ Mariæ. .			Monasterii Montis Sanctæ Mariæ.
948. *Rochejean*	E. de Ruppo Joannis	VIII		
949. *Mouthe*	E. de Muthua	III		Prior loci.
950. *Bannans*	E. de Bannans	XX		Prior Romani Monasterii Lausann. diocesis.
951. *La Rivière*	E. de la Riviere.	X		Prioris Sancti Stephani.
952. *Frasne*	E. de Frane	XXX		Prioris B. Mar. Magdalenes Salinensis.
953. *Boujailles*	E. de Boujailles.	XXV		
954. *Villers-sous-Chalamont*.	E. de Villario subtus Chalamon . .			Monasterii Goliæ.
955. *Longeville*	E. de Longa Villa			Thesaurarii metropolit. Bisuntini.
956. *Mouthier-Hautepierre* .	E. de Monasterio Altæ Petræ . . .	XX		Prior loci.
957. *Vesigneux*	E. de Vesigneux.	XX		Thesaurarii metrop. Bisuntini.
958. *Ornans*	E. d'Ornans			Can. Bis. de Serre et Franois.
959. *Scey-le-Château* . . .	E. de Ceyo Castro			Prior loci.
960. *Scey-la-Ville*	E. de Ceyo Villa.	X		Monasterii Palmensis.

XVI. — Parrochiæ Lingonensis in comitatu Burgundiæ

961. *Arc-lez-Gray*	Ecclesia d'Arc			Episc. Lingon.
962. *Chargey-lez-Gray*. . .	E. de Chargey			
963. *Franois*	E. de Franois			
964. *Leffond*	E. de Leffond			
965. *Montarlot*	E. de Montarlot.			
966. *Neuvelle*	E. de Neuvelle			
967. *Achey*.	E. d'Achey			Cap. Lingon.
968. *Champlitte-la-Ville* . .	E. de Champlitte la Ville.			
969. *Montureux*	E. de Montureu.			
970. *M*.	E. de Monnet			
971. *Percey-le-Grand* . . .	E. de Percey le Grand			
972. *Bouhans-lez-Autrey* . .	E. de Bouland			Abbas Bezæ.
973. *Courtesoult*.	E. de Cortesou			

		DECIMA	PROCURATIO	COLLATIO
974. *La Chapelle*	E. de La Chapelle anc.			Abbas Besnæ.
975.	E. de Seulle			
976. *Mantoche*	E. de Mantoche et Sercey			
977. *Nantilly*	E. de Nantilly			
978. *Pisseloup*	E. de Pisseloup			
979. *Vitrey*	E. de Vitrey			
980. *Vauconcourt*	E. de Vauconcour			
981. *Ecuelle*	E. d'Esquelle			Abbas Monasterii Ramei.
982. *Vaites*	E. de Veire			
983. *Autrey*	E. d'Autrey			Domus Sancti Stephani Divionensis.
984. *Poyans*	E. de Poyans			
985. *Autet*	E. d'Autet			Prior Sancti Marcelli Cabillonensis diocesis.
986. *Champlitte*	E. de Champlitte (la ville)			Capit. ejusdem loci.
987. *Dampierre*	E. de Dampierre			Prior Sancti Marcelli Cabill. dioc.
988.	E. de Navires.			
989. *Essertenne*	E. d'Essertenne			Abbatia Colongiæ.
990. *Montot*	E. de Montot			Domini loci.
991. *Pierrecourt*	E. de Pierrecour			Xenochiana dicti loci.
992. *Savoyeux*	E. de Savoyeux			Domini dicti loci.
993. *Vereux*	E. de Vereux			Abbas Sancti Benigni dicti loci.

Sequitur cathedraticum domino archiepiscopo debitum per annum in duabus synodis, videlicet qualibet synodo medietatem, excepto decanatu de Ajoya qui solvit prout infra scribitur.

Traves (doyenné de)	Decanus de Treva	IV lib.			
Faverney (doy. de)	Decanus de Faverneyo	IV l.			
Rougemont (doy.)	Decanus de Rubeo Monte	IV l.			
Lons-le-Saunier (doy.)	Decanus de Ledone	IV l.			
Montagne (doy.)	Decanus de Montana	VIII l.			
Gray (doy.)	Decanus de Grayaco	XII l			
Ajoie (doy.)	Decanus de Ajoya (in synodo maii)	IV l.	XIII s.	IV d.	
	— (et in synodo autumpnali)		XLVI s.	VIII d.	
	— (et sic per annum).				
Neublans (doy.)	Decanus de Neublans	nihil.			
Luxeuil (doy.)	Decanus de Luxovio	VIII l.			
Varesco (doy.)	Decanus de Varesco	XII l.			
Granges (doy.)	Decanus de Grangiis	VI l.			
Baume (doy.)	Decanus de Palma	IV l.			
Sexte (doy.)	Decanus de Sexta	VIII l.			
Dole (doy.)	Decanus de Dola		C s.		
Salins (doy.)	Decanus de Salinis.		C s.		
	Sequuntur patronatus dicti domini archiepiscopi :				
	Curatus de Villa	XVI l.			
Courtedoux	Curatus de Courtedon		XV s.		I lib. cere.
Bethoncourt	Curatus de Betoncourt		L s.		
Sainte-Marie en Chasnois.	Curatus Sancte Marie in Quercu	VIII l.			
Fontenoy	Curatus de Fontenoy		XX s.		I l. cere.
Granges	Curatus de Grangiis	VIII l.			VIII l. cere.
Bressaucourt	Curatus de Bressaucour		XL s.		III l. cere.
Courtemaiche	Curatus de Cordemaiche		XX s.		I l. cere.
Melisey	Curatus Sancti Bartholomei de Melisey	VI l.			
Guiseuil	Curatus de Glisuelle	IV l.			
Saint-Julien	Curatus Sancti Gelini		XL s.		VIII l. cere.
Blamont	Curatus de Blamont		L s.		IV l. cere.
Dambenoit	Curatus de Dambenoy		XL s.		
	Curatus de Torpot	IV l.			
Bois	Curatus de Boix		XL s.		II l. cere.
Florimont	Curatus de Floridomonte	XVI l.			
Fesches	Curatus de Fesches		XV s.		
Lomont	Curatus de Lomont	VI l.			
Mandeure	Curatus de Mandeurra		C s.		
Beutal	Curatus de Butalx	VI l.			
	Curatus de Brau		XXX s.		
Faverois	Curatus de Favrois		XX s.		
	Curatus d'Aule		XXX s.		
Seloncourt	Curatus de Seloncour		XL s.		
Buc	Curatus de Buc		XL s.		V l. cere.
Courcelles	Curatus de Corcelles				VIII l. cere.
Arcey	Curatus Sancte Marie d'Arcey		IV s.		
	In ecclesia Bisuntina sunt XLV prebende sequentes :				
Cussey	Prebenda de Cuissey.				
Bonnay	Due prebende apud Bonnay.				
Tarcenay et *Trepot*	Due prebende de Tarcenay et de Torpot.				
Serre et *Frasnois*	Due prebende de Serre et de Frasnoy.				
Vorges	Prebenda de Vorgiis.				
Grozon	Prebenda de Grosone.				
Ferrières	Prebenda de Ferreres.				
Chemaudin	Due prebende de Chemadain.		LXXX s.		

Villers-Farlay	Prebenda de Villario Ferlay.
Chambornay	Prebenda de Chambornay.
Noroy	Prebenda de Noeroy.
Geneuille	Prebenda de Genuille.
Pouilley	Quatuor prebende apud Poilley.
Dampierre et *Vy*.	Prebenda de Dampierre et de Vy.
Ronchaux	Prebenda de Ronchaulx.
Vaux.	Prebenda de Valx.
Quenoche	Prebenda de Quenoche.
Tallenay.	Prebenda de Thalenay.
Salins	Tres prebende apud Salinas.
	Due prebende de Seul.
Serre	Due prebende de Serre les Molieres
Étuz et *Boulot*	Prebenda d'Estuz et de Bolot.
Miserey	Prebenda de Miserey.
Villers-Saint-Hilaire . . .	Prebenda de Villario Sancti Hilarii.
École et *Miserey*	Prebenda d'Escole et de Miserey.
Villeneuve	Prebenda de Villa Nova.
St-Jean-Baptiste de Besançon.	Prebenda de parochia Sancti Joannis Baptiste Bisuntini.
Saligney.	Prebenda de Saligney.
Louvatanges	Prebenda de Lovatanges.
Saint-Vit	Due prebende de Sancto Vitto.
Mercey	Due prebende de Mercey.

Église de Besançon : dignités, personnats, offices. . . .

- In ecclesia Bisuntina sunt quatuor dignitates . . . .
  - Decanatus.
  - Archidiaconatus . . . . Sexta. Palma. Varesco.
  - Thesauraria.
  - Cantoria.
- Item sunt in dicta ecclesia quatuor personatus . . .
  - Archidiaconus Salinensis . . . . Salinensis. Montana. Ledone.
  - Archidiaconus Faverneyensis . . . . . Faverneii. Treve et Rubeimontis.
  - Archidiaconus Grayacensis . . . . . . Grayaci. Dole et Neublans.
  - Archidiaconus Luxoviensis . . . . . . Luxovii. Ajoya et Grange.
- Item in dicta ecclesia sunt sex officia . . . .
  - Succentoria S. Joannis.
  - Succentoria S. Stephani.
  - Scolastica.
  - Cameraria (et est officium in domo domini archiep.).
  - Matricularia S. Joannis.
  - Matricularia S. Stephani.

Besançon (cathédr. St-Jean de) — Sequuntur capellanie in eclesia Bis. S. Joannis :

a.	Ad altare B. M. Virginis,	due.
b.	Ad altare sancte Crucis,	due.
c.	Ad altare sancti Lazari,	una.
d.	Ad altare sancte Catharine,	quatuor.
e.	Ad altare sancti Georgii,	due.
f.	Ad altare sanctorum Ferreoli et Ferrucii,	quatuor.
g.	Ad altare sancti Michaelis,	quatuor.
h.	Ad altare sancti Nicolai,	una.
i.	Ad altare sancti Antonii,	tres.
j.	Ad altare sancti Petri,	tres.
k.	Ad altare sancti Martini,	due.
l.	Ad altare sancte Marie Magdalene,	due.
m.	Ad altare sancti Christophori,	tres.
n.	Ad altare sancti Eugendi,	tres.
o.	Ad altare sancti Stephani,	una.

Besançon (cathédrale Saint-Étienne de).

Sequuntur capellanie in eclesia Bisuntina S Stephani :

	FONDATORES		COLLATORES
a.	Henricus de Coys archid. etiam dominus loci. Johannes Bochut canonicus Bisuntinus	Ad ALTARE *SS. Petri et Pauli*. V	Decanus. et Matricularius. Heredes.
b.	Cantor de Vergey	Ad ALTARE *S. Hypoliti*, II	Decanus. Capitulum.
c.	Petrus Piquot Archiep. de Vilars Jo. de Bordes Jo. de Fouvens Cantor eduensis	Ad ALTARE *B. M. Virg.*, V	Decanus et Jo. Pillot unam. Archid. unam. Jo. Pillot unam. Capitulum.
d. *e.*	De Chilley Dominus J. de Vesulio	Ad ALTARE *S. Vincentii*, IV	Succentor S. Stephani.
f.	L.-G. de Joncivilla	Ad ALTARE *S Agapiti*, III Ad ALTARE *S. Jacobi*, I	Capitulum.
g.	D. Jo. de S. Latheno	Ad ALTARE *S. Latheni*, I	Heredes.
h.	Dominus Laurentius G. de Turre	Ad ALTARE *S. Laurentii*, II	Dominus Petrus Balaz. Capitulum.
i.	Dominus H. de Liella Avunculus ejus Dominus Jo. de Villario Ferlay	Ad ALTARE *S. Joan. evang.*, III	Dominus Jo. de Ray duas. Capitulum tertiam.
j.	Dominus P. Balaz	Ad ALTARE *S. Catarine*, IV	Dominus de Turre tres. Matricularius.
k.		Ad ALTARE *S. Martini*	Confratres
l.	Dominus Joh. de Fontens Dom. Stephanus de Montedistinto [Justino?].	Ad ALTARE *S. J. Bapt.*, III	
m.	Dominus Nicolaus. Magister Galtherius	Ad ALTARE *B. M. Magdal.*, III	Capitulum duas. Succentor.
n.	Stephanus de Burgund.	Ad ALTARE *de Burgund.*, III.	Capitulum duas. Archidiaconus.
o.	. . . .	Ad ALTARE *B. Marie de Campanili*, III.	Capitulum. Succentor.
p.	Comes Burgundie	Ad ALTARE *S. Georgii*, II	Comes Burgundie.
q.	Dominus Montisfalconis	Ad ALTARE *S. Maymbodi*, II.	Dominus Montisfalconis.
r.	Archiepiscopus Archidiac. de Varesco	Ad ALTARE *S. Nicolai*, III	Archiepiscopus duas. Tertiam
s.		Ad ALTARE *S. Dionisii*, II	Capitulum.
t.	Hugo magnus Dominus Jo. matricularius. Dominus Lambertus d'Estuz	Ad ALTARE *S. Michaelis*, III.	Capitulum Matricularius. Succentor.
u.	Dominus Bisuntinus	Ad ALTARE *S. Crucis*, I	Hebdomadarius.
v.	Matricularius	Ad ALTARE *magistri Petri de Sorrogio*, I.	
x.	Rector scholar S. Steph.	Ad ALTARE *S. Andree retro chorum*, I.	Rector scholarum S. Stephani.

Besançon (par. St-Jean-Bapt. de).

Capellanie fondate in eclesia parochiali S. Joannis Bapt. Bisuntina :

a. Primo Clemens de Vielley fondavit duas capellanias ad ALTARE *beatorum Ferreoli et Ferrucii* que tenentur ad residentiam, quarum discretus vir dominus Jacobus de Moirenco tenet unam que est de collatione domini cantoris Bisuntini, aliam tenet dominus Petrus de Vesulio que est de collatione curati ut dicitur.

b. Item Johannes de Usiez fondavit unam ad ALTARE *B. Claudii* quam tenet dominus Stephanus de Vallibus; de residentia et collatione inquiratur

c. Item antecessores domini Joannis Agrimontis fondaverunt unam ad ALTARE *beate Marie* (ad dextram); inquiratur qui tenet et de qua collatione.

Item dominus G. Vuillequey tenet unam capellaniam ad dictum altare quam fondavit Stephaneta uxor Poinsardi de Frosters.

d. Item dominus Joannes de Voglans tenet unam ad ALTARE *sancte Crucis;* de collatione et residentia inquiratur.

Item dominus de Guillelmus de Sancey tenet unam ad dictum altare quam fondavit F. Girardus Fourchiers.

Item discretus vir Jacobus de Moyrenco tenet adhuc unam ad dictum altare sancte Crucis ; de residuo inquiratur.

Item ad dictum altare est fondata quedam capellania quam olim tenebat quondam dominus Colinus.

e. Item quedam capellania fondata per antecessores domini G. Bronhamda ad ALTARE *beate Marie Magdalene* quam tenet dominus Theobaldus dictus Vaiche; tenetur ad residentiam, ut dicitur, et est de collatione curati.

f. Item capellania fondata ad ALTARE *B. Nicolai* quam tenet dominus Otho d'Orchamps de collatione curati ; de fondatione inquiratur.

Item dominus G. Morelle tenet unam ad altare predictum ; de residuo inquiratur.

f bis. Item dominus R. Montrivel tenet unam quam fondavit dominus Gonhal et ordinavit in dicta eclesia quodam ALTARE fieri.

g. Item curatus de Gonssans tenet capellaniam fondatam ad ALTARE *beati Dionisii* quam fondavit dominus Lambertus de Cloiches ; de collatione et residuo inquiratur.

Besançon (par. St-Pierre de).

Capellanie institute et fondate in eclesia beati Petri Bisuntini :

a. Primo quedam capella ad ALTARE *beate Marie Virginis de Tablam* fondata per bone memorie dominum Bisuntinum quondam eclesie predicte curatum et est onerata qualibet die de una missa et debet residentiam personalem, eamdem obtinet dominus Luquetus de Sancto Mauritio.

Item ad dictum altare quedam alia capella quam fondavit quedam bona mulier de Sancto Vincentio, onerata tribus missis qualibet hebdomada; non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Jacobus Barole onerata quatuor missis tenet dominus Hugo de Auxona ; deservitur.

Item alia capella ad idem altare B. Marie in Aurora, quam fondavit Theobaldus Clervaulx onerata tribus missis obtinuit dominus Guido Menoyers ; deservitur.

Item ad dictum altare B. Marie alia capella quam fondavit Johannes de Rupibus onerata in qualibet quindena in Aurora tribus missis: tenet dominus Milo de Tornoduro; deservitur.

Item ad dictum altare alia capella quam fondavit Hugueta de Goux ; non deservitur.

Item ad dictum altare quedam alia capella quam fondavit magister de Salinis ; non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Johannes de Granges onerata tribus missis, tenet dominus Petrus de Sancto Mauritio ; deservitur.

b. Ad ALTARE *beati Nicolai* quedam capella quam fondavit dominus Hugo Chiadet, onerata tribus missis, tenet A. Grans; deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Johannes de Rupibus, onerata qualibet quindena tribus missis in aurora ; tenet curatus de Assum et dominus Milo de Ternedero; deservitur.

c. Ad ALTARE *beati Laurentii* quedam capella quam fondavit magister Colinus Clervaulx onerata tribus missis tenet dominus Milo de Ternedero ; deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Johannes de Rupibus onerata tribus missis vacat; non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Stephanus dictus Quarrelx onerata duabus missis, tenet dominus Joannes de Palma ; deservitur.

d. Ad ALTARE *beati Ludovici* quedam capella quam fondavit dictus Phelepon Lombardus ; non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit dominus Soucherus de Arcumbreso quondam curatus Sancti Petri Bisuntini; vacat, non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit quondam Symon de Aspero Monte onerata tribus missis; vacat, non deservitur.

Item ad dictum altare duas alias quas fondavit Johannes dictus Châbellâs, onerata quelibet tribus missis; vacat, non deservitur.

e. Ad ALTARE NOVUM *beate Marie Virginis nuncupatum* NOTRE DAME LA BLANCHE quedam capella quam fondavit Valtherus de Sancto Paulo, onerata tribus missis; tenet dominus Colinus de Anchenoncour; deservitur.

f. Ad ALTARE *beati Blasii* quedam capella quam fondavit Vuillemetta mater Joannis Pourceleti, tenet dominus Renaudus Cordebius; deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Vuillemetta filia Joannis Pourceleti uxor quondam Hugonis de Noz, onerata tribus missis ; tenet dominus Guido Monoyers ; deservitur.

Item ad idem altare alia quam fondavit Jaqueta relicta Joannis Pourceleti onerata duabus missis; tenet dominus Johannes Martini ; deservitur.

g. Ad ALTARE *beate Catharine* quedam capella quam fondavit Hugo de Villeta tenet dominus Theobaldus Pureceti ; non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Petrus de Villeta, onerata tribus missis tenet dominus Stephanus de Vaulx ; non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Johannes Grenier onerata duabus missis; non deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Alixidis de Salino filia Mordefain, onerata duabus missis, tenet dominus Guillelmus Laborret; non deservitur.

h. Ad ALTARE *B. Marie Magdalene* quedam capella quam fondavit Agnes Sexhalesse onerata tribus missis. Credo quod tenet dominus Johannes de Villario Sancti Marcellini ; non deservitur.

i. Ad ALTARE *sancte Crucis* quedam capella quam fondavit Otho de Belna onerata tribus missis, tenet dominus Colinus de Anchenoncour; deservitur.

j. Ad ALTARE *sancti Gabrielis* quedam capella quam fondavit magister Richardus Demoingeti onerata tribus missis, tenet magister Poinsardus; deservitur.

k Ad ALTARE *beatorum Ferreoli et Ferrucii* quedam capella quam fondavit Johannes Peleti, onerata tribus missis ; deservitur.

l. Ad ALTARE *sancti Johannis evangeliste* (juxta campanile) quedam capella quam fondavit Dominica Gralliotte, onerata tribus missis, tenet dominus Joannes Dorans; deservitur.

Item ad dictum altare alia quam fondavit Garnerius Bachuy onerata duabus missis ; tenet dominus Johannes Martini ; deservitur.

Besançon (Ste-Madeleine de).

Sequuntur capellanie fondate in eclesia B. Marie Magdalene :

a. Primo dominus thesaurarius confert capellaniam quam fondavit decanus de Corinthe quam tenet Poinsardus Le Fort, debet celebrare ad ALTARE *beate Catharine* pro redditibus de medietate furni super Vervam qui vocatur, furnus autem

valet centum solid.; item de quadam vinea en Chantres et estimatur duobus modiis; item de alia vinea prope portam de Burgilles ad extimationem sex modiorum; item de cella furni predicti valet viginti solid.

Item donat capellaniam quam fondavit dominus Vuillelmus Mirepie ad ALTARE *sancte Catharine* quam tenet dominus Stephanus Cuchez quam donavit dictus Vuillelmus de alia medietate dicti furni, valet centum solid.; item de quadam vinea de Fuceugney ad extimationem duorum modiorum; item de alia vinea que dicitur Fumbert ad extimationem sex modiorum; item de alia vinea sita en Chantres ad extimationem duorum modiorum; item de quadam camera in vico scholarum, valet decem solidos, debet residentiam personalem et celebrare.

b. Item capellaniam quam fondavit dominus Hugo de Lila ad ALTARE *beati Leodegarii* quam tenet dominus Joannes de Caney debet celebrare qualibet die et residere omnibus horis canonicis idem Hugo de vinea sua de Chammeren ad extimationem sex modiorum; item de alia vinea A. Patez ad extimationem trium modiorum; item de alia vinea en Ergesberey ad extimationem duorum modiorum.

c. Item dominus cantor habet conferre ratione prebende sue capellaniam de Fouchir de la Veze, quam tenet magister Stephanus d'Aignan sitam ad ALTARE *parochie* et debet continuam residentiam ad missam parochialem et est presbiteralis, et tenet duas vineas en la Ronchate post vineam de Cainpnar B. Marie Magdalene et Galtheri Landri et portat extimationem duorum modiorum vini.

Item ratione cantorie sue habet conferre capellaniam Esteneti de Poilley que fuit sibi tradita indebite quia heredes debent conferre videlicet reverendus de Poilley, et debet sibi assignare capitulum unam aliam.

Item habet conferre ratione cantorie capellaniam quam fondavit cantor Tilon et est presbiteralis, quam tenet curatus de Lonons et tenet in redditibus quadraginta solid. supra capitulum et decem solid. supra vineam uxoris Conthilaron, valet quinquaginta solidos.

d. Item donat duas capellanias .... ad ALTARE *sancti Lazari* quarum dominus Hodo de Fonte tenet unam et est presbiteralis et debet residentiam personalem et tenet duas vineas ad portam d'Aloigne, unam subtus cheminum portat communiter sex modios vini, alia est subtus cheminum et portat quatuor modios vini, item aliam vineam a Morre portat decem modios vini, aliam tenet Henricus le Rhins de consimili servitute.

Item quatuor capellaniarum dictarum peles (*sic*) habet conferre singulariter duas quarum dominus Hugo de Vadahon tenet unam et debet quatuor missas et residentiam personalem, quam capellaniam dotavit Vuillelmus Precelles de quadam vinea sita en Chermel ad extimationem quinque modiorum vini; item de alia vinea en Varnoy ad extimationem quatuor modiorum; item in quodam prato in Vallibus prope Burgilles ad extimationem triginta solid.; item supra censam Johannis Dunadason triginta duo solid. sex denar.

Aliam tenet dominus Theobaldus des Vines ejusdem servitutis oneratam et est dotata de quadam vinea sita en Ponronad in ut dicitur Fricone ad extimationem octo modiorum.

Item alia vinea in Belregard ad extimationem quatuor modiorum, item de uno prato valente viginti solidos sito pratis de Valle; item triginta duo solidi sex denarii census Johannis du Vadahon; item habet penes se tredecim libras ad eumdem redditum dicte eclesie quinquaginta solidos percipit alibi.

Item dictus cantor habet conferre capellaniam au Cournart quam tenet Stephanus filius Pergameni, non est assignata nec onerata, et est dotata de quatuor vineis, quarum una est en Fucugney, alia en Belregard, alia apud Evennam.

e. Item habet conferre capellaniam Amieti de Choye quam tenet dominus Petrus Layanto debet quatuor missas in hebdomada ALTARI *sancte Crucis* et est dotata de medietate fructuum sex vinearum sitarum in Pallante quam medietatem percipit libere, videlicet decem libras.

f. Item habet conferre dominus cantor capellaniam cantoris de Rubeomonte quam nunc tenet dominus Guido de Villario debet tres missas ad ALTARE *sancti Blasii* et residere personaliter et interesse omnibus horis canonicis et est dotata quatuor vineis tales quales una sita en Enerals ad extimationem quatuor modiorum et alia en Belregard ad extimationem unius modii.

Item duodecim solid. super domum quam Garart tenet in parvo Baptanto.

Item duodecim solid. super domum Bonamis de Templo.

Item viginti solidos quos debet Moillebouche.

Item octo solid. quos debebat magister Matha.

Item sex solid. supra domum Abornai in parvo Baptanto.

g. Item donat dictus cantor capellaniam Jacobi Guiboni ad ALTARE *sancti Jacobi* quam tenet dominus Jo. Barche et debet celebrare tres missas in hebdomada et residere et est dotata de quadam domo.

Item tenet aliam dominus Stephanus Picquard ejusdem onerationis et dotavit dictam capellaniam de quadam domo juxta predictam domum domini Jo. ejusd. valoris, item de medietate dicte vinee de Charmont.

g bis. Item confert capellaniam quam fondavit ad ALTARE *sancte Crucis* Amedeus de Choye quam tenet dominus Petrus de Lavanco, debet residentiam et celebrare tres missas et est dotata.

Item capellaniam archiepiscopi de Corinthe, quam tenet dominus Hugo Courtot et debet tertiam partem missarum de prima per totum annum et tenet unam vineam *en la grant porte* ad extimationem quatuor modiorum.

Item unum campum in via de Marnay qui campus fuit vinea que valet omni anno quinque solidos; item in decimis de Chenevre circa octo amines; item supra vineam Perrini de Noy, que fuit Henrici Mestre de Largelet, duos solidos.

Item capellaniam domini de Bepte quam tenet reclusus et debet quatuor missas in ebdomada in aurora et tenet duas vineas en La Masenate estimationis videlicet communiter decem modiorum vini; item unam vineam in Corveria de Mengres valet quadraginta solid.

Item capellaniam domine Alyidis de Chemes, quam tenet .... et tenet unam vineam in Belregard ad extimationem duorum modiorum; item supra domum in vico Sancti Petri juxta domum Hugonis d'Accolans valet quindecim solidos.

Magister Jo. Mather donat :

Primo capellaniam magistri Humberti Narat que debet tres missas in aurora quam tenet dominus Joannes Huvars et

tenet unam domum in Chermont post torcular a Mesveillier, videlicet triginta solid.; item unam vineam in corveria ad extimationem octo modiorum; item quadraginta solidos supra domum Alcinde in Veria que fuit a Mouchat; item unam vineam ad portam de Chermon ad extimationem quatuor modiorum.

Item capellaniam archiepiscopi de Corinthe que debet tertiam partem missarum prime quam tenet dominus Henricus de Poncey et tenet unam vineam in Chermon ad extimationem quatuor modiorum.

Item capellaniam officialis Galtherii que debet residentiam omnibus horis et tres missas ad .... horas quam tenet dominus Stephanus de La Bouffe, et tenet unam vineam en Rossat ad extimationem sex modiorum vini.

g[2]. Item dominus Petrus curatus de Allato ratione prebende sue habet conferre capellaniam quam fondavit et dotavit in qua capellania institutus debet esse sacerdos et celebrare ad ALTARE dicte capellanie *sancte Catharine*, et est dotata de quadam vinea en Fucigney ad extimationem trium modiorum; item alia vinea sita en Rongnons ad extimationem sex modiorum.

Item de censibus videlicet in via Harenarum videlicet supra domum Hugonis quatuor denar.; item supra domum dicte Menata duo solid.; item supra domum Stephani Maistrat ante furnum Harenarum duodecim denar.

h. Item habet conferre nomine quo supra capellaniam quam fondavit domina Mathilia quam tenet Jacobus de Illato debet ad ALTARE *sancti Nicolai* et est dotata de quadam vinea sita en Gecey.

Dominus Hennius Bienvenus ratione prebende sue habet conferre unam de capellaniis archiepiscopi Corinthiensis quam tenet dominus Stephanus de Sancto Vitto debet tertiam partem missarum *de prime* et est dotata de duabus vineis *en Fontaine Escu* ad extimationem trium modiorum; item in de Chenevrey percipit ad extimationem octo minarum med. frumenti et avene; item de tribus solidis supra vineam que fuit Mathiat tenet nunc Petrus de Noy.

Item nomine quo supra confert capellaniam quam fondavit Mathelia relicta.... de Villa Dei quam tenet dominus Jo. Bergeti debet personaliter residere et est sacerdotalis, dotata est de quadam domo in Posticum ad extimationem triginta solidorum cum tribus....; item de quadam vinea a Chafosigiron ad extimationem duorum modiorum.

i. Item nomine quo supra habet conferre capellaniam quam fondavit Hugo dictus Chapirons ad ALTARE *sancti Joannis* (subtus gradus chori) quam tenet dominus Girardus de Burgilles alias de Mancenay debet deservire et est dotata de duabus vineis in Belregard quarum una fuit a la Grenere alia vocatur Duranchat, ad extimationem decem modiorum.

Item dominus Johannes de Flurey ratione prebende sue habet conferre capellaniam quam fondavit magister Renaldus de Chois qui vocatur de Chermet quam tenet dominus Petrus Maydie et est dotata de domo a Francois in Postico una cum vinea et alto ibidem existente valent centum solidos; item de quadam vinea en la Chenal de Vannes ad extimationem quatuor modiorum.

j. Item nomine ut supra habet conferre capellaniam quam fondavit dictus Grasse ad ALTARE *sancti Blasii* quam tenet dominus Perrotus curatus de Cernay debet deservire et dotavit de quadam vinea sita en Champvedin ad extimationem quatuor modiorum; item decem solidos super vineam a la Seschelesse en Champvedin; item de quadam vinea sita en Patet ad extimationem duorum modiorum.

h[2]. Item dominus Hugo de Chay ratione prebende sue habet conferre capellaniam quam fondavit magister Humbertus Cusserneius ad ALTARE *sancti Nicolai* quam tenet dominus Colinus Croche, debet celebrare scilicet singulis diebus et est dotata de quadam vinea sita en Escugney ad extimationem sex modiorum; item de quadam vinea en Donat sive Mugnat ad extimationem quatuor modiorum; item de alia vinea en Rougnons ad extimationem duorum modiorum.

d[2]. Item nomine quo supra habet conferre capellaniam quam fondavit Aremberges ad ALTARE *sancti Lazari* quam tenet Johannes filius Amieti Seignorat et est dotata de quadam vinea et horto ad postam Harenarum ad extimationem sexaginta solidorum; item de decem solidis censualibus super domum a la Vaulpis; item septem solidos censuales supra capellam quam tenet Namli a Chassagne; item quatuor solidos supra vineam de Lergeillet quam tenet Petrus de Nox; item quatuor solidos supra domum Malegrace en Chetre; item duobus solidis supra domum Othenin de Delu juxta domum Herart.

Item dominus Nicolaus ratione prebende sue habet conferre capellaniam domini Johannis medici ad ALTARE *sancti Lazari* quam tenet dominus Guillelmus de Villate debet residere et est dotata de quadam vinea sita *en Clemeteigne* ad extimationem duorum modiorum; item de alia vinea ulterius le pont prope Pallante ad extimationem quatuor modiorum; item alia vinea in canali de Vileta ad extimationem trium modiorum; item de alia vinea in Calce de Chauseulos ad extimationem duorum modiorum.

Item nomine quo supra habet conferre capellaniam quam fondavit Girardus Braulers quam tenet vacat in curia debet residentiam et deservire ad ALTARE *sancti Lazari* et est dotata de quadam vinea sita en *Valeres* ad extimationem duorum modiorum; item de alia sita en *Charmot* ad extimationem decem solidorum.

Item dominus Cardinalis habet conferre capellaniam quam fondavit Fredericus Thesor in hospitali [*il y a* capitulo] Sancti Jacobi in [Harenis] et deservire qualibet die in choro et est dotata de duabus vineis sitis in *Rongnons* et en la *Grate* ad extimationem sex modiorum.

h[3]. Item aliam capellaniam quam fondavit uxor Petri Dulcis ad ALTARE *sancti Nicolai* debet deservire quam tenet dominus de Sovans et est dotata de duabus vineis, quarum una sita en Gecey ad extimationem quatuor modiorum alia vero sita est en Bornes ad extimationem quatuor modiorum.

k. Item dominus Girardus de Genuille ratione prebende sue habet conferre capellaniam ad ALTARE *sancti Martini* fondatam per dominum Hugonem.... Mairy, quam tenet Johannes de Cey debet residentiam personalem omnibus bonis et celebrare qualibet die et est dotata de quatuor libris super furnum Magdalene in Baptento; item de duabus peciis vinearum Alumiez estimationis duorum modiorum; item alia vinea en Mugnez ad extimationem duorum modiorum; item alia vinea en Rougnons ad extimationem duorum modiorum; item de alia vinea *en Fontaine Escu* ad extimationem duorum modiorum; item de pratis apud Vaulx ad extimationem viginti solidorum.

Item habet conferre aliam capellaniam quam fondavit dominus Galtherus curatus de Chenevrey, quam tenet dominus Johannes Dapray et est dotata de quadam vinea in canali de Vileta ad extimationem trium modiorum, valet cinquaginta (*sic*) solidos.

i[2]. Item dominus Johannes de Monte Justino ratione prebende sue habet conferre capellaniam quam fondavit dominus Jo. Puy quam tenet nescio qui assignata est ad ALTARE *sancti Joannis evangeliste* et est sacerdotalis et debet residere uti jacet, et est dotata de quadam domo in macellis que fuit dicti Perrat; item alia domo en Chantres juxta domum Alagiste ; item de alia que est en Chantros.

l. Item nomine quo supra habet conferre aliam capellaniam ad ALTARE *sancti Stephani* quam tenet dominus Odo de Bucey et est sacerdotalis et debet residere, valet quinquaginta solidos.

m. Item nomine quo supra habet conferre capellaniam quam fondavit Stephanus Marescati, quam tenet nescio qui debet deservire ALTARE *beate Marie Virginis* et est dotata de quadam vinea sita.

m[2]. Magister Johannes de Roseys ratione prebende sue confert capellaniam quam fondavit dominus Vuillelmus Mirepie ad ALTARE.... quam nunc tenet dominus Guido Cessat et tenetur capellanus post decessum dicti Guidonis ad residentiam personalem et celebrare qualibet die et est dotata de quadam vinea en Escugney, de alia est en *La Courvée*, de alia est en la Chaulx de Villeta, de quarta parte furni Harenarum.

Item dominus Cantor et curatus beate M. Magdalene conferunt insimul duas capellanias de quatuor capellaniis Vuillelmi de Pellot quarum unam tenet magister Jo. de Poleigney, debet residentiam personalem et celebrare tres missas qualibet ebdomada et est dotata de....

Item aliam tenet dominus Vuillelmus de Guians ejusdem oneris et servitutis et est dotata de....

c[2]. Item conferunt insimul capellaniam quam fondavit dominus Gabriel ad ALTARE *parochie* quam tenet dominus Renardus de Vouhans et est dotata de domo que fuit dicti Gabrielis cum torculari et vineis retro dictam domum, valet decem libras.

Item de alia vinea en Belregard ad extimationem duorum modiorum; item de alia en Verney ad extimationem duorum modiorum; item de alia en Charmont ad extimationem duorum modiorum.

Item conferunt insimul capellaniam dicti Petri Landrici ad ALTARE *sancti Laurentii* quam tenet dominus Vuillelmus de Teil debet celebrare qualibet die et interesse omnibus horis canonicis de medietate cujusdam domus site en Vernier que fuit Hugoni Duronhat, valet viginti solidos; item de quadam vinea sita in canali de Vileta ad extimationem.

Sequuntur capellanie quas habet conferre insimul decanus et canonici B. Marie Magdalene.

c[3] (?). Primo capellaniam MAJORIS ALTARIS que debet residentiam personalem et interesse omnibus horis canonicis quam tenet dominus Galtherus Chemadain, et dotavit dominus Petrus Landrici primo de quadam vinea en Fucigney ad extimationem quatuor modiorum, item de censa super vineam Simonis Barali sitam in Chamblan viginti solidorum.

Item capellaniam aliam ad dictum ALTARE ejusdem servitutis quam tenet dominus Henricus Livieren de Burgille et est dotata de quadam vinea sita en la Chenal de Bonal ad extimationem trium modiorum; item de alia en.... ad extimationem duorum modiorum debet dicta Machet octo solidos; item de censa viginti octo solidorum supra domum Galtherii Girat en Chantres; item de censa supra domum; item de censa tredecim solidorum quos dictus Boudrais supra domum suam debet; item de censa decem et septem solidorum quos debet le Mangragus.

Item aliam capellaniam quam fondavit ad predictum ALTARE magister Jacobus curatus ejusdem servitutis quam tenet dominus Girardus de Dubio et est dotata de quadam domo sita ante eclesiam juxta domum Guillelmi Pepin valet locatam decem solidos; item de quadam vinea sita en Plainechat ad extimationem quatuor modiorum; item de alia vinea en Patet ad extimationem octo modiorum; item de quodam morcello en Chaldevanne ad extimationem unius grossi.

g[2]. Item capellaniam quam fondavit dominus Matheus cantor ad ALTARE *sancte Crucis*, quam tenet dominus Vuillelmus de Bosseres et est dotata de quadam vinea sita en Rossat ad extimationem quatuor modiorum.

Département du Doubs.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE G.

(Clergé séculier. — Archevêché ; chapitre métropolitain ; officialité diocésaine ; grand séminaire, églises collégiales, églises paroissiales et fabriques, chapelles, etc.)

MISSIONNAIRES DE BEAUPRÉ

G. 1140. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 55 pièces papier (dont 2 cahiers de 14 et 13 feuillets).

1682-1744. — *Missionnaires de Beaupré. Titres généraux.* Traité de subrogation des missionnaires du diocèse de Besançon aux quatre chapelains rétablis en l'église de Beaupré par le doyen François Bonvalot en 1560, fait entre François-Joseph de Grammont, haut doyen et doyen de Beaupré, et François-Bonaventure Jobelot, vicaire général, directeur des missions, avec approbation de l'ordinaire, 1682 ; — ratification du traité par les missionnaires, 1683 (3 exempl.) ; — attestation donnée par Jean d'Orival, chanoine et official, portant que les frais de la bâtisse du logement des missionnaires de Beaupré, faits par François-Joseph de Grammont, doyen de Beaupré, s'élèvent à 4,300 fr. comtois, 1685 ; — bulles d'Innocent XI approuvant l'établissement de la Mission, 1685 ; — fulmination par l'évêque de Langres (2 exempl.) ; — traité passé entre François-Joseph de Grammont et les missionnaires, portant cession du vieux grangeage à ces derniers, qui cèdent en échange certaines pièces de terre, 1691 ; — convention passée entre Nicolas Siroutot, supérieur de la Mission, et François Gouteret, charpentier, pour diverses constructions, 1707 ; — second décret d'union entre la communauté de la Mission et le séminaire, par l'archevêque François-Joseph de Grammont, 1710 ; — transaction sur procès entre le séminaire et le prince d'Isenghien, 1711 ; — transaction entre François-Joseph de Grammont, les directeurs du séminaire et ceux de la Mission, agrandissant d'un journal et demi de verger et d'une vigne le domaine des missionnaires, en retour de fondation d'une mission de trente en trente ans à Ronchaux, 1712 ; — requête au Roi, pour obtenir confirmation de la Mission, 1712 ; — patentes royales confirmatives, 1713 ; — transaction portant échange et arrangement de fonds entre les missionnaires et le séminaire, 1716 (2 exempl.) ; — état des objets relâchés avec évaluation ; — marché du retable de la chapelle passé entre Pierre-Hubert Humbert, missionnaire, et le sculpteur Chambert, maître architecte, 1735 ; — placet au Roi, en faveur de la Mission, adressé à M. d'Argenson, 1743 ; — autre de 1744 ; — lettres adressées à l'évêque de Mirepoix et réponse, 1743-1744.

G. 1141. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 78 pièces papier (dont 1 cahier de 10 feuillets), 2 sceaux.

1747-1786. — *Missionnaires de Beaupré. Titres généraux.* Mémoire touchant la demande faite au Roi par l'archevêque pour faire unir à la Mission le prieuré de Saint-Maurice de Moutherot-lez-Traves, 1747 ; — copie de lettre de M. l'évêque de Mirepoix ; — procuration des missionnaires à Jacques Laude, l'un d'eux (la communauté se composant, outre ce dernier, de Jean-Baptiste Chalon, Claude-Joseph Drouhard, Pierre-Désiré Ramboz, Pierre-François Girardot), 1754 ; — sentence d'ordre pour les missionnaires

au décret de Jean-François Perrier Galli, 1755; — délibération prise par la communauté, 1756; — requête en cour de Rome par la Mission pour être subrogée à l'ancien chapitre de Notre-Dame de Beaupré, 1758; — mémoires et correspondance à cet effet, 1759-1760; — requête au cardinal de Fleury, pour obtenir l'union de quelque bénéfice, v. 1760; — mémoires et observations sur les intérêts de la Mission; — état des missions dont les prêtres de Beaupré sont chargés à perpétuité et qu'ils font à leurs frais, 1761; — procurations diverses, 1762, 1778, 1786; — procédures.

G. 1142. (Liasse.) — 120 pièces papier, 28 sceaux ou cachets.

1733-1785. — *Missionnaires de Beaupré. Correspondance.* Lettres : du procureur Tribour, de Lons-le-Saunier, 1733; — d'Étienne Franchet, de Fontenay, 1736; — de Catherine Fusier, de Besançon, 1737; — de sœur Richardot, bernardine, 1739; — de Regnaud Lallemand, prêtre de Besançon, 1741; — de M. Compagny, économe du séminaire, 1743; — de M. Laude, 1746; — du comte de Jouffroy, 1753; — de M. Maillot, prêtre du Valdahon, 1757; — de M. Racine, de Damprichard, 1762-1763; — de M. Charbonnel, de Besançon, 1764; — de M. Bonnefoy, d'Ornans, 1767; — de M. de Courcelles, 1768; — de l'historien Perreciot, 1771; — de M. Bassand, de Baume, 1772; — de M. Marmier, de Pontarlier, 1775, 1776; — du P. Charles, minime de Dole, 1776; — de M. Vorbe, de Doubs, prêtre, 1777; — de M. Dormoy, de Besançon, 1785.

G. 1143. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier (dont 2 cahiers de 16 et 15 feuillets).

1689-1777. — *Missionnaires de Beaupré. Abbans.* Procuration donnée par Antoine Delœuvre et ses enfants, héritiers de Joseph Delœuvre, d'Abbans-Dessous, à Jacques Laude, procureur de la Mission, 1739; — cession de droit de retenue faite par le comte de Jouffroy à M. Laude, 1753; — bail à ferme fait par M. de Jouffroy à Antoine Guy, de Gray, 1760; — arpentement des fonds du sieur Laude, à Abbans-Dessus, 1761; — lettre de la marquise de Jouffroy à l'abbé Laude, économe de la Mission, 1762; — contrats de vente et d'échange au profit des missionnaires, 1762-1777. — *Ailloncourt.* Procès entre Nicolas Simon et Desle Queney, dudit lieu, 1766-1768.

G. 1144. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 63 papier (dont 3 cahiers de 12, 12 et 52 feuillets), 2 sceaux.

1636-1778. — *Missionnaires de Beaupré. Amancey (chapelle).* Testament de Jean Bart, d'Amancey, réglant le droit de patronage d'une chapelle audit lieu, de mâle en mâle, 1636; — dotation de la chapelle d'Amancey (1,600 fr. comtois) avec règlement de 24 messes, par Jean Bart et consorts, 1668; — accensements, donations, concernant ladite chapelle, 1674-1699; — traité entre Jean Abry et le sieur Titon, chapelain de ladite chapelle de Notre-Dame et Saint-Jean l'Évangéliste, 1702; — procédures, impositions, état de revenus de la chapelle, 1703-1778.

G. 1145. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 22 pièces papier (dont 3 cahiers de 11, 129 et 236 feuillets).

1580-1691. — *Missionnaires de Beaupré. Amancey. Famille Bart.* Achat de terres par Outhenin Bart, 1580; — reconnaissances de Jean Gigouley et Jean Bart, notaires, au sujet de la vigne de la Vaudeneuf tenue jadis par le chapelain, 1612; — achats et échanges de terres, 1627-1679; — sentence d'ordre du décret de François Bart et d'Étienne Bart, curé de Villers, 1682; — grosse du décret sur les mêmes, 1691.

G. 1146. (Liasse.) — 72 pièces papier (dont 4 cahiers de 12, 12, 11 et 41 feuillets).

1691-1730. — *Missionnaires de Beaupré. Amancey. Famille Bart* (suite). État de biens de Jean Bart, d'Amancey, 1692; — procès soutenus en matière d'immeubles par les familles Bart et Abry, 1693-1723; — sentence rendue au bailliage d'Ornans entre le prince d'Isenghien et Bonaventure Abry, femme Pourcelot, et consorts, 1730.

G. 1147. (Liasse.) — 163 pièces papier (dont 1 cahier de 19 feuillets).

1666-1768. — *Missionnaires de Beaupré. Amancey. Famille Abry-Pourcelot.* Transactions relatives à la famille Abry, de Doucier, 1666-1682; — correspondance et documents divers, 1688-1733; — pièces de comptabilité concernant Jean Abry, de Poligny, 1687-1699; — nomination de Jean Abry comme procureur de la justice d'Amancey, appartenant à la commanderie de Salins, par Jean-Claude-Joseph de Froissard-Broissia, vicomte de Neublans, au nom de son frère le commandeur Philibert-Bernard de Neublans, 1712; — procès soutenu par le missionnaire Humbert, contre les Carmélites de Besançon, Mlle Bourgon, les curé et familiers d'Ornans et le sieur Rochet, libraire à Besançon, 1636-1752; — autre procès soutenu par Jean-Baptiste Chalon, missionnaire à Beaupré, contre Bonaventure Abry, veuve de J.-B. Pourcelot, 1740-1751; — permission accor-

dée par Jean-Jacques, marquis de Reuty, lieutenant général des armées du Roi, de chasser au fusil pour le service de M. de Rostaing, lieutenant du Roi à Besançon, 1691; — correspondance, requêtes, procédures concernant la famille Pourcelot, 1720-1768.

G. 1148. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 66 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets).

1712-1780. — *Missionnaires de Beaupré. Aumur.* Procès forestier, contre Antoine Colinet, d'Aumur, 1725. — *Avanne.* — *Avrigney.* — *Baume.* Bail à ferme de la papeterie fait par Laurent, comte de Lallemand, baron de Vaites, à Antoine Vaillant, 1750. — *Besançon.* Titres concernant une maison rue des Granges, appartenant à la Mission, 1712-1780.

G. 1149. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 57 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets).

1637-1756. — *Missionnaires de Beaupré. Besançon* (suite). Loyers de la maison de la Mission, rue Poitune, 1742-1768; — amodiation d'une maison à la porte d'Arènes, 1738; — baux d'une maison rue Saint-Jacques, 1752; — d'une maison rue Saint-Pierre, 1693-1741; — contrats concernant des vignes de la Mission, au Mont de Bregille, 1745; — à Charmarin, 1674; — à Ragot, 1637-1756; — à Rognon, 1690-1752; — aux Vareilles, 1741; — au Vernois, 1731.

G. 1150. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 32 papier (dont 2 cahiers de 15 et 32 feuillets).

1604-1790. — *Missionnaires de Beaupré. Bonnay.* Procédures des missionnaires contre Pierre Zédet et Jean-François Vejux-Gardien, 1743-1753; — *Brères.* Contrats divers concernant le domaine de la Mission à Brères, 1606-1777. — *Buffard.* Contrats concernant la famille Begille, 1604-1741; — délibération des habitants de Buffard pour le démembrement de l'église du lieu de celles de Liesle et Courtefontaine, 1744; — partage entre Hugues Begille, de Buffard, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, et Adrienne Begille, sa sœur, 1748; — vente de fonds à Buffard, par les missionnaires, 1790. — *Bussières et Pirey.* Procès entre les sieurs Daclin et Mlle Chevalier, 1748. — *Chalezeule.* Bail de vignes à moitié fruit par les missionnaires à Marguerite Péquignot, veuve de Gaspard Guerrin, 1769. — *Chambornay-lez-Bellevaux.* Contrats entre particuliers, 1679-1689. — *Champagney.* Procédure, 1757.

G. 1151. (Liasse.) — 152 pièces papier (dont 3 cahiers de 13, 10 et 11 feuillets).

1710-1768. — *Missionnaires de Beaupré. Champvans. Audeux.* Procès soutenu par la Mission contre les sieurs Ragot, Paguet et Hugon, 1710-1768.

G. 1152. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 46 pièces papier, 1 cachet.

1693-1789. — *Missionnaires de Beaupré. Charcenne.* Contrats entre particuliers, 1693-1789. — *Charmauvillers.* Vente par les héritiers de Jean-Ignace Pierre à Pierre-Ignace Minguel, 1755. — *Châtillon-le-Duc.* Achat d'un pré par Jean-Octave Nayme, chapelain des Clarisses de Besançon, 1722; — extrait d'arpentement concernant une pièce du domaine des missionnaires, 1737; — bail d'une ferme des missionnaires, 1768; — notes et déclarations diverses concernant des héritages de Châtillon-le-Duc.

G. 1153. (Registre.) — In-4 papier de 272 feuillets.

1764-1767. — *Missionnaires de Beaupré. Châtillon-le-Duc.* Reconnaissances générales passées devant la commission du domaine présidée par Claude-François Pyot, commissaire subdélégué de l'Intendant; — p. 127, mention du pré des missionnaires.

G. 1154. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 46 pièces papier (dont 1 cahier de 23 feuillets).

1421-1784. — *Missionnaires de Beaupré. Chaux-lez-Clerval.* Saisie au profit de la Mission, sur Jean-Baptiste Cuchet, 1741. — *Chevigney.* — *Clerval.* Vente par la Mission à Nicolas Ligier, 1728; — correspondance, 1728-1749. — *Commenailles.* Amodiation de la glandée aux habitants par le seigneur, Nicolas de Moréal, 1705. — *Confracourt.* État de terres possédées par feu Anne-Claude Jacquin, v. 1730. — *Courcelles.* Transaction au sujet des pâturages entre Courcelles et Palantine, 1421; — transaction entre Courcelles et Rouhe, 1466. — *Courtefontaine.* Vente par Jean-Joseph Crevoisier, du Grand-Essard, et la veuve et les enfants de Jacques-Ignace Crevoisier à Jacques-Ignace Proudot, 1739; — rente au profit des missionnaires sur ce dernier, 1739. — *Courtetain.* Contrats de vente entre particuliers, 1772-1777. — *Écharquenans.* Vente à rachat par Jacques Grossot à Desle Pyot, 1690. — *Faucogney.* Procédures, 1726-1736.

G. 1155. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 189 papier (dont 4 cahiers de 21, 10, 32 et 17 feuillets).

1629-1770. — *Missionnaires de Beaupré. Fontenois-lez-Montbozon.* Contrats de vente, amodiations, échanges d'immeubles entre divers particuliers de Fontenois, procédures.

G. 1156. (Liasse.) — 117 pièces parchemin de 12, 20 feuillets, 52 pages et 29 feuillets.

1771-1790. — *Missionnaires de Beaupré. Fontenois-lez-Montbozon.* — Procédures concernant des immeubles, tant entre divers particuliers qu'entre la Mission et les héritiers Guilliot de Fontenois-lez-Monthozon ; — extraits d'arpentement, correspondance, états de frais.

G. 1157. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 92 papier (dont 1 cahier de 11 feuillets).

1671-1788. — *Missionnaires de Beaupré. Fuans.* Vente faite par Claude Braillard-Millan à Claude Dromard, dudit lieu, 1710. — *Geneuille.* Ventes de prés à divers, 1671-1678. — *Gondenans-Montby.* Dénonciation de vente par les missionnaires à Pierre-François et Pierre-Joseph Jeanney, 1767. — *Les Gras.* Procédure entre Amonnin-Grandjean et Roussel-Simonin, 1749. — *Gy.* Intérêts mobiliers et immobiliers des missionnaires, obligations et procédures, 1753-1757. — *Mantry.* Baux à ferme au profit des missionnaires, 1766-1775. — *Marnay.* Saisie et contrat au profit de Beaupré, 1747-1770. — *Mazerolle.* — *Mérey-Vieilley.* — *Mesmay.* Procès intenté par les missionnaires contre Jacques Humbertjean, 1722. — *Montagney-lez-Rougemont.* Règlement de comptes d'argent, 1767-1788. — *Montfort et Mesmay.* Gestion de domaine et procès soutenus par la Mission, 1714-1777. — *Morteau.* Revenus provenant de la succession de Grammont, 1761. — *Osselle.* Quittances, 1743-1769. — *Pointvillers.* Comptes de domaines, 1718-1743.

G. 1158. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 38 papier (dont 1 cahier de 31 feuillets).

1659-1768. — *Missionnaires de Beaupré. Quintigny. Ruffey.* Ventes, reconnaissances, contrats divers concernant les familles Poisson, Veillet, Bruchon, 1704-1761. — *Roche.* Procès soutenu par la Mission contre le procureur Euvrard, 1766-1768. — *Romain.* Barre et arrêts faits à requête de la Mission sur plusieurs particuliers, 1712. — *Ronchaux.* Documents divers provenant de la succession de M. Poix, curé du lieu, 1659-1727. — *Rozet-Fluans.* Vente de rente au meunier du moulin de la Froidière, André Grillet, par François Morel, de Fluans, 1677. — *Ruffey.* Procédures concernant les missionnaires et le notaire Chalon, de Besançon, 1734-1758.

G. 1159. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 34 pièces papier (dont 2 cahiers de 11 feuillets).

1577-1762. — *Missionnaires de Beaupré. Ruffey-lez-Marnay.* Bail consenti par les sieur et demoiselle Joliot, au profit de Jacques Maurice, 1724. — *Salins.* Origine du droit au sel perçu en la saunerie de Salins par le prieuré de Beaupré, 1577-1634. — *Saulx.* Donations faites par Anne-Françoise Perrin, femme de Roland Michel, à ses enfants, 1686-1695. — *Tallenay.* Règlement et partage entre leurs enfants fait par Nicolas Cusenier et Anne Sirebon, 1749. — *Tarcenay.* Contrats entre particuliers, 1706-1721. — *Thise.* Procédures entre Jean-Antoine et Jean-Claude Gallon, 1736-1739 ; — procès soutenu par la Mission contre l'abbé Bouchard, 1760-1762. — *Thurey.* — *Vieilley.* Procédures en saisie au profit de la Mission, 1740-1761. — *Vorges.* Répartement d'une redevance de quatre quarrils de vin dus au seigneur de Montrond, 1638.

G. 1160. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 36 pièces papier (dont 1 cahier de 24 feuillets).

1707-1771. — *Missionnaires de Beaupré. Bellevaivre.* Amodiation d'un petit étang par la Mission à François Roux, de Choulière, 1736 ; — procès soutenus par la Mission : contre M. de Commenailles, 1707-1757 ; — contre Loiseau, de Bellevaivre, 1736 ; — contre le village de Bigneurre, 1747 ; — contre les héritiers de Claude Ribouillet, de Mouthier, 1769-1771.

G. 1161. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 50 papier (dont 3 cahiers de 10, 14 et 10 feuillets).

1671-1778. — *Missionnaires de Beaupré. Bigueurre (en Bresse).* Contrats entre particuliers, de la famille Bigneurre, du hameau de ce nom situé dans la paroisse de Mouthier en Bresse, 1671-1758 ; — acquisition d'un domaine par la Mission, baux passés par cette dernière à divers fermiers, 1746, 1756-1778.

G. 1162. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 58 papier.

1563-1775. — *Missionnaires de Beaupré. Mouthier en Bresse.* Constitutions de rente au profit de Michel Berthet,

curé de Mouthier, 1693-1719. — Reconnaissances au profit de la Mission, 1766 ; — arpentement d'un bois dans la seigneurie de Bellevaux par Rougemont, 1744 ; — procuration donnée par Jacques Laude, procureur de la Mission ; — amodiation faite par ce dernier à Jean Mignard, 1748. — *Utre (en Bresse)*. Titres d'origine d'un domaine appartenant à Michel Berthet, curé de Mouthier, 1563-1720 ; — vente de ce domaine par ce dernier à la Mission de Beaupré, 1720 ; — baux, états de biens, procès intentés au nom de la Mission, 1720-1775.

G. 1163. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 76 papier (dont 2 cahiers de 10 et 18 feuillets).

1679-1755. — *Missionnaires de Beaupré. Successions.* Successions de Jean Ferreux docteur en théologie, mort le 29 août 1679 : Compte de succession rendu par Claude-Antoine Simard, prêtre, 1679-1685. — Succession de Pierre Pytiot, curé de Marigny : testament au profit de la Mission, 1688 ; — titres de propriété et d'administration de ses biens, 1692-1697. — Succession de Claude Richard, curé de Maîche, mort le 28 avril 1714 : correspondance de cet ecclésiastique avec les libraires de Besançon Rigoine, Alibert, Daclin, 1705-1713, pour achat de livres ; — marché passé entre la commune de Maîche et les communes coparoissiennes et le sculpteur Balthazar Sire, de Morteau, pour l'exécution d'un retable avec architecture, ornements et figures, pour l'église de Maîche, 1707 ; — exécution par le même sculpteur de nombreuses statues : une sainte Vierge au pied de la croix, une Véronique, une Notre-Dame de Pitié, etc., 1710 ; — quittances de Balthazar Sire ; — marché avec Marie-Gertrude Sire, de Morteau, pour peindre et dorer le retable de Maîche, 1712 ; — règlement des détails de la succession, 1714-1755.

G. 1164. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 61 pièces papier (dont 2 cahiers de 20 et 14 feuillets), 4 sceaux.

1622-1760. — *Missionnaires de Beaupré. Successions.* Succession de Michel Berthet, curé de Bellevaivre, mort en 1736 : testament de Michel Berthet, 1736 (cop.) ; — procurations et quittances. — Succession de Louis-Nicolas Poix, curé de Ronchaux : testament, 1710 ; — documents concernant l'hoirie, sa contexture et sa liquidation, 1622-1752. — Succession de Jean Vuillemenot, ancien curé de Saint-Pierre : éclaircissements de son testament, 1718-1720.

G. 1165. (Liasse.) — 36 pièces papier (dont 1 cahier de 55 feuillets).

1721-1788. — *Missionnaires de Beaupré. Successions.* Succession de Pierre Guyon, 1721-1723 ; — succession de Jean-Octave Nayme, chapelain des Clarisses de Besançon : extrait de son testament, 1725 ; — succession du chanoine Nicolas d'Orival : extrait testamentaire, 1726. — Legs d'Antoine Parreau, vicaire des Fourgs, pour la fondation d'une mission audit lieu, 1728. — Testament de Gillebert Jacoulet, de Bregille, 1732. — Extrait du testament de Pierre-Joseph Bouhelier, protonotaire, curé de Dommartin, 1773. — Succession de Thomas Richardot, prêtre, de Besançon : son testament, 1737. — Legs d'Anne Cachoz, de la Chaux-de-Gilley, 1746. — Legs de Françoise Petitperrin, veuve de Jean Coste, pour fondation de la Mission du lieu, 1750. — Legs de M[lle] Thiébaud, 1760. — Legs de Jean-Claude Thiébaud, 1760. — Testaments : de Jean Menetrier, de Thise, 1766 ; — de Pierre Reunotte, de Besançon, prêtre, 1769 ; — donation de G. Davadan, 1774 ; — testament de Jeanne-Baptiste Bertus, de Besançon, veuve du libraire Bertrand, 1788.

G. 1166. (Liasse.) — 14 pièces papier (dont 1 cahier de 15 feuillets).

1754-1768. — *Missionnaires de Beaupré. Successions.* Succession de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont ; recettes et dépenses, liquidation, 1754-1759.

G. 1167. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 103 pièces papier (dont 2 cahiers de 10 feuillets et 48 pages).

1699-1779. — *Missionnaires de Beaupré. Succession de Jacques Laude, économe de Beaupré* (mort en 1774). Titres concernant l'origine de propriété des immeubles et valeurs laissés par le défunt, 1699-1770 ; — maison construite dans la rue Poitune, à Besançon, par le sieur Laude, 1732-1764.

G. 1168. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 132 pièces papier (dont 2 cahiers de 93 et 16 feuillets).

1766-1779. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). Documents personnels à la famille du testateur, administration, procédures, etc., 1766-1770 ; — grosse de décret fait sur les biens de Pierre-François Billet et ses enfants, envoi en possession du sieur Laude, 1770 ; — baux passés par l'abbé Laude, 1770-1772 ; — montant des dettes de ses fermiers, 1773 ; — procédures suivies par la Mission pour entrer en possession de l'hoirie de Jacques Laude, 1774-1779.

G. 1169. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 25 papier (dont 2 cahiers de 21 et 10 feuillets).

1699-1775. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). Échange d'immeubles à Besançon par Jean-Baptiste Laude, avec Claude Gaulard, 1699; — constitution de patrimoine pour l'abbé Jacques Laude, 1721; — constitution de rente au profit de Jean-Baptiste Chalon, missionnaire, sur les sieurs et demoiselles Laude, 1740; — accord au sujet de la succession de Jean-Baptiste Laude et de Jeanne-Claude Gaulard, entre leurs héritiers, 1741; — grosse et copie de testament de Claude-Antoine Laude, procureur au parlement de Besançon, 1764 (publié en 1767); — procédures pour la Mission contre les héritiers Laude, 1774-1775.

G. 1170. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 66 pièces papier (dont 4 cahiers de 13, 184, 13 et 17 feuillets et 1 imprimé).

1721-1775. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). Procès contre les héritiers naturels de Jacques Laude, intentés et poursuivis par la Mission devant le bailliage de Besançon; — inventaire bénéficiaire de Jacques Laude pour Marie Nicole, épouse du sieur Monvoisin, et Claude-François Nicole, 1774; — requête pour la Mission, 1775.

G. 1171. (Liasse.) — 57 pièces papier (dont 2 cahiers de 93, 14 feuillets et 6 imprimés).

1775-1778. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). Procès de la Mission contre les héritiers naturels. Mémoire pour la Mission contre Marie et Claude-François Nicole, demandeurs (impr. in-4° de 28 et 18 p.), 1775; — précis pour Marie et Claude-François Nicole, héritiers bénéficiaires de l'abbé Laude (impr. de 20 p.); — supplément au précis Nicole (impr. in-4° de 23 p.); — réflexions pour les sieur et demoiselle Nicole, héritiers bénéficiaires de l'abbé Laude (impr. in-4° de 8 p.).

G. 1172. (Liasse.) — 56 pièces papier (dont 2 cahiers de 24 et 25 feuillets).

1709-1776. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Abbans-Dessus.* Contrats de vente et échange d'immeubles, procédures, 1709-1776. — *Belfay.* — *Blancheroche.* Procès soutenu par la Mission contre Pierre-Joseph-Xavier Boilier, héritier de l'abbé Pierre-Antoine Bouhélier, vicaire à la Grand'Combe, 1770. — *Cernay.* Documents concernant la famille Bouhélier, dudit lieu, 1728-1772. — *Chamesol.*

G. 1173. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 65 pièces papier (dont 4 cahiers de 114, 11, 13 et 17 feuillets).

1699-1759. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Damprichard.* Délimitations entre particuliers, 1699; — copie de l'arpentement général fait de l'autorité de M. de Vaubourg, intendant de Franche-Comté, 1699; — contrats concernant les familles Érard, Isabey, Jeanclerc, Fallard, Morel, Clémence, etc., de Damprichard, 1714-1759; — transaction entre les habitants de Damprichard et ceux de Ferrières, 1732; — grosse de rente de la Mission sur Jean-Baptiste Jeanclerc, 1744.

G. 1174. (Liasse.) — 64 pièces papier (dont 9 cahiers de 22, 17, 15, 10, 10, 15, 18, 20 et 12 feuillets).

1760-1780. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Damprichard.* Procuration donnée par M. Laude, économe de la Mission, à Jacques-Ignace Racine, contrôleur des actes, pour administrer les intérêts des missionnaires, 1760; — rôle de l'imposition ordinaire de Damprichard; — description et estimation des biens donnés par Jean-Baptiste Jeanbrun et Antoinette Loichot, à Antoine-Servais Darceot, prêtre, à charge de faire ériger une chapelle au titre de bénéfice ecclésiastique, 1766; — délibération de la communauté de Damprichard nommant quatre commissaires pour défendre dans un procès intenté par le sieur Laude contre les commis au répartement de 1766; — rôles d'imposition, 1768-1769; — procédures, 1770-1780.

G. 1175. (Liasse.) — 102 pièces papier (dont 4 cahiers de 11, 12, 10 et 10 feuillets).

1681-1779. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Damprichard.* Titres concernant la famille Duplain-Bouhélier, dont les biens sont passés aux héritiers suivants : les sieurs Clémence, Beaufils, Renaud, Boillot, Labouille et Jeambrun.

G. 1176. (Liasse.) — 44 pièces papier (dont 3 cahiers de 57, 13 et 12 feuillets).

1631-1759. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Damprichard.* Titres de la famille Jeanclerc (ayant hérité de la famille Labouille). Partages, ventes, échanges, 1631-1707; — répertoire des fonds partagés entre Claude, François et Jacques Jeanclerc, 1707; —

copies de traités de ménage entre Jean-Baptiste Jeanclerc et Anne-Marguerite Bernard, 1722; — partage des biens de Jacques Jeanclerc entre ses trois filles, 1740; — copies d'actes de vente ou d'échange, 1745-1759.

G. 1177. (Liasse.) — 51 pièces papier.

1739-1780. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Damprichard.* Procès soutenus par le missionnaire Jacques Laude contre Jean-François Faivre, de Saint-Hippolyte, 1739-1772; — autre procès soutenu par le même devant le bailliage de Besançon, contre Antoine-Joseph Bresse, maçon à Vauclusotte, 1766; — autre soutenu par Maurice Bourguignon, fondeur de cloches à Besançon, contre la commune de Damprichard, 1770-1780.

G. 1178. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 51 papier (dont 1 cahier de 41 feuillets).

1632-1775. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Ferrières-lez-Maîche.* Contrats concernant les familles de May, Duplain, Jeanbrun, Labe, 1636-1754; — arpentement des terres de la Mission, 1761. — *Les Fourgs.* Estimation des terres données pour la fondation de la Mission, 1728; — convention pour la vente de ces terres, 1740. — *Maîche.* Contrats divers concernant tant le sieur Richard, curé de Maîche, que les missionnaires de Beaupré, 1736-1767.

G. 1179. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 84 papier (dont 2 cahiers de 20 et 36 feuillets).

1713-1776. — *Missionnaires de Beaupré. Succession Laude* (suite). *Maîche* (suite). Procédures de la Mission contre divers, 1768-1777; — cession de créances sur Jean-François Jacquet, de Maîche, au baron Guyot, de Maîche, 1778. — *Trévillers*, 1735-1787. — *Valdahon*, 1713-1776.

G. 1180. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 36 papier (dont 2 cahiers

1599-1700. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Comptes de rentes et cens rendus à Étienne Humbert, chanoine de Besançon, prieur de Voisey et prébendier de Chambornay, par Denis Mulot, de Cromary, 1599-1601; — rente au profit de Jean Guillemin, chirurgien à Clerval, sur la communauté de Voillans, 1603; — tailles, rentes et cens de Beaupré à Roche, 1612-1613; — rente au profit de Jean Labbé, chirurgien à Clerval, sur la communauté de Voillans, 1627; — rente due à Jeanne Vuillemin, de Pointvillers, par Jean Chauvey et consorts, de Montfort, 1649; — carnet de rentes et cens à Brères, 1649-1777; — rente au profit du sieur Poix sur Claude Vermeillet, de Montfort, 1662; — rente au profit de la Mission, sur Hugues Vermot-Jaille, Blaise Bobillier et autres de Morestain (Morteau), 1667; — rentes sur Palise, 1674-1700.

G. 1181. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 77 papier, 1 sceau.

1631-1782. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Rente constituée par les habitants de Bonnétage au profit de Nicolas Boubélier, 1631; — rentes sur le marquis de Jouffroy d'Abbans, au profit de la Mission, 1723-1782; — autre rente au profit de la même sur Georges Détouillon et Pierrette Micaud, veuve de Pierre Détouillon, 1775; — carnet de rentes à Pontarlier et lieux circonvoisins jusqu'au Val de Sirod, Doubs, Les Fourgs, Granges-Narboz, etc., 1687-1777; — rentes au profit des missionnaires sur Pierre Pynot, curé de Marigny, 1688; — sur Étienne Patusset, de Gy, 1688; et divers.

G. 1182. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 18 papier (dont 3 cahiers de 16, 56 feuillets et 100 pages).

1691-1793. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Rentes au profit de M. Poix, curé de Ronchaux, sur Jean Guenaux et Nicole Jeanneret, de Ronchaux, 1691 et 1692; — autre au profit de la Mission, sur Jacques Grossot et Jeanne Paliez, sa femme, d'Écharquenans (paroisse de Fontaine), 1691; — autre, au profit de M. Poix, sur Claude Vuillemin, de Montfort, 1692; — autre au profit de François Perrin, notaire, sur Claude-Antoine Renaud et Jeanne Calier, 1673 (revendu en 1699 à la Mission); — carnets de rentes dues à la Mission, 16..-1793.

G. 1183. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 39 papier (dont 1 imprimé), 2 cachets.

1702-1754. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Rente au profit de Christine Poix, de Montfort, sur Claude Hugues de Pointvillers, 1702; — autre au profit de Mme Hilaire Duban, sur Jean Paste, des Vieilles-Granges (près Vesoul), 1702; — autre au profit de M. Poix, curé de Ronchaux, sur Jean-François et Pierre François, de Pointvillers, 1704; — autre au profit des Pères de l'Oratoire, de Salins, sur Ferdinand Hugues, de Pointvillers, 1706; — autre au profit de la Mission, sur Pierre Hugon, de Pouilley-les-Vignes, 1708; — autre au profit de la même, sur M. Guyotte, seigneur de Velloreille, 1708; — acte sous seing privé du sieur Poix, curé de Ronchaux, léguant à la Mission les deux tiers de sa succession, 1709; — partage

des rentes provenant de M. Poix, 1710; — diverses rentes constituées directement au profit de la Mission, 1710-1754.

G. 1184. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 68 papier (dont 3 cahiers de 31, 10 et 21 feuillets), 2 sceaux.

1715-1806. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Constitutions de rentes au profit de la Mission : sur Claude Hugon, de Pouilley, 1715; — sur les habitants de Voillans, 1718; — carnet de rentes à Besançon, Beure, Bregille, Chalezeule, la Grâce-Dieu et les Longeaux, 1720-1737; — grosses de rentes constituées au profit de la Mission, ou léguées ou transportées à titre de cession à cette communauté, 1720-1747.

G. 1185. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 67 papier (dont 2 cahiers de 27 et 12 feuillets).

1727-1766. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Cession de rente faite au missionnaire Pierre-Hubert Humbert, par Claudine-Agnès Jault, sur M[lle] Humbert, de Battant, et consorts, à charge de fondation pieuse, 1727; — obligation de 2,650 l. au profit de la Mission, sur Marie-Barbe Fœnix, femme séparée de Jean-François Couchon, de Baume, 1771; — rente constituée par M. Vannod, lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, au profit de Claude Claudet, de Sainte-Colombe, 1729, rétrocédée à la Mission en 1740; — achat et négociation de rentes et capitaux de rente, au profit de la Mission, 1730-1766.

G. 1186. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 71 pièces papier (dont 1 cahier de 16 feuillets).

1734-1768. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Constitution de rentes au profit de la Mission : sur Jean-Claude Perrenet, Jeanne-Louise Piquet, son épouse, de Baume, 1735; — copie de la vente de Choye, faite par le comte Maximilien-Emmanuel de Verita, gentilhomme du duc de Bavière (subrogé aux droits de Marie-Gabrielle de Saint-Moris, douairière de Louis de Battefort), à M. de La Balme pour 122,000 l., 1735; — constitution d'une rente de 200 l. (capital, 4,000), au profit de la Mission, sur M. de La Balme, 1736; — autre au profit de la même, sur Jean Jeandot, 1739; — autre sur Claude-François Rousselet, 1740; — autre sur Gabriel Mottet, curé de Ruffey, 1741.

G. 1187. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 58 papier.

1739-1779. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Constitution de rentes : au profit de la Mission, sur Jean-Claude Gonnin, cloutier, et consorts, Besançon, 1739; — grosse d'acquisition de la charge de procureur au parlement de Besançon, au profit de Claude-Simon Colin, pour 12,300 l., 1744-1748; — rentes par divers et sur divers, 1744-1779.

G. 1188. (Liasse.) — 55 pièces, 1 sceau.

1759-1787. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Vente d'immeubles à Arçon, avec transformation du prix en rente, 1704-1787; — rentes diverses constituées directement ou indirectement par la Mission, 1764-1787.

G. 1189. (Liasse.) — 62 pièces (dont 3 cahiers de 12, 13 et 17 feuillets).

1772-1793. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Obligation de 420 l., souscrite au profit de la Mission, par François Charrière, laboureur à Ormenans, 1772; — rente constituée par M. Dampenon, économe de la Mission, au profit de ladite Mission, 1773; — licitation de la maison indivise entre MM. de Marche et son fils, ce dernier chargé de payer une rente à la Mission, 1777; — obligation souscrite envers la Mission, par Jean-Claude Martin, du moulin de Cirey, 1786; — cession de 15,000 l., faite à la Mission par M. Vorget, 1788; — constitutions diverses de rentes et procédures, 1788-1793.

G. 1190. (Registre.) — In-folio papier de 12 et 241 feuillets.

1710-1763. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Carnet de rentes dues à la Mission. Fol. 2. Table des rentes classées par localité : Arguel, Étienne Chevroton, Ligier Baverez; Aulx, Jean Portois; Amagney, Jacques-Ignace Tarby; Avrigney, Vuillerey et Couronne, etc.

G. 1191. (Registre.) — In-folio papier de 613 feuillets.

1779. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Carnet général des rentes dues à la Mission. Refonte de la nomenclature qui précède avec noms de débiteurs rangés par ordre alphabétique de résidences, et décompte en regard.

G. 1192. (Registre.) — In-folio papier de 6 et 454 feuillets.

1779. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Carnet des rentes dues à la Mission. Catalogue alphabétique des débiteurs. Classification des débiteurs par bailliages de la province.

G. 1193. (Registre.) — In-folio papier de 177 feuillets.

1779. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Premier registre des rentes dues à la Mission : Bailliages de Besançon, Vesoul, Faucogney et Bresse.

G. 1194. (Registre.) — In-folio, papier, de 194 feuillets.

1779. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Second registre des rentes dues dans les bailliages de Baume, Ornans, Quingey.

G. 1195. (Registre.) — In-folio, papier, de 177 feuillets.

1779. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes.* Troisième registre des rentes dues dans les bailliages de Pontarlier, Salins, Arbois, Poligny, Lons-le-Saunier, Dole et Gray.

G. 1196. (Liasse.) — 7 pièces papier (dont 3 cahiers de 12, 10 et 10 feuillets).

1720-1739. — *Missionnaires de Beaupré. Comptes de rentes.* Carnet (compte-état) de tous les capitaux de rente qui ont été remis au sieur Arnoud, l'an 1720, par M. Gérard ; — dépenses faites par M. Gérard, de Rigny, ou à lui payer, 1727 ; — compte rendu par M. Gérard ; — inventaire des titres et contrats de rente dépendant de la succession de M. Gérard, de Rigny, remis au chevalier du Tremblois, major au régiment de Rouergue, 1739.

G. 1197. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 95 pièces papier, 1 sceau.

1702-1785. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procès en matière de rentes soutenus par la Mission : contre Renaud d'Étalans, 1702-1769 ; — contre Jean Baptiste Verchot, de Maîche, 1703-1785 ; — contre Jean Fournier, de Bonnay, 1711-1766 ; — contre M. Ballyet, conseiller au présidial de Besançon, 1714-1739.

G. 1198. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 59 pièces papier (dont 1 cahier de 27 feuillets).

1722-1749. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procès de la Mission : contre Jean-Baptiste Jacquemet, 1722 ; — contre Richard Jourdain, de Vieilley, 1722-1757 ; — contre Jean-Baptiste-Louis Frémiot et son frère Edme-Thérèse, seigneurs de la Chaux-des-Crotenay, 1727-1742 ; — contre Roussel et de Montrichard, de Montfort, 1727-1748 ; — contre Nicolas, de Mérey-sous-Montrond, 1730 ; — contre Denis Saucet et Claudine Saucet, sa fille, 1730 ; — contre François Bartholomot, de Chenevrey, et D[lle] Plainchant, 1760-1761 ; — contre le sieur Couronne, d'Avrigney, 1741-1749.

G. 1199. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 168 pièces papier (dont 2 cahiers de 10 et 12 feuillets), 3 cachets.

1733-1778. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procédures de la Mission contre la veuve et les héritiers de Jean-Baptiste Verchot, de Maîche, 1733-1778.

G. 1200. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 76 papier (dont 2 cahiers de 13 et 18 feuillets), 2 cachets.

1742-1773. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procès soutenus par la Mission : contre Pierre-Joseph Robelièvre, de Cour-Saint-Maurice, 1742-1788 ; — contre le sieur Boillon, de Bonnétage, 1744-1749 ; — contre les consorts David et Gonnin, de Bregille, 1745 ; — contre M. Balanche, procureur à Pontarlier, 1745 ; — contre les consorts Gloriod, 1746-1757 ; — contre Gautherot et Hugon, de Pouilley-les-Vignes, 1746-1771 ; — contre Monnin-Grandjean et Duchet, des Gras, 1750-1773.

G. 1201. (Liasse.) — 128 pièces papier (dont 2 cahiers de 18 et 21 feuillets).

1751-1790. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procédures intentées par la Mission : contre Claude-Étienne Breuillin et Jean Drouhin, 1751-1784 ; — contre François Tournier, de Mérey-Vieilley, 1752-1757 ; — contre M. et M[me] de Fraisans, les sieurs Valet et Nicolin, 1752-1790 ; — contre MM. de Jouffroy d'Abbans, 1754-1785.

G. 1202 (Liasse.) 2 pièces parchemin, 110 papier (dont 4 cahiers de 60, 15, 29 et 33 feuillets), 1 sceau.

1755-1793. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procédures soutenues par la Mission : contre le notaire Morel, de Maîche, 1755-1772 ; — contre M. de Jousseault, 1756-1763 ; — contre Lab et consorts, de Ferrières, 1768-1786 ; — contre Jean-Louis Soulain, 1769-1793.

G. 1203. (Liasse.) — 95 pièces papier (dont 2 cahiers de 28 feuillets chacun).

1770-1790. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procédures soutenues par la Mission, contre l'huissier Joseph-Xavier Trouillot, de Baume, et ses consorts.

G. 1204. (Liasse.) — 74 pièces papier.

1771-1790. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procédures intentées par la Mission contre l'huissier Pierre-Joseph Dauphin, de Lomont, devant le bailliage de Baume, 1771-1789; — contre Antoine-Valère Huguenot, 1773; — contre Laurent Roussey, maréchal serrurier à Besançon, 1774-1775; — contre Renaud et Coste, cautions solidaires de Jean-Matthieu Bulle, principal débiteur, 1774-1775; — contre l'avocat Trouillot, 1774-1775; — contre les habitants de Ruffey, 1775; — contre Jacques-Joseph Bouverot, de Trévillers, 1782-1790; — contre François Thouret, tanneur à Sancey-le-Long, 1789-1790.

G. 1205. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 76 papier (dont 4 cahiers de 20, 42, 17 et 16 feuillets).

1780-1788. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Procédures contre l'huissier Adrien Baillard, de Baume.

G. 1206. (Liasse.) — 64 pièces papier (dont 3 cahiers de 19, 80 et 19 feuillets).

1788-an IV. — *Missionnaires de Beaupré. Rentes. Procès.* Suite des procédures contre l'huissier Adrien Baillard, de Baume, poursuivies par la Mission.

G. 1207. (Liasse.) — 52 pièces papier.

1689-1778. — *Missionnaires de Beaupré. Comptabilité générale.* Compte arrêté entre l'évêque de Philadelphie et la Mission, 1689-1694; — procuration donnée par la Mission au missionnaire Jacques Laude, 1737; — délibération de la communauté des procureurs au Parlement approuvant le compte du procureur Chaudot, leur receveur, 1766; — quittances et éclaircissements de mémoires, 1766-1778.

G. 1208. (Liasse.) — 108 pièces papier,

1699-1781. — *Missionnaires de Beaupré.* Procès pour la créance Bouhelier, de Blanchefontaine, devant le bailliage de Baume.

G. 1209. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 95 pièces papier (dont 4 cahiers de 28, 14, 11 et 64 feuillets).

1704-1790. — *Missionnaires de Beaupré.* Procès en matière de créances : contre le serrurier Monnier, de Besançon, 1704; — contre le sieur Cuenot, de Mérey, 1728; — contre les consorts Delœuvre, d'Abbans-Dessous, pour la rente d'une mission, 1734-1762; — contre Jean Saudot, loueur de chevaux, 1742-1753; — contre Catherine Rochet, veuve Mougenez, 1745-1788; — contre Joseph Bon et Jean-Claude Deunot, 1751; — contre le sieur Coste, curé de Bregille, 1751-1757; — contre Pierre-Claude Mauvais, de Maiche, 1755-1772; — contre les héritiers Jeanclerc de Ferrière-lez-Maiche, 1757-1759; — contre le sieur Derigoin, directeur du Vingtième, 1759-1762; — contre Antoine Grandjean, du Russey, 1767-1772; — contre Agnès Thorel, 1773; — contre Benoît Papier, procureur du Roi à Vesoul, 1777; — contre les sieurs Melin père et fils, 1778; — contre la succession Louvot, 1779; — contre les sieurs Besson, Deleschaux et les religieux de la Grâce-Dieu, 1781-1790.

G. 1210. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 112 pièces papier (dont 6 cahiers de 13, 17, 17, 19, 18 et 15 feuillets).

1782-1789. — *Missionnaires de Beaupré.* Procès en matière de créances soutenu par la Mission contre François Boyer, greffier au Parlement, et Marie-Françoise Demaiche, son épouse.

G. 1211. (Liasse.) — 109 pièces papier (dont 2 cahiers de 27 et 10 feuillets.)

1783-1790. — *Missionnaires de Beaupré.* Procès en matière de créances intentés par la Mission contre l'huissier Clerc, de Maiche, 1783-1790; — contre Antoine Roy, tanneur, le sieur Guy, et son épouse, 1784-1785; — contre Claude-Antoine Marchand, vigneron à Besançon, 1785-1786; — contre les administrateurs de l'hôpital Saint-Jacques, 1787; — contre M. Détey, curé de Servin, 1787; — contre le procureur Carisey, 1788.

G. 1212. (Cahier.) — In-folio papier, de 47 pages.

1716-1723. — *Missionnaires de Beaupré. Comptes.* Compte des recettes et dépenses de la Mission, du 20 mars 1716 au 22 septembre 1722, rendu par Nicolas Darceot, procureur de la communauté (mis en audition devant M. le vicaire général assisté de MM. Amey et Fauconnet, missionnaires). Recette totale, 101,071 l. 11 s. 13 d. — Dépense : vestiaire des missionnaires, 7,632 l. 6 s. 8 d.; — bâtisse de l'église de Beaupré, 10,548 l.; accessoires de l'église, 2,038 l.; — total de la dépense : 95,222 l.

G. 1213. (Cahier.) — In-folio papier de 43 pages.

1722-1727. — *Missionnaires de Beaupré.* Compte des recettes et dépenses, rendu par Nicolas Darceot, du 22 septembre 1722 au 22 juillet 1727. Recette ordinaire et extraordinaire, 32,521 l. ; dons, 8,543 l. ; aumônes, 2,178 l. Total, 49,773 l. — Dépense : sacristie et tribune, 10,165 l. ; — total de la dépense, 48,648 l.

G. 1214. (Cahier.) — In-folio, papier de 130 feuillets.

1727-1741. — *Missionnaires de Beaupré.* « Compte que rend Jacques Laude, prêtre, procureur économe des sieurs missionnaires et chapelains de Beauprel, par-devant Sa Grandeur Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Antoine-Pierre de Grammont, archevesque de Besançon, prince du Saint-Empire, en présence de deux des plus anciens missionnaires, conformément au règlement de leur communauté, » du 22 juillet 1727 au 1er janvier 1741. — Recette totale : 11,073 l. — Dépense : achat de livres, 581 l. ; — total de la dépense, 26,324 l.

G. 1215. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1743-1747. — *Missionnaires de Beaupré.* Comptes rendus par Jacques Laude, économe, 1743, 1746-1747.

G. 1216. (Registre.) — Petit in-folio du 14 avril 1755 au 4 juillet 1763

1755-1778. — *Missionnaires de Beaupré.* Recette du 1er avril 1756 au 14 juillet 1778. — Dépense extraordinaire du 14 avril 1755 au 4 juillet 1763. — Mémoire de journées et ouvrages, 1755-1763 (apurement des dépenses) ; — recettes de toute nature.

G. 1217. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 78 pièces papier.

1688-1735. — *Missionnaires de Beaupré. Pièces de comptabilité.* État de compte entre l'évêque de Philadelphie, doyen et prieur de Beaupré, et les missionnaires et chapelains, 1690 ; — comptes d'intérêts avec l'avocat Pourcelot, 1705-1708 ; — marché de maçonnerie avec Bernard Toitot, dit La Route, 1707 ; — marché de bois et planches passé entre la Mission et François Barraud-Gauthier, d'Avoudrey, 1708 ; — autre avec Denis Galon, pour un fossé, 1715 ; — constitution de rente viagère au profit d'Étienne Richard, curé de Ruffey, sur la Mission, 1724 ; — quittance de droits d'amortissement, 1729.

G. 1218. (Liasse.) — 103 pièces papier.

1735-1738. — *Missionnaires de Beaupré. Pièces de comptabilité.* Saisie du sieur Bernard, 1736 ; — compte avec le gypseur Mongerey, 1737 ; — travaux exécutés par le serrurier Poulain, 1738 ; — remèdes fournis par l'apothicaire Callet ; — report de terre dans les vignes de la Mission.

G. 1219. (Liasse.) — 116 pièces papier.

1739-1740. — *Missionnaires de Beaupré.* Sous-bail de deux pièces de terre à côté de la maison de la Mission, consenti par le fermier Claude Colard, au profit des missionnaires, 1739 ; — marché de bois pour la bâtisse du quartier sur le fossé, 1740 ; — constitution de rente au profit d'Étienne Regnauld-Bercin, curé de Chenevrey, sur Pierre Harrange de Vaujours, commissaire provincial d'artillerie, 1740 ; — quittance de 150 l. par la marquise de Saint-Moris-Laubespin.

G. 1220. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 95 papier.

1741. — *Missionnaires de Beaupré.* Pièces de comptabilité : Marché de bois, 100 pièces de « platton, » passé par la Mission avec Pierre-Antoine Lambert, de Fuans, et Joseph Magnin, de Vellerot-lez-Vercel, 1741 ; — état de bois nécessaire aux bâtiments de la Mission ; — autre marché de planches avec Alexis Poutier, de Flangebouche ; — cession de 2,000 l. de capital faite par M. et Mme de Vausson au sieur Monnier de Montjustin, sur les sieur et dame Lœillet, de Besançon, 1741-1746 ; — quittance de 40 l. d'intérêt par M. de Chamigny.

G. 1221. (Liasse.) — 94 pièces papier.

1742. — *Missionnaires de Beaupré.* Pièces de comptabilité : Copie d'une lettre écrite à M. Huguenet, curé de Fertans, au sujet de la desserte et des réparations de la chapelle d'Amancey ; — marché de menuiserie passé par la Mission, pour les portes et fenêtres de Beaupré, avec Pierre-Antoine Pochard, 1742 ; — compte définitif avec l'armurier Jean Corlaux ; — achat de 4 douzaines de planches de sapin d'Anne Tissot, « catholisée, » demeurant à Thise : quittance de 120 l. d'intérêts dus à M. Reud, par la Mission.

G. 1222. (Liasse.) — 134 pièces papie, 2 sceaux.

1743. — *Missionnaires de Beaupré.* — Pièces de comp-

tabilité : Marché pour combler le fossé de Beaupré, 1743; — marché du grillage de la bibliothèque avec le serrurier Laurent Roussey ; — autre pour charroi de pièces de bois avec Jacques Blanche; — lettre de l'abbé Trouillot, vicaire de Ronchaux, au sujet de vin acheté de Mlle Porteret; — paiements divers faits à Joseph Magnin, charpentier; — autre à Noé, boucher, pour viande fournie.

G. 1223. (Liasse.) — 112 pièces papier.

1744. — *Missionnaires de Beaupré.* Pièces de comptabilité. Invitation à M. Laude, missionnaire, de célébrer une messe pour dame Claude-Françoise Rapin, de la confrérie de Saint-François de Sales (à l'abbaye de Baume), 1744 (imp.); — lettre de M. Humbert, de Traves, prêtre, à M. Laude; — bail d'une chambre basse, en la maison de la Mission, proche Saint-Pierre, pour Faivre, miroitier; — lettre de M. Vuillemin, de Guyans-Vennes.

G. 1224. (Liasse.) — 85 pièces papier.

1745. — *Missionnaires de Beaupré.* Pièces de comptabilité : Lettre du curé Humbert, de Traves, envoyant 23 mesures de blé; — ouvrages de serrurerie faits à Beaupré, par Laurent Roussey; — quittance des jets et impôts de la Mission, à Thise; — travaux de vitrerie convenus avec le vitrier Pierre-François Soleil, de Besançon.

G. 1225. (Liasse.) — 132 pièces papier.

1746. — *Missionnaires de Beaupré.* Pièces de comptabilité : Observations sur le compte de M. Laude; — honoraires payés au docteur Nicole; — état des frais dus au procureur Clerc; — lettre de M. de Monaco, archevêque de Besançon, à M. Laude (autogr. daté de Paris le 25 mars); — quittance de 283 l. donnée par le même à la Mission; — quittances d'épicerie, boucherie, etc.

G. 1226. (Liasse.) — 158 pièces papier.

1747-1748. — *Missionnaires de Beaupré.* Compte de travaux faits par Philippe Bécoulet, de Thise, 1747; — comptes du ferblantier Lefèvre; — quittances de charrois, de fumier, etc.; — lettre de M. Huguenet, curé de Fertans, 1748; — vente de bois à la corde pour la Mission; — compte de vendange.

G. 1227. (Liasse.) — 114 pièces papier.

1749-1751. — *Missionnaires de Beaupré.* — Quittance de 200 l. léguées par le feu missionnaire Richard à Claude Richard, 1749; — bail d'un quartier bas dans la maison de la Mission au profit de Claude-François Marquiset et consorts, 1749; — mémoire de journées et fournitures faites par Joseph Magnin, charpentier; — quittance de 600 l. donnée à Jean-Baptiste Roze, de Mesmay, 1750; — compte arrêté avec le missionnaire Jean-Baptiste Chalon, tant pour lui que pour sa mère; — comptes avec les sieurs Bécoulet, de Thise, et Balleydier.

G. 1228. (Liasse.) — 95 pièces papier (dont 2 imprimés).

1752-1753. — *Missionnaires de Beaupré.* Imposition du clergé de France, 1752 (impr.); — achat de blé à l'abbaye de Beaulieu; — compte de vendanges; — travaux exécutés par Luc Chevillon, gypseur et couvreur, dans la maison de la rue des Granges, 1753; — lettre du curé de Torpe en Bresse; — mémoire du ferblantier Le Fèvre.

G. 1229. (Liasse.) — 89 pièces papier (dont 1 cahier de 31 feuillets), cachets.

1754-1755. — *Missionnaires de Beaupré.* Marché de serrures avec Laurent Roussey, 1754; — lettres du curé de Traves, M. Humbert; — journées et travaux faits par le couvreur Boyer; — copie et publication du codicille d'Antoine-Pierre II de Grammont (3 exempl.); — lettre de la veuve Tonnet, libraire; — procès de la Mission contre Gloriod, marchand, 1755.

G. 1230. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 120 pièces papier (dont 1 imprimé).

1756-1758. — *Missionnaires de Beaupré.* Marché de balcons de fer (à 14 l. l'un) passé avec le serrurier Roussey, 1756; — compte avec Jean-Baptiste Colin, vigneron de Chalezeule; — livraison de baudrillons par Gloriod, 1757; — lettre du missionnaire Humbert à M. Thiébaud, marchand, rue des Granges, près de la rue Saint-Paul; — billet de contribution pour la construction de l'église de la Madeleine, 1758 (impr.).

G. 1231. (Liasse.) — 135 pièces papier.

1759-1762. — *Missionnaires de Beaupré.* Achat d'une centaine de pieds de sapin de Mme de Malseigne, 1759; — mémoire du sieur Baron, maître sellier; — intérêts de rente dus par divers particuliers de la seigneurie de Faucogney, 1760; — lettres de M. Laude; — achat de 30

muids de vin de Champagne (30 louis), 1761; — lettres : de Mlle Le Michaud d'Arçon; — de M. Martin, curé d'Oiselay; — marché passé avec Nicolas Mercier, pour conduire des bois à Pont-de-Roide, 1762; — paiement de viande, lard et jambon au boucher Noé; — impositions du clergé de France (impr.).

G. 1232. (Liasse.) — 174 pièces papier (dont 1 cahier de 12 feuillets et 1 imprimé).

1763-1764. — *Missionnaires de Beaupré.* Vestiaire fourni aux missionnaires, 1763; — « délibération de l'assemblée générale de la paroisse de Sainte-Marie-Magdelaine de Besançon, portant élection de marguilliers-syndics et projet de règlement pour ladite paroisse, du 9 mars 1763; à Besançon, de l'imprimerie de Cl.-In. Daclin » (impr. in-4° de 1 et 14 p.); — lettres : de M. Pariset, curé de Villersexel, au missionnaire Dampenon; — du sieur Monveye, négociant à Besançon; — envoi en possession de deux maisons à Gy, pour Claude-Louis Jacoutot, 1764; — recette et dépense du curé de Mouthier en Bresse; — extrait de testament portant fondation de deux Missions, l'une à Bouverans, l'autre à La Rivière.

G. 1233. (Liasse.) — 177 pièces papier (dont 2 cahiers de 34 et 40 pages).

1765-1767. — *Missionnaires de Beaupré.* État des biens des Ragot, de Champvans, 1765; — manuel de dépense de ménage de la Mission, 1765-1766; — quittance de 110 l. donnée par le receveur de l'église de Saint-Jean-Baptiste; — dépense de ménage, 1766-1767; — épicerie fournie par le sieur Grandjean, de Besançon; — café Martinique, 22 s. la livre; — thé vert supérieur, 8 s.; — chandelle à la baguette, 9 s.; — chandelle moulée, 9 s. 6 d.; — huile de navette, 28 s. la chaune; — lettre de l'abbé Humbert, missionnaire, à Mme Thiébaud, rue des Granges, pour obtenir un prêt.

G. 1234. (Liasse.) — 189 pièces papier (dont 2 cahiers de 39 et 41 pages.)

1767-1768. — *Missionnaires de Beaupré.* Quittance d'un maçon de Maîche, Jean-Baptiste Burnequel, pour fourniture de taille, 1767; — prêt de 12,000 fr. à Camille-François de Lavier, seigneur de Thiaucourt et Calmoutier, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et Marie-Charlotte de Lavaux, son épouse; — manuel de dépenses de ménage de la Mission, 1767-1768; — paiement des boiseries de la sacristie de Beaupré à Claude Tournier; — travaux de charpente dans la maison de la rue Poitune, par Richard Grosjean, 1768; — dépense journalière, manuel.

G. 1235. (Liasse.) — 226 pièces papier (dont 1 cahier de 31 pages).

1769-1770. — *Missionnaires de Beaupré.* Quittance donnée par M. Piard de Coulouvre, directeur de la bâtisse de la nouvelle église de Saint-Jean-Baptiste, d'une somme de 100 l., 1769; — quittance du charpentier Painchaux; — du ferblantier Faivre; — lettre du procureur Grandvaux, de Poligny; — dépenses faites par la Mission, durant le Jubilé de 1770; — remise de deux grosses de rente aux habitants de Nevy-sur-Seille; — compte de l'épicier Surmont; — lettres du curé de Sirod, du conseiller de Trévillers; — quittances de fournisseurs, domestiques, entrepreneurs.

G. 1236. (Liasse.) — 127 pièces papier (dont 1 cahier de 37 pages).

1770-1771. — *Missionnaires de Beaupré.* Compte particulier rendu à M. Laude, par le missionnaire Jean-Claude Dampenon, en ce qui concerne la succession du procureur Claude-Antoine Laude, 1790; — lettre du missionnaire Dampenon annonçant à M. Laude la mort de M. de Fleury, seigneur de Villayer, 1771; — lettre de M. de Borrey à M. Dampenon; — quittance de 400 fr., prix de vin d'Abbans-Dessus; — lettre de M. Girardot, missionnaire, secrétaire de la Mission.

G. 1237. (Liasse.) — 142 pièces papier.

1772. — *Missionnaires de Beaupré.* Compte fait avec M. Bouchard, curé de Villevieux, 1772; — lettre de M. Engle, curé de Saint-Germain; — dépenses de la Mission de Belfort faites en acquittement de celles fondées par M. Besuchet, curé de Deluz; — quittance des dames du Refuge pour 150 l. d'intérêts; — quittance de vestiaire donnée par les missionnaires Courtot, Constant, Bouveret, Denizot, Humbert, Pelesné, C.-J. Drouhard, Paris, Girardot, Prevost, Bonnet, Savourot.

G. 1238. (Liasse.) — 214 pièces papier (dont 3 cahiers de 36, 37 pages et 34 feuillets).

1773-1774. — *Missionnaires de Beaupré.* Dépenses de ménage (manuel), 1773; — compte de l'épicier Surmont, 4,360 l.; — honoraires et frais dus au procureur Grandvaux, de Poligny, pour procès contre M. de Montrichard,

seigneur de Frontenay ; — pension viagère payée à M. Richard, curé de Saint-Pierre, 1774 ; — lettre de M. Humbert, annonçant de Paris la mort de Louis XV ; — 72 fr. d'honoraires payés à l'architecte Nicolas Nicole ; — honoraires payés au chirurgien Lanchamp.

G. **1239**. (Liasse.) — 303 pièces papier (dont 1 cahier de 37 pages).

1775-1776. — *Missionnaires de Beaupré.* Achat et charroi de bois à Beaupré, 1775 ; — billet fait par les missionnaires au profit du curé de Saint-Pierre ; — observations de la Mission sur l'impression des derniers missels, graduels et antiphonaires ; — compte de ce qui revient à la Mission sur l'impression de ces livres ; — lettre de M. d'Orival de Miserey, 1776 ; — compte du sieur Baratte, apothicaire.

G. **1240**. (Liasse.) — 128 pièces papier.

1777-1780. — *Missionnaires de Beaupré.* Quittance de 550 l. d'intérêts donnée par sœur Hugon, supérieure du Refuge de Besançon, 1777 ; — réparations à la petite maison voisine de Saint-Pierre ; — couverture et crépissage d'un mur à Thise ; — lettre de M. Thourret, régisseur de la princesse de Rohan-Soubise, comtesse de Marsan, au sujet d'une créance sur Bouhélier, de Blanchefontaine ; — quittance de 274 l. donnée par M. Monneau, curé de Frontenay.

G. **1241**. (Liasse.) — 140 pièces papier.

1784-1791. — *Missionnaires de Beaupré.* Sous-bail du prieuré de Frontenay, consenti par Claude-Étienne Constant, ayant charge de la Mission, au profit des sieurs Gilliot et Simonnin, 1784 ; — marché d'un bâtiment à construire pour la Mission, à Fontenois, 1789 ; — compte du sieur Cornevaux, commissaire à terrier, 1790 ; — sciage de bois au moulin de Tarragnoz, quittance du meunier Fusenot ; — liquidation, par le directoire du district de Besançon, des dettes et créances de la Mission, 1791.

G. **1242**. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 73 papier (dont 3 cahiers de 15, 26 et 74 feuillets), 3 cachets.

1583-1697. — *Prieuré de Frontenay* (réuni à la Mission en 1765). Abrégé historique du prieuré de Frontenay, de l'ordre de Saint-Benoît. — Dénombrement de la seigneurie de Frontenay donné au Roi par Henri de Visemal, 1584 (2 cop.) ; — bulles du prieuré de Frontenay accordées par Paul V à François Valle, 1605 (cop.) ; — dénombrement de la seigneurie de Frontenay donné au prince d'Orange, baron d'Arlay, par François de Visemal, 1619 ; — vente d'un meix à Frontenay, par Ferdinand de Fallerans dit de Visemal, à Jeanne Jeanneau, veuve de Denis Vuillet, de Montchauvier, 1656 ; — correspondances, 1658-1741 ; — procès pour le prieur de Frontenay, contre Hugues Begille, curé de Menétru, 1692-1697.

G. **1243**. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 67 papier (dont 4 cahiers de 14, 13, 11 et 10 feuillets), 1 plan, 2 sceaux.

1710-1782. — *Prieuré de Frontenay.* Bulles de Clément XI accordant le prieuré à Pierre-François Raclet, 1710 ; — reconnaissances des droits du prieuré passées devant le notaire Fauconnet, 1711 ; — inventaire des titres du prieuré à Lens et à Coude, 1749 ; — état détaillé des revenus de Frontenay, 1765 ; — bulles de Clément XIII unissant le prieuré à la Mission de Beaupré ; — lettres patentes de Louis XV confirmant l'union, 1765 ; — publication du décret d'union par l'archevêque de Besançon, 1766 ; — patentes royales confirmant une transaction passée entre les missionnaires de Beaupré et Philippe de Montrichard, seigneur de Frontenay, 1773 ; — procédures et transactions entre la Mission de Beaupré, le seigneur et le curé de Frontenay, 1773-1782.

G. **1244**. (Registre.) — Petit in-folio papier de 2 et 222 feuillets (couverture parchemin, note de 1521).

1542. — *Prieuré de Frontenay.* Reconnaissances du prieuré de Frontenay passées devant le notaire Claude Merceret, de Salins, en 1542 (cédées à M. de Montrichard par les missionnaires de Beaupré en 1774). Fol. 1. Table du terrier.

G. **1245**. (Registre.) — In-quarto papier de 85 feuillets (couverture parchemin, contrat de 1543).

1589-1599. — *Prieuré de Frontenay.* Manuel ou rentier du prieuré, signé Vuillet. Reconnaissances faites au profit du prieur Jean Dupont. Fol 84 v°, table des reconnaissances.

G. **1246**. (Registre.) — In-quarto papier de 2 et 238 feuillets (filigrane : Sirod).

1600-1615. — *Prieuré de Frontenay.* Rentier de Frontenay ou reconnaissances faites au profit du prieur Jérôme de Lisola, 1.

G. 1247. (Registre.) — In-folio papier de 2 et 117 feuillets (couverture, acte du XVII[e] siècle).

1615-1618. — *Prieuré de Frontenay.* Rentier ou reconnaissances détaillées au profit du prieur de Frontenay.

G. 1248. (Registre.) — In-quarto papier de 66 feuillets (couverture contrat de 1520).

1631. — *Prieuré de Frontenay.* Reconnaissances faites au profit de Jérôme de Lisola, docteur ès droits, chanoine de Besançon, prieur de Frontenay.

G. 1249. (Registre.) — In-folio papier de 92 feuillets.

1721. — *Prieuré de Frontenay.* Manuel des cens dus au prieur de Frontenay par les communautés de « Mantry, Moffans, Montchauverot, Chaplambert, Bouans et le Sauvement. »

G. 1250. (Registre.) — In-folio papier de 10 feuillets.

[**1850**]. — Inventaire des prieurés de Beaupré, Bellefontaine et Frontenay, dressé par M. Vannier, archiviste du département du Doubs.

G. 1251. (Liasse.) — 60 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets), 2 sceaux.

1607-1783. — *Prieuré de Grandecourt* (réuni à la Mission en 1781). Titres généraux. Amodiation des revenus du prieuré de Sainte-Marie-Madeleine de Grandecourt (de l'ordre de Saint-Augustin) au profit du commendataire Louis de Chavirey, 1607 ; — règlement du nombre de personnes qui se doivent employer à la gardienneté du prieuré le jour de sainte Madeleine, sollicité et obtenu du gouverneur du comté de Bourgogne, 1609 ; — amodiation des revenus de Grandecourt, 1613 ; — autre, 1619 ; — autre, 1625 ; — reconnaissance de la caducité des bâtiments du prieuré, 1630 ; — amodiation des revenus du prieuré de Grandecourt, 1662 ; — autres, 1664-1682 ; — procès-verbal de visite et estimations des immeubles et meubles, 1754 ; — agenda du prieuré, 1756 ; — bail du prieuré passé par le prieur, M. l'abbé de Courbouzon, 1771 ; — réunion du prieuré à la Mission de Beaupré, 1781 ; — baux du prieuré, 1782-1783 ; — devis des conditions que les entrepreneurs de maçonnerie seront obligés de suivre pour la reconstruction de la maison prieurale entreprise par M. de Courbouzon ; — revenus du prieuré à diverses époques.

G. 1252. (Liasse.) — 16 pièces papier (dont 1 cahier de 40 feuillets).

1621-1765. — *Prieuré de Grandecourt.* Registre des causes tenues en la justice du prieuré de 1621 à 1631 ; — amendes et jugements prononcés par le juge du prieuré de 1754 à 1765.

G. 1253. (Liasse.) — 14 pièces papier (dont 1 cahier de 36 feuillets et 3 imprimés).

1609-1678. — *Prieuré de Grandecourt. Chariez.* Amodiation des dîmes de Chariez, 1613 ; — autre au profit du prieuré, 1619 ; — étendue du grand pré du Pagre, à Chariez, 1669-1683 ; — reconnaissances des habitants de Ferrière-lez-Scey, 1683 ; — remontrances au sujet du droit de pêche, présentées au Parlement par Jean-Baptiste Boisot, prieur de Grandecourt, abbé de Saint-Vincent, 1693 ; — mémoire sur les difficultés survenues entre les habitants et les décimateurs de Chariez, au sujet de la reconstruction et de la translation de l'église du lieu, 1763-1770 ; — mémoire pour l'abbaye de La Charité contre les habitants de Chariez, Claude-Antoine-François de Jacquot, marquis d'Andelarre, et Marie-François de Boquet de Courbouzon, prieur de Grandecourt, au sujet de la réparation et reconstruction de l'église de Chariez (impr. in-4 de 44 p. ; Q.-J. Bogillot imprimeur) ; — supplément à ce mémoire (impr. de 41 p. J.-M. Couché, 1778) ; — supplément pour les habitants de Chariez contre l'abbaye de La Charité, l'abbé de Courbouzon, le marquis d'Andelarre et M. Roussel de Bréville (impr. in-4 de 17 p.).

G. 1254. (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 11 feuillets, 49 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets), 1 sceau.

1598-1748. — *Prieuré de Grandecourt. Chassey-lez-Scey.* Rôle de cens, 1598-1606 ; — procédures, 1604-1656. — *Confracourt.* Amodiation des dîmes de grains, 1619 et 1634. — *Fédry.* Amodiation des dîmes, 1613-1748. — *Ferrières-lez-Scey.* Procès soutenu par le prieur de Grandecourt, M. de Courbouzon, 1742. — *Frettes* (*Champagne*). Amodiation des dîmes du prieuré, 1619-1743.

G. 1255. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 37 pièces papier (dont 1 cahier de 22 feuillets), 1 plan.

1611-1790. — *Prieuré de Grandecourt. Grandecourt.* Contrats entre particuliers, 1611-1669 ; — essartement, 1685 ; — double d'arpentement du territoire fait

par Jean-Claude Mareschal ; — procès-verbal de mise en régie du bois de Grandecourt, 1732 ; — visite des bois, 1734 ; — vente du moulin, 1788.

G. 1256. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 36 pièces papier.

1592-1788. — *Prieuré de Grandecourt. Magny-lez-Jussey.* Déclaration de Jeanne-Claude Cerrey, veuve Girot, 1746. — *Ovanches*, 1680-1779. — *Saint-Aubin-lez-Scey.* Cens, 1592-1610 ; — amodiation de prés, 1619-1658. — *Tincey.* Rôle de cens, 1632-1634 ; — extraits du terrier de 1665 ; — traité entre le prieur de Grandecourt et la comtesse de Coswaren, dame de Ray, au sujet de leurs droits seigneuriaux, 1754. — *Vannes*, 1623. — *Vauconcourt.* Bail des forges du lieu passé par le marquis de Clermont d'Amboise, à Nicolas Clément, bourgeois de Langres, 1747 ; — autre, 1751 ; — correspondance relative aux forges, 1759-1760.

CHAPITRE DE SAINTE-MADELEINE DE BESANÇON

G. 1257. (Registre.) — In quarto papier de 510 feuillets.

1768. — Inventaire général des Archives capitulaires, non signé. Fol. 1. Actes capitulaires et chapitre. Cérémonial, coutumes et usages : statuts capitulaires du 23 juillet 1445, approuvés par l'archevêque Quentin Ménard ; — approbation de statuts concernant la célébration des messes, par l'archevêque Vital, 1315 ; — fondation de trois chapelles, par Étienne Des Potots, 1450 ; — bulle de Sixte IV, reconnaissant l'église pour insigne, 1479 ; — marchés de réparations aux cloître, clocher et église, 1599, 1600, 1601, 1616 ; — confirmation de la confrérie de Saint-Nicolas, par Guillaume, archevêque de Besançon, 1390 ; — Jean Richard, trésorier du chapitre métropolitain, reçu doyen après la mort de Jean de Chappes, 1488 ; — procuration donnée par Jean-Claude Mouchet, pour prendre possession de la trésorerie du grand chapitre et du doyenné de Sainte-Madeleine, 1512 ; — confirmation des statuts du cardinal de Rouen, de 1439, par l'archevêque Jean de Norry ; — lettre du roi des Romains nommant, en vertu du droit de joyeux avènement, son chapelain, Claude Rabon, chanoine de Sainte-Madeleine, 1489 ; — statuts capitulaires concernant le stage des chanoines, les écoles, la nomination aux chapelles, 1315 ; — indulgences de 40 jours accordées par l'archevêque Aimon de Villersexel à ceux qui feront des aumônes pour l'achèvement des murs et des voûtes de Sainte-Madeleine, 1363 ; — fol. 28, patronages et chapelles : acte de prise de possession de la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste, fondée sous les degrés du chœur, 1422 ; — Hugues d'Orsans, chanoine, achète plusieurs héritages à Tromarey et Bomboillon, 1319 ; — procuration de M. Vurry, doyen de Dole, à Odot de La Tour, professeur à l'Université de Dole, et à Guillaume Gérard, official de l'archidiacre de Besançon, de transiger avec le chapitre de Sainte-Madeleine pour le patronage de Dole, 1517 ; — fondation d'une chapelle à l'autel de Notre-Dame du Point du Jour, par Pierre Malmissert, 1451 ; — chapelle de Saint-Blaise, à la présentation de Pierre des Potots, 1475 ; — chapelle à l'autel de Notre-Dame de *aurord*, fondée par Étienne du Change, 1343 ; — Pierre Des Potots, seigneur de Miserey, fonde un anniversaire et une prestimonie à la chapelle des Trois-Rois, 1512 ; — Léonard Des Potots nomme à une des trois chapelles de Saint-Blaise, 1482 ; — Imbert de Besançon, official de Laon, donne 200 l. pour une chapelle, 1274 ; — Sibille, veuve de Guillaume de Villers-Chemin, fonde une chapelle à l'autel de Saint-Jacques, 1400 ; — Gui de Saint-Paul en fonde une à l'honneur de Notre-Dame, près de la chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux, 1384 ; — Hugues de Liesle, chanoine, fonde la chapelle de Saint-Léger, 1274 ; — Gui dit Bourgeois bâtit et fonde une chapelle, 1283 ; — Hugues de Besançon, chantre de Paris, fonde une chapelle à l'honneur de sainte Marthe, 1324 ; — Matylie, veuve de Nicolas de Villedieu, fonde une chapelle et la dote d'une maison « près les murs de Putuz, » 1292 ; — testament de Pierre Pavoillon, notaire, legs à Sainte-Madeleine, 1280 ; — fol. 52, fondations et testaments : de Nicole Courvahour, 1431 ; — de Poncette de La Vère, femme d'Hugonet des Roches, 1453 ; — de Jean Billard dit Guilleton, chapelain de Sainte-Madeleine, 1486 ; — de Poncette, femme de Henri le Bouteiller, 1311 ; — de Henri Mouchet, 1375 ; — de Félice de Montpellier, 1454 ; — de Pierre Landri, prêtre, 1323 ; — de Claude Maillard le vieux, chapelain, 1525 ; — de Jean Martin, chapelain, 1347 ; — d'Humbert de Choye, curé de Venère, 1301 ; — de Louis Bourgeois, chapelain, 1519 ; — de Pierre de Cicon, chanoine et chantre de Sainte-Madeleine, 1473 ; — d'Hugues Potier, 1377 ; — de Frédéric, prêtre, de Besançon, 1273 ; — d'Hugues de Lessertot, 1586 ; — de Jean Mouchet, chanoine, 1504 ; — de Guillemette, veuve de Pierre Benoît, 1463 ; — d'Hugues de Montferrand, 1253 ; — de Jacques de Thomassin, chanoine, 1441 ; — fol. 76, testaments (2e cahier) : de Hugues Baverel, chapelain, 1471 ; — d'Hugues Marchande, 1360 ; — d'Étienne du Pont, 1542 ; — de Pierre Bucheron, 540 ; — de Jacques Mouchet, seigneur de Château-Rouillaud, 1467 ; — de Jean Pelletier,

de Mouthier-Hautepierre, chapelain, 1472 ; — de Jacques Thomassin, chanoine, 1441 ; — de Jean de Chappes, doyen, 1487 ; — de Pierre de Montréal, chanoine, 1563 ; — de Jean Beaupère, doyen, 1464 ; — de Léonard Mouchet, 1480 ; — d'Humbert, chanoine, recteur des écoles de Sainte-Madeleine, 1315 ; — de Mabile, veuve de Gérard de Velotte, 1303 ; — de Pierre Bouteiller, 1323 ; — de Jeannette, veuve d'Hugues de Velotte, 1385 ; — de Thomas de Grammont, notaire, 1390 ; — d'Étienne Mouchet, 1490 ; — de Jacques Mouchet, 1390 ; — de Gérard de Rosey, 1445 ; — de Jean Hugon, de Salins, 1433 ; — de Marguerite Perrenot, veuve de Jean d'Achey, 1573 ; — de Marie, fille de Viard de Saint-Bénigne, femme d'Étienne Mouchet, 1346 ; — de Conon de Charmoille, de Besançon, doyen de Dole, 1402 ; — de Pierre Malmissert, 1441 ; — de Jean Prévost, chapelain, 1521 ; — de Nicolas de Chaffois, chanoine, 1541 ; — de Pierre Naulet, licencié en droit, 1485 ; — de Guillaume de Champagney, 1295-1326 ; — de Jean Charton, chanoine, 1423 ; — d'Étienne Des Potots, 1522 ; — de Marguerite, veuve de Gui du Change, 1368 ; — de Jean Grenier, 1480 ; — de Narduin, familier, 1323 ; — de Jean de Saône, chanoine, 1528 ; — de Guillaume de Laissey, chanoine, 1294 ; — de Guillaume de Belmont, curé de Sainte-Madeleine, 1446 ; — fol. 124, 3e cahier de fondations et testaments : de Jeanne, veuve d'Hugues de Velotte, 1385 ; — de Gérarde, femme du sieur Malyon, 1463 ; — de Bonne, veuve de Matthieu Trullat, de Battant, 1323 ; — de Pierre Des Potots, 1361 ; — de Jean Papillon, 1326 ; — de Jean Bonvalet, 1349 ; — d'Étiennette Mouchet, fille d'Étienne, 1293 ; — de Jean Bérard, chanoine de Besançon et chantre de Sainte-Madeleine, 1529 ; — d'Hugues de La Vèze, 1309 ; — de Jeannette, fille de Jean Porcelet, femme de Thiébaud de Choye, 1384 ; — de Jean Malmissert, chanoine, 1459 ; — de Guillaume Normand, chanoine, 1418 ; — de Pierre de Cicon, ancien curé de Marchaux, chapelain, 1458 ; — fol. 152, Champs sur la ville : donation d'un champ « à Chieloup » aux chapelains de Sainte-Madeleine et à leur confrérie, par Guiette, veuve de Thomassin, tondeur de draps, 1344 ; — vente de champs à Épeugney par Perrette, fille de Perrin, de Flagey, à Perrenot, d'Ornans, 1278 ; — achat d'une combe en la Chaille (près du bois du Felet), par Pierre de La Rouhe, de Gérard Gogueran et de Béatrix, sa femme, 1429 ; — fol. 184, cens dehors la ville et dîmes : traité au sujet des droits curiaux passé entre le chapitre et les habitants de Bonboillon, paroissiens de Tromarey, 1594 ; — vente de la moitié des dîmes de Valentin, par Henri et Guillaume de Chaffois et Bonnelle, leur mère, au chapitre, 1291 ; — vente par Pierre d'Arguel à Conon de Charmoille, curé de Damparis, d'une vigne à Liesle, 1372 ; — accensement de combes, près de la Chaux de Saint-Ferjeux, à Lambert, de Saint-Ferjeux, vigneron à Besançon, par frère Hugues de Venères, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit, 1390 ; — échange d'une maison rue de Chamars, abandonnée par le chapitre aux Cordeliers, qui donnent des cens en retour, 1356 ; — l'abbesse et le couvent des Cordelières, pour rebâtir leur couvent détruit par un incendie, vendent des vignes à Fontaine-Écu, 1366 ; — Denisot Tartarin, apothicaire, et Jean Chaudet se désistent d'une hypothèque sur la maison des frères Pierre et Huguenin Argent, 1474 ; — accensement d'une vigne en Cray par Jean Signoret, chapelain de la chapelle Sainte-Catherine (à Sainte-Madeleine), 1385 ; — fol. 214, fief d'Avrigney, biens de Chenevrey, Morogne, Chancey, Venères, Tromarey, etc. : vente par Antoine Des Champs, écuyer, de Marnay, du tiers des dîmes de Chenevrey et Morogne, mouvantes de Marnay, au chapitre, 1510 ; — union de la cure de Chenevrey au chapitre, 1459 ; — Jean de Rougemont, trésorier de Besançon, donne en viager à Pierre et Nicolas de Velotte les revenus de la cure de Chenevrey, à raison de leurs services, 1313 ; — reconnaissance de cens envers le chapitre par Guiette de Tromarey, Pierre et Étienne, ses fils, et Pierre, fils de Gaudon, 1253 ; — transfert du patronage de Tromarey à Richard, curé d'Écot, sa vie durant, par le chapitre sollicité par Jean de Rougemont, son doyen, 1335 ; — fol. 271, procès ; — fol. 335, cahier des cotes (3554) ; — fol. 359, cens sur la ville ; — fol. 401, rentes et maisons : Jacques de Belvoir, fondant une chapelle à l'autel Notre-Dame *de Aurora*, donne un cens de 5 s. sur un jardin près de « la Porte du Peteux », 1349 ; — maison en « Richebourg », derrière le four de Charmont, 1389 ; — Jean de Chalon, prince d'Orange, vend au chapitre au nom de Marie de Bourgogne, pour la défense du pays, une rente de 10 fr., assignée sur Cromary, Voray, Sauvagney, pour 26 fr. 6 gros, 1477 ; — Guillaume, « dapifer, » vend au chapitre un douzième du four de Charmont, 1255 ; — vente d'une maison, rue de Chamars, par Cannons, veuve du chevalier de La Tour, à Amédée Varin, 1280 ; — Poncette, veuve de Pierre de La Borde, accense une maison rue des Granges, à Oudet, de Levier, 1425 (cette maison faisait face à la ruelle Baron (rue Moncey actuelle) ; — vente au chapitre d'un cens de 5 écus d'or, par Jean Arménier et Jeanne de Vorges, sa femme, 1401.

G. 1258. (Registre.) — In-quarto papier de 518 pages.

1689. — Inventaire des titres et papiers des chapelains de Sainte-Madeleine, fait par François Gabry, chapelain (273 documents analysés). Obligation des grosses dîmes de Chenecey (« Charencey ») faite au chapitre de Sainte-Made-

leine par Simon et Guillaume de Chenecey, écuyers, 1265; — testament d'Oudette, fille d'Étienne de Baume, 1270; — testament de maître Humbert, chanoine et écolâtre de Sainte-Madeleine, 1315; — testament de Bon Bonvalot, 1335; — Étienne, gardien des Cordeliers de Besançon, certifie un cens, 1379; — vente d'un cens au chapitre par Isabelle, veuve de Widon « de Postico, » 1346; — testament de Guyette, fille de Lambelin « de Postico, » 1353 (l'analyse des 273 documents allant de 1265 à 1637 est fort bien faite et peut remplacer les originaux détruits, par la minutie des détails et la précision des dates, noms propres, etc.).

G. 1259. (Liasse.) — 7 pièces papier (dont 3 cahiers de 78, 18 et 12 feuillets),

XVIIIe s. — Inventaires partiels du fonds d'archives de Sainte-Madeleine. Inventaire d'actes et pièces relatifs aux cens et patronages dus au chapitre : sentence de l'official condamnant le curé de Vézelois à payer 9 l. estevenantes de droit de patronage au chapitre de Sainte-Madeleine, comme arriéré de trois années, 1391; — reconnaissances passées au profit du chapitre, par divers citoyens de Besançon, 1693-1764; — inventaire des titres de la chapelle de Saint-Nicolas dont était pourvu l'abbé Talbert de Nancray, chanoine de la métropole; — inventaire des titres conservés dans un petit coffret ferré à couvercle cintré et dans un second coffret carré : bulles d'Alexandre II (15 cal. de mai, 12e année), 1073; de Calixte II, 1120; de Célestin II, 1143; de Luce II, 114.; de Luce III, 1182; d'Urbain III, 1187; de Nicolas V, 1453; — autres titres généraux, de 1489 à 1765; — inventaire de dons et ventes faits au chapitre, coté C 1-C 100; — inventaire de 100 pièces des XIIe-XVIe siècles, relatives aux privilèges et aux domaines du chapitre (première rédaction de l'inventaire ci-devant coté G 1257).

G. 1260. (Registre.) — Petit in-folio papier de 22 feuillets.

[Vers **1850**]. — Inventaire du chapitre de Sainte-Madeleine rédigé par M. Babey, mort archiviste du Doubs, en 1868. Division de l'inventaire : Délibérations; — amodiations de biens; — rentiers; — titres généraux : Bulles de papes, rescrits et statuts; — donations et testaments; — fondations; — institutions aux cures et chapelles; — titres de diverse nature; — accensements et amodiations; — traités divers; — ventes et échanges.

G. 1261. (Registre.) — Petit in-folio papier de 394 feuillets.

XIe-XIVe s. — Cartulaire du chapitre de Sainte-Madeleine. (Ce précieux document a été enlevé des archives départementales, postérieurement à la Révolution, avec une foule de documents d'archives arbitrairement réunis à la bibliothèque de la ville de Besançon. Il y porte aujourd'hui le n° 726 des manuscrits (t. Ier du Catalogue des manuscrits de Besançon, t. XXXII du Catalogue général des manuscrits de France, publié par le ministère de l'Instruction publique.) — Pour remplacer l'original perdu, M. Gauthier, archiviste du département du Doubs, a exécuté une copie littérale des 261 chartes contenues dans le cartulaire sur vélin et l'a offerte en 1900 à son dépôt. Le cartulaire original est divisé en quatre sections : A-B-C-D.

La première section (A), dans la pensée du rédacteur du cartulaire original, était destinée à renfermer les privilèges du chapitre et particulièrement ceux des papes.

La seconde (B), la troisième (C) et la quatrième (D) contenaient des accensements et donations rangés sans méthode.

Il a paru préférable, dans la table méthodique du cartulaire destinée à accompagner la copie des archives du Doubs et à en faciliter l'emploi, de supprimer ces divisions arbitraires et de classer tous les documents, au nombre de 261, dans l'ordre purement chronologique, en y ajoutant les statuts de 1315 donnés par l'archevêque Vital au chapitre de Sainte-Madeleine, d'après une copie Droz de la bibliothèque de Besançon.

Bulle d'Alexandre II confirmant la fondation et les possessions du chapitre, Latran, 1073, 17 avril; — donation des églises de Boussières et de Sayens, faite au chapitre par Hugues III, archevêque de Besançon, 1091, 12 avril; — confirmation par le même Hugues III en présence des évêques de Sion, de Nantes et de Troyes d'une colonge tenue à Chalèze pour le service de la cuisine du chapitre, jadis donnée par Hugues Ier, et d'un droit d'usage pour la même cuisine donné dans la forêt de Chailluz, 11..; — donation des églises de Chenevrey, Virey, Boussières, Sayens et Azans faite au chapitre par l'archevêque Ponce et confirmation par le même d'une terre à Chamars et de menades et cens à Besançon, 1102, 11 janvier; — confirmation par l'archevêque Guillaume d'Arguel des églises de Marnay, Courchapon, Boussières, Sayens et Azans et de diverses terres ou rentes à Besançon, 1110, 17 février; — privilèges concédés au chapitre de Sainte-Madeleine, par l'archevêque Guillaume d'Arguel, 1111; — bulle de Calixte II confirmant les possessions du chapitre (avec détail), Gap, 1120, 11 mars; — transaction passée sous le sceau de l'archevêque Anséric, entre le chapitre de Sainte-Madeleine et l'abbaye de Baume-les-Messieurs, 1120, 11 juin; — donation des églises de Goux-lez-Dole et de Peseux faite au chapitre par l'archevêque Anséric, 1124; — donation faite au chapitre, sous le sceau d'Anséric, par Gui de Chenecey, du moulin de Chenecey, de dîmes,

tierces et corvées à Chenecey, Busy et Vorges et d'un cens à Rurey ; — transaction entre les colons de Chalèze, et le chapitre, au sujet du don jadis fait à la cuisine du chapitre par Hugues Ier; reconnaissance des débiteurs sous le sceau de l'archevêque Anséric ; — donation d'un serf, Robert Bizis, faite au chapitre, sous le sceau de l'archevêque Anséric, par Pierre, maire de Besançon, vers 1124; — donation des églises de Brucey et de Tromarey faite à l'église de Sainte-Madeleine, au chapitre et à son doyen Ménegaud par l'archevêque Humbert, 1135; — bulle de Célestin II, confirmant les possessions du chapitre, Latran, 1143, 4 mars ; — bulle de Luce II, confirmant les privilèges et les possessions capitulaires, Latran, 1143, 20 mars; — règlement du partage des revenus capitulaires entre le doyen et les chanoines promulgué par Humbert, archevêque de Besançon, assisté des évêques de Lausanne, Genève et Belley et du chapitre de Besançon [1160] (extrait); — transaction au sujet de l'église de Dole, passée entre Éberard, trésorier de Besançon, et Guigues, abbé de Baume, vers 1170; — confirmation du traité conclu pour l'église de Dole faite par Éberard, trésorier de Besançon, et Guigues, abbé de Baume, vers 1170; — bulle de Luce III autorisant le chapitre à construire un hôpital pour recevoir les pèlerins de Rome ou de Jérusalem, Velletri, 118., 20 mai ; — bulle de Luce III, confirmant les privilèges et la dotation du chapitre, Velletri, 1182, 26 juin; — confirmation de l'église de Vézelois, faite au chapitre par l'archevêque Thierry de Montfaucon, 1185; — donation d'un muid de vin de revenu, à titre de chasement féodal, faite par l'archevêque Thierry de Montfaucon, partant pour la croisade, comme transaction avec Barthélemy et Gui de Say, qui lui demandaient dédommagements, 118. ; — confirmation du chapitre accordée par l'archevêque Thierry de Montfaucon, sous la réserve que le nombre des chanoines n'excédera pas le chiffre 13, 1185; — bulle d'Urbain III confirmant au chapitre l'église de Vézelois, donnée par l'archevêque Humbert, Vérone, 1186-1187, 3 avril; — l'archevêque Amédée de Tramelay déclare la vigne capitulaire dite de Prévôt exempte de toute servitude, fors des dîmes, 1189; — donation de l'église de Champagney au chapitre par l'archevêque Amédée de Tramelay, partant pour la croisade; — confirmation par l'archevêque Amédée de Tramelay de 5 sous de cens légués au chapitre par le chanoine Hugues de Cussey, du tiers du moulin d'Avanne donné par le chanoine Renaud d'Avanne, et donation de l'église de Champagney-le-Grand, de la vigne de Prévôt et de tierces à Beauregard par le même prélat; — diplôme de Philippe, roi des Romains, autorisant le chapitre à bâtir un nouveau four entre la chapelle de Saint-Jacques et les murs de la cité. Haguenau, 1226, 25 juillet; — transaction passée sous le sceau de l'archevêque Amédée de Tramelay entre Étienne, prieur de Romain-Môtier, et Odon, doyen de Sainte-Madeleine, sur certains sujets à Montorier, dans la Chaux-d'Arlier, 1211 ; — charte de l'archevêque Amédée, relatant la donation d'un cens de 7 sous à Avilley, faite au chapitre par le chanoine Renaud de Rognon, vers 1211; — donation du bois de Faelet, faite au chapitre par Marquard, maître d'hôtel de Besançon, certifiée sous le sceau de l'archevêque Amédée de Tramelay, 1218; — vidimus d'un règlement de l'archevêque Humbert (de 1160) donné, avec confirmation solennelle, par l'archevêque Gérard, 1221, août; — don de menades et de 12 deniers de cens sur la maison d'Élisabeth de Lons-le-Saunier, dans la rue Poitune, fait au chapitre par Jacques de Beaune, citoyen, 1223, juillet; — devant l'archevêque Geoffroy, Étienne, diacre de Champagney, Marie, sa sœur, et Gérard, son beau-père, abandonnent tous leurs droits sur l'église dudit lieu, 1224, 23 mai ; — achat d'un quart du champ de Glères par le chanoine Gui, de ses cousins Thiébaud, chantre de Sainte-Madeleine, et Simon, vers 1224; — transaction entre les doyen et chapitre de Besançon et le chapitre de Sainte-Madeleine, touchant une vigne sise à Bregille, lieu dit « Sessey », 1225; — statut édicté par l'archevêque Jean, à la suite d'une visite, pour prescrire que quatre chanoines au moins soient prêtres et qu'on ne reçoive aucun chanoine sans présomption suffisante de le voir résider et desservir fidèlement son bénéfice, 1226, mars; — transaction entre le chapitre et Renaud de Saint-Pierre, chevalier, attribuant à chacune des parties moitié (environ) des dîmes du territoire sis entre le Chemin-Français et la route de Pouilley, sous le sceau de l'archevêque Jean, septembre; — privilège pour construire un nouveau four dans la rue d'Arènes, accordé au chapitre par l'archevêque Jean, à vue d'un diplôme de Philippe, roi des Romains, autorisant cette construction, 1226; — donation d'une portion du four de Battant faite au chapitre par Flora de Chevroz, femme de Guillaume de Frettes, chevalier, du consentement de son mari ; — statut de l'archevêque Jean, réservant les droits paroissiaux du chapitre, notamment les droits de sépulture, sur les religieuses de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Battant, dont on bâtissait le monastère près de la source de Battant, 1227, février; — donation de 20 livres sur la moitié du cellier de Guillaume dit Mirepied, faite au chapitre par Guillaume, doyen de Sexte, chanoine de Sainte-Madeleine, septembre; — donation par Guillaume, doyen de Sexte, au chapitre, de 20 livres qu'il tenait en gage sur le cellier de Guillaume Mirepied pour en acheter un cens de dix sous pour son anniversaire, et de dix sous de cens sur la maison par lui construite au cloître de Sainte-Madeleine; septembre 1227; — donation faite au chapitre par le croisé Jean, gendre de Narduin de Besançon, du quart de deux vi-

gnes, l'une près du chemin d'École, l'autre en Combe-Valluz, 1229, 17 avril; — ratification du traité des dîmes de 1226 par Renaud de Saint-Pierre, Gertrude, sa femme, et leurs enfants, sous le sceau de l'abbé de Saint-Vincent et du prieur, de Saint-Paul, 1229, avril. — sentence de l'official de Besançon adjugeant au chapitre une partie des dîmes de Boussières que lui disputait Renaud de Say, chevalier, 1229; — déclaration de Pierre, maire de Scey, abandonnant au chapitre devant l'official de Besançon, tout le droit qu'il pouvait avoir sur le meix de Vautier le Blanc, à Mérey-sous-Montrond; — donation d'une part du four de Charmont faite par Thiébaud de Cicon, chevalier, à Étiennette, sa sœur, en augmentation de dot, 1230, 18 mai; — engagement des dîmes de Goux et de Villette-lez-Dole fait par Renaud d'Augerans, chevalier, au chapitre de 20 livres estevenantes, 1230, 4 août; — donation par Pierre, seigneur de Scey, au chapitre, de ses droits sur un meix de Mérey-sous-Montrond et sur Pierre, son tenancier, pour son anniversaire et celui de sa femme, en conservant ses droits de justice, 1230, octobre; — donation du meix de Vautier le Blanc à Mérey-sous-Montrond, faite au chapitre par Pierre, seigneur de Scey, 1230, octobre; — donation faite par Pierre de Scey, au chapitre, sous le sceau de Nicolas, archevêque de Besançon, de ses droits sur un meix à Mérey-sous-Montrond et sur ses tenanciers, pour son anniversaire et celui de sa femme; — vente du four de la rue Battant faite au chapitre, moyennant 22 livres estevenantes, par Eudes de Résie, chevalier, et Alix de Chevroz, sa femme, du consentement de leurs enfants et des frères d'Alix, sous le sceau de l'archevêque Nicolas, 1233, octobre; — abandon de tous ses droits héréditaires dans l'église de Vielverges, fait par Pierre, prêtre du lieu, au chapitre de Sainte-Madeleine, 1233; — échange d'une maison provenant de Richard Poupon contre une vigne à Beauregard, conclu entre Hue, chanoine de Sainte-Madeleine, et Humbert de Lavis, citoyen, 1234, mars; — donation faite au chapitre par le chanoine Jean de Fondremand d'un cens de 5 sous sur la vigne de Châtelard et sur un pré voisin de l'étang du Duc, pour son anniversaire, 1234; — achat d'un sixième du four de Charmont, au prix de 22 livres estevenantes, fait par Gui, chantre de Sainte-Madeleine, de Gérard Maltalanz et d'Étiennette, sa femme, 1236, avril; — sentence arbitrale d'Étienne, prieur, et de Guillaume, chantre de Saint-Paul de Besançon, dans une difficulté soulevée entre le chapitre et le curé de Vielverges, au sujet de la dotation de cette église, 1236, mai; — réception du prêtre Érard à la cure de Dole, par l'official, sur la présentation de l'abbé de Baume et du chapitre de Sainte-Madeleine, 1236, 29 juin; — reconnaissance par Renaud de Rognon, chevalier, d'un cens de 7 sous à Avilley, jadis donné au chapitre de Sainte-Madeleine par le chanoine Renaud de Rognon, 1237, janvier; — abandon d'une part des dîmes de Boussières, fait au chapitre par Hue d'Arc, chevalier, et sa femme, fille de Gui de Say, 1237, 5 avril; — renonciation, par Étienne des Houtauds (ou Hôpitaux), au don de la vigne de Ruffin, fait à son profit par son parrain le chanoine Étienne Colombe, 1238, mai; — renonciation à tous ses droits en l'église de Vielverges, au profit du chapitre, par Pierre Cousin de Vielverges, 1238; — renonciation au don de la vigne de Ruffin (à Charmarin) faite devant Anserme, abbé de Saint-Vincent, et Étienne, prieur de Saint-Paul de Besançon, par Étienne des Houtauds, filleul d'Étienne Colombe, [1238]; — règlement des droits réciproques du chapitre et d'Hugues, curé de Chenevrey, dans les revenus de cette paroisse, 1239, 26 août; — règlement des droits réciproques du chapitre et d'Hugues, curé de Chenevrey, dans les revenus de cette paroisse, passé devant l'official en 1239, le 26 août (vidimus délivré par l'archevêque Guillaume de La Tour), 1256, 12 juillet; — promulgation par G., doyen du chapitre, d'un statut interdisant d'aliéner les biens du chapitre, même à un chanoine ou à un suppôt, 1240, août; — assignation de 3 sous et 6 deniers de cens faite au chapitre sur sa maison par Pierre de Choye, en échange d'un cens égal sur une maison de Charmont, donné pour son anniversaire par Aimon, curé de Velotte, 1240, novembre; — enregistrement par l'official d'une sentence arbitrale du cellérier de Bellevaux condamnant Richard, seigneur de Chevroz, à payer annuellement au chapitre de Sainte-Madeleine un bichot de froment assigné sur le moulin de Chevroz, 1240, décembre; — vente de 16 sous 3 deniers de cens sur des maisons de la rue Tranche-Bourse, faite au chapitre, au prix de 3 sous de cens annuel, par le chanoine Étienne Colombe; donation par le même de cens et menades dans les rues de Chartres et de Chamars, pour son anniversaire, 1242, octobre; — vente d'une portion des menades et cens établis sur les maisons de Lambert Enrage-Cœur et de Gérard d'Arbois dans la rue d'Arènes, faite au prix de 7 livres estevenantes au chapitre par Arembor, femme de Barthélemy de Nods, 1242, 8 novembre; — vente de la moitié du cellier d'Hugues Mirepied, faite par Thierry, fils de Lambert Pale, citoyen, au chapitre moyennant 16 livres estevenantes, 1243, février; — donation de 15 sous de cens dont 5 sur la moitié du cellier de Guillaume Mirepied, faite à son chapitre par le chanoine Guillaume de Choye; — donation d'un cens de 15 sous faite au chapitre par le chanoine Guillaume de Choye qui l'assigne sur ses maisons, verger et vigne de la rue de Chartres et sur la moitié du cellier de Guillaume Mirepied; il donne en outre sa maison à sa fille Marguerite, confiée à la tutelle du chapitre, et 3 journaux de terre aux chapelains de cette église

(vidimus de 1267, 1er juillet); — vente d'un cens de 8 sous 5 deniers sur une maison de la rue Tranche-Bourse, faite au chapitre, moyennant 10 livres estevenantes, par Othon et Thiébaud Bonvalet, clercs, 1243, septembre; — règlement des droits du curé de Sainte-Madeleine, soit vis-à-vis du chapitre, soit dans ses fonctions paroissiales, 1243, novembre (vidimus du 7 janvier 1267;) — vente d'un cens de 12 deniers sur la maison des fils Rubequar et d'Étienne de Velotte, entre les deux portes d'Arènes, faite au prix de 18 sous estevenants à Jean Durand, par Jacques, son frère, 1244, février; — donation de 3 sous de cens sur des vignes, faite par Jean, fils de feu Renaud de Saint-Pierre, au chapitre, 1245, 5 mars; — don de 3 sous de cens sur deux vignes, l'une à Valmiron, l'autre à Maillot (Beure), fait au chapitre, en compensation d'une injure, par Renaud de Saint-Pierre, de Besançon, 1245, 6 mars; — reconnaissance de 3 sous de cens sur certains droits ou immeubles de Marnay-la-Ville, faite au profit du chapitre par Gérard de Bonboillon, Ponce et Paviette de Marnay-la-Ville, sous le sceau du doyen du chapitre, le siège étant vacant, 1245, mars; — engagement de tous les revenus qu'il possédait dans la paroisse de Valentin, tant en dîmes qu'en oblations, fait moyennant 110 sous estevenants, au chapitre, par Barthélemy de Chalezeule, 1245, juillet; — déclaration faite devant l'official Élie, par Mathilde, fille de Pierre Doux, de Battant, citoyen, des libéralités faites par son père mourant au chapitre de Sainte-Madeleine, 1245, septembre; — déclaration reçue par l'official Élie, de Gui de Ruffey, chanoine, et de Pierre, curé de Sainte-Madeleine, constatant le don fait au chapitre par Pierre Doux, de Battant, de dîmes à Fontaine-Écu et de certains droits sur le four de Battant; — bulle d'Innocent IV autorisant le chapitre à racheter toutes dîmes tombées entre les mains des laïques, moyennant le consentement des curés et évêques sur le territoire desquels existent les dîmes, Lyon, 1245, 5 octobre; — vente par Guillaume « Luseus », fils du chevalier Vauthier de La Loye, d'une part des grosses dîmes de Goux-lez-Dole au chapitre, pour 21 livres estevenantes, 1245, novembre; — vente de 15 sous de cens à Dole, faite au chapitre par Gérard de Dole, clerc, fils de Renaud de Crochet, chevalier, pour 13 livres estevenantes, 1246, mars; — donation d'un sixième du four de Charmont, dit le Four des Séchaux, faite par Thiébaud, chantre de Sainte-Madeleine, au chapitre, 1246, 12 mai; — vente de 21 sous de cens à Dole, faite au chapitre par Guillaume Crons, de Dole, pour 16 livres et 8 sous estevenants, 1246, juillet; — abandon, à titre viager, de la maison du chapitre de Sainte-Madeleine à Azans, à Gérard, curé du lieu, faite par ledit chapitre, en échange d'un cens de 5 sous, 1246, 1er août; — don de 4 sous de cens sur trois maisons, dont une contiguë à la tour de Vaîtes, faite au chapitre par les enfants de Pierre du Marché, chevalier, pour le repos de son âme, 1246, août; — quittance de tout ce qu'il possédait dans les dépendances de l'église de Champagney, donnée au chapitre par Gérard Renevier, dudit lieu, 1247; — vente d'une dîme sur leur vigne de Gissey, faite aux chanoines de Sainte-Madeleine par Pierre, seigneur d'Arguel, 1248; — déclaration reçue par l'archevêque Guillaume, d'Herbert, curé de Choye, reproduisant le texte du testament du chanoine Étienne Colombe, dicté chez lui, à Choye, en sa présence, à Guillaume, curé de Cugney, avant Noël 1248, 1249, 22 février; — déclaration, recueillie par Jacques, curé de Gy, doyen de Gray, à Choye, d'Herbert, curé du lieu, du texte du testament d'Étienne Colombe, chanoine de Sainte-Madeleine, avant Noël 1248, 1249, 21 février; — paiement de 40 sous viennois comme droit de lods d'une maison sise près du four « du Cherchant», fait par Jean de Vesoul, et Blanchette, sa femme, au chapitre, à charge par ce dernier de les défendre contre toutes prétentions de Henri, chevalier, maréchal de Besançon, 1249, 17 juillet; — bulle d'Innocent IV invitant l'archevêque de Besançon à modérer les taxes soit pontificales soit archiépiscopales imposées au chapitre, Lyon, 1249, 23 octobre; — donation pieuse de 3 sous de cens sur une maison de la rue Battant faite par Damette du Bourg au chapitre de Sainte-Madeleine, pour son anniversaire; 1250, février; — reconnaissance de deux cens, l'un de 20 sous sur deux vignes à Argillières. l'autre de 30 sous sur deux vignes à Beauregard, faite au chapitre par Hugues Michel, clerc, citoyen, 1250, avril; — vente des dîmes de Neurey faite à Pierre et Gérard de Vesoul, fils de Lambert le Sergent, au prix de 11 livres estevenantes, par Bernard et Pierre de La Demie et leur neveu Gui, 1250, juillet; — accensement de la vigne de Rufin, fait par le chapitre à Michel, son sergent, moyennant un cens annuel de 50 sous, 1250, août; — vente des dîmes de Neurey faite pour 10 livres estevenantes au chapitre de Sainte-Madeleine par Pierre et Gérard, fils de Lambert de Vesoul, 1250, 28 novembre; — vente d'un cens de 2 sous sur la maison de Robat du « Putuz » faite par Gui et Thiébaud de Franois au chapitre pour 40 sous estevenants, 1251, mars; — accensement d'une vigne à Beauregard fait par le chapitre à Gérard de Fretigney, pour 5 sous de cens, 1251, avril; — fondation d'anniversaire par Guillemette d'Arènes, qui assigne un cens de 3 sous sur trois maisons de la rue de Glères, 1251, juin; — vente d'un cens de 2 sous sur la maison de Jean et Varnier Rebequel, dans la rue d'Arènes, faite au chapitre, pour 40 sous, par Jean d'Arènes et Guyette, sa femme, 1251, juin; — vente de la moitié d'une vigne sur le territoire des Séchaux faite par Élisabeth Pelleçon au chapitre, pour 15 livres estevenantes, 1251, juillet; — vente d'un cens de 2 sous sur la maison de Gélion de La Vèze, faite

au chapitre par Gui de Frânois, citoyen, au prix de 40 sous estevenants, 1251, juillet; — vente d'un cens de 4 sous estevenants sur la maison de Gui Breselle, près de la première porte d'Arènes, au prix de 70 sous, faite par Hodierne, veuve de Païen Des Potots, et Hugues, son fils, au chapitre, 1251, septembre; — vente d'un cens de 2 sous, sur une maison du Petit-Battant, faite au prix de 20 sous estevenants, à Hugues Chapiron, clerc, par Gérard Male-Char, citoyen, et Pierre, son fils, 1251, 28 octobre (vidimus de 1277, 15 mars); — compromis, donnant pouvoir au doyen et à deux chanoines de Sainte-Madeleine de terminer leurs querelles, dicté devant l'official par Guillaume, curé de Saint-Suzanne, et Guillaume, curé de Vézelois, 1251; — engagement de verser chaque année durant vingt ans 12 sous estevenants à la décharge de Bonne-Amie, veuve de Vernier de Choye, et d'Hugues de Loyne, citoyen, pris par André, doyen de Sexte, et Jean de Loyne, citoyen, envers le chapitre, 1252, mai; — obligation d'un cinquième des dîmes de Champagney, faite au chapitre de Sainte-Madeleine par Étienne Damoiseau, dudit lieu, 1252, juillet; — donation des églises de Désandans et de Chaux, faite au chapitre par l'archevêque Guillaume de La Tour, 1252, 9 novembre; — vente d'un cens de 40 sous estevenants, sur la vigne de Tremont, faite au prix de 40 livres, au chanoine Jean de Baume, par Hugues Kaybre et Espelue, sa femme, citoyens, 1253, juin; — reconnaissance de ce que tenaient du chapitre, à Tromarey, Guyette de Tromarey et ses enfants; don par ceux-ci en pure aumône de ce qu'ils avaient de dîmes à Bonboillon, 1253, 11 novembre; — donation de 2 sous de cens sur la maison de Ménegaud, fils de Gélion de La Vèze, près de la porte du « Putuz, » faite au chapitre par Thiébaud de Frânois, pour le repos de l'âme de Renaud, son fils, 1253, décembre; — vente d'une partie des dîmes de Champagney, de Dammartin et de Mutigney faite par Étienne de Champagney, damoiseau, à Humbert, curé de Champagney, pour 4 livres estevenantes, 1254, juin; — don de 20 sous de cens sur la vigne de Tremont provenant d'Hugues Kaybre, fait au chapitre par le chanoine Jean de Baume, 1254, novembre; — vente des dîmes de tous les sujets de feu Gérard de La Tour, chevalier, au lieu de Valentin, faite au chapitre par Barthélemy de Chalezeule, chevalier, au prix de 13 livres 10 sous, 1254, novembre; — échange de menades, droits de lods et justice sur une maison de la rue Battant, appartenant à Humbert de Choye, cédés au chapitre par Jean de Bregille, damoiseau, et Mathiette, sa femme, qui reçoivent en retour une portion de champ près du chemin d'Avanne et 35 sous de soulte, 1254, décembre; — testament de Thiébaud, chantre de Sainte-Madeleine, contenant nombre de legs et fondations, 1255, 2 mars; — vente de la douzième partie du four de Charmont, faite moyennant 9 livres estevenantes au chapitre par Guillaume, fils d'Étienne, chevalier, maître d'hôtel de Besançon, sous le sceau de l'archevêque Guillaume de La Tour, 1255, mars; — obligation d'une portion des dîmes de Cult faite pour 100 sous au chapitre de Sainte-Madeleine, par Ponce de Tromarey, clerc; — accensement des revenus d'Azans, fait par le chapitre de Sainte Madeleine à Gérard, curé d'Azans, pour 10 livres estevenantes par an, 1255, mai; — vente d'une vigne à Fucigney, faite pour 8 livres estevenantes au chapitre de Sainte-Madeleine, par Fouques, forestier de Bregille, et Hugues, son frère, à Humbert, chanoine dudit chapitre, 1255, novembre; — vente d'une partie des dîmes de Champagney, Dammartin et Mutigney, pour 4 livres, faite à Humbert, curé de Champagney, par Simon de Cussey, chevalier, d'Étuz, 1256, février; — engagement de payer au chapitre la dîme d'une vigne en Argillières, pris par Gérard Varin, citoyen, 1256, 6 avril; — Bonose, femme d'Aimon de Bues, ayant abandonné comme dot de sa fille Jacquette une vigne en Argillières qu'elle avait reçue comme douaire, de son mari, ce dernier lui donne en retour la valeur de cette vigne sur sa maison voisine du Change et des boutiques de l'archevêque, 1256, mai; — donation pieuse d'une vigne au Cras Saint-Paul, faite au chapitre pour son anniversaire par Gérard Groygnaz, citoyen, 1256, juin; — vente faite par Étienne Estellat, citoyen, et Perrette, sa femme, à Jean de Laissey, chanoine de Sainte-Madeleine, d'une vigne à Fontaine-Écu, 1257, 17 avril; — vente par Estevenin, damoiseau de Champagney, à Vienot Loignie, dudit lieu, pour 8 livres des dîmes appartenant à Guillaume, seigneur de Pesmes, à Champagney, Dammartin et Mutigney, avec ratification dudit seigneur de Pesmes, 1257, mai; — vente d'une part des dîmes de Dammartin, Mutigney et Chassey faite pour 20 sous, à Humbert, curé de Champagney, par Étienne Sordoz et Sibylle, sa femme, fille d'Odon de Champagney, damoiseau, 1258, avril; — obligation d'une partie des dîmes de Cult faite au chapitre moyennant 4 livres estevenantes, par Hugues Triboulet, de Cugney, prêtre, et Barthélemy, son frère, 1258, mai; — confirmation par Lambert Bureillon, citoyen, à Barton, sa mère, de tous ses biens, meubles et immeubles, et notamment de sa maison de la rue de l'École, habitée par le prêtre Guillaume Roquelin, 1258, juillet; — vente d'une vigne à Clemetigney faite à Gui Clerval par Pierre de Luxeuil, tavernier, et Félicie, sa femme, au prix de 32 livres estevenantes, 1258; — bulle d'Alexandre IV demandant au roi de France sa protection pour l'archevêque et l'église de Besançon, cruellement opprimés par certains tyrans de leur cité et diocèse, Anagni, 1259, 31 mars; — accensement d'une vigne à Battant, faite par le chapitre à Colomb dit Male-Courroie, moyennant le cens annuel de 10 sous, ga-

ranti par une seconde vigne sise à Beauregard, appartenant audit Colomb, 1259, 3 juillet; — vente d'une vigne lieu dit « en Charrères » faite à Humbert de Bregille, chanoine de Sainte-Madeleine, par Guiette, veuve de Pierre Roncin, cordonnier, au prix de 10 livres 10 sous estevenants, 1259, 13 septembre; — reconnaissance d'un droit de dîmes sur sa vigne plantée sur le territoire de Sainte-Madeleine, faite par Ponce de Nods, citoyen, au profit du chapitre, 1259, octobre; — vente, au prix de 140 livres estevenantes, d'une pièce de terre (jardin et vigne) sise en Chamars, faite au chapitre par Guyette, fille de Maréchal de Marnay, 1259, 13 décembre — transaction entre le chapitre, Élisabeth du Marché et Garnier de Cussey, son mari, par laquelle ces derniers s'obligent à payer un cens perpétuel de cinq sous en échange des droits prétendus par le chapitre sur un chasal de la rue Poitune, 1259, novembre; — amodiation viagère des revenus paroissiaux de Tromarey, faite par le chapitre de Sainte-Madeleine à Jacques, curé dudit lieu, moyennant 10 livres estevenantes de redevance annuelle, 1259, 27 décembre; — vente par Hugues de Montferrand, chevalier, seigneur de Thoraise, d'un cens de 7 sous et de deux poules à carnaval, sur son jardin de Chamars, faite au chapitre, moyennant 10 livres estevenantes et demie, 1260, février; — accensement de vignes à Charrères et à Fucigney fait par le chanoine Humbert de Bregille à ses frères Fouquelin le Forestier et Hugues de Bregille, pour un cens annuel de 25 sous estevenants, 1260, juin; — donation et confirmation par l'archevêque Guillaume de La Tour de champs et de vignes lieu dit au Deffoy, au chapitre de Sainte-Madeleine, 1260, décembre; — transformation en maison capitulaire affectée à perpétuité au logement du chantre, du logis, sis au cloître, appartenant au chantre Simon; chaque nouveau chantre paiera un droit d'entrée de 10 livres dont le revenu grossira l'anniversaire de Simon, 1261, 31 janvier; — obligation d'une partie des dîmes de Cult faite au chapitre moyennant 10 sous, par Hugues Triboulet, de Cugney, prêtre, et Barthélemy, son frère, 1261, janvier (voir n° (D) VII); — amodiation viagère du cellier commun du chapitre, faite, au prix annuel de 100 sous estevenants, au chantre Simon, 1261, 1er mai; — donation, faite devant Guillaume, seigneur de Pesmes, par Humbert, curé de Champagney, et Gui Soigniez, son frère, au chapitre de Sainte-Madeleine, de toutes leurs dîmes de la paroisse de Champagney, 1261, novembre; — donation pieuse des dîmes qu'ils possédaient dans les paroisses de Champagney et de Vielverges faite au chapitre par Humbert, curé de Champagney, Gui Soigniez, son frère, et Étienne, clerc, fils de ce dernier, 1261; — achat des dîmes des églises de Goux et de Villette, fait par le chapitre, de Pierre de Nant, chevalier, 1262, 12 mars; — abandon d'une hypothèque de 25 livres sur la maison du chanoine Hugues Moine (qui les devait à la succession du chanoine Barthélemy de Pesmes) fait à ce dernier par le chapitre, en échange d'un cens de 25 sous sur sa vigne de Vallières, 1262, mars; — confirmation par Hugues Malpay, sous le sceau de l'archevêque Guillaume, d'une rente du quart des dîmes de Faye, faite par Gresdos à Jacques, doyen de Gray, les ayant rétrocédées au chapitre pour son propre anniversaire, 1262, 28 juillet; — réception et nomination à la cure de Dole, de Henri de La Loye, prêtre, sur la présentation de Gui, abbé de Baume, et du chapitre de Sainte-Madeleine, 1262, 20 septembre; — vente d'une vigne à Fucigney, faite par Pierre Terterate et Perrette de Bregille, sa femme, à Humbert de Bregille, chanoine de Sainte-Madeleine, au prix de 105 sous estevenants, 1262, décembre; — vente d'un cens de 8 deniers sur une maison de la ruelle de Damp Vernier Aluz, faite au prix de 7 sous estevenants, à Hugues Chapiron, clerc, par Étienne Poille, citoyen, et Perrette, sa femme, 1263, 31 mars; — donation d'un cens de 5 sous sur la maison d'Humbert d'Arbois, au Bourg, dans la rue des Boucheries, faite par Thomas, chanoine de Sainte-Madeleine, au clerc porte-croix de cette église, ladite donation ne devant avoir effet qu'à son décès, 1263, 5 avril; — mise en possession de l'église de Boussières et de son droit de patronage, faite au profit de Simon, chantre, et de Gui, chanoine de Sainte-Madeleine, par Humbert de Liesle, chanoine de Besançon, qui les détenait, 1263, 24 mai; — sentence de l'official de Besançon condamnant les enfants de Pierre Fale à payer la dîme au chapitre sur leur champ de la Coulue, 1263, 7 juillet; — transaction au sujet des dîmes de Goux entre le chapitre et Guillaume Brun, chevalier, d'Arbois, 1263; — certificat de l'official constatant le legs de diverses menades fait au chapitre, dans le testament de Henri de Montferrand, 1264, février; — vente de leur dîme sur deux journaux de champ spécifiés, et de moitié de leurs dîmes sur le territoire compris entre le Chemin-Français et Velotte, faite pour 26 livres estevenantes, au chapitre, par Gérard de La Cour et Bernosette, sa femme, 1264, 13 mai; — vente des dîmes depuis le Chemin-Français jusqu'à la rivière sous Velotte, faite au chapitre, moyennant 26 livres estevenantes, par Gérard de la Cour (ou Gérard de Velotte) et Bernosette, sa femme, 1264, 13 mai (cette charte est transcrite deux fois dans le cartulaire sous les nos XLIII partie A et VIII partie D); — quittance des lods d'une vigne aux Cras, donnée par Jean, abbé de Saint-Paul de Besançon, à Étienne et Pierre de Naisey, et Étienne Feillon, à eux donnée comme garantie par Guillaume Mabron et Arembor, sa femme, 1264, 21 juin; — vente par les enfants de Thiébaud de Frânois des menades de la maison de Pierre Paviot, dans la rue de Chamars, au chapitre de Sainte-

Madeleine, moyennant 10 livres estevenantes, 1264, 23 septembre; — legs de deux menades fait au chapitre par Henri de Montferrand, 1265, février; — accensement de trois pièces de terre fait à ses frères, sous le sceau de l'archevêque Guillaume, par le chanoine de Sainte-Madeleine, Humbert de Bregille, 1265, mai; — donation faite par Nicolette, abbesse de Baume, et son couvent, au chapitre de Sainte-Madeleine, d'une vigne sise à Tremont, pour l'anniversaire de Jean de Baume, 1265, 4 juillet; — déclaration faite à l'évêque de Troyes par les doyen et chapitre de Besançon, pour reconnaître le droit du chapitre de Sainte-Madeleine d'assister aux élections d'archevêque, 1266, 14 février; — vente par Gérard de La Cour, damoiseau, à Simon, chantre de Sainte-Madeleine, de ses droits sur une pièce de terre à Chamars, au prix de 30 sous estevenants, 1266, février; — vente de la vigne de Tremont faite à Pierre Sataz par le chapitre, moyennant 50 livres estevenantes et un cens perpétuel de 40 sous, 1266, février (vidimus de 1267, 12 août); — transaction sur les revenus de la paroisse de Désandans ménagée par l'archevêque Guillaume de La Tour entre le chapitre de Sainte-Madeleine et Étienne, curé de Désandans, 1266, 12 mai; — réserve de 2 sous de cens au profit du chapitre sur le meix Nigat entre les anciens et les nouveaux murs de la cité, hors la première porte de Battant, 1267, 3 février; — certificat de l'official de Besançon relatif au testament de Pierre, trésorier de Besançon et doyen de Sainte-Madeleine, 1267, 4 mars (vidimus de 1268, 8 novembre); — concession viagère d'une maison sise rue de l'École faite par le chapitre à Hugues Chapiron et à Guillemette, sa femme, à charge de réparations et entretien, 1267, avril; — vente de menades, lods et justice sur le meix d'Humbert de Choye, dans la rue Battant, faite au chapitre par Damette et sa fille, religieuses de Montarlot, moyennant une rente viagère de 7 émines de blé au profit des venderesses, passée sous le sceau d'Agnès, abbesse de Montarlot, 1267, mai; — reconnaissance d'un cens de 40 sous estevenants sur sa vigne de Tremont, par lui achetée du chapitre, faite au profit dudit chapitre par Pierre Sataz, 1267, 13 août; — reconnaissance d'un cens de deux deniers au profit du chapitre sur un pré sis à Frotey-lez-Vesoul, faite par Aubry et Gui de Frotey, frères, 1268, 4 juin; — vente d'un cens de 10 sous 3 deniers sur plusieurs maisons de la rue Champrond faite par Reinette, veuve de Richard de Choye, à Hugues Chapiron, clerc, de Besançon, pour le prix de 7 livres 10 sous estevenants; 1268, 25 juin; — vidimus de la vente de 10 sous 3 deniers de cens pour diverses maisons de la rue Champrond, faite par Reinette, veuve de Richard de Choye, à Hugues Chapiron, clerc, de Besançon, 1268, 26 juin; — règlement des droits curiaux de Vielverges fait devant Guillaume de La Tour, archevêque de Besançon, entre Humbert de Champagney, clerc, représentant le chapitre de Sainte-Madeleine, et Girard Fournier, curé de Vielverges, 1268, juin; — vidimus et confirmation de la charte de Guillaume de La Tour, concernant les champs et vignes du Deffois, délivrés au chapitre par l'archevêque Eudes de Rougemont, 1269, 16 avril. — confirmation et vidimus de la donation des églises de Désandans et de Chaux faite au chapitre par l'archevêque Guillaume de La Tour, l'an 1252, le 9 novembre, donnés par l'archevêque Eudes de Rougemont, 1269, 16 avril; — enquête sur les domaines dépendant de la cure de Désandans faite par Guillaume, doyen d'Ajoie. Guillaume, clerc, fils de Guillaume de Désandans, devra, à la mort du curé du lieu, Aimon, 50 sous estevenants pour droit de patronage, 1269; — vente des droits de lods, justice et menades sur la maison de feu Jean le Médecin, dans la rue du Petit-Battant, faite par Alayre, veuve de Perrin Fortaut, citoyen, au chapitre, moyennant 10 livres viennoises, 1270, janvier; — statut réglant les conditions du stage et fixant à 16 livres le revenu principal des prébendes, 1270, avril; — amodiation du jardin de Chamars faite par le chapitre aux enfants d'Arnaudet Porretier, pour 16 ans, au prix annuel de 13 livres viennoises, 1270, 17 novembre; — don d'un cens de 5 sous pour l'anniversaire de Coline, sa femme, fait par Hugues Amphelise, citoyen, au chapitre de Sainte-Madeleine, en lui donnant pour garantie sa vigne située entre les chemins d'École et de Pirey, 1271, 6 mars; — nomination de Bon de Dole, prêtre, à la cure dudit lieu vacante par le décès de Henri de La Loye, faite par l'archevêque Eudes de Rougemont, sur présentation du doyen du chapitre de Sainte-Madeleine et de l'abbé de Baume, 1271, 6 juillet; — dispositions testamentaires de Sibylle, veuve du séchal Guillaume Botesac, léguant au chapitre qui a reçu sa sépulture des tierces sur diverses vignes, communiquées par Pierre de Cicon, archidiacre de Montagne, oncle et exécuteur de Sibylle, 1271, 12 juillet (Cette charte est transcrite deux fois dans le cartulaire sous les n°s XLVI partie B, et IV partie D); — traité d'accensement conclu entre le chapitre de Sainte-Madeleine et ses hommes de Mérey-sous-Montrond, moyennant un cens de 5 sous dû par ces derniers, 1271, octobre; — vente pour 10 livres et donation pieuse partielle d'une maison dans la rue de l'École, faite au chapitre par dame Barthon, de Besançon, 1271, 28 octobre; — consentement donné par le séchal de Besançon à la constitution de cens faite au profit du chapitre par Hugues Amphelise, la vigne sur laquelle il était assigné relevant de son territoire, 1271, décembre; — reconnaissance par le chapitre du droit d'habitation de Barton, sa vie durant, dans deux pièces de la maison de la rue de l'École, par elle cédée audit chapitre, 1271; — sentence de l'archevêque Eudes de

Rougemont réglant le partage des revenus et oblations de l'église de Tromarey entre le curé et le chapitre collateur du bénéfice, 1271 ; — pouvoir donné par le prieur de Baume à Étienne, prieur de Jouhe, de présenter à la cure de Dole vacante par le décès de Henri de La Loye, 1271 ; — transaction entre Humbert de Champagney, clerc, et Adeline et Élisabeth, sœurs, propriétaires de deux maisons contiguës, dans la rue Battant ; il est convenu que chacune des parties paiera désormais au chapitre moitié des 18 deniers de cens dus jusqu'alors exclusivement par la maison des deux sœurs, 1272, 7 juillet ; — reconnaissance d'un cens de 3 sous, pour une terre à Étray, faite au chapitre par Simon d'Étalans, fils de Ribot, s'obligeant à payer une fois pour toutes 6 sous d'arriéré, 1272, 9 décembre ; — vente de menades et cens partiels sur une maison du Petit-Battant faite à Richard de Ray, clerc, de Besançon, par Hilaire du Marché, veuve d'Hugues Forquat, et ses enfants, moyennant 4 livres estevenantes, 1273, 10 décembre ; — vente de menades sur un jardin sis au Petit-Battant faite à Richard de Ray, clerc, au prix de 40 sous estevenants, par les enfants d'Hugues Forquat et d'Hilaire de Presles, 1275, 21 juin ; — institution de Renard de Neuchâtel à la cure de Dole, vacante par le décès du curé Bon, notifiée par le doyen du chapitre de Besançon, Odon de Neuchâtel, remplaçant l'archevêque Eudes de Rougemont, au curé d'Azans, 1275, 2 novembre ; — lettre de l'archevêque Eudes de Rougemont invitant le doyen du chapitre, Odon de Neuchâtel, à instituer un curé à Dole, sur la présentation des collateurs, 1275, 3 novembre ; — vente d'un cens de 20 sous sur une vigne dite Banchaz, faite au prix de 15 livres estevenantes, au chanoine Hugues de Liesle, par Blanchette de Liesle, fille d'Hugues, citoyen, 1275, 3 novembre ; — vente de leur vigne des Cras, au Chemin-Français, faite à Hugues, de Fontain, cordonnier, par Jean Toitot et sa sœur, pour 52 sous, 1276, 4 mars ; — constitution de 30 sous de rente foncière par Vienet de Cusance, citoyen, pour l'anniversaire du chanoine Hugues Greillon, de Baume, 1276, 6 mars ; — vente sous le sceau de Robert de Choiseul, chevalier, seigneur de Traves et vicomte de Besançon, d'une maison près de la porte de Sainte-Madeleine, vendue à Folcon, curé de cette église, par Barthélemy d'Eysson, pour l'anniversaire de son père, au prix de 10 livres, 1276, 27 avril ; — vente d'un cens de 18 sous sur une vigne dite la Plante Chemadin, près de la route de Dole, faite par Pierre Chemadin, citoyen, moyennant 15 livres estevenantes, au chapitre, pour l'anniversaire de Gauthier, archidiacre de Besançon, 1276, 1er octobre ; — cens appartenant au chapitre de Sainte-Madeleine, à Azans et à Dole, à cause du patronage des églises de Sayens et Dole ; droits curiaux de l'église de Dole, 1276 ; — dîmes de l'église de Dole ; partage (sous forme de pouillé) du patronage et des revenus du chapitre entre les chanoines prébendiers, vers 1276 ; — vente de 60 sous de cens sur sa vigne de Chamuse, faite par Hugues de Liesle, chanoine de Sainte-Madeleine, à Richard Varin, citoyen, pour 50 livres estevenantes, 1277, 17 janvier ; — vente d'un cens de 2 sous et d'une poule sur une vigne à la Violte, lieu dit Champ Sainte-Marie, faite par Guyette, veuve d'Amédée de Saint-Quentin, et Gui, leur fils, à Landri, chanoine de Sainte-Madeleine, pour 4 livres estevenantes, 1277, 6 mars ; — vente d'un cens de 20 sous sur une maison de la rue du Petit-Battant, faite par Étienne Tartarin et Étiennette, sa femme, au chapitre de Sainte-Madeleine, au prix de 16 livres estevenantes, 1277, 10 mars ; — abandon de tous ses droits dans la succession de Thomas, chanoine de Sainte-Madeleine, fait au chapitre par Thiébaud Mal-Clerc, son neveu, 1277, 12 avril ; — échange de menades sur la maison de Richard de Ray, dans la Grande-Rue, contre divers droits similaires sur deux maisons de la rue du Petit-Battant, consenti par le chapitre à la demande de Richard, 1277, novembre ; — vente d'un cens de 9 sous sur une maison de la Grande-Rue, moyennant 6 livres estevenantes, au chanoine Guillaume de Laissey, séchal du chapitre, par Étienne Sellier et Isabelle de Bregille, sa femme, 1279, 14 avril ; — vente d'un cens de 16 sous sur une vigne à Chamars, dans la rue Tranche-Bourse, par Hugues Gaillard et Étiennette de Quincey, sa femme, à Besançon d'Ornans, familier de Sainte-Madeleine, pour 13 livres estevenantes, 1279, 24 mai ; — acte de reconnaissance de 21 deniers de cens dus au chapitre par Guillemette de Ruffey, pour des chambres, jardin et verger, contigus à la maison du chapitre qu'elle avait achetés de Richard de Ruffey, et du paiement de lods dus au chapitre pour cet achat, 1279, 4 juillet ; — vente d'un cens de deux sous sur deux maisons de la rue du « Putuz », faite au chapitre par Guillaume Chapelle et Bonne, sa femme, 1280, 28 juin ; — vente d'un cens de 8 deniers sur une maison de la rue « du Putuz » faite pour 10 sous au chapitre par Milon fils de Vandois et Florette, sa femme ; — vente d'un cens de 12 deniers sur la même maison par Guillaume Chapelle et Bonne, sa femme, 1280, 23 juillet ; — vente de 3 deniers de cens, assignés sur une vigne à Chaudanne, faite pour 12 sous estevenants au chapitre par Étienne Chèvre, citoyen, 1280, 10 octobre ; — vente d'un cens de 20 sous sur le meix de Perrette de Sancey faite à Hugues de Charmont, familier et séchal du chapitre, par Pierre Chevalier et Poncette, sa femme, veuve d'Hugues de Choye, au prix de 16 livres estevenantes, 1281, 3 avril ; — vente d'une moitié de maison située rue de Vignier et adossée à sa maison de la rue de l'École, faite au chanoine Gérard de Fleurey, par Jeannette, veuve de Pierre le Pelissier, et ses enfants, au

prix de 20 livres estevenantes, 1281, 18 août; — vente d'un cens de 10 sous sur leur vigne de la Corvée, pour la chapelle fondée à Sainte-Madeleine par Thiébaud d'Avanne, chantre et chanoine, faite au prix de 11 livres estevenantes par Amiet Maton et Étienne Morel, son fils, au chanoine Gérard de Fleurey, 1281, 6 octobre; — Gérard de Ruffey fonde une chapelle et un anniversaire à Sainte-Madeleine et abandonne au chapitre ses maisons et ses vignes, ne réservant en tout qu'une somme de 20 livres que le chapitre devra parfaire à son décès si son mobilier n'y suffit pas, 1281, 24 novembre; — reconnaissance d'un cens de 20 sous estevenants sur leur maison du Bourg, faite à Bonose de Cussey, par Renard, boucher des boucheries de Besançon, et Béatrix, sa femme, 1282, 12 mars; — vente par Matthiote, veuve de Jean Donzel, de Bregille, citoyen, à Guillaume Mirepied, chanoine et séchal de Sainte-Madeleine, d'un cens de 4 sous sur sa maison de la Grande-Rue, au prix de 60 sous estevenants, 1282, 10 avril; — reconnaissance d'un cens de 20 deniers sur son champ des Fourches-Vaterat, faite par Gui Benoît, citoyen, devant Renaud le Médecin, clerc, procureur du chapitre de Sainte-Madeleine, 1282, 11 avril; — vente d'un douzième des grosses dîmes de Cult par Hugues Tribolat, de Cugney, prêtre, à Renaud le Médecin, clerc, surchantre de Sainte-Madeleine, pour 8 livres estevenantes, 1282, 4 novembre; — amodiation des revenus et droits de patronage du chapitre à Champagney et à Marpain, faite par le chapitre à Besançon, curé de Champagney, moyennant 13 livres estevenantes et 22 livres de cire de rente annuelle, 1283, 2 août (cette charte est transcrite deux fois dans le cartulaire); — amodiation d'un jardin à Chamars, faite par le chapitre à Gui, fils d'Armand Porretier, citoyen, au prix de 13 livres estevenantes par an, pour une durée de vingt ans, 1283, 24 décembre (cette charte est transcrite deux fois dans le cartulaire sous les n° XXI, partie B, et XXIIII, partie B); — reconnaissance d'un cens de 30 sous dû à Bonose, veuve de Guillaume de Bues, meunier de Cussey, pour une maison sise au Bourg, près du Change, vendue par Jean Priorat, fils d'Étienne, à Étienne Maistrat, citoyen, 1284, 26 avril; — concession de la maison de Gérard de Fleurey, contiguë aux écoles capitulaires, faite par le chapitre à titre viager au chanoine Simon de Choye, moyennant un cens annuel de 40 sous estevenants, 1284, 12 décembre; — donation de 20 sous de cens sur deux maisons, celle de feu Priorat, dans la Grande-Rue, celle de Renaudin des Boucheries, dans la même rue, faite à Pierre d'Arguel, trésorier de Besançon, par Jacquette de Cussey, 1186, 16 septembre; — vente de tous ses droits survivants sur les deux maisons de la Grande-Rue appartenant à Étienne Mestrat et à Renaudin des Boucheries, faite à Pierre d'Arguel, trésorier du chapitre, par Jacquette de Cussey, moyennant 12 livres estevenantes, 1286, 19 septembre; — réduction à 40 sous d'un cens primitif de 100 sous que payait au chapitre Matthieu, l'un de ses chanoines, pour location de deux vignes à Champ-Dedin et au chemin d'École, par le versement de 60 livres estevenantes, 1286, 15 novembre; — déclaration d'un legs de 4 sous estevenants de revenu sur une vigne de Battant fait au chapitre pour son anniversaire par Guillemette, sa femme, dans sa dernière maladie, faite devant l'official par le mari de la défunte, Étienne, frère du maire de Bregille, 1286, 29 novembre; — reconnaissance d'homme taillable du chapitre, faite devant un notaire de l'officialité par Jean, maire d'Azans, 1288, 6 mars; — vente de 4 sous de cens faite au chapitre par Étienne « a Postes », au prix de 60 sous estevenants, ledit cens destiné à l'anniversaire de Guillaume Roux, jadis clerc, de Boussières, assigné sur une vigne de Clametigney, 1288, 25 mai; — donation de 5 sous de cens assignés sur la maison de Berthod de Say, bannelier de la rue Battant, et d'Aliette, sa femme, faite au chapitre par Étienne de Lantenne, citoyen, 1291, 7 mars; — vente d'un cens de 10 sous assigné sur une maison de la rue Battant, faite aux chanoines Guillaume Mirepied et Simon de Choye par Guillaume Porte-Herbière, charpentier, pour l'anniversaire de Blanchette L'Ane, au prix de 8 livres estevenantes, 1291, 12 mars; — vente d'un chasal, derrière l'église Sainte-Madeleine, faite au prix de 13 livres 10 sous, au chapitre de cette église, par Thiébaud Pavoillon, prêtre, de Besançon, 1291, 22 mai; — vente d'un cens de 6 sous, assigné sur sa maison de la rue de Chartres et ses dépendances vers la rue de Chie-Loup, faite au chapitre, au prix de 100 sous estevenants, par Jacquette de Chartres, 1291, 11 juillet; — vente de dîmes et corvées à Valentin, faite au chapitre par Henri et Guillaume de Chaffois et Bonnette, leur mère, au prix de 17 livres estevenantes, 1291, 16 novembre; — donation de sa maison de la Poterne, sise entre les deux portes d'Arènes, faite par Légiette de Rouffange, à Gérard de Ruffey, clerc, de Besançon, 1292, 5 août; — appel au Saint-Siège contre une sentence de l'official (par lui déclarée inique) dans un procès en matière d'injure soulevé contre Cécile, veuve de Jean du Pré, citoyen, par Gérard de Ruffey, clerc, procureur du chapitre de Sainte-Madeleine, 1292, 21 octobre; — accensement, moyennant un cens de 3 sous, de la Combe des Fournettes, près du bois du Felet, consenti par le chapitre en faveur de Guillaume le Roerez et de Poncet, son fils, qui donnent en garantie du paiement une autre combe voisine, leur appartenant, 1293, 11 janvier; — vente d'un cens de 4 deniers sur le meix d'Amédée de Choye faite pour 15 sous estevenants, au chanoine Guillaume de La Tour, séchal de Sainte-Madeleine, par Comtesse, veuve d'Étienne Chevrel, 1294, 1er mars; — extrait, délivré par l'of-

ficial, du testament d'Ermengarde, veuve de Renaud de Pin, forgeron, léguant diverses sommes au chapitre de Sainte-Madeleine pour son anniversaire, 1294, 12 juin; — extrait du testament de Jeannette, veuve de Jean, séchal de Besançon, léguant au chapitre 2 sous de cens sur sa vigne de la Viotte, pour son anniversaire, 1294, 13 juin; — bail d'une vigne à Mandelier et de deux petits jardins dans le territoire de Saint-Paul, consenti pour 11 sous estevenants par an, au profit d'Aignelette, veuve d'Étienne Piet, de Bregille, et de leurs enfants, par Lambert d'Étalans, citoyen, 1294, 1er juillet (cette charte est transcrite deux fois dans le cartulaire, sous les nos LXXII, partie B, et II, partie D); — transformation en cens régulier de 10 sous payé par Étienne Maistrat de la redevance des tiers fruits sur deux vignes situées au-dessus de la fontaine de Battant, 1294, 7 juillet: — vente d'un cens de 20 sous sur une vigne au Chemin Français, faite au chapitre, pour 18 livres estevenantes, par Humbert Bechate et Drusienne, sa femme, 1294, 9 août; — vente d'un cens de 25 sous sur deux maisons, l'une dans la rue Saint-Quentin, l'autre dans la rue du Clos, faite au chapitre par Guillaume Main-Dieu, Perrette, sa femme, et Hugues, leur fils, citoyens de Besançon, 1295, 6 août (cette charte est transcrite deux fois dans le cartulaire sous les nos XLVII, partie B, et II, partie D); — vente par Gérard Guales, de Moncley, et Perrette, sa femme, citoyens, pour 12 livres estevenantes, au chapitre de Sainte-Madeleine, de 15 sous de cens sur une maison de la rue de Vignier, 1295, 25 août; — consentement donné par Aimon d'Avanne, damoiseau, à la vente d'une vigne sise à Avanne, lieu dit Chenave, faite par feu Lambert d'Avanne, damoiseau, à Étiennette de Dessus-le-Pont, 1298, 5 février; — déclaration des droits appartenant au chapitre de Sainte-Madeleine sur les église et cure de Chenevrey, faite devant notaire par Gui de Traves, ancien curé de Chenevrey, devenu religieux cordelier à Châtillon-sur-Seine, à requête du chanoine Hue d'Orsans, 1298, 19 août; — statuts donnés au chapitre de Sainte-Madeleine par le doyen Jean de Rougemont, trésorier du chapitre métropolitain, 1315, 3 avril.

G. 1262. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 1 cahier papier de 46 feuillets, 1 sceau.

1073-1527. — *Titres généraux. Bulles.* Copies figurées exécutées au XIIe siècle, d'une bulle d'Alexandre II confirmant la dotation du chapitre de Sainte-Madeleine créé au delà du Doubs par Hugues Ier, 1073 (2 cop.); — copie exécutée de l'autorité du parlement de Dole, en 1526, des documents suivants : donation faite au chapitre de Sainte-Madeleine par Hugues III, archevêque de Besançon, 1092; — confirmation par l'archevêque Ponce, 1120; — bulles confirmatives de Lucius Ier, 1143; — autres de Célestin II, 1143; — lettres d'Anséric, archevêque de Besançon, pour terminer les difficultés entre le chapitre et l'abbaye de Baume, touchant l'église de Dole, 1120; — bulles confirmatives de Lucius II, 1682; — institution à la cure de Dole, donnée par Guillaume de La Tour, archevêque, 1262; — sentences arbitrales condamnant le doyen de Dole au paiement de droits de patronage, 1455-1517; — patentes de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche défendant à son procureur général près le Parlement de molester le chapitre, 1527; — copie figurée, du XIIe siècle, d'une bulle de Calixte II confirmant les biens et privilèges du chapitre, 1120; — bulle originale de Calixte II avec sceau de plomb pendant sur lacs de soie jaunâtre, 1120; — bulle de Calixte II, confirmant les possessions et la dotation du chapitre, 1148 (lacs de soie jaunâtre); — bulle de Célestin II, confirmant les mêmes possessions et privilèges. 1143.

G. 1263. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 2 papier.

1160-1556. — *Bulles.* Copie (faite par le notaire apostolique Étienne Bouton) d'un traité passé entre les chanoines et le doyen de Sainte-Madeleine au sujet des droits curiaux leur appartenant en commun, en présence de l'archevêque Humbert et des évêques de Genève et Belley venus à Besançon pour la consécration de cet archevêque, 1160 (cop. de 1556); — bulle confirmative des biens du chapitre par Lucius III, 1182 (orig. et cop.); — autre d'Urbain III, 1187; — vidimus donné en 1260, d'une bulle d'Alexandre IV, interdisant d'excommunier le chapitre, sinon sur lettres formelles venues de Rome, 1259; — notification par le gardien et le couvent des Cordeliers de Besançon, aux doyen, chantre, chanoines et curé de Sainte-Madeleine de Besançon de certaines lettres apostoliques de Clément VII commettant le cardinal du titre des Quatre-Couronnés au jugement de leurs controverses, 1393; — bref de Martin V donnant pouvoir à l'abbé de Saint-Paul de Besançon d'ouvrir 2, 3 ou 4 chapelles à la mense du chapitre, pour l'entretien de quatre enfants de chœur, 1418; — bulle de Nicolas V confirmant les statuts donnés au chapitre par le cardinal de Rouen (Jean de Rochetaillée), 1453; — rescrit d'Innocent VIII, adressé à l'abbé de la Charité et au doyen du chapitre de Saint-Michel de Salins, pour juger une difficulté relative à un cens entre le chapitre métropolitain et le chapitre de Sainte-Madeleine, 1489; — rescrit de Clément VI, spécifiant que les vicaires de l'église Sainte-Madeleine ne

doivent point recevoir de lettres de l'ordinaire pour l'administration des sacrements, 1531.

G. 1264. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 2 papier.

1557-1712. — *Bulles.* Diplôme de docteur accordé à Antoine Montrivel, de Besançon, par l'université de Ferrare, 1557 ; — rescrit du pape Clément VIII, adressé aux juges délégués par le synode diocésain contre le chapitre de Sainte-Madeleine en faveur de Laurent Tornand, curé de cette église, relativement au casuel, 1593 (orig. et cop.); — rescrit de Clément VIII, adressé à Étienne Pierrard, abbé de la Grâce-Dieu, pour juger la difficulté entre le chapitre métropolitain qui voulait interdire de porter des fourrures de petit-gris aux chanoines de Sainte-Madeleine, et ceux-ci, 1596 ; — rescrit de Paul V adressé à l'évêque de Bâle ou à l'official de Besançon pour décider l'appel du chapitre de Sainte-Madeleine, touchant l'union de 24 chapelles à leur mense canoniale, 1613 ; — bulles de Clément IX nommant chantre de Sainte-Madeleine Claude Ignace Reud, 1669 ; — copie de la bulle de Clément XI confirmant un acte capitulaire réglant la situation du chantre vis-à-vis des chanoines et réunissant la plupart des revenus de la chantrerie au chapitre, 1712.

G. 1265. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 5 papier, 2 sceaux.

1101-1490. — *Titres généraux.* Confirmation par l'archevêque Ponce du droit d'usage pour la cuisine du chapitre, dans la forêt de Chailluz, faite par Hugues de Salins, archevêque de Besançon, 1101 ; — donation faite par le même prélat des églises de Chenevrey, Virey, Boussières, Sayens et Azans, et confirmation de divers droits ou propriétés à Besançon, 1102 (très beau sceau plaqué) ; — transaction passée sous le sceau d'Anséric, archevêque de Besançon, entre Étienne, doyen de Sainte-Madeleine, et son chapitre, et Robert, Ulrich, Hugues et Pierre de Chalèze, au sujet d'une colonge que percevait à Chalèze la table capitulaire en vertu d'un don d'Hugues Ier, archevêque, 1124 (très beau sceau plaqué) ; — sentence arbitrale d'Amédée, archevêque de Besançon, adjugeant au chapitre de Sainte-Madeleine des hommes et sujets à Montorier, dans la rivière d'Arlie, à charge de payer 5 s. de cens à l'abbaye de Romain-Môtier et d'autoriser le prieur de Romain-Môtier à célébrer à l'autel de Sainte-Madeleine et à y percevoir les mêmes distributions que les chanoines, 1211 ; — Jean, archevêque de Besançon, prescrit que parmi les chanoines de Sainte-Madeleine il y ait au moins quatre prêtres, 1226 (orig. et cop.); — transaction entre le doyen et le chapitre d'une part, le curé de Sainte-Madeleine de l'autre, au sujet des oblations et autres droits curiaux, 1243 ; — Odon de Neuchâtel, doyen, et le chapitre métropolitain reconnaissent que de temps immémorial le chapitre a le droit d'assister à l'élection des archevêques, 1266 ; — règlement fait par le chapitre pour l'attribution aux héritiers des chapelains, morts avant la récolte, une partie des fruits auxquels ces derniers auraient eu droit, à certaines conditions, 1269 ; — monition lancée par le chapitre, par l'organe du curé de son église, contre le chanoine Étienne de Faverney, dès longtemps absent, pour le contraindre à la résidence, 1290 ; — analyse d'un titre par lequel Jean de Rougemont, trésorier de Besançon et doyen, cède tous ses droits à son chapitre, moyennant une pension annuelle de 100 l. estevenantes, 1310 ; — vidimus d'une charte de Vital, archevêque de Besançon, reconnaissant que le chapitre est exempt des droits de visite, de registre, de joyeux avènement et autres appartenant à l'archevêché, 1315 ; — traité entre le trésorier et doyen Jean de Vienne et le chapitre de Sainte-Madeleine, au sujet des droits curiaux, 1339 ; — lettres de l'archevêque Hugues de Vienne confirmant cet accord entre le trésorier-doyen Jean de Vienne et le curé de Sainte-Madeleine, Humbert de Doubs, 30 octobre 1339 ; — certificat des États du comté de Bourgogne constatant le prêt de 30 florins d'or fait par les chapelains de Sainte-Madeleine, à requête du prince d'Orange, « pour le paiement des Alemans et souldoyers estans aud. conté, » 1477 ; — mandement de Maximilien priant le chapitre, pour don de joyeux avènement, de nommer chanoine son chapelain Claude Rahon, Lintz, 20 octobre 1489 ; — sur la sommation faite au chapitre par les chapelains de leur fournir deux ordinaires (ou prébendes) de pain et de vin, le chapitre s'excuse sur la disette présente et promet de s'exécuter à l'avenir, 1490.

G. 1266. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier (dont 2 cahiers de 12 et 10 feuillets).

1493-1752. — *Titres généraux (suite).* Rescrit d'Alexandre VI au sujet du curé de Sainte-Madeleine Odet Fernod, 1493 ; — mandement d'Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, 1502 (fragment) ; — traité passé entre le chapitre métropolitain et Louis et Pierre de Jouffroy, héritiers d'Étienne Des Potots, seigneur de Dampierre, le chapitre de Sainte-Madeleine intéressé pour deux rentes de 5 fr. chacune à ce décret, 1563 ; — convocation du chapitre aux États de Franche-Comté par

lettre de dom Ferdinand de Toledo, lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, 1569 ; — requête présentée aux gouverneurs de Besançon par M. Alviset, curé de Saint-Pierre, au sujet de la maison de Saint-Antoine ; réponse de Messieurs de Sainte-Madeleine, opposants, 1630 ; — décision du vicaire général Jacques de Blanvier, au sujet du stage d'un chanoine, 1633 ; — traité entre le chapitre et le chanoine Daniel, pour l'administration de sacrements dans la paroisse, 1686 ; — délégation du chanoine Simon Guillemin pour assister, au nom du chapitre, à l'assemblée générale du clergé, 1730-1734 (documents divers concernant cette assemblée, convocations, etc.) ; — arrêt du parlement de Besançon maintenant le chapitre dans le droit de se qualifier d' « insigne église collégiale, » 1730 ; — projet d'accommodement entre les Cordeliers de Besançon et le chapitre, pour la célébration des offices paroissiaux dans leur église durant la démolition et reconstruction de l'église Sainte-Madeleine, 1737 ; — thèse (impr.) de François-Antoine Schmitt, de Schlestadt, et de Pierre-Prothade de Sauvagney, logiciens au collège des jésuites de Besançon, 1739 (sert de couverture) ; — représentations remises au roi le 23 août 1751, au sujet du statut des nobles, gradués et fils de gradués au chapitre de Sainte-Madeleine, par M. Duricis, archevêque de Rhodes, nonce du pape ; — convention entre le Magistrat de Besançon et le chapitre au sujet de la position de l'horloge et des armoiries de la ville sur la nouvelle tour de l'église, côté de la rue d'Arènes, 1752.

G. 1267. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 2 papier, 2 sceaux.

1185-1314. — *Donations et testaments.* Thierri de Montfaucon, archevêque, confirme la donation de l'église de Vézelois, faite au chapitre par son prédécesseur Humbert, 1185 ; — donation de l'église Notre-Dame de Champagney par le même prélat, partant « outre mer, » 1189 ; — copie d'une charte de l'archevêque de Besançon notifiant la donation au chapitre du bois du Felet par Marquard, « dapifer, » mourant, 1218 ; — extrait du testament de Henri de Montferrand, léguant aux chanoines et chapelains de Sainte-Madeleine des droits sur divers meix de maisons, à Besançon, 1244 ; — extrait du testament et des legs du chanoine Jean de Laissey, 1264 ; — testament portant legs de Reinette, veuve de Richard de Chay, 1269 ; — Thiébaud de Faucogney, doyen, reconnaissant de l'abandon fait, sa vie durant, par le chapitre, des droits qu'il possédait à La Demie, lui donne 4 l. et demie de pension annuelle, 1271 ; — certificat établi par l'official de Laon de la fondation d'une chapelle avec dot de 200 l. en l'église de Sainte-Madeleine, faite par feu Imbert de Besançon, official de Laon, 1274 ; — testament de Fréderic, prêtre, fondant un anniversaire, 1276 ; — titre de Gui de Venères, curé de Peseux, chapelain de Sainte-Madeleine, contenant legs et fondation d'anniversaires, 1277 ; — autre de Nicolas de Besançon, curé d'Uzelle, léguant notamment deux sous pour acheter du pain aux jeunes clercs des écoles de Sainte-Madeleine, 1279 ; — autre de Guillemette, femme de Jean de Bonboillon, léguant entre autres dispositions pieuses des petites sommes aux fabriques de Sainte-Madeleine, de Jussan-Moutier, de Saint-Martin de Bregille, de Saint-Ferjeux, de Bonboillon, de Gézier, à l'œuvre de la chapelle de Saint-Jacques d'Arènes et du pont de Cussey, 1275 ; — donation faite à Landri Clerc par Aimon, fils de Vernier Pavoillon, d'une maison dite le meix de Saint-Laurent, avec sa chapelle et ses dépendances, sise entre la maison du donateur et celle de Gui de Ruffey, 1283 ; — acceptation par le chapitre d'une fondation au capital de 200 l. faite par Matthieu de Rougemont, chantre de Sainte-Madeleine, 1296 ; — copie du testament d'Odon de Poligny, official de Besançon, contenant un legs pour le chapitre, 1296 ; — testament de Jeannette, fille d'Humbert de Choye, citoyen de Besançon, 1302 ; — donation de la moitié de la succession de Pierre Benoît, son fondateur, faite au chapitre par le chanoine Guillaume de La Tour, 1303 ; — testament d'Hilaire, femme d'Humbert de Durnes, de la rue du Chateur, portant libéralités envers le chapitre, 1304 ; — extrait du testament de Philippe de Rougemont, du diocèse de Langres, chanoine de Sainte-Madeleine, léguant au chapitre, entre autres choses, « libros suos medicinales et naturales, » 1314.

G. 1268. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 2 cahiers papier de 20 et 12 feuillets.

1323-1542. — *Donations et testaments.* Testament de Pierre Bouteiller, citoyen de Besançon, 1323 ; — compromis touchant la succession d'Hugues de Doubs, passé entre ses héritiers et le chapitre, 1332 ; — extrait du testament de Jean Bonvalot, 1349 ; — extrait de celui de Clémence, veuve de Gérard de Velotte ; — testament (incomplet) de Richard de Saint-Moris, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, v. 1360 ; — testament du chanoine Pierre de Foncine, 1361 ; — nomination de Pierre de Saône, curé de Sainte-Madeleine, comme exécuteur du testament d'Étiennette, veuve de Guillaume de Franey, par le chapitre, 1372 (orig. et cop.) ; — testament de

Guyette, femme de Jean Bon, 1405; — extrait du testament de Henri d'Anvers, marchand, 1520; — testament de Guillaume de Ferrières, 1542.

G. 1269. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 24 papier (dont 3 cahiers de 28, 22 et 13 feuillets).

1560-1767. — *Donations et testaments.* Copie du testament d'Étienne Des Potots, chanoine de Besançon, léguant 50 fr. à Sainte-Madeleine, 1560; — extrait du testament de Jeannette Coulon, femme du notaire Nicolas Michelot, 1598; — testament du chanoine Claude Voisin, 1607; — extrait du testament de Claude Reud, marchand à Besançon; — testament de Jeanne Saulget, femme de Claude-Antoine Buson, 1629 (cop.); — clause du testament de Pierre Bergier, chapelain de Sainte-Madeleine, 1681; — compte d'hoirie du chapelain Claude Sucrey, 1687-1694; — compte d'hoirie de Jeanne-Baptiste Pétrement, veuve de Guillaume d'Aoust, lieutenant du roi à Landau, 1733-1738; — extrait du testament de Jean-Baptiste de Jouffroy, seigneur d'Abbans, 1755.

G. 1270. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 2 papier (dont 1 cahier de 21 feuillets) 1 sceau.

1457-1533. — *Procès soutenus par le chapitre:* contre le chanoine Jean de Chaux, 1457; — sentence arbitrale condamnant les chapelains à abandonner aux chanoines les obventions et distributions de la prébende des choriaux, 1640; — procès entre le curé de Saint-Pierre de Besançon et le chapitre, 1469; — Jean d'Orsans, abbé de Goailles, cite, en vertu d'un rescrit, les religieux du Saint-Esprit plaidant contre le chapitre de Sainte-Madeleine, 1474; — procès se terminant par la condamnation de Quentin et Jean Arménier à payer diverses sommes au chapitre de Sainte-Madeleine, 1480; — procès du chapitre contre Isabelle Saulsotte, femme d'Hugues Thomassin, de Vesoul, 1533.

G. 1271. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 13 papier (dont 1 cahier de 46 feuillets et 1 imprimé), 2 sceaux.

1576-1711. — *Procès soutenus par le chapitre.* Procès contre les Jacobins de Besançon pour un cens de blé et d'avoine, 1574-1645; — autre contre les paroisses de Besançon pour la nourriture des pestiférés, 1588; — autre contre les Bénédictins de l'abbaye Saint-Vincent de Besançon; — « Mémoire contre l'idée que se sont formée les Pères Bénédictins de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon d'avoir la préséance sur MM. les chanoines et chapitre de l'église collégiale de Sainte-Marie-Magdelaine de la même ville. » Besançon, Rochet, 1711 (in-4 impr. de 78 p.)

G. 1272. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 26 papier (dont 1 cahier de 16 feuillets et 1 imprimé), 2 sceaux.

1322-1788. — *Chanoines prébendés.* Requête du chapitre à l'archevêque Vital, pour être relevé du serment de ne pas augmenter le nombre des chanoines, attendu qu'il veut créer plusieurs canonicats, 1322; — listes de prébendes et prébendiers, 1718; — allocation d'une prébende à Edme Dard, 1744; — prise de possession par celui-ci; — certificat du médecin Oberty, constatant que le chanoine Milliot a la poitrine très faible et ne peut chanter, 1777; — résignation d'un canonicat par le chanoine Antoine Bouchet, 1784; — par le chanoine Claude-Étienne-Joseph Calf, en faveur de Charles-Théodore Bolot, 1788. — *Chanoines semi-prébendés.* Décret de l'archevêque Antoine-François de Blicterswick-Moncley érigeant 12 chapelles de l'église Sainte-Madeleine en semi-prébendes, 1734 (in-fol. impr. de 26 p.); — état de fonds dépendant des chapelles d'entrée de chœur; — arrêt du parlement de Besançon sur ces semi-prébendes, 1745; — procès du chapitre contre le semi-prébendé Bouchard, 1768-1789.

G. 1273. (Liasse.) — 11 pièces papier imprimées.

1732-1749. — *Chanoines semi-prébendés.* Procès du chapitre contre les chanoines semi-prébendés: « Recueil des pièces imprimées du grand procès du chapitre de l'insigne église collégiale et paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine de la ville de Besançon, commencé le 12 août 1722 au bailliage de la même ville, poursuivi au parlement, jugé par MM. les commissaires nommés par le Roy le 2 juillet 1729, 18 juillet 1732 et 1er octobre 1735, et enfin terminé par arrêts du conseil d'État des 6 juillet et 28 septembre 1737. »

G. 1274. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 2 papier, 1 sceau.

1588-1712. — *Chantrerie.* Bulles de Sixte-Quint nommant chantre Jacques Drouhot. — Bulles d'Urbain VIII nommant à la chantrerie Pierre Alix, 1629-1630; — approbation par l'archevêque François-Joseph de Grammont du nouveau règlement de la chantrerie, 1711; — bulles de Clément XI confirmant l'union des revenus de la chantrerie au chapitre de Sainte-Madeleine, 1712; — lettres d'attache du parlement de Besançon; — état des vignes de la chantrerie.

G. 1275. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 2 papier (dont 1 cahier de 32 pages), 2 sceaux.

1315-1586. — *Statuts.* Copie des statuts donnés à son chapitre par le doyen Jean de Rougemont, trésorier du chapitre métropolitain, 1315; — statut renouvelé à la demande des chapelains, portant que les chapelains décédant après le 1er avril percevront (par le fait de leurs héritiers) tous les fruits de leur prébende durant l'année 1341 (sceau de l'archevêque Hugues de Vienne); — confirmation des statuts du cardinal de Rouen, par l'archevêque Jean de Norry, 1489 (sceau du prélat); — statut fait par l'archevêque Quentin Ménard, 1462; — statuts édictés par le cardinal de Granvelle, 1586.

G. 1276. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 8 pièces papier (dont 1 volume imprimé), 1 sceau.

1593-1774. — *Cérémonial.* Sentence de l'archevêque Ferdinand de Rye condamnant trois chapelains de Saint-Jean-Baptiste à céder le pas aux chapelains de Sainte-Madeleine, 1593; — traité relatif aux processions, 1705; — traité passé et règlement promulgué touchant la couleur et fourrure de l'aumusse de Messieurs de la commanderie de Saint-Antoine, 1706; — règlement des offices et services de l'église paroissiale et collégiale de Sainte-Madeleine, 1738; — permission donnée par l'archevêque au chapitre de transférer les vases sacrés dans une nouvelle chapelle construite dans leur cloître et d'y célébrer les offices paroissiaux, 1748; « Processionale insignis ecclesiæ collegiatæ Sanctæ Mariæ Magdalenes Bisuntinæ, Capituli ejusdem Ecclesiæ auctoritate et decreto. Operâ verò et studio D. Joannis-Baptistæ FLEURY, in eâdem Ecclesiâ Chorum Regentis, recognitum et editum. — VESUNTIONE, Typis Claudii-Josephi DACLIN, DD. Archiep. nec non Capituli Bisunt. Typographi ordinarii, MDCCL, » in-8 de 24, 248 et 86 pages; — invitation du suffragant, vicaire général, à Messieurs du chapitre de se rendre processionnellement à la chapelle de l'archevêché pour un office, 1774.

G. 1277. (Registre.) — In-folio de 51 feuillets.

1756-1766. — *Cérémonial.* « Ordinarium sive Cæremoniale insignis ecclesiæ collegiatæ et parochialis Sanctæ Mariæ Magdalenes Bisuntinæ civitatis ex decreto capituli generalis dictæ ecclesiæ celebrati die 29a mensis decembris anni 1756 absolutum vero et approbatum a capitulo die 2a julii 1766; » — fol. 51, tabula.

G. 1278. (Registre.) — Petit in-folio papier de 52 feuillets.

1737-1739. — *Délibérations capitulaires du 20 novembre 1737 au 26 août 1739* (1er volume). Chapitre du 20 novembre 1737 tenu par MM. Guillemin, Rochet, Corné, Fleur, Gonon, Demaizère, Gallet, Amey, Tharin et Duvaux, chanoines, MM. de Villefrancon et de Vellerot, chanoines coadjuteurs, Fleury, Tasnière, Guenot, Brenot, Dupuy, Lhomme, Durney, Guillaume, Pillot, Gauthier et Laty, semi-prébendés; — pouvoirs du régent de chœur, 1737, 4 décembre; — visite de ce qui subsiste de l'église collégiale, 1738, 18 mars; — défense aux fossoyeurs d'enlever aucune planche des cercueils des morts, 11 juin; — réunion du bureau de reconstruction de l'église, 1739, 14 janvier; — M. Fleury réclame l'office qu'il a fait noter et imprimer, on le lui rend et on se servira désormais de l'ancien, 15 juillet; — on distribuera des cierges bénits à tous les suppôts pour la fête de la Purification, 1738, 22 janvier; — 18 l. de gratification au maître de musique, 1739, 29 juillet.

G. 1279. (Registre.) — Petit in-folio papier de 181 feuillets.

1737-1742. — *Délibérations capitulaires du 20 novembre 1737 au 29 décembre 1742* (2e volume). Bruit d'un mémoire qui aurait été présenté à la cour pour obtenir la réunion du couvent des Cordeliers au chapitre, on le dément, 1737, 25 novembre; — projet d'office solennel annuel pour l'âme des suppôts décédés, présentés par le chanoine Amey, 11 décembre; — établissement de nouvelles distributions quotidiennes, 18 décembre; — interprétation de quelques articles du règlement de 1736, 1738, 29 janvier; — décret rendu par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont pour les offices canoniaux, 18 mars; — M. Fleury est prié de s'informer de ce que coûteraient des processionnaux, 5 novembre; — on transporte dans la chapelle Saint-Claude hors des murs les vieux tableaux de l'église, 1739, 21 janvier; — expulsion des tanneurs qui déposaient des écorces dans le vestibule de l'église, 27 mai; — vente à la communauté d'Arguel du retable (cironné) de l'ancienne chapelle Saint-Claude, pour 100 fr., 16 décembre; — façon d'une croix d'argent par le vieil orfèvre Boichard, 1740, 6 avril; — il y a trois pieds d'eau dans l'église des Cordeliers où depuis trois ans et demi on fait les offices à cause de la caducité et démolition de la collégiale, 24 décembre; — on travaille aux casernes de l'artillerie, place Saint-Jacques, 1741, 19 juillet; — logis loué au sieur Renaud, sculpteur, du côté de la chapelle du cloître, 9 août; — requête au Ma-

gistrat avec présentation du nouveau plan de l'église, 1742, 7 avril; — actions de grâces à Dieu pour l'abondance de la récolte, 24 octobre; — règlement de prébendes et d'offices, 29 décembre.

G. 1280. (Registre.) — Petit in-folio papier, 316 pages.

1736-1748. — *Délibérations capitulaires* (3e volume) *du 8 janvier au 27 juillet 1736 et du 17 janvier 1743 au 30 décembre 1748.* Visite des vignes capitulaires, 1736, 8 janvier; — moyen de procurer la réédification de l'église collégiale, 16 mai. — Fol. 56. Habillement et soins gratuits assurés à deux enfants de chœur par le chanoine Rochet, 1743, 17 janvier; — frais de démolition du frontispice de l'église, 24 janvier; — une voûte menace ruine près de l'ancien clocher, 3 avril; — démission des fonctions de régent de chœur et de secrétaire remplies depuis six ans par le semi-prébendé Guillaume, 18 décembre; — la démolition de l'ancien édifice, faite sans méthode, en a entraîné la ruine totale, anéantissant les meilleurs matériaux, 1744, 31 janvier; — don du chanoine Amey, pour l'entretien des choriaux, 4 mars; — prières publiques pour demander un temps favorable, 24 mars; — plan d'alignement donné par le sieur Longin, contrôleur de la ville pour la bâtisse de la nouvelle église collégiale, 22 avril; — consentement à la création d'une confrérie de Saint-Isidore, dans la chapelle de Saint-Claude, 6 mai; — M. Brenot, semi-prébendé, est prié de continuer ses fonctions de séchal, 30 décembre; — le chanoine Amey présente le nouveau plan de l'église, 1745, 2 juin; — obligations des bedeaux, 9 juin; — ouverture du tronc du jubilé, 18 août; — alignement de la bâtisse de l'église, 4 décembre; — commission donnée aux chanoines Tharin, Amey et de Villefrancon et aux semi-prébendés Fleury et Brenot pour s'occuper de la bâtisse et acquérir les maisons nécessaires à cet ouvrage, 15 décembre; — on décide de démolir le vieux clocher après visite des cinq meilleurs architectes de la ville, 1746, 26 janvier; — emprunt de 1,000 l. pour la bâtisse de l'église, 9 février; — prières et indulgences accordées pour la destruction des insectes « qui dévastent les vignes depuis plusieurs années », 20 avril; — prière pour la prospérité des armes du Roi en Flandre, 26 mai; — 30,000 l. promises par Mme de Mongenet, pour l'église, 25 juin; — les habitants des granges et hameaux de la banlieue demandent une procession de Sainte-Madeleine à Saint-Jean pour « demander à Dieu la conservation de leur bétail de la maladie contagieuse qui fait depuis deux ans de grands ravages dans la campagne et lieux voisins de cette paroisse, » 25 août; — emprunts, 25 septembre; — prières publiques pour les biens de la terre, 1747, 19 avril; — présentation devant la porte de l'église de Mme de Poligny, dame d'Esvans, 13 juin; — services et offices qui seront célébrés pour M. et et Mme de Mougenot, bienfaiteurs insignes, 1748, 3 janvier; — cérémonies pour la canonisation de saint Fidèle de Sigmaringen et de saint Joseph de Léonisse, capucins, 22 mai; — règlement de la procession de la Fête-Dieu, 12 juin; — Nicolas Masson, nommé maître de musique, 28 août; — nouvel emprunt de 2,000 l., 11 octobre; — exposé de libéralités globales (100,000 l.) faites au chapitre par Charlotte Chevanney des Daniels, baronne de Montaigu, épouse d'Étienne-Joseph de Mongenet, conseiller au parlement de Besançon, et des offices créés à sa dévotion, 3 janvier 1748.

G. 1281. (Registre.) — Petit in-folio papier de 185 feuillets.

1749-1758. — *Délibérations capitulaires* (4e volume) *du 8 janvier 1749 au 29 mars 1758.* Examen du modèle en bois de la nouvelle église établi par l'architecte Nicole. « La nouvelle église sera très solide dans sa construction... très régulière par rapport à l'architecture, mais encore elle sera l'une des plus belles églises de l'Europe, » 1749, 5 février; nouvelles conventions à passer pour le prêt de l'église des Cordeliers, 31 mai; — service solennel pour le P. Sire, gardien des Cordeliers, récemment décédé, 11 juin; — procession avec les reliques de saint Vernier, pour la cessation des pluies, 4 juillet; — messe d'action de grâces pour l'heureux progrès de la bâtisse, 26 novembre; — élection des officiers du chapitre, 1750, 7 janvier; — affranchissement de cens de la maison de MM. Bouchet, rue du Grand-Battant, en reconnaissance de leurs bons offices dans la question de reconstruction de l'église, 8 février; — réparations à faire à la chapelle Saint-Claude, 30 septembre; — prières publiques à cause des pluies, 1751, 21 mai; — ce qui reste de la vieille tour des cloches se lézarde et va tomber, on enlève les cloches, 1752, 1er février; — traité avec le Magistrat au sujet de l'horloge et de l'apposition des armoiries de la ville sur la tour du côté de la rue Charmont, 12 juillet; — béatification de sainte Jeanne de Chantal, célébrée à la Visitation, 17 août; — lettre de Mme de Sérilly, veuve de l'Intendant, demandant des prières pour son époux, 1753, 29 janvier; — retable de la chapelle accordée aux confrères des Saints-Crépin et Crépinien, côté de la rue de l'École, dessiné par Nicole, à exécuter en marbre du pays, 7 février; — procès-verbal d'assemblée de la paroisse: dispositions prises pour la reconstruction de l'église; texte d'une inscription à graver sur bronze, sur le mur intérieur de la tour du côté du Pilori, reproduisant l'inscription de la première pierre mise à cet angle en 1746, 25 novembre 1752 (fol. 102).

D. O. M.
VIRGINI DEIPARAE
DIVAE MARIAE MAGDALENES REAEDIFICANDI
INSIGNIS CAPITULI AERE
CAROLINAE CHEVANNEY DES DANIELS
DOMINAE A MONTAIGU
UXORIS J. DE MONGENET SENATORIS BISUNT.
MUNIFICENTIA
PIA PAROCHIANORUM LIBERALITATE
CONSECRAVIT, POSUIT
ANT. PETRUS DE GRAMMONT
ARCHIEP. BISUNT.
REGNANTE LUDOVICO XV
CAMILLO DE TALLARD PRO-REGE
GUIDONE DE RANDANS PRAEFECTO
JOANNE NIC. DE SERILLY PRAETORE
VII. KAL. JUNII MDCC XLVI

Inscription complémentaire

VERUM CUM SEPTIMO CIRCITER ANNO
AB INSTAURATIONE TEMPLI
NULLA AMPLIUS VIA CAPITULO SUPERESSET
QUA INCOEPTUM OPUS ABSOLVERET
PAROCHIANI, UT SUMMI IN DEUM AMORIS
IN SANCTAM MARIAM MAGDALENAM PIETATIS
ET IN RELIGIONEM FIRMAE ADHAESIONIS
INSIGNE POSTERIS EXEMPLUM RELINQUERENT
AD PRAEFATAM TEMPLI REAEDIFICATIONEM
IN TRIBUTUM ET CENSUM ANNUUM
DUODECIM MILLIA LIBRARUM
PER SEXDECIM ANNOS VALITURUM
ET SUMMAM CENTUM NONAGINTA DUO MILLIA LIBRARUM
IN TOTUM PRAESTITERUNT
SPONTE ET ULTRO CONSENSERUNT IN COMITIIS
GENERALIBUS PAROCHIAE AUTHORITATE REGIA HABITIS.
IV. KAL. JANU. MDCC LII
JOANNE LUD. DE BEAUMONT PRAETORE

— Actes divers émanés de divers bienfaiteurs, du conseil d'État du Roi, de l'Intendant, concernant la bâtisse, 1752-1753; —nouvel emprunt de 3,000 l., 1753, 2 avril; — dispense de porter l'aumusse, aux enterrements, en temps de pluie, 21 avril; — règlement des sonneries des enterrements, 20 juin; — emprunt de 2,000 l., 26 mai; — fête de saint Crépin, 24 octobre; — emprunt de 3,000 l., 26 novembre; — emprunt de 2,000 l., 1755, 19 novembre; — *Te Deum* à l'occasion d'un attentat contre le Roi, 1757, 10 janvier; — emprunt de 3,000 l., 1758, 13 février.

G. **1282**. (Registre.) — Petit in-folio papier de 139 feuillets (les nos 59, 62, 64, 85. 70, 84, 111, 120 et 122 sont *bis*).

1758-1764. — *Délibérations capitulaires du 5 avril 1758 au 10 octobre 1764* (5e volume). Demande d'argenterie par le Roi, communication d'une lettre du maréchal de Belle-Isle adressée à ce sujet à l'archevêque, 1759, 1er décembre; — prières pour la paix, 1760, 23 mai; — requête au Roi pour solliciter 60,000 l. sur quelques bénéfices pour achever la bâtisse de l'église; — lettres échangées entre le chanoine de Romange et le chapitre au sujet des démarches tentées pour obtenir un subside royal, 1761, 17 août; — lettre de Laçoré, au sujet d'une loterie, 26 août; — autre du cardinal de Choiseul, 1762, 30 janvier; — 19 février; — conventions pour l'achèvement de la coupole, 29 avril; — le produit des quêtes est affecté aux travaux, 4 août; — engagement pris par l'architecte Nicole de ne demander aucuns honoraires, 1er octobre; — assemblée extraordinaire du 25 avril 1763, projet de cession de l'église aux paroissiens; — lettres du cardinal de Choiseul, 21 octobre; — 22 décembre; — 1764, 1er février; — le chanoine Louvet rend les clefs de l'église au procureur, 1764, 16 avril.

G. **1283**. (Registre.) — Petit in-folio papier de 227 feuillets.

1764-1772. — *Délibérations capitulaires du 17 octobre 1764 au 6 mai 1772* (6e volume). Partage de vignes entre les chanoines, 1764, 14 novembre; — emprunt de 6,000 l., 1766, 10 août; — lettre de l'Intendant, M. de Lacoré, 1767, 10 juin; — autre du cardinal de Choiseul, 16 juin; — fol. 146, état des fonds du chapitre et de leurs revenus; — recommandations aux clercs et enfants de chœur, 1772, 28 avril.

G. **1284**. (Registre.) — Petit in-folio papier de 249 feuillets.

1772-1784. — *Délibérations capitulaires du 13 mai 1772 au 11 août 1784* (7e volume). Déclaration de M. Bullet de Bougnon, curé de Sainte-Madeleine, au sujet de réparations faites à la maison occupée par le chanoine Gallet, 1772, 25 juin; — prières pour le rétablissement du cardinal de Choiseul dangereusement malade, 1774, 7 janvier; — service pour le repos de son âme, 24 janvier; — lettre autographe du nouvel archevêque Raimond de Durfort, 11 février; — 12 écus alloués pour l'embellissement de Chamars, 20 avril; — dispense d'assister à la procession de Saint-Ferjeux accordée au chapitre par l'archevêque, 1777, 18 avril; — quêtes pour la Terre sainte (fol. 130-132); — itinéraire de la procession de la Fête-Dieu, 1784, 30 juin.

G. 1285. (Registre.) — Petit in-folio papier de 79 feuillets.

1784-1790. — *Délibérations capitulaires du 18 août 1784 au 29 septembre 1790* (8e volume). Consentement à l'inhumation de Mme de Paganis aux Clarisses, 1788, 5 mars; — messe chantée pour le repos de l'âme de M. d'Auxon ayant fait un legs considérable pour les pauvres de la paroisse, 1789, 25 février; — requête à l'archevêque pour l'exécution d'une fondation de M. de Vellerot, 1789, 4 mai; — grand'messe pour la récolte, 1er août; — sommes données pour les boiseries du vestiaire par M. Cabet, 1790, 19 mai; — renseignements sur la nature et le nombre des vignes du chapitre, demandés par la direction du district de Besançon, 11 septembre.

G. 1286. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 2 sceaux.

1306-1489. — *Fondations.* Legs de 10 fr. pour un anniversaire par Jean Lançon, 1306; — don de 5 l. pour un anniversaire, par Blonde Brabat, 1316; — d'une rente de 10 s. par Perrette, veuve d'Étienne Colomb, 1322; — de 10 s. de cens par Thiébaud Argent, de Besançon, 1327; — de 22 s. de rente par Perrenin Clerc, de la rue de Charmont, 1344; — de 40 florins d'or par Jean de Corcondray, doyen de Besançon, pour l'anniversaire du doyen Henri de Faucogney, 1350; — de 60 s. estevenants de cens par Richarde, femme de Gauthier Landri, pour 12 anniversaires, 1353; — de deux gobelets d'argent pour un anniversaire par Hugues Boucher, 1362; — de six coupes d'argent et 20 s. estevenants par Jean Porcelet, doyen, et Richard de Miserey, exécuteurs testamentaires de Pierre de Membrey, chanoine, pour son anniversaire, 1364; — de 10 s. de cens légués par Guillemette, femme de Jacques Picardet, 1365; — de 5 s. de rente par Hugues Merchaude, pelissier, 1369; — de 20 s. de cens par Colin et Mercier, demeurant sur le pont, 1375; — de 3 s. de cens par Hugues Paillez, 1382; — de 25 l. pour l'anniversaire du chapelain Louis Benoist, 1415; — quittance de 21 l. est. reçues de Jacquette, veuve de Girard de Bellevaux, vigneron, pour l'anniversaire de Jean de Bellevaux, son beau-père, 1419.

G. 1287. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 8 papier, 1 sceau.

1427-1561. — *Fondations.* Dotation d'une messe trois fois la semaine à l'autel de Saint-Nicolas, par Jean d'Auxonne, 1427; — fondations diverses par Félicie Assailly, de Montpellier, femme de Nicolas de Velotte, 1454; — fondation de la prébende de carême par le chapelain Hugues Bretigney, 1466 (cop.); — fondation des prébendes des Rogations par Jean Beaupère, professeur de théologie, trésorier du chapitre métropolitain, doyen de Sainte-Madeleine [un des juges de Jeanne d'Arc], 1464; — fondation d'anniversaire par Jean Grenier, 1475; — procédure relative à l'anniversaire fondé par Jean le Blanc, père d'Othenin, 1481; — fondation d'anniversaire par Jeanne Prévostet, femme d'Hugues Martin, 1483; — fondation d'une prestimonie et d'un anniversaire par le cogouverneur Étienne Des Potots, seigneur de Dampierre, 1528 (cop.); — reconnaissances de redevances annuelles par le chapelain Pierre Bulliard, chapelain à Sainte-Madeleine, et le chapelain Philippe Rondot, 1546-1549 (cop.); — fondation faite par Henriette Grenier, veuve de noble François Des Dames, citoyen, 1550; — anniversaire fondé par le chapelain Étienne Mornay, curé de Bourguignon, 1551; — messe hebdomadaire du dimanche fondée par le chapelain Claude Nicolas, à l'autel de Saint-Laurent, 1561.

G. 1288. (Registre.) — Petit in-folio papier de 162 feuillets.

1554. — *Livre des anniversaires de Sainte-Madeleine.* « Regulæ continentes anniversaria fundata in ecclesia collegiata Beatæ Mariæ Magdalenes Bisuntine, ac nomina eorumdem debentium in anno Domini 1553, 23 januarii ». Fol 1 : Hugues de Besançon, évêque de Paris; — fol. 1 vo Jean, fils de Thomas Bonvalot; — fol. 2 vo, Marguerite, veuve de Gui du Change; Étiennette de « Postico »; — fol. 4, Léonard Mouchet, chevalier; — fol. 7 vo, Pierre Des Potots; — fol. 9 vo, Gauthier Portier, chanoine de la métropole; — fol. 12, Perrin Grotebin, de Quingey; — fol. 14, Louise, femme de Claude Marquis, marchand de chandelles; — fol. 15, Philippe Berdet, chanoine et chantre du grand chapitre; — fol. 17, Gui de Chaffois; — fol. 17 vo, Jean Argent; — fol. 21, Jean de Sauvagney, chanoine; — fol. 23, Étienne Fromond, notaire; — fol. 25, Gui de Chaffois; — fol. 26, Simon de Cléron; — fol. 28 vo, Étienne Mouchet; — fol. 29, Jean Des Dames; — fol. 33, Gui Gauthiot et Isabelle, sa femme; — fol. 35, Jean Des Potots; — fol. 38 vo, Claude Valle, notaire, et Perrenette, sa femme; — fol. 45 vo, Pierre Malmissert; — fol. 47, Étienne de Bourgogne; — fol. 50, Pierre d'Arguel, trésorier de Besançon, doyen; — fol. 57 vo, noble Jacques Grenier; — fol. 59, Humbert Le Chien; — fol. 67, Jeanne du Change, femme d'Étienne Des Potots; — fol. 73, Pierre Des Potots, seigneur de Miserey; — fol 74 vo, Claude Gauthiot; — fol. 75 vo, Henriette Grenier, femme de François Des

Dames ; — fol. 79, Jeannette, femme d'Hugues du Change ; — fol. 82 v°, Jacques Buchot, chapelain ; — fol. 84, Étienne de Velotte ; — fol. 88 v°, Jean Porcelet ; — fol. 87, Jean Babet ; — fol. 91, Antoine du Change ; — fol. 92, Jeanne Grenier, veuve de noble Guillaume de Ferrières, docteur ès droits ; — fol. 96 v°, Étienne Des Potots, fils d'Étienne ; — fol. 99, Jean de Chappes, trésorier de Besançon, doyen ; — fol. 100, Nicolas de Velotte, chantre ; — fol. 101 v°, Jean Grenier l'aîné ; — fol. 103 v°, Hugues de Doubs, chapelain ; — fol. 111, maître Robert Prévost ; — fol. 113 v°, Guillaume Roy, notaire ; — fol. 116, Jean le Senne, chanoine et curé de Sainte-Madeleine ; — fol. 116 v°, Guillame Galyot, tanneur ; — fol. 118, maître Jean Papay, notaire ; — fol. 119, Girard de Rosey (a donné le graduel qui est au milieu du chœur) ; — fol. 120, Hugues Henri, notaire ; — fol. 120 v°, Jean Quiclet, chanoine ; — fol. 123, Jean d'Orsans ; — fol. 129, Jean Bonard, chanoine ; — fol. 131, Nicolas de Chaffois (1541) ; — fol. 132, Jean Ramel, notaire ; — fol. 135, Henri Maltalent ; — fol. 141, Jacques de Lessertot, chanoine ; — fol. 142 v°, maître Jacques Gauthier ; — fol. 146, Gui « de Postico » ; — Pierre Nardin, marchand ; — fol. 149, François Bonvalot, trésorier de Besançon, doyen de Sainte-Madeleine, mort en 1560 ; — fol. 152, Henriette de La Vère ; — fol. 157, Jean Tondeur, chanoine ; Pierre de Cicon, chanoine et chantre ; — fol. 158, Jean de Chaux, chanoine (mort avant 1470) ; — fol. 158 v°, Jacques Thomassin, chanoine ; — fol. 159 v°, Thomas du Change ; — fol. 162, Jean du Clos ; — fol. 162 v°, Jean de Montureux, chanoine.

G. 1289. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 37 papier (dont 5 cahiers de 15, 9, 10, 12 et 20 feuillets), 1 cachet.

1572-1586. — *Fondations.* Dotation de la messe du saint Sacrement par Mme d'Achey-Thoraise, 1572 ; — d'un « celebrantes » par le chapelain Marc Mussot, 1581 ; — de l'anniversaire de Hugues de Lessertot, 1586 ; — d'un anniversaire, par Louise Bernard, veuve de Pierre Pétremand, 1587 ; — requête aux cogouverneurs par le chapitre, touchant l'anniversaire de François Des Dames (vers 1590) ; — fondation de Jacquette Reud, 1649 (deux exempl.) ; — réclamation de Simon Buzon, 1655 ; — requête présentée par les chapelains à l'archevêque pour réduction du nombre des messes basses, 1657 ; — autre requête des mêmes, 1670 ; — « besongné » fait devant M. Marlet, official, touchant le règlement des fondations, 1675 ; — fondation de Claude Duboz, de Villers-Chief, 1685 ; — fondation d'un « Salve » par Antoinette Gonnot dit Bouquet, 1687 ; — autre par François Buson, 1688 ; — règlement des anciennes fondations par M. Hugon, vicaire général, 1722 ; — amortissement de la fondation de M. l'abbé de Jouffroy d'Abbans, 1744 ; — fondation d'une grand'messe pour le président Claude-Ambroise Philippe, 1747 ; — fondation des Quarante-Heures par M. et Mlle Besuchet, 1786.

G. 1290. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 39 papier.

1370-1567. — *Église. Construction et réparation.* Acte de consécration de la vieille église de Sainte-Madeleine par Clément, évêque de Domochus, suffragant d'Aimon de Villersexel, 1370 ; — réfection d'un mur de l'église, côté de Charmont, par les sieurs Desbiez, maçons, 1599 ; — réparations de la chapelle du cloître et d'un arc-boutant du clocher, 1600 ; — marché de réparation de la chapelle du cloître passé avec Renobert Javel, 1601 ; — marché de réfection d'une voûte avec Antoine Greuillot et Nicolas Febvre, gypseur, 1616 ; — marché pour les ogives de l'église avec le couvreur Laurent, 1622 ; — sentence de l'official condamnant les paroissiens à fournir les sommes nécessaires pour la réparation de l'église, 1642 (deux exempl.) ; — procédures pour la démolition de l'église, 1737 ; — dépenses pour les travaux de destruction de la vieille église, 1743 ; — difficultés avec le sieur Longin, contrôleur des bâtiments de la ville, 1745 ; — patentes royales pour l'expropriation des bâtiments nécessaires à la construction de la nouvelle église, 1746 ; — procès contre le charpentier Bon-Anatoile Gauthier pour la démolition du vieux clocher, 1746 ; — établissement de boutiques hors de l'église, 1756 ; — tableau des sommes empruntées pour la bâtisse de l'église, 1753-1756.

G. 1291. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 pièces papier (dont 1 cahier de 16 feuillets.)

1488-1740. — *Mobilier. Reliques.* Copie d'un certificat délivré par Jean, cardinal d'Angers, du titre de Sainte-Praxède, à son serviteur Pierre Joconde, pour ses bons services, du don des reliques suivantes : tibia de saint Sébastien et côte du même ; os et chair de sainte Barbe ; vraie croix ; sainte couronne d'épines ; palme et éponge de la Passion ; sang de saint Jean-Baptiste ; chemise et voile de la sainte Vierge ; barbe de saint Pierre ; dent de saint Christophe ; dent de saint Paul ; cheveux de la sainte Vierge ; os de saint Laurent ; os des saints martyrs Eutrope, Zozime et « Bonozain » ; tête de sainte Pétronille ; pierres et objets provenant des divers

lieux saints de Jérusalem, etc., 1488 (cop.) ; — « inventaire des joyaulx, reliques, livres, chappes, tant de drap d'or, soye, serges, tuniques, chaisibles, drapmatiques que aulbes, estolles, maniples, amys, nappes de lin et euvres, grandes et petites...., estans en l'église de la Magdaleine de Besançon [1580] : ung ciboire d'argent doré auquel l'on porte le corps de Dieu plusieurs pierres y estans, assavoir au pied huict tant grosses que petittes, au couvercle douze de diverses couleurs, de la couppe huict et au pommeaul six ; et au dessus y a une croix avec ung crucifix dorez que l'on dict estre de cuyvre ; ».... item ung reliquaire d'argent dorez et par espécial le siège de cuivre dorez ; et y a deux anges desquelx les aisles sont dorées et tiennent ung baisseux de cristal rond envyronné d'argent garniz de plusieurs reliques et pierreries dont il en fault huict au pied dessoubz et deux dessus aud. cristal, lequel reliquiaire s'appelle le gros ange, et fault pensoires ung lyon au pied, pesant seize livres et demye ; .... item une imaige d'argent de Marie Magdeleine toute blanche assise sur ung siège d'argent tenant une boitte ou il y a : DE VELO BEATE MARIE MAGDALENES, tenant aussi en sa main ung petit livre d'argent :.... item sept pièces de reliques desquelx l'on fait du vinaige pour les pèlerins venans qui sont dedans ung petit coffre d'yvoire ;.... une crosse de cuyvre pour les coriaux à la feste des Innocens ;.... item une paix d'yvoire en manière des Trois Roys, forme et enrichie d'argent bien ellabourée et dorée par feu vénérable personne M. de Montréal jaidis chanoine de lad. église armoyée de ses armes ;.... item une chappe de velour rouge donnée par R. P. Mons. Symard, suffragant de Besançon, armoyée de ses armes ;.... item ung drap d'or de parement pour le grant haultel du cueur figuré en daulphin, armoyer aux armes du chappitre ; — item quattre légendaires tant d'yvers que d'estey ; item trois livres nottez en papier, appellez la Généalogie de Noël et du jour des Roys ; item quattre quahiers de la Présentation Nostre Dame, l'ung pour la messe et les aultres pour chanter ;.... item deux greaux à respondre les messes ;.... item la Bible en deux volumes ; item deux demy temps de parrochial ; quattre antiphonaires tant d'yvers que d'estey ;.... item vingt-sept pièces de dignités pour tapisser l'église, les aulcunes de soye, les autres de fil et lainnes, toutes doublées, armoyées à plusieurs armes que servent aussi pour les formes et sollennitez ; item treize pièces de tapisserie pour le parement de l'église de plusieurs et diverses couleurs, données à lad. église par plusieurs particuliers ; » — marché des orgues pour 200 pistoles passé avec le facteur Antoine Tachel, de Sainte-Marie-aux-Mines, 1671 ; — compte de fabrication desdites orgues, 1674-1675 ; — description des tabernacle, chaire, boiseries, etc. (incomplet), vers 1740.

G. 1292. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 16 papier.

1281-1760. — *Chapelains et chapelles.* Fondation d'une chapelle en l'église de Sainte-Madeleine par Gérard de Ruffey, 1281 ; — fondation de deux chapelains d'honneur par le chapitre, 1301 (cop.) ; — Guillaume Chemadain crée une chapelle et la dote par testament, 1360-1361 ; — déclaration de quelques-unes des chapelles et de leurs revenus, 1390 ; — état de fonds de la chapelle d'entrée du chœur, v. 1720 ; — chapelles réunies et fonds en dépendant, noms des fondateurs et des derniers titulaires, v. 1760.

G. 1293. (Cahier.) — Papier de 49 feuillets.

1763. — *Chapelles de Sainte-Madeleine. Pouillé.* « Divisio capellaniarum fundatarum in ecclesia collegiata B. M. Magdalenes Bisuntinae civitatis ac etiam aliorum beneficiorum et collatio eorumdem. » Chapelle fondée à l'autel de Saint-Lazare, par Girard de Fleurey ; — autre par Jean de Nemours ; — chapelle fondée à l'autel de Saint-Nicolas par Henri de Fondremand, curé de Rigney ; — quatre chapelles à l'autel de Saint-Pierre, fondées par Vuillemin de Presles ; — chapelle à l'autel de Saint-Jacques, fondée par Thomas de Besançon ; — chapelle à l'autel Notre-Dame, fondée par Matthieu de Rougemont ; — autre à l'autel des Saints-Ferréol et Ferjeux, par Jean Gardot ; — chapelle à l'autel paroissial sous l'invocation de saint Étienne ; — autre à l'autel de Saint-Étienne, fondée par Jacquette, veuve de Jean de La Vère ; — autre à l'autel de Saint-Lazare, fondée par Oudette Richard ; — autre à l'autel de Saint-Nicolas, par Hugues Joly ; — autre à l'autel de Sainte-Catherine, par Isabelle Des Potots (« de Postico ») ; — autre à l'autel de Saint-Jacques, par Vienet, mari d'Isabelle qui précède, etc.

G. 1294. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 2 cahiers de 26 et 13 feuillets).

XVIIIe s. — *Chapelles. Pouillés.* Division des chapelles avec les noms des titulaires (double du précédent, à certaines annotations près) ; — « Præstimonia seu oratoria in insigni ecclesia B. Mariæ Magdalenes Bisuntinæ civitatis fundata. » Chapelles de : Saint-Lazare ; Sainte-Catherine ; Notre-Dame de « Aurorâ » ; Saint-Liéger ; Saint-

Nicolas ; Saint-Jean évangéliste ; Saint-Jean-Baptiste ; Saint-Antoine ; Saint-Jacques; Saint-Pierre de Bellevaux ; Saint-Étienne et Saint-Hippolyte ; Saint-André; Sainte-Croix; Saints-Ferréol et Ferjeux ; Saint-Blaise ; les Trois-Rois.

G. 1295. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 15 papier.

1459-1781. — *Chapelle du maître-autel* (fondée par Jean d'Abbans en 1450). Procès pour l'assistance au chœur les jours d'anniversaires, 1459. — *Chapelle de Sainte-Anne.* Grosse de rente, 1709 ; — fondation de chapelle par Anne-Françoise Chapuis, veuve de Jean-Claude Cabet, 1711 ; — accensement de champ à Saint-Ferjeux, 1715-1721 ; — reconnaissance faite par Antide-Joseph Saugeon, avocat en parlement, et Jeanne-Antoine Martin, sa femme, au profit du chapelain Jean-Claude Plantamour, 1740 ; — requêtes et procédures, 1741-1758; — prise de possession des chapelles de Sainte-Anne, Saint-François-Xavier et Sainte-Croix par Edmond Guillegaud, 1772.

G. 1296. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 28 papier (dont 1 cahier de 28 feuillets), 1 sceau, 1 plan.

1459-1787. — *Chapelle de Saint-Antoine.* Sentence des cogouverneurs contre le chapelain Jean Labriche, 1579 ; — bail d'une vigne par le chapelain Bryot, ancien curé de Venère, 1786 ; — envoi en possession de la chapelle par le parlement au profit d'Amable-Fidèle Poulin, 1787. — *Chapelle de Saint-Blaise.* Procédure soutenue au sujet de cette chapelle par Pierre Des Potots le jeune, fils de noble Étienne Des Potots, 1475 ; — nomination à cette chapelle par Léonard Des Potots, chevalier, trésorier de France et président de Bourgogne, 1482 ; — achat d'une maison au Petit-Charmont par Gervais Perrin, chapelain, 1518 ; — institution du chapelain de Jean Guenon, par échange avec le curé de Geneuille, 1570 ; — maintien du chapelain dans la possession d'un cens, 1630. — *Chapelle de Sainte-Catherine.* M. de Bouzon, vidame de Reims et chapelain perpétuel de la chapelle de Sainte-Catherine et Saint-Nicolas, donne procuration à Ferri de Clugny pour en toucher les revenus, 1475 ; — procédure devant l'archevêque Charles de Neuchâtel entre deux compétiteurs pour cette chapelle, Humbert Valeur et Jean Moine, 1476 ; — institution de Jean Regnault, de Landresse, à la place de Pierre Benoît, sur la présentation de MM. Montrivel, par le vicaire général Bernardin de Sommevoire, 1521 ; — reconnaissance de vignes prises pour les fortifications royales, du côté de la porte de Charmont, 1671 ; — traité passé pour relâche d'une vigne entre le chapelain, M. Fyard et l'hôpital général, 1690-1695 ; — convention pour la nomination alternative du chapelain entre MM. Montrivel et de Chaffois, 1746 ; — échange d'immeuble, 1759-1760.

G. 1297. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 27 papier (dont 1 cahier de 12 feuillets), 1 sceau.

1319-1768. — *Chapelle de Saint-Claude.* Permission donnée par le chapitre au vigneron Louis Chasne, de bâtir en pierres de taille une chapelle dédiée à saint Claude contre le corps de son église, dont l'arcade serait sous les orgues, 1679. — *Chapelle de Sainte-Croix.* Fondation de cette chapelle par Amiet de Choye, 1319 ; — autre par Clémence de Pouilley, veuve de Lambert de Goux, 1329 ; —procédures, 1689-1696 ; — prise de possession des chapelles de Sainte-Croix (vacantes par la mort de M. le comte d'Achey) par Charles-Denis Buretel de Chassey, 1768. — *Chapelle de Saint-Étienne.* Reconnaissance de cens faits par divers chapelains, 1665.

G. 1298. (Liasse). — 5 pièces parchemin, 17 papier.

1331-1744. — *Chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux.* Prise de possession par Jean-Baptiste Monnier, prêtre, conseiller-clerc au parlement, 1698 ; — autre par Jean-Baptiste de Chaffois, clerc tonsuré, 1744. — *Chapelle de Saint-François.* Constitution de rente sur Claude Lépenois, 1682 ; — sur Jean Desbauché, 1683 ; — sur divers, 1693-1721 ; — règlement pour la chapelle de Mme Cabet, 1722 ; — quittance de droits d'amortissement, 1728. — *Chapelle Saint-Gengoul.* Augmentation de la dotation de cette chapelle dont était alors pourvu Guillaume de Bussières, cousin de Matthieu, recteur des écoles de Sainte-Madeleine, par le chapitre, vu la modicité extrême des revenus de ce bénéfice, 1331.

G. 1299. (Liasse). — 5 pièces parchemin, 13 papier, 1 sceau.

1385-1787. — *Chapelle de Saint-Jacques.* Fondation d'anniversaire dans cette chapelle par Poncet Bernard et Hugonette de Vaux, sa femme, 1385. — Fondation et dotation de 200 florins d'une chapelle par Sibille, veuve de Guillaume de Villers-Chemin, 1400 ; — autre par Henriette, veuve de Jacquot Billard, 1454 ; — institution de chapelain, 1544 ; — prise de possession par Jean-Baptiste Bernard, 1596 ; — institution de Claude-Ambroise Perrin, 1656 ; — autre prise de possession par Claude-Guillaume-Alexandre Monnier de Follenay, 1753 ; —

autre par Pierre-François de Chaffois, 1758 ; — lettre de l'Intendant, M. Caumartin de Saint-Ange, relative à la réunion d'une vigne de chapelle au polygone, 1787.

G. 1300. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 12 papier (dont 1 cahier de 10 feuillets), 3 sceaux.

1342-1787. — *Chapelle de Saint-Jean-Baptiste.* Le chapitre donne à Jean Gay, chapelain de la chapelle fondée par Guyette, veuve de Jean Bon, la dîme sur la vigne voisine du cimetière de Saint-Jacques, 1470 ; — procédures relatives à la prise de possession de cette chapelle par Claude-François d'Enskerck, abbé de Goailles, 1669 ; — traité entre le chapitre, Pierre Prost, chapelain, et Jeanne-Marie Bouquet, épouse de M. Tisserand, pour un cens dû à la chapelle, 1702 ; — institution du chapelain par Jean-Antoine Clerc, chanoine de la métropole, en remplacement de Léonard Richard de Boussières, 1768 ; — envoi en possession de Jean-Antoine Clerc par le parlement, 1769 ; — prise de possession par le même ; — envoi en possession et prise de possession de Constance-Ignace-François Dubault, 1787. — *Chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste.* — Institution de Pierre Moussardet, comme chapelain de ce bénéfice fondé par Othenin de Vuillafans, 1466 ; — accensement d'une vigne à Chastres dépendant de cette chapelle, 1606. — *Chapelle de Saint-Laurent.* Échange d'immeubles constituant la dotation de cette chapelle fondée par Pierre Landry, 1342.

G. 1301. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 13 papier (dont 1 cahier de 27 feuillets), 1 sceau.

1304-1790. — *Chapelle de Saint-Lazare.* Fondation d'une chapelle à l'autel de Saint-Lazare par Jean Médecin, curé de Cendrey, 1304 ; — accensement de 4 journaux à Champ-Forgeron par Henri Lambert, chanoine de Saint-Michel de Salins, chapelain de Saint-Lazare, 1673 ; — droit de quarte grappe à la Vaite appartenant à cette chapelle, 1693 ; — prise de possession de la chapelle par Claude-Antoine Prétet, clerc tonsuré, 1746 ; — titre clérical de ce dernier, 1749. — *Chapelle de Saint-Léger.* Investiture de chapelain donnée à Thomas Genevrey, 1543. — *Chapelle de Sainte-Madeleine.* Déclarations faites par le chapelain Simon-Vincent d'Accolans, chanoine, 1790. — *Chapelle de Saint-Nicolas.* Prise de possession de la chapelle par Daniel-Antoine Tasnière, vicaire de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, 1736 ; — institution donnée à cet ecclésiastique par Antoine-Pierre II de Grammont ; — baux d'immeubles passés par le chapelain Tasnière, 1781-1788. — *Chapelles du Saint-Nom de Jésus, de Saint-Hubert et de Sainte-Marie-Madeleine.* Carnet des revenus de ces trois chapelles dont est pourvu le chanoine de Rozet, de Besançon, 1589-1714.

G. 1302. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 12 papier, 5 sceaux.

1294-1774. — *Chapelle de Notre-Dame.* Guillemette, fille d'Humbert de Choye, augmente de 20 s. de rente la dotation de la chapelle Notre-Dame, 1294 ; — Étienne de Franey, chanoine, fonde une chapelle à l'autel Notre-Dame et la dote de ses vignes de Gissey et de Champdedin, à charge de quatre messes par semaine, 1339 ; — actes de tonsure conférée par le suffragant Joseph Saulnier, évêque d'Andreville, à Antoine, fils de Simon Perrin, notaire à Besançon, 1643, et à Guillaume de La Borde, 1647 ; — rescrit pontifical relatif à l'attribution de la chapelle Notre-Dame à ce dernier, 1656 ; — institution donnée par le chapitre à Claude-Ambroise Perrin ; — bulle pontificale attribuant à la chapelle Notre-Dame la clause de réserve des meix ; — nomination par le chapitre de Claude-Simon Perrin, 1661 ; — contrats et procédures relatifs aux biens de la chapelle, 1671-1774.

G. 1303. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 9 papier (dont 1 cahier de 53 feuillets).

1349-1628. — *Chapelle de Notre-Dame « de Aurord. »* Jacques de Belvoir, dit Rossat, notaire à Besançon, fonde une chapelle à l'autel « de Aurorâ », 1349 (deux extraits de son testament) ; — accensement d'une maison appartenant à la chapelle sise dans la rue du Péteur, 1419 ; — reconnaissance de censitaires et tenanciers de la chapelle, 1452 ; — reconnaissance d'un cens sur une vigne du Vernois, 1583 ; — autre, 1587 ; — autre par Gérard Clerget, 1602-1603 ; — jugement rendu par les cogouverneurs au sujet de fruits de vignes dépendant de la chapelle, 1611 ; — reconnaissances diverses, 1624-1628.

G. 1304. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 98 papier (dont 1 cahier de 16 feuillets), 2 sceaux.

1629-1775. — *Chapelle de Notre-Dame « de Aurorâ. »* Procédures, soit en matière de fonds, soit en matière de rentes, soutenues par ou contre les chapelains de Notre-Dame « de Aurorâ, » 1629-1691 ; — achat au profit de Pierre Ligier, chapelain, d'une vigne à Fontaine-Écu, 1698 ; — déclaration de revenus, procès soutenus par le chanoine Grosrichard, 1702-1775.

G. 1305. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 4 papier, 2 sceaux.

1444-1780. — *Chapelle de Notre-Dame de l'Espérance.* Lettres prouvant que cette chapelle, fondée par Guillaume de La Ferté, est annexée au corps de l'église, 1498. — *Chapelle de Notre-Dame la Blanche.* Institution de Jean-Claude Plantamour, en remplacement de Charles-André Conche, 1747. — *Chapelle de Saint-Pierre.* Institution de Joseph Desbiez, en remplacement de Claude-François Marrelier de Verchamp, 1779 ; — prise de possession par Joseph Desbiez, 1780. — *Chapelle de Saint-Simon et Saint-Jude.* Accensement d'une maison sise rue Charmont, au profit de cette chapelle, 1444 ; — cession faite par Jean-Denis Clément, au profit du chapelain Dominique Lamère, 1703. — *Chapelle de l'hôtel de ville.* Sommation du Magistrat à propos de la desserte de la chapelle de l'hôtel de ville, 1764. — *Chapelle des pestiférés.* Sentence de l'officialité au profit du chapelain, 1596 ; — sentence de la mairie adjugeant cette chapelle à Jean Chandeleux, 1629.

G. 1306. (Registre.) — In-folio papier (filigrane : *une fleur de lis*).

1391-1692. — *Confrérie de Saint-Nicolas.* « C'est li papiers ou quel est contenus li noms des confrères [de la confrérie de Saint-Nicolas] en l'église de la Magdeleinne de Besançon, et confermé par tres reverant pere en Dieu [messire Guillaume] de Vergey par la grace de Deu arcevesques de Besançon sur la date du mois de f[ebvrier] le XXIII. dudit mois l'am mil CCC IIII^{xx} et dix. » (Comptes. Listes de confrères, inventaire de meubles.)

« Mons. Richar Denisat, chanoine et chantre de la Magdelene de Besençon ; Mons. Pierre de Sonne, curé de la Magdelenne de Besençon ; Mons. Aymé de Belchemin, doyein de Bialprey ; Mons. Jehan de Partenay, chaipelain du grant alter ; etc. » ; — fol. 2. « Sequuntur confratres presbiteri recepti in festo translationis Sancti Nicholay in anno Domini M° CCC° nonagesimo quarto. — Mons. Vuillaume d'Angerey ; Mons. Renaut de Merchaut » ; — 1398, Nicolas d'Aumont, chanoine de Sainte-Madeleine, Huguenin de Melin, maître des écoles de la Madeleine ; — fol. 4. confrères non ecclésiastiques ; 1393, Jaquet du Change ; Jean Argent, orfèvre ; Estevenin d'Ouhans, orfèvre ; Estevenin de Colombier, orfèvre ; Vuillemin Jaquin, dit de Bruges ; Jeannette, femme de Thomas du Change ; Jean d'Échenoz, notaire ; Marguerite, veuve de Guyot de Chaffois ; — confrères reçus à la Saint-Nicolas 1393 : Gilet de Velotte ; Jeannin Baverey, rouhier ; — 1394 : Clémence de Neuvelle ; Guillaume de chez Le Chien (a donné à la confrérie une bonne grant « terjoire » (serviette ou nappe) ; — 1395 : Simonnet, fils de Jean Beauvalet ; — 1396 : Nicolas de Purgerot, prêtre ; — maître Étienne Renard ; — 1407 : Nicole, femme de Lambert de Langres ; Isabelle, femme Renaud d'Orsans, couturier (la liste passe brusquement à l'année 1693) ; — 1693 : les chanoines Reud, d'Orival, Bonnefoy, Philippe, Perrinot, Perrin, Naisey, Amey, Fleur, Grosrichard, Perrin ; les chapelains Nicolas, Perindeau, Jacquey, Varin, Crestin, Joliot, de Thumery, Carrey, Pasquy et Bernard ; — 1694 : les chapelains Monnot, de Bleney, les chanoines Fyard, Petitcuenot, Vielle, Amey, etc. ; — fol. 40, Arrêts de compte de la confrérie, 1393 1438 ; — fol. 47 v°, obligations souscrites au profit de la confrérie et redditions de comptes, 1438-1692 ; — fol. 133, immeubles appartenant à la confrérie, 1393 ; — fol. 134, meubles de la confrérie. « Premièrement hont en la dicte confrerie trois chasubles garnies d'estole, de amit, d'albe et de courroie, de quoy li une des chasubles est de valuel roige les offroix devant et derries de drapt de soie et est fourrée de toille ardant et en la dicte chasuble hai II escucelx sur les espales des armes Thomas de Grantmont ;.... item II calices l'um doret dedans et defeour, poisse environs II mars et il est escript le nom Thomas de Grantmont ou pie ;.... item hun missal en deux volumes ; item ung petit livre appeley Andes covert de rouge ; item deux chandeliers de covre ; item donhes chaunates ; item hun tablon et une paix.... » 1393 ; — fol. 141 v°, inventaire des meubles de la confrérie dressé par Pierre Bailliet et Jeannot Mathey, prieurs en 1483.

G. 1307. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 13 papier, 1 sceau.

1469-1788. — *Confrérie de Saint-Nicolas.* Testament du chanoine Jean de Chaux, léguant, entre autres choses, son champ sous Rognon à la confrérie, 1469. — *Confrérie du Saint-Sacrement.* Compte rendu par Jean-François Durney, marchand, receveur de la confrérie pour l'année 1725, 1726 ; — autres par le même, 1727, 1729. — *Confrérie de Saint-Vernier.* Requête apostillée par un cardinal-légat, présentée par Jean Chuppin pour être autorisé à déposer et exposer dans les églises du comté de Bourgogne certaines reliques par lui rapportées de la Basse-Allemagne, 1547 ; — authentiques d'une relique du doigt de saint Vernier émanant de l'évêque de Trèves, du duc de Bavière, de l'évêque de Bâle et de l'ordinaire de Besançon, délivrées à Jean Chappuis, de Dole, 1548 ; — traité entre le chapitre et la confrérie de Saint-Vernier, 1684 ; — procédures intentées par la confrérie, 1777-1788.

G. 1308. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier (dont 2 imprimés), 1 sceau.

1479-1771. — *Paroisse Sainte-Madeleine. Service paroissial.* Procédure contre les Cordeliers à cause de la quarte funéraire, 1479 ; — « Délibération de l'assemblée générale de la paroisse de Sainte-Madeleine de Besançon, portant élection de marguilliers-syndics et projet de règlement pour ladite paroisse, du 9 mars 1763, avec homologation du Parlement du 23 mars, — à Besançon, Cl.-Jos. Daclin », 1763 (impr. in-4 de 1 et 14 p.) ; — « arrest de règlement du Parlement de Besançon pour la paroisse de Sainte-Marie-Magdeleine de ladite ville, du 23 mars 1763, avec le traité fait entre Messieurs du chapitre de Sainte-Marie-Magdeleine de ladite paroisse, du 19 août 1764 ; — à Besançon, chez la veuve Bogillot » (impr. in 8 de 23 p.). — *Pain bénit.* Sommations et offres réelles touchant le pain bénit, 1759-1761. — *Sièges d'église.* Procès, 1649 ; — bail des chaises, 1771. — *Bouillon des pauvres*, 1777.

G. 1309. (Registre). — In-quarto papier de 243 feuillets.

1758-1777. —*Bouillon des pauvres malades de la paroisse.* Registre du 1er janvier 1758 au 2 septembre 1777. Recettes et dépenses par mois.

G. 1310. (Registre.) — 41 pièces papier.

1737-1784. — *Droits mortuaires.* Procès en matière de règlement de droits d'enterrement, contre des paroissiens récalcitrants.

G. 1311. (Cahier.) — In-quarto papier de 71 feuillets.

1707-1723.— *Paroisse « extra muros. »* Carnet des granges et hameaux de la banlieue de Besançon qui doivent 30 gros par feu à l'église de Sainte-Madeleine.

G. 1312. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 60 papier (dont 1 cahier de 24 feuillets et 1 imprimé).

1698-1734. — *Paroisse de Sainte-Madeleine. Chaprais.* Requête du chapitre de Sainte-Madeleine, touchant le droit d'administrer les sacrements dans les hameaux et granges de la banlieue, et ordonnance conforme du vicaire général, 1698 ; —décret de l'archevèque François-Joseph de Grammont réglant les droits à payer par les paroissiens des hameaux situés hors des murs, 1707 ; — procédures et sentences justifiant de ces droits, 1705-1734.

G. 1313. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 4 cahiers de 22 feuillets, 20 pages, 11 et 30 feuillets et 3 imprimés).

1736-1766.—*Procès.* Les paroissiens de Sainte-Madeleine contre le chapitre. Délibérations du bureau de la bâtisse de la nouvelle église, 1736-1745, 1752, 1753-1768 ; — décharge du livre des délibérations donnée par les marguilliers à M. l'abbé Pellier, 1763 ; — réponses du chapitre aux écritures des marguilliers, devant l'Intendant ; — mémoire pour le chapitre (impr. in-fol. de 26 p.) ; — idée générale des affaires de la paroisse ; — mémoire des paroissiens au Parlement (impr. in-fol. de 17 p.) ; — autre (impr. in-fol. de 13 p.) ; — requête du chapitre à l'intendant ; — transaction sur procès entre le chapitre et les paroissiens, 1764 ; — projet de cession de l'église par le chapitre à la paroisse.

G. 1314. (Liasse.) — 51 pièces papier (dont 1 cahier de 17 feuillets et 2 imprimés).

1790-1805. — *Fabrique de Sainte-Madeleine.* Mémoire des fabriciens de l'église paroissiale de Sainte-Madeleine de Besançon sur la suppression du chapitre érigé en cette église (imprimé in-4 de 16 p.) (2 exempl.) ; — délibérations, mémoires et notes, provenant des papiers du conseiller au Parlement de Besançon François-Nicolas-Eugène Droz des Villars, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, fabricien de Sainte-Madeleine.

G. 1315. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 13 papier.

1337-1770. — *Besançon (ville). Maisons en général et maisons canoniales.* Vente par Renaud Musart et Jean son fils au chapitre de Besançon de plusieurs cens et revenus sur des maisons et immeubles divers, à Besançon, 1337 ; — lettres de lods du chapitre, 1391 ; — échange d'immeuble entre le chapitre et le curé de Saint-Pierre, Guillaume Tarevelet, chanoine de Sainte-Madeleine, 1469 ; — enquête au sujet d'une menade prétendue par le chapitre sur la maison d'Honoré Chapuis, marchand ; — réparations à des maisons canoniales, 1582-1583 ; — visites de maisons canoniales, 1752-1778.

G. 1316. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1488-1785. — *Besançon (maisons). Procès.* — Procès contre Jacques Thiébaud pour avoir payé ses droits de lods au prieur de Jussan-Moutier, 1488 ; — autres procès vis-à-vis de locataires et censitaires du chapitre, 1634, 1693, 1741, 1744, 1745, 1749, 1755, 1757, 1769, etc.

G. 1317. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 27 papier, 1 sceau.

1242-1769. — *Besançon (suite). Rue d'Antioche.* Accensement d'une maison à Othenin Desundal, de Montgesoye, par le chapitre, 1393. — *Rue d'Arènes.* Vente de menades sur deux maisons par Aramborz, femme de Barthélemy de Nods, et ses enfants, 1242 ; — vente par Hodierne, veuve de Païen de « Postico », et Hugues, son fils, d'un cens de 4 s. sur la maison de Gui Barreselle, près de la première porte d'Arènes, 1251 ; — vente d'une maison de la directe du seigneur de La Tour, par Viennet de La Barre, à Cuenin, son beau-frère, 1272 ; — extrait du testament d'Aliette, fille de Maire de Dessus-le-Pont, donnant pour son anniversaire la moitié d'une maison, rue d'Arènes, 1277 ; — vente par Thiébaud d'Arbois et sa femme à Étienne de Morteau, familier de Sainte-Madeleine, de la moitié d'une maison, sise rue d'Arènes, dans le territoire de Henri, chevalier, maréchal de Besançon, 1285 ; — Étienne Chenay reconnaît que sa maison doit un cens à Sainte-Madeleine, 1312 ; — Étienne de Bouhans, familier, donne pour son anniversaire et celui de Nicole, sa sœur, un cens sur une maison et sur un cens à Gissey, 1358 ; — Jean Bernard, couturier, vend à Pierre Lorrain, cordonnier, une maison grevée de redevances au profit du chapitre, 1370 ; — vente d'un cens sur une maison, faite au chapitre par Gui Manousier, recteur de l'hôpital Saint-Jacques des Arènes, 1385 ; — vente d'un cens sur une maison, pour un anniversaire, par Aimon Berceat, cordonnier, et Marguerite, sa fille, 1398 ; — Jean d'Échenoz, chanoine et chantre, donne pour son anniversaire un cens sur une maison et sur une vigne à la Chaux de Velotte, 1424 ; — cens sur diverses maisons de la rue d'Arènes, procès, 1545-1621 ; — sentence des cogouverneurs déboutant le chapitre d'une demande en matière de cens, 1606 ; — vente d'une maison chargée de lods par M. Jolicard, 1699 ; — procès du chapitre contre les sieurs Racourcy et Gally, 1762 ; — autre procès pour la démolition de la maison Trullet, 1768-1769.

G. 1318. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 2 sceaux.

1233-1436. — *Besançon (suite). Rue Battant.* Charte de l'archevêque Nicolas, notifiant le don de leurs droits sur le four de Battant fait au chapitre de Sainte-Madeleine par Odon de Résie, chevalier, et Alix, sa femme, 1233 ; — accord entre Humbert de Champagne, Adeline et Élisabeth, ses sœurs, au sujet d'une maison, 1272 ; — vente au chapitre par Étienne Tartarin et Étiennette, sa femme, d'un cens sur une maison dépendant de la directe de Poinçard de Pesmes, seigneur de Valay, 1277 ; — Vernier Pavoillon donne à Aimon, son fils, une maison à Battant, et une vigne à Plainechaux, 1278 ; — partage entre Guillaume de Laissey, chanoine, et ses sœurs de vignes en Largillat, d'une maison à Battant et d'un moulin à Rougemontot, 1295 ; — vente d'une maison par Hugonet Aminier et Étiennette, sa femme, à Étienne Tartarin, 1298 ; — vente d'une menade sur la maison d'Estevenin Esquallate, faite par Étienne Chenaz à Pierre Landri, prêtre, 1302 ; — achat, par Barthélemy Varin, de la moitié d'une maison, grevée de 22 deniers de cens au profit du chapitre, 1307 ; — reconnaissance d'un cens de vingt sous sur une maison de Battant, faite au chapitre par Jean de Velotte, pour son anniversaire, 1344 ; — vente d'une maison à Guillemette, veuve de Guillaume d'Ornans, par Richarde, veuve d'Hugues de Salins, avocat, 1348 ; — accord entre Jean Perrin dit Petitjean, tonnelier, et Demougin, d'Arc-en-Barrois, pour écoulement des eaux de leurs maisons, 1356 ; — Gui Mugnier, prêtre, comme exécuteur du testament de Guillaume de Charmont, prêtre, donne au chapitre un cens de dix sous sur une maison, pour un anniversaire, 1374 ; — échange entre Catherine, veuve d'Étienne Merchat, et Henri Merchat, son fils, de deux maisons rue du Grand-Battant, 1371 ; — vente d'une maison par Guillaume Petitjean, d'Auxon-la-Ville, tisserand, à Guillaume, d'Auxon-la-Ville, mercier, d'une maison rue Battant, au prix de 55 florins d'or, 1375 ; — vente par Étienne Bourguerre à Jean Pucin, vigneron, d'une maison entre les deux portes de Battant, 1391 ; — Pierrette, femme d'Étienne de Velotte, donne au chapitre, pour un anniversaire, un cens de 4 florins sur une maison, 1424 ; — Humbert d'Ougney, prêtre, achète de Jean Courderet un cens sur une maison, 1438.

G. 1319. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 42 papier (dont 2 cahiers de 9 et 52 feuillets), 1 plan.

1445-1751. — *Besançon. Rue Battant* (suite). Sommation faite par Pierre de Cicon, chanoine et séchal, à Jean Boilleau, que l'on disait avoir hypothèque sur une maison que le chapitre se proposait d'accenser s'il a quelque droit; celui-ci déclare que non, 1445 ; — interrogatoire de l'official adressé à Jean Bogillot pour savoir depuis quand il possédait certaine maison, 1497 ; — collocation du chapitre pour des cens sur la maison de Claude Joliot, hôte des Trois-Pigeons, 1577 ; — transactions et procès concernant diverses maisons censables, 1593-1751.

G. 1320. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 10 papier (dont 1 cahier de 15 feuillets), 1 sceau.

1275-1741. — *Besançon. Rue du Petit-Battant.* Vente de menades à Richard de Ray, clerc, par Gui et Guillemette, enfants d'Hilaire du Four, veuve d'Hugues Fourquet, 1275 ; — achat de cens par Hugues Chapiron, de Reinette, veuve de Richard de Choye et d'Étienne Poille, 1268 et 1276 ; — Guillaume de Champaigne lègue pour son anniversaire un cens de dix sous, 1295 ; — legs d'un cens sur sa maison de Battant fait pour même motif par Blanchette, fille d'Humbert de Corcelles, de la rue du Petit-Battant, 1303 ; — la maison d'Étienne Perucet, couturier, appartient à la seigneurie du chapitre, 1362 ; — Petit Vernier, d'Angirey, vend à Gui de Leugney une maison devant cens au chapitre, 1392 ; — accensement d'un meix par Jean Druat, de Cirey, curé de Vieilley, 1416 ; — accensement d'une maison par Jeannet Malcorgeon à Besançon Nicolier, 1456 ; — procès du chapitre contre Étienne Franchet de Cussey, pour une maison censable, 1480 ; — procès, 1650-1741. — *Porte de Battant.* Vente d'un cens sur maison par Guillaume Porte-Harbierre, charpentier, à Guillaume Mirepie et Simon de Choye, chanoines, exécuteurs testamentaires de Jean Lasne (« Asini »), pour l'anniversaire de ce dernier, 1292 ; — vente d'une maison au prix de 32 livres, par Guillaume Chambornay, clerc, et Blanchette, sa femme, à Étienne Estellin et Jeannette, sa femme, 1318 ; — Perrenin dit Donat, du Bourg, vend à Guillaume de Nods un cens de 3 deniers sur la maison de ce dernier, 1332 ; — vente de 6 sous de cens sur une maison sise rue du Communal, à Renaud de Bouhans, familier, par Guillaume Louez, vigneron, et sa femme, 1342 (orig. et extrait).

G. 1321. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 7 papier (dont 1 cahier de 13 feuillets).

1278-1590. — *Besançon. Rue des Boucheries.* Jeannette, femme de Jean Mossin, boucher, donne pour son anniversaire un cens sur une maison de la rue des Boucheries entre la ruelle « dou port Gressat » et la maison de Morellat des Boucheries, 1349 ; — procès pour un cens sur une maison des Boucheries dépendant de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, 1380. — *Rue du Bourg.* Vente par Claude Sachet, veuve de Pierre Froissard, chevalier, seigneur de Broissia, d'une maison à Gaspard Monniot et à sa femme, avec jardin rue de Glères, 1590 ; — Pierre Prevostel et consorts vendent à Jean Guiot, prêtre, chapelain de Sainte-Madeleine, une rente assise sur trois maisons, l'une rue du Bourg, l'autre rue des Granges, la troisième entre les deux portes de Battant, 1473. — *Rue de Chamars.* Extrait du testament de Renaud de Velotte, citoyen, léguant pour son anniversaire 24 s. de rente sur une maison située rue de Chamars, « ante ulmum de Chamart ». 1376. — *Rue Champrond.* Vente par Reinette, veuve de Richard de Choye, d'un cens annuel sur plusieurs maisons à Hugues Capiron, clerc, 1278 ; — vente par Eudes de la Ruelle Champrond à Jean dit Buchellet d'une maison mouvante de la directe de Guillaume de Saint-Quentin, damoiseau, 1343.

G. 1322. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 1 papier, 1 sceau.

1254-1477. — *Besançon. Rue de Charmont.* Jean dit Damoiseau, fils du maire de Bregille, et Matthiote, sa femme, vendent aux chapelains de Sainte-Madeleine un cens assis sur deux maisons sises derrière le four de la Motte (ou de Vuillaume le séchal), 1254 ; — vente d'une part du four de Charmont au chapitre, au prix de 9 l., par Guillaume, fils d'Étienne, « dapifer Bisuntinus, » 1255 ; — vente d'un cens sur une maison près du four de Guillaume le Séchal, par Isabelle, fille de Jean dit le Damoiseau, de Bregille, 1276 ; — reconnaissance d'un droit de menade au profit du chapitre, sur une maison de la rue Charmont, par Adelinette, fille d'Hugues Joquier, 1332 ; — accensement de la moitié du four de Charmont par le chapitre à Jacques de Fustes, citoyen, 1312 ; — reconnaissance de 10 s. de rente sur une maison par Richard, fils de Pierre Bœuf, de Choye, pour l'anniversaire de sa sœur, 1321 ; — inventaire de titres de cens, 1323-1719 ; — achat de 10 s. de cens sur une maison, au profit du chapitre et pour l'anniversaire de son père Gui Moschet, par Étienne Moschet, citoyen, 1324 ; — Jacquette, veuve de Jacques de Fustes, reconnait devoir au chapitre 6 l. 26 d. pour plusieurs anniversaires et les assigne sur le four de Charmont au-dessus de la maison de Chifflat, 1325 ; — extrait du testament d'Étiennette, fille de Pahom de La Vère, fondant deux chapelles et les dotant d'une maison à Charmont, 1331 ; — legs d'un cens par Hugues Merchaudez, pelissier, 1360 ; — reconnaissance d'un cens de 10 s. pour l'anniversaire de Pierre Landri, familier, dû par Étienne Poestey, sur une maison, 1337 ; — constitution d'un cens de 10 s. sur sa maison, par Huguette de Falque, pour son anniversaire, 1376 ; — échange de cens sur des maisons entre le chapitre et Claude Gauthiot, 1424 ; — Marie, femme de Jean de Chaffois, vend au chanoine Jean de Chaux la moitié d'une maison à Charmont et la moitié d'une vigne à Leugney,

pour 170 florins, 1443 ; — échange d'immeubles entre Jean Guichard, chanoine de Sainte-Madeleine, et Guillaume Marquis dit Bellevaux, chapelain de la chapelle Saint-Lazare, 1477.

G. 1323. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 33 pièces papier.

1488-1720. — *Besançon. Rue du Grand-Charmont.* Droit de lods sur la maison des Brenot, v. 1600 ; — procès contre le chanoine Jean-Jacques Vieille, au sujet de sa maison canoniale, 1712-1713. — *Rue du Petit-Charmont.* Accensement d'une maison par Jeannette, veuve d'Étienne Grandjean, de Vaux, à Besançon Vernat, vigneron, et à Colombe, sa femme, 1488 ; — vente d'une maison par Louis Vitte, vigneron, et Madeleine Mourel, sa femme, à Jeanne, Charlotte et Françoise Guilloz, sœurs, 1720.

G. 1324. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 78 papier (dont 1 cahier de 12 feuillets), 1 sceau.

1586-1632. — *Besançon. Rue Charmont.* Procès soutenu par le chapitre et la confrérie de Saint-Antoine contre les héritiers de Claude Roy, en matière de « subhastation » ou décret, sur une maison, devant la cour de régalie et l'officialité de Besançon.

G. 1325. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 11 papier.

1349-1765. — *Besançon. Rue de Chartres.* Cens sur une maison « in vico de Chartres » pour un anniversaire, 1349 ; — cession d'un cens sur une maison par Humbert Clerc, débiteur de 20 l. est. envers Renaud de Blamont, chapelain de Sainte-Madeleine, 1375 ; — cens assigné sur une maison par Guillaume, fils de Vauchier, vigneron, pour son anniversaire, 1379 ; — vente d'un chasal par Jean Bacant et Jeanne, sa femme, à Gui de Montmahoux, vigneron, 1429 ; — échange fait par le chapitre d'une maison contre des cens que lui cède Guillaume Tarevelet, curé de Saint-Pierre, 1469 ; — difficultés avec Guillaume Tarevelet, 1480 ; — procès pour un cens intenté par le chapitre contre Jean-Jacques Maire, 1569 ; — arrêt définitif obtenu par le chapelain Deballieur contre François Baud, propriétaire de la maison des Pillot, grevant à perpétuité son immeuble d'un cens, 1728.

G. 1326. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 40 papier (dont 1 cahier de 20 feuillets), 1 plan, 1 sceau.

1258-1787. — *Besançon. Rue du Clos.* Vente d'un cens foncier par Florette, veuve d'Étienne de Belmont, charpentier, à Gauthier Portier, chanoine de Besançon, 1286 ; — partage de biens entre Claude Tournand, docteur ès droits, procureur fiscal d'Amont, et Jean Tournand, curé et chanoine de Sainte-Madeleine (il y est question d'une maison au bas de la rue du Clos), 1621. — *Rue de l'École.* Lambert Bureillon donne à sa mère une maison voisine des écoles de Sainte-Madeleine, 1258 ; — vente d'une maison provenant de la succession d'Aimon de Velotte par Florette, veuve de ce dernier, et Renaud, curateur de ses enfants, 1281 (deux exempl.) ; — partage d'un cellier entre le chapitre, le chanoine Mirepie et Guillaume, fils d'Étiennette, veuve de Pierre Fusier, 1296 ; — vente d'un cens à Jean Grenier, par Gauthier Chemadein, chanoine de Sainte-Madeleine, 1367 ; — accensement d'un meix par le chapitre à Aimon Le Taichier et à Belette, sa femme, 1442 ; — cession d'une maison au chapitre par Nicolas de Chaffois, 1541 ; — contrats divers et procédures concernant des immeubles dans la rue de l'École, 1649-1787 ; — plan de deux maisons appartenant au chapitre, portant les n°s 1139 et 1140, dressé par le contrôleur de la ville, l'architecte Longin, 1787.

G. 1327. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 4 papier, 7 sceaux.

1271-1714. — *Besançon. Rue du Fournel.* Vente par Étiennet de Mésières, fèvre, et Osilie, sa femme, à Étienne Frère, vigneron, d'une maison près de la porte de Battant, 1354 ; — ratification par Alix d'Andelot, abbesse de Battant ; — Hugues Paillet, citoyen, donne un cens pour son anniversaire, 1382. — *Porte Française.* Hugues de La Vère donne un cens sur trois maisons pour son anniversaire, 1309. — *Grande-Rue.* Plan d'une maison appartenant à M. Morel de Thurey, censable envers le chapitre, dressé par l'architecte Renaudin, 1782. — *Rue des Granges.* Assignation donnée à Thiébaud de Choye par le chapitre, pour qu'il soit obligé de payer un cens sur une maison qu'il a achetée de Gui de Chilley, située entre celle d'Étienne de Clerval et celle de Jean Loret, 1328 ; — cession d'un cens par Gui de Chaffois, citoyen, à Pierre de Meilly, notaire, 1371. — *Rue des Jacobins.* 1714. — *Rue des Morts.* Cession par Étiennette, veuve de Pierre Faule, et Jean, leur fils, à Guillaume Mirepie, prêtre, d'une maison sise derrière l'église Sainte-Madeleine, 1271 ; — acte capitulaire mentionnant le don d'une maison dans la même rue, avec réserve partielle de logis par la femme Bartons, 1271 ; — vente d'un chasal faite au chapitre par Thiébaud Pavoillon, prêtre, 1291 ; — vente par Guillaume de Rougemont, chanoine de Sainte-Madeleine (neveu de Matthieu de Rougemont, chanoine), à Gui de Nozeroy, doyen de Montbéliard, d'une maison sise derrière l'église de Sainte-

Madeleine, 1312; — report sur une vigne en Vallières d'un cens assigné par le chanoine Barthélemy de Pesmes sur une maison assise au cloître de Sainte-Madeleine, appartenant au chanoine Hugues Moine, 1312; — accensement d'une maison et d'une vigne en Vallières fait par le chapitre à Gérard Brunette, 1315; — vente à Hugues de Velotte, chanoine de Sainte-Madeleine, d'une maison par Guidon d'Apremont, fils de Pierre, et Jacquette, sa femme, fille de Henri Maltalant, 1320; — achat d'une maison derrière l'église par Nicolas de Velotte, 1325; — donation faite par Béatrix de Vienne, dame d'Arlay, à Jean de Rougemont, trésorier, de tout le droit qu'elle pouvait avoir sur la maison du feu chanoine Jean de Nozeroy, 1329.

G. 1328. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 11 papier, 2 sceaux.

1233-1743. — *Besançon. Rue du Perron ou quai Vauban* (?). Donation faite au chapitre par Frédéric, Étienne et Guillemette, enfants de Pierre du Marché (« de Foro ») de 4 sous de cens et de tout leur droit sur trois maisons, celle de feu Pescat (contiguë à celle d'Ébrard de Ruffey), celle de Guillaume de Ruffey (contiguë à la tour de Vaites), celle d'Hugues de Morteau, 1246. — *Rue du Péteur* (« de Postico ») Ponce Magnin ayant vendu à feu Aimon, chapelain de Velotte, deux demi-menades, l'une sur une maison rue de la Vère, l'autre sur une maison de la rue Charmont, rachète la première, du chapitre, 1240; — Thiébaud de Frâney, citoyen, donne au chapitre 2 s. de cens sur la maison de Menegaud, fils de Gelion de La Vère, laquelle est située « prope portam du Putuz, » 1253; — Aimon d'Avrigney et Mabile, sa femme, fille de Besançon Talin, vendent à Gérard de Charmont, familier de Sainte-Madeleine, une maison « in Veria Bisuntina, » 1276; — le chanoine Simon de Choye achète 100 s. de rente sur une maison de la Vère et sur une vigne à Beauregard, 1280; — Milon, fils de Vadois, et Florette, sa femme, vendent au chapitre une maison « in vico de Postico »; — Guillaume Chapelle et Bonne, sa femme, vendent des cens sur deux maisons de la même rue, 1287; — Hugues Colomb assigne 10 s. de cens sur une maison de la rue « dou Poutouz, » 1313; — vente d'une maison rue de la Vère, par Henri Corrotiers et Renaud, son fils, à Étienne et Renaud de Chamburnay, familiers de Sainte-Madeleine, 1337; — vente par Liégette de Rufley à Gérard de Ruffey, clerc, de sa maison « de Postuco » sise entre les deux portes [d'Arènes], 1293; — Guillaume « de Postico » (Des Potots) dit Mestalle et Reinette, sa femme, vendent un cens sur une maison située dans la même rue, 1298; — décret fait sur la maison de Jeannette, veuve de Jacques Salvegrain, « ou lieu Peteul, » adjugée à Matthieu Vadin, 1478; — procédure pour une maison rue « du Peteux », 1742. — *Rue Poitune.* Jacques de Berne et Hugues, son fils, donnent au chapitre des menades sur une maison « in vico Pictavene, » près de la maison de Jean de Montferrand, 1233; — vente d'une maison par Étienne Rousselot à Jean Adriat et Marguerite, sa femme, 1344; — vente par décret de la maison de Gérard Perrenot, censable envers le chapitre, 1512; — vente d'une maison censable par François Daloz, 1580. — *Rue du Pont.* Vente, par le chanoine Guillaume de Laissey, d'un cens sur sa maison au chapitre de Sainte-Madeleine, 1298. — *Rue Richebourg.* Vente par le chapitre à Étienne Quiclet, citoyen, d'un clos « en Richebourg », 1553; — maison appartenant aux pauvres de la cité, censable vis-à-vis du chapitre, 1564. — *Rue Rivotte.* Procès soutenu par les chanoines et chapelains contre les sieurs Villemenot et Roy pour un cens sur une maison entre les deux portes de Rivotte, 1476.

G. 1329. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 16 papier (dont 1 cahier de 20 feuillets), 4 sceaux.

1242-1788. — *Besançon. Rue Sachot.* Vente par Richard, fils d'Aimon dit le Séchal, de Besançon, à Amauri le maçon, d'une maison, pour 80 l. viennoises, 1278; — vente par Lambelin, fils de Besançon de Saint-Vit, à Guillaume Bergeret, d'une maison « in vico de Saichal, » 1313; — échange d'un cens sur une maison de la même rue fait par Thiébaud Ribauz, avec le chapitre de Sainte-Madeleine; celui-ci donne en retour la place d'un banc à vendre des souliers dans la rue du Bourg, 1326; — vente d'une maison à Hugues de Miserey, vigneron, par Poncette, veuve de Jean de Vorges, 1362; — décret sur une maison censable envers le chapitre, 1578. — *Rue Saint-Jacques.* Vente d'un cens au chapitre, sur une maison, par Jacques Moronez et Isabelle, sa femme, 1299; — vente par le chanoine Matthieu Varin, au chapitre, d'un cens sur sa maison, devant la porte « du Peteul, » et sur une vigne à Chamblon, 1486; — cens dû à Jean d'Achey, seigneur de Thoraise, par la maison de Catherine, veuve d'Oudot Maillot, 1515; — échange d'une maison entre Jean Cornu et Philippe Gerry, 1529; — achat par décret de certain meix adjugé par la cour de mairie à François Barbier et Isabeau Rolier, sa femme, 1666; — procès, 1722-1788. — *Rue Saint-Paul.* Achat de cens sur une maison par Gérard de Rosey, exécuteur du testament de Sibille, veuve de Guillaume de Villers-Chemin, pour la dot d'une chapelle de l'église Sainte-Madeleine, 1404. — *Rue du Temple.* Guillemette, veuve de Bonami du Temple, et son fils vendent au chantre Pierre de Rougemont un cens sur leur maison

« in vico de Templo, in dominio marescallorum, » 1313 ; — notification de la commise de cette maison faite par le chapitre à Guillemette et ses enfants, faute de paiement du cens, 1327. — *Rue Tranche-Bourse.* Étienne dit Colombe, chanoine de Sainte-Madeleine, vend au chapitre 16 s. 3 d. de cens sur ses maisons de la rue « Trenche Borse », 1242 ; — vente par Othon et Thiébaud, clercs, fils de feu Jean Bonvalot, au chapitre, sur trois maisons contiguës à la leur et sur une quatrième maison de la rue Tranche-Bourse, 1243.

G. 1330. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 35 papier, 1 plan.

1342-1788. — *Besançon. Rue de Vignier.* Étienne de Ronat et le chapelain de la chapelle de Pierre Landri, Pierre Briottet, de Dampierre, échangent cette chapelle contre une maison, rue de Vignier, 1342 ; — accensement par le chapitre à Guillemette, veuve d'Étiennet Poncier, d'un chasal dans cette rue, 1421 ; — échange d'une maison contre une vigne à Champ-Forgeron, conclu entre Jean Gairel, d'Amancey, et Jean Martin, du Valdahon, 1434 ; — vente d'une maison par Félicie, femme de noble Jean de Velotte, à Jean Guardet, prêtre, 1441 ; — contrats divers et procès, 1624-1788 ; — plan de façade de deux maisons appartenant au chapitre, dressé par l'architecte Longin, contrôleur de la ville, 1766.

G. 1331. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 17 papier, 1 sceau.

1267-1788. — *Besançon. Terres dans la banlieue. Beauregard.* Échange de fonds entre le chapitre et Jacques Bernard, 1783. — *La Bouloie.* Vente par Pierre Nevier, de Charmont, à Jean Martin, chapelain de Sainte-Madeleine, d'un cens de 3 s., 1343 ; — ratification par Guillaume, abbé de Saint-Vincent, et Thierry Benoit, d'une vente de champ à Monmusart, 1344. — *Bregille.* Échange d'immeubles entre Guiette, fille de Guerroillat de Bregille, femme de Gui Megeat, de Chambornay, et Arembour, femme d'Hugues Noirat, de Bregille, 1344. — *En Bricole.* Accord entre le chapitre et Daniel Lyanet pour un pré, 1778. — *Calmoutier.* Procès intenté pour un cens, contre Claude Rochet, par le chapitre, 1594. — *La Chaille. — Chamblon.* Bail de terres, 1788. — *Champ-Forgeron.* Procès, 1576-1679. — *Chanclarre.* Vente pour 40 s. d'une combe, par les chapelains de Sainte-Madeleine, à Lambelin, fils du meunier Panye, 1267.

G. 1332. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 6 papier, 1 plan.

1264-1719. — *Besançon. Terres : Clos-du-Ferret.* Amédée, archevêque de Besançon, certifie que Merchoald, « dapifer » de Besançon, a donné en mourant au chapitre tout ce qu'il possédait dans le bois du « Faylet », 1318 ; — accensement du Felet, fait par le chapitre à Renaud Ballyet, boucher, 1561 ; — vente faite par Jacques Troullot et Marguerite, sa femme, de la Grange de La Baume, Clos du Felet, etc., à Charles-Emmanuel de Saint-Maurice, baron de la Villeneuve, 1694 ; — procédure, 1749-1750. — Plan d'un champ, appartenant au chapitre, dressé par l'arpenteur Barbaud, 1753. — *Combes-Bonnotte.* Accensement de deux combes fait par Hugues de Venères, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, à Lambert de Saint-Ferjeux, vigneron de Besançon, 1390. — *Combe-Noire.* Cens appartenant au chapitre sur un champ voisin du chemin de Cussey, « sous Mont Pucet », 1305. — *Combe-Valuz.* Vente par Pierre d'Adam, clerc, fils de Henri Cinier, et Jeannette, sa sœur, d'un champ à Perrin Laucate, de la rue Battant, 1449. — *Le Deffois.* Don des dîmes des vignes qu'on plantera dans son bois du Deffois, qui est de la paroisse de Sainte-Madeleine, par Guillaume de La Tour, archevêque de Besançon, 1264 ; — Odon de Rougemont, successeur de Guillaume, donne au chapitre le tiers de la huitième partie des fruits du Deffois, que son prédécesseur s'était réservé, 1269.

G. 1333. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 13 pièces papier, 1 plan.

1358-1787. — *Besançon. Terres : Fontaine-Argent.* Bail passé par le chapitre à Anne-Claude Corberain, pour des prés et un champ, 1742 ; — jugement contre cette dernière, 1751. — *Fontaine-Écu.* Terre censable au chapelain de l'autel Saint-Étienne, 1426 ; — procès, 1751-1752. — *Ès Fornates.* Accensement d'un champ à Besançon de Pirey, 1358 ; — consentement du séchal de Besançon, 1359. — *La Garance.* Accensement perpétuel consenti par le chapitre au profit de Claude-François Carry et sa femme, 1787. — *En Largillière.* Autorisation de transformer en vignes les terres accensées par le chapitre en l'Argillière (ou Calmoutier), à charge de 40 s. de cens supplémentaire par an, 1466.

G. 1334. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 2 papier.

1265-1708. — *Besançon. Terres : En Magnin* (ou « l'Estour au Magnin »). Accensement de deux pièces de terre par les doyen et chapitre de Calmoutier à Guillaume Assallis, 1426. — *En Malarmey* (Champ-Forgeron). Sentence de la mairie condamnant M. Malarmey, comte de Roussillon, à payer cens au chapitre, 1634. — *Marpeyn* (?). Dîmes

dues au chapitre par Richard d'Osselle, damoiseau, 1265. — *Montagney et Fontaine-Écu.* Vente de cens soit à Montagney, soit à Besançon, faite par Othenin Besancenet à Jean de Luxeuil, 1432. — *Montarmots.* Terres censables, 1621-1708.

G. 1335. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 13 papier, 4 plans.

1364-1788. — *Besançon. Terres : Mont-de-Bregille.* Cens sur un champ de la seigneurie de l'archevêque, 1364. — *Au Pater.* Champs censables, procès, 1612-1788. — *La Paule.* Plan d'un champ du chapitre, dressé par Perrenot, arpenteur au bailliage présidial de Besançon, 1746. — *Le Pontot.* Terres du chapitre englobées dans le polygone militaire, 1735-1737. — *Prés-de-Vaux.* Lods accordé par Charles de Neuchâtel pour une pièce de pré vendue par Vauchier Donzel, citoyen, à Oudette de Semouslier, 1473. — *Sainte-Colombe.* Procès du chapitre contre Pierre Bonvalot, citoyen, pour un champ à Sainte-Colombe, devant l'officialité, 1462. — *Trepillot.* Plans d'immeubles appartenant au chapitre, v. 1780 ; — délimitation d'une pièce de terre appartenant à Sainte-Madeleine avec le terrain du sieur Étienne Vuillemin, voiturier, dressé par l'arpenteur royal Baronnet, 1782.

G. 1336. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 46 pièces papier.

1358-1774. — *Besançon. Vignes de la banlieue.* Lods et quittance des droits de lods d'une vente de vigne donnés par le séchal du chapitre de Sainte-Madeleine, 1358 ; — procès pour reconnaissances de vignes soutenu par le chapitre contre les héritiers du chanoine Amey, 1755-1756 ; — état des vignes dépendant du chapitre, 1764 ; — visite des vignes canoniales, 1774 ; — reconnaissances, déclarations et procès relatifs aux vignes du chapitre, 1690-1769.

G. 1337. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 30 papier, 1 sceau.

XVIIIe siècle. — *Besançon. Vignes de la banlieue.* État des vignes dépendant de la prébende des chanoines de Bougnon ; de Boursières ; Cabet ; de Camus ; Dard ; de Follenay ; Foyot ; Gallet ; Gonon ; Grandvuillemin ; Guillaume ; Guillemin ; Légier ; Lettre, Louvet ; Marin ; Pellier ; Petitcolas aîné et cadet ; Raguin ; de Romange ; Virvaux.

G. 1338. (Liasse.) — 8 pièces papier (dont 2 cahiers de 33 et 27 feuillets).

1696-1775. — *Besançon. Visite des vignes.* Partage des vignes de Messieurs du chapitre, 1696 ; — partage, toisé et estimation des lods arrivés à chacun des chanoines, faits par François Quinternet et Étienne Jacquot, de Bregille, 1736 ; — partage des vignes en 1764 ; — visite générale des vignes en 1765 ; — autre en 1766 ; — reconnaissance des vignes de chapelle de M. Perrot, 1775.

G. 1339. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 8 papier, 2 sceaux.

1250-1760. — *Besançon. Vignes : Beauregard.* Hugues Benoît se désiste d'un droit de tierce sur une vigne à Beauregard servant de dot à une chapelle de Sainte-Madeleine, 1353 ; — vente par Henri Escolier et sa femme, d'un cens de 20 écus d'or (capital, 400 écus d'or) assigné sur des vignes à Beauregard, Champ-Nardin et Beure, et des maisons en la ruelle « au Bouteillier » et en la Grande-Rue, 1445 ; — lods de vente donné par l'archevêque Quentin Ménard, 1472. — *Bregille.* Cens sur une vigne de Pierre Landri, pour l'anniversaire de Guillaume de Laissey, chanoine, 1309 ; — vente d'une vigne par Agnès, fille de Leschaut, de Bregille, à Pierre et Michelet, fils de Lambert Rouget, 1318 ; — don de deux vignes par Gui Clerget et sa femme, à Pierre Lambert et sa femme, 1340 ; — affranchissement d'un chasal et d'une vigne à Bregille consenti par Jean, archevêque de Besançon, moyennant 12 coupes de vin aux vendanges et un chapon à l'Ascension, 1361 ; — ratification par Richard de Besançon, doyen, et tout le chapitre de Besançon, 1363 ; — consentement de Thiébaud, prévôt de Bregille, à la vente d'une vigne, 1378 ; — sentence de la régalie constatant au profit du chapitre un droit de lods et cens, 1598. — *Calmoutier.* — *Canot.* — *Aux Chailloz* (ou *Croix aux Guerres*). Cens dû à Pierre Balay, par Jean Burtheret, 1538. — *Chamars.* Vente par Guyette, veuve de Renaudin de Choye, d'un jardin et vigne au chapitre, pour 140 l., 1259 (deux exemplaires) ; — vente d'un cens par Hugues de Montferrand, chevalier, seigneur de Thoraise, à Simon, chantre de Sainte-Madeleine, 1260 (deux exempl.).

G. 1340. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 13 papier, 3 sceaux.

1306-1765. — *Besançon. Vignes : Champ-Car-*

not. Échange de portions de vignes entre le chapitre et Hilaire Loigier, notaire, 1614. — *Champ-Forgeron*. Procès en décret et autres pour des vignes censables au chapitre, 1745-1765. — *Champ-l'Ognon*. Affranchissement d'une vigne en faveur de « maistre Jeham de Molins, phisicien et expert en médecine, demorant à Besançon, » par Jean de Leugney, écuyer, 1392. — *Champ-Melin*. — *Champ-Nardin*. Vente faite par Pierre du Chesne et Jeannette, sa femme, au chapitre, d'un cens de 7 l. sur une vigne, 1306 ; — échange d'une vigne à Champ-Nardin, contre une vigne à Chamars, fait par le chapelain Pierre Pegalet, 1405 ; — sentence de l'officialité ordonnant délimitation de vignes entre le chapitre et Pierre Chasne, 1578 ; — partage de vignes entre les semi-prébendés, 1736, et délibération relative à la vigne de Champ-Nardin, 1736. — *Champ-Renaud*. Échange de vignes entre Lambert de Torpes et Perrenette, veuve de Burchellet, 1335.

G. 1341. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 6 papier, 1 sceau.

1267-1790. — *Besançon. Vignes : Champ-Rond*. Vente d'une vigne par Girard d'Adon, à Perrin de Vaux, pour le cens annuel de 5 s., 1295. — *Chamuse*. Procès devant l'officialité intenté par le chapitre contre Thomas de Choye, marchand, au sujet de cens sur des vignes à Chamuse et autres lieux, v. 1500. — *Charmont*. Vente d'une vigne par Hugues de Montferrand, comme tuteur des enfants d'Étienne de Champagne et pour payer des dettes, à Guillaume Mirepie, 1278 ; — cens dû aux familiers de Sainte-Madeleine, par Gérard de Rougemont, sur une vigne, 1316 ; — Étienne Bagier, prêtre, reconnaît devoir une dîme et 15 s. d'aumône sur une vigne, 1396 ; — don d'une vigne, pour son anniversaire, par Étienne Gaborel, 1349 ; — accensement, 1467. — *Charrigney*. — *Chasnot*. — *Chastres*. Vente d'une vigne par Humbert de Vaux et Perrette, sa mère, à Guillaume Mirepie, familier de Sainte-Madeleine, 1267 ; — Marguerite, veuve d'Étienne Serotegaire, reconnaît avoir reçu 36 l. 10 s. estevenants de Thiébaud, son beau-frère, pour montant de sa dot assignée sur une vigne, 1275 ; — vente d'une vigne au chapitre par Amiet Signoraz, 1342 ; — accensement d'une vigne par le chapitre, 1470.

G. 1342. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1256-1761. — *Besançon. Vignes : Chaudanne*. Vente faite par Pierrette Moniat de Baume, sœur d'Othon de Bonnay, et Jacquette, veuve de Guillaume Desbiez, citoyen de Besançon, de quatre vignes à Pierre Landri, 1307. — *Chaux de Velotte*. Hugues Gaillard reçoit 200 fr. de Jean d'Échenoz pour prix d'une vigne, 1395. — *Chemin français*. Vente d'une vigne au Cras par Jean Ponçot dit Vertot, à Hugues de Foncine, 1275 ; — Narduin, prêtre, accense à Bernard Provensal et à sa femme une vigne, 1299 ; — procédures, 1591-1748. — *Chenot*. Jean Popenet assigne un cens de 15 s. pour son anniversaire sur une vigne, 1376 ; — permission donnée par le chapitre à Simonet Belvalet et à Sibille, sa femme, de racheter un cens de 10 s. pour l'anniversaire de Jacques Grandmont, ledit cens assigné sur une maison à Battant et sur une vigne en Chenot, 1405. — *Es Corvées*. Vente faite par Othon de Bonnay à Guillaume, fils de Villeneuve Desbiez, d'une vigne « es Courvées », 1300 ; — *En Cray-Saint-Paul*. Gérard Groignaz donne au chapitre une vigne « ou Cray Saint-Paul », 1256 ; — accensement d'une vigne par Jean de Velotte, 1301 ; — Étienne Chenaz donne pour son anniversaire une vigne en Cray, un jardin « au Peteul, » et Jacques de Charmont donne 10 s. sur sa maison de Charmont, 1334.

G. 1343. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 11 papier (dont 2 cahiers de 14 et 4 feuillets), 1 sceau.

1248-1783. — *Besançon. Vignes : Les Équeugney*. Vente d'un cens sur deux vignes faite par Jean Voillat et sa femme au chanoine Étienne de Passavant agissant pour le compte du chapitre, 1295 ; — procès soutenu par Jean de Chaux contre la veuve de Perrin Rozet pour un cens de 5 écus d'or, 1438 ; — 1461. — *Fontaine-Écu*. Accensement d'une vigne par le chapitre à Besancenet de Pirey, 1572 ; — vente (quittance) d'un cens faite par le chapitre au chanoine Jean Chaton, 1425. — *Fucigney*. Vente d'une vigne par Bonne, du consentement de Laurent, son gendre, à Guillaume, vicaire de Sainte-Madeleine, 1262 ; — don par Henri Maire, de Bregille, d'un cens sur une vigne, 1304 ; — accensement de deux vignes fait par le chapitre à Jacques Robain, 1350. — *Gissey*. Pierre, seigneur d'Arguel, vend au chapitre pour 7 livres estevenantes les tierces qu'il avait sur leur vigne de « Gecey, » 1248 ; — donation de sa vigne au chapitre pour son anniversaire, par Guillaume de Nods, 1348 ; — accensement d'une vigne fait par Thiébaud de Rougemont, archevêque de Besançon, à Aimonnin, 1416. — *La Graye*. Traité passé par les chapelains de Sainte-Madeleine avec Antoine Virot, touchant une vigne, 1672. — *La Grette*. Achat de cens par Jean de Chaux, 1394 ; — sentence obtenue par le chapitre contre l'abbaye Saint-Paul qui voulait faire vendre les vignes de la Grette et de Beauregard, 1657.

G. 1344. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 11 papier, 1 sceau.

1245-1663. — *Besançon. Vignes: La Guibouze.* Procédures, 1659-1663. — *En L'Argillière et Champ-Forgeron.* Accensement de deux pièces de vigne pour le tiers des fruits fait par le chapitre à Étienne Bregille, 1426; — reconnaissance de cens, 1617. — *Les Laves.* Vente par Hugues de Charmont, prêtre curateur de Michel de Pelousey, aux chapelains de Sainte-Madeleine, d'un cens de 5 s. sur une vigne, 1271. — *Mandelier.* Vente par Lambert d'Étalans au chapitre d'un cens sur une vigne et deux jardins, 1294. — *Monnet.* Humbert, chanoine et écolâtre de Sainte-Madeleine, donne sa vigne de Monnet, sa maison et 100 l. pour une messe quotidienne et un anniversaire, 1245; — reconnaissance d'une redevance annuelle de 20 s. envers le chapitre, pour deux vignes « en Argeleyres, » et de 30 s. pour deux vignes « en Bel Revart » par Hugues Michel, devant l'archevêque Guillaume de La Tour, 1250. — *Monts-Boucons.* Gui de Rougemont et Danielle, sa femme, vendent à Guillaume de Nods, exécuteurs testamentaires de Pierre Bonex, clerc, pour l'anniversaire de Douce, sœur dudit Pierre, un cens sur deux vignes, 1319; — Hugues Gaillard, sa femme, ses père et mère vendent à Jean Martin, chapelain de Sainte-Madeleine, un cens sur une vigne aux Monts-Boucons, 1345.

G. 1345. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 3 papier.

1239-1748. — *Besançon. Vignes: Montjoux.* Reconnaissance de cens par Nicolas Bonvalot, sur une vigne en « Mont Jouhot, » dépendant de la chapelle des Saints-Simon et Jude, 1499. — *En Paradis.* Reconnaissances de cens, 1606. — *Au Pater.* Acte passé devant l'official Odon, par lequel Étienne de Baume, citoyen, dit Vaygnegros, vend à Hugues, clerc, dit de Baume, sa vigne « à Patez », entre les chemins de Baume et de Montbozon, 1239; — autre vente par le même au même, 1241; — transaction sur cet immeuble entre Hugues, clerc, et Prisque, veuve d'Étienne de Baume, 1241; — cens de 30 s. sur une vigne pour l'anniversaire de Greillons de Baume, 1275; — accensement de vigne par Gui Reqois à Jean Crotat, 1282; — donation de cens sur une vigne, pour son anniversaire, par Pierre de La Porte, 1372. — *Plainechaux.* Donation d'une vigne par le chanoine Jacques Thomassin, 1441; — transaction entre le chapitre et Jean Papin et sa femme, au sujet d'un cens dont une partie sera délivrée aux chapelains de Sainte-Madeleine, ledit cens assis sur une vigne à Plainechaux, 1447; — vente faite par le chapitre de Sainte-Madeleine au chapitre métropolitain d'une rente de 10 l. sur une vigne, 1479.

G. 1346. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 2 papier (dont 1 cahier de 117 feuillets).

1288-1602. — *Besançon. Vignes: Porte d'Arènes.* Condamnation, prononcée par l'official, d'Étienne Du Chesne à payer au procureur du chapitre un setier de vin de cens sur une vigne hors la porte d'Arènes, près des murs, 1288; — vente par Amidey, fils du petit Milot d'Arènes, boucher, et Richarde, sa femme, à Isabelle, veuve du parcheminier Bonet, d'une vigne et d'un jardin, 1311; — vente d'une vigne à Deniset de Glères, par Matthieu de Jussey, recteur des écoles de Sainte-Madeleine, et sa femme Henriette Roland, 1323; — sentence de l'official condamnant Jeannette Gommot, veuve de Jean Vauderet, à payer au chapitre de Sainte-Madeleine un setier de vin, de cens, pour une vigne, 1602.

G. 1347. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1189-1513. — *Besançon. Vignes: Porte de Chartres.* Vente par Guillaume, fils de Henri Vesins, à Agnès, veuve de Gui des Biez, citoyen de Besançon, d'une petite vigne, au prix de 50 s., entre la porte de Chartres et le chemin de Cussey, 1276; — accensement à Pierre de Velotte, par le chapitre, des tierces et dîmes sur sa vigne « extra portam de Châtres, » 1297. — *En Prevot.* Donation par l'archevêque Thierri de Montfaucon, allant outre-mer, de la vigne dite « de Prevost » au chapitre de Sainte-Madeleine, 1189. — *Richebourg.* Vente d'une vigne par Richard Porcheraz, citoyen de Besançon, et Hévrarde, sa femme, à Vuillemin de Valentin, 1301; — vente par Henri Guodart, chapelain de la chapelle de Saint-Étienne à Sainte-Madeleine, à Guillaume Dessus-le-Doubs, 1332. — *A Rivière.* Accensement fait par JeanThomassin, à Vuillemin Dampnet, vigneron, d'une vigne pour 6 s. estevenants, 1392. — *La Rochette et Fontaine-Écu.* Cens des vignes des Bongarçons entre les portes de Notre-Dame et à Fontaine-Écu, 1513.

G. 1348. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 6 papier.

1270-1744. — *Besançon. Vignes: Rognon.* Lettres de lods pour la vente de deux pièces de vignes, par Étienne d'Arguel, seigneur de Chenecey, 1462. — *Sainte-Colombe.* Vente par Hugues de Montferrand, chevalier, pour 100 s., au chapitre de Sainte-Madeleine, de tous ses droits à Sainte-Colombe et à la Grette, près du chemin d'Avanne, 1269; — transformation en cens, au profit du chapitre, de la tierce due par leur vigne, par Jeannette, veuve de Jean Thomassin, 1376; — vente d'un désert de vigne à Huet Thomassin par

Jean de Monnet, citoyen de Besançon, 1393; — procès du chapitre contre Jacquette Borrey, femme de Jean du Champ, pour vignes en Sainte-Colombe, 1518. — *Saint-Ferjeux.* Vente par Girard Branlard, clerc, et Liégarde, sa servante, à Étienne Roy, du Cloître, d'une vigne sur la côte des Saints-Ferréol et Ferjeux, 1299. — *Territoire des Séchaux.* Lods accordé par le séchal de Besançon pour la donation d'un cens de 5 s. faite au chapitre par Hugues Amphelise, 1271 ; — vente par Humbert, fils de Pierre Quarrel, de deux pièces de vignes valant 20 et 60 sous, à Étiennette Veuve, sa mère, 1279; — vente par Hugues Amphelise à Hugues de Charmont, familier, d'une vigne au territoire des Séchaux, 1293. — *Thurey.* Procès au sujet de dîmes contre le vigneron Jean Roland, 1470. — *Tremont.* Droit de passage dans une vigne, 1492-1593. —*Trois-Châtels.* Accensement fait par le chapitre à Pierre Bergier, de la rue du Clos, 1303 ; — partages entre Alix, femme de Jean Fornier, et Ottenin, son frère, enfants de Guillaume Blecon et de Jeannette, 1348.

G. 1349. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 64 pièces papier (dont 1 cahier de 18 feuillets).

1689-1773. — *Vignes : La Vatte.* Procédures concernant une vigne dépendant de la chapelle Saint-Lazare, 1689-1773 ; — procès soutenu par le chapitre contre Léonard Couchery, maître cordonnier, pour refus de reconnaissance, 1743-1751.

G. 1350. (Liasse.) — 4 pièces parchemin.

1314-1675. — *Vignes : Les Vallières.* Achat d'une vigne par Flore Nobis, citoyen de Besançon, au décret d'Antoine Vanderet, 1675. — *Les Vareilles.* Cens dû au chapitre par Guyette Fosseur, sur une vigne, 1451. — *Vaufrelin.* Accensement par le chapitre à Lambelin Rolant de trois pièces de vignes, l'une au « Val-Frelin, » les deux autres au Patot et en Cray, 1314 ; — vente desdites vignes par Lambelin Roland, Jeanne, sa femme, et Jeannin, leur fils, à Hugues de Velotte, chanoine de Sainte-Madeleine, 1317.

G. 1351. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 pièce papier, 1 sceau.

1316-1427. — *Vignes : Velotte.* Accensement de vignes par Étienne de Marchaux et Catherine, sa femme, à Hugues Belpois, de Velotte, 1316 ; — autres accensements, 1348-1380 ; — accensement par Henri, seigneur de La Tour Saint-Quentin, à Jean et Jacques Viennet de Creuse, 1427 ; — procédure du chapitre contre Guyette, veuve du notaire Jean Chambrier, 1485.

G. 1352. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 3 papier (dont 1 cahier de 10 feuillets).

1279-1713. — *Vignes : Le Vernois.* Vente d'une vigne par Vurriet, fils d'Esybonat de Lavernay, à Renaud de Choye, chanoine de Saint-Paul, 1278 ; — consentement donné par Jean, abbé de Saint-Paul, à une vente de cens, 1288 ; — vente d'un cens aux familiers de Sainte-Madeleine par Thiébaud de Nox, 1306 ; — copie du testament de Gérard de Rosey, fondant son anniversaire à Sainte-Madeleine et le dotant d'un cens sur sa vigne du Vernois, 1445 : — procès au sujet d'une vigne entre le chapitre et Nicole Guebillet, veuve de Fourcauld Voituron, notaire, 1500 ; — achat de cens sur une vigne par le chanoine Landri, 1266. — *La Viotte.* Constitution de rente par Gaucher dit Guillon, au profit de Viennet de Roche, sur une vigne « en la Viatte de Bonnay », 1388 ; — accensement par le chapitre, 1477.

G. 1353. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 1 sceau.

1200-1617. *Titres locaux étrangers à Besançon. Arbois.* Accensement d'une vigne par le commandeur du temple d'Arbois, Jean de Saulconin (représenté par son procureur Guillot Champier, de Lyon), 1487. — *Avanne.* En présence de Simon de Choye, chanoine de Sainte-Madeleine, vicaire général d'Odon de Rougemont, Richard, curé d'Avanne, reconnaît avoir pris possession de sa cure sur la seule présentation du frère Simon, recteur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, à Besançon, quoique le chanoine de Sainte-Madeleine Guillaume Mirepie en fût collateur pour un tiers, et demande confirmation de sa nomination, ce à quoi il est accédé, 1290. — *Avilley.* Notification, par l'archevêque Amédée de Tramelay, d'un don de 7 s. de cens sur un meix, par le chanoine de Sainte-Madeleine, Hugues de Romain, à son chapitre, vers 1200.

G. 1354. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 28 papier, 1 sceau.

1638-1786. — *Avrigney.* Reconnaissances et procédures concernant des terres dépendant de la chapelle « *de Aurord* » à Sainte-Madeleine.

G. 1355. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 102 pièces papier, 5 sceaux

1648-1698. — *Avrigney.* Procédures concernant les mêmes dépendances territoriales de la chapelle « *de Aurord* ».

G. 1356. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 10 papier, 1 sceau.

1372-1763. — *Azans.* Accensement par le chapitre du meix Voulois à Renaude Rigadais et à sa fille, 1372. — *Bonboillon.* Règlement des droits curiaux dus au chapitre par les habitants du lieu, 1591-1594. — *Bonnay.* Institution à la chapelle des saints Jean-Baptiste, Claude, Antoine et des saints Anges gardiens, pour Jean-Nicolas Louvot, chanoine semi-prébendé de Sainte-Madeleine, 1763 ; — confirmation, envoi en possession, prise de possession de ce bénéfice. — *Boussières.* Reconnaissances des terres, rentes, cens de cire du chapitre, 1461. — *Bussières.* Manuel des cens dus au chapitre, 1534. — *Brussey.* Procédures devant l'officialité, contre le curé Lanier, 1749.

G. 1357. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 pièce papier, 1 sceau.

1189-1664. — *Chalezeule.* Vente par Herbelin de Thise, au chapitre, d'une vigne à Clametigney, 1248 ; — vente d'une autre vigne au même lieu, par Pierre de Chalezeule, au chanoine Gui, de Sainte-Madeleine, 1253 ; — autre par Hébrard Deschauz, de Chalezeule, et Contesson, sa femme, à Gui de Ruffey, chanoine de Sainte-Madeleine, 1254 ; — autre par Pierre de Luxeuil, tavernier, et Félicie, sa femme, à Gui dit Clerval, leur concitoyen à Besançon, 1258 ; — autre d'une vigne « en Mal Respont, » par Gui Brede et son frère Étienne l'Aveugle, de Chalezeule, à Étienne, frère de Gui de Ruffey, 1266 ; — vente d'un cens de 4 s. sur une vigne à Clametigney, faite au chapitre, pour un anniversaire, par Étienne l'Apôtre, 1288 ; — vente de 45 s. de cens, assignés sur des vignes de Chalezeule, faite par Jean Blancheville à Jean de Montureux, chanoine de Sainte-Madeleine, 1464. — *Chambornay-lez-Bellevaux.* Constitution de rente, 1664. — *Champagney-lez-Pesmes et Miserey.* Charte de l'archevêque Thierri de Montfaucon, certifiant divers dons faits au chapitre par le chanoine Hugues de Cussey à « Mesirey », par le chanoine Rainaud d'Avanne, à Avanne, et ajoutant à ces libéralités l'église de Champagney-le-Grand et ses dépendances, une vigne dite de Prévôt et des tierces à Beauregard, 1189 ; — vente de terres à Champagney, louée et scellée par Guillaume, seigneur de Pesmes, 1257 ; — don au chapitre par Humbert, curé de Champagney, et Gui Soigniez, son frère, et Étienne, son neveu, de ce qu'ils avaient acquis dans les paroisses de Champagney et de Viez-Verges, 1261 ; — confirmation de ce don par Guillaume, seigneur de Pesmes, chevalier. — *Champagney-lez-Vaux.*

G. 1358. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 41 papier (dont 4 cahiers de 19, 18, 12 et 18 feuillets).

1404-1788. — *Chancey.* Échanges, partages, concernant la famille Guichard, 1428 ; — échange d'une vigne entre Beline Guichard, femme de Jean Varin, et Guichard Rouhier, de Chancey, notaire, 1444 ; — déclaration des biens appartenant au chapitre, tant à Chancey qu'à Venères, 1545 ; — autre, en 1576 ; — autre, en 1689 ; — procédures, arpentements, baux, 1693-1788.

G. 1359. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 6 papier.

1341-1768. — *Chancey.* Vente par Nicolas Gauthier à Henri Garnier, tondeur de drap à Besançon, et à Beline, sa femme, de champs à Chancey, 1429. — *Chantrans.* Conclusions de M. Seguin, chanoine de la Madeleine, promoteur de l'officialité, dans l'union de la chapelle Saint-Nicolas de Chantrans à la familiarité de Saint-Jean, 1768. — *Chaux-lez-Belfort.* Amodiation pour trois ans, pour 10 l. estevenantes, du droit de patronage de la cure faite par Hugues de Chay, chanoine de Sainte-Madeleine, à Henri de Brates, 1344. — *Chaux-la-Louptière.* Vente par Orry de Bavans, écuyer, seigneur du lieu, à Jean Vauchier et à sa femme, d'un groupe d'héritages provenant de Jean Grillat, 1370 ; — autre vente par le même à Étiennette, femme de Boheleret, de Chaux, 1383. — *Chenecey.* Vente d'un huitième des dîmes par Simon et Guillaume de Chenecey, faite au chapitre, 1265 ; — transaction entre le chapitre et les habitants de Chenecey et Charnay pour les dîmes, 1721 ; — correspondances relatives au même objet, 1764-1767.

G. 1360. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 76 papier (dont 3 cahiers de 22, 18 et 40 feuillets), 1 sceau.

1102-1690. — *Chenevrey.* Donation par Ponce, archevêque de Besançon, aux chanoines de Sainte-Madeleine des églises (*altaria*) de Saint-André de Chenevrey et Saint-Léger de Virey, avec confirmation des libéralités des archevêques Hugues II et Hugues III à Besançon, Boussières, Azans, « Sayens » et La Demie, 1101 ; — traité passé entre Hugues, archevêque de Besançon, et le trésorier du chapitre (doyen de Sainte-Madeleine) Jean de Rougemont, pour le règlement des droits de ce dernier, notamment en ce qui concernait le patronage de Chenevrey, 1315 (cop.) ; — copie de lettres de l'archevêque Vital de Montesquiou, unissant à la mense commune du

chapitre les églises de Chenevrey, Tromarey, Vézelois, Azans et Champagney, et réglant les distributions entre chanoines, 1315 ; — union de l'église de Saint-Pierre de Marnay-la-Ville à celle de Chenevrey, par Quentin Ménart, archevêque de Besançon, à cause de la modicité des revenus du premier de ces bénéfices, 1456 ; — bulle de Pie V unissant à la mense canoniale l'église de Chenevrey, qui était de la présentation du doyen, 1458 ; — fulmination de cette bulle par Quentin Ménart, 1459 (cop.) ; — sentence de l'officialité contre les héritiers du chanoine Tondeur, amodiateur en son vivant du patronage de Chenevrey, 1462 ; — décret rendu par Ferdinand de Rye, à la suite de sa visite de l'église de Chenevrey, 1684 ; — procédures, amodiations, etc., 1615-1690.

G. 1361. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 90 pièces papier (dont 1 imprimé).

1691-1774. — *Chenevrey* (*suite*). Procès entre le chapitre et les communautés de Chenevrey et Morogne, 1691-1694 ; — comptes du bâtiment de la cure, 1695 ; — transaction entre le chapitre et le sieur Maugin, vicaire perpétuel de Chenevrey, 1704 ; — baux et amodiations, 1693-1774.

G. 1362. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 3 papier.

1240-1614. — *Chevroz.* Sentence de l'official Odon constatant la rente annuelle d'un bichet de blé due par le moulin de Chevroz au chapitre, contrairement à la prétention de deux bichets, soulevée par ce dernier contre le chevalier Richard de Chevroz, 1240. — *Choye.* — *Cicon.* Vente d'une pièce de champ par Estevenin Pynoiron, de Cicon, à Estevenat Le Roi, du lieu, 1339. — *Clerval.* Procès soutenu par le chapitre contre l'échevin, en matière de rentes, 1664 ; — situation financière de la ville de Clerval après les guerres, 1713. — *Courchapon.* Abandon de deux parts du revenu de l'église du lieu au chapitre, par le curé Jean, 1272. — *Crissey.* Reconnaissance de cens envers le chapitre par Perrenot Mignot, de Crissey, 1418. — *Cromary.* Vente d'une rente de 10 l. faite par Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur, au nom de Marie de Bourgogne, pour la défense du pays, 1477.

G. 1363. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 9 papier, 2 sceaux.

1115-1718. — *Cugney.* Guillaume Mignot accense diverses pièces de terre à Jeannin Perrenin, et Odette, sa femme, 1417. — *Cult.* Vente de la douzième part des dîmes par Hugues Tribolaz, de Cugney, au chapitre de Sainte-Madeleine, 1282 ; — achat de terres par le chapitre pour l'anniversaire d'Étienne de Passavant, 1298 ; — accensement d'une vigne par Jacques de Chenevrey, curé d'Hugier, et Guillaume de Poligny, curé de Tromarey, 1380. — *Désandans.* Donation des églises de Désandans et de Chaux au chapitre par l'archevêque Guillaume de La Tour, 1252 (vidimus d'Odon de Rougemont, 1269) ; — sentence de Guillaume de La Tour, réglant une difficulté entre le chapitre et le chapelain de Désandans, touchant les revenus de l'église du lieu, 1266 ; — amodiation du patronage de cette église pour 30 sous par an, par Gui de Nozeroy, doyen de Montbéliard et chanoine de Sainte-Madeleine, à Guillaume Guaz, prêtre, de Désandans, 1312 ; — traité fait entre le chapitre et le comte de Montbéliard, Frédéric de Wurtemberg, touchant la cure, 1585 (cop.). — *Dole.* Sentence d'Ansério, archevêque de Besançon, réglant un différend entre le chapitre et l'abbé de Baume, le premier réclamant, attendu que l'église de Dole était construite sur le territoire de l'église d'Azans et protestant contre sa consécration ; il est statué que l'église sera consacrée, le cimetière bénit, que les oblations seront partagées et que les curés de Dole seront nommés par l'archevêque sur présentation de l'abbé de Baume et du chapitre de Sainte-Madeleine, 1120 (orig. et cop.) ; — convention entre Guigues, abbé de Baume, et Ébrard, trésorier de Besançon, doyen de Sainte-Madeleine, pour le partage des oblations dudit lieu de Dole, v. 1160 (deux originaux) ; — vente de cens à Dole faite au chapitre par Girard, clerc, fils de Renaud Crochet, chevalier, 1245 ; — nomination de Bon, de Dole, à la cure dudit lieu, par Odon de Rougemont, archevêque de Besançon, sur présentation du chapitre de Sainte-Madeleine, 1271 ; — accensement consenti par le chapitre d'une maison à Dole, au profit de Gui, fils de Perrot, 1300 ; — nomination d'arbitres par Simon, abbé de Baume, et le chapitre de Sainte-Madeleine pour régler leurs prétentions et leurs droits sur la cure de Dole, 1301 ; — sentence arbitrale rendue entre le chapitre de Sainte-Madeleine et le doyen de Dole, 1455 ; — reconnaissance de cens envers le chapitre, pour une maison voisine du cimetière de l'église Notre-Dame de Dole et d'une ruelle descendant à la rue des Chevannes, 1472 ; — sursis accordé par Marguerite d'Autriche, dans un procès intenté par le procureur général près le parlement de Dole contre le chapitre de Sainte-Madeleine, au sujet de son droit de patronage sur l'église de Dole, Malines, 17 février 1527 ; — rescrit impérial de Charles-Quint dans un procès

entre le chapitre de Dole et celui de Sainte-Madeleine, Gand, 1540 ; — autres procédures, 1544-1713.

G. 1364. (Registre.) — In-4 de 340 feuillets (filigrane : Rp gothiques traversés par une broche sommée d'une croix amortie en étoile).

1543-1544. — *Dole (suite)*. Registre et actes d'un procès soutenu par les doyen et chanoines de Sainte-Madeleine, contre les doyen et chanoines de Dole, devant juge apostolique délégué (Jean Tournon, protonotaire, doyen de Nozeroy, official de Besançon), le tout concernant les droits temporels de dîmes, oblations, etc., réclamés par les premiers aux seconds (actes en latin).

G. 1365. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 6 papier, 1 sceau.

1134-1750. — *École et Pirey*. Bail de champs à Étienne Vaite par le séchal du chapitre, M. Brenot, 1750. — *Épeugney*. Ventes de terres à Perrenat, d'Ornans, par Perrette, fille de Perrin de Flagey, 1278. — *Fretigney*. — *Goux-lez-Dole et Peseux*. Donation des églises de Notre-Dame de Goux et de Peseux, par l'archevêque Anséric, au chapitre de Sainte-Madeleine, 1134 ; — vente par Étienne de Foucherans, chevalier, à Jean de Morimond, chevalier, du tiers des dîmes de Goux et Vilette, 1246 ; — vente par Jean de Morimond, chevalier, du tiers des dîmes de Goux et Vilette au chapitre, 1259 ; — abandon du droit aux dîmes de Goux, par le chapitre, aux enfants de Gérard de Vadans, en échange d'un bichot de blé, 1263 ; — vente par Pierre de Nans, chevalier, de la moitié du tiers des grosses dîmes de Goux et Vilette, 1261 (orig. et cop.). — *Lavans-lez-Dole*. Vente de cens, 1443 ; — vente de pré, 1572. — *Leffond-lez-Charcenne*. Vente au chapitre du quart des dîmes par Guillaume Corsabriz, de Brussey, 1284.

G. 1366. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 73 papier.

1110-1778. — *Marnay*. Donation au chapitre par l'archevêque Guillaume d'Arguel des églises de Marnay et de Courchapon, avec confirmation des libéralités de ses prédécesseurs, 1110 ; — obligation du paiement annuel de quatre bichots de blé au chapitre pour droit de patronage souscrite par Richard, curé de Marnay-la Ville, 1327 ; — consentement à l'union de l'église Saint Pierre de Marnay-la-Ville à celle de Marnay-le-Château, donné par le chapitre, 1608 ; — procès du chapitre contre les paroisses de Chenevrey et Jacques Braudot de Marnay, 1767-1778.

G. 1367. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 2 papier.

1272-[1700]. — *Mérey*. Procédure devant le bailli de Dole pour terres censables au chapitre, 1569. — *Montfaucon*. Vente d'une vigne sise à Vaussevin faite à Gauthier Portier et à ses hoirs, par Henri Petit, de Besançon, sous le sceau et le lods d'Amé, seigneur de Montfaucon, 1272. — *Morre*. Vente d'une vigne par les héritiers testamentaires du chapelain Pierre de Morre, à Gui de Chenevrey, familier de l'église Saint-Étienne, 1351.

G. 1368. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 8 papier (dont 1 cahier de 16 feuillets), 2 sceaux.

1250-1744. — *Mutigney*. Procédures relatives à la disjonction de cette communauté de la paroisse de Champagney et de sa réunion à celle de Dammartin-lez-Pesmes ; — droits dus au chapitre, 1653-1695. — *Naisey*. — *Neurey-en-Val*. Vente à Gérard de Vesoul, par Bernard et Pierre de La Demie frères et Jean de La Demie, leur neveu, de leurs droits sur les dîmes de Neurey, pour 11 l., 1250. — *Noroy*. Institution d'Antoine Perrin, de Besançon, à la chapelle de Saint-Nicolas, 1645. — *Nevy*. Procès du chapitre contre le sieur Alix, curé du lieu, pour patronage, 1744. — *Pagney*. Cens sur le meix Voillard, au profit du chapitre, 1438.

G. 1369. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 43 papier, 4 sceaux.

1499-1787. — *Pirey*. Donation d'une vigne, outre une chasuble, une étole, une aube et un missel, faite au chapitre pour l'augmentation de la messe dite de Cicon, par le chanoine Jacques Nasey, 1499. — *Pouilley-les-Vignes*. Amodiation de vignes, 1659-1681. — *Rochefort*. Accensements et amodiations de terres appartenant au chapitre, 1658-1788 ; — nomination à des chapelles, 1757-1769.

G. 1370. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 6 pièces papier (dont 1 cahier de 8 feuillets).

1135-1761. — *Sermange*. Fonds de la chapelle, 1760-1761. — *Thise*. État des tailles dues au chapitre, 1690. — *Tromarey et Bomboillon*. Donation des églises de Saint-Pierre de Tromarey et de Saint-Maurice de Brussey au chapitre de Sainte-Madeleine, à la personne de son doyen Manegaud, par l'archevêque Humbert, 1135 ; —

achat d'héritages à Tromarey et Bonboillon par le chanoine Hue d'Orsans, 1319 ; — délimitation des paroisses de Tromarey et d'Hugier, faite par arbitres, 1387 ; — fulmination d'une bulle de Nicolas V adressée à l'abbé de Saint-Paul, Simon de Dompré, pour la réunion des cures de Tromarey et Chenevrey à la mense du chapitre, 1448 (3 cop.).

G. 1371. (Liasse). — 6 pièces parchemin, 34 papier.

1553-1705. — *Tromarey* (*suite*) *et Bonboillon.* Procès soutenus par le chapitre de Sainte-Madeleine contre des particuliers de Tromarey et Bonboillon, 1553-1705 ; — traité entre le chapitre et les habitants de Bonboillon, au sujet des dîmes, 1591 ; — confirmation par le parlement d'une sentence rendue au bailliage de Gray, au profit du chapitre, contre l'ancien curé de Tromarey, Louis Aragon, 1598.

G. 1372. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 2 papier (dont 1 cahier de 10 feuillets).

1291-1481. — *Valentin.* Vente par Henri et Guillaume de Chaffois, et Bonnette, leur mère, de la moitié des grosses dîmes, au chapitre, 1291 ; — reconnaissance de corvée de charrues par les paroissiens de Valentin envers Odet Agrement, 1315 ; — procès du chapitre contre l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, pour terres à Valentin, 1428. — *Vanclans.* Vente d'immeubles par Simon Sebilate, fils de Jean, écuyer, 1393. — *Les Varennes.* Procès devant l'officialité de Besançon, soutenu par le chapitre contre Jean Menot, curé de Viez-Verges, au sujet du patronage de l'église, 1481.

G. 1373. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 61 papier. 1 sceau.

1410-1786. — *Venères.* Déclaration, amodiations de terres, procédures soutenues par le chapitre pour faire reconnaître ses droits, 1501-1786. — *Venise.* Constitution de rente sur les habitants, au profit du chapitre, 1636. — *Villevieux.* Bail, 1757. — *Virey.* Procuration du chapitre dans un décret, 1617. — *Vuillafans.* Vente d'une vigne, lieu dit « La Chassagne, » par Othenin Atriet et Richarde, sa femme, 1410.

G. 1374. (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1357-1448. — *Baux généraux.* Amodiation faite pour cinq ans par le chapitre au chapelain Hugues Terriain de tous les droits, fruits, revenus : patronages, dîmes de blé ou vin, menades, cens, lods, ne se retenant que les nominations et le bois du Felet ; l'amodiataire paiera à chaque chanoine 16 l. la première année, 17 les quatre autres ; 13 l. au chanoine, curé de la paroisse ; fournira les anniversaires, etc., 1357 ; — amodiation de tous ses droits faite par le chapitre au chapitre Notre-Dame de Dole, 1449.

G. 1375. (Liasse.) — 41 pièces papier.

1722-1750. — *Baux de maisons.* Baux consentis par le chapitre à Julien Garnier, 1722 ; — à Daniel Granmaison, 1738 : — à Antoine Loriquet ; — à Jean-François Renaud, architecte, 1741 ; — à Jean-Claude Drouin, cordonnier ; — à Pierre Maillet ; — à Abraham Marin, négociant ; — à Jacques Rouhier, chamoiseur, 1742 ; — au sieur Arbilleur ; — à Pierre-François Bergerot, tailleur de pierres ; — à Henri Bouvier, tisserand, 1743 ; — à Jean-Nicolas Oudry, drapier, 1744 ; — à Antoine Lamy, 1745 ; — à Aimé et Pierrette Guilgaux ; — à Claude Perrenot, vigneron ; — à Guillaume Grimoult, brigadier de la maréchaussée ; — à Jean-Gérard Jacquet, tourneur en bois, 1745 ; — à Jean-Claude Decorsier, 1749 ; — à Claude Grandvoinet, 1750.

G. 1376. (Liasse.) — 61 pièces papier, 2 sceaux.

1751-1766. — *Baux de maisons* (suite). Amodiations consenties par le chapitre : à Jean Lenoir, 1751 ; — Joseph Desbief ; — Jean-Baptiste Gonnot, 1753 ; — Jean-Claude Jannin, 1754 ; — Anne Guillegaux ; — Georges Card, cloutier, 1756 ; — la veuve Pernet, 1757 ; — Jean-Louis Girod, 1762 ; — Adrien Ducat, 1765 ; — Nicolas Nonier ; — Antoine Hardy, 1766.

G. 1377. (Liasse.) — 72 pièces papier, 2 sceaux.

1767-1790. — *Baux de maisons* (suite). Locations d'appartements consenties par le chapitre : à Jean-Pierre Gargey, perruquier, 1767 ; — à Claude-François Jourdan, manœuvre, 1768 ; — à André Ruel, 1769 ; — à Jean Bideaux, 1770 ; — à Jean Faure, 1771 ; — à Jacques Bocureux, 1773 ; — à François Fautet, 1774 ; — à Charles Lépagney, jardinier, 1775 ; — à l'abbé de Romange, 1776 ; — à Jean-Baptiste Carrey, 1780 ; — à François Rollier, 1781 ; — à Claude-Charles Cahet, prêtre, 1786 ; — à Antoine Fusenot, 1787 ; — à Claude-Jean Gurgey, prêtre, semi-prébendé, 1790.

G. 1378. (Liasse.) — 49 pièces papier, 2 sceaux.

1654-1760. — *Baux de terres.* Amodiations : de terres à Charmont, 1654 ; — à Fontaine-Écu ; — à Mal-Repons et Calmoutier, 1688 ; — à Malcombe, 1692 ; — Sous les Justices, 1721 ; — à Champ-Forgeron, 1739 ; — à Canot, 1741 ; — à la Pole, 1742 ; — aux Prés-de-Vaux, 1750 ; — à Fontaine-Argent, Vernois et Beauregard, 1752 ; — à Trepillot, 1756 ; — à Garance, 1760.

G. 1379. (Liasse.) — 58 pièces papier, 2 sceaux.

1761-1789. — *Baux de terres (suite).* Amodiation de pièces de terre : à la Beline, 1761 ; — à Trepillot, 1774 ; — à Garance, 1776 ; — Sur Chemin, 1779 ; — à la Combe Oudotte, 1782 ; — à Champ-Forgeron, 1784 ; — à Canot, 1789.

G. 1380. (Liasse.) — 25 pièces papier, 2 sceaux.

1676-1788. — *Baux de vignes.* Amodiations consenties par le chapitre : à divers, 1676-1702 ; — à Antoine-Françoise Prudhon, veuve de Laurent Gueunard, 1743 ; — à Claude Buffin, 1746 ; — à Étienne Marlet, 1752 ; — à Claude Ponçot, 1753 ; — à Jean-Pierre Gueunard, 1757 ; — à Charles Coulon, 1759 ; — à Simon Couley, 1767 ; — à Nicolas Miroudot, 1781 ; — au chanoine Marie-Joseph-Ferdinand Lescot et à Claire-Antoine Verin, veuve d'Antoine Pothé, 1788.

G. 1381. (Registre.) — In-folio papier de 312 feuillets (les fol. 4, 146, 159, 309 et 310 sont bis, les fol. 159 et 309 ter, le fol. 309 quater et quinquies).

1590-1717. — *Livre des amodiations des maisons et terres de Besançon.* Baux du 16 octobre 1590 au 9 novembre 1717, consentis à Henri Amiot, orfèvre, 1590 ; — au chanoine Étienne Lagrandfemme ; — à Jean Amyot, de Velotte, 1591 ; — à Jean Chauldot, vigneron ; — à Matthieu Coquillard, vigneron ; — à Étienne Jolyet, 1598 ; — à Étienne Delan, boulanger, 1597 ; — à Jean de Scye, vigneron ; — à Jean Morel le vieux, vigneron, 1598 ; — à Jean Chauldot, vigneron, 1599 ; — à Jacques Soye, 1602 ; — à Claude Chevalier, vigneron, 1603 ; — à Jean Fusier le jeune, vigneron ; — à Étienne Janneney, 1605 ; — à Claude Roz dit Fusier, soldat, 1608 ; — à Claude-Antoine Masson, chapelain, 1612 ; — à Pierre Mouton, vigneron, 1615 ; — à Thiébaud Bardot, 1621 ; — à François Maublanc, paveur, 1623 ; — à Pierre Chevanney, 1629 ; — à Antoine Culle, vigneron, 1637 ; — à Claude Michelot, vigneron, 1639 ; — à Guillaume Simon ; — à Pierre Oudot, vigneron, 1644 ; — à Jean André, tailleur, 1652 ; — à François Gallois et Nicolas Jolyot, 1655 ; — à François Martin, vigneron, 1664 ; — à Jacques Jannot, vigneron, 1670 ; — à Aimé Rouillot, vigneron, 1675 ; — à Alexandre Simyane de Pirey, 1680 ; — à Pierre Maigrot, 1683 ; — à Simon Mourelz, vigneron, 1694 ; — à Étienne Coulon, marchand, 1714 ; — à Philippe Sauterey et à Jean-Baptiste Nicolin, son gendre, 1717.

G. 1382. (Registre.) — In-folio papier, de 189 feuillets (fol. 75 et 129 *bis*) (filigrane avec lion dans un écu couronné, au bas initiales P. P. avec quatre de chiffres).

1616-1675. — *Livre des amodiations.* Baux du 4 décembre 1616 au 12 mai 1675 : à Étienne Fromond, chapelain, 1616 ; — à Philippe Noisot, vigneron, 1617 ; — au chanoine Antoine Perruche, 1618 ; — à Charles de Verre, chapelain ; — à Étienne Michault, vigneron ; — à Simon Morel, vigneron ; — au chanoine Jean Tournand, 1619 ; — à Étienne Gonnot, vigneron, 1620 ; — à Antoine Barez, chapelain, 1622 ; — à Antoine Roullet, vigneron, 1623 ; — au chanoine Antoine Lochard, 1626 ; — à Siméon Barbier, vigneron, 1627 ; — au chanoine Jean Demougin, 1631 ; — à Étienne Pétamand, 1639 ; — à Pierre Rouchet, 1642 ; — à Jean Cuenet, de Cussey-sur-Lison, 1649 ; — à Claude Coutechier, 1651 ; — à Jacques et Pierre Gonniot, vignerons, 1659 ; — à Antoine et Étienne Crely, vignerons, 1667 ; — à Jean Prétet, vigneron, 1670 ; — au chanoine Claude Nazey, 1673 ; — à Richard Bault, vigneron, 1674 ; — à Jacques Guay, de Bregille, vigneron, 1675.

G. 1383. (Registre.) — In-folio papier de 100 feuillets.

1676-1717. — *Livre blanc des amodiations.* Baux du 14 avril 1676 au 15 novembre 1717, accordés par le chapitre à : Claude Bernard, vigneron, 1676 ; — Charles Limasset, vigneron, 1678 ; — Nicolas Fusier, vigneron, 1680 ; — Claude-Antoine Regnauld, confiseur, 1681 ; — Pierre Saulterey, vigneron ; — Étienne Nicolas, vigneron, 1684 ; — Jacques Thiébaud, vigneron, 1685 ; — Marc Lambe, maître de poste, 1686 ; — Léonard Charmet, vigneron, 1690 ; — Pierre Charmet, vigneron, 1692 ; — Jean Coulon, vigneron, 1694 ; — le chapelain Pierre Bailly, 1696 ; — Nicolas Marmillier, négociant ; — Philippe Pillot, vigneron, 1697 ; — les chanoines Charles Fleur et Claude-Baptiste Amey, 1699 ; — Philibert Myet, vigneron, 1704 ; — François Fusier et Antoine Gouget, vignerons, 1707 ; — Jacques Roussey, 1717.

G. 1384. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 1 pièce papier, 3 sceaux.

1250-1477. — *Constitutions de cens.* Cens constitués vendus par la veuve de Girard Maltalant à Thiébaud, chantre de Sainte-Madeleine, 1250 ; — par Étienne Chèvre, au chapitre, 1280 ; — cens constitué par testament de Jeannette, veuve de Jean, séchal de Besançon, 1294 ; — inventaire de titres concernant les cens des rues de Battant et Petit-Battant, dus au chapitre, 1296-1557 ; — accensement fait par le chapitre de la moitié des dîmes qu'ils avaient sur trois champs au territoire de Besançon, 1299 ; — autre consenti par les chapelains de Sainte-Madeleine, 1311 ; — constitution d'un cens sur une vigne près de la roche de Tarragnoz, 1320 ; — donation de 100 florins au chapitre par Richard Narduin, afin de constituer cens pour son anniversaire, 1382 ; — sentence de l'official pour faire payer au chapitre un cens dû par Jean Arménier, 1409 ; — bulle de Paul II commettant des juges pour régler ce procès, 1473 ; — sentence concernant cette procédure, 1477.

G. 1385. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 10 papier (dont 1 cahier de 94 feuillets).

1478-1759. — *Cens (suite).* Autorisation de racheter un cens donnée par le chapitre à Colinet Rosselet, vigneron, 1478 ; — procès au sujet d'un cens de 36 s. 3 d. dû par Étienne Baudouin, 1480 ; — procédure contre Richard de Chaffois pour un cens de 6 l., 1483 ; — permission de racheter un cens accordée à Pierre Desprel, 1487 ; — procès en paiement de cens contre Humbert Vuillemenot, Jean Gérard et Pierre Roy, 1491 ; — le chapitre requiert l'abbaye Saint-Paul de lui payer au jour de sainte Madeleine une émine de prunes « beloches, » 1499 ; — carnet des cens dus au chapitre de Sainte-Madeleine, 1735-1746 ; — transaction en matière de cens entre le chapitre, les Bénédictins de Saint-Vincent, l'hôpital du Saint-Esprit et l'hôpital Saint-Jean l'Aumônier de Besançon, 1725 ; — procès en matière de cens, 1758-1759.

G. 1386. (Liasse.) — 33 pièces papier.

1529-1781. — *Constitutions de cens (copies).* Accensement d'une vigne à Plainechaux, consenti par le trésorier François Bonvalot au profit d'Étienne Horry, vigneron, 1529 ; — constitution d'un cens de 12 francs au profit de Servois Perrenin, curé d'Oiselay, sur Jacques Soye, vigneron, 1628 ; — reconnaissance d'un cens sur un meix rue du Peteur ou Tiremantel, par Isabeau Coulon, veuve de Pierre-François Grosperrin, 1667 ; — d'un cens sur une pièce de terre « en Morteveille » par Jean Jeusne, boucher, 1668 ; — d'un cens sur une maison de la rue d'Arènes par Joseph-François Rochet, tanneur, 1683 ; — état de maisons dont les reconnaissances sont à faire, 1735 ; — extraits de cens indiqués dans divers rentiers, 1747-1781.

G. 1387. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 9 papier, 2 sceaux.

1585-1704. — *Constitution de rentes.* Rente de 24 fr. constituée par Grand-Jean Baloulx, d'Aynans-Dessous, au profit de Nicolas Goudard, de Vesoul, tuteur des enfants Jannot, dudit lieu, 1585 ; — autre constituée par les gouverneurs de Besançon, pour les besoins de la garnison, au profit du chapitre de Sainte-Madeleine, 1636 ; — autre au profit d'Antoine Papay, ancien cogouverneur, 1666 ; — autre sur Jean-Julien Galliot et François Charmet, vignerons, 1673 ; — autre au profit du chapitre sur Pierre Bouhélier, d'Ornans, procureur, 1679 ; — autre au profit du même sur le comte de Grammont, colonel de dragons, 1688 ; — autre au profit des sieurs Monnier, de Noironte, sur les frères Bault, vignerons d'Avanne, 1691 ; — autre au profit du chanoine de Sainte-Madeleine, Antoine Grosrichard, sur Joseph Martin, de Besançon, 1692 ; — autre sur Pierre Beltemps, armurier, 1693 ; — autre sur Jean Debauché, de Gy, cordonnier, 1704.

G. 1388. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 22 papier, 1 sceau.

1704-1780. — *Constitutions de rentes.* Procès pour acquittement de rentes par le chapitre contre Jean-Julien Galiot, vigneron, 1704 ; — grosse de rente sur Hyacinthe Libre baron d'Iselin, seigneur de Lanans, 1711 ; — autre sur Jean-Claude Jukental, maréchal à Besançon, 1712 ; — autre sur les tailles, au profit du bouillon des pauvres de Sainte-Madeleine, 1724 ; — autre sur le baron de Lanans, 1727 ; — autre sur Guillaume Perrenot, de Lucelans, 1736 ; — autre sur Philippe-Thérèse Mareschal d'Audeux, conseiller clerc au Parlement, chapelain de Saint-Blaise en l'église Sainte-Madeleine, 1743 ; — autre sur François Considère, de Port-sur-Saône, 1776 ; — autre sur l'hôtel de ville de Besançon, 1780 ; — tableau des rentes du chapitre.

G. 1389. (Liasse.) — 62 pièces papier, 3 sceaux.

1547-1721. — *Constitutions des rentes.* Rentes constituées sur François Vauty, de Courcelles, 1547 ; — sur la communauté de Rancenay, 1621 ; — sur Claude Maublanc, de Fondremand, 1627 ; — sur les échevins de Boulot, 1636 ;

— sur ceux d'Aulx-lez-Cromary ; — de Rantechaux ; — de Venise; — d'Anthon; — du Moutherot, 1637; — sur la ville de Baume; — sur la communauté de Jallerange; — sur celle de La Malachère et Fontenis, 1638; — sur celle de Fondremand; — traité pour rentes entre Claudine de Scey, veuve de Jean-Claude Nardin, seigneur de Montarlot, et Jean-Claude de Scey, baron de Chevroz, 1655; — rentes sur: la communauté de Chambornay-lez-Bellevaux, 1665; — sur Jean-Baptiste de Gilley, seigneur de Marnoz; — vaisselle d'argent engagée au chapitre pour caution de rentes, 1672; — rentes sur: Marie-Albertine de Blicterswich, femme de Jean-Claude, comte de Scey, 1681; — sur Jeanne-Françoise Ruffin, de Roulans, femme de Blaise Bressand, de Besançon, 1689; — transaction entre le chapitre et les directeurs de l'hôpital général de Besançon pour rentes sur François de Chamigny, marchand, 1708.

G. 1390. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 48 pièces papier, 1 sceau.

1597-1780. — *Rentes. Procès.* Procès soutenus par le chapitre contre: Jean Chaverney, notaire à Vesoul, et consorts, 1597; — arrêt contre Jean-Joseph-Louis, de Besançon, au profit du chapitre, 1683; — procès contre Luc Belin, 1745; — contre les Carmélites de Besançon, 1755; — contre Antoine Morizot, 1760; — contre Jean-François Clerc, 1761-1762; — contre Louis et Jean-Claude Mossand, d'Avanne, 1765; — contre les sieurs et demoiselles Bouchet, 1771; — contre Pierre-François Échenoz, vigneron, 1778; — contre les sieurs Devillers et Courlet de Boulot, 1778-1781.

G. 1391. (Registre.) — In-quarto, papier, de 7 et 573 feuillets (manquent les fol. 177, 433 et 434; les fol. 3, 309, 399, 477 sont bis) (filigrane : tête de bœuf avec broche amortie en étoile); nombreux sceaux plaqués de l'officialité.

1493-1570. —*Rentiers. « Second livre des prothocoles de l'église Sainte-Magdeleine de Besançon.* » Fol. 1 *bis*. Table. Fol. 1. Rentes constituées sur Jacquette, veuve de Perrenot Bourgeris, citoyen, 1493; — sur Étiennette, veuve d'Étienne Besancenat; — sur Jean Miegeot, pelissier; — Philippe Mangeroz, dit d'Andelot, et Guillaume Mouchet, écuyer, 1494; — sur Pierre Des Potots, seigneur de Saône, 1495; — sur les habitants de Quingey, 1494; — sur Jean Belin, vigneron, 1495; — sur Jean de Neuvelle, abbé de La Charité; — sur Jean Foullote, couturier à Besançon, 1496; — sur Huguenin Goulu, chapelier, 1497; — sur Étienne de Leugney, écuyer, seigneur du lieu, 1498; — sur Jacques Jouffroy, écuyer, seigneur de Marchaux, 1499; — sur nobles Jean et Pierre Daniel père et fils, 1500; — sur Guillaume Girod, notaire; — sur Jean-Lyon Vernoy, apothicaire; — sur le chanoine Nicolas Barbier, séchal; — sur Jean de Grammont, seigneur de Chatillon-Guyotte, Guyot de Grammont, son frère, seigneur de Conflandey, et Jacques Jouffroy, 1501; — sur Pierre Bonvalot, doyen de Beaupré, 1504 (texte de l'émancipation de ce dernier fils de Pierre Bonvalot); — sur Pancras de Petitepierre, seigneur de Cromary, 1505; — sur Pierre Mouchet, écuyer, seigneur de Château-Rouillaud, et Louis Mouchet, écuyer, seigneur d'Avilley, 1506; — sur Jean de Grammont, seigneur dudit lieu et de Châtillon-Guyotte, 1507; — sur Antoine Des Potots, fils d'Étienne et Adrien Jouffroy, son plaige; — sur Antoine d'Arguel, seigneur de Cromary et de Noironte, 1508; — sur Guillaume de Cuve, écuyer; — sur Simon de Champagne, seigneur dudit lieu et de Vellefaux, 1509; — sur Philippe de Chassey, de Dole, 1511; — sur Matthieu Marquis, notaire, et Jeannette Petit, sa femme, 1513; — sur Étienne de Fallerans, écuyer, seigneur du lieu; — sur Pierre et Nicolas Nardin frères, marchands à Besançon, 1514; — sur Rodolphe d'Orsans, seigneur du lieu, et Isabelle de Chauvirey, sa femme; — sur Pierre Luquet, de Liesle, tanneur, 1521; — sur Jean Recy, marchand, 1525; — sur le chanoine de Sainte-Madeleine Nicolas de Chaffois, 1528; — sur Outhenin de Cléron, seigneur audit lieu, Saffres, Say, Belmont, 1537; — sur Gui de Vers, seigneur de They, 1543; — sur Louis de Gonsans, seigneur de Novillars, 1545; — sur Pierre Pétremand, docteur ès droits, et Louise, sa femme, 1546; — sur le chanoine Pierre de Montureux, 1547; — sur Claude et François Loys, 1552; — sur Thierri Arbilleur, tanneur, 1556; — sur Claude Grelot, cordonnier, 1567; — sur Claude Thiébaud, chapelain, 1570.

G. 1392. (Registre.) — In-quarto papier de 541 feuillets (manque le fol. 337; fol. 46 et 400 *bis*), sceaux de l'officialité plaqués çà et là.

1517-1573. — *Rentier (Protocole neuf)*. Rentes constituées sur: Antoine d'Aigremont, 1510; — sur noble Jacques Bonvalot, 1507; — sur Pierre Genevrey, *alias* Mostureux, « cloichetier, » 1511; — sur Pierre d'Orsans, écuyer, fils d'Étienne; — sur Hugues Barressols, lieutenant local de Vesoul, 1516; — sur François d'Arbois, écuyer; — sur Jean de Chauvirey, écuyer, seigneur du lieu; — sur Léonard de la Tour-Saint-Quentin, 1517; — sur Jacques Bonvalot, seigneur de Champagney-lez-Pesmes, 1520; — sur François Des Dames, de Besançon, 1521; — sur Isabelle de Chauvirey, veuve de Rodolphe d'Orsans; — Jean Thomassin, de Vesoul, fils de Jacques, 1522; — Jean d'Aigremont, curé de Melin, 1523; — Pierre d'Auxon, marchand, 1526; — Claude Pillot, écuyer, sieur de Chenecey; — Étienne Des Potots, écuyer, seigneur de Dampierre, 1527; — Michel Bailliet,

vigneron, citoyen de Besançon, 1528; — Nicolas de Chaffois, chanoine de Sainte-Madeleine, 1529; — noble Étienne Fredelet, citoyen de Besançon, 1531; — Pancras de Chaffois, écuyer, cogouverneur, 1534; — Léonard de La Tour Saint-Quentin, écuyer, 1538; — Gui de Cléron, écuyer, seigneur de Belmont, 1541; — Nicolas de Quenoche, marchand, 1543; — Antoine d'Orsans, écuyer, sieur du lieu, maréchal impérial à Besançon; — Pancras Bonvalot, de Besançon, 1544; — François Tissot, notaire, 1550; — Jean d'Achey, chevalier, seigneur de Thoraise, 1551; — Marguerite d'Achey, veuve de Bernard de Grammont, 1552; — Claude du Tartre, chevalier, seigneur du Tartre, et Claude Jouffroy, 1554; — Jean Morel, de Fraisans, 1559; — Quentin Vigoureux, docteur ès droits, 1560; — Matthieu Maire, chanoine et chantre de la Madeleine, 1562; — Jean Naisey, écuyer, citoyen de Besançon, 1563; — Jacques de Lessertot, chanoine de la Madeleine, 1565; — Étienne de La Tour, seigneur de Beaulieu, et Anne de Saint-Mauris, sa femme, 1568; — Simon Ramel, de Vuillafans, notaire, 1569; — Jean de Vaivre, notaire à Besançon, 1571; — Guillaume et Nicole Saultherey, de Besançon, 1572.

G. 1393. (Registre.) — Petit in-folio papier de 186 feuillets (manque le folio 78; les folios 29 *bis* et *ter*; 60 *bis*; 107 *bis*, *ter* et *quater*; 123 *bis* et *ter*. Filigrane : *crosse de Bâle*).

1548-1716. — *Rentier*. « *Prothocole blanc du Commun.* » Du 8 mai 1557 au 20 août 1716. Rentes sur: Pierre Grosclerc, de Besançon, 1550; — Étienne Chappuis, 1548; — Richard d'Auxon, chapelain de Sainte-Madeleine, 1561; — Marc Mussot, autre chapelain, 1567; — Claude Lenoir, chapelain, 1569; — Henri Vivian, autre, 1583; — Guillaume Piquart, autre, 1586; — Claude du Hautoy, seigneur de Blondefontaine, et Françoise de Thon, sa femme, 1589; — Claude Poterel, messager, citoyen de Besançon, 1593; — Claude Galiot, de Bonnay, 1595; — Antoine Culle, vigneron, 1612; — Nicolas Jolyot, de Besançon, 1617; — Thomas Varin, juge de la régalie, 1639; — Louis de Chavirey, seigneur de Recologne, 1646; — Claude des Potots, cogouverneur, 1656; — Jean-Baptiste Mareschal, 1681; — Pierre-Antoine Perindeau, menuisier, 1688; — Jean-Baptiste Daniel, chanoine de Sainte-Madeleine, 1690; — Jacques Bernard, vigneron, citoyen de Besançon, 1699.

G. 1394. (Registre.) — Petit in-folio de 11 et 388 feuillets (manquent les folios 225-234; les folios 291 et 297 sont *bis* et *ter*; le folio 381 est *bis*. Filigrane : *un ours passant* [*Berne*]). Sceaux plaqués en marge de certains textes.

1570-1649. — *Rentier. Autre Prothocole blanc.* Du 2 juillet 1570 au 26 juin 1649. Sur un feuillet de garde: « En l'an 1582 fust reformez le kalendrier par nostre sainct père [le] pape Gregoire 13, et furent distraictz les dix jours. » Fol. 1 *bis*, table. — Rentes sur : Jean Gaignon, fils de Claude, de Marnay, 1570; — Simon Colard, et la communauté d'Ornans; — Claude Lapoire, de Besançon; — Jean Barbier, chanoine de Sainte-Madeleine, 1571; — François d'Achey, gentilhomme de la bouche du Roi; — Marguerite Perrenot, veuve de Jean d'Achey, 1573; — Gaspard Bardel, notaire à Besançon, 1574; — Guillaume Alix, notaire; — Jeanne Aigneau, veuve de Godefroy Flamand, orfèvre, 1575; — François d'Achey, seigneur de Thoraise, 1575; — Étienne Magrot, notaire à Besançon, 1576; — Jean Gauthiot, écuyer, seigneur d'Ancier, 1577; — Girard Riottet, clerc, citoyen de Besançon, 1581; — Pierre Nayme, marchand, 1582; — François et Jean Vaulderet, marchands, 1583; — Jean Jaquelin, docteur ès droits, à Besançon, 1585; — Guillaume de Loisy, orfèvre, 1587; — Nicolas de La Croix, batteur de monnaie, 1588; — Jean Chevanney dit Daniel, marchand, 1589; — Nicolas de La Croix, monnayeur, 1593; — Jean Pétremand, chanoine (décédé), 1598; — Daniel Chevanney, 1503; — Antoine Arvisenet, citoyen de Besançon, 1612; — Gaspard Mercier, vigneron, 1615; — Jean Chassignet, apothicaire, 1616; — Matthieu Coulon, vigneron, 1617; — François Virevaux, vigneron, 1618.

G. 1395. (Registre.) — In-folio papier de 483 feuillets (manque le folio 464; le folio 200 est *bis* et *ter*; le folio 355 est *bis*).

1573-1613. — *Rentier*. « Protocole blanc des messes » du 27 avril 1573 au 7 avril 1613. Rentes constituées sur Pierre Arbilleur, tanneur, et consorts, 1574; — Jean Jaquelin, docteur ès droits, 1575; — François d'Achey, seigneur de Thoraise, Avilley, etc., 1576; — Pierre et Antoine Millotet, marchands, 1578; — Louis de La Tour, seigneur de Moncley, 1579; — Jeanne Nodier, 1583; — Claude Philippe, notaire, 1585; — Nicolas Marquis, cogouverneur, 1588; — Antoine de Gorrevod, évêque de Lausanne, abbé de Saint-Paul; — Claude du Hautoy, seigneur de Blondefontaine, 1589; — Claude Oyselay, notaire impérial, 1591; — Daniel Chevanney; — Étienne Desprez, notaire, et Marguerite Valle, sa femme, 1594; — Nicolas Regnauld, chirurgien; — Louis-Bernard Courdier, 1609; — Antoine Arvisenet et Anne Buson, 1612; — Simon Jouffroy, potier d'étain, 1613; — Guiot Jolyot, vigneron, 1614; — Regonde Broquard, veuve de Thiébaud Mussot, 1622; — Étienne Jolicart, marchand; — Siméon Pillot, vigneron, 1624; — Guillaume Freichet, cordonnier, 1625; — Claude Galiot, tanneur, 1627.

G. 1396. (Registre.) — Moyen in-folio papier de 294 feuillets (le folio 95 est *bis*, *ter*, *quater*, *quinquies*). (Filigrane bâlois : *écu avec crosse et maison soutenue des initiales N H M.*) Cachets de bailliage plaqués en marge de certains actes.

1619-1686. — *Rentier.* « Prothocole violet », du 10 avril au 15 mars 1686. Rentes sur : Perrin Virevaux, 1619 ; — Nicolas Regnier, chanoine de Sainte-Madeleine, 1620 ; — Jean Tornand, chanoine ; — Pierre Metaigne, hôte public, 1623 ; — Pierre Ramel, de Chenevrey, 1621 ; — Désiré Jaquelin, notaire, 1622 ; — Catherine Carrandet, 1624 ; — Isabelle Salignon, 1625 ; — Claude Maublanc, de Fondremand, 1627 ; — Pierre Grappey, vigneron, 1628 ; — Jean Horry, vigneron, 1632 ; — Anne de Lisola, veuve de Daniel Chassignet, cogouverneur, 1640 ; — Nicolas Recy, orfèvre, 1643 ; — Pierre-Antoine Nayme, 1645 ; — Marguerite Bogillot, 1651 ; — François de Loisy, orfèvre, 1655 ; — Claude-Antoine Buson, seigneur de Fontain, 1659 ; — Jean-Claude de Scey, seigneur de Chevroz, 1664 ; — Guillaume de Rouxel, seigneur de Tainville, Voillans, etc., 1667 ; — Antoine Coulon, vigneron ; — François Gouttière, marchand, 1671 ; — Jean Coquillard, vigneron ; — François Philippe, chanoine de Sainte-Madeleine, 1672 ; — Pierre Portier, seigneur de Chaucenne, 1673 ; — Pierre Berger, chapelain de Sainte-Madeleine, 1675 ; — Jean-Baptiste de Varin, seigneur de Noidans, 1677 ; — Louis et Claude Vuillin, 1681.

G. 1397. (Registre.) — In-quarto papier de 176 feuillets. (Filigranes : *moitié de bœuf passant la tête sommée d'une broche avec étoile ; ou tête de bœuf coiffée d'une étoile.*)

1441-1602. — *Rentier.* « Petit livre vert » du 6 janvier 1446 au 21 septembre 1602. Fol. 1. Tables ou répertoires (en latin) des cens et menades dus à Besançon au chapitre de Sainte-Madeleine. Reconnaissance de cens par : Étienne Martenet, vigneron, 1446 ; — Jean Colon, de Velotte ; — Girard de Placey, vigneron ; — Girard Quarrel, Guillaume Thomas, Étienne Belenat, Jean d'Audeux, vigneron ; — Thomas de La Couture, 1446 ; — Jean Vigelet, de Flagey, notaire ; — Jean Gauthier et Guillemette, son épouse, 1456 ; — Jean Bassant, vigneron ; — Étienne Quatre-Sols, 1441 ; — Claude Maillard, familier de Sainte-Madeleine, 1499 ; — Nicolas Bonvalot ; — Othenin Bonnet, vigneron ; — Jean Guernier, vigneron, demeurant « rue du Puteul ; » — Étienne Fromond, clerc, notaire, « rue de Chaistre, » 1500 ; — Jean Colier, orfèvre, 1502 ; — Guichard Guyenet, hôtelier, 1504 ; — Étiennette d'Orchamps, 1508 ; — Jean Chambate, chapelain de Sainte-Madeleine, 1506 ; — Matthieu Marquis, notaire, 1508 ; — les cogouverneurs de Besançon, 1510 ; — Jean Clerc, notaire, 1513 ; — Jean Bordey, de Vuillafans, châtelain audit lieu ; — Étienne Voray, chanoine de Sainte-Madeleine, 1518 ; — Jean-Lyon Vernois, apothicaire, 1517 ; — Étienne Colier, notaire de l'officialité, 1519 ; — Pierre Nardin, citoyen, 1527 ; — Richard Halère, éperonnier, pour une vigne « à Chaulfalgiron, » 1532 ; — Claude Grenier, fils de feu noble Pierre Grenier, 1519-1545 ; — Guillaume Barressols, écuyer, de Vesoul, seigneur de Genevreuille, fils d'Hugues Barressols, 1548 ; — Hugues Prevostet, de Salins, écuyer, fils d'Étienne, 1555 ; — Jean-Baptiste de Jouffroy, 1602.

G. 1398. (Registre.) — In-folio papier de 383 feuillets (manque le folio 74 ; les folios 52, 53 et 56 sont *bis* et *ter ;* les folios 169, 284, 323 et 337 sont *bis*. Filigrane : *écu avec un B couronné.*)

1628-1727. — *Rentier.* « Prothocole verd » du 21 juillet 1628 au 14 janvier 1727. Cens constitués au profit du chapitre de Sainte-Madeleine, par Denis Perrenot, vigneron, 1628 ; — Simon Morel, vigneron ; — Claude Regnaud, charpentier, 1629 ; — Pierre Prost, marchand ; — François-Charles de Constable, seigneur de Boulot, 1631 ; — Philippe Prost, armurier, 1633 ; — Jean Rouhier, chapelain de Saint-Pierre de Besançon, 1634 ; — Étienne Mahon, vigneron, 1636 ; Étienne Gouget, secrétaire de la ville de Baume ; — Claude Boitouset, chanoine de Besançon, archidiacre de Faverney ; — la ville de Baume, 1637 ; — Antoine Petitcuenot, de Courtetain, 1644 ; — Denis d'Orchamps, docteur ès droits, 1645 ; — Pierre-François de Jouffroy, seigneur de Novillars ; — Pierre des Potots, docteur en droit, lieutenant de la cour de mairie, 1646 ; — Jean-Frédéric Naisey, curé de Leugney ; — Jacques Mouton, vigneron, 1650 ; — Désiré Clerc et Louis Guillemin, tanneurs, 1651 ; — Étienne Broquard, seigneur de Grosbois, Roset, Lavernay, 1652 ; — Jean-Jacques Bouvot, cogouverneur, 1653 ; — Philippe de Gorrevod, prince du Saint-Empire, vicomte de Salins, duc de Pont-de-Vaux, 1654 ; — Claude de Nardin, dit de Côtebrune, seigneur de Montarlot, 1656 ; — Louis d'Orchamps et Jeanne-Françoise des Potots, sa femme, 1658 ; — Antoine Buson, seigneur de Fontain, 1659 ; — François-Élyon d'Andelot ; Pierre Vauderet, apothicaire, 1661 ; — Pierre Thiébaud, vigneron, et Madeleine Rolin, sa femme, 1664 ; — Léonard Clerget, chapelain d'honneur à Sainte-Madeleine, 1665 ; — Jacques Quinternet, vigneron, 1671 ; — Antoine Mulot, de Vesoul, docteur en droit, 1674 ; — Antoine Nonnotte, vigneron, 1675 ; — Jean-Baptiste, comte de Scey ; — Gillette Charnier, ayant charge des héritiers de Jean Charnier, maître

fondeur et citoyen, 1677 ; — Jean-Claude Laude, maréchal, 1678 ; — Jean-Claude, comte de Scey, 1680 ; — Luc Jannet, prieur de Saint-Lothain et de Granson, 1684 ; — Siméon-François Boilley, de Baume, 1686 ; — Blaise Bressand, docteur en médecine, 1689 ; — Thomas Varin, marchand, conseiller au Magistrat, 1693 ; — Étienne Nicolas, procureur du Roi au bailliage de Besançon ; — Rodrigue de Saint-Mauris, seigneur de Falletans, 1699 ; — Claude Regard, marchand de fromages, originaire de Septmoncel, 1700 ; — Antoine Lanchy, vigneron, 1705 ; — Fabien Cullas, curé de Brussey ; Claude François, curé de Roche, 1714.

G. 1399. (Registre.) — Petit in-folio papier de 383 feuillets. Quelques sceaux plaqués. (Filigrane : *un ours passant* [*Berne*].)

1537-1613. — *Rentiers.* « Livre Noir. » Accensements et reconnaissances du 15 août 1537 au 17 février 1613. Fol. 1. Table des censitaires. — Accensements concédés ou reconnus : à Nicolas Jeanneney, par Jean, abbé de Cîteaux, 1550 ; — à Nicolas Jaquelin, boucher, par le chapitre de Sainte-Madeleine, 1543 ; — par le même à Jacques de Lessertot, curé de Saint-Julien-lez-Morey, chapelain de Sainte-Madeleine, 1537 ; — à Huguenin Broquard, vigneron, 1538 ; — à Frère Richard, prieur des Jacobins de Besançon, 1542 ; — à Jacques Garnier, tanneur, 1543 ; — à Guillemette Montrivel, 1544 ; — à Charles Pillot, seigneur du Châtelard, 1546 ; — à Claude Calf, chapelain de Sainte-Madeleine, 1547 ; — à Louis Cabet, vigneron, 1549 ; — à Jean Romain, prêtre et citoyen, 1551 ; — Guyot Godemet, vigneron ; — Pierre d'Auxon, curé de Seans, « Azans » et Foucherans-lez-Dole, 1585 ; — à Alexandre d'Anvers, prieur de Laval, 1553 ; — à Claude Le Goux, femme de Henri Paris, marchand, 1559 ; — à Laurent et Étienne Mancenans, vignerons, 1560 ; — Renaud Ballyet, boucher, 1557 ; — Claude Loys, docteur en droit, 1575 ; — Jean Grandjean, chapelain de Sainte-Madeleine, 1589 ; — à Jean Grimauld, chapelain, 1581 ; — Étienne Demesmay, archidiacre de Faverney, 1582 ; — à Philippe Camalin, marchand, 1584 ; — à Jean Cabot, notaire, 1587 ; — à Jacques Masson, apothicaire, 1596 ; — à Humbert Varin, seigneur d'Audeux, petit-fils d'Étienne Varin, et auparavant à son aïeul, 1597 et 1673 ; — à Jean Chifflet, docteur ès droits, 1598 ; — Thomas Nardin, docteur ès droits, 1603 ; — à Jean de Molombe, curé de Courchapon, 1608 ; — à Élisabeth Jeanneney, femme d'Antoine Clément, tisserand, 1609 ; — à Matthieu Papay, chanoine de Sainte-Madeleine, 1612 ; — Guillaume Rouhier, vigneron, 1613 ; — Nicolas Petot dit Parent, vigneron.

G. 1400. (Registre.) — Petit in-folio papier de 544 feuillets (le folio 49 est *bis-quater*).

1544-1546. — *Rentier vert* (ou *B. Ligier*). Reconnaissances durant la séchalerie du chanoine Jacques de Lessartot. Requête du chapitre à l'official pour obtenir mandement de reconnaissances générales ; — commission donnée par l'official au notaire Bernard Ligier, pour recevoir ces reconnaissances, 1545 ; — copie des lettres d'institution de notaire de l'officialité accordée par l'archevêque Antoine de Vergy à Bernard Ligier, fils du notaire Étienne Ligier, 1546 ; — fol. 6. Cens dus au chapitre du 22 juillet au 1er avril, quartiers de Battant, Charmont, rue de l'École, Arènes, Outre le pont ; — fol. 26 v°. Mois de septembre ; Battant, Charmont, Arènes, Outre le pont ; — fol. 51, octobre ; Nicolas Naizel, vigneron ; Pierre Fusier, vigneron ; Nicolas Monstereulx dit Chenevrey, curé de Sainte-Madeleine ; Étienne Mornay, chapelain ; Pierre Goniot, vigneron ; Étienne Clément, portier de Charmont ; Jacques Garnier, tanneur ; Mercurin de Boisset, doyen de Notre-Dame de Dole ; — Regnaud Roussel, curé de Chaux ; Jean Sachet, curé de Champagney-lez-Pesmes ; Gui Belpois, curé de Virey ; Pierre Culier, curé de Désandans ; Pierre Lallemand, curé de Vézelois ; Louis Hugon, curé de Marnay-la-Ville ; Simon Thevenot, curé de Brussey ; Jean Mignot, vicaire de Chenevrey ; Pierre Fremyot, curé des Varennes ; Jean Bernard, curé de Bussières-sur-l'Ognon ; Pierre de Montréal, curé de Peseux ; Gabriel Gaillard, curé de Courchapon ; Léonard Morelot, curé de Boussières ; — fol. 70, novembre ; — fol. 157, décembre ; — fol. 180, février ; — fol. 295, mars ; — fol. 443 : Jean Blanche, tisserand ; Jean de Verre, vigneron ; Jean Faivre, tanneur ; Matthieu Broquard, vigneron ; Pierre Naizel, marchand ; Pierre Gaudot, vigneron ; Thomas Maire, drapier ; Antoine Jogy, vigneron ; Horry Bullet, mercier ; les frères Carmes de Besançon ; Gui de Vers, cogouverneur ; — fol. 560, Jean Gay, de Vuillafans.

G. 1401. (Registre.) — In-folio papier de 258 feuillets. (Filigrane : *bras-reliquaire de saint Étienne* (Tarragnoz de Besançon).

1593-1675. — *Rentier.* « Livre neuf des recongnoissances », du 9 février 1593 au 18 août 1675. Étienne Morel dit le Montaignon et ses héritiers, 1594 ; — Louis, Pierre et Claude Joliot et Pierre et Perrenet Mahon ; — Jean Champron, portier de Charmont, 1593 ; — Girard Burgille, vigneron ; — Huguenin Maillard, vigneron ; — Nicolas Prevost, vigneron, 1633 ; — Claudin Corne, de Serre, 1593 ; —

Matthieu Coquillard, vigneron; — Maurice Bolier, 1671; — Rose Joliot, 1594; — Jean des Potots, docteur ès droits, fils de Claude des Potots, 1572; — Jean Chaverney, de Vesoul, 1597.

G. 1402. (Registre.) — Petit in-folio papier de 374 feuillets.

1613-1677. — *Rentier.* « Livre rouge » du 16 mars 1613 au 17 mai 1677. Fol. 1. Table. Reconnaissances de cens par: Ferreux Chauvelet, vigneron, 1613; — Pierre Garniron, vigneron; — Jean Nardin, chapelain, 1615; — Marc-Antoine Buson, 1614; — Pierre Virevaux, 1615; — Jean Cabet, chanoine de Sainte-Madeleine; — Thomas Buffet, 1616; — Pierre Jannin, chapelain de Sainte-Madeleine; — Claude Brullon, 1617; — Claude Godenet et Léonard Godenet, vignerons; — Claude Caffoz, chapelain; — Antoine Malcourant, charpentier, 1618; — Jeanne Estienne, veuve de Pierre Mareschal, 1619; — Denis Poutier, seigneur de Saône, 1647; — Nicolas Coustechier dit Bonnet, 1620; — Cille de Loisy, peintre, 1634; — Antoine Perruche, chapelain, 1622; — Barbe Belin, veuve du chirurgien Pierre Gabriel, 1623; — Antoine Biétrix, 1624; — Pierre Duchet, cordonnier, 1628; — Toussaint Joliot, chirurgien, 1634; — Renaud Carrandet, vigneron, 1635; — Philippe Curie, 1642; — Guillaume Barberot, carreleur, 1643; — Jean Jurain, 1647; — Laurent Privey, Pierre-Antoine Roy, 1448; — Antoine Morel, vigneron, 1649; — François Millet, curé de Foucherans, 1663.

G. 1403. (Registre.) — In-folio papier de 1 et 280 feuillets.

1626-1697. — *Rentier.* Carnet de rentes et cens du 13 octobre 1626 au 10 septembre 1697. Fol. 1 *bis*, table. Rentes constituées au profit du chapitre par: Étienne Coulon, 1626; — les échevins de Chambornay-lez-Bellevaux, 1635; — ceux de Venise, 1636; — ceux d'Anthon; — ceux du Moutherot, 1637; — la ville de Baume; — Thomas Varin, d'Audeux, 1639; — Philiberte Lanssard, veuve de Jean-Baptiste de Valimbert, 1652; — Pierre Prévostet et Étiennette Chauvey, sa femme, 1660; — Jean Grandmont, vigneron, et consorts, 1662; — Claude Nazey, chanoine de Sainte-Madeleine, 1664; — Jean-Baptiste Gouget, 1667; — Pierre Bergier, chapelain à Sainte-Madeleine, 1668; — Claude-François Amey, chanoine de Sainte-Madeleine, 1676; — François Philippe, chanoine, 1672; — Nicolas et Pierre Morel, 1673; — la ville de Saint-Claude, 1674; — Jean Chalon, de Vercel, notaire, 1675; — Guillaume Franchet et Philippe Rattier, de Pontarlier; — l'hôpital Saint-Jacques de Besançon, 1676; — Jean-Baptiste de Varin de Noidans, 1677; — Étienne Garnier de Grandmaison, lieutenant au régiment de Navarre, 1678; — Philippe-Eugène des Potots, seigneur de Brevans, lieutenant général au bailliage de Baume, 1679; — la confrérie de Saint-Vernier, 1684; — Claude Jeunet, chapelain d'honneur à Sainte-Madeleine, 1686; — Pierre-François Dunoyer, menuisier, 1692; — Jacques Bernard, vigneron, 1697.

G. 1404. (Registre.) — In-folio papier de 297 feuillets (folios 32, 76, 85, 94, 116, 141, 146, 147, 184 et 224 *bis*).

1649-1729. — *Rentier* « Livre bleu ». Reconnaissances au profit du chapitre de Sainte-Madeleine du 14 mars 1649 au 30 août 1729. Reconnaissances de: Jeannette Soye, 1649; — Jean Gonnot dit Grivel, boucher; — Balthazar Chenevière, fils d'Isaac Chenevière et Jeanne Vuillard; — Étienne Tonnet, vigneron, 1675; — Horry, vigneron, 1651; — Pierre Marquis, de Thise, 1654; — Claude Nonnotte, vigneron, 1655; — Antonia Mourelot, veuve de Pierre Simonnet, tanneur; — Gabriel Gascon, apothicaire, 1657; — Jean Bogillot, cordonnier, 1660; — Boissenot, curé de Courchapon, 1661; — Humbert Jolycard, vigneron, 1663; — Jean-Georges Huguenet, 1677; — Nicole Perrenot, veuve de Jean Cuinet, 1679; — Guillaume Vauderet, syndic de la ville de Besançon, 1693; — Philippe Sauterey, vigneron, 1711; — fol. 246, table détaillée.

G. 1405. (Registre.) — In-folio papier de 1 et 41 feuillets.

1691-1709. — *Rentier.* « Copie des rentes de Messieurs du chapitre de l'église collégiale et paroissiale de Sainte-Marie-Magdeleine, » du 18 novembre 1691 au 23 février 1709. Fol. 1 *bis*, table; — rentes constituées par: Pierre-Ignace Boichard, 1691; — Charles Monnier, seigneur de Noironte et Mamirolle, 1695; — Nicolas Mérillon, de Noironte, 1688; — Jean-Baptiste Mitton, orfèvre, 1697; — Jean Vidonne, de Devecey, 1698; — Jacques Châtelain, de Serre, 1668; — Jean Dunod, chanoine de Notre-Dame de Dole, 1692; — Étienne Huguenot, chapelain de Saint-Pierre, 1713; — Pierre-François Coudry, de Rigney, 1713; — Antonin Lidoine, de Montrond, 1714; — Claude-François Petitcuenot, chanoine de Sainte-Madeleine, 1708.

G. 1406. (Registre.) — In-folio papier de 3 et 141 feuillets.

1691-1711. — *Rentier.* « Copie de rentes dues au chapitre ». Fol. 1 *bis*, table. Rentes constituées sur: Claude-François Magnin, de Vauclusotte, 1698; — sur Rodrigue de Saint-Mauris, seigneur de Falletans, 1699; — Anne Mais-

trot, femme de Jean Perrenot, 1700; — Suzanne de Balay, femme d'Humbert de Vers, seigneur de Vaudrey, 1704; — Adrien Pergaud, ancien notaire et procureur, 1706; — Claudine Mougeot, veuve de Claude Rozey, bourgeois de Poligny, 1711; — Étienne Tonnet, vigneron, 1710; — Jean Duret, cloutier, 1700; — Antoine Gavard, boucher, 1691; — Pierre-Étienne Bouhélier, lieutenant général du bailliage d'Ornans, et Georges Mareschal, sa femme, 1700; — Claude-Matthieu de Menoux, conseiller au présidial de Besançon, 1698; — Étienne Rolier, vigneron, 1693; — Georges Ragot, laboureur à Aveney, 1704; — François Maussan, vigneron, 1692; — Jean Nardin, vigneron, 1691.

G. 1407. (Registre.) — Petit in-folio papier de 174 feuillets.

1730. — *Rentier.* État de l'église Sainte-Madeleine : fonds, cens, rentes, dressé en vertu d'un arrêt du 8 juillet 1730 par les commissaires députés de Sa Majesté pour décider des procès entre le chapitre et les chapelains. Fol. 2, état des fonds, vignes et champs ; — fol. 4, maisons ; — fol. 6, domaines hors de la cité ; — fol. 9, déclaration des cens portant lods, amendes et seigneurie ; — fol. 39, rentes d'argent ; — fol. 171 v°, état actuel du chapitre.

G. 1408. (Registre.) — In-folio papier de 323 feuillets.

1735-1752. — *Censier.* Cens constitués du 3 mars 1735 au 31 juillet 1752. Fol. 1, rue de l'École ; — fol. 17, rue Saint-Jacques ; — fol. 33, rue de Vignier ; — fol. 62, rue de Sachot ; — fol. 72, rue d'Arènes ; — fol. 93, rue d'Antioche ; — fol. 98, rue de Tire-Manté : — fol. 102, rue du Grand-Charmont ; — fol. 118, vignes à Champ-Noir ; — fol. 121, Chasnot ou la Viotte ; — fol. 125, rue de Chartres ; — fol. 136, rue du Grand-Battant ; — fol. 180, rue Richebourg ; — fol. 192, rue du Petit-Battant ; — fol. 211, Dole ; — fol. 212, rue des Ursules ; — fol. 213, rue Saint-Vincent ; — fol. 215, rue Basse ; — fol. 217, Grande-Rue ; — fol. 218, rue Saint-Antoine ; — fol. 220, rue Poitune ; — fol. 221, Calmoutier et divers, vignes, etc. ; — fol. 301, Chancey ; — fol. 304, patronages ; — fol. 319, table.

G. 1409. (Registre.) — In-folio papier de 290 feuillets.

1741-1783. — *Censier.* Continuation du censier neuf (hors de la ville), du 9 décembre 1741 au 17 mars 1783. Fol. 1, Calmoutier ; Pierre-Étienne Jaquot ; — fol. 9, Emmanuel Rochet ; — fol. 21, Antoine-François Rouhier, maître chirurgien ; — fol. 32, Croix d'Arènes ; Claude-Louis Rozet, vigneron, et Jean-Baptiste Guenin ; — fol. 44, Jean-Claude Ramboz, séchal du chapitre métropolitain ; — fol. 55, Dominique Accarier, marchand ; — fol. 104, Combe-Nazey ; Anne-Françoise Virvaux ; — fol. 133, Luc Romanet ; — fol. 155, Montboucon ; Bon-Anatole Maigrot ; — fol. 171, Rognon ; Jean Delacour ; — fol. 199, Vernois ; Claude Morel ; — fol. 214, les directeurs de l'hôpital Saint-Jacques ; — fol. 227, Mercurot ; Claude-Étienne Sauterey.

G. 1410. (Registre.) — In-folio papier de 193 et 66 feuillets (le folio 69 est *bis*, le folio 151 manque).

1686-1789. — *Censier.* Carnet de cens fonciers ou seigneuriaux dressé par le chanoine séchal Alexandre Brenot, de 1742 à 1789. Fol. 1, maisons rue de l'École ; — fol. 14, rue Saint-Jacques ; — fol. 26, rue de Vignier ; — fol. 55, rue de Sachot ; — fol. 67, rue d'Arènes ; — fol. 82, rue d'Antioche ; — fol. 83, rue de Tire-Mantel ; — fol. 84, rue de Charmont ; — fol. 98, rue de Chartres ; — fol. 104, rue du Grand-Battant ; — fol. 128, rue du Petit-Battant ; — fol. 133, rue de Richebourg ; — fol. 136, rue des Ursules ; — fol. 137, rue Saint-Vincent ; — fol. 138, rue Basse ; — fol. 139, Grande-Rue ; — fol. 140, rue Saint-Antoine ; — fol. 141, Calmoutier ; — fol. 144, Montboucon ; — fol. 145, vignes et champs ; — fol. 166, patronages ; — fol. 1 *bis*, constitutions de rentes sur : Simon-François Boilley, 1686 ; — François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, 1687 ; — François Buson, syndic de Besançon, 1688 ; — Simon Coquillard, vigneron, 1691 ; — Claude Perrenot, notaire, 1693 ; — Charles Monnier, seigneur de Noironte, 1695 ; — Julien-Joseph-Philippe Perrot, 1698 ; — les Carmes déchaussés de Besançon, 1702 ; — Jeanne-Antoine Guillemin, veuve d'Ignace Chevanney dit Daniel et Caroline Chevanney, leur fille, 1706 ; — Joseph-François Raisonnet, ancien avocat du Roi à la table de marbre, 1714 ; — Joseph du Chosal, entrepreneur, et Rose Tonnet, sa femme, 1719.

G. 1411. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 34 papier (dont 1 cahier de 13 feuillets).

1408-1787. — *Séchalerie.* Sentence arbitrale condamnant un ancien séchal, Jean Dampvy, chantre, à rendre compte de sa gestion, 1408 ; — sentence de l'official concernant la gestion du séchal Pierre Bouhélier, 1537 ; — inventaire des titres concernant l'administration des biens-fonds et revenus du chapitre, vers 1740 ; — arrêté de compte fait avec les héritiers d'Alexandre Brenot, ancien séchal, pour toute la durée de son administration, 1755 ; — correspondance adressée à M. Rochet, procureur du chapitre et chanoine, 1752-1760 ; — à M. Petitcolas, séchal, 1757-1777 ; — à M. Gurnaud, séchal, 1786-1787.

G. 1412. (Registre). — Grand in-folio de 145 feuillets (manque le folio 136).

1613-1714. — *Livre d'argent des messes*, du 8 juin 1613 au 29 avril 1714. État des messes fondées et des rentes créées avec le capital versé : Rente sur Simon Jouffroy, potier d'étain, avec les fonds provenant du décret de Jérôme d'Achey, 1613 ; — autre sur Jean Cretin, vigneron, avec les fonds provenant de Claude Bouquerey, boucher, 1619 ; — autre sur Radegonde Brocard, avec les fonds provenant de François Chassignet, boulanger, 1622 ; — autre sur Étienne et Pierre Bregille, vignerons, avec les fonds de Claude Burillon, 1625 ; — autre sur le sieur de Boulot, avec le produit du décret de Martin Dolan, vigneron, 1631 ; — autre sur la communauté de Vercel, avec les fonds remboursés par les habitants de Gezier, 1635 ; — autre sur Jean-Jacques Bonnet, cogouverneur, avec les fonds provenant de Georges Mouton, 1652 ; — autre sur Guillaume Ravillard, avec le remboursement de M. de Bougey, 1683 ; — autre sur la comtesse de Poitiers, avec les fonds rendus par Nicolas Damotte, 1691 ; — autre sur Pierre Prost, avec le capital remboursé par Guillaume Dard, corroyeur, 1700 ; — autre sur M. Roux, prêtre, avec les fonds provenant de Sébastienne Marchand, veuve d'Adrien Lanchy, 1713.

G. 1413. (Registre.) — In-folio papier de 281 feuillets (manque le folio 147).

1623-1715. — *Livre d'argent* (Séchalerie de Jean Buffet, chanoine, 1623, à séchalerie de Charles Fleur, 21 avril 1715). Acquittement de rente par Claude Donzelot, d'Osse, maçon, 1623 ; — par M. Privé, marchand, 1626 ; — par Jean Nardin, chapelain, 1629 ; — par Claude Carrandet, boulanger, 1639 ; — par Jeannette Mion, 1639 ; — par François Jaquelin, 1646 ; — par Jean de Basle, chanoine, 1655 ; — par Jeanne Brenot, 1660 ; — par Jean-Baptiste Chevalier, tanneur, 1666 ; — par Pierre Barbisier, 1670 ; — par Pierre-Louis Vuillin, curé de Clerval, 1674 ; — par Jacques Ligier, de Sancey, 1678 ; — versement de fonds pour les terrains expropriés par les fortifications, 1681 ; — acquittement de rentes par le trésorier de l'hôpital, 1686 ; — par le chanoine Ferdinand Laborey, 1690 ; — par le chanoine François Philippe, 1693 ; — par le chanoine Fyard, 1697 ; — par le chanoine Charles-François Billerey, 1701 ; — par le chanoine Grosrichard, au nom de Pierre Bailly, chapelain, 1709 ; — par Jeanne-Antoine Guillemin, veuve Daniel, 1715.

G. 1414. (Registre.) — Grand in-folio papier de 60 feuillets.

1742-1751. — *Revenus du chapitre*. Recettes à percevoir en décembre ; — fol 2. Amodiations de maisons, champs, prés, vignes, jardins, rue Saint-Jacques ; — maisons : rue d'Arènes ; — rue de Vignier ; — rue de l'École ; — dîmes ; — maison rue de Chartres ; — vignes ; — vergers ; — champ du Pontot (mentions de paiements en marge, très incomplet).

G. 1415. (Liasse.) — 42 pièces papier.

1699-1783. — *Comptabilité. Pièces justificatives*. État de capitaux reçus par le chanoine Alexis-Ignace Fyard, séchal, 1699-1703 ; — quittance d'amortissement, 1704 ; — autre, 1726, 1728 ; — intérêts de rente, v. 1738 ; — toisé de planchers dans un magasin loué à MM. Usson, 1757 ; — quittances de rétributions de messes pour la confrérie du Saint-Sacrement de Sainte-Madeleine, 1766-1768 ; — décharge donnée au chapitre, par le chanoine J.-N. Louvet, de 2,500 l. qu'il avait avancées pour la bâtisse de l'église, 1776.

G. 1416. (Registre.) — In-folio papier de 162 feuillets (le folio 95 est *bis* ; les folios 97 et 98 sont *bis* et *ter*). (Filigrane : *tête de bœuf avec haste sommée d'une étoile*).

1506-1713. — *Livre d'argent du commun des chapelains de Sainte-Madeleine*, 1506-27 novembre 1713. Remboursements par : Jean Chiquet dit Grantmont, 1506 ; — Jacques Jouffroy, écuyer, seigneur de Marchaux, 1519 ; — Hugues Bourgeoiset (décédé), 1530 ; — Jacques Bertrand, admis à la familiarité, donne 4 livres, 1542 ; — remboursements par : Claude Rousselet, prêtre, 1549 ; — par François de Grammont, chanoine de Besançon, et Marguerite d'Achey, 1557 ; — Jacques Romond, marchand, 1571 ; — par le receveur Claude Oyselay, 1593 ; — par décret sur les biens de Jérôme d'Achey, 1613 ; — par le chapelain Pierre Menestrier, 1666 ; — par le chapelain Jean-François Privey, pour sa réception, 20 livres, 1678 ; — par Jean Gauvey, 1685 ; — par Pierre Cobard, éperonnier, 1690 ; — par Ferdinand Champion, cordier, 1696 ; — par le chapelain Claude Perrindeau, 1697 ; — par M. de Toulongeon, 1699 ; — par François Vernier, chapelain d'honneur, 1707 ; — par Antoine-Joseph Grosrichard ; — par M. Varin, avocat et trésorier de la ville, 1708 ; — par le chanoine Delacour, 1710 ; — par l'avocat Gallet, 1713.

G. 1417. (Liasse.) — 36 pièces ou petits cahiers papier.

1755-1763. — *Comptes curiaux de Sainte-Madeleine*.

État des sommes reçues par J.-B. Rochet, chanoine et procureur du Chapitre : lettres de mariage, extraits de registres mortuaires, 348 fr. 14 s., 1755 (un trimestre) ; — semblables comptes pour 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, présentés par J.-B. Rochet ou son successeur Claude-Charles Cabot, chanoine procureur ; — détail des paroissiens ayant versé pour baptêmes, mariages, enterrements, ou extraits d'actes, 1761-1763.

G. 1418. (Liasse.) — 17 pièces ou petits cahiers papier.

1764-1777. — *Comptes curiaux de Sainte-Madeleine.* Détail et produits des actes de baptêmes, mariages ou décès et des cérémonies compétentes, accomplis et dressés par le curé de Sainte-Madeleine : année 1764, le produit des quatre trimestres s'élève à (572 l. 9 s. ; 334 l. 7 s. 6 d. ; 375 l. 6 s. ; 443 l. 11 s.) 1,725 l. 13 s. 6 d. ; — 1777 ; total 2,109 l. 18 s. 6 d.

CHAPITRE DE SAINT-MAIMBŒUF DE MONTBÉLIARD

G. 1419. (Registre.) — Papier de 476 pages. (Filigrane : *crosse de Bâle surmontant une petite maison.* Manquent les pages 1-4 ; le folio 254 est *quater.*)

1629. — Inventaire de titres constitutifs de cens au profit du chapitre, dressés du XIVe siècle à 1629. Page 8. Abbévillers, 1527-1621 ; — p. 17, Allenjoie, 1548-1604 ; — p. 25, Allondans, 1491-1618 ; — p. 33, Audincourt, 1560-1616 ; — p. 49, Arbouans, 1600-1619 ; — p. 53, Aibre, 1539-1625 ; — p. 57, Bart, 1407-1603 ; — p. 59, Bavans, 1535-1618 ; — p. 67, Belchamp, 1579-1620 ; — p. 69, Bermont, 1507-1615 ; — p. 73, Bussurel, 1564-1620 ; — p. 76, Beutal, 1602-1603 ; — p. 77, Bethoncourt, 1557-1621 ; — p. 91, Beutal, 1550-1624 ; — p. 101, Beaucourt, 1546-1599 ; — p. 107, Badevel, 1571-1612 ; — p. 115, Blamont, 1576-1599 ; — p. 117, Bondeval, 1608 ; — p. 119, Botans, 1538 ; — p. 122, Bourogne, 1526-1589 ; — p. 129, Brevilliers, 1550-1605 ; — p. 135, Brognard, 1476-1598 ; — p. 141, Bure, 1538-1560 ; — p. 143, Buc, 1538 ; — p. 147, Châlonvillars, 1538 ; — p. 151, Champey, 1530-1554 ; — Charmont-le-Grand et Charmont-le-Vieux, 1541-1627 ; — p. 165, Charmontey, 1528-1568 ; — p. 168, Châtenois, 1538-1617 ; — p. 172, Chèvremont ; — p. 173, Clerval, 1502 ; — p. 175, Colombier-Savoreux, 1564 ; — p. 177, Corbenans ; — p. 285, Mandeure, 1503-1627 ; — p. 291, Montbéliard, 1331-1629 ; — p. 409, Semondans, 1531-1600 ; — p. 437, Vernois, 1528-1619 ; — p. 465, constitutions de cens provenant du legs fait à S.-A. par maître Claude de Mourier, ministre de la parole de Dieu à Brevelier, 1598-1600.

G. 1420. (Liasse.) — 8 cahiers papier de 30 pages, 42, 12, 10, 25 et 13 feuillets.

XVIe siècle-1683. — *Inventaires.* « Inventoire des lectres appartenans au chapitre de Montbéliart de tout le revenu d'icelluy, faict par nous Guillaume Jussey, recepveur dud. chapitre ». Cotes de donations, ventes, échanges, constitutions de cens et rentes, 1315-1565 (filigrane au bras de saint Étienne) ; — « inventoire et inscription des tiltres et lectres appartenans et concernans le fait de l'église collegialle Monsr sainct Maimbeufz de Montbéliardt ». Cotes de documents de toute nature, XIVe-XVIe s. (filigrane à la crosse de Bâle) ; — inventaire de pièces à recouvrer par Charles Mercier de Jean Molot, de Mathay, chapelain de la chapelle des Montagnons, à Mandeure, 1581 ; — autre des titres et documents de la recette des églises de Montbéliard, particulièrement à cause du chapitre, XVIIe s. ; — fragment d'inventaire de titres concernant Vougeaucourt, Villers-sous-Saunot, des achats ; — inventaire des titres de la recette du chapitre, XIVe-XVIe s. ; — autre, XVIIIe s. ; — inventaire des carnets des chapitre et chapelles.

G. 1421. (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 8 cahiers de 10, 35, 26, 30, 12, 9, 74 feuillets, 192 pages.

1580-XVIIIe s. — Inventaire des constitutions de cens appartenant au chapitre dans les seigneuries de Granges, Clerval et Passavant, 1580 (filigrane aux armes de Wurtemberg-Montbéliard). — Inventaires de constitutions de cens au profit du chapitre : rendu par Henri Mégnin, receveur, 1596 ; — par Guillaume Jussey, receveur, et Liénard Binninger, secrétaire ; — inventaires de constitutions au profit de la recette du chapitre (1383-1665) ; — (1383-1682) ; — « inventaire de divers tiltres dehus à la recepte du chappitre de Montbéliard, tant en divers villages du comté que seigneuries d'Héricourt, Châtelot, Blanmont et Clémont (par localités, avec table), XVIIIe s.

G. 1422. (Liasse).— 13 pièces papier, dont 9 cahiers de 7, 11 feuillets, 128 pages, 29, 31, 24, 32, 37 et 12 feuillets.

XVIe-XVIIe s. — Inventaires des titres, cens et rentes des chapelles de l'église collégiale et des confréries de Montbéliard. Déclaration des lettres de cens appartenant

à la chapelle des saints Jacques et Philippe, 15..; — autre de la même chapelle (1354-1558) (filigrane à l'ours de Berne); — autre des chapelles vacantes, table par villages (filigrane à l'écu de Montbéliard-Wurtemberg); — « inventaire des tiltres et pièces retreuvées dans la registrature dans la hette inscripte : Chappelles communes et divisins vacans dépendans du chappitre » (double); — redevances de plusieurs particuliers du comté de Montbéliard aux chapelles vacantes dud. comté; — inventaire des titres, cens, rentes faisant le profit des confréries de Montbéliard. »

G. **1423**. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 50 pièces papier, dont 1 cahier de 16 feuillets, 10 sceaux.

1206-1581. — *Titres généraux. Bulles. Canonicats, cures, chapelles.* Vidimus donné sous le sceau de l'officialité de Besançon d'une charte de Guillaume, archevêque de Besançon, vidimant les donations faites au chapitre de Saint-Maimbœuf par Thierry, comte de Montbéliard (1260) et d'une bulle-pancarte de Célestin III confirmant la dotation de ce chapitre, 1206 (1486). — *Canonicats.* État des canonicats et des chapellenies de Saint-Maimbœuf, 1549, 1552, 1564; — lettre [en allemand] du comte de La Roche, Philippe, seigneur de Varambon et Villersexel, sollicitant une prébende en faveur de son chapelain, par l'intermédiaire du chevalier Georges de Haisingen, gouverneur de Montbéliard, 1472; — brevet de vicaire perpétuel de Montbéliard accordé à Jean Robert par le doyen du chapitre, Antoine Montrivel, 1518; — état des personnes ayant sollicité des canonicats ou chapelles, 1549 (allemand); — trois lettres de Nicolas Chuppin, de Dole, sollicitant un canonicat pour son frère par l'intermédiaire du tabellion Jean Mégnin, 1550; — sollicitations et requêtes de Thomas Surgant, prévôt de Saint-Ursanne, auprès du duc Christophe de Wurtemberg, pour obtenir un canonicat à Montbéliard, 1559-1560; — copie de deux lettres du cardinal de Granvelle, alors évêque d'Arras, rendant compte de ses démarches dans ce but à Thomas Surgant, datées de Cercamp, 7 novembre 1556, et de Bruxelles, 9 octobre 1559; — réclamations des chanoines Balthazar du May et Jean Chuppin, auprès du duc, pour la retenue du grain de leurs prébendes, 1567; — rapports faits au duc par le gouverneur Hector Voglman (allemand); — dossier relatif aux *preces* faites par l'empereur au duc de Wurtemberg pour obtenir un canonicat à Jean Poinsot, 1572-1574. — *Cures.* Échange entre Jeanne de Montbéliard, comtesse de Katzenellebogben, et le chapitre, du patronage de Taval et de cens à Châtenois, contre le patronage de la cure de Belfort, cédé à la comtesse, 1342; — copie d'un certificat du vicaire général de Besançon constatant que la collation de l'église de Châtenois appartient au chapitre, 1581. — *Chapelles.* Vidimus par le doyen du chapitre, Pierre Bonport, de la nomination et confirmation par le pape Jules II, de Jacques Renahy, aux fonctions de chapelain à l'autel de Sainte-Madeleine, 1509; — institution par le chapitre de Jacques Duvernoy, clerc, à la chapelle de Sainte-Croix, 1516; — nomination de Claude d'Aroz, étudiant, à la chapelle des saints Jacques et Philippe, par le duc Christophe, à la requête de Girard d'Aroz, écuyer, seigneur d'Uzelle, 1545; — Jean Briquet ayant résigné sa chapelle de Saint-Julien, le duc veut qu'on en séquestre le revenu, 1552 (allemand); — Thomas Berdot, doyen, Jacques Suchet et Jean Chuppin, chanoines, nomment chapelain de Saint-Nicolas hors des murs Claude Marrey, de Gouhenans, 1556.

G. **1424**. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 10 pièces papier, 20 sceaux.

1150-1594. — *Donations et fondations.* Fondations d'anniversaire par Besancenat, maire de Raynans, avec dotation à Allondans, 1339; — vente d'une portion de meix à Bavans, faite par Henrion de Bavans et Jeannenat, son fils, à Eudes de Belfort, curé de Saint-Dizier, 1297 (fut affecté à l'anniversaire dudit Eudes); — achat des dîmes de Bourogne et affectation finale de ces dîmes à l'anniversaire de Renaud de Beaumotte et d'Agnès de Voujaucourt, sa femme, 1405-1447 (orig. et cop.); — fondation d'anniversaire par Béatrix, fille de feu Odat, maire de Montbéliard, avec dotation à Brognard, 1369; — autre par Jean de Bussurel, écuyer, avec dot à Bussurel, 1330; — donation par Thierry II, comte de Montbéliard, de ce qu'il possédait à Cernay (« Seneirem »), v. 1150; — fondations d'anniversaire : par Isabelle, fille de Jean Vuillemenat, femme de Jean Vauceville, de Montbéliard, avec dot à Champey, 1395; — par Guillemette, fille de Henri Le Maire, de Montbéliard, avec dot à Grand-Charmont, 1397; — par Jean Onzemin, de Saulx, chanoine de Saint-Maimbœuf, léguant une vigne à Clerval, une paix d'ivoire, un gobelet d'argent doré ayant appartenu à saint Pierre de Luxembourg, un manuscrit « Distinctions de Manus », 1472; — par Othenin Gadaichet, bourgeois de Montbéliard, avec dot à Désandans, 1431; — par Étienne d'Orbe, bachelier en décret, doyen du chapitre de Saint-Maimbœuf, avec un cens à Héricourt, 1440; — par Étienne de Villers, prêtre, chanoine, avec revenus à Mandeure, Courcelles-lez-Mandeure, Chasnans et Passonfontaine, 1429; — donations par Thierry II, comte de Montbéliard, entre les mains de l'archevêque de Besançon, Humbert, de tous ses droits sur Saint-Maimbœuf, et cela le jour de la consécration de cette

église, v. 1150 (cop.); — fondation d'anniversaires : par Étiennette, fille de Perrin, maire de Daslote, avec cens à Montbéliard, 1335; — par Gui de Vandoncourt, chevalier, avec cens rue de Vauceville, même ville, 1336; — par Jacquette, femme de Richard Joly, de Taillecourt, avec cens à Montbéliard, 1415; — par Gaspard de Vienne, comte de Listenois, seigneur de Bonnencontre et de Montby, avec cens en la rue des Granges, à Montbéliard, 1500; — testament du chanoine Huguenin Gallois, contenant plusieurs libéralités, 1505; — clauses du testament de Marie de Hagembach, femme d'Antoine de Montreux, fondant un *Redemptor* doté d'une voiture de vin à Nant, 1505; — donation des dîmes de Seloncourt, par Simon Bichenet, chanoine, 1385 (avec chartes d'acquisition de ces dîmes, 1323-1378); — donation d'un pré à Semondans, par Henri, bâtard de Montbéliard, 1429; — fondations d'anniversaires avec dot à Trétudans : par Jean de Ronchaux, 1423, Jeannenet Menecourt, 1426, et Richard le Portier, 1428; — par Richard Noblat, de Montbéliard, avec cens à Vandoncourt, 1413; — fondation d'un *Redemptor* par Catherine de Fontenoy-en-Vosges, 1425; — copie délivrée par la régence d'Ensisheim du don du quart des dîmes de Bure et Villars, fait au chapitre, 1594.

G. 1425. (Liasse.) — 25 pièces parchemin, 35 pièces papier.

1302-1693. — *Titres locaux.* Acquisitions d'immeubles ou de dîmes par le chapitre : *Bourogne*, 1500-1580; — *Dampierre-les-Bois*, 1603; — *Dung*, 1302; — *Grammont*, 1469; — *Grand-Charmont*, 1669; — *Luze et Chagey*, 1490-1537; — *Courcelles-lez-Mandeure*, 1407; — *Sainte-Marie* (dîmes), 1453; — *Saunot* (dîmes), 1461; — *Seloncourt* (dîmes), 1367; — *Taillecourt*, 1544; — *Trétudans*, 1557; — *Voujaucourt*, 1312; — ventes d'héritages appartenant au chapitre : *Abbévillers*, 1687; — *Beutal*, 1559-1693; — *Bondeval*, 1687; — *Bourogne et Charmois*, 1585-1613; — *Châtenois*, 1584; — *Courcelles*, 1389-1691; — *Dampvant*, 1615; — *Fesches-le-Châtel*, 1662-1666; — *Lougres*, 1689; — *Luze*, 1693; — *Montbéliard*, 1558-1686; — *Raynans*, 1689.

G. 1426. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 95 pièces papier (dont 1 cahier de 19 feuillets), 5 sceaux.

1337-1719. — *Titres locaux.* Abornements, arpentements, dénombrements et reconnaissances de terres. *Alsace.* Permission donnée par la régence d'Ensisheim au chapitre, pour faire renouveler ses terriers et reconnaissances dans son ressort, 1568. — *Bart.* Déclarations et dénombrements de mainmortables, 1562-1701. — *Bavans.* Dénombrement des meix Carêmentrand et Millot, 1535. — *Byans* (al. *Vyans*) et *Saint-Valbert.* Reconnaissances, 1696-1718. — *Bourogne.* Dénombrements des meix : de Rodolphe de Roppe, 1498-1501, — du meix Grosrenaud, 1559-1579; — de divers sujets du chapitre, 1585. — *Brevelier.* Champs du chapitre, 1705-1770. — *Brognard.* Procès en revendication d'immeubles, 1555-1562. — *Bure et Villars-le-Sec.* Reconnaissances, XVIe s. — *Bussurel.* Terres adjugées par décret au chapitre, sur les biens de Jean Henriey le Vieux et Jean Henriey le Jeune, 1687. — *Châtenois.* Jugement rendu par Renaud Coulon, gouverneur de la justice de Châtenois pour le duc d'Autriche, adjugeant au chapitre un immeuble réclamé par ce dernier, 1337. — Rente foncière du meix des Meillière, 1719. — *Courcelles.* Dénombrement des immeubles tenus du chapitre par les familles Millot et Monnin, 1569. — *Dampvant.* Reconnaissances de meix, 1567-1574. — *Désandans.* Reconnaissances de Perrin et Nicolas Magny, 1615. — *Étupes.* État de prés du chapitre, 1686. — *Exincourt.* Pré Toussot, 1714. — *Grammont.* Levée de mainmise sur une maison et sur un héritage appartenant au chapitre, 1467. — *Grand-Charmont.* Pièces de terre adjugées au chapitre au décret de Richard George, 1689. — *Mandeure.* Henri Murtin, de Mathay, se reconnaît mainmortable du chapitre et reçoit un meix en jouissance, 1390. — *Nommay.* Déclaration de meix, 1538; — plans de prés, 1721. — *Raynans.* Terres de l'hoirie de Jacques Gillot (s. d.). — *Semondans.* État de terres, 1558; — abornement de prés, 1577. — *Sevenans.* Dénombrements de meix et héritages, 1550-1557; — nouveau lit de la rivière prélevé sur un pré, 1760-1761. — *Taillecourt.* Arpentement de champ, 1695. — *Vernois.* Immeubles échus au chapitre, 1698-1702. — *Villers-sous-Saunot.* Reconnaissances, 1561, 1564, 1566, 1567, 1704. — *Voujaucourt.* Dénombrements de meix et héritages, 1562.

G. 1427. (Liasse.). — 54 pièces parchemin, 20 pièces papier, 19 sceaux.

1300-1667. — *Titres locaux.* Accensements et amodiations de terres capitulaires. *Allondans.* Meix accensé à Bernard de Dung, 1358. — *Audincourt.* Amodiation faite à Perrette, femme de Richard le Chapuis, 1338. — *Banvillars.* Gui de Nozeroy, doyen du chapitre, confirme à Jean Chèvre, de Banvillars, écuyer, le meix précédemment tenu par Hugues de Banvillars, son père, 1314; — confirmation de ce meix à Renaud Chèvre, écuyer, 1337. — *Bavans.* Accensement d'un meix à divers, 1355, 1390, 1535. — *Botans.* Antoine Montrivel, doyen, Jean Veronet, Thomas Berdot,

Jacques Regnaby et Hugues Belmarchand, chanoines, amodient à Adam et Claude Courtat et Claude Olivier, de Botans, divers meix, 1556. — *Brognard*. Gui de Nozeroy, doyen, accense à Freriaz le Petit et Cuenaz le Terrier le meix de Mile de Belfort, jadis bourgeois de Montbéliard, 1318. — *Bure*. Amodiations à divers, 1560, 1613, 1689. — *Charmontey*. Othon de Voujaucourt, doyen, amodie à Richardin Tardi et Perrenet Bornaz, de Charmontey, divers meix et immeubles, 1368. — *Châtenois*. Accensements faits par le chapitre à Estevenin Goitemanz, 1300; — à Étiennet Le Merchat et Vuillemin, son gendre, 1315; — à Huguenin Vilain; — à Vuillemin de Châtenois; — à Vautherin, bourgeois de Montbéliard, et à Sibille, sa femme, demeurant à Châtenois; — à Huguenet Benoît et Jeannette Vilain, 1318; — à Huguenet Le Chapuis, 1321; — par le chapitre à Richard, ancien maire de Châtenois, 1344; — par le doyen, Jean de Saunot, à Aimé, curé de Châtenois, Agnelat, sa servante, et Sibilette, leur bâtarde, 1380; — par le doyen Pierre, à Vienat Maîtrejean et Agnelat, sa femme, 1382. — *Chenebier*. Accensement par le doyen Gui de Nozeroy, à Humbert de Chenebier, prêtre, Cuenin et Guillaume, ses bâtards, 1320. — *Dampvant*. Amodiation du meix de Saint-Maimbœuf, 1574. — *Désandans*. Accensement, 1436; reconnaissance d'un meix, 1667. — *Dung*. Accensement à Guillemette Perrin, 1390. — *Fesches-l'Église*. Amodiation d'une maison, 1364. — *Fesches-le-Châtel*. Accensement et amodiations, 1442-1698-1702. — *Grand-Charmont*. Amodiation du meix Bourquin par le doyen Gui de Nozeroy à Guillaume Ratier, de Montbéliard, 1319. — *Grandvillars*. Amodiation par le même doyen à Henri de Grandvillars, seigneur de « la Morte », d'un bois et de terres au finage, 1314; — autre par Étienne d'Orbe, doyen, à Thiébaud de Grandvillars, 1460. — *Héricourt*. Amodiation par le doyen Gui de Nozeroy à Jeannenet Chenevey, 1318. — *Montbéliard*. Huguenin Quarré, de Saint-Julien, écuyer, engage au chanoine Jean Catherine un autel situé devant la porte Pouhat, 1374; — accensement par le chapitre à Joffroi, fils de Perrin de Moffans, écuyer, et à Jean, son fils, d'un chasal sis rue du Bourg-Vauthier, provenant du chanoine Pierre de Nods, 1382; — autre par le comte Georges de Wurtemberg-Montbéliard et le chapitre d'un chasal près de la Rouchotte, 1556-1557. — *Nommay*. Accensement d'une oiche et de divers immeubles par le doyen Étienne d'Orbe, à Laurent Capitain, 1442. — *Raynans*. Accensement d'une outre par le chapitre à Henri de Raynans, 1355. — *Reclère*. Amodiation d'un chasal à Simonet fils de Woillat, par le doyen Simon de Verchamps, 1331. — *Semondans*. Amodiations au profit du chapitre, à Henri, bâtard de Montbéliard, 1429, et divers, 1472-1649. — *Sevenans*. Accensement à Simon et Jean Béquillard, 1520. — *Vandoncourt*. Accensement à Richard Floneille, 1301; — à Vuillemin Rebourz, 1329; — à Vuillemin Donzelat, 1343; — à Jean Druel, 1393; — à Huguenet Dontine. — *Vieux-Charmont*. Amodiations de meix ou prés à Jeannenat Chavot, fils de Preriat le Petit, 1340; — à Perrenat et Estevenin, fils de Jeannin de Nuefmeix (Nommay), 1348; — à Henri, maire de Sochaux, par le doyen Othon de Voujaucourt, 1368; — à Jeannenat Meleron, 1389. — *Villers-lez-Bure*. Amodiations par le doyen Simon de Verchamps, 1331; — par le chapitre, 1368. — *Voujaucourt*. Accensement d'un meix fait par Jean de Ronchaux, licencié en lois, doyen, à Besançon Gailloux, 1398. — *Vyans*. Amodiation, 1705.

G. 1428. (Registre.) — Papier de 87 feuillets (le folio 37 est *bis*, *ter* et *quater*; le folio 66 de même; le folio 77 *bis*). La couverture en parchemin est un contrat de mariage de 1538, concernant le Noirmont et Saint-Imier, en Suisse. (Filigrane : *crosse de Bâle*).

1568. — *Titres locaux*. Reconnaissances de terres du chapitre. Fol. 1, à Dampvant; — fol. 3, à Audincourt; — fol. 5 v°, à Fesches l'Église; — fol. 16, à Sevenans; — fol. 18, à Dambenoît; — fol. 20, à Châtenois; — fol. 26, copie de la franchise des Meillière de Châtenois, 1618; — fol. 30, Étupes; — fol. 32, Saint-Julien; — fol. 32 *bis*, Brognard; — fol. 38, Bavans; — fol. 43, Mandrevillars; — fol. 44, Dampvant; — fol. 49, Sochaux; — fol. 52, Vieux-Charmont; — fol. 54, Grand-Charmont; — fol. 57, Courcelles; — fol. 69, Bethoncourt: — fol. 78, Audincourt; — fol. 83, Courcelles-lez-Montbéliard; — fol. 85, Brognard.

G. 1429. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 233 pièces papier, 33 sceaux.

1524-1784. — *Dîmes. Audincourt, Lougres, Saunot et Seloncourt*. Extraits de comptes des revenus des dîmes du chapitre, 1573-1723. — *Aillevans*. Différend au sujet des dîmes entre la recette ecclésiastique et le prieur de Marast, 1571-1577. — *Allondans et Issans*. Amodiation de la dîme d'orge, 1703. — *Arbouans*. Même objet. — *Audincourt*. Dîmes de Daslote, 1691-1698. — *Bavans*. Adjudication des dîmes, poursuites, instances, 1690-1693. — *Bermont*. Différend avec le chapitre de Belfort, au sujet de la dîme d'orge et autres menus grains, 1614-1665; — adjudications, 1647-1716. — *Bermont, Botans, Châtenois, Dorans, Trétudans*. Mainmise sur les dîmes, 1523; — démêlés avec la seigneurie de Belfort, 1555; — mêmes dîmes, 1569-1572; — procès avec les communes pour dîmes de mélange, 1738-1784. — *Botans-lez-Dorans*. Mainmise des dîmes par ordre du seigneur de Belfort, 1582; — jugement relatif aux no-

valés, 1580; — mode de partage, 1653; — exemptions, adjudications, 1654-1783. — *Bourogne*. Sentence arbitrale au profit du chapitre contre François d'Arbois, seigneur de Morvillars, au sujet des dîmes de Bourogne et Morvillars, 1550; — procès devant la régence d'Ensisheim, 1606-1609, contre le prieuré de Froidefontaine, puis en 1681-1699 contre le seigneur de Bourogne; — autres empêchements mis à la perception des dîmes, 1568-1705; — amodiations de dîmes, 1649-1746.

G. 1430. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 223 pièces papier, 26 sceaux.

1385-1791. — *Dîmes*. *Brognard*. Arrérages de dîmes, 1693.— *Bure et Villers-le-Sec*. Décimateurs (dîmes anciennes et novales), échutes des dîmes, 1559-1710; — orvales, 1723-1791; — différends au sujet des dîmes avec les copartageants et la maison d'Autriche à Villers-le-Sec, 1564-1626; — novales à Bure et Villers-le-Sec, 1650-1675; — enlèvement de gerbes, 1709; — opposition à l'adjudication de la dîme, 1728; — abus au préjudice des décimateurs, 1752-1783; — différend avec la commune de Bure, sur le mode de lever la dime, 1790. — *Dampierre-les-Bois*. Réclamations à propos d'orvale de grêle, 1695. — *Étupes*. Poursuites en paiement de dîmes, 1696-1707. — *Grand-Charmont*, *Vieux-Charmont*, *Sochaux*. Adjudication de dîmes d'orge, 1681-1690; — poursuites, orvales, 1693-1699. — *Mandeure*. Dîme d'orge, 1699. — *Meroux et Moval*. Réduction de dîme par suite de grêle, 1725. — *Montbéliard*. Poursuites en matière de dîmes, 1701; — adjudication de la dîme d'orge, 1706.— *Nommay*. Arrérages, 1687; — indemnités pour orvales, 1698; — *Raynans*. Arrérages de dîmes, 1694. — *Saint-Julien*. Adjudications, poursuites, 1674-1699. — *Sainte-Marie*. Adjudications, poursuites, 1694. — *Saunot et Villars-sous-Saunot*. Mainlevée des dîmes du chapitre accordée successivement par Aubert de Belvoir, lieutenant général d'Amont, 1453, et Jean de Rupt, bailli d'Amont, 1461 (orig. et cop.); — amodiations et adjudications, 1656-1720. — *Seloncourt*. Extraits du testament de Simon Bichenet, 1386, et des comptes de séchalerie, 1542-1568; — adjudication, 1671-1703. — *Semondans*. Demande en diminution des dîmes, échutes de la dime, 1690-1704. — *Sevenans*. Adjudication de la dîme des novales par la chambre d'Ensisheim aux chapitres de Belfort et de Montbéliard, 1603; — démêlés avec M. Noblat, 1760. — *Sochaux*. Condamnation au paiement de la dîme de Sochaux et de Charmont, 1694; — adjudication de la dîme d'orge. — *Trétudans*, *Sevenans*, *Bourogne*. Dénombrement des dîmes, 1577; — renouvellement, 1669; — accord entre les décimateurs, 1617; — difficultés avec les communes, 1780-1788. — *Vaufrey*. Adjudications et orvales, 1535-1782. — *Voujaucourt*. Procès, 1699-1701. — *Vourvenans*. Novales et orvales, 1575-1791.

G. 1431. (Liasse.) — 22 pièces papier (dont 16 cahiers de 20, 11, 18 feuillets, 33, 36, 52 et 43 pages, 27, 23, 18, 19, 17, 12, 19, 19 et 17 feuillets).

1551-1649. — *Dîmes*. Carnets des dîmes du chapitre et des chapelles de l'église Saint-Maimbœuf. « C'est le papier des fermes et escheustes des diesmes du priorey de Chastenoy appartenant à Messieurs les vénéraubles doyen et chappitre de Montbéliart, pour le moisson de l'an 1550.... »; — 1551; — « Carnet des diexmes du chappitre, chappelles vaccantes, abbaye de Vaulx, pour l'année 1635 »; — 1636-1649.

G. 1432. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 15 cahiers de 18, 25, 22, 18, 23, 24, 20, 21, 22, 22, 17, 17, 17, 16 et 16 feuillets).

1650-1673. — *Échutes de dîmes*. « Carnet des escheuttes des diesmes du chapittre et chappelles vacquants pour l'an 1650 »; — autre, 1651; — 1652-1659; — carnet des dîmes des orges hâtives, pour l'an 1667; — carnet des dîmes des orges et « beseillon », 1669; — carnet de dîmes, 1670-1673.

G. 1433. (Liasse.) — 15 pièces papier (dont 14 cahiers de 16, 16, 19, 16, 16, 16, 25, 34, 23, 21, 20, 20, 20 et 20 feuillets).

1681-1693. — *Carnets de dîmes*. Carnets des dîmes du chapitre et des chapelles pour les années 1681-1686; — carnets des dîmes du chapitre, chapelles vacantes et paroisse de Saint-Julien pour les années 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692 et 1693.

G. 1434. (Liasse.) — 21 pièces papier (dont 14 cahiers de 20, 20, 27, 20, 20, 10, 20, 20, 9, 28, 26, 27, 30 et 29 feuillets).

1691-1703. — *Carnets de dîmes*. Échutes des dîmes d'orge de la recette des églises de la ville dans les communes d'Étupes, Sochaux, Grand et Vieux-Charmont, 1691-1697; — carnets des dîmes d'orge hâtive, 1694; — carnets des dîmes du chapitre, chapelles vacantes, paroisse de Saint-Julien, 1694-1703.

G. 1435. (Liasse.) — 30 pièces parchemin, 52 pièces papier, 22 sceaux.

1358-1713. — *Cens*. Constitutions de cens au profit du chapitre dans la ville de Montbéliard : par Richard Vuil-

lemenat, bourgeois, 1358; — par Perrin Vuillemenat, de Brevelier, 1376; — par Jean Bonnay, de Granges, 1488; — par Thiébaud Gray, 1514; — par Georges de Franquemont, écuyer, 1550; — par Richard Guirel, tanneur, 1565; — par Perrin Borne, barbier, 1567; — par Jeanne Conrauld, femme de Claude Donzel, notaire, 1572; — par Cuenin Grosrenaud, 1581; — par Georges Boissard, 1584; — par Jean Gillot, de Beaucourt, tonnelier, 1606; — par Rustin Comte, archer de Son Altesse, 1607; — par Louis Villot, tanneur, 1608; — par Huguenin Vuillequet, 1617; — par Jeanne Vesseaux, femme de Simon Contejean, tailleur, 1620; — par Jean, Étienne et Nicolas Liepvre, 1623; — par Louis Vurpillet, cordonnier, 1624; — par Jean Camus, boulanger, 1626; — par Peter Eiguer, maçon, 1628; — par Georges Muller, bourgeois; — par Jacques-Philippe Bonnet, 1629; — par Jean Esmonot, mercier, 1630; — par divers, 1661-1713.

G. 1436. (Liasse.) — 47 pièces parchemin, 15 pièces papier, 41 sceaux.

1301-1697. — *Cens.* Constitutions diverses de cens d'argent faites au profit du chapitre dans les localités suivantes : *Abbévillers*, par Jean Baijolz, maire, Antoine Charlemagne et Jean Vergon, échevins, et la communauté du lieu, 1540; — par Bonne Robert, veuve de maître Constant, ministre de la parole de Dieu aud. lieu, 1569; — par divers, 1621-1690; — *Aibre*, par Jacques Pillart et consorts, 1539; — par Guillaume Gillat et Perrin du Mont, 1558; — par divers, 1601-1676; — *Allenjoie*, par Richard d'Allenjoie, écuyer, fils de Richard, 1301; — par Thevenin Fournier, Girard Maistrot et consorts, 1475; — quittance de Jacques Duvernoy, prêtre, curé de Montbéliard, des sommes à lui versées par Georges d'Orsans, écuyer, 1541; — cens constitués par Antoine Perrenot, d'Allenjoie, 1548; — par Guenot Ferciot, 1584; — par Claude Ferciot, 1585; — par Claude et Pierre Ferciot, 1589; — par Richard Fournier, 1604; — par Guillaume Alizon, 1610; — par Claude Charbouttet, 1622; — par divers, 1689; — *Arbouans*, par Perrin Gouley, 1600; — par Perrin et Isaac Gouley; — par André Despoutot; — par François Mercier, 1619; — *Arcey*. Titre à former au profit du chapitre, 1634; — *Audincourt*. Cens constitué par Jean Perrenot, de Valentigney, 1589; — *Badevel*, par Jean Catel-Vuillaume, 1543; — par Guillaume Grossard, 1571; — par Martin Grossard, 1574; — par Pierre Grossard, 1576; — par Huguenin Grossard, 1578; — par Jeanne Bourquin, veuve du précédent, 1597; — par Pierre et Jean Vuillaume, 1613; — par divers, 1686; — *Bavans*, par Orry de Bavans, écuyer, fils de Thiébaud, 1372; — par Guillaume de Meroux, écuyer, et Jeanne de Meroux, 1431; — par Jean Jodry, 1567; — par Jean Grandjean-Jodry et Claude Jodry, 1570; — par Grandjean-Jodry, 1584; — par Renaud Jodry, 1584; — par Claude et Huguenin Jodry; — par Jean Filland le Vieux; — par Jean Crestel; — par Jacques Nicquot; — par Jean Barnier; — par Jean Croslet, 1611; — par Pierre Fillaud, 1618; — par divers, 1624-1697.

G. 1437. (Liasse.) — 46 pièces parchemin, 26 pièces papier, 36 sceaux.

1431-1710. — *Cens.* Constitutions de cens au profit du chapitre à : *Bermont*, par Henri Clerc et consorts, 1509; — par la communauté de Bermont, 1617; — *Beutal*, par Girard Sergent, 1550; — par Perrin Mourel, 1559; — par Jean Bebin et consorts; — par Nicolas Marigney, 1584; — par Huguenin Boulley; — par Guillaume Boilley, 1592; — par Jacques Baudot; — par Jacquette Morel, 1602; — par Jacques Chauvel le Jeune, 1609; — par Humbert Chauvel, dit Rayot, 1610; — par Jean Crostet le Vieux, 1624; — par divers, 1663-1676; — *Bians* (ou *Vyans*), 1627-1698; — *Blamont*, par Pierre Maillard, prévôt du lieu, et Richard Masson, son plaige, 1576; — par Antoine Thierssault, ministre du saint Évangile, à Blamont, et Richard Morel, ministre à Audincourt, son plaige, 1599; — par Georges Beucler, bourgeois, 1637; — *Beaucourt*, par Nicolas Petithuguenin, 1546; — par Girard Damotte, 1549; — par Simon Peluet, 1562; — par Huguenin Martin et Jean Damotte, 1599; — par divers, 1710; — *Bondeval*, 1608-1628. — *Botans*, 1535-1568; — *Bourogne*, par les habitants de Bourogne, 1527; — par Vuillemin Paschuz, 1529; — par Nicolas Paschuz, 1565; — par Richard Paschoux, 1585; — par Jean-Georges de Brunecoff; — par divers, 1586-1589; — *Brevelier*, par Girard Alion, 1431; — par Jean de chez Jolx, 1432; — par Renaud Vienat; — par Henri Regeot, 1550; — par Thiébaud Jueney, 1599; — par Huguenin Faibvre; — par Jean Thiébaud; — par Claude Courtot, veuve de François Vuillemin; — par Jean Vuillemin; — par Christophe George, 1605; — par divers, 1684-1706; — *Brognard*, par Jean Boilley, 1476; — par Claude Martin-Bourquin, 1569; — par Girard Fallot, 1615; — par divers, 1687; — *Buc*, par la communauté, 1538; — *Bures*, par Jean Rebourceot, 1538; — *Bussurel*, par Huguenin Beley, 1500; — par Huguenin Henricey, 1571; — par Pierre Caburel, 1577; — par Jean Besançon, 1598; — par divers, 1690-1706.

G. 1438. (Liasse.) — 50 pièces parchemin, 37 pièces papier, 40 sceaux.

1314-1706. — *Cens.* Constitutions de cens au profit du chapitre à : *Champey*, par Jean La Chèvre, damoiseau, fils d'Hugues de Banvillars, 1314; — par Bastien Greney, 1530; — par Renaud Dhur, 1581 ; — par divers, 1685-1706 ; — *Charmontey*, par Jean Buen, d'Étupes, 1431 ; — par Vuillemin Grénetier, 1528 ; — par Pierre Guyet, 1568 ; — *Châtenois*, par Pierre Garruel, 1550 ; — par Marguerite, veuve de Pierret Guaravely, 1558 ; — par Nicolas Credol et consorts, de Bermont, 1586 ; — par Nicolas Vuillehart ; — par Claudot Jehan ; — par Claude et Henri Meslière, 1604 ; — par divers, 1651-1683 ; — *Chavanne*, 1617 ; — *Clerval*, par Thiébaud de Vellerot, bourgeois de Clerval, d'un chariot de vin de 20 tines à rendre annuellement à Montbéliard, 1406 ; — par Jean Clément le vieux et Jean Clément le jeune, 1493 ; — par Jean Nicolin le vieux, 1538 ; — par Jean Valtherelet, 1544 ; — *Coisevaux*, 1671 ; — *Colombier-Châtelot*, 1682 ; — *Colombier-Fontaine* (s'appelait alors Colombier-Savoureux (c'est-à-dire Supérieur), par Pierre Grapillard, 1564 ; — *Courcelles-lez-Montbéliard*, par Jean Veron, 1528 ; — par Pierre Gruet, 1556 ; — par Jean Moinin ; — par Isabelle, veuve de Richard Monnin, et Michel Monnin, son fils, 1561 ; — par Michel Monnin, 1584 ; — par Henri Monnin et Jacques Amey ; — par Jean Amey ; — par Jean Belpoix ; — par Vuillemin Grenetier, 1585 ; — par Georges et Jean Geney, 1598 ; — par Georges Geney, 1615 ; — par divers, 1687 ; — par la communauté de Courcelles, 1530 (orig. et cop.) ; — par divers, 1610-1675 ; — *Courchaton*, par les habitants, 1551 ; — *Couthenans*, par Pierre Tisserand, maire du lieu, 1618 ; — *Dasle*, par Antoine Morgay, 1530 ; — par les habitants du lieu, 1547 ; — par Pierre Malmehuz, 1576 ; — par Antoine Beley ; — par Jean Maillot dit Malmehuz, 1578 ; — par Frédéric Jeangros ; — par Guillaume Pelluet ; — par le même, 1583 ; — par Claudat Maigrot, 1584 ; — par Claude Maigrot, 1586 ; — par Guenat Fallot, 1607 ; — par Guinot Lorand et Claude Malmehu, 1608 ; — par Huguenin Malmehu et consorts, 1618 ; — par divers, 1686-1703 ; — *Dambenoît*, par les enfants de Claude Vaulthier, 1583 ; — par Christophe Vuillemenot, 1600 ; — *Damjoutin*, par Jean Bricquet, 1538 ; — par Pierre Noirot et Richard Sellier, 1555.

G. 1439. (Liasse.) — 44 pièces parchemin, 36 pièces papier, 40 sceaux.

1431-1720. — *Cens.* Constitutions de cens au profit du chapitre à : *Dampierre-les-Bois*, par Hugues d'Aguillon, curé du lieu, 1460 ; — par Jean Péchin le vieux, 1557 ; — par Pierrot et Jean Péchin, 1578 ; — par Huguenin Biétrix, 1583 ; — par Grosjean Péchin, 1584 ; — par Jean Péchin ; — par Pierre et Grandjean Péchin, 1598 ; — par Grosjean Péchin, 1611 ; — *Dampvant*, par Huguenin Boillet, 1452. — *Dannemarie*, par Renaud Gornel, 1589 ; — par Adam Mathiot, 1707. — *Delle*, par divers, 1497 ; — *Désandans*, par Hugues Richard et Adelenotte, sa femme, 1553 ; — par Nicolas Lagaisse, 1590 ; — par Jacques Tournier et Nicolas Richard, 1607 ; — par Nicolas Lagarse, maître d'école à Désandans, 1691 ; — *Dorans*, par Perrin Courtat, 1455 ; — *Dung*, par la communauté de Dung, 1571 ; — par Claude Vessaulx, 1583 ; — par la commune ; — par Pierre Bourgeois, 1630 ; — par divers, 1689-1702 ; — *Échenans-sous-Mont-Vaudois*, par Vuillemin et Huguenin Bernier (au profit du chanoine Étienne de Cerre), 1431 ; — par Girard Clerc, d'Échenans, 1599 ; — par Jean Baynier, 1531 ; — par Jean Cuenin-Comptejean et Catherin Bassand, sa femme, 1584 ; — *Errevet*, 1701 ; — *Étobon*, par Pierre Charme, 1564 ; — par Jean Charme, 1606 ; — par la communauté d'Étobon, 1629 ; — par divers, 1632-1665 ; — *Étupes*, par Jean Moigin, 1584 ; — par Perrin Marcoux, 1599 ; — par Humbert Marcoux, 1616 ; — par Jean Carrey, 1622 ; — par divers, 1683-1720 ; — *Exincourt*, par Girard Regnauld, 1556 ; — par Jacques Parrot ; — par Jean Breulard, 1558 ; — par Claude Jeannin, 1560 ; — par Jean Veron, 1584 ; — par Jean Beuterich ; — par Humbert Tascher ; — par Pierre Grair, 1585 ; — par divers, 1614-1694.

G. 1440. (Liasse.) — 34 pièces parchemin, 49 pièces papier, 20 sceaux.

1418-1716. — *Cens.* Constitutions de cens au profit du chapitre à : *Faverois*, par Jean Marrat, Jean et Girardin Belchamp, 1537 ; — par la communauté du lieu, 1550 ; — par Jacques Marcot, 1583 ; — *Fesches-le-Châtel*, par Jean Cathel-Grenot et Huguenot Grenot, 1541 ; — par Jean Péchin, 1563 ; — par Huguenin Vuillemenot, 1566 ; — par Claude Jacquot, 1576 ; — par Jean Bourquin, 1592 ; — par Claudot Péchin ; — par Jean Bourquin, 1599 ; — par Pierre Vurpillet, 1600 ; — par divers, 1671-1697 ; — *Fesches-l'Église*, par la commune, 1545 ; — par Thevenin Nétillard, 1556 ; — par Simon Bouthenot, 1570 ; — *Florimont*, par la commune, 1479 ; — par divers, 1613-1716 ; — *Fontenelle-lez-Montby*, par les habitants, 1555 ; — par les mêmes, 1684-1685 ; — *Froidefontaine*, par Jean Pescheux dit Greuillat, 1496 ; — *Grand-Charmont*, par la communauté, 1549 ; — par Outhenin Jeanguillaume, cordier, 1583 ; — par divers, 1606-1694 ; — *Grandvillars*, par

Thiébaud de Grandvillars, seigneur dudit lieu et de Morvillars, écuyer, 1460; — par la communauté du lieu, 1491; — autre par les mêmes, 1527 (avec consentement scellé d'Adam de Hohenfurst, tuteur de Jean-Jacques de Grandvillars); — par Jean-Jacques de Grandvillars, 1538; — par Jean Taichet; — par Claude Goguillot, 1543; — par Guillaume Guillaumey, 1563; — par Claude Perrot, 1577; — règlement de cens par les bourgmestres avec le chapitre, 1685; — *Héricourt*, par Jacquot Soubat, 1419; — par Jean Pilletier, 1423; — par Jean Guenevey, 1431; — par Jacquot Savouhat, 1434; — par Perrin Rossel, 1578; — *Hérimoncourt*, par les sieurs Menestrey et Meguin, à la personne des chanoines Jacques Duvernoy et Jean de Raincourt, 1563; — par Claude Maignin, 1572.

G. 1441. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 38 pièces papier, 25 sceaux.

1305-1706. — *Cens*. Constitutions de cens au profit du chapitre à : *Issans*, par Thiébaud Vessaulx, 1570; — par Pierre Gruet; — par Henri Cuenin, 1605; — par Jacques Cuenin, 1614; — par Huguenin Bourgoing, 1618; — par divers, 1691-1694; — *Jonchery*, par Bourquin de Jonchery, 1305; — par Jean Cathel, 1566; — par divers, 1670. — *Liebvillers*, par Huguenin Boillon, 1563; — *Longevelle*, par divers, 1683-1687; — *Lougres*, par Jean Faibvre, 1604; — par divers, 1699-1706; — *Luze et Chagey*, sentence au profit du chapitre obtenue contre les sujets de Simon et Jean de Moustier, 1526; — *Matche*, procédures contre Didière Boichot, veuve Burniquel, 1580-1587; — *Mandeure*, par Jeannot Bourgoin dit Gresat (témoin Jean Pétrequin, maître de l'école de Montbéliard), 1440; — par Vernier Vuillot, 1498; — par Étienne Gerbet, 1509; — par la communauté du lieu, 1525; — par Guillaume Carre, 1569; — par Jean Cuisenier, 1585; — par Jean Seigneur, 1589; — par le même, 1590; — par Pierrot Parrot, 1607; — par Pierrot Cuisenier; — par Étienne Seigneur, 1627; — par le même, 1628; — par Jacques Seigneur, 1904; — *Montécheroux*, par Étienne Méquillet, 1584; — par Pierre Lanoire, 1687-1690; — *Montenois*, par Jacques Maistre-Choart, 1588; — par Hugues et Claude Mareschaulx, 1610; — par Jean Gruet, 1661; — *Morimond*, par Gaspard, baron de Morimond, chevalier, s[r] de Belfort, et consorts, 1516; — règlement des mêmes cens, 1543-1575; — *Morvillars*, par François d'Arbois, s[r] de Morvillars, 1521-1529; — par Adam Calmelet, 1597; — par Michiel Rosset, 1601; — par Maurice Rebourceat; — par Antoine Cathelin; — *Movaux*, par Claudot Rossel, 1607.

G. 1442. (Liasse.) — 54 pièces parchemin, 40 papier, 53 sceaux.

1351-1709. — *Cens*. Constitutions de cens au profit du chapitre à : *Nommay*, par Estevenin Vuillerot (pour l'anniversaire du chanoine Pierre Loys), 1505; — par Claudot et Guillaume Movaux, 1553; — par Richard Bonette, 1576; — par Vuillemin Donzel, 1583; — par Perrin Movaux, 1603 (décret de Jean et Daniel Movaux, 1639); — *Présentevillers*, par Perrin de Présentevillers, écuyer, 1351; — par Pierre Mouhot, 1566; — par Jean et Étienne Coulon, 1584; — par Guenin Lescurieux, 1662; — *Pierrefontaine-lez-Blamont*, 1660; — *Raynans*, par Claude Surleau, 1606; — par Jean et Daniel Bainier, 1615; — par Isabelle Vuillequel, veuve de Claudot Jean-Gol, 1618; — par divers, 1628-1692; — *Roches-lez-Blamont*, par Jacquot Montagnon, 1515; — par Claudot Vurpillot, 1608; — *Saint-Hippolyte*, par Antoine du Tartre, châtelain du lieu, et consorts, 1514; — par divers, 1562-1563; — *Saint-Julien*, par Jean Faivre, 1528; — par Vuillemin Faivre, 1559; — par Jean Rayot, 1567; — par Perrin Rayot, 1584; — *Sainte-Marie*, par Perrin Bargeret, 1557; — par Étienne Bourrellier, 1576; — par Jean Rayot, 1582; — par Claudot Dessaulx, 1584; — par Claudot Vessaulx; — par Nicolas Bourgeois; — par Claudot Gentilley; — par Jean Rayot, 1586; — par Jean de Toux, 1587; — par divers, 1597-1688; — *Sainte-Suzanne*, par Deslier Euvrard, 1586; — par Jean-Léonard Euvrard, 1661; — *Saunot*, par Perrin de Saunot, 1706; — *Seloncourt*, par Pierre Breusle, 1553; — par Jean Sinselin, 1568; — par Jean Guaille, 1571; — par Jean Thourot, 1606; — par Pierre Thourot, 1623; — par Jacques de Vaux, 1625; — *Semondans*, par Jean et Girard Perrin, 1502; — par Claude Nardin, 1532; — par Nicolas Nardin, 1542; — par le même, 1555; — par Thiébaud Dhur, 1584; — par Guillaume Bassand; — par Thiébaud Larmey, 1600; — par Borne Jaudey, 1600; — par Claude Larmey; — par divers, 1646-1692.

G. 1443. (Liasse.) — 51 pièces parchemin, 29 papier, 39 sceaux.

1423-1721. — *Cens*. Constitutions de cens au profit du chapitre à : *Sevenans*, par Adam Courtat, 1585; — *Sochaux*, par Étienne Carêmentrand, 1560; — par Perrine Grenetier, veuve de Jacques Belorsse, 1586; — par Aimel Chenuz, 1589; — par Pierre Petit, 1613; — par divers, 1630-1689; — *Taillecourt*, par Étienne Rossellet, 1566; — par divers, 1663-1686; — *Tremoins*, par Jeannin Berbier, 1423; — par le même, 1426; — par Henri Peletier, 1434; — par Jean Coley, 1440; — par Adam Damotte, 1598; —

par Jean Damotte, 1665; — *Trétudans*, par Girard Bourquenat, 1441; — par Perrin Chevyot, 1550; — par Bernard Pertaigeot, 1586; — par Henri-Jean Horry, 1586; — par divers, 1637-1721; — *Valentigney*, par Anthenot Bruan, 1580; — Claude Ferriot, Louis et Antoine Boutenot, 1620; — Claude Fromont, 1622; — Jean Chambert, 1631; — les héritiers d'André Juillard, 1700; — *Vandoncourt*, par Jean Antoine, 1532; — par le même, 1543; — par Jean Meriot, 1577; — par Benoît Jeanneney, 1582; — *Voillans*, par Jean Cardinal et consorts, 1617; — *Le Vernois*, par Jean Duvernoy et Gros Guillaume, 1528; — par Guillaume et Claude Vuillot, 1588; — par Jacques du Vernoy, 1617; — par le même, 1619; — *Vézelois*, par Perrenat Costaut, 1424; — *Vyans*, par Jean Demey, 1572; — par Deslot Aubry, 1574; — par la communauté du lieu, 1620; — *Vieux-Charmont*, par Pierre Marconnet, 1540; — par Jean Fayot, 1550; — par Pierre Marconnet; — par Jean Marconnet; — par Thiébaud Marconnet; — par Jacques Mourelot; — par divers, 1628-1689; — *Villars-lez-Blamont*, par Richard Mathiot, 1623; — par divers, 1688-1698; — *Villars-sous-Écot*, par Pierre Cuenette et François Barban, 1536; — *Villers-sur-Saunot*, par Jean Chevillot, 1561; — *Voujaucourt*, par divers, 1667-1692; — *Vourvenans*, par la communauté, 1518 (cop.); — par Pierrot Chapuis et Renaud Cuenin, 1583.

G. 1444. (Registre.) — In-quarto papier de 141 feuillets (le folio 1 manque, le folio 84 est *bis*; reliure bois et peau. (Les feuillets de garde sont des fragments d'actes passés devant l'official de Besançon, l'un au XIVe siècle, l'autre en 1422. Filigrane : *tête de bœuf avec une broche surmontée d'une étoile*.)

1447-1483. — *Censier du chapitre* (ou Livre Rouge). « Secuntur laudes per me Petremanum Clarum et alios notarios curie Bisuntine ad opus venerabilium et discretorum virorum dominorum decanum et capitulum ecclesie collegiate Sancti Maymbodi de Montebeligardo.... » Cens consentis à : Jean Veron, 1447; — à Huguenin Vouluz, 1455; — par le doyen Étienne d'Orbe à Jacques du Larderet, curé du Bizot, chanoine, 1447; — par le même à Henri Tixerand, de Courcelles-lez-Mandeure, 1448; — à Girard de Brognard, étudiant en l'Université de Dole, 1449; — don de 13 s. de rente pour un *Redemptor*, fait au chapitre par Jean Chenus, chanoine, et Jeannette, veuve de Guillaume Chenus, sa mère; — constitutions de cens faites : par le notaire Estevenin Berdot, de Granges, au profit du chapitre : Étienne d'Orbe, doyen, Othenin Gadaichet, Guillaume Montagnon, Renaud Cuvier, Jacques du Larderet, chanoines, Pierre de Seloncourt, séchal; —à Vuillemin Le Maçon dit Montagnon, et Marguerite, sa femme, bourgeois de Montbéliard, par le chapitre, 1450; — à Aymonet Gogerat, de Présentevillers, et Sibilette, sa femme; — à Jean Vautherelet, de Montbéliard, demeurant rue des Favres, 1451; — aux neuf bourgeois de Montbéliard; — à Estevenin et Henri Tanchard, de Passavant; — à Huguenin Camus dit Belmarchant et Girard Barberot, bourgeois et marchand de Montbéliard; — à noble Othenin Noblat, de Montbéliard, écuyer, et Guillemette, sa femme, fille de noble Jean Purnelle, de Pierrefontaine, 1452; — à Étienne d'Orbe, doyen, au profit du chapitre : Othe Gadaichet, Guillaume Montagnon et Jean Unzemin, 1453; — à Bourquin de Brognard, Jeannot Morelot et Jean Golz; — à Perrin Fabvre, de Mandrevillars; — à Richard de Saunot, amodiateur des bernes dudit lieu, 1455; — à Henri Tanchard, de Passavant, Isabelle, sa femme, Petitjean Tanchard, fils de feu Estevenin Tanchard, et Isabelle, sa femme, 1456; — à Jean Veron, bourgeois de Montbéliard, 1457; — à Outhenin Martelot, d'Allondans, 1458; — à Étienne Marcoux et Jeannette Voistellot, sa femme, 1460; — à Clémence, veuve de Huguenin Gressart, de Montbéliard, 1462; — à Jeannette Fol, veuve de Jean Lancelot, 1463; — à Perrin Poupon, de Bart, 1465; — à Étienne Renaudat, de Montbéliard, et consorts, 1466; — à Girard Didier, vicaire perpétuel de l'église Saint-Maimbœuf, 1469; — à Huguenin Marmet, de Seloncourt, 1470; — à Jean Loyom et Jeannette, sa femme, de Montbéliard, par le chapitre (Jean Onzemin, Girard de Brognard, Renaud Berdot et Pierre Loys, chanoines (les autres absents), 1471; — à Perrin Poinsot, de Montbéliard, 1472; — à Jean Pommerat et Sibille, sa femme, par les chanoines Girard de Brognard, Pierre Gollin, Renaud Berdot et Pierre Loys, 1473; — à la communauté d'Étupes, 1468; — à Cuene Balchon, de Montbéliard, prêtre, 1475; — fol. 129 v°. « Le mercredi veille saint Jeham Baptiste mil IIIIc LXXIII à heure de vespres en l'église collegial Saint-Maimbuef de Montbeliart.... [les chanoines Renaud Cuenier, Girard de Brognard, Pierre Gollin, Renaud Berdot, Pierre Loys et Pierre Berchenet, retiennent les fruits de leurs prébendes]; — 1474, en plus Jean Quelave; — fol. 130, 1449, 22 juin : Othe Gadaichet, Guillaume Montagnon, Jean Cheinier, Arnaud Cuenier, Girard Tanchard, chanoines; — 1450, les mêmes plus le doyen Étienne d'Orbe; — 1451, plus Jacques du Larderet; — 1452, Gui de France, chanoine; — 1454, Guillaume de Phaffans; — 1455, Jean Onzemin; — 1456, Simon de Lugny; — 1457, Étienne Royat; — 1458, M. de Meralx; — 1459, Étienne Royal de Saint-Julien; — 1460, Girard de Brognard; — 1461, Pierre Gollin; — fol. 133 v°, 1462. Constitution de rentes sur Pierre de Morimont, chevalier, bailli de Ferrette, châtelain de Belfort; — fol. 134, 1464, le chapitre se

réunit dans la chapelle des comtes, Étienne d'Orbe toujours doyen, Othenin Gadaichet, Jean Onzemin, Renaud Cuenier, Gui de France, maître Étienne de Saint-Julien, maître Girard de Brognard et Pierre Gollin ; — 1466, Horry de Wurtemberg (absent), Renaud Berdot et Pierre Loys ; — 1472, Pierre Berchenet ; — 1468, Jean Tourey ; — fol. 139, table des lettres de cens enregistrées au censier.

G. 1445. (Registre.) — In-quarto papier de 373 feuillets (la couverture est un jugement du bailli de Montbéliard, Janus de Nuwenhusen, XVe siècle. Filigrane : *crosse de Bâle*).

1447-1527. — *Protocole des cens du chapitre* (copie des trois livres rouge, blanc et noir). (Le livre rouge, analysé sous cote G 1444, finit au folio 88 ; le livre blanc au folio 212 ; le livre noir au fol. 373). Fol. 89. Cens constitués au profit du chapitre (Pierre Bonport, doyen) par Huguenin et Renaud Simonate, de Châtenois, 1501 ; — fol. 91 v°, par Thiébaud de Meligny, seigneur de Dampierre, 1483 ; — fol. 93, par Jean, bâtard de Cusance, 1475 ; — fol. 97, par Jean Carêmentrant, maire de Sochaux, 1477 ; — fol. 104, par Pierre Gollin, chanoine de Montbéliard, 1479 ; — fol. 109 v°, par Renaud Berdot, chanoine, 1481 ; — fol. 117, par Cuenin de Brognard, « escoffier », 1486 ; — fol. 126, par Antoine de Montreux, écuyer, seigneur du lieu, et Marie de Hagembach, sa femme, 1490 (témoins Étienne de Hagembach et Henri de Franquemont) ; — fol. 129, par Anastasie de Tavannes, veuve de Jean de Grandvillars, et Étienne d'Orsans, écuyer, demeurant à Montbéliard, 1490 ; — fol. 133, par noble Jean Ribodon, écuyer, demeurant à Granges, 1492 ; — fol. 143, à Huguenin Bernard, de Montbéliard, par les chanoines Renaud Berdot, Pierre Loys, Étienne Peluet, Jean Charbonnier, Hugues de Rethe, 1496 ; — fol. 145, par Étienne d'Orsans, seigneur de Lomont, 1496 ; — fol. 148, par Jean de Tavannes, de Delle, écuyer, 1498 ; — fol. 152, par Jean et Adrien Berchenet, seigneurs de Mathay, écuyers, 1500 ; — fol. 154, par Thiébaud Mallard, de Mandeure, 1500 ; — fol. 156, par Jean Berchenet, écuyer, s^r de Beutal, 1501 ; — fol. 170, la communauté de Badevel, 1505 ; — fol. 173, la communauté de Dung ; — fol. 174, la communauté de Fesches-le-Châtel ; — fol. 183, par Cuenin Varrier, et Cuenin, son fils, de Montbéliard, aux chanoines Pierre Bonport, doyen, Renaud Berdot, Henri Juillard, Jean Charbonnier et Antoine Montrivel, 1507 ; — fol. 187, par le chanoine Antoine Jancken au chapitre : Pierre Bonport, doyen, Renaud Berdot, Jean Clavis, Antoine Spingueler, Cuenin Clanne, Henri Juillard, Antoine Montrivel, Jean Verenet, 1506 ; — fol. 194, Jean Beucharlet, de Mandeure, 1509 ; — fol. 202, par la communauté d'Exincourt, 1510 ; — fol. 203, par la communauté de Valentigney, 1510 ; — fol. 213 (copie du Livre noir), par Richard Bouchot, de Saint-Hippolyte, notaire, 1513 ; — fol. 213, par Antoine du Tartre, écuyer, châtelain de Saint-Hippolyte, 1514 ; — fol. 218, par Richard Pétremand dit Bonjour, de Saint-Hippolyte, 1498 ; — fol. 222, par les Neuf Bourgeois de Montbéliard, 1511 ; — fol. 223, par Étienne Montrivel, de Besançon, notaire, 1512 ; — fol. 251, par le chapitre de Saint-Hippolyte (Jean Rivault, doyen, Pierre Favre, Pierre Loys, Pierre Folpoy, Étienne Juillard, chanoines), 1496 ; — fol. 254, par Henri de Franquemont, écuyer, 1505 ; — fol. 281, par le chanoine Jean Charbonnier, 1514 ; — fol. 328, par Girard Duvernoy, bourgeois de Montbéliard, aux chanoines Jean Verenet et Jacques Requay, 1520 ; — fol. 329, par Henri de Franquemont, écuyer, s^r de Dambenoit, 1521 ; — fol. 336, par Maimbœuf Valley, prêtre, chapelain de Saint-Maimbœuf, notaire de la cour de Besançon, 1522 ; — fol. 347, par Renaud Mourel, cordonnier, de Montbéliard, 1523 ; — fol. 352, par Catherine, veuve de Laurent Hesly, boulanger à Montbéliard, 1523 ; — fol. 367, par Louis d'Orsans, écuyer, 1514 ; fol. 370, par Étiennette Girolz ; — fol. 371, par la communauté de Morimont ; — fol. 372 v°, par Vernier Virot, chapelain de Saint-Maimbœuf, 1523.

G. 1446. (Registre.) — In-quarto de IV (A-D) et papier, 233 feuillets (reliure bois ; le feuillet de garde est une charte de 1413, concernant Gros Girard d'Avoudrey. Filigrane : *tête de bœuf avec broche et étoile*).

1476-1510. — *Livre blanc* (ou protocole des cens du chapitre) (transcrit dans la cote G. 1445). Fol. 1. Indice par ordre de localités. — Cens consentis soit pour des terres, soit pour des prêts d'argent : à Guillaume et Guiot Clément d'Accolans, 1485 ; — à Marguerite Botenat, de Montbéliard, femme de Jean Petit, prévôt de Belfort, 1477 ; — à Huguenin Cuenat, de Montbéliard ; Vuillemette, sa femme ; Annelin, sa fille, 1476 ; — à Étienne Renaudot, de Montbéliard, 1478 ; — à Hugues Galloy, de Sainte-Marie, chapelain de Saint-Maimbœuf ; — à Thiébaud de France, de Saunot, 1480 ; — à Henri de Villeperrot, et Moingin, son frère, écuyers, demeurant à Montbéliard, 1483 ; — à Perrin Poinsot, bourgeois, 1484 ; — à Étienne Bullainne, bourgeois, 1486 ; — à Huguenin Grabouz et Ermelin Gollin, sa femme, 1489 ; — à Huguenot Menegolz, bourgeois ; — à Léonard Philibert, d'Ornans, 1491 ; — à Nicolas et Pierre de Franquemont, écuyers, fils de feu Jean de Franquemont, 1492 ; — à Huguenin Nardin, de Semondans, 1494 ; — à Huguenin Bernard, bourgeois, par les chanoines Pierre

Loys, Jean Charbonnier, Jean de Dampierre, Jean d'Arbouans, Hugues de Rethe, prêtres, tant en leur nom qu'en celui de leurs collègues absents, 1492 ; — à Perrenin Perregney dit Torelat, marchand, 1499 ; — à Jean Morel dit de Bief, potier d'étain ; — à Jean Charbonnier, bourgeois, 1503 ; — aux échevins de Voujaucourt, 1505 ; — aux échevins de Mandeure, 1508 ; — à Anney Belot, veuve de Clément Briot, de Clerval, 1510 ; — fol. 232, acte de retenue de fruits des prébendes par les chanoines : Guillaume de Moffans (doyen), Gui de France, Girard de Brognard, Pierre Gollin, Renaud Berdot, Pierre Loys, Pierre Berchenet, Étienne Puliet, Pierre Petot, passé dans la chapelle des Comtes (ou N.-D.) la veille de saint Jean-Baptiste, 1482.

G. 1447. (Registre.) — In-quarto papier de 187 feuillets.

1496-1528. — *Livre noir* (ou protocole des cens du chapitre). Cens consentis : à Jean Perrot, d'Exincourt, 1506 ; — à Jean Favre, de Saint-Hippolyte, 1498 ; — aux maîtres bourgeois de Montbéliard, 1511 ; — à Vernier Gadry, de Bethoncourt, 1512 ; — à Girard et Étienne Boullon, dudit lieu ; — aux communautés de Chaux, Vescemont et Rougegoutte, 1516 ; — à Louis d'Orsans, s^r d'Amans en partie (témoins Antide de Grammont, écuyer, s^r d'Essert, et Thiébaud de Soulce, chapelain de Montbéliard) ; — à Erasmus Gros, bourgeois, 1516 ; — à Jean Menegal, de Courcelles-lez-Mandeure, 1517 ; — à la communauté de Nommay ; — aux communautés de Mandeure et Courcelles-lez-Mandeure, 1518 ; — à Claude Tondot, curé de Fontaine, et Antoine Tondot, son frère, tous deux de Villersexel, 1518 ; — à Jacquot Berdot, marchand, bourgeois, 1519 ; — à Pierre Spinglar, bâtard et héritier testamentaire du chanoine Antoine Spinglar, par le chapitre : Antoine Montrivel, doyen, Jean Charbonnier dit Horry, Jacques Regnaby, Hugues Belmarchant, 1521 ; — à Hyglebert Marcellier, tisserand, Hyglebert, son fils, couturier, et Jean Bonnier, couturier, bourgeois, 1522 ; — à Pierre Thavel, curé de Dambenoît, chapelain de Saint-Maimbœuf, 1523 ; — à Gui Perron, chanoine ; — à Maimbœuf Pillot, chapelain, de Saint-Maimbœuf, 1524 ; — aux échevins de Thiaucourt et Morvillars, 1516 ; — à Perrin Fournier et Huguenin Perrenot, d'Allenjoie, 1523.

G. 1448. (Liasse.) — 6 pièces papier.

1504-1507. — *Protocole de cens.* Cens consentis par le chapitre : à Huguenot et Girard Bourgogne, d'Étupes, 1506 ; — à Étienne Colin, de Bethoncourt ; — aux paroissiens de Bermont, représentés par les échevins des diverses communautés ; — aux échevins de Bethoncourt ; — à la communauté de Lougres ; — à Guillaume Berbey, chapelain de Saint-Maimbœuf ; — à Jean Bullon, bourgeois de Saint-Hippolyte, et Marie, sa femme, 1505 ; — à Huguenin Prêtre et Alix, sa femme, demeurant à Montbéliard ; — à Bourquin et Jean Courtat, de Sevenans, 1506 ; — à Perrenot Bouchet et Hugues, son fils, de Dampricbard, 1504 (témoin Thierry de Blisterswick, capitaine de Châtillon-sous-Maîche) ; — à Anne d'Orsans, dame de Roppe, 1506 ; — à Jean de Villers, de Saint-Hippolyte, 1507 ; — à Jean Guillame, de Roppe, écuyer, s^r du lieu, 1506 ; — à Grandjean Faysal, bourgeois de Delle.

G. 1449. (Registre.) — In-quarto papier de 222 feuillets.

1558-1579. — *Protocole de cens.* « Prothocolle des contraulx receuz par honorable homme Hans Wildt, notaire publicque, tabellion général du contey de Montbéliard, faisans au prouffit de hault puissant prince et seigneur, monseigneur monsieur George, conte de Wurtemberg et dud. Montbéliard, avec les contraulx du chappitre dud. Montbéliard et de l'abbaye de Belchamp, commencé à faire le neufième jour du moys de janvier l'an 1557, au stile de Besançon. » Accensements d'un meix dépendant de Belchamp à Guillaume Rossel, de « Vareroilles », 1556 ; — d'un autre à Montbéliard à Jacquette Malmehuz, femme de Henri Boutton, tisserand, 1558 ; — autre à Étienne Guyot, d'Exincourt ; — autre à Nicolas Péchin, de Badevel ; — autre à Guillaume Gillat et Perrin du Mont, d'Aibre ; — autre à Pierre et Jean Marconnet, de Vieux-Charmont ; — autre à Léonard Chappuis de Briates (France), demeurant à Étobon, par Guyon de La Mouthe, maire à Montbéliard, receveur des revenus des cures, 1559 ; — à Nicolas Verrier, bourgeois, et Cathin Marthelot, sa femme, 1561 ; — à Henri Lucyot, « caquelier », bourgeois (les chanoines Jean de Raincourt et Balthazar du May stipulants) : transaction entre Georges de Franquemont, écuyer, et les bourgeois de Montbéliard, au sujet de la fontaine du Bois Thomas, 1558 ; — cens sur : Perrin Sus l'Eau, d'Aibre, 1563 ; — Nicolas Clerc, de Désandans, 1563 ; — Étienne Bourquenot, bourgeois de Montbéliard ; — Huguenin Henry, maire de Vandoncourt, 1564 ; — les échevins et communauté de Bethoncourt, 1564 ; — Jean Tueffert, bourgeois, de Montbéliard, 1565 ; — Jean Badevel, de Mandeure ; — Claude Vallangin, écuyer, s^r de Mandeure, 1566 ; — Huguenin Rossel, de Sainte-Suzanne ; — Vienot Bois-de-Chesne, cordonnier, gardien de la porte du Grand-Pont de Montbéliard, 1567 ; — Jean Franc, tisserand, bourgeois, 1568 ; — Huguenin Quaille, tailleur, de Bondeval ; — Henri Thourot, de Valentigney ; — Grosjean

Thurillot, d'Audincourt, 1569; — Guillaume Jussey, receveur du chapitre, 1571; — Maimbœuf Franc-Messager, bourgeois; — Pierre Caburret, de Bussurel, 1572; — Jean Jodin, notaire postulant, bourgeois; — Jacques Charpiot, de Raynans, 1574; — Claude Jaquot, de Fesches, 1575; — Pierre Gressart, de Badevel, 1576; — Jean Maillot dit Malmebuz, de Dasle, 1577; — Jean Péchin le jeune, de Fesches; — Marc Guodin, maître d'école à Abbévillers, 1579; — Jacques Parrot, prêtre, bourgeois.

G. 1450. (Registre.) — In-quarto papier de 175 feuillets. (Filigrane : *crosse de Bâle.*)

1580-1603. — *Protocole des contrats et cens.* Concessions de cens: à Guillaume Groz, « hacquebuttier » à Montbéliard, 1580; — à Jacques Grosregnauld, bourgeois, et Jeannotte Pelletier, sa femme; — à la communauté de Courcelles-lez-Montbéliard; — à Jeannot Malmehu, de Dasle, 1581; — à Ferry Chambert, juge des causes du chapitre Saint-Maimbœuf, 1582; — à la communauté de Dung, 1585; — à Christophe Fort, sonneur et horloger à Montbéliard; — à Henri et Claudet Maigrot, de Dasle, 1586; — à Henriette Benoistot, veuve de Bastien Rossellet, d'Audincourt, 1587; — à Adam Vitreux, d'Étupes; — à Pierrot Fillaud et Suzanne Boige, de Bavans, 1588; — à Nicolas Vuillemenot, d'Étupes, maire, 1590; — à Jean Perrenot, de Valentigney, demeurant à Audincourt, 1589; — à Étienne Bouillon, notaire postulant à Montbéliard, 1591; — à Nicolas Marigney le vieux et Nicolas Davin, de Tavey, demeurant à Beutal; — à Noël Deurauld, de Beutal, 1592; — à Cathin Maire, femme de Huguenin Megnin, tisserand, de Montbéliard; — à la communauté de Nommay, 1596; — à Nicolas Péchin, de Dampierre-les-Bois, et consorts, 1597; — à Pierre Tisserand, serrurier, bourgeois, et consorts, 1599; — à Vernier Vessaulx, boucher, bourgeois, 1598; — à Michel Sutor, ministre de la parole de Dieu, à Désandans; — à la communauté de Brognard; — à Thiébaud Jueney, de Brevelier, 1599; — à la communauté de Taillecourt; — à Michel Morel, charretier, bourgeois (témoin Jacques Foillet, imprimeur de Son Altesse); — à Antoine Queslot, ministre du saint Évangile à Brevelier (témoin François Paillet, recteur de l'hôpital de Montbéliard), 1600; — à Étienne Gentilley, de Sainte-Marie, 1601; — à Humbert Marroux, d'Étupes; — à Henriette Parrot, veuve de Simon Marconnet, tisserand, bourgeois de Montbéliard; — à Henri Marcoux, tisserand, bourgeois, 1602; — à Jean Ribauld, de Vieux-Charmont, 1603; — à Nicolas Caresmentrand, de Montbéliard.

G. 1451. (Registre.) — In-quarto papier de 191 feuillets. (Filigrane : *crosse de Bâle avec initiales M G surmontées d'une croix.*)

1583-1602. — *Protocole de cens et contrats.* Ordonnance de Frédéric, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, ordonnant de vendre les héritages des églises et cures, plutôt que de les amodier, et ce afin de récupérer les sommes employées (20,000 fr.) à l'entretien des églises, maisons de cures, ministres, maîtres d'école et enfants pauvres, Montbéliard, 2 juin 1482 (cop.); — ventes consenties : à Huguenin Gros, maître bourgeois de Montbéliard, 1583; — à Antoine Thiersault, ministre à Blamont, et Pierre Lovyot, boulanger à Montbéliard; — à Maimbœuf Tuefferd, de Montbéliard; — à Jean Goillot bourgeois; — à Jean Girardin, de Sainte-Marie; — à Maimbœuf Georgeot, bourgeois; — à Jean Carray, bonnetier, bourgeois; — cens consentis à Jean Péchin le Jeune, de Dampierre; — à Claudot Vernier-Gauldry, de Bethoncourt; — à la communauté d'Allondans; — vente faite à Ligier Viollet, marchand, bourgeois, 1584; — cens consentis: à Samuel Cucuel, ministre à Montbéliard, 1585; — ventes: à Jean Charpiot, bourgeois 1584; — à Jean Bourquin, de Brognard; — cens: sur Jacques Ferriot, de Valentigney; — sur Claudot Vessaulx, de Dung, demeurant à Sainte-Marie; — vente: à Claude Donzel, notaire à Montbéliard; — Étiennette Laigeot, veuve de Guillaume Jussey, 1594; — cens sur Claudot Baisnier, 1591; — sur Jean Bonboys, sergent en la chancellerie de Montbéliard, 1602.

G. 1452. (Registre.) — In-folio papier de 293 feuillets. (Filigrane : *Armoiries de Montbéliard-Wurtemberg, initiales J. F.* [Jacques Foillot].)

1603-1666. — *Protocole du chapitre.* Cens consentis sur : Perrin Surleau, d'Aibre, et Perrin Chavane, maire d'Étobon, 1603; — Henri Cuenin, d'Issans, 1605; — Henri Seigneur, de Mandeure, 1606; — Adam Courtot, cordonnier, bourgeois de Montbéliard, 1607; — Louis Vuillot, du Vernois, tanneur, bourgeois, 1608; — Clauda Carrey, femme de Mathey Gol, de Brognard, 1609; — Richard Péchin, cordonnier, bourgeois; — Antoine Georgeot, notaire et Cathin Donzel, sa femme, bourgeois de Montbéliard, 1610; — Adam Courtot et Marguerite Perrenot, sa femme; — Girard Charrière et Marguerite Choffin, sa femme, bourgeois; — Richard Marconnet, tisserand, et Françoise Mouhot, sa femme, 1612; — Claudat et Jean Boudot, de Valentigney, 1613; — Jean Loz, de Coisevaux, 1614; — Henri Péquignot, maire à Exincourt, et Huguenin Parrot, cogrènetier juré de la seigneurie, 1615; — Jean Jacquot, de Bart, 1616;

— Daniel Charpiot et Christine Parent, sa femme, de Valentigney, 1617; — Pierre Marcoux, menuisier, à Montbéliard, 1618; — François Mercier, maçon, à Arbouans, 1619; — Vernier Gremillot, de Vyans, 1620; — Étienne, Antoine et Jean Mercier, frères, d'Abbévillers, 1621; — fol. 125, continuation du protocole par le notaire De Launay; — cens constitués sur : Nicolas Ramelot, d'Abbévillers, 1621; — Isabelle Vuillequel, veuve de Claude-Jean Golz, 1622; — Jean Grey et Marguerite Richard, d'Exincourt; — Jean Nauldin, de Sainte-Marie, 1624; — Jacques Perrier, peintre, et Clémence Burnier, sa femme, bourgeois; — Jean Bouvot, maçon, et Marguerite Marconnet, sa femme, de Montbéliard; — Perrin Mourlot, de Vieux-Charmont, 1627; — Nicolas Vuillemenot, maître d'école à Bethoncourt, 1628; — Perrin Mourlot, de Vieux-Charmont, 1629; — Jean Chambert, de Villers-la-Boissière, 1631; — la communauté de Bavans, 1632; — Guillemette Donzel, veuve d'Abraham Marconnet, marchand, de Montbéliard, 1638; — Hector Faillard, grènetier de la seigneurie, bourgeois, 1659; — Jean Miget, cordier, bourgeois, 1662.

G. 1453. (Registre.) — Petit in-folio papier de 64 feuillets. (Filigrane : *armoiries de Wurtemberg* (simple) *avec initiales P K.*)

1667-1703. — *Protocole du chapitre* (commencé le 8 juin 1667, finissant le 6 juin 1703). Rédigé par le notaire Estevenard. Constitution de cens sur: Jean Gillet, de Tavey, 1666; — vente au profit de Léonard Thevenot, 1667; — cens: sur Guenin Nardin, de Semondans; — sur Henri Esmonnet, de Bethoncourt, 1668; — sur Simon Jacquin, bourgeois de Montbéliard, 1673; — sur Antoine Bois-de-Chêne, de Montbéliard; — sur Léonard Rey, maréchal au château, et Suzanne-Catherine Vasper, sa femme, 1676; — vente par le surintendant Louis de Forstner, de terres à Beutal au s^r du lieu Jean-Martin Seubert, écuyer, 1680; — cens sur: Jean-Jacques Thurin, tisserand, et Judith Scheffersuiete, sa femme, 1681; — Henri Monnin, charpentier, de Fesches, 1683; — sur Jean Rigoulot, maire à Exincourt, et Élisabeth Ferrand, sa femme, 1696; — vente d'un pré à Nommay par la recette des églises à Jean Ridey, de Nommay, 1703.

G. 1454. (Registre.) — In-octavo papier de 147 feuillets (couvert d'un parchemin du XVe siècle concernant Dambenoît).

1554. — *Carnet de recette des villages, par le chapitre de Montbéliard.* Fol. 3, Bethoncourt; — fol. 4 v°, Vyans: — fol. 5, Bussurel: — fol. 6, Héricourt; — fol. 7, Brevelier; — fol. 7 v°, Coisevaux et Voillans; — fol. 8, Laire et Champey; — fol. 9, Grand-Charmont; — fol. 11, Charmontey; — fol. 11 v°, Vieux-Charmont; — fol. 12 v°, Sochaux; — fol. 14 v°, Nommay: — fol. 16, Dambenoît; — fol. 16 v°, Brognard; — fol. 18, Allenjoie; — fol. 20 v°, Bourogne; — fol. 22, Grandvillars; — fol. 24, Joncherey; — fol. 25, Florimont; — fol. 26, Delle; — fol. 27 v°, Fesches-l'Église: — fol. 28 v°, Badevel, Dampierre-les-Bois; — fol. 29 v°, Fesches-le-Prel; — fol. 31, Morvillars; — fol. 32, Audincourt; — fol. 33, Étupes; — fol. 34 v°, Exincourt; — fol. 37 v°, Taillecourt; — fol. 38, Valentigney; — fol. 38 v°, Arbouans; — fol. 39 v°, Courcelles-devant-Mandeure; — fol. 40 v°, Mandeure; — fol. 44, Mathay; — fol. 45, Voujaucourt; — fol. 46 v°, Beaucourt; — fol. 49, Dasle; — fol. 50 v°, Abbévillers et Montbouton; — fol. 51, Seloncourt et Bondeval; — fol. 51 v°, Vandoncourt; — fol. 53, Pierrefontaine-lez-Autechaux; — fol. 53, Roches; — fol. 53 v°, Dampierre-sur-le-Doubs; — fol. 54, Bure; — fol. 54 v°, Écot, Villars-lez-Écot; — fol. 55, Colombier, Neuchâtel; — fol. 55 v°, Clerval; — fol. 56 v°, Roches-lez-Blamont, Saint-Hippolyte; — fol. 58, La Roche, Fontenelle; — fol. 58, Besançon; — fol. 58 v°, Villers, Courcelles-lez-Montbéliard; — fol. 59 v°, Sainte-Suzanne; — etc., etc.

G. 1455. (Registre.) — In-octavo papier de 50 feuillets.

1569-1570. — *Rentier des chapitre et chapelles vacantes à Montbéliard.* Rue Derrière : — rue d'Aguillon; — rue du Pont Guyot; — rue des Faivres; — bourg; — rue Neuve; — rue des Granges; — rue de l'Étuve; — rue sur l'Eau; — rue Saint-Martin; — oiches et curtils; — échutes de prés.

G. 1456. (Registre.) — Petit in-folio papier de v et 191 feuillets, le folio 71 est triple. (Filigrane : *crosse de Bâle avec initiales M G.*)

Vers 1584. — *Rentier du chapitre.* Fol. 1. Table des terres et rentes du chapitre à Montbéliard, Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Arbre; Badevel, Bart, Bavans, Belfort, Bermont, Bethoncourt, Beutal, Bourogne, Busserey, Buc, Bure, Berche, Bondeval, Blamont, Brevelier, Brognard; Châlonvillars, Champey, Charmontey, Chèvremont, Clerval, Colombier-Fontaine, Courbenans, Courchaton, Courcelles-lez-Mandeure, Courcelles-lez-Montbéliard, Courcelles-devant-Granges; Danjoutin, Dambenoît, Dasle, Dampierre-les-Bois, Delle, Désandans, Dung; Étobon, Exincourt, Étupes, Écot, Échenans; Faverois, Fesches-l'Église, Fesches-le-Châtel, Florimont, Fontenelle; Grand-Charmont, Grandvillars, Saint-Julien; Héricourt, Hérimoncourt,

Saint-Hippolyte; Joncherey; Laire, Liebvillers, Lougres; Morvillars, Mandeure, Montbouton, Saint-Maurice, Sainte-Marie, Montenois, Mandrevillars; Nommay; Présentevillers; Rocourt, Roches, Raynans, Regesans; Sochaux, Seloncourt, Sainte-Suzanne, Semondans, Saunot, Sevenans; Tavey, Taillecourt, Trétudans; Vieux-Charmont, Villers-la-Boissière, Valentigney, Voujaucourt, Vandoncourt, Villers-sous-Bure, Vernois, Vourvenans; Issans; — dîmes du chapitre: Montbéliard, Charmontey, Grand-Charmont, Vieux-Charmont; Arbouans, Audincourt, Sochaux, Exincourt; pes, Voujaucourt, Bavans, Bevans (?), Présentevillers, Sainte-Marie, Dampierre outre-Bois, Montenois; Lougres, Saint-Julien, Bethoncourt, Montjoie, Mandeure, Seloncourt, Valentigney, Bure; Châtenois, Dorans, Bermont, Trétudans, Nommay, Bourogne, Saunot (nom des censitaires, indication des terres, chiffres des redevances),

G. 1457. (Registre.) — In-folio papier de v-191 feuillets (le folio 35 double, le folio 71 triple).

Vers 1584. — *Rentier du chapitre.* (Double du précédent.)

G. 1458. (Registre.) — In-quarto papier de 2 et 192 feuillets, le folio 78 est double. (Filigrane : *armes couronnées Wurtemberg-Montbéliard G M B.*)

1629-1649. — *Rentier.* « Carnet du revenu du chappitre de Montbeliard tant ez villes [que] villages, y compris le [produit] du vendage des oiches [champs], curtilz, comme aussi [le produit de] pieulx legat, enfin [le revenu] du priorey de [Châtenois]. » Fol. II, table des noms de villages; — fol. 1, carnet.

G. 1459. (Registre.) — In-quarto papier de 7 et 367 feuillets.

1650. — *Rentier.* Carnet des revenus du chapitre à Montbéliard et dans les villages. Fol. 1, Index alphabétique du rentier (noms de villes et villages), même nomenclature que dans G. 1556; — fol. 1. Montbéliard : Suzanne Perrenou, veuve de Claude Vuillin, fourbisseur d'épées; — Jean Franc, tisserand; — Jean Thevenot, secrétaire de Son Altesse; — Hugues Horry, tailleur; — Daniel Nardin, tanneur; — la « chouiffe » (maîtrise) des marchands; — les héritiers de Nicolas Hetzel, ministre à Seloncourt; — les héritiers de Pierre Bagueson, orfèvre; — Nicolas l'Alouette, barbier; — Samuel Charrière, ministre de la parole de Dieu à Abbévillers; — Henri Tournier, peintre; — Jean Barel, peintre, bourgeois; — Gaspard Scheffenhutt, serrurier; — Benjamin Ponnier, prévôt de Son Altesse; — Jean Chayot, tisserand; — les héritiers du ministre Jean Tiersault; — fol. 56, cens dus à cause du legs fait par Claude Demourier, ministre de la parole de Dieu à Étupes; — fol. 58. Cens : sur Jacques du Bois, hôte du Lion Rouge; — sur Pierre Huguenot dit La Lance; — sur Léopold-Georges Grangier, potier d'étain; — fol. 65, Bethoncourt; — fol. 121, Dambenoît; — fol. 163, Audincourt, etc.

G. 1460. (Registre.) — Petit in-folio papier de 2 et 61 feuillets. (Filigrane : *dans un cercle sommé d'une croix, les initiales L C soutenues d'un croissant.*)

1660. — *Rentier.* Extraits du carnet du chapitre. Fol. 1 v°, Table alphabétique des villages; — fol. 1, Abbévillers; — fol. 1 v°, Allenjoie; — fol. 3, Allondans; — fol. 4, Arbouans; — fol. 4 v°, Audincourt; — fol. 6 v°, Badevel; — fol. 7 v°, Bavans; — fol. 9, Bermont; — fol. 11, Beutal; — fol. 13, Bondeval; — fol. 14 v°, Brognard; — fol. 15 v°, Bussurel; — fol. 17, Champey; — fol. 18 v°, Clairegoutte; — fol. 24, Dasle; — fol. 26, Dambenoît; — fol. 27, Désandans; — fol. 34, Dung, etc.

G. 1461. (Registre.) — In-octavo papier de 7 et 119 feuillets.

1669. — *Rentier.* Carnet des revenus du chapitre en argent, tant en ville qu'aux villages. Fol. 1, Montbéliard; — fol. 18 v°, Bussurel; — fol. 20, Tavey; — fol. 25, Nommay; — fol. 32, Morvillars; — fol. 36, Étupes; — fol. 37, Valentigney; — fol. 43, Dasle; — fol. 54, Lougres; — fol. 64, Saunot; — fol. 69, Trémorin; — fol. 86, Champey, etc.

G. 1462. (Registre.) — Petit in-folio papier (reliure armoiries : partie Montbéliard et Wurtemberg; filigrane : *tête de bœuf avec broche et étoile*), de 8 et 287 feuillets.

1486-1523. — *Rentier de l'aumônerie du chapitre.* Fol. 6. « Cy-après est contenue la table des *Redemptor* et *Aperite* escript en ce présent livre lesquelx se trouveront oudit livre selon le nombre escript au bout d'ung chascun. » *Redemptor* de Marguerite de Chalon; de Marguerite de Bavans; de messire Othe Hier; d'Étienne de Villers; de Richard Quiney; — fol. I. Statuts de l'aumônier de Saint-Maimbœuf, établis sous le décanat d'Antoine Montrivel; — offices : d'Hugues Grosse-Fève; d'Isabelle de Roppe; de Simonette, femme de Jean Fertay; d'Othe Gadaichet; d'Henriette de Villeperrot; de messire Jehannenel Bonne Montoille; d'Huguenin de Luze, etc., etc.; — fol. 1. « Cy après s'ensuyt le livre des *Aperitez* et *Redemptor* fondés en l'église collégial de Monsr. Saint Maimbieu de Montbéliart, les noms

aussi de ceulx que les ont fondés et ceulx et celles aussi qu'ilz doivent les rentes et censes annuelles appartenant ausdis Redemptors et Apperitez, lesquelles se doivent recepvre et recoillir chascun an par l'amonnier de ladicte église pour les faire dire et célébrer en lad. église, selon la teneur de la fondation d'iceulx et volontey des trespassés que les ont fondés, que Dieu par sa miséricorde vuille en paradis colloquer amen. Desquelles censes et rentes lesdis amonnier doit rendre compte chascun an a mesd. seigneurs doyen et chappitre de ladicte église au jour de feste monsieur saint George. » — Premièrement le *Redemptor* de Marguerite de Chalon, comtesse de Montbéliard.... le vendredi après les Bordes.... valeur 15 l. ; — fol. 6, le *Redemptor* de Marguerite de Bavans « intimulée » dans la chapelle Saint-Jacques ; — fol. 10, du chanoine Othe Hier ; — fol. 13, du chanoine Étienne de Villers, enseveli près de l'autel de la chapelle Saint-Ambroise, sous une tombe armoriée ; — fol. 24, d'Isabelle de Roppe, ensevelie dans la nef, près de la tombe de Roland Vaillant ; — fol. 29, de Jean Vuilladey, chapelain enterré au cimetière derrière l'église, près du jardin de Monseigneur, au carré devers la vie tirant au chausal, sous une pierre où il y a une « rosate » ; — fol. 93, de Jean de Baumotte, chanoine ; — fol. 107, du chanoine Jean Torty ; — fol. 175, de Jeannette, femme de Henri Le Barbier, inhumée devant la porte allant du cloître à la maison du doyen ; — fol. 203, du chapelain Henri François, chapelain de Saint-Ambroise, inhumé au cimetière neuf, à côté du crucifix emmuré au mur du cimetière devers le château derrière ; — fol. 215. « S'ensuygvent les *Apperitez*, ensemble de aucuns Redemptor que se distribuent en vin, en ladicte église. » *Aperite :* de Pierre d'Ornans, doyen, enseveli au milieu du chœur, près du pupitre ; — fol. 220, du chapelain Jean Curre ; — fol. 221, d'Étienne de Cerre, chanoine, enterré près des chapelle et autel de Saint-Laurent ; — fol. 224, du chapelain Pierre Duvernoy, curé de Saunot ; — fol. 249, du chapelain Renaud Chappuis ; — fol. 250, de Marie de Hagembach, femme d'Antoine de Montureux ; — fol. 281, rentes et cens de la chapelle du « Piteux Dieu » ; — fol. 287, messes fondées à l'autel Saint-André.

G. 1463. (Liasse.) — Un registre in-octavo papier de 159 feuillets et 5 pièces papier. (La couverture du registre est un parchemin contenant une sentence rendue le 29 mars 1473, comme bailli de Montbéliard, par Georges d'Ehingen, chevalier, conseiller du comte de Wurtemberg, l'auteur d'un célèbre voyage dans les cours d'Europe au milieu du xv[e] siècle.)

1498-1517. — *Rentiers.* Carnet des rentes du séchal du chapitre du 1[er] janvier 1499 au 1[er] janvier 1503. Fol. 3. Montbéliard : les héritiers de Jean de Franquemont, Annelin, sa fille, et Henri et Pierre, ses enfants ; — fol. 6, rues d'Aiguillon ; du Moulin ; du Pont-Guyot ; Neuve-Rue ; rue des Granges ; rue de l'Étuve ; rue Sur l'Eau ; fol. 16 v°, « les chappellains qu'ils debvent au cause de leurs chappelles » ; chapelains.... du vieux saint Aloys ; de Sainte-Marguerite ; de Saint-Pierre ; de Saint-Étienne ; du Point du Jour ; de Saint-Michel ; de Saint-Ambroise ; de Notre-Dame du Clocher ; de Saint-Jacques ; de Saint-Léonard ; de Saint-Aloys ; de la Madeleine ; de Saint-Jean évangéliste ; de Saint-Nicolas ; le Clavier ; Messieurs du chapitre ; — fol. 19, les villages ; — fol. 31 et suivants, quittances de chanoines donnant décharge de leurs prébendes, etc., 1499 : Renaud Berdot, Hugues Charbonnier, de Rethe, Cuène Charbonnier, Girard de Brognard, clavier, Simon Bullainne, vicaire ; les chapelains : Hugues Demey, Hugues Galois, Guillaume Conrard, H. Julliard l'ainé et H. Julliard le jeune, etc. ; — même détail pour les années 1500, 1501, 1502 ; — carnets de cens de la cure de Montbéliard pour les années 1512, 1514, 1517.

G. 1464. (Registre.) — Petit in-folio papier de 150 feuillets.

1635-1644. — *Cens.* Extances ou reliquat de cens dus au chapitre ; état dressé par Hans Mayer, receveur du chapitre et des chapelles vacantes. Fol. 1, index des localités, par ordre alphabétique ; — fol. 4, état de ce qui reste dû au chapitre, à Montbéliard : Nicolas Maigret ; Jean Tuillier, cordonnier ; Jean Gillot, tonnelier ; Claude Hotzel ; Louis Vuillot, tanneur ; Jacques Perrier, peintre ; Jean Tiersault, ministre à Montbéliard, etc.

G. 1465. (Liasse.) — 37 pièces papier (dont 6 cahiers de 10, 13, 13, 23, 16 et 10 feuillets), 1 sceau.

1635-1707. — *Cens.* Extances dues au chapitre et aux chapelles. Extances de Brevelier et Échenans ; — de Bethoncourt, Échenans-sous-Mont-Vaudois, Étobon, Vieux-Charmont, etc., 1635-1670 ; — extances mises à la charge du receveur Mégnin et dont ses héritiers sont remboursés, 1665-1669 ; — état d'extances dressé par le receveur Isaac Féchotte, 1684-1685 ; — état de cens dus au chapitre, 1693 ; — extances tirées du compte d'Isaac Féchotte, 1694 ; — extances de l'an 1695 ; — 1697 ; — 1698 ; — extances d'Allenjoie et d'Étupes, 1650-1698 ; — état d'extances, 1701-1707.

G. 1466. (Liasse.) — 9 pièces papier (dont 4 cahiers de 71, 19, 13 et 39 feuillets).

1516-1698. — *Remboursement de cens.* Compte rendu des remboursements et remplois de rentes et cens

effectués par les soins des chanoines Jean Charbonnier et Jacques Regnaby (qui en avaient reçu mission du chapitre : Jean Charbonnier, Jean Verenet, Barthélemy Fidèle, Thomas Berdot, Vyt Horry, Jacques Regnaby et Gui Parron, 1516-1538 ; — « c'est le carnet et repertoire des deniers appartenans à messieurs les vénérables doien et chappitre que sont estez rains et puis remis a cense deppuis environ l'an 1538 que l'on a cessé dire messe en l'église » ; — compte des deniers recus par le chanoine Jacques Duvernoy, commis par le chapitre au rachat des cens, 1540 ; — livre des collocations pour rachat de cens du chapitre, 1548 ; — autre, 1549 ; — cens divers, 1683-1702.

G. 1467. (Liasse.) — 11 pièces parchemin (dont 1 cahier de 10 feuillets), 29 papier, 7 sceaux.

1322-1688. — *Chapelles. Titres locaux.* Acquisitions, donations au profit des chapelles, ventes d'immeubles. *Brognard.* Achat de pré au profit de la chapelle Saint-Ambroise, 1523 ; — vente de champs au profit de la chapelle Saint-Jacques, 1582. — *Montbéliard.* Quittance de ses gages pour la desserte de la chapelle comtale à l'autel des Saints-Jacques et Philippe, donnée par le chapelain Pierre Barnard, 1511 ; — autre par le chapelain Jean Truchot, 1534. — *Nommay.* Donation faite par Marguerite de Rohe, veuve de Jean de Rohe, écuyer, demeurant à Montbéliard, 1404. — *Trétudans.* Achat d'un pré au profit de la chapelle de Saint-Nicolas hors des murs, 1445. — *Valentigney, Sainte-Suzanne et Montbéliard.* Achat au profit de la chapelle du Saint-Esprit en l'église de Saint-Maimbœuf, sur Jean Vaillon, écuyer, fils de feu Jean Vaillon, de Sancey, chevalier, d'une rente de 5 bichets moitié froment, moitié avoine, à relever sur les dîmes, 1397. — *Vieux-Charmont.* Gagière d'un pré au profit de la chapelle de Saint-Nicolas hors des murs, 1457. — Dénombrements de terres de chapelles données en accensement, reconnaissances de censitaires. — *Arcey.* Dîme appartenant à la chapelle de Saint-André, 1555. — *Audincourt.* — *Bavans.* Accensement d'un meix fait par la chapelle de Saint-Pierre à Tholomé de Bavans, fils de Renaud, chevalier, et à Agnès de Péril, sa femme, 1322. — *Brognard.* Amodiation de terres appartenant à la chapelle des Saints-Philippe et Jacques, 1562-1570. — *Bussurel.* Accensement, 1569 ; — procès relatifs à des terres dépendant de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, 1572-1573. — *Étupes.* Amodiation de prés appartenant à la chapelle Saint-Étienne, 1572. — *Fesches-l'Église.* Déclaration, reconnaissance et confrontation des meix dépendant de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, par la communauté de Fesches, 1570 ; — projet de rénovation, 1657. — *Montbéliard.* Accensement d'un chasal fait par la chapelle de la confrérie de Saint-Nicolas, 1423 ; — par Jean-Jacques Heklz de Sternech, écuyer, seigneur du Magny-d'Anigon, Couthenans et Bavans, au profit de Charles Mercier, procureur général de Son Altesse à Montbéliard, 1558. — *Sochaux.* Amodiation d'un champ au profit de la chapelle Saint-Ambroise, 1546. — *Vandoncourt.* Poule due annuellement aux chapelles par François Connetet, maître d'école à Vandoncourt, 1688. — *Vieux-Charmont.* Amodiation d'un pré, 1464 ; — reconnaissances de rentes dues par divers à la chapelle Saint Jacques, fondée en l'église Saint-Martin de Montbéliard, 1528. — *Voujaucourt.*

G. 1468. (Liasse.) — 51 pièces parchemin, 39 papier, 43 sceaux.

1423-1694. — *Cens.* Constitutions de cens au profit des chapelles de Saint-Maimbœuf. *Abbévillers.* Cens sur Jean Bassotte, 1587 ; — sur Perrin Gelliotte, 1633 ; — sur François Vergen, 1687. — *Aibre.* Cens constitués en 1661 et 1667. — *Allenjoie.* Cens dû à la chapelle du Dieu de Pitié, 1451 ; — de la chapelle du Point du Jour, 1527 ; — au profit des chapelles en bloc, 1607-1610. — *Andelnans.* Cens au profit de la chapelle Saint-Laurent, 1430. — *Arbouans.* Cens au profit des chapelles et « divisions, » 1587-1666. — *Badevel.* Cens sur Légier Bourquin, 1587. — *Bavans.* Cens constitué primitivement par Guillaume de Bavans, écuyer, au profit d'Annelin de Bavans, femme en premières noces d'Huguenin Bourquart, de Montbéliard, en secondes noces de Thiébaud, bâtard de Neuchâtel, chevalier, passé ultérieurement au profit de la chapelle Saint-Jacques, 1423 ; — cens au profit de la caisse des chapelles, 1606-1688. — *Beaucourt,* 1604-1658. — *Belfort.* 1649. — *Belvoir.* Cens constitué par Girard Didier, vicaire perpétuel de Saint-Maimbœuf, au profit de la chapelle Saint-Éloi, 1462. — *Bermont,* 1662. — *Beutal,* 1592. — *Bourogne.* Cens au profit de la chapelle Saint-Antoine, 1547. — *Brognard.* Cens constitué par Othenin Brua, au profit de la chapelle Saint-Michel, 1463 ; — divers, 1522-1615. — *Bussurel,* 1616-1619. — *Charmontey,* 1542 ; — *Châtenois,* 1598-1686. — *Clerval.* Cens dû par Jean Perrenat, *alias* Thierry, à Guillaume Goberdet, chanoine de Besançon, en qualité de chapelain de Saint-Jean-Baptiste, 1480. — *Coisevaux.* Cens constitué au profit d'Étienne de Cerre, curé de Désandans, 1424 ; — autre, 1614. — *Courcelles.* Cens, 1587-1693. — *Dampierre-les-Bois,* 1589. — *Dasle,* 1508-1694. — *Désandans.* Cens au profit d'Étienne de Cerre, 1417 ; — autres cens, 1658-1659. — *Dorans,* 1662. — *Échenans.* Cens au profit de la chapelle Saint-Nicolas, 1538. — *Étupes.* Cens, 1562-1666. — *Exincourt.* Cens au profit de la chapelle fondée par Étienne de Cerre à Saint-Maimbœuf, 1455 ; — divers, 1576-1696.

G. 1469. (Liasse.) — 40 pièces parchemin, 36 papier (dont 1 cahier de 11 feuillets), 29 sceaux.

1383-1699. — *Cens.* Constitutions de cens au profit des chapelles. *Grand-Charmont*, 1611. — *Granges.* Constitution de cens au profit de la chapelle Notre-Dame, par Jean Chatel, de Granges, écuyer, fils de Jean Chatel, chevalier, 1383 (orig. et cop.). — *Héricourt.* Cens au profit d'Étienne de Cerre, curé de Désandans, sur Perrin Rozelat, d'Héricourt, 1435. — *Issans*, 1622-1631. — *Longevelle*, 1595-1663. — *Mandeure*, 1631. — *Montbéliard.* Cens au profit de la chapelle Notre-Dame, 1386; — divers, 1498-1673. — *Montécheroux*, 1685-1687. — *Nommay*, 1442-1639. — *Pierrefontaine*, 1681. — *Présentevillers*, 1595. — *Raynans*, 1622. — *Saint-Julien.* Cens au profit de la chapelle Saint-Nicolas, 1523. — *Saint-Hippolyte.* Cens au profit de la chapelle Saint-Nicolas, 1521. — *Sainte-Marie*, 1596-1667. — *Saunot.* Cens au profit de la chapelle Notre-Dame, 1688 (orig. et cop.). — *Semondans*, 1587. — *Sochaux*, 1595-1609. — *Taillecourt*, 1591-1604. — *Trétudans*, 1451-1455. — *Vandoncourt*, 1681-1683. — *Valoreille*, 1599. — *Vyans*, 1596-1620. — *Vieux-Charmont*, 1605-1660. — *Voujaucourt*, 1505-1660.

G. 1470. (Liasse.) — Registre papier in-quarto de 351 feuillets, et 3 pièces papier. (Filigrane : *BAVME.*)

1650-1695. — *Cens dus aux chapelles.* Fol. 1. Montbéliard, cens dû par les maîtres bourgeois à la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste; — fol. 25, par François Estevenard, tabellion de Son Altesse, bourgeois de Montbéliard; — fol. 34, par Charles Ramelot, d'Abbévillers; — fol. 46, par Luc et Claude Roy; — fol. 60, par la communauté d'Arbouans; — fol. 65, par Charles Besançon, de Bussurel; — fol. 81, par Jacques Bebin, de Beutal; — fol. 97, Bavans; — fol. 119, Châtenois; — fol. 128, Chèvremont; — fol. 143, Dasle; — fol. 160, Étouvans; — fol. 171, Glay; — fol. 178, Courcelles-lez-Mandeure; — fol. 204, Sainte-Marie; — fol. 220, Trétudans; — fol. 238, Voillans; — fol. 239, Voujaucourt; — fol. 276, Courcelles-lez-Montbéliard; — fol. 311, Dasle; — fol. 337, Vieux-Charmont.

G. 1471. (Registre.) — In-quarto papier de 2 et 325 feuillets.

1631-1663. — *Censier des chapelles.* Fol. 1. Index alphabétique des villages. — Fol. 2, maître Jean Barel, peintre, bourgeois de Montbéliard; — fol. 10, les héritiers de Claude Huguenot dit La Lance; — fol. 15, Pierre Baisnier, tisserand; — fol. 39, Pierre Ferciot; — fol. 54, Horry Simonnet, de Taillecourt; — fol. 97, Bavans; — fol. 131, Dorans; — fol. 162, cens sur la communauté d'Étupes; — fol. 192, Roches; — fol. 206, Semondans; — fol. 238, Valentigney; — fol. 250, Vourvenans; — fol. 267, Courcelles-lez-Montbéliard; — fol. 298, Champey; — fol. 325, Vieux-Charmont.

G. 1472. (Registre.) — In-octavo papier de 2 et 105 feuillets.

1612-1619. — *Cens des chapelles.* Fol. 1. Index alphabétique des villages. — Fol. 1 *bis*, carnets de recette des églises; — fol. 35, Claude et Huguenin Jodry : — fol. 56, Guillaume Cellin le jeune, etc.; — fol. 61, Nicolas Hetzel, ministre à Seloncourt; — fol. 93, Jeanne Moullat; — fol. 100, Girard Beley et Pierre Mathenet, de Désandans; — fol. 102, Maimbœuf Nétillard; — fol. 105, Jean-Jacques Vuillemin, etc.

G. 1473. (Registre.) — In-octavo papier de 2 et 128 feuillets. (Filigrane : *armes écartelées Wurtemberg-Montbéliard, avec initiales B. M. B.*)

1623-1634. — *Censier des chapelles.* Fol. 1. Index des villages. Fol. 1, carnet des cens appartenant aux chapelles vacantes. Montbéliard; — fol. 11, Jean, Étienne et Nicolas Liepvre, bourgeois; — fol. 19, Claude Charboutet; — fol. 34, Jean Bouillon; — fol. 47, les jurés et habitants de Dung; — fol. 68, les Diesmaires de Sainte-Marie; — fol. 81, Guillaume Louis; — fol. 93, carnet des tailles des prébendes; — fol. 127, Huguenin Alix, de Berche.

G. 1474. (Registre et liasse.) — In-octavo papier de 3 et 137 feuillets (couvert d'une feuille d'un obituaire d'Alsace, mois de janvier, avec l'obit de Werner d'Hadestadt, XVe siècle), 3 pièces papier.

1637-1650. — *Censier des chapelles.* Fol. 2. Index des villages; — fol 5. Nicolas d'Argent, chirurgien; — fol. 12, Jacques Esmonnat, mercier; — fol. 15, Claudat Goguel; — fol. 21, Pierrat Druhat; — Mathey et Girard Gol; — fol. 69, Jean Prudent, de Sainte-Marie; — fol. 85, Jean Loctz de Coisevaux; — fol. 95, Claudat Mourel; — fol. 128, les hoirs de Jean Ribauldt.

G. 1475. (Liasse.) — 51 pièces parchemin, 21 papier (dont 1 cahier de 17 feuillets).

1345-1687. — *Confréries.* Immeubles et cens : Carnet des confréries de la ville de Montbéliard, 1618-1626. Achat d'immeubles ou rentes : par la confrérie Notre-Dame à Saunot, 1361; — par la confrérie de l'Annonciation, d'un

pré à Tavey, 1452 ; — d'une gagière de pré au même lieu, 1463 ; — accensement du chasal à Montbéliard, au profit de la confrérie de Saint-Éloi, 1461 ; — constitutions de cens au profit des confréries : *Arbouans*, 1598. — *Bavans*, 1411-1579. — *Beaucourt*, 1520. — *Brevelier*, 1420. — *Dung*, 1421-1587. — *Dasle*, 1571-1605. — *Échenans-sur-l'Étang*, 1601-1604. — *Étupes*, 1465-1615. — *Exincourt*, 1559-1667. — *Fesches*, 1475. — *Grand-Charmont*, 1617. — *Héricourt*, 1438. — *Lougres*, 1443. — *Mandeure*, 1605-1667. — *Montbéliard*, 1345-1687. — *Nommay*, 1607. — *Pierrefontaine*, 1570. — *Présentevillers*, 1582-1585. — *Semondans*, 1597-1603. — *Sainte-Suzanne*, 1490-1629. — *Sochaux*, 1580. — *Taillecourt*, 1612. — *Valentigney*, 1567.

G. 1476. (Registre.) — In-octavo papier de 79 feuillets (couverture parchemin, fragment théologique, XIII[e] siècle).

1598-1645. — *Cens des confréries.* Carnet de recette. Fol. 1, Arbouans ; — fol. 14, Dasle ; — fol. 23, Fesches ; — fol. 27, Mandeure ; — fol. 39, Montbéliard ; — fol. 59, Présentevillers ; — fol. 70, Semondans ; — fol. 79, Valentigney.

G. 1477. (Registre.) — In-octavo papier de 45 feuillets.

1652-1666. — *Cens des confréries.* Fol. 6, Belchamp ; — fol. 13, Exincourt ; — fol. 15, Mandeure ; — fol. 34, Sochaux ; — fol. 36, Présentevillers ; — fol. 40, Semondans ; — fol. 41, Taillecourt ; — fol. 44, Valentigney.

G. 1478. (Registre.) — In-octavo papier de 1 et 41 feuillets (couture parchemin, fragment d'un manuscrit du XI[e] siècle).

1665-1712. — *Cens des confréries.* Fol. 1, Index de villages ; — fol. 1 *bis*, Arbouans ; — fol. 2, Bart ; — fol. 12, Étouvans ; — fol. 14, Mandeure et Laire ; — fol. 15, ville et communauté de Montbéliard ; — fol. 28, Bussurel ; — fol. 31, Nommay ; — fol. 37, Taillecourt.

G. 1479. (Liasse.) — 5 cahiers papier de 30, 9, 24, 39 et 32 feuillets.

1540-1529. — *Comptes de séchalerie du chapitre.* Compte du séchal Vy Horry pour l'année 1510. Présence des chanoines à la célébration des anniversaires : « dominus decanus », R. Berdôt, J. Clavi, J. Charbonnier, A Spingler, V. Clavi, G. Julliard, A. Montrivel, J. Verenet, le curé, le collecteur, vendredi après la Circoncision ; » — fol. 22 v°, anniversaires des comtes ; — recettes du chapitre : fol. 26, recette d'argent ; — fol. 30, dépense ; — compte du séchal Jean Verenet, 1515 ; — recette totale, 234 l. 15 s. d. ; — fol. 6, dépense ; — dépense de deux chevaux envoyés devant Dijon par les Suisses, à cause du prieuré de Châtenois ; — messager envoyé à Engesheim pour accorder avec la régence du lieu, pour cet objet, 11 l. 9 s. 6 d. ; — port du « chevereux » (chevreuil) envoyé par le comte au chapitre le jour de Noël, 3 s. ; — gages des chantres, chapelains, choriaux ; — dépense totale, 147 l. 12 s. 9 d. opposés à 235 l. 6 d. de recette. — Compte du séchal Richard Fallot, 1518. — Anniversaires (pointage des chanoines présents et distributions). — Compte du séchal Vy Horry, 1529. — Anniversaires (avec pointage) ; — recettes de cens en nature et en argent. — Compte du séchal Nicolas Gremeillot, 1536. — Recette de sel à Saunot, pour la fondation des comtes, 120 l.

G. 1480. (Liasse). — 6 cahiers papier de 36, 21, 20, 19, 18 et 23 feuillets (couverture parchemin, citation de l'official de Besançon, 1584).

1527-1545. — *Comptes de séchalerie.* — Compte du séchal Jean Molot, 1537. — Listes de pointage des chanoines présents à la célébration des anniversaires ; — fol. 26, dépense ; — 23 août, port de lettres du comte à M. de Montjoie ; — paiement du chantre Guillaume Chrestiennet, 9 l. 2 s. ; — frais de voyage du chanoine Hugues Belmarchant et du séchal, à Montjoie, au sujet des dîmes, 2 l. 4 s. 9 d. — Compte du séchal Jacques Duvernoy, 1540. — Recette totale, 581 l. 5 s. ; — fol. 11, dépense : 978 l. 16 s. 3 d. — 1541, fol. 20. « A payer [le séchal Jacques Duvernoy, curé de Montbéliard] à maistre Nicolas de la Garenne, ministre de l'église, 20 fl., au pris chacun florin de 25 solz bâlois, pour les gaiges du premier quartier de son ministère pour l'an 1542, comme il appert par sa quittance, 28 l. 2 s. 6 d. ; — à payer à maistre Pierre Toussaint, aussi ministre et prédicant de ladite église, aultres 20 fl. telz que dessus.... 28 l. 2 s. 6 d. » — Dépense totale, 1,137 l. 5 s. 1 d. opposée à une recette de 581 l. 5 s. ; — Compte de Jacques Duvernoy, séchal, 1542. Recette, 581 l, 5 s. ; — dépense : au chanoine Jacques Regnay, 76 l. ; — au chanoine Guillaume Duvernoy, 80 l. (outre leur graine) ; — au receveur (séchal), 76 l. ; — à maître « Erasmes », recteur des écoles de Montbéliard, 6 fr monnaie pour un quart de lin et 18 quartes froment. — Compte du même, 1543 (en allemand). Mention des deux chanoines Jacques Renahy et Guillaume Duvernoy, des chapelains Hector Berdot et Jacques Duvernoy. — Compte du même, 1545. Recette, 581 l. 5 s. ; — dépense : aux héritiers du chanoine Guillaume Duvernoy, 20 l. « à la bonne grâce de nostre très redoubté seigneur » ; — fol. 12. Gages des prédicants à maître Pierre Toussaint, prédicant (gages de mars-mai), 28 l. 2 s. 6 d. bâlois (20 florins à 25 s.

l'un); — à Jean Pallet dit de Fraye, bourgeois de Montbéliard, chez qui logeait Toussaint, 27 l. 11 s. 3 d.; — à Nicolas de La Garenne, prédicant, 84 l. 7 s. 6 d.; — à Jean Anguelander ou Angelman, prédicant allemand; à Christophe de La Fontaine, diacre; à Pierre Sevence, maître des écoles de la ville; à Jean Loys, maître des écoles des enfants; à Guillaume Vallade, ancien religieux de Saint-François; à divers prédicants du voisinage de Montbéliard venus pour aider les prédicants malades ou les remplacer, gages ou gratifications.

G. 1481. (Liasse.) — 8 cahiers de 25, 26, 43, 32, 9, 34, 10 et 9 feuillets.

1547-1552. — *Comptes de séchalerie.* Compte de Jacques Duvernoy, curé et séchal, 1547; — recette, 1,061 l. 9 s. 7 d.; — dépense: 76 l. et 12 bichots moitié froment et avoine alloués au curé; — gouvernement de l'horloge payé au serrurier Guillaume, 3 l. 12 s.; — gages des prédicants: Pierre Toussaint, Nicolas de La Garenne, Jean Anguelander (prédicant allemand du comte), du diacre Thomas Cucuel, du maître d'école Jean Saignin, et de son subalterne, Jean Loys, de la maîtresse des filles, Marguerite, veuve de Pierre Bessardet; — total de la dépense, 105 l. 14 s. 3 d. — Autre, 1548. Recette, 906 l. 14 s. 10 d.; — gages: du curé Jacques Duvernoy et du marguillier, le chapelier Hans, ainsi que du « gouverneur » de l'horloge; — des prédicants, Pierre Toussaint, Nicolas de La Garenne, de Jean Anguelander, du diacre Th. Cucuel, des maîtres d'école ci-dessus; — réparations de la maison d'école (rue Derrière); — réfection de la maison de la chancellerie. — Autre, 1549. Recette, 931 l. 12 s. 9 d.; dépense: missions faites par MM. de « Gevenin, » Hugues de Falletans, capitaine et châtelain de Clerval, Michel de « Bellejonne », capitaine de Granges, Jean Magnin, tabellion, Richard Perrenou, receveur de Montbéliard, et Jacques Duvernoy, chanoine, receveur du chapitre, commis au dressement de l'*Interim* de Sa Majesté, et MM. les doyen et chapitre représentés par ledit Jacques Duvernoy, pour la restitution des chanoines, conformément à l'*Interim*; — payé à Hans Grangier, hôte de la Croix Blanche, pour avoir logé et nourri maîtres, serviteurs et chevaux de la semaine avant Pentecôte au 29 juin suivant; 24 fr. 10 gr. 10 niquets; — rétablissement du chapitre le jeudi 28 juin, célébration de la première messe le 1er juillet suivant dans l'église collégiale; — dépenses de nettoyage de l'église et des autels, achats de linge et ornements, réparations, etc.; — gages des prédicants, diacre et maîtres d'école. — Autre, 1550. Recette totale, 421 l. 13 s. 11 d. — Chapelles: des comtes, tenue par Jean Truchot; de Notre-Dame du Point du jour, par Jean Parron; de Saint-Michel, à M. de Franquemont; de Notre-Dame du Clocher, vacante; de Saint-Jacques de Galice et Saint-Philippe, tenue par M. d'Aroz; de Saint-Pierre et Saint-Paul, vacante; de Saint-Ambroise, par Jacques Duvernoy; de Saint-Léonard, par Jacob Chuppelin, curé de Saint-Cosme; de Saint-André, par Étienne Bagens, curé de Saunot; de Notre-Dame à l'autel Saint-Aloys; de Saint-Jean évangéliste à l'autel de Saint-Antoine et de Sainte-Madeleine, par Antoine Millet, curé de Saunot; de Sainte-Madeleine, par Richard Cuenet; de Saint-Antoine, par Jacques Regnahy; de Saint-Laurent, par Thiébaud Faimbet; de Saint-Julien, par Jean Bugnet, curé de Saignelégier; de Saint-Pierre, tenu jadis par feu Remelly, de Porrentruy; de Saint-Nicolas sous le jubé, tenue jadis par feu Guillaume Hellin dit Guillepin; de Saint-Jean évangéliste à l'autel Notre-Dame de Pitié, vacante; de Sainte-Marguerite, à l'autel Saint-Antoine; de Saint-Éloi, par François Ogier, de Coignières; de Saint-Claude, par Jacques Maire, chanoine de Moutier-Grandval; de Saint-Nicolas hors des murs, par Guillaume Berdot; de Saint-Georges, par le curé de Sainte-Suzanne; de Saint-Crépin en l'église Saint-Martin, tenue par Jean Moullot; — fol. 18, dépense: gages des familiers: Pierre Rondot, curé de Sainte-Suzanne; Jean Gelliat; François Pansard; Antoine Piquart; du maître des choriaux Antoine du Mont; du marguillier; — fol. 27, travaux à l'église, réparation: des verrières du chœur, des pupitres; — dépenses d'aumônerie; — dépense totale, 461 l. 1 s. 6. d. — Autre (double du précédent); — autre compte présenté par Antoine Masson, curé de Bethoncourt, 1551-1552. Recette, 204 l.; — dépense, 147 l. Vérification par les chanoines du May, de Raincourt, Jacques Duvernoy. — Autre par le même, 1553 (la couverture est un mandement du vicaire général de l'archevêque Charles de Neuchâtel, relatif au remplacement du marbre brisé de l'autel de Dambenoît, 1480). Recette, 395 l. 11 s.; — gages des chanoines: le doyen, du May, Duvernoy, de Raincourt, Suichet, de Bermont, Jean Chuppin. — Double du précédent.

G. 1482. (Registre.) — Petit in-folio papier de 72 feuillets. (Sur un parchemin servant de cote est écrit: « Sergent debvent estre plains comme leurs bastons. — Aussy sont ilz ».)

1559. — *Comptes du chapitre.* 5e compte rendu par Guillaume Jussey, séchal (les comptes se subdivisent en cinq sections: (A) comptes de séchalerie, (B) des chapelles communes, (C) de la fondation Jean Bomport, (D) de l'aumônerie et (E) particuliers). A. Recette, 510 l. 12 s. 7 d.; — B. chapelles et messes de fondation, détaillées, 303 l. 13 s. 9 d.; — C. fondation du doyen Pierre Bomport, docteur en droit, 90 l. 13 s. 3 d.; — D. recette, 328 l. 11 s.

6 d.; — E. rentes et revenus ordinaires et extraordinaires. Total de la recette des cinq comptes 1,455 l. 14 s. 9 d. — Dépense.

G. 1483. (Registre.) — Petit in-folio papier.

1560. — *Comptes du chapitre.* 6e compte du séchal Guillaume Jussey (mêmes divisions). Amodiation des « oches et curtilz » (chènevières et jardins); — recette de cire des dîmes, 200 l.; — recette totale en argent, 1,467 l. 16 s. 9 d.; — dépense: anniversaires de Vuillemin Goux; de Pierre d'Ornans, doyen; de Béatrix, femme d'Huguenin de Luze; de Mathilde, femme de Jean Vaillant; de Pierre Bernardin, mercier; de Jean Colin, de Bethoncourt; de messire Jean de Lagières; de la femme Vuillame; de Jacques Naverret; d'Isabelle, femme Girard Gardot; de Jeannette; de Girard, serrurier; de Pétremand Clavon; de Henri Barbier; d'Hugues Petitclerc; — recette de froment, 102 bichots 22 quartes; — arrêt du compte, 7 novembre 1561.

G. 1484. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1561. — *Comptes du chapitre.* 7e compte de Guillaume Jussey. Fol. 22. Cens des oiches et curtils de Mathey Trouvot; de Jean Jussey; de Jean l'épinglier; d'Étienne Maigrot; de Pierre Noble; de la femme Jean Vessaux; de Marie Duvernoy; de Nicolas Thierry, de Jeannette Verrier; de la femme de René Verrier, tous de Montbéliard; — fol. 24. *Redemptor* et anniversaires; *Aperite;* — fol. 56, recette d'avoine; — fol. 59, dépense de froment; — dépense totale, 731 l. 4 s. 7 d.; — recette totale, 1,375 l. 2 s. 10 d.; — arrêté de compte en présence des chanoines de Raincourt et de Saint-Moris, de Berson sr de Tieffenau, de H. Vilar, du procureur général Mercier et du receveur G. Jussey, 1562.

G. 1485. (Registre.) — Petit in-folio papier de 63 feuillets.

1562. — *Comptes du chapitre.* 8e compte de Guillaume Jussey. Fol. 23, anniversaires: de Marguerite de Chalon; de Pierre Bomport, doyen; d'Antoine Sainglaire, chanoine; de Henri Julliard, chanoine; des chanoines Othelier; Pierre Berchenet; Othe Gauldachet; Jean de Langres; de l'écuyer Renaud de Baumotte; des chanoines Jean de Baumotte; Henri de Brognard; de Pierre Boutenot, prêtre; des chanoines Jean Tory et Simon Bichenot; des chanoines Guillaume Montagnon; Jean Outhenin; Girard de Brognard; de Noël, messager du duc; — du doyen Étienne d'Orbe; du chanoine Jean d'Arbouans; de Jean de Franquemont, de Nicolas de Franquemont, écuyers; du chanoine Pierre Gollut; de Nicolas Jolicier, curé de Grandvillars; — recette des *Aperite* qui se délivrent en vin: *Aperite* des chanoines Jean Cure; Étienne de Cerre; des chapelains Pierre Duvernoy; Henri François; Guillaume Courrauld; Renaud Chappuis; Thierry Chapuis; du chanoine Hugues de Rethe; — dépense totale, 683 l. 5 s. 5 d.; — apurement du compte, 2 septembre 1563.

G. 1486. (Registre.) — Petit in-folio papier de 64 feuillets.

1563. — *Comptes du chapitre.* 9e compte de Guillaume Jussey. Fol. 45. Cens payés par Huguenin et Vuillemin Bourrelier, de Sainte-Marie; Simon Pulnet, de Beaucourt; Claude du Tartre, châtelain de Saint-Hippolyte; — Vuillemenot Barbier, de Villers-sous-Saulnot; Jean Contejehan, de Bethoncourt; Charles Mercier, procureur; messire Pierre Boillon, de Saint-Hippolyte; Thiébaud Maillard, de Mandeure; Gibontet Rebourcet, de Bure; Nicolas Marconnet, de Vieux-Charmont; Jeamiton Grayz, d'Exincourt; — fol. 48, renterres d'avoine; — fol. 51, recette de froment; — dépense: 544 l. 10 s. 11 d.; — recette, 1,384 l. 9 s. 5 d.

G. 1487. (Registre.) — Petit in-folio papier de 64 feuillets.

1564. — *Comptes du chapitre.* — 10e compte de Guillaume Jussey. Fol. 2. Recette des messes fondées par: Henri Le Barbier dit Bagueney, Vuillemin Goux; Henri François (*Beatæ Mariæ*); Simon Boulaime, à l'autel Notre-Dame de Pitié; Hugues Gallois; Henri Juillard; messire Renaudot (*de Corpore Christi*); Jean Clavis, chanoine; Antoine Spingelaire, chapelain de Saint-Sébastien; Jean Charbonnier; Jean Paillard, notaire, à l'autel des saints Maimbœuf et Laurent; Anastasie et Claudine de Beaucourt, à l'autel Saint-Sébastien; Jean Vuillemot le vieux, notaire, bourgeois de Montbéliard; — dépense totale, 768 l. 13 s. 6 d.; — recette, 1,359 l. 7 s. 10 d.

G. 1488. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1565. — *Comptes du chapitre.* 11e compte de G. Jussey. Fol. 33. *Redemptor* du chanoine Renaud Berdot; de Jean Amiot; de Pierre Bourquenot, prêtre; d'Huguenin Samus; d'Audele, veuve de Genaud de Delle; de Guillaume, bâtard de Cusance: de Perin Berthier; de Jeannette, femme de Henri Le Barbier; de Clémence, veuve de Henri Gressard; d'Étienne Baillard, chapelain; du chanoine Hugues Petitclerc; du chapelain Henri François; d'Antoine Marchand, prêtre; — double du pain et du vin de Nicolas

Joliocœur; de Vernier Virot; — fol. 40, recette des *Aperite* et *Redemptor* de l'an 1565; — fol. 47, cens ordinaire; — recette, 1,355 l. 5 s. 1 d.; — dépense, 611 l. 12 s. 1 d.

G. 1489. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets (couverture parchemin : vente d'une oiche à Bethoncourt, 1655).

1566. — *Comptes du chapitre.* 12e compte de G. Jussey. Fol. 8. Revenus: de la chapelle Saint-Étienne; de la chapelle Guillet; de la chapelle Jean Belvere; de messes diverses; — fol. 28, *Redemptor* de Vuillemin Belverne; d'Agnelot, fille de Jacques le Menestrey; de Marie des Estangs; de Perrette, sœur d'Esmonin le Toitot; de Barbeline, femme de feu Pierre Bernard, maître bourgeois; de Hans Huguel, bourgeois; d'Henriette, femme de Vuillemin Belverne; du chanoine Hugues Petitclerc, du chanoine Jean d'Arbonnay; d'Huguenin Galois, de Sainte-Marie, et de messire Jean Galois, son fils; — recette totale, 1,357 l. 3 d.; — dépense, 724 l. 16 s. 10 d.

G. 1490. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1569. — *Comptes du chapitre.* 15e compte de G. Jussey. Fol. 8. Chapelle Saint-Étienne, fondée par Vuillemenot Narboin et Mathiotte, sa femme, avec messe journalière; — fol. 17. Messe à notes de *Requiem de profundis*, le lundi, fondée par Jean Charbonnier; — fol. 54 v°, recette de cire des dîmes: de Huguenot Carray, tisserand, à Montbéliard; d'Outhenin Gavrel, de Grand-Charmont; de Pétremand Carémentrand, de Sochaux; de Jean Fin dit Hugard; d'Humbert Parrot, d'Exincourt; de Jean Mougin, d'Étupes; de Jacques Perreney, de Voujaucourt; de Girard Jodry, de Bavans; d'Étienne Jacquot; de Jacques Mouhot, de Présentevillers; de Michel Bergerel, de Sainte-Marie; d'Huguenin Biétrix, de Dampierre; de François Courdier, de Montenois; des paroissiens de Saint-Julien.

G. 1491. (Registre.) — Petit in-folio papier de 70 feuillets.

1572. — *Comptes du chapitre.* 17e compte de G. Jussey. Fol. 48. Recette d'argent: de Perrin Mourel, de Beutal; de Jean Bebin; de Jean Guey, d'Audincourt; de Jean Beutterich, de Montbéliard; de Thiébaud Goguel, d'Allondans; des Fallot, de Brognard; de Claude Mourel, de Nommay; — fol. 58. Chapelles communes; — fol. 67. Dépense: à François Jaloux, serrurier, pour une grille du fourneau de l'école; — fol. 69. Dépense de froment; — arrêté de compte, 7 mars 1572 (style de Besançon).

G. 1492. (Registre.) — Petit in-folio papier de 75 feuillets.

1573. — *Comptes du chapitre.* 1er compte du séchal Henri Mégnin, notaire. Fol. 20. Fondation de Pierre Bomport; recette: de Nicolas Fallard, bourgeois de Montbéliard; de Martin Gressard, de Badevel; des prud'hommes et jurés de Clerval; des habitants de Grandvillars, Morvillars, Thiaucourt; des seigneurs de Morimont, jadis seigneurs de Belfort; de Jean Gremillat, de Vyans; de Marguerite Ranechos; de Claude Vuillat, du Vernois; des échevins d'Aibre; de la femme de maître Louis Faivre; de Jeannette Jussey, femme de Hans Beutterich, bourgeois de Montbéliard; d'Antoine Robert; d'Humbert Perrot, d'Exincourt; des habitants de Bethoncourt, etc.

G. 1493. (Registre.) — Petit in-folio papier de 81 feuillets.

1574. — *Comptes du chapitre.* 2e compte de H. Mégnin. Fol. 42 v°. *Aperite* de Jeannette, femme d'Esmonin Chestel; de Thierry Chapuis, familier; de Guillemette, veuve de Pétremand Clavis, bourgeois; de Vienot Valiton; du chanoine Hugues Gallois; de Vuillemin Gouley, bourgeois; recette totale, 2,796 l. 15 s. 4 d.; — dépense: à deux trompettes allemands, pour passer leur chemin, 2 l.; — à Jean Carré, messager, pour diverses lettres portées à Clerval, Dole, Saint-Hippolyte; — à Maimbœuf Franc, messager, pour voyage en Wurtemberg; à Claude Bourrelier, hôte public; — arrêté de compte, 11 mars 1576, en la chancellerie de Montbéliard.

G. 1494. (Registre.) — Petit in-folio papier de 80 feuillets.

1576. — *Comptes du chapitre.* 3e compte de H. Mégnin. Fol. 51. Reçu de Martin Hemmonet, maître d'école à Valentigney, 20 l.; de Christophe Fort, horloger, 22 l. 1/2 bâloises; — de Jean Gauldry, de Bethoncourt, 11 l.; — de M. Dorche, de Raynans, 28 l. 7 s.; — des barons de Morimont, 200 l.; recette totale, 2,521 l. 8 s. 11 d.; — arrêté de compte par Hector Voglman, chancelier. H. Wilen, Bechery, Jussey, H. Mégnin, 17 avril 1577.

G. 1495. (Registre.) — Petit in-folio papier de 81 feuillets (Filigrane : *écu écartelé : Wurtemberg et Montbéliard*).

1580. — *Comptes du chapitre.* 7e compte de H. Mégnin, Fol. 40. *Aperite* de Jean Curier, chanoine; de Pierre Duvernoy, chapelain, curé de Saunot; de messire Gui de France; de Guillaume Conrauld, chapelain et familier; de

Vuillemenot Narbon, bourgeois; de Thierry Vaultherrellet; de Jean Vuillamey; de Claude Chestel; de Jean Belverne, bourgeois; — fol. 55, renterre de Bourogne; de Richard Peschoux, Nicolas Peschoux, héritiers de Perrin Peschoux, Guillaume Guillamey, Perrin Barbier, Nicolas Meleyel, de Laire, Chevillot, de Villars-sous-Saunot; — recette totale d'argent, 2,491 l. 9 s. 1 obole; — dépense, 2,343 l. 5 s. 8 d.

G. 1496. (Registre.) — Petit in-folio papier de 87 feuillets (même filigrane).

1581. — *Comptes du chapitre.* 8e compte de H. Mégnin. Fol. 27. *Redemptor* de Félicie Pastoral; de Girard Thavel; d'Alix, fille de Jean Scheribet; de Catherine, femme de Richard Noblot, écuyer; de Marguerite de Roye; de Jeannette Charles, d'Écot; de Jean Mourel; d'Aignelot de Brognard; de Marie des Estaux; de Perretton, sœur d'Esmonin Tonto; de Bella Valloinnet; de Béatrix, femme de Thiébaud de Courvellier; de Henri Girardin dit l'Aumônier; — arrêté de compte du 29 mai 1581.

G. 1497. (Registre.) — Petit in-folio papier de 87 feuillets.

1582. — *Comptes du chapitre.* 9e compte de H. Mégnin. Fol. 26. *Redemptor* de Marguerite de Bavans; de Jean Vuilladez, chapelain; de Béatrix de Luze; de Hans Huguel, bourgeois; de Thiébaud Ribauld; d'Étienne Breullard, chapelain; du chanoine Jean d'Arbouans; — fol. 63, recette de cire, 210 l.; — arrêté de compte, 27 mars 1583.

G. 1498. (Registre.) — Petit in-folio papier de 83 feuillets.

1583. — *Comptes du chapitre.* 10e compte de H. Mégnin. Fol. 53. Recette d'argent provenant de vente de graines; — total de recette du compte, 4,537 l. 15 s. 6 d.; — fol. 58 v°, recette d'avoine; — fol. 61, recette de cire; — dépense totale, 3,498 l. 4 s. 7 d.; — arrêté de compte du 27 novembre 1583.

G. 1499. (Registre.) — Petit in-folio papier de 87 feuillets.

1584. — *Comptes du chapitre.* 11e compte de H. Mégnin. Fol. 13 v°. Recette des rentes de la chapelle fondée par Esmonin Chastel: de Jean Rossel et Jean Jacquot, de Fesches; des habitants de Beaucourt; de Guillaume de Quesve, écuyer; d'Huguenin Vuillot et Jean Beneselle, de Mandeure; d'Antoine Perrenon, maître-bourgeois; de Jean de Tavannes, de Delle; de Guenat Peschoux, de Fesches-le-Châtel; — fol. 32. *Redemptor* de messire Jean Outhenin, chanoine, 3 fr. 3 s.; — de Girard de Brognard, chanoine, 16 s.; — d'Huguenin Salmus, *alias* Belmarchant, 36 s.; — *Aperite* de Girard de Brognard, 3 l.; — arrêté de compte, 8 février 1585.

G. 1500. (Registre.) — Petit in-folio papier de 89 feuillets.

1585. — *Comptes du chapitre.* 12e compte de H. Mégnin. Fol. 16. Recette de la messe à notes de Henri Juillard (*Visitatio B. M.*): de Girard Ouldriot, Simon Jaquot, Nicolas Mercoux, et Perrin Vitrey d'Étupes; de maître Pierre Mégnin, receveur de la seigneurie pour le comte; — de la messe fondée par Jean Clavis; des héritiers de Jean Perrot, d'Exincourt; de Pierre Mégnin, receveur de la seigneurie; de Jean Vurpillot; de Daniel Euvrard, maître-bourgeois; — fol. 21, de Nicolas Fallard, bourgeois de Montbéliard; — fol. 69, payé à Jean Bauhin, docteur en médecine, 50 l. pour ses gages; — au trésorier Michel Zecker, 55 l.; — à Samuel Cucuel, ministre à Montbéliard, 18 l.; à Richard Dhure, ministre, au diacre allemand, à maître Louis de Bonneville, à Jean Mehot, maître d'école, à Jean Billard, second maître d'école, au maître d'école allemand, à Jean de Sarrière, quatrième maître d'école, à Sébastien Armonnet, maître d'école à Abbévillers, à Guillaume Thurin, maître à Raynans, à Jérôme de La Grange, stipendié de S. E.; à Petter Weiller, trompette sur la tour de Saint-Maimbœuf, 16 l. 13 s. 8 d.; à Christophe For, sonneur; — arrêté de compte, 17 septembre 1585.

G. 1501. (Registre.) — Petit in folio papier de 89 feuillets.

1586. — *Comptes du chapitre.* — 13e compte de H. Mégnin. Fol. 68. Gages des ministres et maîtres d'école. A Richard Dyno, Samuel Cucuel, ministres, au diacre allemand; à Jean de Verin, Louis de Bonneville, ministres; à Jean Mehot, Jacques Favre, Jean Charrière, maîtres d'école; à *Johannes* Zufer, maître d'école allemand; à Sébastien Armonnet, maître d'école d'Abbévillers; à Jean Billard, maître à Raynans; à Jérôme de La Grange, stipendié de S. E. Total, 332 l. Au docteur Chambert, stipendié de S. E.; à Jean Bauhin, docteur en médecine; à Jean de Ruet, licencié en droit; à Peter Weiller, trompette de la tour de Saint-Maimbœuf; à Samuel Cucuel, ministre; — arrêté de compte signé Becker, Wild et H. Mégnin, 14 février 1587.

G. 1502. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1587. — *Comptes du chapitre.* 14e compte de H. Mégnin. Fol. 68 v°, total de la recette de cire, 143 l. et demie; — fol. 70. Gages des ministres et recteurs d'école: Minis-

tres : — Richard Dynot et Antoine Serray, Samuel Cucuel, un diacre allemand ; maîtres d'école : Jean Mehot, Jacques Favre, Jean de Sarrières, *Johannes* Gerefur, allemand, Sébastien Armonnet, maître à Abbévillers, à M. Saumaize, de Dijon, au nom des héritiers de Jean Billard, maître à Raynans ; aux stipendiés de S. E. Jérôme de La Grange et Chambert ; — arrêté de compte du 11 avril 1588.

G. 1503. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1588. — *Comptes du chapitre.* 15e compte de H. Ménin. Fol. 47, cens ordinaires, recette ; — fol. 55, recette de cens d'argent ; — fol. 60, renterre de froment ; — fol. 64, renterre d'avoine ; — fol. 67, recette de cire ; — fol. 70 : « S'ensuivent les gages des sieurs ministres et maistres d'escholle pour l'année 1586. » Antoine Serrey et Jacques Mauclair, Samuel Cucuel, ministres ; un diacre allemand ; maîtres d'école ; — arrêté de compte du 6 mai 1589.

G. 1504. — (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1589. — *Comptes du chapitre.* 16e compte de H. Mégnin. Fol. 40. Recette des *Aperite* et *Redemptor*. Fol. 47, cens ordinaires ; — fol. 53, vente de graines ; — fol. 55, nouvelles constitutions de cens ; — fol. 68, recette de cire ; — fol. 71. Gages des ministres, Jacques Mauclair et Samuel Cucuel, d'un diacre allemand, des maîtres d'école Matthieu Wattelle, Michel Millot, Pierre Thurin, Hugues Saulnier, *Johannes* Jerefur, Jean Apvril, maître d'école à Abbévillers, Antoine Guellat, maître d'école à Raynans, du docteur Jean Bauhin, etc. ; — arrêté de compte du 28 octobre 1589.

G. 1505. (Registre.) — Petit in-folio papier de 90 feuillets (Filigrane : *crosse de Bâle dans un écusson*).

1590. — *Comptes du chapitre.* 17e compte de H. Mégnin. Fol. 1. Liste (en latin) des jours comportant offices et revenus, dans le calendrier ecclésiastique ; — fol. 25, *Redemptor*, anniversaires et *Aperite ;* — fol. 65 vo, recette d'avoine, 75 bichots 1 quart 3 mesures, 1 quart de quart ; — fol. 67, cire. — Gages des ministres et recteurs d'école (mêmes qu'au précédent compte) ; — arrêté de compte du 7 août 1590.

G. 1506. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets (Filigrane : *crosse de Bâle*).

1591. — *Comptes du chapitre.* 18e compte de H. Mégnin. Fol. 47. Cens ordinaires ; — fol. 55, nouvelles constitutions de cens ; — fol. 60, recette de froment ; — fol. 62, dîme cédée au chapitre par Son Éminence pour les deniers comptants tirés de la vente des curtils, oiches, prés et champs dépendant tant du chapitre que des chapelles vacantes ; — fol. 71, gages des ministre et recteurs d'école (mêmes qu'au précédent compte) ; — arrêté de compte du 1er juin 1591.

G. 1507. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1592. — *Comptes du chapitre.* 19e compte de H. Mégnin. Fol. 9, Revenus des chapelles et dotations de messes ; — fol. 55, nouveaux cens ; — fol. 64, renterres d'avoine ; — fol. 71, gages des ministres et recteurs d'école ; mêmes ministres ; Matthieu Berthol remplace Wattelle comme premier maître d'école ; Thomas Sallivet est maître d'école à Raynans ; — fol. 74, chapelles communes ; — arrêté de compte, 26 mai 1592.

G. 1508. (Registre.) — Petit in-folio papier de 90 feuillets (Filigrane : *un griffon dressé, tenant l'écu de Bâle*).

1593. — *Comptes du chapitre.* 20e compte de H. Mégnin. Fol. 25. Anniversaires, *Aperite* et *Redemptor ;* — fol. 53, vente de graines ; — fol, 55, nouveaux cens ; — fol. 64, recette d'avoine ; — fol. 68, 1 livre de cire reçue de M. de Brunekoff, seigneur à Bourogne ; — fol. 69, gages des ministres et maîtres d'école (mêmes qu'au précédent compte). Dépense totale, 555 l. 15 s. 6 d. ; — fol. 74, dépenses extraordinaires et communes ; — arrêté de compte du 9 mai 1593.

G. 1509. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1594. — *Comptes du chapitre.* 21e compte de H. Mégnin. Recette totale, 1,903 l. 3 d. ; — fol. 60, recette de froment et d'avoine ; — fol. 71, gages des ministres et maîtres d'école (mêmes que dans le compte précédent) ; — pensions : du conseiller André Duvernoy, 20 l. ; — du docteur Jean Bauhin, 50 l. ; — du sonneur Richard Jalloux, 14 l. 8 s. ; — du chancelier, M. de La Molle, 30 l. ; — arrêté de compte du 26 mars 1595.

G. 1510. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1595. — *Comptes du chapitre.* 22e compte de H. Mégnin. Fol. 10, chapelle Saint-Étienne, recettes ; — fol. 17, messe fondée par le chanoine Jean Clain ; — fol. 25, anniversaires ; — fol. 41, *Aperite* du chapelain Henri François ;

de Jean Salmin, bourgeois; — d'Esmonin Chestel; — de Vienat Valiton; — de Henri Baguerey, *alias* Le Barbier; total de la recette des *Aperite*, 291 l. 3 s. 9 d.; — fol. 47, cens ordinaires; — fol. 71, gages des ministres et maîtres d'école; — arrêté de compte du 14 avril 1596.

G. 1511. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1596. — *Comptes du chapitre.* 23e compte de H. Mégnin. Fol. 46. Recette des *Aperite*, 291 l. 3 s. 9 d.; — fol. 69 vo, recette de cire, 131 l. et demie; — fol. 71, gages des ministres et maîtres d'école (les mêmes); — à Antoine du Moulin « buerry » de Son Excellence, 6 l.; — à M. de La Molle, demeurant à Montbéliard, 12 l. et demie; — fol. 76, dépenses extraordinaires et communes; — arrêté de compte du 29 mars 1597, signé de Becker, Wild, Binninger et H. Mégnin.

G. 1512. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets, et 1 page. (Filigrane : *crosse de Bâle et au-dessous une petite maison*).

1597. — *Comptes du chapitre.* 24e compte de H. Mégnin. Recette totale d'argent, 2,012 l. 18 s. 11 d.; — recette totale de froment, 97 bichots 14 quartes et demie; — recette totale d'avoine, 127 bichots 1 quarte; — recette de cire, 179 l. et demie; — fol. 71, gages des ministres: Jacques Mauclair et Samuel Cucuel; des recteurs d'école: Jean Tiersauld (latin), Pierre Thurin, Vienat Barthol, *Joannes* Jeoffine, Guillaume Receveur, à Abbévillers, Jean George à Raynans, du stipendié Chambert, etc.; — arrêté de compte du 16 mars 1598.

G. 1513. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1598. — *Comptes du chapitre.* 25e compte de H. Mégnin. Fol. 19. Recette des chapelles, 280 l. 10 s. 3 d.; — recette totale d'argent, 2,092 l. 15 s. 7 d.; — fol. 71. Gages des ministres et recteurs d'école (les mêmes qu'au précédent compte); — fol. 77, à Léonard Maire, juge du chapitre, 3 l.; — arrêté de compte du 23 février 1599, signé de Becker, Wild, Binninger, H. Mégnin et Parrot.

G. 1514. (Registre.) — Petit in-folio papier de 92 feuillets.

1599. — *Comptes du chapitre.* 26e compte de H. Mégnin. Fol. 54. Recette totale, 2,141 l. 2 s. 8 d.; — recette d'avoine, 132 bichots 3 quartes 2 mesures; — fol. 71, gages des ministres (mêmes qu'à la cote précédente); — arrêté de compte du 28 juin 1699.

G. 1515. (Registre.) — Petit in-folio papier de 93 feuillets. (Filigrane : *la crosse de Bâle soutenue d'un M surmonté d'une croisette*).

1600. — *Comptes du chapitre.* — 27e compte de H. Mégnin. Fol. 23. Recette de la fondation Bomport, 58 l. 16 s. 9 d.; — fol. 46, recette des *Aperite*, 291 l. 3 s. 9 d.; — recette totale d'argent, 2,397 l. 8 s. 11 d.; — fol. 72, gages des ministres et maîtres d'école (mêmes que précédemment); — arrêté de compte du 29 mai 1601.

G. 1516. (Registre.) — Petit in-folio papier de 92 feuillets.

1601. — *Comptes du chapitre.* 28e compte de H. Mégnin. Recette totale d'argent, 2,194 l. 16 s. 2 d.; — fol. 72, gages des ministres et maîtres d'école : Jacques Mauclair et Samuel Cucuel, ministres; Nicolas Mauclair, Pierre Thurin, Jean Vienat, Joannes Zerefie, maîtres d'école à Montbéliard; Guillaume Receveur, à Abbévillers; Jean George, à Raynans; — arrêté de compte du 2 avril 1602.

G. 1517. (Registre.) — Petit in-folio papier de 92 feuillets.

1602. — *Comptes du chapitre.* 29e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,484 l. 6 d.; — fol. 71. Gages des ministres et maîtres d'école (mêmes qu'au précédent); — arrêté de compte du 17 mars 1603.

G. 1518. (Registre.) — Petit in-folio papier de 94 feuillets.

1603. — *Comptes du chapitre.* 30e compte de H. Mégnin. Recettes : d'argent, 2,226 l. 16 s. 1 d.; — de froment, 104 bichots 17 quartes; — d'avoine, 135 bichots 12 quartes et demie 2 mesures; — de cire, 207 l. et demie; — fol. 71, gages des ministres et recteurs d'école (mêmes que les précédents); — arrêté de compte du 25 mars 1604.

G. 1519. (Registre.) — Petit in-folio papier de 95 feuillets.

1604. — *Comptes du chapitre.* 31e compte de H. Mégnin. Fol. 18. Revenu des chapelles communes, 280 l. 10 s. 3 d.; — revenus du compte particulier, 814 l. 7 s. 8 d.; — revenu total d'argent, 2,467 l. 7 d.; — fol. 71, gages des ministres et maîtres d'école (mêmes que les précédents); — arrêté de compte du 11 avril 1605 (le comput usité à Montbéliard est encore, à cette époque, celui de l'année commençant à Pâques).

G. 1520. (Registre.) — Petit in-folio papier de 97 feuillets (Filigrane : *dragon tenant les armes de Bâle*).

1605. — *Comptes du chapitre.* 32e compte de H. Mégnin. Recette totale, 2,014 l. 12 s. 5 d. ; — recette de froment, 116 bichots 16 quartes 3 quarts de quarte ; — recette d'avoine, 114 bichots 8 quartes 2 mesures ; — recette de cire, 217 l. ; — fol. 71, gages des ministres et recteurs d'école (pas de diacre) ; — gages du docteur Jean Bauhin, 50 l.

G. 1521. (Registre.) — Petit in-folio papier de 98 feuillets (Filigrane : *dragon bâlois*).

1606. — *Comptes du chapitre.* 33e compte de H. Mégnin. Recette d'argent : 1,925 l. 10 s. 11 d. ; — de froment, 126 bichots 4 quartes et demie ; — d'avoine : 102 bichots 12 quartes et demie 2 mesures ; — de cire, 191 l. et demie. — Gages des ministres : Jacques Mauclair et Samuel Cucuel ; des recteurs d'école ; — arrêté de compte du 21 mars 1607.

G. 1522. (Registre.) — Petit in-folio papier de 97 feuillets (Filigrane : *armoiries écartelées Wurtemberg, Teck, Montbéliard et Porte-étendard d'Empire, initiales I. F.*).

1607. — *Comptes du chapitre.* 34e compte de H. Mégnin. Recette totale d'argent, 2,661 l. 4 s. 7 d. ; — fol. 72, gages des ministres : Jacques Mauclair, Samuel Cucuel ; des maîtres d'école, Nicolas Mauclerc, Jacques Euvrard, Pierre Thurin, Pierre Vurpilla, Jean Zeetuie ; Guillaume Receveur, recteur d'école à Abbévillers ; Jean George, à Raynans ; de Jean Brolle, diacre allemand ; du docteur Jean Bauhin, des trompettes P. Weiller et André Pieffer ; etc. ; — arrêté de compte du 18 mars 1608.

G. 1523. (Registre.) — Petit in-folio papier de 98 feuillets (même filigrane).

1608. — *Comptes du chapitre.* 35e compte de H. Mégnin. Recette du compte particulier du chapitre, 908 l. 4 s. 10 d. ; — recette totale d'argent, 2,555 l. 3 s. 10 d. ; — fol. 88, dépense de froment : au superintendant, 10 bichots 20 quartes ; aux ministres Jacques Mauclerc et Jean Tiersault, 6 b. moitié froment et avoine ; au ministre Samuel Cucuel, 6 b. 6 q. ; à Jacques Euvrard, premier maître d'école, 4 b. ; — arrêté de compte du 31 mars 1609.

G. 1524. (Registre). — Petit in-folio papier de 100 feuillets (même filigrane).

1609. — *Comptes du chapitre.* 36e compte de H. Mégnin. Fol. 57, trace d'achat par le chapitre, sur l'ordre de S. A., d'une maison de feu Charles Mercier, pour faire une école dans la rue Saint-Martin ; — recette de froment, 141 bichots 18 quartes ; — fol. 74, gages des ministres : Samuel Cucuel, Jean Tiersault, Nicolas Mauclerc (Jean Brolle), diacre ; des recteurs d'école : Jacques Euvrard, Hugues Saulnier, Pierre Grosregnault, Jean Senfuss, maître d'école allemand.

G. 1525. (Registre.) — Petit in-folio papier de 99 feuillets (même filigrane).

1610. — *Comptes du chapitre.* 37e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 3,560 l. 12 s. 3 d. ; — recette de cire, 198 l. ; — fol. 74, gages des ministres : Samuel Cucuel et Jean Tiersault ; des maîtres d'école Jacques Euvrard et Vienat Barthol (classes latines), du ministre Nicolas Mauclerc et du diacre allemand Jean Brolle ; des maîtres d'école Hugues Saulnier et Pierre Grosrenaud ; de Jean Bauhin, docteur en médecine, 50 l.

G. 1526. (Registre.) — Petit in-folio papier de 99 feuillets (même filigrane).

1611. — *Comptes du chapitre.* 38e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,999 l. 4 s. ; — fol. 74, gages des ministres et maîtres d'école ; — fol. 81, achat de corde auprès de Nicolas Lalouette, pour les cloches et horloge de Saint-Maimbœuf la grande église ; — à un gypseur allemand, Hans Munster, pour avoir reblanchi cette église, 84 l. ; — au sergent Claude Didier, pour divers exploits, 30 s. ; — travaux de menuiserie à l'Allemand Hans Pfeffel, 23 l. ; — total de la dépense d'argent, 3,316 l. 17 s.

G. 1527. (Registre.) — Petit in-folio papier de 99 feuillets (même filigrane).

1612. — *Comptes du chapitre.* 39e compte de H. Mégnin. Recette des chapelles communes, 284 l. 2 s. 9 d. ; — du compte particulier, 883 l. 4 s. 4 d. ; — d'argent (en total), 2530 l. 14 s. 6 d. ; — fol. 74, gages des ministres et recteurs d'école (les mêmes) ; — fol. 79, dépense extraordinaire et commune : viatique accordé à Hector Gauldry, stipendiaire, 11 l. 5 s. ; — indemnité à de jeunes garçons du lieu, pour une tragédie représentée l'année précédente, 6 l. ; — deux fourneaux neufs posés dans l'école des jeunes filles, 30 s. ; — à Ouration Belleronne, râcle-cheminée, pour avoir nettoyé les cheminées du superintendant, des ministres et autres (11), 2 l. 15 s. ; — arrêté de compte du 3 juillet 1613.

G. 1528. (Registre.) — Petit in-folio papier de 99 feuillets (même filigrane).

1613. — *Comptes du chapitre.* 40e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,315 l. 18 s. 5 d. ; — fol. 74, gages des ministres et maîtres d'école : les mêmes, plus Antoine Regnard, diacre en l'église française ; — fol. 79, dépense extraordinaire : aumônes à des incendiés de Montjoie, Bessoncourt, Roppe, Courgenay, Vandelincourt, Bourguignon, Meroux, 35 l. ; — réparations au toit des halles ; — pour racheter deux pauvres gentilshommes allemands prisonniers du Grand Turc, 9 l. 15 s. ; — épices à Joseph Titot, greffier de la chancellerie, 25 s. ; — arrêté de compte, 18 mai 1614, signé de Hory, Binninger, Huguenin, Abraham Morlot et P. Sattler.

G. 1529. (Registre.) — Petit in-folio papier de 99 feuillets.

1614. — *Comptes du chapitre.* 41e compte de H. Mégnin. Fol. 11. Rentes de la chapelle Belverne ; des habitants de Courcelles-lez-Montbéliard ; de Grosjean Thurillat, d'Audincourt ; d'Antoine Belley, de Dasle ; des habitants de Dung ; de Renaud Farlay, de Bussurel ; des habitants de Badevel ; du comte pour Marc de Saint-Moris, sr de Beutal ; des habitants de Fesches-le-Châtel ; — recette totale d'argent, 2,521 l. 17 s. 5 d. ; — fol. 74, gages des ministres et maîtres d'école (les mêmes) ; — fol. 79, dépense extraordinaire, achat de 41 l. de fer carré employé pour barrer les fenêtres du poêle de la maison de l'école des filles, 3 l. 1 s. 6 d. ; — pour avoir ferré une grande tine à monter de l'eau sur la tour de Saint-Maimbœuf, pour le ménage du trompette, 4 l. ; — viatique à un pauvre étudiant allemand, Joannes Schad, 15 s. ; — audition du compte, 7 juin 1615.

G. 1530. (Registre.) — Petit in-folio papier de 97 feuillets (Filigrane : *armes couronnées et écartelées de Wurtemberg-Montbéliard avec initiales C. M. F.*).

1615. — *Comptes du chapitre.* 42e compte de H. Mégnin. Recette totale d'argent, 2,390 l. 12 s. 5 d. ; — fol. 72, gages des ministres et maîtres d'école ; — fol. 76, legs de Claude Demourier, payé 46 l. 17 s. 6 d. à Hector Gauldry, étudiant à Tubingue ; — 2 florins (3 l. 15 s.) à Jacques Fagots, pour viatique ; — fol. 77, dépense extraordinaire : à Hans Michel Valder, verrier, pour réparation dans le logis du trompette sur la tour de Saint-Maimbœuf ; — vêtement d'été du trompette André Niesser, 15 l. ; — viatique à 4 écoliers allemands faisant leur voyage en France, 6 l. ; — dépense totale d'argent, 2,332 l. 3 s. 11 d. ; — audition de compte du 11 juillet 1616.

G. 1531. (Registre.) — Petit in-folio papier de 94 feuillets (même filigrane que le précédent avec initiales C. M. B.).

1616. — *Comptes du chapitre.* 43e compte de H. Mégnin. Recette totale d'argent, 2,983 l. 12 s. 4 d. ; — fol. 71, gages des ministres : Samuel Cucuel, Jean Tiersault, Nicolas Macler, du diacre français Antoine Regnard ; des diacres allemands Melchior Kempfer et Jacques Keller ; des maîtres d'école : Guyon Brischoux, Guillaume Marcoux, Pierre Thurin, Pierre Baron, de Jean Senfuss, maître d'école allemand ; — fol. 76, dépense extraordinaire : voyage à Belfort du receveur pour un procès, logis du *Sauvage*, 7 l. 13 s. 9 d. ; — achat de 6,000 carrons à Héricourt, du tuilier Guillaume Grillon, 36 l. 10 s. ; — dépense au logis de la Croix d'or, à Porrentruy, chez Vernier Rossel, dans un voyage fait par le receveur pour les dîmes de Bure ; — à maître Jacques Foillet, imprimeur, pour deux psaumes en français délivrés à S. A. et au duc Magnus, 30 s. ; — réparé les sièges de l'église Saint-Martin où S. A. s'assoit, par Hans Ploffel, 25 s. ; — total de la dépense d'argent, 2,700 l. 12 s. ; — arrêté de compte du 25 septembre 1617.

G. 1532. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1617. — *Comptes du chapitre.* 44e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,713 l. 3 s. 7 d. ; — fol. 70, gages des ministres (les mêmes), des recteurs d'école ; — fol. 75, dépense extraordinaire ; à Hans Petzestain, « caquellier, » pour avoir réparé les fourneaux du superintendant et du ministre Nicolas Macler ; — dépense pour la visite des écoles tant latine que françaises par le superintendant, les ministres et maîtres d'école, 11 l. ; — dépense totale d'argent, 2,090 l. 13 s. 7 d. ; — audition de compte, 8 juillet 1617.

G. 1533. (Registre.) — Petit in-folio papier de 84 feuillets (même filigrane).

1618. — *Comptes du chapitre.* 45e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,911 l. 6 s. 6 d. ; — fol. 69, gages des ministres : Samuel Cucuel, Jean Tiersault, Nicolas Macler, des diacres Antoine Regnard (français), Jacques Keller (allemand) ; des maîtres d'école ; du stipendiaire ordinaire de S. A. ; du docteur en médecine Daniel Duvernoy ; du trompette André Niesser, etc. ; — fol. 74, dépense extraordinaire : réparation aux gouttières de l'église Saint-Martin, par Guenin Ally, « toictot » ; — audition de compte du 3 mai 1629.

G. 1534. (Registre.) — Petit in-folio papier de 90 feuillets (même filigrane).

1619. — *Comptes du chapitre.* 46e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,403 l. 13 s. 6 d.; — fol. 75, salaires des ministres et maîtres d'école (les mêmes que précédemment); — fol. 80, dépense extraordinaire; — paiement d'une reliure de livre au maître d'école allemand Jean Senfuss, 35 s.; — construction d'un four au logis du ministre Nicolas Macler, 3 l.; — frais de voyage et louage d'un cheval du receveur allant à Granges, deux jours, 6 l. 5 s.; — dépense totale d'argent, 1,877 l. 3 s. 9 d.

G. 1535. (Registre.) — Petit in-folio papier de 92 feuillets (même filigrane).

1620. — *Comptes du chapitre.* 47e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,661 l. 13 s. 4 d.; — fol. 81, dépense extraordinaire: 15 florins 11 batz (29 l. 10 s.) pour achat de livres mis au consistoire, et d'un almanach de l'an dernier à l'imprimeur Samuel Foillet; — construction d'un bâtiment du poêle à Saint-Maimbœuf pour la princesse, 344 l. 11 s. 3 d.; — achat d'une demi-rame de grand papier, pour écrire les comptes, 30 s.; — travaux d'un faiseur d'orgues allemand et d'un organiste, Samuel Mareschal, 25 l. 2 s. 6 d.; — réparation des sièges de noyer de S. A. à Saint-Maimbœuf, fait une barrière de noyer autour de la table de la cène.

G. 1536. (Registre.) — Petit in-folio papier de 85 feuillets (même filigrane).

1621. — *Comptes du chapitre.* 48e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 1,919 l. 16 s. 11 d.; — fol. 16, gages des ministres et des maîtres d'école (les mêmes); — salaires du sergent Georges Gueffon, employé à faire plusieurs exploits et gagements; — arrêté de compte du 10 septembre 1622.

G. 1537. (Registre.) — Petit in-folio papier de 93 feuillets.

1622. — *Comptes du chapitre.* 49e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 4,533 l. 5 s. 7 d.; — fol. 82, dépense extraordinaire: achat de 9 l. de chandelles, consommées aux prières du soir, à Saint-Maimbœuf, 4 l. 11 s. 6 d.; — dépense totale d'argent, 3,844 l. 17 s. 10 d.; — audition de compte, 6 juin 1623.

G. 1538. (Registre.) — Petit in-folio papier de 95 feuillets.

1623. — *Comptes du chapitre.* 50e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 3,366 l. 15 s. 8 d.; — fol. 81, gages des ministres: Jean Tiersault, Nicolas Mauclair, du diacre français Jacques Fagot, du diacre allemand Théodore Dopard; des maîtres d'école; des 6 stipendiaires entretenus par S. A., 108 l.; des 4 « exportantz, » 20 l.; — audition du compte, 28 octobre 1624.

G. 1539. (Registre.) — Petit in-folio papier de 93 feuillets. (Filigrane semblable à celui de G. 1536 et précédent.)

1624. — *Comptes du chapitre.* 51e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 2,079 l. 8 d.; — fol. 79, gages des ministres Jean Tiersault et Nicolas Maclerc, du diacre français Jacques Fagot et des diacres allemands Théodore Dopard et Jean Ulrich; des maîtres d'école Antoine Regnard, Guyon Brisecboux, Jean Tiersault, Pierre Thurin, Pierre Carron, Jean Senfuss; aux stipendiaires (6) et expectants (2); — audition de compte, 21 décembre 1624.

G. 1540. (Registre.) — Petit in-folio papier de 94 feuillets (même filigrane).

1625. — *Comptes du chapitre.* 52e compte de H. Mégnin. Recette d'argent, 3,194 l. 3 s. 9 d.; — fol. 87 vo, aumône à des incendiés de la seigneurie de Delle, 4 l.; — logement, chez André Laude, hôte de « la Couronne », du surintendant de Riquevir et du nouveau surintendant de Montbéliard, 28 l. 12 s. 6 d.; — voiture ayant amené de Freudestadt à Montbéliard les bagages et hardes du nouveau surintendant Volmar, 101 l. 5 s. (54 florins monnaie d'Allemagne); — achat de tuiles à Héricourt pour recouvrir le temple Saint-Martin, 20 l. 12 s. 6 d.

G. 1541. (Registre.) — Petit in-folio papier de 94 feuillets.

1626. — *Comptes du chapitre.* 1er compte de Pierre Mégnin. Recette d'argent, 2,418 l. 11 s. 11 d.; — de froment, 125 bichots 20 quartes 12 casses; — d'avoine, 98 bichots 14 quartes 14 casses et demie; — de cire, 187 livres; — fol. 82, gages des ministres et recteurs d'école; — dépense totale, 2,150 l. 13 s. 6 d.; — fol. 14, audition du compte.

G. 1542. (Registre.) — Petit in-folio papier de 93 feuillets.

1627. — *Comptes du chapitre.* 2e compte de Pierre Mégnin. Recette d'argent, 2,647 l. 4 s. 4 d.; — fol. 81. Gages des

ministres et maîtres d'école; — fol. 87, à l'organiste Martin Holtz, 100 fr. et 2 bichots de froment pour ses gages; — dépense totale d'argent, 1,955 l. 12 s. 6 d.; — audition du compte, 7 décembre 1628.

G. 1543. (Registre.) — Petit in-folio papier de 92 feuillets.

1629. — *Comptes du chapitre*. 4e compte de Pierre Mégnin. Recette d'argent, 2,805 l. 18 s. 9 d.; — fol. 81, gages des ministres, Jean Tiersault, Nicolas Macler, des diacres Jacques Fagot (français), Martin Pegrysino (allemand), des maîtres d'école français et allemand; — dépense totale, 2,244 l. 9 s. 11 d.; — audition du compte, 24 avril 1630.

G. 1544. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1630. — *Comptes du chapitre*. 5e compte de Pierre Mégnin. Recette d'argent, 4,745 l. 2 s. 6 d.; — dépense, 1,649 l. 16 s. 6 d.; — audition du compte le 4 novembre 1631, par J.-N. Bellmig, Ja. Thevenot, Binninger, Marray et P. Mégnin.

G. 1545. (Registre.) — Petit in-folio papier de 95 feuillets.

1631. — *Comptes du chapitre*. 6e compte de Pierre Mégnin. Fol. 52. Recette des *Aperite*, 282 l. 19 s.; — fol. 62, du compte particulier, 794 l. 10 s. 2 d.; — fol. 80, gages des ministres et maîtres d'école; — fol. 87, pieux legs faits par feu S. A. le comte de Montbéliard: 247 l. 10 s. au superintendant Volmar; à Jean Tiersault, ministre, 33 l. 10 s.; au ministre Nicolas Macler, 23 l. 10 s.; au diacre Jacques Fagot, 23 l. 10 s.; à Jacob Miller, diacre allemand, 22 l. 10 s.; au maître d'école Brisechoux, 22 l. 10 s., etc.

G. 1546. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1632. — *Comptes du chapitre*. 7e compte de Pierre Mégnin. Fol. 65. Cens nouveaux sur Jacques Petit, habitant « en la neufve ville de Montbéliard » et Alix Carlin, sa femme; — sur Étienne Seigneur et Pierre Degeot, maire à Mandeure; — sur Antoine et Claude Bruot, de Valentigney; — sur Pierrat Rossellat et Pierrat Druhat, d'Audincourt; — fol. 90, dépense d'avoine: distribution aux ministres et aux recteurs d'école, au chancelier, au maire et au receveur.

G. 1547. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets. (Filigrane : *armoiries couronnées de Wurtemberg-Montbéliard, au-dessous un B et une étoile.*)

1633. — *Comptes du chapitre*. 8e compte de Pierre Mégnin. Recette totale d'argent, 3,714 l. 16 s. 11 d.; — fol. 80, gages de ministres et de maîtres d'école; — fol. 84, dépense: gages du messager du chapitre, 4 l. et demie; — dépense totale, 1,645 l. 13 s. 9 d.; — arrêté de compte, 27 février 1634.

G. 1548. (Registre.) — Petit in-folio papier de 90 feuillets (même filigrane).

1634. — *Comptes du chapitre*. 9e compte de Pierre Mégnin. Recette totale, 4,069 l. 15 s. 9 d.; — fol. 82, compte du particulier; — dépense totale, 1,545 l. 4 s.; — fol. 86, dépense de froment; — fol. 90, audition du compte, 24 mai 1637.

G. 1549. (Registre.) — Petit in-folio papier de 126 feuillets.

1635. — *Comptes du chapitre*. 10e compte de Pierre Mégnin. Fol. 62, recette extraordinaire de 1,123 f. 5 g. 1 bl. de vente de blé faite au marquis de Bourbonne et à sa cavalerie; — recette totale d'argent, 2,700 l. 15 s. 5 d.; — fol. 120 v°, avoine livrée à la cavalerie du marquis de Bourbonne et de M. de Courval; — audition du compte à Montbéliard le 27 février 1644.

G. 1550. (Registre.) — Petit in-folio papier de 99 feuillets. (Filigrane : *aigle éployée et couronnée portant en cœur la crosse de Bâle.*)

1635-1636. — *Comptes du chapitre*. 1er compte de Hans Mayer, bourgeois et receveur. Recette totale d'argent, 4,753 l. 5 s. 9 d.; — fol. 76, gages des ministres et maîtres d'école; — fol. 89, allocation de froment à Hélène Marcoux, maîtresse d'école des jeunes filles; gages du maître imprimeur Samuel Spieckert, ayant succédé au feu imprimeur Foillet, 1636.

G. 1551. (Registre.) — Petit in-folio papier de 116 feuillets (même filigrane).

1637-1638. — *Comptes du chapitre*. 2e compte de Hans Mayer. Recette d'argent, 3,056 l. 6 d.; — fol. 93, gages des ministres: Nicolas Maclerc, Jean-Georges Grangier, des maîtres d'école Pierre Tueffert, Jean Brisechoux Pierre Carron, Jean Senfuss, Vitus Agricola, au ministre Gerson Cucuel, du docteur médecin Chabrey, du sonneur Jean Gruet.

G. 1552. (Registre.) — Petit in-folio papier de 89 feuillets (couverture parchemin, 2 feuillets d'un évangéliaire du XIIIe siècle écrit sur 2 colonnes.)

[1639]-1643. — *Comptes du chapitre*. 3e compte de Hans Mayer « requerant en la despense dudit present compte

ce qu'il n'auroit peu recepvoir desdites censes, rentes et revenus, à cause des temps malencontreux, difficiles et calamiteux. » Recette totale, 11,095 l. 6 s. 7 d. ; — recette de froment, 12 bichots 32 coupes ; — d'avoine, 89 bichots 22 quartes 23 coupes ; — de seigle, 1 bichot 21 quartes 12 coupes ; — d'orge, 9 bichots 11 quartes 20 coupes ; — de cire, 25 l. ; — fol. 79, gages des ministres, recteurs d'école, médecin, sonneur (les mêmes) ; — dépense totale d'argent, 1,398 l. 9 s. 4 d.

G. 1553. (Registre.) — Petit in-folio papier de 85 feuillets. (Filigrane : *aigle à deux têtes couronnée, portant en cœur un écu écartelé vide.*)

1650-1651. — *Comptes du chapitre.* 1er compte de Jean-Urbain Sattler et Rodolphe Rossel, commis aux recettes ecclésiastiques de Montbéliard, du jour de fête saint Georges 1650 au jour de fête saint Georges 1651. Fol. 2. Recette d'argent ; — fol. 14, cens à Bussurel, Héricourt, Tavey, Brevelier, Échenans-lez-Mont-Vaudois, Laire, Champey, Étobon, Grand-Charmont, Vieux-Charmont, Sochaux, Nommay, Dambenoît, Brognard, Allenjoie, Bourogne, Grandvillars, Joncherey, Faverois, Florimont, Badevel, Dampierre-outre-Bois, Fesches-l'Église, Morvillars, Audincourt, Exincourt, Taillecourt, Étupes, Blamont, Valentigney, Courcelles-lez-Mandeure, Mandeure, Voujaucourt, Beaucourt, Dasle, Abbévillers, Montbouton, Hérimoncourt, Seloncourt, Bondeval, Vandoncourt, etc. ; — recette d'argent, 415 l. 2 s. 3 d. (A partir de ce compte disparaissent toutes les mentions d'anniversaires, *Redemptor*, *Aperite*, maintenus depuis le xve siècle dans les comptes capitulaires) ; — fol. 70, dîmes de froment ; — fol. 80, gages des ministres, recteurs d'école, etc. ; — apurement du compte, 12 mars 1658.

G. 1554. (Registre.) — Petit in-folio papier de 107 feuillets.

1651-1654. — *Comptes du chapitre.* 2e compte de Jean-Rodolphe Rossel et des veuve et héritiers de Jean-Urbain Sattler. Dépense d'argent pour les quatre ans, 4,587 l. 3 s. 3 d. ; — recette, 3,671 l. 7 s. 6 d. ; — audition du compte, 18 août 1659.

G. 1555. (Registre.) — Petit in-folio papier de 124 feuillets. (Filigrane : *écu Wurtemberg couronné, au-dessous initiales P. K.*

1655-1659. — *Comptes du chapitre.* 3e compte de Jean-Rodolphe Rossel. Recette d'argent, 9,325 l. 6 s. 1 d. ; de froment, 259 bichots 19 quartes 10 coupes ; — de seigle, 4 bichots 11 quartes 6 coupes ; — d'orge, 33 bichots 12 quartes ; — d'avoine, 337 bichots 94 quartes 9 coupes et demie ; — de cire, 511 l. ; — de gelines et chapons, 9 ; — fol. 103 vo, gages des ministres et maîtres d'école : Nicolas Macler et Jean-Georges Grangier, ministres ; Jean Cucuel diacre français, Guillaume Barthol, allemand ; Jean Brisechoux, Jean Tiersault, François Parrot, Hector Faibvre, maître d'école ; Jean Méquillet, Georges Scharfienstein, Pierre Duvernoy, Joseph Binder, stipendiaires ; Nicolas Cucuel, expectant, etc.

G. 1556. (Registre.) — Petit in-folio papier de 88 feuillets. (Filigrane : *aigle éployée à deux têtes portant en cœur la crosse de Bâle.*)

1660-1662. — *Comptes du chapitre.* 1er compte rendu par Benjamin Strelinger, receveur. Recette d'argent, 1,701 l. 10 s. 4 d. ; — fol. 80, dépense : gages des ministres Nicolas Macler, Jean-Georges Grangier, du diacre Jean Cucuel ; du diacre allemand Guillaume Barthol ; des maîtres d'école ; de Georges Ponnier, premier tabellion et procureur du chapitre ; des stipendiaires Daniel Duvernoy, Pierre Rayot, Jean-Joseph Binder, Julius-Frédéric Duvernoy, Jean-Georges Garret, Georges-Henri Rhoz, Jean Duvernoy ; — arrêté de compte, 28 avril 1663.

G. 1557. (Registre.) — Petit in-folio papier de 88 feuillets (couverture feuillets d'une Bible à deux colonnes du xiiie siècle (Ecclésiaste).

1662. — *Comptes du chapitre.* Recette totale, 1,008 l. 4 s. 5 d. ; — dépense, 1,197 l. 7 s. 10 d. ; — audition de compte, 16 mars 1664, signée de G. Duvernoy, Rossel et Negring.

G. 1558. (Registre.) — Petit in-folio papier de 90 feuillets.

1663-1664. — *Comptes du chapitre.* Compte de Benjamin Strelinger. Recette d'argent, 5,302 l. 5 s. 7 d. ; — fol. 81, gages des ministres et maîtres d'école ; — audition de compte, 2 août 1665.

G. 1559. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1665-1666. — *Comptes du chapitre.* 1er compte d'Étienne Cucuel, receveur. Recette d'argent, 6,231 l. 6 s. 11 d. ; — dépense, 5,573 l. 15 s. 1 d. ; — audition de compte, 5 juillet 1666.

G. 1560. (Registre.) — Petit in-folio papier de 79 feuillets.

1666-1667. — *Comptes du chapitre.* 2e compte d'É-

tienne Cucuel. Recette d'argent, 4,039 l. 3 s. 10 d.; — dépense d'argent, 3,181 l. 11 s. 1 d.; — de froment, 62 bichots 7 quartes 7 coupes; — d'orge, 10 bichots 12 quartes 15 coupes; — d'avoine, 66 bichots 21 quartes 19 coupes.

G. 1561. (Registre.) — Petit in-folio papier de 78 feuillets.

1667-1668. — *Comptes du chapitre.* 1er compte de Simon Jacquin, receveur. Recette d'argent, 1,144 l. 14 s. 2 d.; — fol. 74, gages des ministres: Jean-Georges Grangier, David Macler; — de Nicolas Vernier, maître d'école à Sochaux; de Marc Marchand, son successeur; — d'Hélène Marcoux, maîtresse d'école des jeunes filles; — de Perrin Ramelet, maître d'école à Abbévillers; — audition du compte, 21 mars 1670.

G. 1562. (Registre.) — Petit in-folio papier de 171 feuillets.

1668-1671. — *Compte du chapitre.* 2e compte de Simon Jacquin, receveur. Recette d'argent, 2,991 l. 9 s. 9 d.; — de froment, 192 bichots 15 coupes; — d'orge, 25 bichots 17 quartes 7 coupes; — de « bezillons, » 9 bichots 13 quartes 14 coupes; — d'avoine, 246 bichots 14 quartes 20 coupes; — de cire, 345 l.; — de poules, 3; — gages: à Jean Tiersol, chantre de l'église allemande, 162 fr. et 9 bichots de froment; — à Jean Barbauld, stipendiaire, 7 l. 10 s.; — achat de 600 tuiles à Adam Oubiet, 6 l.; — audition du compte, 8 février 1672.

G. 1563. (Registre.) — Petit in-folio papier de 84 feuillets.

1671-1672. — *Comptes du chapitre.* 3e compte de Simon Jacquin. Fol. 77. Gages des ministres, maîtres d'école et stipendiaires; — achat de tuiles au tuilier de Dampierre pour recouvrir l'école; — salaire de Nicolas Michel, couvreur; de Jean Masson, maçon; de Paul Diény, menuisier; — audition de compte, 12 septembre 1672.

G. 1564. (Registre.) — Petit in-folio papier de 85 feuillets.

1672-1673. — *Comptes du chapitre.* 4e compte de Simon Jacquin. Recette d'argent, 790 l. 9 s. 11 d.; — de froment, 131 bichots 21 quartes 12 coupes; — d'orge, 30 bichots 13 quartes 9 coupes; — d'avoine, 277 bichots 17 quartes 1 coupe; — de « bezillon », 12 bichots 15 quartes 18 coupes; — de cire, 137 l.

G. 1565. (Registre.) — Petit in-folio papier de 78 feuillets et 4 pages.

1673-1674. — *Comptes du chapitre.* Dernier compte de Simon Jacquin. Dépense d'argent, 1,115 fr. 4 gr. 1 batz; — de froment, 53 bichots 23 quartes; — d'orge, 1 quarte 4 coupes; — d'avoine, 36 bichots 6 quartes; — recette d'argent, 868 l. 12 s. 6 d.; — audition de compte, 31 juin 1674.

G. 1566. — (Registre.) Petit in-folio papier de 77 feuillets et 1 pièce.

1674-1676. — *Comptes du chapitre.* 1er compte de Jean Jacquin, receveur. Dépense: d'argent, 1,067 fr. 5 gr. 2 oboles; — de froment, 48 bichots 20 quartes 12 coupes; — d'avoine, 28 bichots, — audition de comptes, 26 août 1675.

G. 1567. (Registre.) — Petit in-folio papier de 78 feuillets.

1675-1676. — *Comptes du chapitre.* 2e compte de Jean Jacquin, receveur. Dépense : d'argent, 1,122 fr. 7 gr. 1 batz 4 d.; — de froment, 58 bichots 4 quartes 10 coupes; — d'avoine, 28 bichots 19 quartes 8 coupes; — audition du compte, le 18 mai 1676.

G. 1568. (Registre.) Petit in-folio papier de 78 feuillets.

1675-1676. — *Comptes du chapitre* (double du précédent).

G. 1569. (Registre.) — Petit in-folio papier de 97 et 1 feuillets. (Filigrane : *armoiries écartelées et couronnées, de fantaisie.*)

1681-1683. — *Comptes du chapitre.* 1er compte d'Isaac Feschotte, bourgeois et receveur. Recette d'argent, 2,907 l. 3 gr. 3 batz 2 d.; — fol. 85, gages des ministres Vienot, Barthol et du diacre Perrenon; — des maîtres d'école Brisechoux, Tobie Dros, Quaislot, Fayot; — du sonneur Étienne Gruet; de Claude Feschotte, maître à Sochaux; d'Élisabeth Carray, maîtresse d'école des fillettes; — audition des comptes, 9 mars 1683.

G. 1570. (Registre.) — Petit in-folio papier de 83 feuillets.

1683-1684. — *Comptes du chapitre.* 3e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 1,847 l. 19 s. 5 d.; — dépense d'argent, 1,623 l. 3 s. 4 d.; — de froment, 53 bichots 20 quartes 17 coupes et demie; — d'orge et « boige », 29 bichots 21 quartes 8 coupes et demie; — d'avoine, 34 bichots 1 quarte 9 coupes et demie; — audition du compte faite le 6 juillet 1685, signée : de Forstner, F.-J. Widt, A. Brisechoux, J. Feschotte.

G. 1571. (Registre.) — Petit in-folio papier de 215 feuillets. (Filigrane : *raisin avec initiales I. A.*)

1684-1685. — *Comptes du chapitre.* 4e compte du chapitre, chapelles vacantes, paroisse de Saint-Julien, prieuré de Châtenois, abbaye de Vaux et fabrique de Montbéliard, rendu par le receveur Isaac Feschotte. Recette totale d'argent : 3,260 l. 7 s. 9 d. se répartissant ainsi : Chapitre, 1,351 l. 7 s. 10 d. et demi; chapelles, 1,325 l. 1 demi-denier; paroisse de Saint-Julien, 176 l. 10 s. 8 d. et demi; prieuré de Châtenois, 28 l. 8 s. 2 d. ; abbaye de Vaux, 323 l. 3 s. ; fabrique, 55 l. 17 s. 9 d. ; — fol. 207, gages des ministres : Malblanc, superintendant des églises; Vienot, Barthol; des diacres Perrenin, Valther; des recteurs d'école; des stipendiaires et étudiants en théologie ;— audition du compte, 1687.

G. 1572. (Registre) — Petit in-folio papier de 214 feuillets. (Filigrane : *aigle à deux têtes portant en cœurun écu : une barre; initiales au bas A. B.*)

1685-1686. — *Comptes du chapitre.* 5e compte d'Isaac Feschotte. Recette totale d'argent, 2,894 l. 12 s. 8 d. ; — de froment, 97 bichots 14 q. 14 c. ; — d'avoine, 138 bichots 14 q. 14 c. ; — d'orge et « boige », 2 bichots 5 q. 12 c. ; — de poules, 134 ; — fol. 207, dépense de froment : ministres : Malblanc, surintendant, Vienot, Perrenin ; Nardin, diacre ; Grep, diacre allemand ; des maîtres d'école, Méquillet, Tobie Droz, Quaislot, Fayot ; du chantre allemand Otho Berckmann ; des maîtresses d'école Élisabeth Carray, Fayot ; — audition du compte, 1687.

G. 1573. (Registre.) — Petit in-folio papier de 221 feuillets (même filigrane).

1686-1687. — *Comptes du chapitre.* 6e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 4,492 l. 7 s. 1 d. ; — fol. 204, réparations au logis du pasteur Vienot ; à l'école latine, au cimetière de Saint-Julien ; à l'école de Saint-Julien ; au collège ; transport d'un fourneau de fonte ; — répartition du legs de Jean Carray, ministre à Blamont, entre les écoliers allant à Tubingue ; — dépense totale, 2,398 l. 15 s. 9 d. ; — apurement du compte le 13 octobre 1687, signé de : L.-C. de Forstner, Widt, J. Vallete, Barez, Zoller, Perdrix, J. Feschotte

G. 1574. (Registre.) — Petit in-folio papier de 204 feuillets. (Filigrane : *écu couronné écartelé d'une bande (1 et 3) d'un lion et Joinville.*)

1687-1688. — *Comptes du chapitre.* 7e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 6,317 l. 7 gr. 2 bl. 2 d. 3/4 ; — fol. 176, gages du surintendant, 625 fr. plus 40 fr. de logement ; des ministres : Vienot, 94 fr. ; Nardin, 134 fr. ; Nardin, 94 fr. ; des diacres : Merlet, 94 fr. ; Grop, 94 fr. ; — Walther (ancien diacre allemand), 50 fr. ; des ministres de la campagne ayant prêché en ville pendant l'année, 28 fr. 6 gr. ; — fol. 177, gages des maîtres d'école ; — des stipendiaires ; — des curés de Châtenois, Montenois et Bermont ; — fol. 204, dépense totale, 4,340 fr. 3 gr. 1 d. 1/2.

G. 1575. (Registre.) — Petit in-folio papier de 193 feuillets. (Filigrane : *double C (couronné) de Lorraine.*)

1688-1689. — *Comptes du chapitre.* 8e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 5,027 fr. 10 gr. 2 bl. 4 d. 1/2 ; — fol. 181, dépense : massons, tuiliers et couvreurs ; menuisiers et charpentiers ; serruriers ; — dépense totale, 3,167 fr. 8 gr. 3 bl. 1 d. ; — apurement du compte, 20 octobre 1691.

G. 1576. (Registre.) — Petit in-folio papier de 192 feuillets. (Filigrane : *buste de folie avec grelots.*)

1689-1690. — *Comptes du chapitre.* 9e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 4,340 l. 14 s. 5 d. 3/4 ; — fol. 176, dépense : gages des ministres, Malblanc, Vienot, Nardin, Macler, Grop, Walther ; aux héritiers du ministre Jean-Georges Grangier ; aux ministres de la campagne ayant prêché en ville ; — gages des maîtres d'école Vurpillot Presner, Quaislot, Fayot ; du chantre Peter-Otho Berckmann ; de Claude Feschotte et d'Hugues Speck, maîtres d'école à Sochaux.

G. 1577. (Registre.) — Petit in-folio papier de 193 feuillets (même filigrane.)

1690-1691. — *Comptes du chapitre.* 10e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 5,016 l. 10 s. 10 d. 1/4 ; — fol. 178, dépense des stipendiaires : Jean-Georges Rayot ; Malblanc ; Ponnier ; Nardin ; Cuvier ; Piguet ; Méquillet ; Louys ; — fol. 181, dépense de : maçons, tuiliers et couvreurs ; menuisiers et charpentiers ; — total de la dépense en argent, 3,135 fr. 6 gr. 2 bl. 6 d. 1/2 ; — audition du compte, 31 octobre 1692.

G. 1578. (Registre.) — Petit in-folio papier de 193 feuillets. (Filigrane : *double C couronné de Lorraine.*)

1691-1692. — *Comptes du chapitre.* 11e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 4,736 l. 19 s. 10 d. ; —

fol. 179, payé au sieur Jaccolot, curé de Châtenois, 75 fr. de supplément de gages; au sieur Ladoubart, curé de Bermont, 101 fr. 3 gr.; vin pour la cène, 74 fr.; — dépenses de bouche, d'ouvriers de toute sorte; — total de la dépense, 3,127 l. 18 s. 4 d. 2/3; — apurement du compte, 7 janvier 1693.

G. 1579. (Registre.) — Petit in-folio papier de 213 feuillets.

1692-1693. — *Comptes du chapitre.* 12e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 5,738 l. 4 s. 9 d. 7/12; — de froment, 139 bichots 13 q. 23 c.; — d'avoine, 256 bichots 16 q. 21 c.; — d'orge, 3 bichots 16 q. 20 c.; — dépense d'argent, 5,827 l. 6 s. 8 d. 1/2; — de froment, 99 bichots 31 q. 21 c.; — d'avoine, 23 bichots 21 quartes; — apurement du compte, 30 mars 1694.

G. 1580. (Registre.) — Petit in-folio papier de 209 feuillets (manque le folio 1). (Filigrane : *folie avec grelots.*)

1693-1694. — *Comptes du chapitre.* 13e compte d'Isaac Feschotte. Dépense d'argent, 9,045 l. 17 s. 2 d. 1/6; — recette, 6,577 l. 1 s. 8 d.; — audition du compte, 3 novembre 1694.

G. 1581. (Registre.) — Petit in-folio papier de 209 feuillets (même filigrane).

1694-1695. — *Comptes du chapitre.* 14e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 4,543 l. 3 s. 7 d. 5/6; — dépense, 7,939 l. 1 s. 8 d.; — audition du compte, 24 juillet 1697.

G. 1582. (Registre.) — Petit in-folio papier de 192 feuillets. (Filigrane : *folie avec initiale M.*)

1695-1696. — *Comptes du chapitre.* Compte rendu par Frédéric Titot, bourgeois, de la régie des biens de la recette du chapitre; — fol. 176, gages des ministres de la campagne ayant prêché; — des diacres Méquillet, d'Héricourt, et Chavier, de Blamont; — du diacre Tuefferd, de l'église française, etc.; — des maîtres d'école; des stipendiaires et expectants; des ouvriers employés aux réparations; — dépense totale d'argent, 3,392 l. 4 s. 6 d.; — audition du compte, 6 octobre 1696.

G. 1583. (Registre.) — Petit in-folio papier de 199 feuillets.

1696-1697. — *Comptes du chapitre.* 15e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 3,184 l. 11 d. 1/2 estevenants; — dépense, 6,498 l. 2 s. 9 d.; — fol. 177, gages des ministres Malblanc, Vienot, Nardin, Macler, Gropp, Tuefferd; Charrière, diacre à Blamont; — audition du compte, 11 mai 1698.

G. 1584. (Registre.) — Petit in-folio papier de 203 feuillets. (Filigrane : *buste de folie.*)

1697-1698. — *Comptes du chapitre.* 16e compte d'Isaac Feschotte. Recette d'argent, 4,338 l. 10 s. 10 d. (prix des poules: 3 sols 4 deniers); — dépense, 6,610 l. 6 s. 9 d. 1/2.; — audition du compte, 12 octobre 1698.

G. 1585. (Registre.) — Petit in-folio papier de 192 feuillets.

1698-1699. — *Comptes du chapitre.* 17e compte d'Isaac Feschotte. Fol. 178, gages des maîtres d'école: Jules-Frédéric Duvernoy (latin), Joseph Burnier, Fayot, Sébastien Masson; Peter-Otho Berckman, chantre; Claude Feschotte, à Sochaux; Pierre Camboly, à Abbévillers; — fol. 179, stipendiaires et expectants; — vin de cène de la paroisse de Saint-Julien, acheté à Nicolas Crestet, hôte, à Allondans (l'audition manque); — fol. 192, « dépense de boige (grain). Ministres: Nardin; Vuillemenot, à Tremoins; Parrot, à Désandans; Peletier, à Vandoncourt; André Carlin, à Mandeure; Surleau, à Roches; Jean Duvernoy, à Clairegoutte; Berdot, à Glay; Diény, à Valentigney.

G. 1586. (Liasse.) — 25 pièces papier, dont 14 cahiers de 20, 30, 15, 27, 12, 12, 15, 20, 13, 8, 8, 10 et 9 feuillets.

1518-1552. — *Comptes particuliers du chapitre.* 1518-1519, Jacques Duvernoy, prêtre receveur; — façon des robes de quatre enfants de chœur, 12 s. — 1519-1520 (couverture: sentence du délégué apostolique, Claude Brognard, doyen du chapitre de Poligny, 1509), même receveur; — fol. 4, recette des pots d'oblation faits le jour des noces, 9 s.; — niquets des épousailles, 21 s. 1 d.; — *Benedicamus* et prises de possession; — fol. 15, vin des communions, tant à Noël qu'à Pâques. — 1520-1521. Même receveur. 13 niquets d'épousailles (noms des mariés); pots d'oblation; *Benedicamus;* recette des cinq chapelles des grosses messes; — fol. 10, missions. 1524. Même receveur; — fol. 10, rente payée à l'amodiateur du prieuré de Lanthenans, Claude Bussardet, prêtre, 2 l. 15 s.; — fol. 13, cire remise au clavier, Richard Fallot; — fol. 15, quittances: d'Antoine Montaignon, chantre et recteur du chœur; des chanoines Gui Perron et Hugues Belmarchant (couverture: mandement sur parchemin de l'official de Besançon, octobre 1462). 1525-1526. Compte de cire, 1526-1527. — 1528-1529 (cou-

verture parchemin, mandement du vicaire général de Besançon, Bernardin Labouquet), 1501 ; — quittance de Nicolas de Bontz, écuyer, amodiateur du prieuré de Lanthenans, 1529. — 1529-1530. Compte rendu par le chapelain et aumônier Claude Duvernoy. — 1538-1539. Compte rendu par l'aumônier Jean Tuchot; droit de patronage du prieuré de Châtenois, payé au prieur de Lanthenans, 54 s. — 1540-1541. Compte rendu par Jacques Duvernoy ; — fol. 5, cires des dîmes de Montbéliard, Charmontey, Grand-Charmont, Vieux-Charmont, Sochaux, Arbouans, Audincourt, Exincourt, Dampierre, Étupes, Voujaucourt, Bavans et Présentevillers, 101 l. — 1541-1542. Par le même, 1542 1543, 1543-1544, 1544-1545, 1547-1548, 1549-1550, 1550-1551, par le même chanoine séchal.

G. 1587. (Liasse.) — 24 pièces papier, dont 8 cahiers de 13, 7, 6, 13, 11, 19, 11 et 11 feuillets.

1510-1683. — *Comptes de fabrique de Saint-Maimbœuf et de Saint-Martin*, 1510-1511. Compte du fabricien de Saint-Maimbœuf, Jean Bouvier, bourgeois; recette, 60 fr. 1 d.; — dépense, fait une châsse de bois pour renfermer la châsse d'argent de saint Maimbœuf, 1 fr. 3 gr. 9 engrognes ; — 1538-1539, du même; — recette des corps enterrés (détail des inhumations de l'année); — 1539-1542, du même; — recette « pour avoir pretez la coronne es espoussée » (noms des mariées); — 1543-1551, réparations à la maladrerie hors la ville ; — aux fenêtres de Saint-Martin, châssis et vitres ; — 1552-1559. — 1560-1575. — 1576, de Jean Mouret le Vieux, bourgeois de Montbéliard, receveur de la fabrique. — 1597-1598, de Guillaume Vessaulx, receveur; — 1598-1616, du même. — 1650-1654, de Jean-Rodolphe Rossel et de la veuve de Jean-Urbain Sattler. — 1660-1683, de divers receveurs.

G. 1588. (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 5 cahiers de 20, 11, 19, 13 et 12 feuillets.

1519-1556. — *Comptes de la fondation du doyen Pierre Bomport.* 1519, deux bœufs, 10 bichots d'avoine (25 fr.) et 11 l. de vin offerts au duc le 26 décembre 1519. — 1523 (couverture parchemin, mandement de l'official de Besançon, 1456). — 1524-1549. Comptes rendus par le receveur de la fondation Bomport, Jacques Duvernoy ; — 1556, par Guillaume Jussey.

G. 1589. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 13, 12, 17 et 23 feuillets.

1541-1543. — *Comptes de grains.* Comptes d'entrée et sortie des grains du chapitre rendus en 1541, par Jacques Duvernoy, prêtre, receveur; — en 1542 et 1543, par le même (le compte de 1543 est en double exemplaire).

G. 1590. (Liasse.) — 5 cahiers papier de 12, 32, 20, 63 et 28 feuillets.

1498-1519. — *Comptes d'aumônerie.* Compte de Jean Godinet, aumônier, 1498 ; — de Cuene Clavier, 1501-1502 (couverture parchemin, vente d'une maison à Montbéliard, 1497) ; — de Thiébaud Parrot, 1517-1518 ; — de Jacques Duvernoy, 1518-1519 (couverture parchemin, mandement citatoire de l'official de Besançon) ; — fol. 45-63, feuilles de pointage du chapitre pour la répartition des honoraires ; — du même receveur, 1518-1519 ; — recette totale, 536 l. 3 s. ; — dépense, 431 l. 14 s. 4 d.

G. 1591. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 8 pièces papier, dont 4 cahiers de 60, 39, 30 et 60 feuillets.

1520-1526. — *Comptes d'aumônerie.* Compte de l'aumônier Jacques Duvernoy, 1520-1521 ; — fol. 30, distributions de vin ; — achat de vin blanc à 12 s. la tine ; — à 26 s. la tine (vin blanc sur lie); — de vin rouge de Bourgogne, à 18 et 20 gros la tine (couverture parchemin, mandement de Désiré Morel, doyen du chapitre de Saint-Hippolyte, 1506) ; — autre compte, 1525 (couverture parchemin, contrat de mariage de bourgeois de Montbéliard, 1521); — fol. 31, distribution de vin aux chanoines ; — fol. 37, folios de pointage des chanoines présents aux distributions; — autres comptes, 1526-1527.

G. 1592. (Liasse.) — 6 cahiers papier de 31, 27, 59, 12, 30 et 15 feuillets.

1527-1531. — *Comptes d'aumônerie.* Comptes rendus : par Thiébaud Parrot, prêtre, aumônier; — fol. 24, vin acheté pour distribuer aux chanoines, chapelains, familiers, 330 l. 5 s. 5 d.; — par Claude Duvernoy, 1528 (couverture parchemin, mandement de l'official de Besançon de 1471) (filigrane : tête de bœuf avec étoile à l'extrémité d'une broche) ; dépense totale, 525 l. 5 s. 9 d. ; — recette, 545 l. 8 s. 10 d. ; — par le même Claude Duvernoy, 1529 ; — fol. 35, achat de vin rouge à 18 gros la tine ; de vin blanc sur lie à 19 sols bâlois la tine; — fol. 39, de vin blanc à 38 sols bâlois la tine ; — fol. 44, feuilles de pointage des chanoines : « claviger, vicarius, Ver. Viroti; G. Hellini ; T. Bernardi ; H. de Viannye ; J. Mellot ; R. Baijolz ; J. Tuichot ; P. Berdoti » ; — par Thiébaud Parrot, aumônier, 1530 ; — fol. 9, « à messire Guy Parron, chanoine, pour avoir tenus et porter la chappe es festes sollennelles...., 24 s. » ;

— 9 channes de vin le jeudi saint pour la cène (à 6 bl. la channe), 20 s. 3 d.; — charroi de 6 tines de vin de Stanbach, 2 l. 6 d.; — par le même, 1530 (couverture : accensement consenti par le doyen Pierre d'Orbe, 1422); — recette des *Redemptor* et *Aperite;* — port de lettres à M. de Morvillars payé à Jean Goingnet, messager, 6 s. 9 d.; — par le même, 1531; — payé à Philippe Jussey, pour le gouvernement de l'horloge, 36 s.; — aux chanoines Girard Perron et Guillaume Duvernoy, pour port de chapes, 24 s. chacun; — à Richard Fallot, pour avoir desservi la grosse messe du jeudi, 2 l. 10 s.; — à Jean Truchot, pour la grosse messe du dimanche, 2 l. 10 s.; — aux chapelains pour les O de l'avent, 4 l.; — 7 channes de vin de communion, 11 s. 4 d.

G. 1593. (Liasse.) — 10 pièces papier (dont 7 cahiers de 32, 30, 31, 54, 34 et 32 feuillets).

1531-1542 — *Comptes d'aumônerie.* Comptes rendus par: Thiébaud Parrot, 1531; — fol. 25 v°, dépense des « doubles » célébrés en l'année: pour feu Jean Charbonnier; — pour Nicolas Jolicœur, curé de Grandvillars; — pour le chanoine Henri Jullard; — pour le chanoine Renaud Berdot; — pour le chapelain Antoine Clerc; — pour le doyen Pierre Bomport; — pour le chanoine Antoine Spinglaire; — pour le chapelain Jean Truchot, aumônier, 1536; — recette totale, 529 l. 13 s. 7 d.; — fol. 26: 2 cens d'or donnés en étrenne au comte Georges le jour de la Circoncision, 5 l. 13 s. 3 d.; — dépense totale, 419 l. 10 s. 2 d.; — par le même, 1537; — fol. 27, voyage à Besançon pour recouvrer certains procès chez les Montrivel, 31 s.; — 2 gros de « jongs » pour l'église, le jour de l'Ascension; — fol. 30 v°, 10 l. 16 s. pour 12 tines de vin de Stanbach; — par Jacques Duvernoy, 1539; — recette d'argent, 531 l. 3 s. 7 d.; — dépense: 396 l. 15 s. 7 d.; — par le même, 1540; — recette, 494 l. 18 s. 7 d.; — dépense, 451 l. 5 s. 2 d.; — par le même, 1541; — recette, 494 l. 18 s. 7 d.; — dépense, 280 l. 9 s. 3 d.; — par le même, 1542; — recette, 494 l. 18 s. 7 d.; — dépense, 463 l. 5 d.

G. 1594. (Liasse.) — 8 pièces papier (dont 6 cahiers de 31, 37, 32, 30, 32 et 35 feuillets).

1543-1548. — *Comptes d'aumônerie.* Comptes rendus : par Jacques Duvernoy, 1543; — recette des *Aperite*, *Salve Regina* et *Redemptor*, 493 l. 18 s. 7 d.; — à Jean Bonnier, maître de l'hôpital, pour le louage des greniers dudit hôpital, pour y déposer les graines du chapitre, 2 l.; — 22 florins d'or délivrés au curé de Châtenois, Antoine Masson, pour porter à « Anguessey » aux régents, pour l'impôt imposé au prieuré de Châtenois, pour la guerre du Turc; — par le même Jacques Duvernoy, 1544; — apurement du compte fait le 16 septembre 1545, en la chambre du conseil de la chancellerie de Montbéliard, en présence de Jean-Jacques Hochly de Stennach, écuyer, bailli; Pierre Vilbaich, conseiller; Antoine Vaultherelet, procureur; Jean Mégnin, tabellion; Étienne Grantperrin, maire audit Montbéliard, commissaires auditeurs nommés par le duc Christophe; — par le même, 1545; — dépense, 658 l. 18 s. 6 d.; — recette, 575 l. 3 s. 4 d.; — par le même, 1545-1546; — gages des prédicants: Pierre Toussaint, Nicolas de La Garenne; — à Hans Le Chapellier, pour sermons; à Jean Angelicaule, prédicant; à Thomas Cucuel, diacre; aux recteurs d'école Jean Fagot, Jean Petit-Loys; — par le même, 1547; — gages des prédicants et recteurs d'école (les mêmes); — par le même, 1548; — recette des *Aperite*, etc., 494 l. 19 s. 7 d.; — dépense totale, 611 l. 9 s. 4 d.; — recette totale, 716 l. 18 s. 1 d.

G. 1595. (Liasse.) — 6 cahiers papier de 32, 41, 33, 28, 30 et 70 feuillets.

1549-1568. — *Comptes d'aumônerie.* Comptes rendus par Jacques Duvernoy, 1549 (couverture parchemin, fragment d'un testament de Montbéliard, XVIe s.). Recette totale, 653 l. 9 s. 7 d.; — fol. 23 v°, dépense pour le corps de l'église; — apurement le jour de saint Jacques et saint Christophe, 1650; — par le même, 1550 (couverture: provision d'une chapelle par le chapitre de Montbéliard, 1533); — recette totate, 531 l. 6 s. 4 d.; — apurement, 11 septembre 1551; — par Antoine Masson, 1551; — recette totale, 531 l. 6 s. 4 d.; — fol. 26, achat de vin blanc et rouge à distribuer aux chanoines et chapelains, 338 l. 3 s. 8 d.; — apurement par les chanoines Dumay et de Raincourt, 29 juin 1552 (filigrane: crosse bâloise avec l'initiale F au-dessous); — par le même, 1553; — par Guillaume Jussey, 1555; — recette totale, 502 l. 1 s. 4 d.; — dépense, 347 l. 5 s. 6 d.; — par le même, 1567 (les cinq comptes du chapitre) (couverture parchemin, fragment d'un petit Traité du péché, XIVe s.), recette totale, 1,381 l. 9 d.; — dépense, 712 l. 1 s. 1 d.; — audition, 24 août 1568.

G. 1596. (Liasse.) — 73 pièces papier (dont 3 cahiers de 13, 13 et 11 feuillets).

1556-1708. — *Chapitre et chapelles. Recettes et dépenses.* Note en allemand sur les recettes, 1556; — état spécifique dressé à la fin du XVIe siècle; — observations pré-

sentées aux gouverneur, chancelier et officiers de Montbéliard, par le receveur du chapitre, 1572; — règlement de compte du receveur Jussey, 1573; — note de dépenses, 1574; — proposition de donner une autre forme aux comptes, présentée par Rossel et approuvée du chancelier, 1656; — extrait d'arrêts de comptes des années 1668, 1669, 1670; — observations sur les comptes de Jean Jacquin, 1676, 1679, 1680, 1685; — procès, 1686-1689; — états de recette et dépense, observations sur les comptes du receveur Feschotte, 1680-1704; — états et observations sur le compte de 1708.

G. 1597. (Liasse.) — 8 cahiers papier de 18, 18, 15, 17, 12, 21, 19 et 20 feuillets.

1510-1525. — *Comptes des chapelles de l'église Saint-Maimbœuf.* Compte rendu par Hugues Arbie, receveur des rentes et revenus des chapelles Saint-Étienne (fondée par Vuillemenot Narbon), Sainte-Croix (par Gilet de La Haye), Notre-Dame du Clocher (par Jean Belverne), Saint-André (par Henri Bacquerey, *alias* le Barbier), des Cinq Plaies (par Guillaume Goux, à la chapelle Saint-Sébastien), des chapelles fondées par Esmonin Chastel, Henri-François-Symon Bullenne et Hugues Galois, 1510-1511 (filigrane: bras de saint Étienne à Tarragnoz (Besançon); — recette totale, 17 l. estevenantes; — manuel de la prébende du chanoine Gui Perron, 1517 (couverture parchemin: mandement d'Étienne Tyard, « Kadrellensis custos, » 1501); — compte des chapelles, par Thiébaud Parrot, 1519-1520; — recette totale, 287 l. 18 s. 2 d.; — autre compte par Guillaume Duvernoy, 1520-1521 (couverture parchemin, deux feuillets sur deux colonnes d'un « tractatus de reminiscentia, » xve s.); — autre par le même, 1522-1523 (couverture parchemin, mandement citatoire latin, de 1475); — revenu total, 284 l. 10 s. 2 d.; — autre par le même, 1523-1524; — fol. 13 v°, chapitre: le doyen, les chanoines Jean Charbonnier, Cuène Quelave, Thomas Berdot, Vy Hory, Jacques Regnahy, Guy Perron, Hugues Belmarchant, Thiébaud Parrot, Jean Roubert, Henri Huguenot; — fol. 14, chapelains: Henri Montaignon, Richard Fallot, Maimbœuf Luciot, Henri Jullard, Vernier Virot, Guillaume Diesny, Guillaume Hellin, Étienne Baigue, Pierre Thavel, Thiébaud Bernard, Pierre Contejean, Hugues de Brognard, Maimbœuf Pillot, Pierre Roulet, Jacques Duvernoy, Guillaume Duvernoy, Maimbœuf Valley, Claude Gouget, Jean Moulot; — autre par le même, 1524-1525 (couverture parchemin, contrat de mariage de Montbéliard de 1510 environ); — fol. 14, feuilles de présence des chanoines et chapelains; — autre par le même, 1525-1526; — recette, 304 l. 14 s. 8 d.

G. 1598. (Liasse.) — 7 cahiers papier de 21, 19, 19, 19, 21, 20 et 19 feuillets.

1526-1534. — *Comptes de chapelles.* Compte rendu par Guillaume Duvernoy, 1526-1527 (couverture parchemin, fragment d'une enquête faite entre Quingey et Palantine, xve s.); recette, 308 l. 11 d.; — dépense, 60 l. 12 s. 9 d.; — autre par le même, 1527-1528 (couv. parchemin, fragment d'un acte de vente passé devant l'official, 1477); — autre par le même 1528-1529; — fol. 7, reçu du doyen Antoine Montrivel, 7 l. 2 s. 6 d.; — arrêt du compte, 22 février 1531; — autre par le même, 1530. — Recette, 315 l. 8 s. 8 d.; — autre par le même, 1531; — fol. 12, repas fait à Voujaucourt, au retour du doyen revenant d'Augsbourg: un agneau et 5 channes de vin, 55 s. 9 d.; — par le même, 1532; — recette, 310 l. 19 s, 2 d.; — dépense, 77 l. 13 s. 3 d.; — autre compte rendu par le même, 1533; — autre, 1534; — luminaire des chapelles, 6 l.

G. 1599. (Liasse.) — 8 cahiers papier de 19, 18, 20, 19, 12, 12 et 11 feuillets.

1535-1541. — *Comptes de chapelles.* Compte rendu par Guillaume Duvernoy, 1535 (couverture parchemin, mandement citatoire de l'official, 1511); — étrennes de Noël présentées au comte Georges, 6 l. 15 s.; — autre par le même, 1536; — gages du chantre et maître de chœur Guillaume Cretenet, 10 l. 18 d.; — autre par le même, 1537 (couverture parchemin, fragment de lectionnaire du xiie s.); — blanchissage du linge des chapelles, 6 s.; — autre par le même, 1538; — recette, 306 l. 10 s. 5 d.; — dépense, 230 l. 4 s. 3 d.; — fol. 14, feuilles de présence aux chapelles; — comptes par Jacques Duvernoy, 1539; — 1540; — 1541 (à partir de 1539, les comptes ne sont plus rendus au chapitre mais au comte Georges de Wurtemberg).

G. 1600. (Liasse.) — 11 cahiers papier de 19, 19, 12, 12, 32, 13, 15, 14, 14, 31 et 30 feuillets.

1543-1553. — *Comptes de chapelles.* « C'est le quatrième compte des briesvetz des dismes des prébendes de MM. les vennerables doyen et chappitre de Montbéliard, que rapporte messire Jaiques du Vernoy, prebstre, receveur de mon tres redoubtés souverain seigneur et prince monsieur le duc Christofel, duc de Wurtemberg, Montbéliard, etc., pour un an entier fini à la Sainct-Georges 1543 (v. s.) »; — recette, 142 l. 9 s. 6 d.; — double par le

même, 1544; — recette d'argent, 131 l. 3 s. 4 d.; — de froment, 22 quartes; — d'avoine, 2 bichots 7 quartes et demie; — de gelines, 73; — comptes des chapelles communes, par Jacques Duvernoy, 1545; — 1546; — 1547; — 1548; — 1549; — 1550; — 1551; — 2e compte d'Antoine Masson, curé de Bethoncourt, 1553; — fol. 25, paiements aux chanoines Jean de Raincourt et Du May; — à de pauvres écoliers, venant de Paris; — au chanoine de Belmont, qui est à Stuttgart.

G. 1601. (Liasse.) — 7 cahiers papier de 29, 28, 29, 28, 32, 31 et 39 feuillets.

1554-1563. — *Comptes de chapelles.* Compte des cinq prébendes vacantes et des chapelles particulières aussi vacantes, rendu par le chanoine Jacques Duvernoy, 1554; — fol. 19, gages du ministre Pierre Toussaint, 140 l. 12 s. 6 d., et du diacre Girard Guillemin, 36 l.; — du maître d'école François Berald; — de Didière, veuve du recteur Jean Sanguin; — de Jean Loys, subalterne; — des prédicants pour les mois de mai, juin et juillet; — Pierre Sevence, à Clairegoutte; Humbert Artus, à Valentigney; Thomas Calcul, à Bethoncourt; Pierre Duccey, à Étupes et Dampierre-les-Bois; Georges Dumont, à Exincourt; Jacques Gect, à Bavans; Louis Facheur, à Allenjoie; François Constant, à Abbévillers; Georges Laurent, à Saint-Julien et Sainte-Marie; Louis de Bonneville, à Désandans; Cosne Brenin, à Étobon; Jean Fagot, à Seloncourt; Jean Raffin, à Roches-lez-Blamont; Benoît Pastes, à Vandoncourt; Jean de Bellieu, à Villars-lez-Blamont; — indemnité donnée à Pierre Toussaint et Georges Dumont pour voyage à Paris, pour y chercher un bon maître d'école, 10 l. 17 s.; — dépense de verre plein ou losangé pour les verrières de l'église; — compte des prébendes et chapelles par Guillaume Jussey, 1558; — fol. 19, gages du ministre Pierre Toussaint, du diacre Girard Guillemin; de Matthieu Vatellet, principal recteur d'école, de Caspar Vuisman, ministre du comte; de Hans le Chapelier, sonneur des sermons, etc.; — autre compte par le même, 1559 (couv. parch., feuillet d'un lectionnaire du XIIIe s.); — gages des ministres et recteurs d'école (les mêmes); — autre par le même, 1560 (couv. parch., même lectionnaire); — autres par le même, 1561; — 1562; — 1563.

G. 1602. (Liasse.) — 6 cahiers papier de 51, 52, 49, 47, 46 et 45 feuillets.

1565-1571. — *Comptes des chapelles.* Compte rendu par Guillaume Jussey, 1565. — Recette totale, 1,977 l. 4 s. 4 d.; — dépense, 1,749 l. 11 s. 5 d.; — fol. 31, gages des ministres, mêmes que ci-devant); — des maîtres d'école; — sonneur, etc.; — autre par le même, 1566; — fol. 34, gages des prédicants de la ville et des recteurs d'école; — fol. 43, « norrissement de Nicolas fils maistre Jehan Guyot, ministre de Beustal »; — autre par le même, 1567; — recette d'argent, 2,767 l. 8 s. 2 d.; — autres par le même, 1569; — 1570; — 1571; — fol. 33, gages des ministres Pierre Toussaint, Daniel Toussaint; André Floret, diacre; Georges, ministre allemand; — Antoine Tiercelin, maître d'école, Claude de Mourrière, Élisée Parent, recteurs; à Christophe Fort, horloger; au trompeur du lieu; — apurement du compte, 13 mars 1572.

G. 1603. (Liasse.) — 5 cahiers papier de 49, 52, 49, 49 et 51 feuillets.

1572-1579 — *Comptes de chapelles.* — Comptes rendus par Guillaume Jussey, receveur, bourgeois de Montbéliard, 1572; — recette d'argent, 2,481 l. 4 s.; — de froment, 112 bichots 15 quarts; — d'avoine, 157 bichots; — de cire, 1 l. et demie; — fol. 34, gages du surintendant des églises Heinrich Efferhrin, 600 l.; — des prédicants Pierre Toussaint, André Floret, Jean Baillet, diacre; du ministre François Pelethier; — des maîtres d'école; — des six stipendiaires du comte; — achat de catéchismes et autres livres à Theodosius Khull, 63 l. 12 s. 11 d.; — autre, 1573; — fol. 37, gages du surintendant des églises, des ministres Pierre Toussaint, André Floret, du diacre Pétremand de Thoux, du ministre François Pelethier, du maître d'école Samuel Cucuel; — audition du compte, 28 avril 1574; — autre, 1576; — fol. 40, gages du surintendant des églises; — des ministres Richard Dynocht, Samuel Cucuel, des maîtres d'école Ligier Grimoult, Claude Moncier, Dlize Parent; du docteur Jean Bauhin; du sonneur Christophe Fort; — autre, 1578; — fol. 48, audition de compte, 9 juin 1579; — autre, 1579; — fol. 38, gages du ministre Antoine Thiersault, de Blamont.

G. 1604. (Registre.) — Petit in-folio papier de 46 feuillets.

1581-1582. — *Comptes de chapelles.* 25e compte rendu par Guillaume Jussey, au comte Frédéric de Wurtemberg, seigneur de Blamont, Héricourt, Chatelot, Clémont, seigneur de Granges, Clerval, Passavant, de la Saint-Georges 1581 à la Saint-Georges 1582; — fol. 39, location d'un cheval à Ferjeux Sage, orfèvre à Montbéliard, 12 l. 3 s. 4 d.; — aux barons, gentilshommes et autres seigneurs et serviteurs bourguignons venus à Montbéliard pour accompagner S. E. à la bienvenue de la comtesse, princesse de Montbéliard, 25 bichots 15 quartes d'avoine.

G. 1605. (Registre.) — Petit in-folio papier de 49 feuillets. (Filigrane : *aigle à deux têtes, portant en cœur la crosse bâloise, initiales : H. M. N.*)

1582-1583. — *Comptes de chapelles.* 26e compte rendu par Guillaume Jussey ; — recette d'argent, 1,670 l. 6 s. 1 d. ; — fol. 39, gages du ministre Antoine Thiersot, de Blamont ; — subside au secrétaire Léonard Binninger, par le comte Frédéric, 66 l. 13 s. 4 d. ; — au clerc M. Chambert, 46 s. 8 d. ; — à Étiennette d'Orsans, femme de Nicolas-Baptiste de Vandelincourt, à lui accordée par S. E. en faveur de noblesse, 12 l. ; — audition du compte, 12 mars 1584.

G. 1606. (Registre.) — Petit in-folio de 52 feuillets.

1583-1584. — *Comptes de chapelles.* 27e petit compte rendu par Guillaume Jussey ; — fol. 4, revenus de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste ; — division de la prébende du chanoine Jean Clavis ; — du chanoine Jean-Henri Huguenot ; — du chanoine Nicolas Stienfort ; — du chanoine Cuène Quelave ; — de la cure de Montbéliard ; — du divisin du chanoine Jacques Duvernoy ; — du chanoine Jacques Suichet ; — du chanoine Guillaume de Bermont ; — du chanoine Jean de Raincourt ; — du chanoine Jean Chuppin ; — du chanoine Balthazar Dumay ; — de la chapelle Saint-Laurent jadis tenue par Thiébaud Faimbet ; — de la chapelle Saint-Antoine, par Nicolas Gremillot ; — de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, par le chanoine Antoine Millot ; — de la chapelle du clocher ; — de la chapelle Saint-Éloi ; — de la chapelle Saint-Nicolas de la ville ; — de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste ; — de la chapelle Saint-Éloi le Vieux ; — de la chapelle Saint-André ; — de la chapelle Saint-Michel ; — de la chapelle Sainte-Madeleine ; — de la chapelle Sainte-Marguerite ; — de la chapelle Saint-Nicolas hors des murs ; — de la chapelle du Point du Jour ; — de la chapelle Saint-Ambroise ; — de la chapelle Saint-Léonard, jadis tenue par Bastien Duvernoy ; — de la chapelle Saints-Pierre et Paul ; — de la chapelle Saints-Jacques et Philippe ; — de la chapelle Notre-Dame la Blanche ; — de la chapelle Saint-Claude, par M. Dumay ; — fol. 39, dépense.

G. 1607. (Registre.) — Petit in-folio papier de 91 feuillets.

1584-1585. — *Comptes de chapelles.* 1er compte d'Antoine Bonnier, bourgeois de Montbéliard, de la Saint-Georges 1584 à la même date 1585. Fol. 29, nouvelles censes provenant de la vente des biens ecclésiastiques : — fol. 85 v°, dépense : au superintendant, 400 l. ; — au secrétaire Léonard Binninger, 70 l. ; — au capitaine Gaspard Tanchard, de Passavant, pour la pension accordée à son fils, étudiant à Bourges, 70 l. ; — à Antoine Thiersot, ministre à Blamont, 9 l.

G. 1608. (Registre.) — Petit in-folio papier de 71 feuillets. (Filigrane : *écu Bâle avec initiales N. H. M. G.*)

1585-1586. — *Comptes de chapelles.* 2e compte d'Antoine Bonnier. Recette d'argent, 2,150 l. 17 s. 1 d. ; — de froment, 7 bichots 17 quartes ; — d'avoine, 10 bichots 4 quartes ; — de cire, 4 l. et demie ; — de gelines, 16 g. ; — audition du compte, 25 mars 1588.

G. 1609. (Registre.) — Petit in-folio papier de 87 feuillets.

1586-1587. — *Comptes de chapelles.* 3e compte d'Antoine Bonnier. Fol. 60. Recette d'argent, 2,406 l. 19 s. 7 d. ; — de froment, 12 bichots 9 quartes ; — d'avoine, 10 bichots 16 quartes et demie ; — de cire, 2 livres et demie ; — de gelines, 206 ; — fol. 61, à Gerson Binninger, 75 l. ; — fol, 63, réparation des chapelles de Saint-Maimbœuf.

G. 1610. (Registre.) — Petit in-folio papier de 71 feuillets. (Filigrane : *crosse bâloise avec initiales M. G.*)

1587-1588. — *Comptes de chapelles.* 4e compte d'Antoine Bonnier. Recette d'argent, 2,999 l. 13 s. 11 d. ; — fol. 63, au superintendant Gaspard Lutz, pour ses gages, 422 l. 10 s. 10 d. ; — au grènetier du chapitre Cuenin Boutton, 3 l. ; — pension d'un stipendiaire chez le diacre allemand Hans Oschwald ; — audition de compte, 10 mai 1591.

G. 1611. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1588-1589. — *Comptes de chapelles.* 1er compte de Jacques Parrot. — Recette d'argent, 1,357 l. 10 s. 11 d. ; — dépense, 877 l. 5 s. 8 d. ; — audition du compte le 24 mars 1590, signée de Becker, Binninger et Parrot.

G. 1612. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1589-1590. — *Comptes de chapelles.* 2e compte de Jacques Parrot. Recette d'argent, 1,725 l. 14 s. 10 d. ; — de froment, 14 bichots 12 quartes et demie ; — d'avoine,

17 b. 7 quartes et demie, 1 mesure ; — de cire, 3 l. 3 quarts ; — de gelines, 171 ; — fol. 60, gages du superintendant Gaspard Lutz ; — du grènetier Cuenin Boutton ; — à des incendiés de Sultz (Allemagne), 12 l.

G. 1613. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1590-1591. — *Comptes de chapelles.* 3e compte de Jacques Parrot. Dépense : fol. 64 v°, au charpentier Étienne Richard, 6 l. ; — fol. 66, froment payé aux ministres et maîtres d'école ; — audition du compte, 29 avril 1591, signé Beckerr, Binninger, H. Mégnin et Parrot.

G. 1614. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1591-1592. — *Comptes de chapelles.* 14e compte de Jacques Parrot. Recette totale d'argent, 1,999 l. 10 s. 9 d. ; — dépense : fol. 61, gages du surintendant Gaspard Lutz, 411 l. 4 s. 2 d. ; — à Daniel Simon, stipendiaire, 5 l. et demie ; — à Claude de Bermont et Nicolas Courtot, 39 l. 10 s. ; — à Jean Mourel, potier d'étain, réparation à la pomme d'un toit, 10 s.

G. 1615. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets. (Filigrane : *crosse bâloise, au-dessous un écriteau H. V. D. et une tour suspendue.*)

1592-1593. — *Comptes de chapelles.* 5e compte de Jacques Parrot. Recette d'argent, 1,834 l. 6 s. 4 d. ; — fol. 61, traitement du surintendant Gaspard Lutz ; — fol. 64, paiements faits au trésorier Michel Zecker ; — réparation du clocher de l'église de Châtenois ; — audition du compte, 10 mai 1593.

G. 1616. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets (même filigrane).

1593-1594. — *Comptes de chapelles.* 6e compte de Jacques Parrot. Fol. 65, achat de bois pour chauffer le lieu d'assemblée des ministres et anciens, à requête du ministre Jacques Maclerc, 3 l. ; — réparation aux greniers sur l'église Saint-Maimbœuf.

G. 1617. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1594-1595. — *Comptes de chapelles.* 7e compte de Jacques Parrot. Recette d'argent, 1,556 l. 18 s. ; — de froment, 7 bichots 11 quartes ; — d'avoine, 9 bichots 9 quartes ; — de gelines, 141 ; — fol. 61, gages des superintendants Gaspard Lutz et Joannes Oswald ; — « à maistre Claude Flamand, ingéniaire, pour son gage de 1594, 86 l. ; — à Matthieu Henriot, maître d'école à Bethoncourt et Abbévillers, 22 l. ; — audition du compte, 20 mars 1595.

G. 1618. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1595-1596. — *Comptes de chapelles.* 8e compte de Jacques Parrot. Recette 1,253 l. 14 s. 11 d. ; — fol. 61, gages du surintendant Oswald ; — de l'ingénieur Claude Flamand ; — achat de foin pour les chevaux de la cour de S. A. ; — viatique donné à Ogier de Bout, stipendiaire à Tubingue, 7 l. et demie ; — audition du compte, 26 février 1596.

G. 1619. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1596-1597. — *Comptes de chapelles.* 9e compte de Jacques Parrot. Recette, 1,435 l. 11 s. 9 d. ; — fol. 61 v°, gages du surintendant Joannes Oswald, de l'ingénieur Claude Flamand ; — de Jacques Duvernoy, maître d'école à Bethoncourt ; — louage d'une maison au « bandelier (enseigne) » David Virot.

G. 1620. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1597-1598 — *Comptes de chapelles.* 10e compte de Jacques Parrot. Dépense : gages du surintendant J. Oswald, de l'ingénieur Cl. Flamand, etc. ; — pension accordée par S. A. à son filleul, le fils de feu Frédéric Tanchard, de Blamont, 18 l. ; — dépense totale, 1,354 l. 10 s. 3 d.

G. 1621. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1598-1599 — *Comptes de chapelles.* 11e compte de Jacques Parrot. Recette d'argent, 1,234 l. 15 s. 11 d. ; — de froment, 12 bichots 12 quartes ; — d'avoine, 18 bichots 14 quartes ; — de gelines, 90 ; — fol. 63, suspension de cloches neuves dans la tour de la grande église ; — audition de compte, 15 février 1599.

G. 1622. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1599-1600. — *Comptes de chapelles.* 12e compte de Jacques Parrot. Fol. 61, dépense : gages du surintendant J. Oswald ; — de Jacques Duvernoy, maître d'école à Bethoncourt ; — à Pierrelin Borne et à Nicolas Lalouette, chirurgiens, ayant pansé et nourri pendant sa blessure Christophe Rossel, de Grenans, manœuvre, blessé par la chute d'une porte qu'il aidait à poser à la tour des Halles, 30 l.

G. 1623. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1600-1601. — *Comptes de chapelles.* 13e compte de Jacques Parrot. Fol. 59, recette d'argent, 1,375 l. 16 s. 3 d.; — fol. 61, gages de J. Oswald, surintendant; — réparation du toit de deux chapelles de l'église Saint-Maimbœuf, par le couvreur Guillaume Boige; orvale survenu et ayant entraîné la chute de déblais du vieux château sur la maison habitée par la maîtresse d'école Marie de La Grange.

G. 1624. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets. (Filigrane : *armoiries écartelées et couronnées Wurtemberg-Montbéliard, initiales I. F.)*

1601-1602. — *Comptes de chapelles.* 14e compte de Jacques Parrot. Fol. 59, recette d'argent, 1,329 l. 19 s. 10 d.; — fol. 62 v°, pension accordée au fils du capitaine de Blamont, Claude Prongey, 18 l.; — à Burgeot Villers, peintre, pour avoir « racoustrer les monstres du reloge de la thour de la grande esglise »; — audition du compte, 18 mars 1602.

G. 1625. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1602-1603. — *Comptes de chapelles.* 15e compte de Jacques Parrot. Fol. 59, recette, 1,419 l. 4 s. 8 d.; — fol. 61, gages du surintendant Oswald; — du maître d'école de Bethoncourt et Charmont, Étienne Bourrelier; pension du filleul de S. A., fils de feu Frédéric Tanchard, de Blamont.

G. 1626. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1603-1604. — *Comptes de chapelles.* 16e compte de Jacques Parrot. Fol. 59, recette, 1,432 l. 10 s. 8 d.; — fol. 61, gages du surintendant J. Oswald; — honoraires payés au procureur Étienne Bouillon; — au tabellion Jean Wild; — à Jacques Coullerut, coadjuteur du tabellioné; — au chanoine de Belfort Pierre Besançon et à Jean Jorri, curé de Bermont, pour les peines prises à un procès soulevé à Belfort.

G. 1627. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1604-1605. — *Comptes de chapelles.* 1er compte du receveur Henri-Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,288 l. 18 s. 8 d.; — de froment, 7 bichots 6 quartes; — d'avoine, 14 bichots 21 quartes; — de gelines, 90; — de cire, 3 l.; — fol. 61, dépense: gages du surintendant Oswald; pension du fils du tabellion Wild; — logement du surintendant; — 2 quartes de froment accordées « pour raison de la maladie de sa pauvre femme » à Pierre Goillet, portier de la porte du Grand-Pont.

G. 1628. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1606-1607 — *Comptes de chapelles.* 3e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,400 l. 17 s. 11 d.; — fol. 61, gages du surintendant Pierre Brebaix; — dépense totale, 1,318 l. 19 s. 5 d.; — audition du compte, 17 mars 1607.

G. 1629. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1607-1608. — *Comptes de chapelles.* 4e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,506 l. 14 s. 4 d.; — fol. 61, gages de P. Brebaix, surintendant, 416 l. 12 s. 6 d.; — pension du fils du capitaine de Blamont, Claude Prongey, 36 l.; — à plusieurs ministres pour divers prêches faits à Montbéliard tant aux vêpres que le dimanche, 36 l.

G. 1630. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1608-1609. — *Comptes de chapelles.* 5e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette, 1,352 l. 9 s. estevenants; — fol. 61, dépense: gages de P. Brebaix, surintendant; — d'Étienne Bourrellier, maître d'école à Grand-Charmont; — de la pension de Julius Carray, étudiant, fils du vice-chancelier; — d'une gratification de 4 l. donnée à Abraham Bernardin, de Tubingue, pour service à l'école de ce lieu.

G. 1631. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1609-1610. — *Comptes de chapelles.* 6e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,355 l. 11 s. 10 d.; — audition du compte, 8 mai 1610.

G. 1632. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1610-1611. — *Comptes de chapelles.* 7e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,387 l. 9 s.; — de froment, 8 bichots 2 quartes; — d'avoine, 11 bichots 21 quartes 9 coupes et demie; — de gelines, 90; — de cire, 5 livres et demie; — fol. 61, dépense: à Claude Mermet, ministre à Désandans, 7 l. et demie; — à Matthieu Vattellet, ministre à Montbéliard, 12 l.; — à maître Horry le Bauldt, pour parfum brûlé en l'église Saint-Martin, 5 l.; — dépense 1,437 l. 15 s. 9 d.

G. 1633. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1611-1612. — *Comptes de chapelles.* 8e compte de H. Mégnin. Fol. 63, « 4 l. 6 s. 8 d. (4 fr. 4 gr.) payés à Andrey Laude, hoste de la Couronne, pour ung repas faict en son logis par six ministres et maistres d'escholles du comte ayants estez appellez en ce lieu et chancellerye de Montbéliardt »; — achat de livres pour la bibliothèque de ce lieu, par Pierre Brebaix, surintendant 48 l. 16 s. 9 d.; — reliures, 12 l. 18 s. 9 d.

G. 1634. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1612-1613. — *Comptes de chapelles.* 9e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,324 l. 9 s.; — fol. 64, payé à plusieurs ministres pour avoir prêché à Saint-Martin, le dimanche, à vêpres, 42 l.; — à Hans-Christophe Marschal, de Bâle, faiseur d'orgues, 18 l.

G. 1635. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets. (Filigrane : *armes écartelées Wurtemberg-Montbéliard, avec initiales G. M. B. F.*)

1613-1614. — *Comptes de chapelles.* 10e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,247 l. 9 s.; — fol. 61, gages d'un quart d'an payés à Agnès, veuve du surintendant Pierre Brebaix; — payé à Pierrat Bouton, messager, 5 florins, monnaie d'Allemagne, pour avoir conduit à Tubingue Adam Louys et Jean Maillardt, stipendiaires de S. A., eux et leurs hardes, 9 l. 7 s. 6 d.; — indemnités à divers ministres pour sermons prêchés à Montbéliard, aux vêpres du dimanche, 10 l. 10 s.

G. 1636. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1614-1615. — *Comptes de chapelles.* 11e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,512 l. 17 s. 5 d.; — de froment, 7 bichots 14 quartes 4 coupes; — d'avoine, 20 bichots 9 coupes et demie; — de gelines, 90; — de cire, 5 l.; — fol. 61, dépense: gages du surintendant Georges Muller; — subvention à Jean Wattellet, étudiant à Tubingue, 18 l. 15 s.; — gratification à Jean Tiersault, « ministre de la parole de Dieu en l'église de Montbéliardt, » pour plusieurs accidents à lui survenus, 18 l.; — frais d'hôtel de Jean Oswald, surintendant à Reichewiller, et d'un messager descendus à l'hôtel du Sauvage, 21 l. 12 s. 6 d.; — à Jacques Foillet, pour achat de certains livres destinés à la bibliothèque du consistoire, 20 l.; — au même, pour l'impression de « 17 feuilles de la Responce de la Fuitte honteuse, » 63 l. 15 s.; — au même, pour achat d'almanachs et pour 100 exemplaires « des prières de la princesse défuncte, » 11 l. 15 s.; — à Michel Wuitejehan, berger de S. A., ayant amené le nouveau surintendant et sa famille, et reconduit le carrosse, 46 l. 17 s. 6 d.

G. 1637. (Registre.) — Petit in-folio de 67 feuillets.

1615-1616. — *Comptes de chapelles.* 12e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,380 l. 4 s. 6 d.; — fol. 61, dépense: à maître Pierre Baguesson, orfèvre, pour avoir fait une bourse avec platine d'argent dont on se sert pour la sainte cène, à Saint-Maimbœuf, 20 l. 10 s.; — réparations au logis du surintendant Muller, 147 l. 10 s.; — soin de quatre malades allemands, par ordre de S. A., 59 l. 5 s.

G. 1638. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1616-1617. — *Comptes de chapelles.* 13e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette, 1,248 l. 4 s. 11 d.; — fol. 62, au conseiller David Duvernoy, commis à la visite ecclésiastique, 78 l.; — subvention à Frédéric de La Grange pour son apprentissage d'art de chirurgie, 44 l.; — au serrurier Simon Bidempapp, pour travaux de son métier en la grande église et aux logis des surintendant et diacre, 65 l 5 s. 10 d.; — achat de livres chez Foillet, pour la bibliothèque de ce lieu, 29 l. 1 s. 3 d.; — dépense totale, 1,230 l. 4 s. 1 d.

G. 1639. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets.

1617-1618. — *Comptes de chapelles.* 14e compte de H. Mégnin. Fol. 58 v°, recette totale d'argent, 1,277 l. 14 s. 10 d.; — fol. 61, dépense : gages du surintendant Muller; — journées de serrurier, de maçon, travaillant au logis du surintendant ou à la grande église; — à Jacques Fagot, ministre, pour aider à payer les frais « d'impression » (gravure) d'un gobelet présenté à S. A.; — à Hans Zeefus, maître d'école allemand, pour avoir relié plusieurs calendriers.

G. 1640. (Registre.) — Petit in-folio papier de 67 feuillets.

1618-1619. — *Comptes de chapelles.* 15e compte de H. Mégnin. Fol. 58 v°, recette totale, 1,706 l. 1 s. 4 d.; — fol. 61, dépense: nettoyé le conduit des latrines du logis du ministre Nicolas Macler, 18 l. 12 s.; — achat de 30 l. de cire au prix de 18 gros l'une, chez Huguenin de Thoux, 120 livres; — frais de la visite ecclésiastique, 31 l. 5 s.; — pour trois sermons de vêpres faits par aucuns ministres, 4 l. 10 s.; — dépense totale, 1,712 l.

G. 1641. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1619-1620 — *Comptes de chapelles.* 16e compte de H. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 1,263 l. 11 s. 6 d.; — fol. 61, à Hans Conrad Schneider, trompette de S. A., 5 l.; — remis 200 l. à Léonard Binninger, commis à la paie des bâtiments de la seigneurie; — dépense totale, 1,268 l. 12 s. 7 d.

G. 1642. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1620-1621. — *Comptes de chapelles.* 17e compte de H. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 1,262 l. 8 s.; — de froment, 13 bichots 7 quartes 13 coupes et demie; — d'avoine, 30 bichots 5 quartes; — de gelines, 138; — de cire, 6 l. et demie; — audition du compte, 4 juillet 1621.

G. 1643. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1621-1622. — *Comptes de chapelles.* 18e compte de H. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 1,258 l. 10 s. 8 d.; — fol. 61, dépense: gages du surintendant Georges Muller, 468 l. 15 s.; — à Samuel Foillet, imprimeur, pour achat d'almanachs, parchemin et reliure de livres, 26 l. 8 s. 4 d.; — audition du compte, 27 mai 1622.

G. 1644. (Registre.)— Petit in-folio papier de 66 feuillets. (Filigrane : *écu écartelé Wurtemberg-Montbéliard, initiales C. M. B.*)

1622-1623. — *Comptes de chapelles.* 19e compte de H. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 1,271 l. 9 s. 10 d.; — fol. 61 vo, pension du docteur Nicolas Duvernoy, fils de feu Daniel, 25 l.; — à Nicolas Bremnung, chaudronnier de Massevaux, pour avoir refait le gros pommeau sur le toit de Saint-Maimbœuf, 99 l.; — à l'organiste Jean-Carl Dietrichstein; — audition du compte, 8 juin 1623.

G. 1645. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1623-1624. — *Comptes de chapelles.* 20e compte de H. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 1,349 l. 1 s. 1 d.; — fol. 61, dépense: à Samuel Mareschal, à présent organiste, 50 l.; — achat de parchemin chez l'imprimeur Samuel Foillet, 5 l. 5 s.; — dépense totale, 1,360 l. 18 s. 9 d.

G. 1646. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1624-1625. — *Comptes de chapelles.* 21e compte de H. Mégnin. Fol. 59, recette d'argent, 1,264 l. 4 s. 10 d.; — fol. 61, dépense: au surintendant des églises Jean-Léonard Volmar, 468 l. 15 s.; — réparation aux fenêtres de Saint-Maimbœuf par Michel Valder, verrier allemand, 11 l. 15 s.; — dépense totale, 1,276 l. 2 s. 6 d.

G. 1647. (Registre.) — Petit in-folio de 65 feuillets.

1625-1626. — *Comptes de chapelles.* 1er compte de Pierre Mégnin. Fol. 58 vo, reeette d'argent, 1,280 l. 4 s. 3 d.; — fol. 62, « a encore payé à maître Pierre Mourel, pauthier d'estain, ung franc pour une marque d'estain, servant à marquer la face, tant dud. chapitre que chappelles »; — reliure de livres ecclésiastiques, par Jean Georges.

G. 1648. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1626-1627. — *Comptes des chapelles.* 2e compte de P. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 2,284 l. 15 s. 5 d.; — de froment, 8 bichots 13 quartes 22 coupes; — d'avoine, 20 bichots 23 quartes 17 coupes et demie; — de gelines, 92; — de cire, 6 livres et demie; — fol. 61, dépense: au surintendant Jean Volmar, 468 l. 15 s.; — à Abraham Gète, stipendiaire, 12 l.; — achat de livres pour l'église allemande, 30 s.; — papier et parchemin achetés chez le marchand Jean Maire et l'imprimeur Samuel Foillet, 5 l. 5 s.; — achat de 9,500 tavoillons « à pantoufle » pour couvrir le toit de Saint-Maimbœuf, 28 l. 10 s.; — dépense totale, 1,034 l. 13 s. 6 d.

G. 1649. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets (même filigrane qu'à G. 1644).

1627-1628. — *Compte des chapelles.* 3e compte de P. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 1,543 l. 8 s. 8 d.; — fol. 61, dépense: frais de visite des écoles tant française qu'allemande, 27 l.; — réparations à l'école des jeunes filles; — au logis de Nicolas Macler, ministre; — audition du compte, 7 novembre 1628.

G. 1650. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1628-1629. — *Comptes des chapelles.* 4e compte de P. Mégnin. Fol. 58 vo, recette d'argent, 1,551 l. 8 s. 6 d.; — de froment, 8 bichots 16 quartes 4 coupes; — d'avoine, 37 bichots 11 quartes 3 coupes; — de gelines, 92; — de cire, 5 l.; — fol. 61, gages de J. Volmar, surintendant; — d'André Carray, procureur postulant; — à Hans Koskeff, chirurgien, pour avoir médicamenté une jeune fillette, blessée d'une pierre tombée du clocher, 6 l.; — nettoyage d'ai-

sances, par le maître de la haute justice; — audition de compte, 25 avril 1569.

G. 1651. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1629-1630. — *Comptes des chapelles.* 5e compte de P. Mégnin. Fol. 58 v°, recette d'argent, 1,765 l. 12 s. 2 d. et demi; — fol. 61 v°, dépense : à un pauvre gentilhomme de Moravie, 6 l.; — payé aux ministres ayant présidé aux disputes faites une fois par mois à la congrégation 14 l.; — dépense totale, 996 l. 7 s.

G. 1652. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1630-1631. — *Comptes des chapelles.* 6e compte de P. Mégnin. Fol. 58 v°, recette, 2,074 l. 13 s. 6 d; — fol. 61, dépense: à Philippe Bergeron, maître d'école à Sochaux, 12 l.; — à Jean Mégnin, notaire, procureur postulant pour les chapelles, 6 l. 12 s. 6 d.; — salaires fournis au serrurier, Jean Gruet; au menuisier, Nicolas Boiteux; — viatique de 3 écus à un gentilhomme nommé Maximilien; — à des incendiés de Chenevey, près Porrentruy, 9 l.; — dépense totale, 1,354 l. 16 s. 9 d.

G. 1653. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1631-1632. — *Comptes des chapelles.* 7e compte de P. Mégnin. Fol. 58 v°, recette d'argent, 2,026 l. 5 s. — fol. 61, dépense: gages du surintendant J. Volmar; — « à maistre Henry Tournier, peintre, la somme de 5 fr. pour avoir pourtraict sur du bois les armes de S. A. », 5 l.; — don de 15 l. à Marx Schiorn, charretier de S. A., à cause d'une jambe cassée, 15 l.; — dépense totale, 953 l. 13 s. 8 d.

G. 1654. (Registre.) — Petit in-folio papier de 65 feuillets.

1632-1633. — *Comptes des chapelles.* 8e compte de P. Mégnin. Fol. 58 v°, recette d'argent, 2,379 l. 17 s. 7 d.; — fol. 62 v°, dépense: à Marthe Huguenet, veuve du conseiller Duvernoy, pour la pension accordée à son fils Georges, 24 l.; — « au sieur docteur Perrenon, précepteur de noz très illustres jeunes princes », 125 l.; — achat du parchemin servant à couvrir le présent compte, 33 s. 4 d.; — dépense totale, 1,131 l. 2 s. 3 d.; — audition du compte, 28 février 1634.

G. 1655. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets.

1633-1634. — *Comptes des chapelles.* 9e compte de P. Mégnin, Fol. 58 v°, recette d'argent, 2,555 l. 1 s. 8 d.; — fol. 61, dépense: tuiles achetées à Héricourt chez Hans Froger, 72 l. 3 s. 9 d.; — à Conrad Foillet, relieur, pour avoir relié des livres pour les princes et princesses, 9 l. 18 s. 9 d.; — achat de livres pour les mêmes chez Jacques Foillet, imprimeur, 4 l. 5 s.; — réparation à la muraille du jardin des écoles latines.

G. 1656. (Registre.) — Petit in-folio papier de 82 feuillets.

1634-1635. — *Comptes des chapelles.* 10e compte rendu par P. Mégnin. Fol. 58 v°, recette d'argent, 3,020 l. 9 s. 1 d.: — fol. 79, dépense de froment: aux maîtres d'école Étienne Bourrellier, de Sochaux; — Philippe Bergeron, de Sochaux: — Guyon Brisechoux et Jean Tiersault, de Montbéliard; — à Jean Meister, apothicaire (la dépense totale d'argent manque, ainsi que le détail); — audition du compte, 27 février 1644.

G. 1657. (Registre.) — Petit in-folio papier de 68 feuillets (couverture feuillet parchemin de grand livre de chœur, XVe-XVIe siècles).

1636-1637. — *Comptes des chapelles.* 1er compte de Hans Mayer, receveur du chapitre. Fol. 58 v°, recette d'argent, 2,616 l. 19 s.; — fol. 62, dépense : gages du surintendant des églises, Jean-Léonard Volmar; — réparations aux écoles latines; — fol, 64, à Jean Thiersault et Jean Brisechoux, pour enseigner la musique aux écoliers, 12 quartes de froment.

G. 1658. (Registre.) — Petit in-folio papier de 69 feuillets (couverture pareille à celle de la cote précédente).

1637-1638. — *Comptes des chapelles.* 2e compte de H. Mayer. Recette d'argent, 2,087 l. 13 s.; — fol. 62, dépense : à Jérémie Ponnier, procureur postulant du chapitre pour avoir remis un courgeon de cuir à la grosse cloche de Saint-Maimbœuf; — gages du docteur Perrenon, précepteur des princes; — arrêté de compte, 17 mai 1644.

G. 1659. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets (couverture parchemin, 2 feuillets à 2 colonnes d'un évangéliaire du XIIe siècle).

1643-1644. — *Comptes des chapelles.* 3e compte de H. Mayer; recettes incomplètes « à cause des temps fascheux difficilles et calamiteux tant des guerres, chertez, qu'aultres »; — recette d'argent, 9,361 l. 5 s. 11 d.; — fol. 61, dépense: au surintendant Volmar, 307 l. 10 s.; — audition de compte, 16 juillet 1644.

G. 1660. (Registre.) — Petit in-folio papier de 63 feuillets. (Filigrane : *aigle couronnée à tête unique portant en cœur la crosse bâloise.*)

1650-1651. — *Comptes des chapelles.* 1er compte rendu par Jean-Urbain Sattler et Jean-Rodolphe Rossel, commis aux recettes ecclésiastiques du comté de Montbéliard. Fol. 62, dépense : frais de voyage à Riquewihr du sieur Ehrentzault, ministre de la cour de S. A., accompagné d'un serviteur, 18 fr. 9 gros ; — audition du compte, 6 juillet 1658.

G. 1661. (Registre.) — Petit in-folio papier de 66 feuillets. (Filigrane : *aigle éployée avec écu écartelé mais vide, en cœur.*)

1651-1654. — *Comptes des chapelles.* 2e compte rendu par Jean-Rodolphe Rossel et les veuve et héritiers de Jean-Urbain Sattler. Fol. 58, recette d'argent, 1,892 l. 14 s. 6 d. ; — fol. 61, gages du surintendant Volmar, 118 fr. 2 blancs ; — du ministre David Ehrentzault, pour quatre ans, 1,000 fr ; — 9 gros pour achat de deux feuilles de parchemin pour couvrir une Bible hébraïque appartenant au prince ; — à l'imprimeur du lieu pour l'impression du sermon funèbre de feu Mgr le jeune prince Otho-Frédéric, etc., d'heureuse mémoire, 15 octobre 1653, 49 fr. ; — frais de table des ministres et autres commis à la visite des écoles, au Sauvage en 1651, à la Coupe d'or en 1653 ; — dépense totale, 2,118 fr. 8 gr.

G. 1662. (Registre.) — Petit in-folio papier de 64 feuillets. (Filigrane : *écu Wurtemberg couronné, initiales P. K.*)

1655-1659. — *Comptes des chapelles.* Dernier compte de Jean-Rodolphe Rossel. Fol. 58. Gages de M. Ehrentzault, ministre de la cour, pour trois ans, 750 fr. ; — payé aux héritiers du surintendant Volmar, en 1655, 350 fr. ; — dépense d'argent durant cinq ans, 5,417 l. 7 gr. 3 bl. ; — recette durant la même période, 8,428 l. 15 s. 8 d. ; — audition du compte, 8 décembre 1666.

G. 1663. (Registre.) — Petit in-folio papier de 60 feuillets et 2 pièces volantes.

1660-1661. — *Comptes des chapelles.* 1er compte de Benjamin Stielinguer. Fol. 53 v°, recette d'argent, 1,232 l. 14 s. 2 d. ; — de froment, 8 bichots 16 quartes 6 coupes ; — d'avoine, 9 bichots 9 quartes ; — de gelines, 40 ; — de cire, 2 l. ; — fol. 56 v°, dépense : deux ans de gages au docteur Binninger, 375 l. ; — dépense faite à la Coupe d'or par les ministres et autres commis à la visite des écoles, 25 l. ; — sermons payés à divers ministres, 69 l. ; — dépense totale, 1,077 l. 16 s. 2 d.

G. 1664. (Registre.) — Petit in-folio papier de 59 feuillets (couverture parchemin, 2 feuillets de bible du XIIIe siècle) (Ecclésiaste).

1662-1663. — *Comptes des chapelles.* 2e compte de B. Stielinguer. Recette, 926 l. 12 s. 5 d. ; — fol. 56 v°, dépense : voyage du sieur Valter à Riquewihr, 25 l. ; — dépense totale, 570 l. 8 s. 6 d. ; — audition du compte, 15 mars 1664 ; signée par G. Duvernoy, Rossel et Nigring.

G. 1665. (Registre.) — Petit in-folio papier de 59 feuillets.

1663-1664. — *Comptes des chapelles.* 3e compte de B. Stielinguer. Fol. 54, recette d'argent, 2,230 l. 17 s. ; — fol. 56, gages de Jean Beurlin, ministre de la cour, 225 l. ; — de Guillaume Barthol, diacre de l'église allemande, 75 l. ; — de Walther, diacre allemand, 63 l. 6 s. 8 d. ; — audition du compte, 2 août 1665.

G. 1666. (Registre.) — Petit in-folio papier de 60 feuillets.

1665-1666. — *Comptes des chapelles.* 1er compte d'Étienne Cucuel. Fol. 53 v°, recette d'argent, 400 l. 4 s. 6 d. ; — fol. 56, dépense : à Jean Beurlin, ministre de la cour, 356 l. 6 s. ; — à Étiennette Marcoux, maîtresse d'école des jeunes filles, 90 l. ; — audition du compte, 27 juillet 1666.

G. 1667. (Registre.) — Petit in-folio papier de 57 feuillets (couverture parchemin, livre liturgique du XIIe siècle).

1666-1667. — *Comptes des chapelles.* 2e compte d'Étienne Cucuel. Fol. 53 v°, recette d'argent, 2,101 l. 8 s. 3 d. ; — de froment, 3 bichots 20 quartes ; — d'avoine, 5 bichots 14 quartes ; — de cire, 1 l. ; — de poules, 22 ; — fol. 55, dépense ; — fol. 57 v°, audition du compte, 18 octobre 1667.

G. 1668. (Registre.) — Petit in-folio papier de 57 feuillets.

1667-1668. — *Comptes des chapelles.* 1er compte de Simon Jacquin. Fol. 53 v°, recette d'argent, 491 l. 4 s. 5 d. ; — de froment, 3 bichots 20 quartes 8 casses ; — d'avoine, 3 bichots 21 quartes 8 casses ; — de cire, 1 l. ; — de poules, 5 ; — audition du compte, 13 avril 1670.

G. 1669. (Registre.) — Petit in-folio papier de 59 feuillets.

1668-1670. — *Comptes des chapelles.* 2e compte de Simon Jacquin. Fol. 53 v°, recette d'argent, 1,803 l. 7 s.

9 d.; — fol. 55, gages : de M. Beurlin, ministre de cour, 900 l. : — du diacre allemand Valther, 282 l.; — du docteur Jean-Nicolas Binninger, 562 l. 10 s.; — dépense d'argent, 2,564 fr. 4 gr. 2 bl.; — audition du compte, 9 février 1672.

G. 1670. (Registre.) — Petit in-folio papier de 56 feuillets.

1671-1672. — *Comptes des chapelles.* 3e compte de Simon Jacquin. Fol. 53 v°, recette d'argent, 526 l. 19 s. 11 d.; — de froment, 3 bichots 16 quartes; — d'avoine, 4 bichots 13 quartes; — de cire, 1 l.; — de poules, 5; — fol. 54, gages de ministres; — dépenses de bouche le jour de la visite des écoles, 36 fr.; — audition du compte, 21 septembre 1672.

G. 1671. (Registre.) — Petit in-folio papier de 56 feuillets.

1673-1674 — *Comptes des chapelles.* 5e compte de Simon Jacquin. Fol. 53 v°, recette, 2,136 l. 7 s. 3 d.; — fol. 54, gages des sieurs Beurlin, Valther, Binninger; — audition du compte, 1er juillet 1674.

G. 1672. (Registre.) — Petit in-folio papier de 56 feuillets.

1674-1675. — *Comptes des chapelles.* 6e compte de Simon Jacquin. Fol. 53 v°, recette d'argent, 532 l. 3 s. 7 d.; — de froment, 3 bichots 21 quartes; — d'avoine, 3 bichots 18 quartes; — de cire, 3 l.; — de poules, 3; — fol. 54 v°, gages du stipendiaire David Meyer; — du stipendiaire Léonard Tueffert; — du sieur Méquillet, ministre à Valentigney; — audition du compte, 2 septembre 1675.

G. 1673. (Registre.) — Petit in-folio papier de 58 feuillets.

1681-1682. — *Comptes des chapelles.* Compte d'Isaac Feschotte. Fol. 53. Recette d'argent, 1,966 l. 9 s. 7 d.; — de froment, 9 bichots 4 quartes 6 coupes; — d'avoine, 10 bichots 2 quartes 6 coupes; — de cire, 2 l.; — de gelines, 34; — fol. 57 v°, dépense d'argent, 2,514 l. 17 s. 6 d.; — de froment, 58 bichots 4 quartes; — d'avoine, 26 bichots 20 quartes,

G. 1674. (Registre.) — Petit in-folio papier de 59 feuillets.

1683. — *Comptes des chapelles.* — Compte rendu par Isaac Feschotte. Fol. 52 v°, recette d'argent, 1,556 l. 6 s. 6 d.; — 5 bichots 3 quartes de froment; — 5 bichots 11 quartes d'avoine; — 19 gelines; — 1 l. de cire; — dépense d'argent, 1,492 l. 15 s.; — audition du compte, 24 juillet 1685.

G. 1675. (Liasse.) — 11 cahiers papier de 11, 11, 8, 9, 8, 10, 9, 10, 12, 12 et 12 feuillets, et 2 pièces papier.

1540-1574. — *Comptes de confréries.* Compte rendu aux bailli et maîtres bourgeois par Perrin Mégnin et Jean Heitzl, receveur des confréries fondées ès églises de Montbéliard, 1540; — recette, 97 l. 16 s. 10 d.; — fol. 8 v°, dépense: gages des recteurs d'école Gaspard Charmeil et Érasme Cornier, 70 l.; — audition du compte, 16 mai 1542; — autre compte des mêmes, 1542-1543; — fol. 2, cens dus à la confrérie Saint-Sébastien; — fol. 3, à la confrérie Notre-Dame de Pitié; — fol. 4 v°, à la confrérie Saint-Claude; — fol 5, à la confrérie Saint-Éloi; — fol. 7, à la confrérie Saint-Crépin; — recette totale, 110 l. 7 s. 10 d.; — fol. 10, dépense: au maître des écoles Érasme Cornier, 70 l.; — autre de Perrin Mégnin et Jean Hesle, 1544-1545; — autre de Jean Esly, 1548-1550; — recette, 214 l. 8 s. 6 d.; — dépense, 202 l. 15 s. 3 d. (double exemplaire); — autre de Jean Hetzel le vieux dit Barberot, 1556-1558; — du même et de Pierre Vienot, notaire, 1559-1561; — autre de Jean Hetzel, 1562-1564; — 1565-1566; — autre de Pierre Vienot, 1567-1568; — 1573-1574.

G. 1676. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 8 cahiers de 13, 14, 15, 14, 15, 17, 13 et 17 feuillets).

1575-1592. — *Comptes de confréries.* Comptes rendus par Jean Jodry, 1575-1576; — recette, 313 l. 18 s. 10 d.; — dépense, 304 l. 2 s. 10 d.; — pièces justificatives de comptes, 1575-1577; — compte de Jean Jodry, 1577-1578; — 1579-1580; — 10 l. allouées à Ligier Grimoult, maître d'école; — autre compte de Claude Donzel, 1581-1582; — 1583-1584; — 1587-1588; — 1589-1590; — 1591-1592; — recette d'argent, 438 l. 3 d.; — dépense, 364 l. 13 s. 3 d.

G. 1677. (Liasse.) — 7 cahiers papier de 17, 19, 20, 19, 20, 18 et 17 feuillets.

1593-1606. — *Comptes de confréries.* Comptes rendus par Guillaume Vessaulx, receveur, 1593-1594; — recette, 347 l. 19 s. 8 d.; — dépense, 275 l. 2 s.; — autres comptes par le même, 1595-1596; — 1597-1598; — 1599-1600; — 1601-1602; — 1603-1604; — 1605-1606; — fol. 12, à Nicolas Macler, maître d'école, pour le blanchissage du linge des sept stipendiaires et leur chauffage, 12 fr.

7 gr. 4 niquets forts; — à la « chompfe » des maîtres maçons pour avoir fait les fosses et enterré durant deux ans, 20 fr.

G. 1678. (Liasse.) — 9 cahiers papier de 19, 20 18, 18, 20, 18, 18, 13 et 14 feuillets.

1607-1630. — *Comptes de confréries*. Comptes rendus par Guillaume Vessaulx, 1607-1608 ; — recette, 534 l. 4 s. 4 d. ; — dépense, 307 fr. 6 gr. 10 niquets; — autres comptes par le même, 1609-1610; — 1611-1612 ; — 1613-1614 ; — autre par Pierre Vessaux, 1615-1617 ; — autre par Hector Schfues 1618-1626 (double exemplaire) ; — compte des revenus de la paroisse Saint-Julien et des confréries de Montbéliard pour ce qui restait dû par le finito de compte de 1626 ; — autre compte par David Thevenot, 1627-1630.

G. 1679. (Liasse.) — 10 cahiers papiers de 16, 13, 12, 10, 12, 10, 10, 10, 10 et 11 feuillets.

1631-1664. — *Comptes de confréries*. Comptes rendus par David Thevenot, 1631-1636 ; — recette, 1,700 fr. 11 niquets ; — dépense, 915 fr. 6 gr. 11 niquets (filigrane : crosse bâloise dans un écu couronné ; au-dessous un D) ; — autres par le même, 1637-1642 ; — autres par Jean-Urbain Sattler et Jean-Rodolphe Rossel, 1650 ; — 1651-1654 ; — autre par Jean-Rodolphe Rossel, 1655-1659 ; — autres par Nicolas Maigret, 1660-1661 ; — 1662 (double exemplaire) ; — 1663 ; — 1664.

G. 1680. (Liasse.) — 16 pièces papier (dont 15 cahiers de 10 feuillets chacun).

1665-1684. — *Comptes de confréries*. Comptes rendus par Nicolas Maigret, 1665 ; — 1666 ; — 1667 ; — 1668 ; — 1669 ; — autres par Frédéric Tuefferd, 1670 ; — 1671 ; — 1672 ; — 1673 ; — 1674 ; — 1675 ; — 1676 ; — autres par Daniel Bouthenot, 1681-1682 ; — 1683 ; — 1684.

CHAPITRE DE NOTRE-DAME DE SAINT-HIPPOLYTE

G. 1681. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 5 papier (dont 1 cahier de 29 feuillets).

1303-1780. — *Titres généraux*. Vente d'un curtil, lieu dit « Vergerat, » faite à Henri de Chasal, chanoine de Saint-Hippolyte, par Henriat fils Vibert, bourgeois du lieu, Hugonette, Jean, Moniaz, Girarde et Jeannette, ses enfants, au prix de 65 sous estevenants, 1303 ; — concession faite par Jean, damoiseau, comte de La Roche, au chapitre de Saint-Hippolyte, de l'usage en tous ses bois de La Roche, Châtillon et la Franche-Montagne, 1310 (vidimus de 1332) ; — ratification des franchises de Saint-Hippolyte, par Richard, comte de Montbéliard, sous réserve des droits du chapitre ; — détails sur les fours et moulins et les droits qu'on y perçoit, 1317 ; — vente de curtils faite au chanoine Henri de Chasal, par Marguerite, femme de Girardet, Agathe, sœur de ce dernier, Vuillemin et Jean, enfants d'Agathe, 1344 ; — jugement de Jean Siblotet de Trévillers, écuyer, châtelain de Saint-Hippolyte, réglant l'enlèvement d'un fumier devant la maison d'Hugues Queque, bourgeois dudit lieu, parce qu'il gênait la circulation, ayant envahi la voie publique, 1372 ; — affranchissement du droit de terrage que possédaient, sur tout le territoire de Saint-Hippolyte, Perrin de Trévillers, Guillaume et Thiébaud Siblat, en présence et à la demande du chapitre qui y possédait les dîmes, 1386 ; — confirmation des franchises de la ville de Saint-Hippolyte par Jean-Philibert de La Palu, comte de Varax et de La Roche, vicomte de Salins, baron et seigneur de Varambon et Villersexel, 1520 (cop.) ; — mandements pour procès de l'official de Besançon, 1549 ; — convention passée à Maîche pour la nomination de 8 échevins par la Franche-Montagne, savoir : 1 par la ville et seigneurie de Saint-Hippolyte, 3 par la seigneurie du comté de La Roche et tiers de Maîche, 3 par la seigneurie de Maîche, 1 par la seigneurie de Saint-Julien, 1640 ; — jet et répartement des dettes de la ville de Saint-Hippolyte, 1678 ; — copie du bail des dîmes du collège de S. A. à Porrentruy dans les villages et territoires d'Indevillers, Trévillers, Damprichard, Belfahy, Trévillers, 1780 (cop.) ; — déclaration des mêmes dîmes donnée par le receveur du collège de Porrentruy, 1781.

G. 1682. (Liasse.) — 2 cahiers papier de 6 et 12 feuillets.

1322-1740. — *Statuts capitulaires*. « Hec sunt statuta ecclesie B. Marie Virginis Sancti Hypoliti supra Dubium, ad mandatum et requisitionem nobilis et potentis viri domini Joannis de Rupe domini de Castellione dicte ecclesie fundatoris per ejusdem ecclesie decanum et capitulum facta, curata, publicata et approbata ipsis decano et capitulo ad hoc convocatis et congregatis die quarta mensis martii anno Domini millesimo CCC° vigesimo primo. » 3 articles, 1322 ; — statuts en français adoptés par le doyen Jean Giroy, le chantre Bourquard Vaulflard, les chanoines Étienne Galerod, Hugues Clerc, Richard Faivre, Jean de Châtillon et Vernier de Sourray, 1399 ; — copie vidimée de 1740 ; — statuts de la ville de Saint-Hippolyte, acceptés

par les maîtres bourgeois et la commune, 1577, suivi des ordonnances pour le feu, le sel, les bois banaux, la garde du bétail, les fontaines, les corvées, la taxe du vin.

G. 1683. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1708-1736. — *Fondations.* Traité passé entre le chanoine Théodose Ligier, chantre du chapitre, et Claude-François Doyen, curé de Trévillers et de Damprichard, pour la desserte de deux messes à la charge de Jean-Claude Guigon, bannelier en la Franche-Montagne, et des héritiers de son frère Jacques-Ignace Guigon, 1708 ; — rente due au chapitre par Claude-Louis Dulocle, meunier au moulin de Saint-Hippolyte, et Françoise Vuillemin, sa femme, 1726 ; — rente au capital de 100 fr. due au chanoine Jean-Charles Dupin par Jean Lanoir, de Montécheroux, 1733 ; — cession de 266 l. 13 s. 4 d. de capitaux de rente faite au corps du chapitre par le chanoine Jean-Charles Doyen, 1736.

G. 1684. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 10 papier.

1663-1704. — *Procès.* Procès soutenu par la ville de Saint-Hippolyte devant le conseil d'État contre les sieurs Pétremand et consorts, au sujets d'emprunts et rentes constitués durant les guerres de 1636, 1637, et dont le montant, s'élevant en 1679 au total de 37,753 l. pour capitaux et 64,811 fr. pour intérêts, rapporteur M. de Gourgues.

G. 1685. (Liasse.) — 10 pièces papier (dont 1 plaquette imprimée de 13 pages).

1715-1789. — *Procès.* Frais et dépens accordés au chanoine Jean-Charles Doyen, ayant fait condamner devant le parlement Jean-Baptiste Dard, de Pont-de-Roide, 1715-1716 ; — procès soutenu par le chapitre de Saint-Hippolyte contre la ville, au sujet de la vente du bois de la Joullotte, 1743-1789 ; — mémoire par le chapitre contre la communauté, 1743 (impr.).

CHAPITRE DE NOTRE-DAME D'ARBOIS

G. 1686. (Liasse.) — 10 pièces parchemin.

1383-1655. — *Titres généraux.* Vente par Jean de Montabert à Imbert de La Platière, chevalier, d'un meix situé à Arbois, pour y construire une église collégiale, au prix de 450 fr. d'or, 1383 ; — donation de deux vignes faite au chapitre par Renaud Boiloz, d'Arbois, pour son anniversaire, 1392 (le chapitre se composait du doyen Humbert Duchamp, des chanoines Guillaume de « Pontalley », procureur, Jean Guacet et Robert Moyses) ; — prise de possession de vignes dépendant de l'une des quatre chapelles dites de Tournai, en l'église Saint-Just (celle dédiée aux saints Cosme et Damien) par le chanoine Jean Guacet, 1400 ; — procuration donnée par le chapitre aux chanoines Jean de Verreux et Thiébaud Dornoz pour régler avec la chambre des comptes la rétrocession de la terre de Montigny faite au domaine contre une rente de 90 l. sur la saunerie, 1400 (le chapitre se composait alors du doyen Humbert Duchamp, des chanoines Guillaume de La Terpe, « saige en droit », Hugues de La Platière, « licencié en loys », Jean Guacet, Jean Bocin, Hugues Guillet, Jean de Myon, Jean Sagot, Arnoul d'Ivory, Oudet de Bans) ; — vente d'un droit de retrait sur une maison sise à Arbois « en la rue de Naxi », faite au prix de 6 florins par Juste, fille de Guiod Blanchard, à Jean Boucheit, d'Arbois, clerc, et à Jeannette, sa femme, 1402 ; — vente par Jean Drulley, de Chissey, tabellion général demeurant à Lielle, d'un cens de 4 s. et 9 d. sur deux vignes à Arbois à Fréry Retondeur, notaire à Arbois, 1453 ; — certificat de Humbert de Montron, écuyer, lieutenant de Jean de Montfort, chevalier, seigneur dudit lieu, constatant qu'Alexandre Barthoz, doyen du chapitre d'Arbois, a desservi la chapelle du château de Bracon dont il était titulaire, 1502 ; — accensement d'une vigne par le chapitre au profit d'Antoine Barbier, vigneron, fils de Jean Barbier, 1[illegible]5.

CHAPITRE DE BELFORT

G. 1687. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 papier, 1 cachet.

1342-1767. — *Titres généraux.* Fondation du chapitre par Jeanne de Montbéliard, comtesse de Katznellebogheim, 1342 (fragment) ; — sentence de Georges de Olb, conseiller du comte de Montbéliard Georges de Wurtemberg, adjugeant aux prévôt et chapitre de Belfort une rente sur la saunerie de Saulnot, contrairement aux prétentions de Jean-nenot Laigney, saunier, 1531 (cop.) ; — quittances de cette rente données par le chapitre, 1596 et 1597, et quatre quittances et correspondances échangées entre le chapitre et les officiers du comté de Montbéliard et de la seigneurie de Grange, 1641-1664 ; — certificat authentique constatant que

la rente servie au chapitre s'élève à 12 l. tournois, 1739-1749 ; — jugement de l'intendant de Vannolles ordonnant au fermier de Saunot de continuer le service de la rente due au chapitre, 1749 ; — lettre du chanoine et séchal, M. de Morière, relative à cette rente, 1767.

CHAPITRE DE NOTRE-DAME DE DOLE

G. 1688. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 5 papier (dont 2 cahiers de 18 et 8 feuillets), 1 sceau.

1304-1538. — *Titres généraux.* Bulle de Benoît XI confirmant la fondation du chapitre par Mahaut d'Artois, veuve d'Othon IV, et Robert, son fils, 1304 (cop.); — fulmination par Simon de Clerval, abbé de Goailles, des bulles d'union du prieuré de Dole au chapitre de Dole, données par Martin V, 1422 (orig. scellé et cop.) ; — statuts du chapitre rédigés et publiés par le doyen Claude de Boisset, conseiller de l'empereur et de l'archiduchesse Marguerite, 1523 (copie visée et approuvée par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, 1749) ; — patentes de Louis XV approuvant les statuts, 1750 ; — lettre de Jean Carondelet, archevêque de Palerme, relative à la fondation faite au profit de l'église de Dole par ses père et mère, augmentée par ses libéralités, 1538.

G. 1689. (Cahier.) — Petit in-folio papier de 28 feuillets. (Filigrane : *tête de bœuf.*)

1540-1541. — *Compte du chapitre.* Compte rendu par le séchal Claude Picard, chanoine, de la chevance jadis baillée par Jean Carondelet, archevêque de Palerme, par lui acquise de Catherine Carondelet pour la fondation quotidienne d'une grand'messe et de quatre enfants de chœur ; — détail des terres et cens à Dole (meix des Carondelet dans la Grande-Rue), prés à Dole, Champdivers, Molay, Gevrey, Tavaux, Choisey, Gendrey, Parrecey, Gredisans, Menotey (pas de dépense).

G. 1690. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 17 papier, 2 sceaux.

1550-1783. — *Titres généraux.* Confirmation par Charles-Quint, à requête du chapitre de Dole qui avait envoyé à Malines le chanoine Pierre Farod pour la requérir, de la fondation de deux choristes faite par Jean Carondelet, archevêque de Palerme, 1550 ; — raisons représentées au conseil de la ville de Dole sur la nécessité de réglementer le nombre des familiers de la collégiale, 1620 ; — paiement de 300 fr. par le doyen pour extraction de matériaux pour un nouveau boulevard, 1649 ; — copie d'un arrêt du conseil du roi sur un différend entre le chapitre et les familiers, 1688-1689 ; — fondation faite à l'église Notre-Dame par Hugues-Philippe Arvisenet, chevalier d'honneur en la Chambre des comptes, Antoine Arvisenet, conseiller au parlement, et Ferdinand Arvisenet, conseiller maitre en la Chambre des comptes, 1708 ; — état des revenus d'octrois et patrimoniaux de la ville de Dole, 1711 ; — liste imprimée des noms (avec adresses ajoutées à la main) des familiers de Dole, 1713 ; — autre liste manuscrite ; — correspondance et mémoire relatifs au différend des familiers, 1714-1744 ; — certificat de notoriété délivré par le chapitre de Saint-Hippolyte de Poligny au chapitre de Dole, 1769 ; — lettre d'appel au parlement pour le chapitre contre les officiers municipaux de Dole ; — lettre du doyen du chapitre, M. Boisson, 1783.

G. 1691. (Registre.) — In-quarto papier de IX et 175 feuillets.

1647-1672. — *Censier et manuel de cens.* « MANVEL DES CENSES DES VILLAGES POVR MESSIEVRS DV CHAPITRE DE L'EGLISE COLLEGIALE N. DAME DE DOLE. » Fol. 1. Azans ; Henri Saurin, 1647 ; — fol. 3, requête du chapitre au bailli, et mandement de ce dernier pour reconnaissances, 1671 ; — fol. 5, Laurent Fourquet, 1663 ; — fol. 7, Falletans, Pierre Moreau, 1654 ; — fol. 53, Champvans, Claude Guigne, 1647 ; — fol. 72, Claudine Roussel ; — fol. 91, Gendrey, François Monnot dit Boillot, 1664 ; — fol. 105, Gredisans, Bonaventure Bolu ; — fol. 141, Menotey, 1663 ; — fol. 157, Tavaux, Nicolas Viverge, 1659 ; — fol. 174, Villette, Louis Maire, 1672.

G. 1692. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 43, 5 et 21 feuillets (le folio 1 manque au premier cahier).

1592-1625. — *Prieuré de Marast* (uni au chapitre de Dole). Manuels de cens, 1592 : dîmes des Magny, Mellecey, Bournois, Fallon, Autrey, Grammont, Marast, Pont, Courchaton, Esprels, Longevelle, Aillevans, Oricourt, Mollans, Arc, Vellefaux, Grange de Marast, Grange de Villargent, Grange de Pont, Grange de Nartel, cens d'Attricourt, moulins d'Aillevans, moulins de Pont, quartes de four d'Esprels, quartes de four de Marast, four de Villersexel, pêche d'étangs, fruits de prés, passonnaige de bois, patronages, taillis, échutes, etc. ; — état du revenu annuel du prieuré, 1610, tailles de la mairie d'Esprels, d'Autrey-le-Vay et Moi-

may, d'Aillevans, de Melecey et Villargent, d'Autricourt, Vellefaux et Neurey, etc.; — inventaire des lettres de vente et échange passées devant Laurent Regnauld, d'Aillevans, notaire tabellion en icelle seigneurie, 1621-1622.

G. 1693. (Cahier.) — Petit in-folio papier de 89 feuillets.

1629. — *Prieuré de Marast.* Extrait de terrier, dénombrement et reconnaissances de prestations réelles. Fol. 1, Vallerois-Lorioz, Vellefaux et Autricourt; — reconnaissances détaillées passées devant le notaire Servais Regnaud, commis par le parlement de Dole (copie).

G. 1694. (Liasse.) — 2 cahiers papier de 22 et 34 feuillets et 1 pièce.

1645-1781. — *Prieuré de Marast.* État des échutes dans la terre et seigneurie de Marast, vendues de 1645 au mois de mai 1654; — extrait du bail du prieuré passé par le chapitre avec le fermier Vuillier, 1771; — devis instructif des réparations à faire au château de Marast, aux bâtiments qui en dépendent, au moulin d'Aillevans et au moulin de Pont (82 articles), signé Bretet, Vesoul, 5 décembre 1781.

G. 1695. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 8, 16 et 62 feuillets.

1500-1557. — *Prieuré de Marast.* Comptes du prieuré. Recette des tailles dues à l'église de Marast pour un an commençant à la Madeleine 1500; — « mairies d'Esprex, d'Aultrey, d'Aillevans, de Melecey, d'Abbenans, d'Autricourt; tailles de carême (terme de l'Annonciation); cens de Chariez; menades, dues le jour de la Purification; — fol. 6 v°, dépense de cire; — fol. 7, recette de graines tant froment qu'avoine; — amodiation des dimes; — amodiation des moulins de Pont et d'Aillevans; — compte de 1550 (incomplet), condamnations prononcées, etc. Fol. 14, « contre Jehan Jacquot de Loings, deffendeur...., pour le soir de Noël darnierement passer avoir, jusques près de la minuit dud. soir, soubstenu en sa maison les jouans au jeux de cartes, contrevenant aux edict, etc. »; — compte rendu au prieur Jacques Barbier, par son receveur Jean Corbel, 1557-1558; — fol. 9, amodiation de la moitié du four banal de Villersexel, 13 fr. 2 gr.; — corvées de faux et faucilles; — amodiation des forges de Pont et du fourneau de l'étang, amodiés à Claude Martin, 444 fr. 5 gr. 4 engrognes; — échutes; — pêche de l'étang; — fol. 16, recette de bois; — de gelines; — tuilerie d'Esprels, redevance 4,000 tuiles et de la chaux; — recette de vin, de toile, d'huile; — fol. 23, recette d'amodiations des dimes; — recette totale de froment, 52 bichots 6 quartes 1 tiers et demi; — d'avoine, 39 bichots 22 quartes 1 tiers et demi; — 127 livres de cire; — 96 oisons; — de moissot, 13 bichots 4 quartes; — de pois, 20 quartes; — de fèves, deux quartes; — fol. 32, dépense: 1,591 fr. 4 gr. 3 engrognes; — fol. 53, dépense et missions de graine.

G. 1696. (Cahier.) — Petit in-folio papier de 107 feuillets (manquent les folios 1-4).

1562. — *Comptes du prieuré.* Fol. 4, recette: tailles de « Vahin » (regain); — fol. 10, gîte aux chiens de Chassey; — fol. 11, patronage des cures de Cerc, Cubry, Borrey, Pont, Melecey, Vellefaux et Avilley; — fol. 18, reçu du grangier de Marast, 8 l. de laine de brebis et moutons; 30 l. beurre; 30 l. fromage; — fol. 18 v°, de la tuilerie d'Esprels, 6,000 tuiles, 100 faîtières, 1 bichot de chaux; — fol. 19, vente d'un poulain roussin, 6 fr. 5 gros; d'une jument, 6 écus d'or; — fol. 57 v°, pension de 500 fr. accordée à Claudeloy Alardet, évêque de « Loson »; — fol. 107, arrêt de compte passé à Châtel-sur-Moselle et signé du prieur Jean Poyrot, le 4 juin 1563.

G. 1697. (Registre.) — Petit in-folio papier de 579 et III feuillets.

1599. — *Terrier de Marast.* Fol. 1. Table du terrier; — fol. 22, Aillevans; — fol. 326, Cerre; — Cerre; — fol. 333, Mollans; — fol. 341, Vuillafans; — fol. 530, patronages: Louis Tendant, curé de Montjustin; — Jean Perrin, de Vellefaux; — Pierre Picquenet, de Borrey; — Pierre Barbusset, d'Avilley; — Claude Cuenard, de Melecey; — Étienne Clément, de Cubry et Pont; — fol. 550, Oppenans; — fol. 560, Borrey; — fol. 500, Longevelle-sur-l'Ognon.

G. 1698. (Registre.) — In-quarto papier de 267 feuillets.

1628-1633. — *Rentier de Marast.* Fol. 1, Pont-sur-l'Ognon; — fol. 165, également des tailles de Pont; — fol. 173, Cubrial; — fol. 207, également des tailles de Cubrial; — fol. 215, Bonnal; — fol. 247, Bournois; — fol. 253, Fallon; — fol. 264, Grammont (toutes ces reconnaissances sont reçues par le notaire Regnaud).

G. 1699. (Registre.) — In-quarto papier de 303 feuillets.

1632-1636. — *Rentier de Marast.* Fol. 1, Melecey; — fol. 292, Villargent (reconnaissances reçues par le notaire Regnaud).

CHAPITRE DE SAINT-ANTOINE DE NOZEROY

G. 1700. (Liasse.) — 1 pièce parchemin et 45 pièces papier (dont 1 cahier de 27 feuillets).

1682-1774. — Vente par le doyen du chapitre de Nozeroy, Pierre Girardet, à Étienne Michel, de Mignovillars, de terres en la Grange de Combe-Mi-Bois, 1683; — factum pour Pierre-Joseph Champreux, pourvu du doyenné du chapitre, contre son compétiteur Gérard Rutillard, nommé par le prince d'Isenghien, 1725; — procès soutenu par les doyen et chanoines de Nozeroy contre Françeis Cretin, de Déservillers, en paiement de cens et redevances, 1767-1774.

G. 1701. (Liasse.) — 2 cahiers in-quarto papier de 44 et 38 feuillets.

1682-1683. — *Comptes du chapitre.* 1er compte rendu par le séchal du chapitre, le chanoine Sébastien Garnier, 1682; — fol. 1, recette; — fol. 20, distributions manuelles; — fol. 43 v°, recette totale: 515 fr. 3 gros 2 engrognes; — dépense: 79 fr. 6 gros; — 2e compte rendu par le même, 1682-1683; — recette totale: 207 fr. 7 gr. 9 engr.; — dépense totale: 362 fr. 8 gr. 9 deniers.

G. 1702. (Liasse.) — 4 cahiers in-quarto papier de 35, 41 56 et 42 feuillets.

1683-1685. — *Comptes du chapitre.* Compte rendu par le séchal Sébastien Garnier, 1683-1684; — recette, 206 fr. 3 gr. 3 d.; — dépense: 350 fr. 8 gr. 4 d.; — autre compte du même, 1684-1685 (1er compte), 2e compte; — (double du compte).

CHAPITRES DE POLIGNY, SALINS, VESOUL

G. 1703. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 13 papier.

1643-1690. — *Poligny.* Rachat par le domaine des quartiers de muire que le chapitre touchait à la saunerie de Salins et quittances individuelles des chanoines Pierre Magrot, Claude Doroz, Pierre Jobelin, Bernard Chappuis, Charles Rigolet, Mathon, du Fied, Bouhier et des chapelains Claude Moysot, Roman, 1643-1645. — *Saint-Anatoile de Salins.* Bulle du pape Alexandre VII notifiant aux prévôt et chapitre de Saint-Anatoile la nomination du chanoine de Besançon Antoine Borrey au prieuré des Bouchoux, à l'encontre des prétentions de Ferdinand Béreur et à charge de prélèvement d'une pension de 300 fr. au profit du saint-siège, 1667. — *Notre-Dame de Vesoul.* Vente de maison sise à Échenoz-la-Meline faite à Jean-Claude Jeanneney par les doyen et chanoines de Vesoul, 1690 (doyen: François Lampinet; chanoines: Pierre Mirdondel, Ignace Demongenet, Jean Foillenot, Claude Maudray, Pierre-Antoine de Mesmay).

ÉGLISES PAROISSIALES ET FAMILIARITÉS

ÉGLISES ET FAMILIARITÉ DE BAUME-LES-DAMES

G. 1704. (Registre.) — In-quarto papier de 147 feuillets.

1642. — *Inventaire des titres.* « Inventaire des lettres et papiers concernans les curé et familiers de l'église parochiale Sainct Sulpice et Sainct Martin de Baulme, retirez du chasteau de Chastillon soubs Meiches au mois de novembre 1642. » Fol. 1, donation d'une maison près du four d'Anroz, par Jeannette de Vautravers, 1303; — fondation d'heures canoniales les jours de Pâques et de saint Sulpice par le doyen Pierre Rougemont, 1621; — fol. 35, fondation d'un *Salvator mundi*, par Guillaume Filloz, curé de Saint-Martin, 1619; — fol. 49, fondation pour l'âme de Bonne Rougemont, par Claude Rougemont, avocat fiscal, Pierre Rougemont et Anne Rougemont, frères et sœurs, 1628; — fol. 82,

anniversaire d'Anne Bizet, fondé en 1614 ; — continuation jusqu'en 1635.

G. 1705. (Liasse.) — 25 pièces papier, dont 1 cahier de 18 feuillets, 1 sceau.

1619-1701. — *Familiarité. Titres généraux.* Mémoire sur la fondation de la familiarité, créée par le testament du sieur Moine, en 1619 ; — délibération du conseil de Baume donnant procuration au maïeur, Claude-François Vuillin, pour emprunter 5,000 fr., 1637 ; — requête des fabriciens au bailli d'Amont dans un procès contre Marguerite Ramasson, veuve de François Daguet, 1638-1652 ; — requête des curé et familiers au chapitre de Besançon (le siège vacant) pour obtenir la réunion de six chapelles à la familiarité « à cause des malheurs de guerre », 1648 ; — requête des familiers à la ville de Baume pour obtenir des sommes arriérées ; délibération conforme, 1654 ; — avis conforme à l'union des chapelles au corps de la familiarité, donné par la ville, 1657 ; — consentement dans le même sens par le curé de Baume, François Boudot ; — nouvelle requête au chapitre par le curé de Baume pour l'union, 1659 ; — délibération des familiers au sujet des « pastes » ou repas qui leur étaient dus par le curé à certains anniversaires, 1689 ; — traité passé à ce sujet entre les curé et familiers, 1689-1701 ; — déclaration des services qui se font dans l'église Saint-Martin de Baume et de leur dotation, 1692 ; — règlement des messes de la familiarité par M. de Fonmorte, commissaire ordonnateur au comté de Bourgogne, pour la contraindre à faire enregistrer ses armoiries en vertu de l'édit de novembre 1696, 1697.

G. 1706. (Liasse.) — 36 pièces papier, 1 sceau.

1701-1762. — *Titres généraux.* Règlement donné par l'archevêque François-Joseph de Grammont, à la suite d'une visite générale, 1701 (2 exempl.) ; — requête pour le règlement des repas qu'il était d'usage de donner à l'entrée d'un familier, avec appointement de l'archevêque, 1702 ; — copie d'une grosse de rente des familiers sur la ville, 1726 ; — requête à l'archevêque au sujet de la vente de certains biens sis à Autechaux à Thomas Garneret et à ses fils, 1714 ; — Règlement fait par M. de Moncley, vicaire général, sur les heures des processions, 1722 ; — requête pour obtenir de l'archevêque l'homologation de certaines délibérations interdisant aux familiers de faire aucune desserte pendant les offices de la familiarité, 1725 ; — feuilles de pointage des présences des familiers, scellées du cachet de H. J. Amey, familier, 1734-1735 ; — requête à l'Intendant pour obtenir paiement des sommes dues par la ville, 1735 ; — convention passée entre la familiarité et le sieur Perron, pour obtenir et distribuer les revenus et rentes de sa notation, 1743 ; — mémoires divers relatifs au nombre des familiers, à la dotation et à l'administration des revenus, 1744-1762.

G. 1707. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 5 pièces papier.

1627-1787. — *Église.* Requête présentée au parlement par la ville de Baume portant qu'elle a consenti à la démolition de l'ancienne église, 1627. — *Droit de langues.* Procédure intentée au sujet du droit de langues (une sur cinq) débitées à Baume, par Hippolyte de La Goutte, procureur, Catherine et Jeanne Antoine, ses sœurs, contre le boucher Nicolas Bouhélier, 1640 ; — vente d'un tiers du tiers du cinquième des langues de grosses bêtes, faite à Hippolyte de La Goutte, procureur, par Guillaume Belot, coseigneur à Pierrefontaine, 1651 ; — certificat de propriété d'un quinzième des langues du bétail tué à la boucherie, donné à M. Damey de Saint-Bresson, par le sieur Perron, 1787. — *Péage du pont de Baume.* Bail à ferme du péage fait pour 800 fr. par an par le magistrat de Baume, à Denis Perrot, de Dammartin.

G. 1708. (Liasse.) — 1 pièce parchemin (dont 1 cahier de 26 feuillets).

1343-1699. — *Testaments.* Testaments : de Pierre Fruiaz, de Baume, choisissant sa sépulture dans le cimetière de Saint-Martin, 1343 (incomplet) ; — de Marguerite de Menoux, veuve de Guillaume Bergeret, 1636 ; — de Jean Canivel, de Baume, 1665 ; — dation de tutelle à ses enfants ; — liquidation de sa succession ; — de Claude-Antoine Bergerot, curé de Crosey, 1699.

G. 1709. (Cahier.) — In-quarto papier de 122 pages.

1730. — *Fondations.* « Inventaire et description sommaire de tous et un chacun les tiltres et papiers concernant les droits, cens, fonds, héritages, fondations, obligations, rétributions, attachés à la fondation canoniale de M. Moine, faite en l'église paroissiale du glorieux saint Martin de la ville de Baume, commencé le 3ᵉ jour du mois d'aout de l'an 1730. »

G. 1710. (Liasse.) — 5 pièces papier (dont 3 cahiers de 23, 13 et 14 feuillets).

1618-1700 — *Fondations.* Compte des fondations de l'église Saint-Martin et de l'église Saint-Sulpice : débiteurs Germain Filloz, Jean Filloz, Etienne Peslier, Jeanne

Sarroutey, Pierre Fournier, apothicaire, de Baume; — François Bocquin, de Vergranne; Jean Maire, de Trouvans; — fol. 12, partage des cens entre les familiers, recteur d'école, marguillier, semainier; — fol. 13, cens dus pour une messe de Notre-Dame de Pitié fondée par Barbe de Salins et Claudine de Cult, en la chapelle hors les murs; — fol. 14, fondation d'Anne de Chauvirey, à l'autel Saint-Éloi; — fol. 15, fondation de Jeanne Perrenot, femme de Jean Rigauld, à l'église Saint-Sulpice; — fol. 17, autre de Louise de Plaine à l'autel de la petite Notre-Dame; — fol. 21, dépense, 1618; — rôle des fondations qui se célèbrent à Saint-Martin, 1660 (par mois); — autres, 1693 et 1700 (environ).

G. 1711. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 9 papier, 8 sceaux.

1500-1591. — *Fondations.* Fondations pour le repos de l'âme : de Jean Rigal, 1501 (incompl.); — de Barbe de Salins, religieuse de l'abbaye de Baume, 1526; — de Jean Esteveniot, de Baume, prêtre, 1552; — d'Alix de Pierrefontaine, femme de François Rougemont, 1558; — d'Étiennette Petitmaire, femme de Marc de Cointet, seigneur de Château-Vert, 1560; — de Jacquotte Vichot, veuve de François Flagey, 1565; — de François Rougemont, docteur ès droits, 1566; — de Gaspard Poupon, 1569; — de Guillaume Filloz, notaire, 1571; — de Pierre Rougemont, 1572; — de Nicolas Bretenet, prêtre, 1572; — d'Étienne Couchon, prêtre, 1573; — de Jean Recepveur, 1574; — d'Oudot Couchon; — de François Bizot; — de Jeanne de Rye, abbesse de Baume, 1575; — de Maximin Monnerot, 1579; — de Pierre de Cointet, écuyer, 1584; — d'Agathe Fluriot; — de Jeanne Nardin, 1586; — de noble Pierre Gillebert; — de Pierre Bretenet, prêtre, 1591.

G. 1712. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 19 papier, 2 sceaux.

1601-1628. — *Fondations.* Fondations faites par : Antoine-Bénigne de Lasnans, 1601; — de Beniste Cuchet, 1609; — de Claude Renay, prêtre, 1611; — d'Adrien Oudot, 1612; — d'Étienne Peslier, 1617; — de Marguerite de Chauvirey, dame de l'abbaye, 1618; — de Claude Moine, curé de Melisey (acceptée par les curés de Saint-Martin, Guillaume Filloz, et de Saint-Sulpice, Pâris-Jean Charpillet; 1619 (textes des fondations Moine, 1619 et 1628); — de Claude Vuillemin, veuve de Jean Canivel, de Vergranne, 1620; — de Jean Bizet, 1622; — de Clémence Sauthier, femme de Jacques Monnier; — de Claudine Petit, 1628.

G. 1713. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 30 papier (dont 1 cahier de 62 pages).

1630-1747. — *Fondations.* Fondations pieuses : de Pierre Jeannenot, 1630; — de Claude Rougemont, 1632; — d'Étienne Peslier, 1634; — de Jeanne-Baptiste Petitcuenot, 1636; — d'Anne Rougemont, veuve de Louis Pierrard, 1643 (clauses de testaments divers); — de Marguerite Brottot, 1647; — cahier d'anniversaires, 1651-1747; — traité relatif à la succession de Marguerite Dardot, 1655; — sentence rendue contre les sieurs Nardin, Gillebert et Briseux, s^r d'Esnans, pour la fondation de la messe du Saint-Sacrement et de celle des Cinq-Plaies, 1656; — fondation par Claude de Cointet, curé de Cour, 1659.

G. 1714. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 19 papier, 1 sceau.

1662-1700. — *Fondations.* Augmentation de la fondation de la messe du Saint-Sacrement, par Claude Thevenin, à charge de donner l'encens et de jouer des orgues, 1662; — transfert de la messe du Point-du-Jour à l'église Saint-Martin, par autorisation de Frédéric de Cointet et de sa sœur Anne, mariée à François de Lallemand, baron de Lavigny, 1666; — fondations : de Jean Douceot, 1668; — de Claudine Migonney, veuve de Claude Menestrier, 1668; — transaction entre Henri Rougemont et les familiers pour certaines fondations, 1670; — fondations : de Marguerite Dardot, 1676; — de Marie d'Acbey, abbesse de Baume, 1677; — d'Antoine Grangier et de Jeanne-Baptiste Jacquelin, sa femme, 1677; — réunion de plusieurs chapelles à la familiarité, 1678; — fondations : de Jeanne-Françoise Chaffet, 1682; — de Claude-Germain Amey, 1686; — de Claude-Antoine Canivey, familier, 1687; — de Jean Janniot, d'Appenans, et de Claire Peroz, sa femme, 1689; — de Sébastien-Victor Vuillin, s^r d'Esnans; — de Gabriel Devillers, 1693.

G. 1715. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 40 papier.

1705-1751. — *Fondations.* Fondations : de Jeanne-Ursule Sans-Épée, 1705; — de MM. Damey (office du jour de saint François-Xavier), 1707; — de Guillaume Bourguignon, procureur du Roi de police, 1712; — du même (*Salve, Regina*); — de Claude-François Lambert (bénédiction); — de Sébastien-Victor Vuillin (bénédiction), 1713; — de Baptiste Ramasson, 1715; — de Claude-François Boilloz, avocat, 1716; — d'Antoine-François Daguet, conseiller maître en la Chambre des comptes; — de Michel Bassand et Claude Marcoux, sa femme, 1718; — de Béatrix Filloz,

1719 ; — d'Humbert-Pâris Gouget ; — de Thérèse Ramasson et de Jean-Claude Pusel de Boursières ; — de Claude-Alexis Damey (office de saint Alexis) ; — de Claude-François et Henri-Joseph Amey, 1732 ; — de François et Claude-François Boilloz, 1741 ; — de Claude-François et Henri-Joseph Amey (16 basses messes), 1742 ; — de Balthazar Guyottet, subdélégué, 1742 ; — de Catherine Lutrat, 1743 ; — de M. Guyottet (bénédiction), 1743 ; — de François Bassand, familier, de ses frère et sœur Marie-Charlotte et Simon-Nicolas Bassand (bénédiction), 1751.

G. 1716. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 11 papier, 4 sceaux.

1304-1650. — *Église Saint-Sulpice. Titres généraux.* Vidimus du testament de Jeannette de Vautravers, bourgeoise de Baume, faisant diverses fondations en l'église de Saint-Sulpice et en l'église abbatiale de Baume, 1304 ; — vente d'une pièce de terre « en Chaille », faite par Étienne de Baume, prêtre, fils d'Estevenin Clerc, du Bief, à l'église et aux familiers de Saint-Sulpice, 1351 ; — rachat d'un cens fait par Gilles Rougemont du curé de Saint-Sulpice, Jean Bel, et des familiers Jean Chaultemps, Renaud Guillaume et Guillaume Mesny, 1447 ; — accensement d'une pièce de terre à Verne, fait par le chapelain Pierre Merat, au nom de ses collègues, à Jean Perriart et Jacquette Guymelet, sa femme, de Verne, 1451 ; — autre accensement d'un champ à Hyèvre, consenti par les chapelains au profit d'Estevenin et Perrin Esrannel, dudit lieu, 1467 ; — constitution d'un cens d'argent faite par Pierre Dampmartin dit Boilloz, de Baume, au profit des chapelains Claude Rondot, vicaire, Jean Esteveniot, Jean Belot, Jean Pestelot, Marc Fournier et Jean Brethenet, 1538 ; — constitution de cens pour un anniversaire, par François Bretenière le Vieux, de Voillans, et Odot Bretenière, son fils, au profit des chapelains représentés par Jean Vignot, curé, Jean Garneret, Siméon Filloz, Jacques Grenier, prêtres, 1563 ; — donation d'une maison sise à Baume faite à sa mère Marguerite Grenier, femme de Bénigne Canivel, par Jacques Grenier, curé de Saint-Sulpice, 1585 ; — autre par Étienne Huot, Adrien Huot et Françoise Genevois, sa femme, de Villers-le-Sec, 1604 ; — autre par Claude Vermillet et Claude Fournier dit Jovillard, sa femme, demeurant à la Grange-de-Sombevaux, 1605 ; — autre par Laurent et Guillaume Jannin, de Silley, 1612 ; — autre par Jean Charpillet, docteur en théologie, et Georges Charpillet, 1615 ; — autre par Jean Gresde, prêtre, et consorts, 1617 ; — autre par Claude Rougemont, avocat fiscal à Baume, en présence des chapelains : Jean Charpillet, curé, Sulpice Desray, Claude Perrenot, Anatoile Chapuis, Henri Chapuis et Pierre Fournier, 1620 ; — autre par Jean Gresde, 1621 ; — traité au sujet des fondations de Georges Charpillet, 1635 ; — mémoire au sujet de leur dotation, 1659.

G. 1717. (Registre.) — Petit in-folio papier de 74 feuillets (manquent les folios 39, 46, 47).

1572-1657. — *Rentier de l'église Saint-Sulpice.* Recueil commencé par Pierre Fournier, prêtre, receveur de cette église, le 11 novembre 1572. Fol. 1. Huguenin Barbier, de Bois-la-Ville ; — fol. 3, Jacques Varin, de Luxiol ; — fol. 6, Étienne et Pierre Vioche, d'Ougney-les-Champs ; — fol. 13, Jean et Vyenot Charvet, de Douvot ; — fol. 18, Ambroise Breniquet, de Pont-les-Moulins ; — fol. 32, Vuillemin Bergeret, d'Hyèvre ; — fol. 35, Germain Dampmartin, de Baume, sergent général au bailliage d'Amont ; — fol. 41, Anne de Chauvirey, dame de l'abbaye ; — fol. 48, Jean Dolet, de Baume, notaire ; — fol. 74, table des censitaires.

G. 1718. (Registre.) — Petit in-quarto papier de 90 feuillets (couverture parchemin ; constitution de cens, Baume, 1575).

1616-1629. — *Carnet de revenus.* Carnet du receveur de l'église Saint-Sulpice Jean Chappusot ; — détail des cens et des fondations ; — fol. 59, carnet du receveur Claude Perrenot, 1623-1624 ; — prébendiers : Pâris-Jean Charpillet, curé ; — Sulpice Desray, Claude Perrenot, Anatoile Chapuis, Pierre Fournier, Georges Filloz ; — fol. 75, carnet de 1624-1625 ; — Jean Mourelet reçu [familier] le 27 avril 1625 ; — fol. 88, cens payés en 1628-1629.

G. 1719. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 54 papier, 6 sceaux.

1509-1788. — *Chapelles. Chapelle Notre-Dame du maître-autel* (égl. abbatiale). Provisions, envoi en possession et prise de possession de deux chapelles à Baume, l'une de Notre-Dame du maître-autel en l'église abbatiale, l'autre de Sainte-Anne en l'église Saint-Martin, au profit de Pierre Prost, de Besançon, 1757. — *Chapelle Notre-Dame sous les Cloches* (égl. Saint-Martin). Copie du testament d'Alard Rougemont, prêtre, doyen rural de Rougemont, fondant une chapelle sous le clocher de l'église Saint-Martin où il veut être enterré et la dotant, 1509 ; — prise de possession de cette chapelle, par Germain Dampmartin, 1579 ; — fondation d'une messe dans la chapelle par noble Jean Abriot, de l'Isle, 1585 ; — testament de Denise Abriot, fille de Jean, 1594 ; — prise de possession de la chapelle par Charles Montrivel, clerc, 1614 ; — testament de Marie Abriot, de l'Isle, veuve de Richard Bouchu, 1636 ; — accensement d'une vigne appartenant à la chapelle par le titulaire, Pierre Chaffet, curé de Mancenans, 1645 ; — amodiation de terre

à Baume consentie au nom de son fils Gaspard Rougemont, chapelain de la chapelle Notre-Dame, par Claude Rougemont, docteur ès droits, 1666 ; — nomination de chapelain accordée par Claude-François-Africain Gonon, maïeur de Baume, à François-Gaspard de Grammont, prieur de Chatonnay, archidiacre de Besançon, 1687 ; — nomination archiépiscopale et envoi en possession du nouveau chapelain par le Parlement ; — prise de possession par François-Gaspard de Grammont, 1689 ; — nantissement du prix des biens de Claude Rougemont, collocation faite au profit du chapelain de la chapelle Notre-Dame, 1698 ; — donation du droit de collation de la chapelle à son frère Claude-Alexis par M. Gonon, 1706 ; — amodiation de pièces de terre consentie par Henri Rougemont, 1711 ; — institution canonique du chapelain Gabriel Gonon, 1718 ; — bail des jardins des Gaillardoz, 1724 ; — baux divers, 1724-1746 ; — cession gratuite du droit de patronage par Gabriel Gonon, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, à Charles Julliard, huissier royal, 1766 ; — procès en matière d'immeuble, 1754-1764 ; — institution de chapelain donnée par le cardinal Antoine-Clériadus de Choiseul à Jacques-François Juliard, 1766 ; — autre par l'archevêque Raymond de Durfort, au profit de Jacques-François Juliard, familier à Baume, 1778 ; — cession gratuite du droit de patronage par Charles Juliard à Claude-François-Gabriel Compagny, avocat, 1780.

G. 1720. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 9 papier (dont 2 cahiers de 26 et 8 feuillets.)

1470-1688. — *Chapelle Saint-Antoine et Sainte-Catherine* (égl. Saint-Sulpice). Accensement d'une vigne sise « en Miclot, » consenti par François Boudot, chapelain, 1648. — *Chapelle Notre-Dame* (église Saint-Sulpice). Vente d'une maison rue des Prisonniers et d'un curtil provenant de la chapelle Sollaud, consentie par Jean Chaultemps, prêtre, 1470 ; — déclaration et dénombrement des terres : prés, champs, vergers, oiches et revenus quelconques de la chapelle Notre-Dame et Sainte-Catherine, fondée par Sire Belin, mercier, et Henryot, la collation de laquelle appartient testamentairement à Anne de Marenches, veuve de Jean d'Amastard (s. d.) ; — rentier de la chapelle Sainte-Catherine, fondée par les prédécesseurs du collateur Jean d'Amastard et tenue par Claude, son « norri », 1504 ; — autre censier et déclaration des revenus de la même chapelle, 1505 ; — autres, 1576-1581 ; — accensement au profit du chapelain, 1619 ; — union de la chapelle Sainte-Catherine à la familiarité de Baume, consentie par M. de Marenches, prononcée par Antoine-Pierre Ier de Grammont, 1687 ; — procès-verbal de l'union et suppression, 1688.

G. 1721. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 23 papier, 4 sceaux.

1694-1789. — *Chapelle Sainte-Catherine* (suite). Réduction à une messe par semaine de la charge de fondation, 1694 ; — accensement de pièces de champs sises à Esnans, fait par la familiarité à divers cultivateurs du lieu, 1705 ; — institution par l'archevêque François-Joseph de Grammont, au profit de Gabriel Gonon, 1710 ; — état des terres composant la dotation de la chapelle, 1712 ; — réduction des charges à huit messes basses par an, 1718 ; — baux et procédures, 1731-1758 ; — institution de chapelain au profit de Gaspard Bailly, accordée par Antoine-Clériadus de Choiseul, 1756 ; — envoi en possession par le parlement ; — reconnaissances et baux, 1767-1789. — *Chapelle Saint-Germain* (église d'Autechaux).

G. 1722. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 32 papier (dont 1 cahier de 24 feuillets), 2 sceaux.

1573-1790. — *Chapelle Saint-Charles* (église Saint-Martin). Décret d'union de cette chapelle fondée par le sieur Devillers à la familiarité fondée par Claude Moine, rendu par Antoine-Pierre Ier de Grammont, archevêque de Besançon, 1660 ; — bref d'autel privilégié accordé à la chapelle de Saint-Charles par Innocent XI, 1678 ; — déclaration relative à l'oratoire privé des Vignottes et à la chapelle Saint-Charles, donnée par Claude-Désiré-François-Xavier Damey, 1790. — *Chapelle Saint-Germain* (église abbatiale). Rentes dues à la chapelle et à diverses autres fondations dans l'église de l'abbaye, dans l'église Saint-Martin et dans la chapelle hors les murs (cimetière actuel), 1628. — *Chapelle Saint-Hubert* (église de l'abbaye). Constitution de cens de 8 fr. (capital 100) au profit de la chapelle de « Saint-Humbert » sur Renard et Étienne Gresset et Catherine Rougemont de Villers-Greslot, 1598 ; — déclaration de cens et redevances dus à la chapelle, 1604 ; — amodiations de terres dépendant de la chapelle, 1627-1628 ; — procédures, 1629-1630 ; — présentation à cette chapelle d'Éléonor de Belot-Villette par Marguerite de Moustier, religieuse et administratrice de l'abbaye, 1653 ; — accensement de vignes dépendant des chapelles Saint-Hubert et Sainte-Madeleine, 1657 ; autres faits au nom du titulaire de ces deux chapelles Claude de Belot-Villette, 1660 ; — reconnaissances de terres et procédures, 1661-1684.

G. 1723. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 24 papier (dont 1 cahier de 27 feuillets), 3 sceaux.

1517-1792. — *Chapelle Saint-Hubert* (suite). Ventes

et échanges de pièces de terre dépendant de la chapelle, 1744-1746; — prise de possession des deux chapelles de Saint-Hubert et de Sainte-Madeleine par Henri Sollaud, familier, 1757; — institution de chapelain de Saint-Hubert en faveur de Louis-Thomas Gouget, et envoi en possession de ce bénéfice, 1772; — en faveur de Jean-Alexis Gaulard, pourvu en même temps de la chapelle Sainte-Madeleine, 1777; — déclaration du produit de ces bénéfices par l'abbé Gaulard, 1790-1792. — *Chapelle de Sainte-Madeleine* (égl. Saint-Sulpice). Accensement au profit de cette chapelle, 1517; — quittance de cens donnée par Jacques Ramasson, curé de Soye, chapelain de Sainte-Madeleine, 1589; — amodiations et accensements d'héritages, 1606-1746; — liquidation d'une rente due à la chapelle par la communauté de Breconchaux, faite par l'Intendant entre les mains du chapelain, M. de Roset, 1769.

G. 1724. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 3 papier (dont 1 cahier de 18 feuillets), 5 sceaux.

1340-1464-XVIIIe siècle. — *Chapelle de Saint-Nicolas ou du Point-du-Jour* (appelée quelquefois et plus anciennement de Damp. Hugon, égl. abbatiale). Constitution d'un cens de 3 s. estevenants au profit d'Aimé Truchet, de Baume, chanoine de Besançon, et d'Étienne, son frère [v. 1340]; — vente par Odet Sayn, à Hugues, curé de Servin, de la moitié d'une maison « sur le biez » pour 19 florins, 1362; — Jacquet Belin vend à Aimé Truchet, prêtre, un cens annuel de 30 sous, 1365; — achat par Hugues, curé de Servin, d'un champ sous Buremont de Pierre Becuillaz, de Baume, prêtre, 1372; — Othenin, fils de Renaud, de Pont-les-Moulins, vend au même Hugues une vigne « en Charrière », 1374; — Alard Guyat, fils de Guyat le cordonnier, de Baume, vend à Aimé Truchet et à Étienne, son frère, un cens de 5 s. sur une maison, 1378; — Petres Serveaz, lombard, demeurant à Baume, vend à Guillaume Bonnaul, de Poligny, clerc de Besançon, 5 s. 6 d. de cens à Baume, 1381; — Bernard de Luxiol accense pour 8 s. estevenants une vigne en l'Aunot (« Louenost ») que lui cède Aimé Truchet, fondateur de la chapelle du Point-du-Jour, 1383; — augmentationde dotation de la chapelle du Point-du-Jour, par Aimé Truchet, 1384; — reconnaissance d'un cens dû à la chapelle par Odet Sayn, 1397; — don d'une vigne à la chapelle lors desservie par le chapelain Pierre Golu, par Étienne Sayn, 1406; — don d'une maison grevée de cens et sise à Baume par Alix, femme de Richard Convert, de Villersexel, demeurant à Baume, 1407; — accensement d'un chasal « en la rue des Favres » consenti par le chapelain Pierre Golu au profit de Perrin, fils de Perrin de Rougemont, demeurant à Baume, 1409; — remise du clos Thiébaud, acheté par Aimé Truchet à Perrin Garneret, d'Autechaux, chapelain de la chapelle fondée par Hugues, curé de Servin, à l'autel de Saint-Nicolas, 1414; — don d'un curtil à la même chapelle (Pierre Golu, chapelain) par Jean Le Bel et Jeannette de Bonay, sa femme, 1415; — vente d'une vigne « en Mainge pain » au même chapelain par Girard Dody, de Baume, 1418; — don d'une rente de 5 s. 6 d. à la chapelle par Jeannette, fille de Jeannot de Bois-la-Ville, 1438; — fondations diverses, 1446-1464; — état de biens dépendant de la chapelle, XVIe-XVIIIe siècles.

G. 1725. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 2 papier (dont 1 cahier de 84 feuillets).

1470-1531. — *Chapelle Saint-Nicolas ou du Point-du-Jour* (suite). Constitution de cens sur un curtil appartenant à Jacquot Nerguaut, d'Arguel, demeurant à Baume, 1470; — autre par Gauthier Courdier, chapelain de Saint-Nicolas, 1490; — autre par François Flagey, de Baume, 1525; — inventaire de lettres servant à la chapelle; — cens constitués au profit de la chapelle par Alard et Gauthier Brethenet; — par Dimanche, veuve d'André Breniquet; — par Nicolas Chapuis, *alias* Didier, de Baume, 1526; — censier par « messire Jaiques Pignet, prebstre, chappellain du Point du Jour, 1531 » (couverture en parchemin, constitution de cens par Alix de Montmartin, abbesse de Baume, 21 février 1479) (filigrane : tête de bœuf avec rose ou étoile sommant une broche). Fol. 3. « Ou mois de janvyer mil V^cXXIX, ou paille de Huguenin Gouge, a Balme en parlan de maistre Marc de Cizolles, prebstre, Mathé Guaniver de Vegranne a dit proféré telles semblables parole : pourie se fotre moy selui la, s'et ung meschant home; ceiste mesme heure et jour et lieu led. de Cizolle c'est transpourté aud. lieu et à la personne dud. Canyvel luy a dit et proferé quel meschanté il luy avoit fait ou vehu faire et pour quoy il l'avoit dit que il estoyt meschan home qui parla en son couraige comme estre injurié grossierement et atrocement par lui et en son absence et en présence de ses bons sieurs »; — fol. 14, les Bichet de Pont-les-Moulins; — fol. 27, Pierre et Huguenin Voynnet, de Champvans, 1532; — fol. 35, terres de Vergranne; — fol. 42, Claude Charlet, prévôt de Baume; — fol. 51, dame Barbe de Salins; — fol. 58, Jean Brethenet, de Baume; — fol. 61, Jean Laudet, de Baume, et Étiennette, sa femme; — fol. 74, Huguenin Bouvain, maçon; — Richard Parenet amodie un clos de Marc de Cizolles, chapelain de la chapelle du Point du Jour, 1527; — fol. 83, liste de pièces d'héritages de la chapelle de messire Huat d'Abbenans, curé de Servin.

G. 1726. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 12 papier (dont 1 cahier de 59 pages).

1541-1640. — *Chapelle de Saint-Nicolas ou du Point-du-Jour* (suite). Reconnaissances de divers censitaires, 1541-1549 ; — amodiation consentie par Marc Fournier, chapelain, à Pierre Borquin, de Vergranne, 1562 ; — accensement par Luc de Cointet, seigneur de Châteauvert, et Claude de La Tour, veuve de Pierre de Cointet, d'immeubles dépendant de la chapelle, 1590 ; — autre d'une vigne sise en « Mignottie » et d'une autre « en Eschue » au profit de Nicolas Guyard, de Baume, 1591 ; — vente d'une vigne au Rochet, dépendant de la chapelle, 1619 ; — état des vignes, champs et cens de la chapelle Saint-Nicolas, 1624 ; — amodiation du verger derrière chez Damey par Pierre Cointet, seigneur de Châteauvert, au nom de son neveu Pierre Bizet, chapelain de Saint-Nicolas, à Pierre Rougemont le Vieux, de Baume, 1631 ; — vente de deux vignes faite à Syméon Gauthier, par François Chaffet, du consentement de Claude de Cointet, chapelain de Saint-Nicolas, 1636 ; — procédure soutenue en matière de dîmes et de grains par les habitants de Fontenotte contre la veuve Jeannenet et ses hoirs, 1637.

G. 1727. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 10 papier (dont 1 cahier de 43 feuillets), 1 sceau.

1384-1742. — *Chapelle de Saint-Nicolas ou du Point-du-Jour* (suite). « Ce qui despend de la chappelle M. sainct Nicolas dicte du Point du Jour : » maison, jardins, champs, prés, à Baume, Vergranne, Dampvaux, « près de l'église » (village anéanti au XVIIe siècle), vignes ; — sentence collocatoire des deux cens dus par le sieur Levroz, 1648 ; — amodiations de terres à François Regnaulde, 1660 ; — accensement d'une vigne sur Cour, au profit de Nicolas Pauthier, 1661 ; — autre au profit d'Étienne Cornetet, par Jean Guyot, de Maîche, chanoine et curé de Saint-Hippolyte, chapelain de Saint-Nicolas, 1662 ; — au profit de Pierre Ferryot, 1665 ; — vidimus de la charte d'Aimé Truchet donnant diverses terres à la chapelle par lui fondée, 1384 (1627) ; — traité entre les curé et familiers et l'abbaye de Baume pour l'union de la chapelle du Point-du-Jour à la familiarité, 1667 ; — accensement de vignes « à l'Aunot », 1674 ; — accensements et quittances, 1693-1742.

G. 1728. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 27 papier, 1 sceau.

1587-1783. — *Chapelle du Saint-Nom de Jésus* (égl. abbatiale). Fondation de la chapelle par Marguerite de Genève, abbesse de Baume, 1587 ; — engagement pris par le clergé des églises Saint-Martin et Saint-Sulpice de desservir cette chapelle, 1614 (2 exempl.). — *Chapelles Notre-Dame du Pallot ou du Tronc* (égl. abbatiale). Fondation de Denis Garneret, d'Autechaux, à l'autel Saint-Germain de l'église dudit lieu, 1714 (voir chapelle Saint-Germain d'Autechaux, sous cote G 1721) ; — baux d'immeubles sis à Autechaux consentis à Laurent Garneret par Adrien Vieille, chapelain de Notre-Dame du Pallot et du Tronc, 1737 ; — ventes et baux d'immeubles dépendant du bénéfice, 1737-1783. — *Chapelle Notre-Dame* (égl. Saint-Vincent de Besançon). Amodiation des biens et cens dépendant de cette chapelle faite par le titulaire Marc de Cizoles, à Guyon Baurillet, de Salins, marchand, 1516. — *Confrérie du Nom de Jésus*. Recettes du tronc de la Confrérie, 1647-1660. — *Confrérie du Saint-Sacrement*. Constitution d'une rente de 9 fr. (capital 150) sur Hugues Billerey, de Vercel, au profit de la confrérie, 1662.

G. 1729. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 17 papier.

1379-1769. — *Immeubles. Baume. Maisons*. Achat par les paroissiens de Saint-Martin d'un chasal et curtil contigus à l'église et au cimetière, au prix de 13 l., de Jean Maistre, François et Pierre Rougemont, 1522 ; — amodiation de la maison Rebillot, dépendant de la chapelle du Point-du-Jour, faite à Hugues de La Ferté, docteur ès droits, par Marc Fournier, prêtre, 1560 ; — achat d'une portion de chasal, par François Nycod, Claude Nycod le vieux et Claude Nycod le jeune, d'Étienne Colard, vigneron, 1566. — *Rue d'Anroz*. Vente d'une maison contiguë « à la fermetey de la ville de Baume » faite par Estevenin Bonien, de Mésandans, et Perrin, son fils, à Aimé Truchet, chanoine de Calmoutier, 1379 ; — achat des maisons de Pierre Amyot et de Jean Millot, par Pierre Golu, chapelain de la messe du Point-du-Jour, 1417 (orig. et cop.) ; — accensement d'une grange consenti par Alard de Cizoles, au nom de son frère Étienne, chapelain absent, au profit de Guiat Gauthier, maréchal, et de Catherine, sa femme, 1456 (cop.) ; — autre par le chapelain Jacques Pignet, curé de Saint-Sulpice, au profit de Jean Chasney, clerc, notaire et prévôt fermier de Baume, 1532 ; — achat d'un chasal de maison, par François Gauthier, vigneron, et Jeanne Vienot, sa femme, de Claude de Cointet, chapelain du Point-du-Jour, 1657 ; — transactions et contrats divers en matière de maisons ou terrains dépendant des chapelles, 1657-1769. — *Rue des Armuriers*. Échange de portions de maisons entre François Boilloz, notaire, et Claudine Oudryot, sa femme, et Jeanne Ramasson, veuve du notaire Antoine Jannin, 1609. — *Rue Derrière Moustier*. Vente d'une rente de 4 quarts froment

sur leur maison, faite par Étienne Pelier et Marguerite, sa femme, aux curé et chapelains de Saint-Martin : Jean Menestrier, vicaire, Étienne Chevillotte et Jean Chaultemps, 1531.

G. 1730. (Liasse). — 2 pièces parchemin, 4 papier.

1616-1748. — *Baume. Rue de la Fontaine de Jardin.* Échange d'un jardin touchant les murs (les Terreaux) contre un jardin sis rue de la Fontaine, grevé de cens au profit des familiers, consenti entre Claude-Joseph Péquignot et sa femme et Jean-Claude Richard et Jeanne-Françoise David, 1748. — *Rue des Granges.* Vente par Sulpice Maigret à François Garneret et Agathe Laillet, d'une maison au prix de 100 fr., 1616 ; — assignation pour un cens au profit des familiers, 1694. — *Rue de l'Hôpital.* Échange de terres entre Adrien et Nicolas Couchon, avec ratification du chapelain du Point-du-Jour, 1626. — *Rue Pichot.* Achat d'un jardin par Claude-Joseph Péquignot et échange dudit jardin contre un autre, 1748. — *Rue Sur le Bief.* Achat par Claude Menestrier d'une portion de jardin de Catherine Menestrier, sa nièce, 1668.

G. 1731. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 15 papier, 1 sceau.

1546-1783. — *Baume. Champs et prés. En Corneillet.* Vente par Joseph Briquelet à Jacques Couchon, ferblantier, d'une vigne et d'un petit pré dépendant de la familiarité, 1765. — *En Eschie.* Amodiation d'un champ à François Regnaude, par les familiers, 1652. — *La Lave.* Vente d'un pré à M. Vienot, curé de Baume, par le sieur Gouget, 1729. — *La Vaux.* Vente d'un pré aux curé et familiers par Jean Sarrotey, apothicaire à Besançon, 1700. — *En Mignotier.* Accensement d'un champ par les familiers à Jean-Claude Lambert, 1699. — *Pré Bouillot.* Accord au sujet d'un pré entre Claude de Cointet, chapelain du Point-du-Jour, et Claude-Louis Ramasson, curé de Provenchère. — *Seconde-Vaux.* Amodiation d'un pré par Antoine-François Bassand, familier, 1783. — *Sombevelle.* Vente d'un jardin par Servois Millot, cordonnier, à Remi Perrin, 1682. — *Sur les Terreaux.* Location d'une « oiche » à Jean Jovilain, vigneron, par le chapelain du Point-du Jour Louis Rougemont, 1546. — Baux généraux ou particuliers de terres appartenant aux familiers, 1626-1782.

G. 1732. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 13 papier, 1 sceau.

1470-1774. — *Baume. Vignes. En Chaille.* Amodiation d'une vigne à Louis Canivel par Frédéric de Cointet, procureur de Jean Guyot, de Maîche, chapelain du Point-du-Jour, 1664. — *Chaulmarin.* Vente d'une vigne par Humberte Belot, veuve du notaire Jean Delagoutte, à Hippolyte Delagoutte, son fils, notaire et procureur, 1622. — *Le clos de Pichot.* Amodiation par Étienne Courdier, de Clerval, au nom de son frère Gauthier Courdier, chapelain à Baume, 1470. — *Clos Belot.* Accensement d'une vigne par Jeanne Bizot, veuve de Pierre Devillers, et Claude-Gabriel Devillers, son fils, à Nicolas Badonel, de Mandeure, 1656 ; — achats, ventes et accensements, 1690-1774. — *Les Combes.* Vente d'une vigne à Lazare Girard, sa femme et ses fils, par Anne-Philippe Tavernier, femme de Quentin-Joseph Mouchoux, chirurgien à Besançon, 1718. — *La Côte.* Accensements et transactions, 1661-1776.

G. 1733. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 10 papier, 2 sceaux.

1463-1778. — *Baume. Vignes* (suite). *Côte du Mont.* Échanges, ventes et accensements, 1660-1752. — *Dampvaux.* Accensement par Jean Rubillet, chapelain du Point-du-Jour, à Jean et Regnaud Jacquin, de « Dampval », 1463 ; — transaction entre Georges Filloz et ses enfants, Jean Bidal et Marguerite Maire, sa femme, 1554 ; — accensement de deux ouvrées et demie à Martin et Jean Rousselot, par Annette Sarrotey et Germain Meline, son fils, 1569 ; — contrats divers, 1634-1729. — *Derrière chez Trouvot.* Achat d'un pré par messire Jacques Grenier, 1566. — *Derrière les Murs.* Vente d'un droit de retenue par les curé et familiers à Pierre-Joseph Picquard sur trois vignes et un jardin, 1778.

G. 1734. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 13 papier, 1 sceau.

1590-1781. — *Baume. Vignes* (suite). *Flaiguemont.* Accensement consenti par Luc de Cointet, collateur de la chapelle Saint-Nicolas, 1590 ; — autre par Claude de Cointet, curé de Cour, 1647 ; — autre par Jean Guyot, de Maîche, 1662 ; — autre par le curé François Boudot et les familiers François Grangier, Jean-Baptiste Ramasson, Henri Solland, Claude-Guillaume Gouget, Claude-François Regnaude, Thomas Marcoux, 1670 ; — contrats divers, 1692-1701. — *Gravier de Dampvaux.* Accensement consenti par Jean Guyot, 1664 ; — procédures, 1703-1704. — *Gravier de la Chapelle.* Accensement consenti par les curé et familiers à François Trouvot, 1661 ; — à Étienne Cornetet, 1663. — *Lonot* (ou *L'Aunot*), accensements, 1590.

G. 1735. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 8 papier.

1541-1770. — *Baume. Vignes* (suite). *Curerolle.* Accensements consentis par le chapelain Louis Rougemont

(chapelle du Point-du-Jour), 1541; — par Claude de Cointet, 1643; — Jean Guyot, 1662; — par Luc de Cointet et consorts. — *Gondey*. Achat par Pierre et Jean de Cointet d'une vigne chargée de dîme, de François Jannin, 1571. — *En la Lave*. Accensement à Jacques et Claude-François Lambert par Claude-Antoine Canivey, séchal des familiers, 1679. — *La Levée*. Accensement consenti par les familiers à Pierre et Joseph Pauthier, 1723. — *En Lods*. Ventes et accensements, 1692-1770.

G. 1736. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 12 papier, 1 sceau.

1641-1777. — *Baume. Vignes* (suite). *Maingepain*. Amodiation à Étienne Gauthier, par le curé de Branne, Claude de Cointet, chapelain du Point-du-Jour, 1641. — *Le Mont*. Autre par Claude-François Regnaude, séchal, à Pierre Baudard, 1703. — *Mont de la Malatière*. Accensement consenti par le curé à Étienne Cournetet et Clémence Girard, 1661. — *En Rainfort*. Vente de vignes dépendant de la familiarité à Dominique Pauthier, par les sieurs Guard, 1777. — *Rambartot*. Accensement par les familiers à Étienne Farney, 1673; — à Jean Couchon; — procès contre les Bardey de l'Aigle et les bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, soutenu par la familiarité. 1699-1736.

G. 1737. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 7 papier.

1550-1779. — *Baume. Vignes* (suite). *Au Rocher*. Échange d'une vigne au Rocher contre un jardin derrière la chapelle conclu entre Jeanne-Claude Lambert, veuve du chirurgien Guillaume Ducharme, Claude-Nicolas Poissenot, curé de Villers-le-Sec, et les sœurs Simon, 1774. — *Saint-Ligier*. Amodiation par Claude de Cointet à Jean Folterre, 1650; — à Claudine Sollaud, 1655; — accensement à cette dernière par le chapelain Jean Guyot, 1664. — *Sur Cour*. Liste des vignes de la chapelle du Point-du-Jour, 1550; — accensement de cinq ouvrées à Nicolas Maire, de Trouvans, par Luc de Cointet et consorts, 1590; — amodiation par Jean Dardot, procureur, à Antoine Amyot, 1647; — accensement consenti par les curé et familiers à Jean Pauthier dit Ferryot, 1662; — pièce de procédure concernant le passage à travers les vignes, v. 1662. — *Sur Jardin*. Accensement fait par les familiers à François Trouvot, 1669.

G. 1738. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 16 papier (dont 3 cahiers de 10, 12 et 14 feuillets), 1 sceau.

1614-1788. — *Titres locaux. Autechaux*. Accensement consenti par le curé de Saint-Martin sur François Bocquin et consorts, de Luxiol, 1614; — reconnaissance pour les curé et familiers, contre Philippe Garneret et consorts, 1632; — échange de fonds au profit de Thomas Garneret, 1662; — procès entre Claude Millot, amodiateur des familiers, et Étienne Cordier, de Rougemont, à propos d'enlèvement de gerbes, 1664; — constitution de rente au profit des familiers, sur Thomas, Jean-Claude et Claude Garneret, 1693; — accensement au profit des mêmes sur Jean-Claude, Claudot, Claude-François Adam, Jean-François, Jean et Laurent Garneret, fils de Thomas Garneret, d'Autechaux, 1715; — sentence, reconnaissances, mesurages au sujet de terres, 1734-1788.

G. 1739. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 12 papier, 2 sceaux.

1515-1753. — *Titres locaux. Bois-la-Ville*. Amodiations de terres dépendant de la familiarité, 1663-1736. — *Branne*. Partage des héritiers Mourfault, 1515; — échange du clos de Mourfault, 1543; — vente d'un champ « ès Crayettes », par Claude Martelot et Vuillemette Martelot, à Claude et Antoine Couchon, de Baume, 1590; — vente d'un champ par Jean Jassy à Jacques Guillemin, de Clerval, 1593; — autre par Claude Bachin et Catherine Menestrier, à Antoine Morfault, 1617; — transaction entre Antoine-François Bouvot, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas, et les échevins et communauté de Branne, 1650. — *Breconchaux*. Constitution d'une rente de 3 fr. au profit de François Moussard, de Lusans, par les échevins et communauté de Breconchaux, 1560; — procédures soutenues par les familiers, du chef de la chapelle Sainte-Madeleine de Baume, 1597-1753. — *Bremondans*. Achat, au profit de Simon Régnier, d'une grange haute avec terrain, de Claude et Marguerite Régnier, dudit lieu, 1741.

G. 1740. (Liasse.) — 24 pièces parchemin, 13 papier, 11 sceaux.

1556-1782. — *Titres locaux. La Bretenière*. Sentence de M. Gillebert, subdélégué, condamnant la communauté au paiement régulier des intérêts de deux rentes au capital de 666 l. au profit des familiers, 1734. — *Bretonvillers*. Vente de quatre journaux de terre par Guillemette Chauvelier, femme de Laurent Huot, à Claude Gouverd-Tendon, au prix de 135 fr., 1642. — *Clerval*. Contrats de ventes, accensements, amodiations, 1556-1782.

G. 1741. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 16 papier.

1391-1752. — *Titres locaux. Côtebrune*. Vente de deux journaux, au prix de 57 fr., consentie par Pierre Sau-

vageot à Léonarde Petitvienet, femme d'Hugues Sauvageot, 1629. — *Cour-lez-Baume*. Transaction à la suite d'un procès au sujet d'un cens sur une maison, entre Odat Sayn et Girard Trovat, 1391 ; — accensement d'une « oiche » fait à Huguenin Bélier, par Gauthier Truchet, de Baume, clerc, 1412 ; — mandement de garde maintenant dans la possession des dimes d'Esnans Étienne de La Ferté, seigneur d'Esnans, et Claude-François Gouget, procureur fiscal, 1641 ; — vente de trois ouvrées de vigne relevant de la familiarité faite par Claude Audon et Marie Bezard, sa femme, à Pierre Jannin, 1752. — *Courtetain*. Cession de rentes sur la communauté par Syméon-François Boilloz, docteur ès droits, à la familiarité, 1661. — *Dammartin*. Procès contre la communauté soutenus en matière de rente par les familiers, 1734-1750. — *Écharquenans*. Sentence du subdélégué général de l'Intendant condamnant la communauté à payer certaines rentes à la familiarité, 1734.

G. 1742. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 papier, 1 sceau.

1422-1625. — *Titres locaux. Esnans*. Accensement consenti par Étienne Layn, au profit de Perrin, fils d'Alestruz de Grosbois, 1422 ; — reconnaissances et procédures, 1501-1615 ; — accensement, 1573 ; — procédures, 1580-1603.

G. 1743. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, 2 sceaux.

1690-1769. — *Titres locaux. Esnans* (suite). Amodiation des terres dépendant de la chapelle Sainte-Catherine, 1690 ; — amodiation pour la familiarité à Jean-François Guyard, 1701 ; — accensement au profit des familiers, 1705 ; — arpentement des terres dépendant de la chapelle, 1734 ; — résiliation d'accensement en faveur des familiers, 1742 ; — baux ; — arpentement fait par le sieur Barrand des héritages constituant la dotation de la chapelle Sainte-Catherine, 1769.

G. 1744. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 10 papier, 1 sceau.

1529-1782. — *Titres locaux. Fontenelle*. Échange d'un champ entre Claude-François Gouget, postulant, et Étienne Malledain, 1635. — *Fontenotte*. Reconnaissance au profit de Jean Chaultemps, chapelain de Notre-Dame, 1529 ; — billet souscrit par Jean-François Daclin à Jeanne-Françoise et Gillette Simon, sœurs, de Baume, 1771. — *Fourbanne*. Bail d'un champ consenti par Jean-Pierre-François Esnard, curé de Baume, 1782. — *Gondenans-lez-Montby*. Sentence du subdélégué général condamnant la communauté à payer aux familiers de Baume les intérêts de rente d'un capital de 73 l. 6 s. 8 d., 1734.—*Grosbois*. Vente de fonds, 1590 ; — bail de champs par le curé de Baume, 1782. — *Hyèvre-Paroisse*. Achat d'une maison, par François et Vuillemin Monnin, 1575 ; — transaction de Barbe et Jacques Esrannez avec Nicolas Robet, 1579 ; — rente en argent due à la familiarité, 1732-1734. — *Laissey*. Achat d'une pièce de terre au profit de la communauté, 1653. — *Laviron*. Achat d'un pré, 1740. — *Lure*. Achat de maison, 1622 ; — constitutions de rentes, 1623-1631.

G. 1745. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 17 papier, 1 sceau.

1483-1776. — *Titres locaux. Luxiol*. Achat par Hugues Nicolet du moulin de La Roche, des biens d'Anne et Marguerite Bretot, 1634 ; — amodiation de terres à François Trouvot, de Baume, 1651 ; — procès des familiers contre Jacques Receveur, 1685-1722 ; — bail pour les familiers à Jean-Étienne Barbier, 1746 ; — autre pour Noël et Pierre Courcier, 1755 ; — autre pour Clément et Pierre Perriard, 1776. — *Mugnans*. Vente de terres mainmortables par Claude Myon, veuve de Maimbœuf Maîtrehenry, à Antoine Gurnel et Claudine Championet, 1632. — *Les Ougneys*. Cense constituée au profit du curé et des familiers de l'église Saint-Sulpice par les habitants des Ougneys, 1483. — *Pierrefontaine-les-Varans*. Règlement d'une rente due par la communauté aux familiers, 1733-1734.

G. 1746. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 26 papier.

1577-1734. — *Titres locaux. Pont-les-Moulins*. Censier dressé à l'occasion d'un procès entre Gabriel de Diesbach, prieur de Vaucluse, chapelain du Point-du-Jour, et Jean Levroz, de Baume, 1577. — *La Prétière*. Rente au capital de 250 fr. (intérêt à 7 %, autrefois à 8) cédée à Siméon-François Boilloz, de Baume, par son cousin Briot, 1661 ; — ordonnance du subdélégué général de l'Intendant condamnant la communauté à acquitter cette rente réduite à 166 l. 13 s. 8 d. au profit des familiers de Baume, 1734. — *Rillans*. Achats de terre, 1609 et 1630.

G. 1747. (Liasse.) — 22 pièces parchemin, 2 papier, 2 sceaux.

1613-1734.— *Titres locaux. Roche-lez-Clerval*. Vente d'une maison faite par Pierre-Laurent Bertoz à Jacques Pequignot, 1613 ; — vente d'un journal de terre, 1627 ; — ventes et constitutions de cens, baux, etc., 1630-1734 ; — vente d'un cens d'argent par Jeanne-Baptiste Chevyet, femme de Lazare Roussel, à Pierre-Henri Nachin, 1727.

G. 1748. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 19 papier, 1 sceau.

1608-7681. — *Titres locaux. Saint-Hilaire.* Règlement d'une rente d'argent due par la communauté aux familiers, 1733-1734. — *Saint-Juan*, 1717. — *Servin.* Échange d'héritages, 1735. — *Trouvans.* Rentes, procédures, accensements, 1608-1763. — *Vellerot-lez-Vercel.* Règlement d'une rente due par le corps de communauté aux familiers, 1633-1634.

G. 1749. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 7 papier.

1364-1766. — *Titres locaux. Vennans.* Sentence de l'Intendant au sujet d'une rente due par la communauté aux familiers, 1688; — nouvelle sentence du subdélégué général sur même objet, 1734. — *Vergranne.* Vente d'un cens de six penaux de froment faite par Henri Quenellez à Jean d'Abbenans, écuyer, demeurant à Baume, et à Aglene, sa femme, 1364; — vente d'une rente d'un penal de froment faite par Vuillemin Guillier, de Vergranne, et Vuillemette, sa femme, à Odet de Clerval, demeurant à Baume, 1357; — vente par Jean Canivel d'un pré de deux faux et demie à Jean Canivel, du Mont, au prix de 110 fr., 1566; — vente au profit de Claude-Henri Canivel, 1629. — *Verne.* Accensement consenti par Alix de Montmartin, abbesse de Baume, 1492; — vente au profit de François Pernot, 1582. — *Villers-Chief.* Vente d'un pré par les prud'hommes et échevins du lieu à Pierroutot Lanchy et à Annette, sa femme, 1587.

G. 1750. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 20 papier (dont 1 cahier de 36 feuillets), 1 sceau.

1580-1682. — *Titres locaux. Voillans.* Amodiation de plusieurs héritages faite par Antoine Barresol à Germain Bailly, 1580 (cop.); — achats de terres, 1581-1622; — enquête faite par le bailliage de Baume, à requête de Jean Dardot et de ses sœurs, contre Guillaume de Rouxel et dame Gabrielle d'Auquoy, sa femme, 1667; — rôle des pièces composant la grange de Voillans, vers 1640; — ventes et accensements, 1663-1683.

G. 1751. (Liasse.) — 24 pièces papier (dont 4 cahiers ède 13, 11, 13 et 20 feuillets).

1692-1755. — *Titres locaux. Voillans* (suite). Procès intenté par Guillaume-Ignace Guenard, curé d'Hyèvre, contre Jean Marsoudet, 1692; — transaction renouvelant l'accensement des Marsoudet, au territoire de Voillans et Vergranne, consentie par les curé et familiers, 1715; — déclaration de biens faite par les Marsoudet, 1747 et 1759; — procès entre les curé et familiers et les Marsoudet, 1754-1759; — bail de seize ans consenti par François Marsoudet, d'Autechaux, et sa femme, à Jean Marsoudet, 1775; — état de fonds tenus par les Marsoudet.

G. 1752. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier.

1627-1670. — *Procès.* Procès soutenu par la ville de Baume contre les sieurs curé et familiers, et les consorts Ferryot, 1617-1627. — Procès soutenu par les familiers contre Jean Pauthier le Jeune, Jean Pauthier le Vieux, Jacques Pauthier et les Jeannin de Cour, en matière d'accensement, 1669.

G. 1753. (Liasse.) — 37 pièces papier.

1713-1745. — *Procès.* — Procédures des familiers contre le sieur Michel Bassand, exclu de la familiarité par suite de faiblesse d'esprit, 1713-1745. — Procès intenté par les « chanoines » et familiers de Baume contre les dames de l'abbaye, au sujet de la dîme des menus grains réclamée par ces dernières, 1727-1728.

G. 1754. (Liasse.) — 31 pièces papier.

1701-1739. — *Procès.* Ordonnance de l'archevêque François-Joseph de Grammont, à la suite d'une visite générale de l'église de Baume, 1701 (cop.); — délibération des curé et familiers, 1736 (cop.); — procès soutenu par les familiers contre le sieur Cuenard au sujet de la fondation et dotation de la familiarité, 1736-1739.

G. 1755. (Liasse.) — 38 pièces papier (dont 2 cahiers de 20 et 30 feuillets), 1 sceau.

1687-1738. — *Procès.* Procès soutenu par le corps des familiers contre le sieur Claude-Marie-Eugène Amey, familier, pour défectuosité et irrégularité dans son service.

G. 1756. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1740-1743. — *Procès.* Suite du procès qui précède contre Claude-Marie-Eugène Amey.

G. 1757. (Liasse). — 23 pièces papier.

1744-1766. — *Procès.* Instance contre les familiers de Baume intentée par deux candidats évincés, François-Guillaume Magnin et Claude-Nicolas Poissenot, nés tous deux

dans la ville de Baume, 1744-1766; — procédures contre l'archevêque, 1750.

G. 1758. (Cahier.) — In-quarto, papier, de 85 feuillets.

1554-1613. — *Rentier de la familiarité.* Fol. 1, rentes dues par les Esrannel, d'Hyèvre; — fol. 5, par Pierre Bizet, de Verne; — fol. 7, par François et Gilles Forterre, de Vergranne; — fol. 7, Léonard Daguet, de Grosbois; — fol. 21, Claude Chaffet; — fol. 22, Clément Perriard; — fol. 32, Regnauld Renahy; — fol. 44, Georges Felletet; — fol. 56, Simonette Jovillain; — fol. 72, Nicolas Partenier; — fol. 78, Crestienne Jaquel, veuve d'Antoine, de Vergranne; — fol. 85, Claude Carizé dit Camboillard.

G. 1759. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 1 papier, 4 sceaux.

1565-1620. — *Constitutions de rentes.* Rentes sur: Claude Ferriot dit Mignot, de Baume, 1565; — Jean Bochuz, de Rillans, 1570; — François Babey, du Grand-Hyèvre, 1582; — Pierre Belot, de Baume, 1596; — François Garneret, d'Autechaux; — Bénigne Canivel, de Baume, 1605; Pierre Flagey, de l'Écouvotte, 1606; — la ville de Baume, 1611; — Georges Charpillet, de Baume, 1614; — Jacques Monnier, de Loray, demeurant à Baume, 1616; — Pierre Briche et Étienne Gouget, de Romain, 1617; — Pierre Parois, Léonard Henryot dit Courtot et Nicolas Henryot, de Pouligney, 1618; — Jacques Monnier, de Baume, 1619; — Étienne Peslier et Jean Couchon, 1620.

G. 1760. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 6 papier, 8 sceaux.

1621-1630. — *Constitutions de rentes.* Rentes sur: François Gresle-Lanssard, de Baume, 1621; — la ville de Baume, 1621 (orig. et cop.); — Claude Chapusot, veuve de Jean Lichet, de Pont-les-Moulins, 1622; — Mathey Burguerel, de Fontenelle; — Claudin Jechoux, de La Franchevelle, et consorts, 1624; — Marguerite Grenier, 1625; — Étienne Canivel; — François Barbier, de Bois-la-Ville, 1626; — Germain Desray, de la Plainefin; — Jean Bailly, de Trouvans; — Pierre Petitvienet, de Baume; — Claude Berciot, d'Aïssey, 1627; — Henri Gérard, de Baume; — Louise Briseux, 1628; — Henri Chapuis, de Baume, marchand; — Claude Bocquin, de Vergranne; — Jean Dardot, procureur, et Antoine Durand, sa femme, 1629; — Thiébaud Jacoutot, d'Esnans; — la communauté de Pont-les-Moulins, 1630.

G. 1761. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 6 sceaux.

1631-1637. — *Constitutions de rentes.* Rentes sur: Nicolas Bourquin, de Fontenelle, 1631; — Claude Ferryot, de la Grange au Vuillotey; — la ville de Baume, 1633-1634; — la ville de Saint-Hippolyte; — Girard Chevalier dit Chevillotte, de Fontenelle; — Claude Canivel, de Vergranne; — Claude Delagoutte; — Othenin Choblanc, 1635; — Jacques Desray, de la Plainefin; — Claude Bourquin dit Valy, de Fontenelle; — Henri Perriard, prêtre, de Baume; — Pierre Thiébaud, de Fontenelle, 1636; — Claude Lambert, du même lieu; — la veuve et les héritiers d'Antoine Bonnotte; — Claude Gaidoz le Vieux, de Baume; — la ville de Baume, au profit d'Achille de Précipiano, baron de Soye, 1637.

G. 1762. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 11 papier.

1652-1688. — *Constitutions de rentes.* Rentes sur: la communauté de Dammartin, 1652; — Pierre-Claude Millesse et les héritiers de Jean Millesse, 1654; — les habitants de Dammartin, 1655; — la ville de Baume, 1660; — Jeanne Pétrequin, femme d'Étienne Rein, de l'Isle-sur-le-Doubs, 1660; — transmission de sa créance sur la ville de Baume, faite par Ambroise de Précipiano, baron de Soye, colonel de cavalerie aux Pays-Bas, à sa sœur Béatrix, dame de Remiremont, 1666; — traité entre la ville de Baume, Pierre Tharin et François Reud, acquéreurs de la rente appartenant jadis à Béatrix de Précipiano, 1667; — rente au profit des familiers sur la ville de Baume, 1670; — autre, 1673; — autres sur: Richard Mouchet; 1677; — Louise Millot, veuve de Jean Laithier, 1679; — Guillaume-Sulpice Lambert, de Baume, et Jeanne-Françoise Belin, sa femme, 1683; — Claude Siron, de Pont-les-Moulins, 1685; — remboursement d'une rente due par les héritiers de Jean Dardot aux curé et familiers, 1688.

G. 1763. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 24 papier.

1709-1759. — *Constitutions de rentes.* Rentes sur: Louise Pouillet, veuve de Remi Perrin, de Baume, 1709; — cession d'une rente sur la ville de Baume, faite par les chapelains de Sainte-Madeleine de Besançon aux familiers de Baume, 1714; — rentes sur: l'hôpital de Baume, 1718; — Antoine Robert, de Baume, 1719; — la ville de Baume, 1720; — Siméon Courtalin et Anne-Françoise Boudot, 1744; — Étienne Lime, 1748; — Pierre-François Parent, de Belfays, 1750; — Étienne Girard, de Baume, 1759.

G. 1764. (Liasse.) — 3 pièces papier (dont 2 cahiers de 29 et 21 feuillets).

1633-1687. — *Comptes de rentes.* Compte rendu

[à M. de Marenches], 1633; — fol. 1. Pierre et Michel Hurry, 1 l.; — fol. 3, Guillaume Fournier, 1 l.; — Louise Briseufz, 10 fr.; — fol. 8, Lasnans. Adrien et Pierre Rondot, 8 fr.; — fol. 10, Saint-Jean-d'Adam. Denis et Antoine Mireur, 1 fr.; — fol. 20, fondation de Marguerite Besard et d'Anne Gillebert, des matines et heures canoniales de l'Assomption, 7 fr.; — fol. 26, Jean Chappuis, marchand, 15 fr.; — fol. 29, partage des rentes et revenus entre le curé Charpillet, les familiers Menestrier, Perriard, Claude Perrenot, Anatoile Chappuis, Claude Cornetet, Adam Trouvot, Georges Filloz, Pierre Brotot, Gaspard Poupon, Michel Monnier; — fragment d'un compte de 1635; — les habitants de Baume doivent 1,257 fr. 10 s.; — créances sur: Guillaume et Nicolas Delagoutte, Pierre Grandperrin, Hugues Folpoy, les habitants de Breconchaux, Jean Damey et Jacques Perrenot, de Villers-le-Sec, Claude-François Gouget; — extrait des rentes de l'église paroissiale de Baume (par mois), 1684-1687.

G. 1765. (Liasse.) — 3 pièces papier (dont 2 cahiers de 12 et 18 feuillets).

1687-1689. — *Comptes de rentes.* Extrait des rentes de l'église paroissiale, 1687: janvier; — les habitants de Courtetain; — Jean Vegay et Anne Chapuis, de Baume; les habitants de Dammartin, de Roche-lez-Clerval, d'Esnans; Pierre Ruchet, de Servin; les habitants de Branne et de Vellevans; — février: Jean Carisel, de Luxiol; André et Catherine Canivel, de Baume; — les habitants de Saint-Hilaire, de Saint-Jean-d'Adam, de Breconchaux, de Trouvans; Claude Gillebert Durand; — mars: Pierre-Louis Vuillin, prêtre; — fol. 7, août....; — carnets de l'année 1688; — 1689.

G. 1766. (Liasse.) — 50 pièces papier.

1626-1762. — *Procès en matière de rentes.* Procès de la familiarité contre Pierre-Louis Millesse, héritier de sa mère Isabeau Ramasson, 1626-1643; — des mêmes familiers contre la communauté de Vennans, 1651-1652; — des mêmes contre les habitants de Verne, Nicolas et Claudine Petyot, dudit lieu, au sujet d'une rente cédée à la familiarité par la confrérie des Saints-Crépin et Crépinien, 1651; — autre en décret sur les biens de Nicolas Canivel, 1670-1694; — autre en décret sur les biens de Pierre-Gabriel Jannot, de Gy, 1693; — autre contre Ignace-Guillaume Devillers, défendeur en révélation, 1717; — autre contre Jean-Claude et Claude Simon, 1720; — autre en matière de constitutions de rente contre les communautés de Roche-lez-Clerval, Saint-Hilaire, Breconchaux, La Bretenière, Autechaux, Vennans, 1732-1734; — autre en matière de droit d'amortissement, contre Pierre Henriot, adjudicataire des fermes, 1762.

G. 1767. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 59 pièces papier.

1627-1739. — *Papiers de la famille Dardot, de Gy* (d'où sortait le familier Jean-François Dardot). Procédure contre Claude et Gaspard Bailly, de Voillans, 1627; — frais d'obsèques de Jean Dardot, familier de Gy, 1631; — lettre de Claude Dardot, procureur de Jonvelle, à son père le familier, 1649; — lettre de Jean Symard, de Vesoul, au même, 1660; — accord entre les familiers de Gy et Jean-François Dardot, curé de Villers-le-Sec, 1664; — traité entre ce dernier et les enfants de Jean Dardot, ses cousins, de Corre, 1664; — procès du curé avec Guillaume de Rouxel, écuyer, seigneur de Voillans, et Gabrielle d'Auquoy, sa femme, 1667; — procédures diverses, 1672-1739.

G. 1768. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 3 cahiers de 27, 14 et 12 feuillets).

1608-1673. — *Comptes de la familiarité de Baume.* Compte rendu par Jean Menestrier, chapelain en l'église Saint-Martin, aux curé et familiers de cette église, 1608; — censes communes où le curé prend comme un simple chapelain; — débiteurs: les habitants de Vennans; Georges Felletet, de Baume; Nicolas et Jean Bizet; Renobert Gouvernal; les habitants de l'Écouvotte; Germain et Pierre Carrizel; François et Jean Brotot; Jean Lalet et Cathin Ferriot; — fol. 16, anniversaires: de Jean Goulu; de Jean Chasney; de Jean Bretenet; de Pierre Fontaine; de Guillaume Dampmartin; d'Hugues Barbier; de Jean Rigal; de Jean Chaultemps; de Claude Rougemont, curé de Cour. — Autre compte de Jean Poupon, receveur des églises de Baume, 1630; — fol. 13, dépense: 3 gros donnés au maître d'école pour son assistance à l'office du Saint-Nom de Jésus; — 16 gr. pour l'office M. saint Humbert; — autre de François Grangier, receveur de la familiarité, 1663 (incompl.). — Autre de Nicolas Canivey, receveur, 1668-1673. — Recette totale, 730 fr. 9 gros 1 blanc; — dépense, 768 fr. 6 gr. 2 blancs.

G. 1769. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 6, 6, 5 et 4 feuillets.

1715-1768. — *Comptes.* Compte rendu par Claude-Germain Amey, séchal, 1715; — recette totale, 1,499 l. 18 s. 6 d.; — dépense, 961 l. 6 s. 2 d.; — autre compte rendu par

Claude-Alexis Damey, 1716 ; — recette, 2,565 fr. comtois 6 gros 2 blancs 2 doubles ; — dépense, 2,501 fr. 9 gr. 1 blanc. — Autre compte rendu par Claude-François Amey, séchal, 1717 ; — recette, 2,555 fr. 11 gr. 2 bl. 2 doubles ; — dépense, 2,527 fr. 11 gros. — Autre compte rendu par Louis Roussel, séchal, 1718 ; — recette, 2,510 fr. 11 gr. 2 doubles ; — dépense, 2,502 fr. 7 gros 2 doubles.

G. 1770. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 56 papier.

1630-1771. — *Procès de comptabilité.* Quittance donnée par le receveur de la familiarité C. Bergeret, prêtre, 1630 ; — par Pierre Symonnet, autre receveur ; — institution à la chapelle Saint-Claude, au profit de Jean-François Dardot, par Frédéric de Cointet, sieur de Châteauvert, 1639 ; — quittance d'une grosse de rente donnée au même Dardot, par J.-C. de Chaffois, 1661 ; — autre par Anne Dardot, donnée aux familiers de Baume, 1688 ; — quote-part (40 l.) imposée par la Chambre du clergé du comté de Bourgogne pour la répartition de 35,000 l. de subside accordées annuellement au Roi jusqu'à la fin de la guerre, 1697 ; — quittances d'amortissement, 1704-1708 ; — quittance de paiement en billets de banque donnée par les familiers à Jeanne-Antoine Grimard, veuve d'Étienne Milain, de Saint-Juan, 1720 ; — quittance du procureur au parlement, Guillaume Curie, employé à la liquidation de rentes, 1734 ; — état de frais dus au procureur Peschoux, dans un procès devant l'officialité, 1738 ; — réclamation (imprimée) du greffier Bauquier, de l'officialité de Besançon, pour une somme due à la Chambre archiépiscopale pour redevances de synode, 1747 ; — quittance d'amortissement, 1763 ; — quittance d'honoraires donnée au séchal, M. Tanchard, par son collègue le familier G. Noël ; — quittance donnée par Travault, receveur des domaines du Roi, pour une contravention due au fisc, 1771.

ÉGLISE ET FAMILIARITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BESANÇON

G. 1771. (Cahier.) — Petit in-folio, papier de 15 feuillets.

1686. — *Inventaire.* « Inventaire des titres de fondations et autres estant au trésor de MM. les familiers de Saint-Jean en l'an 1686. » Testament de Claude Thomas, curé de Cussey, 1542 ; — fondations : par M[lle] Clerc, 1443 ; — Outhenin Badelet, prêtre, 1523 ; — Jean Bassand, prêtre, 1538 ; — Antoine Bertrand, 1529 ; — Jacques de Mollans (chapelle de la Trinité), 1500 ; — Étienne Montrivel et Jeanne Druot, sa femme, 1543 ; — Pierre de Saint-Quentin, 1353 ; — Henri de Lantenne, 1343 ; — Claudine de La Charme, femme de Jean Chassignet, notaire, 1493 ; — Hugues de Fustes, 1519 ; — Richard Nardin, 1382 ; — Claude de Foucherans, 1422 ; — Simon de Chavirey, 1430 ; — d'Hugues Bournet, 1523 ; — de Christophe de Ferrières, 1544 ; — de Philibert de Bouhans, 1481 ; — de Pierre Pillot, marchand, 1474 ; — de Jean de Sancey, notaire, 1360 ; — de Perrin d'Auxon, 1406 ; — d'Henriette, fille d'Hugues d'Aigremont, 1333 ; — de Pierre Sixsols, chanoine, 1520 ; — de Jeanne de Domprel, 1480 ; — de Pierre Matal, 1543 ; — de Jean Bassand, reclus, 1558.

G. 1772. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 5 feuillets et 363 pages.

1781. — *Inventaire.* « Inventaire des titres et papiers de l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Besançon. » Fol. 1, table des matières (13 chapitres) ; — fol. 4, noms des fabriciens de 1654 à 1788 ; — page 1. « L'auteur de cet inventaire est Bruno Huot, conseiller au conseil aulique du prince-évêque de Bâle, avocat, secrétaire et auditeur de la fabrique ; » — page 3, actes concernant le régime de l'église, 1536-1718 ; — p. 23, actes concernant l'église, les chapelles, confréries, droits casuels, 1615-1783 ; — p. 53, vases sacrés, argenterie, livres, ornements et meubles, 1622-1782 (nombreux détails) ; — p. 121, cimetière, 1717-1770 ; — p. 141, clerc de l'église, 1701-1782 ; — p. 157, offerte du bâton à tour de rôle par les paroissiens, 1647-1769 ; — p. 175, droits de la fabrique sur les sièges et sépultures, 1678-1742 (listes nominatives de paroissiens) ; — p. 201, clocher et cloches, 1744-1751 ; — p. 209, fondations, 1522-1739 ; — p. 229, contrats de rentes, 1674-1737 ; — p. 245, succession de Philiberte Cupillard, 1722-1773 ; — p. 261, quittances d'amortissement, 1697-1742 ; — p. 271, procès, 1732-1788 ; — p. 283, carnets de rentes, 1756-1772 ; — p. 293, registres de la fabrique (chapelles), 1756 ; — p. 307, comptes de fabrique, 1634-1789 ; — p. 361, listes de fabriciens, 1615-1763.

G. 1773. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 9 feuillets et 223 pages.

1785. — *Inventaire* (suite du précédent). Fol. 3. Table des matières (cinq chapitres) ; — fol. 5, bienfaiteurs pour la bâtisse d'une nouvelle église, 1748-1785. — Page 1, titres de la famille et des biens du sieur Quinternet, 1600-1784 ; — p. 37, succession de Didier-François Quinternet, 1728-1789.

G. 1774. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 11 feuillets.

Vers 1850. — Inventaire des titres de l'église Saint-Jean-Baptiste, dressé par J. Babey, archiviste du Doubs (fol. 1-2), suivi d'un Inventaire des titres de l'église Saint-Pierre (fol. 3-8) et d'un Inventaire des titres de la Confrérie de la Croix (fol. 9-11).

G. 1775. (Cahier.) — In-quarto, papier, de 32 feuillets.

1536-1603. — *Statuts de la paroisse et des familiers.* « Statuta ecclesiæ parochialis Sancti Joannis Baptistæ Bisuntinæ civitatis. — Prologus. Antonius de Vergeyo, Dei et apostolicæ Sedis gratia archiepiscopus.... » (35 articles ou statuts). 21 junii 1536 (cop. de 1737); — fol. 30, statuta recentiora, 1603, Joannes Dorotheus, Dei et apostolicæ sedis gratia episcopus Lausanensis, abbas de Faverney et vicarius generalis...., 5 decembris 1603 (cop.).

G. 1776. (Registre.) — Grand in-quarto, papier de 114 pages.

1713-1789. — *Délibérations des chapelains.* Délibérations du 3 janvier 1713 au 29 septembre 1789. — P. 1. 1713, 3 janvier, Claude-François Coste, élu receveur; — intervention au procès soutenu par les curé et chapelains de Saint-Pierre, contre les Jacobins, Carmes et Cordeliers de la cité, pour les sépultures, 1724, 24 avril; — procès contre le sieur Bermand, clerc, 1729, 16 septembre; — stage du chapelain Bacoffe, 1730, 30 novembre; — installation de Charles-François Mareschal, en qualité de vicaire, 1737, 23 février; — décision de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont abrogeant certains statuts, 1738, 14 mai; — élection de Daniel-Antoine Tasnière comme receveur et procureur, 1742, 12 janvier; — règlement des messes de fondation hautes et basses par M. Tinseau, vicaire général, 1744, 24 janvier; — règlement nouveau du personnel par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, 24 décembre; — acceptation de la fondation Limasset, 1746, 5 juin; — règlement des bénédictions après les messes, 1750, 22 mai; — réception du chapelain Pierre-Claude Courvoisier, 1753, 30 mai; — mise hors de règle du chapelain Claude-Joseph Richard, pour « ivrognerie avec gens de la lie du peuple », 1760, 4 juillet; — réception du chapelain Jean-Claude-Louis Pourtier, de Rougemont (chapelle Notre-Dame de la Rose, d'Aigremont ou de Sainte-Anne), 1763, 30 septembre; — réception de Claude Bazard comme chapelain, 1764, 31 juillet; — prise de possession du vicariat, par Claude-Nicolas Guillemin, 1770, 13 août; — visite de l'église par le cardinal de Choiseul, 1771, 9 mai; — élection du chapelain Bacoffe pour receveur, 1773, 24 septembre; — réception du chapelain Jean-Claude Doroz, 1774, 31 août; — réception de Sébastien Touzel, 1778, 30 septembre; — députation aux états généraux (assemblée du tiers) du chapelain Doroz, 1789, 10 mars; — réception du chapelain Jean-Claude Beauchet, 29 septembre.

G. 1777. (Liasse). — 4 pièces parchemin, 9 papier, dont 2 cahiers de 86 et 23 feuillets, 2 sceaux.

1516-1785. — *Chapelle Notre-Dame et Sainte-Croix.* Procès devant la mairie de Besançon entre Pierre Toubin, clerc tonsuré institué chapelain de la chapelle Sainte-Croix, contre un compétiteur, Marc-Antoine Arvisenet, chanoine de Sainte-Madeleine, 1629; — procès soutenu par François de Chaffois, citoyen, contre Thomas Montrivel, cogouverneur, au sujet d'une institution de chapelle dont la collation appartenait à la famille Montrivel, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1643; — provisions de la chapelle en faveur de Jean-Claude Chauvin, accordées en cour de Rome, ratifiées par lettres patentes de Louis XV, 1764-1766; — envoi en possession du sieur Chauvin, par le parlement de Besançon; — prise de possession; — autre par Claude-Louis Bazard, 1770 (double exempl.); — autre par Jean-Claude Doroz, 1772; — suppression du titre de chapelle prononcée par le cardinal de Choiseul, 1772; — bail d'une maison rue Ronchaux, consenti au sieur Besse, perruquier, par le chapelain de Sainte-Croix, Claude-Louis Bazard, curé de La Vèze, 1785.

G. 1778. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 10 papier, 9 sceaux.

1617-1790. — *Chapelle Notre-Dame de la Rose, des Verrières, de Vernantois ou de Sainte-Anne.* Accensement d'une vigne par le chapelain Jean Lombardey, 1617; — institution du chapelain Pierre Toubin, 1628; — retranchement d'une partie de la maison de chapelle fait aux frais de la ville, indemnité de 490 fr. accordée au chapelain Mgr de Philadelphie, 1688; — institution du chapelain Valentin Bergeret, 1699; — autre d'Antoine Tasnière, 1737; — prise de possession par Claude-Louis Bazard, 1761; — envoi en possession de Claude-Louis Pourtier, 1763; — baux de prés consentis par Claude-Louis Bazard, 1786-1788. — *Chapelle Notre-Dame de Pitié.* Institution de Pierre Belin, 1668. — *Chapelle Notre-Dame la Blanche ou d'Aigremont.* Rente au profit du chapelain (Antoine-François Sollaud), 1748; — institution de Ferdinand Toussaint, 1768; — envoi en possession de ce chapelain, 1769; — prise de possession; —

envoi en possession par le Parlement de Jean-Antoine Faivre, 1781 ; — prise de possession ; — institution de Jean-Baptiste Blanchard, 1785 ; envoi en possession ; — dépôt par ce dernier de ses titres au district de Besançon, 1790.

G. 1779. (Liasse.) — 2 pièces parchemins, 18 papiers, 2 sceaux (dont 1 cahier de 77 feuillets).

1392-1791. — *Chapelle Saint-Anatoile.* Clause du testament de Hugues Bonnet, chapelain, 1534 ; — institution du chapelain Charles Duchasne, 1585 ; — certificat du chapelain Charles-Jean-Baptiste Chassignet, 1783 ; — institution de Valentin Bergeret, 1688 (copies) ; — de Pierre-Ignace-Alexis Ardin, de Vercel, 1783. — *Chapelle Sainte-Catherine.* Prise de possession par Claude-Nicolas Guillemin, 1770 ; — bail de vignes et pré à Besançon et Morre, consenti par celui-ci, 1784. — *Chapelle Saint-Claude.* Procédures relatives à la chapelle fondée par Perrenet do « Melliacc, » notaire à Besançon, intentées par Guillaume Cabrey, chapelain, 1392 (rouleau de papier) ; — transaction au sujet de vignes, entre le chapelain Jean Malbouhans, de Vesoul, et Girard Charitey, d'Avanne, 1441 ; — procès relatifs à des cens fonciers entre le chapelain Aimon Cointet, de Baume, Jean Carêmentrant et Marguerite, femme de Perrenet Charmoillenot, 1495-1502 ; — procès devant les gouverneurs entre le chapelain Antoine Oudot et les autres chapelains, pour l'entrée de chœur, 1672 ; — institution de Jean Vaucherey, curé d'Auxon-Dessus et de Miserey, 1676 ; — fondation par celui-ci d'un prestimoine à l'autel de Saint-Claude, 1676 ; — prise de possession par Pierre-Louis Courvoisier, 1753 ; — requête présentée au vicaire général par Pierre Bourgon, chapelain, 1790 ; — certificat du chapelain Pierre-Claude Courvoisier, 1791.

G. 1780. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 11 papier, 2 sceaux.

1646-1787. — *Chapelle Saint-Denis.* Prise de possession par François Gouget, 1757. — *Chapelle Saints-Ferréol et Ferjeux.* Suppression des autels des Saints Ferréol et Ferjeux et de Saint-Claude, pour bâtir la sacristie, 1722 ; — bulles d'institution pour Edme Guillegaux, et envoi en possession par lettres patentes royales, 1762 ; — autre envoi en possession par le parlement de Besançon ; — envoi en possession de Claude-Joseph Blanchard, 1774 ; — prise de possession par le même. — *Chapelle de Saint-Hippolyte.* Institution prononcée en faveur de Georges-François-Xavier Paul de Boursières, par Claude Bouhier, évêque de Dijon, 1754 ; — bail passé pour le domaine rural dépendant de la chapelle, par le chapelain ci-dessus, au profit de Bernard Gachot, de Noiron-lez-Citeaux, 1782. — *Chapelle Saint-Jean et Claude.* Prise de possession par le chanoine Claude-François Marrelier de Verchamp, 1782. — *Chapelle Sainte-Marguerite.* Mémoire historique sur la fondation de cette chapelle, 1744 ; — prise de possession par Daniel-Antoine Tasnière, 1744 ; — institution en faveur de ce dernier ; — bail d'immeubles consenti par le chapelain au profit de Jean-Jacques Javey et de Madeleine Saillard, 1787.

G. 1781. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 12 papier (dont 1 cahier de 19 feuillets), 2 sceaux.

1596-1789. — *Chapelle Saint-Nicolas.* Titre clérical de Claude-Louis Bazard, 1762 ; — prise de possession de la chapelle, par le même, 1764 ; — envoi en possession de Pierre-Ferdinand Girod de Novillars, 1786 ; — institution de Claude Beauchet, de Senans, vicaire de Saint-Jean-Baptiste, 1787 ; — autre en faveur du même, 1789 ; — prise de possession par ce dernier. — *Chapelle Saint-Richard.* Institution de Claude-François Baulard, d'Angirey, 1767 ; — prise de possession par le même. — *Confrérie de Saint-Jean-Baptiste.* Compte rendu par les héritiers d'Étienne Bressand, receveur de la confrérie, 1640 ; — fol. 13, enterrements des confrères, de 1623 à 1640 (listes nominatives) ; — apurement, 14 novembre 1640 ; — autre compte, v. 1640 ; — recettes fin janvier-décembre ; — de François Toudot, chanoine de Villersexel ; — de François de La Tour, fils d'Étienne de La Tour Saint-Quentin ; — d'Humbert Picornot, docteur ès droits ; — de Balthazar Laborel, orfèvre ; — d'Anne de Grospain, femme de Claude de Poligny, baron et seigneur de Traves. — *Confrérie du Saint-Sacrement.* Remise de 500 fr. au fabricien, Jean-François Couthaud, 1766. — *Confrérie de Saint-Nicolas.* Compte du chapelain Claude Coste, 1714 ; — autre, 1734 ; — requête des chapelains pour la suppression de la confrérie, 1772.

G. 1782. (Registre) — Grand in-quarto, papier, de 1 et 32 pages.

1737-1772. — *Confrérie de Saint-Nicolas.* « Livre des délibérations, actes et assemblées des confrères de la confrérie de Saint-Nicolas, érigée en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Besançon. » Nomination du prieur annuel : Claude-Nicolas Barron, chapelain, 1737, 6 décembre ; — Joseph Nodier, entrepreneur, 1738, 6 décembre ; — Joseph Chauvin, 1739 ; — Pierre-Claude Bouquière, 1742 ; — François Bazard, 1745 ; — Philippe Morel, 1748 ; — Daniel-Antoine Tasnière, 1766 ; — décret de l'archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul réunissant au corps des chapelains la chapelle de Sainte-Croix et Notre-Dame et supprimant la confrérie, 1772.

G. 1783. (Liasse.) — 6 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets).

1615-1780. — *Fabriciens et statuts.* Statuts de la fabrique de l'église paroissiale, 1688 (30 art.) (deux exempl.); — condamnation de François Perreciot, boulanger, à une amende pour avoir refusé les fonctions de fabricien, 1615; — consultation de deux avocats, MM. Bassand et Lombard, contraire à la prétention du vicaire de Saint-Jean-Baptiste d'assister à l'élection des fabriciens, 1783; — mémoire sur les élections des auditeurs et secrétaire procureur de la fabrique, [v. 1784]; — note sur même objet.

G. 1784. (Registre.) — In-octavo, papier, de 62 et 46 feuillets. (Filigrane : *Armoiries de l'abbaye de Lure, initiale G.*) Couverture parchemin (fragment de livre liturgique XIIIe-XIVe siècles).

1630-1700. — *Fabrique. Mobilier. Sépultures.* Fol. 1. « Capellæ et capellaniæ quæ sunt de choro »; — fol. 5, inventaire du linge; — fol. 7, mobilier du clocher; — fol. 8, entrée en charge d'Étienne Dubois, comme clerc cautionné par Pierre Dubois, cordonnier, son père, 1672; — fol. 13, réception d'Anatoile Cornette, auditeur en philosophie, en qualité de clerc, 1701; — traité pour l'office de quêteur, passé avec Claude Prévost, cordonnier [1710]; — concession d'une place de banc à Antoine-Joseph Carandet, 1711; — nomination de clerc par François-Bermand, de Salins 1720; — cession d'un banc et sépulture : à Anne-Claude La Grandfemme, veuve Muyard, 1721; — à Hugnette Poulet, veuve du confiseur Paillot, 1722; — au conseiller Henri Coquelin, 1724; — à Catherine et Pierrette Jaloux; — à M. Bergeret, 1725; — d'une place de sépulture aux héritiers Buson, 1726; — de banc et sépulture aux sieurs Claude Baron et Joseph Nodier, 1733; — nomination du clerc Jean-Denis Boudret, 1734; — du clerc Joseph Poulet 1736; — concession de banc et sépulture : à Philippe-Guillaume Binetruy, secrétaire du roi, 1737; — à Claude Abry, tailleur d'habits, 1740; — nomination du clerc Jean-Baptiste Adriet, 1744; — délibération pour réparer l'église, état inquiétant; — plans et devis; — concession d'une place de banc à Pierre-Antoine Baudot, 1745; — fol. 58, concession de banc et sépulture, 1711-1749; — (2e partie du registre) fol. 4, inventaire de reliques, mobilier, etc., 1630 : Chef et bassin d'argent faits en 1612 (reliques de saint Jean-Baptiste); — image du même saint haute d'une coudée; cinq calices d'argent; une tête des onze mille Vierges; trois ciboires d'argent; deux onctionnaires; image d'argent de saint Sébastien faite en 1629 par Pierre de Loisy, orfèvre, lors de la peste, tant des deniers de la fabrique que du produit d'une quête; — livres : deux grands antiphonaires parchemin; un gros graduel, parch.; office de la semaine sainte, parch., etc; — ornements : un devant d'autel de velours cannelé où est l'image de Notre-Dame en broderie pour le grand autel; « deux œufs d'Autriche entiers; ung grand pied d'escrevisse de mer tenant environ ung chauveau; une poule de mer à cause de la rareté attachez à la volte de lad. église »; — fol. 13, meubles de cuivre et fer; — fol. 14, étain; — fol. 14 v°, peintures sur toile; — fol. 15 et suiv., procès-verbaux de prise de possession et remise par clercs et fabriciens, 1630-1748.

G. 1785. (Registre.) — Petit in-folio papier, de 49 feuillets (le fol. 1 est *bis*).

1756-1782. — *Délibérations de la fabrique* (du 12 août 1756 au 30 juin 1782). Claude-Joseph Piard de Coulouvre, avocat, élu secrétaire, 1756; — réparation d'un pilier menaçant ruine; — choix d'un bedeau 1757; — concession de banc et sépulture à Pierre Oudot, huissier au Parlement, 1758; — Pierre Bargaud, fabricien (mort le 14 février), est remplacé comme fabricien par Jean-François Conthaud, substitut honoraire au parlement, 1762; — construction d'un caveau funéraire banal, 1764; — confection d'orgues, 1765 (le facteur choisi habite Dijon et se nomme Rieppe); — présent de quatre statues d'argent des évangélistes par M. Renotte, ancien curé de Lavoncourt, chapelain honoraire, 1768; — suppression éventuelle du cimetière, 1769; — visite pastorale, 1771; — union de chapelle prononcée par l'archevêque, 1772; — réparation des vitraux, 1775; — construction d'un « paradis » le jeudi saint, 1779; — don de 1,000 fr. par Mlle Tinseau pour bâtir une nouvelle église; — nomination de Joseph Regnier, clerc de l'église, 1782.

G. 1786. (Registre.) — Petit in-folio papier, de 28 feuillets et 4 pièces détachées.

1783-1790. — *Délibérations* (du 8 janvier 1783 au 22 décembre 1790). Élection de Jean-Baptiste-Bonaventure Alviset, conseiller au parlement, comme auditeur de fabrique, 1783, 8 janvier; — compte de la succession Didier Quinternet, 23,927 l. 9 s. 4 d.; — fol. 6, consultations contre le droit d'élection prétendu par le vicaire, M. Guillemin, 10 février; — concession de banc au chanoine de Rambey, 1786, 30 novembre; — service funèbre pour deux fabriciens, MM. Tinseau et Huot, 1788, 5 novembre; — règlement des inhumations dans l'église, 23 décembre; — prêt de 2,400 l. à Mme Arnoulx, 1790, 2 décembre; — achat d'un ciboire de vermeil haut de dix pouces et demi, sans la croix, livré au

vicaire) M. Guillemin, par Benoît, orfèvre du clergé de France, Paris, 1787 (prix, 553 fr.).

G. 1787. (Liasse.) — 15 pièces papier (dont 1 imprimé).

1703-1782. — *Clercs de paroisse.* Institution de Jean-Claude Cornette, 1703; — de Jean-François Chanon, 1705; — de Jean-Denis Boudret, 1734; — de Guillaume-François Couturier, 1738; — caution donnée par le curé de Déservillers, Péguillet, pour le clerc Jean-Baptiste Adriet, 1744; — délibération précisant les devoirs du clerc, 1762; — mémoire présenté aux directeurs de la fabrique par Jean-Baptiste Adriet, 1763; — autre exemplaire du mémoire; — requête du clerc Claude Richey (s. d.). — *Casuel.* États de casuel, 1748-1752. — *Droits curiaux.* Arrêt du parlement réglant les droits curiaux des diverses paroisses de Besançon, 1753 (plaq. in-quarto de 8 p., Besançon, J.-C. Bogillot).

G. 1788. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 30 papier, 1 sceau.

1678-1783. — *Droits de sièges.* Requête des curé et chapelain à l'archevêque pour uniformiser les bancs et leur emplacement; appointement de l'archevêque, 1686; — liste des propriétaires de bancs qui ont payé pour leur réfection, 1688; — concession de sièges ou places de bancs à: Claude Laurent, maître-cordonnier, 1689; — compte rendu par le chapelain Denis Groshenry des sommes reçues pour les sièges, 1690; — arrêt rendu au sujet des droits de fabrique *in genere* sur les sièges et sépultures, au profit de l'église Saint-Pierre de Besançon, 1691-1692; — concession de sièges: à Claude-Antoinette Aubry, veuve de Jean-Baptiste Morand, notaire et procureur, 1698; — déclaration au sujet de ce siège; — déclaration au sujet du siège de Claude Barrey, entrepreneur juré, 1701; — concession à Étienne Olivier, vigneron, 1703; — donation d'un siège à l'église paroissiale, par Étiennette Caesar, veuve Aubin, 1720; — réclamation d'un siège par les héritiers de la famille d'Aigremont, Jean-Baptiste de La Rochelle, chanoine de Besançon, et Humbert-Joseph de La Rochelle, écuyer, arguant de certaines armoiries, inscriptions et tombes, 1731; — reconnaissance de non-propriété du siège accordé à titre gracieux au sieur Perrot, secrétaire de l'archevêché, 1736; — cession d'un siège sous la quatrième arcade à gauche, à prendre de la chapelle Sainte-Catherine, au doyen Tasnière, 1739; — autre au conseiller François de Camus de Filain, 1739. — *Droits de sépulture.* Concession: à Pierre-François Janneret, dans la chapelle d'Aigremont, 1678; — requête à l'archevêque pour obliger les titulaires de sépultures à justifier de leur droit, 1686-1687; — procès devant le Bailliage entre Jeanne Martin, veuve Maillot et consorts, contre le vicaire de Saint-Jean-Baptiste, Louis Goy, au sujet d'un droit de sépulture, 1689; — liste des ayants droit de sépulture, 1690 (2 exempl.); — concession de sépulture à la veuve Maillot et à ses neveux, 1722; — frais funéraires de Joseph Jourdan, savoyard, 1742.

G. 1789. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 2 cahiers de 32 et 26 feuillets).

1647-1789. — *Cérémonial.* Décoration de l'église à l'occasion d'une mission des Capucins, 1673. — *Bâton (pain bénit).* Compte rendu des oblations du bâton et de la messe des trépassés, rendu par le fabricien de l'église Saint-Donat de Besançon, 1647; — procès intentés par le fabricien de Saint-Jean-Baptiste, Jean Bertrand, contre divers paroissiens qui ne s'étaient pas acquittés de leur devoir du bâton, 1652-1653; — requête de Claude Rigoine, libraire, marchand, pour avoir rétribution de services rendus comme clerc en l'église Saint-Donat, 1654 (il y est question de l'offrande du bâton); — sentence rendue à la mairie de Besançon contre un menuisier, Pierre Lagardère, ayant refusé l'aumône du bâton, 1723; — assignation, pour même motif, contre Claude-Antoine Bourgoin, vigneron, demeurant rue Ronchaux, 1731; — livre de l'aumône du bâton, tenu par le fabricien Bargaud, 1737-1738 (fol. 9, détail des maisons de la paroisse, noms des propriétaires et locataires); — autre livre tenu par le même, 1738-1739 (même détail); — mémoire des fabriciens sur les exempts du droit de bâton, 1743-1769.

G. 1790. (Liasse.) — 20 pièces papier.

1680-1779. — *Règlement d'offices.* Règlement fait par le vicaire général Hugon (*sede vacante*), 1722; — autre par Antoine-Pierre II de Grammont, 1744. — *École.* Fondation d'une petite école paroissiale par Simon-Antoine Borrey, chanoine de Besançon, prieur des Bouchoux, 1680; — convention passée par la fabrique avec Claude-François Surmont, qui donne 1,200 l. dont l'intérêt servira à augmenter la rétribution du maître de l'école de charité, 1787. — *Listes paroissiales.* Listes de paroissiens, 1751-1764; — maisons paroissiales par rues.

G. 1791. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier (dont 1 imprimé), 1 sceau.

1688-1783. — *Église.* Réparations au pavé et siège neuf, 1688; — procédures à ce sujet entre le vicaire et di-

vers chapelains : François-Joseph de Grammont, haut doyen ; François Marlet, chanoine ; Bon Perreciot, Antoine Grandidier, etc. ; — permission donnée par la ville aux fabriciens de faire recrépir le front de l'église, 1705 ; — reconnaissance de l'état du clocher, 1744 ; — délibération prise pour la reconstruction du clocher, 1744 ; — devis ; — enchères et adjudication des travaux ; — registre des paroissiens (locataires) ayant donné pour la reconstruction du clocher, 1744-1745 ; — rapport d'experts sur la situation du clocher, 1745 ; — autre liste de souscripteurs (propriétaires) ; — arrêt du parlement ordonnant que tous les paroissiens fournissent une quote-part (placard impr.) ; — expédition originale du même arrêt ; — délibération de la fabrique sur même objet, 1746 ; — visite de l'église, dont la solidité devenait douteuse, par l'entrepreneur Michel-Antoine Tournier, 1780 ; — autre par le même, 1783 ; — élévation et profil du nouveau clocher, signé Bargaud, fabricien [1745] ; — élévation des dîmes, 1745. — *Caveau*. Construction d'un caveau dans la grande nef, plan et devis, v. 1780 (sans signature ni date).

G. 1792. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 1 imprimé), 1 plan.

1717-1769. — *Cimetière*. Bail consenti à Jacques Morel, par le fabricien, d'une place sur le cimetière, où étaient déposées les échelles de la ville, 1717 ; — requête de Pierre Bargaud, fabricien, présentée au lieutenant de mairie, au sujet d'un espace existant entre l'église et la maison du Magistrat, où se trouvaient déposés des matériaux appartenant à un menuisier, nommé Tissot, 1731 ; — mémoire d'un procès au Parlement, entre la ville et la fabrique, au sujet du pavé le long du mur du cimetière, 1741 ; — requête de la fabrique à l'archevêque au sujet d'un échange projeté d'un traige contigu à la maison Bérard, et dépendant du cimetière, 1748 ; — transport de ce traige, 1749 ; — traité passé entre la fabrique et la ville, au sujet du pavé voisin du cimetière, 1752 ; — plan d'une partie du cimetière du côté de la rue du Rondot et des Martelots ; — sur réclamation de Claude-François Monnin-Grandjean, négociant place des Jacobins, les échelles de la ville appliquées contre sa maison sont transportées contre le mur du cimetière de Saint-Jean-Baptiste, 1764 ; — mémoire présenté à la fabrique par M. Dagay, propriétaire d'une maison en la rue tournante près de l'arc de triomphe de Porte-Noire, à propos d'un plan de la municipalité pour le passage des eaux de pluie, 1768 ; — délibération prise par l'assemblée générale de la paroisse pour protester contre le projet de suppression du cimetière de Saint-Jean-Baptiste et de son transfert près du glacis de la porte Rivotte, à côté de la maison de l'exécuteur de la haute justice, 1769 ; — transaction entre la fabrique et la ville au sujet du pavé bordant le mur du cimetière (s. d.).

G. 1793. (Liasse.) — 25 pièces papier.

1622-1766. — *Inventaires mobiliers*. Inventaires de : 1622 : croix d'argent, l'une processionnelle, reposant d'ordinaire sur un pied de marbre roux ou rougeâtre ; — l'autre aux armes des sieurs Montrivel ; — reliquaire d'argent soutenu de deux anges, avec croix au milieu pour poser le saint Sacrement ; — vases à fleurs, chandeliers, grand bassin, channettes et tasses pour la communion, le tout en étain ; — de 1701 : saint Jean-Baptiste en relief ; une Annonciation encadrée, avec les douze apôtres au bas, en petit relief ; — de 1714 : une Notre-Dame en bois de Montaigu, enchâssée dans un petit soleil d'argent doré avec le pied, don d'un étranger et d'Étienne Clerget, marchand, citoyen ; une petite figure d'argent de saint Jean-Baptiste qui se met au bâton de la fabrique ; — un Christ avec sa mère et les douze apôtres (14 tableaux), don du chapelain Denis Groshenry ; saints Ferréol et Ferjeux, don du chirurgien François Nobis ; saint Jean l'évangéliste, don du procureur Sirebon ; une Notre-Dame devant un autel, don du conseiller d'Orival ; — autre de 1734 : croix d'argent, où est enchâssé un morceau de la vraie croix ; — devants d'autel ; — marché, fourniture et quittance d'une grande croix d'argent, par l'orfèvre B. Charmet, 1737 ; — d'un tabernacle, par Nicolas Ligier, sculpteur, 1737-1738 ; — inscription d'une statuette d'argent de saint Jean-Baptiste confectionnée en 1749 : « Hæc effigies sancti Joannis Baptistæ præ vetustate denuo sumptibus parochianorum constructa, fuit benedicta die primâ novembris anni 1749. In hac sacrarum reliquiarum theca inveniuntur reliquiæ sequentes, uti in veteri papyro erat scriptum, scilicet portiuncula Veræ Crucis ; terra Sepulcri et Præsepii Domini Nostri Jesu Christi ; ex Lacte et Capillis B. M. V. ; ex Capite et Terrâ ortus sancti Joannis Baptistæ ; ex Lapide inflicto in sanctum Stephanum ; ex Vestibus sanctæ Collectæ, et reliquiæ sanctorum Andreæ apostoli, Sebastiani, Didaci et Valerii. » — Inventaires : 1738-1748 ; — 1766 : lampe d'argent donnée par M. Montrivel ; — « une croix fond vert, relevée et dorée sur les bords, de la hauteur de 4 pieds 5 p. 6 l., le Christ et l'*Ecce Homo* qui est au bas en bois bruni avec un pied d'estal en rocaille verte, où il y a un reliquaire, donnée à l'église par M. Maréchal, recteur » (2 exemplaires).

G. 1794. (Liasse.) — 15 pièces papier.

1749-1766. — *Cloches*. Marché passé entre les fabri-

cions Vauderet, Banyon et Bargaud et Maurice Bourguignon, fondeur, demeurant à Besançon, pour fondre la grosse cloche (1,500 l.), 1750 (avec quittance); — état de répartement fait sur la paroisse pour cette dépense, 1751-1757. — *Orgues*. Projet, délibération, marché pour confection de nouvelles orgues, avec le sieur Riepp, facteur à Dijon, 1765.

G. 1795. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 papier.

1642-1741. — *Propriétés*. Vente par Marguerite Prestet, veuve d'André Nardin, à Jean Nardin, d'une « avancheroye » (oseraie) à Champ de Mange, à Besançon, 1642; — bail de vigne à Casamène et du pré de la Tour avec une avancheroye, etc., consenti par le vicaire Guillemin de Vaivre à Jacques-Denis Nonnotte, 1784; — exemption de charges accordée par l'Intendant pour un pré sis à Fontain, 1695. — *Procès*. Procès soutenus par la fabrique : contre Bailly, de Beure, pour cession de biens, 1705; — contre Jean Cousin et consorts, pour confection et paiement d'un pavé, 1739; — contre la succession Gressot, 1741.

G. 1796. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 29 pièces papier.

1672-1776. — *Fondations*. Tableau des fondations, 1672-1776; — compte du receveur des fondations, Claude-François Coste, 1731-1743; — dons faits à l'église, 1770-1773; — testament de Jean Vytte, de Roche-lez-Beaupré, 1675; — état des fondations dressé par le vicaire Quoy, 1677; — fondations: de Jeannette Billerey, 1709; — de Jeanne-Françoise Lhomme, veuve de Dominique Thèse, marchand, 1719; — de Thérèse Lameré, veuve de Frédéric Maillot, marchand, 1723-1724 (2 exempl.); — de Léonard Nonnotte, vigneron, 1725; — de Claude Anguenot, architecte, et de Catherine Gouthier, 1726; — de Catherine Gouthier, 1727; — d'Élisabeth Desfeu, 1729; — de Philiberte Cupillard, 1733 (titres de la succession), 1733-1735.

G. 1797. (Liasse.) — 17 pièces papier, 1 sceau.

1737-1780. — *Fondations*. Suite de la fondation Cupillard, 1737; — fondations: de Claude Abry et d'Étiennette Barrey, 1739 (2 exempl.); — de Claude Limasset, 1746; — de Claude-François et de Claudine Nobis, 1748; — de Marie Thérèse Cretin, veuve de Claude-François Barthelet, 1749; — règlement des fondations de bénédictions donné par l'archevêque sur requête des chapelains, 1750; — fondations: de Claude Liébaud, chapelain de Marnay, 1751; — de Denis Pavoy, 1762; — de François Faure, menuisier, 1759; — d'Élisabeth Barret, 1765; — d'Étiennette Desbiez, veuve Archeret, 1766; — du sieur Caubet, avocat, 1775; — de Jeanne-Baptiste et Marie-Françoise Rouge, 1776; — de Noël Depierre, 1780.

G. 1798. (Registre.) — In-folio papier de 410 feuillets, 25 cachets apposés en marge des actes (le folio 217 est *bis;* lacune de 248 à 267 inclus).

1601-1749. — *Rentier*. « Livre vert » ou rentier des chapelains de Saint-Jean-Baptiste. Constitution de cens sur: Jean Galet et son fils Jean, vignerons, 1601; — Didier Saulteret et Tiennette Coulon, vignerons; — Jean-Abraham Jogy, pâtissier, 1602; — Guillaume Roubot, vigneron; — Outhenin Burnier, menuisier; — Didier Galiot, secrétaire de la cité; — Simon Bregille, vigneron; — Claude Oudot, cordonnier, 1603; — Jean Bouchard, de Conliège, chapelain de Saint-Jean-Baptiste, 1604; — Jean Gaulmier dit Cordier, vigneron, 1605; — Antoine Le Blanc et Antoine de La Bussière, sa femme, de Besançon; — Claude-Antoine Michelot, 1606; — Adrien Montagu, potier d'étain; — Jean Chassignet, fournier, 1607; — Luc et Pierre Gonniot, vignerons; — Louis Bernard, cordier, 1608; — Jean Chasne le jeune, vigneron; — Pierre Rouget, de Mouthe, soldat de la garnison; — Antoine Carrandet, vigneron, 1609; — Pierre Perrot, notaire; — Jean-Baptiste de Falletans et Françoise de Saint-Mauris, sa femme; — Étienne Charmet; Noël Bovier, notaire, 1610; — Pierre Bressand, notaire, 1611; — Pierre-François Linglois, docteur ès droits, 1613; — Donat Miroudot, 1614; — Jean Foresse, chirurgien; — Antoine Nobis, docteur ès droits, 1615; — Bonaventure Rougnon, veuve de Jean Turgis, 1616; — Pierre Moreau, marchand, 1617; — Balthazar Roy, vigneron, 1618; — Guillaume Regnauld, passementier; — Hugues Deschamps, citoyen, 1619; — Claude Forcauld, vigneron, 1618; — Noël Bovier, notaire impérial et juré de la cour de l'officialité, 1620; — Pierre Duchasne, coadjuteur du tabellionné d'Amont et juré de l'officialité, 1621; — Pierre de La Croix, passementier; — les sœurs de la Compagnie de Sainte-Ursule: Bonaventure Chaillot, Jeannette Chevannay des Daniels, Claude Guibourg, 1622; — Pierre de Missey, menuisier, 1623; — Germain Chevroton, prieur de Sirod, chanoine de Besançon, 1624; — Antoine Le Blanc, paumier, 1624; — Jean de Dasle, citoyen, et Marguerite du Four, sa femme; — Cleriadus Boutechoux, libraire, et Marie Demoingesse, sa femme, 1625; — Antoine Lestorney, citoyen, 1626; — Jean Lapostole, docteur en théologie, 1627; — Claude Guibourg, docteur ès droits, sieur de Chalèze, 1628; — Antoine Galiot, tanneur, 1628; — Claude Alviset, notaire et syndic de la ville, comme procureur des habitants de Thise, 1629;

— Claude Chassignet, apothicaire; — Claude-Antoine Gaudot, docteur ès droits; — Gabriel Dorival, docteur ès droits, 1630; — Étienne Montrivel, docteur ès droits, 1632; — Louis Chaillot, chanoine de Besançon, 1633; — Pierre-François Linglois, docteur ès droits, 1637; — Jean-Baptiste Boitouzet, chanoine de Besançon, 1638; — Jacques Fauche de Domprel, 1640; — Jean Thierry, citoyen, 1641; — Jean Barrey et Jean Bertrand, vignerons, 1642; — Antoine Oudot, vicaire; Antoine Girard et Jean Soipteur, chapelains de Saint-Jean-Baptiste, 1646; — Louis Pétrey, s[r] de Champvans, conseiller au parlement de Dole; — Jean Perreciot, apothicaire (fils de Jean et de Jeanne Chassignet), 1647; — Claude Dessirier, tabellion général de Bourgogne, citoyen de Besançon, 1648; — Léonard Flory, apothicaire, 1653; — Jean Clément, ancien gouverneur, 1654; — Jeanne Rebillet, veuve de Jean Maublanc, peintre, 1657; — Claude-François de Grandvelle, seigneur de Goux, et Anne-Marie de Montgenet, sa femme; — François de Mauclair, s[r] de Feury en Lorraine, et Claude Franchet, s[r] d'Osse, 1658; — Blaise Perrin, chirurgien, 1659; — Denis Perreciot, boulanger, 1660; — Jacques Quinternet, de Bregille, 1661; — Emmanuel Sordet, greffier du bailliage de Quingey, et Nicolas Michelot, de Beure, 1663; — Bénigne-François Vernerey, curé de Granges, et Anne Bassand, veuve de Claude-Baptiste Vernerey, dudit lieu, 1666; — Pierre Jeusne, cordonnier, 1665; — Claude Godinot, charpentier, 1667; — Claude Maublan, peintre, et Marguerite Humbert, sa femme, 1668; — Claudine Henry, veuve du docteur Jean Garinet, 1669; — Jean-Étienne de Pouthier, s[r] de Trepot (fils de Denis), 1670; — Thomas Lanssard, tisserand, 1671; — Anne-Marie de Mongenet, veuve de Claude-François Perrenot de Grandvelle, s[r] de Goux, 1671; — André Bourrelier, notaire, 1672; — Ursule Cerlie, veuve de Pierre Guyot de Maiche, 1675; — Étienne Roussel, orfèvre, 1678; — Jacques du Pont de Dondedier (canton de Fribourg), 1679; — Jean-Antoine Prost, marchand, 1681; — Antoine Pierre, notaire à Cussey, citoyen, 1682; — Jeanne-Maurice Gigouley, veuve de l'orfèvre Claude Montaigu, 1683; — Jean Bouverot, docteur ès droits, 1685; — Jacques Juliard, de Loisey (Savoie), résidant à Morre; — Jean-Jacques Libry, avocat, 1686; — Nicolas Callier, architecte, 1681; — Étienne Parguey, vigneron, 1692.

G. 1799. (Registre.) — In-folio papier de 20 et 52 feuillets.

1675-1753. — *Rentier.* Fol. 1, table alphabétique des noms de débiteurs; — fol. 1 *bis*, Joseph Amyotte, de Vernierfontaine, et Marguerite Pourcelot, sa femme, doivent 20 l. au capital de 333 l., créé 1714; — les communautés de Beaujeu, Saint-Vallier, Quitteur et Pierrejus, 33 l. 6 s. 8 d.; capital, 666 l. 13 s. 4 d., créé 1637; — fol. 34, Claude-Antoine Paris, conseiller au magistrat, 1711; — fol. 49, Claude-François Athalin, professeur à l'Université, 1747; — Jean-Baptiste Baudiquey, praticien de Naisey, 1751.

G. 1800. (Registre.) — Grand in-quarto papier de 277 feuillets (manquent les folios 44 et 202-209. Filigrane : *BAVME dans un ovale*).

1688-1720. — *Rentier.* Rentes classées par échéances de mois en mois. Fol. 3, janvier : Claude-Joseph Pichot, de Morteau, docteur ès droits, et Anne Fraischot, sa mère, 1691; — fol. 6, François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, haut doyen, 1692; — Antoine-Joseph du Tartre de Laubépin, s[r] de Chilly, et Antoinette Froissard de Broissia, sa femme, 1713; — Claude-Françoise de Varin, veuve de Jean-François de Lavier, seigneur à Calmoutier, 1714; — fol. 32, février : Marie-Antoinette de Rosières, chanoinesse de Poussay, 1720; — fol. 52, mars : noble Claude Bryot, 1694; — fol. 93, mai : la commune de Saint-Gorgon, 1720; — fol. 210, Africain Robardey, curé de l'Isle, 1694; — fol. 242, Claude-François Lampinet, 1704; — fol. 255, table. (La presque totalité de ces rentes sont souscrites au profit du chapitre métropolitain de Besançon.)

G. 1801. (Registre.) — In-quarto papier de 20 et 86 feuillets, outre 7 pièces détachées.

1785-1793. — *Rentier.* « Carnet des rentes, cédules, obligations, etc., appartenantes à la fabrique de l'église paroissialle de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, provenantes tant de la succession de feu le s[r] Didier Quinternet que des dons de plusieurs paroissiens et destinées à la construction d'une nouvelle église paroissialle. » Fol. 1 *bis*, table alphabétique des débiteurs; — fol. 1, François Baud, de Besançon, 1781 (en marge liquidation); — fol. 10, le président de Vezet, 1784; — fol. 19, MM. de Tranchant, 1785; — fol. 34, M. Tinseau, 1782; — fol. 41, Jean Billet, 1751; — fol. 58, MM. Crestin, chanoine, et Lange, trésorier de France, 1788; — Broquard de Bussière, conseiller au parlement, 1790; — Anne de Constable et Claude Guillaume-d'Auquoy, chevalier de Saint-Louis, 1791; — fol. 84, Antoine-Henri Lépagnez, 1792; — fol. 85, Daniel-Joseph Deleschaux, 1749.

G. 1802. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 13 papier, 1 sceau.

1672-1720. — *Rentes.* Constitution de rente au profit des vicaire et chapelains sur : Jean-François Magnin et Jean Conche, vignerons, 1672; — François Tonzet, tuilier à

Saint-Ferjeux, 1674; — Claude-François Rabasse, 1683 (transmission jusqu'à 1744); — Jacques Pequignot, de Chalèze, 1695; — Charles Valon, vigneron, 1701; — Charles Contal, de Vezelizo (Lorraine), médecin à Ornans; — Claude Liégeon, de Foucherans; — Claudine Faivre, veuve d'Hilaire Droz, charpentier, 1703 (testament du chanoine Pierre-François Dorival, 1709); — Claude-François Graby, marchand, à Chasnans, 1714 (double exempl.); — Adrien Deroz; Anne-Françoise Nicole, sa femme; Jacques-Antoine Deroz, femme de Nicolas Oudot et Claude-Françoise Deroz, 1720; — les maîtres serruriers de Besançon, 1721.

G. 1803. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 14 papier.

1722-1749. — *Rentes.* Constitutions de rentes au profit des vicaire et chapelains sur: les tailles royales, 1722-1723; — Frédéric Nicole, soldat au régiment des canonniers du Roi, 1731; — Claude-Joseph Graby, de Chasnans, 1732; — Pierre-Claude Nonnotte et Christine Musy, sa femme, 1733; — la veuve et les héritiers de Claude-Nicolas Gressot, architecte, 1737; — Claude-Antoine Mourel, vigneron; — les sieurs Brun et Monnier, marchands associés, 1738; — Pierre Bazard, teinturier; — Gabriel Bertrand et sa femme; — Dominique Conscience, de Valentin, 1746; — Joseph-François-Xavier Bouverot, écuyer, s[r] de Grandvelle, et Jeanne-Élisabeth Brun de Maizières, 1749.

G. 1804. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 25 papier, 5 sceaux.

1751-1786. — *Rentes.* Constitutions sur: Jean-Baptiste Guyonvernier, 1751; — Françoise Pothé, veuve Thiébaut, et ses enfants; — sur les familiers de Mouthier-Hautepierre, 1755; — la veuve de Jean Leduc (Étiennette Guillet), 1757; — Jean-Claude Pourtier, chapelain à Saint-Jean-Baptiste, 1764; — Jean-François Conscience, de Valentin, 1768; — Charles Dupont, chapelier; — les missionnaires de Beaupré, 1771; — Jean-Claude Pourtier, chapelain, 1774; — le chapelain Chauvin, 1775; — le même, 1776; — le chapelain Doroz, 1783; — Jean-Étienne Mouri et Jean-Joseph Bailly, 1781; — Georges Mairot, curé de Chalezeule; — Jean-Claude Doroz, chapelain; — Claude-Louis Jolyot, vigneron, 1783; — Jean-Claude Chauvin, chapelain, 1784; — Jean-Claude Doroz, chapelain, 1786.

G. 1805. (Liasse.) — 28 pièces papier.

1614-1792. — *Procès pour rentes.* Tableaux de rentes, 1614-1789; — billet de rente au profit des pauvres de la paroisse sur Jean Baudiquey, curé de Vannes et Fédry, 1721; — requête des vicaire et chapelains présentée au parlement à propos d'une rente sur le feu sieur Marlet, commendataire des prieurés de Notre-Dame de Jussan-Moutier et de Saint-Renobert de Quingey, 1727; — procédures diverses, 1768-1778; — exécutoire (imprimé) donné par « Nous Alexandre-Louis-Marie-François, prince de Saint-Mauris-Montbarey, mestre de camp de dragons, capitaine-colonel des Suisses de la garde de Monsieur, petit-fils de France, grand bailli d'épée de la noblesse au bailliage de Besançon », 1787; — procédure, 1789-1792.

G. 1806. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1703-1728. — *Droits d'amortissement.* Rôle de modération et de réformation de 1703; fabrique de Saint-Jean Baptiste, 30 l.; — requête présentée pour obtenir ce dégrèvement à propos du legs de 400 fr. fait par M. Bouverot en 1697; — quittance du garde du trésor royal, Pierre Gruyn, 1704; — lettre de l'Intendant, M. de La Neuville, relative aux billets de banque, 1720; — requête présentée au même par Claude-Joseph Piard, avocat, fabricien de Saint-Jean-Baptiste, au sujet du legs fait par Thérèse Lamère, veuve de Frédéric Maillot, 1728.

G. 1807. (Liasse.) — 17 pièces papier.

1715-1750. — *Comptes de fondations.* Compte de Claude-François Coste, receveur, 1714-1715; — compte des revenus de la confrérie de Saint-Nicolas, rendu par Claude Musy, chapelain et receveur, 1730; — compte des nouvelles fondations par le même (2 exempl. et pièces justificatives); — autres comptes des rentes, des fondations et de la confrérie Saint-Nicolas, par le même, 1731; — triple compte rendu par Claude-François Coste, 1735; — compte rendu à Charles-François Mareschal, recteur et assistant, par François-Philippe Morel, chapelain, 1749; — autres comptes rendus par Léonard Baron, chapelain et receveur, 1750.

G. 1808. (Liasse.) — 12 pièces papier.

1751-1757. — *Comptes de fondations.* Comptes rendus par: Jean-Jacques Joly, chapelain et receveur, pour les rentes et fondations de Maurice Limasset, 1751; — pour les intérêts de rentes et fondations en général; — pour les fondations simples; — autres pour l'année 1752; — 1753; — 1754; — 1755; — 1756; — 1757.

G. 1809. (Liasse.) — 14 pièces papier.

1758-1764. — *Comptes de fondations.* Comptes

rendus par : François Bazard, chapelain et receveur, 1758; — 1759; — par François Gouget, 1760; — 1761; — par Claude-Nicolas Barron, 1762; — 1763; — par Jean-Claude Pourtier, 1764.

G. 1810. (Liasse.) — 11 pièces papier.

1765-1771. — *Comptes de fondations.* Comptes rendus par : Claude-Louis Bazard, 1765; — 1766; — par le sieur Chauvin, 1767; — par Jean-Claude Pourtier, 1768; — par Claude-Louis Bazard, 1770; — 1771.

G. 1811. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1772-1777. — *Comptes de fondations.* Comptes rendus par Charles-Denis Buretel, 1772; — Daniel-Antoine Tasnière, 1773; — 1774; — Jean-Claude Doroz, 1775; — 1776; — 1777.

G. 1812. (Liasse.) — 5 pièces papier.

1778-1782. — *Comptes de fondations.* Comptes rendus par Jean-Claude Doroz, 1778; — 1779; — 1780; — 1781; — 1782.

G. 1813. (Liasse.) — 6 pièces papier.

1783-1789. — *Comptes de fondations.* Comptes rendus par Jean-Claude Doroz, 1783; — 1784; — 1785; — 1786; — 1787; — 1788; — 1789.

G. 1814. (Liasse.) — 6 pièces papier.

1634-1689. — *Comptes de fabrique.* Comptes rendus par : Denis Perreciot, fils de Jacquin Perreciot, boulanger, fabricien, des revenus de la fabrique : intérêts de rente, aumône du bâton, produit des quêtes, 1634-1635; — recette : argent, serviettes, cire ; — dépense : cueillette de buis, distribué aux paroissiens pour les Rameaux; images et tapisseries tendues pour la Fête-Dieu et la Nativité de saint Jean-Baptiste; voiles placés sur le Christ et les statues, durant le carême ; — comptes rendus par Denis Perreciot, 1640-1641; — par Jean Bertrand, vigneron, 1654; — par Pierre-Gabriel Pichery, 1684; — par Claude Laurent, cordonnier, fabricien, 1688; — par Claude Cornette, 1689.

G. 1815. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1709-1738. — *Comptes de fabrique.* Compte du sieur Coste, 1709-1712; — de Claude-Joseph Piard, avocat, 1729; — dépense : achat de cierges, 51 l. 4 s. 9 d.; — croix distribuées le jour d'Invention sainte Croix, 5 s.; — recette totale, 624 l. 19 s. 2 d.; — dépense totale, 619 l. 4 s. 5 d.; — compte de Charles-Eugène Sirebon, avocat, 1730-1731 ; — acheté chez le sieur Bacoffe, marchand ciergier, cire, huile et encens, 233 l. 5 s. 9 d.; — compte de Pierre Bargaud, serrurier, 1731-1732; — au sieur Morel, sculpteur, 3 l.; — autre compte, 1732-1736; — travaux faits par Baron et Nodier, entrepreneurs, tant au sanctuaire qu'ailleurs, 227 l.; — compte rendu par Bargaud, 1737-1738; — 1738-1739; — 1739-1740; — recette, 748 l. 1 s. 5 d.; — dépense, 651 l. 3 s.

G. 1816. (Liasse.) — 8 pièces papier (dont 2 cahiers de 24 et 16 feuillets).

1740-1756. — *Comptes de fabrique.* Compte de Pierre Bargaud, 1740-1741; — recette, 810 l. 14 s. 8 d.; — dépense, 860 l. 1 s.; — autres comptes, 1741-1746; — 1746-1747; — 1748-1756; — au sieur Masle, orfèvre, pour façon d'un encensoir d'argent, 46 l.; — à Godin, ciergier, 238 l.; — dépense totale, 4,258 l. 15 s. 5 d.; — compte de Pierre Bargaud, 1756-1757; — 4 bouteilles de vin à 5 s. pour laver les autels le jeudi saint; — compte rendu par Daniel-Joseph Archeret, neveu de Pierre Bargaud, 1757-1762; — pose d'une pierre sur le caveau, devant la chapelle Montrivel, 12 l.; — gages du bedeau, 12 l.; — au sieur Lapret, 60 l.; — compte de M. Couthaud, fabricien, 1762-1763; — au sieur Bertrand, dessinateur, pour la décoration du jeudi saint, 17 l. 11 s. (2 exempl.); — compte de 1763-1764; — autre compte du même, 1764-1765; — construction d'un caveau, 444 l. 12 s.

G. 1817. (Liasse.) — 17 pièces papier.

1765-1787. — *Comptes de fabrique.* Comptes rendus par : Jean-François Couthaud, fabricien, 1764-1765; — 1765-1766; — 1766-1767; — 1767-1768; — 1768-1769; — 1769-1770; — 1770-1771; — 1772-1773; — 1773-1774; — autres par Antoine-Pierre Couthaud, fabricien, 1774-1775; — 1775-1777; — 1777-1778; — 1778-1780; — 1780-1782; — 1782-1784; — 1784-1786; — 1786-1787.

G. 1818. (Liasse.) — 99 pièces papier.

1734-1751. — *Pièces justificatives des comptes de fabrique.* Ouvrages de vitrerie faits par Lambert et Vuillemin dans l'église, 1739; — cierges et huile livrés par Thomas Godin; — ouvrages faits par le serrurier Bargaud, 1746; — quittance des gages du bedeau Valdages, 1749;

— mémoire du ferblantier Colombot, 1749 ; — cierge et encens fournis par la veuve Godin, 1750-1751.

G. 1819. (Liasse.) — 53 pièces papier.

1751-1756. — *Pièces justificatives.* Fourniture d'huile de lampe par Pierre-Antide Bouriot, 1752 ; — marché pour le transport du mur du cimetière, passé avec maître Vivian ; — réparation d'une chasuble par Mlle Bourgon, 8 l. 9 s. ; — mémoire Symard, plâtrier-couvreur, 1754-1756.

G. 1820. (Liasse.) — 71 pièces papier.

1756-1767. — *Pièces justificatives.* Réfection de pavé devant l'église, 1757 ; — marché du caveau, 1765 ; — huile fournie par Chalon ; — réparation aux orgues par Riepp, 1767 ; — compte du fabricien Jean-François Couthaud, joint aux pièces, 1766-1767.

G. 1821. (Liasse.) — 49 pièces papier.

1746-1787. — *Comptes de construction de l'église.* Comptes et pièces justificatives de l'entretien de l'église : menuiserie, par Tissot, 1746 ; — charnier, par l'entrepreneur Deleschaux ; — dessins et devis du clocher, par Charles Colombot, 1744 ; — billet (imprimé) de sommes à recouvrer des paroissiens pour la bâtisse du clocher, 1745 ; — convention et paiements du clocher, 1745-1746 ; — billet de répartement (imprimé) de contributions paroissiales pour l'église, la cloche, etc., 1757 ; — conventions avec gypseurs et charpentiers ; paiements et quittances de travaux ; — marché de la charpente de l'église avec Jean-Claude Grosjean et Henri Painchaux, 1756 ; — comptes du fabricien Claude-Joseph Piard de Coulouvre, 1756-1757 ; — compte de M. Huot, receveur des deniers destinés à la reconstruction totale de l'église, 1785-1787.

ÉGLISE ET FAMILIARITÉ DE SAINT-MAURICE DE BESANÇON

G. 1822. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 30 papier (dont 1 cahier de 13 feuillets et 2 imprimés), 4 sceaux.

1597-1740. — *Titres généraux.* Règlement des chapelles de Saint-Maurice donné par Bernardin Labouquet, official de Besançon : chapelle du clocher (à l'entrée de l'église), fondée par Richard Parcheminier ; chapelle de Saint-Antoine et Saint-Éloi (au milieu de la nef), fondée par Antoine Horriot, sellier ; chapelle de Saint-Nicolas (sous le jubé) ; chapelle de la confrérie de Saint-Maurice (près des fonts) ou chapelle Sainte-Catherine ; chapelle Sainte-Croix (sous l'image de saint Claude) ; chapelle (du chancel devers senestre) de Notre-Dame ; chapelle (devers la dextre) de Notre-Dame la Blanche (4 chapelles ou prestimoines), 1597 (orig. et cop.) ; — mémoire et instructions des poursuites à faire à Rome pour l'union de la cure à l'Oratoire, 1663 (copie d'une lettre de 1661 relative au même objet) ; — supplique en latin présentée au pape par l'Oratoire, 1664 ; — fulmination, par François Marlet, des bulles d'union de la cure à l'Oratoire, 1666 ; — consentement donné par le chanoine Laborey à cette fulmination ; — avis d'avocat sur la portion congrue des curés dans les villes, 1694 ; — arrêt obtenu par les Carmes de Besançon contre le curé de Saint-Maurice pour la quarte funéraire, 1696 ; — requête des Pères de l'Oratoire pour être déchargés de la desserte de Morre, 1695 ; — jugement de l'Intendant, M. de Bernage, dégrevant l'Oratoire d'un impôt d'amortissement de 200 l. prétendu par le fisc, 1703 ; — ordre de préséance des églises de Besançon aux prières publiques, v. 1720 ; — arrêt du Parlement pour la garde du corps des défunts, entre les curés de Besançon et les ordres mendiants : Carmes, Cordeliers et Dominicains, 1724 ; — jugement de l'Intendant pour l'amortissement, quittance de 2,315 l. et dixième, 1726 ; — ordonnance (impr.) pour les registres paroissiaux, 1730 ; — édit des testaments, de 1735, publié au parlement de Besançon en 1736 (impr.) ; — état de visite de l'église de Saint-Maurice, 1740. — *Nomination de curés.* Institutions données par l'ordinaire à : Charles-Antoine Dalloz, de l'Oratoire, 1725 ; — Pierre-Étienne Dunod, de l'Oratoire, 1700 ; — Joseph-David Guérard, du diocèse de Rouen, 1697 ; — Vit. Dupar, du diocèse d'Alais, 1694. — *Visites de l'église.* Visite de 1597, par Bernardin Labouquet ; — de 1684, par Antoine-Pierre Ier de Grammont, archevêque de Besançon ; — autre du XVIIIe s. (s. d.).

G. 1823. (Liasse.) — 18 pièces papier.

1662-1746. — *Statuts et règlements.* Obligations des fabriciens de Saint-Maurice, v. 1690 ; — statuts de la fabrique, 1694 ; — règlements et statuts de la paroisse, 1715 ; — autres de 1743, homologués par le parlement en 1746 (2 exempl.) ; — mémoire sur les droits curiaux, 1662 ; — formulaire pour dresser les comptes ; — usages de l'église et paroisse Saint-Maurice, XVIIe s. ; — usages suivant les mois ; — mémoires des titres à recouvrer, 1663 ; — agendas et usages divers.

G. 1824. (Registre.) — In-quarto papier de 50 pages.

1735. — *Usages et fondations.* « Usages de l'église paroissiale de Saint-Maurice, recueillis des anciens coutumiers de lad. église, et du cérémonial du diocèse de Besançon. — Depuis la construction de la nouvelle église de Saint-Maurice, achevée en 1714, nous avons exactement recherché tous les usages et coutumes de cette église et toutes les fondations tant anciennes que modernes, et nous avons jugé à propos de les rédiger par écrit.... ». P. 1, usages généraux; — p. 5, funérailles; — p. 7, fêtes mobiles et autres; — p. 15, lavement des autels; — p. 18, adoration de la croix; — p. 31, état des messes et offices fondés dans l'église paroissiale; — p. 34, fondations particulières à la maison de l'Oratoire; — p. 39, fondations de la familiarité; — p. 47, fondations postérieures à 1735 (jusqu'à 1747).

G. 1825. (Liasse.) — 5 pièces papier (dont 2 cahiers de 34 pages et 14 feuillets).

1496-1768. — *Familiarité.* Fondation des chapellenies de l'église Saint-Maurice, 1496 (cop.); — liste des chapelles, 1717; — « état des revenus et des charges de la familiarité de l'église paroissiale de Saint-Maurice de la ville de Besançon, reconnus et vérifiez en 1737; » — p. 15, état des messes et offices fondés; — continuation jusqu'à 1788.

G. 1826. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 19 papier (dont 2 cahiers de 24 et 12 feuillets), 2 sceaux.

1548-1775. — *Chapelle Notre-Dame de l'Immaculée Conception.* Institutions de divers chapelains : Gaspard Andressot, 1695; — Nicolas de Valimbert, 1697; — Pierre Prost, puis Antoine Colin, 1698. — *Chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs.* Institution de Jean-François Privey, comme chapelain, sur présentation de la veuve de Bon Monnier, Claude-Marguerite de Chaffoy, 1680; — marché passé par cette dame avec un maçon, Jean Simon, de Bretonvillers, pour réparer le caveau de la chapelle et graver en diverses places l'écu des Monnier : une bande accompagnée de deux besants, 1684; — collation de la chapelle à Claude Florentin par M. Monnier de Noironte, 1707; — institution du chapelain Jean-Baptiste Monnier, 1708. — *Chapelle de Notre-Dame la Blanche.* « Papier et déclaration des censes, rentes et revenus de l'une des chappelles fondée et instituée en l'église parrochial monsieur sainct Mauris de Besançon à l'haultel, honneur et révérance de Nostre-Dame la Blanche avec les recongnoissances et *solvit* d'icelles pour vénérable et discrète personne messire Pierre Burillard, prebstre chanoine de Besançon et chappellain d'icelle comme cy-après est descriptz et declairée; » — cens dus par : Michel Salignon, vigneron; Louis Salignon; Étienne Salignon; — Estevenin Salignon, pâtissier; Simonet Vermot; Jean Barat, *alias* Carray; Guillaume Grantmont; Jean Quinternet, de Bregille; Girard Sagot; Pierre Courtot, boucher; Perrenot Salignon; Michel Salignon (couvert d'un contrat de vente, passé à Vercel, devant le notaire Simon Recepveur, le 11 mai 1507), 1548-1594; — cens dus au chapelain Jean Charnage, 1642; — autre censier de la chapelle dressé par le chapelain Martin, 1553. « A lad. chappelle appartient aussi une petite arche figurée estant en lad. église Saint-Mauris ou y ha ung calice, channettes, une chasuble, une couverte de cur à mettre sur l'aultel, trois nappes, corporaux, deux aulbes que j'ay tout acheter.... Martin »; — fol. 2, note en latin sur la chapelle et ses revenus, signée Badelet; — fol. 3, amodiation d'une vigne en « Clères Combes » faite par Antoine Martin, surchantre de Saint-Étienne, et Jean Martin, son neveu, chapelain de Notre-Dame la Blanche, 1544; — autres de la même vigne, 1551; — 1561; — 1558; — 1555; — fol. 10, revenus et reconnaissances de la chapelle, 1539-1574 (couverture parchemin : acte de vente d'une pièce de terre à Besançon, devant l'official, 1509); — vente d'une maison rue Saint-Paul, dépendant autrefois de la chapelle, 1579-1580; — requête de Claude Charnage, héritier d'un prestimoine en la chapelle Notre-Dame la Blanche, demandant à l'archevêque le droit d'y instituer chapelain, 1640; — requête de Jacques Colsoul, curé de Menotey, demandant à être pourvu de ce bénéfice; — présentation au même bénéfice de Christophe Boichot, par Jacques-François Marmet, curé de Saint-Maurice; — présentation de Philippe Picquenet par le curé de Saint-Maurice, Clériadus de Prépavain, 1648; — manuel des rentes appartenant au chapelain, le P. Claude Le Maire, de l'Oratoire, 1652; — procuration du chapelain, le P. Philibert Dufresne, donnée au P. François Chereau, de la même congrégation, 1664; — requête présentée à la ville par le P. Édouard Butler, de l'Oratoire, professeur de théologie au collège de Granvelle, chapelain de Notre-Dame la Blanche, 1680; — union de la chapelle à la familiarité, prononcée par l'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont, 1692 (2 exempl.); — mise en possession de la chapelle au profit du curé, le P. Charles Trolieur.

G. 1827. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 19 papier, 2 sceaux.

1627-1777. — *Chapelle Saint-Antoine.* Fondation d'un prestimoine par Antoine Janet, de Grandvaux, prêtre,

1627 (cop.). — *Chapelle Saint-Blaise.* Don d'un droit de sépulture en l'église Saint-Maurice fait par Charles-François de la Baume dit de Bruges, à Marie-Antoine de Montagu, 1684; — requête de Charles-Antoine de Calvi, seigneur de Gézier, exposant à l'archevêque son droit de sépulture, concédé jadis à sa mère, Marie-Antoine de Montagu, par le comte de Saint-Amour, 1713. — *Chapelle Sainte-Catherine.* Traité de mariage de François de La Borde et de Marie Marquiset, 1586; — fondation d'un prestimoine à l'autel de Sainte-Barbe et Sainte-Catherine par Léonard de La Borde, 1637-1680; — prise de possession de cette chapelle par le P. Pierre Camelin, de l'Oratoire, 1686; — par le P. Hyacinthe Bailly, 1741; — institution du P. Guillaume Grenot, 1750; — prise de possession par ce dernier; — par le P. François-Matthieu Ordinaire, 1756. — *Chapelle Saint-Claude.* Sentence rendue par les gouverneurs de Besançon au sujet d'un cens sur une vigne à Velotte dû par les sieurs Claude, Charlotte et Antoine Des Potots, 1549; — institution de Claude-Charles Jacquinet, 1677. — *Chapelle Sainte-Croix.* Prise de possession par Ignace Brun, 1728; — vente d'une vigne à la Viotte, par Jeanne-Baptiste d'Orchamps, douairière de Claude-Nicolas Chifflet, à François Vareschon, vigneron, ladite vigne grevée d'un cens de 50 s. au profit de la chapelle Sainte-Croix, 1742; — prise de possession par Philippe-Joseph d'Agay, 1752; — bail de vignes, à Pierre-Antoine Bourbon, 1754; — mémoire concernant la chapelle, 1755; — amodiations au profit du chapelain, 1760-1777.

G. 1828. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 6 papier, 1 sceau.

1645-1791. — *Chapelle Saint-François* (à l'autel paroissial). Fondation et dotation par Nicolas Jolyot, citoyen, 1645; — inventaire des titres et papiers de cette chapelle, et décharge des titres donnée à Claude Boisot, grand chantre du chapitre, 1748. — *Chapelle Saint-Louis.* Constitutions de rentes, 1725-1756; — bail d'immeubles, 1780 (passé par le fondé de pouvoirs du chapelain, Joseph-Alexis Jacotet, vicaire à Xertigny (Lorraine); — lettres de ce dernier titulaire, 1790-1791.

G. 1829. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 33 papier, 4 sceaux.

1502-1736. — *Chapelle Saint-Nicolas* (*ou Parcheminier*). Déclaration des terres et héritages dépendant du bénéfice, XVIII[e] s.). — Donation du droit de patronage de cette chapelle par Perrin Laviron, cordonnier, collateur, à Claude Loys, docteur ès droits, 1502 (orig. et cop.); — amodiation de vignes à Plainechaux et à Chamuse, par le chapelain Jean Loys, 1534-1535; — déclaration de desserte de la chapelle, pour le compte du titulaire Jean des Granges, curé de Mont, et moyennant rétribution par Jacques Alexandre, familier en l'église Saint-Maurice, 1564 (la nomination de la chapelle appartenait à Jean-Jacques Guibourg, en 1638-1688); — lettre du comte et de la comtesse de Soye, datée de Bruxelles, 1682 (relative à la cession du droit de chapelle); — donation de la chapelle (dite de MM. Lulier) faite par Ambroise-Prosper de Précipiano, comte de Soye, du conseil de guerre de Sa Majesté Catholique, général de bataille de ses armées, à François-Élyon Courchetet d'Esnans, 1688; — droits de banc et sépulture accordés au même par le P. Patornay, supérieur de l'Oratoire de Besançon, 1685; — institution de chapelain : en faveur de Claude-François Deschenin, curé de Thise, 1688; — envoi en possession par le parlement. — *Chapelle Saint-Philippe de Néri.* Fondation de cette chapelle par Philippe Picquenet, chanoine théologal de Besançon, 1653; — constitution de rente au profit de cette chapelle par Claude Alviset, prêtre, et Bonaventure Alviset, notaire, 1655; — institution du chapelain : le P. Charles Trolieur, de l'Oratoire, 1692. — *Chapelle de Morre.* Règlement relatif aux paroissiens édicté par le chapitre, v. 1700; — déclaration faite par Claude Petitjean dit Bigot, qu'un champ, détenu par lui, appartenait à la chapelle de Saint-Fort, de Morre, 1703; — nomination de vicaire pour desservir l'église de Morre, en faveur de Pierre-François Regnaud, prêtre, originaire du Russey, ruiné par l'incendie de ce village, 1708; — révocation du pouvoir de biner à Morre notifiée à M. Costille, curé de Montfaucon, à la demande du curé de Saint-Maurice, le P. Étienne Dunod, 1717; — comptes de construction de la chapelle de Morre, 1717-1719; — traité passé à ce sujet par l'Oratoire, 1719; — demande de permission pour célébrer dans l'église à présent reblanchie et décente, 1721.

G. 1830. (Liasse.) — 5 pièces papier, 1 sceau.

1691-1716. — *Confréries de l'Agonie et des Ames du Purgatoire.* Requête pour l'établissement d'une confrérie de l'Agonie présentée à l'archevêque par le supérieur de l'Oratoire, le P. Tenaud, 1692; — règlement de cette confrérie, autorisée et établie (13 articles); — règlement de la confrérie des Ames du Purgatoire (14 articles) (s. d.). — *Reliques.* Authentique d'un fragment des reliques de saint Maurice donnée à l'église Saint-Maurice de Besançon par M. Richard, curé de Maîche, authentiqué par le certificat, le seing et le sceau de Jean Humbert, juge-châtelain de Maîche, 1716.

G. 1831. (Liasse.) — 19 pièces papier.

1687-1726. — *Fabrique.* Liste des obligations des fabriciens, XVIIIe s.; — rôles d'imposition ou jets sur les paroissiens, 1687 ; 1688 ; — listes des propriétaires de maisons, 1695 ; — billet (imprimé) de cotisation levée sur Mlle Dumont, 1712 ; — cotisation édictée en 1715, liste des paroissiens ; — rôles de 1718-1722 ; — de 1723 ; — de 1726.

G. 1832. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier.

1655-1756. — *Délibérations de fabrique.* Convocation de l'assemblée générale des paroissiens pour élire des fabriciens, 1655. Jet pour le paiement des stalles récemment faites, 1684 ; — élection de M. de Noironte comme fabricien, 1695 ; — assemblée générale, règlement des gages, blanchissage, fourniture de cierges, 1718 (double exempl.) ; — emploi des legs de 2,000 et 333 l. faits par Mlles Villard et Bauquier, 1719 ; — remboursement de 662 l. aux Pères de l'Oratoire, 1722 ; — élection du conseiller de Preigney et de Julien Chambert, sculpteur, comme fabriciens ; — arrêt du Parlement homologuant les délibérations de la fabrique, prises pour créer des ressources par cotisations sur les paroissiens, 1723 ; — procès-verbal de l'assemblée de 1729 ; — délibération prise sur les propositions du fabricien Jean Damour, 1730 ; — arrêt homologuant une délibération relative au paiement de deux cloches, fournies par Mme Bouchet (2,545 l. payées deux tiers par la paroisse, un tiers par le curé), 1734 ; — élection du fabricien Jean-François Marchand, 1739 ; — bancs et sépultures, 1743 ; — règlement nouveau de la fabrique ; — délibérations des assemblées de la confrérie de l'Enfance, établie à Saint-Maurice, 1744 ; — difficultés avec le sieur Brulé, possesseur de l'ancienne maison curiale, joignant l'église, 1746 ; — sépultures et caveaux : prix des places concédées, 100 l., 1747 ; — acte de non-préjudice au sieur Besson, marchand, ayant placé devant sa maison un autel pour les processions (Grand'Rue, à côté de M. de Sorans), 1756.

G. 1833. (Registre.) — In folio papier de 21 feuillets.

1741-1790. — *Délibérations.* Locations et attributions de bancs à divers : M. Bruley, Mme Bichot, M. France, 1740 ; — élection du sieur France, marchand, en qualité de fabricien, 1749 ; — confection d'un coffre à trois clés pour renfermer les papiers, 1756 ; — élection de René de Loisy, maître sculpteur, comme fabricien, en remplacement de M. France ; — conventions à passer pour la réparation de l'église, 1768 ; — concession perpétuelle d'un banc à M. de Loisy, en reconnaissance de ses services ; ses armoiries y sont placées ; — notification du testament fait par Claude Thiébaud, avant son entrée dans l'ordre des chartreux (à Septfonts), léguant à la paroisse 7,000 l. pour faire un autel en marbre avec l'inscription : IN HONOREM DEI, sur les dessins de M. Nicole, architecte (1762), et de l'exécution de ce legs, dont il est donné décharge à la mère du légataire ; — « cet autel, monument de la piété de fut M. Thiébaud, décédé à Septfonts, est fort au-dessus de ce que le dessin présente ; qu'il a été fait avec le plus grand soin et que l'on n'a rien oublié pour le rendre digne de la plus grande gloire de Dieu et que la somme qui y a été employée excède de beaucoup celle léguée par led. testament ; que Mme Thiébaud, animée du même zèle que M. son fils a mis le comble à la magnificence de cet autel par les deux anges adorateurs en marbre qu'elle y a fait placer et travailler par le sieur Breton, de cette ville, l'un des plus habiles sculpteurs qui soient à Rome », fondation de trois messes, à perpétuité, chaque année en reconnaissance de ce don, 1770 ; — réparations à faire au petit clocher, fort caduc, 1782 ; — don d'un diamant monté en bague, par Mlle Gallet ; on le placera sur son ostensoir ; — prêt de 1,200 fr. à l'Aumône générale, 1789 ; — vente de l'ancien ostensoir pour 300 l., 1790.

G. 1834. (Liasse.) — 16 pièces papier.

1692-1748. — *Église (reconstruction).* Extraits d'un procès de la paroisse contre le sieur Bruley, contenant divers détails sur la vieille église, 1692-1717 : la maison Bruley fut bâtie en 1693, avant l'église neuve commencée seulement en 1710 ; — en 1703 ou 1704, un témoin a vu le cimetière entre l'église et la maison Bruley ; — l'ancienne église était moins large et longue ; la ruelle était plus large ; elle était plus avancée sur la place, précédée d'un clocher ; le chevet ne dépassait pas l'arcade de communication avec l'Oratoire ; n'avait qu'un collatéral du côté de la ruelle (soit deux nefs) ; — origine et ancien état de l'église et paroisse Saint-Maurice ; le collège de Granvelle fut fondé par Nicolas Perrenot et Nicole Bonvalot, le 5 janvier 1550 (3 professeurs et 8 boursiers) ; cessa d'exister en 1606, faute de revenus ; l'Oratoire fut établi le 26 mai 1630 ; traité avec MM. de Cantecroix et de La Baume, confirmé par Urbain VIII, 5 avril 1632, par Claude d'Achey, archevêque de Besançon, le 6 mai 1640 ; le P. de Prépavain nommé curé le 25 mars 1642 ; les Oratoriens reçus par les gouverneurs, après opposition des Jésuites, 30 mai 1642 ; traité passé avec les gouverneurs, à charge de faire unir la cure, 1647, 20 mai ;

— union de la cure par décret archiépiscopal du 6 février 1649, confirmée par bulles du 2 octobre 1664. — L'église rebâtie en partie par Nicole Bonvalot, en 1552 ; elle fit faire le chœur et la chapelle collatérale de l'épître ; la chapelle symétrique de gauche, dédiée à saint Nicolas, fut bâtie au moyen d'un don de Nicolas Lulier, s[r] de Raucourt, qui donna 2,000 fr. en 1555 ; la nef était sans voûte ni fenêtre ; l'arcade déjà mentionnée fut construite en 1667 ; la maison curiale fut vendue en 1682, en réservant le passage autour de l'église ; le chœur ne datait que de 1553 ; en 1684, on décide de le réparer, en 1704 de le détruire ; la première pierre est posée le 17 octobre 1704 ; deux marchés distincts avaient été passés, l'un pour construire les trois nefs, l'autre pour le clocher sur la sacristie ; les trois nefs, jusqu'à la troisième arcade et le clocher étaient finis en 1707 ; en 1711, le 20 avril, M. Chandiot témoigne qu'il veut achever l'église, le 18 août on passe marché pour 17,000 l. et l'on commence à bâtir au printemps de 1712 ; le clocher, primitivement construit sur la sacristie, est détruit et transporté derrière le chœur pour que l'on puisse créer les deux tribunes, l'église était finie en 1714, on la bénit le 2 décembre ; on la dédie le 30 mars 1719. — Donations de Germain Bauquier (1,433 l. 7 s.), de M. Chandiot d'Arçon et de Suzanne de Lisola, sa femme (6,200), pour la construction de l'église, 1693-1704 (sommes versées à l'entrepreneur Jacques-François Tripard) ; — taille payée à Simon Gressot pour la construction du clocher, 1704 ; — toisé de la maçonnerie de ce clocher, 1711 ; — pavage de la ruelle Saint-Maurice ; — toisé des fondations de l'église ; — devis de maçonnerie, taille et charpente, passé entre J.-F. Tripard et les PP. Forest, Dunod, de Raquemont, Hiephant, Dalloz, 1711 ; — ouvrages restant à faire ; — quittances de l'entrepreneur et des ouvriers, 1711-1718 ; — inventaire des documents relatifs à la construction de l'église, 1712 ; — déclaration des dépenses totales et des moyens employés pour y pourvoir (dépense : 45,500 fr., sur lesquels l'Oratoire en a fourni 10,638, sans indemnité), signée des PP. Chancelier, Dalloz et Dunod, 1720 ; — marché passé pour le fronton avec François Maire, gypseur et couvreur, 1723 ; — état total des dépenses faites au moyen de l'hoirie de M. Chandiot, 1742 ; — permission donnée par la ville de bâtir un mur entre les contreforts du côté de la ruelle pour éviter les immondices, 1743.

G. 1835. (Liasse.) — 10 pièces papier, 6 plans.

1665-1778. — *Maison curiale.* Permission de construire l'arcade ou galerie entre l'église et la maison de l'Oratoire, 1665 ; — mise aux enchères de l'ancienne cure, devant le maïeur, 1682 ; — citation de la fabrique devant le maïeur à cause de la caducité de la cure (imprimé) ; — contrat de vente de la cure par l'Oratoire à Jacques Troutot, entrepreneur, pour 2,850 fr., 1692 ; — devis de la nouvelle maison curiale, sur le flanc gauche de l'église, 1777 ; — devis d'une petite chambre ; — plans (élévation) de la nouvelle maison bâtie sur le flanc droit de l'église (3 exempl.) ; — bail de cette maison à M. Hayau, prêtre, consenti par la fabrique, 1778. — *Saint-Ferjeux.* Notes sur des immeubles dépendant de Saint-Maurice, XVII[e]-XVIII[e] s.

G. 1836. (Liasse.) — 17 pièces papier (dont un cahier de 15 feuillets).

1553-1781. — *Inventaires mobiliers.* « Sommaire recognoissance de meubles et ornements dépendants de la fabrique Saint-Maurice », 1676 : argenterie, une croix de bois lamée d'argent, avec crucifix, servant aux processions ; un saint Maurice d'argent, piédestal de cuivre doré, au devant duquel des reliques et les armes de Granvelle ; reliquaire en forme de tour, avec émaux bleus autour des cristaux ; une Notre-Dame d'argent avec piédestal de cuivre doré, devant un reliquaire d'argent avec reliques de saint Maurice et de ses compagnons ; encensoir d'argent avec armoiries de Granvelle ; grand soleil avec le pied d'argent ; cuivre, étain ; meubles de bois ; graduel en parchemin, rituel « bisuntinois » ; ornements d'église. — *Marchés.* Marché de la chapelle Saint-Nicolas, passé entre Fançoise Brenot, veuve de Nicolas Lulier, s[r] de Raucourt, et Richard Maire, maître maçon, 1553 ; — façon de la charpente, par Outhenin Rosières, charpentier, 1554 ; — de la couverture, par Simon Michelet et Antoine Poullet ; — des verrières, par Jean Rately, verrier, 1555 ; — de la cloison de la chapelle, par Pierre Frossard ; — d'un saint Nicolas, d'un saint François, du retable derrière l'autel, de la tombe de M. de Raucourt, par Jean Julyot, imageur, citoyen de Besançon, 1556 ; — fol. 14, marché passé par Rémond Julyot pour les deux statues ci-dessus dont celle de saint Nicolas « avec les trois enffans » « et ung tableau auquel il y aura trois hystoires, la première de l'Annonciation Nostre-Dame, l'aultre et au milieu de la Nativité Nostre Seigneur et l'aultre des Trois Roys...., de la largeur de l'aultel.... de la haulteur de 4 piedz, le tout de pierres blanches et pierres de Naizel », 15 août 1555 ; — marché d'un tabernacle en bois de chêne avec boule et figure du Christ ressuscité et dans des niches celles de Notre-Dame et d'autres saints, passé avec le sculpteur bisontin Jean Symard, au prix de 616 fr. et demi, 1671 ; — marché des formes (stalles) adjugées à Guillaume Genevois, Jean-Baptiste Gruet, Adrien Gaudin et Jean Ligier, 1682 ; — répartement de 1,027 fr.

pour payer ces formes, 1683; — marché d'un tabernacle, gradins, 6 chandeliers, au prix de 600 l., passé avec le sculpteur Julien Chambert, 1729; — marché passé avec Claude-Adrien Richard pour trois tableaux : la Résurrection de Notre-Seigneur; la Cène, la Descente du Saint-Esprit, conformément aux estampes et modèles qui lui seront fournis, (prix, 500 l.), 1719; — marché pour les cadres de ces tableaux passé avec Julien Chambert (600 l.); — quittances de ces diverses commandes; — marché des fonts baptismaux passé avec Claude Girard, 1722; — dons et commandes, fonte de cloche, etc., 1723-1731.

G. 1837. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier.

1685-1778. — *Bancs et sièges.* Distribution des sièges et droits de sépulture faite en l'église Saint-Maurice sous la direction du curé, le P. Jean-François Patornay, supérieur de l'Oratoire, et du conseil de fabrique, 1685 (triple exempl.); — vente d'un banc à Pierre-Philippe Catin, tailleur, 1688; — bancs concédés en 1732; — à M. de Marivat, 1734; — délibération prise en 1744, pour les cessions et transmissions de bancs, 1744; — bail pour les chaises, 1766; — 1772; — 1778; — plan des sièges placés dans l'église, avec noms des possesseurs, XVIIIe s.

G. 1838. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 29 pièces papier (dont 1 cahier de 13 feuillets).

1720-1741. — *Cloches.* Marché conclu entre le fabricien Jean Azemard et Joseph Goussel, maître fondeur à Dole, pour fondre une cloche de 900 l., 1720; — reliquat dû à Mme Bouchet, de Besançon, pour fonte de cloches, 1733; — délibération portant refonte de la première cloche parce qu'elle est brisée, et maintien de la seconde qui est ancienne et d'un bon son, 1733; — marché de fonte de deux cloches, l'une de 1,450 l., l'autre de 1,100, au prix de 30 s. la livre, avec Mlle Bouchet; — contribution demandée aux paroissiens pour solder le reliquat du prix des cloches, 1734; — commissaires nommés pour le répartement, 1735; — autre répartement, 1736; — arrêts du Parlement homologuant le répartement pour les cloches, 1739-1740; — requête au magistrat pour obtenir une subvention afin de payer cette dette, 1740; — aumône de 100 l. accordée par la ville; — reliquat de la dette; — noms des paroissiens retardataires.

G. 1839. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1682-1774. — *Luminaire.* Traité pour l'entretien du luminaire passé entre la fabrique et les Pères de l'Oratoire, 1712. — *Organiste.* Marché passé avec Joseph Zecker, organiste, pour la somme annuelle de 264 l., 1781. — *Pauvres.* Donations spéciales faites pour les indigents de la paroisse, par : Thérèse Borrey, 1736; — Charles Chenu, praticien, et Élisabeth Vuillemey, sa femme, 1739; — Anne-Jacques Bourdeau, 1769; — Jean-Joseph Colin, officier invalide, 1774. — *Sépultures.* Droit de sépulture appartenant à Marguerite Cordier, veuve d'Hugues Ballyet, confiseur, et Jeanne Cordier, femme de Claude Puset, arquebusier, 1632.

G. 1840. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 11 papier, 1 sceau.

1312-1700. — *Donations et fondations.* Constitution d'un cens de 5 s. (capital 4 fr.) affecté plus tard à un anniversaire fondé à Saint-Maurice par Perrenel, fils d'Étienne de La Vallée, de Miserey, et sa femme Simonette, fille de Blanc de Glères, 1312; — échange de maison dans la rue du Chateur, entre Jeannet du Chateur fils de Julienne, de la rue Saint-Paul, et Jeannette, sa femme, fille d'Humbert Teclet d'une part et Richard dit Karisson, 1324; — fondation de vêpres aux jours non fériés par Girard Beleney, prêtre familier, 1526; — testament d'Étienne Gurnel, à son vivant chapelain de l'église Saint-Pierre, 1637; — legs pieux de Mlle Thierry, 1659; — second testament de Marguerite Thierry, 1663 (orig); — don de 6,000 fr. avec fondation de messes par François Foissotte, chevalier, maître des requêtes au Parlement, 1666; — donation entre-vifs faite par Françoise Thierry aux Pères de l'Oratoire, 1670; — autre par Antoine Richard, docteur ès droits, juge en la cour de vicomté, intendant et premier bailli du prince d'Orange, 1671; — legs pieux et testament de Jean-François de Lisola, Vienne, 18 décembre 1674; — testament d'Anatoile Beley, curé de Saint-Jean-Baptiste de Salins, 1684; — réduction des messes et autres fondations de la familiarité, 1688-1724; — fondation d'anniversaire du P. Édouard Butler, de l'Oratoire, 1692; — autre de Guillaume Loriot, de Dole, conseiller au parlement de Besançon, 1694; — constitution de rente au profit des familiers sur Hugues Quinot, de Velotte, rétrocédée par le sculpteur Jean Ligier, 1700.

G. 1841. (Liasse.) — 23 pièces papier (dont 5 cahiers de 19 et 11 feuillets).

1702-1719. — *Donations et fondations.* Extrait du testament de Claude-François Mercier, de Myon, professeur en l'Université de Besançon, 1702; — donation de 4,000 fr. par Suzanne de Lisola, femme de M. Chandiot, 1702; — cession sur M. Borrey au profit d'un familier, Nicolas Marquis, 1704-1710; — extrait du testament de Philiberte Va-

rin, femme de Nicolas Bacquet, conseiller au parlement, 1705; — fondation de messes par Philibert Jacquetin, 1707; — testament de Suzanne de Lisola, épouse de l'avocat Denis Chandiot, 1707; — extrait du testament de Claude Garnier, d'Autrey, 1709; — fondation d'anniversaires par Claude Aubin, prêtre, 1710; — testament de Suzanne de Lisola publié en 1711; — extrait du testament de Pierre Marlet, prieur de Notre-Dame de Jussan-Moutier et de Saint-Renobert de Quingey, 1711; — extraits du testament: de Jean Charret, de Poitiers, aide-major en la garnison de Besançon, 1711; — d'Antoinette Chabot, 1712; — fondation d'une prière perpétuelle du soir, par Étienne Dunod, 1713; — testament de Denis Chandiot; — traité passé par ce dernier avec l'Oratoire, par lequel il se reconnaît débiteur envers ce dernier de 30,600 l. avancées pour la bâtisse de l'église, 1714; — extrait du testament de Mlle Bonaventure Vuillard; — testament de la même; — extrait du testament de Jeanne-Antoinette Vuillard, 1719.

G. 1842. (Liasse.) — 24 pièces papier (dont 1 cahier de 20 feuillets).

1721-1749. — *Donations et fondations.* Promesses de fondations du chanoine Boisot, 1721; — testament de Claude-François Cocagne, curé d'Arbois, professeur de théologie de la congrégation de l'Oratoire, 1721; — requête à l'archevêque pour la réduction des fondations, avec appointement, 1725; — fondation: de Claude Garnier (décédé en 1709), 1726; — fondation: des vêpres du P. Étienne Dunod, 1728; — de Thérèse Borrey, 1736; — de Catherine Noble, veuve de Jean-François Miconnet (testament); — fondation de l'office de Saint-Martin par Pierre-Antoine Perrinot, chanoine coadjuteur de Besançon, 1738; — fondation des vêpres des morts par D. F. Guillemet, familier en l'église Saint-Pierre de Besançon, 1738; — fondation de Mlle Thérèse Borrey, 1739; — fondation d'une grand'messe avec exposition du saint Sacrement par le chanoine Pierre-Antoine Perrinot, 1740; — fondation par Anne-Marie Faure, veuve de M. Paris, président au présidial de Gray, 1741; — fondation des complies et des bénédictions du jeudi par la même, 1742; — renonciation à la fondation faite par Bonne Huot, veuve Bidal, 1741; — fondation de l'anniversaire d'Anne Laudet, 1744; — testament du P. Dalloz, de l'Oratoire, avec fondation, 1746; — legs d'Anne-Marie Faure, 1749.

G. 1843. (Registre.) — In-folio papier de 220 feuillets (manquent numéros 74, 98, 112, le folio 140 est *bis*). Filigrane: *écu écartelé Wurtemberg et Montbéliard.*)

1538-1582. — *Rentier.* « Rantier des censes et rantes dehues annuellement à messieurs les vénérables curé, chappellains et familiers desservans en l'église parrochial Monsr Sainct Mauris de Besançon, dehues par plusieurs particuliers... ». Sur le feuillet de garde ces vers: « Gratulare Chrisopolis — propter sanctorum corpora — quæ sacrata Christicolis — peccatorum sunt pignora »; — fol. 2, Pierre Lambert, docteur ès droits, 1537; — fol. 4, Jean et Jacques Broquard; — fol. 6, Jean Deschamps, chirurgien, 1575; — fol. 8, Étienne Lestournel, potier d'étain, 1578; — fol. 18, Pierre Pétremand, docteur ès droits; — fol. 28, François de La Borde et Marie Marquiset, sa femme; — Thevenin Salignon, boulanger; — fol. 31, Pierre Maignin, chanoine; — fol. 34, Hierosme Trouvot, notaire; — fol. 38, Claude Loys, docteur ès droits; — fol. 45, François Lambert, notaire, 1577; — fol. 51, Jean Pothelet, notaire, 1573; — fol. 55, Barbe Perrot, veuve de noble Jean Saulget, 1571; — fol. 71, Claude Bullet, boucher, 1582; — fol. 79, Catherine et Jeanne de La Ferté, filles de feu Bernardin de La Ferté, docteur ès droits, citoyen, 1568; — fol. 80, Étienne, Louis, François, Claude, fils de feu noble Pierre Pierrard, à son vivant sr de Vennans, et de Catherine de La Ferté, 1572; — fol. 84, Françoise de Rougemont, veuve du notaire Claude Broquard, 1577; — fol. 92, Jean Saulget, apothicaire, mari de Barbe Perrot, 1562; — fol. 133, Outhenin Pourtier, de Chalèze, 1541; — Simon Boncompain, écuyer, citoyen; — François Damedor, de Vesoul, héritier de Jeanne de Saint-Seigne; — Pierre Jugnot, notaire, 1545; — Françoise Nycod, veuve de Marin Benoit, 1574; — fol. 164, les héritiers de feu Jean Turgis; — Antoine Garinet, chapelain de Saint-Maurice, 1584; — Étienne et Claude Bogillot, 1538; — fol. 198, noble Gaspard Des Potots; — Humbert Richard, chapelain de Saint-Maurice, 1582; — fol. 217, Humbert Jacquot, notaire, 1581; — fol. 218, les héritiers d'Antoine Duchesne, notaire; — fol. 219, Jean Varrin, vigneron; — fol. 220, Jacques Jaquelin, boucher.

G. 1844. (Registre.) — In-folio papier de 88 pages. (Filigrane: *H et I, séparés par un cœur.*)

1673-1692-1677. — *Rentier.* « Livre des rentes de la familiarité de la parroisse Saint-Maurice de Besançon, unie à l'Oratoire, du 25 mars 1692 »; — page 1, table alphabétique des noms de débiteurs; — p. 15, Hélène Fournier, de Baume, 1673; — p. 19, François Malrevers, de Marchaux, 1686; — p. 23, Gui Tissot, de Rouffange, 1680; — p. 25, Claudine Javel, veuve de François Pautier, de Mamirolle, 1692; — p. 31, Pierre Noble, tailleur, 1685; — p. 33, Nicolas Marulier, 1680; — p. 35, Jean Ligier, sculpteur et menuisier, 1695; — p. 39, le même, 1699; — p. 43, Mme de Montby, pour une fondation de M. Perrot, son mari, 1681;

— p. 49, Jean Sarragoz, pour fondations, 1682; — p. 56, la communauté de Villers-Buzon, 1682 ; — p. 56, renouvellement du rentier en 1728, par les curé et familiers : Dalloz, Bailly, J.-F. Berreur, P.-A. Perrinot, Dunod, de l'Oratoire, J.-C.-B. Courchetet et C.-F. Bryet, séculiers ; — p. 69, l'avocat Toitot, de Dole, 1720 ; — p. 77, l'avocat Gallet, héritier de Mlle Vuillard, 1717 (anniversaire de Jean Porterel) ; — p. 79, les héritiers de M. de La Borde, curé de Thervay ; — p. 84, Madeleine Belin, veuve de Jean-François Faure, conseiller au Parlement, 1743 ; — p. 88, les Bénédictins de Morey, 1744.

G. 1845. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 56 papier (dont 1 cahier de 30 feuillets).

1696-1788. — *Procès.* Procès soutenu par la paroisse : contre les Grands Carmes de Besançon, en matière de droits mortuaires, 1696-1724 ; — contre la paroisse Saint-Donat et Saint-Paul, en matière de préséance aux processions, 1699 ; — contre Jean Brosche, docteur ès droits, pour un caveau ou charnier, 1707 ; — contre Pierrette Pauterey, veuve d'Antoine Bornier, architecte, pour une rente, 1713 ; — contre Jacques-François Tripard, entrepreneur, pour abandon de travaux, 1711 ; — contre le prince d'Isenghien, à propos des droits funéraires du curé de Thise, le sieur Deschenin, 1714 ; — contre Mlle Dufort et M. de Clairan, pour solde d'une fondation, 1727-1728 ; — contre Mme Bouchet réclamant un reliquat de paiement de cloches, 1733-1738 ; — contre les sieurs et demoiselle Bryet, en matière d'écoulement d'eaux, etc., 1741-1745 ; — contre Jacques-François Billoz, demandant à entrer dans la familiarité, 1750 ; — contre la succession Grappey, en paiement de rente, 1764 ; — contre les consorts Boissard, Gros et Conscience, même objet, 1782 ; — contre la ville à propos de la banquette à construire du côté de la ruelle Saint-Maurice, entre les contreforts, 1786-1788.

G. 1846. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 34 pièces papier (dont 6 cahiers de 36, 10, 19, 32, 15 et 35 feuillets).

1682-1761. — *Procès.* Grosse de décret contre les sieur et demoiselle Bruley, 1682-1693 ; — transaction entre les poursuivants au décret, Jacques Troutot et sa femme et les Pères de l'Oratoire, 1693 ; — vente de la maison curiale à Jacques Troutot, 1682 ; — acte justifiant que la place devant l'église Saint-Maurice appartient à la paroisse et que la ville est tenue d'entretenir le pavé, 1698 ; — intervention des paroissiens dans le procès fait pour anticipation par les demoiselles Bruley (Mmes Simonin et Sansespée) contre l'Oratoire, 1714 ; — requêtes, conclusions, adjonctions devant le bailliage de Besançon, 1714-1761 ; — nomination d'experts pour les fabriciens contre Claude-François Bruley, licencié en droit, 1761 ; — sentence du Bailliage, 22 avril 1761, au profit de la fabrique ; — transaction entre la paroisse et le sieur Bruley.

G. 1847. (Liasse.) — 53 pièces papier (dont 5 cahiers de 14, 18, 20, 15 et 13 feuillets).

1702-1761. — *Procès.* Suite et complément du procès soutenu par la paroisse contre les sieurs Bruley. Jugement en droit rendu par le bailliage au profit de la paroisse contre Jean-Claude Simonnin, docteur en droit, 1702 ; — autre, 1703 ; — procédures, adjonctions, inventaire, etc., 1711-1761.

G. 1848. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 99 papier (dont 6 cahiers de 20, 39, 14, 17, 21 et 18 feuillets et 1 imprimé).

1711-1761. — *Procès.* Procédures de la paroisse contre les consorts Bruley (suite). Extraits de naissance des enfants Bruley : Jeanne-Claude, 1712 ; — Jean-Antoine 1713 ; Bruno, 1715 ; — Claude-François, 1718 ; — requête des curé, fabriciens et paroissiens, contre Jean-Claude Simonnin, condamné à rétablir le traige entre l'église et sa maison, 1711 ; — dation de tutelle des enfants de Simon Bruley, son frère, faite à Denis-Joseph Bruley, 1721 ; — délibération relative à la continuation du procès, prise par les paroissiens, 1722 ; — mémoire instructif sur le procès dressé par le P. Dunod, v. 1640 ; — appel sur requête au parlement, pour obtenir permission d'assigner les enfants de Simon Bruley, 1742 ; — arrêt conforme ; — « mémoire pour les sieurs curé, fabriciens et paroissiens de l'église Saint-Maurice, intimés, contre les sieurs et demoiselle Bruley » (impr. de 18 p. in-fol.), 1744 ; — procédures diverses, 1745-1761.

G. 1849. (Carnet.) — Papier de 10 et 11 feuillets.

1675-1677. — *Comptabilité de la fabrique.* Livre de recette et dépense du sieur Fregeot, fabricien : produit du bâton, chaque dimanche ; — dépense : une lampe de verre, 3 gros ; — paiement de soldats pour nettoyer le cimetière ; — une pinte d'huile, 7 gros ; — gages du sacristain, 30 fr. ; — achat d'un rituel en 2 vol. dorés à filet, 9 fr. ; — rameaux de la Fête-Dieu et de l'octave, 1 fr. ; — fourniture de cierges pendant un an, 30 fr.

G. 1850. (Registre.) — In-quarto papier de 84 feuillets et 2 pièces détachées.

1713-1738. — *Recette d'aumônes.* « Livre de recette des offertoires faites à la fabrique de l'église parroissiale de Saint-Maurice de Besançon, à commencer du 23 avril, dimanche de Quasimodo, 1713. » Fol. 61, 8 décembre 1736, « M. d'Étrabonne a donné dans la boîte de la fabrique 3 l. et pour le bâton et la queste je reçeus 44 s. 2 d., en tout 5 l. 4 s. 2 d. » ; — du 25 décembre [1738], « M. d'Estrabonne a mit dans la boîte de la queste un escus ».

G. 1851. (Registre.) — Petit in-octavo papier de 12 feuillets.

1724-1729. — *Quêtes.* « Livre des questes et recepte pour la fabrique de l'église paroissiale » de juillet 1724 à septembre 1729 ; — fol. 12, « la recette des quêtes depuis le 6 octobre 1725 jusqu'au 21 août 1729 est de 245 l. 6 s. 7 d. *Signé :* Talbert de Nancray ».

G. 1852. (Registre.) — In-folio papier de 17 feuillets.

1738-1747. — *Quêtes et recettes.* Recettes du 9 février 1738 au 28 avril 1747. Sur la garde intérieure on lit : « *Maisons de la paroisse Saint-Maurice. — Grande-Rue.* MM. Parguey, d'Estrabonne, Borey, Cusin, Bailly, Large, [Église, l'Oratoire], Saragoz, Azemard, Gallet, Joliot, Bellon, Billerey, Rine, Guillemot, Verny, Borrey, Talber, Tarin, Boullier, Chastillon, Derpuis, les trois Roy, Varin, Courchetet, Nancray, Granvelle, Pouhat [Carme], Jacquey. — *Rue des Granges.* Ville de Salins, Beauprey, Biétrix, Allemandet; Serrurier, Larquand, Loye, Thiébault, France, Bernard, Cordonnier, Tournier, Dumont, de Boulot, Falletans, Boizot, Bichot, Chambert, Marivat (total 49 maisons). Pour avoir chacque dimanche une maison et faire le tour dans l'année il fault mettre la maison de l'Oratoire pour deux, celle des Carmes pour deux, celle de M. Azemard pour deux, ce qui formera juste 52, parce que M. Boizot ne se compte pas » ; — fol. 1, reddition de compte du fabricien France, 9 février 1738 ; — fol. 11, contrat de rente principal, 800 l., arrérages 40, passé au profit de la fabrique sur le P. Daloz, supérieur de l'Oratoire, auquel la somme est versée, 1744 ; — arrêté de compte, 1747.

G. 1853. (Liasse.) — 3 cahiers de 8, 32 et 42 feuillets.

1519-1526. — *Comptes.* « Papier et comptes des anniversaires et rentes censes dehuez et appartenans à l'église parrochial de Saint-Mauris de Besançon.... par Antoine Larchier, prebstre vicaire », 1519 ; — fol. 1 v°, « Pierre Sarragoz, notaire citoyen, pour l'anniversaire de Jean Boulige » ; — recettes par mois : septembre, « de Nicolas de Chaffois...., chanoine de la Magdelenne...., pour l'anniversaire de Nicolas Roland, curé de Saint-Mauris, 15 s. » ; — fol. 6, « de maistre Symon de la Ferté, secrétaire de lad. cité », 20 s. ; — fol. 7, « noble homme Pierre de Chaffois, trésorier de la cité », 3 s. ; — fol. 8, dépense (couverture, monitoire sur parchemin de l'official contre des débiteurs du chapitre métropolitain, 1518). — « S'ensuit ce qu'est estez delivrez par messire Girard Roussel, prebstre chappellain et recepveur en l'église parrochial de Saint-Mauris de Besançon », 1520-1528 ; — paiements faits aux chapelains, Hugues Vienot, Antoine Larchier, Pierre de La Porte, 1520 ; — Antoine Larchier, Pierre de La Porte, Girard Roussel, Hugues Vienot, Girard Morel, Claude Rolier, 1523 ; — fol. 12 v°, *Inviolata* fondé par la dame de chiez Turgis ; — fol. 17, 5 fr. dus par Pierre et Nicolas Bidal, d'Amathay, écuyers ; — fol. 19, fondation des saints Côme et Damien faite par maistre Cosme Léon ; — fol. 19 v°, fondation due par les héritiers de feu noble homme Jean Grospain ; — fol. 20 v°, 10 fr. dus par Pierre Sarragoz le jour de la confrérie Saint-Maurice ; — fol. 32, cens créés en 1528 ; — « papier des rentes et censes des anniversaires.... a recepvoir par messire Claude Rolier, prebstre, chappellain et vicaire de l'église Saint-Mauris », 1524-1526 ; fol. 2, de Parise Lespard, pour l'anniversaire de Jean de Tichey, 5 s. ; — de Claude et Pierre Lespard de Tichey, pour l'anniversaire de Simon Boutechoux, 10 s. ; — d'Adrienne de Vaudrey, dame de Vereux, 10 s. ; — fol. 4 v°, de Jean Petremand, notaire ; — fol. 7 v°, « d'Herasme Raytely, ymajeur », 15 s. ; — fondations : fol. 8, d'Estevenin Montryvel, marchand, citoyen ; de Claude Nicod, licencié en droit, et Guillemette, sa femme ; — de Jean Bordel le Médiocre, de Vuillafans ; — de Guillaume Paradier, notaire ; — 1524 ; — fol. 12, de Philibert Blancheteste, sellier ; — de Pierre Sarragolz, notaire ; d'Hirasme Raytely, imageur, 1525 ; — fol. 24, de Jean Perreaul pour l'anniversaire de maître Antoine Perreaul, son père ; — de Jehan Petremain, notaire ; — de Nicolas Bailliet, vigneron ; — d'Estienne Cointre, « escrivain » ; — d'Erasme Rately, imageur, 1526 ; — arrêté de compte, mai 1527 (filigrane : bras de saint Étienne) ; — fol. 35, sentence du juge de l'Empereur à Besançon taxant à 3 fr. de dépens Jeannet Beleney de Dijon, à propos d'une instance contre les chapelains de Saint-Maurice, 1526 (procédures afférentes) ; — fol. 41, dépense : « trois frans payez pour l'impost de Luther ; quinze solz pour ung aultre impost de Luther ».

G. 1854. (Liasse.) — 6 pièces papier (dont 5 cahiers de 10, 10, 12, 10 et 12 feuillets).

1573-1592. — *Comptes.* « Compte de la fabrique Sainct-Mauris de Besançon, 1573, Richard Bourset, fabricien » ; — recette, 132 fr. 11 gr. 2 engr. ; — « plus faict recepte led. fabricien de la somme de cent frans monnoye donnez en haulmone par reverendissime et illustrissime seigneur monseigneur le cardinal de Grantvelle pour la réparation de l'église dud. Sainct-Mauris » ; — fol. 5, dépenses : à maître Richard Maire, maçon, pour la cloison du cimetière ; — à Jean Bressand, charpentier, pour le plancher de la nef ; — à Jean Regnaud, cloutier ; à Jean Sappelin, serrurier ; à Antoine Poullet, couvreur (« toictot ») ; — à Claude Triboulet, peintre citoyen, pour avoir fait « les verrières de la grande luquerne de l'église, ensemble des armoyries et devise de monseigneur l'illustrissime et révérendissime cardinal de Grantvelle », 5 fr. 11 gros ; — au même pour avoir paincturé le planchier (plafond) de la nenf, 14 fr. et demi ; — au sonneur ; — compte de Léonard Belgrand, fabricien, 1574 ; — recette, 24 fr. 11 gr. 8 engrognes. — Dépense : blanchissage payé aux Clarisses, 3 gros ; pour avoir « treseller » les cloches aux veilles de fêtes, 5 gros ; — compte de Barthélemy Nonnotte, 1576 ; — recette et inventaire d'objets du culte : « encensier d'argent donné par feue madame de Grandvelle » (un ciboire d'argent fut dérobé le jour de l'Ascension 1571) ; — total de la dépense, 36 fr. 7 gr. 4 engrognes ; — compte du fabricien Henri Varin, 1579 ; — cloches sonnées « pour l'indisposition du temps » ; — autre compte de Henri Varin, 1579 (double du précédent), « payer à Boulongne pour avoir rabiller les verrières, 2 fr. 1 gros » ; — autre compte rendu par Jacques Lairet, vigneron, 1580-1581 ; — recette de la paroisse, 39 fr. et demi ; de la confrérie de Saint-Maurice, 6 fr. 11 gr. ; — dépense : 4 émines de ciment (syman), 6 gros ; — refonte des chandeliers d'étain payée à Lestournel, potier, 1 gros ; — distribution aux pauvres en vertu de la fondation d'Hugues Vienot, 10 gr. ; — autre compte de Jacques Des Potots, fabricien, 1591-1592 ; — à Étienne Gauthier, menuisier, pour avoir reconstruit un pupitre et le siège sur lequel on met la « charité » (le pain bénit).

G. 1855. (Liasse.) — 9 pièces papier (dont 1 cahier de 19 feuillets).

1604-1698. — *Comptes.* Comptes rendus : par Jacques Varin, vigneron, 1604-1605 ; dépense : cierges payés au ciergier Jacques Morel dit de Pesmes ; — à Claude Sapolin, serrurier ; — dîner payé à ceux qui parèrent les autels le dimanche après la Fête-Dieu, 4 gr. ; — réparation et mise en plomb des trois grandes verrières, par le vitrier Claude Roy, 7 fr. ; — par Antoine Fregeot, tailleur, fabricien, 1676-1677 ; — achat d'un rituel à Nicolas Couché, libraire, 9 fr. ; — par Claude-François Thériot, pâtissier, fabricien, 1678-1679 ; — dépense, 256 fr. 10 gr. 3 bl. ; — par Pierre Sarragoz, avocat du Roi au bailliage, fabricien, 1685-1688 ; — une paire de burettes achetées d'Isolet, potier d'étain, 1 l. 13 s. 4 d. ; — écharpe en broderie achetée de M. de Broissia, exécuteur de la marquise d'Oiselay, 45 l. ; dépense du compte : 602 l. 19 s. ; — par Denis Chandiot, s[r] d'Arçon, 1688-1690 ; — 15 l. payées à François Choye, pour couronnement d'un tambour ; — à Louis Perruche, réparation d'une fenêtre, 9 s. ; — par le même, 1689-1690 (double) ; — compte des rentes de la familiarité, 1686-1691 ; — compte par Antoine Richard, seigneur de Boussières, fabricien, 1690-1695 ; — dépense, 1,043 l. 19 s. ; — compte de dépense, 1698 ; — sommes reçues des paroissiens.

G. 1856. (Liasse.) — 57 pièces papier.

1696-1727. — *Comptes.* Compte rendu par Charles Monnier de Noironte, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, premier président de la Chambre des comptes, seigneur de Noironte, etc., 1696-1711 ; — recette, 1,686 fr. 9 d. ; — dépense : au sculpteur Ligier, pour avoir raccommodé le pied du pain bénit, 2 l. ; — dépense totale, 3,379 l. 5 s. 1 d. ; — compte de construction de l'église Saint-Maurice, 1714 ; — compte, 1722 ; — 1722-1725 ; — 1725-1729.

G. 1857. (Liasse.) — 60 pièces papier.

1729-1741. — *Comptes.* États des maisons de la paroisse, avec estimation (propriétaires et locataires) ; — état de ceux qui ont donné pour les cloches ; — réquisition des paroissiens pour l'élection d'un fabricien, 1734 ; — ouvrages de ferblanterie faits par le sieur Thiébaud, 1734 ; — état de dépense des cloches livrées par M[lle] Bouchet, 1733-1737 ; — mémoire de Cuchot, couvreur, 1740 ; — paiement du luminaire, 1740 ; — compte du sieur Marchand, fabricien, 1741.

G. 1858. (Liasse.) — 8 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets).

1741-1753. — *Comptes.* Compte du fabricien Jean Dumont, 1741-1742 ; — autre de Denis France, 1749-1756 ; — au sieur Bourguignon, maître fondeur, pour avoir re-

fondu une cloche cassée, 1753; — au P. Egenod, pour le luminaire.

G. 1859. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1678-1786. — *Pièces justificatives.* État du linge de la paroisse, 1677; — mémoire d'une somme due par la fabrique à Nicolas Marquis, chapelain, 1682-1704; — quittance de rente par ce dernier, 1698; — quittance de l'entrepreneur, Jacques-François Tripard, 1706-1708; — quittance du clerc, P. Chauchard, 1749-1750.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE BESANÇON

G. 1860. (Registre.) — In-folio, papier de 35 feuillets.

1776. — *Inventaire.* Inventaire des titres de la cure Saint-Pierre. Chapitre 1. « Chapelles, autels et prestimoines dépendans de la collation et patronage du curé de Saint-Pierre »; — chapitre 2, fonctions pastorales; prises de possession; droits curiaux; double part de M. le curé et prépondérance aux délibérations; — chapitre 3, statuts pour l'église Saint-Pierre, établissement d'un vicaire, choix d'un clerc, exemption de la procure, le chaperon et quarte funéraire; — chapitre 4, règle et réduction des offices mortuaires des sieurs chapelains, visite et règlement de l'archevêque, décret au sujet des clercs, garde des corps des défunts, réception des curé et chapelains; — chapitre 5, procès et bulles de la cure Saint-Pierre; tableau de Saint-Pierre; procès et traité d'union de lad. cure; confessionnal dit buffet de M. le curé; — chapitre 6, droit du curé de Saint-Pierre de lever les corps sur la paroisse, d'y faire les fonctions de pasteur, ainsi qu'à Saint-Antoine et autres églises de son district; messe du Magistrat; délibération du chapitre métropolitain; procès contre les sieurs chapelains pour chanter les vêpres; — chapitre 7, confrérie du Saint-Sacrement, de Sainte-Barbe et des Agonisants; — chapitre 8, fonds de MM. les curé et chapelains de Saint-Pierre: prés, vignes, maisons, jardins et rentes; — chapitre 9, droit d'inhumer les Ursules; procès pour les maisons dépendant de la paroisse Saint.Pierre; — chapitre 10, fabrique de Saint-Pierre, indulgence des Quarante-Heures, autels et prédications de la Fête-Dieu; — chapitre 11, anniversaire du sieur Tarevelet, curé de Saint-Pierre, union de la chapelle Saint-Georges, à l'office de marguillier; recette et procure; réception de deux chapelains; enterrement chez les moines.

G. 1861. (Registre.) — Petit in-folio papier de 57 feuillets.

1776. — *Inventaire.* Inventaire des chapelles de Saint-Pierre de Besançon. 1er liasse: cens, fondations, bancs et places, partage du vin; — 2e liasse (nos 203-250); — 3e liasse (nos 251-272); — 4e liasse, vignes, verger, prés et accensements (nos 273-282); — 5e liasse, cens, maisons et dîmes (nos 283-299); — 6e liasse, accensements et fondations (nos 300-312); — 7e liasse, amortissement, cens, acquisitions (nos 313-388); — 8e liasse (nos 329-350); — 9e liasse, chapelle Saint-Éloi, reliques, état de fonds, statuts réduction d'offices, maîtrise, cens, fondations, ornements (nos 351-387); — 10e liasse, marguillerie, anniversaires, réduction d'offices, messe des prisonniers, chapelle Saint-Blaise (nos 388-415); — 11e liasse, sièges, tombes, règlements, cens, reliques, fondations, chapelle et stage (nos 416-449); — 12e liasse, terriers, protocoles anciens, manuels et censiers (nos 450-463); — 13e liasse, livres pour les offices (nos 464-465); — 14e liasse, sommes mises dans le trésor et qui en ont été tirées (nos 466-468); — 15e liasse, livres concernant la réduction d'offices et la marguillerie (nos 469-470); — 16e liasse, protocoles et censiers (nos 471-473); — 17e liasse, décret d'union de la chapelle Sainte-Croix à la familiarité, les cens, anniversaires et anciens baux des vignes des chapelles (nos 474-487); — 18e liasse, livres des casuels, des *extraits*, des *habeo* et rapports des titres et papiers tirés des archives de Messieurs de Saint-Pierre et un inventaire des titres anciens (nos 488-491). — Besançon, le 8 juin 1776, signé: Grandperrin.

G. 1862 (Liasse.) — 40 pièces papier.

1435-1645. — *Titres généraux.* Requête présentée au concile de Bâle pour obtenir ratification du traité conclu entre Jean de Rochetaillée, cardinal de Rouen, archevêque de Besançon, et les gouverneurs de cette dernière cité, 1435 (cop.); — baux des émoluments de la cure Saint-Pierre, 1554; — par Jean Rey, curé de Saint-Pierre; — par Pierre Bergier, chapelain de Sainte-Madeleine, procureur de Jean Piget, curé de Saint-Pierre; — par Jean Recy, curé de Saint-Pierre, 1577; — par Jacques Sarragoz, chapelain et receveur, 1595; — « Officium sacri conjugii B. V. Mariæ et S. Joseph, secundum ritum Bisuntinum, 15 januarii », v. 1600; — sentence au sujet des droits curiaux, v. 1600; — consultation sur une requête présentée à l'archevêque au sujet des inhumations en l'église Saint-Pierre; — refus d'accepter un chapelain ou familier, 1624 (double exempl.); — traité entre le curé, Jean-Antoine Alviset, et Étienne Coli-

net, vicaire, pour l'administration des sacrements et autres fonctions curiales, 1624-1626; — requête présentée par Étienne Colinet au sujet de la procure, 1625; — formes de l'église, 1627; — assistance des pauvres, mémoire, 1630; — requête présentée à l'archevêque et maintien du curé de Saint-Pierre dans le droit de lever les corps, particulièrement dans la maison du sieur Belin, commandeur de Saint-Antoine, 1630 (double exemplaire); — requête à l'archevêque par le curé pour réformer le grand nombre de chapelains, v. 1630; — requête du curé Alviset pour se faire relever d'irrégularités; — fabriciens élus en 1633; — assemblée du clergé de Besançon convoquée par l'archevêque, 1638; — articles convenus entre Pierre Roz, curé de Saint-Pierre, et Clériadus Jacquant, curé d'Avanne, commis à la desserte de la paroisse Saint-Pierre, 1638; — pouvoirs de confesser tous les diocésains, accordés par l'archevêque à Pierre Roz, 1639; — état des familles de la paroisse, au nombre de 260, 1639; — règlement des droits curiaux de la paroisse, 1640; — emprunt de territoire et célébration de la grand'messe à Saint-Pierre à l'occasion de la ruine partielle de l'église Sainte-Madeleine, 1641; — monitoire contre ceux qui détenaient des papiers de l'église Saint-Pierre, 1645.

G. 1863. (Liasse.) — 38 pièces papier, 1 sceau.

1645-1706. — *Titres généraux.* Exemption de « procure », pour le curé de Saint-Pierre, 1645; — permis d'inhumer Luc Thiébaud, accordé par le vicaire général Jules Chifflet, 1647; — réduction des messes, permission accordée aux chapelains d'exposer le saint Sacrement, union de la chapelle Saint-Georges à la marguillerie, office de saint Yves, etc., 1649; — convention entre les sieurs curé et vicaire; — procès-verbal des délégués du parlement de Dole à l'occasion de la mort de l'archevêque Jean-Jacques Fauche de Domprel, 1662; — liste des chapelains de Saint-Pierre: MM. Riboux, Boissenot, Bonvalot, Sauterey, Baret, Verny, Maublanc, Marchand, Marion, de Mesmay, 1669; — prise de possession de la cure Saint-Pierre par Jean Vuillemenot, 1676; — règlement des droits du curé de Saint-Pierre, 1679; — règlement archiépiscopal, punissant de 100 fr. d'amende celui des chapelains qui refusera la procure à son tour, 1679; — ordonnance archiépiscopale pour le curé ou son vicaire afin de confesser quand ils seront requis, 1681; — décret du vicaire général, portant réduction de messes, 1682 (double exempl.); — sentence du vicaire général prescrivant au fabricien de fournir les ornements d'église aux curé et chapelains, 1690; — réduction d'un tour de messe au profit des chapelains, à charge de dire messe après la prédication pendant l'Avent, le Carême, l'octave du Saint-Sacrement, 1691; — requêtes diverses et réductions d'offices, 1691-1706; — réduction à trois par semaine des messes de M. d'Orchamps, 1706; — autres réductions de messes.

G. 1864. (Liasse.) — 30 pièces papier (dont 4 cahiers de 19, 19, 18 et 9 feuillets), 2 sceaux.

1707-1767. — *Titres généraux.* Règlement donné aux curé et chapelains par l'archevêque François-Joseph de Grammont, 1707; — requête du curé de Saint-Pierre au sujet des enterrements chez les moines; — bref de Clément XI à Guillaume Bullet, chapelain de Saint-Pierre, 1708; — liste des paroissiens, maisons par maisons, 1711; — décret de François-Joseph de Grammont, autorisant les 100 l. pour les réceptions des curés et chapelains, 1712; — délibération des paroissiens contre les missionnaires de Beaupré, demandant l'union de la cure à la Mission, 1714; — opposition des paroissiens contre la Mission; — observations des curés de Besançon au sujet des droits de sépulture et à la demande en règlement formée par les officiers municipaux, v. 1715 (2 exempl.); — arrêt du Parlement, donnant au curé de Saint-Pierre le droit de choisir un vicaire, 1717; — homologation, par arrêt du parlement, d'une transaction entre les chapelains et la fabrique, au sujet des reliques et ornements, 1720; — arrêt sur requête ordonnant la sépulture du sieur Castagnier chez les Pères Carmes, 1724; — arrêt sur la garde des corps des défunts; — règlement des offices et messes de l'église Saint-Pierre, fait par le vicaire général, 1728; — requête du curé de Saint-Pierre au duc de Lévy, commandant dans la province, pour être autorisé à enterrer les corps des prisonniers mourant dans les prisons de l'hôtel de ville et de la mairie, dans le cimetière du Grand-Chamars, près du Moulin de la ville, avec autorisation en marge, 1733; — chute d'une voûte de l'église durant la messe de Noël, 1735; — convention entre M. de Villefrancon, curé de Sainte-Madeleine, et le curé de Saint-Pierre, au sujet des enterrements des semi-prébendés de la Madeleine et des chapelains de Saint-Pierre, 1758; — office de saint Prothade, 1761.

G. 1865. (Liasse.) — 11 pièces papier (dont 3 cahiers de 24, 19 et 10 feuillets).

1355-1714. — *Statuts et visites.* Visite et règlement faits par Hugues de Vienne, archevêque de Besançon, en l'église Saint-Pierre, 1355 (cop.); — statuts de l'église Saint-Pierre donnés par l'archevêque Charles de Neuchâtel, 1486; — fol. 15, table des statuts; — fol. 16, chapelles: mai-

tre-autel; autel Sainte-Croix, sur le jubé ; autel Notre-Dame *de Tabulâ*, chapelle Saint-Laurent ; chapelle Notre-Dame; chapelle de Besançon ; autel Saint-Grégoire ; autel de la Sainte-Trinité ; autel Notre-Dame du Pilier; autel des Saints-Ferréol et Ferjeux ; autel Saint-Gabriel ; autel Saint-Jean-Baptiste ; autel Notre-Dame et Saint-Damien ; autel Saint-Georges et Saint-Éloi ; autel Notre-Dame, Saints Jean-Baptiste et Jean évangéliste ; — chapelles faisant partie de la familiarité : autel Saint-Nicolas ; autel Sainte-Marie-Madeleine ; autel Sainte-Catherine ; autel Notre-Dame la Blanche; autel Saint-Blaise ; autel Saint-Jean et Sainte-Catherine ; chapellenies diverses ; — statuts de l'église Saint-Pierre, 1486-1611, avec formule du serment des vicaire et chapelains, sur la couverture ; — actes de réception de vicaires et chapelains, 1675 ; — statuts de l'église paroissiale du 9 janvier 1698 ; — règlement archiépiscopal de 1707 (double exempl.) ; décret autorisant les 100 l. pour réception, 1712 ; — délibération relative aux capacités des familiers aspirants, 1714 ; — statuts, 1698-1714.

G. 1866. (Registre.) — Petit in-folio papier de 47 feuillets.

1486. — *Statuts*. Copie collationnée en 1717 des statuts de l'église et familiarité de Saint-Pierre accordés par l'archevêque Charles de Neuchâtel ; — fol. 19, réunion et confirmation par le chanoine Bernardin Labouquet, archidiacre de Gray et vicaire général, 1513 ; — fol. 22, par Claude de La Baume, archevêque de Besançon, 1557 ; — fol. 23 v°, par le même, devenu cardinal, 1582 ; — fol. 27, par Ferdinand de Rye, 1593 ; — par François-Joseph de Grammont, 1717.

G. 1867. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 36 papier (dont 3 cahiers de 14, 25 et 14 feuillets).

1470-1670. — *Chapelains de Saint-Pierre*. Traité fait entre les curé et chapelains et Jean Lescuier, au sujet des biens de feu Étienne Lescuier, chapelain, 1470 ; — réceptions de chapelains : Pierre Galien, marguillier, au grand autel, et Étienne Barthet, à Notre-Dame *de Tabulâ*, acte du notaire Pierre Quiclet, 1525 ; — de Jacques Pignet, curé de Saint-Pierre, à la chapelle Saint-Georges, 1531 ; — du même à la chapelle de Notre-Dame *de Aurord* et de Saint-Nicolas en l'église abbatiale de Baume ; — de Marc de Cizoles à la chapelle de Sainte-Catherine en l'église Saint-Maurice de Besançon ; — de Jean Barbier à la chapelle Saint-Georges, en l'église Saint-Pierre, 1533 ; — quittances de desserte de chapelles, 1558-1566 ; — admission d'Antoine des Œuvres, marguillier, aux distributions de Saint-Pierre, v. 1580 ; — délibérations des chapelains, 1614 ; — lettre de Jean Maillard au curé de Saint-Pierre, à Salins, 1589 ; — réception du sieur Rouhier aux distributions, 1614 ; — requête à l'archevêque par les curé et chapelains au sujet de l'union de deux chapelles au corps de la familiarité, l'une à Saint-Pierre, l'autre à Saint-Maurice de Besançon, v. 1620 ; — protestation des curé et chapelains contre la prétention de deux de leurs collègues, les sieurs Gurnel et Vuillet, de s'entremettre de leur propre autorité aux fonctions de procureur et de claviste, 1625-1627 ; — sommation faite aux chapelains par le curé de Saint-Pierre, pour recevoir au serment le vicaire qu'il leur présentait, 1636 ; — requête aux gouverneurs de la cité par le curé Jean-Antoine Alviset, au sujet de son droit d'établir un vicaire, 1636 ; — procédures sur cet objet devant l'archevêque et son vicaire général ; — inventaire des meubles du chapelain Étienne Camu, 1644 ; — procès soutenu par Pierre Roz, curé de Saint-Pierre, contre deux chapelains, à propos de droit mortuaire, 1644-1645 ; — mémoire sur les droits et prérogatives du curé à l'endroit des chapelains, XVIIe s. ; — sentence rendue arbitralement par Joseph Saunier, évêque d'Andreville, suffragant de Besançon, entre le curé Pierre Roz et les chapelains, 1653 ; — réponse aux chapelains qui se plaignaient que le vicaire Fauconnet portât comme eux un domino roux, 1670.

G. 1868. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 39 pièces papier (dont 3 cahiers de 33, 17 et 14 feuillets), 2 sceaux.

1674-1785. — *Chapelains* (suite). Délibération relative au port des habits de chœur, 1674 ; — autre contre le sieur Fauconnet, contre lequel le corps des chapelains décide des poursuites pour avoir revêtu irrégulièrement l'habit de chœur, 1716 ; — requête contre le sieur Maurice Roussel, adressée à l'archevêque ou à son vicaire général pour faire statuer sur son irrégularité, 1701 ; — répliques des curé et chapelain contre le sieur Fauconnet, 1716 ; — jugement admettant les demandeurs à la preuve contre le défendeur, 1717 ; — appel au Parlement contre le vicaire Jean Fauconnet ; — procès entre le curé de Saint-Pierre, Jean Villemenot et les chapelains Philippe Marchand, Joseph Guillemin, Maurice Roussel, Gui Grandthiébaud, Denis Laprand, Pierre-François Girod, Claude-Étienne Perrot, Étienne Huguenot, Joseph Calf et Nicolas Recepveur, 1697-1698 ; — procès devant le Parlement entre la fabrique et les chapelains, ces derniers ayant cessé de célébrer vêpres et complies les jours ouvrables, 1698 ; — mémoire sur les réductions de fondations ; — décret sur requête, rendu par

le vicaire général, déclarant que seuls les chapelains présents auraient part aux distributions et que les absents en seraient privés, 1710; — demande en reddition de comptes présentée devant l'official de Besançon par le chapelain Joseph Passeret, à l'encontre des curé et familiers, 1723; — requête du curé de Saint-Pierre au vicaire général touchant la charge de receveur et procureur de la familiarité, 1729; — bail à ferme d'un jardin passé par le chapelain Jean-Baptiste Henry, au profit de Jean Mossans, vigneron, 1785.

G. 1869. (Liasse.) — 3 pièces papier (dont 2 cahiers de 56, 1 et 12 feuillets).

1515-1710. — *Pouillé des chapelles.* « Altaria fundata et constructa in ecclesia Sancti Petri ac numerus missarum singulis hebdomadis in dictis altaribus celebrandarum ». « Magnum altare; altaria : S. Crucis super Jube; B. M. V. de Tabulâ; S. Nicolai; B. M. Magdalenes; S. Catharine; B. M. V. dicte la Blanche; S. Blasii; B. M. V. et S. Joannis et S. Catharinæ; S. Trinitatis; B. M. V. prope fontes; B. M. de Pilari; SS. Ferreoli et Ferrucii; S. Gabrielis; S. Joannis-Baptistæ; S. Jacobi; B. M. V. et SS. Cosmæ et Damiani; S. Eligii; S. Joannis-Baptistæ prope tympanabulum » [1515]; — autre pouillé des paroisses, certifié en 1704 par le curé Jean Vuillemenot, avec indication des titulaires des fondations et des possessions de chaque chapelle; — maître-autel, chapelle fondée sous l'invocation de saints Pierre et Paul titulaires, 1512-1694; oratoire de Sainte-Croix jadis sur le jubé, aujourd'hui au maître-autel, 1570-1704; — autel de Saint-Gomard fondé par Léonard Des Potots, président de Bourgogne; Isabelle Morel, sa femme; Étienne Des Potots, écuyer, et Charles Des Potots, 21 mai 1481; — 1481-1649; — autel des confrères ou de Notre-Dame *de Tabulâ*, huit chapellenies, 1554-1746; — autel Saint-Nicolas ou des Chiadet, fondé le 2 des ides de mai 1272, par Hugues, docteur ès lois, chanoine de Laon, et ses frères Pierre et Jean Chiadet, et sa belle-sœur Bonne Amie, veuve d'Étienne, leur frère, 1524-1673; — autre chapelle en l'honneur de saint Grégoire, au même autel, 1565; — autel des Saints-Jean et Gengulphe, 1512-1677; — autel Saint-Jean-Baptiste, deux chapellenies fondées par Renaude, veuve de Thiébaud Clerevaux, apothicaire, 1385, 1551-1628; — autre, 1563-1738; — autel Saint-Jacques, chapelle fondée en 1626; — 1493-1687; — autel des Saints-Côme et Damien, 1529-1769; — autel de Saint-Jean-Baptiste ou chapelle du Four, à la base du clocher, une chapelle fondée par Jean La Picque *alias* Bouchuz, 1504-1676; — autel des Trois-Rois ou de Saint-Gabriel au pied du clocher; une chapelle fondée par Aymon, curé de Saint-Pierre, 1589-1672; — autel de Saint-Sébastien, chapellenie des Saints-Ferréol et Ferjeux, fondée par Pierre Preslat, citoyen, 1539-1764; — autel de Notre-Dame du Pilier; chapellenie fondée par Perrin de La Borde, 1512-1690; — autre en l'honneur de l'Assomption, fondée par Jacquette, fille d'Étienne Bonnal, 1554 1583; — oratoire ou prestimoine fondé par Jean Chassignet, 1525-1616; — autel des Onze mille Vierges ou des La Ferté, 1571-1633; — autel Notre-Dame devant l'autel de la Sainte-Trinité; prestimoine fondé par Thomas Nardin, docteur ès lois, et Guyette Riottet, en l'honneur de saint Yves, 21 décembre 1587, 1587-1627; — autel de la Sainte-Trinité; une chapelle fondée par Jean de Villers-Saint-Marcellin, notaire, et par sa veuve Jacquette (cette dernière le 1er mars 1423), 1519-1704; — autre en l'honneur de la sainte Trinité, par Jean Girardet; 1506-1620; — autel de Saint-Jean l'Évangéliste; chapelle fondée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, de saint Jean l'Évangéliste et de sainte Catherine, par Jean Benedicti, 14 juin 1377; 1525-1742; — autel de Saint-Blaise; deux chapellenies fondées par le seigneur de la Tour Saint-Quentin, dotées par Jean Porcellet, testament du 17 des calendes de mai 1358; 1543-1739; — autre chapelle fondée par Jacques Porcellet, 1538-1700; — autel de Notre-Dame la Blanche, fondée par Vaucher de Saint-Paul, annexée aux Pères Jésuites, 1608; — autel de Sainte-Catherine, quatre chapellenies; la première fondée par Hugues Bachelier, sous l'invocation de saint André et de sainte Catherine; 1530-1732; — seconde à l'honneur de sainte Catherine, 1596-1785; — troisième fondée par Pierre Preslet et ses héritiers, savoir Pierre Galien; 1506-1629; — quatrième fondée par Jean de Villette, 1509-1629; — autel de Sainte-Marie-Madeleine (ou de Chenecey), 1514-1676; — autel de Saint-Gomard fondé par Léonard Des Potots, premier président des deux Bourgognes; 1491-1761; — chapellenies ou prestimoines fondés dans l'église Saint-Pierre, mais ne donnant pas entrée au chœur : au maître-autel, chapelle fondée en l'honneur des saints Marc, Jérôme et Sébastien, par Marc Comte, de La Rivière, 17 novembre 1613, 1613-1762; — prestimoine de Sainte-Croix, jadis sur le jubé, 1528-1702; — autel de Saint-Gomard (près du maître-autel, côté de l'évangile); 1598-1599; — autre fondé par Anne de Boudram, veuve d'Étienne Montrivel, 1620-1768; — autre par noble Frédéric Vigoureux, d'Arbois, seigneur de They, et Anne de Boisset, sa femme, 1628; — à l'autel *de Tabulâ* (ou des Confrères), oratoire de la fondation de MM. Pétremand, 1529-1712; — autre fondé par le sieur Boisson, 1579-1626; — autre par Claude Bailly, prêtre, de Blondefontaine, 1614-1619; — autre par Claude Dumeix, curé de Vauconcourt, 1621-1627; — autre sous l'invocation de Tous les Saints, fondé dans l'église de Confracourt par Jean Con-

drizet, ancien chapelain de Saint-Pierre, 1583-1599 ; — autre à l'autel de Notre-Dame la Blanche, fondé par Claude Allemandet, notaire, et Sébastienne Escarnot, 1603-1627 ; — autre à l'autel de la Sainte-Trinité, par Denis Maublan, peintre, et Madeleine Belin, sa femme, 27 février 1610 ; 1618-1622 ; — autel de Notre-Dame du Pilier, appartenant aux Fauche de Domprel, 1617-1662 ; — autel de la chapelle dite de Gonsans, prestimoine sous l'invocation de Notre-Dame la Blanche, 1615-1619 ; — « estat des chapelles et prestimoines fondés en l'église parroissiale de Sainct-Pierre de Besançon », après 1710 ; — détail des chapellenies ou prestimoines attachés aux divers autels dont voici les noms : maître-autel sous l'invocation de Notre-Dame et des saints Pierre et Paul (20 prestimoines) ; — du côté de l'épître, chapelle de Sainte-Madeleine (ou de Chenecey) ; — du même côté, contre le balustre de la chapelle Sainte-Madeleine, chapelle de Sainte-Catherine de la nomination de Pierre-François de Jouffroy, s[r] de Novillars, et de Gabriel de Jouffroy, s[r] de Gonsans ; il y avait une image de l'Ange gardien et à présent de saint Joseph ; — du côté de l'épître, chapelle de Saint-Blaise, de la nomination de Jean-Claude, marquis de Montaigu, baron de Boutavant ; — autel Notre-Dame proche celui de la Trinité ; — plus bas, du même côté, chapelle sous l'invocation de la Visitation Notre-Dame ; — chapelle dite de La Ferté ; — au bas de l'église, vis-à-vis de l'entrée du clocher, chapelle à l'honneur de l'Ange gardien, de saint Gabriel archange et des Trois-Rois (on y a transporté la chapelle Saint-Laurent, qui était autrefois dans les Halles, au bout du pont) ; — du côté de l'évangile, assez proche du grand autel, une petite chapelle dédiée à saint Gomard ; — du même côté, à l'endroit du chœur, est une grande chapelle de Sainte-Barbe ; — au bas du même côté, chapelle de Saint-Éloi, fondée par Guillaume d'Orchamps ; — au fond de ladite aile est la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dite la chapelle du Four, de la collation des sieurs Fauche de Domprel ; — au bas de la chapelle de Sainte-Barbe est la chapelle des Saints-Nicolas et Jacques, de la nomination des héritiers de Jean-Baptiste d'Enskerque, seigneur d'Antorpe ; Antide de Constable, seigneur de Gesans ; Marc de Malarmey, comte de Roussillon ; Claudine Baud, femme de Claude de La Borde, et Louis d'Orchamps, seigneur d'Ounans ; — au bas du même côté de l'évangile est une autre chapelle de Notre-Dame la Blanche, dite de Gonsans ; — dans l'enceinte de cette paroisse sont le couvent et l'église des Capucins, ceux des Jésuites, l'hôpital général de Saint-Jacques et de la Charité, des Dames de Battant, les couvents des Ursules, de Notre-Dame du Refuge, la confrérie de la Croix ; — en l'église Notre-Dame de Battant il y a une chapelle dédiée au Nom de Jésus et de Notre-Dame (les collateurs sont le Magistrat et le sieur Fluzin) ; — en l'église des Jésuites il y a une chapelle dédiée à saint François-Xavier ; — en l'église des Ursules, une autre chapelle sous l'invocation de Dieu, de Notre-Dame, de saint Nicolas de Tolentin et de saint Antoine.

G. 1870. (Registre.) — Petit in-folio papier de 55 feuillets.

1525-1702. — *Pouillé de l'église et de ses chapelles.* « Copie du pouillé des chapelles fondées en l'église paroissiale de Saint-Pierre de Besançon, dressé vers l'an 1525, au tems que M. d'Anvers étoit curé. » — Fol. 34, « copie du pouillé des chapelles fondées en l'église paroissiale.... dressé sur les recherches faites dans les archives de l'archevêché par M. Vuillemenot, curé de la paroisse de Saint-Pierre, vers l'an 1702 » ; — fol. 54, table des chapelles.

G. 1871. (Registre.) — Petit in-folio papier de 123 feuillets.

1630-1704. — *Pouillé de l'église et de ses chapelles.* Fol. 1, déclaration du curé P. Vuillemenot relative au partage des vignes entre les curé et chapelains, 1704 ; — fol. 3, copie du pouillé dressé en 1630 par M. Alviset, curé de la paroisse, et contenant cinquante-trois tant chapelles que prestimoines ; — fol. 4, texte latin d'un document analysé sous le n° 2 de la cote G 1869 ; — fol. 122, table alphabétique des chapelles.

G. 1872. (Registre.) — In-quarto papier de 106 feuillets.

1700-1780. — *Pouillé.* « Extractum e pollerio RR. PP. veteris observantiæ Carmelitarum in civitate Bisuntinâ, continens partem omnium beneficiorum seu capellaniarum et præstimoniorum sicut et curialis beneficii, in ecclesiâ parochiali Sancti Petri ex eâdem civitate fundatorum et erectorum. » Chapelles : Saints-André et Catherine, fol. 4 v° ; — de l'Assomption de la Vierge dite du Pilier, fol. 68 ; — Saint-Blaise, fol. 5 ; — Sainte-Catherine, fol. 9 ; — Saint-Claude, fol. 43 ; — Saints-Claude et Antoine, fol. 44 ; — de la Conception et Saint-Joseph, fol. 45 ; — de la Croix, fol. 46 ; — des Douze Apôtres, fol. 37 ; — de Saint-Éloi, fol. 13, 15, 47 ; — de Saint-Étienne, fol. 96 ; — des Saints-Ferréol et Ferjeux, fol. 16 ; — des Trois-Rois ou de l'archange Gabriel, fol. 33 ; — de Saint-Gengulphe, fol. 50 ; — de Saint-Georges, fol. 18 ; — de Saint-Gomard, fol. 20, 53 et 73 ; — de Saint-Guillaume, fol. 52 ; — de Saint-Jacques, fol. 22 ; — de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Gengulphe, fol. 54, 56 ; — de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean l'Évangéliste, fol. 25, 59 ; — de Saint-Laurent, fol. 61 ; — des

Saints-Laurent et Barthélemy, fol. 23, 38 ; — de Sainte-Madeleine, fol. 88-89 ; — des Saints-Marc, Jérôme et Sébastien, fol. 64 ; — des Saints-Nicolas et Jacques, fol. 30 ; — de Saint-Philibert, fol. 92-93 ; — de Saint-Pierre, fol. 90 ; — des Saints-Pierre et Philippe, fol. 91 ; — de la Toussaint, fol. 95 ; — de la Trinité, fol. 34, 36, 97 ; — de la Vierge, fol. 65 ; — de Notre-Dame *de Tabulá*, fol. 83, 84, 86 ; — de la Vierge et Saint-Barthélemy, fol. 26 ; — de la Vierge, dite de Clopatz, fol. 72 ; — de la Vierge, Saints-Cosme et Damien, fol. 66 ; — de la Vierge *de Tabulá* ou *de Aurorá*, fol. 87 ; — de la Vierge du Pilier, fol. 28 ; — de la Vierge et de Saint-Joseph, fol. 76 ; — de la Vierge la Blanche ou *de Civitate*, fol. 24 et 71 ; — de la Vierge Libératrice, fol. 78 ; — de la Vierge et Saint-Pierre, fol. 79 v° ; — de la Vierge, Saints-Pierre et Paul, fol. 27 ; — de la Vierge et Saint-Sébastien, fol. 81 ; — des Onze mille Vierges, fol. 98 ; — de Saint-Yves, fol. 99-100 ; — fol. 105, table alphabétique des chapelles.

G. 1873. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 31 papier, 2 sceaux.

1488-1790. — *Chapelle de Notre-Dame de l'Espérance*. Autorisation d'accenser des vignes dépendant de cette chapelle donnée au chapelain Pierre Massier, par maître Guillaume de La Ferté, notaire de l'officialité, collateur et fondateur, Antoine et Jean Beaulpère, frères germains, 1488. — *Chapelle Notre-Dame du Pilier*. Note sur ses chapellenies et leurs revenus (s. d.) ; — réception du chapelain Denis Nobis, par les curé et familiers, 1587 ; — institution canonique du chapelain Simon Meillardet, 1723 ; — envoi en possession du même, par le parlement ; — envoi en possession de Pierre Recourt, curé au diocèse de Langres, 1781 ; — baux de vignes dépendant du bénéfice, 1735-1773 ; — inventaire de titres et papiers de la chapelle déposés au district de Saint-Jean-de-Losne, presbytère de La Perrière (Côte-d'Or), 1790.

G. 1874. (Liasse.) — 14 pièces papier (dont 1 cahier de 23 feuillets).

1382-1783. — *Chapelle Notre-Dame la Blanche*. Copie du testament de Vaucher de Saint-Paul, citoyen de Besançon, fondant cette chapelle, 1382 ; il la dote de revenus importants, de vignes, etc., lui donne son calice d'argent et sa patène, pesant deux marcs, au poids de Besançon, son missel et son psautier, sa couverture de lin pour couvrir en temps de carême la statue de la Vierge placée sur son autel ; — inventaire des titres et papiers de la chapelle, 1573 ; — revenus et récoltes de la chapelle, 1604-1612 ; — procédures soutenues au sujet des vignes et de leurs amodiations, 1634 ; — prise de possession de la chapelle par Jean-Claude Pourtier, familier de l'église Saint-Jean-Baptiste, 1783.

G. 1875. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 32 papier, 8 sceaux ou cachets.

1434-1791. — *Chapelle Notre-Dame de Tabulâ*. Accensement d'une vigne dépendant de la chapelle, 1434 ; — institution de chapelain donnée à Étienne Malpertuis, curé de Château-sur-Salins, par Othenin de Dole, Jeannette, sa femme, et Jacques Sarrazin, notaire de l'officialité et citoyen de Besançon, 1451 (cop.) ; — sentence au profit des curé et chapelains de Besançon rendue par l'official contre Pierre Maillot, chapelain de Notre-Dame *de Tabulá*, 1512 ; — institution canonique d'Hugues Carêmentrand, 1530 ; — d'Hugues Vienet, 1537 ; — de Gabriel Butignot, 1635 ; — institution à la chapelle de Saint-Georges par échange de la chapelle *de Tabulá*, pour Pierre Sauvageot, 1534 (cop.) ; — compromis au sujet de la chapelle entre deux clercs, Guillaume de Ferrières et Pierre Bonnet, 1562 ; — institution de Henri Berquend, 1563 ; — de Jacques Recy, 1580 ; — de Renobert Balet, 1586 ; — de Jean Chaffet ; — réception d'Antoine Argent à l'une des chapelles *de Tabulá*, 1597 ; — institution de Pierre Penerey, de Vesoul, 1624 ; — de Pierre Pagney, curé d'Amance, 1637 ; — requête de Claude Janneret, pour être admis à prendre possession, 1660 ; — procès entre ce dernier, chapelain, et Denis Faulquier, curé d'Ivory, 1661 ; — institution et envoi en possession d'Étienne Guinchard, 1747 ; — prise de possession par le même ; — institution de Claude-Antoine Pellier, 1765 ; — envoi en possession du même ; — prise de possession ; — institution de Jean-Pierre Baverel, 1772 ; — envoi en possession du même : — prise de possession ; — inventaire des papiers de la chapelle transmis par l'abbé Pellier à son successeur, l'abbé Baverel, 1775 ; — bail de vignes, consenti par l'abbé Pellier, 1776 ; — dépôt de ses brevets de chapelain par l'abbé Baverel au secrétariat du district de Besançon, 1791.

G. 1876. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 22 papier, 3 sceaux.

1344-1790. — *Chapelle Notre-Dame*, *Saint-Jean et Sainte-Catherine*. Sentence de l'official condamnant Colin Macherey, de Velotte, à payer au chapelain Jean Rousselet le cens de 16 s. assigné sur une maison et dépendances sises à Velotte, 1365 ; — fondation de la chapelle Notre-Dame par Étienne Lescuier, prêtre, qui en donne le patronage aux curé et familier de Saint-Pierre, 1470 (testament) ; — clause du testament de Pierre Des Potots le Vieux fondant anniversaire, messe et office en sa chapelle Notre-Dame, 1476 ; —

institution du chapelain Jean Annel, 1528; — de François Oreillard, 1554 (mention); — d'Antoine Oreillard, 1560; — de François Richardot, 1563; — prise de possession par le chapelain Jean-Pierre Marion, de Vatagna, 1784. — *Chapelle de Notre-Dame et Saint-Nicolas*. Partage entre les chapelains des chapelles de ce titre, fondées par Jean Quaillet, de Roche, des fonds donnés à ces chapelles, maison à la Grette, en Chastres et au Pater et d'une pièce de terre en la Tulère, 1344. — *Chapelle Saint-André et Sainte-Catherine*. Institution de Simon-Gabriel Caseau, 1762; — envoi en possession; — bail passé par le chapelain Guy Noir, 1784; — dépôt de titres fait au district de Besançon par l'abbé Noir, 1790. — *Chapelle de l'Assomption*. Fondation de cette chapelle par Guillaume de La Ferté et Jeannette Maire, sa femme, 1463 (cop.).

G. 1877. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 7 papier (dont 1 registre de 183 feuillets), 1 sceau.

1515-1790. — *Chapelle Saint-Blaise*. Procès devant l'official entre le chapelain, Claude Mirebel, les curé et familiers de Saint-Pierre, 1515-1516; — fol. 144, enquête devant le notaire Pierre Sarragoz, témoins produits par Claude Mirebel: 1° Étienne de Saint-André, citoyen, quarante-huit ans, déclare qu'il a toujours vu le chapelain de Saint-Blaise participer aux distributions des familiers; — 2° Pierre Monnier, chapelain de l'église Saint-Jean-Baptiste; 3° Hugues Bornet, prêtre; — 4° Martinet-Choz, notaire de la cour de Besançon; — 5° Hugues de La Borde, notaire; — 6° Jean Malechart, de Fétigny, notaire; — 7° noble Antoine Perréal, soixante ans; — 8° Jean Millet, familier de l'église Sainte-Madeleine; — 9° Jacques Lochard, notaire de la cour de l'official, cinquante-neuf ans; — 10° Antoine d'Orchamps, notaire de la même cour, quarante-deux ans; — fol. 159, enquête au profit des curés et chapelains de Saint-Pierre, 1525: 1° Étienne Tornans, familier de Saint-Pierre, soixante-dix ans et plus; — 2° Étienne Sage, orfèvre, soixante ans; — 3° Jean Mancenans, vigneron, quatre-vingt-onze ans; — 4° Jean Tarevelot, licencié en droit, quatre-vingts ans; — 5° Jean Codriset, chapelain de Saint-Pierre; — 6° Étienne de Saint-André, citoyen; — 7° Jean Buressard, chanoine de Besançon, soixante ans; — 8° Henri Adeleney, chapelain de Saint-Jean-Baptiste; — 9° Antoine Perréal, licencié en droit, soixante ans; — 10° Étienne Colery, notaire de l'officialité, soixante-cinq ans; — 11° Milet Drouhin, chapelain de Sainte-Madeleine; — contre-enquêtes; — liste des confrères de Saint-Blaise, 1632; — lettre du chapelain, Berthelet de Barbot, relative à un cens dû par sa chapelle à la familiarité, 1771; — institution du chapelain Jean-Claude Clerc, 1783; — envoi en possession; — prise de possession, 1784; — prise de possession par Charles-François-Nicolas Tonnot, 1790.

G. 1878. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 19 papier, 2 sceaux.

1659-1783. — *Chapelle Saint-Claude et Saint-Antoine*. Fondation de cette chapelle par Claude-Antoine Verny, prêtre, de Besançon, 1659 (cop.); — baux à ferme de fonds, par le chapelain Daniel-Antoine Tasnière, 1758-1763. — *Chapelle Sainte-Croix*. Prise de possession par Jean-Claude Pourtier, en même temps que de la chapelle Notre-Dame des Roses ou de Sainte-Anne en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1763. — *Chapelle Saint-Éloi*. Traité de la confrérie des Selliers avec les curé et familiers de Saint-Pierre, 1736; — envoi en possession du chapelain Constant-Ignace-François Duhault, en même temps que d'une chapelle de l'Immaculée Conception, à Arlay, 1787; — prise de possession. — *Chapelle Saint-Gabriel*. Fondation faite par la confrérie du Saint-Sacrement en la chapelle de Saint-Gabriel, 1440. — Institution de Grégoire Humbert, 1759; — envoi en possession; — prise de possession; — bulles de réserve de pension sur le bénéfice de ce chapelain, 1773; — dépôt de ses titres au district de Besançon, 1791. — *Chapelle de Sainte-Geneviève* (à la cathédrale Saint-Jean). Quittance du principal d'un cens dû par les curé et familiers de Saint-Pierre sur une maison située près « la ruette du semytière » de cette paroisse, 1534. — *Chapelle Saint-Georges*. Décret d'union de cette chapelle à l'office de marguillier, 1604-1605 (3 cop.). — *Chapelle Saint-Gomard*. Mémoire sur l'origine de cette chapelle fondée par Léonard Des Potots, seigneur de Fourg, Salans et Recologne, par son testament du 26 juin 1488, publié le mardi après Quasimodo, 1489; — la dot fut complétée par sa veuve Isabelle Morel, ses fils Étienne et Charles, 21 juin 1491; — liste des chapelains et collateurs de 1530 à 1761; — réception du chapelain Nicolas Courcier, prieur de Vuillorbe, 1554; — don du droit de patronage par Jean de La Rochelle, seigneur d'Échenoz-le-Sec, à Quentin Vigoureux, seigneur de They, 1583 (cop.); — bail des vignes par Bernard Vigoureux d'Écrille, chapelain, 1748. — *Chapelle Saint-Jacques*. Institution du chapelain Pierre Bontemps, 1494; — sentence des gouverneurs de Besançon condamnant au profit des curé et chapelains de Saint-Pierre le chanoine Antoine Des Potots et son frère, et caution noble Jean-Baptiste Des Potots, pour un cens dû à la chapelle, 1613; — décret de Ferdinand de Rye réunissant le bénéfice à la mense des enfants de chœur, 1627.

G. 1879. (Liasse.) — 45 pièces parchemin, 22 papier, 2 sceaux.

1384-1791. — *Chapelle Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Benoît*. Prestimoine fondé par Jean-Pierre Beau, 1638; — décret d'approbation du vicaire général; — institution et prise de possession du chapelain Claude-Charles Jacquinot, 1668 (copies). — *Chapelle Saint-Jean-Baptiste*. Constitution de cens au profit des curé et chapelains de Saint-Pierre sur Renaude, veuve de Thiéband de Clerval, apothicaire, 1585; — quittance de 30 gros pour la chapelle, donnée par Marc Fouresse, chapelain, à Philippe Menestrier, chapelain en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1564. — *Chapelle Saint-Jean-Baptiste et Saint-Gengulphe*. Prise de possession par Guillaume-Éléonor de Boutechoux, prieur de Lanthenans, chapelain, 1758; — bail passé au nom du chapelain Louis-Joseph de Jouffroy-d'Uzelle, comte de Lyon, pour une vigne, 1772; — autre par le même, 1775. — *Chapelle de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jean l'Évangéliste*. Institution du chapelain Pierre Picard, de Saules, 1787; — prise de possession, 1788; — vigne à Champ-Forgeron, 1791. — *Chapelle Saint-Laurent*. Extrait du testament de Jacques Clerval, fondant une chapelle à l'autel Saint-Laurent, 1375 (cop.); — sentence de l'officialité au sujet de cette chapelle, 1443; — notification de cette sentence réglant un différend entre le curé et les chapelains de Saint-Pierre et Jean Bonvalot, chanoine et chantre de Sainte-Madeleine; — transfert de Jean Meréne, chapelain de la Sainte-Trinité, à la chapelle de Saint-Laurent, 1512 (cop.); — lettre de M. Junot, malade, demandant à son confrère M. Julot, l'un des chapelains de Saint-Pierre, de lui faire prêter le reliquaire de Saint-Laurent, 1554; — collation due par le chapelain la veille de Saint-Laurent; — requête d'Antoine Clerget, vicaire de Bregille, demandant le prêt du reliquaire, 1579; — acte de la procession faite le 9 août 1579, après les vêpres, à la chapelle de Saint-Laurent des halles avec les reliques du saint, en présence de Jacques Junot, chapelain de Saint-Laurent, du vicaire Mougin Lapostole, des chapelains Étienne Camu, Jean Mercier, Jean Lochard, Jean de Flagey, Jean Bercin, Nicolas Courcier, Nicolas Martin, Louis Mancenans, Jean de Basle, engagement pris par le chapelain de rendre les reliques et payer la collation; — autres actes de même nature, 1600 et 1624; — 1643; — plan et toisé d'une vigne à Velotte, 1689; — arrêt du parlement maintenant Denis-François Guillemet dans la possession de la chapelle, contrairement aux prétentions de Nicolas Louvot, 1725; — bail consenti par Philibert-Joseph-François Boudret, chanoine et chapelain, 1772; — état des titres déposés par le chapelain Boyer, au secrétariat du district, 1791.

G. 1880. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 16 papier, 7 sceaux ou cachets.

1440-1773. — *Chapelle Sainte-Marie-Madeleine*. Institution de Toussaint-Ferdinand Clerc, 1773; — envoi en possession; — prise de possession. — *Chapelle Saint-Nicolas*. Amodiation de pièces de terre consentie par le chapelain Claude-Antoine Simard, 1676. — *Chapelle Saint-Philibert*. Institution de Claude-Étienne Calf, 1769. — *Chapelle Saints-Pierre et Paul*. Institution: de Louis Potier, 1483; — d'Adam Fruczet, 1512; — réception de Mongin Lapostole, 1579; — vente d'une maison au curé de Saint-Pierre par le chapelain Claude-Antoine Perreaud, 1692; — envoi en possession de Constant-Ignace Duhault, 1757; — prise de possession; — remboursement d'une rente aux missionnaires de Beaupré, par le même. — *Chapelle Saints-Pierre et Philippe*. Démission de cette chapelle par l'abbé de Raze, 1776; — présentation de l'abbé Claude-Antoine Pellier par Paris-Jean Fau de Raze, prêtre, ministre du prince-évêque de Bâle, et Jean-Claude Fau de Raze, patrons de la chapelle, 1777. — *Chapelle Saint-Prothade*. Traité avec Henri Gurypain, orfèvre allemand, pour faire un chef d'argent pour la tête de saint Prothade, 1609-1618 (cop.); — marché d'une châsse pour le même saint avec Antoine Prost, orfèvre, 1618; — requête à l'archevêque pour célébrer l'office de saint Prothade sous le rite double de 1re classe, 1746.

G. 1881. (Liasse.) — 70 pièces papier.

1535-1789. — *Chapelle de la Trinité*. Charges de la chapelle (s. d.); — accensement d'une maison (rue des Granges ?) derrière l'église entre le curé et une maison de chapelle, par le chapelain Jean Coudrizet, 1535; — institution de Jean Clerc en remplacement de Jean Bernard, 1546 (cop.); — de Nicolas Martin en place de Henri Thiadot, 1575 (cop.); — de Jean-Baptiste de Jouffroy, au lieu du précédent, 1610; — d'Anatoile Duguet, prieur de Scey et curé de Fertans, 1610; — emprunt projeté par le chapelain sur la dotation de la chapelle, v. 1650; — institution de chapelains, 1658; — plainte du curé contre le chapelain, M. de Gonsans, pour défaut d'entretien de la maison de la chapelle, 1666; — explications données à l'official par le chanoine Claude-Étienne de Jouffroy (Gonsans), 1667; — provisions de chapelains, 1607-1673; — requête à l'official au sujet de la maison de chapelle, par le chapelain Marc Bonvalot, 1673; — rente constituée par le même au profit du sieur Sauterey, 1673-1675; — cession au profit du même d'une rente de 500 fr. par le prieur de la confrérie du Saint-

Sacrement, 1674; — visite des réparations de la maison de chapelle, 1686; — arrêt du Parlement maintenant en possession de la chapelle Antoine Ligier, contrairement aux prétentions de Claude-François Genevois, 1740; — procédures annexes; — délibération de la fabrique décidant la vente de la maison de chapelle aux sieurs Bullet et Cornet, négociants, 1789 (deux exempl.); — inventaire des titres de la chapelle. — *Chapelle des Trois-Rois*. Mandement de la chancellerie romaine au profit de Claude Maire, chapelain, nommé à la suite de la résignation de François Richardot, curé de Faucogney, et concernant différentes pièces de vigne, 1551.

G. 1882. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier, 1 bulle plomb de Clément XI.

1684-1721. — *Chapelle de la Visitation*. Requête à l'archevêque par le curé : au sujet de la chapelle « en mauvais état », lors possédée par le sieur Daclin, résidant à Paris, 1684. — *Confrérie des Agonisants*. Bulles accordées à la confrérie par Clément XI, 1705. — Sentence du bailliage de Besançon, obtenue par les chapelains contre le curé Claude-César Richard au sujet des revenus de la confrérie, 1719; — salvations produites par le défendeur; — arrêt du parlement au profit du curé, 1721.

G. 1883. (Registre.) — In-folio papier de 4 et 84 feuillets.

1705-1793. — *Confrérie des Agonisants* (*suite*). Catalogue et statuts, fol. 1 *bis*, copie de la bulle d'institution par Clément XI, 1705; — fol. 3 *bis* v°, catalogue des indulgences de la confrérie commencée en 1706 et mise sous la protection de saint Joseph; — fol. 4, statuts de la confrérie (7 articles); — fol. 1-80, liste alphabétique (par prénoms) des confrères et consœurs; — fol. 79, liste des pauvres de la paroisse Saint-Pierre, avec rues et numéros, 1793.

G. 1884. (Liasse.) — 15 pièces papier.

1553-1717. — *Confrérie du Saint-Sacrement*. Présentation d'un chapelain de la Sainte-Trinité par le fabricien de Saint-Pierre et le prieur de la confrérie, 1553 (cop.); — bulle de Paul V, au profit de la confrérie, 1609 (cop.); — compte rendu par Pierre Juhon, chapelain en l'église Saint-Pierre, prieur de la confrérie du Saint-Sacrement, à Charles Leschelle, contrôleur de la cité, nouveau prieur, 1615-1616; — 30 gr. à Aimé Petitot, menuisier, pour avoir fait 2 chandeliers de bois; — à Isaac Chenevière, menuisier, pour avoir fait le revêtement de l'autel de lad. confrérie, 12 fr.; — demande de déplacement de l'autel et du retable, adressée à l'archevêque par le vicaire A. Clairon, 1675; — inventaire des titres de la confrérie, 1680; — convention de réparations de la maison de la chapelle de la Trinité, passée avec l'intervention du prieur de la confrérie, 1672; — notes sur divers chapelains nommés sur présentation de la confrérie, 1634-1706. — *Confrérie des filles de la paroisse*. Règlement (s. d.); — requête à l'archevêque pour obtenir une bénédiction et exposition du saint Sacrement au jour de la fête du Saint Nom de Marie, 1712; — droit d'expulser les associées qui ne se conformeront pas au règlement, 1716; — délibération (avec liste des associées), 1717; — autorisation de distribuer aux pauvres filles le reliquat des fonds de la confrérie; limitation par l'ordinaire du nombre de messes à célébrer pour la confrérie. — *Dames de charité*. Indulgence accordée par Antoine-Pierre Ier de Grammont à l'assemblée des Dames de charité paroissiale, 1679.

G. 1885. (Liasse.) — 23 pièces papier.

1490-1718. — *Clercs et marguilliers*. Résignation de l'office de marguillier, par Jean Renauld, chapelain, entre les mains du curé Guillaume Garnot, chanoine de Besançon, 1490; — énoncé des droits appartenant à « la marrellerie Saint-Pierre de Besançon », 1544 (cop.); — prise de possession de la marguillerie de Saint-Pierre et de la chapellenie de Saint-Georges, par Marc Foresse, 1554; — serment d'office du clerc de Saint-Pierre, prêté entre les mains du curé Jean Sarragoz, 1615; — autre par le clerc Hugues Passard, entre les mains du curé Pierre Roz, 1637; — autre de Jacques Boucon, 1640; — de Claude Paillot, 1641; — de Pierre Bergier, 1645; — de Claude Berthier, 1646; — d'Étienne Chevalier, de Port-sur-Saône, 1649; — de Claude-Germain Alteriet, 1650; — de Claude Mourgeon, de Bulle, 1654; — décret du vicaire général Jobelot, autorisant le clerc à revêtir le surplis et à se placer dans les formes, durant l'office, 1686; — règlements divers pour les clercs et chapelains, 1707-1718.

G. 1886. (Liasse.) — 48 pièces papier (dont 3 cahiers de 25, 16 et 16 feuillets).

1614-1718. — *Maîtrise*. Fondation de 252 fr. de rente pour deux enfants de chœur, par Renaude Chevanney des Daniels, femme de Laurent Grillet, marchand, 1614; — compte des revenus de la maîtrise, rendu par les veuve et héritiers de Pierre Fau, fabricien, 1695; — amodiation des vignes de la maîtrise à Pierre et Daniel-Joseph Jacquot, de Bregille, 1699; — amodiation de la maison de la maî-

trise, 1699; — pièces de comptabilité de la maîtrise, 1710-1711; — bail de la maison à Jean-Baptiste Jobard, traiteur, 1711 (2 exempl.); — compte des revenus de la maîtrise. par Pierre Fau, 1712-1716; — convention avec l'organiste Jean-François Charron, maître de mathématiques, 1713 (2 exempl.); — amodiation de vignes, 1716; — procès devant le Bailliage entre Claude Richard, curé de Saint-Pierre, et Jean-Claude Thiébaud, fabricien, contre les chapelains de la même église, défendeurs, Louis-Daniel Chevanney des Daniels intervenant, au sujet du fonctionnement de la maîtrise, 1717-1720; — arrêt du Parlement au profit des chapelains, 1720.

G. 1887. (Liasse.) — 27 pièces papier (dont 1 cahier de 2 et 48 pages).

1718-1785. — *Maîtrise (suite).* Réception de Thomas-Hyacinthe Charon en qualité de chantre, 1718; — arrêt du Parlement au sujet du maître de musique et des enfants de chœur: traité entre le curé et les chapelains pour l'organisation de la maîtrise, 1720 (2 exempl.); — baux, 1725-1735; — obligation au profit de la maîtrise sur Jean-Baptiste Bridant, perruquier, 1740; — autre sur le même, 1743; — « état des fonds, capitaux de rentes et revenus de la maîtrise des enfans de chœur de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Besançon, 1748 »; — rentes et baux, 1748-1785.

G. 1888. (Liasse.) — 5 pièces papier.

1677-1785. — *Rôles de paroissiens, circonscription de paroisse.* Répartement et encaissement de sommes sur les paroissiens pour opérer le relèvement des tombes et le rehaussement de l'église paroissiale, 1677; — noms des paroissiens rangés par rues et par maisons: rue des Granges: la petite maison du président Philippe; la petite maison de M. Chifflet; le four des Dames de Battant; — Grande-Rue: Mlle Garinet; Antoine-Guy de Loisy; veuve Fau; Nicolas Chandiot; veuve Pétremand; Claude Rigoine; Mme Boisot et son fils; Jacques Gauthier; Chassignet, médecin; Jean-Baptiste de Loisy; — Bannière de Chamars: l'intendant Dorival; la Tour de Montmartin; François Demesmay, chez M. Valle; — Bannière du Bourg: Mme d'Abbans; le baron de Montboillon; — surface de la paroisse; 43,704 toises carrées de roi, v. 1780; — rôle de répartition de 8,000 l. à imposer sur la paroisse durant douze ans, 1785 et 1786; M. Muguet, maison n° 425; l'avocat général Bergeret, 426; le président Terrier, 428, 429 et 430; Guillaume de Gevigney, 454, 455; Maire de Bouligney, conseiller, 484, 486, 491; l'avocat Guillaume, 585; Guy de Conflandey, 765; total du rôle, 8,231 l. 12 s.

G. 1889. (Liasse). — 47 pièces papier, 4 cachets.

1616-1746. — *Communautés religieuses établies sur la paroisse. Clarisses.* Bénédiction du nouveau couvent faite le 14 juillet 1633 par le vicaire général (sœur Claire Puget étant abbesse); bénédiction du cimetière par le suffragant Philippe Patornay, évêque d'Andreville, 24 septembre 1633; — différend entre les chapelains de Sainte-Claire et Jean Riboux, v. 1640. — *Refuge.* Requête (approuvée) pour l'établissement d'une assemblée destinée à recueillir et amender les femmes et filles de mauvaise vie, présentée à l'archevêque par les curés de Besançon, 1700. — *Ursulines.* Traité pour les sépultures des Ursulines de Dole passé avec le chapitre de cette ville, 1616 (cop.); — traité pour même objet entre les Ursulines de Besançon et le curé de Saint-Pierre, 1624; — procès intenté aux Ursulines à l'occasion de l'inhumation dans leur chapelle d'une demoiselle Pillot, par le curé de Saint-Pierre, 1699; — procédures à ce sujet, 1700-1743.

G. 1890. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 30 pièces papier, 2 sceaux.

1577-1746. — *Actes de catholicité.* Requêtes présentées pour avoir des extraits d'actes paroissiaux: par Pierre Arbilleur, marchand, 1632; — Claudine Magnin, 1634, Pierre Thiébaud, vigneron, 1637; — requête de Béatrix de Cusance, pour contracter mariage avec Charles IV de Lorraine, appointée favorablement par Antoine-Pierre Ier de Grammont, 20 mai 1663; — prêt de registres au parlement de Paris, correspondance avec M. Joly de Fleury, 1722-1725; — actes divers, 1726-1746; — « Regestrum excommunicatorum in ecclesia divi Sancti Petri Bisuntini », 1577-1585: — Antoinette, veuve d'Hugues Fremyot, excommuniée à requête du chapitre de Sainte-Madeleine, 1577-1579; — Léonard d'Amondans, clerc; — maître François Loys et Pierre, son fils, 1579; — Jean Bulle, Louis Mathieu, marchand; — François Loys, écuyer, et Nicole Garnier, sa femme; — François Riotot, notaire, à requête de Marguerite Perrenot, dame de Thoraise, 1581; — Antoine Vernerey; — Nicolas Mancenans, 1585 (pour dette de 225 fr. envers le curé de Lavoncourt); — Pierre Virot, peintre, excommunié pour dettes, 1648. — *Petites écoles.* Décret du vicaire général Jobelot autorisant les fabriciens de Saint-Pierre et le curé, Jean Vuillemenot, à bâtir une maison pour la petite école sur le cimetière, 1687; — permission de la ville accordée au même curé de hausser la maison achetée du sieur Calf

pour la petite école des jeunes garçons et des pauvres, 1697-1714 ; — dépenses pour ce bâtiment.

G. 1891. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 cahier papier de 18 feuillets, 2 sceaux.

1356-1480. — *Fondations*. Donation d'un cens de 10 s. pour la fondation de la messe du Point-du-Jour par Odette, fille de Richard de Fustes, 1356 ; — fondation d'un anniversaire doté de 10 s. de cens sur une maison entre les deux portes de Rivotte par Gérard de Nozeroy, 1400 ; — autre par Jean de Marvelise, *alias* Becque, pâtissier, 1402 ; — autre pour Jeannette, femme de maître Robert de Troyes, chirurgien, 1403 ; — copie du testament de Jean de Villers Saint-Marcellin, clerc, dotant la chapelle de la Sainte-Trinité, 1412 ; — fondation de la chapelle de Saint-Gabriel par le chanoine Jacques Thomassin, 1440 (2 exempl.) ; — fondation d'anniversaires par Jean Chamabon, 1460 ; — traité entre le chapitre de Besançon et l'église Saint-Pierre au sujet d'un legs de 600 écus d'or par Hugues de Chassagne, chanoine, pour un anniversaire, 1461 ; — fondation par Marie, veuve de Jean de Roche, 1474 ; — par Marie de Clerval, veuve de Jean de Roche, écuyer et citoyen, 1475 ; — par Jenin de Mervaux, barbier, 1476 ; — par Hugues Richard, prêtre, chapelain, 1480.

G. 1892. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 4 papier, 5 sceaux.

1481-1540. — *Fondations* (suite). Testament de Jean Martin, vigneron, 1481 ; — fondation d'anniversaire par Jeannette Baillard, 1487 ; — clause testamentaire de Pierre Masuel, curé de Velotte, familier de Saint-Pierre, 1491 ; — de noble Anne Joffroy, femme de Henri Marchand, écuyer, 1497 ; — fondation d'une basse messe par Richard Peletier, chapelain, 1502 ; — clause testamentaire de maître Jean Bongarçon, maître ès arts, docteur en médecine, 1506 ; — fondation d'anniversaire par le chapelain Claude Équitand, 1507 ; — extrait de testament de Catherine de Quartier, femme de Jacques Milot, pelletier, originaire de Port-sur-Saône, 1513 ; — de Guyette de Rosset, femme d'Étienne de Basle, 1514 ; — d'Étienne Colier, clerc et notaire, 1519 ; — de Simon François, chevalier, 1520 ; — de Jean Tarevelet, licencié en droit ; — de Pierre Regnaud, marchand, 1524 ; — de Thevenette Mathey, veuve de Pierre Lebry, pelletier, 1530 ; — testament de Jacquette Tarevelet, 1539 ; — extrait du testament de noble Jean de Cointet, bourgeois de Baume, faisant diverses fondations en l'église Saint-Pierre, 1540.

G. 1893. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 12 papier (dont 5 cahiers de 10, 9, 29, 15 et 14 feuillets).

1541-1579. — *Fondations*. Extraits du testament : de Claude Fournier, notaire, 1541 ; — d'Isabelle Valiquet, veuve de Simon Loignier, notaire, 1548 ; — de Richard Malarmey, citoyen, marchand, 1552 ; — constitution de cens au profit du chapelain Hugues Carêmentrant, par Huguenin Poulot, de Placey ; — note des fondation et testament de Claude Pignet, chanoine, curé de Saint-Pierre, 1553 ; — fondation faite par Claude Gigouley, notaire, 1553 (2 exempl.) ; — reconnaissance par les héritiers de Claude Pignet de ses fondations, 1554 ; — fondation du jour de sainte Barbe par Jeanne Laurent, veuve de Jean Valiquet, cogouverneur, 1560 ; — dotation d'un *Salve* fondé par M. de Marchaux, 1563-1566 ; — fondation par Jean Remotte, 1564 ; — procédures entre Claude Joffroy, chevalier, seigneur de Marchaux-Abbans, etc., et les curé et familiers de Saint-Pierre, au sujet de la fondation d'un *Salve*, 1567 ; — procès concernant la fondation du sieur Courvoisier, soutenu par les curé et familiers au décret de François Billard, 1568 ; — transaction pour le *Salve* de M. de Marchaux, 1569 ; — quittance des intérêts de la sonnerie de ce *Salve*, 1569 ; — testament de Claude Trippard, familier de Saint-Pierre, 1579 ; — du chapelain Alexandre Poussot.

G. 1894. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 46 papier, 5 sceaux.

1587-1659. — *Fondations* (suite). Fondation par noble Philippe Quiclet, docteur en médecine, demeurant à Toul, 1587 ; — lettres du docteur à MM. de Saint-Pierre ; acceptation de la fondation, 1587-1591 ; — clauses du testament de Jean d'Amondans, conseiller au parlement de Dole, 1589 ; — fondation pour l'anniversaire de Dominique de Thumery, de Château-sur-Moselle, mort à Besançon le 19 septembre 1595 (ce devait être un des officiers de l'invasion lorraine-française de Tremblecourt et Henri IV), 1595 ; — réduction des fondations et anniversaires de l'église Saint-Pierre, autorisée, à cause de la modicité des revenus, par Claude Doroz, vicaire général, 1602 ; — autre réduction des messes, 1603 ; — fondations de : Laurent Chifflet, Jean Brullon, Antoine Biétrix, François Vassauld, 1606 ; — du chapelain Jacques Sarragoz, 1608 ; — extrait du testament de Nicolas Marquis, docteur ès droits, 1609 ; — sentence pour le chapelain Étienne de Missey, contre le clerc Toussaint Tardevet, au sujet de la sonnerie d'un *Ave Maria*, 1611 ; — fondation de Pierre et Charles d'Argent, maîtres des monnaies, 1615 ; — clauses des testaments : du chapelain

Jean Bercin, 1618 ; — d'Isabeau Ligier, veuve de François Bercin, bourgeois de Vercel, 1622 ; — de Philiberte d'Enskerque, comtesse de Rossillon, femme de Jean Malarmey, seigneur de Loray, 1624 ; — rescrit au sujet d'une fondation des Quarante Heures, 1635 ; — fondation de Jeanne Signard : testament, inventaire mobilier, procédures, 1643-1645 ; — requête des curé et chapelains pour la réduction de la fondation du chapelain Étienne Camu, 1659.

G. 1895. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier.

1672-1700. — *Fondations.* Fondation des litanies de Lorette, par Jean-Baptiste Reud, curé de Saint-Pierre, 1672 ; — messe d'élection fondée par le Magistrat, 1679 ; — fondation de la confrérie des Selliers, 1683 ; — requête au Magistrat pour la rétribution des grand'messes des prisonniers, de saint Prothade, etc., 1687-1688 ; — fondation de Louis d'Orchamps, s^r d'Onans, 1684 ; — fondation de Louis Rigoine, 1688 : — requête au parlement pour la messe de saint Yves, 1689 ; — clause du testament du chapelain Claude-Antoine Verny, 1689 ; — traités passés avec Claudine Buson, veuve d'Antoine Valle, cogouverneur en 1685, et avec Élisabeth Boisot, veuve de Pierre-François Joliot, greffier au Parlement en 1692, et l'église Saint-Pierre, pour poser contre leur maison de la Grand'Rue un autel ou reposoir pour la Fête-Dieu ; — extrait du testament de Barbe Neveux, 1696 ; — fondation par Jeanne-Antoine Rigoine, veuve de Pierre Gaubert, 1699 ; — par Ferdinand Faivre, marchand, et Anne Richard, sa femme, 1700.

G. 1896. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 27 pièces papier.

1701-1789. — *Fondations.* Décrets de l'archevêque au sujet des indulgences des Quarante Heures, 1701-1730 ; — réduction du nombre de messes de la fondation de Louis d'Orchamps, 1705 ; — fondation faite par Jean-François Chandiot, ancien cogouverneur et échevin, 1707 ; — traité en conséquence de la fondation faite par Ferdinand Faivre, ferblantier, et Anne Richard, sa femme, 1712-1730 ; — fondations par : Philibert Marchand, chapelain, 1715 ; — par Jean Vuillemenot, ancien curé de Saint-Pierre (un confesseur et une école pour les pauvres), 1720 ; — par Thérèse Neveux (office de saint Nicet), 1722 ; — par Claudine Beaud (exposition du saint Sacrement), 1723 ; — par Pierre Vigoureux, s^r de Poupet, 1731 ; — par Jean-Baptiste Huguenot, conseiller du Roi en la maîtrise des eaux et forêts, 1733 ; — par la famille Pétremand (office de saint Joseph), 1738 ; — convention avec le présidial de Besançon pour la messe de saint Yves, 1739 ; — par Jean-Baptiste Perreaud, avocat, 1741 ; — par le chapelain Étienne-Ignace Michelet, 1743 ; — par Louis Rigoine, imprimeur du Roi, 1745 ; — procès contre Edme Poulain, pour la fondation de sa femme Jeanne-Pierrette Jeune, 1750 ; — fondation du chapelain Jean-François-Alexandre Paget, 1771.

G. 1897. (Registre.) — In-folio papier de 109 feuillets (reliure bois et peau blanchâtre ; filigrane : *tête de bœuf, avec broche et étoile en haut et P sommé d'une croisette*).

1446-1592. — *Anniversaires et fondations.* Livre des anniversaires ; — fol. 1, obit de Jean Burgilles, chapelain, 1529 ; — fol. 2, fondations : de Jeanne Laurent, veuve de Jean Valiquet, 1573 ; — fol. 6, de Philippe Quiclet, médecin à Toul (v. G 1893), 1587 ; — fol. 10, « Sequitur Regula omnium et singulorum anniversariorum in ecclesia parochiali S. Petri Bisuntini legatorum.... collacionata et renovata.... per dominum Hugonem de Acheyo, capellanum.... 1477 et renovellatum per me Joannem Burgille anno 1522 » (rubriques d'en-tête ou de marge à l'encre rouge, classement par mois et jours) ; — fol. 10 v°, fondation de Jean Girerdet, chapelain, 1456 ; — fol. 11, *januarius.* Richard d'Auxon, chapelain, 1592 ; — fol. 12 v°, « Guillelmus de Areflours, » médecin ; — fol. 13, « honorabilis vir Perrinus Jofridi » ; — fol. 15, « Arnulphus de Patrenay, serarius, civis » ; — fol. 18 v°, *februarius ;* — fol. 19, « Johannes de Butealia cutellarius » ; — fol. 19 v°, « Johannes de Villeta, capellanus » ; — fol. 21, Guillaume de Varambon, échanson du comte de Pont-de-Vaux, 1553 ; — fol. 23, Marie, femme de Simon Quenevade, orfèvre ; — fol. 23 v°, Thiébaud de Basle, médecin ; — fol. 24, Jean de Patornay, écuyer ; — fol. 29 v°, Adrien Jouffroy, seigneur de Gonsans ; — Léonard Des Potois ; — fol. 31 v°, Vaucher de Saint-Paul ; — fol. 32 v°, Jacquette Tarevelet, 1524 ; — fol. 33, Jean Marquis, marchand, enterré devant l'autel des Onze mille vierges ; — fol. 34, Jacquette, veuve de Jean Porcelet, du Bourg ; — fol. 36, Gabriel Gaillard, aumônier du connétable de Bourbon, puis chapelain de Saint-Pierre, mort après Pâques en 1554, enterré dans l'église des Clarisses (note du médecin Planfoys) ; — fol. 37 v°, Guillemette Tobin, veuve de Jean de Cointet, écuyer, s^r de Châteauvert, enterrée sous la tombe de son mari, chapelle de la Confrérie, 1554 ; — fol. 38, Pierre Prevostet, chapelain ; — fol. 39, Jean Porcelet ; — fol. 40 v°, *maius ;* — Girarde, femme de Pierre Des Potots le vieux ; — fol. 42, Jean-Baptiste Gritadini, de Milan, 1560 ; — fol. 43, Deniset Tartarin, apothicaire ; — fol. 45, du chapelain Hugues Maigret ; — de Vincent Pourtier, notaire à Vesoul, 1595 ; — fol. 47, de Jacques de Berne, orfèvre ; — de Catherin Libri, marchand ; — fol. 48 v°, d'A-

drienne Du Pin, veuve de Pierre Pillot, s^r de Chenecey, 1571 ; — fol. 49 v°, *junius;* maître Jean Chaudet; — fol. 52, Isabelle Morel, veuve de Léonard Des Potots, 14[9]6; — fol. 52 v°, Laurent Chifflet, 1603; — fol. 54, Othenin Perucet, tondeur de draps; — Thierry de Fraignot, *alias* de Dijon, apothicaire; — fol. 54 v°, Jacques de Courcelles, chapelain, « qui dedit nobis unum notabile breviarium quod fuit venditum sexaginta francis » ; — fol. 55, Louise de Flagey, femme d'Huguenin Rouhier; — fol. 56, Barthélemy Fourquand, couturier; — fol. 57, Pierre Ligier, chapelain, 1537 ; — fol. 60, Jeannette, femme de Richard de Chancey, licencié en lois ; — fol. 61, Guillaume d'Anvers, marchand, et Marguerite Prevotet, sa femme ; — fol. 62, Jean Joffroy, abbé de Corneux, mort 1479; — fol. 62 v°, Rolet de Clerval, fondateur de l'office de Sainte-Madeleine, enterré en 1490, le 25 septembre, sous le lavabo de la chapelle *de Tabulâ;* — Pierre Tortelet, notaire, 1549; — fol. 64 v°, *augustus;* — fol. 65, III (die), « debet fieri anniversarium Bisuntii dicti Richard, verrerii et pictoris qui dedit nobis sex solidos stephanensium censuales » : — Pierre Rebillet, notaire ; — Étienne Colier, notaire; — fol. 65 v°, Claude Deschard, notaire, 1587 ; — fol. 67, Catherine, veuve de Jean Des Potots, fille de Jean de Chassagne ; — Alix, veuve de Guillaume Potellet, notaire ; — obit de Henri-Rodolphe, maréchal du Saint-Empire, seigneur de Gappenheym, qui a donné 12 fr. remis par son précepteur, Georges Jobst de Gredingen, et a été inhumé devant l'autel de Sainte-Catherine, 14 août 1580; — fol. 69, Pierre Valey, chapelain ; — fol. 69 v°, Adam Suchet, chapelain ; — fol. 71, Alix de Vaites, mère de Jean Benoît ; — fol. 72, Garnier Arambourg, tisserand ; — fol. 73, Étienne Annel, potier de cuivre ; — fol. 73 v°, *septembris;* Thiébaud Quiclet, notaire, enterré près de l'autel de Saint-Sébastien ; — fol. 74 v°, Jean de Doubs, notaire ; — Hugues de Mouthier « qui dedit nobis quoddam missale notatum » ; — fol. 75 v°, Jean Rogemon, coutelier; — fol. 76, anniversaire de Roger Capofarfar, noble chevalier de la Marche d'Ancône ; — fol. 76 v°, Guillaume Verret, notaire ; Perrin Chisseret, sellier ; — fol. 78, Marguerite Davadan, veuve d'Étienne Marquis, 27 septembre 1543 ; — fol. 80, Jean de Paris, chirurgien ; — fol. 80 v°, Claude Pillot, écuyer, s^r de Chenecey, mort 1527 ; — noble Jean Malarmey, mort le 30 septembre 1588 ; — fol. 82, Anselme de Santans, notaire, citoyen de Besançon et bourgeois de Marnay ; — fol. 83, Humbert Chauldet, chapelain ; — fol. 83 v°, Jeannette, veuve du chirurgien Simonet Michelet ; — fol. 84, Jean Lochard, chapelain, 1593 ; — fol. 84 v°, Jean Bannelier, de Bourguignon, enterrée devant l'autel de Saint-Gengulphe ; — fol. 85, Antoinette Bercin, veuve de Richard Malarmey, morte le 15 octobre 1569, enterrée dans la chapelle des Chaudet ; — fol. 86, Agnès de Ray, demeurant à Besançon ; — Guillemette, femme de Jean de Berne ; — Jeannette Tartarin, enterrée près de l'autel de Lochard, côté de la sacristie ; — fol. 87, Jean Mercier, chapelain ; — Étiennette Bochut, sœur du chanoine Jean ; — fol. 87 v°, Claude Trippard, chapelain ; — fol. 88 v°, Jean Bon, chapelain ; — fol. 89, Guillaume Morelot, chapelain, enterré devant l'autel des Saints-Cosme et Damien ; — fol. 90, Jean Francolin, notaire, mort le 6 novembre 1546 ; — fol. 90 v°, Henri Thiadot, chanoine de Besançon, mort 1580 ; — Isabelle Berbier, épouse du notaire Jean Tissot ; — fol. 93, Jeanne du Change ; — fol. 93 v°, office de sainte Élisabeth de Hongrie, fondé par Simon Laisnier ; — fol. 95, Besançon Grenier ; — fol. 95 v°, Odette, veuve de Jacques Bonvalet ; — fol. 96, Pierre de Saint-André, chapelain ; — fol. 96 v°, *decembris;* Harambour d'Auxonne, sœur d'Hugues Rousselet ; — fol. 97 v°, « IIII (*dec.*). Ista die debet fieri anniversarium reverendissimi in Christo patris domini Richardi La Picque, de Bisuntio, quondam archiepiscopi Bernensis, qui dedit nobis unam ymaginem argenteam deauratam, unum turibulum argenti deauratum, cum navicula argenti, duas capas de serico albas » ; — fol. 98, Guillemette de Chivres, veuve de Jean Arménier, damoiseau ; Jacques Chaudet, notaire de la cour de Besançon ; — fol. 98 v°, Étiennette, veuve d'Étienne Daniel, apothicaire ; — fol. 99, Jean Benoît, damoiseau ; — Jean de Roche, écuyer ; — Pierre Clerc, chapelain, mort le 12 décembre 1553 ; — fol. 99 v°, François Bonvalot, abbé commendataire de Luxeuil et de Saint-Vincent, mort le 14 décembre 1560, inhumé à Saint-Étienne ; — fol. 100 v°, Laurent Chifflet, conseiller au parlement de Dole, 1591 ; — fol. 102, Lucie, femme de Luc Giustiniani, de Gênes, résidant à Besançon, 1561 ; — fol. 104 v°, liste des anniversaires qui doivent se célébrer chaque semaine, avec indication des jours choisis ; — fol. 105 v°, fondation des suffrages faite par le chapelain Jean Bon, 1446 ; — fol. 106, fondation de la fête de la sainte Trinité et du lundi suivant, par Étienne Rouhier, Claudine Michaille et Marguerite Rouhier, 1557 ; — fol. 106 v°, fondation du chapelain Hugues d'Achey, 1478 ; — fol. 107 v°, fondation de Jean Bongarçon, docteur en médecine, 1481 ; — fol. 108, 12e et 14e articles des statuts de l'église Saint-Pierre (en latin) ; — fol. 109, fondation de Claude Gigouley, notaire (s. d.).

G. 1898. (Registre.) — Grand in-quarto papier de 99 feuillets.

[1590]-1676. — *Livre des Anniversaires.* (Par mois comme le précédent, mais en forme plus succincte.) *Januarius*, fol. 1, Simon Perrot, notaire ; — fol. 5, Antoine Ma-

reschal ; — fol. 7, Jean Deschamps, chapelain ; — fol. 8, Nicolas Courcier, chapelain, prieur de Vuillorbe, enterré dans la chapelle de Saint-Gomard ; — fol. 9, Henriette d'Orchamps ; — fol. 11 v°, Antoine Franchet, docteur en médecine, et Françoise Hugon, sa femme (Claude-Antoine Franchet, docteur en droit, leur fils) ; — fol. 12, Valentin Millot, docteur en médecine, et Caroline Varin, sa femme ; — fol. 14, Marguerite Chambellan, enterrée dans la chapelle de Chenecey ; — fol. 16, Charles d'Argent, orfèvre, préfet de la Monnaie ; — fol. 16 v°, Jean Bongarçon, docteur en médecine, et Étienne Bongarçon, enterrés à droite de l'autel de Notre-Dame du Pilier ; — fol. 17 v°, Guillemette, veuve de Pierre Benoit ; — fol. 19, Léonard Des Potots, enterré dans la chapelle à gauche, à l'entrée de l'église ; — fol. 22 v°, Gui de La Rue, enterré devant le grand Crucifix, chapelle des Clarisses ; — fol. 23 v°, Jean Marquis, notaire ; — fol. 27, Jeanne de Savigney, enterrée dans la chapelle de Gonsans ; — fol. 29, Pierre Prévostet ; — fol. 31, Désiré de Symandre, enterré devant l'autel de Sainte-Catherine ; — fol. 34, Isabelle Mareschal, femme de Laurent Grillet ; — fol. 35, Jean Vernier, curé de Pin, chapelain de la chapelle d'*Inviolata*, enterré devant l'autel *de Tabulâ ;* — fol. 36, Hugues Maigret, chapelain ; — fol. 37, Antoine Alviset, curé, enterré au cimetière, devant la sacristie ; — fol. 38, Jean Grégoire, 1643 ; — fol. 42, Isabelle Morel, veuve de Léonard Des Potots, enterrée devant l'autel de Sainte-Catherine à droite ; — fol. 42 v°, Laurent Chifflet, enterré avec le chanoine Pierre Chifflet au milieu du chœur ; — fol. 43 v°, Jean Plainfoy, docteur en médecine, enterré près de l'autel des Benoîts, à gauche ; — fol. 44, Jeanne-Estienne, femme de M. de Saône ; — fol. 47 v°, Nicolas Nasey, marchand ; — fol. 49, Jeanne Sonnet, de Vesoul ; — fol. 49 v°, Jean-Baptiste Malarmey, comte de Rossillon (office fondé par sa veuve, Hélène de Tornon) ; — fol. 51, Luc Jeannet, médecin, 1652 ; — fol. 51, Odette Borrey, veuve de Charles d'Argent ; — fol. 52, Antoine Franchet, médecin ; — fol. 53 v°, Désiré Varin, chapelain ; — fol. 54 v°, office de saint Ignace de Loyola, fondé par le chapelain Clériadus Foissotte ; — fol. 55, Jean Thomassin, écuyer ; — fol. 56, Hugues Henry, docteur ès droits ; — fol. 60, Jean de Palearis, s^{r} de Moreault, de Pesmes, enterré devant l'autel de la Sainte-Trinité [après 1595] ; — fol. 62, Antoine Bietrix et Étiennette Leschelle, enterrés dans la chapelle Sainte-Catherine ; — fol. 64, Claude Courvoisier, chapelain ; — fol. 66 v°, André Desbiez, maçon, et Isabelle Jurand ; — fol. 67, Léonard Syrebon, notaire ; — fol. 69, Pierre Varin ; — fol. 69 v°, Charles Bercin, docteur ; — fol. 75 v°, Nicolas Maublanc, chapelain ; — fol. 77 v°, Quentin Montaigu ; — fol. 80, Humbert Foissotte, notaire ; — fol. 80 v°, Claude Charpillet, citoyen, enterré dans la chapelle *de Tabulâ ;* — fol. 82, Jacques Masson, pharmacien ; — fol. 89, Étienne Dainel, pharmacien ; — fol. 84, messe du Nom de Jésus fondée par Étienne Camus, chapelain, 1644 ; — fol. 97, anniversaire de Pierre Bordey, écuyer ; — fol. 99 v°, fondation de Nicolas Petit, marchand, et de Claudine Bruey, 1676.

G. 1899. (Registre.) — In-quarto papier de 5 et 102 feuillets.

1600-1649. — *Livre des Anniversaires.* Fol. 1. Obits de chapelains : Jean Grandjean, 1624 ; Jacques Sarragoz ; Jean-Baptiste Rately, 1631 ; Clériadus Foissotte, 1634 ; Pancrace d'Orchamps ; Ferdinand Caillet, 1660 ; — fol. 4, réduction de messes et d'offices prononcée par décret du vicaire général Marc de Valimbert, 1649 ; — fol. 15, anniversaires (par mois), *januarius :* fol. 3 v°, Claude Chevalier, chapelain ; — fol. 10, Jean Bertrand, notaire, 1631 ; — fol. 27, Hugues Carêmentrand ; — fol. 51 v°, Jean Passard, pharmacien ; — fol. 52 v°, Pierre de Loisy et Jacquette Garnier ; — fol. 60 v°, Claudine Des Potots, veuve de Claude-Antoine Franchet ; — fol. 74 v°, Jacques Flusin, notaire ; — fol. 84 v°, Hugues Chauldet, professeur de droit, enterré dans la chapelle des Chauldet ; — rubriques et fondations diverses, fol. 96 v°-102.

G. 1900. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 34 papier, 3 sceaux.

1661-1778. — *Ancienne église.* Marché de charpente passé par les fabriciens Jurain, Brusley et Franchet avec Jean Archot, 1661 ; — compte de réparations diverses, 1662 ; — marché passé avec le charpentier Alexis Leblanc pour monter une cloche au clocher, 1720 ; — délibération et projets d'architecte pour la réfection de l'église, 1727-1756 ; — reconnaissance et visite de l'église, 1735. — *Nouvelle église.* Projet de construction d'une nouvelle église et choix de son emplacement par une assemblée générale à laquelle assistaient le duc de Lévis, lieutenant général, le premier président Boisot, l'intendant de La Neuville, outre MM. de La Grée, Philippe, Richard, Chifflet, d'Orival l'aîné, Quégain, Marquis et Mareschal d'Audeux, 1729 ; — note relative à la construction, 1729-1810 ; — arrêt du Conseil pour l'expropriation des terrains nécessaires, 1730 ; — devis estimatif des travaux à faire ; — assemblée générale des paroissiens, 1731 ; — ordonnance de M. de La Neuville ; — mémoire des curé et chapelains contre le chapelain Passeret ; — extrait des devis ; — ordonnance de l'Intendant, 1732 ; — délibération des fabriciens, 1733 ; — mémoire du Magistrat à l'Intendant, 1734 ; — réunion des commis à la direction de l'église neuve : MM. Claude Pierrot, Pierre-

Claude Brun, Claude-François Pillot et Clément Pillot, maîtres maçons, 1734; — mandement du suffragant Pierre-François Hugon, ordonnant d'étayer le chœur de l'ancienne église et d'y célébrer exclusivement les offices, 1735; — remontrances des chapelains sur les acquisitions de terrains, 1737; — délibération de paroisse, 1741; — mandement de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont relatif à l'invention d'un cercueil de pierre et d'ossements dans les creusages de la nouvelle église, 1750 (2 exempl.); — procès-verbal dressé par le curé Richard, de l'invention des ossements, de leur mise en reliquaire et de l'inscription placée sur une plaque de plomb qui sera enterrée sous une tombe devant la table de communion; — arrêt du Parlement homologuant un rôle de 5,078 l. 11 s. levé sur les paroissiens de Saint-Pierre, 1778.

G. 1901. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 2 cahiers de 52 et 46 feuillets).

1565-1600. — *Inventaires mobiliers.* Inventaire « des habits d'église, tant chappes, chasubles, tunicques, nappes d'autel, corporaulx, libvres et aultres ornements d'église » dressé par Antoine des Œuvres, marguillier, 1565; — chapes, chasuble, tuniques velours cramoisi violet « aux armes et escussons des Tarreveletz »; — 3 chapes de velours noir, 1 chasuble, 2 tuniques, 2 étoles, 3 manipules et 2 collets « armoyez des armoiries des Des Potots, le tout fort vieux »; — une paix d'ivoire et une autre de bois dans laquelle il y a une image de saint Pierre; — chasuble de velours rouge aux armoiries des Des Potots; — chape de velours tanné avec un écusson simple des mêmes; — chape de damas figuré orange, avec orfrois violets aux armes de Simon François; — chasuble aux armes des d'Anvers; — livres : 4 grands livres antiphonaires jadis faits « par messire Pierre Le Paige, escripvain de forme »; un gréal vieux; le livre des Vigiles « par Pierre Le Paige »; le libvre des Trespassez, dit « le livre des Gaignarre (parch.) »; — la messe des Cinq Plaies (pap.); un vieux gréal; un légendaire vieux pour l'Avent; — un grand vieux légendaire des saints; un vieux psautier avec le commun des saints et l'office des trépassés; un petit vieux légendaire du temps d'été; un vieil antiphonaire; 3 vieux missels; un encensoir d'argent pesant 5 marcs; une « nayve » d'argent (12 onces); — l'office saint Hilaire couvert en peau rouge (parch.); un petit livre commençant par : Vidi aquam.... (pap.); — un processionnaire commençant : De Hierusalem exibit.... (parch.); — « Regule generales ad cognitionem officii Bisuntini » (pap.); — un vieux livre en parchemin commençant par : Epistole magistri Petri, etc., Hyeronimus, et finissant par « Hieronimus de Beaulfort »; — un autre livre « Venite exultemus », l'office sainte Catherine, etc. (parch.); — office de la Visitation Notre-Dame (parch.); « Missa votiva ad honorem planctus beate Marie » (parch.); — messes, Kyrie, etc. (parch.); « Officium sancte Catharine » (parch.); Officium de Pietate (grand vol. parch.); l'Office de la Transfiguration Notre-Seigneur (grand vol. parch.); la messe sainte Anne (parch.); l'office sainte Anne et sa légende (parch); vieil antiphonaire pour le pupitre; deux vieux psautiers (parch.); psautier précédé du calendrier; psautier couvert en bois (parch.); « Regule generale » (parch.); missel parchemin, en l'arche de Thomassin; missel de la Régalie; gros bréviaire; volume commençant par le calendrier et terminé par ces mots : « Colinus Claravallis off. Bisuntinus a donné lad. bible »; missel vieux (parch.); autre vieux missel, moindre (parch.); petit missel (parch.); psautier en parchemin; décrétales (grand vol. parch.); autre psautier (parch.); revision faite en 1578; — « inventaire des joyaux.... tier daoust lan 1573 ». Images des saints Pierre, Maurice, d'argent; un petit bras même métal; une paix; deux petites channettes; la dent de saint Laurent enchâssée; encensoir et navette d'argent, tasse d'argent pour administrer les laïques à Pâques; 10 calices; — fol. 3, titres; — fol. 24, inventaire des protocoles, 1572; — autre inventaire des protocoles.

G. 1902. (Liasse.) — 12 pièces papier.

1503-1770. — *Inventaires mobiliers.* Conventions passées entre Aimon, curé de Saint-Pierre, et le marguillier Pierre, 1503; — « Inventaire des livres, habitz, meubles et aultres choses ... données par inventaire.... au clerc Claude Rigoulet, 1606 »; livres (mêmes volumes qu'en 1573); — ornements aux armes des Tarevelet, Des Potots, Amiot, François, Chauldet; meubles; — inventaire des livres, dressé par Jean Grandjean et Pierre Juhan, chapelains, avant de les confier au clerc Toussaint Tardevet, 1608; un légendaire intitulé « Historia Lanfardica »; un grand bréviaire « cubiculaire » à l'usage de Besançon; ornements, devants d'autel, meubles; — autre inventaire dressé par les chapelains Jean Prenelle, vicaire, et Jacques Sarragoz, 1611; — autre de 1624 : bras d'argent avec reliques et écriteau au bas, donné par l'archevêque Antoine de Vergy; calice donné par un chapelain avec écriteau au dedans : « DNUS. JOANNES BOVIER PBR. DONAVIT FABRICÆ STI. PETRI BISUN. (2 M. 2 ONCES 2 TRÉSEAUX) », grand ciboire d'argent où se met le saint Sacrement; petit ciboire d'argent pour les malades, « ESTIENNE COLIER M'A DONNÉ A LA FABRIC-

QUE DE ST PIERRE ». — Inventaire, 1650 ; — inventaire de rentes, 1688 ; — inventaire des ornements remis au clerc Claude Myon, 1710 ; 4 calices ; la châsse et le chef de saint Prothade ; statuettes argent doré : la Vierge, saint Pierre, saint Luc, saint Laurent, un autre saint ; bras d'argent, relique de saint Valentin ; plat et burettes ; croix ; — inventaire des rentes, 1749 ; — inventaire des titres et papiers, 1769 ; — inventaire du linge d'église, de l'argenterie, etc., 1770 : grand ostensoir de vermeil porté par un chérubin orné de diamants et rubis. Le diamant du bas, considérable, taillé à facettes, a été donné par M. Loir, directeur de la Monnaie ; calices ; statuette de saint Luc, d'argent ; « au dos on lit qu'il a été donné par M. Luc Jannet, médecin, en 1651 » ; saint Blaise, d'argent doré, tenant un reliquaire et une crosse ; le pied est de cuivre doré ; « il est écrit au bas : « THIÉBAUT ARCHEVÊQUE DE REIMS M'A DONNÉ. PRIÉS POUR LUI. » ses armes sont au-dessus de l'inscription ; châsse de saint Prothade en argent, ornée devant des statues de la Vierge et des saints Ferréol et Ferjeux ; — paix d'argent avec figure de la Vierge, donnée en 1720 par M. Prothade Fau ; — inventaire des titres et papiers, 1775.

G. 1903. (Liasse.) — 18 pièces papier (dont 1 cahier de 16 feuillets).

1585-1746. — *Mobilier.* Marché passé par Étienne Camus et Jean Bercin, familiers, avec Philippe Lescaillon, de Montchy-au-Bois-lez-Arras, et Louvan Geainin, de Bar-le-Duc, et Étienne Gauthier, menuisier, de Besançon, pour peindre le grand tableau de bois du maître-autel de l'église Saint-Pierre, les quatre colonnes, le couronnement, les figures, terrasses, etc., saint Jérôme et son lion, saint Sébastien, saint Pierre et saint Paul, les anges et la croix, pour 400 fr., 1585 ; liste des souscripteurs, 1585-1588, en tête le cardinal de Granvelle, archevêque de Besançon : 50 fr. ; total de la souscription, 435 fr. 10 gr. et demi ; — donation par Quentin Montaigu à l'église Saint-Pierre de l'émail bleu du chef de saint Prothade, 1612 ; — marché passé pour une chaire avec Étienne Monnot, sculpteur (père de Monnot le Romain), 1679 ; — vol de mobilier à Saint-Pierre, procès en responsabilité contre le fabricien, 1725 ; — cession d'un confessionnal par M. Michelet, à l'usage de la paroisse, 1746. — *Sièges et tombes.* Mandement de garde, signé : Rougemont, maintenant Gilles Thiébaud, Barbe, Guyette et Rémond Rolier, héritiers de Catherine Thiébaud, en la possession d'un siège, 1633 ; — ordonnance de l'archevêque permettant d'enterrer, dans la chapelle des Ursulines, Jeannette Possard, veuve d'Othenin Clément, sans préjudice des droits curiaux, 1652 ; — achat par Suzanne Vivot et Jean-Claude Petit d'une place et droit de sépulture des curé et familiers de Saint-Pierre, 1680 ; — concession gratuite à l'orfèvre Maublanc, pour les bons services rendus à la paroisse, 1681 ; — places vides dans l'église ou charniers où le curé a droit d'ouverture de terre (s. d.) ; — procédures en matière de droits de siège entre le curé de Saint-Pierre et le fabricien Huguenet, terminées par une transaction, 1691-1694 ; — bail d'une place sur le cimetière au cabaretier Jean-Baptiste Jobard, 1712.

G. 1904. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 11 papier.

1415-1755. — *Maisons à Besançon. Rue Battant.* Transaction entre l'orfèvre Étienne Saige et les enfants de Jean Genevrey, dit de Montureux, potier de cuivre, au sujet du partage des meix et maisons de Fourcault Voyturon, notaire ; acte passé devant le notaire Quiclet, 1490. — *Rue du Petit-Battant.* Reconnaissance de cens, au profit des curé et chapelains, par Antoine Loriquet et Marguerite Poimbœuf, sur une maison, 1749 ; — plan de cette maison, 1750. — *Rue de Chamars.* Cens constitué sur la maison de Girard de Vellevans, *alias* Chatroux, 1415. — *Grande-Rue.* Vente d'une portion de maison par Jean Robinet à Perrenet Saige, orfèvre, 1440 ; — vente de cens sur une maison faite à François Gaignerre, de Saint-Lupicin, chapelain de Saint-Pierre, par Jean Vaulchier, maréchal, et par Jeanne, sa femme, 1471 ; — autre accensement, 1483. — *Place Saint-Pierre.* Procédure en décret devant la justice de mairie, contre les consorts Guyot, et vente d'une maison sise place Saint-Pierre, 1684 ; — traité entre le curé et Jean-Louis Curton, marchand, en matière de mitoyenneté de deux maisons, 1718. — *Traige de Saint-Pierre.* Mandement de Jean de Villersexel, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Dole et Besançon, ordonnant à un religieux, frère Étienne d'Oricourt, de rétablir un traige allant de la Grand'Rue à la rue des Granges, près de certaine maison appartenant à la cure Saint-Pierre, 1426 ; — pièces produites pour justifier que le traige n'est pas public, 1735 ; — requête à l'archevêque (appointée) pour vendre la maison de chapelle, voisine de la cure, 1692 ; — toisé de la fosse d'aisances par Denéria, 1755. — *Rue Saint-Vincent.* Sentence de la cour de régale adjugeant à Huguenin Grandjean une maison de la censive de Saint-Pierre, 1590.

G. 1905. (Liasse.) — 33 pièces papier, 3 sceaux.

1579-1787. — *Maisons. Rue des Granges.* Reconnaissance d'un jour ou regard que MM. de Saint-Pierre ont depuis leur maison (anc. maison Tarevelet) sur la maison de François Jay, vigneron, 1579 ; — toisement de la maison

Tarevelet et de sa voisine appartenant à Pierre Ligier, 1622; — bail d'une maison par les chapelains à l'avocat Ferdinand Paget, 1730; — bail d'un quartier au perruquier Jean-Claude Humain; — à Pierre-François Duhault, ancien vicomte-maïeur, 1732 (2 exempl.); — à Étienne-Simon Moreau, 1734-1740; — à Ferdinand Paget, 1747; — au procureur Remillet; — à M. Duhault; — à Claude-Antoine Benoit, 1753; — à Jean-Antoine Arbey, 1759; — à Jeanne-Claude Gonsans, veuve Mehents, 1762; — à Claude-Denis Tavernier, procureur, 1765; — à Antoine Guyon, 1767; — à François-Xavier Réville, 1777; — à André-Nicolas Renoux, charcutier, 1787; — à Françoise et Louis Moreau.

G. 1906. (Liasse). — 22 pièces papier

1500-1787.—*Immeubles divers.* Droit d'appui au profit de l'église Saint-Pierre contre la maison des sieurs Montmahon, Guyard et Marchandet, 1689; — sommation aux curé et chapelains de faire nettoyer les cheminées de leurs maisons louées à des particuliers, 1692; — état des fonds appartenant à la cure Saint-Pierre (v. 1700); — baux divers, 1723-1787. — *Chaprais.* Bail d'une maison par Claude-César Richard, curé de Saint-Pierre, à Antoine Jacoulet, 1765; — mémoire du curé de Saint-Pierre pour ne pas être imposé pour la bâtisse de l'église Sainte-Madeleine, à cause de ses immeubles des Chaprais, 1771. — *Prés-de-Vaux.* Sentence de l'officialité (en latin) au profit du curé de Saint-Pierre, contre le notaire Pernet Noirot, de Choye, pour rente de 60 s. sur terres et vignes, v. 1500; — abornement entre l'abbaye de Saint-Paul et la cure Saint-Pierre, 1652; — baux et procédure, 1694-1770.

G. 1907. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 42 pièces papier.

1535-1779. — *Vignes.* Revenus de vignes amodiées ou accensées, 1535-1639; — charges et conditions d'amodiation des vignes de la cure, v. 1600; — autres, 1603-1610; — procès pour fruits de vignes, 1625-1634; — procès des chapelains contre le notaire Mussot, 1683-1684; — procès des mêmes contre le procureur Claude-Joseph Perreciot, 1691-1692; — partages et baux de vignes, 1704-1779.

G. 1908. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 12 papier (dont 1 cahier de 13 feuillets), 1 sceau.

1348-1730. — *Vignes. En Argilley.* Cens constitué par Jean, fils de Jacques Paon, à Étienne Pitancier dit Carnotier, de Charmont, sur une vigne « en l'Ergeillez », 1348; — consentement donné par Hugues d'Arguel, chevalier, comme sire de « la terre du mex Marconha appartenant à la sachalerie de Besençon », décembre 1348. — *Chasnot.* Vente par MM. de Saint-Pierre à Jean Chevanney dit Daniel, vigneron, et à sa femme de deux vignes, l'une au Chasnot, l'autre à la Corvée d'Arènes, 1552 (2 exempl.). — *Chaudanne.* Cens consenti sur une vigne par Jean de Villette, au profit de l'église Saint-Pierre, 1358. — *Chevanney.* Traige dû dans une vigne à MM. de Saint-Pierre, 1622. — *Au Cray.* Décret devant la régalie, sur une vigne de Françoise Petitjean, veuve de Bon Barrey, vigneron, au profit de Saint-Pierre, 1569; — cens dû par Antoine Nayme, marchand, 1570; — amodiations à divers, 1646; — jugement de la vicomté condamnant, à requête des curé et chapelains, Pierre Gaulard, chapelain de Saint-Pierre, pour malfaçon de vignes, 1730. — *Fontaine-Argent.* Délibération des curé et chapelains et sommation faite au chapelain Roussel, relativement aux vignes de Fontaine-Argent et de la Côtote, 1706. — *Fussigney.* Constitution de cens sur une vigne par Jean Bonvalet le petit, 1438; — fondation du même, 1440.

G. 1909. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 12 papier, 2 sceaux.

1440-1597. — *Vignes. Mandelier.* Décret sur une vigne, 1643. — *Le Mont de Bregille.* Droits de l'église Saint-Pierre à raison de la chapelle de la Ville, 1600-1606. — *Le Perron.* Procès au sujet d'une vigne dépendant de la chapelle de Notre-Dame la Blanche, 1597. — *La Rochette.* Vente par décret devant la régalie d'une vigne appartenant au chantre de Sainte-Madeleine, Jacques Dampvy, 1409. — *Velotte.* Extrait du testament de Jacquette, femme de Jean de Villers Saint-Marcellin, léguant à Saint-Pierre une vigne en la Chenal, 1447.

G. 1910. (Liasse.)— 1 pièce parchemin, 7 pièces papier (dont 2 cahiers de 25 et 127 feuillets).

1256-1520. — *Titres locaux. Arguel.* Procédures pour l'église Saint-Pierre contre Denis Saget, apothicaire, pour trois prés sis à Larnod et une vigne à Arguel, 1530. — *Besançon, Chalezeule, Pouilley, Pouligney.* Partage de vignes, v. 1623. — *Bonnay.* Héritages laissés par Humbert Mourgey, v. 1590. — *Bouclans et Montfaucon.* Transumpt des reprises de fief de Montfaucon en 1256 et 1393, donné au bailliage de Dole par Girard Vurry et Ferry de Clugny, conseillers du Duc, 1454; — procédures sur même objet: fol. 3 v°, reprise de fief faite à l'archevêque pour Montfaucon par Amé de Montfaucon, 1256; — autre par le même, juillet 1256; — autre par Étienne, comte de Montbéliard, 1393; — commise jetée sur Montfaucon, Bouclans, Belmont

et Cicon par Charles de Neuchâtel, archevêque de Besançon, pour défaut de fief fait par Guillaume de Chalon, 1463 ; — fol. 48, Antoine de Vergy consent à la vente de Bouclans faite par Fernande de Neuchâtel à Gui Gauthiot, avocat fiscal au parlement de Dole, 1505 ; — fol. 52, Christophe de Longwy, s[r] de Longepierre, mari d'Anne de Neuchâtel, vend à Jean Lallemand, s[r] de Crissey, la terre de Bouclans, 1522 ; — fol. 91, procuration de Guillaume, prince d'Orange, comte de Nassau, à Matthieu Le Jeune, Nicolas Faulche, Étienne Colard, Pierre Putod, Nithier Morel, Claude Guichard, Laurent Perrin, Claude Bourgeois, Claude Chaulain, Désiré Camu, Jean Malabrun, Ancelin Bovet, Pierre Sachant, 1556 ; — fol. 95, procès entre Jean Lallemand et Guillaume de Nassau, prince d'Orange, pour la terre de Bouclans, 1556. — *Morre*. Constitution de cens sur une vigne au profit des curé et chapelains de Saint-Pierre par Jacques Sarrazin, notaire de la cour de Besançon, et Guillemette, sa femme, 1469 ; — vente d'une vigne lieu dit « aux Escots », chargée de cens au profit de Saint-Pierre, 1558.

G. 1911. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 1 cahier papier de 30 feuillets.

1344-1480. — *Cens*. Constitutions de cens sur Alexandre, ancien domestique de Marguerite, comtesse de La Roche, et Agnès La Dent, de Besançon, sa femme, 1344 ; — consentement de Henri, comte de Montbéliard, 1345 ; — cens sur Jean de Marchaux, notaire, et sa femme, 1375 ; — sur Jean du Clos, coutelier, 1393 ; sur Marguerite, veuve de Jean d'Orchamps, notaire, remariée à Gui de Chaffois, et Pierre Guy, de Morre, 1394-1399 ; — sur Étienne Navarret, 1397 ; — sur Guillaume Le Galois, 1402 ; — cens donnés à Saint-Pierre par Jacquette, veuve de Jean Thomassin, pour une fondation, 1416 ; — constitution de cens sur la maison de Jean du Port-Rivotte, 1418 ; — sur deux maisons de la Grande-Rue, provenant de la succession de Pierre Quiclet, notaire, 1470-1491.

G. 1912. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 1 cahier papier de 65 feuillets.

1461-1555. — *Cens*. « S'ensuyvent les rentes, censes, revenus et anniversaires dehuz chascun an aux curés et chappellains familiers de l'église Saint-Pierre », 1481-1482 : fol. 1, les hoirs de François Chapelle, *alias* Le Verrier ; — fol. 2, Lyon Saget, pellissonnier ; — fol. 6, les héritiers de Richard Lestornel, potier d'étain ; — fol. 7, Jean Bretin, potier d'étain ; — fol. 14, sentence de Claude Bonnotte et Pierre Varin, co-quatre de la bannière de Saint-Pierre, pour régler une contestation de mitoyenneté entre les familiers de l'église paroissiale et Claude Robin, comparant par son procureur, Ferry Juliot, 1555 ; — opposition au décret Robin par les familiers ; — fol. 19, François Chapelle, verrier, 1424 ; — fol. 29, copie du testament de Colin d'Anchenoncourt, 1388 ; — fol. 35, accensement d'une des maisons de chapellenie à François Chapelle, verrier, mardi après la translation saint Martin, 1424 ; — fol. 48 v°, requête du curé Guillaume Tarevelet et des chapelains pour demander l'union de la chapelle Sainte-Croix à la familiarité, 1459 ; — fol. 59, décret de l'archevêque Quentin Ménart prononçant l'union, 1460 ; — fol. 64, bulle de Pie II ratifiant l'union, 1461 ; — publication par Amiet Sauvaget, doyen de Beaupré, juge et délégué apostolique des bulles d'union, 1461 (orig. parch.).

G. 1913. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 9 papier.

1488-1547. — *Cens*. Constitutions de cens au profit de Saint-Pierre : sur Étienne Bouquet, 1488 ; — au profit de Gui Gauthiot, licencié en droit, sur Perrin Proudon, 1495 (cop.) ; — sur Pierre Euvrard et consorts, v. 1500 ; — état des cens dus à Messieurs de Saint-Pierre, 1502 ; — prétentions des curé et chapelains au décret de Jacques Bourset, 1512 ; — mandement de l'official au profit des mêmes, sur Vienet Bryon, de Charnay, par un cens, 1521 ; — autre mandement citatoire au profit des mêmes contre Simon Lescuyer, pour un cens de 40 s., 1529 ; — appointements en faveur des curé et chapelains contre Étienne de Crosey, prêtre, et consorts, pour un cens de 6 fr. payable à la Toussaint, 1546.

G. 1914. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 11 papier, 1 sceau.

1549-1749. — *Cens*. Sentence de Philibert Poissenot, prieur de Saint-Morand, administrateur du collège Saint-Jérôme de Dole, dans une instance entre maître Claude de La Ferté et les curé et chapelains de Saint-Pierre en matière de cens, 1549 ; — constitution de cens au profit de Saint-Pierre, sur Guillaume de Bians, écuyer, 1550 ; — transaction entre l'église Saint-Pierre et Claude de La Ferté, de Pagney, 1551 ; — mandement d'assignation délivré par les juge et gouverneur de Besançon en faveur de Jean Piget contre Jean Guyot, 1555 ; — constitutions de cens : sur Regnaud et Jean Rolier, 1510-1557 ; — sur Humbert Menigoz, de Bonnay, et Vuillemette Magneney, de Chambornay-lez-Bellevaux, 1562 ; — citation délivrée par l'official à Messieurs de Saint-Pierre contre M. de Montby et consorts pour cens dû par M. de Boigne, 1664 ; — pro-

cès pour cens : contre Claire de Chassagne, 1664; — transaction de Messieurs de Saint-Pierre avec Pierre Marvelise, pour un cens sur une vigne ès Crais, 1669; — cens dû à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, pour le droit de patronage de la cure Saint-Pierre, 1672; — reconnaissance de cens dû aux chapelains par Étiennette Cornier, tutrice des enfants d'Étienne Colin, 1749.

G. 1915. (Registre.) — In-quarto papier de 236 feuillets. (Filigrane : *tête de bœuf*). Le folio 9 est *bis*.

1437-1444. — *Censier*. « S'ensuigvent les rentes et censes, anniversaires et aultres revenues dehuez chascun an aux curie et chappellains de l'eglise parrochiaul de Saint-Pierre de Besançon.... fut encommancier le premier jour de juillet en l'an 1437 »; — fol. 2, Girard Jaiquemez, rue du Clos; — fol. 3, Jean Rolier, drapier, Grande-Rue; — Jean Lanternier, notaire de l'officialité, rue des Granges, près de la tour de Vaites; — fol. 6, Jean du Port, couturier, à Rivotte; — fol. 8, Perrenat de Cicon, chanoine de la Madeleine; — fol. 9 *bis*, Jean Rouhier, notaire, à côté de la maison de Jacques Mouchet; — fol. 14 v°, Jean de Villette, citoyen; — fol. 15, Guillaume Montrivel, tondeur; — fol. 20, Jean de Neuville, notaire; — Jean Tarevelet, licencié en droit, Grande-Rue, à côté de la maison de ville et celle de Jean de Courcelles; — Jeannenet Orchamps, courvoisier; — fol. 30, Jean de Cusance, seigneur de Flagey; — fol. 31, Jean et Isabelle, enfants de Jean Thierry de Neuville, notaire; — fol. 33, Thiébaud Escuier, chapelain de Sainte-Croix à Saint-Pierre; — fol. 35, Perrin de Tournans, « vaissellier »; — fol. 36, Vuillemin Varret, notaire; — fol. 46, Henriat le Brodeur, rue Saint-Paul, à côté de la maison de Henri de Leugney et de celle de Vienat Grosgirard; — fol. 46 v°, Pierre, évêque de « Camptaume », rue des Granges, entre la maison d'Étienne Des Potots et celle de Jean Demoingin; — fol. 49, Girard et Jean Papellon, Grande-Rue; — fol. 52, Jacques Thomassin, chanoine de la Madeleine, ruelle de Saint-Pierre; — fol. 56, Étienne de Fouvent, orfèvre, « rue Poitueune »; — fol. 68, Jean Boisat, citoyen; — fol. 71, Jean de Grammont, notaire; — fol. 74, Nicolas de Perrigny, notaire, demeurant à Vuillafans; — fol. 76, Amiet de Vercel, chanoine de Besançon; — fol. 82, Guillaume Heurtebise, prêtre; — fol. 92, Pierre Charnier, de Vaux, chanoine de Besançon, chapelain de Saint-Nicolas en l'église Saint-Pierre; — fol. 93, Jean et Jacquet Bonvalot, fils de Jacquet; — fol. 96, Jean Girardet, chapelain de la Trinité en l'église Saint-Pierre; — fol. 100, Girard Berbier, notaire, 1444; — fol. 100, Pierre Bonvalot, orfèvre; — fol. 111, Othenin de Dole, notaire; — fol. 114, Étienne d'Orchamps, notaire; — fol. 126, Jean de Clerval, écuyer, citoyen; — fol. 127, Étienne Basan, bourgeois de Dole; — fol. 136, Jean Arménier, écuyer, et Jeanne, sa femme; — fol. 140, Hugues Amancey, *alias* Gazel, chapelain de Notre-Dame la Blanche; — fol. 141, Jean de Tichey, notaire; — fol. 143, Garnier Harambourg; — fol. 145, Perrin de La Borde; — fol. 147, Guiat Robert; — fol. 152, Pierre Malmissert, licencié en droit; — fol 157, Othenin, maître du moulin de Jacques Mouchet; — fol. 159, Renaud Bongarçon, apothicaire; — fol. 162, Girard Pillat et Béatrix, sa femme; — fol. 163, Nicolas de Villette et Renaude, sa femme; — fol. 164, Renaud Boitouzet, de Quingey, courvoisier; — fol. 166, Vauchier Donzel, rue des Granges; — fol. 179, Robin Fanon, drapier; — fol. 181, Jean Porcellet, écuyer, près des Cordelières; — fol. 182, Thiébaud d'Orchamps; — fol. 185, Jean Courtat, marguillier de Saint-Jean, chapelain de Notre-Dame du Pilier; — fol. 195, François Chapelle, verrier, Grande-Rue, entre la maison de Perrin Joliat et celle de Jeannenat le gainier (v. fol. 199); — fol. 209, Jean de Saint-André, notaire; — fol. 211, Guiat de La Ferté; — fol. 220, Jean de Mandeure, maçon; — fol. 228, Poncet, fils de feu Robert de Troyes, chirurgien, maison entre le cimetière de Saint-Pierre et la maison de François Chapelle, verrier; — fol. 234, Guiat Daviat, notaire; — fol. 236, Jacquet Mâcheperrin, à Chamars.

G. 1916. (Registre.) — In-quarto papier de 2 et 301 feuillets (Filigrane : *tête de bœuf*). Les folios 107 et 152 sont *bis*; le folio 180 est *bis* et *ter*; le folio 218 est *bis*.

1439-1507. — *Censier*. Protocole des cens dus à l'église Saint-Pierre : fol. 2 *bis*, sur Guillaume de Saône, vigneron, 1439; — fol. 2, sur Jacques de Mancenans, vigneron; — sur Jean de Pusey, drapier, 1449; — fol. 7, sur Gui de La Ferté, notaire, 1440; — fol. 8 v°, sur Jean de Courcelles, notaire; — fol. 10, sur Huguenin Girolz, tisserand; — fol. 11, sur maître Thiébaud, médecin, et Colette, sa femme; — fol. 15, sur Thiébaud Fournier, charpentier, 1443; — fol. 16, sur Pierre, évêque « Capritanensis », 1441; — fol. 18, sur Jean Amiez, *alias* de Paris, potier; — fol. 19, sur Renaud Boitouzet, de Quingey, courvoisier; — fol. 21, sur Jean Arménier, écuyer, et Jeanne de Vorges, sa femme; — fol. 32, sur Perrin d'Auxon; — fol. 48, sur Jean Faivre, de Courcelles, notaire, 1445 (témoin le verrier François Chapelle); — fol. 52, sur Viard d'Achey, notaire; — fol. 58, sur Jean Routier, notaire, 1446; — fol. 66, sur Jacques Chaudet, notaire; — fol. 69, sur Pierre Ferrier, notaire, 1447; — fol. 71, sur François Chapelle, verrier, et Jeannette, sa femme; — fol. 79,

sur Étienne de Bouhans, arbalétrier, 1448; — fol. 81, sur noble Jean de Roches, citoyen; — fol. 82, sur Étienne Orchamps, prêtre; — fol. 94, sur Jean de Clerval, damoiseau, 1449; — fol. 107, sur Humbert Berthet, notaire, et Jacquette Lebon, sa femme; — fol. 111, sur Hugues Amyon, de Marnay, notaire, citoyen de Besançon, 1454; — fol. 115, sur Deniset Tartarin, apothicaire; — fol. 116, sur Jacques Mescherel, notaire; — fol. 118, sur Pierre Loup, chirurgien, et Isabelle, sa femme, 1455; — fol. 124, sur maître Léonard Des Potots, licencié en droit, 1456; — fol. 139, sur Vauchier Donzel, 1457; — fol. 142, sur Jean et Guillaume de La Tour Saint-Quentin; — fol. 153, sur Pierre de Feu du Trait, orfèvre, 1459; — fol. 156, sur Jean Lanternier, notaire; — fol. 165, sur Guillaume de La Ferté, notaire, 1460; — fol. 169, sur Pierre Grenier, chapelain en l'église Saint-Pierre, 1461; — fol. 173, sur noble Léonard Des Potots; — fol. 180, sur Léonard Mouchet, chevalier, 1462; — fol. 180 *ter*, sur Marc Bourdet, curé d'Oiselay, chapelain à Saint-Pierre, 1463; — fol. 182, sur Jean de Leugney, curé de Servin, et Richard Pechaulx, parcheminier; — fol. 183, sur Hugonette de Nozeroy, veuve de maître Gui Lovaton; — fol. 191, sur Jean Bongarçon, docteur en médecine, 1463; — fol. 198, sur Humbert de l'Isle, boucher, 1464; — fol. 202, sur Humbert Saulxate, orfèvre; — fol. 206, sur Richard Sixsols, notaire, 1465; — fol. 211, sur Jean Ludin, notaire, et Luquette, sa femme, 1466; — sur Guillemette, veuve de Pierre Benoit, notaire; — fol. 219, sur Jean Grenier le vieux, 1467; — fol. 221, sur Jean Chauldet, maître ès arts, 1468; — fol. 228, sur Girard Guilloz, de Chenecey, damoiseau, 1469; — fol. 230, sur Pierre Bonvalot; — fol. 232, sur Pierre Galien, marchand, 1470; — fol. 233, sur Jean de Chaffois, 1471; — fol. 238, sur Jean Beaulpère, *alias* de Villecourt, 1474; — fol. 263, sur Jean et Guillaume de La Tour, écuyers, 1476; — fol. 269, sur Jean Orchamps, pelletier, 1477; — fol. 270, sur Guillaume Montrivel, marchand; — fol. 271, sur Guillaume Borret, notaire, 1478; — fol. 275, sur Gui de Fraisans, secrétaire de M. de Bourgogne, et Félixe, sa femme, 1479; — fol. 275 v°, sur Jean Ludin, licencié en droit, et Catherine, sa femme; — fol. 279, sur Hugues Barressolz, de Vesoul, 1480; — fol. 292 v°, sur Guillaume Clerval, 1482; — fol. 300, sur Pierre d'Amastard; — sur Jean de Grenans, citoyen.

G. 1917. (Registre.) — In-quarto papier de 168 feuillets (Filigrane : *tête de bœuf*).

1481-1657. — *Censier*. Protocole des cens constitués au profit de MM. de Saint-Pierre : fol. 1, sur : Perrin Myon, vigneron, 1481; — fol. 32, Jeanne Taveaul, veuve de Jean Bongarçon, 1489; — fol. 5, François Bussière, argentier, 1502 (suivent les paiements jusqu'à 1607); — fol. 26, Françoise Mareschal, veuve du notaire Jean Larget, et Étienne Lambert, notaire, 1559; — fol. 28, arrêté de compte du fabricien Nicolin Vaulchet, 1494; — fol. 29, du fabricien Henri Sagot, « pelesonnier », 1496; — paiement de 40 s. légués par leur mère Isabeau Morel, par nobles hommes Étienne et Charles Des Potots; — fol. 30, compte rendu par Girard Jugnot le verrier, fabricien, 1499; — fol. 30-33, autres arrêtés de compte, 1502-1525; — compte de Girard Riotet, notaire et fabricien, contenant notamment la somme de 60 fr. reçue de Jean Des Potots, écuyer, s^r de Saône, 1527; — fol. 34-36, compte de fabriciens, 1540-1567; — fol. 37, cens sur Guillaume Jeanneney, vigneron, rue Saint-Paul, 1567; — fol. 38-41, comptes de fabriciens, 1567-1574; — fol. 41 v°, inventaire des reliques et meubles : « les relicques ou l'ont porte le *corpus Domini*, où il y a deux anges d'argent et le pied de cuivre doré »; un calice au pied duquel sont écrits ces mots : « DNS. JO. BONUS PBR. DONAVIT FABRICE SANCTI PETRI BISUNTINI », 1578; — fol. 44, cens constitué sur Étienne Montrivel, marchand, 1573; — fol. 45, compte du fabricien Jean Baroz, concierge en l'hôtel consistorial, 1576; — fol. 45 v°-48, comptes de 1577-1587; — fol. 49, compte de la souscription faite pour l'enrichissement du retable (v. G. 1903), liste des souscripteurs : le cardinal de Granvelle, Quentin Chassignet, le docteur Malarmey, Pierre Chenevière, Jacques Rougemont, M. de Chenecey, M. de Novillars, le docteur Valimbert, etc., etc., 1588, « ledit tableau a esté faict en l'an 1546 et enrichiz en l'an 1585 »; — fol. 54, inventaire des reliques et meubles, 1589; — fol. 56-59, comptes de fabrique de 1588 à 1595; — fol. 59 v°, inventaire mobilier; — fol. 63 v°-65, comptes de 1600 à 1603; — fol. 75, constitutions de cens sur : Pierre Benoist, pelletier, 1555; — fol. 80, Laurent et Étienne Mancenans, vignerons, 1573; — fol. 89, Jean Barod, couturier, concierge de l'hôtel consistorial, 1579; — fol. 95, Antoine Biétrix, 1592; — fol. 98, Anne Bergerot, veuve de Pierre Huguenot, notaire, 1598; — fol. 103, Étienne Prost, éperonnier, 1610; — fol. 107, audition de compte du fabricien Jean Thiébaud, 1612 (construction d'une sacristie derrière le grand autel); — fol. 108, marché de la sacristie passé par les fabriciens avec Jean Thiébaud, aux frais du chapelain Pierre Maillot, 1611; — fol. 110, cens sur : Guillaume Barbisier, vigneron, 1613; — fol. 118, Jean-Baptiste Clément, 1629 (témoin Pierre du Loisir, sculpteur); — fol. 119 v°, Denis Thiébaud, peintre; — fol. 121, Pierre Regnaud, docteur en médecine, 1633; — fol. 124, Humbert de Chantrans, seigneur de Rosières, coseigneur à Naisey, etc., 1638 (paiements jusqu'en 1657);

— fol. 153, cens dus par Perrin et Estevenin Myon, 1493; — fol. 156, inventaire des meubles de la fabrique dressé par les fabriciens Pierre Fournier, notaire, et Godefroy Flamand, orfèvre, 1561; — fol. 157, « ung plat de terre coulourée ou on mect de la chandelle de cyre. »

G. 1918. (Registre.) — In-quarto papier de 210 feuillets (Filigrane : *tête de bœuf*), (dans la couverture en parchemin sont insérées des procédures criminelles sur papier de la fin du XVe siècle).

1491-1503. — *Censier.* « Rentier de messire Jehan Tissot [qui fut de Savigniat en montaigne et d'Arentod] prebstre chappellain familier de Saint-Pierre de Besançon à cause de sa chappelle de Saint-Laurent, de laquelle Pierre Bonvalot est collateur ». Fol. 3, « Cest le papie et registre des censes, rentes et revenues que sont dehues chascun an à MM. les curé et chapellains familliers de l'église parrochial de Saint-Pierre »; Claude, fille d'Huguenin Martenot, femme d'Étienne Gay, vigneron (suivi de *solvit* jusqu'à 1502); — fol. 3 v°, Antoine et Jean Beaulpère; — fol. 6, Gui de La Ferté, licencié en droit; — fol. 6 v°, Claude d'Occors, sr de Chay; — fol. 8, Isabelle, femme de Thiébaud Quiclet; — fol. 9 v°, noble homme Jean Daniel; — fol. 13, Jean Sellier, notaire (sa maison devant l'église Saint-Jean-Baptiste, entre celle de feu Perrin d'Auxon et celle de la chapelle de Barthélemy de Mailley); — fol. 13 v°, Pierre de Chaffoy, fils de Richard; — fol. 15, Philibert Blancheteste; — fol. 21, Lyon Saget, pelletier, Grand'Rue, entre la maison d'Étienne Saige, orfèvre, et celle d'Étienne Ryotet, marchand; — fol. 29, les hoirs de Guillaume Damoisel, chirurgien; — fol. 31 v°, Claude Pillot, écuyer; — fol. 38 v°, Jacques Jouffroy, écuyer, sr de Marchaux; — fol. 40 v°, Louis Mouchet, écuyer, sr d'Avilley; — fol. 63, Henri Roussel, parcheminier; — fol. 64 v°, Claude Bergier, armurier; — fol. 71 v°, Vandelin de Cusance, protonotaire apostolique, sa maison rue Rivotte, près des Jacobins; — fol. 73, Pierre Bichet, notaire; — fol. 75, Mangin Terrier, bourgeois de Vesoul; — fol. 80 v°, Léonard de la Tour Saint-Quentin, écuyer, maison à la Noiroye; — fol. 81 v°, Richard Bryot, notaire; — fol. 87, noble Pierre Grenier; — fol. 87 v°, Henri de Basle, notaire; — fol. 92, Outhenin Gaudot; — fol. 103 v°, Guillaume Vaultherin, notaire; — fol. 110 v°, Étienne Rolier, notaire; — fol. 115 v°, Parise, femme de Simon Broutechoux, de Gray; — fol. 119 v°, Pierre Bonvalot, chanoine, chapelain de la chapelle de la Ville à Saint-Pierre; — fol. 121, Guyette, veuve d'Estevenin de Basle, jadis médecin et apothicaire; — fol. 132, Étienne Anney, potier de cuivre; — fol. 135, noble Henri Jouffroy, seigneur de Purgerot; — fol. 143, Jean Maistrot, potier de cuivre; — fol. 157, Jacques Clerc, apothicaire; — fol. 173, Didier de La Croix, peintre; — fol. 173 v°, Guillaume Monet, notaire; — fol. 178 v°, Jean Genevois, curé du Bisot; — fol. 189 v°, Jean Coutheret, notaire; — fol. 193 v°, Jean Yteret, chaussetier; — fol. 200 v°, Perrenot Sarrazin, notaire; — fol. 203 v°, Jean Papoillet, notaire; — fol. 207, « censes ruyneuses » (dont on ne peut se faire payer).

G. 1919. (Registre.) — Grand in-quarto papier de 233 feuillets (procédures en latin, papier du XVe siècle, insérées dans la couverture en parchemin; les gardes contiennent un fragment de charte de la même époque, relatif à Louvatanges).

1494-1496. — *Censier.* « C'est le rentier et papier des recognoissances et paiemens des ceinses et rentes.... dont messire Jehan Regnal a présentement la charge et la recepte pour l'an 1494 » (la plupart des articles sont la reproduction du censier G. 1919 qui précède). Fol. 4, Huguenin Barressolz; — fol. 10 v°, Guillaume d'Orchamps, orfèvre, — fol. 18, Jacob Petit « escripvain de forme »; — fol. 21, Jean d'Auxon, marchand; — fol. 42, Pierre d'Amastard, licencié en lois; — fol. 54, Jean Blessemaille, cordonnier; — fol. 56, nobles Jacques Joffroy et Adrien, son neveu; — fol. 57, noble Henri Marchant, citoyen; — fol. 60, Nicolas Varin, maçon; — fol. 79, Thiébaud de Cusance, héritier de Perrin de Cusance, chevalier, seigneur de Belvoir; — fol. 85, Moingin Terrier, lieutenant local de Vesoul; — fol. 86, Jean Olivier, « paipellier »; — fol. 87, Jean Duchemin, serrurier; — fol. 91, Guillemette, veuve du notaire Pierre Ferrier; — fol. 118, Jean Boisson, notaire; — fol. 130, Jean Ludin, notaire, et Catherine Rebourg, sa femme; — fol. 140, Pancrace de Petitepierre et Jeanne sa femme, veuve de Jean de Belvoir, fille de Jean de Clereval; — fol. 146, maître Guillaume Louvaton; — fol. 153, Henri Saillard, prêtre; — fol. 165 v°, Antoine Deschamps religieux de Saint-Paul; — fol. 184, Henri Jouffroy et Henri, son fils; — fol. 187 v°, Jean Tissot, prêtre et notaire; — fol. 199, Étienne Vincent, chanoine de Besançon, chapelain de Saint-Pierre; — fol. 210, Guillaume Boisot, héritier de Richarde, femme de Jean Boisot; — fol. 220, Estevenin Yvonet, pâtissier; — fol. 228, Estienne Saige, orfèvre, Grande-Rue; — fol. 229, Étienne Courbel, boucher; — fol. 232 v°, Jean Martin, vigneron.

G. 1920. (Registre.) — In-folio papier de 1 et 313 feuillets, reliure basane gaufrée du temps (semis et fretté de roses) (le folio 30 est *bis*; le folio 75 est *bis* et *ter*; le folio 109 *bis-quater*; le folio 163 *bis*; le folio 168 *bis-ter*; le folio 170 *bis*).

1561-1598. — *Censier.* « Rentier des contes et censes.... faict par messire Estienne Camu, prebstre chapel-

lain, procureur et recepveur à lad. église, et fut en la seconde et dernière année de sa recepte, 1561 »; — fol. 1, Girard Jabry; — fol. 2, Françoise Chardonnet, femme de Jean Bonnet, notaire; — fol. 3 v°, Marguerite Chaillet, veuve de Claude Bergeret, notaire; — fol. 4, François Beau, notaire; — Jérôme d'Achey, s[r] dudit lieu, 1576; — fol. 5, Pierre Fontaine, artilleur, 1569; — fol. 6 v°, nobles Jean et François de Nazey, s[rs] de Tresilley, 1587; — fol. 6 v°, Blaise Landry, notaire, 1577; — fol. 7, Louis de La Tour, écuyer, s[r] de Maisods, 1560; — fol. 10, Jean Gauthiot, écuyer, s[r] d'Ancier, 1562; — fol. 11 v°, Jean de Vaivre, notaire; — fol. 12, les hoirs du notaire Jean Champagne; — fol. 17, Rose Jouffroy, veuve de Jean Thomassin, écuyer, s[r] de Cordiron; — fol. 18 v°, Jean, Didier et Jeanne Nonnotte; — fol. 29 v°, Pierre Desprez, notaire; — fol. 30, Regnaud Alviset, notaire, mari de Madeleine Sarragoz, 1597; — fol. 30 v°, Jean de Francolin le jeune, écuyer; — fol. 31, Simon Boncompain, fils de Nicolas; — fol. 32 v°, Bénigne de Chaffoy, écuyer, s[r] d'Angeot; — fol. 41 v°, Ferry Julyot, notaire; — fol. 45, François de Montfort, écuyer; — fol. 45 v°, Bernard Ligier, notaire; — fol. 51, Guillemin Chenevière, débrosseur, Grande-Rue, près de la ruelle tirant à la rue des Granges; — fol. 52, les hoirs de Jean Pétremand, notaire; — fol. 61 v°, Étienne Georget, notaire; — fol. 64, Jean Guillaume dit de Paris, chirurgien; — fol. 66 v°, les hoirs de Pierre Sarragoz, notaire; — fol. 67 v°, Jean Gardet, batelier; — fol. 68 v°, Antoine d'Anvers; — fol. 72, Jean et Rémond Julyot, imageurs (Ferry indiqué comme fils de Jean); — fol. 75, Jean Bercin, curé de Bussières; — fol. 81 v°, Sorlin Abry, notaire; — fol. 85, noble Antoine Franchet, docteur en médecine, 1590; — fol. 88, Jean Vernier, paumier, 1591; — fol. 89, Jean Landry, orfèvre, 1598; — fol. 92 v°, Claude Pétremand, notaire; — fol. 103, les hoirs de Pierre Gaudot, notaire; — Claude Farod, chanoine, 1583; — Guillaume Guillemin, vigneron; — fol. 103 v°, Louis de La Tour, écuyer, s[r] de Moncley; — fol. 104 v°, François Barthier, apothicaire; — fol. 105, Antoine Nobis, docteur en droit, 1593; — fol. 108, Jacques Garnier, tanneur; — fol. 108 v°, Pierre de Scey, écuyer, s[r] de Buthiers, et Adrienne d'Andelot, sa mère; — fol. 116, Jean de Flagey, chapelain de l'église Saint-Pierre; — fol. 120, Simon Paris, orfèvre; — fol. 122, Jean Chifflet, docteur en médecine, 1591; — fol. 122 v°, Jérôme Lisola et Suzanne Recy, sa femme, 1603; — fol. 128 v°, Antoine d'Orsans, s[r] dudit lieu, Antorpe, etc., et Françoise Brenot, sa femme; — fol. 132, Guillaume Bauldinet, notaire; — fol. 133, Jean d'Auxon,, notaire; — fol. 138, Jean de Basle, notaire; — fol. 142 v°, Jean Perreciot, notaire, et Hugues Perreciot, apothicaire, 1585; — fol. 156 v°, les hoirs de Pierre Amidey; — fol. 158 v°, Huguenin Lapetry, maçon; — fol. 162, Gabriel de Diesbach, chanoine; — fol. 163, Claude Bonnotte, « clotier »; — fol. 170 v°, Bon Monnier, notaire; — fol. 171 v°, Claude de Chavirey, de Salins, écuyer, et Antoinette Grenier, sa femme, 1575; — fol. 172 v°, Guillemin Chenevière, menuisier, 1578; — fol. 198, Hugues Millet, chanoine de Gray; — fol. 180, Girard d'Argent, *alias* le Verrier (racheté par ses héritiers le 12 novembre 1564; ces héritiers étaient Pierre d'Argent le vieux, Pierre le jeune, Claude, Charles, Laurence, Rose et Marguerite, tous frères et sœurs); — fol. 183, Pierre Pillot, s[r] de Chenecey; — fol. 188, François de Vyonnet, écuyer, s[r] de Verchamps; — fol. 193 v°, Jean Lochard, de Traves, notaire; — fol. 199 v°, Pierre d'Argent le vieux, Pierre d'Argent le jeune, peintres, Charles d'Argent, orfèvre, 1586; — fol. 200, Nicolas Michalet, notaire, Claude-Antoine, son fils, également notaire, 1602; — fol. 202, Renobert de Mesmay, chanoine, 1587; — fol. 216 v°, Girard d'Argent, peintre, 1564; — fol. 222 v°, François Faibvre, brodeur, Anne Joly, sa femme, 1570; — fol. 225, Jean Malichard, notaire; — fol. 228, Jean Prost, hôte public, 1574; — fol. 227 v°, Guillaume Charpillet, écuyer, fils de feu noble Claude Charpillet, citoyen; — fol. 233 v°, Jean et Jacques de Montrichier, écuyer, et Claude Grenier, écuyer, 1570; — fol. 235 v°, Ambroise Bezard et Charles Leschelle, marchands, 1586; — fol. 238, Claude Trousset, veuve de Désiré Symandre, écuyer, 1559; — fol. 243, Barbe Fiancier, veuve de Guillaume Mercier, docteur ès droits, Jean et Étienne Mercier, notaires, leurs fils, 1575; — fol. 245, Claude Duzillet, vigneron, 1580; — fol. 246, Pierre Rigauld, notaire; — fol. 251 v°, Claude Bernard, notaire; — fol. 254 v°, Pancrace Bonvalot, écuyer, 1569; — fol. 268, François de Nozeroy, chapelain de la Trinité; — fol. 270, Jean Deschamps, chapelain de Notre-Dame *de Tabulâ*; — fol. 272, Claude Chalon dit Bassignet, rue Saint-Paul; — fol. 280, Hugues Arbilleur, tanneur, 1581; — fol. 288, Jean Chassignet, prêtre, Odette Recy, sa mère, veuve de Jacques, apothicaire, 1571; — Hugues Henry, docteur ès droits; — fol. 289 v°, Laurent Chifflet, docteur ès droits, Anne Montureux, sa femme; — fol. 291, Pierre et Charles d'Argent, 1613; — fol. 291 v°, Isaac Chenevière, menuisier, Jeanne Vuillard, sa femme, 1600; — fol. 295 v°, Jean d'Anvers, s[r] de Vellemoz, Guillaume, son frère, s[r] de Velleclaire; — fol. 301 v°, Henri Bullet, mercier, Jeannette Jaquelin, sa femme, 1565; — fol. 302, les hoirs de Claude de La Ferté, de Pagney, et d'Odette Turgis; — fol. 305, les hoirs de Richard Bercin; — fol. 305 v°, les hoirs d'Étienne Galyot, tanneur; — fol. 308, les hoirs de Charles Pillet, s[r] du Châtelard; — fol. 309, Claude d'Anvers, fille

de Bénigne de Villers, veuve de Louis d'Anvers, citoyen, 1580.

G. 1921. (Registre.) — Grand in-folio papier de 382 feuillets (le folio 259 est *bis;* reliure veau gaufré, panneaux de rinceaux) (Filigrane : *raisin en losange et une fleur de lis entre les initiales A et G.*).

1609-1610-1792. — *Censier.* « Rentier des censes, rentes, etc., faict par messire Pierre Juhan, prebstre chappellain..., en 1609 et 1610 » ; — fol. 4, Antoine Biétrix, 1600 ; — Daniel Biétrix, son héritier ; — fol. 16, Jean Maublan, peintre, Jeanne Rebillet, sa femme ; — fol. 20, Claude Galiot, tanneur, 1629 ; — fol. 26 v°, Richard Barod, peintre ; — fol. 28, Gilbert Rougemont, notaire, Marguerite Bressand, sa femme, 1625 ; — fol. 29, Claude-Antoine Buson, docteur ès droits ; — fol. 32, Claude Franchet, docteur ès droits (anniversaire de Françoise Hugon, sa mère), 1620 ; — fol. 36, Pierre et Philippe Riboux, marchands, 1621 ; — fol. 39, Jean-Claude Pétremand, docteur en droit, 1625 ; — fol. 39, Claude Guibourg, docteur en droit, Huguette Chaillot, sa femme, 1608 ; — fol. 46, Jean Bonnet, notaire, et Perrette Petré, sa femme, 1599 ; — fol. 51, Oger Bichet, 1639 ; — fol. 57, Marc-Antoine de Pillot, seigneur du Châtelard et des Ougneys, 1636 ; — fol. 63, Balthazar Chenevière, argentier [v. 1680] ; — fol. 71, Étienne Pierre, postulant au parlement de Dole, et Gabriel Lanssard, sa femme, 1648 ; — fol. 75 v°, Antoine de Santans et Anne Demongenet, sa femme, 1649 ; — fol. 78 v°, Claude-Antoine Michelot, notaire, 1602 ; — fol. 92 v°, Jean-Baptiste Pétrey, seigneur de Champvans, 1651 ; — fol. 107, Jean Laviron, vigneron, 1616 ; — fol. 109, Denis Maublan, peintre, 1611 ; — fol. 110, Paris-Jean Fournier, notaire, greffier en la Régalie ; — fol. 113 v°, Antoine-François Gauthiot d'Ancier, fils de Fernande, 1615 ; — fol. 122, Clériadus Foissotte, chapelain, 1633 ; — fol. 137, Jean Jannot, de Moncey, notaire, 1632 ; — fol. 173, Nicolas Maublan, orfèvre, 1631 ; — fol. 179, Pierre Gypponet, chirurgien ; — fol. 202, Pierre Prost, fourbisseur, 1630 ; — fol. 212 v°, Charles Pillot, notaire ; — fol. 213, Jacques Sarragoz, chapelain à Saint-Pierre, 1620 ; — fol. 215, Jean Chassignet, apothicaire, 1616 ; — fol. 225, Antoine Jacquot, chanoine, Claude Jacquot, docteur ès droits, et Antoine Landry, sa femme, 1602 ; — fol. 240, François de La Tour, seigneur de La Tour Saint-Quentin, fils de Léonard ; — fol. 241, Nicolas de La Houssière et Claudine Le Blanc, 1623 ; — fol. 269, Thomas Nardin, docteur ès droits, 1626 ; — fol. 277 v°, Jean Garinet, docteur en médecine, et Guyonne Marquis, 1611 ; — fol. 282, Jean Bonnet, notaire, et Jeannette Cabet, 1599 ; — fol. 305, Jean-Jacques Chifflet, docteur en médecine, Pierre-François, Philippe et Laurent frères et héritiers de Philiberte, leur sœur, fondent un *libera* sur sa sépulture dans la chapelle des confrères (dans le charnier des sieurs Chifflet) ; — fol. 306 v°, Nicolas Dorival, intendant de la princesse de Lillebonne, 1688 ; — fol. 319, Philiberte Caseau et Philiberte Clément, sa femme, 1624 ; — fol. 322, Désiré Corvoisier, apothicaire ; — fol. 342, Guillaume Jodimey, pâtissier ; — fol. 354, Pierre Bressand, notaire, 1625 ; — fol. 355, Étienne Fauche, s^r de Dompré, et son frère Pierre Fauche, s^r de Nancray ; — fol. 357, Lionel d'Andelot, s^r de Montarlot, et Claude-Gabriel de Battefort, baron de Dramelay, 1622 ; — fol. 366, héritages appartenant à l'église Saint-Pierre : vignes ; — fol. 368, vignes de Notre-Dame la Blanche ; — fol. 370, de la chapelle Saint-Claude ; — fol. 371, maisons ; — fol. 373, différend entre les curé et chapelains soumis à une sentence arbitrale ; — fol. 374, sentence arbitrale de l'évêque d'Andreville, 1653 ; — fol. 379 v°, exécution de la sentence.

G. 1922. (Registre.) — Grand in-folio papier de 32 feuillets écrits (même reliure que le précédent, genre portefeuille ; même filigrane).

1609-1786. — *Censier.* « Livre des reconoissances de censes, rentes et autres prestations annuelles... faict par Claude Deschamps, prestre, chapelain.... 1609 » ; — chapelle Saint-Gabriel, tenue par Anatoile Chosal ; — chapelle Saint-Jacques, Jean-Baptiste Cretenet ; — chapelle Sainte-Trinité, François de Nozeroy ; — chapelle Saints-Pierre et Paul, Claude Mathey ; — chapelle Notre-Dame de la Table, Jean Coulon ; — chapelle Saints-Laurent et Barthélemy, Léonard Paris ; — autre chapelle Notre-Dame de la Table, Antoine Gay ; — chapelle Saints-Jacques et Nicolas, dite des Chandot, Antoine Des Potots ; — chapelle en l'église de Cornot, Pierre Ligier et Étienne Camu ; — chapelle Sainte-Trinité, Nicolas Martin ; — chapelle Saints-Georges et Éloi, Pancrace d'Orchamps ; — fol. 2, cens portant lods, seigneurie et amendes ; — fol. 4, constitutions de cens sur : Pancrace d'Orchamps, chapelain, 1609 ; — fol. 5, Jean Bassignot, vigneron ; — fol. 7, Laurent et Claude Grillet, marchands, 1612 ; — fol. 14, Étiennette Cornier, 1613 ; — fol. 15, Claude d'Orchamps, chapelain, 1603 ; — fol. 22, Jean Babouhot, 1667 ; — Joseph Richard, pâtissier, et Marie-Louise Virevaux, 1786.

G. 1923. (Registre.) — In-quarto papier de 1 et 333 feuillets (manquent les folios 20 et 244 ; les folios 33, 70, 90, 140-149 *bis;* 229, 232, 265 sont *bis;* le folio 229 *ter*), nombreux cachets en placard de l'official, en marge des actes.

1484-1531. — *Censier.* « Vieil protocole cotté A ». Fol. 1 v°, cens constitués sur : Henri Saillard, chapelain de

Saint-Pierre, 1484 ; — fol. 3 v°, Daniel Fosseur ; — fol. 6, Pierre d'Amastard, de Baume, 1485 ; — fol. 15, Jean Duchemin, serrurier, 1486 ; — fol 17, Guillaume Clerval ; — fol. 19, Oudette Chisseret, veuve de Daniel Fosseur, 1487 ; — fol. 21 v°, Thiébaud Naisey, vigneron ; — fol. 24, Jean Papoillet, notaire, 1488 ; — fol. 27, Jean Comte, *alias* Abry, vigneron ; — fol. 33, Huguenin Barressol, de Vesoul ; Claude, sa femme, 1489 ; — fol. 40, Jacques Jouffroy, écuyer, s^r de Marchaux, 1490 ; — fol. 41, Jacques Clerc, apothicaire ; Étienne de Saint-André, marchand ; — fol. 42 v°, Deniset Belin, apothicaire (témoin Didier de La Croix, peintre) ; — fol. 46, Henri Jouffroy, de Luxeuil, s^r de Miserey, citoyen, et Henri, son fils, 1491 ; — fol. 47 v°, Henriette, fille de Jean de Tichey, veuve de Guillaume Boiset, marchand ; — fol. 49 v°, Jacques Jouffroy, s^r de Marchaux, et Adrien Jouffroy, fils de Geoffroy Jouffroy, s^r de Gonsans ; — fol. 62 v°, Pierre Daniel, orfèvre, et Anne, sa femme, 1494 ; — fol. 62, Adrien Jouffroy, s^r de Gonsans, demeurant Grand'Rue, sa maison entre celle de Pierre Bonvalot et une ruelle conduisant aux Cordeliers, par derrière la maison de feu Pierre Naulot, 1497 ; — fol. 80, noble Pierre Grenier, 1498 ; — fol. 82, François Bussières, orfèvre, 1499 ; — fol. 91, Rodolphe d'Orsans, seigneur dudit lieu, maréchal d'Empire, sa maison près du temple, 1501 ; — fol. 98, Claude Bergier, armurier, 1502 ; — fol. 100, Moingin Nicolin, parcheminier ; — fol. 106, noble Jean Prévost, licencié en lois, et Antoinette Des Potots, sa femme, 1503 ; — fol. 107, Jean d'Orchamps, pelletier ; — fol. 109, Étienne et Antoine Bercin frères ; — fol. 110, Humbert Saulnte, orfèvre ; — fol. 113, Jean Bourset, lancier et débrosseur, 1504 ; — fol. 116, Pierre Sarragoz, notaire ; — fol. 118, Jean Boillard, tanneur ; — fol. 123, Antoine d'Arguel, s^r de Noironte, et Anne de Lespinasse, sa femme, leur maison rue des Granges, 1506 ; — fol. 130, Pierre Fremiot, Isabelle, sa femme, maison Grande-Rue, à côté de celle de Jean Tarevelet, 1507 ; — fol. 145 v°, Antoine d'Arguel, s^r de Noironte, Cromary et Arguel en partie ; — fol. 140 *bis*, Philibert Blancheteste, sellier, 1509 ; — fol. 141 *bis*, Charles de Hoyenbrug, marchand ; — fol. 145 *bis*, Pierre Valiquet, marchand ; — fol. 148 *bis*, Denisot et Antoine d'Anvers, marchands, 1510 ; — fol. 150, Jean Burgille, vigneron ; — fol. 152, Antoine Bercin ; — fol. 153, Jean de Merval, barbier ; — fol. 155, Hubert Barthial, hôtelier, 1511 ; - fol. 157, Jean Duchamp, notaire ; — fol. 160, Jean de Montdoré, notaire, 1512 ; — fol. 161, Pierre de Montrichard, seigneur du lieu de Montrichard et de Flammerans ; — fol. 164, Étienne Clerc, cordonnier ; — fol. 171, Hugues Vienot, prêtre et notaire, 1513 ; — fol. 171, Claude Challouflet, « paeslier » ; — fol. 173, Pierre Pignet, de Baume, et Alix Couthier, sa femme, 1514 ; — fol. 174, Simon Curdevey, charpentier ; — fol. 179, Jean Horryot, sellier, 1515 ; — fol. 182, Richard, Bercin, licencié en lois, fils d'Antoine, 1514 ; — fol. 181, Parise Boytousel, veuve de Jean d'Auxon, 1515 ; — fol. 190, Perrenot Camelin, vigneron ; — fol. 191, Claude Brocard, notaire ; — fol. 192, Huguenin Malgirard, notaire, 1516 ; — fol. 199, Dimanche Paradis, de Beure, maréchal, 1516 ; — fol. 202, Simon Gauthiot, seigneur d'Ancier ; — fol. 202 v°, Charles, Robert et Léonard Prevost, frères, fils de Jean, seigneur de Rantechaux, 1517 ; — fol. 204, Guillaume Regnauld, curé et chapelain de Saint-Pierre (décédé) ; — fol. 206, Jacques Labre, de Gray, notaire, 1518 ; — fol. 207, Charles Prévost, licencié en lois, 1517 (témoin : Girard Jacquet, verrier) ; — fol. 208, Jean d'Achey, écuyer, seigneur de Thoraise ; — fol. 209, Claude Bergerot, notaire ; — fol. 214, Guillaume Vuillemot, marguillier de Saint-Pierre, 1518 ; — fol. 217, Oudot Ponçot dit le Rebec ; — fol. 218, Catherine, veuve de Jean Ludin, licencié en droit, et Charles Ludin, son fils, docteur en droit, 1519 ; — fol. 229, Jean Boquin, vigneron, 1520 ; — fol. 233, Étienne de Crosey, curé de Bonnal, 1521 ; — fol. 242, Mathieu Aymenot, couturier, 1524 ; — fol. 249, Jean Guilleret, vigneron ; — fol. 253, Girard Bernault, de Champlive ; — fol. 255, Jean de Soye, chapelain de Saint-Pierre, 1525 ; — fol. 257, Jean Raymotte, chapelain ; — fol. 266, Pierre Mercier, cloutier, 1527 ; — fol. 267, Pierre Pillot, écuyer, s^r de Chenecey ; — fol. 268, Jacques d'Amondans, notaire, 1528 ; — fol. 269, Henri de Scey, seigneur de Fertans, et Anne de Petitepierre, sa femme ; — fol. 272, Hugon Brocard, pâtissier ; — fol. 272 v°, Nicolas Genevrey, *alias* Monstureux, prêtre ; — fol. 279, Isabelle de Chauvirey, veuve de Rodolphe d'Orsans, 1529 ; — fol. 280, Denis Saige, orfèvre, 1530 ; — fol. 281, Catherine de La Ferté, veuve de Jean Druat, 1529 ; — fol. 288, Pierre de Chaffoy, écuyer, 1530 ; — fol. 291, Denis Tardat, couturier ; — fol. 296, Jean Bullet, boucher ; — fol. 297, Pierre Gaudot, notaire, 1529 ; — fol. 298, Pierre Fabri, chapelain de Saint-Pierre, 1531 ; — fol. 299, Étienne Fredelet, docteur ès droits, et Antoine, sa femme ; — fol. 310, Louis Vyonet, écuyer, s^r de Champdivers, 1535 ; — fol. 323 v°, Thiébaud Jaquelain, boucher, 1539 ; — fol. 325, Jean d'Achey, gruyer de Bourgogne, seigneur d'Avilley, Thoraise ; — fol. 326, Bonaventure Junot, notaire ; — fol. 326 v°, Claude Beau le vieux, notaire, 1540 ; — fol. 328, noble Jean Valiquet, marchand, 1541 ; — fol. 329 v°, Pancrace Bonvalot, marchand et cogouverneur ; — fol. 331, Claude Jouffroy, écuyer, seigneur de Marchaux, Abbans, etc. ; — fol. 333, Rémond Fourasse, de Fouvent-la-Ville, chapelain de Saint-Pierre, 1542.

G. 1924. (Registre.) — In-quarto papier de 479 feuillets (manquent les folios 4, 62-75 ; les folios 36, 82, 110, 194, 234, 333 sont *bis;* les folios 194 et 333 *ter*).

1542-1580. — *Censier.* « Protocole cote B ». Fol. 1, Denis Tardiet, couturier, 1542 ; — fol. 3, Antoine Bigoudot, prud'homme de Côtebrune ; — fol. 7 v°, Pierre Bichet, fils du notaire Pierre Bichet, 1543 ; — fol. 9, Anne Bailly, de Faverney, dame en partie audit lieu et à Purgerot, veuve de Pancrace de Chaffoy, écuyer ; — fol. 11, Étienne Moleau, notaire ; — fol. 11 v°, Nicolas Noizey, fils de Jean, vigneron ; — fol. 19, Jean Tauffois, docteur en médecine ; — fol. 21, Étienne Desprel, recteur des écoles de Besançon, rue des Granges, 1544 ; — fol. 22, Pierre Cuune, maçon ; — fol. 23, Pierre Amidey, pêlier ; — fol. 24, Hugues Millet, curé de Vellefaux, et noble Léonard d'Orchamps, notaire ; — fol. 31, Claude de Cléron, écuyer, seigneur du lieu, 1546 ; — fol. 33 v°, Étienne Desprel, recteur des écoles ; — fol. 35, Claude Des Potots, dame d'Ouhans, les Granges, veuve de Simon François ; — fol. 41, Jacques Varin, maçon ; — fol. 43, Jean Girard, notaire, 1547 ; — fol. 54, Jean Ligier dit Du Chasne, marchand, 1548 ; — fol. 79 v°, Jean d'Auxon, notaire, 1550 ; — fol. 83, Étienne Vyard et Étienne Roy, échevins de Beure, 1551 ; — fol. 87, Robert Sergent, vigneron, 1552 ; — fol. 89, François de Montfort, écuyer, s^r de Fleurey, Charentenay, etc. ; — fol. 94 v°, Girard Perrenel, de Chinard au Val de Morteau, 1553 ; — fol. 98, Guillaume Maigret, vigneron ; — fol. 101, Philippe Varin, maçon ; — fol. 102 v°, Claude de Plaine, chevalier, seigneur de La Roche, Corcelles-sur-Angeot, etc. ; — fol. 105, François de Saint-Martin, écuyer, s^r de Cendrecourt ; — fol. 111, Antoine et Jean Noizet, vignerons, 1554 ; — fol. 124, Étienne Boban, couturier ; — fol. 128 v°, Étienne et Jean Mancenans, vignerons, 1555 ; — fol. 135, Guinchard Le Jay, mercier, 1556 ; — fol. 136, Claude Bonnotte, marchand ; — fol. 141, Guillaume de Casenat, docteur en médecine, 1566 ; — fol. 162, Jean et Rémond Julyot, imageurs, 1556 ; — fol. 157 v°, Françoise Mareschal, veuve de Jean Larget, notaire ; — fol. 165, Jean Jannet, débrosseur, mari de Marguerite Chenevière, 1557 ; — fol. 176, Étienne Rouhier, hôte de « la Teste Noire » ; — fol. 184, Claude Culle, vigneron, 1558 ; — fol. 188, Renobert Choufflet, boucher, 1559 ; — fol. 189 v°, Claude Trousset, veuve de Désiré de Symandre ; — fol. 195, François Jay, vigneron, 1560 ; — fol. 201 v°, Richard Maire, maçon ; — fol. 206 v°, Nicolas Berge, couturier ; — fol. 215, Simon Paris, orfèvre ; — fol. 217, Jean Clerc et Simon Chausson, prud'hommes de Serre-lez-Franois ; — fol. 239, Antoine Chappuis, marchand, 1561 ; — fol. 241, Roland Jodimeys, fournier ; — fol. 244, Nicolas Ravier, de Vercel, bourrelier, 1562 ; — fol. 246, Jean Maillard dit Gousiet, de Semmadon ; — fol. 252, Jean Gauthiot d'Ancier, écuyer ; — fol. 254, Simon Boncompain, écuyer ; — fol. 261, Jacques Varin, marchand, 1563 ; — fol. 264, François Boigier dit Boigerot, notaire ; — fol. 269, Charles du Pin, écuyer, s^r du Fied ; — fol. 270, Marguerite Barressols, veuve de Jean Gigouley, notaire ; — fol. 273 v°, Antoine Borrey, apothicaire ; — fol. 276, Étienne Georget, notaire ; — fol. 278, Jeanne Laurent, veuve de noble Jean Valiquet, marchand ; — fol. 281, Denis Tarniet, fournier ; — fol. 295, Perrenette, veuve de Jean Nodier, vigneron, 1564 ; — fol. 301, Barbe Horry, notaire, 1565 ; — fol. 305, Antoine Pailloz, vigneron ; — fol. 314, Claude Mussot-Pontot, paveur ; — fol. 317, Louis Grillet, tanneur, 1566 ; — fol. 320, Jean Deschamps, chapelain à Saint-Pierre ; — fol. 323, Ferry Julyot, notaire (témoins Claude de Favier, écuyer, et Nicolas Laboral, notaire) ; — fol. 327, Pierre Richardot, docteur ès droits ; — fol. 330 v°, Jean Mercier, chapelain de Saint-Pierre, 1567 ; — fol. 332 v°, Anatoile Sagot, mercier ; — fol. 338, Jean Recy, chanoine de Sainte-Madeleine ; — fol. 343 v°, Étienne de Fraisne, vigneron ; — fol. 349 v°, Jacques Bagerot, notaire ; — fol. 353, Claude Nathey, bourrelier ; — fol. 359, Antoine de La Tour, chanoine, prébendier de Saligney, 1568 ; — fol. 360 v°, Jean Abre, éperonnier ; — fol. 362, Girard Courault, de Fraisans, et Barbe Vaulchier, sa femme ; — fol. 366, Thierry Gonnoz dit Bouquet, boucher ; — fol. 369, Étienne Morel dit le Montagnon, boucher ; — fol. 371, Léonard Quinternet, de Bregille, vigneron ; — fol. 372 v°, Antoine d'Orsans, écuyer, s^r du lieu ; — fol. 374, Antoine Beljehan, maçon, 1569 ; — fol. 387, Étienne Grillet, cordonnier ; — fol. 389 v°, Jean Sarraud, notaire ; — fol. 396, Huguenin Lapétry, maçon, et Louise Belin, sa femme, 1570 ; — fol. 406 v°, Claude de Chavirey, écuyer, et Antoinette Grenier, sa femme, 1571 (témoin Claude Lulier, tailleur d'images) ; — fol. 408 v°, Claude Vuillequel le jeune, notaire ; — fol. 410 v°, Antoine Garnier, tanneur ; — fol. 414, Jean Chassignet, chapelain à Saint-Jean-Baptiste ; — fol. 424 v°, Jean Bercin, chapelain à Saint-Pierre ; — fol. 426, François Loys et Nicole Garnier, sa femme, 1572 ; — fol. 428, Pierre Poiterey, vigneron ; — fol. 431 v°, Jean Vassaulx, notaire, 1573 ; — fol. 439 v°, Jean Monyet, chanoine de Sainte-Madeleine ; — fol. 446 v°, Jacques Bordet, maçon ; — fol. 450, Jean de La Borde le vieux, publicateur des testaments en la cour de l'officialité ; — fol. 451, Étiennette Broquard, veuve du notaire Pierre Belfils, 1574 ; — fol. 456, Georgine de Santans, veuve de Guillaume Garnier dit Toutblanc, couturier ; — fol. 461, Laurent Dayne,

notaire; — fol. 463, Pierre Jolyot le vieux, vigneron, 1575; — fol. 469 v°, Catherin Libry, maréchal, 1576; — fol. 474, Étienne Baroz, tailleur; — fol. 475 v°, Oudot Poussot et Richarde, sa femme, 1579.

G. 1925. (Registre.) — In-quarto papier de 428 feuillets (les folios 76, 260, 280 sont *bis*; le folio 76 est *ter*).

1577-1619. — *Censier*. « Protocole coté C » (ou Protocole vert). Constitutions de cens sur : fol. 7, Jean de Basle, notaire, 1577; — fol. 12, Didier Beleney, vigneron; — fol. 13, Blaise Landry et Pierre Brenet, notaires; — fol. 15, Louis Mancenans, chapelain à Saint-Pierre; — fol. 17, Jacques de Lassertot, chanoine de Sainte-Madeleine, 1578; — fol. 19, Perrenot de Montruchon, vigneron; — fol. 21, Claudine Franchet, veuve de François Buson; — fol. 27, Jacques Chay, pelletier; — fol. 29, Maurice Besançon dit Gressot, citoyen; — fol. 38, Guillaume Chesot, vigneron; — fol. 39, nobles Claude Marquis et Jean d'Auxon, marchands, 1579; — fol. 48, Gaspard Bardey, notaire; — fol. 68, Claude Philippe, notaire, 1581; — fol. 71, Jean Bonnet, notaire royal, 1582; — fol. 78 v°, Étienne Beau, apothicaire, et Jacques Rougemont, marchand; — fol. 86 v°, Simon Guygnoire, docteur ès droits, fils d'Anatoile Guygnoire, 1583; — fol. 88, Jean Perreciot, notaire; — fol. 91 v°, Claude Borrey, notaire; — fol. 97, Pierre Nayme, d'Auxon-Dessus; — fol. 107, Jean Perreciot, notaire, et Hugues, son fils, apothicaire, 1585; — fol. 110, Richard Maire, maçon; — fol. 124 v°, Pierre d'Argent le jeune et Charles, son frère, 1586; — fol. 128 v°, Humbert de Basle, chapelain à Saint-Pierre; — fol. 130, François Perrot, docteur ès droits, et Barbe Montrivel, sa femme, Ursule Heberlin, veuve de Guillaume Montrivel, 1586; — fol. 137, Pierre Galois, notaire, 1587; — fol. 141, Jean de Nasey, s^{r} de Tresilley; — fol. 149, Renobert de Mesmay, prieur du Marteroy, chanoine de Besançon, 1588; — fol. 156, François Faibvre, brodeur; — fol. 158, Abraham Flamand, marchand, 1589; — fol. 178, Antoine Mareschal, marchand, 1592; — fol. 184, Jean Berne, paumier, 1593; — fol. 202, Jean Sarragoz, curé de Saint-Pierre, et Jacques Sarragoz, chapelain, 1596; — fol. 210, Jean Montrivel, docteur ès droits, cogouverneur, 1598; — fol. 226, Isaac Chenevière, menuisier, et Jeanne Vuillard, sa femme, 1600; — fol. 229, Guillaume Loigier, notaire, 1601; — fol. 248, Jean Cheval, du Barboux, appointé sur la garnison de Besançon, 1605; — fol. 258, Charles Leschelle, marchand, 1606; — fol. 264, Pancras Gascon, notaire; — fol. 265, André Doignon, marchand; — fol. 271, noble Guillaume Nardin et Thomas Nardin frères, ce dernier seigneur de Côtebrune, 1608; — fol. 276, Nicolas Jacquinot, vicaire de Saint-Pierre, Jean Bercin, Jacques Sarragoz, Jean Grandjehan, Jean Coulon, Pierre Maillot, Pierre Juhan, et Claude Briseufz, chapelains; — fol. 284, Laurent et Philippe Chifflet frères, 1609; — fol. 288, Thomas Pétremand, docteur ès droits, cogouverneur; — fol. 303, Antoine Nobis, docteur en droit, et Éléonore Desprelz, sa femme, 1610; — fol. 313, André Desbiez et Claude Jurain, maçons, 1611; — fol. 316, Antoine Huot et Jacques Tissot, chanoines de Besançon (ce dernier prieur de Jussey), 1612; — fol. 318, Quentin Montagu, orfèvre; — fol. 343, Claude-Antoine Buson, s^{r} de Fontain, et Jeanne Saulget, sa femme, 1614; — fol. 382, Jeannette, Hélène et Pierrette de Montrichard, filles (avec Anne, mariée au s^{r} de Visargent) du seigneur de Nans, 1615; — fol. 393, Jean Chassignet, apothicaire, 1616; — fol. 399, Jean et Claude Billerey frères, cordonniers, 1617; — fol. 408, Béatrix Sonnet, veuve de noble Humbert d'Orchamps, 1618; — fol. 418, Antoine Jolyot, marchand, 1619; — fol. 427, Didière Prangier, veuve de Pierre Billoz, de Morteau, soldat en la garnison de Besançon, 1618.

G. 1926. (Registre.) — In-quarto, papier de 2 et 541 feuillets (les fol. 171, 204, 415, 490 sont *bis* et *ter*, le fol. 490 *quater* et *quinquies*).

1619-1697. — *Censier*. « Protocole nouveau ou Blanc, coté D. » Fol. 2 *bis*. « Le 20 juillet le cloché de Saint-Pierre fut réduit en cendre par un coup de tonnaire qui mit le feu à la pointe de l'éguille, l'an 1682, à moins de deux heures »; « L'année 1695 le vin a vallu 12 sols la pinte et le nouveau 6 à 7 sols, le froment 12 fr. la mesure. Dieu nous préserve d'une telle année! Amen »; — fol. 1. Constitutions de cens sur : Pierre Jay, notaire, 1619; — fol. 2, Léonard Sirebon, notaire; — fol. 3, Pierre de Missey, menuisier; — fol. 7, Claude Carrandet, boulanger, et Françoise Nonnotte, sa femme, 1620; — fol. 15, François Miget, notaire; — fol. 30, Jacques Quinternet et Daniel Viret, son gendre; — fol. 37, Pierre et Philippe Riboux, marchands, 1621; — fol. 53, Jacques Fluzin, notaire impérial et juré de la cour de Besançon, 1622; — fol. 60, Claude Saulterey, notaire, 1621; — fol. 64, Catherin Guibourg, notaire juré de l'officialité, tabellion impérial et général au comté de Bourgogne, 1623; — fol. 87, Clériadus Foissotte, chapelain à Saint-Pierre, y fonde l'office de saint Ignace; — fol. 103, Henri Baudouin, notaire, 1625; — fol. 111, Pierre de Loisy le jeune, orfèvre, Jacquette Garnier, sa femme; — fol. 116, Clériadus Foissotte, chapelain, fonde un anniversaire pour Humbert Foissotte, de Saint-Julien, notaire, et Didier, son fils; — fol. 120, Marc-Antoine Pillot, s^{r} du Châtelard, et Pierre du Loisy le jeune, orfèvre, 1626; — fol. 142, Désiré Jacquelin, notaire,

1628 ; — fol. 161, Nicolas Maublan, orfèvre, 1631 ; — fol. 163, Claude-François Sonnet, chanoine, seigneur de Calmoutier ; — fol. 175, Denis Pouthier, seigneur de Saône, Mamirolle, Sancey, etc., cogouverneur de Besançon ; Jeanne Estienne, sa femme, 1633 ; — fol. 188, Jean-Baptiste Malarmey, comte de Roussillon, seigneur de Loray, Pelousey, etc., 1635 ; — fol. 196, Jean-Antoine Alviset, curé de Saint-Pierre, 1637 ; — fol. 238 v°, Claude-Antoine Franchet, tuteur d'Anne Clerc, héritière de noble Jean Clerc, et Antoine Mareschal, avocat fiscal en la cité, procureur des créanciers de Jean Malarmey, sieur de Loray, cogouverneur, et de Jean-Baptiste Malarmey, comte de Roussillon ; noms des créanciers de cette succession : Jean-Claude d'Enskerque, seigneur de Chalèze ; Hippolyte Bouvot, cogouverneur ; Pierre Mareschal, chevalier ; les PP. Jésuites du collège de Besançon, comme héritiers du sieur Henriet ; les PP. Bénédictins et Cordeliers de Besançon, Jean-Denis Guibourg, Claude Pétremand, docteur ès droits, et Jean-Claude Pétremand, son frère, écuyer ; Antoine Mareschal, avocat fiscal ; Claude Jolyot ; Isabeau Chassignet, veuve de Jean Mareschal ; Claudine Des Potots, veuve de Claude-Antoine Franchet ; Anne de Lisola, veuve de Daniel Chassignet ; Louise Gigouley, veuve de Guillaume Chamarande ; Marguerite Grille, veuve d'Antoine Vauderet, marchand ; Jean-Baptiste Huot, seigneur d'Ambre, tuteur de Jeanne-Claude de Varod, fille et héritière de Claude de Varod, héritier universel de Jean de Varod dit le colonel Gauché, son oncle, seigneur de Roulans ; Philibert Brye, notaire, 1645 ; — fol. 242, Thiébaud Chappuis, docteur ès droits, ancien cogouverneur, 1647 ; — fol. 248, Charles Billerey, notaire greffier de la cour de mairie ; — fol. 254, Jean-Claude Maillot, notaire, 1648 ; — fol. 267, Jean-Baptiste Clerc, docteur en droit, fils de noble Jean Clerc, 1638 ; — fol. 277, Anne de Mongenet, femme d'Antoine de Santans, seigneur de Montagney, 1649 ; — fol. 297, Jean-Baptiste Faivre, arquebusier, originaire de Villersexel, et Barbe Laviron, sa femme, 1651 ; — fol. 304 v°, Christine Broquard, femme de Claude Rougemont, de Baume, docteur en droit ; — fol. 305 v°, Marguerite Maublan, fille de feu Nicolas Maublan, orfèvre ; — fol. 308, Pierre-François Henry, docteur en droit, ancien cogouverneur, et Claudine Millotet, sa femme, 1652 ; — fol. 300, Luc Jannet, docteur en médecine ; — fol. 319, Jeannette Passard, femme d'Othenin Clément, notaire décédé, 1653 ; — fol. 326 v°, François Marlet, chanoine de Besançon, et en cette qualité seigneur de Louvatange, 1655 ; — fol. 333 v°, Jeanne Galiot, veuve de Charles Guillemin, trésorier de la ville de Besançon, 1656 ; — fol. 337, Jean Bourrelier, notaire, et Anne de Loisy, sa femme ; — fol. 342, François Boissenot, originaire de Gy, chapelain à Saint-Pierre ; — fol. 343, François Petignier, de Quingey, docteur en droit, auditeur général des troupes de Sa Majesté au comté de Bourgogne, 1657 ; — fol. 349, « Résolutions prinses entre les.... curé et chappellains de Saint-Pierre.... concernant les maisons des Tarevelotz » ; — fol. 382, Ferdinand Caillet, chapelain et claviste, 1658 ; — fol. 407, Jean Perrin, notaire, greffier de la cour de mairie, 1661 ; — fol. 412, Jean-François Brouhard, chapelain à Saint-Pierre, 1657 ; — fol. 460 v°, Nicolas Mancenans, notaire ; Frédéric Fyard, docteur en droit, et sa femme, Jeanne-Baptiste Mareschal ; — fol. 475, Hélène Davadan, veuve de Jean Chassignet, pâtissier, 1670 ; — fol. 495, Antoine Mareschal, docteur en droit, et Antoinette Boutechoux, sa femme, 1674 ; — fol. 496 v°, Prospère de Maisières, veuve de Denis Pouthier, seigneur de Saône ; — fol. 502, Nicolas Petit, marchand, et Claudine Bruey, sa femme, 1676 ; — fol. 508, François Nargaud, pâtissier, et sa femme, Jeanne Parseval, 1677 ; — fol. 511, Suzanne Richard, 1678 ; — fol. 516, Jean Dunod, chapelain et maître des enfants de chœur à Saint-Pierre, 1679 ; — fol. 525 v°, Pierre Courtot, de Cromary, juge et seigneur du lieu, 1683 ; — fol. 529 v°, Claudine Buson, veuve d'Antoine Valle, cogouverneur, 1685 ; — fol. 531, Marc Bonvalot, chapelain de Saint-Pierre, 1687 ; — fol. 538, Marguerite de Chauvigny, veuve de Claude Ferron, « lancetier », 1689 ; — fol. 540, Jean-Claude de Semon, marchand, et Catherine Devillers, sa femme, 1692 ; — fol. 541, Nicolas de Ligny, vigneron.

G. 1927. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 13 papier, 1 sceau.

1522-1656. — *Rentes.* Consentement au rachat d'un cens donné par les curé et chapelains de Saint-Pierre à Étienne Ligier, de Dijon, et Marguerite Duchesne, sa femme, 1522 ; — quittance d'un cens délivrée par Jean Lochard, vicaire de Saint-Pierre, à Pierre Marquis, tisserand, 1541 ; — autre d'une somme versée par Claude Charpillet, à Pierre Pétremand, docteur ès droits, commis par les gouverneurs à l'administration de la paroisse Saint-Pierre, 1557 ; — accensement de deux vignes par les curé et chapelains ; — reconnaissance d'une rente de froment, par Jeannette Perrenot, veuve d'Huguenin Poullot, de Placey, 1558 ; — cens de 22 s. au profit des chapelains sur Huguenin Martin, vigneron, 1558 ; — reconnaissance de cens par Ambroise Bérard, marchand, 1576 ; — autre sur Remi Gigouley et Anne Glanne, sa femme, 1581 ; — autre sur trois prés à Larnod et une vigne à Arguel, 1582 ; — autre sur Étienne Bregille, vigneron, 1606 ; — autre sur Louis et Antoine Marchet, vignerons, 1612-1613 ; — extrait de testament, contenant legs au profit des chapelains, de Jean-

nette Juin, femme de Louis Henry, cordonnier, 1618; — rente sur Gilles Thiébaud et sa femme, 1618-1656; — autre sur Denis Bosne, de Naisey, 1620.

G. 1928. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 21 papier, 2 sceaux.

1621-1651. — *Rentes.* Procès soutenu par les chapelains devant l'officialité contre Jean Thiébaud le jeune et Jean Thiébaud le vieux, vignerons, en matière de rente, 1621; — reconnaissance de rente par Jean Thomas, de Pirey, 1627; — rente sur Guillaume Perrot, de Sur-la-Seigne (au val de Morteau), 1629; — procès en cour de Régalie contre les sieurs Thiébaud, vignerons, 1630-1631; — rente sur Gaspard Faibvre, 1639; — liste des rentes dues à Saint-Pierre [v. 1640]; — décret en cour de Régalie sur les biens de Daniel Privé, 1640; — rente sur Pierre Maillard, vigneron, 1641; — sur Guillaume Coulon, vigneron, 1643; — traité des chapelains avec Antoine Fluzin, docteur en droit, 1644; — procuration donnée par les curé et chapelains, 1651.

G. 1929. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 27 papier (dont 1 cahier de 22 feuillets).

1664-1768. — *Rentes.* « Carnet des rentes dehues à MM. de Saint-Pierre l'an 1664 et dont messire Claude-Anthoine Verny doibt tenir compte » : Claude Puset, arquebusier, 1658; — Balthazar Chenevière, argentier; Léonard Fleury, apothicaire, 1638; — Jean Coquillard, chapelain des Saints-Georges et Éloi (ou l'*Inviolata*); — Pierre-François Henry; — Jacques Arbilleur, orfèvre; — Marc Fluzin, cogouverneur; — Jean-Jacques Chifflet, pour un anniversaire, 1591; — les hoirs de Claude et Jean-Claude Pétremand, 1645; — rente sur Étienne Allemandet, vigneron, 1666; — sur Claude-Étienne de Jouffroy, chanoine; — procès contre Claude Pouthier, seigneur de Mamirolle, et Barbe Huot, sa femme, 1675-1677; — sur Pierre Sergent, 1698; — sur Jean-Baptiste Brullon, avocat, 1706; — sur Simon Rouillot, vigneron, 1714; — sur l'État, 1720-1724; — sur Gabriel Dorival et Catherine Lancier, sa femme, 1726; — sur divers, 1731-1768.

G. 1930. (Liasse.) — 15 pièces papier.

1555-1714. — *Procès.* Procès entre Jean Guyot, curé de Saint-Pierre et chanoine de Besançon, et Jean Reoy, devant l'officialité, 1555-1560; — procès entre Jean Piget, clerc et familier du pape, contre Jean Guyot, en matière de garde, 1558; — procès soutenu par les curé et chapelains de Saint-Pierre contre les Missionnaires de Beaupré, 1714.

G. 1931. (Liasse.) — 47 pièces papier, 1 sceau.

1689-1734. — *Procès.* Procès relatif aux bancs d'église soutenu par les curé et chapelains de Saint-Pierre, contre le fabricien Georges Huguenet, devant le parlement de Besançon, 1689-1693. — Procès soutenu par la fabrique contre les paroissiens Besson, Marchand et Mariani, au sujet de l'offre du bâton (ou pain bénit), 1719-1734.

G. 1932. (Liasse.) — 24 pièces papier

1640-1748. — *Procès.* Circonscription paroissiale : vente par le médecin Jean Garinet à Pierre de Montmahoux, cordonnier, d'un meix et curtil situé contre le couvent des Clarisses, entre la maison de l'acquéreur et celle du médecin Luc Jannet, en face de la tour de Montmartin, 1640; — convention entre le procureur Nicolas Mancenans et le maçon Claude Desbiez, pour le front de sa maison bâtie sur le meix provenant de Garinet, 1665; — accordances entre les PP. Minimes de Besançon et Jean Vuillemenot, curé de Saint-Pierre, au sujet de limites paroissiales dans la rue de Chamars, sur l'emplacement visé plus haut, 1681; — vue de lieux; — procédures au parlement de Besançon, 1681-1688; — arrêt donnant raison au curé de Saint-Pierre contre les Minimes, au sujet de la maison Mancenans, 1694; — arrêt déclarant que la maison Defeu est de la paroisse des Minimes, 1748.

G. 1933. (Liasse.) — 29 pièces papier.

1737-1740. — *Procès.* Construction de la nouvelle église : procès soutenu devant l'Intendant par les curé et chapelains de Saint-Pierre contre les directeurs de la bâtisse de la nouvelle église, Mme Chifflet comme ayant cause du chanoine d'Orchamps, et le sieur Moreau, loueur de chevaux, 1737-1740.

G. 1934. (Liasse.) — 42 pièces papier (dont 1 cahier de 26 feuillets).

1653-1753. — *Procès relatifs aux droits curiaux.* Procès soutenu par le curé de Saint-Pierre contre les chapelains en matière des droits et prérogatives des uns et des autres; sentence de l'official dans une première contestation entre Pierre Roz, curé, et les chapelains sur les partages et distributions des oblations [v. 1653]; — mort de l'abbesse de Baume à l'hôpital de Besançon, 1689; — mé-

moire et procédures des parties devant l'archevêque de Besançon et son official, 1706-1735. — Procès devant le bailliage de Besançon entre le curé et Adrien Defeu, aubergiste, à propos de droits paroissiaux sur le terrain où ce dernier avait bâti (près de la draperie des Capucins), 1747; — procès entre dom Fabien Sébastien, religieux de Cîteaux, et le curé de Saint-Pierre, qui avait administré les sacrements dans la maison des Dames de Battant, dont le religieux était directeur, 1743; — procès devant le Parlement entre la paroisse et le Magistrat, touchant le règlement des droits curiaux, 1750-1753.

G. 1935. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 3 imprimés).

1593-1740. — *Procès relatifs aux offices, patronages, processions.* Procès entre les paroissiens et fabriciens de Saint-Pierre et les chapelains de la même église, au sujet de l'office journalier des vêpres, soulevé devant l'archevêque, 1698-1700; — factum des paroissiens (impr. de 6 pages in-8); — procès entre familiers au sujet du patronage litigieux dans la chapelle de la Sainte-Trinité, 1740; — « mémoire pour le sieur Antoine Ligier,.... appelant de jugement rendu au Bailliage, le 22 juillet 1740, contre Claude-François Genevois, prêtre intimé, et Léonard Poulain, curé d'Audeux, intimé et appelant » (impr. de 25 pages in-8); — « Procès pour le sieur Ligier contre les sieurs Genevois et Poulain » (impr. de 8 pages in-8). — Différend entre le clergé de Saint-Jean-Baptiste de Besançon et celui de Saint-Pierre au sujet de la préséance aux processions, 1593-1635; — certificat donné par les chanoines réguliers de Saint-Paul, constatant qu'aux processions les chapelains de Saint-Pierre et ceux de Saint-Jean-Baptiste marchaient « entremeslés », 1703; — reprise d'instance pour la même affaire, 1703 1707; — difficultés pour préséance entre les chapelains de Saint-Pierre et ceux de Sainte-Madeleine, v. 1680; — projet d'arrangement.

G. 1936. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 pièces papier (dont 3 cahiers de 23, 86 et 29 feuillets).

1519-1553. — *Procès entre curé et chapelains.* Différend entre le curé et les chapelains et le chapelain Pierre Galien refusant d'accepter à son tour la charge de receveur, 1519; — sentence de l'official condamnant Pierre Galien à exercer durant deux ans la charge de receveur. — Procès soutenu par les curé et chapelains contre Jean Coulon, prêtre, Pierre Tornand, docteur ès droits, et Simon d'Auxon, notaire, devant les gouverneurs, pour la distribution du vin aux chapelains, 1544; — autres procédures pour même objet, 1652-1653.

G. 1937. (Liasse.) — 42 pièces papier, 1 sceau.

1560-1635. — *Procès des curé et chapelains.* Contre Jean Boussot, prêtre, refusant à ce dernier, qui n'était chapelain d'aucune chapelle, part aux distributions, et soumettant le cas à l'official [v. 1560]; — autre entre Louis Mancenans, chapelain de Saint-Pierre, au nom de tous ses collègues, contre Jean Loschard, un des familiers, au sujet du stage et de la part aux distributions, 1579-1582; — autre entre les curé et familiers et le familier Pierre Juhan, en matière de comptes, 1621-1625; — autre entre l'église Saint-Pierre et le chapitre métropolitain à propos de sonneries de cloches, 1635.

G. 1938. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 81 pièces papier, 1 sceau.

1701-1703. — *Procès.* Différend soulevé par les curé et chapelains contre le chapelain Maurice Roussel qui, malgré une absence de plusieurs années, prétendait avoir part aux distributions comme les autres familiers; procédure devant le parlement de Besançon.

G. 1939. (Liasse.) — 43 pièces papier.

1706-1749. — *Procès.* Instance soutenue par le curé Richard contre les chapelains de Saint-Pierre en matière de droits curiaux, portée successivement devant l'archevêque et le parlement de Besançon, 1706-1723; — autre entre les chapelains et le sieur Fauconnet, vicaire, 1716; — autre entre les curé et familiers contre Jean-Baptiste Lombard, chapelain, pour incapacité à remplir ses fonctions, 1749.

G. 1940. (Cahier.) — In-quarto papier de 153 feuillets plus cinq pièces (fol. 13, 15, 17, 104, 125 *bis*), parchemin.

1536-1537. — *Procès immobiliers.* Procès en matière de décret, devant la justice de mairie, par les curé, chapelains et familiers, contre Catherine Carry, veuve de Huguenin Lobet, notaire, au sujet d'une maison ayant appartenu jadis à maître Jean Bongarçon, en la Grande-Rue, entre les maisons de Jean Du Chemin et de feu Odot Noizot, par derrière Saint-Vincent.

G. 1941. (Liasse.) — 52 pièces papier.

1723-1776. — *Procès immobiliers.* Instance en paie-

ment de loyer, contre le chapelain Pierre-Gabriel Gaulard, 1723. — Autre contre l'avocat Ferdinand Pagot pour réparation de l'appartement qui lui était loué, 1759-1770. — Autre contre le chapelain Emmanuel Jolicard, en paiement de loyer, 1728. — Autre contre François-Xavier Reuille et sa femme, Claude-Philiberte Verly, pour loyer, 1762-1776.

G. 1942. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 2 cahiers de 30 et 77 feuillets).

1492-1696. — *Procès immobiliers.* « Acta et processus discretorum virorum dominorum curati et capellanorum eclesie parrochialis Sancti Petri Bisuntini actorum contra Stephanum Banquet, hospitem, civem Bisuntinum », instance au sujet d'une vigne sise en Cray, 1492; — fol. 19, liste des cens dus annuellement à l'église Saint-Pierre ; — procès des curé et chapelains contre Nicolas Marrullier pour une vigne sise à Ragot, 1696. — Autre contre Béatrix Belfils, femme de Jean d'Auxon, notaire, en matière de garde, pour bornes d'héritages en la vigne de Tremoins, 1602 (au fol. 37 v°, plan de la vigne litigieuse).

G. 1943. (Liasse.) — 6 pièces papier (dont 2 cahiers de 16 et 54 feuillets).

1515-1528. — *Procès immobiliers.* Procès soutenu par Claude Mirebel, chapelain de Saint-Blaise, contre les curé et familiers de la paroisse, 1515-1518 (pour un cens de vendange) ; — autre soutenu par les curé et familiers contre Claude d'Auxon, femme de Nardin Paillard, chaussetier, pour cens de vigne, 1515-1530 ; — autre des curé et chapelains contre Antoine Dahy, débrosseur, en subhastation et décret, 1519 (au fol. 12, clé et croissant de la bannière Saint-Pierre en marge du texte); — autre de l'église Saint-Pierre contre Étienne Merlet pour plusieurs cens, 1528.

G. 1944. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 12 papier (dont 1 cahier de 166 feuillets).

1542-1740. — *Procès relatifs à des cens.* Décret sur une maison de la rue des Granges (touchant par-dessous et au sud les four et maison de feu Pierre Maillard, au nord la ruelle Saint-Pierre), devant 20 s. de cens, contre les héritiers de Jean Lambelin, 1542-1543 ; — procès contre les vignerons Claude Virvaux, Toussaint Depême et Pierre-François Jolyot, pour droit de quarte grappe, devant le présidial de Besançon, 1738-1740.

G. 1945. (Liasse.) — 6 pièces papier (dont 1 cahier de 45 feuillets), 1 sceau.

1637-1793. — *Procès pour créances.* Procès soutenu par l'église Saint-Pierre, contre Anne de Lisola, veuve de Daniel Chassignet, relatif au décret Perret, 1637-1643 ; — procès de Nicolas Denyse, marchand à Troyes, contre Jacques Marmoz, marchand à Besançon, 1627-1628 ; — procès entre le curé de Saint-Pierre et le greffier Tonnet, pour frais de procédure, 1793.

G. 1946. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 5 papier (dont 1 cahier de 28 feuillets), 2 sceaux (entre de nombreux signets de l'official en marge du cahier).

1440-1528. — *Procès pour fondations.* Arrêt du parlement de Dole dans un procès entre les curé et chapelains et le chapitre cathédral de Besançon, 1440 ; — autre condamnant le chapitre à restituer aux curé et chapelains 600 écus d'or à eux légués par le chanoine Hugues de Chassagne, archidiacre de Salins ; — copie d'une procuration donnée par le chapitre à son doyen Jean de Poupet et aux chanoines Étienne de Belvoir, Jean Vincent, Louis de Vers, Étienne Vurry, Jean de Brinon et Ferry de Clugny, pour plaider en son nom devant le Parlement, 1460 ; — ajournements contre divers témoins : Jacques Mouchet, seigneur de Château-Rouillaud, Pâris Jouffroy et Jean le Bâtard, pour comparaître et déposer au parlement de Dole dans le procès entre l'église Saint-Pierre et le chapitre, 1461 ; — procédures concernant la succession d'Hugues de Chassagne ; — procès entre les curé et chapelains et Richard Poux, pâtissier, pour la fondation et les arrérages d'un anniversaire, 1460-1461.

G. 1947. (Liasse.) — 21 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets).

1532-1770. — *Procès pour fondations.* Instance devant la justice de mairie soutenue par le chapelain Antoine Bercin, contre Pierre Baudoin, prêtre, et Claude Monin-Asserez, clerc, au sujet d'une vigne à Chamars, dépendant de la chapelle Saint-Gabriel, 1532. — Autre soutenue par les curé et chapelains contre Marguerite Duchesne, veuve d'Étienne Ligier (paiement de messes et cérémonies funéraires), 1533. — Instance de Claude Bailly, familier et marguillier de Saint-Pierre, contre les curé et chapelains, au sujet de la fondation de Jacques Jouffroy, seigneur de Marchaux, 1537. — Autre des curé et chapelains contre Fran-

çoise Sellier, veuve de Jean Guérard, docteur, en matière d'exécution testamentaire, 1539-1544. — Autre contre Claude Jouffroy, seigneur de Marchaux, 1569-1570.

G. 1948. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 papier.

1652-1653. — *Procès pour fondations.* Instance soutenue par Jean Vuillemenot, curé de Saint-Pierre, contre Étienne et Jeanne Depin, frère et sœur, en matière de droits paroissiaux, curiaux et de chapelle; sentence de M. d'Andreville, mémoires divers pour les parties, 1652-1653.

G. 1949. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 21 pièces papier.

1684-1753. — *Procès pour fondations.* Instance des curé et chapelains contre Jean-François et Antoine Curie, en paiement des arrérages de la fondation testamentaire de Jacques Marchand, vigneron, 1684-1753. — Autre contre les confrères de la confrérie de Saint-Sébastien, 1743; — autre contre les héritiers du président Boisot, 1750.

G. 1950. (Liasse.) — 27 pièces papier.

1656-1765. — *Procès pour rentes.* Instance des curé et chapelains contre Gilles Thiébaud, 1656; — autre contre Henri-Joseph Passeret, chapelain à Saint-Pierre, 1719-1727; — autre du fabricien Joseph Étignard, contre les curé et chanoines de la Madeleine, 1724; — autre des curé et chapelains contre Laurent Mussot, procureur au présidial, 1733; — autre contre Nicolas Le Recouvreur, fermier à Pouilley-les-Vignes, 1763-1765.

G. 1951. (Liasse.) — 57 pièces papier.

1773-1784. — *Procès pour rentes.* Instance du curé de Saint-Pierre contre Pierre-Antoine Roussey, maître serrurier, 1773; — autre contre Simon Humbert, greffier de la justice de Miserey, 1777-1784.

G. 1952. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 29 papier, 3 sceaux.

1645-1765. — *Procès divers.* Instance du curé Pierre Roz et du corps des chapelains contre Guillaume Noël, chapelain, 1645; — du même contre les chapelains, 1656; — avis de l'avocat Verny, sur une consultation à lui faite touchant les lods prétendus par M. de Sainte-Mesme, 1749; — procédures diverses sans importance.

G. 1953. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23 pièces papier.

1702-1741. — *Amortissement.* Procès soutenu par les curé et chapelains contre l'Intendant de Franche-Comté, pour droits d'amortissement.

G. 1954. (Registre.) — In-quarto papier de 244 feuillets (filigrane : *tête de bœuf*) (le fol. 98 est *bis* et *ter;* le fol. 107, *bis*, *ter*, *quater* et *quinquies*).

1512-1588. — *Comptabilité.* Livre du trésor de Saint-Pierre. Visite de la caisse, 5 juillet 1512 : 69 l. estevenantes 1 sol 10 deniers tant en or qu'en argent (latin); — fol. 3 v°, 1762 l. 2 s. 4 d.; — fol. 7, fondation d'une messe des Cinq plaies, 1515; — fol. 13 v°, 3 juin 1521, 634 l.; — fol. 26, 4 juillet 1534, 330 l. 19 s.; — fol. 40 v°, rachat d'un cens par Étienne Des Prés, recteur des écoles, 1548, 12 juin; — fol. 71, en caisse, 352 l., 1560, 4 juillet; — fol. 82 v°, 1,224 l., 1570, 5 juillet; — fol. 107, édit municipal des monnaies, 1578; — fol. 121 v°, 1,515 l. 15 s. 9 d., 7 juillet 1582; — fol. 144 v°, 2,113 fr. 7 gr. 7 engr., 1602, 8 juillet (à partir de 1615, les procès-verbaux de caisse sont exclusivement en français); — fol. 176, 2,283 fr. 4 gr., 20 janvier 1627; — fol. 244, remis 150 fr. dans le trésor, 3 février 1688.

G. 1955. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1574-1685. — *Comptes divers.* Compte fait par les chapelains avec Jean de Basle, notaire, tant comme héritier universel de Marie Gaignefin, veuve de Claude Pétremand, notaire, que comme ayant charge d'elle, 1574; — distribution de deniers provenant de dépens obtenus sur le chapelain Légier et de l'amodiation de la maison des Tavelet, 1622-1625; — notes sur les comptes rendus par le chapelain Pierre Juhan en qualité de receveur, 1626-1634; — compte rendu par le chapelain Bonvalot, 1685.

G. 1956. (Liasse.) — 106 pièces papier.

1553-1746. — *Pièces de comptabilité.* Quittances : de Nicolas Tournier, charretier, 1554; — du receveur du palais archiépiscopal, 1559-1560; — état des joyaux de l'église Saint-Pierre, 1562-1563; — du séchal de l'église métropolitaine, Pierre Quelave, 1578; — du sieur Monnier, 1592-1595; — de J. Calf, 1699; — distributions manuelles, 1706; — du sieur Guillemin, procureur de la confrérie Saint-Sébastien, 1713; — recette de la sonnerie des clo-

ches pour les morts, 1739; — pièces justificatives, 1743; — 1744; — 1745; — 1746.

G. 1957. (Liasse.) — 148 pièces papier.

1747-1788. — *Procès de comptabilité.* Réparations aux toitures de l'église, par Jacques Cuchet; — fabrication d'hosties, 1746-1747; — travaux de vitrerie, 1748; — quittance de Balleydier, pour avoir soudé les lampes entretenues, l'une devant sainte Barbe, l'autre devant saint Joseph, 1749; — paiements effectués pour la sonnerie de la grosse cloche lors des enterrements; — balayage de l'église, nettoyage des cuivres, 1750; — achat de cierges chez Guillaume Devillers; — don de 30 l. à la fabrique par M. Chalon, quittance donnée à l'abbé, son fils; — consommation d'hosties pendant l'année 1751; — fourniture d'huile pour l'entretien de la lampe du Saint Sacrement; — facture du libraire Fantet pour fourniture de registres à la paroisse afin d'y inscrire les actes paroissiaux, 1753; — cierges en cire blanche et jaune livrés par Devillers; — travaux aux charpentes de l'église par Jean Grosjean, maître charpentier, à la suite de la visite faite par le Magistrat et par des idoines, 1754; — réparation au soleil (ostensoir) par l'orfèvre Male; — blanchissage du linge d'église par Mlle Bouchy; — vente de registres par Fantet père; — ouvrages de serrurerie par Balleydier, 1755; — cierge pascal de la Pentecôte, 6 l. 10 s.; — fil de fer en botte acheté pour les carillons, 1763; — imposition de 4 l. taxée au curé de Saint-Pierre, pour reconstruction de l'église Sainte-Madeleine, 1772; — de 6 l. en 1773; — de 4 l. en 1774; — compte de Baille frères, trésoriers du bureau de l'église Saint-Pierre, 1785-1788.

G. 1958. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier.

1368-1778. — *Paroisses diverses de Besançon. Église Saint-Paul et Saint-Donat.* Compte rendu par Pierre Bonvalot, vigneron, à la fabrique Saint-Donat « érigée à présent dans l'église abbatiale de Saint-Paul », 1698; — testament de Claudine Bataillard léguant 200 fr. à la conférence des filles de la paroisse Saint-Paul, 1722; — donation faite à la Charité nouvellement établie à Besançon, par Louise-Françoise Bruand, 1692; — vente d'une maison rue Saint-Paul, faite par Jeanne-Antoine Gallyot, veuve de François Maldiney, et Anne-Claude, sa fille, veuve de J.-Pierre le jeune, chirurgien, à Claude-Antoine Prost, 1771; — requête des filles de la confrérie de l'Enfant-Jésus à l'archevêque, à cause du legs de Mlle Bruand, 1713. — *Église Saint-Martin de Bregille.* Collation d'une chapelle à l'autel de Saint-Jean l'évangéliste, par Isabelle de Velleguindry à Henri de Saint-Maurice, clerc, à la suite du décès du chapelain Guillaume de Sancey, 1368; — procès entre Claude-François Coste, vicaire perpétuel de Bregille, et ses paroissiens, 1697-1762. — *Confrérie Saint-Martin de Bregille.* Transaction entre les prieur et confrères de la confrérie Saint-Martin de Bregille, et le chapelain de la chapelle fondée en ladite église sous l'invocation de la Vierge Marie, 1642. — *Confrérie des Dames de Chamars.* Prise de possession d'une chapelle aux Dames de Chamars par Jean-Baptiste-Marin d'Orival, chanoine de Besançon, 1778.

G. 1959. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 12 papier, 1 sceau.

1590-1780. — *Confrérie de Saint-Hippolyte et du Saint-Esprit de Velotte.* Cens constitué au profit de Thiébaud Depin et Nicolas Guinot, de Velotte, prieurs de la confrérie de Saint-Hippolyte de Velotte, 1590; — traité pour les confrères sur un quart de faux au « Vay de Velotte », avec certain droit de noyers, 1598; — achat de noyers au profit de la confrérie, 1599; — sentence de la mairie de Besançon, 1612; — constitution d'une rente de 3 fr. au profit d'Antoine Oudot, prêtre, 1634; — statuts de la confrérie présentés par Jacques Balandret et Claude Mouton, approuvés par le vicaire général Jobelot, 1685; — constitution de cens au profit de la confrérie par Marguerite Romain, supérieure des Ursulines de Besançon, 1688; — procès avec les Ursulines, 1689; — bail des fonds de la confrérie, 1689; — traité des habitants de Velotte avec ceux de Beure, pour la réparation de leur église paroissiale, 1690; — sentence par la confrérie contre les Ursulines, 1692; — échange d'immeubles fait par les prieur et sous-prieur de la confrérie du Saint-Esprit avec le conseiller au Parlement Henri Coquelin, 1714; — procès de la confrérie contre Pierre Chamblon, de Besançon, 1715; — sentence pour les paroissiens de Velotte contre François-Philippe Morel, curé de Velotte, 1780.

G. 1960. (Registre.) — In-quarto papier de 47 et 26 feuillets.

1604-1755. — *Confrérie de Saint-Hippolyte et du Saint-Esprit de Velotte.* Fol. 1, liste des confrères vers 1604; — accensement d'arbres au profit de la confrérie, 1604; — d'une pièce de terre, 1615; — d'une autre, 1622; — quittance donnée par Hugues Routie et Jean Mouton, prieur et sous prieur de la confrérie, 1632; — élections de prieur et sous-prieur, 1640-1710. — Fol. 1 *bis*, élections de prieur et sous-prieur, 1626-1631; — listes de confrères, 1631-1712; — « les noms des confrères et prieur de la confrérie

du Saint-Esprit érigée en l'église de Velotte, 1711-1713 : Claude Mouton, Jean-Jacques Depin, Nicolas Mouton, Antoine Depin, Jacques Guinot, Claude Depin, Pierre Chamblon, Denis Pidancet, François Moroz, Jean-Baptiste La Grandfemme, Hugues Cobat, Claude Estiard, Jean-Hippolyte Guinot, Jean-Baptiste Chamblon, Claude-François Depin.

FAMILIARITÉ DE MOUTHIER-HAUTEPIERRE

G. 1961. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 29 papier.

1579-1787. — *Statuts.* « Statuta dominorum curati et capellanorum ecclesiæ parochialis Sancti Laurentii de Moustier Haultepierre, ab ordinario Bisuntino approbata, 1647. » — *Actes paroissiaux.* Certificat de confirmation d'un écolier de Mouthier, Laurent Chifflet, délivré par le suffragant Louis du Tartre, 1579 ; — donation d'une vigne à l'église de Saint-Hippolyte sur Vuillafans, par Jean-Baptiste Richard, d'Ornans, 1625 ; — actes de catholicité de l'église de Mouthier pour les années 1727-1732 (baptêmes, mariages et décès) ; — bulle du pape Pie VI accordant une pension de 30 l. sur l'église de Mouthier à l'ancien curé du lieu, François-Siméon Guyot, 1787 (orig. et cop.). — *Droits curiaux.* Procès devant le parlement de Dole entre les habitants de Mouthier et leur curé Pierre Picquet, 1633-1649. — *Confrérie du Rosaire.* Délibération des habitants pour créer une confrérie, à la suite de prédications du prieur des Jacobins de Besançon, 1621. — *Pauvres.* Testament d'Hugues Couthenet, curé de Mouthier, 1689 ; — publication de ce testament ; — convention pour la recette de cette succession, 1695 ; — état des revenus de la succession Couthenet distribués aux pauvres, 1716.

G. 1962. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 17 papier, 4 sceaux.

1630-1739. — *Fondations.* Grosses ou extraits de fondations au profit de la familiarité de Mouthier, faites par : Claude Duboucley, 1621 ; — Jean Briet, 1625 ; — Blaise Meredey, fille d'Étienne, 1626 ; — Pierre Viancin, 1630 ; — Étienne Fulminet, de Lods, 1634 ; — Jean Perrot, de Lods, 1661 ; — Anne Peschard, veuve de Nicolas Simonin, 1668 ; — Louise Magnin, veuve de Jean-Baptiste Barthou, de Mouthier, 1675 ; — de Claude Phizalix, 1679 ; — d'Hugues Couthenet, 1682 ; — de Claude-Anatoile Regnauld, de Lods ; — de François Parrot, 1686 ; — de Pierre Regnauld, 1687 ; — de Jean-Baptiste Joly, directeur au grand séminaire, 1697 ; — de Marie Millaud, veuve de Jean-Baptiste Jouffroy, 1701 ; — de Clauda Meugin, Claudine Bretillot et Clauda Jeannet, 1707 ; — de Pierre-Laurent Meugin, 1703 ; — de Nicolas Vuille et d'Agnès Guignet, 1707 ; — de Jeanne Maistrehugue, 1710 ; — de Catherine Petit, veuve Voinot, 1713 ; — de Jeanne-Marguerite Petit, femme de Jean Viancin, 1716 ; — d'Anne Guignet et de Marie-Thérèse Moine, sa fille ; — de Jean-Baptiste Guillo, chanoine de Dole, ancien curé de Mouthier, 1721 ; — de Jeanne-Claude Cuenin, veuve de Louis Bolard, 1727 ; — d'Élisabeth Cuenin, 1739.

G. 1963. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 18 papier, 10 sceaux.

1574-1750. — *Rentes d'argent.* Cens ou rentes constitués sur Claude Maignin et Poncet Perrol, de Mouthier, 1574 ; — sur Jacques Labourel et Laurence Destoille, 1592 ; — sur Antoine Mathey, prud'homme, et la communauté de Mouthier, 1638 ; — sur Laurence Magnin ; — procès pour rentes entre Jean-Claude Vielle, prieur de Bonnevaux, curé de Mouthier, et divers, 1641 ; — rentes : sur les habitants de Mouthier, 1644 ; — sur Antoine Gourmand et Pierre Mathé, 1668 ; — sur Jean-Claude Gourmand, coprud'homme à Mouthier, 1669 ; — sur les prud'hommes et échevins du lieu, 1670 ; — sur Catherine Guignet, 1681 ; — sur Nicolas Butefey, 1685 ; — sur Jean Bailly, 1687 ; — sur Jean-Claude Truche, curé de Nancray, 1688 ; — sur Guillemette Dubuisson, 1691 ; — sur François Petit, greffier du bailliage de Pontarlier, 1699 ; — sur Agathe Nicod, veuve Sarron, Étienne Sarron et Bonaventure Gabry, sa femme, 1700 ; — sur Pierre Sancey, demeurant à Vésigneux, 1711 ; — sur les Bardey, de Montgesoye, 1714 ; — sur Françoise Cuenin, 1728 ; — sur Élisabeth Cuenin, 1750.

G. 1964. (Liasse.) — 18 pièces papier.

1700-1702. — *Procès.* Procédures devant l'officialité de Besançon entre le curé de Mouthier, Philippe Boisseau, de Saint-Georges, et les familiers dudit lieu touchant les droits curiaux, l'assistance aux offices, les règlements anciens ou nouveaux donnés au corps de la familiarité.

CURE ET FAMILIARITÉ D'ORNANS

G. 1965. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 58, 66 et 21 feuillets.

1663-1733. — *Inventaires.* Inventaire fait d'autorité du bailliage d'Ornans, à requête des maïeur, échevins et conseil dudit lieu, 1663; — autre fait après le décès du curé Antoine Rauille, par le maïeur François-Joseph Guiot, sr de Vercia, assisté des échevins, 1703 (99 cotes); — autre dressé après la mort du curé Henri Perrot, par Joseph Bouhélier, lieutenant général du Bailliage, 1733 (97 cotes).

G. 1966. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 22 papier.

1525-1700. — *Titres généraux.* Transaction passée entre Clauda de Saubye, veuve d'Othenin Grospain, écuyer, et Jean Cournu, curé d'Ornans, au sujet d'un chasal contigu à la cure, 1525; — état des meix, maisons et héritages appartenant à la cure, 1546; — terrier de la cure dressé en 1546; — constitution d'un cens de 19 gros 4 d. tournois au profit de Claude Mourel sur les habitants du château d'Ornans, 1565; — procès-verbal dressé par le notaire Jean-Guillaume Poutier, au sujet d'une vigne du Mont appartenant à la cure d'Ornans, sur l'ordre de l'official de Besançon, 1590; — titre d'achat d'un champ en Prel-Burtin au profit de Pierre Pignet, 1592; — autre achat, au profit du même, de pièces sises au même lieu, vendues par Rodolphe d'Orsans, 1594; — procès devant l'officialité entre Jean Chandeleuse, curé d'Ornans, et les habitants du lieu; — échange conclu entre Pierre Chevroton, curé d'Ornans, les habitants et les sieurs Mercier, 1618; — donation de cens au Prel-Burtin, faite au curé d'Ornans par Renobert Chevroton, capitaine au château du lieu, et Claire Monnier, sa femme, 1646; — cens et transactions, 1650-1701.

G. 1967. (Liasse.) — 32 pièces papier.

1704-1773. — *Titres généraux.* Vente à Jean Oudot, par Jeanne-Françoise Pellerin, d'une chènevière en Prel-Burtin, affectée d'un cens de 22 gros envers le curé d'Ornans, 1704; — vente d'un désert de vigne lieu dit en Charmont, faite par Mlles Clément à François Martel et Gaspard Cuenot, ladite vigne chargée d'un cens de 9 gros envers le curé, 1711; — échange d'une vigne à Gradion contre une chènevière en Prel-Burtin, conclu entre Antoine Saulnier, d'Ornans, et Jean-Pierre Gervais, 1712; — vente consentie par la veuve de Jean Lambert au profit de Jean-Baptiste Belin, 1713; — sentence rendue par le chanoine Petitbenoît, juge d'appel, contre Henri Perrot, curé d'Ornans, 1724; — compte de la confrérie de Saint-Joseph rendu par M. Trouillet, 1725; — vente d'un jardin, par Louis Clément à Claude Prélat, d'Ornans, 1720; — achat par Claude-François Fleury, tanneur, d'une portion de verger, d'Anne-Marie Cariset, veuve de Michel Layne, 1727; — vente d'une chènevière par Philippe Frary et Claudine Nodier à Jacques Reddet, 1728; — autres ventes d'immeubles à divers, 1729-1737; — arrêt rendu dans un procès entre M. Drouhin, curé d'Ornans, et le Magistrat de cette ville, 1738; — requête présentée à l'archevêque par MM. Doney, d'Ornans, au sujet d'une fondation faite en l'église par feu Claude-Ambroise Doney, leur père (appointement conforme d'Antoine-Pierre II de Grammont), 1750; — ventes et actes divers concernant des immeubles, 1750-1773.

G. 1968. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1473-1682. — *Droits curiaux.* Traité relatif aux corvées de charrue, conclu entre Jean Chappuis, curé d'Ornans, et la ville et communauté du lieu, 1473; — autre traité en vingt et un articles passé pour régler les droits curiaux entre le curé et ses paroissiens, 1600 (extrait); — texte complet de ce règlement passé entre le curé Pierre Chevroton et la ville d'Ornans à la suite d'un procès pendant devant le parlement de Dole, 21 juin 1600; — nouveau règlement en trente articles, passé entre le curé Charles Simonin, doyen de Varesco, et le Magistrat d'Ornans, 1682. — *Enfants de chœur.* Fondation de deux choriaux faite par Claire de Saint-Moris, veuve de Claude Gautheron, d'Ornans, docteur ès droits, 1631.

G. 1969. (Registre.) — Petit in-folio papier de 186 pages.

1668. — *Fondations.* « Livre de toutes les fondations, anniversaires et autres offices, qui se doivent annuellement célébrer dans l'église paroissiale d'Ornans, selon le règlement qui en a esté fait par Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Antoine-Pierre de Grandmont, archevêque de Besançon, prince du Saint-Empire, et depuis mis en ordre par messire François Mercier, prebstre, cofamilier en ladite église paroissiale, l'an de Nostre Seigneur 1668. » (Les offices sont classés dans l'ordre du calendrier.)

G. 1970. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 26 pièces papier, 8 sceaux ou cachets.

1373-1791. — *Chapelles. Saint-Antoine et Saint-Nicolas* (*ou de Granvelle*). Déclarations des héritages dépendant du bénéfice, v. 1660; — institution du chapelain Denis Belin, 1664; — envoi en possession de Denis Belin par le Parlement; — fondation de deux grand'messes de *Requiem* dans cette chapelle par Anne Boutte, veuve de Pierre Dubief, du château, 1673; — accensement fait par Claude-François Martin, d'Ornans, à Oudette Vannoz, d'une maison sur le Seut, 1716; — autre par Adrien-Charles Doney, lieutenant particulier du bailliage d'Ornans, et Claude-François Doney, son fils, avocat, comme collateurs de la chapelle, 1767; — acte de possession de deux chapelles, de Saint-Antoine et celle de l'Eucharistie, par Claude-François Atthalin, chanoine de la métropole de Besançon, 1768; — institution du même par l'archevêque et envoi en possession par le Parlement; — lettre du chapelain Henri-François Lemaillot, 1791. — *Sainte-Catherine* (*à l'autel de l'Eucharistie*). Vente d'une pièce de pré lieu dit en La Vaux, faite par Claudine Peletier, femme de Guillaume Mercier dit Billerey, à Hugues Myellin, notaire, 1627; — requête au bailli de Dole, présentée par le chapelain Luc de Chassagne pour obtenir copie de la vente qui précède, 1629; — donation de la chapelle par Louise de Grospain à François de Chassagne, 1631; — mémoire pour la réunion des deux chapelles de Sainte-Catherine au même autel, 1632; — amodiation d'une pièce de terre sise « ès Longs Champs » au profit de la chapelle, 1642; — institution de chapelain pour Gabriel de Belot-Chevigney, 1677; — prise de possession de celui-ci en présence du patron, Jean-Claude de Chassagne, seigneur de Trepot; — institution du chapelain Hyacinthe de Belot-Rochelle, 1687; — prise de possession de ce dernier, 1688; — amodiation du pré de Voise, par le chapelain, 1689; — donation de la collation de la chapelle à l'avocat Maillot, de Besançon, par Jeanne-Marguerite-de Chassagne, 1700-1707. — *Saiht-Sacrement*. Testament d'Othenette d'Ornans, veuve de Jean de Nozeroy, chevalier, fille de Richard dit Guinchard, choisissant sa sépulture à Ornans, dans la chapelle fondée par son père et y fondant divers offices, 1377 (cop.).

G. 1971. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1321-1642. — *Chapelle Notre-Dame* (*ou de Chauderie*). Extrait de la fondation de la chapelle par Lambert dit Petitmaire, châtelain d'Ornans, 1321; — vente d'un cens dû à Chantrans, faite par Marguerite, fille de feu Roux, de Pontarlier, 1425; — vente d'un autre cens par Vauthier de Longeville, écuyer, à Jeannerot Chaudirier, d'Ornans, tabellion général au comté de Bourgogne, 1439; — constitution de la dotation de la chapelle fondée par Jeannerot Chaudirier, d'Ornans, et Estevenette, sa femme, 1453 (orig. et cop.); — accensement perpétuel par les curé et familiers d'Ornans d'une vigne et d'un verger dépendant de la fondation qui précède, 1499: — acte constitutif d'une rente de dix émines et demie de froment au profit de la chapelle, 1523; — procès et arrêt du parlement de Dole dans une contestation entre le prébendier de Frânois au chapitre métropolitain et les chapelain et curé d'Ornans, 1642.

G. 1972. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 89 papier.

1650-1786. — *Confréries. Ames du Purgatoire*. Indulgences accordées par Innocent X, 1650; — statuts de de la confrérie, 1681; — autorisation d'exposer le saint Sacrement à certains jours, accordée par le vicaire général P.-F. Hugon, 1782. — *Grands-Artisans*. Règlement en 20 articles, v. 1700; — autorisation d'ériger une chapelle, accordée par Antoine-Pierre II de Grammont, 1740-1743. — *Saint-Scapulaire*. Permission d'ériger cette confrérie, projetée par le P. Augé de la Croix, carme déchaussé, et Charles Simonin, curé d'Ornans, accordée par le vicaire général Jobelot, 1688. — *Saint-Joseph*. Comptes et pièces justificatives dressés par les receveurs de la confrérie, 1726-1786.

G. 1973. (Registre.) — In-quarto de 140 feuillets.

1615-1795. — *Confrérie de Saint-Joseph*. Rôle des fondateurs (tous maîtres menuisiers) en 1615 : Denis Fourquet, Jean Gressot, Claude et Étienne Roy, Pierre Cournu, Jean-Baptiste Dare, Quentin et Claude Perruche; — Jean Gaullier,.... Louis Goryel, 1660; — Jean-Baptiste Vacelet, 1680; — Claude Nodier, 1682; — Étienne Trouillet, chirurgien, 1684; — Étienne Gressot, 1688; — Georges Nodier, 1695; — Charles-François Verdy, conseiller du Roi lieutenant particulier du bailliage d'Ornans, 1714; — Claude-Joseph Baudrand, 1717; — élections des receveur et bâtonnier : Claude Tombal (ville d'en haut), Claude Chamberlan (ville d'en bas), 1698; — procès-verbaux d'élections et délibérations, 1700-1788; — dernier compte rendu le 15 vendémiaire an III, par Jean-Claude Saulnier, trésorier.

G. 1974. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 4 papier (dont 2 plans).

1381-1770. — *Propriétés sises à Ornans. Pré des Oyes.* Vente de pré par Vuillemin Boquin à Jeannot Chaulditet, 1438. — *Vignes : Charmont.* Constitution d'un cens de 2 s. 6 d. par Henri Joly et Guyot de Bourgogne, au profit de l'église d'Ornans, 1422 ; — plan des vignes de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, XVIIIe siècle. — *Château.* Délimitation de fonds appelés Courtepointre et Vie de Combes, vers 1770 (avec plan). — *Haut de Vage.* Vente d'un pré par les consorts Morel, 1469. — *En Loray.* Constitution d'un cens au profit de Jeanne de Villers, veuve Charmigney, sur une vigne, 1627. — *Es Maigres.* Décret devant le lieutenant particulier d'Ornans, nommé Amiet Alier, où il est démontré que la vigne Ès Maigres leur est censable, 1561. — *En Mambouque.* Achat d'une vigne au profit de Quentin Sibourg, marchand à Ornans, 1626. — *Le Mont.* Cens sur une vigne prouvé par un acte passé devant le notaire Guillaume de Chassagne, 1381.

G. 1975. (Liasse.) — 47 pièces papier.

1760-1789. — *Fonds de la cure.* Baux et accensements consentis par le curé Jacques-Joseph Trouillet, docteur en théologie, au profit de Jean-Antoine Nargaud, 1760; — de Henri Estevenon, 1760 ; — de Léger Nargaud, 1760 ; — de François et Charles-Antoine Pillot-Cousinet ; — de Jean-François Rigolier, Joseph et Claude-François Gousset, 1772 ; — de Jean, Jean-Didier et Jean-Antoine Baudran, 1781 ; — de Claude-François Raguin ; — de Claude Nodier; — de Claude-Joseph Huguenet ; — de Nicolas Cuenot ; — de Jean Estevenon ; — d'André Dubief, 1783 ; — de Claude-François Oudot, 1785 ; — de Pierre Cuenot-Chariemagne, 1787 ; — de Jean-Baptiste Pillot, 1789.

G. 1976. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 10 pièces papier (dont un cahier de 23 feuillets).

1428-1772. — *Titres locaux. Amancey.* Vente de prés par Pierre-François et Étienne Bart, d'Amancey, à Jeanne-Alexis Laurent, veuve de Jean-Baptiste Boilloz, 1772. — *Arçon.* Échange d'héritages entre Pierre, Jacques et Jean Butaux, d'Arçon, et Claude Henryet, 1540. — *Chantrans.* Procès en reconnaissance de cens soutenu par les chapelains et familiers d'Ornans contre Georges Prélat dit Bassot, de Silley, 1611. — *Fallerans.* Accensement consenti par Estevenette, femme de Besançon Fleury, d'Ornans, au profit de Perrenot Coillet, de Fallerans, 1428 ; — achat d'immeubles à Fallerans, 1562-1627, 1676-1697. — *Saules.* Donation par Guillaume Darbief dit Billard, d'une vigne en Loray à Pierre Mory, 1550.

G. 1977. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 23 pièces papier (dont 3 cahiers de 35, 40 et 29 feuillets), 2 sceaux.

1519-1797. — *Cens et rentes.* Cens constitués : au profit de Pierre Guester, curé d'Ornans, par Étienne Locent, d'Ornans, 1519; — au profit de Pierre Courvoisier, par Hugues et Jean Roussel, 1529 ; — par Jean Chay, 1545 : — Françoise Brenot, dame de Raucourt, 1557 ; — au profit du curé Hugues Belfils, par Étienne Gody, 1567 ; — du curé Antoine Picard, par Antoine Picard le vieux et consorts, 1596 ; — également de cens dus au curé, 1676 ; — reconnaissance de cens dus au même; — autres par Louis Estain, Marguerite Caillot et Claudine Belin, 1684; — autres, 1689 ; — autre par Marie Caillot et ses enfants, 1699; — autre par André Létondeau et Marguerite Petit, 1739 ; — accensement consenti par M. Trouillet, curé d'Ornans, au profit de Jean-Antoine Nargaud, Jean-Baptiste Cornu-Remi, Philippe Nodier, Claude Nodier le jeune, François Groslambert et Henri Estevenon, 1760; — détail des cens dus aux curé et familiers, 1779. — *Rentes.* Constitution d'une rente de 4 fr. au profit d'Étiennette Clerget, de Chenevrey, et de Guyot Dame, de Mouthier-Hautepierre, par Pierre Contet, de Mouthier, 1607 ; — emprunt de 800 l. des familiers d'Ornans, par les Ursulines de cette ville, 1770.

G. 1978. (Registre.) — Petit in-folio papier de 54 feuillets (couvert d'un parchemin : un testament latin de 1323).

1557-1612. — *Rentier.* Reconnaissances des cens, rentes et revenus appartenant aux curé et chapelains d'Ornans reçues par le notaire Myellin. Fol. 2, mandement du parlement de Dole autorisant lesdites reconnaissances, 1557 ; — fol. 3, déclaration de Claude Groslambert dit Suchet, d'Amathay ; — fol. 5, de Pierre de Chassagne, d'Ornans, écuyer ; — fol. 7 v°, de Nicolas Landriet, d'Ornans ; — fol. 8 v°, de Claude Dubie dit Fusy ; — fol. 9 v°, de Jean et Antoine Boquin ; — fol. 12, de Simon de Chantrans, écuyer, et de Claudine Philibert, sa femme, 1561 ; — de Pierre Marlet, d'Ornans, 1563 ; — de Claude Mourel dit Grospain, 1564 ; — fol. 15, de Claude Nodier, « de dessus le Sus d'Ornans, » 1564 ; — fol. 16, de Jean Boutte, 1564 ; — fol. 19 v°, de Louis Parloing, 1570 ; — fol. 25, de Claude Teste, 1571 ; — fol. 26, de Jean Saulce, 1571 ; — de Pierre Amorgeon, 1571 ; — fol. 28, de Pierre Millet le vieux,

1571; — fol. 30, de Jean Pelerin, 1573; — fol. 31, de Pierre Guillaume, de Fallerans, 1583 ; — de Georges Prélat, 1612.

G. 1979. (Registre.) — Petit in-folio papier de 77 feuillets (filigrane : *Bras de saint Étienne, de Besançon*).

1597-1721. — *Rentier*. Reconnaissances reçues par le notaire R. Greslot, agissant sur réquisition du curé Pierre Chevroton, prieur de Sirod. Fol. 2, commission donnée par le parlement de Dole, 1597 ; — fol. 3 v°, reconnaissances : d'Hugues Oudot, laboureur ; — fol. 6, de Gaspard Bauldran ; — fol. 9, d'Outhenin Roussel; — fol. 10, de Denis Gody, notaire ; — fol. 14 v°, de Richard Devillers, secrétaire de la ville d'Ornans ; — fol. 19 v°, de François Saulnier, notaire et procureur ; — fol. 21, d'Antoine Gérard, procureur fiscal ; — fol. 28, jugement de l'officialité de Besançon dans un procès entre Henri Perrot, curé d'Ornans, et les familiers du lieu, 1721 ; — fol. 70, règlement des droits curiaux arrêté par transaction entre Pierre Chevroton et ses paroissiens, 1600.

G. 1980. (Registre.) — Petit in-folio papier de 100 feuillets (couverture parchemin, fragment d'un livre de chœur du xv° siècle).

1676-1689. — *Rentier*. Fol. 1, règlement des droits curiaux fait entre Charles Symonin, curé d'Ornans et doyen de Varesco, et le Magistrat d'Ornans, 1682 ; — fol. 13, requête et mandement de terrier délivré par le bailliage d'Ornans, 1676 ; — fol. 14, déclarations de : Marguerite Nargaud, femme d'Étienne Grandvuillemin ; — de Clément Voirey ; de Marguerite Burnel ; de Pierre Oudot ; de Simon Prélat ; de Claude Peletier ; de François Oudot ; de Jean Nargaud ; de François Gaudot ; de Simon Cornu ; d'Étienne Piquard ; de Claude Belin ; — fol. 35, requête du curé Louis Vielle, prieur de Bonnevaux, curé d'Ornans, et mandement de terrier délivré par le bailliage, 1676 ; — fol. 61, mandement de terrier délivré par le parlement de Besançon à Charles Simonin, 1684 ; — fol. 99, collation de chapelle (Notre-Dame du Pilier) dépendant du curé d'Ornans.

ÉGLISE SAINT-BÉNIGNE DE PONTARLIER

G. 1981. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 37 pièces papier, 4 sceaux.

1493-1664. — *Titres généraux*. Mémoire en latin sur la primauté de l'église de Saint-Bénigne de Pontarlier, 1493 (cop.) ; — ordonnance de M. Macheco, vicaire général de l'archevêque Charles de Neuchâtel, transférant la fête de saint Bénigne au premier dimanche après la Commémoraison des morts, 1495 ; — lettres de coadjutorerie de la cure, accordées par le pape à Constance Colin, chapelain de Pontarlier, 1534 ; — déclaration des chapelains pour l'exposition du ciboire sur l'autel d'une chapelle récemment construite et dotée à l'église Saint-Bénigne par Hugues Saulget, bourgeois de Pontarlier, 1554 (2 cop.) ; — traité passé entre Constance Colin, curé de Saint-Bénigne et Saint-Étienne, et ses paroissiens, 1573 (cop.) ; — requête des paroissiens de Pontarlier à l'archevêque pour le rétablissement des trois églises de Saint-Bénigne, Saint-Étienne et Notre-Dame en trois paroisses distinctes, ces trois bénéfices étant abusivement, depuis plus de trente ans, réunis entre les mains de Constance Colin, chanoine de Besançon ; — délibération conforme du conseil de ville ; — réponses du curé Constance Colin, 1574 ; — acte de présentation au curé de Saint-Bénigne d'une paire de gants et d'un couteau par l'amodiateur de la châsse de saint Antoine d'Aumonières, quêtant dans sa paroisse, 1594 ; — remontrances des curé et familiers au lieutenant général du Bailliage pour se faire payer les arrérages d'une fondation faite par feu François Saulget, prêtre, 1595 ; — quittance d'une somme de six sous estevenants d'aumône payée annuellement à l'église au nom des souverains du comté de Bourgogne, 1606 ; — procédures intentées devant le lieutenant général du bailli d'Aval par le curé Guillaume Thumerey, à propos d'un cens foncier de 5 émines de froment, 1608 ; — requête (favorablement appointée) présentée à l'archevêque par le curé Claude De Lyon, prieur de Saint-Lothain, pour être autorisé à délimiter dans le cimetière de Saint-Bénigne un emplacement pour inhumer les enfants mort-nés, 1628 ; — déclaration de non-préjudice donnée au point de vue de la préséance réclamée par l'église Saint-Bénigne, par le conseil de ville de Pontarlier, à raison du choix fait de l'église Notre-Dame de cette même ville comme point de départ d'une procession vouée à Notre-Dame de Gray, à cause de l'immunité obtenue jusqu'alors contre la peste, 1629 ; — autorisation de réconcilier le cimetière de Saint-Bénigne, à la suite d'une rixe avec effusion de sang, accordée par le vicaire général Jacques de Blavier, 1632 ; — sentence de l'officialité consacrant le droit des curés et familiers de Pontarlier d'administrer les sacrements à la Cluse, à l'encontre des prétentions du chapelain du lieu, Jean Poncelet, 1633 ; — requête des curés de Saint-Bénigne (Claude de Lyon), de Notre-Dame (Denis Vuilleminet) et de Saint-Étienne (Jean-Baptiste Parreau), au sujet de cette affaire, avec décision du vicaire général Jacques de Blavier, 1634 ; — permission de bâtir sur le cimetière, 1642 ; — avis favorable du corps de ville pour

que la permission de biner soit accordée au clergé pontissalien, 1648; — édit du parlement de Dole pour le paiement des dettes arriérées, 1653 (imprimé); — ordonnance du lieutenant général de Pontarlier, Claude-Étienne Bigeot, pour contraindre les paroissiens cotisés pour les réparations du clocher, à la somme de 3,000 fr., 1653 ; — autorisation de biner les dimanches et jours de fêtes accordée par le vicaire général d'Orival au clergé de Pontarlier, 1661 ; — procédures diverses en recouvrement de revenus, 1662-1664.

G. 1982. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 48 pièces papier, 1 sceau.

1665-1708. — *Titres généraux.* Décret d'Antoine-Pierre Ier de Grammont à la suite de sa visite pastorale à Pontarlier, 1665 ; — requête (appointée par le lieutenant général Miget) des paroissiens de Pontarlier et des gouverneurs de la paroisse Saint-Bénigne, pour rendre exécutoires les jets paroissiaux ; — requête à l'archevêque par Pierre De Lyon, familier des églises paroissiales, au sujet de la desserte de la chapelle de la Cluse, 1666 ; — autre requête des curés des paroisses de Pontarlier, répondant à la précédente ; — ordonnance de l'archevêque relative au chant et aux chantres dans les églises de Saint-Bénigne et de Saint-Étienne ; — requête de Jean-Antoine Pochard, desservant de la chapelle de La Cluse, touchant la desserte de la chapelle du château de Joux, 1671 ; — adhésion des curé et familiers des églises de Pontarlier au règlement fait autrefois par le vicaire général de Mesmay pour les vêpres, 1672 ; — concession aux mêmes du droit de dire la messe sur des autels portatifs, 1675 ; — sommation faite au clergé de Pontarlier de reconnaître le premier rang au curé de Saint-Bénigne, 1677 ; — monitoire délivré par l'archevêque pour recouvrer les papiers perdus de la cure Saint-Bénigne, 1679 ; — ordonnance d'Antoine-Pierre Ier de Grammont, donnant de nouveaux statuts en onze articles au corps des familiers des églises de Pontarlier, 1680 ; — ordonnances délivrées sur requêtes : pour obliger les familiers desservant les chapelles de la Cluse et des Étraches à assister aux grand'messes paroissiales, 1681 ; — pour leur obéissance aux statuts généraux, 1682 ; — pour leur obligation d'accepter la procure de la familiarité, 1683 ; — pour les fondations des vicariats des Verrières, des Fourgs, d'Oye, de Montperreux, de Malbuisson, des Grangettes, de Saint-Point, de La Planée et des Granges-Narboz, 1685 ; — pour la dispense en faveur du curé de recevoir et de répartir les rétributions dues aux familiers pour assistance aux enterrements, 1687 ; — pour les conférences de femmes et de filles, 1690 ; — pour l'assistance aux vêpres des fêtes solennelles, 1690 et 1691 ; — pour reconnaître au curé de Saint-Bénigne la qualité de chef des familiers et lui adresser en conséquence la correspondance officielle ; — pour dispenser les habitants des Grangettes de fournir à l'entretien de l'église de Saint-Point, 1692 ; — pour la confession pascale ; — pour l'imposition ecclésiastique ; — pour l'exercice de l'emploi de sage-femme, 1693 ; — pour subordonner au consentement des curés de Pontarlier la desserte de l'église de la Planée par des prêtres séculiers ou réguliers, 1693 ; — pour les assemblées des familiers ; — pour avoir deux sages-femmes à Pontarlier pour les trois paroisses, 1694 ; — pour la composition des assemblées de gouverneurs des paroisses, 1695 ; — pour le choix des paroisses des étrangers nouveaux habitants, 1707 ; — pour autoriser la célébration de basses messes durant la grand'messe, 1708 ; — pour le maintien exclusif au profit de l'église Saint-Bénigne de la fondation déjà très ancienne de quatre enfants de chœur, 1711 ; — pour l'interdiction de laisser pénétrer du bétail dans le cimetière de Saint-Bénigne, 1713.

G. 1983. (Liasse.) — 40 pièces papier, 1 sceau.

1713-1751. — *Titres généraux.* Ordonnances de l'ordinaire rendues sur requêtes : au sujet de la non-réception du commandant du château de Joux à la porte de l'église Notre-Dame par les familiers, lors de la célébration du *Te Deum*, v. 1713 ; — pour le gouvernement de la fabrique de Saint-Bénigne à régler entre les gouverneurs et le curé Clairon, 1713 ; — pour obtenir reddition de comptes des scabins des neuf vicariats dépendant des trois églises ; — pour fixer le nombre des familiers ; — pour le répartement des impositions dans la paroisse Saint-Étienne, 1732 ; — au sujet des droits de sièges et de tombes dans l'église Saint-Bénigne, 1738 ; — au sujet du rétablissement de l'église et du presbytère de Saint-Étienne détruits par le récent incendie, 1739 ; — mémoire pour l'organisation nouvelle des paroisses de Pontarlier ; — pour l'approbation de l'élection des sieurs Fol, Balange, Violand, Dufour et Pion comme gouverneurs de la paroisse de Saint-Bénigne, 1742 ; — réponses de la paroisse de Notre-Dame au mémoire des paroisses de Saint-Bénigne et de Saint-Étienne, 1745 ; — requête présentée au Magistrat par la paroisse de Saint-Bénigne au sujet du rétablissement de la tribune réservée audit Magistrat, détruite par l'incendie de 1736, 1746 ; — ordonnance de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont pour fixer le chiffre des émoluments de Jacques Brocard et François Bailly, prêtres, en qualité d'administrateurs de l'église Saint-Bénigne, 1746 ; — correspondance avec M. de Fétigny, chanoine de Baume, au sujet des droits de l'abbé de Baume comme collateur des cures de Saint-

Bénigne et de Saint-Étienne, 1748; — lettre de l'archevêque au sujet des expositions et bénédictions du saint Sacrement, 1750; — délibération prise et sommation faite lors de la prise de possession, par M. Bailly, de la cure de Saint-Étienne en l'église Saint-Bénigne de Pontarlier, 1751; — ordonnance de l'archevêque réunissant provisoirement les offices des paroisses de Saint-Bénigne et Saint-Étienne et réglant le détail de ces offices.

G. 1984. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 pièces papier, 1 sceau.

1753-1782. — *Titres généraux.* Lettre de M. Jeannin à M. Bailly, curé de Saint-Étienne et administrateur de Saint-Bénigne de Pontarlier, 1753; — autre de M. de Fétigny au même; — requête à l'Intendant, présentée par les paroissiens de Saint-Bénigne et de Saint-Étienne, touchant la réparation de l'église et du clocher; — lettre des habitants des Granges-Narboz à l'archevêque, 1761; — lettre du vicaire général Galois confiant l'administration de l'église et paroisse de Saint-Bénigne à M. Bailly, curé de Saint-Étienne, 1768; — décret de réunion des deux paroisses de Saint-Bénigne et de Saint-Étienne, rendu par l'archevêque Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, cardinal de la sainte Église romaine, 1768; — acte de prise de possession de la cure de Saint-Bénigne par François-Ignace Bailly; — arrêt du parlement de Besançon homologuant cette réunion de paroisse et autorisant l'hôpital de Pontarlier à acquérir le sol de l'ancienne église Saint-Étienne et de ses dépendances, 1769; — autorisation du Roi pour même objet (visas du chancelier de Maupeou et du duc de Choiseul, ministre d'État) (cop.); — requête à l'archevêque par les curés de Pontarlier, contre les paroissiens de la Planée, au sujet de la permutation de leur maire, 1772; — lettre de l'évêque suffragant Franchet, évêque de Rhozy, à M. Bailly, au sujet d'un accord à intervenir avec le curé de Notre-Dame, 1773; — lettre adressée au même par M. de Vregille, capitaine au corps royal du génie, au sujet d'une rente, 1775; — lettre de l'intendant de Lacoré à M. de Vregille; — déclaration du revenu de la cure de Saint-Bénigne et Saint-Étienne, 1780; — lettre du suffragant au sujet des vicairies dépendantes de Pontarlier, 1782; — diverses requêtes non datées, XVIIe-XVIIIe siècles.

G. 1985. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 14 pièces papier, 23 sceaux.

1510-1767. — *Droits curiaux.* Sentence d'excommunication portée par l'official contre certains paroissiens qui ne faisaient pas leurs pâques à Saint-Bénigne, 1510; — requête du curé au sujet des droits de sièges et sépultures dans son église, 1687. — *Indulgences.* Brefs pontificaux accordant indulgences ou privilèges aux églises de Pontarlier, à leurs curés ou familiers, 1612-1767. — *Missions.* Copie de l'acte d'établissement des missions diocésaines par l'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont; itinéraire des premières missions, 1678. — *Offices.* Requête présentée à l'official par les maïeur et corps de ville, au sujet des vêpres, 1662-1672; — sentence de l'officialité obligeant les curés et familiers de Notre-Dame et de Saint-Étienne d'assister aux vêpres de Saint-Bénigne, aux quatre fêtes principales de l'année, 1691; — requête du curé de Saint-Bénigne, Antoine Clairon, au vicaire général de l'archevêché de Besançon, pour que les familiers soient obligés d'assister aux grand'messes pour en rehausser la solennité, 1706; — ordonnance de l'archevêque, M. de Monaco, obligeant les familiers et curés des autres paroisses de Pontarlier à assister aux *Te Deum* chantés à Saint-Bénigne, 1727. — *Visites de Saint-Bénigne.* Prescriptions tracées au curé à la suite d'une visite générale pour les réparations et améliorations matérielles à introduire dans son église, signées: Montrivel, 1512; — ordonnances du suffragant Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, à la suite de sa visite, 1604; — autre d'Antoine-Pierre Ier de Grammont, 1665 (avec sceau spécial de la visite) (2 exempl.); — règlement édicté en pareille circonstance par l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont, 1738 (cop.).

G. 1986. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 30 pièces papier (dont 1 imprimé).

1495-1778. — *Actes de catholicité.* Actes de baptême concernant la famille Franchet, 1571-1605; — arrêt du Conseil d'État concernant les droits des offices de contrôleurs de bans de mariages, 1697, publié au comté de Bourgogne en 1698 (placard impr.); — extrait d'un édit concernant les actes de mariages. — *Annonces au prône.* Avis divers: promesses de mariage, ventes mobilières ou immobilières, logements ou immeubles à louer, etc., 1656-17.. — *Livres prohibés.* Bulle du pape Clément XI relative aux livres interdits par la congrégation de l'Index, 1708. — *Monitoire.* Requête à l'archevêque afin d'obtenir monitoire pour retrouver un mobilier détourné au détriment des héritiers de Huguenin Maistre-Hugue, v. 1672. — *Ordres ecclésiastiques.* Lettres du suffragant Odon Tronchet, évêque de Tibériade, suppléant l'archevêque Charles de Neuchâtel, constatant la réception à l'ordre de cléricature faite à Pontarlier en l'église de Saint-Bénigne au profit d'Othenin Ma-

lechet, dudit lieu, écolier, 1495. — *Pauvres*. État des terres dépendant des pauvres, aux Verrières-de-Joux, 1664 ; — circulaire de l'Intendant au sujet des Bouillons des pauvres, avec modèles, 1767 (impr.) ; — testament de M[lle] Bévalet, au profit du Bouillon des pauvres de Pontarlier, 1778. — Quête à l'occasion de l'incendie de 1776.

G. 1987. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 73 pièces papier, 59 sceaux (la plupart des pièces sont des formules latines imprimées).

1618-1650. — *Dispenses et publications de bans.* Contrat de mariage entre Jacques Symon, bourgeois de Pontarlier, et Claudine Rolet, de Salins, 1618 ; — dispenses du troisième ban : en faveur de Jean Bougnon et Marguerite Guyon, 1631 ; — de Jean Fontaine, de Pontarlier, et de Jeanne Caffoz, de Jougne, 1635 ; — de Pierre Gauffre et d'Anne Pusset, de Pontarlier ; — d'Amédée Saulget et d'Anne Amey ; — de Pierre Crolot et de Claude Coste ; — de Jean-Claude Parreau et d'Antoinette du Pacquier, 1636 ; — de Matthieu Vermod, de Jougne, et de Marguerite Navillet, de Pontarlier ; — de Guillaume Clerc et de Jeannette Folz ; — d'Alexandre-Cécile, seigneur du Valdahon, et d'Anne-Perrine Doroz, de Sellières, 1637 ; — d'Étienne Racle et de Charles Charloz, de Pontarlier ; — de Poncet Jannet et d'Étiennette Gravelle ; — de Nicolas Ordinaire et d'Antoinette Salomon, de Levier ; — de Claude Ducq, de Lons-le-Saunier, et de Claude Ponnet, de Pontarlier, 1638 ; — de Guillaume Clerc et de Catherine Bressand ; — de Claude Margoz et d'Anne Besançon, 1640 ; — de François Maistrejean et de Suzanne Miget ; — de Claude Salomon, d'Usier, et d'Antoinette Vuillaume ; — de Pierre de L'Espine et de Jeanne Vorbe, 1642 ; — de François Hugonet, de Pontarlier, et de Bénigne Vacelet, de Nozeroy, 1643 ; — de Matthieu Franchet et de Claudine-Bernardine de Saint-Moris, de Mouthier-Hautepierre, 1645 ; — de Guillaume Boichard et de Marguerite Saulvaget, 1646 ; — de Nicolas Tournon, écuyer, et de Bonaventure Du Moulin, 1647 ; — de Pierre Trincard, d'Évian, et de Danielle Donier, de Pontarlier ; — de Nicolas Jaquemet, de Morteau, et de Bénigne Perclet, de Pontarlier, 1648 ; — d'Hugues-Simon Boisseaul, de Rochejean, et de Claudine Courlet, 1649 ; — de Guillaume Marguier, de la Fresse, et de Rose Lambert, de Septfontaines, 1650 ; — de Claude Hugonnet, de Poligny, et de Catherine Poissard, de Pontarlier ; — de Pierre Jacquemet et de Jeanne-Baptiste Favrot ; — de Christophe Meredey, de Vercel, et de Claudine Quartier.

G. 1988. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 109 pièces papier, 81 sceaux.

1651-1670. — *Dispenses et publications de bans.* Dispenses du vicaire général de l'archevêque de Besançon, scellées du sceau de la chambre archiépiscopale, en faveur de : Richard Favrot et Pernette Saulget, paroissiens de Saint-Bénigne, 1651 ; — de François Henryet et Louise-Françoise Boissard, 1652 ; — de Jean-Claude Esbaudy, de Levier, et de Madeleine Oudot, d'Épenoy, 1653 ; — de Jacques Regnauld et de Claudine Melin ; — d'Adrien Fusier et de Guillemette Marchand, de Vaux, 1654 ; — de Claude Fontaine, de Poligny, et de Catherine Maillard ; — dispenses délivrées et scellées au nom du chapitre, durant la vacance du siège archiépiscopal, en faveur de Jacques Convers, de Champagney, et Rose Besançon, 1655 ; — de Claude Bernard, de Champlive, et de Françoise Bourgeois, de Fourcatier ; — de Jacques Cupillard et d'Henriette Perrenet, 1656 ; — de Jean Jacquet et de Claudine Juan ; — de Christophe Cristille, d'Aoste, et de Catherine Solier, de Lausanne, 1657 ; — de Pierre Junet et d'Isabelle Guyon, 1660 ; — de Claude-Joseph Charin et de Jeannette Coste, 1661 (sceau de la chambre de Jean-Jacques Fauche de Domprel, archevêque) ; — de Denis Donat, de Salins, et de Jeanne-Françoise Bressand, 1662 ; — de François Vorbe, de La Cluse, et de Jeanne Nargaud, des Granges, 1663 (sceau de la chambre d'Antoine-Pierre I[er] de Grammont, archevêque) ; — de Pierre Paradis, de Fribourg, et Françoise Marmier, 1664 ; — de Pierre Faibvre et Claude Bévalet, 1665 ; — de Vincent Glaune, seigneur de Villers-Farlay, et Marguerite-Angèle Sauget, 1666 ; — d'Antoine Petetin, de Foncine, et Françoise Bourgeoise ; — de Pierre-Henri Boichard et Guillemette Beuque, 1667 ; — de Jean Guillet, de Samoen (Savoie), et Denise Jourdain, de Draillan (Genèvois), 1668 ; — de Claude Violan et Claude Belin ; — de Claude-François Compagny, docteur ès droits, et Anne-Baptiste Corlet, 1669 ; — de Girard Roux et Jeanne-Françoise Racle ; — certificat imprimé, signé et scellé aux armes de la ville, servant de passeport à Jean Derny, originaire d'Uzelle, 1670 ; — dispense accordée par Antoine-Pierre I[er] de Grammont, et de lui signée et scellée, à Jacques-François Parrod, de La Cluse, et Claude Saget, veuve de Pierre Parrod, pour se marier.

G. 1989. (Liasse). — 155 pièces papier, 89 sceaux.

1671-1683. — *Dispenses et publications de bans.* Dispenses de mariage en faveur de : Antoine Germain, d'Es-

sert (Genevois), et Perrenette Rigaud, 1671; — de Léger Lonchamp et Isabelle Marmier, 1672; — de Claude Rousselet et Philiberte Poulet dite Gaudet; — de Pierre Franchet et d'Anne Tyrode, 1673; — de François Frère, de Rochejean, docteur ès droits, et Anne-Marie Journot, 1674; — de Pierre Diligent et d'Aimée Courbe, de Remoray, 1675; — de Guillaume Floret, de Marin (Savoie), et de Françoise Michy, sa compatriote, 1676; — de Claude Verchel et d'Anne Grillet, 1677; — de François Lancrenon, de Sombacourt, et d'Anne-Marie Cupillard; — d'Étienne Rougnon et Anne Guyon; — de noble Pierre-Joseph Maillot, lieutenant au Bailliage, et Marie Cuinet, de Salins, 1678; — d'Antoine Bœuf, de Censeau, et Jeanne-Françoise Sordet, de Nozeroy, 1679; — de Claude Junot et Marie Roubelet, 1680; — de Poncet Pyon et Claude Symon, 1681; — de Jean Voinnet et Pierrette Besuchet, de Mouthe; — de Pierre Moïse, des Gras, et Catherine Mondet; — de Claude Jaquot et Antoinette Mercier, 1682; — de Pierre-François Guye, des Boujons, et Anne-Marie Dupont; — de Nicolas de Laneau, de Montreuil en Picardie, et Anne-Claude Jaquot, 1683; — certificat de publication de bans donné par J.-F. Rouget, curé de Notre-Dame de Pontarlier, au sieur Bequin et à Huguette Parrugnel.

G. 1990. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 83 papier, 57 sceaux.

1684-1700. — *Dispenses et publications de bans.* Dispenses matrimoniales de : Claude Olivier et Denise Loye, 1684; — de Claude-Étienne Tissot et Claude Monnier; — de Georges Favre, diocèse de Genève, et Marguerite Cretez, diocèse de Lausanne; — de Jean Walter, de Meron en Tyrol, et d'Anne-Ursule Cuinet, de Bade en Allemagne, 1685; — monitoire et excommunication contre les animaux nuisibles délivrés par l'archevêque au curé de Saint-Bénigne, 1686; — dispenses de : Desle Bole et Jeannette Hugonet, 1687; — de Pierre Petite de la Seigne et Élisabeth Dissapier, de Neuchâtel (Suisse); — de Claude Martin et Claude Parrod, des Verrières-de-Joux, 1688 (signature et sceau de l'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont); — de Guillaume Fol et Élisabeth Pelaud, 1690; — de Pierre Escureux et Anne Arnoux, de Saint-Mihiel en Lorraine, 1691; — de Claude-François Courlet, seigneur de Boulot, et de Marie-Anne Boissard, de Pontarlier, 1692; — de Charles Monnier, seigneur de Noironte, et de Marie-Gabrielle Compagny; — de Charles Violant et Catherine-Françoise Peclet; — de Claude Belvalet et Douce Maillard, 1693; — de Dominique Bequain et Anne Parguey; — de Jean Desbeuf, Picard, et Claude Berreur, 1694; — monitoire et excommunication archiépiscopale contre les animaux nuisibles, en faveur des habitants de La Cluse; — dispenses en faveur : d'Étienne Opinel et Élisabeth Marc, 1696; — de Guillaume Fleurre et de Catherine Courbe, de Lausanne; — de Jacques Duplessy et d'Anne Dornier, 1697; — de Matthieu Goguelier et de Marguerite Abramin, de La Planée; — de Georges Courlet, de Chaffois, et de Jeanne Courtois, 1698; — d'Antoine Goudenet, de Limoges, et Geneviève Becquin, 1699; — de Jean Mézerat, de Nevers, et Catherine Dupont, 1700; — de Pierre-Antoine Balanche et Marie Godard.

G. 1991. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 164 papier, 54 sceaux.

1701-1764. — *Dispenses et publications de bans.* Dispenses matrimoniales en faveur de César Delacour, de Besançon, et Antoinette Radaz, 1701; — acte du premier degré de cléricature en faveur d'Antoine-Alexis Clairon, de Pontarlier, 1702; — dispenses : de Léger Ligier, du diocèse de Genève, et Marie Verdant, 1703; — de Claude Baverel et d'Antoinette Junet; — d'Antoine Girod et Marie-Barbe Jaquot, 1704; — de Jean Dornier et Marie Tournier; — de Claude-Alexis Chapuis et Ursule Courlet, 1705; — certificat du curé de Soleure, Jean-Pierre Fischer, pour le mariage de Marie-Élisabeth Gleitz avec Philibert Lardillon, receveur des fermes à Pontarlier; — dispense en faveur des mêmes; — de Michel Poignant, du diocèse de Genève, et Marguerite Sylvestre, 1706; — de Guillaume Péclet et Anne-Marguerite Cavin; — de Nicolas Petitmangin et Étiennette Poix, du diocèse de Lausanne, 1707; — de Jean Grisey, du diocèse de Reims, et de Jeanne-Françoise Mondet, 1708; — de Charles-Antoine de La Châtelaine, seigneur de Bannans, et Nicole-Henriette du Saix de Charchillat, 1709; — certificat de publication de bans dans l'église des Hôpitaux, pour Pierre-François Robbe et Antoinette Violant, de Pontarlier, notifié au curé de Saint-Bénigne par Claude Pareau, official de l'évêque de Lausanne dans la partie de ce diocèse appartenant à la Franche-Comté; — dispenses en faveur de : Joseph de Beau, seigneur de Bleisole, diocèse d'Avignon, et Marguerite-Françoise Journot, 1710; — de Jean-Joseph Verchet et Jeanne-Françoise Nourice d'Estavayer, diocèse de Lausanne; — de Nicolas Bouchaton et Anne-Antoinette Caire; — de Pierre Renaud et Élisabeth Poix, 1711; — de Guillaume Lambert, du diocèse de Paris, et Jeanne Bequin; — de Nicolas Pion et Pernette Voinnet; — de Jean-Claude Marmier et Pierrette Jaquemet, 1712; — certificat de Claude Pareau, curé des Hôpitaux, official de Lausanne, pour la publication des bans de Jean Vermot, de La Cluse, et Claudine Maupré, veuve Tissot, des Hôpitaux; — de Maximilien Floccard, d'Évian, et Dominique Radaz, 1713; — de Jean-Baptiste Guillon et Claude Gaufre, 1714;

— de Georges-Louis Gannepin, du diocèse de Cambrai, et Marguerite Simon ; — de Claude-François Faivre et Anne-Huguette Donier, 1715 ; — de Claude Labourier et Jeanne-Marie Guyon, 1716 ; — dispense pontificale pour le mariage de Marguerite-Françoise Pion, 1756 ; — certificat de publication de bans donné à Joseph Badoud et Catherine Sallin, de Lausanne, par Nicolas Oddi, évêque de Trajanopolis, Lucerne, 1761 ; — dispense pontificale pour Joseph Marguet et Françoise Froissard, du diocèse de Besançon, 1764 ; — résidu de requêtes et correspondances sans dates relatives à des dispenses et publications.

G. 1992. (Liasse.) — 22 pièces papier.

1651-1751. — *Délibérations de paroisse.* Assemblée des gouverneurs de l'église paroissiale de Saint-Bénigne pour régler le détail de la construction de l'église neuve, arcades, voûte du chœur, etc., avec les maçons, 1651 ; — autre décidant l'établissement d'un jet sur les paroissiens pour cet objet, 1653 ; — remise par les gouverneurs aux curé et familiers de tous leurs droits sur la chapelle Barrillet, voisine du chœur, ladite chapelle servant d'appui à la voûte qui doit être détruite et reconstruite, 1660 ; — nouveau jet ; — réfection de piliers et de voûtes au moins de la chapelle Colin à la chapelle Barrillet ; — on sollicitera monitoire pour faire réintégrer « tiltres, papiers, ornements d'autel et autres meubles », distraits de l'église Saint-Bénigne ; — nouveau jet pour la réparation du clocher et le percement de fenêtres à l'endroit des chapelles de Saint-Moris et de Valdahon, 1661 ; — marché à passer pour réfection de six piliers, huit demi-piliers, bénitiers, fonts baptismaux, avec Jacques Bobellière, maçon de Morteau, 1662 ; — poursuites contre divers chapelains ou possesseurs de chapelles pour recouvrer leur quote-part des jets, 1663 ; — autres pour se faire rembourser ce qui a été dépensé pour la chapelle de Matthieu Franchet, 1666 ; — nouveau jet et répartement pour acquitter les dettes contractées pour les réparations de l'église et pour acheter le mobilier nécessaire : « toille pour aubes et surpelis, antiphonaire, graduel, lampe de cuivre, burettes d'étain, ensançoir, etc. », 1679 ; — rétablissement de la toiture de la grande nef, 1681 ; — élection de Nicolas Bretillot et Jean-François Violand, marchand, comme fabriciens, 1751.

G. 1993. (Registre). — Petit in-fol. de 47 feuillets (filigrane : *Armoiries du Chapitre de Besançon, inscrites dans un cercle, 1768.* FRÈRES CHARMET FRANCHE-COMTÉ).

1771-1794. — *Délibérations de la paroisse Saint-Bénigne et Saint-Étienne* (réunion des deux paroisses effectuée en 1768). Répartement à faire, conformément à l'autorisation du commissaire desparti, pour réparer l'église et le presbytère, 1771 ; — sommation aux propriétaires des chapelles de contribuer à la couverture en tuiles qu'on va placer sur toute l'église ; — procédures pour obtenir contribution de toutes églises et vicairies dépendant de la paroisse, 1772 ; — proposition d'arrangement avec les treize communautés dépendant de la paroisse, 1774 ; — le procès continue, 1775 ; — il est porté au parlement de Besançon, 1776 ; — une transaction survient avec dix vicariats qui consentent à payer 1,750 l. ; seul le vicariat de La Planée est réfractaire ; — assemblée générale de la paroisse pour s'opposer à un décret éventuel de l'archevêque décidant « que la paroissialité ne dépend plus de l'origine et de la naissance de la famille, mais du lieu où les paroissiens résideroient », 1781 ; — approbation des plans et devis de réparation du presbytère, 1782 ; — on fait venir de Salins « un dessin du dernier goût » pour réfection de la lunette de l'ostensoir ; — legs fait à la fabrique par une veuve Bertrand, libraire à Besançon, 1790 ; — don par le directoire du département du saint Crucifix et de l'autel qui le supportait dans l'église des Augustins de cette ville, 1791 (on place le Crucifix dans la chapelle de M. de Boulot et on enlève le tableau de l'Ange gardien) ; — règlement des fondations et du fonctionnement général de la paroisse en présence du procureur et de deux délégués de la municipalité, 1792 ; — adjudication de menues réparations aux fenêtres et toitures, enlèvement des armoiries, titres et noms de famille sur les tombes, 1793 ; — arrêté de comptes : recette, 4,333 l. 11 s. 3 d. ; dépense, 3,304 l. 10 s., 23 pluviôse an II.

G. 1994. (Liasse.) — 16 pièces papier (dont 2 cahiers de 65 et 34 feuillets), 1 sceau.

1637-1780. — *Familiarité des églises paroissiales de Pontarlier. Titres généraux.* Délibération prise par le corps des curés et familiers à l'occasion de négligence dans la desserte des premières messes, occasionnée par les guerres, périls et contagion, de façon que tout délinquant soit puni de 12 gros d'amende, 1637 ; — répertoire de recette, dépense et offices extraordinaires de la familiarité, 1741 ; — lettre du vicaire général Tinseau sur l'obligation pour la familiarité de députer les deux plus jeunes familiers pour recevoir le commandant militaire, quand il assiste au *Te Deum*, 1744 ; — requête des familiers à l'archevêque à ce sujet, appointement du prélat conforme à la lettre du vicaire général ; — dissensions entre les familiers de diverse origine sur l'application des statuts, mémoire détaillé, observations, etc., 1764 ; — transaction entre les

curés et familiers de Pontarlier au sujet des droits respectifs des membres de la familiarité, 1765 (avec homologation de l'archevêque dûment signée et scellée); — autorisation donnée par le Magistrat aux familiers de déposer dans une des chambres du collège l'armoire contenant leur bibliothèque, 1768; — déclaration des revenus et des charges de la familiarité, dressée conformément aux ordres de la chambre ecclésiastique du comté de Bourgogne, 1780; — lettre de l'archevêque Raymond de Durfort adressée au corps des familiers pour désapprouver un blâme contre certains membres de la corporation ayant célébré l'office le jour de sainte Marthe dans la chapelle de l'hôpital, 1784.

G. 1995. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 15 pièces papier (dont 2 cahiers de 14 et 28 feuillets, 4 sceaux).

1545-1787. — *Chapelle de l'Annonciation (ou des Guidevaux).* Présentation de Jean Marrelier à la chapelle de l'Annonciation vacante par la résignation de Jean Abergeux, de La Rivière, faite par le collateur, Constance Colin, chanoine de Besançon et curé de Saint-Bénigne, 1545; — prise de possession par le père de Jean Marrelier, noble Poncet Marrelier, de Pontarlier; — accensement d'une pièce de pré à La Cluse, fait par Jean Marrelier, curé de Jougne, en sa qualité de chapelain de la chapelle de l'Annonciation, 1556; — présentation faite par Constance Colin d'Hugues Barrillet, prêtre, pour remplacer Jean Marrelier, prêt à démissionner, 1562; — nomination conforme faite par le vicaire général de l'archevêque Claude de La Baume; — prise de possession de la même chapelle par Guillaume Thumeré, prêtre, 1589; — reconnaissance du droit de collation du curé de Saint-Bénigne par Étienne Vuillin, d'Arbois, chanoine de Saint-Just, titulaire de la chapelle des Guidevaux, 1591; — nomination de Charles Bordey, clerc de Besançon, à ce bénéfice par Philippe Boitouset, vicaire général de Ferdinand de Rye, 1594; — envoi en possession par le parlement de Dole; — carnet des cens dus au chapelain de l'Annonciation, 1696-1787; — recueil d'actes de ventes de pièces de terre grevées de cens au profit de la chapelle, 1760-1787; — état de cens. — *Chapelle Notre-Dame.* Extrait publié par Louis de Vers, lieutenant général d'Aval, du testament de Jeanne, femme d'Étienne Morel, de Pontarlier, léguant une pièce de terre « en Costeveau » à la chapelle Notre-Dame, 1500; — autorisation donnée à Denis Petitbenoît par Matthieu de Saint-Moris, écuyer, de faire un charnier dans cette chapelle, 1602; — requêtes présentées par le même aux fabriciens de Saint-Bénigne et à l'archevêque, appointements favorables, 1603; — procès-verbal de consécration de l'autel de la chapelle en question (devenue propriété de Denis Petitbenoît), effectuée par le suffragant de Besançon, Guillaume Simonin, 1604; — nomination par l'archevêque Antoine-Pierre II de Pierre-François Marguier, prêtre, à la chapelle de Saint-Marcel du cimetière de Morteau, transférée à la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Bénigne de Pontarlier, 1745; — acte de prise de possession par le nouveau chapelain.

G. 1996. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 70 pièces papier, 1 sceau.

1466-1782. — *Chapelle Notre-Dame de Pitié (des Sept-Douleurs ou Pillot).* Renouvellement d'un accensement de terres sises à Bannans fait naguère à divers particuliers par Outhenin Pillot, de Pontarlier, collateur et fondateur de la chapelle Notre-Dame, consenti par le curé de Saint-Bénigne, Jean Colin, se disant collateur et chapelain de la même chapelle, 1465; — autre accensement de pièces de terre sises aux Grangettes et dépendant de la même chapelle, par le chapelain Jean Colin, 1499; — reconnaissance de terres accensées à Sainte-Colombe au profit du chapelain Hugues Laignier, 1566; — vente d'une pièce de terre sise aux Grangettes, laquelle est déclarée grevée d'un cens au profit de la chapelle Notre-Dame de Pitié, 1572; — autre d'une pièce à Sainte-Colombe dans les mêmes conditions, 1575; — amodiation de terres à Jean Michel, des Grangettes, par Hugues Laignier, chapelain, 1577; — vente d'une pièce de terre située aux Grangettes et grevée de cens au profit de la chapelle, 1610; — autres, 1614, 1617, 1618; — autre, 1623; — requête de Denis Vuilleminot, curé de Notre-Dame de Pontarlier, expliquant qu'il aurait été pourvu de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, le précédent titulaire, Matthieu Butteffey, ayant quitté l'habit de cléricature pour s'enrôler comme soldat, 1628; — état des revenus de la chapelle, 1629; — reconnaissance de divers cens et quittances de paiement de cens, 1634-1656; — accensement de deux journaux de terre à Pontarlier par Aymé Petite, de Malbuisson, chapelain, 1657; — accensements, baux et reconnaissances de terres dépendant de la chapelle, 1659-1775; — état des revenus de la chapelle Notre-Dame de Pitié donné à la chambre ecclésiastique du comté de Bourgogne par le chapelain Hyacinthe Quétaud, 1780.

G. 1997. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 4 pièces papier, 3 sceaux.

1533-1780. — *Chapelle Sainte-Barbe.* Requête à l'archevêque par Étienne-Charles de Saint-Moris, habitant Pontarlier, lui exposant que depuis plus de trois siècles sa famille contribue à l'ornement et à l'embellissement de

l'église Saint-Bénigne : « sont revestues les vittres principales des figures et armes de furent Estienne de Saint-Moris (en son vivant capitaine et chastelain dudit Pontarlier, et de dame Marie de Vertamboz », et qu'elle y a fondé successivement trois chapelles, l'une en l'honneur de sainte Barbe, l'autre en l'honneur des saintes Catherine et Foy, la troisième (devenue la chapelle Petitbenoit) dédiée à Notre-Dame ; le pétitionnaire demande qu'on rappelle à ses obligations le chapelain de Sainte-Barbe, appointement conforme, 1676 ; — prise de possession de la chapelle de Sainte-Barbe par Joseph Ployer, 1761 ; — envoi en possession en faveur du même par le Parlement de Besançon ; — provisions accordées par l'archevêque. — *Chapelle Sainte-Claire*. Déclaration des revenus faite à la chambre ecclésiastique par M. Junet, chapelain, curé de Soucia, 1780. — *Chapelle Saint-Claude hors des murs*. Constitution de rente sur les habitants de Chaffois, au profit de Georges Courlet, de Pontarlier, en qualité de patron et collateur de ladite chapelle, 1720. — *Chapelle des Saints-Fabien et Sébastien*. Sentence rendue par Jean Thoulier, chanoine de Besançon, commissaire du Saint-Siège, à requête du chapelain, Guillaume Raicle, d'Usier, contre Guillaume Colin, prêtre, de Pontarlier, pour contraindre ce dernier à justifier des revenus du bénéfice par lui conservés au préjudice de Racle, 1533. — *Chapelle Saint-François-Xavier*.

G. 1998. (Liasse.) — 33 pièces papier.

1556-1773. — *Chapelle Saint-Jacques et Saint-Christophe*. État de fonds et cens à Pontarlier, les Granges, Houtaud, La Cluse, Chaffois, 1556-1684 ; — accensement de deux pièces de terre par Hugues Barrillet à Philippe Cécile, ledit Hugues, curé de Jougne, disposant dudit cens en qualité de chapelain de Saint-Jacques et Saint-Christophe, 1577 ; — transfert dudit cens par Philippe Cécile à Nicolas Barrillet, 1588 (copies) ; — prise de possession de la chapelle par Charles-Joseph Compagny, au nom d'Alexis-Joseph Daguet, clerc tonsuré, 1729 ; — reconnaissances, ventes, contre-échanges d'immeubles grevés de cens au profit de la chapelle, 1733-1770 ; — procédures intentées par Sébastien Petitcolas, chanoine semi-prébendé de Sainte-Madeleine de Besançon, chapelain de Saint-Jacques, contre Claude Maire et consorts, d'Houtaud, en matière d'héritages grevés de cens au profit de sa chapelle, 1772-1774 ; — sentence du bailliage de Pontarlier en faveur du chapelain, 1775.

G. 1999. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 16 pièces papier, 1 sceau.

1489-1773. — *Chapelle Saint-Michel* (*ou chapelle Guinchart*). Transmission à divers de pièces de terre sises à Bannans et jadis accensées au profit de sa chapelle par le fondateur Othenin Guinchart, 1489 ; — accensement consenti par Étienne Chastoillon, chapelain, en faveur de Claude Fusillet, de Bannans, de diverses terres, moyennant le cens de vingt-six émines de blé, 1494 ; — rétrocession d'une partie de ces terres par Claude Fusillet, à divers, à charge d'un cens de deux émines de froment, 1501 ; — bail de prés à Bulle en faveur de Claude Jacquin, de Bannans, par Blaise Guyot-Jeannin, prêtre, amodiateur de la chapelle, 1544 ; — reconnaissances au profit de la chapelle par l'acquéreur et ses consorts ; — censier de la chapelle, 1548 ; — ventes de terres, transports et reconnaissances de cens, 1557-1584 ; — procuration donnée par le chapelain, Claude Boitouzet, de Dole, à Pierre Levier, de Pontarlier, prêtre, 1594 ; — manuel de cens, 1613-1661 ; — accensements consentis par les chapelains, Pierre Carmillet, 1662, Guillaume Marrelier, 1673 ; — quittance pour desserte de messes donnée par le familier A. Mathey à Claude Jacquet, chanoine de Besançon, chapelain de Saint-Michel, 1684 ; — bail des revenus de la chapelle consenti à divers par le chapelain Jean-Claude Clerc, demeurant à Besançon, 1773.

G. 2000. (Liasse.) — 14 pièces papier.

1594-1785. — *Chapelle Saint-Pierre*. Bail à ferme des revenus de la chapelle fait à Claude-François Gresset, de Pontarlier, par le chapelain des trois chapelles sous le titre de Saint-Pierre, Charles-Joseph Figurey, de Dole, 1785. — *Chapelle Saint-Pierre du faubourg*. Notes sur divers revenus de cette chapelle et autres, 1594-1713 ; — arrêt d'envoi en possession de biens au profit de Louise Gollut, veuve de Pierre Barrillet, écuyer, s^{r} de Bannans, 1620 ; — état de terres et cens de la chapelle du Faubourg, 1663-1749 — compte du tronc de Saint-Pierre, 1669 ; — inventaire des ornements et linges d'autel de la chapelle ; — état des fonds et revenus, 1705-1772 ; — bail de terres consenti par Vincent Guillo, curé de Jonvelle, directeur et prieur de l'hôpital Saint-Pierre de Pontarlier, à Hugues-François Simon, 1738 ; — autres par Alexis-Joseph Daguet, prieur et recteur de l'ancien hôpital, 1731-1737 ; — vente d'une maison chargée de cens au faubourg Saint-Pierre, 1759 ; — reconnaissance de cens par Jean-Claude Guyon envers le sieur Petitcolas, chanoine à Sainte-Madeleine de Besançon, chapelain, 1762. — *Chapelle de la Trinité*. Constitution de rente au profit de Pierre-Étienne Bévalet, de Villers-Farlay, sur Jean-Antoine Boissard, lieutenant général au siège de Pontarlier, 1738.

G. 2001. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 10 pièces papier, 3 sceaux.

1628-1792. — *Confréries. Agonisants.* Indulgence plénière pour les confrères et consœurs accordée par bref pontifical de 1767 ; — traduction française de la bulle qui précède. — *Ames du Purgatoire.* Bref de Clément XI accordant une indulgence plénière, 1704 ; — autre d'Innocent XIII, 1722. — *Bon-Ange.* Statuts de la confrérie, 1628 ; — frais fournis par le curé de Saint-Bénigne, Cl. Lyon, pour la chapelle de l'Ange Gardien ; — compte de François Bressand, coprieur et receveur de la confrérie, 1629 ; — privilège pour l'autel des Saints-Anges accordé par Innocent XI, notifié par l'archevêque de Besançon, 1680. — *Sainte-Agathe.* Requête présentée à l'archevêque par le sieur Clairon, curé de Saint-Bénigne, pour demander l'homologation des statuts de la confrérie (copie jointe), appointement favorable, 1688. — *Saint-Blaise.* Érection et statuts, v. 1600 ; — amodiation des terres à Jean Guidet, 1689 ; — autre à Matthieu Guidet, 1739 ; — au même, 1755 ; — accensement de terres à Jérôme Viennet, de Malpas, 1781 ; — carnet de revenus de la confrérie, 1792.

G. 2002. (Registre.) — 14 et 10 feuillets (filigrane : *Aigle à deux têtes portant en cœur les armes de Neuchâtel ; au bas, initiales G. B.*).

1683-1689. — *Confréries. Saint-Claude.* « Livre des confrères de la vénérable confrérie de monsieur sainct Claude, érigée au lieu de Pontarlier, qui at esté faict du temps de Claude Grandvoinnet, de Pontarlier, sellier, en lannée 1683, pendant que led. Grandvoinnet estoit maistre. » Liste des confrères ; — réceptions ; — pains bénits ; — réception de Joseph Bourdin, 1789. — Fol. 1 *bis.* Élections : de Claude-Nicolas Tissot, maître de la confrérie, 1685 ; — de Claude Beucque, maréchal, 1689 ; — de Guillaume Margaire, 1698 ; — de Nicolas Symon, 1706 ; — de Michel Poncet, 1718 ; — de Jean de La Ferrière, 1722 ; — de Pierre Mondet, 1728 ; — de Michel Gagneur, 1749 ; — démission du maître qui précède, lequel remet les ornements de la confrérie à son neveu, 1754.

G. 2003. (Registre.) — Petit in-folio de 91 et 52 feuillets, couverture peau de veau (feuillets de garde parchemin, droit canon XVe s.). (Filigrane : *Grappe de raisin.*)

1536-1790. — *Confrérie des Saints-Crépin et Crépinien.* « Le premier jour du mois de février 1544 a esté le présent livre par Estienne Griffon de ce lieu de Pontarlier, l'ung des fondateurs, donner le présent repartoire au prouffit de la confrarie sainct Crepin ou estoient assemblez les maistres et gouverneurs en icelle » ; — statuts de la confrérie, édictés par les maîtres tanneurs et cordonniers de Pontarlier, 1536 ; — réceptions et dons ; — « le jour saain Crespin 1566 a esté mis fondateur Claude filz de feul Fransoy Larquan par la voy de tous les confreres est a donné son bien veneu comme filz de mestre le dit an, 13 blan 1 d., 1566 » ; — « maistre Claude Larquand le viel a esté institué maistre et gouverneur de la confrérie Saints-Chrispin et Crispiniain le 20 d'octobre 1588. Dieu le doinct la grâce d'acquiter sa conscience de telle charge. Amen » ; — réceptions : de François Junod, 1649 ; — de François Michiel, 1674 ; — de Nicolas Bévalet, 1677 ; — de Jean-François Pargué, 1721 ; — de Jean-Claude Voinnet, maître cordonnier, 1725 ; — de Poncet Liéjan, 1731 ; — de Pierre-Denis Bertelet, 1759 ; — de Jean-Claude Boichard, 1778 ; — de Joseph Motte, 1783. — Fol. 1 *bis* et suivants : prêts d'argent consentis par la confrérie, 1545-1615 ; — fol. 11 *bis*, élection de maître Pierre Denizet le vieux, 1587 ; — de Poncet Marrelier, 1629 ; — de Gaspard Carrard, 1633 ; — de Jean Bequin, 1637 ; — de Jacques Symon, 1646 ; — de Pierre Arbeau, 1654 ; — d'Antoine Tavernier, 1663 ; — de Claude Mourot, 1672 ; — de Gaspard Symonnin, 1674 ; — d'Estienne Symon, 1679 ; — d'Antoine Tavernier, 1682 ; — de Jean-Antoine Syre, 1684 ; — de Jean Hautier, 1686 ; — d'Étienne-Charles Sire, 1688 ; — d'Hugues Hauthier, 1690 ; — de Claude Regnaud, 1697 ; — de Jean Tavernier, 1701 ; — d'Anatoile Tissot, 1705 ; — de François Colin, 1711 ; — de Pierre Michel, 1717 ; — de Claude-Ignace Voinnet, 1731 ; — de Pierre-Louis Denizet, 1738 ; — de Poncet Minnard, 1754 ; — d'Anatoile Velliey, 1764 ; — de Jean-François Regnaud, 1788 ; — d'Hyacinthe-Joseph Bévalet, 1790.

G. 2004. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 30 pièces papier.

1567-1791. — *Confréries. Saints-Crépin et Crépinien.* Procès entre Guillaume Simonin, cordonnier, maître et recteur de la confrérie, et Guillaume Magnin, cordonnier, bourgeois de Pontarlier, v. 1618 ; — sentences et mandement de contrainte en faveur de Denis Claudet contre Nicolas Bilon, 1619-1643 ; — requête de Guillaume Magnin, cordonnier, contre Guillaume Symonin, maître et recteur de la confrérie, 1626 ; — rente due à Claude Petitbenoît par les confrères de Saint-Crépin, 1628 ; — vente de rente par Vincent Belvalet, 1640 ; — constitution de rente au profit des confrères sur Matthieu Berrard, sa femme et sa belle-mère, 1733 ; — procédures au profit des confrères, 1744-1760 ; — liste des confrères, 1789. — *Saint-Esprit.* Constitution de rente au profit de la confrérie sur

Poncel Saulget, boucher, et consorts, 1567. — *Saint-Michel*. Convention entre les confrères avec les curé et familiers pour la célébration de leurs offices, 1760. — *Saint-Pierre*. Noms des confrères et consœurs, 1791.

G. 2005. (Registre.) — In-quarto papier de 17 et 34 feuillets (Filigrane : JOVERCHET-FRANCHE-COMTÉ-1753).

1645-1791. — *Confréries. Saint-Pierre* (*suite*). Noms des femmes de chaque confrère vivant de la confrérie de Saint-Pierre, 1758; — noms des confrères, 1765; — réceptions, 1765-1791; — fol. 5 *bis*, reddition de comptes par le prieur, Joseph Michel, 1765; — état des bienfaits pour les réparations des sacristie, balustrade, chandeliers et vases, 1775; — élection du prieur Jean-Antoine Girod, pour deux ans, 1776; — de Claude-Joseph Baverel, 1780; — de Jean-Baptiste Javeaux, 1784; — de Louis Dornier, 1792; — reddition de comptes de l'ancien prieur, Claude-François Hautier.

G. 2006. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 7 pièces papier, 3 sceaux.

1654-1794. — *Confréries. Saint-Roch et Saint-Sébastien*. Constitution de rente au profit des confrères, sur Michel-François Sire et sa femme, ayant pour caution Jacques Bourdin, 1738; — vente de terre grevée d'une rente au profit de la confrérie, 1759; — inventaire des effets et rentes de la confrérie, 1794. — *Saint-Sacrement*. Concession d'indulgences par le cardinal Barberini, 1691 (traduction); — agrégation de la confrérie à une confrérie romaine sur l'intervention du chanoine Claude Blondeau, 1604-1660 (parchemin illustré des armoiries du pape, de divers cardinaux, de la ville de Pontarlier et de Claude Blondeau, 1660); — bulles de concession d'indulgences par Alexandre VII, 1661; Innocent XI, 1680; Innocent XII, 1693; — noms des confrères, 1714 et années suivantes.

G. 2007. (Registre.) — In-quarto papier de 5 et 153 feuillets (Filigrane : SIRO *dans un cœur*).

1608-1789. — *Confrérie du Saint-Sacrement* (*suite*). Fol. 5 *bis* v°, dessin colorié en jaune d'un ostensoir aux armes du chanoine Blondeau; — fol. 1, institution de la confrérie, liste des fondateurs prêtres et laïques; institution des officiers; statuts; requête à l'archevêque; approbation de celui-ci, 24 août 1608; — résolutions tenues aux assemblées, 1608-1610; — délibérations annuelles, 1611, 1612, 1613, 1614; — fol. 44 v°, élection d'officiers, 1616; — 1619, élection de prieurs : ecclésiastique, Poncel Couthenet, curé de Saint-Étienne; laïque, Denis Petitbenoît; — 1621, prieur ecclésiastique, Guillaume Toullet; laïque, Claude Miget; — 1623, Claude Marrelier, prêtre, Pierre-François Huguonnet; — 1630, Claude Franchet, protonotaire du Saint-Siège, et Matthieu Crestenet; — 1645, reprise de la confrérie supprimée dès 1636 à cause des guerres, élus le curé de Notre-Dame et le sieur Petite; — 1661, le curé de Notre-Dame et le docteur Miget le vieux; — 1679, le sieur Clairon, prieur, Pierre Navillet, prêtre coadjuteur, et le sieur Tournond, prieur séculier; — 1685, le curé de Saint-Bénigne et l'avocat Petite; — 1717, M. Miget, curé de Saint-Bénigne, et Étienne Gresset; — réceptions de confrères, 1718-1789.

G. 2008. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1645-1765. — *Église et presbytère* (*bâtiments*). Luminaire, 1645; — prêt de bois de charpente par les fabriciens à Cécile Bachan, femme d'Antoine Bole, marchand, 1650; — marché de maçonnerie et traite de sable passés par les fabriciens avec Étienne Cupillard, Huguenin Nicolet, Jean Grandvuillemin, Jean Benoît et François Trinand, de Levier, maçons, pour refaire tous les piliers de la grande nef de l'église, du chœur au clocher, 1651; — marché de la couverture de l'église passé entre les fabriciens et Étienne Gaulard; — autre pour la réparation du clocher entre le Magistrat et Blaise Marin, Blaise Fabvre et Blaise et Pierre Fabvre, de Couvet (pays de Neuchâtel), 1652; — liste de ceux qui ont contribué au jet de réparation de Saint-Bénigne; — comptes et relevés de maçonneries et autres réparations, 1660-1690; — requête présentée à l'Intendant par Désiré Jeannin, curé de Saint-Étienne, pour son logement, 1741; — marché pour une croix à poser sur le cimetière de Saint-Bénigne passé avec Pierre-Claude Chopard, entrepreneur de bâtiments à Morteau, 1765.

G. 2009. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1767-1775. — *Église et presbytère* (*bâtiments*). Requête présentée à l'Intendant par les fabriciens pour la réparation du presbytère, 1767; — délibération du conseil des fabriciens sur même objet; — requête au conseil de ville pour obtenir gratuitement les bois de charpente; — procès-verbal dressé par le subdélégué et les curé, familiers et paroissiens au sujet du jet et répartement à faire pour les réparations de l'église et du presbytère; — devis des travaux à effectuer; — mises à prix des réparations de l'église, du clocher et du presbytère, 1770; — devis de la couverture de l'église; — pièces comptables; — devis des bois nécessaires aux charpentes; — rôles et comptes divers.

G. 2010. (Liasse.) — 15 pièces papier.

1595-1765. — *Clocher*. Requête à l'Intendant présentée par les curés et fabriciens des églises Saint-Bénigne et Saint-Étienne de Pontarlier pour la réfection des deux cloches détériorées par l'incendie de 1736, ces cloches destinées à l'église Saint-Bénigne, la seule des deux paroisses qui doit subsister, l'église Saint-Étienne ne pouvant être réparée, 1742 ; — procès-verbal dressé devant le subdélégué des dires du Magistrat et des fabriciens relatifs aux cloches et clocher, 1752 ; — arrangement entre la ville et la fabrique au sujet du dôme du clocher, 1753 (double exemplaire). — *Caveau de Saint-Bénigne*. Construction d'un charnier, sous la sacristie, pour inhumer les curé et familiers, à frais communs entre ces derniers et la fabrique, 1635. — *Cimetière*. Acte dressé par le notaire Hugues Melin, à la demande du curé Claude Lyon, pour constater la pollution du cimetière par une bataille nocturne, 1632 ; — délibération municipale pour l'agrandissement du cimetière, 1744 ; — dépenses pour l'érection de la croix du cimetière, 1765. — *Sépultures*. Protestation du curé, Guillaume Thumeré, contre les Augustins ayant enterré en leur chapelle le corps de Jacques Le Jeune, lieutenant du capitaine de Joux, mort récemment dans la maison de Henri Saulget, alors que la sépulture des étrangers appartenait à l'église Saint-Bénigne (orig. et cop.), 1595 ; — difficultés analogues avec les religieuses Bernardines, 1669-1685.

G. 2011. (Liasse.) — 51 pièces papier, 1 cachet.

1651-1780. — *Bancs*. Autorisation de mettre un banc à côté du sien accordée à M[me] Hype par M[me] de Malpas-Valdahon, 1716 ; — protestation contre un décret de l'archevêque de 1738 supprimant la propriété des sièges et tombes des paroissiens, 1747 ; — achat d'un droit de bancs par M[lle] Vermot, 1748 ; — concession d'une place par la fabrique à Anne-Marie Tissot, veuve de M. Baud, 1759 ; — cession gratuite d'un banc fait à la fabrique par M. Vernier d'Usier ; — vente d'une place par les fabriciens, François Gresset, Joseph Fretet et Antoine Guyon, sculpteur, aux frères Simon, 1766. — *Chaire*. Don de 264 l. léguées par l'abbé Denizet pour la chaire dont l'entreprise est confiée aux frères Guyon, 1754 ; — réclamation de 24 l., prix du dessin de la chaire par le sculpteur François Gagelin, contre la fabrique, 1755. — *Cloche*. Requêtes adressées par les curé et fabriciens à l'archevêque et à l'intendant pour obtenir de leurs paroissiens l'argent nécessaire pour faire fondre une cloche, indispensable au service religieux, 1687-1694 ; — marché de fourniture d'une cloche passé entre les fabriciens et Barthélemy Bouchet, de Besançon, 1688 ; — marché, enchères et adjudications de deux cloches aux sieurs Nicolas Boulanger, de Besançon, et Claude Lièvremont, maître fondeur à Pontarlier, 1742 ; — conventions secondaires et liquidation, 1742-1752. — *Luminaire*. Fournitures faites par l'ordre du scabin, maître Jean Grandvuillemin, 1664. — *Mobilier*. Marché de deux grandes châsses à reliques en bois, passé par les fabriciens avec Blaise Sire, sculpteur à Morteau, 1692 ; — règlement, 1693, — *Orgues*. Lettre de M. Jeannin de l'Étoile au curé de Saint-Étienne, 1758 ; — compte de dépense des orgues ; — délibération de fabrique mentionnant un don de 1,400 l. fait par le marquis de Monnier pour la fabrication des orgues ; — état de dépense des orgues entreprises par le facteur Sonmet, de Besançon, 1759 ; — liste des paroissiens ayant souscrit pour l'achat d'un orgue ; — menues dépenses pour même objet. — *Ornements*. Achats et dons d'étoffes de soie, confection de chapes, chasubles et dalmatiques, 1755-1768. — *Tabernacle*. Marché conclu par la fabrique avec François Gagelin, maître sculpteur, pour faire un tabernacle en bois de tilleul, avec deux anges adorateurs, le tout au prix de 300 l. sans être doré, 1747.

G. 2012. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 1 cahier de 27 feuillets).

1760-1766. — *Organiste*. Rôle des paroissiens qui se sont engagés à fournir annuellement une somme pour l'entretien de l'organiste, 1760 ; — quittance de 75 l., premier quartier de sa pension, donnée par l'organiste M. F. Billet ; — état des sommes reçues par l'abbé Fol et M. Battandier pour la pension du musicien, 1761 ; — autre, 1762 ; — autre, 1766.

G. 2013. (Registre.) — In-quarto papier de 39 et 39 feuillets (filigrane : *Bras de saint Étienne* [*Tarragnoz*]).

1615-1660. — *Terrier de la cure Saint-Bénigne*. Terres arables : Pontarlier, les Granges, Sainte-Colombe ; prés ; — fol. 26, autres terres ; — fol. 29, Bannans ; — fol. 32, cens ; — fol. 33 v°, cens d'argent, anniversaires, etc., dus à Pâques par : Constance Colin, chanoine à Besançon ; Mercurin Colin ; Denis Franchet, écuyer, s[r] de Noironte ; Pierre Lyon, écuyer ; noble Pierre Vannod ; noble Humbert Saulget ; François Tissot ; Claude du Molin ; — cens de Saint-Michel : M. le maître Barillet ; Jacquet Lescot, écuyer ; M. de Bannans ; Jean Marrelier, écuyer ; Guillaume Franchet, écuyer (la contre-partie du volume contient le texte d'un traité théologique sur les devoirs des

curés, le gouvernement spirituel des âmes, etc., moitié français, moitié latin, antérieur de vingt à trente ans, comme écriture, au rentier proprement dit).

G. 2014. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 papier.

1437-1780. — *Terres de la cure*. Assignation donnée au curé Antoine Clairon pour anticipation sur la forêt royale de La Fauconnière, 1718; — état des terres labourables dépendant de la cure, v. 1720; — autre état très détaillé. — *Échanges*. Échange de cens sur immeubles entre Guillaume Maire, de Pontarlier, Fourqual Morisart, curé de Saint-Bénigne, et les chapelains et familiers, 1469 (témoins Pierre de Saint-Mauris, écuyer, et Pierre de Germigney); — autre échange d'immeubles entre Jean-Antoine Miget, curé de Saint-Bénigne, et Jean-Claude Monnier, 1729; — autre entre le même curé et Pierre-François Dumont, avocat, 1730; — autre entre le même et Jean-François Parugné.

G. 2015. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 16 pièces papier (dont 1 cahier de 18 feuillets), 1 sceau.

1477-1724. — *Terres et maisons. Pontarlier*. Achat de terres fait au décret de Claude Colin dit Griffonnet, par Anne De Lyon, veuve du docteur Mathey, 1646; — vente par Estevenette, veuve d'Étienne Grybollier, et Antoinette, sa fille, d'un meix et chasal à Jean Grognart, de Pontarlier, ledit meix chargé de divers cens, notamment envers la cure Notre-Dame et la confrérie du Saint-Esprit, 1477; — vente par Marguerite Boucheau, femme de Nicolas Guillaume, d'un chasal au faubourg Saint-Pierre, grevé de cens au profit de la cure Saint-Étienne, 1656; — concession d'un logement faite par Jacques Symon, tanneur, à Léonard Barthod, charpentier, 1659; — reconnaissance de cens envers le curé de Saint-Étienne par Jean Rousselot, demeurant rue Saint-Bénigne, ledit cens assigné sur sa propre maison, 1710; — vente par Véronique Barthelet, veuve Lebœuf, d'une maison sise derrière Saint-Bénigne à Claude-Louis Claudet, 1769; — relâche d'un champ « en Argilly », fait par le curé de Saint-Bénigne à Girard Roux, 1650; — vente d'un champ « aux Coqueles » par Jean Fontagne dit Monniet, serrurier, à Jacques Jeannerolz devant le notaire Claude Saulget, 1552; — vente d'un champ « à l'Embrouchy » par Pierre Margaud à Antoine Colin, 1682; — transaction entre les curés de Saint-Bénigne et de Notre-Dame, au sujet des Étraches, 1533; — convention pour les dîmes entre le curé Jean-Antoine Miget et les habitants des Étraches, 1724; — échange entre Henri Colin, les veuve et fils de Pierre Belvalet, d'une pièce de terre « vers les Aunois de Vuillecin », 1522-1523.

G. 2016. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 15 papier, 1 sceau.

1406-1723. — *Terres. Bonnevaux*. Vente par Germain et Anatoile Billet à Jean et Symon Petetin, maîtres bossiers aux sauneries de Salins, de 200 douzaines de fonds de sapin pour bosses de sel, 1668. — *Bulle*. Accensement d'immeubles fait par Jean Colin, curé de Notre-Dame, et les familiers de son église à Vuillemin et Estevenin Fournier, 1492; — autre d'un pré par le curé de Notre-Dame, Guillaume Petit, 1516. — *Chapelle-d'Huin*. Requête au bailli d'Aval par Anatoile Jeannin contre Anatoile Parrod, du Souillot, pour jouissance d'une pièce de terre « en la Combe Métraul », 1633. — *Granges-Dessous*. Accensements par Jean Bratey, curé de Saint-Bénigne, et les familiers de cette église, à divers, 1482-1491. — *Granges-Narboz*. Accensement, moyennant 5 sols de cens, de divers immeubles à plusieurs habitants des Granges, par Giles Guaillost, curé de Saint-Bénigne, 1406; — autre accensement par son successeur Jean Bratel, 1498; — reconnaissance de cens envers le curé Charles Symonin, 1660. — *Grangettes. La Cluse*. Reconnaissance de Claude Dumont envers le curé de Saint-Bénigne, 1484 (cop.); — vente d'immeuble par Jean Du Mont à Poncet Vannole, de La Cluse, 1535; — procès entre le curé Guillaume Thumerey et Antoine Degy, 1609; — sentence de l'official contre les habitants de La Cluse, au sujet des dîmes, rendue à requête du curé de Saint-Étienne, Matthieu Dumont, 1628; — transaction au sujet de redevances entre le curé Claude De Lyon et le censitaire Guillaume Margaud, retardée par suite des guerres, 1642.

G. 2017. (Liasse.) — 4 pièces parchemin (dont 1 cahier de 16 feuillets), 24 pièces papier.

1479-1782. — *Terres. Les Fourgs*. Approbation, par les échevins et par les prud'hommes de l'église des Fourgs, du *modus vivendi* adopté pour six ans avec les curés des trois paroisses de Pontarlier, 1604; — état d'avance du procureur Guillemin dans un procès contre les habitants des Fourgs, soutenu par les trois curés de Pontarlier, 1745; — arrêt du Conseil d'État relatif au vicariat des Fourgs et aux droits des curés de Pontarlier, 1773. — *Malbuisson*. Procédures devant l'official entre Charles Symonin, curé de Saint-Bénigne, Denis Guichard, curé de Notre-Dame, Anatoile Panier, curé de Saint-Étienne, et Vincent Mathey, vicaire de Malbuisson, 1668; — convention entre la commune et le vicaire Pierre-François de La Croix, pour la des-

servir *in divinis*, 1782; — requête aux curés de Pontarlier par l'échevin et le fabricien de Malbuisson, pour faire agréer la convention. — *Malpas*. Requête des habitants de Malpas et de La Planée adressée à Claude Lyon, curé de Saint-Bénigne, pour leur procurer un vicaire, 1630; — listes des paroissiens de Saint-Bénigne à La Planée et aux deux Malpas, 1692. — *Montbenoît*. Procès entre l'abbé et M. Vuillin, de Baume, prêtre, 1690-1691. — *Montperreux*. Noms des paroissiens de Saint-Bénigne dans cette commune, 1693. — *Oye-et-Palet*. Cens de 8 engrognes au profit du curé de Saint-Bénigne, dénoncé à la suite de la vente d'une portion de maison par Jean Miget à Barthélemy Tavernier, 1598; — testament de Jean-François Piard, d'Oye, 1765 (cop.). — *La Planée*. Liste des paroissiens de Saint-Bénigne, 1654; — présentation du sieur Aimé Curelier pour desservir le vicariat, faite par les habitants et échevins de Saint-Bénigne, 1732; — procès des habitants contre les curés des trois paroisses de Pontarlier, 1778. — *Sainte-Colombe*. Accensement de terres par Jeanne de l'Aule à Girard Claudet, de Sainte-Colombe, et Jean Symon, de Dompierre, 1459; — autre par le curé de Saint-Bénigne, Antoine Bratel, 1513. — *Sombacourt*. Sommation judiciaire en matière de garde, à réquisition du curé Claude Lyon, de Saint-Bénigne, 1628. — *Vuillecin*. Vente d'une pièce de terre « devers la Maladière » faite par Jean Vienot à Huguenin Pegal, 1479; — reconnaissance de cens dû à Saint-Bénigne par les habitants de Vuillecin, 1707.

G. 2018. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 4 papier, 2 sceaux.

1390-1546. — *Fondations*. Fondation d'anniversaire faite à Saint-Bénigne de Pontarlier par Joyet, fille de Jacques Afaton, d'Oye, femme de Jourdain de Lignereules, 1390; — amodiation pour 5 sous de rente d'un chasal vers l'hôpital de Saint-Pierre de Pontarlier fait du curé Giles Guaillost, de Saint-Bénigne, par Nicolet Belin et Besançon Le Marchant, 1396; — fondation faite en l'église Saint-Bénigne par Girard Le Vaitte, 1398; — extrait du testament d'Outhenin Ponçot, de Pontarlier, donnant pour son anniversaire à l'église de Saint-Bénigne 11 s. de rente à Pontarlier, 1404 (l'extrait est de 1406); — extrait du testament de Henri Groslical, léguant à la même église et pour le même objet un pré de six soitures à Pontarlier, 1426; — Guyette, fille de Henri Groslical et femme d'Huguenin Lebon, de Salins, donne un pré à Giles Guaillost, curé de Saint-Bénigne, pour acquitter la fondation d'anniversaire d'Estevenette, sa mère, 1434; — testament de Fourcat Moysart, curé de Saint-Bénigne, donnant 4 petits blancs pour une messe annuelle, 1456; — testament de Guillaume Maire, bourgeois de Pontarlier, donnant pour un anniversaire une pièce de terre à La Cluse, 1463; — accensement de Claude Roy à Perrin, de Branges, d'une pièce de terre à Pontarlier à charge de cens, pour un anniversaire, à Saint-Bénigne, 1498; — accensement de 2 soitures de pré « au Mont des Entreportes » par Jean Colin, curé de Notre-Dame, au profit de la chapelle Pillet, 1503; — échange de pièces de terre entre Jean de Montrichard, curé de Saint-Étienne, et Henri Colin, seigneur d'Arçon, 1540; — anniversaires dus par les héritiers de Hugues Barrillet, curé de Saint-Étienne, v. 1543.

G. 2019. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 23 pièces papier, 1 sceau.

1550-1660. — *Fondations*. Testament de Jeanne Petit, femme de Poncet Broquart, fondant son anniversaire et marquant sa sépulture en l'église Saint-Bénigne, près de l'autel de Saint-Grégoire, v. 1550 (incompl.); — extrait du testament de Claude Cécile, protonotaire du Saint-Siège, fondant un anniversaire à Saint-Bénigne, 1600; — vente faite par François-Joseph de Bourrelier-Malpas, comte de Mantry, à Jean-Claude Bourdin, d'Houtaud, avec intérêts annuels dus à la familiarité de Pontarlier pour les fondations de M. Cécile, 1749; — fondation de Michel Boissard, 1605; — règlement des messes et fondations faites dans la chapelle Boissard, 1665; — extrait du manuel de la seigneurie de Pontarlier de Guillaume Rosaret, amodiateur : 10 s. annuellement à l'église Notre-Dame, aumône pieuse de nos princes; 6 s. à la maladière érigée au faubourg Saint-Pierre, même origine, 1606-1620; — extrait du testament d'Hugues Cécile, curé de Notre-Dame, fondant son anniversaire dans les églises de Pontarlier, 1617; — fondation d'une procession le troisième dimanche de chaque mois par François Bressand; — vente d'immeuble par Jean-Claude Bourdin, d'Houtaud, à Claude-Étienne Parod, avec affectation de revenu à la fondation d'Huges Cécile, 1770; — fondation de Denis Petitbenoît, 1622; — autre d'André Fontaine, 1626; — traité entre le curé Claude Lyon et Claude Doniey, tanneur, 1629; — fondation de Jean Gravelle, 1632; — autre de Guillaume Junod, 1638; — autre (par testament) de Françoise Sauget, veuve de Mathieu Dumont, 1642; — autre par Étiennette Pouchon, femme de Claude Écureux, 1637.

G. 2020. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 16 papier (dont 1 cahier de 23 feuillets).

1662-1701. — *Fondations*. Fondation d'un *Libera* par Marthe Malessue, veuve de Guyon Matherot, de Dole,

en l'église Saint-Bénigne, 1662 ; — autre en l'église Saint-Étienne par Louis Arbeau, 1669 ; — autre en l'église Saint-Bénigne par l'avocat fiscal Compagny, 1680 ; — autre aux Augustins par le même, 1683 ; — autre au profit de la familiarité par Guillemette Grillet, veuve de Jean Bulle, 1681 ; — autre par Françoise Baverel, femme d'Étienne Guichard, 1682 ; — autre par Jacques Magnin, prêtre, et Claude Magnin, curé de La Rivière, son oncle, 1690 ; — autre par Jean Vorbe et par Guillemette Georget, de La Cluse, 1691 ; — autre de Danielle Aymé, des Fourgs (par testament), 1693 ; — autre d'Antoine Bachant (testament), 1695 ; — autre par Claudine Lainier, veuve d'Anatoile Lheureux, 1701.

G. 2021. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 41 pièces papier.

1701-1784. — *Fondations.* Vêpres créées dans l'église Saint-Bénigne, pour tous les jours de l'année, par Richard Donier, docteur en théologie, directeur des Annonciades de Pontarlier, 1701-1711 ; — fondation de six basses messes par Claude-François Junot, à Notre Dame, 1710-1746 ; — fondation faite à Notre-Dame des Ermites (Saint-Bénigne) par un inconnu, 1714 ; — autre par Mlle d'Argilly, à la familiarité, 1718 ; — autre par François Parguez, 1729 ; — autre par Jean-Antoine et Jean-Matthieu Gloriod, 1720 ; — autre par Pierre Michel, 1721 ; — autre à Saint-Étienne par Claude Jeannet et Catherine Péclet, 1726 ; — autre par Nicole Ferran, femme de Claude Berrard ; — autre par Pierre-Albert Vuillet, 1728 ; — autre par Marguerite-Ignace Varchet, 1732 ; — autre par Jean Laferrière-Picquet, 1741 ; — autre par Michel Simon, 1753 ; — autre par Claudine-Françoise Dubois, 1768 ; — autre par Jeanne-Marguerite Bévalet, veuve Gainon, 1784 ; — reconnaissance d'une somme au principal de 2,000 l. (100 l. d'intérêt) pour la fondation de Mme Regnaud, 1787.

G. 2022. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 28 pièces papier, 1 sceau.

1524-1720. — *Rentes.* Constitution d'une rente de 6 gros vieux au profit de Jean Guydet, de La Planée, par Claude Franchet, de Pontarlier, 1524 ; — remboursement d'une rente due à Claude Petitbenoit, par Jean Michel et sa femme, 1622 ; — obligation de 60 fr. constituée par Louis Colin, écuyer, sr de Valoreille, au profit de Claude Gravelle, de Pontarlier, 1669 ; — autre rente de 24 fr. (capital 300) constituée au profit de Claude-François Gravelle, prieur de Rosey, par Vincent Bévalet, 1675 ; — rente de 6 fr. provenant de M. Petitbenoit, cédée à la familiarité, sur Guillaume Travaillaud, de Sombacourt, 1695 ; — autre de 7 l. sur Jean Dubois, sellier, et Anne-Ursule Cuinet, sa femme, 1709 ; — autre sur Bon Bulle et Catherine Bulle, des Fourgs, et Claude-François Vieille, des Petits-Fourgs, capital 200 l., intérêts 12 l., 1714 ; — autre de 12 fr. sur Claude Margaud et consorts, de La Cluse, 1714 ; — autre de 8 l. sur Nicolas Coffier et Marguerite Chobenne, sa femme, de Pontarlier ; — autre de 12 l. au profit d'Antoine Paillard et ses frères, de Métabief, sur Jean-François Monnier, de Saint-Antoine, 1716 ; — autre de 24 l. au profit de la familiarité, sur Antoine et Jean-François Mathey, 1718 ; — autre de 6 l. 13 s. 4 d. au même profit, sur Claudine Courlet et ses fils Claude-Blaise et Antoine Grandvoinnet, 1720 ; — autre de 342 l. sur les tailles du bailliage de Pontarlier (capital 17,135 l.), 1724 ; — autre cédée par le curé Rouget, de Saint-Bénigne, à la familiarité, sur Jean-Baptiste Mathey, 1726 ; — autre sur le même, 1730.

G. 2023. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 53 pièces papier.

1731-1791. — *Rentes.* Fondation de Claude Quétaud, curé de Saint-Étienne, en faveur de la familiarité, 1731 ; — rente cédée à la même par le sieur Colin, curé de Notre-Dame, sur Nicolas Bretillot, procureur du roi de la Gruerie, 1732 ; — autre cédée par le séminaire et les Annonciades de Pontarlier, sur Claude-Anatoile Recourey, 1735 ; — autre sur Alexis Defês ; — autre sur Marguerite Vuillemin, veuve de Pierre Pourchet ; — autre sur Antoine Barbier et Gertrude Pellier, sa femme, de Morteau ; — autre sur Pierre Navillet, de Doubs, et Anne-Claude Pourchet, sa femme, 1744 ; — autre sur Pierre Faivre et Anne Maîtrehugues, sa femme, de La Cluse, 1745 ; — autre sur Antoine Guyon, des Allemands, et Marguerite Guyon, 1749 ; — autre sur François Coste dit de Combes, des Fourgs ; — autre sur la ville de Pontarlier, 1763 ; — autre sur Jean-François Battandier, drapier, 1766 ; — autre sur Joseph Marmier et demoiselle Vuillet, sa femme, 1778 ; — autre sur Claude-Joseph Donier dit Curé, des Allemands, et Jeanne-Claudine Crevat, sa femme, 1791.

G. 2024. (Registre.) — In-quarto de 36 et 47 feuillots (filigrane : BAUME).

1673-1773. — *Manuel des cens de Saint-Bénigne.* Manuel fait en 1673 pour M. Simonin ; terres dépendant de la cure de Saint-Bénigne ; — fol. 3, prés ; — fol. 9, cens de blés et d'argent ; — fol. 29, collation de la chapelle de l'Annonciation ; — fol. 30, fondations : M. de Balay-Saulx, héritier de Guillaume Franchet ; Marthe Malessue, veuve de Guyon Matherot ; Magistrat de Pontarlier ; les héritiers

de Pierre Banneret et de Cécile Bachant ; — Clauda Dornier, veuve de Pierre Vorbe ; — Françoise Baverez, femme du sieur Guichard ; Claudine Jeanneret, veuve d'Hugues Olivier, du Franc-Bourg ; Marie-Ignace Varchet, de La Cluse ; — fol. 1 *bis*, décrets honorifiques du curé de Saint-Bénigne ; — fol. 4 *bis*, redevances des paroissiens ; — fol. 8 *bis*, redevances des paroissiens de La Cluse ; — fol. 9 *bis*, noms des paroissiens de Saint-Bénigne, 1673 ; — fol. 12 *bis*, redevances du vicariat des Fourgs ; — liste des paroissiens ; — fol. 14 *bis*, redevance des Verrières ; liste des paroissiens ; — fol. 17 *bis*, redevances d'Oye-et-Palet ; liste des paroissiens ; — fol. 19 *bis*, redevances de La Planée et Malpas ; liste des paroissiens ; — fol. 21 *bis*, redevances de Saint-Point et des Grangettes ; liste des paroissiens ; — fol. 23 *bis*, redevances de Montperreux et Malbuisson ; liste des paroissiens ; — fol. 26 *bis*, redevances des Granges-Narboz ; — fol. 28 *bis*, vicaires des églises dépendant des trois paroisses de Pontarlier ; — fol. 29 *bis*, paroissiens des Étraches, près dessus Larmont, etc., 1674 ; — fol. 32 *bis*, rôle des paroissiens de Pontarlier, par rue, 1674 : Grande-Rue, rue Sainte-Anne, rue Notre-Dame, rue des Gouillats, rue de Morieux, rue Saint-Pierre, faubourg Saint-Étienne ; — fol. 37 v° *bis*, rôle des paroissiens, 1768 ; total des chefs de famille, 567 ; dans la paroisse Saint-Étienne, 170.

G. 2025. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 17 pièces papier (dont 2 cahiers de 16 et 31 feuillets), 1 sceau.

1414-1500. — *Cens à Pontarlier*. Cens de deux émines de froment, 1414 ; — cens sur un pré « en Larmont » ensuite du testament de Guyette Le Bon, 1426 ; — cens d'un écu d'or et d'une émine de froment sur le pré « à la Maistresse », 1432 ; — cens de 9 sous estevenants sur un pré « à la Male Maison », 1429 ; — autre de 5 sous estevenants, 1433 ; — autre de 2 gros tournois, 1442 ; — autre d'une émine d'avoine, 1455 ; — autre de 5 gros et demi, 1478 ; — autre de 2 gros vieux aux curé et chapelains de Notre-Dame pour anniversaire ; de 6 engrognes à la confrérie de Saint-Éloi ; de 20 engrognes aux curé et chapelains de Saint-Étienne, pour anniversaire ; de 6 engrognes aux curé et chapelains de Saint-Bénigne, pour anniversaire ; de 18 engrognes à la confrérie du Saint-Esprit ; d'un chauveau d'huile au luminaire de Saint-Bénigne ; d'un chauveau d'huile au luminaire de Notre-Dame, lesdits cens constitués par Estevenin Chevalier, de Pontarlier, 1482 ; — autre de 3 gros vieux, constitué par Nicolas Felot et Perrenette, sa femme, pour leur anniversaire en l'église Saint-Bénigne, 1486 ; — censier de Saint-Bénigne, 1486-1497 ; — cens de 2 gros vieux et demi légués pour anniversaire aux familiers de Saint-Étienne, par Guillaume de La Loye, bourgeois de Pontarlier, 1488 ; — autre de même somme aux mêmes, par Claude Damotte, de La Villedieu, et Jeannette, sa femme, 1490 ; — censier, v. 1490 ; — échange d'immeuble devant aux chapelains de Saint-Bénigne un cens de 9 petits blancs, 1491 ; — testament de Philiberte Berthelanges, femme de Claude Tissot, fondant un anniversaire de 3 sous, 1492 ; — cens attribués aux deux églises de Saint-Bénigne et de Notre-Dame sur la maison de Jacques Symon, 1495 ; — rente de 2 gros sur une maison de Morieux, affectée aux chapelains de Saint-Bénigne, 1499 ; — cens de dix petits blancs sur une maison du faubourg Saint-Pierre, 1500.

G. 2026. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 67 pièces papier.

1506-1540. — *Cens*. Cens de 5 sous sur une maison du faubourg Saint-Pierre, donné par Pierre Barnard à l'église Notre-Dame, 1503 ; — cens de 8 et 3 gros sur une maison de la Grande-Rue, au profit de l'église Saint-Bénigne, 1506 ; — cens de 15 s. pour anniversaire en la même église pour François Chamole et Jaqua Bouvart, sa femme, 1507 ; — cens de 8 gros constitué par Jean Colin, curé de Notre-Dame, au profit de cette église, 1508 ; — 2 gros de cens sur une maison du faubourg Saint-Étienne, constitué par François Bardelier, de Grandson, au profit de l'église Saint-Étienne, 1512 ; — cens de 12 gros sur une pièce de terre à Pontarlier, constitué au profit de Guillaume Malessue et Claude Petitbenoît, bourgeois de Pontarlier ; — cens de 10 blancs sur une maison de la Grande-Rue ; — divers cens ou fondations en faveur de Saint-Bénigne, 1406-1514 ; — don d'un cens de 6 fr. à partager entre les trois églises de Pontarlier, par Guillaume Du Bois, écuyer, et Marguerite Brenot, sa femme, 1516 ; — cens de 5 blancs sur un curtil près de Saint-Pierre, donné à Saint-Bénigne par Jeanne, veuve de Jacques de La Grange, 1520 ; — cens de 4 petits blancs au profit de la même église sur une maison échangée entre Philippe Saveur, religieux augustin (« hérémitain »), de Pontarlier, et Jeannette Saveur, sa nièce, femme de Guillaume Mouret, 1522 ; — cens de 8 gros au profit du curé de Notre-Dame sur Gaspard Perrin, de Doubs, et Marguerite Barthod, 1526 ; — cens au profit du curé de Saint-Bénigne (Antoine Bratel) sur Marie, femme de Girard Gorneffe ; — cens de 2 gros sur un curtil « en Montrieul », près « du gros tillet », au profit de Saint-Bénigne ; — autre au profit de Saint-Étienne (Hugues Barrillet, curé), 1528 ; — cens de 3 sous sur une maison de Pierre Cuenot, des Clées, 1530 ; — autre de 4 sous sur une maison derrière

Saint-Bénigne, 1531; — cens de 5 gros sur Étienne Cécile le jeune, 1532; — cens de 7 gros sur le Pré Verseau (Larmont), 1533; — cens de 7 blancs au profit de Saint-Bénigne sur le pré d'Entreportes, 1535; — cens de 5 gros sur une maison en Montrieul, 1537; — cens de 15 blancs sur une maison du faubourg Saint-Pierre, 1537; — autre de 16 engrognes sur une maison au delà du pont Saint-Éloi; — échange d'un cens de 16 gros entre Jean de Montrichard, curé de Saint-Étienne, et Henri Colin, seigneur d'Arçon, 1540.

G. 2027. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 56 pièces papier (dont 1 cahier de 16 feuillets).

1543-1590. — *Cens.* Cens de 2 gros à Saint-Bénigne, par Claude Du Molin, sur une maison de la Grande-Rue, 1543; — autre de 5 gros vieux sur Étienne Larcand, 1547; — cens constitués sur les immeubles adjugés au décret de Nicolas Vaucheret; — cens de 6 engrognes sur une maison du faubourg Saint-Étienne, 1548; — cens sur un meix du même faubourg dû par Claude Vuillemenet, 1550; — autre de 5 blancs sur 6 soiptures de pré aux Entreportes, 1552; — autre de 2 gros sur un curtil, 1559; — autre de 6 gros sur un pré « en Sapey », 1562; — autre de 2 gros sur une maison à Montrieulx, 1564; — autre de 8 gros au profit de l'église Notre-Dame, en vertu d'un échange entre Claude de Saint-Mauris et Michel Boissard, 1565; — autre de 8 gros au profit de la chapelle de Sainte-Barbe en l'église Saint-Bénigne, 1565; — autre de 5 gros au profit de l'église Notre-Dame, sur Jacques Miget, de Palet, 1565-1590.

G. 2028. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 43 pièces papier (dont 1 cahier de 14 feuillets).

1566-1589. — *Cens.* Cens de 10 blancs, 1566; — autre sur un curtil, à Montrieulx, s'élevant à 4 blancs, au profit de Saint-Bénigne; — autre de 2 gros constitué par échange entre Guillaume Perruguel, bourgeois de Pontarlier et notaire, et Catherine Surrey, sa femme, d'une part, et Guillaume Desfemmes, d'autre, 1568; — cens de 7, 2 et 8 gros assignés sur les biens vendus au décret de Simon Fontaine dit Monyet, 1568; — reconnaissance d'un cens de 4 blancs à Pierre Lhouvrier, vicaire de Notre-Dame, par Jean Richard, 1571; — cens de 6 gros sur le pré du Sapey, 1573; — autre de 3 s. sur une maison à Montrieulx, au profit de Saint-Bénigne, 1574; — autre au profit de Saint-Étienne (négocié par Poncet Du Molin, curé de cette paroisse) comprenant 3 « ceviers » de blé, moitié froment, moitié avoine, 1575; — autre de 22 gros vieux au profit du curé de Saint-Étienne (alors Jean de Montrichard); — autre sur un jardin à Montrieulx, au profit de Saint-Bénigne, 1578; — nantissement d'une portion de maison et curtil au profit d'Anatoile Troutet, avec cens de 2 gros au profit de Saint-Bénigne, 1578; — cens d'un « cevier » de froment, 1579; — autre de 9 gros constitué par Humbert Racle, cordonnier, et Claude Dumont, sa femme, 1581; — autre de 2 fr. au profit de Saint-Étienne, 1580; — autre de 16 gros sur une terre de Jean Franchet, écuyer, 1581; — autre de 20 engrognes pour l'église Notre-Dame, 1586; — autre de 3 émines sur une terre Entre-Deux-Côtes, au profit de l'église Saint-Étienne (Poncet Couthenet, curé), 1587; — autre de 3 émines, moitié froment, moitié avoine, 1588; — autre de 5 gros au profit de Notre-Dame sur un meix assis près des murailles de Pontarlier, 1589; — autre de 20 engrognes due sur le décret d'Antoine Bole, de Gilley.

G. 2029. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 54 pièces papier.

1591-1621. — *Cens.* Cens au profit de la chapelle des Saints-Fabien et Sébastien, à Saint-Bénigne, constitué sur les biens de Pierre Saulbard (3 gros), 1591; — autre de 5 gros au profit de Saint-Étienne sur Henri Perrin, de Pontarlier; — autre de 6 gros, sur le Pré-Bouchard, pour l'église Notre-Dame, 1592; — cens de 6 gros au profit de Notre-Dame (Claude Cécile, protonotaire, curé), 1592; — autre de 6 gros au profit de la même cure sur les biens d'Huguenin Guyotjeannin, 1593; — autre de 9 gros au profit de Saint-Étienne, 1596; — autre de 4 gros pour Saint-Étienne, sur Huguenin Regnaut, 1598; — transport de cens de 4 gros vieux au profit de l'église Saint-Étienne, par noble Claude Belot, docteur en droit, seigneur de Vilette, 1598; — cens de 2 gros au profit de Saint-Bénigne, sur Claude Mercier et « Anatthause » Poncelet, sa femme, 1600; — autre de trois émines, moitié froment, moitié avoine, au profit de Saint-Bénigne, sur Guillaume Bévalet, 1602; — autre de deux émines, même église, sur Guillaume et Pierre Cayre, du « Bourgeon », 1602; — autre de 5 émines, même église, sur Antoine Degy, de La Cluse, 1610; — autre de 2 gros sur un jardin à Morieux; — autre de 10 engrognes envers Notre-Dame, sur Huguenin Grand, 1612; — autre de 12 gros dû par Aimé Favrot, 1617; — autre de 10 engrognes dû par Jean Michel; — autre de 4 blancs et demi sur Claude Dupont, maréchal, pour une maison en pierre et bois, sise au faubourg Saint-Étienne, 1621.

G. 2030. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 60 pièces papier.

1623-1660. — *Cens.* Cens de 9 blancs sur François Valet, pour Saint-Étienne, 1623 ; — autre de 2 gros sur la maison de Claude Du Molin, pour Saint-Bénigne ; — autre de 20 engrognes sur Poncet Du Molin, pour Notre-Dame ; — autre de 5 gros pour Saint-Étienne sur une maison de Nicolas Michel, 1627 ; — autres de 5 gros sur 6 soitures de pré, de 8 gros sur le pré Monnot, de 4 gros sur le champ de Larmont, dus à l'église Notre-Dame ; — cens de 10 engrognes dû par Poncet Du Molin à Notre-Dame sur une maison de la Grande-Rue (qui après lui passa à M. de Monnier); — autre de 10 engrognes sur une petite maison au faubourg Saint-Étienne, au profit de l'église de ce nom, 1629; — autre de 2 émines dû à Saint-Bénigne (Claude De Lyon, curé) par les enfants de Poncet Clerc, 1629 ; — autre de 16 gros sur la maison de Nicolas Gagelin, 1632 ; — autre de 4 blancs sur une maison située dans la rue « Trois Solz », 1633 ; — autre de 4 blancs sur une maison même rue, 1636 ; — cens de 2 gros sur une maison de la rue Trois Solz, tenue par la veuve d'Hugues De Lyon, 1642 ; — cens dus à l'église Notre-Dame (Claude Maulprel, curé), 1646; — cens de 12 gros vieux sur la scierie (« rasse ») d'Humbert Favrot, au faubourg Saint-Pierre, 1646; — cens de 9 émines, moitié froment et avoine, et 10 engrognes sur les biens d'Antoine Sauget, mis en décret, 1647 ; — cens de 10 blancs sur un chasal au faubourg Saint-Pierre, 1652 ; — cens de 10 engrognes dû à Saint-Étienne par Hugues Minnard, 1655-1660 ; — cens de 10 émines et de 12 gros dû à Saint-Bénigne par Jean-Antoine Boissard, 1657 ; — cens de 2 gros dû à la même église par Anatoile Escureux, 1658 ; — cens de 3 gros vieux sur le pré de la Grange de La Barrillette, dû à l'église Saint-Bénigne, 1658 ; — autre d'une émine, moitié froment, moitié avoine, sur Claude Arbeaud, au profit de Saint-Bénigne, 1660.

G. 2031. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 53 pièces papier (dont 1 cahier de 17 feuillets).

1661-1690. — *Cens.* Vente d'un chasal sur Saint-Bénigne avec boutique et viorbe (« visurbe ») servant d'entrée, « orvalée pendant les guerres », 1661 ; — cens de 7 émines au profit de Saint-Bénigne constitué par Louise Duc, veuve d'Antoine Saulget, 1664 ; — requête des gouverneurs de la fabrique Notre-Dame présentée à l'archevêque contre Philiberte Junod, au sujet d'un cens, 1665 ; — carnet des cens, dus à Saint-Bénigne, à Pontarlier, aux Granges-Narboz, aux Granges-Dessous, à Sainte-Colombe, à Bannans, à La Cluse, aux Étraches, à La Planée et Malpas, aux Fourgs, 1665 ; — cens de 16 gros dû par Jacques Marguier sur un chasal situé rue Saint-Bénigne, 1667 ; — quittances de cens, 1668-1689 ; — cens de 6 émines, moitié froment, moitié avoine, dû par Denis Guichard, curé de Notre-Dame, 1671 ; — autre de 7 gros sur le jardin des petites écoles, faubourg Saint-Étienne, 1676; — cens de 2 gros au profit du curé de Saint-Bénigne sur noble Noël de Caron, lieutenant général au siège de Pontarlier, 1681 ; — cens de 5 gros sur un jardin près la cure Saint-Étienne, dû par Hugues Fontaine, 1684 ; — cens de 3 gros sur la maison de noble Pierre Du Molin, 1684-1741 ; — cens de 15 sous sur des prés de Mme Besuchet, 1693.

G. 2032. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 44 pièces papier, 1 cachet.

1693-1781. — *Cens.* Cens d'un gros sur le jardin des Lonchamp, faubourg Saint-Étienne, 1705 ; — autre de deux émines, par moitié froment et avoine, au profit de Saint-Bénigne, sur Claude-François Perronet, 1706 ; — cens de 3 émines sur un champ de Coste Jeunet, 1708 ; — autre de 20 engrognes sur Jean-Baptiste Nicolet, 1713 ; — autre de 12 gros dû à Saint-Bénigne, sur MM. Le Michaud, d'Arçon, 1732; — autre de 2 gros sur Nicolas Carmillet, huissier, au profit du curé de la même paroisse (M. Miget), 1758 ; — autre au profit du même (2 gros) sur Bonaventure Mondet, 1759; — arrêt en matière de cens rendu au profit du curé de Saint-Étienne (Ignace-François Bailly) contre Claude-Siméon Marpaud, 1775 ; — autre au profit du même sur Antoine et Claude-Étienne Beuque, 1778 ; — sur Jean-Denis et Jean-François Faivre, 1779 ; — sur Claude-Joseph Serrette, receveur des impositions du bailliage de Besançon, 1780 ; — sur Bonaventure et Jean-Louis Vielle, 1781.

G. 2033. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 pièces papier.

1482-1778. — *Cens hors de Pontarlier : Bannans.* Cens de 6 blancs au profit de Saint-Étienne sur les immeubles de Jean Symon dit Piéry, des Granges-Dessus, 1683 ; — autre de trois mesures de froment au profit de Saint-Bénigne, sur Jacques-François Vieille, 1779. — *Bulle.* Cens au profit de Notre-Dame (Denis Vuilleminet, curé) sur la veuve et les enfants de Henri Colin, s^{r} d'Arçon, v. 1620. — *Chaffois.* Cens d'un florin dû à Saint-Bénigne par Jean Huguenin-Arnal et Jean Palay, 1484 ; — autre de 16 engrognes au profit de Notre-Dame (Pierre Louvrier, vicaire) sur une pièce de terre « en Bourdenoye », 1554 ; — autre de 10 gros au profit de Baptiste Malessue, avocat fiscal à

Pontarlier, 1590; — autre de trois gros sur Jean Vuiteney au profit de Saint-Étienne, 1632. — *Dole.* Accensement de vignes consenti au profit d'Antoine Niefz de La Borde, demeurant à Dole, vigneron, par Henri Chevrol, huissier du Parlement, 1654. — *Dommartin.* Vente par Claude Menarry, de Dommartin, d'un meix et maison audit lieu, portant cens ou rente de 2 fr., 1513 ; — autre par Étienne Aymonet, pour même cens. — *Doubs.* Cens de 10 émines constitué au profit de Jean Braitel, curé de Saint-Bénigne, 1492 ; — autre de 10 et 12 émines au profit de Denis et Perrenet Sergent, 1542. — *Granges-Dessous.* Cens de 5 émines au profit de Jean Braty, curé de Saint-Bénigne, 1482 ; — autre de 5 gros et demi au profit de noble Matthieu Lescot, 1574 ; — autre de 3 émines pour les sieurs Boissard, 1585 ; — autre de 5 émines pour Claude et Jacques Saget, 1589; — autre de 3 émines, moitié froment et avoine, et 10 blancs sur Pierre Guy au profit de Saint-Bénigne, 1617 ; — autre de 5 émines au profit de la même église, 1635 ; — autre de 3 ceviers, 1767. — *Granges-Dessus.* Cens au profit de Constance Colin, chanoine de Besançon, s[r] de Tarcenay et curé de Saint-Bénigne, 1541 ; — autre de 9 émines au profit du curé de la même paroisse, Claude De Lyon, après 1541 ; — exécution de décret de Denis Grandclerc, cens divers, 1564 ; — cens de 4 émines dû par Jean Saulget ; — cens d'un blanc sur le Champ du Mitan, 1660 ; — cens de 33 sous sur Jean-Matthieu Jeannet, 1723.

G. 2034. (Liasse). — 2 pièces parchemin, 57 pièces papier.

1489-1775. — *Cens. Granges-Narboz.* Reconnaissance d'un cens de 7 petits blancs dû à Saint-Bénigne par Henri Pesclet, Jean Mynart et Jeannet Clerc, 1489 ; — procédures au sujet de cens entre Claude Henriet, curé de Notre-Dame, et Claude-François Compagny, avocat du Roi au bailliage de Pontarlier, 1692-1710 (documents employés remontant à 1520) ; — cens de 2 blancs sur le Champ du Mitan, 1572 ; — cens d'une émine d'avoine « A la Planche », 1573; — cens de 2 blancs sur Robert et Étienne Péclet, 1577 ; — cens de 9 blancs sur Pierre et Nicolas Jeannet, 1601 ; — autre de 2 émines de froment et de 3 émines d'avoine sur Guillaume Péclet, 1602 ; — cens sur les biens liquidés par décret de Jean et Étienne Pillet dits Jobely, 1612 ; — de 3 émines, moitié froment, moitié avoine, dû à Saint-Bénigne par Bernard Genre, 1652 ; — de 2 gros sur une maison appartenant à Aimé Péclet, 1692; — reconnaissances de cens au profit du curé de Saint-Bénigne, Jean-Antoine Miget, par Claudine-Françoise Berrard, veuve de Louis Jeannet, 1753 ; — par Jean-Baptiste Beuque, 1760 ; — au profit de François-Ignace Bailly, curé de Saint-Bénigne et de Saint-Étienne, par Claude-Antoine Vaucheret et Jean-Étienne Péclet, 1775.

G. 2035. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 60 pièces papier.

1481-1764. — *Cens extérieurs à Pontarlier : La Cluse.* Cens de 19 s. sur un meix acheté par Huguenin Boisale, 1481 ; — de 12 gros dû au curé et prieur de Saint-Étienne (Jean de Montrichard), par Pierre Degy, de La Cluse, 1534 ; — de 8 gros 5 engrognes sur divers particuliers de La Cluse, des Verrières et du Franc-Bourg, 1555 ; — de 5 gros vieux dû par Matthieu Lescot à la cure Notre-Dame, 1560 ; — de 4 gros par François Vannod, curé de Montigny, à Notre-Dame, 1588 ; — de 5 émines, moitié orge et avoine, sur les Margauld, au profit de Saint-Bénigne, v. 1620 ; — de 10 et 6 blancs sur les Pusset, 1630 ; — traité pour un cens de 6 gros entre le curé de Saint-Bénigne et Claude et Pierre Vorbe, 1634 ; — reconnaissance d'un cens de 5 gros dû par Aimé Guignard au curé de Notre-Dame, 1650; — de deux émines et demie, moitié orge et avoine, envers le curé de Saint-Bénigne, par Étiennette Margaud, 1658. — *La Planée.* Cens de 5 gros et demi dû à Notre-Dame par Pierre Petitbenoît, 1523 ; — de 6 blancs dû au curé de Saint-Étienne (Poncet Couthenet) par Nicolas Michel, 1613. — *Les Étraches.* Cens de 14 blancs vieux dû à Saint-Bénigne par Pierre Saunier, des Hôpitaux de Jougne, demeurant aux Étraches, 1485 ; — cens de 2 gros sur « le prel Rebay » donné par Vuillemin Donier à la cure Saint-Bénigne, 1513; — cens de 8 gros sur les héritiers de Matthieu Racine pour la cure Notre-Dame, 1566 ; — cens de 6 gros sur Étienne Donier et Bénigne Midoz, pour la même église, 1649. — *Les Grangettes.* Accensements au profit de Saint-Bénigne, 1498 ; — cens de 12 gros sur le « Cloz de la Forge », 1596-1617 ; — vente à Claude Labet par Claude-Irénée Louvrier, curé de La Planée, 1738 ; — procès contre l'acquéreur par Jean-François Colin, curé de Notre-Dame, 1742. — *Les Verrières-de-Joux.* Cens de 9 gros dû à la cure Saint-Étienne par Pierre Grandviennet, 1513 ; — échange de terres grevées de cens entre Nicolas Gagelin et Marguerite Pochard et Claude Piaget, 1589. — *Montperreux.* — *Sainte-Colombe.* Cens dû à Saint-Étienne (Hugues Barrillet, curé) par Huguenin Grosrichard, 1513; — cens de 2 émines froment dû par Jean Boissard à Saint-Étienne, 1528 ; — cens de 18 gros dû par le même, 1589 ; — autre par Jean-Antoine Boissard, docteur en droit, 1598 ; — reconnaissances de cens dus à Saint-Bénigne par Claude Prince et Claude Soipteur, 1600 ; — cens de 10 fr. dû par Claude Palot, 1613 ; — autre de 10 émines

et 12 gros, 1618; — autre de 18 gros dû par André Claudet, 1660; — autre de dix émines, moitié froment et avoine, dû à Saint-Bénigne par la veuve de Pierre Soipteur, 1661; — cens reconnus à la personne du curé Miget, de Saint-Bénigne, par Claude, Jean-Claude et Claude-Joseph Claudet et François-Xavier Poimbœuf, 1735; — par Jean-Claude Claudet dit Grivé et Jean-Baptiste Pourny, 1758; — par Jean-Alexis Péclet, 1764. — *Saint-Point*. Cens de 10 gros 8 engrognes dû au curé de Notre-Dame (Claude Cécile, protonotaire) par Antoine Barthelet, 1593. — *Vuillecin*. Cens de 2 gros sur un pré lieu dit « Combette-Templier », dû par Antoine Fontaine, 1570; — autre de 2 gros dû par Hugues, Étienne et Nicolas Greaul, de Dommartin, 1599.

G. 2036. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 cahiers papier de 19, 72 et 19 feuillets.

1497-1525. — *Procès*. Citation délivrée par l'official dans un procès entre les curé et familiers de Saint-Bénigne et les censitaires de pièces de pré sises aux Entreportes, à Pontarlier, 1497; — procédures entre le curé de Saint-Bénigne, Antoine Bratel, et Jean Colin, au sujet d'un pré dit « en Chenal, » 1516; — autre entre le curé de la même paroisse et Guillaume Bibien au sujet d'un cens de 3 sous pour l'anniversaire de feu son père, enquête, dépositions, sentence de l'official, de l'archidiacre, 1523-1525; — autre entre le même et Claude Guyon et Jeanne Trois-Solz, sa femme, au sujet d'un cens sur une pièce de pré, 1523.

G. 2037. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 78 pièces papier (dont 1 cahier de 15 feuillets).

1573-1605. — *Procès*. Réponses de Constance Colin, chanoine de Besançon, seigneur de Tarcenay, curé des églises de Pontarlier, à une requête présentée à l'archevêque par ses paroissiens, pour faire reconnaître la légalité de l'union des cures, 1573; — continuation du procès devant le parlement de Dole; — procès entre le curé de Saint-Bénigne (Guillaume Thumerey) et Antoine Degy, demeurant à Mouthier, Pierre Margaud, Nicolas Desfemmes, prêtre, Aimé et Philibert Desfemmes, défendeurs, au sujet d'un cens de cinq émines, moitié orge, moitié avoine, 1609; — procès entre le curé (Claude De Lyon) et ses fabriciens, pour le rétablissement de la maison curiale de Saint-Bénigne, 1630-1636; — autre entre Anne De Lyon, héritière de Claude, contre les paroissiens de Saint-Bénigne, pour le remboursement des réparations faites à la cure par feu son oncle, 1646-1665.

G. 2038. (Liasse.) — 62 pièces papier.

1633-1702. — *Procès*. Procédures diverses concernant soit des particuliers, soit la chapelle de La Cluse, 1633-1670; — procès soutenu par les paroissiens de Saint-Bénigne contre Jean Du Mont, scieur, pour lui faire restituer certains bois à lui confiés par la fabrique, 1650; — procès de la même paroisse contre les Augustins de Pontarlier, au sujet des inhumations faites dans ce monastère, 1653; — procès du curé de Saint-Étienne (Claude Quétaud) pour obtenir l'envoi en possession de la succession de Léonard Lefranc, 1655-1683; — contrainte par la paroisse Saint-Bénigne contre Jacques Frère, de Pontarlier, refusant d'acquitter sa part d'un jet, 1661-1693; — procès du curé de Saint-Bénigne contre le vicaire de Malbuisson, pour le faire contribuer à l'impôt des États, 1667; — procès du curé de Saint-Bénigne (Charles Symonin) contre les curés de Notre-Dame et Saint-Étienne (Denis Guychard et Anatoile Panyer) en matière de possessions et propriété d'immeubles, 1663-1678; — autre soutenu par les trois curés de Pontarlier, contre la communauté de La Cluse, devant le tribunal archiépiscopal, 1701-1702.

G. 2039. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 50 pièces papier (dont 3 cahiers de 88, 45 et 39 feuillets).

1681-1780. — *Procès*. Procès entre les communes des Fourgs, Montperreux, Chaudron, Malbuisson, Vézenay, Saint-Point, La Planée, Malpas et les Grangettes, demandant leur distraction de la paroisse, et conséquemment des charges paroissiales de Pontarlier (ces charges étant devenues accablantes par suite de l'incendie de 1736 et des reconstructions rendues nécessaires), contre les curés de Pontarlier; requête des communes vicariales à l'Intendant, 1741; — autre requête de Jean-François Colin (curé de Notre-Dame), Désiré Jeannin (Saint-Étienne) et des héritiers de Jean-Antoine Miget (Saint-Bénigne) contre les communes vicariales, pour obtenir sur elles exécution d'un jet de répartement de 493 l. 9 d., 1745; — délibérations des fabriques de Pontarlier pour jets et répartements à imposer à l'ensemble de la paroisse, 1767-1771; — procès devant le bailliage d'Ornans intenté par les communes vicariales contre les trois paroisses pontissaliennes, 1771; — jugement de jonction rendu à Ornans, 1774; — sentence en faveur des curés de Pontarlier contre les habitants et communautés des Fourgs, Malpas, Vézenay et Malbuisson; — appel des communautés (auxquelles se sont jointes celles des Grangettes, de Montperreux, de Chaudron, de La Pla-

née, d'Oye, des Verrières, des Granges-Narboz et de la Cluse), devant le parlement de Besançon ; — arrêt, homologuant transaction, rendu contre La Planée, 1777 ; — continuation du procès avec les autres églises vicariales, 1777-1780 (sans solution).

G. 2040. (Liasse.) — 32 pièces papier, 1 sceau.

1690-1788. — *Procès.* Procès du curé de Saint-Étienne (Cl. Quétaud) contre les héritiers de Jacques Jodon, pour paiement de cens, v. 1690-1694 ; — procès du curé de Saint-Bénigne (Jean-Antoine Miget) contre le sieur Rochejean, 1724 ; — autre du même contre les familiers de Pontarlier, 1727 ; — sentence en faveur de ces derniers, 1728 ; — sentence pour la paroisse Saint-Bénigne contre Françoise Catet, veuve Munnier, pour usure, 1742 ; — procès de la même paroisse contre Jean-Baptiste Marguier d'Aubonne et consorts, 1748 ; — procès des curés et familiers contre Claude-François Brenet et Jeanne-Claudine Carmillet, 1768 ; — procès des familiers contre les fabriciens de la paroisse Notre-Dame, 1774 ; — procès contre divers, 1788.

G. 2041. (Liasse.) — 59 pièces papier.

1746-1779. — *Procès.* Procès pour les curé et familiers de Pontarlier contre Georges-François Bergine, d'abord lieutenant particulier au siège du lieu, puis lieutenant général au bailliage de Dole, 1746-1779 ; — objet du débat : une créance sur Jean-François Guoguely, de La Planée.

G. 2042. (Liasse.) — 67 pièces papier.

1598-1774. — *Procès.* Pièces de procédure sans suite, provenant des églises de Pontarlier : procès du gouverneur et scabin de Saint-Étienne, André Favrot, contre Jean-François Barthelet ; Guillaume et Jean Barthelet, 1644 ; — autre de Charles Simonin, curé de Pontarlier, contre Bernard Genre, 1652 ; — autre d'Adrien Fusy. receveur d'un jet contre Pierre Juan, 1660 ; — autre des curés de Notre-Dame et Saint-Étienne contre le curé de Saint-Bénigne, 1662 ; — autre d'Adrien Fusy, contre Jacques-François De Menoux, en matière de jet, 1664 ; — autre de Léonard Barthod et Claude Maulpré, impétrants par gagement, contre Huguenin Pourchet et Jean Benoist, 1673 ; — autre entre la fabrique de Saint-Étienne et les Bénédictins du prieuré de Mouthier-Hautepierre, 1675 ; — entre Claude Quétaud, curé de Saint-Étienne, et les héritiers de Léonard Lefranc, 1682 ; — autre entre le même curé et Nicolas Jacquemet et François Pelet, 1683 ; — autre entre Poncet Vermot, chapelain de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Nicolas en l'église Saint-Étienne, et les sieurs Pierre-Louis Vuillin et Jean Deniset, prêtres, 1691 ; — entre Jacques Girard, de Montperreux, et le curé de Notre-Dame, Claude Henriet, 1693 ; — autre des fabriciens de Saint-Étienne, contre les paroissiens, 1732 ; — état sommaire des revenus fixes de la cure Saint-Bénigne, 1742.

G. 2043. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 34 pièces papier, 5 sceaux.

1618-1748. — *Familles de Pontarlier : Barthod.* Léonard Barthod, bourgeois de Pontarlier, charpentier, 1667-1675 ; — le même, 1678-1683. — *Courlet.* Paiement par Claude Courlet et Christine Comte, sa femme, de 300 fr. dus, par constitution de rente, à Claude Molprez, curé de Notre-Dame, 1644. — *Clairon.* Procès intenté par noble Luc Marin, banquier, citoyen de Besançon, à Étienne Clairon, marchand, citoyen de la même ville, 1685. — *Fol.* Quittance donnée à Parrenon Fol, par Clauda Rolet, sa fille, femme de Jacques Symon, de Pontarlier, 1618. — *Lyon.* Procuration donnée par Anne De Lyon, femme de Claude-Philippe Pochard, de Pontarlier, 1663. — *Mermet.* Lettres de cléricature de Jean-Baptiste Mermet, 1739 ; — autres de diaconat et de prêtrise, 1742-1746 ; — acte de prise de possession de la cure de Saint-Théodule et Labergement par le même Mermet, 1748. — *Sauget.* Interdit prononcé par Antoine-Pierre Ier de Grammont, archevêque de Besançon, contre le sieur Sauget, familier de Besançon, 1697. — *Vermot.* Procédures émanées de Poncet Vermot, chapelain de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Nicolas de Saint-Étienne de Pontarlier, 1691.

G. 2044. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 41 pièces papier.

1454-1782. — *Églises vicariales. Généraux.* Certificat émané de Charles Symonin, curé d'Ornans, ancien curé de Saint-Bénigne, attestant que les paroissiens des neuf églises vicariales sont obligés de payer une redevance de 12 gros aux curés de Pontarlier et d'obtenir leur agrément pour le choix de leurs vicaires, 1683 ; — rôle d'imposition des communautés vicariales, 1774 ; — mémoire concernant le procès des onze communes en question contre les curés de Pontarlier, 1781. — *La Cluse.* Dîmes du curé de Saint-Étienne à La Cluse, 1537 ; — traité concernant l'établissement de la chapelle de La Cluse, 1618 ; — traité conclu entre les habitants de La Cluse et Charles Simonin, curé de Saint-Bénigne, 1660 ; — protestation des curés de Saint-Bénigne (A. Clairon) et de Notre-Dame (J. F. Rouget) contre l'agrandissement projeté de la cha-

pelle vicariale de La Cluse, 1698 ; — nouveau traité entre les habitants et les trois curés de Pontarlier, 1722 (3 exemplaires) ; — autre, 1727 ; — liste des paroissiens de Saint-Étienne devant une émine d'avoine grande mesure, La Cluse, 1750 ; — convention passée entre la communauté de La Cluse et le sieur Gaspard Poix pour en desservir le vicariat, du consentement des curés de Pontarlier, 1782. — *La Planée*. Traité entre Jacques Clerval, abbé de Montbenoît, et les paroissiens des églises de La Planée et Lac Dampvautier, touchant les dîmes dues à son abbaye, 1454 (orig. et cop.) ; — copie de divers titres : traité fait avec la ville de Pontarlier, 1648 ; — autre entre la ville et les vicairies, 1573 ; — traité d'érection du vicariat de La Planée (s. d.) ; — convention pour le vicaire de La Planée, 1552 ; — autres conventions, 1622-1694 ; — convention des habitants représentés par leurs échevins, Balthazar Perrier et Anatoile Guidet, avec leur vicaire, Denis Pernet, et ce en présence des trois curés de Pontarlier, 1622 ; — procès des curés contre La Planée, 1662 ; — certificat de paiement d'une redevance annuelle de 3 fr. par les habitants à chacun des trois curés, 1693 ; — convention passée entre La Planée et son vicaire Jean-Baptiste Guidevaux, 1714 ; — liste des onze vicariats dépendant de Pontarlier, 1771 ; — ratification par les habitants de la transaction signée entre les habitants des vicariats et les cures de Pontarlier, 1780 ; — arrêt du parlement de Besançon homologuant cette transaction. — *Les Allemands*. Protestation adressée à l'archevêque par les trois curés de Pontarlier contre le sieur Sauget, prêtre, qui se permettait d'usurper leurs droits curiaux aux Allemands, sentence de l'ordinaire, 1684 ; — délibération de la communauté pour avoir un vicaire et en supporter les charges, concurremment avec les habitants des Étraches, de la Fresse, Hauterive et Prel-Dessus, 1693.

G. 2045. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 15 pièces papier (dont 1 cahier de 19 feuillets et 1 imprimé).

1412-1736. — *Églises vicariales. Les Fourgs.* Copies : du décret d'érection du vicariat, 1412 ; — du règlement par l'official, 1425 ; — de transaction avec le curé Jean de Montrichard, 1540 ; — du traité avec le curé Constance Colin, 1573 ; — transaction entre les fabriciens de Saint-Bénigne et la communauté des Fourgs, au sujet des jets paroissiaux, 1443 ; — transaction entre la communauté et le curé de Saint-Bénigne, Jean de Montrichard (orig.), 1540 ; — transaction des paroissiens de Saint-Étienne, au village des Fourgs (au nombre de 41) s'obligeant à payer annuellement 8 engrognes par feu, 1542 ; — présentation d'Antoine Coste comme vicaire des Fourgs à l'approbation du curé de Saint-Étienne, 1615 ; — autre du vicaire Claude Coste, 1655 ; — autre de Jean-Claude Dunam, de Mouthier, 1666 ; — autre du vicaire Antoine Parreau, de Rochejean, 1683 ; — requête des habitants des Fourgs adressée à l'archevêque pour s'opposer à l'établissement d'une cure dans leur village, 1736 ; — « Observations pour les curés de Pontarlier, appellans », dans un procès contre les habitants des Fourgs (imprimé), 1736 ; — extraits d'un verbal d'enquête dans le procès ci-dessus, 1737.

G. 2046. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 21 pièces papier (dont 3 cahiers de 55, 39, 29 feuillets et 2 imprimés), 2 sceaux.

1741-1778. — *Églises vicariales. Les Fourgs* (suite). Arrêt du Parlement condamnant les habitants au paiement annuel de trois « ceviers » d'avoine aux curés de Pontarlier, 1744 (deux expéditions) ; — vente de terres appartenant à l'église vicariale, 1745 ; — déclaration des revenus du vicariat par Jean-Baptiste Tissot, vicaire en chef, 1758 ; — déclaration de l'échevin des Fourgs sur la réunion de l'église Saint-Bénigne et de l'église Saint-Étienne, 1768 ; — arrêt définitif du Parlement au profit de MM. Colin et Bailly, curés de Pontarlier, contre les habitants des Fourgs et leur desservant, 1773 (deux copies) ; — « Mémoire pour les curés de Pontarlier, Appellans, contre le sieur Vaucheret, Prêtre, préposé à temps à la desserte de la chapelle des Fourgs, intimé, et contre les habitans du même lieu, aussi intimés » (imprimé), 1773 ; — « Répliques pour les sieurs Colin et Jeannin, curés de Notre-Dame et de Saint-Étienne de Pontarlier, demandeurs en requête civile contre les Habitans des Fours, Défendeurs » (impr.), 1742 ; — état d'amodiations de terre.

G. 2047. (Liasse.) — 37 pièces papier.

1544-1776. — *Églises vicariales. Les Granges-Narboz.* Érection du vicariat du consentement du curé de Saint-Étienne, 1630 ; — traité passé entre les curés de Saint-Bénigne, Notre-Dame et Saint-Étienne avec les habitants des Granges-Narboz, leurs paroissiens, 1632 ; — questionnaire imprimé envoyé par l'archevêque rempli et certifié par le vicaire des Fourgs : « Je soussigné vicaire de la paroisse des *Granges-de-Narboz* certifie que dans *ma paroisse* il y a actuellement *huictante* Communians ; sçavoir, *trente-sept* hommes ou garçons, et *quarante-trois* femmes ou filles. Certifie en outre qu'il y a *quarante-cinq* enfans. Fait *au village desd. Granges* le trentième jour du mois d'aoust 1698. — N. Paris, *prestre vicaire* » ; — marché conclu par les habitants avec Claude-Antoine Tréand, de La

Villedieu, prêtre, pour remplir la charge de vicaire pendant neuf ans : appointements 150 l., 15 émines froment, 30 l. beurre, 10 chariots de bois, charroi de la tourbe qu'il extraira du marais, logement et casuel, 1722. — *Les Grangettes*. Redevances traditionnelles dues à la cure et au vicariat qui en fut un démembrement, 1584-1633; — traité de démembrement des Grangettes d'avec la communauté de Saint-Point, érection d'un vicariat, 1635 ; — convention passée avec Pierre Rousseaul pour desservir le vicariat, 1665 ; — les habitants restent obligés à contribuer à l'entretien de l'église de Saint-Point, 1692 ; — convention pour le vicariat passée par les habitants avec le sieur Jean-Claude Faivre, de Bulle, prêtre, 1715 ; — liste des paroissiens de Saint-Étienne aux Grangettes, 1769. — *Les Verrières*. Extraits baptistaires des paroissiens de Notre-Dame tirés des plus anciens registres de cette église, 1544-1587; — convention pour l'entretien d'un vicaire, passée entre les habitants des Verrières et les trois curés des églises de Pontarlier, 1595 ; — poursuites de Claude Henriet, curé de Notre-Dame, contre Pierre Brenet, des Verrières, pour le contraindre à payer les redevances paroissiales, 1686 ; — règlement des droits curiaux réservés sur les Verrières par les curés de Pontarlier, 1602 ; — convention passée par les habitants avec Poncet Escureux, prêtre, pour desservir le vicariat, 1643 ; — renouvellement de la convention avec le même vicaire, 1647 ; — traité entre les habitants et les trois curés de Pontarlier, 1660 (2 exempl.) ; — requête à l'archevêque par ces derniers pour leur droit d'approbation du vicaire des Verrières, 1686 ; — sentence conforme du vicaire général de Besançon ; — sentence du bailliage de Pontarlier comprenant les droits curiaux du curé de Notre-Dame (Claude Henriet) sur les paroissiens des Verrières.

G. 2048. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1482-1750. — *Églises vicariales. Malbuisson*. Requête des habitants à l'archevêque pour être autorisés à faire dire la messe dans leur église non consacrée, v. 1620 ; — érection d'une vicairie, détachée de celle de Saint-Point, 1621 ; — donation faite à l'église de Malbuisson par Jean Rousselet, 1640 ; — convention pour desserte de la vicairie avec Pierre Vuillaume, prêtre, 1643 ; — présentation du vicaire Jacques Vermot à l'approbation des curés de Pontarlier, 1654 ; — convention pour la desserte avec le vicaire Claude-Antoine Vuillet, de Pontarlier, 1679 ; — autre avec François Coussier, de Pontarlier, 1681 ; — autre avec Jean-Baptiste Saulget, 1686. — *Malpas*. Traité pour l'érection d'une église vicariale avec les curés de Pontarlier, 1726 ; — approbation du vicaire général de Besançon ; — traité particulier avec le curé de Notre-Dame tant pour l'érection du vicariat que pour la réserve des droits curiaux sur les paroissiens de Malpas, 1730 (2 exempl.) ; — rôle de l'imposition ordinaire de Malpas, 1753. — *Montperreux*. Traces d'une procédure de 1480-1481, devant l'officialité, entre les habitants de Montperreux et les curés de Pontarlier, relativement aux offrandes des fêtes de sainte Madeleine et de saint Renobert ; — reconnaissance faite en conséquence par les habitants qui doivent lesdites offrandes et de plus, quoiqu'ils aient un chapelain, ils acquittent à chaque curé 3 fromages par an, valant chacun deux blancs, 1482-1508 ; — traité entre les curés et les paroissiens de Montperreux et Chaudron pour les droits curiaux, 1576 (4 exempl.) ; — convention pour la desserte vicariale avec Jean Louvrier, prêtre ; ratification après présentation par le curé de Saint-Bénigne (Guillaume Thumerey), 1618 ; — autre convention avec Jacques Liouffé, 1644 ; — autre avec Jacques-François Lhomme, 1645 ; — autre avec Anatoile Michel, de Mignovillars, 1657 ; — difficultés avec les curés de Pontarlier, en matière de droits, réparations, etc., 1692-1750.

G. 2049. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 pièces papier.

1496-1767. — *Églises vicariales. Oye-et-Palet*. Traité passé entre les habitants et les curés de Notre-Dame et Saint-Étienne de Pontarlier pour la constitution d'une église vicariale, sous réserve des droits curiaux aux églises mères, 1494 ; — enquête sur lesdits droits curiaux, 1594 (incompl.) ; — protestation du curé de Notre-Dame (Claude Cécile) contre certaine requête attentatoire à ses droits curiaux, 1595 ; — présentation d'un vicaire d'Oye, Anatoile Lhouvrier, 1602 ; — autre de François Lonchamp, 1617 ; — révélations au sujet d'un immeuble appartenant à la cure Notre-Dame recueillies par le vicaire d'Oye-et-Palet, 1628 ; — convention pour la desserte du vicariat, avec Vincent Grandvuillemin, 1646 ; — autre avec Claude Maire, de Vuyttey en Lorraine, 1653 ; — autre avec Jacques Liousse et Jacques Josserand, 1654 ; — traité avec les curés de Pontarlier, 1661 ; — procès entre le curé de Notre-Dame et les Girard, paroissiens de Chaon, 1691-1697 ; — convention avec un nouveau vicaire, François Vuittenez, 1747. — *Saint-Point*. Traité entre les trois curés de Pontarlier et les habitants de Saint-Point, Grangettes, Malbuisson et Vézenay pour érection d'un vicariat, 1581-1584 ; — sentence rendue par Nicolas Barrillet, tabellion général, juge pour le capitaine de Pontarlier, confirmant le choix du vicaire Balthazar Loriel, fait par la communauté de Saint-Point, 1581 ; — traité avec les curés de Pontarlier, 1585 ; — traité entre les habitants de Saint-Point et ceux des

Grangettes, 1635 ; — convention passée entre la communauté de Saint-Point et Edme Raguin, de Rochejean, pour la desserte du vicariat, 1657 ; — remontrances des habitants à l'archevêque pour le démembrement de Saint-Point d'avec Montperreux, 1665 ; — sentence du bailliage de Pontarlier condamnant les habitants de Saint-Point à présenter leurs vicaires à l'agrément des curés de Pontarlier, 1683.

G. 2050. (Registre.) — In-quarto papier de 30 feuillets.

1477-1570. — *Cure Saint-Bénigne. Baux.* Bail d'un pré consenti à Jean Maistrejehan, des Granges-Dessous, par le curé Antoine Bratel, 1538 ; — autre en faveur de Michel Gainnon, par Jean de Montrichard, 1540 ; — autre en faveur de Poncet Moniel, par Poncet Du Molin, vicaire, 1542; — autre au profit de Jacques Patené, par le curé Constance Colin, 1550; — autre au profit de Claude Gauffre, par le curé de Saint-Bénigne, 1509; — autre pour Vuillemette, femme d'Antoine Saveur, de Chaffois, et Cécile, veuve de Jean Alix, de Pontarlier, par Pierre Bouchet, prêtre, administrateur de la cure, 1477.

G. 2051. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 35 pièces papier.

1513-1592. — *Amodiations.* Bail d'un pré consenti par le curé de Saint-Bénigne, Antoine Bratel, à Jeanne, veuve de Jean Lombart, 1513; — autres par le même à Jean Graidoz, de Sainte-Colombe, et Guillaume Soipteur, 1513 et 1520; — autres par le même à Henri Bonjour, de Pontarlier, 1521 ; — autre par le curé Jean Bratel à Pierre et Jean Fol, de Bannans, 1529; — baux des terres dépendant de Saint-Bénigne, 1562-1580; — amodiations consenties par le vicaire François Perrier, 1579-1586 ; — autres par le même, 1589-1592 ; — autres par le curé Thumerey, 1594-1598.

G. 2052. (Liasse.) — 68 pièces papier.

1606-1672. — *Amodiations.* Bail de prés à Doubs consenti à Claude Parrenet le vieux, de Pontarlier, par le curé Guillaume Thumerey, 1606 ; — autre à Jean Bertin-Mourot, de La Longeville, 1608 ; — autre à Jacques Gaudyon le vieux, bourgeois de Pontarlier, 1610-1611 ; — autre à Nicolas Febvre, dudit lieu, boucher, 1614; — autre à Claude Pralon, 1615; — autre à Anne Bérard, veuve d'Antoine De Lyon, 1618; — autre à Louis Parrenet, 1620; — autre par le curé Charles Symonin à Jean Parrenet-Daudon, 1622 ; — autre par Guillaume Thumerey à Antoine Bonjour, boucher, 1625 ; — autre par le curé de Saint-Bénigne, Claude De Lyon, à Claude Junet, 1630; — autre à Pierre Esteveny, de Palet, 1631; — autre à Louis Parrenet, 1633; — autre à François Roube, 1635; — autre à Claude et Jacques Junet, 1637 ; — autre à Hugues De Lyon, 1643; — autres par le curé Charles Symonin, 1660-1672.

G. 2053. (Liasse.) — 70 pièces papier, 5 sceaux.

1673-1731. — *Amodiations.* Baux consentis : par le curé Charles Symonin à Antoine Symon. 1673 ; — à Pierre Nicolier dit Maillard, de Bugny; — à Henri Margaud, 1675; — à Matthieu Griffon, des Verrières, 1676 ; — à Antoine Symon, de Pontarlier, 1677; — à Simon Guelin, de Bouverans, 1678; — par Antoine Clairon, curé de Saint-Bénigne, à Pierre Nicoulier, de Bugny, 1679; — à Nicolas Couffier, marchand, de Pontarlier, 1680; — à Claudy Murguet, de la Grange-de-Pierre; — autre à Pierre Beaco, 1682; — autre à Sébastien Jaloutot, 1684; — autre à Claude Guillet, maçon, de Pontarlier, 1685; — autre à Jean-Antoine Bernard, 1686; — autre à Marguerite Bryot et Anne Myon, 1688; — autre à Claude Roubelet, 1689; — autre par Claude Clairon, vicaire de Saint-Bénigne, à Marguerite Bryot et Anne Myon, 1690; — autre par le curé Antoine Clairon à François Menod et Jean-François Bernard, 1691; — autre par Poncet Vermot, prieur de Lieu-Dieu, chapelain de la chapelle de Saint-Jacques et Saint-Nicolas (en l'église Saint-Étienne, dite Chapelle Guignet), à Étienne Jeannet, des Granges-Narboz, 1692; — autre par Antoine Clairon à Claude Savary, 1698; — autre par le même à Matthieu et Barnabé Louvrier, 1699; — autre à Claude Mondet, 1708; — autre par Matthieu Denizet, chirurgien, amodiateur des revenus de la chapelle Guignet, à divers particuliers, 1710; — autre par Claude Quétaud, curé de Saint-Étienne, à Jean-Baptiste Mossan, d'Arçon, 1724; — autre par le même à François Coste, 1727; — autre par Étienne Deniset, chapelain de la chapelle Guignet, à Jean-Claude Coste, 1731.

G. 2054. (Liasse.) — 59 pièces papier.

1732-1760. — *Amodiations.* Baux consentis : par Étienne Deniset, chapelain de la chapelle Guignet, au profit de divers, 1732; — par Désiré Jeannin, curé de Saint-Étienne, à Antoine et Pierre Guyon; — par le même à Joseph Crevat, 1733; — par Jacques-François Brocard, prêtre, administrateur de la cure Saint-Bénigne, à Jean-François Magnin, 1736; — par le curé de Saint-Étienne, Désiré Jeannin, à Nicolas Guy, à François Bernard, à Pierre-Fran-

çois Dornier, 1737; — par le curateur du sieur Miget, curé de Saint-Bénigne, 1740; — par les fabriciens de la même paroisse, 1742; — par Pierre Miget, frère et curateur du curé Miget, lors en démence, 1744-1745; — par François Bailly, curé de Saint-Étienne et administrateur de Saint-Bénigne, à Alexis-François Mermot, marchand, 1751; — par le même à Joseph Fol, cabaretier, 1753; — par le Magistrat de Pontarlier à Joseph Zalis, gypseur, 1754; — par le curé de Saint-Étienne aux frères Beuque, 1766.

G. 2055. (Liasse.) — 56 pièces papier.

1767-1788. — *Amodiations.* Baux consentis : par le curé de Saint-Bénigne, Jean-Antoine Fol, à Nicolas Coste, 1767; — à Jean-Claude Chevénement; — à Jean-François Parnet; — à Antoine Chambez, meunier; — par François-Ignace Bailly, curé de Saint-Bénigne, à Jean-Ignace Saillard, maître cordonnier, et à Jean-Denis Beaud, 1768; — à Jean-Claude Meignet, 1769; — à Claude Beuque, 1772; — à Jean-Louis Saillard, 1777; — à Jean-Antoine Mathey; — à Pierre-Louis Laignier, meunier; — à Claude-Henri Vieille, 1778; — à Claude-François Beuque, 1780; — à Georges Genre, 1781; — bail consenti par Jean-François Vannod à Jean-Baptiste et Jacques Guyot, 1788.

G. 2056. (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1700-1758. — *Droits d'amortissement.* Rôle de modération des sommes à payer par gens de mainmorte : Saint-Étienne de Pontarlier, 1700; — quittance de Pierre Gruyn donnée à Saint-Bénigne au nom du Roi, 1704; — autre pour l'église Notre-Dame; — autre pour la paroisse Saint-Étienne; — autre donnée aux curés et familiers de Pontarlier pour amortissement des fondations faites par François Valet et Jean Denizet, prêtres, et par François Parguey, 1723; — quittances de 1726, 1731, 1741, 1742; — sentence rendue par l'intendant Barthélemy de Vannolles, portant décharge et modération de taxes d'amortissement au profit des curé et familiers de Pontarlier, 1742; — quittances, 1743-1758.

G. 2057. (Liasse.) — 39 pièces papier (dont 2 cahiers de 11 et 34 feuillets).

1480-1680. — *Listes de paroissiens.* Pierre Fornier, Bertram Regnal, Guillaume de La Loye, Claude Gauffre, etc, 1480; — chandelles : Claude Cler, Claude Gyrod, Humbert Racle, Guillaume Folz, François Michault, Jhean Saulget, Jean Courlet, le docteur Franchet, M. de Noironte, M. d'Arçon, Pierre Tissot; — La Cluse; les Verrières, 1598; — chandelles et cierges donnés en 1599; — listes de 1617 à 1626; — liste des paroissiens d'Oye, 1637; — liste des paroissiens de Saint-Bénigne n'ayant pas payé le jet de 1647; — liste de 1654; — listes de 1655; — de 1662, 1665, 1673, 1680.

G. 2058. (Liasse.) — 108 pièces papier.

1680-1790. — *Listes de paroissiens.* Liste des paroissiens de La Cluse devant un arriéré de redevances, 1680-1681; — paroissiens de Saint-Bénigne demeurant à La Planée et Malpas, 1681-1683; — cierges de la Chandeleur dus par ceux des Étraches, 1682; — par ceux de La Cluse; — paroissiens de Saint-Bénigne en 1692 : Jean-Claude Boichard, le conseiller Linglois, l'avocat Maillot, MM. Renaud, de la Chapelle-d'Huin, Pierre Frère, châtelain à Rochejean, M. de Valdahon, le docteur Boisseau, l'avocat Du Moulin; — liste des particuliers qui n'ont pas payé le jet accordé par l'Intendant pour les réparations de Saint-Étienne, 1732; — paroissiens de Saint-Bénigne résidant aux Verrières-de-Joux, 1742; — rôle des paroissiens de Saint-Étienne résidant aux Granges-Narboz, 1753; — capitation des paroissiens de Saint-Étienne; — paroissiens de Saint-Bénigne, 1754; — paroissiens de Saint-Étienne, 1788; — liste des paroissiens des Verrières-de-Joux auxquels on doit distribuer les cierges pour la paroisse Saint-Bénigne, 1790.

G. 2059. (Liasse.) — 74 pièces papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — *Liste de paroissiens* (non datées). Malbuisson : les paroissiens doivent chacun 6 gros pour les cierges, outre une redevance en grain « selon qu'ils sèment »; — ceux des Fourgs doivent par feu 3 mesures d'avoine au curé de Saint-Bénigne; — ceux d'Oye-et-Palet une émine d'orge et 6 s. 8. d. par chaque chef de famille au lieu de 3 mesures d'avoine; — état des nobles et du bailliage à Pontarlier (vers 1740) : Mme d'Argilly, M. Regnaud, secrétaire du Roi, Mme de Bannans, M. et Mme Frère, Mme Le Michaud, le président Leboeuf, M. de Septfontaines, M. Marguier d'Aubonne, le capitaine Caffod, M. Vannod de Montperreux, MM. de La Perrière, le chanoine Caffod; bailliage : Maire, lieutenant général; Compagny, lieutenant particulier; Jouffroy, lieutenant criminel; Maillard, assesseur; Bergine; Barbaud, procureur du Roi; Lombarde; Blondeau, gruyer; Brocard, greffier; Barbaud, secrétaire du Roi; Maugain et Deniset, prêtres; M. de Monsajoux; liste de paroissiens de toutes les communautés vicariales.

G. 2060. (Liasse.) — 12 pièces papier (dont 6 cahiers de 12, 21, 13, 12, 12 et 16 feuillets).

1519-1658. — *Jets paroissiaux.* Jet pour refaire la muraille du cimetière et le plancher de l'église Saint-Bénigne; rôle des souscripteurs forcés, 1519; — autre jet pour réparer l'église Saint-Bénigne, 1647; — compte rendu par Jacques Favrot et Claude Fontaine d'un jet de 1651; — délibération de l'assemblée générale de la paroisse; — autre fixant un répartement de 1,800 fr.; — jet pour la réparation de l'église, 1653; — autre, 1658.

G. 2061. (Liasse.) — 16 pièces papier (dont 5 cahiers de 14, 12, 13, 13 et 20 feuillets).

1660-1669. — *Jets paroissiaux.* Assemblée votant un jet de 1,500 fr. pour la paroisse Saint-Bénigne, 1660; — compte rendu par les répartiteurs Claude Dupont, maréchal, et Adrien Fusy; — nouveau jet, 1661; — requête au parlement de Dole par les fabriciens pour obtenir contrainte pour les paroissiens refusant d'acquitter le dernier jet, nécessité par les frais de visite de l'archevêque, 1665; — rôle du jet de 1666; — répartement : Hugues Du Moulin, docteur en droit; dame Georges Courlet, veuve du procureur fiscal Mareschal; M. de Valdahon, noble Henri Franchet, Jean Balanche-Richarde, Jean Bressand, tailleur, etc.; — jet pour la couverture de l'église et le paiement de nombreuses dettes, 1669.

G. 2062. (Liasse.) — 11 pièces papier (dont 5 cahiers de 17, 12, 12, 10 et 14 feuillets).

1679-1741. — *Jets paroissiaux.* Compte d'Adrien Fusy, scabin de Saint-Bénigne, sur le jet de 1679; — rôle de répartition de ce jet de 780 fr. par Hugues Du Molin, Pierre Du Molin, Claude-François Compagny, docteur en droit, Antoine Favrot, Jean Maillard, et Henri Saulget, assistés de Nicolas Tornand, et Claude François Petitbenoît; — jets, 1680-1682; — compte par Jacques Violand de la recette du jet de 1686; — répartition de ce jet; — répartition d'un jet de 500 l. tant sur les bourgeois et habitants que sur les vicariats, afin d'acquitter le prix de la petite cloche, de réparer le pignon du chœur, le mur du cimetière et payer le luminaire (huile ou cierges), 1696; — jet recouvré en 1718; — répartement ordonné par l'Intendant sur les paroissiens de Saint-Étienne, 1733; — jet pour la refonte d'une cloche, dont la paroisse Saint-Bénigne voulait augmenter notablement la pesanteur, 1741.

G. 2063. (Liasse). — 11 pièces papiers (dont 3 cahiers de 12, 20 et 21-24 feuillets).

1516-1747. — *Comptes de paroisse.* Comptes des cens et redevances perçus par le receveur de Saint-Bénigne, H. Bonnatt, 1516; — plusieurs feuillets de ce cahier sont couverts de chansons en vers dont nous allons donner un curieux échantillon. « S'ensuyvent plusieurs chansons à moy soubscript : Bratelli (c'était le curé de Saint-Bénigne). »

« Princesse d'amours excellante,
Vivre je ne puis seullement,
Se je ne vous voy plus souvent
Vostre face amoureuse et gente. Princesse....

A vous aymer j'ay fait emprinse,
Pour ma princesse acquérir,
Au Dieu d'amour vous ay choisir
Sans qu'eulx.... non sans empesche. Princesse....

Belle, donnez moy ceste grace
De estre nommer vostre mygnon.
Oncques en ma vie n'eust si beaux non,
Mais j'ay gran peur que je n'y faille. Princesse....

Se je n'ay point d'orfavrerie,
Ne de pourpoint de cramoysie,
Faut il que j'en soye bannis
De toute bonne compagnie. Princesse....

Se ma face est palle et maigre,
Dame, ce n'est pas sans raison,
Après amour gran trahyson
Comme apres celle gran amour. Princesse....

. . . .

Vous qui marchés parmy ses rues,
Autant le soir que le matin,
Regardés a vostre chemin
Après celle fille perdue. Princesse.... »

Autre chanson commençant par ces vers :

« Pleust à Dieu qui fust dit
En la cour souveraine.... »

Autre chanson :

« Mon père et ma mère
N'avoyent anffan que mi,
Se sont preus en langage
De me donner mari.
Tousiours sairer joyeuse quant verrey mon amy. »

— Compte d'Étienne Racle de la réparation de l'église, 1660; — compte de Jacques Violan, de la perception d'un jet, 1696; — comptes de dépense du luminaire de Saint-Bénigne, 1738-1747.

G. 2064. (Liasse.) — 2 cahiers papier de 6-9 et 10-15 feuillets.

1748-1787. — *Comptes de paroisse.* Comptabilité, recette et dépense de Saint-Bénigne, 1748-1749; — compte, recette et dépense, 1777 : à Claude Bailly, maître serrurier, façon d'une table de communion, 145 l. 10 s.; — façon de 10 chandeliers et 4 petits bancs, à Claude Sebille, 12 l.; — à Maire, des Fourgs, sculpteur, dorure de la table de communion et argenture d'une croix des reliques, 34 l.; — 48 l. à Claude Bailly pour la croix de mission, 1781; — paiement d'hosties aux Ursulines, 20 l.; — blanchissage de l'église et des chapelles par des Italiens, 124 l.; — gages du sieur Bouchaton, maître des cérémonies, 12 l. Arrêté de comptes, 1796 (an II).

G. 2065. (Liasse.) — 71 pièces papier.

1584-1681. — *Pièces de comptabilité.* Cheptel de deux vaches fait à Clauda Loye, veuve d'Antoine Chagros, de Remoray, par Jean et Pierre Caret, dudit lieu, 1584; — quittance de 6 sous accordés annuellement par les princes souverains à l'église Saint-Bénigne, 1606-1610; — paiement de 20 s. à Jean Petit, marguillier de Saint-Bénigne, par le confrère du Bon Ange, 1634; — paiement du charroi de vingt douzaines de lambris depuis la Rasse à Saint-Bénigne, 1651; — procuration donnée par le curé Claude De Lyon à Hugues Du Moulin, capitaine-châtelain de Pontarlier, 1653; — recouvrement de jet, 1661; — quittance par H. Quartier, receveur des curé et familliers, de 77 fr. d'intérêts dus par la fabrique de Saint-Bénigne, 1662; — mandement des fabriciens au receveur du premier jet qui se fera sur la paroisse de payer au curé Charles Symonin la somme de 417 fr. 7 gros et demi, 1663; — acquits de réparations, du charnier, du cimetière, etc., 1664; — autres de maçonnerie, peinture, fournitures de brocatelle, rubans, etc., pour ornements d'église, 1665; — acquit de réparations, 1666; — notification d'un impôt de 40fr., quote-part du don gratuit accordé au Roi par les États, 1667 (impr.); — autre, 1669 (impr.); — quittances de cens et rentes, 1671-1676; — fourniture d'huile, cierges, entretien, 1679; — réparation d'une chape, doublée de coton, 1680-1681.

G. 2066. (Liasse.) — 97 pièces papier.

1680-1758. — *Pièces de comptabilité.* Quittances signées Fussy données à l'avocat Du Moulin, pour sommes employées à la réparation de l'église Saint-Bénigne, 1681; — paiement d'arrérages de rentes, 1683; — confection d'une croix d'argent par Bernard Petitmangin, 1683-1685; — blanchissage de la chapelle des Boissard, 1741; — battant de cloche fabriqué par Étienne et Jean-François Vermot, taillandiers à La Cluse, 1742; — fourniture de cierges par François Gresset, 1746; — travaux de couverture au clocher, par Jean Perrin, 1749; — autres, 1754; — paiement d'un dessin de chaire à prêcher à F. Gagelin, 1755; — quittance de travaux faits à l'orgue par le facteur d'orgues Saumet, 1758.

G. 2067. (Liasse.) — 136 pièces papier.

1759-1791. — *Pièces de comptabilité.* Paiement d'une horloge de 24 l. fait à l'horloger Guinchard à décharge du facteur d'orgues Saumet, 1759; — paiement fait à ce dernier, 1764; — croix de cimetière faite par Chopard, de Morteau, et Claude-François Pilet, de Salins, 1766; — 100 l. payées au sculpteur F. Gagelin pour décor d'une niche d'exposition avec girandoles, sur le maître-autel, 1779; — fourniture d'hosties par les Ursulines, 1786; — réparation du dais, 1788; — luminaire, 1789; — gages de Richard Le Clerc, organiste, 1790; — quittances diverses pour assistance aux messes, offices, enterrements, 1791.

G. 2068. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 7 papier.

1507-1774. — *Église Notre-Dame. Inventaires.* Inventaire descriptif des titres laissés par Guillaume Petit, curé de Notre-Dame, et remis à son successeur Alexandre Glanne, représenté par Hugues Colin, son procureur, 1544; — obligation de remboursement de plusieurs sommes contractée par Claude Gatte, curé de Bannans, envers Guillaume Vuillemenet, curé de Notre-Dame de Pontarlier, 1626; — sentence rendue au bailliage de Pontarlier au profit des curés des églises Notre-Dame et Saint-Étienne contre Charles Symonin, curé de Saint-Bénigne, 1664; — certificat louangeur accordé par le curé de Notre-Dame, J.-F. Colin, à l'un de ses vicaires, Jean-Baptiste Mermet, 1747. — *Cure.* Cens sur une maison voisine de la cure Notre-Dame, 1507. — *Mobilier.* « Liste des meubles, chasubles, ornements, nappes de toilles et autres dépandantz de l'église

parochiales de Nostre Dame de Pontarlier, retirez des mains de Cl. Saget le Vieux et de Cl. Saget le Jeune, héritiers de Claude Favraud, curé », 1654 ; — devant d'autel de tapisserie à fond blanc avec une figure de sainte Anne ; — ornements de la Confrérie du Mont-Carmel ; — ciboire de cuivre ; — une vieille lampe de laiton ; — trois reliquaires ; — liste des paroissiens de Notre-Dame, 1598 ; — Granges ; — La Cluse ; — Verrières ; — Fourgs ; — Oye-et-Palet ; — Saint-Point, Grangettes, Chauderon, Malbuisson, Vézenay ; — Montperreux et Chaon ; — Planée et les deux Malpas ; — cahier d'un jet de 700 francs, pour agrandir et clore le cimetière, réparti sur les paroissiens par les scabins et notables de la paroisse Notre-Dame, 1634.

G. 2069. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 69 pièces papier (dont un cahier de 14 feuillets), 1 sceau.

1573-1782. — *Église Notre-Dame. Chapelle Saint-Antoine.* Fondation de cette chapelle et institution du chapelain Jean Mathey, par Pierre Colin (s. d.) ; — baux d'immeubles consentis par le chapelain Claude Clairon, 1687 ; — autres, 1688 ; — autres par le chanoine Louis-Joseph Furet, de Salins, titulaire de la chapelle, 1780. — *Chapelle Saint Martin.* Inventaire des titres concernant ce bénéfice, s. d. ; — autre des pièces produites par Poncet Écureux, dans un procès contre Claude Petitbenoît, 1593-1641 ; — procédures intentées par le chapelain François Marnaud, de Vuillafans, 1574-1576 (les défendeurs sont Denis Petitbenoît et Claudine Saulget) ; — prise de possession de la chapelle par Poncet Du Moulin, curé de Saint-Étienne de Pontarlier, comme procureur de Claude de Chavirey, de Salins, 1581 ; — nomination de ce chapelain sur présentation du cardinal de Granvelle en qualité d'abbé de Montbenoît, par le vicaire général de Claude de La Baume, Antoine Lulle ; — revenu de la chapelle en 1638 ; — prise de possession de la chapelle Notre-Dame par Alexis-Joseph Daguet, 1729 ; — cens dû à la chapelle par Michel Poignant ; — détail du revenu des chapelles de Saint-Pierre, de Saint-Martin et de Saint-Christophe, 1773. — *Chapelle de l'Immaculée Conception.* Institution de chapelain en faveur de François-Bonaventure-Flavien Maillard, 1782.

G. 2070. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 26 pièces papier, 1 sceau.

1630-1702. — *Église Notre-Dame. Chapelle de la Visitation.* Fondation de la chapelle par Jean Gravelle, bourgeois de Pontarlier, 1632 ; — notification du projet de construction (à l'endroit où est la sacristie) faite par les curés et scabins de Notre-Dame, à Anne Junet, veuve de Henri Colin, écuyer, s[r] d'Arçon, mère tutrice de ses enfants, 1630 ; — devis de la chapelle ; — délibération prise par la paroisse pour la démolition de l'ancienne chapelle de la Visitation, 1631 ; — autorisation du vicaire général pour l'enlèvement de l'autel ; — procès-verbal de consécration du nouvel autel par Philippe Patornay, évêque d'Andreville, suffragant de Besançon, 1632 ; — quittance de 18 fr. pour la desserte de la chapelle, donnée au capitaine Gravelle, par le chapelain Jean Braillard, 1663 ; — exemption de jets en faveur d'Étienne Gravelle, docteur ès droits, « en considération des ornements d'haustel du Mont Carmel qu'il avoit restably en lad. église dois le lieu d'Orbe, pendant l'invasion des ennemis suédois », 1665 ; — réclamation de Cl.-Fr. Gravelle, prêtre, contre la négligence du chapelain Braillard qui laisse pleuvoir sur la voûte et sur l'autel de la chapelle, 1683 ; — procès intentés par Claude-François Gravelle contre les curé et familiers pour diverses difficultés et certains méfaits commis dans sa chapelle, 1683-1702.

G. 2071. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 22 pièces papier (dont 1 cahier de 19 feuillets), 2 sceaux.

1598-1712. — *Église Notre-Dame. Biens sis à Pontarlier.* Échange d'un champ à « Courtes-Royes » entre le curé de Notre-Dame, Claude Cécile, et le lieutenant général Étienne Couthenet, 1598 ; — grosse de partage entre Huguenin Febvre et ses frères, 1616 ; — vente d'une pièce de terre « aux Grands Longs Traits » par Michel Febvre à Claude Febvre, de Pontarlier, cordonnier, son oncle, 1622 ; — vente d'une maison proche la cure de Notre-Dame portant cens de 9 gros au profit de la paroisse, 1623 ; — cens de 12 émines moitié froment, moitié avoine (mesure ancienne), sur une pièce de terre en Coste Jeunet, 1629 ; — autre sur un champ en Grosses Pierres, 1636 ; — vente de maison par Poncet de l'Étoile à Étienne Febvre, de Pontarlier, 1680 ; — achat par Maurice Chalomey de cinq journaux de terre et d'un chasal de maison avec curtil, en la rue du Clos, d'Anatoile Panier, curé de Saint-Étienne de Pontarlier, le tout au prix de 600 fr., 1677 ; — procès en matière de cens soutenu par Claude-François Courlet, seigneur de Boulot, 1702. — *Granges-Dessus.* Procédures en matière de cens, 1687-1712. — *Baux et amodiations.* État des revenus provenant d'amodiations de terres, dressé au profit de la cure Notre-Dame par Denis Guichard, curé de la paroisse, 1661-1672.

G. 2072. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 64 pièces papier.

1491-1768. — *Église Notre-Dame. Baux.* Amodiation de prés sis à Vuillecin, faite à Simon Perréal, dudit lieu, par Jean Colin, curé de Notre-Dame, 1491 ; — amodiations diverses faites au territoire de Pontarlier, 1528 ; — autres faites par Pierre Louvrier, vicaire de Notre-Dame, 1546-1569 ; — autres par Alexandre Colin, curé de Notre-Dame, 1575 ; — par Pierre Louvrier, 1578-1583 ; — cens et redevances dus à l'église Notre-Dame, suivant le recueil fait par Claude Cécile, jadis curé de cette paroisse, 1584-1597 ; — amodiations consenties par Hugues Cécile, curé de Notre-Dame, 1605-1621 ; — amodiation d'un logement faite par Claude Pescharre, veuve de Jacques Bévalet, à Vincent de La Perrière, 1630 ; — accensement perpétuel des terres de Granges-Dessus, fait par Denis Vuillemenet, curé de Notre-Dame, 1631-1632 ; — autre amodiation par le même, 1636 ; — autres amodiations : par Claude Fourcaud, curé de Notre-Dame, 1647-1651 ; — Denis Guichard, son successeur, 1671-1674 ; — Claude Henriet, curé de Notre-Dame, 1678-1690 ; — Jean-François Rouget, son successeur, 1694-1728; — Jean-François Colin, curé, 1757-1758; — règlements divers de baux et amodiations.

G. 2073. (Registre.) — 85 feuillets, papier. La couverture parchemin est une constitution de procureurs généraux faite par Philiberte de Luxembourg, mère tutrice de Philibert de Chalon, devant Louis de Cize, Nozeroy, vers 1510) (filigranes : *main bénissante, Tarragnoz ; aigle portant en cœur les armoiries de Neuchâtel* (Suisse).

1548-1564. — *Église Notre Dame. Censier.* « Répertoire des censes, rentes, anniversaires de l'eglise parochiale de Notre-Dame Pontellier, 1548. » — « En l'Hospital, la journée d'ung foussurier » ; — sur la maison de pierre de feu Perrenet Saulget en la grand'rue ; — fol. 24, « le dix-huictiesme jour de juillet 1528, Pierre Carra, principal condebteur, et Jehan Couthenet plaige ont vendu à messire Guillaume Petit, prebstre curé de Nostre Dame, procureur, facteur et négociateur des vénérables personnes messieurs de la clargie des églises dud. Pontarlier illec estans, messieurs Anthoine Bratey, prebstre curé de Saint-Benygne, et Hugues Barrillet, curé de Saint Estienne 5 fr. de rante.... pour 100 fr. » ; — fol. 32, le 4 décembre 1477, Jean Colin, curé de Notre-Dame, accense à Jacques Symon de Pontarlier un chasal et curtil ; — fol. 63, le 24 avril 1430, Jean Mourot, curé de Notre-Dame, amodie un pré à Regnaulde, fille de feu Bertholomet, et à Jeannette, femme dud. Bertholomet, « norrye » de feu Robert Bouchet ; — fol. 75, amodiation des terres des Granges-Dessus par Pierre Louvrier, de Montperreux, vicaire de Notre-Dame, amodiateur de Constance Colin, chanoine de Besançon, recteur de Notre-Dame, 1561 ; — fol. 82, échanges passés devant le notaire Denis Colin, de Pontarlier, 1564.

G. 2074. (Registre.) — Papier de 96 feuillets (filigrane : BAVME).

1626-1768. — *Église Notre-Dame. Censier.* « Censes deues à l'église parochiale Nostre Dame de Pontarlier au jour de feste Resurrection Nostre Seigneur ; » — fol. 1, Guillaume Cuseau, rue des Gouillats ; — fol. 2, Claude Peschard, veuve de Jacques Bévalet, rue Notre-Dame ; — fol. 3, Claude Fol et Marguerite Rognard, au Faubourg ; — fol. 10, Pierre Favrot, docteur en droit, fils d'Antoine, Grande-Rue ; — fol. 11, Poncet Du Moulin, docteur en droit, ibid. ; — fol. 22, Denis Petitbenoit, fils de Claude Petitbenoit, à la Planée ; — fol. 23, les héritiers de Claude Franchet, écuyer ; — fol. 27, Claude Saulget, fils de Claude Saulget, procureur postulant ; — fol. 35, Saint-Martin, François Bressand ; — fol. 38, Saint-Michel, Jean Marrelier ; — fol. 52, les héritiers de Pierre Gravelle ; — fol. 57, noble François Tissot ; — fol. 64, les habitants des Fourgs, — fol. 68, fondation de Denis Richard, apothicaire, vers 1661.

G. 2075. (Registre.) — Petit in-folio, couverture parchemin, papier de 287 feuillets.

1712-1776. — *Église Notre-Dame. Censier et rentier.* « Ce livre contient les reconnoissances des héritages qui appartiennent à la cure de Notre-Dame de Pontarlier et procurées par Mre Jean-François Rouget, prêtre, docteur en théologie, curé de ladite église de Notre-Dame, ayant commencé sur la fin d'aoust de l'an courant 1712 ». Reconnaissances : de Jean-Louis Bévalet, procureur postulant, 1712 ; — de Claude-François Martin, maréchal, et Élisabeth Péclet, sa femme ; — de Jean-François Rouget, curé de Notre-Dame ; — de Claude-Ignace Mornay, mari d'Anne-Marie Minnard, 1713 ; — de Nicolas Quétaud et Charles Sire, prêtre, 1720 ; — de Jean-François Simon et Anatoile Tissot ; — d'Anne-Marie Minnard, veuve de Claude-Ignace Mornay ; — de Jean-François Faivre, professeur en l'université de Besançon ; — de Claude Dornier, maréchal, et de Claude Guyon, laboureur ; — d'Étienne Pulet et d'Étienne Guyon, scabin de l'église des Granges ; — de Claude Guyon et Jean Dornier, des Étraches ; — p. 65, de Jean-François Tavernier, marchand, 1712 ; — de Jean-Joseph Michaud, lieutenant criminel, 1713 ; — de Claude-Antoine Landry, de Pontarlier, et de Claude-Marie Gagelin, 1733 ; — d'Hugues-Claude Bar-

thet, des Grangettes de Saint-Point, 1735; — de Jean-Nicolas Chaudet, laboureur, et d'Élisabeth Nicolet, 1740; — de Claude-Antoine et Gérard Prelet, et de Girardier, 1745; — fol. 99, transaction avec le Magistrat de Pontarlier pour la maison de la rue des Gouillats, « à présent rue Basse, où sont bâties les casernes », 1747; — reconnaissances de Gagneur, au traité ci-devant; — autres: de Geneviève Dornier, veuve de Pierre Chambey, 1748; — d'Antoine Bévalet, maître-tanneur, 1756; — de Matthieu Gamon, marchand tanneur, 1767; — de Jean Matthieu Dornier, boucher, 1768; — de Joseph Paillard, de Jougne, bourgeois de Pontarlier, 1776.

G. 2076. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 29 pièces papier (dont 1 cahier de 31 feuillets) (filigrane de 1462 : *Bras de saint Étienne de Besançon*), 1 sceau.

1462-1597. — *Église Notre-Dame. Cens.* « S'ensuigvent les rentes, censes et anniversaires de Nostre Dame de Pontellie à cause de lad. église » 1462; — reconnaissances de cens envers Jean Colin, curé de Notre-Dame, 1495; — envers Jean Colin, son successeur, 1504; — envers Guillaume Petit, son successeur, 1521-1524; — procès entre Claude et Jeanne de Remerupt et Henri Du Moulin, en matière de décrets devant le lieutenant général du bailliage de Pontarlier, 1532; — autres accensements consentis par les curés Guillaume Petit, 1534; — Constance Colin, 1549; — Alexandre Colin, 1576; — Pierre Symonin, 1587; — Cécile, 1590.

G. 2077. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 20 papier (dont 1 cahier de 71 feuillets). 1 sceau.

1598-1773. — *Église Notre-Dame. Cens.* Procès de Claude Cécile, protonotaire apostolique, contre Philippe Colin et Henri Colin, tant en leur nom que comme héritiers de feu Hugues Colin, 1598; — décret des biens de Henri Colin, seigneur d'Arçon, 1621; — procédures concernant la Grange de Malmaison, v. 1621; — cens de 20 gros sur vingt soiptures de cette grange, 1646-1647; — reconnaissance de Pierre Jeunet, 1667; — lettre du sieur Paillard, de Jougne, à l'avocat Colin, ancien maire, 1774; — accensement à Vuillecin, 1605; — autre à Pontarlier, 1607; — autre aux Granges, 1612-1613; — autre à Pontarlier, 1627; — autre pour des pièces de terre « Au Chenault », conclu entre le curé Denis Vuillemenet et Guillaume Febvre, 1629; — autre, 1632.

G. 2078. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier (dont 2 cahiers de 29 et 28 feuillets), 1 sceau.

1659-1782. — *Église Notre-Dame, Cens.* Cens sur une maison au faubourg Saint-Étienne, 1659; — autre sur une maison rue des Gouillats, 1679; — autre sur un chasal, voisin de la maison curiale de Notre-Dame; — autre sur des champs et prés au territoire des Granges, 1680; — autre sur une pièce de terre au « Pied du Furry », territoire de Pontarlier, 1683-1684; — autre sur le champ de la Croix, 1692; — autre sur le Champ Mercier, 1701; — cens et rentes divers appartenant à l'église Notre-Dame, 1735-1742; — détail des cens et revenus de la cure Notre-Dame, donné par le curé Claude-Étienne Colin, 1780; — carnet contenant les cens de la cure Notre-Dame, vers 1780; — état des reconnaissances à faire faire par les nouveaux acquéreurs des fonds censables envers la cure de Notre-Dame de Pontarlier, vers 1782.

G. 2079. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 84 pièces papier.

1531-1782. — *Église Notre-Dame. Procès en matière de cens.* Décret de la maison de Jean Durand, grevée d'un cens de 3 s., poursuivi par le curé Petit, 1531; — cens de 2 gros sur les maisons du quartier de Baillevan, possédées actuellement par le tanneur Antoine Bévalet, et par Claude Gagelin, 1554; — cens de deux gros sur une maison à Pontarlier, 1584; — vente de maisons par le protonotaire Claude Cécile, curé de Notre-Dame de Pontarlier, 1596; — consentement par le curé de Notre-Dame à la vente de la maison de M. de Noironte (Denis Franchet, écuyer) à Poncet Du Moulin, 1623; — clause du décret de Jean Bichet, de Pontarlier, 1649; — cens de 4 blancs sur une maison et curtil à la Grande-Rue, 1651; — reconnaissance par les sieurs Boissard à cause d'une maison appartenant jadis au sieur Vermot, 1660; — reconnaissance des sieurs Gilbert, Quétaud et Ligier Courtois, 1679; — procès soutenu par Claude-Etienne Colin, curé de Notre-Dame, contre Jean-Baptiste Charnaux, apothicaire de la ville, en paiement d'un cens, 1780-1782; — procès soutenu par le curé de Notre-Dame, Jean-François Colin, contre Pierre et Claude-Antoine Péclet, des Granges-Narboz, en matière de saisie, 1747-1749; — autre sentence par le curé Claude-Étienne Colin contre Pierre-Joseph Paillard, de Jougne, 1774-1775.

G. 2080. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 17 pièces papier, 4 sceaux ou cachets.

1575-1786. — *Église et paroisse Saint-Étienne. Titres généraux.* Inventaire des titres et papiers de la cure Saint-Étienne dressé par Jean-Matthieu Maillard, premier assesseur civil et criminel au bailliage de Pontarlier, 20 juin 1732 ; — traité concernant les droits curiaux passé devant le parlement de Dole entre la ville et le curé Constance Colin, 1573 ; — sentence du bailliage de Pontarlier rendue au profit des curés de Notre-Dame et de Saint-Étienne contre le curé de Saint-Bénigne, 1664 ; — règlement donné par Antoine-Pierre Ier de Grammont aux paroisses de Pontarlier, 1665 ; — traité entre les curés des trois paroisses et les habitants de La Cluse, 1617 ; — testament de noble Jean Guignet, publié devant le bailli d'Aval, 8 mars 1418 ; — acte concernant la chapelle des Guignet dont le droit de collation appartient au curé de Saint-Étienne et à l'abbé de Montbenoît, 1421 ; — transaction entre Sidrac Colin, prieur de Saint-Étienne, et Poncet Du Moulin, curé de Saint-Bénigne, 1576 ; — traité conclu entre les habitants de Saint-Point, Les Grangettes, Malbuisson, Vézenay et Chez-Jeanneret et les curés des trois paroisses de Pontarlier au sujet de la nomination des vicaires, 1621 ; — traité passé entre les habitants des Verrières-de-Joux, pour l'établissement d'une chapelle, 4 janvier 1602 ; — traité concernant les redevances dues par les habitants des Fourgs à Saint-Étienne, 1542-1547 ; — traité entre les habitants de Montperreux et Chaudron et les curés de Pontarlier, 1576 ; — autre entre les habitants de La Planée et les curés, au sujet des droits curiaux, 1682 ; — fol. 21 v°, manuel de la cure Saint-Étienne, s. d. — *Prieuré de Saint-Étienne.* Envoi en possession de Guillaume-Éléonor Boutechoux de Villette, clerc tonsuré, par le parlement de Besançon, pour le prieuré Saint-Étienne de Pontarlier, 1734 ; — prise de possession par le même ; — bail des revenus du prieuré passé par Guillaume-Éléonor de Boutechoux, grand archidiacre de Besançon, 1786. — *Généraux.* Requête de Poncet Du Moulin, curé de Saint-Étienne, chapelain et recteur de la chapelle et hôpital Saint-Pierre, adressée au Roi, pour obtenir l'annulation de tous les contrats d'accensement passés par ses prédécesseurs, 1575 ; — mandement à terrier obtenu de Philippe II par Poncet Du Moulin, 1680 ; — arrêt du parlement de Besançon condamnant les détenteurs de fonds censables à faire des reconnaissances au profit de la cure de Saint-Étienne, 1681 ; — requête à l'archevêque par les gouverneurs des églises paroissiales de Pontarlier au sujet de la célébration des vêpres, 1709 ; — mémoire pour obtenir l'autorisation de céder le cimetière de Saint-Étienne à l'hôpital de Pontarlier, 1736 ; — traité entre les paroissiens de Saint-Étienne et l'avocat Quétaud au sujet du testament de son oncle, ancien curé de la paroisse, 1742 ; — procédures et correspondances relatives à l'union de Saint-Étienne, 1745 1753.

G. 2081. (Liasse.) — 22 pièces papier.

1731-1790. — *Église Saint-Étienne. Église et cure.* Assemblée des gouverneurs de l'église paroissiale pour le paiement de réparations faites à cet édifice, 1731 ; — mémoire d'avances faites aux ouvriers, 1732 ; — devis de réparations à la cure ; — requête présentée à l'Intendant par les gouverneurs et marguilliers au sujet de ces réparations ; — procès-verbal du subdélégué, Jean-Baptiste Blondeau, pour faire contribuer les églises vicariales aux réparations des cure et église, 1741 ; — ordonnance conforme de M. de Vannolles ; — adjudication des charpentes du presbytère à Pierre Barthélemy, 1742 ; — marché de tabernacle, anges adorateurs, etc., passé par le sculpteur Duval, neveu du sculpteur Guyon, avec la paroisse Saint-Bénigne de Pontarlier, 1789-1790. — *Cloche.* Délibération de la paroisse Saint-Étienne pour la vente de matière des cloches fondues, 1736 ; — état des paroissiens ayant donné pour confection d'une cloche, 1744 ; — ferrements de la cloche ; — répartement supplémentaire pour la cloche, 1745-1746. — *Mobilier.* État de l'argenterie « dont le saint de la paroisse de la hauteur d'environ 11 poulces », dressé par les soins du curé Jeannin, 1736.

G. 2082. (Cahier.) — In-quarto papier de 42 feuillets.

1744-1760. — *Paroisse Saint-Étienne. Délibérations.* Achat de 500 l. de matière pour fondre la nouvelle cloche, au prix de 26 sols la livre, 1744, 16 décembre ; — répartement pour payer cette dépense, 1745, 28 mars ; — projet de faire un banc pour les fabriciens, 1746, 4 septembre ; — le curé Jeannin fait part de la résignation de la cure en faveur de M. Bailly, regrets de la paroisse, 1751, 26 mars ; — requête à l'archevêque pour fixation des heures des offices, 20 mai ; — sécularisation de l'abbaye de Baume et de prieurés en dépendant, y compris celui de Saint-Étienne, 1759, 16 novembre ; — fol. 41, état de l'argenterie, des ornements, etc., dressé en présence du curé François-Ignace Bailly, succédant à M. Jeannin, chanoine de Vesoul, 1751-1754.

G. 2083. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier, 1 sceau.

1501-1774. — *Paroisse Saint-Étienne. Droits curiaux.* Règlement des droits curiaux homologué par les conseillers au parlement de Dole, Claude-François Lulier et Claude Monnier, sieur de Noironte, pour les trois paroisses de Pontarlier, 1648 (2 copies); — convention passée entre le sieur Poulain, curé, et les habitants de Courvière, 1774. — *Fondations.* Reconnaissances de rentes d'anniversaires au profit du curé de Saint-Étienne faites par : Claude Fusy, des Fourgs; — Jean Merguot, dudit lieu; — Pierre Humbercet; — Alexandre Vannod, Jean Crevat, Jean Merguet, Jean et Pierre Canoissin, Pierre Coste, Claude Vuille, Pierre Coste, vicaire des Fourgs, Girard Aymonier, Jean Girard et Pierre Aymonier, 1501; — fondation d'une messe par Chrestienne Guyerche, 1595; — autre par François Robbe, bourgeois de Pontarlier, 1677; — autre par Georgine Bailly, 1748.

G. 2084. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 28 papier.

1395-1556. — *Église Saint-Étienne. Chapelle Saint-Jacques et Saint-Nicolas.* Testament de Jean Guignet, de Pontarlier, damoiseau, choisissant sa sépulture dans l'église Saint-Étienne, dans la chapelle où reposent ses devanciers, y fondant et dotant un anniversaire, 1395 (3 copies); — état des terres données en augmentation de la chapelle des Guignet par le testament qui précède; — collation de la chapelle Guignet par Humbert Arnaul, de Bletterans, curé de Saint-Étienne, au profit de Jean Jeune, prêtre (il résulte de ce document que le droit de collation appartenait concurremment au curé de Saint-Étienne et à l'abbé de Montbenoît), 1421; — résignation de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Nicolas par le titulaire Nicolas Roland, en faveur de Guillaume Colin, 1504; — difficultés entre Montbenoît et le curé de Saint-Étienne au sujet de la collation de la chapelle, 1506; — accensement d'un pré au « Mont de Vyon » par le chapelain de la chapelle Guignet à Henri Colin, docteur en droit, conseiller au parlement de Dole, 1527; — cens sur un jardin au faubourg Saint-Pierre, au profit de la chapelle, 1535; — autre de 60 s. à Mont de Vyon, reconnu par Henri Colin, au profit du chapelain Guillaume Colin, 1539; — cens de 6 gros sur une maison du faubourg Saint-Étienne, 1544-1554; — autre cens de 4 gros, 1544; — cens de 6 gros dû à la chapelle par Jacques Amiot; — jugement du bailliage de Pontarlier confirmant à la chapelle Guignet un droit de 6 quartiers, moitié froment et moitié avoine, sur les dîmes d'Ouhans, 1545; — cens de 11 gros dû par Poncet Martin, 1555; — procédures diverses, XVII[e] siècle.

G. 2085. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 77 pièces papier.

1560-1659. — *Église Saint-Étienne. Chapelle des Saints-Jacques et Nicolas.* Cahier d'amodiations de terres dépendant de la chapelle, 1560; — procuration donnée par Perrette Colin, veuve de Jean Girard, de Vuillafans, 1561; — amodiation faite à Perrin Liard, de Vuillecin, par Jean Girard, de Vuillafans, curé de Guiseuil, chapelain des Saints-Jacques et Nicolas; — cens d'un petit blanc sur un jardin du faubourg Saint-Étienne, 1568; — reconnaissance de cens de 60 s. au Mont de Vyon, 1569; — cens d'un blanc et demi sur un curtil au faubourg Saint-Pierre, 1573-1574; — accord entre Claude Cécile et Jean Bon, au sujet de la chapelle, 1598; — sentence de l'official, contre Poncet de Saint-Moris, au profit de cette dernière; — manuels de cens et de redevances de la chapelle; — reconnaissances par divers, 1615-1659.

G. 2086. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 72 papier (dont 2 cahiers de 30 et 32 feuillets), 4 sceaux.

1661-1691. — *Église Saint-Étienne. Chapelle des Saints-Jacques et Nicolas.* Carnet des redevances de la chapelle Guignet, 1661 (deux exempl.); — institution de Pierre-François d'Orival à la chapelle, 1665; — amodiations, cens, reconnaissances, 1674-1686; — procès devant diverses juridictions en reconnaissance de droits ou en recouvremen de cens, 1686-1691.

G. 2087. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 73 papier.

1693-1749. — *Église Saint-Étienne. Chapelle des Saints-Jacques et Nicolas.* Recette « du terragement » de la Grande-Champagne, 1693-1694; — réclamation du paiement des dîmes d'Ouhans, par le chapelain Poncet Vermot, agissant par son frère Henri-François Vermot; — cens de la Grande-Champagne, 1703-1708; — transaction entre les curé et familiers de Clairvaux et l'official de Besançon, 1709; — lettres du vicaire général de Besançon autorisant Étienne Deniset, nouveau chapelain, à prendre possession de la chapelle Guignet, 1710; — don d'ornements à la chapelle Guignet, par Henri-François Vermot, substitut du procureur du Roi, héritier de Poncet Vermot; — acte de prise de possession de la chapelle; — recettes de la Grande-Champagne, 1711-1717; — bail à divers particuliers, 1720; — reconnaissances et recettes diverses, 1722-1749.

G. 2088. (Liasse.) — 47 pièces papier.

1750-1790. — *Église Saint-Étienne. Chapelle Saints-Jacques et Nicolas.* Bail à ferme au profit de Jean-Claude Côte, passé par le chapelain Étienne Deniset, 1750; — requête du chapelain Étienne-François Mondet, vers 1754; — prise de possession par le même, 1754; — reconnaissance en faveur du même par Marie-Madeleine Piquet; — baux de terres et héritages de la chapelle Guignet au profit du même, 1754-1755; — bail à ferme des fonds dépendant de la chapelle, 1767; — carnet des fonds de la chapelle, 1774-1788; — bail à ferme consenti par le chapelain Mondet à Claude-Joseph Meunier, de Pontarlier, 1776; — prise de possession du siège de familier de Clairvaux, par Jean-Claude Devaux de Patornay, bourgeois forain de Clairvaux, 1781; — prise de possession de la chapelle des Saints-Nicolas et Jacques par Jean-Antoine-Exupère de Pauze de Montdésir, vicaire général de Besançon, 1782; — correspondance et liquidation de baux, 1782-1790.

G. 2089. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 12 papier, 2 sceaux.

1484-1763. — *Église Saint-Étienne. Chapelle Notre-Dame.* Publication par Henri de Chissey, sgr de « Saune, Cordiron, Buffard en partie », bailli d'Aval, du testament de Huguenin Lombard, de Pontarlier, écuyer, reçu par les notaires Jean Racle et Huguenin Burriod, 1483. — *Chapelle Saint-Maurice.* Accensement au profit du chapelain de pièces de terre aux Granges-Dessous, 1650 (original et copie); — traité relatif aux héritages possédés par la chapelle aux Granges, 1684; — envoi en possession de Pierre-François Marguier, 1740; — institution de chapelain, en faveur de Jean-François-Bonaventure Petitbenoît de Chaffois, en remplacement de Pierre-François Marguier, décédé, 1754.

G. 2090. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 12 papier (dont 1 cahier de 24 feuillets).

1465-1791. — *Église Saint-Étienne. Baux. Pontarlier.* 10 blancs dus par Parrenet dit Pillod, sur une maison sise au faubourg Saint-Pierre, 1590; — reconnaissance d'un cens de 10 blancs, 1653; — autre, 1666; — autre par Denis Guidevaux, 1666. — *Doubs.* Amodiation par Jacques-Antoine Jeangirard, 1791. — *Granges-Narboz.* Traité passé entre Jean de Montrichard, prêtre, curé et prieur de Saint-Étienne, Claude, Guillaume et Jean Péclet, des Granges, 1542. — *La Cluse.* Dîmes dues par les paroissiens au curé, 1539; — lettre monitoriales obtenues par le curé Quétaud contre ses paroissiens, 1688. — *Les Fourgs.* Procès soutenu par le curé de Saint-Étienne contre les paroissiens des Fourgs, 1540. — *Usier.* Prés dépendant de l'église Saint-Étienne, 1531; — amodiation de prés à Jean et Pierre Boutteau, 1654. — *Vuillecin.* Cens sur une maison, curtil et dépendances, 1465. — Baux divers passés au profit de l'église paroissiale de Saint-Étienne, 1750-1786.

G. 2091. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 79 feuillets (filigrane : *aigle ayant en cœur les armes de Neuchatel*).

1586-1724. — *Église Saint-Étienne. Rentier.* Reconnaissances au profit du curé de Saint-Étienne, Poncet Couthenet, par François Michauld, 1586; — Nicolas Marain; — Pierre Marrellier; — Claude Gaigelin; — Claude Monnier; — Anatoile Trevet dit Sarron; — François Marrellier; — Claude Marrellier; — Antoine Magnin; — Denis Marguet; — Anatoile Liévremont; — François Maistrejehan; — Hugues Minnar; — Pierre Aymonier; — Pierre Simon; — Jeanne-Antoine Dubois; — Claude Vorbe; — Claude Jacqueron; — Claude Péclet; — Simon Guelin; — Pierre Novillet; — Claude-François Petitbenoit; — Marguerite Gjaney; — Jacques Vieille; — divers, 1724.

G. 2092. (Registre.) — Petit in-8, couv. parch., papier, de 57 feuillets.

1588. — *Église Saint-Étienne. Rentier.* « S'ensuyt ce qu'est deheu chascun an au curé Sainct-Estienne de Pontarlier tant en censes quintes qu'anniversaires pour le terme de feste Résurrection Nostre Seigneur receuz par le soubsigné prebstre curé dud. Sainct-Estienne l'an 1588. « S'ensuyt : Judica, Domine, nocentes me et expugna impugnantes me; — apprehende arma et scutum et exurge in adjutorium mihi; — effunde frameam et conclude adversus eos qui persequuntur me; dic animæ meæ salus tua ego sum. — In te, Domine, speravi, non confundar in æternum : Couthenet. — Anniversaires : des Vorbe des Granges; — Chrestien Dumont de la Cluse; — des Jeanneretz; — de Jean Boynnet; — des Pochards de La Cluse; — des Pusseiz; — des Parodz; — de Viennet Tissot; — de Guillaume Guychard; — de fut Guillaume Regnaut; — de Claude Péclet; — d'Étienne Liégent; — d'Antoine Sire; — de Jacques Gaudion, marchand; — de Simonne Lombarde; — de Jacqua Pralon; — de Jean Buteffey; — de Claude Peletier; — de Clara Grifon; — d'Antonia Abergeulx; — fol. 8, d'Humbert Favrot, bourgeois de Pontarlier; — d'Urbain Symon; — de Denis Franchet, écuyer, sgr de Noironte; — de Pierre Goguely; — des héritiers de Guyon Franchet; — de Guillaume Donier; — de Guillaume Guil-

laume; — des héritiers Claude Vorbe; — de Pierre Bauverans, mercier; — de Mercurin Colin, docteur ès droits; — de Pierre Pechard; — de Jean Goynnet; — du vicaire de Saint-Point; — de Claude Péclet, notaire, — du sieur Barrillet; — de Claude Butefey, bourgeois de Pontarlier; — fol. 22, autres redevances : des paroissiens de Pontarlier; — de ceux d'Oye-et-Palet; — de La Planée; — de Saint-Point; — de Montperreux; — des Fourgs; — fol. 28, autres cens et rentes : des Minnard, des Granges-Narboz; — de Claude Bérard, bourgeois de Pontarlier; — de Jacques Regnaut; — de Guillaume et Jacques Clerc; — de Cathelin et Étienne Jeanneret; — de Guillaume Jeannet; — de Claude Le Franc et Jean Favrot, de M. Belot; — de Claude Du Molin, notaire; — de Jean Michiel, de La Planée; — des héritiers Claude Petitbenoît; — de Denis Jeanneret; — de Christophe Pochard, de La Cluse; — de Claude Prelet le Viel, de La Cluse; — des héritiers Nicolas Franchet, écuyer; — d'Huguenin Marrellier; — des héritiers Jacques Jeannerod; — d'Huguenin Regnaut; — de Claude Parrenet dit Polod, bourgeois de Pontarlier; — de Claude et Louis Belicque, 1673.

G. 2093. (Registre.) — In-quarto papier de 101 et 4 pages.

1693. — *Église Saint-Étienne. Censier.* Déclarations que fait Claude Henriet des revenus de la cure Notre-Dame de Pontarlier. « De cette cure avec les deux autres dudit Pontarlier, qui sont celles de Saint-Bénigne et de Saint-Estienne despendent neuf vicaires qui sont dans les villages voisins de ladite ville, sçavoir les Fours, les Verrières, les Granges, Oye, les Grangettes, Sainct-Point, Malbuisson, Montperreux et La Planée »; — fol. 85, confréries établies en l'église Notre-Dame.

G. 2094. (Registre.) — In-quarto papier de 142 feuillets.

1746. — *Église Saint-Étienne.* Carnet des redevances, des terres et des autres droits appartenant à la cure de Saint-Étienne de Pontarlier, fait en 1746 par M. Jeannin, docteur en théologie et curé. Fol. 1. La Cluse; — fol. 2, Verrières-de-Joux; — fol. 3, Les Fourgs; — fol. 4, Montperreux; — fol. 5, Malbuisson; — fol. 6, Saint-Point et Les Grangettes; — fol. 7, La Planée; — fol. 8, Malpas; — fol. 9, Oye-et-Palet; — fol. 10, Les Granges de Narboz; — fol. 10, Les Étraches et les Granges de Larmont; — fol. 11, « Tous les manans et habitans des vilages, églises et églises succursales dépandants des paroisses de Pontarlier sont tenus et obligés de payer tous jets et répartements pour entretien et réparation de leurs églises paroissiales de Pontarlier et pour les maisons curiales en ladite ville; » — fol. 12, mémoire des biens-fonds situés en la ville; — fol. 13, prés de Vuillecin; — fol. 14, prés de la ville; — fol. 15, rente; — fol. 16, débiteurs censables envers la cure Saint-Étienne; — fol. 20, mémoire du casuel.

G. 2095. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 48 papier.

1554-1776. — *Église Saint-Étienne. Cens et rentes.* Accensement de prés par le curé Jean de Montrichard, 1554; — autre par le même sur les Soipteur de Sainte-Colombe, 1574; — répertoire des cens, rentes et anniversaires, dus chaque année à Poncet Du Moulin, curé de Saint-Étienne, 1575; — accensement par le curé Poncet Du Moulin à Claude Plescheon, bourgeois de Pontarlier, 1580-1613; — autre sur une maison, granges, étableries, terres situées à Pontarlier, « en Suhan », 1618; — autre de 4 blancs et demi sur Léonard Symon dit Fromaget, de Pontarlier, 1620; — autre sur Vorbe, des Granges, 1628; — arrèglement de dîmes dues à Saint-Point et aux Grangettes, 1632; — cens de 9 blancs dus par Claude Daval, bourgeois de Pontarlier, 1637; — autre de 7 gros par Antoine et Barthélemy Grillon, 1661; — autre sur un meix et maison au faubourg Saint-Étienne, 1663; — autre, 1668; — vente faite à Claude Dornier par les héritiers de feu Étienne Faivre, 1711; — achat au profit de Jean-Claude Parrod, 1696; — reconnaissances de cens au profit de l'église Saint-Étienne, par divers, 1720-1776.

G. 2096. (Liasse.) — 4 pièces parchemin (dont 1 cahier de 15 feuillets), 19 pièces papier, 1 sceau.

1579-1710. — *Église Saint-Étienne. Procès.* Accensement par Poncet Du Moulin, curé de Saint-Étienne, d'une pièce de terre située dans le faubourg Saint-Étienne, procédures à ce sujet devant l'officialité, 1579; — procédure, 1591-1632; — procès soutenu par la paroisse Saint-Étienne contre les paroissiens de Saint-Point, 1633-1645; — autre par le curé Quétaud contre Jean Brenet, 1650-1689; — autre par les deux paroisses de Saint-Étienne et de Notre-Dame contre Saint-Bénigne de Pontarlier, 1664; — autre par le curé de Saint-Étienne contre Claude-Matthieu Grandvoinnet, 1690; — autre par les curés de Notre-Dame et Saint-Étienne contre la ville de Pontarlier, 1691; — autre par Claude Quétaud, curé de Saint-Étienne, contre Claude Martin, en saisie de meubles, 1691-1710.

G. 2097. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 95 papier, 1 plan.

1646-1775. — *Église Saint-Étienne. Procès.* Procé-

dures intentées et soutenues par le curé de Saint-Étienne, Ignace-François Bailly, administrateur de la cure de Saint-Bénigne de cette ville, contre Claude-Simon Marpaud et Marguerite-Françoise Gresset, sa femme, de Pontarlier, au sujet d'immeubles sis au faubourg, lieu dit en la Papeterie; plan des lieux litigieux dressé en 1773 ; — état de frais de la première sentence.

G. 2098. (Liasse.) — 48 pièces papier.

1629-1758. — *Église Saint-Étienne. Listes de paroissiens.* Certificat du curé Saint-Bénigne, M. Miget, constatant que suivant les règlements des paroisses de Pontarlier, M. Claudet, prêtre, est acquis à la paroisse Saint-Étienne, 1733 ; — liste des paroissiens de Saint-Étienne, 1630-1633 ; — nom des paroissiens de Saint-Étienne au village des Fourgs, 1746 ; — liste des paroissiens de Malpas, 1750 ; — des Grangettes, 1751. — *Jets.* Jet de Saint-Étienne, 1629 ; — répartement paroissial, 1693 ; — avis des gens du Roi sur ce répartement ; — répartement de 600 francs, 1733 ; — liste de ceux qui n'ont pas contribué, 1734 ; — jet de 1741 ; — autre, 1744 ; — autre, 1747-1748 ; — autre, 1751. — *Comptabilité.* Mandements et quittances, 1732-1758.

ÉGLISE ET FAMILIARITÉ DE QUINGEY

G. 2099. (Cahier.) — In-quarto papier de 32 feuillets.

1620. — *Église de Quingey.* Inventaire dressé par les vénérables curé et familiers. Reconnaissance du cens des Roset, au faubourg, 1550 ; — fondation d'anniversaire par Jaquette, femme d'Étienne Barbost, de Cessey, 1511 ; — autre, par Anatoile Sigirard, de Chouzelot, héritier de Jacques Sigirard et de Claude Painchault, 1585 ; — clause du testament d'Isabelle Chaillot, femme de Jean Longain, 1526 ; — accensement consenti par Claude de Bercy, en faveur de Hugues Mouton, de Chouzelot, 1536 ; — reconnaissance de cens sur une vigne au Bourgeauld par Guillaume Lodier, de Lavans, 1490 ; — constitution d'une rente de 6 fr. par Jean Flocard, de Quingey, au profit des familiers 1587 ; — accensement de pièces de terre consenti en faveur de Besançon Tourazin, de Lavans, par Humbert Louvaton, de Quingey, 1469 ; — échange de terres entre la familiarité et noble Jean Nélaton, 1585 ; — rente annuelle et perpétuelle de 30 gros 2 deniers tournois constituée au profit des familiers sur Anatoile Poulet dit Maillard, 1576 ; — autre rente de 27 gros 6 deniers constituée sur Jean Demolombe, 1576 ; — fondation d'anniversaire par Claude Febvre, de Quingey, 1593 ; — vente d'un cens de 5 s. estevenants par Guillaume Rousselot et Isabelle, sa femme, 1518 ; — vente par Antonie Lambert, de Lavans, à Vuillemin Guillemin et Aimonin Lodier, d'un cens perpétuel de 8 s. estevenants, 1465 ; — reconnaissance par Gaspard Largeot le Vieux, de Lombard, d'une rente de 4 florins 5 sous, payable le jour de saint André, sur une pièce de vigne audit Lombard, 1580 ; — accensement par les curé et familiers de deux pièces de pré lieu dit sur l'Écluse, pour 2 blancs, à Jean de Mesmay dit Malan, 1602 ; — vente par Huguenin Roy le Vieux et Renobert Roy, son neveu, d'un cens annuel et perpétuel de 20 s. estevenants, aux curé et familiers, 1552 ; — vente par Renobert et Valentin David, de Lavans, aux curé et familiers, d'un cens de 10 s. estevenants, 1551 ; — fondation par François Garçon, par donation de Jean-Jacques Landry, religieux non profès des Jésuites d'Avignon, d'une basse messe à l'autel de Saint-Oyan et Sainte-Barbe, 1606 ; — accensement par les curé et familiers à Claudine Baillot, de Chouzelot, et à ses enfants, d'un champ et verger audit Chouzelot, pour un cens annuel de 6 sols, 1576 ; — fondation par Clauda Masson, veuve de Simon Fricquet, de Dole, avant de quitter le monde et de se rendre « à la religion conventuaire nouvellement érigée au lieu de Vercel soubz le nom et ordre de monsieur saint François et de madame sainte Elizabet », 1606 ; — vente par Oudot Coulon, de Cherlieu, à Guiot Rabaillard, de Chenecey, d'un cens foncier sur une pièce de terre à Cherlieu, 1443 ; — fondation par Jeanne Boitouset, veuve de noble Pierre Ragut, à son vivant de Rennes, 1607 ; — rente annuelle de 26 gros, constituée aux curé et familiers par Claude de Bercy, familier, 1573 ; — rente de 2 francs constituée par Renobert Jaquinot, de Lavans, et Cécile, sa femme, 1571 ; — accensement consenti à Anne Lambelin, de Chouzelot, fille de Louis Lambelin, d'une place occupée par un buisson à Chouzelot, 1592 ; — accensement fait à Jean Brenier, d'Étrepigney, demeurant à Liesle, d'une vigne audit lieu, par Jean Prévost, de Quingey, 1525 ; — rente de 8 mesures de froment constituée au profit des curé et familiers par Perrin Maire, Claude Hudelot, de Torpes, principaux, et Anatoile Merey, caution, 1557 ; — fondation par Simonne Bourrelier, de Quingey, fille de feu noble homme Jean Bourrelier, d'une messe de *Requiem*, 1547 ; — testament de Jean Nélaton dit Couteret, instituant héritiers universels Denis et Claude Prévost, enfants de maître Claude Prévost, 1553 ; — clause du testament de Guillaume de Bercy, de Quingey, 1586 ; — accen-

sement fait par les curé et familiers à Louis Bonniron, 1596; — clause du testament de maître Jean Tonnot, de Quingey, fondant un anniversaire, 1610; — autre de Léonard Louvaton, de Cessey, 1609; — clause de décret au siège de Quingey sur les biens de Louis Bonniron, cofamilier, 1610; — amodiation en papier, faite au profit des curé et familiers, de prés sis à Pagney et Jallerange, à Claude Bayot, 1618.

G. 2100. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 2 cahiers de 56 et 46 feuillets), fragments d'un registre de 439 cotes.

1732. — *Inventaire des titres de la familiarité.* Augmentation de fondation faite par Claude de Mesmay, 1636 (cote 25); — autre par Renobert Lodier, de Lavans, et Jeanne Petignier, 1630 (51); — autre par Étienne Prévost, docteur ès droits, 1638 (66); — décret sur Jean-Étienne Pourcelet, de Salins, 1692 (84); — vente par M. de Poinson, curé de Quingey, d'un meix et clos à Cessey, 1693 (87); — fondation par Simonne Bourrelier, 1647 (99); — fondation par Claude, fils de Pierre Nélaton, 1622 (158); — autre par Jacquette, femme d'Étienne Barbastre, de Cessey, 1513 (171); — testament de Pernotte, femme d'Étienne Coulon, de Quingey, 1571 (203); — autre d'Aimé de Malpas, 1641 (266); — fondation par Nicolas de Malpas, sgr de Mantry, 1628 (271); — transaction par François d'Orival, chanoine de Besançon, avec Simon Jacquinot, curé de Quingey, et les familiers, 1611 (301); — testament de Reine Perrot, femme de Quentin Périllard, de Quingey, fondant un anniversaire, 1638 (344); — autre d'Étienne Tonnot, dudit lieu (367); — grosse du décret de Jean Largeot, de Lombard, 1580; — bail à ferme de diverses terres de la familiarité consenti à Noé Marle le Vieux, Denise Marle, sa belle-fille, veuve de Jacques Marle, et Jean Maire, tous d'Abbans-Dessus, 1722; — arrêt du parlement de Dole déclarant qu'aux curé et familiers compète le droit de dîme sur les fruits de vignes et autres héritages à Lavans et Cessey, 1650 (411); — rente de 6 fr. au profit des curé et chapelains et Jean Flocard, 1587 (433); — testament de Jean-François Boitouset de Poinson, curé de Quingey, 1729 (439).

G. 2101. (Registre.) — In-folio papier de 1 et 472 pages.

1733. — *Inventaire des titres de la familiarité de Quingey.* Statuts de la familiarité (1); — fondations (2); — manuel, 1502 (3); — fondation par Marie de La Ferté, veuve de Jean Bourrelier, tutrice de Renobert et Gui Bourrelier, 1516 (7); — testament de Jacques de Saint-Renobert, 1645 (13); — fondation de Jeanne-Parise Prévost, 1622 (14); — ondation d'une basse messe de *Requiem*, par Hugues Boneau, 1585 (17); — clause de testament de Claude Bonniron fondant une grand'messe à l'autel des Trois-Rois, 1606 (24); — fondation d'une bénédiction du saint Sacrement, par Jeanne Boitouset, 1607 (26); — fondation d'anniversaire, par Pierre Boitouset, lieutenant général au bailliage, 1631 (26); — traité entre les curé et familiers et la confrérie du Saint-Sacrement, 1619 (30); — fondation d'une procession de l'église de Quingey à l'Oratoire du Dieu de pitié, par Jean Demolombe, curé de Dampierre, 1625 (37); — testament de Guillaume Jacquinot, 1626 (38); — testament de Denise Patornay, femme de Claude Marle, 1636 (47); — autre de Jeanne Meredez, femme de Claude Ledoux, 1641 (59); — autre de Nicole Prillard, femme d'Oudot Virot, 1667 (81); — fondation par Catherine Bertaux, femme de Jacques Monnin, de Quingey (90); — fondation de vêpres par Christophe Demesmay, 1699 (114); — arrêt du parlement de Dole maintenant le droit de dîmes aux curé et familiers, à Lavans et à Cessey, 1550 (149); — autre du parlement de Besançon leur maintenant le droit de dîme sur le territoire de Chouzelot, 1720 (150); — pag. 173, Chouzelot, baux et amodiations; — pag. 195, Cessey; — pag. 241, Lavans; — pag. 271, Pessans; — pag. 287, Montfort; — pag. 289, Lombard; — pag. 313, Liesle; — pag. 317, Byans; — pag. 327, Abbans-Dessus; — pag. 343, Villars-Saint-Georges; — pag. 359, Pagney; — pag. 371, procès.

G. 2102. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 22 papier (dont 2 cahiers de 87 et 53 feuillets).

1500-1776. — *Titres généraux.* Fondation de l'hôpital de Quingey, avec établissement d'un chapelain; le titre de l'hôpital est celui du Saint-Sépulcre, vers 1500; — exécution du testament de Claude de Bercy, notaire, de Quingey, 1562; — lettres émanées de la cour pontificale relatives à la nomination d'un curé de Quingey, 1553; — grosse de partage entre Jean et Nicolas de Malpas frères, devant le notaire Jaquinot, 1602; — au fol. 84 du document qui précède, il est question de la collation de la cure de l'église paroissiale dud. Quingey, des chapelles Notre-Dame et Saint-Étienne fondées en lad. église, de la chapelle Sainte-Catherine fondée en l'église de Rochefort, de la chapelle Saint-Denis fondée en l'église Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône par leurs prédécesseurs; — réduction des fondations de l'église de Quingey, par le vicaire général Jacques de Blavier, 1642; — requête des curé et familiers, dûment appointée par le même vicaire général, pour être autorisés à aliéner pour 100 fr. d'immeubles, attendu les mal-

heurs des guerres et l'embrasement de leur église, et la réduction de leurs revenus qui ne permettent plus d'entretenir qu'un seul prêtre, 1644; — autre requête pour être autorisés à emprunter 300 fr., 1647; — autre demandant un règlement de fondations proportionné au prix des messes: 4 à 5 s. pour les messes basses; 8 ou 9 gros pour les grand'messes, etc., 1660; — achat par François Lambelin d'un droit de sépulture dans l'église de Quingey, de Pierre Duchesne, capitaine d'Arguel, 1662; — « ordo et series missarum et aliorum officiorum tam de fundatione quam devotione in ecclesia parochiali oppidi de Quingey, per dominos curatum et capellanos ejusdem ecclesiæ retributiones ex reditibus familiaritatis provenientes, percipientes singulis anni diebus celebrandarum seu celebrandorum.... » Cet ordo est signé et approuvé successivement par Antoine-Pierre Ier de Grammont, 1668, et François-Joseph de Grammont, 1716; — requête des curé et chapelains de Quingey (MM. Boitouset, Cl. Chavoz, D. Pontelet et N. Genesson) demandant à l'archevêque de réduire les fondations de leur église, 1687 (3 exempl.); — inventaire des titres des cure et familiarité dressé par le bailliage de Quingey après le décès du curé Boitouset, 1729; — décret de l'archevêque de Besançon, au sujet des processions, 1738; — requête des curé et familiers demandant à l'archevêque un règlement de service; — autre pour demander la permission de célébrer au maître-autel les messes dont sont chargées les chapelles; — déclaration des revenus de la cure, donnée par le curé Jean-Simon Coste, 1776.

G. 2103. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 23 papier, 4 sceaux.

1570-1720. — *Église de Quingey. Chapelle du Saint-Crucifix.* Acte de prise de possession par Jean Gardet, de Villars-Saint-Georges, 1570; — institution donnée au même par le vicaire général de Besançon; — amodiation du revenu de la chapelle, pour trois ans, par Pierre Alix, chapelain, étudiant à l'Université, à Louis Bonniron, prêtre familier, 1622; — cens dus au chapelain, 1625-1637; — monitoire pour retrouver les titres de la chapelle accordé par l'archevêque au titulaire, Pierre Alix, docteur en théologie, prieur de la Madeleine, 1628; — amodiation de deux prés à Denis Monyot, de Mesmay, 1629; — institution et envoi en possession de Jean-Baptiste Chaillot, en qualité de chapelain, 1677; — achat par les curé et familiers d'un demi-journal de terre à Crissey, 1694. — *Chapelle du Saint-Sauveur.* Institution en faveur de Pierre Alix, de Dole, et envoi en possession, l'institution émanant du vicaire général Pierre Pourtier, 1622.

G. 2104. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 69 pièces papier (dont 3 cahiers de 22, 28 et 62 feuillets).

1594-1789. — *Église de Quingey. Confrérie du Saint-Sacrement.* Délibération du corps de ville prouvant que la paroisse était en possession du cimetière nouveau antérieurement à la confrérie, 1594; — délibération pour clore le cimetière, 1598; — autre pour enlever le cimetière du pourtour de l'église, 1634; — réparations aux deux cimetières, dont l'un outre-pont, 1667; — délibération pour construire un ponceau à l'entrée du cimetière de Sainte-Anne, 1740; — marché du ponceau, 1741; — réparations au mur du cimetière, 1758-1775; — sommation pour dénonciation de nouvel œuvre adressée à la confrérie du Saint-Sacrement par les officiers municipaux et paroissiens de Quingey, 1775; — arrêt du parlement de Besançon interdisant toute inhumation dans l'église de Quingey; — délibération de la confrérie se prétendant propriétaire du cimetière, 1777; — délibération du corps de ville pour terminer l'établissement du nouveau cimetière, 1780; — délibérations de la confrérie et de la paroisse, portant échange; — procès-verbal de MM. Tasnière et Colombot touchant l'avantage d'établir le nouveau cimetière derrière la croix de mission; — arrêt conforme du Parlement; — décret de l'archevêque; — transaction entre le corps municipal, les échevins des quatre communes composant la paroisse et les confréries du Saint-Sacrement, 1781; — procès entre la ville et la confrérie, 1785-1789.

G. 2105. (Registre.) — Grand in-folio papier de 85 feuillets.

1710-1766. — *Église Saint-Martin de Quingey. Fondations* (détail et plans des fonds accensés). « Livre appartenant à la familiarité de la ville de Quingey, dans lequel sont escrites les fondations faites à l'église paroissiale Sainct-Martin dudit lieu et telles qu'elles se font en icelle la présente année 1710. » Fol. 1, offices en général avec observations sur les changements et réductions de fondations faits en vertu des règlements de 1640, 1668, 1688 et 1738; — fol. 9, fondations et offices rangés par mois; — fol. 47 v°-85, fondations constituées au moyen de rentes; fondations constituées sur des immeubles accensés ou loués; — plans des immeubles affectés à des fondations.

G. 2106. (Cahier.) — Papier de 30 pages.

1718. — *Livre des fondations.* — « Premièrement touts les dimanches une basse messe à l'aurore et avant

icelle l'eau bénitte à l'autel de Saint-Claude. » — « Touts les lundys de l'année une basse messe aussy à l'aurore *pro defunctis* à la chappelle de Saint-Nicolas. — Le mesme jour une grande messe *de Sancto Spiritu* au maistre autel. — Tous les mardys une basse messe à l'aurore *de beata Virgine Maria* à l'autel Saint-Jean et Saint-Michel ;.... fondations mobiles ;.... fondations journalières. » — Janvier-décembre.

G. **2107**. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 6 papier, 3 sceaux.

1481-1619. — *Fondations.* Clause du testament de Perrenette, femme d'Étienne Coulon, donnant 10 s. de rente pour son anniversaire, 1481 ; — autre par la famille des Grotebin, de Quingey, 1484 ; — fondation par Oudot Bonniron l'aîné, bourgeois de Quingey, 1526 ; — autre par Jacquette, femme d'Étienne Barbastre, de Cessey, et Benoîte, femme de Perrenin Milleron, 1511 ; — autre par Isabeau Chaillot, de Quingey, 1526 ; — autre par Simonne Bourrelier, fille de Jean, 1547 ; — cens annuel de 5 l. vendu aux curé et familiers par Louis Bonniron, 1562 ; — fondation testamentaire par Jean Lambert, de Lavans, 1570 ; — rente de 7 sols vendue par Pierre Desprel, boucher, 1574 ; — fondation d'anniversaire et messe de *Requiem* par Nicolas et Claude Lochardet, de Chouzelot, 1576 ; — constitution d'une rente de 33 gros 3 blancs acquise de Claude de Bercy, prêtre, par les curé et familiers, 1579 ; — autre sur Périllard, de Cessey ; — fondation par Anatoile Sigirard, de Chouzelot, 1585 ; — lettre missive de Pierre Tornand, portant fondation par Christine Flocard, sa belle-fille, 1591 ; — fondation d'anniversaire de maître Claude de Bercy, 1594 ; — autre par Hugues Vourauld, de Quingey, 1595 ; — autre par Clauda Masson, 1606 ; — autre par Jean Roy, de Quingey, 1609 ; — autre par Léonard Louvaton, 1611 ; — constitution de rente de 3 fr. 3 bl. au profit des curé et familiers de Quingey, par Simon Nélaton, de Cessey, à la décharge d'Henriette de Malpas, femme de noble Jean Bertrand, 1619.

G. **2108**. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1622-1663. — *Fondations.* Clause de la fondation faite par Claude Nélaton, de Cessey, 1622 ; — autre par Jacques Nélaton dit Bartet, de Cessey, 1624 ; — autre par Simon Nélaton l'aîné, de Quingey, 1626 ; — autre par Pierre Fluchon et sa femme, de Cessey, 1627 ; — autre par Jacques, fils de feu Jean Roy ; — autre par Jean Le Doux, 1628 ; — collocation des curé et familiers au décret de Benoît Nélaton, de Quingey, provoqué par les poursuites de noble François Sanche, seigneur de Montcourt, mari d'Anne Prévost, capitaine d'Arguel, 1629 ; — fondation faite par Jeanne Petitnief, 1630 ; — autre par Denise Nélaton, veuve de Claude Petignier, 1631 ; — autre par Claude Floccard, 1633 ; — autre par Louis Bonnier, procureur postulant à Quingey, 1637 ; — autre par Reine Perrot, femme de Quentin Perillard, 1638 ; — autre par Louis Bonnier ; — autre par Renobert Virot dit Chaton, 1639 ; — autre par Catherine Masson, 1641 ; — autre par Jeanne Meredey la vieille, 1641 ; — autre par Claude-Françoise Michottey, femme de Jean-François Bonnier ; — autre par François Masson, de Quingey, notaire, 1644 ; — autre par Jean Belot, de Lavans, 1650 ; — autre par Jeanne Chauvet, veuve de Jacques Belot ; — autre par Étiennette Masson, 1652 ; — cession faite par noble Nicolas Malpas, en paiement de fondations, aux curé et familiers de Quingey, 1659 ; — autre fondation par Claude Delizet, 1663.

G. **2109**. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 16 papier, 2 sceaux.

1669-1742. — *Fondations.* Clause du testament de Jacques Demolombe, de Quingey, portant fondation, 1669 ; — autre de Nicolas Guin, 1675 ; — rente de 21 fr. constituée au profit d'Hugues Prévost, familier de l'église Notre-Dame de Salins, par Jean-Étienne Pourcelet, 1684 ; — fondation par Christophe Demesmay, bourgeois de Quingey, 1699 (2 exempl.) ; — rente au profit des curé et familiers sur Claude-Étienne Ballot, de Quingey, 1699 ; — autre de Suzanne Vuillemin, 1722 ; — billet souscrit à l'occasion de cette fondation par J.-P. Tonnot, époux de Suzanne, 1725 ; — extrait du testament de Jean-François Boitouset de Poinson, curé de Quingey, 1729 ; — fondations faites par Pierre Caron, marchand à Quingey, sa femme et Claude-François Caron, familier, leur fils, 1731 ; — omissions constatées dans le registre des fondations de la familiarité, 1738 ; — requête des curé et familiers demandant à l'archevêque réduction des fondations ; renvoi à commissaires ; — transaction entre les curé et familiers et le sieur Maire, lieutenant général, au sujet du règlement des fondations ; — extrait du testament de Marguerite Prillard, portant fondation d'une grand'messe le jour de sainte Marguerite, 1738-1740 ; — autre de Marguerite Ledoux, 1742.

G. **2110**. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 3 papier.

1558-1735. — *Rentes.* Cens de 5 sols dû à l'église Saint-Martin de Quingey, par Guillaume Rousselot, de Pessans, 1518 ; — autre constitué au profit de Jean Bernard, vicaire, Claude Nélaton, procureur et receveur des curé et

familiers : Jacques de Saint-Renobert, Jacques Boitouset, Oudot Garçon, Jean Masson et Léonard Virot, tous prêtres et familiers, sur Jean Jacquinot dit Fourquest, 1550 ; — accensement consenti à François et Sébastien Bel, de Byans ; — rente constituée sur Huguenin et Renobert Roy, de Goux, 1552 ; — autre sur Antoine Martin, menuisier à Chouzelot (l'expédition est délivrée par un notaire qui prend les qualités suivantes : « Jean Rousselet, de Myon, notaire commis par noble seigneur messire Jean-Baptiste d'Andelot, chevalier, seigneur dudit Myon, etc., conseiller de la Majesté du roy catholique d'Espaigne et son bailly de Dole à la garde, grosse et expédition des notes, contractz et prothocolles délaissez par fut maistre Gaspard Flocard à son vivant de Buffard, demeurant à Quingey, aussi notaire »), 1571 ; — autre achetée de Claude de Bercy, de Quingey, prêtre, 1573 ; — autre sur Jacques Marchandet, de Quingey, prêtre, 1585 ; — autre sur Jean Ronambert, boucher ; — autre sur Jean de Crosel, de Quingey, 1596 ; — autre sur Anatoile Cabier, de Montperreux, menuisier, et Jeanne de Chamigny, sa femme, 1601 ; — autre sur Léonard Boy et Renoberte Lambert, 1606 ; — autre sur François Forquet, 1610 ; — autre sur Jacques Jaquinot, 1618 ; — autre sur Michel Godard, 1629 ; — autre sur Jean Jacques et Alix Sigirard et consorts ; — autre sur Renobert-Pierre Petignier dit Goy, 1632 ; — cens dû par Jacques Ledoux, 1654 ; — rente sur Benoît Biguenet, de Quingey, 1665 ; — soumission d'Étienne Ledoux promettant d'acquitter au profit des curé et familiers les dîmes sur les vignes de Chousel, 1704 ; — grosse de rente sur Jacques Largeot, procureur du Roi au bailliage de Quingey, 1735.

G. 2111. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 5 papier.

1543-1677. — *Terres : Abbans-Dessus.* État des terres, ensuite de toisé fait par Jean Marle, du Bourg-Devant, 1543-1733 ; — vente par Nicolas Quent, aux nommés Maire, du Bourg-Derrière d'Abbans, de 4 journaux de terre, 1558 ; — acquisition par Oudot Buhon, prêtre, d'un journal et demi, 1572 ; — autre par Jean Buhon sur Claude Marle, 1574 ; — autre par Oudot Buhon, 1577 ; — autre par le même ; — autre par Jean Buhon, 1577 ; — autre par Oudot Buhon ; — autre par Oudot et Louis Buhon, 1582 ; — transaction entre les intendants de Sa Majesté Britannique et les curé et familiers de Quingey, 1673 ; — commandite au profit de Jeanne-Claudine de Marnix, veuve du docteur Demolombe, 1677.

G. 2112. (Liasse.) — 3 pièces parchemin (dont 1 cahier de 29 feuillets), 29 papier, 4 sceaux.

1678-1750. — *Abbans-Dessus.* Extrait du placard des biens de Jacques-François et Renobert Demesmay, mis en discussion au siège de Quingey, v. 1678 ; — grosse d'exécution des mêmes, 1678 ; — commandite de deux bœufs au profit de Denis Poutelet, familiers de Quingey, 1681 ; — autre, au profit du même, sur Pierre Marle, d'Abbans-Dessus ; — reconnaissance de Christophe Demesmay, 1688 ; — cession par Nicolas, fils de Jean Tonnot, aux frères prêcheurs héritiers de Jean-Claude Buhon, des droits et actions à lui appartenant à raison de feu son père sur Abbans et Byans, 1689 ; — obligation au profit de Denis Poutelet, familier à Quingey, sur Jeanne-Baptiste Faivre, veuve de Pierre Marle, d'Abbans-Dessus, 1695 ; — vente par le Père Buhon à Claude Basaux, 1695 ; — état des quittances de la ferme d'Abbans, 1697-1708 ; — obligation pour la veuve de Pierre Marle, d'Abbans, 1699 ; — transaction entre les intendants de Sa Majesté Britannique et les curé et familiers de Quingey, 1701 ; — sentence en faveur de ces derniers contre Denis Clerc, procureur au parlement, et Jacques Martin, en qualité de fermiers de Byans, 1708 ; — échange passé entre M. Demesmay et les curé et familiers, approuvé et scellé par le vicaire général de l'archevêque, 1738 ; — procès-verbal d'arpentement des terres labourables des cure et familiarité situées à Abbans, 1750 ; — déclarations et baux, 1732-1750.

G. 2113. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 6 papier.

1423-1590. — *Cessey.* Accensement par Perrenette de Quingey à Perrin Milleron, 1423 (original signé du notaire Grivel et copie) ; — autre par le même à Aymonin Perrillard, 1437 ; — vente par Perrin Guillot à Étienne Petitjean de deux émines de froment de cens, sur une pièce de vigne, 1442 ; — accensement par Richard Guillot à Guiot Rabaillat, 1471 ; — vente par Jean Goguel à Guiot Milleron de 2 sous estevenants assignés sur 6 ouvrées de vignes, 1477 ; — accensement par Richard Guillot à Perrenin Milleron d'un journal de terre en Combarin, 1482 ; — autre par Oudot et Jean Guillot, écuyers, à Estevenin Moussardet d'un curtil et verger au Pré au Maillot, 1493 ; — vente par Renobert Thouraizin à Pierre Milleron dit Busillard, de trois quarterons de terre sous Savougney, 1497 ; — accensement par Jean Guillot à Perrenin Milleron d'un journal de terre, au Champ-au-Seigneur, 1499 ; — vente par Jean Guillot, de Quingey, écuyer, à Jean Guyard le jeune, de Montfort, à titre de rachat perpétuel, des tailles, rentes,

cens, tant en argent que blé, dus annuellement par les habitants, avec les corvées, gelines, charrois de bois, 1512; — accensement fait par MM. de La Tour à Jean Milleron, d'une pièce de terre contenant la semée de 6 mesures, moyennant quatre mesures de froment, par acte signé : de Saint-Renobert, 1569; — reconnaissance des tailles de 11 gros 15 sols 2 deniers, 3 charrées de bois et 3 poules, dues par les Milleron dit Parrenin, 1570; — acquisition par Oudot et Louis Buhon de 6 mesures de terre sous Savougney, sur Simon Nélaton, 1576; — échange conclu par les curé et familiers avec noble Jean Nélaton, 1585; — vente par Renobert Benson sur Pierre Jacquin de deux pièces de terre à Combarin, l'une chargée d'une mesure de froment envers M. de La Tour, 1590.

G. 2114. (Liasse.) — 18 pièces parchemin (dont 1 cahier de 21 feuillets), 6 papier, 1 sceau.

1598-1747. — *Cessey*. Acquisition par Jean Buhon, sur Antoine Belot, de deux pièces de vigne, à La Goulote, 1598; — autre par Oudot et Jean Buhon, de deux pièces de vigne au même lieu; — décret sur Pierre Belot dit Caillet, portant délivrance à Oudot Buhon, prêtre, de trois ouvrées de vignes à la Goulotte; — reconnaissance par Martin Nélaton d'un denier de taille envers le sieur Buhon, pour une demi-ouvrée de vigne dite la Jourdaine, 1599; — acquisition par Jean Buhon sur Simon Nélaton d'un demi-journal de terre au-dessus de La Baudouhère, 1600; — autre, par le même, d'une pièce de terre contenant un demi-journal, lieu dit Dessus-Baudouhère; — autre, par ledit Jean Buhon sur Gasparde Painchaud, d'une pièce de terre contenant la semée d'un quart de quarteron, au Champ du Puits, 1609; — autre, par le même, sur les Biguenet, de Quingey, de 4 ouvrées de vignes, lieu dit Au Grand Vignoble, 1620; — vente, par Jean Milleron à Jean Nélaton dit Partez, d'une ouvrée de vigne à La Chavanne, 1622; — acquisition, par Jean Buhon sur François Clerc, de deux ouvrées de vignes, en Candellière, 1625; — achat, par Gasparde Haultier, d'une pièce de terre par elle acquise de Simon Bougelu, 1627; — vente, au profit de Renobert Nélaton, d'une ouvrée de vignes sur le Burgeaux dénoncée de la seigneurie du sieur Demesmay, qui l'a retirée par droit de retenue et l'a cédée à Jean Tonnot, 1631; — vente par Thiébaud Perriard et Guillemette de La Tour, sa femme, à Pierre Griffon, d'une pièce de terre à Rang; — acquisition par Claude et Oudot Buhon, sur Pierre Clerc, d'un quart d'ouvrée de vigne au gros vignoble; — clause d'anniversaire de Claude Douhaut, 1641; — vente par Claude Buhon à Oudot Virot, de Quingey, d'un journal de terre ès Combes, 1654; — extrait du décret fait d'autorité du siège de Salins à la requête de Jean-Étienne Pourcelet sur ses biens, 1692; — achat au profit du sieur Poutelet, prêtre, d'un demi-journal à la fin des Essards, à Cessey, 1693; - achat d'un demi-journal de terre par Denis Poutelet, familier, sur Antoine Grangeot, de Cessey, 1694; — échange entre les curé et familiers et François Fraidenet, 1735; — transaction entre ces derniers et Jean Boisson, de Cessey, 1747.

G. 2115. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 3 papier.

1450-1583. — *Chouzelot*. Vente de cens de 6 s. consentie par Étienne Prévostet, de Chouzelot, prêtre, à Guillaume Grospain, d'Ornans, notaire, 1450; — accensement, par les curé et familiers, à Guillemin Courdier, d'une vigne en Belregart, moyennant le cens de 8 s., 1485; — autre, sur un meix et chasal dû par Renobert Mareschal, 1490; — autre, sur un curtil, au profit d'Oudot Bonniron, secrétaire de l'Empereur, notaire des cours de Besançon, sur Léonard Douhaut, de Chouzelot, 1544; — achat par Jean Buhon, sur Étienne Baillot, de 6 ouvrées de vignes à La Gadoire; — autre, par le même, d'une pièce de pré au Grand Champ, de Renaud Douhaut, 1545; — accensement d'un pré par Jean Roussel, d'Ornans, notaire, et Jeanne de Remerupt, sa femme, à Renobert Groslarre, 1547; — autre par les mêmes à Guillaume Pralet dit Frichon, de Quingey, 1548; — vente d'un domaine par Charlotte Guyard à Jacques de Saint-Renobert, 1560; — vente d'un demi-journal de terre par Renobert Boillot à Jean Buhon, 1571; — autre d'une chènevière par Claude, veuve d'Étienne Sigirard, à Jacques de Saint-Renobert, 1580; échange entre Jean Buhon et Paris Prévostet, de Salins, prêtre; — accensement d'un pré par le même Buhon à Jean Biguenet dit Mouret et Girard Sigirard, 1583.

G. 2116. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 11 papier.

1592-1788. — *Chouzelot*. Vente d'un petit verger par Louis Mourel à Jean et Jacques Fournier, 1592; — accensement de 8 ouvrées de vignes par les héritiers de Claude Buhon, 1593, à Renobert Mareschal; — échange de vignes entre Oudot Buhon, prêtre, et Jacques Béguine, 1597; — achat d'un « Varre » au profit de Renobert Clerc, de Quingey, de Renobert Mareschal, 1609; — échange entre Jean Buhon et Jacques Béguine; — reconnaissance d'une mesure de froment de cens au profit du sieur Buhon, par Antoine Lambelin, 1630; — accensement consenti par Claude et Oudot Buhon, en faveur de Jean Cousteret, 1631; — baux en faveur des Dominicains de Quingey, consentis à

divers, 1727; — accensement consenti par les mêmes à Claude-Antoine Bailly et Luc Lambelin d'une portion de jardin au Prey, 1729; — transaction portant abandon aux mêmes, par Jacques Largeot, procureur du Roi; — autre avec François-Denis-Claude Grivot et les héritiers Louis Gaillard, 1747; — déclaration des terres de Chouzelot soumises à la dîme; — procès concernant le bien de Raucour, gagné par les familiers de Quingey, XVIIIe s.; — convention passée par les curé et familiers avec Jean Lambelin, au sujet de fruits de vignes qui seront remplacés annuellement par une mesure de froment, 1788.

G. 2117. (Liasse.) — 12 pièces parchemin.

1492-1576. — *Lavans-lez-Quingey.* — Vente par Guillemin Bouvert, de Lavans, à Estevenin Chaisney, de Chouzelot, d'un journal de terre, 1492; — autre par Claude Rousier, à Jean et Renobert Juhan, de 6 ouvrées tant vignes que planches, lieu dit en Buhin, 1571; — autre par Jeanne Lambert, veuve Cousteret, à Antoine Lambert, d'un journal de terre ès Champels des Prels, 1573-1574; — autre par les Belot et autres habitants à Jean et Renobert Juhan; — autre par Claude Lambert, aux mêmes; — autres par le même aux mêmes; — autre par Pierre Lambert aux mêmes; — autre par le même à Antoine Lambert; — autre par Étiennette Gornet, femme Lambert, à Antoine Lambert, 1573; — autre par Pierre Lambert à Jean et Renobert Juhan, 1574; — autre par Jean et Jacques Goulu à Jean et Renobert Juhan, 1576.

G. 2118. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 2 papier, 1 sceau.

1597-1729. — *Lavans.* Vente par Renobert Lambert à Antoine Lambert, 1578; — autre par Jeanne Guynement, femme de Claude Buhon, à Pierre Petitnief, 1579; — autre par Claude Lambert à la famille Juhan; — autre par Adrien Cousteret à Antoine Lambert, 1580; — autre par Claude Buhon et Jeanne Guenemand, sa femme, à Pierre Petitnief, 1581; — autre par le même Claude Buhon à Claude Belot, 1585; — autre par Pierre Lambert à Antoine Lambert, à charge de rachat; — autre par Claude Petitnief à Claude Buhon, 1589; — autre par Claude Buhon à Pierre Belot; — autre par Claude Ledoux et Catherine Perriard à Jean Tonnot, 1633; — autre par Antoine Lodier à Renobert et Jean Cousteret, 1636; — requête des curé et familiers présentée au parlement de Dole pour autoriser les habitants de Lavans à payer les dîmes à volonté et à se réunir à la cure avec ceux de Pessans et Chouzelot pour voir faire le règlement des dîmes, 1645; — acquisition au profit de Pierre Caron, de Quingey, marchand, d'une pièce de terre à Lavans, 1729; — vente conclue entre divers habitants de Lavans « pour servir à éclaircir ce qui regarde quelques anciens fonds de Lavans et de Cessey », 1497.

G. 2119. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 4 papier.

1408-1735. — *Liesle.* Achat de terre au profit de Jean-François de Poinson, curé de Quingey, des sieurs Tonnot et consorts, 1710; — bail à ferme consenti par les familiers, 1735. — *Lombard.* Vente par Oudot Grotebin de deux émines de cens dues par les héritiers de Girard Bouveret, 1408; — autre par Étienne d'Ogicourt d'un cens de 10 s. à Henri Roy, de Quingey, 1452; — accensement par Guillaume Biguenet, de Chouzelot, 1552; — vente de deux ouvrées de vignes par Charlotte Guillard, de Montfort, aux sieurs Bassans, 1558; — achat de deux journaux de terre par Jean Buhon, 1573; — transaction portant donation entre Jean Flocard, prêtre, et Jean Buhon, 1603; — vente par Claude Jacquin d'une pièce de vigne à Jean Buhon, 1605 (deux exempl.); — autre par Pierre Crastet au même, 1608; — autre par Jacques Dugourd au même; — autre par Michel Jacquin au même, 1610.

G. 2120. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 21 papier.

1612-1728. — *Lombard.* Échange entre Michel Jacquin et Sébastien Moille, 1612; — autre entre les curé et familiers et le sieur d'Accoste, 1619; — vente de 6 ouvrées de vignes par les héritiers Pierre Marle et Jean Buhon, 1622; — autre par Anatoile Cousteret à Jean Tonnot, 1624; — autre d'un demi-journal de terre par Claude Dugour aux sieurs Buhon, 1632; — autre d'un cens sur 4 ouvrées de vignes par Louis Tonnot à Claude Buhon, 1638; — échange entre M. d'Accoste et Renobert Dugour, 1660; — achat fait par Jeanne Boisson, veuve de Claude Bassand, et consorts, d'Anatoile Mathieu, de Salins, docteur en droit, 1695; — transaction entre les Dominicains de Quingey et les habitants de Lombard, au sujet de l'Isle-Fourby, 1718; — appointement en droit pour Simon Bassand et consorts, contre l'avocat Mathieu, 1725; — amodiations, 1728.

G. 2121. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 21 papier, 2 sceaux.

1582-1764. — *Osselle.* Vente d'une pièce de terre par Jean Piguet, de Besançon, à Denis-Louis Caillet, curé d'Osselle, 1622. — *Pagney et Jallerange.* Sentence relative aux dîmes de Pagney rendue par l'official, 1622; — requête à l'archevêque, présentée par les curé et familiers de Quin-

gey, pour demander monitoire contre les habitants, 1633; — amodiation de prés à Pagney, 1724. — *Pessans*. Lettres de rachat perpétuel pour Gui Rousselot, 1582; — vente par Gilles Gobard à Jean Buhon de 4 ouvrées de vignes, 1612; — autre par François Chauvel, au même, 1614; — autre par Claude Ledoux à Jean Tonnot, 1637; — procès entre les curé et familiers et les habitants de Pessans, 1733-1757.

G. 2122. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 5 papier.

1388-1596. — *Quingey*. Isabelle, femme de Jean Connet, de Chouzelot, vend à noble Jean de Quingey, chevalier, une combe, 1388; — échange fait entre Jean Sausset, cordonnier, et Vuillemin Petitjean, couturier, 1425; — vente de prés par Richard Guilloz, écuyer, demeurant à Liesle, à Claude et Jean de Montfort; — déclaration des biens de Pierre de Quingey et des Guilloz au rentier de 1459; — dénombrement de fonds compris au rentier de 1462; — détail des terres dépendant des cure et familiarité de Quingey, 1552; — vente par Anatoile Masson à Jacques Biguenet, 1557; — accensement de vignes consenti par les curé et familiers à Louis Bonniron, 1596.

G. 2123. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 12 papier, 1 sceau.

1602-1788. — *Quingey*. Vente par Claude Melise, époux de Marie Biguenet, d'un chasal et meix à Jean Biguenet, 1602; — autre par Simon Nélaton à Jacques Petitnief, 1606; — autre par Jean Chauvel le jeune à Simon Biguenet, 1629; — autre par le seigneur de Chenecey aux curé et familiers, 1645; — autre par Claude Nélaton aux mêmes, 1646; — autre par Pierre-François Gannerey aux mêmes, 1654 (fondation d'une grand'messe faite par le même Gannerey); — clause de décret sur les biens de Claude Nélaton, au profit des sieurs curé et familiers, 1656; — achat fait par Claude-Étienne Fol, de Sébastien Aymonnin, 1656; — vente par la veuve Demolombe à Renobert Gulliard, 1671; — autre par Jeanne-Baptiste Arbilleur à Jean Largeot, 1695; — vente par les Dominicains à Catherine Simon, femme Joli, d'un meix et chasal en la Rue-Derrière, 1698; — donation de 2 ouvrées de vignes faite par Guillaume Cêtre à Marguerit Cêtre, femme de Jacques Buhon, 1513; — vente par Françoise Demolombe au couvent des Dominicains, 1727; — déclaration des fonds appartenant aux curé et familiers, 1731-1788.

G. 2124. (Cahier.) — In-quarto cart. papier de 86 feuillets.

1782. — *Quingey*. « Copie de l'arpentement des champs, prels et vignes de la ville de Quingey, fait en 1732, tirrée sur l'original de mot à mot secon et dernier, 2e et dernier cahier. » Du 18 mars 1732 : fin du costé de Lombard; — fin des Iles; — fin au delà du Pont; — prels; — La Chappelle Saint-Sébastien; — fin derrier; — table de l'arpentement, fol. 86.

G. 2125. (Liasse.) — 41 pièces papier, 3 sceaux.

1621-1785. — *Baux. Abbans-Dessus*. Amodiations consenties : à Anatoile Monneur, d'Abbans, 1676; — à Jean-Baptiste Marle, 1698-1701; — à Pierre Marle, 1710; — à Noël Marle et Jean Maire, 1711. — *Lavans* et *Cessey*. Amodiations pour les curé et familiers : à Thiébaud Nélaton et Jean Menestrier, de Cessey, 1631; — à Jean Poncet dit Bourgelin, 1687-1693; — à Rémond Clerc, de Cessey, 1710; — par Pierre-Ignace Gaulard, l'un des familiers, à Jean Toutenu et Adrien Pidon, de Cessey, 1749; — à Jean-Claude Nélaton et François Musselin, 1754; — à Jean Toutenu et Sébastien Poncet, 1757; — à Simon Prillard, 1767; — à François Musselin, 1770; — à Adrien Pidou et Simon Prillard, 1778. — *Chouzelot*. Baux : à Renobert et Jacques Pescheur, 1621; — Denis Perrillard, 1680; — Sébastien Landry, 1680-1691; — à Denis Perrillard, 1692; — à Jacques Amoudru, 1745; — aux consorts Landry, 1756; — à Denise Vauthier, veuve de Jean Lambelin, 1758; — à Jean Denis; — à Jacques et Pierre Coudry, de Lavans, 1768; — à Denis Prillard le jeune, 1783; — à Nicole Grivet, veuve de Jacques Renaud, 1785.

G. 2126. (Liasse.) — 33 pièces papier.

1613-1790. — *Baux. Lavans*. Amodiations consenties : à Antoine Ramel le vieux, Jean Bassand et Renobert Cousteret, 1613; — à Ferdinand, Hugues et Jacques Bardel le vieux, de Pointvillers, 1695; — à Denis-François Bassand, de Lavans, 1710; — à Marie Dody, veuve de François Graby, 1724; — à Jacques Coudry, 1731; — à Renobert Robardet et Jacques Coudry, 1733; — à Claude Chauvey et consorts, 1749; — à Philippe Malfroy et Jean Fourquet, 1767; — à Charles Belot et Philippe Malfroy, 1768; — à Charles Ramey et Claude Ramey, 1790. — *Liesle*. Bail : — à Jacques Valot, 1741. — *Lombard*. Baux : à Renobert Regnauld, 1680; — à Pierre Robardet, 1683; — à Renobert Conseret, 1701; — à Jean Dugourd, 1728; — à François Dugourd, 1738; — à Jacques Grand, 1739; — à François Dugourd, 1747-1768; — à Antoine Robardet, Claude-Louise Robardet et Pierre Moille, 1775; — à François Lauruyot, 1781; — à Jean-Baptiste Tisserand, 1785; — à Pierre Moille, 1789.

G. 2127. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier.

1577-1790. — *Baux. Mesmay.* Amodiations faites par les curé et familiers : à Antoine et Jean de Mesmay, 1630; — à Denis Reddet, 1672; — à Sébastien Bardey, 1697; — à Jean Rose, 1728; — à Jean-Baptiste Rose, 1752-1785. — *Pagney.* Baux : à Simon Guiost, curé de Vitreux, 1577; — à Claude Brayet, 1618-1621; — à Léonard Savy, 1733; — à Pierre-Bonaventure Ledoux, 1756-1765; — à Jean-Baptiste Myet, 1770; — à François Gauthier, 1781; — à Pierre Gauthier, 1790. — *Pessans.* Baux : à François Prière et Jacques Graby, 1716; — à Philippe Malfroy, 1760-1779; — à Claude Graby, 1786.

G. 2128. (Liasse.) — 47 pièces papier.

1574-1698. — *Baux. Quingey.* Cahier des amodiations faites par les curé et familiers, 1754; — autres faites par le curé Simon Jaquinot, assisté des familiers Anatoile Barbastre et Denis Garçon, 1591; — autre au curé de Quingey, 1605; — amodiations en détail des prés de la familiarité, 1605-1698.

G. 2129. (Liasse.) — 50 pièces papier.

1620-1788. — *Baux. Quingey.* Amodiations faites : à Renobert Pourcy, 1704; — autre au même, maître de forges à Quingey, 1713; — autre à Christophe Berchut, demeurant au prieuré de Saint-Renobert, 1715; — autre à Claude-Louis Masson, 1725; — à Jacques Monnot, 1726; — à Jean Lambelin, 1728; — à Marie Dody, veuve Graby, 1731; — à Denise Vautier, 1738; — à Claude-François Dody, 1747; — à François Landry, 1761; — à Jean-Louis Prillard, 1768; — à Henri Vauthier, 1780; — aux héritiers de Renobert Guin et à Françoise Petit, 1780; — à Claude Marion, 1781; — à Jean-Claude Lambelin, 1782; — à Jean-Louis Ballet, 1787; — à Claude Marion, 1788. — *Villars-Saint-Georges.* Baux : à Maurice Chappois et Antoine Guyon, 1678; — à Maurice et Noël Chapuy, 1702; — à Jean Bouveret et Jean-Baptiste Martin, 1713; — à Jean-Baptiste Martin, 1724-1759; — à Jean-Claude Guyon, 1764; — à Nicolas Gresset, 1776-1784.

G. 2130. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 3 papier, 2 sceaux.

1432-1692. — *Cens dus à la familiarité.* Manuel des cens dus dans un grand nombre de villages, fin du XVIe siècle. — *Cherlieu.* Constitutions de cens, 1432-1440. — *Chouzelot.* Cens constitués sur divers, 1499-1692. — *Lavans.* Autres, constitués de 1465 à 1467.

G. 2131. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 5 papier.

1492-1643. — *Cens. Liesle.* Cens constitués par : Girard Grotebin, de Quingey, serrurier, 1492; — par Jean Prévost, 1509; — par Philippe Compte, 1632-1643. — *Lombard.* Cens constitués au profit des familiers, 1570-1624. — *Mesmay.* Constitutions de cens, 1567-1593.

G. 2132. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 8 papier, 1 sceau.

1476-1752. — *Cens. Pessans.* Cens consenti par les familiers à Hugues et Jean des Granges, 1508. — *Quingey.* Cens dus par Claude Louvaton, Guillaume Petitniefz, Viénot Belot, 1476; — autre cens d'un quarteron de froment dû par Jean et Jacquot Durnel, 1519; — autre sur un meix, maison, curtil et verger, accensé à Simon Nélaton, 1599. — *Villars-Saint-Georges.* Cens sur Jacques Blyart, 1519; — sur Renobert Caresmentrand, de Quingey, notaire, 1599; — autre sur Étienne Bélyard, 1613-1614; — autre sur Renobert Guyon dit Cogauld, 1626; — extraits d'un arpentement général du territoire de Villars, 1675; — échange d'une pièce de terre consenti par les familiers à Jean-Simon Maire, lieutenant général au bailliage de Quingey, par le corps des familiers (MM. Patornay, François, Largeot, Caron, Gaulard, Nélaton et Rose), 1752.

G. 2133. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier.

1608-1677. — *Procès.* Procédures soutenues par les familiers opposants au décret d'Henriette de Malpas contre Nicolas de Malpas, lieutenant général à vie du siège de Salins; — procès devant le bailliage de Quingey : Jacques-François Guibourg, lieutenant général, 1618-1663; — Claude Jugnot, son successeur, 1669.

G. 2134. (Liasse.) — 67 pièces papier (dont 1 cahier de 60 feuillets).

1626-1789. — *Procès.* Détail d'un repas au commencement du XVIIe siècle : « S'ensuit ce que j'aye fornis par l'ordonnance de messires Claude de Bercy et Denys Garçon, prebstres et familiers de l'église Saint-Martin de Quingey, pour les repas de la veille de la Nativité Nostre Seigneur le jour et le landemain desquelx le curez nous est redebvable et à son bénéfice. Premièrement pour la veille 3 pintes de vin au feur de 18 blan la pinte; 5 pains de 5 gros; 4 verres, 10 s.; 2 gros de menuises, 5 œufz, 3 au

beurre pour 10 blancs ; le fruictz, 5 solz. — Le jour de la Nativité, ung chappon de 20 solz, une tetine, pièce de bœufz, ratel de veau, boudin, trippes, jambe de porc. » Mémoire des habitants qui n'ont pas payé les dîmes à la familiarité ; — citations devant l'officialité pour les acquitter, 1666 ; — procédures soutenues contre les habitants de Pessans à la suite de ces citations, devant le bailliage de Quingey, 1690-1732 ; — devant le parlement de Besançon, 1733-1739.

G. 2135. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1642-1650. — *Procès.* Procédures relatives aux dîmes des territoires de Cessey et Lavans, soutenues par les curé et familiers contre ces communautés (le curé était François De Molombe) ; — appointement notifié par l'huissier Mossans ; — requête au Parlement, 1645 ; — procuration donnée par Jean d'Accoste et divers autres au sujet de ce procès, 1646 ; — enquêtes faites par Claude Lulier, commissaire du Parlement, 1647 ; — appointements divers (sans solution), 1648-1650.

G. 2136. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 35 pièces papier (dont 1 cahier de 244 feuillets, 2 sceaux).

1669-1677. — *Procès.* Procédures devant l'officialité soutenues par la familiarité de Quingey, contre Jean-Baptiste Porteret, de Salins, au sujet de dîmes à Chouzelot, Cessey, Lavans ; — correspondances, assignations ; — enquête, 1671.

G. 2137. (Liasse.) — 8 pièces papier (dont 1 cahier de 119 feuillets).

1702-1705. — *Procès.* La familiarité poursuit Étienne Le Doux, de Quingey, en paiement de la dîme de vin, pour vignes sises à Chouzelot ; — requête devant l'officialité ; — enquête secrète faite par François Billard, avocat-commissaire délégué par l'official, à requête du curé de Quingey, Jean-François Boitousel de Poinson, 1705 ; — inventaire de productions nouvelles.

G. 2138. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 57 pièces papier (dont 9 imprimés).

1702-1747. — *Procès.* Les curé et familiers poursuivent solidairement les communautés de Cessey, Chouzelot, Lavans et Pessans pour leur faire payer, conjointement avec celles de Quingey et Lombard, une somme de 150 l. pour l'entretien d'un vicaire (au cas où les dîmes ne suffiraient pas), 1702 ; — le procès est porté devant le Parlement, 1720 ; — mémoires imprimés pour les habitants de Chouzelot et pour les curé et familiers ; — autre adressé par ces derniers à la chambre des requêtes du Palais, 1721 ; — procédures diverses, 1745-1747.

G. 2139. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 88 pièces papier, 1 sceau.

1702-1761. — *Procès.* Les curé et familiers de Quingey poursuivent les Carmes déchaussés de Besançon en paiement de dîmes sur le territoire de Chouzelot, 1704-1721 ; — nouveau procès contre les mêmes, 1760-1761.

G. 2140. (Liasse.) — 49 pièces papier (dont 4 imprimés).

1715 1723. — *Procès.* Les Dominicains de Quingey, à la personne de leur prieur, Jacques Marle, résistent aux prétentions des curé et familiers voulant assujettir à la dîme leurs immeubles de Chouzelot, 1715 ; — requête des curé et familiers contre les Dominicains, 1718 ; — mémoire pour les familiers contre leurs adversaires, appelant d'une sentence du bailliage de Quingey, 1722 (mém. impr. de 15 p. in-4) ; — autre mémoire pour les Dominicains (in-4 de 11 p.) ; — requêtes et sommations, 1722-1723 ; — mémoire des curé et familiers (in-4 impr. de 12 p.) ; — autre mémoire des Dominicains (in-4 impr. de 11 p.) ; — nouveau mémoire des familiers (in-4 impr. de 12 p.) ; — requêtes d'emploi.

G. 2141. (Liasse.) — 27 pièces papier.

1740-1774. — *Procès.* Procédures intentées ou soutenues par les curé et familiers : contre Alexandre Guyonvernier, de Cussey-sur-Lison, 1740 ; — contre les frères Belot, de Lavans, 1740-1762 ; — contre Antoine Blondel, de Pessans, 1760 ; — contre Jacques Saule, de Chouzelot, 1761 ; — contre Renobert Fourquet, de Quingey, 1764 ; — contre Henri Chapuis, 1772 ; — contre Jean-Claude Baud, de Ronchaux, 1774.

G. 2142. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 2 cahiers de 54 et 21 feuillets).

1506-1574. — *Comptes.* Compte rendu par Hugues Bertot, curé de Quingey, et Jacques de Saint-Renobert, familier, 1528 ; — autre par Renobert Virot, curé de Rans, comme cohéritier de Léonard Virot, familier, 1569 ; — recette des cens, rentes et anniversaires, à Cessey ; — fol. 31, à Pessans ; — fol. 33 v°, à Montfort et Pointvillers ; — fol. 34, à Villars-Saint-Georges ; — fol. 35, à Liesle ; — fol. 36, à

« Bruères » (Brères); — fol. 37, à Goux ; — fol. 37 v°, Palantine ; — fol. 38, Rouhe; — fol. 38 v°, Bartherans, Byans; — fol. 39 v°, Lizine; — fol. 40, Myon, Dampierre; — fol. 40 v°, Abbans-la-Ville, Mesmay ; — fol. 41, amodiation de prés ; — fol. 46, dîmes; — compte de Claude de Bercy, rendu aux curé et familiers, 1576.

G. 2143. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1586-1595. — *Comptes.* Année 1586 : Anniversaires de Jacques Boitouset; de Perrenette de Boisset, sa mère; de Renobert Demesmay; de Jean de Malpas, écuyer; de Mlle de La Ferté; de Louis Bonniron; de Jacques de Saint-Renobert; de Denis et Claude Prévost; du curé Michel Desmaillot; anniversaires de paroissiens de Chouzelot, Cessey, de Goux, Bartherans, Fluans, Byans, Lavans; — autre compte rendu par Antoine Bouvier, notaire, 1591 : reçu de Philippe et Claude Boitouset, docteurs en droit; d'Antoine de La Tour, seigneur de Saligney; — apurement du compte, 1592; — compte de 1592; — compte de 1595, rendu par Claude Petitnief, 1595 : recette totale, 410 fr. 10 gros 4 engrognes; — dépense, 109 fr. 8 gr. 1 engr.; — compte rendu par le même, 1594.

G. 2144. (Liasse.) — 6 cahiers papier de 17, 15, 29, 29, 33 et 34 feuillets.

1605-1613. — *Comptes.* Année 1605, compte rendu par Simon Jaquinot; — cens et rentes; — Cessey; — Lavans; — Pessans; — Lombard; — Mesmay; — Liesle; — Montfort; — Brères; — Goux; — Rouhe; — Lizine; — Byans; — Villars-Saint-Georges; — Fluans; — Boussières; — Busy; — Torpes; — Pagney; — Quingey; — froment de cens; — froment de « renterre »; — avoine de renterre; — compte de Claude Chavol, familier, 1606; — du même, 1607; — de Jean Jaquinot, familier, 1609; — de Denis Garçon, familier, 1611; — d'Oudot Buhon, 1613.

G. 2145. (Liasse.) — 5 cahiers papier de 31, 33 (manque fol. 1), 33, 39 (manque fol. 1) et 37 feuillets.

1616-1623. — *Comptes.* Année 1616, compte rendu par le familier Claude Petignier; recette totale, 548 fr. 4 engrognes; dépense, 35 fr. 4 gr. 4 engr.; — autre par Étienne Tonnot, notaire, 1617; recette, 543 fr. 4 gr. 10 engrognes; — autre par Oudot Buhon, familier, 1617; — autre par Étienne Tonnot, notaire, 1618; — autre par Denis Marle, 1623.

G. 2146. (Liasse.) — 10 cahiers papier de 19 (manque fol. 1), 16, 15, 16, 18, 17, 17, 20, 14 et 16 feuillets.

1625-1635. — *Comptes.* Année 1625, compte rendu par Étienne Tonnot, receveur; — année 1627, autre par le même; — autre par Cléria Jannod, receveur, 1627; — autre par Étienne Tonnot, 1628; — autre, 1630; — autre par François Demolombe, familier, 1632 (deux exempl.); — autre par le même, 1633; — autre par le même, 1634; — autre par le même, curé et receveur, 1635.

G. 2147. (Liasse.) — 11 cahiers papier de 19 p., 9 feuillets, 23, 22, 23, 21, 21, 22, 21, 20 et 21 pages.

1740-1750. — *Comptes.* Compte rendu par Charles-Guillaume Largeot, familier; recette de 1741 : 260 mesures de froment, plus 855 l. 13 s. 4 d.; — autre compte pour 1742, par le même; — autre pour 1743; — autre pour 1744 par Claude-François Caron, familier; — autre pour 1745, par le même; — autre pour 1746; — autre pour 1747, par Pierre-Ignace Gautard; — autre pour 1748, 1749, par le même.

G. 2148. (Liasse.) — 16 pièces ou cahiers papier.

1751-1756. — *Comptes.* Comptes rendus : par les familiers Jean-Baptiste Rose, 1751; — 1752; — par Jean-François François, 1754, 1755; — par Charles-Guillaume Largeot, familier, 1756, 1757, 1758; — par Louis-Pierre Nélaton, familier, 1759, 1760, 1761; — par Claude-François Caron, 1762, 1763, 1764; — par Pierre-Ignace Gautard, 1765; — 1766.

G. 2149. (Liasse.) — 25 pièces ou cahiers papier.

1767-1791. — *Comptes.* Comptes rendus : par Pierre-Ignace Gautard, familier, 1767; — par Jean-François Patornay, curé, 1768, 1769, 1770; — par Hugues Duplessis, familier, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777; — par Claude Faivre, familier, 1778, 1779, 1780; — par Jean-Baptiste Rose, 1781, 1782, 1783; — par Hugues Duplessis, 1784, 1785, 1786; — par Jean-François-Xavier Bonvalot, 1787, 1788, 1789; — par Hugues Duplessis, 1790.

FAMILIARITÉ DE VUILLAFANS

G. 2150. (Registre.) — Petit format, papier, de 91 feuillets.

1792. — Inventaire des archives de la familiarité de Vuillafans, Châteauvieux et Montgesoye, dressé au district d'Ornans en présence de Charles-Bonaventure Bailly, pro-

cureur dudit district, et des officiers municipaux des trois communautés (600 cotes analysées sans ordre de date ni méthode de classement).

G. 2151. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 10 papier, 2 sceaux.

1460-1611. — *Titres généraux.* Mandement de l'archevêque Quentin Ménart, autorisant l'établissement d'une procession générale le dimanche de la Fête-Dieu, ainsi qu'il se pratiquait dans tout le diocèse, mais non à Vuillafans, 1460; — indulgences accordées par Charles de Neuchâtel, archevêque de Besançon, aux paroisses de Vuillafans et de Vercel qui célébreront solennellement la fête de la Visitation Notre-Dame et placeront dans leurs églises des peintures ou représentations soignées de ce mystère, 1489; — confrérie établie entre les prêtres de Vuillafans et ceux de la vallée de la Loue à partir de 1440 environ (sous l'épiscopat de Jean de Rochetaillée, cardinal de Rouen), renouvelée en 1569 et 1587 (statuts détaillés); — traité entre Charles Bordey, curé de Vuillafans et Montgesoye, chanoine de Besançon, archidiacre de Gray, et ses paroissiens, au sujet des penaux de paroisse qui seront désormais en prestation annuelle, par ménage, de 3 gros, 1567; — communication par les familiers de Montgesoye au parlement de Dole de lettres de l'archevêque de Besançon au sujet de ladite cure, 1590; — copie des lettres archiépiscopales de réunion des deux églises de Montgesoye et Vuillafans en un corps unique de familiarité (1727); — paiement de 62 fr. et demi par les prud'hommes et habitants de Montgesoye pour les frais d'annexion du bénéfice curial de Saint-Gengoul de Montgesoye à la familiarité de Vuillafans, 1597; — inventaire des titres de cette cure retrouvés après la mort du curé Jean Gérard, 1598; — demande (appointée) de monitoire adressée à l'archevêque par Claude Trésoret et Antoine Vaillandet, prud'hommes de Vuillafans, 1609; — statuts (en 20 articles) de la familiarité de Vuillafans approuvés par le vicaire général Philibert Pourtier, 1611; — litige pour le stage et la préséance entre le familier Étienne Camu et les autres familiers de Vuillafans qui ne voulaient pas lui céder le pas, 1613; — statuts de visite archiépiscopale rédigés par Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, pour les églises de Vuillafans et Montgesoye, 1615.

G. 2152. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 48 papier, 11 sceaux.

1625-1781. — *Titres généraux.* Lettre relative à des procès de Jean-Frédéric de Valimbert à MM. Maillot et Bart, de Vuillafans, 1625; — délibération relative au dîner annuel de la confrérie de la Trinité et à la « calende », 1626; — traité entre les curé et familiers et les habitants de Vuillafans touchant les offices des deux églises, sous l'autorité de l'archevêque; — cérémonial de réception de l'archevêque, on le recevra dans la maison de noble Jean-Claude Maillot, etc., 1665; — déclaration des autels desservis dans les deux églises de Montgesoye et Vuillafans, rédigée par les familiers, 1690; — déclaration des biens, fonds et rentes, dressée par les mêmes, 1692; — traité entre les familiers et Claude Chrestin, ancien receveur, 1698; — choix de Jean Guenard, par ses collègues, pour être promu au rectorat, 1706; — institution de vicaire perpétuel à Montgesoye donnée par l'ordinaire à Thiébaud Binétruy, 1707; — traité conclu avec Jean-Claude Estignard et Jean Estignard, son frère, pour faire fonction de receveurs de la familiarité, 1712; — copie d'un article des statuts de la familiarité d'Orgelet; — copie des statuts de la familiarité d'Arbois; — certificats émanés : des échevins de Pesmes, de Broye, de Vercel, de Marnay, de Gy, de Faucogney, de Mouthier-Hautepierre, relatifs à la réception des habitants et à la durée de séjour nécessaire pour en acquérir la qualité, 1713; — délibération du conseil de Vuillafans relative au droit des familiers d'élire, de trois ans en trois ans, les recteurs de leurs deux églises, 1722; — délibération des familiers relative aux ponctuations, approuvée par l'ordinaire, 1727; — réclamation des mêmes aux commissaires du clergé pour leur quote-part de don gratuit, 1751; — patentes dispensant les familiers d'obéir à la déclaration du 29 janvier 1686 et les autorisant à faire desservir Montgesoye, Vuillafans et Châteauvieux par trois vicaires amovibles, 1727; — ordonnance de l'archevêque Raymond de Durfort sur la desserte de Châteauvieux, 1781.

G. 2153. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 1 cahier de 71 pages).

1566-1727. — *Droits curiaux.* Procès soutenu par les habitants de Vuillafans contre Charles Bordey, curé de Montgesoye, 1566; — mémoire présenté par les paroissiens sur les droits curiaux, 1600; — réponse des curé et familiers présentée à l'archevêque, vers 1620; — nouveau règlement des droits curiaux de Vuillafans accordé par l'official, 1694. — *Portion congrue.* Sommation faite par le curé Guenard au sieur Nicolet, fermier du prieuré de Mouthier, de lui payer la dîme ou de lui donner la portion congrue, 1689; — délibérations de la communauté de Châteauvieux au sujet des édits relatifs aux vicaires perpétuels et à la portion congrue, 1727; — autre de la communauté de Montgesoye; — autre de celle de Vuillafans, même objet. — *Offices.* « État des offices fondés ès esglises de Vuillafans et Montgesoye dont les sieurs curés et familiers desd.

lieux sont chargés » (les offices de toute nature sont classés d'après le calendrier, par mois et jour), 1723.

G. 2154. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 26 papier (dont 1 registre de 43 feuillets), 11 sceaux.

1597-1785. — *État civil.* « Copia registri infantium baptisatorum in ecclesia de Vuillafans, per me Petrum Desbiey, presbiterum », 1654-1666. Actes concernant les familles Œuvrard, Ézibard, Belet, Estignard dit Labbe, Coulot, Tissot, Baverey, Gratignier (savoyard), Bailly, Bourgeois, Mercier, Pasteur, Mayrot, Chesne, Desbiez, etc. — *Indulgences, excommunications, reliques.* Monitoire délivré par Ferdinand de Rye à Pierre Estignard et à Pierre Grosperrin, échevins, 1597; — monitoire pontifical fulminé par l'official Buson, 1649; — déclaration du Roi pour défendre les pèlerinages, 1686 (placard imprimé); — laissez-passer délivré par la communauté de Vuillafans à l'un de ses bourgeois, Jean-Nicolas Guenard, se rendant à Turin, 1688; — monitoires, circulaires d'intendants, etc., 1714-1771; — bref d'indulgences pour les années 1782-1789; — arrêt du conseil d'État pour la tenue des registres, 1785 (plac. impr.). — *Prédicateurs.* Lettres du P. F. Jouitte, provincial des Capucins, à Gray, promettant l'envoi d'un religieux à Vuillafans pour y prêcher l'Avent, 1667; — lettre du capucin André, d'Arbois, remerciant les habitants de Vuillafans de leurs civilités, 1726.

G. 2155. (Liasse.) — 19 pièces papier (dont 1 cahier de 41 feuillets).

1673-1758. — *Caveau seigneurial.* Empêchements apportés par les familiers au creusage d'un caveau que Ferdinand-François de Poitiers et Rye comptait faire dans l'église pour y mettre les corps de ses prédécesseurs, 1702. — *Mobilier de l'église de Montgesoye.* Convention à passer avec un maître fondeur pour refaire une cloche, 1673; — réparations faites dans l'église par le recteur Claude-François Callot, v. 1680; — marché pour la refonte de la grosse cloche passé par les habitants avec Antoine Lièvremont, de Pontarlier, 1758. — *Mobilier de l'église de Vuillafans. Visites.* Visite de François-Joseph de Grammont, archevêque, 1716; — testament de Claude Gautheron, de Vuillafans, demeurant à Ornans, faisant un legs de bienfaisance considérable à la familiarité, 1716. — *Cloches.* Paiement d'armoiries gravées sur la cloche de Vuillafans, 1741; — marché de cloche passé par la communauté avec Jean-Charles Gonnot, maître fondeur et marchand de cuivre, 1750; — certificat du poids, 2,258 l.; — fonte d'une seconde cloche, 1753.

G. 2156. (Liasse) — 2 pièces parchemin, 43 papier, 1 sceau.

1539-1787. — *Chapelles : Saint-Antoine.* Institution de chapelain en faveur de Louis Gérard, de Vuillafans, présentée par Marguerite Faverel, veuve d'Étienne Bonnot, de Dole, 1629. — *De l'Hôpital.* Fonds affectés à cette chapelle, 1750. — *Châteauvieux.* Donation de Bénigne de Cléron touchant la fondation de l'hymne *Inviolata* les dimanches et jours de fêtes, 1613. — *Saint-Jean-Baptiste de Montgesoye.* Dotation, 1564-1611; — échange de fonds, 1787. — *Confrérie de Saint-Sébastien.* Constitution d'une rente, 1628. — *Confrérie de la Sainte-Trinité.* Requête à l'archevêque pour modifier un statut, 1625. — *Confrérie de Saint-Vernier.* Procédures, 1714-1777. — *Confrérie du Saint-Sacrement.* Statuts, 1539; — inventaire des titres, 1684; — listes de confrères, 1696-1702.

G. 2157. (Liasse.) — 24 pièces papier.

1614-1638. — *Confrérie du Saint-Sacrement.* Comptes : de Luc Mareschal, de Vuillafans, receveur, 1614-1615; — du même, 1615-1616, 1616-1617; — de Jean-Claude Maillot, 1617-1618; — de Claude Mugnier-Maillot, 1618-1619, 1619-1620; — de Pierre Estignard, 1620-1621, 1621-1622, 1622-1623; — de Jacques Mignot, 1623-1624, 1624-1625, 1625-1626; — de Jean Desbiez, 1626-1627, 1627-1628, 1628-1629; — d'Étienne Mignot, 1629-1630, 1630-1631, 1631-1632; — de Denis Trésoret, 1632-1635; — de Claude d'Anvers, 1635-1638.

G. 2158. (Liasse.) — 39 pièces papier.

1640-1782. — *Confrérie du Saint-Sacrement.* Comptes : de Jean-Baptiste Lambert, receveur, 1640-1642; — de Guillaume Rosaret, 1648-1651; — de Claude-François Estignard, 1666-1670; — de Claude Degoux, prêtre, recteur de la confrérie, 1670-1672, 1673-1675; — de François Mignot, 1675-1678; — d'Ambroise Estignard, 1678-1681; — de Claude Degoux, 1684-1685; — de Jean-Baptiste Sanderet, prêtre, recteur de la confrérie, 1685-1688; — d'Étienne Desbiez, 1688-1689; — de Claude-François Estignard, 1690-1692; — du procureur Maillot, 1696-1697; — de Claude Degoux, 1698-1699; — de Claude-François Degoux, 1700-1701; — de Claude-François Petit, 1702-1703; — de Pierre-Philippe Coste, 1704-1705; — de Claude-Louis Coste, 1752-1758; — de Claude-François Estignard, 1759-1765, 1766-1774, 1775-1782.

G. 2159. (Liasse.) — 11 pièces papier (dont 2 cahiers de 22 et 18 feuillets).

1576-1709. — *Fondations. Généraux. Fondations de l'église de Montgesoye.* — Fondation faite par Jean Gallon et Anatoile Robelin, de Vuillafans, gouverneurs du luminaire de l'église Saint-Gengoul de Montgesoye, Jacques Bridoulot et Guillaume Thiébaud, prud'hommes dudit lieu, 1542 (cop.); — règlement de l'église de Montgesoye dressé par le vicaire général Bernardin de Sommevoire, 1576; — revision par le vicaire général Philibert Pourtier, 1611; — tableau général des fondations des deux églises de Montgesoye et de Vuillafans, vers 1620; — réformation des offices de la familiarité prononcée par l'archevêque, 1624; — autre, 1626; — liste des messes fondées à Châteauvieux; — réduction des fondations prononcée en 1689; — autre prononcée par le vicaire général Jobelot, 1690; — autre règlement, 1709.

G. 2160. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 10 papier, 1 sceau.

1400-1598. — *Fondations.* Anniversaire de 5 s. fondé par Catherine, fille d'Aymonin Mechiel, de Châteauvieux, 1400; — autre par Jeannette, femme de Jean de Baume, de Vuillafans, 1470; — heures canoniales des cinq fêtes de Notre-Dame fondée par Louise de Cléron, 1499; — fondation par Jean Estignard, prêtre, 1508; — anniversaire de Girard Mercier, de Montgesoye, 1514; — fondation des heures canoniales et d'une basse messe, chaque mercredi, par Aymé Maire dit Desprel, de Vuillafans, 1517; — fondation d'un *Salve Regina* et d'un *O Salutaris* par Marguerite Guignet, femme de Jean Jourdain, notaire, 1543; — mandement de Jean Duchamp, lieutenant général du bailliage d'Ornans, relatif aux fondations de la familiarité; — fondation de Jeanne, veuve de Guyot Roland, 1550; — fondation testamentaire de Catherine de Couthenans, veuve de Jean Brenot, s[r] de Provenchère, 1551; — autre d'Étiennette Madol, *alias* Vuillemin, 1552; — autre de Simon de Chantrans, écuyer, et de Claudine Philibert, sa femme, 1570; — autre de Guillaume Cordier, de Vuillafans (testament publié par Mercurin Colin, lieutenant général du bailliage d'Ornans), 1585; — fondation du jour de saint Yves par François Ramel, doyen, Hugues Receveur, Pierre Estignard, César Maillot, François Ramel le jeune, Nicolas Desbiez, Jean Gigouley, Étienne Mignot, Jean De Menoux, confrères de Saint-Yves, 1598; — autre par Jean-Claude Maillot; — autre par Jean Gérard, curé; — autre par M. de Bauffremont.

G. 2161. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 32 papier.

1600-1752. — *Fondations.* Fondation par Simon Ramel, de Vuillafans, 1604; — autre par Anne de Lonye, femme de Dominique de Lespal, 1607; — autre par Thonine Gérard, de Vuillafans, 1610; — autre par Jean Mengin, 1636; — autre par Claude Dubiefz, de Montgesoye; — autre par testament de Jean Maillot, curé de Loray (publié par Nicolas Bouhélier, lieutenant général d'Ornans), 1640; — autre par Jean-Baptiste Gigouley, 1642; — autre par Jean Demougeot dit Mathey, de Lods, 1649; — autre par Étiennette De Menoux, veuve d'Anatoile Monnier, seigneur de Noironte, Villeperrot, Mamirolle, 1654; — autre par Françoise Bridoulot, de Montgesoye, 1660; — autre par Anatoile Guyot, de Montgesoye, 1661; — autre par testament de Nicolas Vielle, curé d'Orchamps-Vennes, 1663; — autre par Jean et Pierre Guignet, 1673; — autre dite de Saint-Gras, par les habitants de Vuillafans, 1667; — autre par Jean Sandret et Claudine Callet, sa femme, 1680; — autre par testament de Jean-Claude Maillot et de Marguerite Desprel, sa femme (publié par Pierre-Étienne Bouhélier, lieutenant général d'Ornans); — autre par Denis Trésoret, familier à Vuillafans, 1691; — autre par Marguerite Brésillet, femme de Pierre Carmillet, 1699; — autre par Louis Deguyant, de Mouthier, 1707; — autre par Claudine Magnenez, 1712; — autre par Blaise Mercier, de Moustier, 1719; — autre par Anne-Marie Laubard, dudit lieu; — autre par M. Bousson, curé de Bonnétage, 1752.

G. 2162. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 22 papier, 2 sceaux.

1402-1761. — *Immeubles. Arc.* Vente de terres, 1548 et 1761; — *Châteauvieux.* Procédure, 1648. — *Longeville.* Amodiation à Hugues Pointurier, 1688. — *Montgesoye.* Échange fait par Estevenin Gartlepiez, de Montgesoye, 1402; — sentence rendue par Simon de Clerval, abbé de Saint-Paul de Besançon, juge commis par l'archevêque, 1429; — acte passé par Jean et Claude Desundot, de Montgesoye, scellé par M. de Sombernon, 1542; — partage de biens entre le curé Gérard et les héritiers d'Étienne Gérard, 1596; — achat d'un chasal et verger près la cure par les curé et familiers, 1597; — autre achat par les mêmes; — abornement du verger d'en haut avec celui de Jean Jay, 1598; — échange, 1622; — cens sur un verger, 1699; — vigne acquise au décret d'Antoine Masson, 1708. — *Montgesoye.* Traité fait entre le curé, Jean Gérard, et les habitants, pour les dîmes des nouveaux, 1586 (orig. et cop.); — autre pour la dîme des vendanges passé entre les curé et fami-

liers et les habitants, 1597 ; — plans de vignes. — *Vuillafans*. Cens constitué au profit des familiers de Montgesoye, 1491 ; — vente d'un cens de 8 francs par Claude Estignard dit Sallot, 1574 ; — procédures relatives à la succession de Claude Gérard, de Vuillafans, 1616.

G. 2163. (Liasse.) — 47 pièces papier.

1689-1785. — *Baux*. Traité fait entre les curé et familiers et Pierre Dubiez, pour la recette de leur familiarité, 1689 ; — bail passé entre les mêmes et Hugues Pointurier, de Longeville, 1700 ; — autre à Jean-François Pointurier-Berot, de Longeville, 1723 ; — autre à Bernard Lapétry, de Vuillafans, 1727 ; — autre à Pierre-Étienne Dubief, d'Ornans, 1730 ; — autre à Pierre-Joseph Piard, de Vuillafans, 1746 ; — convention passée par les familiers avec François-Xavier Cordier, pour être leur receveur, 1763 ; — autre pour les dîmes de blé de Montgesoye avec Claude-François Bridoulet, 1767 ; — autre avec Adrien Pointurier, 1767 ; — autre avec Pierre-François Peyez, de Montgesoye, 1769 ; — autre avec Thiébaud Bailly, 1772 ; — autre avec François Guillemin, 1777 ; — autre avec Adrien Pointurier-Berot, de Longeville, 1785.

G. 2164. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 7 papier.

1530-1751. — *Cens*. Reconnaissances de cens par les curé et familiers, 1586. — *Arc-sous-Cicon*. Reconnaissance de Jacques Laborey, 1581. — *Montgesoye*. Amodiation perpétuelle, à tiers de fruit, de deux vignes, faite par le curé à Pierre Martin, 1581 ; — accensement consenti par Jean Gérard, curé de Montgesoye en faveur, de Claude Mercier dit Tondu, de Montgesoye, 1588 ; — vente de vigne chargée de cens, par Clauda Pussot, 1598 ; — cens sur un jardin tenu par Maximin Magneney, 1608 ; — autre sur un verger derrière les Guyot, 1642. — *Mouthier-Hautepierre*. Injonction par l'official à Claude Sancey le Vieux d'acquitter un cens dû au prieuré, 1564. — *Nods*. Vente d'un cens par Étienne Cultey, de Nods, à Louis Cornu, de Vuillafans, prêtre, 1530. — *Ornans*. Acte de désistement des familiers de Vuillafans dans une procédure de décret sur Claude-François Bobillier le jeune, en matière de cens, 1751. — *Vuillafans*. Accensement consenti au profit de Guyot Marnauld par les familiers : Pierre Estignard, vicaire, Jean Estignard, Hugues Couthon, Guillaume Gautheron et Jean Perrette, 1547 ; — cens de deux septiers de vin, 1559 ; — achat de vignes en Champbonnant, 1653.

G. 2165. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 32 papier, 2 sceaux.

1508-1765. — *Rentes*. Constitution de rentes au profit de la familiarité par Aimé Guillet, de Vuillafans, pour un anniversaire, 1508 ; — par Blaise Gualiot, d'Athose, 1596 ; — par Étienne Regnauld, de Boujailles, 1613 ; — par les habitants de Vuillafans, 1635 ; — par les mêmes, 1637 ; — manuel des rentes des deux églises, 1636 ; — rentes constituées au profit de divers par les habitants de Vuillafans, 1637-1639 ; — par François Ramel, dudit lieu, 1643 ; — par Nicolas Jeanningros le vieux et Claude, son fils, 1650 ; — par Léonard Billon et Huguette Bardey, 1657 ; — par les habitants de Vuillafans, 1675 ; — par les mêmes, 1681 ; — par Perrette Huguet, 1731.

G. 2166. (Registre.) — Petit format, papier, de 123 pages.

1675-1746. — *Manuel de rentes*. Rentes constituées au profit de la familiarité : par les habitants de Vuillafans, 1675 ; — autre, 1635 ; — p. 101, rente sur Jacques Thiébaud, de Montgesoye, 1700 ; — sur Jean Bridoulet, 1693 ; — sur les frères Millet, 1739 ; — sur Guillaume Vertel, de Chantrans, 1738 ; — sur les frères Donzelot, de Vernierfontaine, 1743 ; — sur Claude Gouhiard, de Flangebouche, 1743.

G. 2167. (Liasse.) — 26 pièces papier (dont 1 cahier de 44 feuillets).

1566-1625. — *Procès*. Procédures intentées par les curé et familiers contre les échevins et habitants de Vuillafans, au sujet des droits curiaux, 1566 ; — renouvellement devant le parlement de Dole, 1598 ; — enquête faite par le conseiller Claude Brun, 1601 ; — requête des habitants présentée à l'archevêque, 1625.

G. 2168. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 58 papier (dont 1 cahier de 20 feuillets).

1591-1769. — *Procès*. Contestations entre la familiarité et les seigneurs de Vuillafans au sujet des dîmes et plus tard de la portion congrue due par leurs fermiers, gens ou tenanciers de la paroisse de Vuillafans, Châteauvieux ou Montgesoye.

G. 2169. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 67 papier.

1602-1786. — *Procès*. Procédures contre Jean Roussel, de Montgesoye, intenté par Pierre Mercier, les familiers venant en garantie au profit du défendeur, 1602 ;

— autre contre Jeanne Gallon, femme d'Anatoile Guyot, en barre, 1694; — autres contre Jean Grandperrin, du Valdahon, au sujet d'une rente, 1603-1634; — autres contre Jean Chapuis, dudit lieu, pour acquittement de fondations, 1608-1736; — autres contre Arthaud Borne, de Vuillafans, engagement, 1616-1635.

G. 2170. (Liasse.) — 80 pièces papier.

1621-1721. — *Procès.* Procédures intentées ou soutenues par la familiarité contre : Joseph Gannard, en saisie, 1721; — Jean Graby, de Châteauvieux, engagement, 1622; — Jean Payer dit Thiébaud, de Montgesoye, 1628; — Bénigne Nargaud, de Vuillafans, en paiement de dettes, 1629-1640; — Bailly, vers 1630; — les héritiers Nicolin, de Montgesoye, 1631; — les héritiers de Jacques Pansard, de Vésigneux, 1634; — Simon Vernerey, de Passonfontaine, 1634-1648; — Pierre Merceret, d'Ornans, 1635; — divers habitants de Montgesoye, 1635; — Philippe Groslambert, d'Amathay; — le prieur de Mouthier-Hautepierre, 1635-1690.

G. 2171. (Liasse.) — 78 pièces papier.

1638-1688. — *Procès.* Procédures du marquis de Meximieux, M. de Bauffremont, baron et seigneur de Durnes, contre Jean Bridoulot, 1638-1674; — procédures de la familiarité contre : Léonard Belfils, 1642-1671; — la communauté de Bolandoz, 1649; — Antoine Petit, de Voires, 1665; — Jean Musy, 1665-1666; — Paul Bole, de Vuillafans; — François Bart, 1670-1671; — Pierre Gérard, familier, 1677; — les héritiers d'Étiennette Belette, de Vuillafans, 1681-1746; — Jean-François Neveur, d'Échevannes, 1683; — Jean Bailly, 1684; — l'abbaye de la Grâce-Dieu, 1686; — Antoine Bailly, 1686-1688; — les héritiers Maillot, 1688.

G. 2172. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 92 pièces papier.

1689-1725. — *Procès.* Procédures soutenues par les curé et familiers contre l'abbé des Trois-Rois et le comte de Poitiers à propos de dîmes et portions congrues dues par leurs sujets et fermiers, 1689 1700; — contre : les habitants de Châteauvieux, en matière de desserte et droits curiaux, 1689-1778; — Jeanne Perruche, veuve Pasteur, 1692-1693; — Jean-François Bardey, de Vernierfontaine, 1693-1729; — Claude Crestin, 1694-1695.

G. 2173. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 83 papier (dont 1 cahier de 51 feuillets), 3 sceaux.

1695-1722. — *Procès.* Procédures soutenues contre : la communauté de Montgesoye au sujet de répartement d'impôts, 1695; — Claude-François Callot, 1696-1698; — Claude Binétruy, 1697-1698; — Claude Gigouley, 1698-1699; — Jean-Claude Bertin, 1697-1722.

G. 2174. (Liasse.) — 43 pièces papier.

1702-1741. — *Procès.* Procédures soutenues ou intentées contre : Pierre Chavot, 1702; — Claude Clerc, de Reugney; Jean-Claude Demyville, consorts Vuillemin et consorts Délyot, en paiement d'une rente, rétrocédée et garantie, 1706-1741.

G. 2175. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 130 pièces papier (dont 6 cahiers de 25, 27, 21, 39, 15 et 17 feuillets), 1 cachet.

1706-1757. — *Procès.* Contestations entre les curé et familiers et Thiébaud Binétruy, vicaire perpétuel de Montgesoye, au sujet de la cojouissance et du partage des fruits et émoluments de ladite cure.

G. 2176. (Liasse.) — 46 pièces papier (dont 1 cahier de 58 feuillets).

1712-1763. — *Procès.* Procédures soutenues ou intentées contre : Nicolas Bassand, prêtre, demeurant à Vuillafans au sujet de sa naissance et de son droit prétendu d'entrer dans la familiarité, 1712; — la veuve Humbert, au sujet des prétentions de son mari sur le décret Bertin, 1719; — Claude-François Vuillemin, de Montgesoye, pour le paiement des dîmes, 1722-1763.

G. 2177. (Liasse.) — 99 pièces papier (dont 1 cahier de 35 feuillets).

1725-1762. — *Procès.* Procédures contre : Albin Payer, 1725; — Claude Picon, de Vuillafans, 1729; — François-Nicolin Caillot, 1730; — Pierre-Étienne Desbief, 1731; — Simon Chaboz, 1735; — les échevins de Lavans, 1742; — M. de Longeville, 1743-1769; — Jean-Claude Bourgeois, 1755-1759; — Jean-Claude et Benoît Vorbe, d'Ornans, et Jean-François Bridoulot, pour réparations à l'église, 1758-1765; — Marie-Anne Menaud, 1760-1761; — Jean-Joseph et Jacques Goujet et les habitants de Montgesoye, intervenants, 1760-1762.

G. 2178. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 96 pièces papier.

1539-1781. — *Procès.* Contestations entamées et poursuivies contre : Jacques Pasteur, Jean-Claude Gigouley et le sieur Goujet, de Vuillafans, 1760-1765; — François-Xavier Marguet, 1761-1763; — Germain Cardey, 1774-1781; — les habitants de Châteauvieux, 1778; — frais de divers procès, 1539-1717.

G. 2179. (Registre.) — Petit format, papier, de 29 feuillets (manque le fol. 1).

1694-1739. — *Comptabilité.* Remboursement de 100 fr. par l'avocat Bailly, 1694; — don de 3 l. par Pierre Bailly, chapelain à Sainte-Madeleine de Besançon, 1697; — remboursement de rente par les sieurs Bardey, Jean Bardey et Claude Demougeot, 1699; — remboursement d'un capital de fondation de 100 fr. par l'avocat Roussel, 1700; — remboursement de 100 fr. par le gouverneur Mignot, 1707; — autre de 200 fr. par Claude Bel, de Vuillafans, 1708; — autre de 325 fr. par les Bassand, de Lavans, 1720; — autre de 325 livres par M. Maillet, de Cramans, curé de Gy, 1723; — autre de 200 fr. par Pierre Maire, de Reugney, 1739.

G. 2180. (Liasse.) — 12 pièces papier.

1573-1740. — *Casuel.* « Obventions » dont le curé prend double part, 22 fr. 2 gros; — menades et obventions ou suffrages, 26 fr. 2 gr.; — deniers extraordinaires, 70 fr. 8 gr. 10 engr.; — partage entre les familiers, 1573; — état de casuel, 1582; — rentes dues aux familiers par les habitants de Vuillafans, vers 1650; — détail d'obventions, 1657; — traité passé entre les familiers de Montgesoye et Vuillafans pour fixer le casuel dû aux recteurs, 1686; — location des places et bancs, 1701; — paiement de messes, 1740.

G. 2181. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 11 papier (8 imprimés tant parch. que pap.).

1717-1769. — *Prêts ou emprunts.* Remboursement d'un capital de rente de 300 fr. dû aux habitants de Montgesoye par les familiers, 1657; — prêt de 350 fr. aux habitants de Vuillafans, 1671; — prêt de 4,000 fr. au chapitre de Sainte-Madeleine, 1766. — *Droits d'amortissement.* Quittance pour la fondation d'André Girard, 1717; — extrait d'arrêt du conseil d'État de 1722; — décharge donnée par le sieur Demin aux familiers, 1727; — autre par l'intendant de La Neuville, 1731; — quittances, 1732-1769.

G. 2182. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1580-1762. — *Comptes du luminaire.* Comptes d'Humbert Bressand et Gengoul Belfils, commis au gouvernement du luminaire; cens annuels; cens de cire; cens d'huile, 1580; — compte du mobilier et du luminaire, rendu par Antoine Estignard et Antoine Trésoret; croix d'argent, Notre-Dame et son étui, saint Gengoul d'argent, tablette d'argent avec plusieurs reliques; reliquaire donné par Arthaud Trésoret; 2 calices d'argent; calice de cuivre avec émail et cristaux; ornements et linges d'autel; redevances en argent, huile ou cire, 1621; — compte de Jean Trésoret, 1648; — 1649; — autre d'Hugues Estignard, 1653; — 1671; — amodiation du luminaire à Jean-Claude Fulque, pour 179 l., 1762.

G. 2183. (Liasse.) — 7 cahiers papier de 18, 28, 27, 28, 25, 24 et 30 feuillets.

1522-1549. — *Comptes de familiarité.* Compte du receveur Claude Cuenot, prêtre, rendu aux familiers, 1522; — autre de Gui Chavot, prêtre, 1533; — autre de Poncet M., 1536; — autre de Jean Henry, prêtre, 1544-1545; — autre de Guillaume Gautheron, 1546; — autre de Jean Étignard, prêtre, 1547-1548.

G. 2184. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 36, 63 et 66 feuillets.

1556-1572. — *Comptes.* Compte (incomplet) récapitulant les recettes et dépenses de la familiarité durant l'année 1556-1557; — compte rendu par Jean Girard, prêtre, pour l'année 1570; — octobre : paiements d'anniversaires par les héritiers de Vuillemin Barthou; de Poncet Borne; d'Étienne Gaultheron; par Claude Gay, notaire à Vuillafans; — décembre : par Claude de Saint-Moris, de Pontarlier; — mars : par Outhenin et Jean Sendret; — juillet : par Jean Perruche, de Silley; — fol. 30, rentes acquises pour fondations : à Saint-Maximin, par Léonard de La Tour, écuyer, et Claude de Grozon, seigneur de Chevigney; — Nativité : par les hoirs de Jean Musy, de Morteau; — rentes classées par villages; — compte de Pierre Robelin, 1572.

G. 2185. (Liasse.) — 3 cahiers papier de 51, 45 et 50 feuillets.

1573-1578. — *Comptes.* Compte de la familiarité rendu par le receveur Jean Girard, prêtre, 1573; — autre

pour l'année 1576-1577; — autre par Pierre Robelin, 1577-1578.

G. 2186. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 3 cahiers de 46, 46 et 66 feuillets).

1585-1598. — *Comptes.* Compte rendu par Outhenin Richardet, au nom de Louis Gérard, prêtre, 1585; — fol. 12, les héritiers de Jean Étignard dit Sallot; — fol. 13, Guillaume Degoulx dit Bastien; — fol. 15, fondation du *Corona Domini* par Pierre Marnauld le vieux; — fol. 17, Louise de Longwy, dame de Vuillafans-le-Vieux; — fol. 20, les héritiers de Guillaume De Menoux; — fol. 25, rentes dues à la familiarité, à la Circoncision, à Saint-Antoine, Saint-Gengoul, Saint-Laurent; — fol. 37, rentes dues par des communautés ou particuliers d'Échevannes, Chantrans, Montgesoye; — compte rendu pour l'année 1588 par François Degoux, prêtre, avril : Jean Sanderet et ses neveux, de Vuillafans; les confrères de Saint-Crépin; — Désirée Robelin, femme de Simon d'Anvers, notaire; — les héritiers de Guyot Loriod; — Claude Mignot et ses frères; — Jean Grosjean, de Vuillafans, notaire; — fol. 26, rentes dues par : Jean Grosperrin, de Vuillafans; — Guyod Bouclans; — Baptiste et Claude Pussenot; — les habitants d'Épenoy; — Bonaventure Seney, de Durnes; — Huguenin Chevroton, de Chantrans; — autre compte (incompl.), vers 1590; — autre rendu par Ambroise Ramel, 1598.

G. 2187. (Liasse.) — 4 cahiers de 65, 61, 64 et 63 feuillets.

1600-1614. — *Comptes.* Compte rendu par Ambroise Ramel, 1600; — autre, 1611; — autre du même, 1612 : fol. 22, anniversaire fondé par Anne de Lonyz, veuve de Dominique de Lespalc, avec l'ostension du précieux Corps de Dieu; — autre par Claude de Grozon et Anne de La Tour, sa femme; — fol. 37, 3 fr. 7 gr. dus par les habitants de Fallerans, pour fondation d'une basse messe du jeudi par Anatoile Gérardy; — 18 fr. dus par les habitants de Montgesoye pour un *Stabat Mater* et pour la fondation des habitants de Châteauvieux pour la dédicace de leur chapelle; — autre du même, 1614.

G. 2188. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 68, 49, 49 et 49 feuillets.

1627-1650. — *Comptes.* Compte rendu par Hugues Maillot, pour Ambroise Ramel, 1627 : fondation de Jean Maire, de Reugney; — fol. 6, autre de Louise Loriol, femme de noble François de Cambaron, héritiers de Guyot Loriol; — fol. 9, offices des Ténèbres institués par Claude de Grozon et Anne de La Tour, sa femme; — fol. 12, fondation du jour de Sainte-Croix instituée par Catherine de Couserans; — fondation de l'office du Saint-Suaire; — fol. 26, anniversaire de Claudine Philibert, femme de Simon de Chantrans; — fol. 37, rentes provenant des réceptions; — apurement du compte, 1er février 1628; — autre compte, v. 1630; — autre, v. 1643-1645; — autre, vers 1650.

G. 2189. (Liasse.) — 4 pièces papier (dont 3 cahiers de 33, 49 et 32 feuillets).

1651-1658. — *Comptes.* Compte rendu en 1651 : réceptions des sieurs curé et familiers; — fol. 7, reçu 30 fr. de Désiré Payer dit Thiébaud; — 3 fr. 5 gr. 8 d. de Pierre Cuenin dit Jaquin; — 12 fr. des habitants de Vuillafans; — fol. 17, de Nicolas Gigouley et de Claudine Gautheron, sa femme, de Châteauvieux; — de 4 channes de vin de cens dues par Jean et Antoine Guyot; — autre compte rendu par Laurent Guenard, 1654-1656; — autre compte (incompl.), 1654-1657; — autre, 1657-1658.

G. 2190. (Liasse.) — 5 pièces papier (dont 4 cahiers de 36, 48, 38 et 34 feuillets).

1657-1664. — *Comptes.* Compte de 1657-1659 : réception de Jean Gay, prêtre; — fol. 4, rente due par les habitants de Vuillafans; — fol. 16, rente due par Jean-François et Claude Gautheron frères; — fol. 21, autre par les habitants de Vuillafans, 1657-1659; — autre compte pour 1660; — autre, 1660-1661; — autre, 1663-1664.

G. 2191. (Liasse.) — 9 pièces papier (dont 6 cahiers de 34, 25 fol., 66 pages, 34 feuillets, 71 pages et 33 feuillets).

1676-1689. — *Comptes.* Compte du receveur Claude Crestin, de Vuillafans, 1676; — autre du même, 1679; — autre du même, 1683; — autre, 1685; — autre, 1687; — autre, 1688; — autre, 1688-1689.

G. 2192. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 29, 40, 38 et 36 feuillets.

1690-1694. — *Comptes.* Compte rendu par Pierre Dubief aux curé et familiers pour l'année 1690; — apurement du compte par les curé et membres de la familiarité : Claude-François Estignard, Claude Degoux, Nicolas Coste, Jean-Baptiste Sanderet, Étienne Desbief, Claude-François Callot, Jean Guenard, Claude-Nicolas Desbief, 1691; — autre compte pour l'année 1691; — autre rendu par Pierre Dubief, 1693; — autre du même pour 1693-1694.

G. 2193. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 21, 37, 36 et 24 feuillets.

1695-1699. — *Comptes.* Compte rendu par Nicolas Marchant, prêtre, 1695; — autre de 1696, rendu par Claude Bardey; — autre du même, 1697; — autre du même, 1699.

G. 2194. (Liasse.) — 7 cahiers papier de 41, 41, 39, 38 pages, 11 feuillets, 39 et 46 pages.

1700-1707. — *Comptes.* Compte rendu par Claude Estignard, recteur des écoles de Vuillafans, Jean-Claude et Jean Estignard, ses frères, 1700; — autre des mêmes, 1701; — autre des mêmes, 1702; — autre, 1703; — autre, 1705; — autre rendu par Joseph Aydrey, de Montgesoye, 1706; — autre du même, 1707.

G. 2195. (Liasse.) — 6 cahiers papier de 30 pages, 17 feuillets, 29, 33, 29 et 27 pages.

1709-1716. — *Comptes.* Compte rendu aux curé et familiers par Joseph Adrey, 1709; — autre par le même, pour 1710; — autre par le même, pour 1711; — autre par Jean-Claude Estignard, pour 1713; — autre par le même, 1714; — autre du même, 1716.

G. 2196. (Liasse.) — 9 cahiers papier de 28, 28, 29 pages, 10, 19 feuillets, 22, 19 pages, 16 feuillets et 28 pages.

1717-1728. — *Comptes.* Compte rendu par Jean-Claude Estignard, 1717; — autre par le même, 1718; — autre par le même, 1719; — autre par Jean Guenard, prêtre, 1721; — autre par le même, 1723; — autre, 1724; — autre par Bernard-François Lapétry, 1727; — autre par le même, 1728.

G. 2197. (Liasse.) — 6 cahiers papier de 25, 27 feuillets, 46 pages, 32, 24 et 24 feuillets.

1729-1734. — *Comptes.* Compte rendu par Bernard-François Lapétry, 1729; — autre par le même, 1730; — autre, 1731; — autre, 1732; — autre, 1733; — autre, 1734.

G. 2198. (Liasse.) — 8 pièces papier (dont 7 cahiers de 24, 26, 21 et 25 feuillets, 45 pages et 28 feuillets).

1735-1740. — *Comptes.* Compte rendu par Bernard-François Lapétry, 1735; — autre par le même, 1736; — autre, 1737; — autre par Claude-Louis Coste, prêtre, familier, 1737-1739; — autre par François Lapétry, 1738; — autre par le même, 1739; — autre, 1740.

G. 2199. (Liasse.) — 9 cahiers papier de 26, 22, 21 feuillets, 39, 42, 45, 44, 47 et 48 pages.

1741-1750. — *Comptes.* Compte rendu aux familiers par François Lapétry, 1741; — autre par le même, 1743; — autre, 1744; — autre, 1745; — autre par François-Bernard Lapétry, 1746; — autre, 1747; — autre, 1748; — autre par Claudine Cretin, veuve Lapétry, 1749; — autre par la même, 1750.

G. 2200. (Liasse.) — 9 cahiers papier de 48, 25, 28, 22, 22, 22, 23 et 21 feuillets.

1750-1758. — *Comptes.* Compte rendu par Claudine Cretin, 1750; — autre par Claude-Nicolas Estignard, 1751; — autre par le même, 1752; — autre, 1753; — autre, 1754; — autre, 1755; — autre, 1756; — autre, 1757; — autre, 1758.

G. 2201. (Liasse.) — 8 pièces papier (dont 7 cahiers de 19, 20, 19, 23, 20, 16 et 17 feuillets).

1759-1765. — *Comptes.* Compte rendu aux familiers par Claude-François Estignard, prêtre, 1759; — autre par le même, 1760; — autre, 1761 : rente de 6 fr. (à 3 °/ₒ) sur les habitants de Vuillafans; — f. 5, autre due par Philiberte Sanderet, veuve de Claude-François Jourdain; — autres à Ornans, Longeville, Échevannes, Lavans, Vanclans, Chasnans, Valdahon, Épenoy, Passonfontaine, Flangebouche, Mouthier, Vernierfontaine, Lods, Reugney, etc.; — autre compte rendu par le sieur Bardey, familier, 1761; — autre par Claude-François Estignard, prêtre, 1764; — autre par François-Xavier Cordier, 1763; — autre par le même, 1764; — autre par le même, 1765.

G. 2202. (Liasse.) — 8 cahiers papier de 22, 22, 22, 22, 22, 20, 21 et 19 feuillets.

1766-1767. — *Comptes.* Compte rendu par François-Xavier Cordier, 1766; — autre par le même, 1767; — autre, 1768; — autre, 1769; — autre, 1770; — autre, 1771; — autre, 1772; — autre, 1774.

G. 2203. (Liasse.) — 49 pièces papier.

1562-1710. — *Pièces justificatives de comptes.* Imposition de 36 fr. pour le don gratuit colloquée aux fami-

liers, avec ordre de payer au trésorier Louis de Malpas, 1562; — quittance de 8 fr. pour une rente donnée aux mêmes par Jean Bordey, de Vuillafans, lancepessade à Dole, écuyer, tant en son nom qu'en celui de Pierre Bordey, écuyer, son frère, capitaine de Faucogney, 1574; — quittance de l'avocat Guibourg, 1580; — quittance du dû à la familiarité, 1621; — mandat de 4 louis d'or à l'avocat Mignot et au médecin Coste pour les frais de transport d'un corps saint envoyé de Rome, 1688; — édit de 1695 (imprimé); — feuille d'enregistrement d'armoiries de la familiarité (en blanc), 1697; — répartition de subsides sur la familiarité, par la Chambre du clergé, 1698 (imprimé); — autre, 1708-1710.

G. **2204**. (Liasse.) — 83 pièces papier.

1713-1747. — *Pièces justificatives.* Quittance de 80 l., frais de procès, donnée par le sieur Pavoy, 1713; — confection d'ornements d'église, 1717; — autre, 1718; — imposition royale de 32 l., assurée par la Chambre du clergé, 1721 (imprimé); — autres, 1728, 1729, 1730, 1731; — autres, 1732, 1747.

G. **2205**. (Liasse.) — 91 pièces papier.

1751-1784. — *Pièces justificatives.* Frais d'arpentement de la commune, payés suivant leur quote-part par les familiers à l'échevin François Bridoulot, 1751; — impositions de la Chambre du clergé, 1752-1756 (imprimés); — autres, 1758-1772; — quittance d'un calice et d'un soleil d'argent pesant 10 marcs 7 onces par Thiébaud le cadet, orfèvre à Salins, 1774; — autre quittance du même orfèvre, 1775; — autre, 1777; — imposition, 1783 (impr.); — autre, 1784.

BÉNÉFICES SÉCULIERS, CURES ET CHAPELLES

G. **2206**. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 19 papier, 1 sceau.

1682-1787. — *Abbenans.* Achat d'un pré à Fallon par Jean Fourneret, d'Abbenans, de François Gody, de Mésandans, pour fondation d'une bénédiction du saint Sacrement, 1682; — fondation de la confrérie du Scapulaire dans l'église paroissiale par les habitants, 1706; — règlement des messes de fondation, 1717; — fondations: de François Clerc, 1728; — de Claudine Camus, 1733; — de Pierre Sauteur, 1759; — de Claude-François Vuillemin, 1784. — *Accolans.* Fondations dans l'église du lieu: par Antoine Donzé, 1780; — par Claude-Joseph et Jean Perriguey, 1787.

G. **2207**. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 35 papier, 2 sceaux.

1417-1792. — *Adam-lez-Vercel.* Transaction entre Antoine-François Marin, marchand de Besançon, au nom de Claude-Louis Marin, son fils, clerc tonsuré, chapelain à Arbois, et Pierre Amiot, d'Adam, 1745; — bail à ferme de fonds à Adam par les mêmes, 1756. — *Alaise.* Quittance à François de Pontailler, baron de Vaugrenant, par Claude Courcelle, curé de Myon, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste d'Alaise, de 4 fr. 3 d., moitié de ses gages de chapelain, 1634. — *Allemands (Les).* Décret d'érection de la cure par Raymond de Durfort, 1778. — *Amathay-Vésigneux.* Sentence arbitrale rendue par Jacquet de Longeville, écuyer; Hugues Bidal, curé de Vésigneux, et Jeannenat Chaudinez, d'Ornans, dans un procès entre le gouverneur du luminaire de l'église de Vésigneux, Guion de Baudrans, et Thiébaud Lallemand, de Saint-Gorgon; — accensement d'un pré consenti par les habitants d'Amathay et de Vésigneux au profit de Jean et Étienne Grandgirard, à charge d'entretenir un chemin large de 24 pieds et de payer un cens au luminaire paroissial, 1471; — don fait au luminaire, sous le sceau de la cour de l'archidiacre, 1492; — accensement fait par le geuverneur du luminaire, 1494; — vente d'une pièce de terre au même, du consentement de Claude de Scey, seigneur de Maillot, 1500; — autre, 1517; — baux: 1524, 1595; — fondations: par Claude Rebillon, 1649; — Jean Monnier, 1674; — Pierre Monnier, 1675; — Claude Groslambert, prêtre, 1685; — permission de l'ordinaire de donner quatre bénédictions fondées par Jacques Côte, 1686; — testament de Claude Camole, d'Usier, 1700; — règlement des fondations Bellin et Rebillon, 1716; — règlement des messes de fondations, 1725; — livre des fondations; — testament du curé Pierre Martin, 1769.

G. **2208**. (Liasse.) — 32 pièces parchemin, 44 papier, 5 sceaux.

1363-1790. — *Amondans.* Bail consenti pour une maison et un jardin par Claude Doroz, chapelain de la chapelle du lieu, 1785. — *Ancier.* Procès du curé Bonnet contre ses paroissiens, en matière de droits curiaux, 1783-1790. — *Anteuil.* Fondation d'anniversaire en l'église paroissiale, v. 1600; — rente de 6 fr. sur les habitants du lieu, 1647; — fondation par François Contet, 1676; — autres, 1688, 1691, 1693; — constitutions de rentes, 1694-1700-1718; autre fondation, 1739. — *Appenans.* Accensement d'un

moulin, par Girard d'Aroz, seigneur d'Uzelle, et Jean Bacquet, chapelain à Appenans, à Jean Courniot et Jacques Monteillier, 1543; — institution de Gabriel-Richard-Paul Dunod de Charnage à la chapelle de Saint-Nicolas d'Appenans, par l'archevêque Raymond de Durfort, 1790; — envoi en possession par le Parlement. — *Arbois*. Donation faite au curé de Saint-Just par Jacquette, veuve de Colin Lombarde, 1363; — autre par Jean de Verreux, chanoine de Notre-Dame d'Arbois, 1429; — autre par Henri Furget, 1481; — confirmation d'une chapelle par Guiod, seigneur de La Chaux, 1498; — amodiations de pièces de terre au profit de la chapelle Saint-Just, 1504; — reconnaissances de cens par Désiré Bontemps, 1515; — constitution de rente au profit de Girard Ventraillon, 1538; — institution de chapelain à Saint-Christophe dans l'église de Saint-Just, accordée par l'ordinaire à Jacques Vuillame, d'Arbois, 1625; — autre de chapelain de Notre-Dame en la même église accordée à Alexandre de Souvans, 1662; — admission de Germain Pernot, de Baume, à la bourgeoisie d'Arbois, 1770.

G. 2209. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier, 1 sceau.

1580-1780. — *Arçon*. Transaction du curé de Doubs, Hugues Perrin, avec l'abbé de Montbenoît, au sujet de la desserte d'Arçon, 1580; — reprise faite à Claude de Vergy, en qualité de gouverneur de Bourgogne, par Philippe Colin, écuyer, seigneur de Chaffois, pour moitié des biens de Ferry, son père, à Arçon, 1601; — requête des habitants à l'archevêque pour avoir un vicaire, 1681; — permission accordée par l'ordinaire, 1683; — requêtes pour ériger un cimetière, 1707; — traité entre l'archevêque et les habitants, 1710; — fondation dans l'église d'Arçon par Jean-Claude Tournier, 1774; — autre par Hugues Baverel, ancien curé du lieu, 1777.

G. 2210. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier.

1588-1781. — *Arc-sous-Cicon*. Traité entre Marc Combe, curé de Saint-Gorgon, et les habitants d'Aubonne, fixant la dîme novale à la trentième gerbe, 1588 (orig. et cop.); — règlement des droits curiaux d'Arc, 1746; — bail consenti par Étienne Mathey, curé d'Arc, à Jean-Baptiste Bailly, 1754; — autre par le même à Antoine-François Barthod, 1757; — autre à Jean-Étienne Bourdenet, 1759; — envoi en possession à la cure d'Arc pour François-Xavier Petit, par le Parlement, 1771.

G. 2211. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 58 papier, 2 sceaux.

1527-1746. — *Arc-sous-Montenot*. Déclaration des fondations et anniversaires de l'église Saint-Laurent depuis l'année 1527; — statuts et ordonnances des confrères et consœurs de la confrérie du Saint-Esprit d'Arc, 1622; — fondation par Claudine-Françoise Benoît, 1696; — autre par Aimé Jacques et sa femme, 1707; — cahier et table des fondations, 1720; — procès, 1720-1746.

G. 2212. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 55 papier.

1738-1787. — *Arc-sous-Montenot* (suite). Ordonnance de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont relative aux abus se produisant au prieuré de Saint-Louis d'Arc, 1738; — procès au présidial de Salins entre le curé d'Arc, M. Gremaud et M. Doroz, abbé de Goailles, au sujet des charges et revenus paroissiaux, 1739-1787.

G. 2213. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 8 papier (dont 1 cahier de 161 pages), 3 sceaux.

1625-1731. — *Arinthod*. Institution de chapelain de la chapelle Notre-Dame, à Arinthod donnée par l'ordinaire à Louis Boucleret, de Château-Chalon, 1625; — envoi en possession; — procuration du titulaire pour amodier sa chapelle; — envoi en possession par le parlement de Besançon de Dominique-Joseph d'Estienne de Procheville pour sa chapelle des Saints-Étienne et Nicolas, à Arinthod, 1720. — *Arpenans*. Arpentement des biens de la chapelle Notre-Dame, 1701; — institution par l'ordinaire de Jean-Gaspard de Vesoul, de Raincourt, en qualité de chapelain de la chapelle Notre-Dame en l'église d'Arpenans, 1609. — *Auxon-Dessous*. Guillaume Gagnepain, d'Évillers, reconnaît qu'une rente appartient à Antoine Vallet, curé d'Auxon-Dessous, 1731. — *Avanne*. Registre paroissial des baptêmes, décès et mariages tenu par le curé Mougeot, 1688: familles Vallot, Grappey, Vernier, Savary, Grosperrin, Ragot; — carnet des fondations faites en l'église paroissiale (par mois), 1706-1713.

G. 2214. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier (dont 1 cahier de 17 feuillets), 2 sceaux.

1615-1780. — *Avilley*. Fondation d'un *Stabat Mater*, par Valentin Deluitre, 1615; — autre par Philippe-Eugène d'Achey, baron et seigneur de Montferrand, et Charlotte de Neuchâtel, sa femme, 1673; — règlement de droits curiaux, 1709; — fondation par le corps des habitants, 1720;

— autre par Maximilien-Libre, baron d'Iselin, chevalier de Lasnans, 1721 ; — transaction entre le curé Claude-Antoine Delœil et les habitants de Battenans, 1722 ; — accord du même curé avec ses paroissiens, au sujet des messes et bénédictions. — *Avoudrey*. Règlement des droits curiaux d'Avoudrey, Flangebouche et Loray, 1710 ; — fondation d'Étienne-François Brouard, prêtre, J.-B. Barraud, P. Courtot, Pierre et Claude Barrand, 1741. — *Avrigney*. Prise de possession de la cure par Jean-Baptiste Outhenin, docteur en théologie, 1735 ; — lettre du sieur Mignot, de Paris, à ce curé, 1767.

G. 2215. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 22 papier.

1661-1790. — *Bannans*. Accensement de terres à La Planée, servant à la chapelle Saint-Nicolas, 1661 ; — publication faite par le lieutenant général Noël de Carron, dn testament d'Antonia Bernard, fille de Jean Bernard, de Bannans, 1684 ; — partage de biens entre Hugues, Pierre et Nicolas Dore, du vivant de leur père, Claude Dore, de Bannans, 1711 ; — concession d'indulgences par Clément XI, 1718 ; — rente au profit de Denis Guidevaud, de Bulle, 1736 ; — autre au profit de la chapelle de Bulle, 1739 ; — bail consenti par Étienne-Joseph Claudet, chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine et Saint-Nicolas, de Bannans, 1768 ; — baux divers pour les chapelles et confréries, 1775-1790. — *Bard-lez-Pesmes*. Institution canonique de Pierre Garnier en qualité de curé, 1723. — *Baudoncourt*. Arrêt du conseil autorisant les habitants à vendre des bois pour construire et entretenir leur nouvelle église, démembrement de paroisse de Saint-Sauveur, 1766. — *Baume*. Chapelles Sainte-Catherine à Saint-Sulpice, et Saint-Nicolas à Saint-Martin, 1587-1588. — *Beaumotte-lez-Pin*. Monitoire, 1668.

G. 2216. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 12 papier, 4 sceaux.

1502-1788. — *Belleherbe*. Donation de 50 fr. par Claude Briot, religieux de Vaucluse et vicaire de Belleherbe, pour la décoration de l'église, 1687 ; — fondation par Claude Lami, de Belleherbe, 1691 ; — authentique de reliques délivré par Frère Sylvestre Merani, évêque de Porphyre, 1754 (imprimé rempli et scellé). — *Belmont-lez-Dole*. Accensement fait au profit de Simon Golobey, de Dole, charbonnier, par Guy Basson, chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas et Sainte-Croix, 1521. — *Belvoir*. Chapelle Notre-Dame de Pitié, 1581-1604 ; — requête approuvée de l'ordinaire au sujet d'un échange entre la chapelle Saint-Nicolas de Belvoir, et Thomas Voyrin, 1612 ; — bail du revenu de la chapelle, par le chapelain Pierre-Antoine Hubert, 1782. — *Bizot* (*Le*). Règlement des droits curiaux, 1728 (placard imprimé) ; — indulgences concédées à la confrérie de la Croix, 1734-1736 ; — lettre de M. Matherot, vicaire général, 1772 ; — vente d'une pièce de terre sise au Narbief, 1788. — *Blamont*. Collation de la chapelle de Saint-Éloi, en l'église de Blamont, à Jean Henry, dudit lieu, par le curé Jean Henry, 1502.

G. 2217. (Liasse). — 6 pièces parchemin, 7 papier.

1684-1766. — *Blancheroche*. Reconnaissances générales du Mont-de-Prel, 1684 ; — rente au profit de Claude Roy, du Barboux, 1708 ; — donation faite à la chapelle de Notre-Dame des Victoires, par Jean-Baptiste Châtelain et Guillemette Monnot, 1721 ; — fondation par Claude-François Monnot-Amey, du Mont-de-Prel, 1727 ; — autre par François Racine, chanoine de Saint-Hippolyte, 1747. — *Blondefontaine*. Sentence du bailliage de Bassigny, condamnant les habitants au profit du curé de Raincourt, Augustin Blesney, 1739 (droits curiaux). — *Blye*. Fondation par Jeanne Petiot, de Gigny, et Jeanne-Antoine Petiot, sa fille, en l'église Notre-Dame de Blye, 1682. — *Boismurie*. Fin d'un procès entre les habitants de Boismurie et le curé de Corcondray, 1765.

G. 2218. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 43 papier.

1491-1728. — *Bolandoz*. Fondation par Jacquette, veuve de Pierre Petit, en l'église Saint-Georges de Bolandoz, 1491 ; — autre par Guillaume Bon, 1625 ; — création d'une confrérie du Saint-Esprit par la communauté du lieu, 1646 ; — extrait du testament de Pierre Bugnet, 1662 ; — autre portant fondation par le même, 1663 ; — donation pour cause de mort par Sébastien Andrey, 1668 (2 exempl.) ; — fondation d'anniversaire par Jeanne Perruche, femme de Claude Salomon, 1683 ; — autre par Clauda Vagneron, veuve d'Anatoile Cuinet, de Cussey ; — autre par Jean Corbet, Vernier et autres, 1688 ; — autre par Étienne Vesoul et autres (2 exempl.) ; — autre par Claude Demontron, 1693 ; — autre par Antonia Mercier, de Bians, femme de Jean Corbet, 1696 ; — requête appointée par l'ordinaire pour l'érection de la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmef, en l'église de Bolandoz, 1699 ; — autres pour les offices du Scapulaire, la confrérie du Saint-Sacrement ; — règlement des droits curiaux publié par-devant l'official de Besançon, 1710 ; — testaments : de Jean Marion, 1710 ; — de Jacques Mandrillon, 1715 ; — fondation d'une messe du Saint-Sacrement par les habitants du lieu ; — dotation de la cure, 1716 ; — testaments : de Guil-

laume Grandjacquet, de La Broche, 1717 ; — de Claude-Étienne Chanot, 1724 ; — de Jean Demontrond, 1725.

G. 2219. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 63 papier, 3 sceaux, 1 cachet.

1732-1784. — *Bolandoz* (suite). Extrait de l'arrêt du conseil d'État du Roi, sur les gens de mainmorte et impôts spéciaux, 1722 (impr.) ; — carnet de fondations, 1733 ; — bulles d'indulgences concédées par Clément XII ; — testament de Claude-Antoine Corbet, manouvrier, 1742 ; — institution donnée par l'ordinaire au chapelain de Notre-Dame et Saint-Pierre, en l'église de Bolandoz, à Georges Morne, 1745 ; — prise de possession, 1746 ; — inventaire des fondations, 1755 ; — indulgences, 1761 ; — cahier d'écolier : devoirs latins, opérations d'arithmétique, etc., v. 1770. — *Bonboillon*. Sentence du bailli de Choye, reconnaissant le droit du curé de couper bois dans les forêts de Bonboillon, 1503.

G. 2220. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 33 papier, 2 sceaux, 1 cachet.

1604-1791. — *Bonnal*. Registre d'actes paroissiaux, mariages, 1604-1667 : familles Guenellet, Grangeret, Suard, Feulleboz, Vuillin, Mauvais, Prinat, Tranchant, Garnaud ; — rente constituée au profit de Guillaume de Montby, sur Étienne Chappuis et Étiennette Rondot, 1670 ; — fondation par Jean-Baptiste Roy, curé de Fontaine, en faveur des habitants du lieu, 1683 (2 exempl.) ; — autres fondations en l'église de Fontaine, 1684-1718-1743 ; — fondation faite par Jean-Claude Humbert, curé de Bonnal, par le sieur Aimonet, curé de Pont, 1741 ; — institution par l'ordinaire de chapelain en la chapelle de l'Immaculée-Conception, en l'église de Bonnal, au profit de François Aymonet, 1742 ; — rente au profit du même ; — fondation faite en l'église de Fontaine par Claude Girardot, de Gondenans-sous-Montby, 1743 ; — autre par Charles, baron de Montby, 1746 ; — baux et transactions au sujet de la cure de Bonnal, 1761-1791.

G. 2221. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 2 pièces papier, 1 sceau.

1533-1776. — *Bonnay*. — *Bonnétage*. Institution par l'ordinaire de chapelain en la chapelle de Saint-Antoine et Sainte-Madeleine, en l'église de Bonnétage, au profit de Philippe-Ambroise-Nicolas-Joseph Bolard, 1749. — *Bonnevaux* (*Mouthe*). Vente de prés par les habitants de Bonnevaux au curé de La Rivière, 1531 ; — convention entre Simon-Joseph Masson, vicaire en chef de Bonnevaux, et les paroissiens du lieu, 1776.

G. 2222. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 20 papier, 1 sceau.

1442-1557. — *Boujailles*. Vente par Perrenette Baulet, de Salins, et ses enfants, d'une maison sise à Bracon, à Perrin, Huguenin et Besançon Monnier, frères, marchands à Boujailles, 1442 ; — autre achat de terres à Bracon par Perrin Monnier, 1450 ; — autre, 1451 ; — dotation de la chapelle des Monnier, à Boujailles, par les trois frères, 1453 (orig. et cop.) ; — accord fait entre Éverard Monnier, de Boujailles, prêtre, et Pierre Deberjean, pour une vigne à Salins, 1499 ; — augmentation de dotation de la chapelle par Marc Monnier, 1505 ; — accensement d'une maison appartenant à la chapelle Saints-Pierre et Paul, consenti par Marc Monnier, au profit d'Estevenet Favret et Bonne, sa femme, 1510 ; — augmentation de dotation, par Pierre Mathey, prêtre, curé de Lemuy, notaire de la cour de Besançon, 1516 ; — fondations de messes ; — prise de possession de la chapelle par Marc Monnier ; — institution de ce dernier remplaçant un autre Marc Monnier, son parent ; — testament de Marc Monnier, chapelain ; — prise de possession de la chapelle par Marc Monnier, 1553 ; — institution canonique ; — revenus et état de cens du bénéfice, 1557.

G. 2223. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 54 papier, 5 sceaux.

1663-1787. — *Boujailles* (*suite*). Requête au Parlement par Denis Baverel, vicaire de Chaffois, pour être autorisé à prendre possession, en vertu de bulles, de la chapelle de Boujailles, 1563 ; — sentence du lieutenant général d'Aval adjugeant la chapelle à Denis Baverel, contrairement aux prétentions de son compétiteur Guillaume Darçon ; — extrait du testament de François Monnier, de Boujailles, faisant une libéralité pieuse à la chapelle, 1564 (publié par Étienne Stratius, bailli général de la maison de Chalon-Nassau) ; — inventaire des titres de la chapelle, 1581 ; — manuel des revenus, 1582 ; — cession par Bon Monnier, chanoine de Besançon, du droit de patronage de la chapelle à Étiennette De Menoux, veuve d'Anatoile Monnier, lieutenant de la cour de Régalie, 1658 ; — institution canonique de chapelain donnée au chanoine, sur la présentation d'Étiennette De Menoux, 1658 ; — autre au profit de François Philippe, tant pour la chapelle des Saints-Pierre et Paul de Boujailles, que pour celles de Saint-Nicolas, à Mouthier-Hautepierre, et celle de Notre-Dame, à Changin, 1673 ; — arrêt du Parlement pour les décimateurs contre

les habitants de Boujailles, 1738; — institution de chapelain à Boujailles, par Jean-François Cornu, des Granges-Narboz, 1768; — autre prise de possession par le chapelain Joseph Mareschal d'Audeux, chanoine de Besançon, 1782; — baux à ferme consentis par le bénéficier, 1787.

G. 2224. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 3 papier, 1 sceau.

1608-1783. — *Boult*. Concession d'autel privilégié à la confrérie du Rosaire, par Innocent X, 1608. — *Bouverans*. Déclaration des revenus du vicariat à la Chambre du clergé, 1765. — *Bourguignon-lez-Pont-de-Roide*. Obligation de 50 l. au profit de la chapelle de Bourguignon, par Pierre Caillet, de Vermondans, 1783. — *Bretonvillers*. Constitution de rente sur Guillaume Gressot, de Saint-Julien, 1608; — fondation en l'église, par Jean-Claude Boillot, 1725; — autre par Jeanne-Marie Vermot, du Saucet, 1744; — titre clérical de Claude-François Verdot, clerc tonsuré, 1761; — déclaration des revenus du vicariat, par Antoine-Joseph Barthod, 1780.

G. 2225. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 1 registre papier de 86 feuillets petit format.

15..-1628. — *Bucey-lez-Gy*. « Papier des anniversaires dehus tant à M. le curé de Bucey que aulx chappellains et familiers desservans Dieu en l'églize parrochial de Bucey, commensant à payer le jour de feste sainct Pierre en Chayère et finissant a tel jour l'an fini et revolut » : familles Beley, Quiclet, Colon, Guyotte, Barrey, Nicolin, Gygoulot, Estallin, Gruye, Muneret; — accensement fait par Guillaume Brullard, curé de Varogne, chapelain de la chapelle Notre-Dame en l'église de Bucey, fondée par Étienne, Jean et Guillaume Beley, dudit lieu, 1528.

G. 2226. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 14 papier.

1369-1789. — *Bugny*. Déclaration des revenus du vicariat fait par le vicaire Cornu, 1758; — autre par le vicaire Joseph Fournage, 1780. — *Bussières et Boulot*. Compte rendu par le curé Claude-Joseph Monnier, 1790. — *Busy*. Sentence (en français) rendue par l'official de Besançon dans une contestation relative à la chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux, fondée naguère par Renaud de Busy, chevalier, entre le chapelain Hugues d'Aigremont, chanoine et surchantre au chapitre de Besançon, Humbert Bauchet, clerc, de Quingey, demeurant à Vorges, et les consorts Barradet, dudit lieu, 1369; — registre paroissial de Busy, 1685 : familles Caillet, Caillier, Biget, Grosclerc, Brenin, Jourdain, Coudrier (savoyards), May et Simplot. — *Buthiers*. Fondation de Claude-Françoise Grillat, veuve de Jean Règle, 1716; — compte de la confrérie du Saint-Nom de Jésus, rendu par Vincent Règle, 1725; — autre par Claude-François Règle, 1740. — *Byans*. Bail consenti par le curé, Marie-Joseph Gellion, à Philibert Courtot, 1780; — autres baux à divers, 1785-1789.

G. 2227. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 30 papier, 3 sceaux.

1492-1788. — *Cendrey*. Règlements de droits curiaux pour les cures de Cendrey, 1716, Mollans et Liévans, 1709. — *Cernay*. Institution de curé donnée par l'archevêque de Besançon à François-Xavier Petit, vicaire de Maîche, 1761. — *Chaffois*. Vente d'un cens faite à Hugues Pillez, prêtre, par Claude et Jean Amadry, de Bulle, 1539; — institution de chapelain de la chapelle Saint-Sulpice accordée par l'ordinaire à Guillaume Thumeré, curé de Saint-Bénigne de Pontarlier, 1598; — constitution de rente au profit de Claude Courlet, tabellion général en Bourgogne, sur les habitants de Chaffois, 1602; — état des revenus de la chapelle Saint-Nicolas, 1740-1753; — institution de chapelain au profit de Jean-Baptiste Petithuguenin, tant pour la chapelle de Saint-Nicolas à Chaffois que pour celle de Saint-Marcel, du cimetière, à Morteau, transférée à Saint-Bénigne de Pontarlier, 1754; — baux à ferme de diverses dépendances de la chapelle de Chaffois, plan de terres, 1771-1788.

G. 2228. (Registre.) — Papier de 138 et 22 feuillets.

1771-1792. — *Chaffois*. Registre de comptes du curé tant pour les recettes que pour les dépenses, l'emploi de son temps en cérémonies, offices, déplacements de toute seite, inscrits jour par jour en grand détail et par ce fait même intéressants.

G. 2229. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 28 papier, 4 sceaux.

1553-1789. — *Chalèze*. Registres paroissiaux (en latin), 1645-1684 : familles Pequegnot, Malminey, Bulley, Landriot, Bardet, May, Paris, Robelin, Vaitet, Grandvaulx, etc. — *Chamblay*. Bail des revenus en terre de la chapelle dite de Montburon, consenti par François Gouget, prêtre chapelain à Saint-Jean-Baptiste de Besançon, à Pierre-François Boilley, 1789. — *Chamesey*. Pension viagère (ou patrimoine) constituée à leur fils François-Joseph Rousset par les époux Rousset, de Chamesey, 1758; — titre clérical de Laurent-Xavier Rousset, clerc tonsuré, 1771; — titre clérical de François-Joseph Rousset, 1776; — autre de Jean-Baptiste

Tournoux, clerc minoré, 1789. — *Chamesol*. Traité pour les dîmes entre Jean de Laviron, seigneur d'Adrisans, Claude du Tartre et le curé de Chamesol, 1553 ; — règlement des droits curiaux, 1590 ; — nouveau traité entre le curé et les habitants, 1661 ; — sentence du bailliage de Baume touchant les dîmes novales, 1624 ; — rente au profit de Pierre-Matthieu du Saulcy, prêtre, sur Hugues Mettetal, de Montécheroux, 1678 ; — autre sur Jean Guyot Mareschal, de Montécheroux, 1696 ; — sentence du bailliage de Baume homologuant le règlement des droits curiaux de Chamesol, 1701 ; — transaction entre le curé et les habitants, 1730 ; — sentence rendue entre le curé et M. de Malseigne, de Mandeure, contre les habitants de Chamesol, pour la dîme des légumes, 1737 ; — reconnaissances diverses.

G. 2230. (Liasse.) — 25 pièces parchemin, 44 papier, 5 sceaux.

1424 1773. — *Champlitte*. Vente de cens ou rente consentie au profit des chanoines de la collégiale par Antoine Caillet et Marguerite Violet, sa femme, 1588 ; — traité entre les chanoines et Guillaume de Plaine, prieur de Champlitte-la-Ville, au sujet des droits curiaux respectifs. — *Chancey*. Sentence du lieutenant général au siège de Gray, Matthieu Largeot, rendue au profit de Jean de Vandenesse, chapelain de la chapelle Sainte-Catherine, 1534 ; — rente au profit d'Anne-Claude Duchamp, dame de Parthey, veuve de Claude-Joseph Garnier, seigneur de Choisey, sur Claude Petit, de Chancey, 1701 ; — échange d'un chasal dépendant de la chapelle Sainte-Catherine, par le chapelain Richard d'Auxon avec Guillaume Berreur, 1548 ; — envoi en possession de cette même chapelle par Jacques-Nicolas Lagasse, 1771 ; — autre pour Charles-Bonaventure Duban, 1773. — *Changins*. Institution à la chapelle Notre-Dame en l'église de Changins en faveur de Pierre de Cye, d'Arbois, 1549 ; — autre pour Claude de Cize, 1565 ; — lettre du chanoine Laurenceot, d'Arbois, au conseiller De Menoux au sujet de la même chapelle, 1603 ; — autre au même du chapelain Étienne Vuillin. — *Chantrans*. Antoine Malarel, d'Ornans, cède à Richard de Longeville, chapelain de la chapelle de l'Annonciation de Chantrans, certaines pièces de terre à Ornans, 1424 ; — traité passé par les habitants de Silley pour établir une confrérie du Saint-Esprit, 1646 ; — règlement des droits curiaux de Chantrans et Bolandoz, 1657 ; — fondations faites en l'église de Chantrans : par Jeanne Morel, 1660 ; — Antoine Chevroton, de Silley, 1661 ; — Nicolas Jacquot, dudit lieu ; — Clauda Martin, 1663-1664 ; — Pierre Langet, de Silley, 1670 ; — Nicolas Bole, 1673 ; — François Grand, de Flagey, 1674 ; — Claude-Antoine Vertel, 1676 ; — Étiennette Coste, 1682 ; — dotation de la chapelle des Saints-Roch et Sébastien, de Silley, par la communauté de ce village, 1686-1687 ; — traité entre Renaud Besuchet, curé de Chantrans, et les habitants, avec fondation d'une basse messe, 1714 ; — fondation par Jeanne Mourel, 1716 ; — échange d'une pièce de terre entre le curé de Chantrans Louis Girod et Claude-François Vertel, 1741 ; — fondation par Clauda Vagneron, 1688 ; — reconnaissance au profit de la chapelle Saint-Nicolas par le frère Cordier, de Bians-lez-Usiers, 1768. — *Chapelle-des-Bois*. Questionnaire sur la situation du bénéfice, 1758.

G. 2231. (Liasse.) — 29 pièces parchemin, 16 papier (dont 2 cahiers de 21 et 19 feuillets), 1 sceau.

1406-1685. — *Chapelle-d'Huin*. Transaction au sujet des droits curiaux et du luminaire entre Pierre, « evesque de Capres » et curé de La Chapelle-d'Huin, et les échevins du lieu, Jean, Denis et Crestin Plumey, 1437 ; — fondation par Crestin Dompierre, 1464 ; — vente de terres par Huguenette Dompierre à Crestin Plumey et Claude Regnault, 1532 ; — cahier des fondations de l'église, v. 1540 ; — vente de terres à Nicolas Gallier, curé de Chapelle-d'Huin, par Nicolas Plumey, 1546 ; — testament de Denis Vuydepot, du Souillot, 1548 ; — traité entre Nicolas Galier, et les habitants de Chapelle-d'Huin, pour les droits curiaux, 1550 (2 exempl.) ; — fondation testamentaire faite par Nicolas Gallier, curé ; publication faite par Guillaume Merceret, lieutenant général du prince d'Orange au quartier des montagnes, devant les portes de Châtelguyon, 1552 ; — fondation par Claude Regnault, 1558 ; — testament de Hugonette Faget, 1600 ; — échange de terres ; — vente faite par Henri Boutechoux, écuyer, seigneur de Chavannes, à Jean Dame, de La Chapelle, 1611 ; — échanges, 1623 ; — traité entre le curé Claude Lucas et Pierre Regnauld, 1631 ; — reconnaissances d'anniversaires et droits curiaux, 1634 ; — fondation testamentaire de Pierre Patelley, 1653 ; — autre par Clauda Gros, veuve de Richard Regnaud, 1663 ; — autre par Françoise Pillot, femme de Claude Dame, 1677 ; — autre d'une messe du Saint-Sacrement, 1680 ; — échange au profit du curé Jacques Escureux, 1683 ; — fondation et anniversaire par Claude Parod, 1685.

G. 2232. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 42 papier (dont 3 registres de 31, 33 et 23 feuillets).

1688-1738. — *Chapelle-d'Huin* (*suite*). Inventaire des titres de l'église paroissiale, dressé par les soins d'Étienne Claudet, de Pontarlier, curé du lieu, 1688 ; — fondations : par Étienne Chappuis, du Souillot, et Marguerite Ratte, sa femme, 1689 ; — règlement des anciennes fonda-

tions, 1690 ; — fondation par Marguerite Beure, veuve de Laurent Simon, 1708 ; — testament (extrait) de Claudine Courlet, veuve de François Reguauld, 1718 ; — arrêt du Parlement rendu contre les habitants de La Chapelle-d'Huin, en faveur du curé, Jean-François Lancrenon, 1738 ; — inventaire des titres de la cure dressé par le curé Antoine Tavernier, 1751 ; — rente au profit de Jean-Ignace Jeannin, de La Chapelle-d'Huin, demeurant à Paris, sur Anatoile Derrut, de La Chapelle, 1756 ; — règlement de quelques offices curiaux, 1764 ; — extrait de l'arpentement de Chapelle-d'Huin, dressé par ordre de la Chambre des comptes, 1760 ; — transaction entre M. de Sainte-Hermine, abbé de Montbenoît, et Antoine Tavernier, curé de La Chapelle, 1769 ; — inventaire des titres de la cure, 1784 ; — carnet des revenus des confréries du Saint-Nom de Jésus, du Rosaire et du Mont-Carmel, à Chapelle-d'Huin, 1688-1772.

G. 2233. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 2 papier, 2 sceaux.

1400-1737. — *Charantenay*. Bref pontifical en faveur du curé de l'église Sainte-Madeleine, François Vacelet, 1737. — *Chariez*. Fondation d'une messe en la chapelle de Notre-Dame de la Charité étant audit bourg, 1400 ; — collation de la chapelle Saint-Michel en l'église de Chariez, par Jean Chaboix, 1409 ; — statuts de l'église paroissiale de Chariez, 1515 ; — testament de Jean Faveret, de Chariez, curé de Saint-Dizier en Ajoie, 1545 ; — institution à la chapelle de Saint-Antoine, de Chariez, pour M. Simon, par les consorts Bonnet, 1633. — *Charmauvillers*. Fondation de la chapelle par Jeanne Folete, 1624 ; — réunion de cette chapelle au vicariat du lieu, par autorité de l'ordinaire, 1673. — *Charmoille*. Partage entre les consorts Cuenin, 1609 ; — achat d'une pièce de terre par Jacques Cuenin, 1610.

G. 2234. (Liasse.) — 32 pièces papier, 1 sceau.

1721-1790. — *Charquemont*. Contrat de mariage de Blaise-Antoine Châtelain, de Charquemont, et Claude-Françoise Maillot, 1721 ; — titre clérical de Jean-Claude Châtelain, 1738 ; — achat de rentes par Pierre-Antoine Feuvrier, receveur de la fabrique, 1740 ; — achat fait par Jean-Claude Petit, des habitants de Charquemont, 1740 ; — vente par Blaise-Antoine Châtelain, 1745 ; — partage et licitation entre Jean-Claude Châtelain et ses frères et sœurs, 1749 ; — baux, achats et échanges, 1755-1790.

G. 2235. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 43 papier (dont 1 cahier de 23 feuillets), 2 sceaux.

1633-1790. — *Chassagne*. États de fondations et rentes dues à la chapelle, 1645 ; — fondation par : Denis Panier, 1683 ; — Anne Bole et Jean-Claude Grojean, 1689 ; — grosse de rente au profit de Louis Guichard, soldat de milice, 1705 ; — fondation d'Antoine Amonnin, 1722 ; — certificat de reliques par Silvestre Staire, évêque *in partibus*, 1756 ; — états de fondations. — *Châtelblanc*. Déclaration relative à la chapelle, faite par Philippe-François Blondeau, juge des eaux et forêts à Pontarlier, 1780. — *Châtillon-le-Duc*. Fondation par Jean-Claude Conscience et Jeanne Bourgoing, 1722. — *Chaumercenne*. Déclaration de la chapelle de la Trinité, Saint-Antoine et Saint-Hubert, en l'église de Chaumercenne, par l'abbé d'Espiard, abbé de Saint-Rigaud, 1760. — *Chaumergy*. Déclaration des revenus du bénéfice de Chaumergy, 1782.

G. 2236. (Cahier.) — Petit format de 31 et 11 feuillets papier, 1 pièce papier.

1583-1655. — *Chauvirey*. Registre paroissial tenu par Claude Cassin, curé de Cemboing, en 1583 : familles Pernel, Haury, Gaulthier, Bisot, Braine, Blanchard, Pleuray, Richardel, Gatin ou Gattin, Morel, Roucel, Lancelot, Cartigny, Moussard, Lambert, Aulbert, Rivot (les derniers actes sont de 1655) ; — bail de dîmes consenti par le curé Louis-Joachim Faivre à Jean-Baptiste Rousselot, 1784.

G. 2237. (Registre.) — Moyen format papier de 108 pages.

1521-1557. — *Chaux-lez-Châtillon*. Registre paroissial contenant copies : de la fondation faite à l'honneur de la Vraie Croix par Jean Dugney, originaire d'Anvers au comté du Maine, 1521 ; — des acquisitions faites par le même, en fonds, rentes et cens, pour ladite fondation ; — les accensements faits par le chapelain Jean Briquet depuis 1540 ; — d'autres accensements faits par le chapelain Guillaume de Cœuve, depuis 1557.

G. 2238. (Registre.) — Petit format papier de 35 feuillets.

1606-1636. — *Chaux-lez-Châtillon* (suite). Livre des fondations de l'église paroissiale de Saint-Léger « de Chaulx en Montaigne », reconnaissances et copies de fondations.

G. 2239. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 78 papier (dont 1 cahier de 19 feuillets), 1 sceau.

1628-1778. — *Chaux-lez-Châtillon* (suite). Reconnaissances et déclarations au terrier de la chapelle Sainte-Croix devant Jean Faivre, de Courcelles, notaire, 1724-

1725 ; — extrait d'un carnet ou recueil de fondations faites en l'église de Chaux aux XVIe-XVIIe siècles, 1628 ; — révélation ensuite de monitoire, par Pierre de Lezet, ancien curé de Chaux, 1631 ; — rente au profit de Gabriel de Casenat, curé de Chaux, 1661 ; — fondations diverses, 1667-1770 ; — envoi en possession de la chapelle de Sainte-Croix au profit d'Aimé-Joseph Maillot, 1778.

G. 2240. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 14 papier, 1 sceau.

1546-1785. — *Chazot.* Traité fait entre Claude-Joseph Girod, curé du lieu, et les habitants de Chazot, Randevillers et Fontenelle, 1708 ; — fondation de Claude Peseux, de Sancey-le-Long, 1712 ; — achat au profit de la cure, de Jean Sardet et consorts, 1728 ; — cession par les héritiers de Claude-Joseph Girod aux curés de Chazot, 1729 ; — fondation par Jacques Simonin, de Randevillers, 1746 ; — autre par Joseph Clerc, dudit lieu, 1753 ; — autre par Jean et Étienne Clerc, 1765. — *Chevigney-lez-Vercel.* Fondation de messes par Sébastien Clerc, 1665 ; — autre par Pierre Redoubtey, 1669 ; — autre par Hyacinthe de Belot, 1679 ; — rente au profit de Claude-Luc de Belot, seigneur de La Verrière, sur Pierre Coste et Jean Robin, de Chevigney, 1696 ; — autre au profit de la familiarité de Vercel, sur Claude-François Maillot, 1700 ; — achat de pièces de terre faites du seigneur de Chevigney, au profit de François Margelin et de Claude Boslard, sa femme, 1705 ; — rente au profit de Claude-Luc de Belot, 1713 ; — vente par ce dernier d'une maison, clos et verger aux veuve et héritiers de Pierre Fernier, de Chevigney, 1736 ; — rente sur Denis Coste, 1760. — *Choye.* Extrait du pouillé, 1546-1785 ; — bail des chapelles Sainte-Catherine par Pierre Mugney, curé de Filain, 1756 ; — autre par le même, 1758. — *Clairvaux.* Prise de possession d'un siège de familier par Humbert Bressand, 1696 ; — autre par Claude-Charles Cordelier, 1730.

G. 2241. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 18 papier.

1490-1788. — *Cléron.* Règlement de 5 penaux dus au curé par les particuliers de Cléron (s. d.) ; — union de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Catherine à l'église paroissiale de Cléron, prononcée par Charles de Neuchâtel, 1490 ; — transaction entre Simon Calot, curé de Cléron, et Richard Méneguin, de Nahin (Grange d'Abin), 1566 ; — cens d'un coupot de froment dû par le bailli de Cléron à Pierre Ogier, 1567 ; — état des terres de la seigneurie de Cléron, situées au territoire de Maizières, 1579 ; — déclaration du curé, touchant la Grange de Millier, 1682 ; — achat d'une vigne au Chasnot, par la communauté de Cléron, 1701 ; — fondation par Jules-François de Terrier, seigneur de Cléron, chevalier d'honneur en la Chambre des comptes de Dole, 1708 ; — autre par Jean-Baptiste Sire, curé, 1711 ; — rente par Jean-Claude Grillot, de Cléron, sur Antoine Bailly, 1719 ; — fondation par Claude et Jean-Claude Grillot, en l'église de Cléron, 1720.

G. 2242. (Cahier.) — Moyen format papier de 30 feuillets.

1554. — *Clerval.* Compte rendu à Jean Bonvalot, religieux du prieuré de Chaux-lez-Clerval (au nom du prieur, M. de Marnix, protonotaire), aux curé et chapelains desservant l'église de Clerval, pour l'année 1554 : chapelle fondée par Jacques Guillet ; — recette des messes fondées par Jacque, fille de Guillemin Guillet, seigneur de Montby ; — messe fondée par Pierre Vegnier ; — messe de la Trinité fondée par Vuillemin Goux ; — messe de Jeannette Papay ; — messe de Just Roy, de Chaux ; — messe d'Huguenin Bellot ; — messe de Saint-Sébastien fondée à l'autel des Évangélistes par Guillaume Goguel ; — messe de Jacques Boy ; — messe de Philippe Guillet, écuyer ; — recette des anniversaires ; — recette d'avoine ; — de cire ; — fol. 22 v°, dépense.

G. 2243. (Cahier.) — Petit in-folio papier de 25 feuillets.

1565. — *Clerval* (suite). Autre compte rendu aux prieur de Chaux, curé et chapelains de Clerval, pour l'année 1560, par le receveur Simon Balay, prêtre ; — cens payés par Adrien Carrelet, Nicolas Charrot, les héritiers de Jean Buesdoz, Jean de Branne, Jean Malessard, *alias* Maldisner, de Clerval ; — dîmes données par Philippe, fils de Guillemin Guillet ; — recette de froment payée par les nommés Greset, de Branne, Richard Morfault, Pierre Couchon ; — avoine payée par Richard Ravel, de Blussans, Claude Doubley, Huguenin de Geney ; — cire sur les dîmes de Roche ; — dépense.

G. 2244. (2 cahiers.) — Papier de 27 et 14 feuillets.

1568-[156.]. — *Clerval* (suite). Autre compte rendu aux mêmes par le même Balay, pour 1568 ; — fol. 19, recette de la messe fondée par Thomas Bardot, doyen de Montbéliard, au grand autel de l'église de Clerval ; — produit net : 235 florins 8 s. ; 9 bichots de froment, 7 bichots, 4 quartes et demie d'avoine, 3 livres de cire ; — compte incomplet de [1569].

G. 2245. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 19 papier, 1 sceau.

1474-1623. — *La Cluse.* Amodiation par Jean Colin, de Pontarlier, à deux de ses cobourgeois, de pièces de terre à La Cluse, 1474; — reconnaissance de cens, 1490; — autres accensements, 1490-1571; — achat par Jean Leclerc, de « l'Oie Marteran », de Guillaume et Benoît Bichet, de Dammartin, 1595; — traité passé entre les curés et fondateurs pour l'établissement de la chapelle de La Cluse, 1618; — fondation par Marguerite Du Moulin, veuve de Claude Vannod, 1622; — traité relatif à la chapelle; — cens des Embouchis, 1634.

G. 2246. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 29 papier (dont 2 cahiers de 22 feuillets chacun).

1687-1720. — *La Cluse* (suite). Règlement des droits curiaux, 1687; — traité passé entre le curé de Dammartin, Antoine Vuillet, et ses paroissiens de Dammartin, Houtaud et Vuillecin, 1689; — fondation par Martin Grandvuillemin en l'église de Dammartin, 1692; — traité entre l'abbé de Montbenoît, François-Joseph de Grammont, évêque de Philadelphie, et le prieur de Mouthier-Hautepierre et les paroissiens de Dommartin, Houtaud et Vuillecin, pour les dîmes, 1695; — marché de construction de l'église de La Cluse passé avec Élie Munier et Jean-François Baudry, des Verrières-de-Neuchâtel, 1698; — inventaire des titres de la chapelle et de la confrérie du Saint-Esprit; — déclaration des fondateurs de la chapelle déchargeant la caution Pierre-François Fournage, 1710; — remboursement d'une rente, 1720.

G. 2247. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 38 papier (dont 1 cahier de 33 feuillets), 2 sceaux.

1625-1685. — *La Cluse* (suite). Rente au profit de la confrérie du Saint-Esprit, 1625; — autre, 1626; — inventaire des fondations; — rente, 1627; — achat du pré Colin, 1651; — sommation faite à Hugues Boïssard, de Pontarlier, réfugié à Besançon, de payer à Claude Galet, prêtre, aumônier-major des forts de Salins, ci-devant curé de Dommartin, 24 émines, moitié froment et avoine, dues sur sa grange de Saint-Lazare, 1651; — achat d'une portion de jardin, proche la chapelle, 1654; — sentence au profit des bourgeois de La Cluse, touchant les bois, 1658; — traité entre le curé de Saint-Bénigne de Pontarlier et certains habitants de La Cluse pour les dîmes, 1661; — testament de Marguerite Beucque, femme de Claude Peseux, de La Cluse, 1662; — rente, 1664; — catalogue des anniversaires fondés en l'église paroissiale de Dommartin, dressé par le curé Claude Galet; — procès-verbal original de consécration de la chapelle de La Cluse dédiée au Saint-Esprit, par l'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont, 1665; — procédures en matière de décret et autres, 1665-1685; — constitution de rente, 1685.

G. 2248. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 41 papier, 1 sceau.

1722-1752. — *La Cluse* (suite). Déclarations des habitants de La Cluse, paroissiens de Saint-Bénigne de Pontarlier, pour les droits curiaux, 1722; — paiement de droits d'amortissement par la chapelle, 1726; — arrêt du curé de Dommartin, contre les paroissiens de Dommartin, Houtaud et Vuillecin; — prise de possession par Jean-François Pochard, vicaire de La Cluse, de la chapelle du lieu, 1731; — permission d'agrandir la chapelle et de construire une sacristie, 1734; — marché du retable passé entre le vicaire Pochard et le sculpteur Ferjeux Frelet, « ledit Frelet s'oblige à faire deux figures de ronde bosse sur les portes et deux figures de bas-relief à côté des colonnes », 1749; — procédures, quittances d'amortissement, reconnaissances, 1752.

G. 2249. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 57 papier.

1752-1756. — *La Cluse* (suite). Procès entre Claude-François Pochard, Alexis Chatra et Laurent Girardier, en matière des droits appartenant en réalité au vicariat, 1752; — reconnaissances de cens au vicaire et aux fondateurs de la chapelle, 1653-1655; — procès contre Étienne-François Barbaud, en matière de cens, soutenu par le vicaire Claude-François Pochard, 1756.

G. 2250. (Liasse.) — 50 pièces papier.

1757-1758. — *La Cluse* (suite). Suite du procès contre Étienne Barbaud et ses codéfendeurs, les sieurs Doche, Pochard, Gauffre, Pillod, Poix, Groslambert et Paillard, 1757; — jugement du bailliage de Pontarlier en faveur du sieur Barbaud, 1758.

G. 2251. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 33 papier (dont 2 cahiers de 44 et 109 feuillets).

1758. — *La Cluse.* Continuation du procès Barbaud devant le bailliage de Pontarlier; — plan géométrique des lieux contentieux dressé par l'arpenteur Courtois, 26 novembre 1758; — requêtes, défenses, appointements.

G. 2252. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 51 papier, 1 sceau.

1759-1790. — *La Cluse*. Procédures d'appel du procès entre le vicaire Pochard et Étienne Barbaud, 1759 ; — acquisition d'un pré accensé à Jean-François Grandguillaume, 1761 ; — permission de donner la bénédiction dans la chapelle de La Cluse, accordée par le vicaire général Galois, 1761 ; — inventaire des papiers de la chapelle, 1772 ; — consultation pour la communauté contre le vicaire, ayant droit des fondateurs de la chapelle, 1774 ; — état des ornements et effets appartenant à la chapelle du château de Joux, 1784 ; — plans d'immeubles ; — état de messes fondées dans la chapelle, vers 1790.

G. 2253. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 27 papier, 4 sceaux.

1599-1788. — *Colombier*. Quittance d'amortissement pour la chapelle Notre-Dame, en l'église de Colombier, 1742. — *Colonne*. Titre clérical pour Jean-Claude Caillet, de Vallerois-le-Bois, 1705 ; — commission donnée par l'archevêque Honoré-François de Grimaldi, doyen de Neublans, de visiter les églises de son doyenné, 1727 ; — échange conclu de la cure de Longwy contre la chapelle de Sainte-Barbe en l'église de Colonne, contre Jean-Claude Caillet et Matthieu Dauphin, pourvus de ces deux bénéfices, 1728 ; — prise de possession de la chapelle Notre-Dame par Jean-Claude Caillet. — *Combes (Les)*. Fondation en l'ermitage de Colombier, autrement dit la chapelle de Notre-Dame de Pitié, par Guillaume Roy, de Remonot, 1687. — *Corravillers*. Lettres de prêtrise de Jean-Claude Galmiche dit Bolot, données et scellées par Antoine-Pierre de Grammont, 1671. — *Courcelles-lez-Saint-Hippolyte*. Échange entre Hugues Lavant, curé de Chaux, et Ligier Faivre, de Courcelles, 1599. — *Cour-lez-Baume*. Fondation faite par Pierre Pouillet le vieux et Pierrette Magnin, sa femme, 1696 ; — autre par Guillaume Jeannin et Jacquette Riche, sa femme, 1715 ; — accensement par le sieur Morel, curé de Cour, à Jean-Claude Siron, 1755 ; — bail consenti par Michel Mongenet, curé de Cour, 1782 ; — baux consentis par Charles-Christine Clerc, curé de Cour, 1788. — *Courtefontaine*. Fondation faite en l'église par Luc-Antoine Doyen, seigneur de Trévillers, 1663 ; — carnet de fondations, 1683-1736 ; — fondations : de Claude Romere, 1706 ; — de Jacques-Ignace et Jean-Joseph Crevoisier, 1727 ; — de Jean-Joseph Garnier, 1786. — *Courvières*. Prise de possession de la chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs, Saints-Joseph et Roch, par Jean-Denis Braillard, vicaire à La Châtelaine, 1786.

G. 2254. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 19 papier, 1 sceau.

1580-1794. — *Crosey-le-Grand*. Recueil des fondations tant de la paroisse que de la confrérie de la chapelle Notre-Dame de Pitié, 1580 ; — fondations : de Claude Le Petot, 1649 ; — règlement des droits curiaux, 1675 ; — grosse des héritages appartenant à la cure, 1700 ; — fondation collective de bénédictions et autres offices, 1700 ; — achats de pièces de terre par le curé François Regnaud, 1702 ; — livre des fondations, 1703 ; — achats, accensements, baux de terres dépendant de la cure, 1703-1787 ; — livres et recueils de fondations.

G. 2255. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 17 papier, 1 sceau.

1651-1788. — *Crosey-le-Petit*. Publication par Jacques Bassand, seigneur d'Anteuil, lieutenant général au bailliage de Baume, du testament de Simon Cadoz, faisant un legs à l'église du Petit-Crosey, 1713 ; — *Cubry*. Requêtes présentées par les curés : Joseph-Balthazar Comtet, 1751, et Claude-Antoine Tripard, relativement aux revenus de leur cure et à la portion congrue. — *Cusance*. Accord conclu entre le curé Pierre Trenet et certains paroissiens pour fondation, 1651 ; — accensement, 1659 ; — prise de possession de la cure par Nicolas Siroutot, 1673 ; — décret fait sur les biens de Thomas Nachin, devant Philippe-Eugène Des Potots, seigneur de Brevans, lieutenant général du bailliage de Baume, 1682 ; — fondation en l'église Saint-Léger de Cusance, par Jean Amyot, de Guillon, 1689 ; — autre par Henri Nachin, de Montivernage, 1693 ; — autre par Renaud Jacquelin, curé de Roche-lez-Clerval, 1708 ; — nouveau règlement de droits curiaux, Claude Vernier étant curé, 1709 ; — contrats d'achat de terres, 1710-1714 ; — amodiations, 1726-1733 ; — institution du chapelain de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste en l'église prieurale de Cusance, donnée à Guillaume-Joseph-Antoine Maldiney, par Raymond de Durfort, archevêque de Besançon, 1782 ; — baux, 1782-1788 ; — livre des fondations de Cusance.

G. 2256. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 22 papier.

1523-1791. — *Cussey-sur-Lison*. Registres paroissiaux de 1687 à 1690 : familles Vaultrie, Chavot, Petignie, Dody, Bonnet, Perrot, Bassand, Fagnon, Poiterel, Petitjean, des communautés de Cussey, Échay, Bartherans et Granges-de-Châtillon. — *Dambelin*. Requête présentée au comte de Furstemberg, seigneur de Neuchâtel, par les quatre cents confrères de l'Immaculée-Conception, en l'église de Dambelin,

qui désirent obtenir un emplacement pour construire un lieu de réunion pour leur confrérie, 1523; — fondation par Jacques Gouhenan et Jacquette Cacharalt, sa femme, 1616; — livre des anniversaires et fondations de l'église de Dambelin, 1642; — fondation par Ligière Gurnez, 1654; — autre par Jeanne Messagier, 1678; — autre par François Mairet, curé de Dambelin, 1686; — autre par Germaine Gueldot, 1691; — testament de François Mairet, curé de Dambelin, 1708; — fondations par Anne-Catherine Bassand, de Dambelin, 1720; — achat d'un clos par François-Joseph Cugnottet, curé du lieu, 1725; — inventaire des rentes de la confrérie de l'Immaculée-Conception, 1728; — fondation faite par le curé François-Joseph Cugnottet, 1748; — testament du même, 1753; — remplacement de divers capitaux de fondations, 1765; — fondation par Pierre Vautherin, 1772.

G. **2257**. (Registre.) — Petit format, papier de 51 feuillets.

1708. — *Dambelin.* « Carnet des messes fondées en l'église paroissiale de Dambelin tirés des mémoires et tiltres que j'ay découverts dans les papiers de messieurs mes prédécesseurs et mises en ordre par moi soubsigné prebstre et curé de Lambelin dez l'an mil sept cent huit. — J. Cugnottet. »

G. **2258**. (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 30 papier, 2 sceaux.

1489-1791. — *Dambenott et Adelans.* Déclarations des biens et revenus de l'église paroissiale, 1692; — autre, par Jean Liez, curé du lieu, 1779. — *Dampjoux.* Livre des fondations de l'église Saint-Georges de Dampjoux, 1489; — achat de cens par le curé Hugues Virot, 1520; — fondation par Hugues Perregot, 1584; — reconnaissance de Ligier Perregot, 1587; — fondation par Jacques Faulcheret, de Solemont; — autre par Pierre Gauthier et Jeanne Colard, 1635; — traité et accord entre le curé et les paroissiens de Dampjoux, 1662; — autre fondation par Richard Gauthier, sa sœur et ses neveux, 1670; — constitution de rente sur les habitants de Valonne; — fondation par Claude Glonis, de Villars-sous-Dampjoux, 1681; — autre par Nicolas Mattetaux et les siens, 1683; — déclaration de François Crolot, vicaire de Montandon, ancien curé de Dampjoux, sur les terres dépendant de cette dernière cure; — note pour la consécration d'un calice envoyée par Nicolas Phelepin, curé de Dampjoux, s. d.; — rente au profit de ce dernier, 1701; — permission accordée au même par l'ordinaire de bâtir à ses frais une chapelle sur le cimetière de Dampjoux, 1703; — entente entre le curé et ses paroissiens à ce sujet, 1708; — consécration des trois autels de l'église de Dampjoux et de la chapelle de Bief, par François-Joseph de Grammont, évêque d'Aréthuse, 1718; — cahier de fondations, 1774; — inventaire des titres et papiers, 1785.

G. **2259**. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 16 papier, 1 sceau.

15..-1779. — *Damprichard.* Fondation par Adrien Prestot et Jeanne Gentil, sa femme, 1755; — inventaire des papiers de la fabrique, 1779. — *Delux.* Rente sur Anatoile Bourgeois, de Besançon, 1679; — vente par Jeanne Guyon, veuve d'Antoine Roche, des Longeaux, d'une part, de maison à Roche, 1724. — *Dommartin.* Reconnaissances des anniversaires, fondations et revenus de la cure de Dommartin, devant le notaire Jacques Dhoustault, d'Houtaud, XVIe-XVIIe siècles; — accensement consenti par Jean Bichet, curé de Dommartin, 1574; — fondation par Claude Bichet, son successeur, 1577; — fondation par les membres de la confrérie de la Sainte-Trinité et de Saint-Éloi, 1603; — autre par Marguerite Bichet, 1625; — autre par Anatoile Carmillet, de Vuillecin, 1633; — fondation de la chapelle Notre-Dame en l'église paroissiale, 1633; — publication du testament de Guillaume Bichet, 1636; — cession d'une rente sur Sébastien Sauce, d'Aubonne, 1644.

G. **2260**. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 34 papier (dont 2 cahiers de 60 et 8 feuillets), 2 sceaux.

1645-1685. — *Dommartin* (suite). Registre paroissial (en latin) de Dommartin, baptêmes et mariages, 1645-1670 : familles Bourdain, Mousse, Gaillard, Gravel, Gagelin, Bichet, Griffon, Carmillet, Minari, Grandvuillemin, Parrod, Bourgon, Marchant, Dhoutaut, Courlet, Parreau, Girard, Gignier, Sallard, Travallot, Michel, La Rache, Clerc, Plumier, Simon, Plumey; — fondation par Marguerite Lièvremont, de Vuillecin, 1653; — carnet des redevances dues au curé, 1671; — fondation par Nicolas Nicoullier, de Bugny, 1672; — indulgences concédées par Clément X, 1675; — fondation par Jacques Gagelin, 1676; — autre par les habitants d'Houtaud à l'honneur de saint Antoine de Padoue, 1679; — autre par Jacques Minary; — autre par Sébastien Bourdin; — décret de Gaspard Junot, prêtre, 1680; — requête (appointée par l'ordinaire) des habitants de Dommartin, pour établir une confrérie du Scapulaire, 1681; — fondation par Guillaume Navillet; — constitution de rente au profit de Philippe et Nicolas-Louis Colin, sur les habitants de Dommartin, 1683; — procès du curé Richard Vuillaume contre ses paroissiens, 1684-1685.

G. 2261. (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 43 papier, 3 sceaux.

1686-1746. — *Dommartin* (suite). Fondation par Étienne Lyard, de Vuillecin, 1686; — par Guillaume d'Houstault et Claude Tavernier; — requête à l'Intendant, par Claude-Antoine Vuillet, curé du lieu, 1687; — fondations dont le curé demande règlement; — indulgences jubilaires concédées par Innocent XI, 1688; — fondation par les confrères de Saint-Éloi, 1689; — constitution de rente au profit de Pierre Carmillet sur Jacques Carmillet et Marguerite Bourbon, 1690; — fondation par Claude Lyard, de Vuillecin, 1691; — traité pour les petites dîmes entre les abbé de Montbenoît, prieur de Mouthier et curé de Dommartin et les paroissiens de Dommartin, 1695; — fondation de Claude Bichet, 1698; — traité d'échange de l'ancienne maison curiale de Dommartin avec celle du sieur Grandvuillemin, 1703; — achat de pièces de terre par Claude Michel de Jean Bourdin, 1704; — jugement de l'intendant de Bernage déchargeant le sieur Bouhélier, curé de Dommartin, de droits d'amortissement du clos Franchet, 1704; — approbation de la fondation de messes en l'honneur de saint Antoine de Padoue, par l'ordinaire, 1709; — érection et fondation de la chapelle d'Houtaud, 1709; — rente au profit de Jean-Baptiste Poux dit Brocard, procureur à Pontarlier, 1711; — autre au profit de François Vuillet, 1713; — reconnaissances, procédures, quittances, 1713-1733; — testament de Pierre-Joseph Bouhélier, curé de Dommartin, doyen de Varesco, protonotaire apostolique, 1733; — inventaire des titres et papiers de la cure; — fondation par Pierre Carmillet à la chapelle de Vuillecin, 1740.

G. 2262. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 52 papier (dont 1 cahier de 28 feuillets), 2 sceaux.

1741-1791. — *Dommartin* (suite). Quittances d'amortissement, 1741-1754; — indulgences concédées par Benoît XIV, 1756-1757; — règlement des droits curiaux, 1687-1726; — fondation par Jean-Joseph Colin, lieutenant invalide, 1776; — institution de chapelain en la chapelle Notre-Dame de l'église de Dommartin, accordée par l'ordinaire à Anne-Ignace-Augustin Bourdin, 1778; — baux et transactions, 1778-1780; — inventaire des papiers de la cure.

G. 2263. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 45 papier.

1588-1791. — *Dompierre*. Accensement par Jean Faton, chapelain de la chapelle Saint-Antoine, 1588; — fondation d'une lampe allumée devant le Saint-Sacrement, 1634; — reconnaissance par les habitants des fonds appartenant au luminaire, à la chapelle Gaufelin, aux pauvres et au vicariat de Dompierre, 1689; — rente sur Antoine Cretin, au profit de la fabrique, 1741; — convention entre Jacques-Joseph Sébile, de Frasne, et les habitants de Dompierre, pour leur desserte, 1776. — *Domprel*. Fondation de Sébastien Petitcuenot, à son vivant curé de Granges, 1632; — autre, 1637; — carnet des fondations de la cure d'Eysson, tant au village d'Eysson que dans ceux de Domprel, Grandfontaine et La Sommette, dressé par Jean Plantamour, de Vercel, institué curé le 8 mai 1642, 1642; — fondation par Guillaume Petitcuenot et Françoise Petitcuenot, sa femme, 1646; — autre par Sébastien Petitcuenot, 1647; — autre par Nicolas Girardot, 1654; — autre par Pierrette Pechot, 1701; — reconnaissance de la cure d'Eysson, 1655; — règlement des droits curiaux d'Eysson, 1671; — fondation par Pierre Girardot, 1711; — rente au capital de 1,000 fr. au profit du curé d'Eysson, sur la communauté du lieu, 1720; — ventes et rentes, 1723-1791; — inventaire et déclaration des fondations des cures de Domprel et d'Eysson, 1791.

G. 2264. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 29 papier, 1 sceau.

1495-1654. — *Doubs*. Accensement fait par le curé Jacques Perrin, au profit de Jean Jaquet, de Doubs, 1495; — fondation faite en la chapelle d'Arçon par Jaquet Perrin d'Hay, curé de Doubs, 1500; — donation d'un champ par Jeannette, veuve de Pierre Chambe, de Doubs, 1506; — règlement des droits curiaux de Doubs, 1507; — approbation par Adrien Salive, seigneur de Cerre, et Pierre d'Esbarres, commissaires du parlement de Dole, du règlement des droits curiaux, 1533; — constitutions de rentes, cens, achats et ventes, 1537-1652; — reconnaissances de cens envers le curé de Doubs, 1652; — constitution de cens sur Claude Sauget, de Pontarlier, 1654.

G. 2265. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 47 papier, 2 sceaux.

1655-1719. — *Doubs* (suite). Fondation de messe par Jean Fuchard, 1655; — autre par testament d'Anne Masson, 1658; — autre par François et Jean Vareschard, 1660; — autre par Guillaume Michel et Humbert Miget, son fils, 1662; — autre par Adrienne Cune, femme de Pierre Donier, d'Arçon, 1662; — autre par M. Lagine, prêtre, de Sombacourt, 1664; — autre par Denis Tissot dit Pouillay, 1667; — permission de dire la messe dans la chapelle de Saint-Théodule, construite depuis peu dans l'église de Doubs, 1677; — fondation de bénédictions du

saint Sacrement par les paroissiens du lieu, 1684; — autre, 1701; — règlement des droits curiaux de Doubs et d'Arçon, 1703; — catalogue des titres de fondation de l'église de Doubs, 1713; — requête pour dire la messe en la chapelle de Saint-Claude, 1719.

G. 2266. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 74 papier (dont 1 cahier de 46 feuillets), 1 cachet.

1720-1785. — *Doubs* (suite). Achat au profit de Jacques Aymé et de sa femme, 1720; — reconnaissance de Pierre Girard, 1731; — renonciation à la fondation de Jean Parnet, 1741; — autres, 1745-1777; — envoi en possession de la cure de Doubs, au profit de Claude-François Léoutre, 1784; — inventaire des titres et papiers de la cure, 1785.

G. 2267. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 15 papier (dont 2 cahiers de 36 et 30 feuillets), 2 sceaux.

1577-1790. — *Durnes*. Devis instructif pour la reconstruction de l'église de Saint-Hippolyte-lez-Durnes, 1774; — double du procès-verbal de liquidation à la maîtrise de Besançon entre les paroissiens de Saint-Hippolyte, 1782; — procès entre les habitants de Voires et ceux de Durnes, Échevannes, Guyans et Lavans, 1783-1790. — *Écot*. Échange d'un champ de fondation contre un pré, 1577; — achat d'un droit de rachat, 1610; — état de la paroisse et de la cure dressé par Claude-François Tissot, curé, à sa prise de possession, 1699-1772; — testament d'Élisabeth Marrain, femme de Jean-Baptiste Febvrier, d'Escot, 1720. — *Entre-les-Fourgs*. Permission de construire une chapelle accordée aux habitants par Jean-Baptiste de Strambino, comte de Saint-Martin, évêque de Lausanne, 1684; — fondation et dotation de la chapelle dédiée à saint Claude, 1687; — approbation par le vicaire général de l'évêché de Lausanne; — publication du testament solennel, codicille et ordonnance de dernière volonté de Rose Barat, veuve d'Antoine Gresset, de Jougne, 1744; — acte de visite de la chapelle d'Entre-les-Fourgs, par Joseph-Hubert de Boccard, évêque de Lausanne, 1747.

G. 2268. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 6 papier.

1535-1782. — *Esnans*. Accensement de 6 quartes de graine, moitié froment et avoine, pour une partie du canton d'Oye appartenant aux habitants de la Grange-Ravey, enclavés dans le canton de la dîme de Cour, 1709 (chapelle de Notre-Dame de Pitié). — *Essertenne*. Requête de Nicolas Censey, curé d'Essertenne, à l'abbesse de Collonges, Antoinette de Tretedent, pour faire approuver l'adjonction à son église d'une chapelle que bâtit Nicolas Poyer, de Gray, notaire (approbation de l'abbesse), 1535. — *Étray*. Achat de pièces de terre par Léonard Perrin, 1625; — fondation par Guillemette Outhenin, veuve du précédent, 1656; — autre par la même; — droits curiaux de Valdahon, 1672. — *Évillers*. Reconnaissances des terres et héritages dépendant des terres de cure, luminaire, saint Rosaire et chapelle Sainte-Barbe, dépendant de l'église Notre-Dame, 1708; — amodiations, 1720.

G. 2269. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 17 papier, 1 sceau.

1446-1787. — *Faucogney*. Situation de la cure, sans fonds ni revenus autres que le foin d'un pré, v. 1750. — *Ferrières-lez-Maiche*. Titres d'érection et fondation de la chapelle de Ferrières, 1781. — *Fertans*. Achat par Jean Bart le vieux et Jean Bart le jeune, d'Amancey, d'un raing de maison chargé de cens envers la chapelle Saint-Michel érigée à Scey, avec le vendage déjà fait le 25 février 1446, par Guillaume de Grospain à Jean Charel, 1555; — fondation des *Stabat* et *Salve Regina*, par noble Claude d'Amondans, 1617; — autre par Richard Bourrelier, d'Amancey, 1661; — échange entre Claude Laurent, d'Amancey, et le sieur Huguenet, curé de Fertans, 1735; — convention pour le Pré de La Corne entre les paroissiens et M. de Fleury, seigneur de Fertans, et le curé, 1740; — prise de possession de la chapelle de la Nativité et des Saints-Michel, Claude, Barthélemy, Léger et Anne, à Amondans, par Jean-Claude Doroz, chapelain de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, 1785. — *Fessevillers*. Donation par Jacques-Ignace Bouchot, 1724; — fondations par Ignace et Jean-Claude Voisard, 1787.

G. 2270. (Liasse.) — 2 registres moyen format de 83 et 137 feuillets.

1561-1647. — *Flangebouche*. Registres paroissiaux de 1561 à 1601: familles Caleran, Perrot, Bienvenot, Boveresse, Brenot, Balandret, Calier, Martin, Paton, Goguillot, Monnier, Barel, Gomel, Humbert, Vivot, Merrelier, Bassot, Coitoux, Lambert, La Cluche, Jonerez, Paulthier; — autres de 1601 à 1647: familles Mathez, Jacquot, Garnier, Petot, Hugueniot, Bouvot, Galand, Morel, Binestruz, Tarby, Vuillemin, Grosrichard, Pommey, Lappran, Richardin, Guerrier, Dorphin, Matthé; — fol. 91, enfants baptisés dans les églises de Loray et Flangebouche, 1626; — familles: Normand, Bouvet; — Jean Franchet, maître d'école, 1629; — lacune pendant les guerres, 1637-1639. — fol. 120 v°, Jean Maillot, curé, mort autour du 3 ou 4 septembre 1639, remplacé par Claude Clerby, de Loray.

G. 2271. (Liasse.) — 5 cahiers papier de 44, 49, 31, 19 et 22 feuillets (le 2e cahier couvert d'un feuillet de lectionnaire, avec neumes, XIIIe siècle).

1648-1699. — *Flangebouche* (suite). Registres paroissiaux de Flangebouche, Loray et leurs dépendances, 1648-1683 (baptêmes, actes en latin) : familles Callier, Bouveresse, Morelot, Morel, Dumont, Guinard, Combe, Bouriot, Guyot, Lanchy, Droumard, Rufin, Patton, Monnier (de Loray) ; — autres, baptêmes, 1650-1683 ; — autres, baptêmes, 1673-1683 ; — autres, baptêmes, 1683-1699 ; — autres, baptêmes, 1687-1694.

G. 2272. (Registre.) — In-folio, couvert de parchemin, papier de 144 feuillets ; 7 pièces jointes (la couverture du XVe siècle est un fragment de comptes de la saunerie de Salins).

1689-1757. — *Flangebouche* (suite). Registres paroissiaux tenus par Jean-Baptiste Boussardon, curé, à partir du 11 avril 1699 ; — familles : Goguillot, Vivot, Pauthier, Routhier, Musy, Cucherousset, Colisson, Vuillaume, Bertin, Duffet, Dumont, La Chiche, Brotey, Dremard, Callerand, Bouveresse, Moran ; — fol. 106, mariages, 1700-1736 ; — fragments de registres paroissiaux de 1688 à 1724.

G. 2273. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 29 papier, 1 sceau.

1414-1789. — *Fontaine*. Fondation par Germain Ponceot et Marguerite Gonnel, sa femme, 1669 ; — legs par Pierrette Béjot, 1688 ; — fondation par Nicolas Ponceot, 1697 ; — autre par Françoise Berceot, veuve de François Jacquard, 1698 ; — autre par Pierre Gillet, 1723 ; — transaction entre Marie-Françoise de Mouchet de Laubespin, abbesse de Baume, et Benoît Masson, curé de Fontaine, au sujet de la portion congrue, 1788. — *Foucherans*. Fondation par Nicolas Bonnefoy, de Lavans, et Clauda Michel, sa femme, 1596 ; — autre par Blaise Mercier, 1618 ; — institution de chapelain de la chapelle Notre-Dame en l'église de Foucherans, en faveur de Nicolas Vielle, de Vuillafans, 1621 ; — échange de cette chapelle par Nicolas Bonnefoy, contre la cure de Trepot, ratifié par l'archevêque, 1639 ; — accensement par François Sylvan, curé de Tarcenay, et Nicolas Bonnefoy, curé de Trepot, de plusieurs terres dépendant de la cure de Foucherans, 1663 ; — fondations par Jean Vergey, de Foucherans, 1666 ; — autre en l'église de Saint-Maximin par Gabriel d'Orival, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, 1672 ; — titre duquel il résulte que le curé de Tarcenay est pour moitié curé de Foucherans, 1691 ; — accensement d'un pré dépendant de Saint-Maximin et appartenant à la cure de Foucherans, 1696 ; — transaction pour dîme passée entre le sr Ligier, curé de Foucherans, et Jean-Claude Grivel de La Fay, 1716 ; — fondation par Pierre-Simon Vergey, 1727 ; — déclaration des fonds et revenus composant la portion congrue du curé de Foucherans, par les habitants de la communauté, 1733 ; — arrêt du Parlement contre les ermites de Saint-Jean-Baptiste qui voulaient bâtir près de la chapelle de Saint-Maximin, 1743 ; — transaction avec le prieur de Bonnevaux, pour une portion de dîmes, 1771. — *Les Fourgs*. Sentence d'Odon, évêque de Tibériade, suffragant de l'archevêque Charles de Neuchâtel, pour terminer un procès entre le vicaire et ses paroissiens au sujet de la célébration des fêtes solennelles, 1495 ; — autorisation donnée par le pape Jean à la demande de Thiébaud de Rougemont pour créer une église vicariale, 1414 ; — mise à bail des biens de fabrique des écoles et des pauvres pour six ans, 1787. — *Frambouhans*. Opposition pour M. Renaud, de Geneuille, contre Pierre-François Prétot, 1789.

G. 2274. (Liasse.) — 13 pièces papier (dont 2 cahiers de 30 et 10 feuillets).

1607-1789. — *Frasne*. Fondation par Gabriel Nicolet, curé de Crosey, d'une chapelle dédiée à l'Annonciation, 1607 (cop.) ; — chronique paroissiale rédigée par le curé Rouget, 1635-1700 (cop.) ; — testament de Marc Vuitteney, de Chaffois, curé de Frasne, 1668 ; — rente de 6 fr. au profit de la fabrique et de la confrérie du Saint-Sacrement, 1707 ; — autre sur Jean et Claude Grappe, 1718 ; — rétrocession d'une rente de 10 fr. par Antonia Munier, au profit de Jean-Claude Authier, curé de Frasne, 1729 ; — grosse de rente sur Pierre et Joseph Lépeule au profit de la fabrique, 1773 ; — baux de fonds dépendant de la cure, 1783. — *Fuans*. Donation par Charles-Félix Roussel, prêtre, de 4,000 l. pour bâtir une église à Fuans, 1780.

G. 2275. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 23 papier.

1668-1793. — *Gevresin*. Fondation de messes, par Nicolas Mareschal, prêtre, Nicolas et Jean Mareschal, 1776 ; — testament de Claude Mareschal dit Petet, 1701 ; — rente au profit d'Antoine-François Mareschal, ermite, résidant à Notre-Dame de La Levée de Pesmes, sur Georges Mareschal, 1730 ; — fondation d'Étienne Gavignet, de Montmahoux, 1758 ; — autre du Saint-Sacrement, d'Antoine Mareschal dit Petet, 1762 ; — autre par Henri Garnier, de Montmahoux, en l'église de ce lieu, 1779 ; — autre par Jean-Baptiste Fèvre et Marguerite Mariotte, sa femme, 1788 ; — redevances à l'église, 1793. — *Gilley*. Fondation par Denis Vielle, 1668 ; — autre par Jean Vielle-Marchiset, 1669 ; —

transaction sur procès entre la famille Vielle et Jean-Baptiste d'Aubonne, curé de Gilley, 1697 ; — fondation par Etiennette Mercier, veuve de Claude Bole-Besançon, 1684.

G. 2276. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier (dont 4 cahiers de 32, 22, 37 et 37 feuillets).

1690-1767. — *Goumois*. Carnet de cens de la cure, 1690 ; — autre carnet de cens, 1697 ; — autre, même année ; — lettre de taxe de fondations, au profit des église et cure, 1721 ; — registre contenant les revenus de l'église et de la cure, avec les messes de fondation, 1723 ; — obligations au profit de l'église, 1737-1767.

G. 2277. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 8 papier (dont 1 cahier de 78 feuillets).

1522-1786. — *Goux-lez-Dole*. Vente par les habitants de Villette au curé du lieu d'un champ en Fontaine Noire, 1697 ; — observations pour Jean Gilbert, curé de Goux, dans un procès contre la communauté de Villette, 1770. — *Goux-lez-Pont-de-Roide*. Transaction sur droits curiaux entre Louis Esquerrot, curé, et ses paroissiens, 1525 ; — fondation par Antoine Pommey, 1669 ; — autre par Anne Bougelier, 1685 ; — autre par Claude Quantin, 1687 ; — établissement de la confrérie du Saint-Sacrement, 1698 ; — liste des revenus et fondations de la cure, dressée par le curé Rouge, 1713. — *Goux-lez-Quingey*. Constitution de rente par Pierre Jacquin de Brères, 1622. — *Goux-lez-Usier*. Fondation dans une chapelle annexée à l'église Saint-Vallier d'Usier, par Richard Chamolle, religieux de Mouthier-Hautepierre, Guion et Étienne Laichemolle, d'Usier, 1522 ; — prise de possession d'une chapelle de Notre-Dame, Saint-Renobert, Sainte-Foy et Saint-Crespin, en l'église de Goux, par Claude-Blaise Michel, vicaire à Montigny-lez-Arbois, originaire de Vuillecin, 1786.

G. 2278. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 22 pièces papier.

1677-1784. — *Grand'Combe*. Amodiations, 1677-1697 ; — fondation par François Faivre dans la chapelle de Combe-sur-Motte, 1732 ; — rente sur les habitants de la Grand'Combe, au profit d'Antoine Bachand, 1733 ; — ventes et échanges, 1737-1782.

G. 2279. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 43 papier.

1602-1715. — *Granges-Narboz*. Traité entre les habitants et Matthieu Dumont, curé de Saint-Étienne de Pontarlier, pour la desserte d'une chapelle fondée et bâtie par ce dernier en l'honneur de Notre-Dame, Saints-Michel et Brigitte, 1662 ; — première présentation de chapelain faite par les trois curés de Pontarlier, 1632 ; — traité entre les curés de Pontarlier et les habitants des Granges-Narboz pour l'érection d'un vicariat ; — érection d'une chapelle du Rosaire, 1659 ; — testament de Bernard Genre, 1691 ; — de Guillaume Pecclet, 1715 ; — inventaire des titres et fondations dressé par la municipalité.

G. 2280. (Liasse.) 1 pièce parchemin, 7 pièces papier.

1401-1788. — *Les Grangettes*. Titre clérical de Claude-François-Joseph Rousseau, clerc tonsuré, 1781 ; — autre de Claude-Antoine Rousseau, 1788. — *Les Gras*. Situation de la paroisse certifiée par le curé Sergent, 1780. — *Gray*. Charte de Jean, curé de Gray, relative aux chapelles de son église, 1401 (incomplète). — *Grozon*. État du mobilier de la cure, appartenant personnellement à François-Xavier Baverel, de Lièvremont, 1774.

G. 2281. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 26 papier, 2 sceaux.

1561-1698. — *Guyans-Vennes*. Manuel des cens et redevances de la cure, 1561 ; — constitution de rente de 8 fr. au profit de Jean Depierre, 1585 ; — règlement des droits curiaux dus par les habitants de Vennes, 1600 ; — autre des droits dus par les habitants de Guyans-Vennes, 1601 ; — rente sur les habitants des Maisonnettes au profit du curé de Guyans, Étienne Gurnel, 1606 ; — patronage de la cure de Guyans dû à l'abbaye de Montbenoît, 1615 ; — acte de fondation d'une chapelle dédiée à sainte Croix et saint Lambert, fondée en l'église de Guyans par Pierre Lambert, de Guyans, lieutenant local de la gruerie d'Orchamps, tant en son nom qu'en celui d'Antoinette Boudot, sa femme, et de son fils Étienne Lambert, procureur et tabellion du comté de La Roche, 1636 ; — rente au profit de Pierre Lambert, sur les habitants des Maisonnettes, 1637 ; — institution et envoi en possession de Claude Tarby, prêtre, comme chapelain de la chapelle de Sainte-Croix et Saint-Lambert, 1639 ; — donation au profit du curé de Guyans par Claudot Tastu-Pierreillot, 1640 ; — échange entre le curé Pierre Laille et Pierre Lambert, procureur d'office de Châtelneuf, 1649 ; — reconnaissance des habitants des Maisonnettes au profit de Pierre Lambert, 1663 ; — autre, 1666 ; — testament (extrait) de Pierre Lambert portant fondation d'un service en l'église dudit lieu, 1669 ; — augmentation de la dotation de la chapelle des Lambert, par Pierre Lambert, sa femme et son fils, le premier décédé,

1670; — quittance faite par le sieur Vielle, chapelain, aux héritiers de Pierre Lambert, pour messes, etc., 1671; — rente au profit du châtelain Maillet sur des habitants des Maisonnettes, 1677; — fondations faites en l'église de Guyans-Vennes, recueil pour servir au curé Jacques Maillot, 1691; — carnet de rentes de la cure; — revenus de la cure, 1692; — fondation par Jeantet Jannin, de Guyans, 1693; — carnet des rentes de la chapelle de Guyans, 1694 (dressé après la mort du chapelain Jean-Baptiste Vielle); — fondation par Étiennette Loye, 1695; — règlement des droits curiaux publié et homologué par l'officialité, 1698.

G. 2282. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 17 pièces papier (dont 2 cahiers de 54 et 29 feuillets).

1702-1790. — *Guyans-Vennes* (suite). Testament de Pierre-Baptiste Maillot, châtelain de Châtelneuf-en-Vennes, 1702; — fondation de M. Maillot pour une mission à Guyans et une à Charquemont, 1703; — bail par Philippe-Alexandre Maillot, curé de Guyans, à François Racenotte et Anne Chalon, 1704; — testament de Jean-François Tattut, 1714; — inventaire des titres et papiers de la cure remis au curé Bourge, 1726; — testament d'Anne Faivre-Maillot, femme de Jean-François Tattut, prédécédé, 1731; — inventaire de la cure de Guyans, expédié au titulaire actuel, M. Clerc, 1758; — testament de Pierre Lambert, de Guyans-Vennes, 1770; — bail consenti par Charles-Félix Roussel, chapelain en l'église de Guyans-Vennes, 1786; — autre, 1787; — tableau des fonds et héritages dépendant de la cure de Guyans-Vennes, maison, clos, chènevières et champs (XVIIIe siècle).

G. 2283. (Registre.) — Petit format, papier de 140 feuillets (en blanc de 56 à 132).

1757-1799. — *Gy*. Délibérations des familiers de l'église paroissiale. Réclamations d'un familier, M. Sermage, pour paiement de cens, 1757, 15 octobre; — élection d'un receveur, d'auditeurs des comptes, d'un ponctuateur, de trois clavistes, 1760, 31 décembre; — le procureur Boisselet, de Besançon, offre de remettre certains titres appartenant à la familiarité, 1761, 31 décembre; — l'archevêque invite la familiarité à souscrire à de nouveaux matutinaux, 1767, 8 mars; — acquisition d'un nouveau missel, 1767; — délimitation des fonds de la familiarité, 1771, 1er août; — construction d'un buffet d'archives, 1778, 31 décembre; — fondation du familier Louiset, 1779, 1er février; — nomination d'un député de la familiarité aux États généraux, 1789, 19 mars; — application des lois des 6 et 11 août 1790, traitements et pensions des corps supprimés; — fol. 133, calendrier ecclésiastique, 1809-1820. (Don de M. le chanoine Burlet, doyen du chapitre de Besançon, archiprêtre et curé de la cathédrale Saint-Jean.)

G. 2284. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 4 papier, 1 sceau.

1481-1791. — *Gy* (suite). Accensement par les curé et familiers de Besançon au profit de Jean Bebelon, *alias* Thierry, de Gy, 1483; — procédure pour Claude-François-Xavier Des Potots, prieur de Sirod, chapelain en l'Université de Besançon, contre François Petit-Guyot, curé de Crotenay, pour une chapelle à Gy, 1754; — institution de chapelain à la chapelle de Notre-Dame de Pitié, à Gy, en faveur de Jean-Claude Chauvin, de Gillois, 1758; — remise de titres au district de Besançon par ce dernier, 1791.

G. 2285. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 32 papier (dont 1 registre de 36 feuillets), 2 sceaux.

1461-1695. — *Les Hôpitaux*. Sentence contre les habitants de La Longeville, pour la réparation de l'église des Hôpitaux (Sainte-Catherine), 1461; — mémoire pour Claude-Alexis Beurey, curé des Hôpitaux, en qualité de chapelain de Saint-Antoine de La Chapelle-d'Huin, XVIIIe siècle; — fondation en l'église de Sainte-Catherine par Jacques Vermot, curé, 1531; — inventaire des revenus de l'église Sainte-Catherine, 1574 (2 exempl.); — sentence contre les paroissiens de Longeville, en faveur du curé des Hôpitaux, 1653; — livre des messes fondées en l'église des Hôpitaux fait « avec toute l'exactitude possible et tiré des anciens livres et mémoires de mes prédécesseurs, l'an 1626, par moy Jean Pareau, prestre, docteur en sainte théologie, commissaire de l'évesché de Lausanne en Comté de Bourgogne pour le spirituel et temporel, missionnaire de Saint-Joseph de Lyon, curé de leglise Sainte-Catherine des Hopitaux, et des membres en dépendants et doyen de Jougne, autrement du doyenné de Saint-Vuillaume », 1733; — constitutions de rente, 1661-1673; — règlement des droits curiaux; arrêté par l'évêque François-Jean-Baptiste de Strambino, évêque de Lausanne, 1678; — traité entre les habitants des Longevilles et ceux des Hôpitaux-Vieux et Neufs, pour l'entretien en commun de l'église des Hôpitaux, 1680; — fondations, 1681-1687; — comptes de Pierre Vincent, Jean-Denis Jourdan et Claude-François Paquette Martelet, 1681-1683; — accord avec la paroisse pour les poses de charrue, 1683; — compte de Claude Maire, de Métabief, scabin de l'église Sainte-Catherine des Hôpitaux,

1685; — autre de Jacques Lombarde, 1686; — autre de Pierre Paquette, 1690; — achat au profit d'Antoine Pareau, curé de Sainte-Catherine des Hôpitaux, official fiscal au décanat de Jougne, 1691; — état des revenus de la cure des Hôpitaux, 1691; — achat considérable au profit d'Antoine Pareau, curé des Hôpitaux; — compte d'Hugues Paquette, des Hôpitaux, 1692; — autre de Pierre Paquette (luminaire, etc.), 1693-1695; — déclaration des revenus appartenant à Sainte-Catherine des Hôpitaux, 1694.

G. 2286. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 51 pièces papier, 2 sceaux.

1699-1734. — *Les Hôpitaux* (suite). Testament de Claude Bonians, des Hôpitaux, 1699; — compte du luminaire, rendu par Jean-François Vermot, 1700; — construction et dotation de la chapelle dédiée à l'Immaculée Conception par la communauté du lieu, 1700; — compte du scabin, François Lanquetin, 1701-1702; — autre de Pierre Charnaux, 1702; — autre du même, 1704-1705; — autre de Pierre Lombarde, 1702-1709; — autre de Jacques Maire, 1710; — testament de Claude Paillard, de Métabief, 1712; — compte de Jacques-Antoine Robbe, 1713-1714; — autre de Pierre Maire-Pelluet, 1715; — autre de Jacques-Antoine Maire, maître cloutier, 1719; — autre d'érection du vicariat de Métabief par Claude-Antoine, évêque de Lausanne, 1719; — autre de règlement des droits curiaux dudit lieu; — comptes de scabins, 1720-1731; — testament d'Anne Vincent, 1733; — comptes, 1733-1735.

G. 2287. (Liasse.) — 56 pièces papier.

1736-1790. — *Les Hôpitaux* (suite). Testament de Jeanne Bonjour, 1736; — compte de Philippe Cannelle, des Hôpitaux-Vieux, 1736; — autre de Richard Bonjour, 1738; — autre de Jacques Vincent, 1740; — autre de Claude Bonjour, 1744; — autre de Joseph Cannelle, 1746; — autre d'Étienne Robbe, 1748; — autre d'Antoine Paquette, 1751; — autre de Claude-Joseph Robbe, 1760; — autre de Jacques Charnaux, 1762; — autre de François-Xavier Loye, 1774-1780; — autre de Pierre-Augustin Lonchamp, 1777; — baux, 1777-1780; — compte du luminaire, 1780; — compte de fabrique par Jean-François Paquette, 1781; — baux, 1782-1787; — compte de Jean-Matthieu Paquette, 1787; — état des revenus de la chapelle des Hôpitaux rendu à M. Paquette, curé de Bannans, 1790.

G. 2288. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 9 papier (dont 1 cahier de 21 feuillets).

1343-1787. — *Huanne.* Fondation par Jean Baloset, prêtre, de Puessans, 1470; — pièce de terre à Romain, servant à une fondation, 1585; — vente d'un champ à La Vèze, 1628; — donation entre vifs, 1682. — *Igny.* Institution par l'archevêque Raymond de Durfort de Claude Lépine en qualité de chapelain de la chapelle Saint-Pierre, 1780. — *L'Isle-sur-le-Doubs.* Thiébaud de Neuchâtel, en reconnaissance des services rendus par Richard, marchand de l'Isle, lui donne certaines pièces de terre, 1343; — vente de prés à Thiébaud Fort, de l'Isle, 1415; — donation de prés aux curé et chapelains de l'Isle, chargés de l'anniversaire de Besançon Micet, de Baudoncourt, panetier du château, 1435; — donation d'un pré par Huguenin de La Cuisine, pour son anniversaire, 1454; — autre de prés à Blussans, 1455; — fondation d'anniversaire, 1457; — autre, 1563; — dénombrements des chapelles érigées en l'église de la Vraie-Croix de l'Isle, 1621; — visite de l'église de l'Isle, 1637; — prise de possession de la chapelle sous l'invocation de saint Nicolas, en l'église de Valdahon, 1785; — autre de la chapelle de la Vraie-Croix à l'Isle, par Pierre-François Buchet, 1787; — bail par ce dernier aux sieurs Courvoisier, de Montenois et de Lougres, 1787. — *Jallerange.* Lettres de François-Joseph de Grammont, juge apostolique, adressées à Henri Ferriot, curé de Jallerange, 1678. — *Jougne.* Déclaration des revenus de la cure, 1780; — baux divers, 1786.

G. 2289. (Registre.) — In-quarto papier de 69 feuillets

1696-1784. — *Labergement-Sainte-Marie.* Livre des fondations de la cure Saint-Théodule, par mois, commencé par le curé Jean Parreau, continué par les curés Ferreux, Faure et Mermet, ses successeurs.

G. 2290. (Liasse.) — 4 pièces parchemin (dont 1 cahier de 47 feuillets), 32 pièces papier, 1 sceau.

1675-1787. — *Labergement-Sainte-Marie.* Acte de décès de Matthieu Faivre, curé de Saint-Théodule, 1747; — institution de Jean-Baptiste Mermet comme curé de Labergement, 1747. — *Lac-ou-Villers.* Pose de la première pierre de la chapelle Saint-Joseph des Bassots, 1680; — fondation et dotation de cette chapelle par Claude Binétruy, 1685; — titre de fondation de la chapelle, 1690; — livre baptistaire des enfants de Jean-Guillaume Binétruy, héritier du fondateur de la chapelle, 1698-1711 (la couverture est une chemise de tabac à fumer du temps avec gravure sur bois: cavalier fumant); — convention passée avec Jean-Guillaume Binestruy et Pierre Choppard, collateurs de la chapelle, par le chapelain Jean-Nicolas Petit, 1698; — publication du testament de Claude Binétruy, mort à Madrid, 1699.

G. 2291. (Registre.) — In-folio papier de 22 et 85 feuillets.

1694-1790. — *Lac-ou-Villers* (suite). Carnet des rentes de Claude Binétruy, résidant à Madrid, pour la fondation qu'il a faite aux Bassots, afin de servir au collateur de la chapelle, 1694. — Fol. 1, table alphabétique des débiteurs ; — fol. 1 *bis*, détail des rentes, du paiement des arrérages ou du remboursement, 1695-1790.

G. 2292. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 21 papier, 2 sceaux.

1632-1790. — *La Longeville*. Rente au profit du luminaire et de la fabrique, 1739 ; — bail de terres, 1790. — *La Loye*. Constitution de rente au profit des curé et familiers par Pierre Fromond et Anatoile Baudier, 1632. — *La Rixouse*. Institution à la chapelle de la Sainte-Trinité pour Pierre Romain, de Saint-Claude, 1649. — *Laval*. Rente constituée au profit d'André Joly-Bournot, 1684 ; — carnet des rentes de la chapelle Saint-Claude, en l'église de Laval, 1726 ; — institutions à cette chapelle au profit de Melchior-Alexandre Gaudot, 1770 ; — abonnement entre le notaire Gaudion et Philippe-Thérèse Mareschal d'Audeux, prieur de Laval, 1778 ; — inventaire des titres et papiers de la cure de Laval, 1780 ; — vente d'un moulin au notaire Gaudion par Claude-Félix Vermot, de Laval, 1782 ; — vente de maisons par l'avocat Gaudion, 1789.

G. 2293. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 19 pièces papier.

1478-1752. — *Lavans-Vuillafans*. Fondation par Pierre-Antoine Petit, de Voires, fils d'Antoine et de Claudine-Françoise Bonnefoy, 1715. — *Lavernay*. Registre paroissial de 1686 : familles Chasne, Tandey, Donim, Laboureur, Saulnier, Magnin, Guyotte, Fallin, Belpois, Auber. — *Laviron*. Testament de Jean Devillers, de Laviron, portant fondation de la chapelle Devillers, en l'église du lieu, 1478. — *Lavoncourt*. Inscriptions relevées dans la nef et les chapelles de l'église de ce lieu, 1525-1634. — *Leugney*. Vente pour fondation en l'église de Leugney, faite par Nicolas de Watteville, marquis de Versoix, baron et seigneur de Châteauvilain, seigneur de Belmont, au profit d'Antoine Bruet, curé du lieu, 1599 ; — autre fondation de l'Estanche, 1636 ; — ventes et baux, 1688-1788.

G. 2294. (Liasse.) — 35 pièces parchemin, 31 papier, 4 sceaux.

1411-1699. — *Levier*. Sentence arbitrale pour les dîmes d'agneaux rendue par Pierre de Cléron, écuyer, demeurant à Durnes, et Jeannin dit Mercier, de Levier, 1411 (orig. et cop.) ; — testament de Marguerite Quarrez, femme de Claude Le Blanc, de Levier, 1506 ; — cens au profit de Pierre Ordinaire, de Levier, prêtre, sur Pierre Garin, de Bolandoz, 1523 ; — rente au profit de la chapelle de Sainte-Catherine par Étienne Pauldet, 1531 ; — règlement des dîmes que les habitants doivent payer au prieur de Mouthier, au curé de Levier et au seigneur de Fertans, 1546 ; — testament de Jean Melin, de Levier, 1571 ; — testament de Guillaume Escuchart et de Jeanne Jeannet, de Levier, 1583 ; — fondation par Claude Leblanc et Jeanne Jaquot, sa femme, 1601 ; — achat par Denis Buchon et Madeleine Jannet, 1615 ; — constitution de rente, 1618 ; — fondation par Nicolas Melin, 1625 ; — autre par divers, 1636 ; — testament d'Anatoile Leblanc, 1662 ; — règlement des droits curiaux 1671 ; — traité entre Jean-Pierre Joly, prêtre, curé de Levier, et les hoirs de Françoise Leblanc, 1676 ; — achat de la place du four banal par Anatoile Ordinaire, 1682 ; — testament de Charles Parisot, 1690 ; — déclaration des revenus fixes de la cure de Levier, 1692 ; — fondation par Nicolas Miget, 1694 ; — traité entre le curé de Levier, Jean-Pierre Joly, et les habitants de Levier, 1696 ; — clause du testament de Philippe Coudry, 1697 ; — achat pour Antoine Pariset, 1699 ; — ventes et échanges.

G. 2295. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 40 papier (dont 1 cahier de 39 feuillets), 15 sceaux.

1700-1720. — *Levier* (suite). Achats, échanges et partages faits entre particuliers de Levier, 1700-1710 ; — inventaire des titres de l'église dressé par Jean-Pierre Joly, curé de Levier, assisté du greffier de la justice de Montmahoux, 1710 ; — achats et échanges, 1712-1717 ; — achats, échange et transactions entre particuliers, 1717-1720.

G. 2296. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 5 pièces papier, 6 sceaux.

1721-1792. — *Levier* (suite). Contrats de ventes, achats, échanges, transactions, procédures, entre les divers familles les plus notables de Levier.

G. 2297. (Liasse.) — 23 pièces papier, 2 sceaux.

1659-1792. — *Liesle*. Bail de fonds dépendant de la chapelle de l'Annonciation, de Liesle, passé par le chapelain Antoine-François Figurey, clerc tonsuré, 1785. — *Lièvremont*. Fondation de messes, par le corps de communauté, 1659 ; — autre par Matthieu Glorioz, 1673 ; — autre

par Jeanne Pourchet, 1684; — autres fondations par plusieurs, 1725; — autre par Didier Baverel, 1731; — autre par Denis Olivier, du Frambourg, 1733; — *Longeville*. Bail par M. Bavanier, chapelain de la chapelle Notre-Dame et Saint-Jacques, au profit de divers particuliers de Septfontaines, 1786. — *Longwy*. Procuration du chapitre métropolitain pour ses droits de patronage, 1719; — quittance d'une cloche par M. Bouchet, 1725; — commande d'une chaire à prêcher par le curé Claude Caillet au sculpteur Jacques Morel, de Besançon, 1726; — dispense de résidence accordée au curé Caillet par l'archevêque Honoré de Grimaldi, 1728; — commande d'un baptistère sculpté au sculpteur architecte Galezot, de Besançon.

G. 2298. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 4 papier.

1472-1755. — *Lons-le-Saunier*. Remise d'un meix à Condamine par le chapelain de la chapelle de Saubief à Lancelot de Sugny, écuyer, 1472; — donation aux familiers de l'église Saint-Désiré, par Humbert de Saubief, écuyer, 1574. — *Loray*. Règlement en matière paroissiale entre les habitants de Loray et ceux de Flangebouche, 1468; — sentence de l'official au sujet de la chapelle Saint-Michel fondée en l'église paroissiale de Loray, 1523; — déclaration des revenus de la chapelle Notre-Dame, par le chapelain Antoine Fleury, 1695; — bail consenti par M. Augustin Binétruy, en faveur de Jean-Étienne Blanchard, de La Villedieu, pour certains fonds dépendant de la chapelle seigneuriale de Loray, dont était collateur M. de Prémort, 1738. — *Luisans*. Marché de Jean-Baptiste Girardot, prêtre, avec les habitants du Luisans, pour les desservir *in divinis*, 1755. — *Luxeuil*. Immeubles dépendant de l'église, v. 1586.

G. 2299. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 23 papier (dont 2 cahiers de 18 et 51 feuillets), 1 sceau.

1683-1787. — *Maîche*. Grosse de rente au profit de Humbert Richardin, chapelain, 1708; — fondation et érection de chapelle sous l'invocation Notre-Dame, en l'église de Maîche, par Jean Brelet, ancien notaire, 1701; — ventes, achats, constitutions de rentes, 1721-1771; — inventaire des titres de la cure de Maîche, à la mort du curé Pierre-Ignace Morel, 1778; — institution de Jean-François Charmoillie, de Baume, à la chapelle de Saint-Michel, en l'église de Maîche, vacante par le décès de Nicolas-Joseph Richardin, 1787; — frais de confection d'un « gonfanon » (bannière) pour l'église de Maîche, XVIIIe siècle. — *Malbrans*. Fondation en l'église de Malbrans par André Beurrey, 1683.

G. 2300. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier.

1618-1788. — *Malbuisson*. Bénédiction de la première pierre de l'église de Malbuisson et Vézenay, par Guillaume Thumerey, curé de Saint-Bénigne de Pontarlier, 1618; — dotation de 120 fr. constituée par les habitants; — présentation du vicaire à Guillaume Vuilleminot, vicaire de l'église Notre-Dame de Pontarlier, à Guillaume Thumerey, curé de Saint-Bénigne, à Denis Vuilleminot, administrateur de Saint-Étienne, par les échevins de Malbuisson et Vézenay, 1622; — autre du vicaire Pierre Rousseaul, par les mêmes; — réception du vicaire Nicolas Symon, par les curés de Pontarlier, 1623; — présentation du vicaire Denis Girardet, de Boujailles, 1624; — autre de Gabriel Vionnet, 1662; — autre de Vincent Mathey, 1668; — traité passé pour quatre ans entre les habitants et le vicaire Antoine Cuinet, 1672; — autre avec le vicaire Jean-Baptiste Lorimier, de Valdahon, 1685; — requête des curés de Pontarlier contre les habitants de Malbuisson et Vézenay, 1706; — sentence obligeant ces derniers à présenter leur vicaire à l'agrément des curés de Pontarlier; — convention des habitants de Malbuisson avec leur vicaire François Delacroix, 1782. — *Malpas*. Donation faite aux habitants des Grand et Petit-Malpas, par Antoine Viennet, 1725; — traité du curé de Saint-Bénigne de Pontarlier avec les habitants de Malpas, pour l'érection d'un vicariat, 1730; — bail consenti par la communauté de Malpas à Louis Parrenet, dudit lieu, 1740; — statuts de la confrérie des Trépassés en l'église de Malpas, 1757.

G. 2301. (Registre.) — Petit format papier de 69 et 83 feuillets.

1643-1716. — *Mancenans-lez-l'Isle*. Registres paroissiaux, baptêmes, mortuaires et mariages (en latin) : familles Jannin, Bellevaux, Maignin, Rouhier, Sauvageot, Berseot, Renard, Montolle, Oudot, Gresset, Wulleray, Pernet, Viarvelle, Pongy, Clerc, Cerf, Blanc, Bondenet, Russin, Bressins, Godin, Boissenin, Bel, Peletier, Girardin, Faley, Camboli, etc.

G. 2302. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1633-1789. — *Mancenans-lez-l'Isle* (suite). Fondation par Marie-Marthe Gigandet, veuve Cuenot, 1786; — création et homologation par arrêt du Parlement d'un bouillon des pauvres, 1789. — *Mancenans-lez-Maîche*. Fondation dans l'ermitage de Saint-Antoine de Fonteny, 1633; — nouvelle fondation par Pierre-François Renaud l'Alle-

mand, chapelain, 1747; — rente au profit de la chapelle, 1767. — *Marpain et Montrambert*. Extrait du pouillé des Carmes relatif à Marpain et Montrambert, 1753.

G. 2303. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 8 papier (dont 2 cahiers de 17 et 44 feuillets).

1327-1620. — *Mathay*. État des acquisitions, rentes, etc., de la cure de Mathay, 1327-1635; — fondation au profit de cette cure par Thiébaud, seigneur de Neuchâtel, 1458 (2 exemplaires); — vente relative aux fondations de Jean de Mathay (1327) et de Thiébaud de Neuchâtel (1458), faite par Étienne Jandry, de Mathay, et Jeanne, sa femme, 1479; — cens au profit du curé de Mathay, 1516; — censier de la cure, 1560-1565; — carnet des fondations de l'église, 1573; — fóndation par Jean Marcoux, de Lucelans, 1622; — autre par Thiébaud Briot, de « Bourgeon », Clauda Blanchot et Claude Jaquot, 1624; — vente à Jacques Broussot, curé de Mathay, par Pierrette et Nicolas Giboutel, dudit lieu, 1629; — achat par le même; — autre par Jacques Grossot, 1637; — héritages et fondations appartenant à ladite cure, v. 1630.

G. 2304. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 47 papier.

1631-1767. — *Mathay* (suite). Fondation Marcoux, 1631; — achat par Jacques Grossot, 1631; — achat par Adrien Vioche, de Mathay, 1631; — autre à François Mouget, 1635; — rente au profit du curé Jacques Gressot, 1636; — achat par Jacques Buttard dit Batie, des habitants de Mathay, 1656; — fondation du curé Jacques Grossot, 1662 (2 exempl.); — carnet des fondations de l'église de Mathay, 1665; — fondation de Jean Moulot, 1684; — bail des terres de la cure de Mathay, par le curé Aubry, 1713; — acquisition par le curé Jean-Baptiste Aubry, 1731; — cahier des fondations de l'église, 1732; — amodiations, correspondances, etc., 1741-1767.

G. 2305. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 18 papier, 5 sceaux.

1452-1788. — *Mercey-le-Grand*. Transaction entre le curé Jean-Claude Châtelain et MM. Norey et Nicolin, de Ferrières et Dampricbard, 1768. — *Mésandans*. Institution de la chapelle Notre-Dame en l'église de Verne, au profit de Pierre-Claude Gaudy, vicaire dud. lieu, 1768. — *Métabief*. Fondation de chapelle par Claude Paillard, 1715; — traité entre les curé et habitants des deux Hôpitaux et ceux de Métabief pour la disjonction de cette dernière communauté, avec approbation de l'évêque de Lausanne, 1719; — nomination au vicariat de Métabief de Jean-François Falconnet, par les habitants du lieu, 1765; — institution canonique donnée au même par l'évêque de Lausanne; — envoi en possession par le parlement de Besançon; — prise de possession par le vicaire; — bail à ferme des terres dépendant de la fabrique, 1788. — *Mièges*. Fondation de la chapelle par Gauthier Marche, de Nozeroy, curé d'Usier, et Alexandre Marche, notaire de l'officialité, 1452; — institution de Philippe Camu, en qualité de chapelain de Notre-Dame de Pitié, 1601; — prise de possession par le même. — *Miserey*. Achat d'une vigne, au territoire de Miserey, au profit de Claude-Antoine Buson, citoyen de Besançon, 1610; — rente au profit de Jean Dampnon, curé de Miserey, sur François Gillot, d'Auxon, 1709; — règlement de famille Gouhier, 1776; — constitution de rente sur Pierre Bryet, au profit de Mme Foraisse, 1767.

G. 2306. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 23 papier, 4 sceaux.

1639-1787. — *Moissey*. Bail à ferme consenti par Jean-François Limasset, vicaire à Moissey, 1760; — déclaration des revenus de la chapelle Saint-Claude, 1780. — *Monay*. Institution de chapelain en la chapelle de Sainte-Madeleine du château, en faveur de Louis-Théophile de Pécauld, prêtre, docteur en théologie, 1784; — prise de possession par le même; — bail à ferme au profit de ce dernier. — *Moncley*. Prise de possession de la chapelle de Sainte-Catherine érigée par les Belot en l'église de Moncley, par Antoine-François Devaux, curé de Pin, 1751; — testament de Jules-François Briot, curé de Moncley, 1771. — *Mondon*. Donation de vigne à la chapelle par Françoise Parisot, veuve de Pierre Monnin, de Thiénans, 1639; — fondation par Claude-Louis Barbaud, curé de Servigney, mandataire d'Antoine Postel, 1740; — achat de terres, 1743; — fondation par Marie-Françoise d'Achey, abbesse de Baume, 1748; — prise de possession de la chapelle de Sainte-Eugénie, en l'église de l'abbaye de Baume, par Joseph Piaget, 1763; — institution du même; — autre en faveur du même pour la chapelle des Saints François, Albin et de Sainte-Radegonde en l'église de Mondon, 1763; — état des revenus de la cure de Mondon, 1779; — bail au profit du sieur Piaget, curé de Mondon, 1783; — autre, 1786; — autre, 1786-1787. — *Monnetay*. Placet du prieur de Gigny, M. de Pelousey, à l'archevêque, pour lui faire agréer un desservant, 1653. — *Mont*. Permission pour dire messe en la chapelle, accordée par l'archevêque Honoré de Grimaldi-Monaco, 1725. — *Montagna*. Bail à ferme au profit du curé, Jean-Baptiste Collin, sur Pierre Fainet et consorts, 1752. — *Montagney*. Cens dû à la confrérie de Saint-Martin, 1757.

G. 2307. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 23 papier.

1635-1775. — *Montbenoit*. Rente annuelle et perpétuelle au profit de l'abbaye sur Huguenin Recepveur et sa femme, pour une fondation, 1652; — fondation de messes par les habitants de Largillat, 1672; — autre par Jean Pourchet, de Maisons-du-Bois, 1685; — testament de Jeanne-Louise Morand, 1775. — *Mont-de-Vougney*. Fondation au profit de la chapelle sur le Mont-de-Vougney, par Pierre-Claude Rebot, 1700; — autre par Anne-Marguerite Vessaux, 1720; — vente par les habitants du Mont-de-Vougney et du Friolais, à Jean-Antoine Pillod, de divers héritages affectés de fondations envers l'église paroissiale, 1782. — *Mont-de-Laval*. Rente au profit de Nicole et Barbe Monnet, de Sur-le-Mont, 1684. — *Montenois*. Fondation par César Folpoy, curé ou vicaire audit lieu, 1635; — autre par Hugues Chaverne, 1653; — rente au profit de Jean Pierrot, maire à Montenois, 1668; — fondation par Nicolas Taverne, 1684; — état des fonds curiaux, 1686-1722; — fondation par Servois Jannot, de Gemonval, 1695; — état des fonds curiaux, 1722; — achat au profit de Georges Châtelain, 1732; — fondation de Claudine Buisson, 1735; — déclaration des héritages de fondation tenus par le curé, 1759-1762; — état des papiers et titres de la cure, 1791.

G. 2308. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier, 1 sceau.

1673-1781. — *Montfaucon*. Dotation de l'église paroissiale par Jean de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, 1311; — présentation à la cure de Montfaucon et à la chapelle du château par Jean de Chalon, 1417 (cop.); — donation faite à l'église par Jean Michel, 1707; — traité passé entre le seigneur de Montfaucon et les habitants pour la construction d'une nouvelle église sur l'emplacement de la chapelle castrale, 1744. — *Montfleur*. Institution de la chapelle Notre-Dame en l'église de Montfleur, en faveur de Jean-Baptiste Cuenot, par Joseph de Meallet de Fargues, évêque de Saint-Claude, 1775. — *Montgesoye*. État des fonds dépendant de la chapelle Sainte-Catherine en l'église de Montgesoye, 1765; — bail des revenus de cette chapelle, consenti par Jean-Claude Ramboz, séchal du chapitre métropolitain, à Jean-Baptiste Vernier, 1782; — autre consenti par Barthélemy Picon d'Andrezel, chapelain, 1784. — *Montlebon*. Constitution de rente par les échevins, 1673; — donation à la chapelle des Fontenottes par Guillaume Billod, 1706; — autre par Joseph Cupillard, 1723; — déclaration par Élisabeth-Christine de Changins, abbesse de Battant, au sujet d'une fondation qu'elle destine à la chapelle des Fontenottes, 1728; — procès-verbal du subdélégué Blondeau concernant une rente payée par la communauté à la chapelle des Fontenottes, 1758; — liquidation d'une rente sur la communauté du Lac, 1759; — transaction entre les habitants et le chapelain Étienne-Modeste Besançon, 1781.

G. 2309. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 30 papier, 5 sceaux.

1595-1791. — *Montmorot*. Institution de Pierre Morel à la chapelle Notre-Dame, en l'église paroissiale de Montmorot, 1595; — autre en faveur de Guillaume de Ronchaux, de Montmorot, 1617; — exécution de mandement au profit de ce dernier; — présentation à la chapelle Notre-Dame de Cibus par Adrien de Ronchaux, le bénéfice étant vacant par le décès de Guillaume de Ronchaux, 1621; — provision de la chapelle de Notre-Dame et Saint-Antoine en faveur de Guillaume Belot, de Lons-le-Saunier, 1636; — autre en faveur de Simon Cardinet, 1637; — autre en faveur de François Magnin, 1649; — fonds et rentes de la chapelle, 1780-1791. — *Montperreux*. Présentation au vicariat de Claude Romette par les prud'hommes et gouverneurs de l'église du lieu, 1614; — autre de Jean Louvrier, 1618; — autre de Jacques Louvrier, 1623; — autre de Claude Calyet, 1624; — autre de Claude Coste, 1637; — autre de Claude Monnier, 1667-1668; — marché entre les habitants et leur vicaire Claude Monnier, 1670; — autre avec le vicaire Edme Raguin, 1681; — autre avec Pierre Colard, familier d'Ornans, 1689; — présentation du vicaire François Pasquette, 1690; — traité renouvelé avec le même, 1695; — autre avec Claude-Joseph de La Tour, de Saint-Lupicin, 1731; — autre avec le sieur Bruchon, 1783.

G. 2310. (Liasse.) — 6 pièces papier.

1631-1788. — *Mont-sur-Lison*. Bail à ferme consenti par Pierre-Claude Jeannin, curé de Mont, chapelain de la chapelle des Saints-Pierre et Paul, en l'église d'Ornans, 1788. — *Montussaint*. Fondation en l'église du lieu par Claudine Talbert, veuve de Jacques Gaudey, 1631; — autre par Antoine Bardet, 1660; — autre par Béatrix Rondot, 1703; — obligation des sieurs Balland, prévôt de Montbozon, et Claude-Hubert Bichot, curé de Chambornay-lez-Bellevaux, servant de fondation pour l'église de Montussaint, 1769. — *Morey*. Baux à ferme consentis par Bonaventure Alviset, chapelain, 1788.

G. 2311. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 109 feuillets.

1600-1752. — *Morteau.* Carnet des redevances de la seigneurie du Val de Morteau envers le prieur : dîmes, présentations aux cures, etc.

G. 2312. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 18 papier, 2 sceaux.

1510-1780. — *Morteau* (suite). Constitution de rente sur Jean Faivre, de Saint-Hippolyte, 1510 ; — fondation par Jean Thomas, 1605 ; — autre par Étienne-Girard Myette, 1611 ; — rente au profit d'Antoinette et Marguerite Syre, 1626 ; — information touchant la confrérie du Rosaire, 1636 ; — rente sur Jeanne Myotte, 1654 ; — traité entre le curé de Morteau et les habitants du Pissoux, 1699 ; — testament de Léonard Vaufrey, des Renaud-du-Mont, 1704 ; — fondation par Jeanne-Antoine-Jean Guyot, en l'église de Morteau, 1727 ; — autre par Claude-Myotte-Comte, 1727 ; — rente constituée par Jeanne-Claude Faivre au profit du curé de Morteau, 1730 ; — autre fondation par Hugues Jeanguyot, 1730 ; — rente au profit de la fabrique sur Jean-Baptiste Billod, de La Chenalotte, 1739 ; — institution de Pierre-François Marguier, familier de Pontarlier, de chapelain de la chapelle Saint-Marcel, sur le cimetière de Morteau, 1745 ; — état de dîmes du Val de Morteau, 1778.

G. 2313. (Registre.) — Petit format papier de 35 feuillets.

1658-1684. — *Naisey.* Registres paroissiaux tenus dès 1658 par Nicolas Pinet, de Besançon, et continués par Joseph Bernard, d'Ornans, son successeur en 1678 à la cure de Naisey : familles Nicod, Charrot, Bauldiquey, Grillon, Magnin, Berthet, Terrier, Grandperrin, Marchand, Plançon ; — naissance de Claude-Joseph, fils de Claude-François de Pillot et de Claude de Chantrans, 1661 ; — familles Sapolin, Combotte, Lambert, Barre, Seguin, Nachin, Marmillon, Blanchet, Gauthier, Gros, Bergeon, Coulon.

G. 2314. (Liasse.) — 2 pièces papier (dont 1 cahier de 52 feuillets).

1608-1782. — *Nancray.* Inventaire des titres et papiers de la cure de Nancray, 1782. — *Nans-sous-Sainte-Anne.* « Table alphabétique de tous les baptêmes, mariages et sépultures faits en l'église de Nans-sous-Sainte-Anne, depuis 1608 jusqu'en 1757 : familles Arbeau, Allemand, Authier, Abry, Billamboz, Bordy, Bergère, Besson, Courlet, de Montrichard, Desbuchet, Fiole, Faure, Gaupillet, Grandvoynnet, Jeandenans, Mareschal, Melin, Petitviennot, Rolet, Rouhot, Troutot, Vermeillet.

G. 2315. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 7 papier, 2 sceaux.

1386-1595. — *Neuchâtel-Urtière.* Consentement donnée par Thiébaud de Neuchâtel à Catherine de Dampierre, femme de Richard de Say, pour toutes les acquisitions par elle faites dans les terres de ce seigneur pour assigner son douaire, 1386 ; — achat de terres par Jean Fliegue, de Neuchâtel, 1429 ; donation faite par Henri Fliegue à Jean Fliegue d'un curtil à Neuchâtel, 1430 ; — manuel des rentes et cens dus à dom Claude d'Allenjoie, religieux de Luxeuil, chapelain des chapelles de Saint-Ursin, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas et Saint-Éloi, au bourg de Neuchâtel, XVe-XVIe siècles ; — autre manuel de cens et rentes des mêmes chapelles tenues par Jean-Baptiste Michotey, de Dole, fils de feu noble Étienne Michotey, procureur général de Sa Majesté, familier à Dole, et autrefois chanoine à Saint-Hippolyte, fin XVIe siècle ; — traité passé entre les habitants de Neuchâtel et les Orcières, et Jean Guillemot, barbier, demeurant en la Combe-d'Hians, lui permettant de transformer en verger certaine place au joignant de sa maison, 1516 ; — traité entre l'abbesse de Baume, Marguerite de Neuchâtel, et François de Vuillafans, chapelain de la chapelle Saint-Ursin, au bourg de Neuchâtel, 1519 (cop.) ; — constitution de cens au profit de Thiébaud Degoy, prêtre, de Neuchâtel, 1533 ; — dotation de fondation, 1541-1699 ; — autre, 1562 ; — testament de Pierre Marcoux, curé de Châtel-sur-Pont-de-Roide, 1565 ; — fondation par Louis Abryot et Bonaventure Escarrot, 1569 ; — échange consenti par Guillaume Delacroix, chapelain, à Jean Barbier père et fils, 1574 ; — ventes et échanges, 1586-1591.

G. 2316. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 34 papier.

1612-1712. — *Neuchâtel* (suite). Achat par Jean Matille et Ève Pourron, des Orcières, 1612 ; autre pour Ève Bannelier, de Bourguignon, 1616 ; — amodiation de la chapelle de Neuchâtel par le chapelain Jean Michoutey, 1621 ; cens sur le Prel Garni ; — cens au profit de la chapelle de Saint-Ursin, 1623 ; — requête (appointée) au marquis de Varambon par les habitants de Neuchâtel pour faire pourvoir à la desserte de la chapelle, négligée par le sieur Michoutey, 1627 ; — sentence entre les habitants de Neuchâtel et ceux de la Combe-d'Hians, 1628 ; — testament de Ferjeux Gurnel, de Pont-de-Roide, 1631 ; — donation par Pierre Maille, 1633 ; — carnet des rentes, fonda-

tions et immeubles de la chapelle Saint-Ursin dressé par le desservant, François Campagne, 1634; — autre mémorial continué jusqu'à 1661; — fondation de Claudine Escarrot, 1637; — testament de François Guillemot, de la Combe-d'Hians; — amodiation de la chapelle par Hugues Mourelot, de Besançon (présentement à Fribourg, en Suisse), chapelain, au curé de Chastel, Hugues Mattelaux, 1641; — inventaire du mobilier de la chapelle, 1640; — autre, 1649; — culture de la vigne de Saint-Symphorien de Mandeure appartenant à la chapelle Saint-Ursin, 1651; — prise de possession de la chapelle par Jean-Ferdinand Robardey, 1665; — fondation par Antoinette et Blaise Bryot, 1667; — jugement de Gabriel Boisot, subdélégué de l'Intendant, M. Chauvelin, pour reconnaître la dotation de la chapelle, 1678; — fondation de Catherine Penod, de Vermondans, 1690; — autre de Jacques Joly, en l'église de Châtel, 1700; — autre en la même église par François Jeanperrin, 1704; — autre de Claude Genin, 1706; — liste des villages du comté de Neuchâtel; — notice sur l'église, la chapelle, etc.; amodiation des dîmes, 1712.

G. 2317. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 40 pièces papier, 1 sceau.

1713-1777. — *Neuchâtel* (suite). Procès en matière de propriété de certains champs entre le chapelain de Neuchâtel, François Bugnot, et Pierre-François Silvestre, des Orcières, 1713; — traité entre le même chapelain et les bourgeois de Neuchâtel, pour les dîmes, 1713; — la chapelle de Neuchâtel venant d'être anéantie par un incendie, Ferdinand-Joseph de Poitiers et de Rye est autorisé par l'archevêque à faire desservir le bénéfice dans telle église qu'il lui plaira, 1714; — transaction entre le chapelain François Bugnet et les bourgeois de Neuchâtel, les Orsières et Combe-d'Hians, 1719; — autre entre le même et Georges Briquelet, d'École; — traité fait entre le même et Claude Martin, de Montbozon, pour la desserte de la chapelle moyennant une rente de 260 fr. au titulaire, 1720; — autre pour même objet avec Anatoile Tournier, de Montsur-Monnet, prêtre, 1723; — carnet des rentes de la chapelle de Saint-Ursin, 1723-1725; — inventaires des titres de la chapelle, 1727; — institution de chapelain de Saint-Ursin en faveur d'Augustin-Joseph-François Binétruy, au décès de François Bugnet, 1731; — extrait du Pouillé des Carmes concernant ce bénéfice; — baux, 1731-1738; — dénombrement de la seigneurie de Neuchâtel, donné par procuration du duc de Randan, Gui-Michel de Durfort, actuellement à l'armée du Bas-Rhin, par Guillaume-Baptiste-Philippe Binétruy, écuyer, seigneur de Grandfontaine-en-Vennes, 1757; — Pierre-Philippe Millot, chanoine de Sainte-Madeleine (chapelain dès 1753) confie la desserte à Claude-François Tomas, prêtre, 1777.

G. 2318. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 6 papier, 1 sceau.

1671-1786. — *Neuvier*. Fondation de processions et litanies en la chapelle de Jésus, faite par Jean-Ferdinand Faivre, de Courcelles, procureur d'office de la seigneurie de Châtillon-sous-Maîche, entre les mains de Jean-François Guédot, curé de Chaux, 1671. — *Nods*. Fondation de Pierre Duchon et de Clauda Bourquin, 1675; — autre du même, 1682; — autre de Jeanne Viennois, Françoise Humbert et Marie Dubois, de Vanclans, 1691; — déclaration de l'état de la cure de Nods, par le curé Jean-Claude Mareschal, docteur en théologie, 1692; — provisions de la cure accordées à Jean-Baptiste Bailly, par le Saint-Siège, 1719; — autres pour Claude-Joseph Vauthier, 1753; — transaction sur droits curiaux entre cet ecclésiastique et ses paroissiens, 1755; — bail des droits curiaux consenti par Claude Vauthier à Alexandre Humbert, de Vanclans, 1788. — *Noironte*. Convention passée pour une chapelle Sainte-Croix en l'église Saint-Jean-Baptiste de Besançon entre Bon-Anatoile Monnier, seigneur de Noironte, et Jean-Jacques Montrivel jouissant du copatronage, 1673. — *Noroy*. Bail des biens dépendant de la chapelle de Saint-Nicolas, consenti par le titulaire, Ferdinand Clerc, chapelain de l'église Saint-Pierre de Besançon, 1786.

G. 2319. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 18 papier (dont 2 cahiers de 20 et 24 feuillets), 2 sceaux.

1611-1786. — *Onans*. Fondation par Étienne Laude, 1650; — autre par Nicolas Laude et Anne Javelot, 1656; — autre par les habitants de Faimbe, 1163; — autre par Anne Javelot, femme de Maurice Cointet, de Mésandans, 1668; — autre en l'église de Marvelise par Renobert Monnot, 1717. — *Onay*. Institution de chapelain en la chapelle Notre-Dame pour Jean Regnaud, 1611; — envoi en possession par le parlement de Dole d'Hugues-Antoine Garinet, nommé chapelain, 1637. — *Onoz*. Bail de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste en l'église d'Onoz, passé au profit de Pierre Guyot, curé du lieu, par le chapelain Alexis Charlet (cette chapelle était seigneuriale et portait aussi le nom de Virechâtel), 1736; — bail des dîmes et novals d'Onoz, Le Bourget, Charia et Petière, par Girard Courvoisier, curé, 1751; — déclaration des revenus de la cure par le même, vers 1760. — *Orchamps-Vennes*. Fondation par Marguerite Verchot, femme de Jacques Millot, 1668; — autre de la

chapelle de Saint-Jean-Baptiste unie à celle de Notre-Dame de Pitié, par Jean-Baptiste Simonin, médecin, 1694; — autre d'une bénédiction, tous les dimanches, par François Vernier, 1698; — rente au profit de Charles Simonin, chapelain de la chapelle dite de Provenchères, en l'église d'Orchamps, 1706; — compte entre Guillaume-Baptiste-Philippe Binétruy et Augustin-Joseph-François Binétruy, à la participation de M. Boudot, curé d'Orchamps, pour le rétablissement des fonds de la chapelle fondée en 1701, par M. Braillard, 1718; — fondation de Marguerite Henriot, 1722; — ornements de la chapelle de Provenchères, 1735; — revenus des chapelles de MM. Simonin : Notre-Dame de Montaigu, à l'autel de Provenchères, et Notre-Dame de Pitié, à l'autel du Rosaire, 1750; — rentes dues au chapelain Jean-Ignace Lyme, desservant la chapelle Braillard, 1781; — bail de fonds de chapelle consenti par Claude-Aimé Bruley (Notre-Dame de Montaigu et notre-Dame de Pitié), 1786. — *Orgelet*. Institution de chapelain aux chapelles de Sainte-Catherine d'Orgelet et des Saints-Étienne et Christophe, à Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, en faveur de Claude-Marie Combe, de Lons, 1689.

G 2320. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 16 papier, 3 sceaux.

1618-1787. — *Orsans*. Rente cédée au docteur Papay par Étienne Trippard, curé d'Orsans, 1671. — *Osselle*. Réduction de taxe en faveur du curé, la communauté de Rozet-Fluans ayant été détachée de son bénéfice et ayant une desserte particulière, 1762. — *Ougney*. Fondation par Marguerite Pétremand, femme de Guillaume Matherot, seigneur de Preigney, 1699; — institution de chapelain dans la chapelle de la Sainte-Famille en faveur de Claude-François Gilbert, curé de Saint-Hilaire et doyen rural de Baume, 1740; — demande en réduction de charges de ce bénéfice par le titulaire qui précède, 1755; — prise de possession par Georges-Gabriel Buson de Champdivers, 1765; — envoi en possession par le parlement de Besançon; — institution de Claude-François-Marie Petitbenoît, de Chaffois, à la chapelle de la Sainte-Famille, 1776; — assignation donnée par les habitants du lieu au prince de Montbéliard pour la portion congrue du curé d'Orsans, 1788. — *Ouhans*. Reconnaissances des dîmes au profit des abbés de Montbenoît, 1618-1735. — *Ounans*. Déclaration des revenus de la cure de la chapelle Saint-Adrien, donnée par le curé Mercier, 1780. — *Oye*. Déclaration des revenus du vicariat en chef, par le vicaire François Vuittenez, 1780.

G. 2321. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 20 papier, 1 sceau.

1630-1789. — *Palise*. Fondation faite entre les mains du curé Étienne Hugon, par Jacques Archeret, de Venise, 1630; — autre par Marguerite Perrin, veuve de Claude Huguenyot, 1635; — autre par Claude Archeret, 1670; — autre par Nicolas Marellier, de Moncey, 1670; — autre par Jean Ayme, d'Aulx, 1673; — autre par Nicolas Parady, de Thurey, 1679; — autre par Claude et Anne Gurruey, d'Aulx, 1686; — autre par Pierre Jannot, de Moncey, notaire, 1687; — autre par le curé de Palise, M. Joliot, 1689; — règlement de la fondation de M. de Crusille, en l'église de Moncey, 1700; — accensements, 1700-1707; — cahier des fondations de l'église de Palise, 1712; — fondation de Claude Deflon, de Venise; — autre de Claude Gurruel, 1691; — registre paroissial de 1737; — fondation de Mme de Marivat, 1751; — vente de maison à Thurey, par le curé Jean-Baptiste Jacquey, 1789. — *Passavant*. Traité fait entre le curé Jacques Molayre et Mlle Cécille, femme de Jean-Claude de Montrichard, fille de Françoise Tanchard, 1674; — autre pour la fondation de Bonne-Françoise Vernerey, 1692; — autre fondation de Jacques Marchand-Marjoz le vieux, 1698; — autre par Clauda Cuche, 1700; — autre par Ligier Bouthier, 1704; — requête du curé Jean-Baptiste Outhenin au prince de Montbéliard pour faire approuver une donation, 1710; — fondation par Anne-Marie Ferrieue, 1710; — autre par Claude-François et Jean-Baptiste Marchand-Maillot, 1711; — autre par Blaise Clerc, 1713.

G. 2322. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 14 papier (dont 1 cahier de 24 feuillets), 4 sceaux.

1620-1783. — *Passonfontaine*. Inventaire des titres, papiers et registres de la cure, fait après la mort du curé Jean-Baptiste Guidevaux, 1750; — fondation par Jean-Baptiste Richardin, bannelier de Cicon, 1620; — autre par Simon Gaudion, 1637; — autre par Claudy Maire-Tanchard, 1662; — autre par Jean-Claude Sergent, 1700; — fondation par Jean-Claude Vernerey-Essard, 1733. — *Pelousey*. Envoi en possession de la cure au profit de Pierre-Claude Gras, de Bléfond, 1772. — *Percey-le-Grand*. Déclaration pour la chapelle de Sainte-Catherine à Percey et celle dédiée à la même sainte en l'église de Champlitte par le chapelain Nicolas Thiéry, chanoine et official de Champlitte, 1754; — bail des revenus de la chapelle Sainte-Anne par le chapelain Gouget, 1783; — démission de la chapelle de Sainte-Anne en l'église de Percey, par Guillaume Bullet,

chapelain de l'église Saint-Pierre de Besançon, 1738; — institution donnée par l'évêque de Langres, à François Gouget, clerc tonsuré, de Besançon, 1738; — prise de possession, 1739. — *Peseux*. Bail de terres au profit de Jean-Charles-Matthieu Daguet, chapelain de la chapelle Notre-Dame, 1759; — autres au profit du même, 1768 et 1769. — *Pesmes*. Fondation par Claude Petitot, en l'église paroissiale, 1709.

G. 2323. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 7 papier.

1485-1785. — *Pierrefontaine-lez-Varans*. Fondation, dotée de 4 florins, par Jean d'Épenoy, pour la chapelle fondée par ses prédécesseurs, 1485; — échange entre Étienne Vauchier, de Coigny, curé, et les échevins de Pierrefontaine, 1487; — fondation par Guillaume Vernerey, 1684; — autre par Claudine Huot, 1685; — lettre du subdélégué de Baume, M. Guyottet, relative à une transaction entre M. de Sagey et les habitants de Pierrefontaine, 1738; — lettre de M. Grangier à l'Intendant, 1739; — transaction entre M. de Sagey et la communauté de Pierrefontaine; — bail de prés passé par Claude-Louis Riduet, curé de Pierrefontaine, 1782; — autre, 1785.

G. 2324. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 38 papier, 1 sceau.

1338-1791. — *Pin*. Prise de possession de la chapelle de la Visitation par Antoine-François Devaux, curé de Pin, 1747; — bail à ferme passé par ce dernier à Jean-Baptiste Bossu, 1776; — certificat de vie au profit de l'abbé Devaux, par la municipalité de Conliège, 1791. — *Plaimbois-Vennes*. Dotation de la cure par les habitants, autorisés à se détacher d'Eysson, leur église primitive, et à construire une église à Plaimbois, 1593; — donation par le curé Guillaume Ysabel, 1615; — autre par Simon et Adrienne Monnot, 1630; — traité au sujet des dîmes entre les habitants et leur curé François Cachot, d'Orchamps-Vennes, 1633; — fondation par Antoine Monnot, de La Sommette, 1680; — autre par Jean Breullot, 1683; — convention passée entre le fondé de pouvoirs du maréchal duc de Lorges, seigneur de Plaimbois, et M. Lambert, curé du lieu, pour la portion congrue, 1770; — liste des fondations. — *Les Plains et Grands-Essarts*. Revenus de la cure du lieu, 1784. — *La Planée*. Nomination du vicaire, Renaud, de La Planée, fils d'Amauri dit Migois, par le curé de Saint-Étienne de Pontarlier, Nicolas de Saint-Brice, 1338; — nomination d'Antoine Parrin, en qualité de vicaire, par les curés de Pontarlier, sur présentation des prud'hommes et paroissiens de La Planée, 1500; — présentation et nomination d'Étienne Quartierdevel, 1552; — traité passé entre ce dernier et ses paroissiens pour la desserte (2 cop.); — autre avec Denis Perrenet, pour même objet, 1619; — présentation du même aux curés de Pontarlier, 1622; — ordonnance de l'archevêque contre ce dernier; — présentation d'Antoine Mariotte, en qualité de vicaire, 1661; — traité entre les paroissiens et le vicaire Claude Haultier, 1666; — autre avec le même, 1672; — autre avec le même, 1676-1682; — autre avec Claude-Joseph Masson, de Bief-du-Fourg, 1690-1694; — contribution des habitants pour la reconstruction du clocher de l'église Saint-Bénigne de Pontarlier, 1753; — traité entre les habitants et leur vicaire Jean-Laurent, 1786. — *Poitte*. Déclaration des revenus de la cure, donnée par le curé A. Devaux, 1758 (2 ex.).

G. 2325. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 36 papier (dont 1 cahier de 20 feuillets), 7 sceaux.

1689-1790. — *Poligny*. État des héritages dépendant de la chapelle Sainte-Anne dans l'église Saint-Hippolyte de Poligny, 1689; — fondation de cette chapelle par Jean Tornond, chanoine de Poligny, 1700; — envoi en possession de la chapelle Notre-Dame au profit de Philippe-Charles Dagay, de Poligny, 1721; — autre pour la chapelle de Saint-Antoine en la même église, au profit de Joseph Gillet, 1773; — institution canonique, prise de possession; — bail à ferme des revenus de cette chapelle, par Claude-François-Marie Petitbenoît, chapelain, vicaire général de l'archevêque de Besançon, 1782; — envoi en possession de ce bénéficier; — institution canonique par l'archevêque Raymond de Durfort; — démission de la chapelle Sainte-Anne, par Hugues Magnin, chanoine de Saint-Michel de Salins; — bail des revenus de la chapelle de Saint-Antoine dite de Tournay, par le chapelain Gillet, 1784; — baux par Claude-Étienne Calf de Noroy, chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, 1787-1788. — *Pompierre*. Fondation de François Perrier, 1748.

G. 2326. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 21 papier (dont 1 cahier de 26 feuillets), 1 sceau.

1308-1766. — *Pont-de-Roide*. État des revenus de la cure de Châtel, tant en anciens fonds qu'en fondations, champs, prés et argent, 1766. — *Port-Lesney*. Institution de chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, au profit de Jacques Pourtier, chanoine de Saint-Anatoile de Salins, 1725. — *Pouilley-les-Vignes*. Testament de Jean, curé de Pouilley, 1308 (orig. et cop.); — sentence de Clément XI publiée par Nicolas d'Orival, en qualité de juge apostolique,

au profit du curé Charles Labet, 1687 ; — copie des titres, fondations, grosses de rentes de la cure, transcrits par ce dernier, 1710 (2 exempl.) ; — testament de Claude Guillemeney, de Pouilley, publié au bailliage de Besançon, 1719.

G. 2327. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 16 papier, 7 sceaux.

1520-1785. — *Provenchères.* Titre clérical de Jean-Joseph Perrot, clerc tonsuré, 1769 ; — autre de Louis-Joseph-Théodore Roch, 1784-1785. — *Quincey.* Institution à la chapelle de Saint-Laurent en l'église du lieu, au profit de François Travault, curé de Vy-lez-Rupt, 1602 ; — donation prétendue par le curé de Quincey, François-Jules Gousset, enquête, 1629. — *Quingey.* Institution de chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine et de celle des Saints-François et Jacques en faveur de Denis Pontelot, 1671-1677. — *Rancenay.* Prise de possession par Jean-Antoine-Bonaventure Alviset de la chapelle de la Sainte-Trinité, en l'église de Rancenay, et de la chapelle de Notre-Dame *de Tabulâ* en l'église Saint-Pierre de Besançon, 1781. — *Rang-lez-l'Isle.* Constitution de rente au profit de Jean Mathiot, curé de Raincourt, sur Pierre Pance dit Briseufz, de Rang, 1620 ; — liste des fondations de l'église de Rang, 1637-1683 ; — fondation par Claudine Gouvernal, 1661 ; — autre par Pierrette Dolet, 1667 ; — autre par Catherine Jeangrand, 1679 ; — testament de Jacques Bassand, 1685 ; — fondation par Claude-Françoise Bassand, 1714 ; — rente au profit du curé Jean-Claude Billet, sur Simon Druet et sa femme, de Saint-Georges, 1738. — *Rans-lez-Dole.* Institution de chapelain en la chapelle Notre-Dame de l'église de Rans, donnée à Joseph Gillet, 1743 ; — prise de possession, 1744 ; — bail à ferme passé par le sieur Gillet, curé de Saint Paul de Besançon, 1784. — *Ray.* Ratification, par l'archevêque Antoine de Vergy, d'un accord consenti entre Jean Cottrote, doyen, Jean Fumerel, Pierre Theugnot, Hugues Brussel et Viennet Barressols, chanoines de Ray, d'une part, et Pierre Martin, vicaire perpétuel de l'église Saint-Pancrace de Ray, avec l'assentiment du fondateur, Claude, seigneur de Ray, chevalier, 1521 ; — règlement des droits et devoirs du vicaire perpétuel, approuvé par l'archevêque.

G. 2328. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 21 papier.

1685-1780. — *Recologne.* Cession de terres faite au curé François-Nicolas Vernay, par Marguerite Garnaud, femme de Jean Mitaine, 1685 ; — registre paroissial pour l'année 1686 ; familles Dard, Gros (de Savoie), Michalas, Megnin, Court, Ballaine, Noël, Radix, Verdot, Gaillard, Friand, Fusier, Millot, Demongeot, Marland, Alix (communes de Chevigney, Frasney et Recologne) ; — fondation de Barbe Jurain, veuve Duvergier, 1687 ; — achat de plusieurs pièces de terre par François-Nicolas Verney, 1688-1690 ; — testament de Françoise Jurain, portant fondation, 1692 ; — partage des biens de Pierre Jurain, 1692 ; — traité entre les habitants de Recologne et le comte de Montbarrey, seigneur de Ruffey, pour le champoy à La Vaivre et à La Mange, 1700 ; — constitution de rente sur Jean-Claude Racle et Claudine Grassy, 1701 ; — testament du curé Verney, 1701 ; — testament de Claude-François Grassy, 1709 ; — transaction entre le curé de Recologne et les habitants de Chevigney, pour les droits curiaux, 1710 ; — testament de Claude-François Œuvrard, 1768 ; — délibération des habitants de Recologne au sujet du parcours à La Vaivre et à La Mange, 1779-1780.

G. 2329. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 14 papier, 3 sceaux.

1632-1790. — *Remonot.* Procès-verbal de la visite de la chapelle fait par Antoine Goguèle, entrepreneur, et François-Joseph Nicod, maire de Gilley, pour estimer les réparations à exécuter, 1790. — *Remoray.* Déclaration du vicaire en chef, pour les revenus du bénéfice, 1780. — *Reugney.* Érection d'une confrérie des Saints-Sébastien et Roch, par le curé Guillaume Laurent et ses paroissiens, 1632 ; — transaction des habitants avec Pierre-Antoine Gonzel, curé de Vésigneux, pour les droits curiaux, 1666 ; — donation faite à l'église de Reugney par Claude Saunier, 1693 ; — achat d'un champ à Silley, par François Valet, de Reugney, 1699 ; — fondation par Claude-Joseph Arnoux, 1728 ; — état des fondations. — *Rigney.* Institution de Jean-Baptiste de Chaffois comme chapelain de la chapelle de Saint-Charles-Borromée en l'église du lieu, 1754. — *La Rivière.* Abonnement pour les dîmes du Forbonet, passé entre le curé Claude-Ignace Rouget et M. Boissard, lieutenant général honoraire du bailliage de Pontarlier, 1757 ; — déclaration des revenus de la chapelle Saint-Nicolas en l'église paroissiale, 1781 ; — bail par Claude-François-Philibert Regnaud, chapelain de Saint-Nicolas, 1781 ; — autre par le chapelain de la chapelle dite des Bouvard, M. Besuchet, curé de Messey-sur-Grosne, 1784.

G. 2330. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 23 papier, 2 sceaux.

1509-1772. — *Roche.* Fondation de Claudine Riffiard, 1686 ; — liste des fondations de l'église ; — fondation de Rose Guyon, Claude Pequegnot et Pierre-Joseph Robin, 1718 ; — autre de Claudine Peslet, 1738 ; — re-

quête de Pierre-Laurent Lhomme, desservant, pour être réduit dans la taxe du don gratuit, 1772. — *Rochefort*. Déclaration de Jean Picard, chanoine de Dole, faite en présence de Charles Taillant, écuyer, seigneur de Saint-Ylie, et portant que ce dernier est collateur de la chapelle dite de Thoraise, en l'église Saint-Laurent de Rochefort, 1509; — institution à cette chapelle en faveur d'Étienne de Marenches, chanoine de Dole, 1547; — prise de possession; — institution de Claude Rochet en remplacement du précédent, 1586; — prise de possession par Claude Rochet; — bail à ferme passé au profit du chanoine Henri-François Le Maillot, chanoine de Besançon, chapelain de Saint-Jean-Baptiste, dans l'église de Rochefort, 1785.

G. **2331**. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 30 papier (dont 2 cahiers de 16 et 46 feuillets).

1330-1607. — *Rochejean*. Nomination de Raymond de Corcelles à la cure de Rochejean, vacante par la mort de Pierre de Chantegrue, sur la présentation du cellérier de Mont-Sainte-Marie, 1330 (orig. et cop.); — nomination de Pierre Guignard, 1424; — autre de Pierre Bonjour, 1426; — traité pour la création d'une chapelle fournie de tous les ornements nécessaires dans le village du Brey et Maisons-du-Bois, 1495; — fondation en la chapelle du Brey par Vienet Rochat, 1500; — procès devant le bailli d'Aval pour le droit de collation de la cure de Rochejean, 1511; — institutions de curés de 1511 à 1675; — sentence rendue au bailliage d'Arbois, dans une instance entre Richard Clerget, pourvu de la cure de Rochejean, sur la présentation de l'abbé du Mont-Sainte-Marie, et Pierre Belot, pourvu sur la présentation de l'abbé de Saint-Claude, 1512; — rentes dues à la confrérie du Saint-Esprit de Rochejean, 1604-1607; — accensement perpétuel consenti par Claude Marchant, curé de Rochejean, 1607.

G. **2332**. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 64 papier (dont 1 cahier de 27 et 49 pages), 4 sceaux ou cachets.

1619-1698. — *Rochejean* (suite). Carnet des rentes et fondations de la cure (couvert d'un feuillet d'une Bible du XIIIe siècle), XVIIe siècle; — nomination de Pierre Raguin à la cure de Rochejean, 1623; — testament d'Étienne Receveur, de Réaumont, 1627; — nomination de Pierre Pusset, curé de Rochejean, 1639; — autre de Pierre Bugnet, 1665; — règlement des droits curiaux, 1667; — nomination du curé Louis Paulin, 1675; — recette des coupes, droits de Passion et poses dus par les paroissiens; — traité entre Louis Paulin, curé, et l'abbé de Mont-Sainte-Marie, pour la portion congrue, 1689; — autre du même avec les fermiers du cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Claude, pour même objet, 1691; — achat par le même de portions de communal, 1698.

G. **2333**. (Liasse.) — 69 pièces papier (dont 1 cahier de 50 pages et 4 imprimés).

1700-1719. — *Rochejean* (suite). Extrait du pouillé des Carmes; — état des rentes et revenus de l'église; — état d'immeubles; — déclaration de ces immeubles, 1704; — mémoire pour procès entre Nicolas-Denis Laresche, curé de Rochejean, et son compétiteur Henri Chaillet, curé de Boujeon (impr. de 12 p. in-4, 3 ex.); — inventaire des papiers du sieur Laresche, 1705; — addition au factum de Nicolas Laresche (impr. de 4 p. in-fol.), 1706; — autre factum du même devant le Parlement (impr. de 24 p. in-fol.); — accommodement pour la portion congrue avec l'abbé de Mont-Sainte-Marie, 1707; — règlement des droits curiaux, 1712 (2 exempl.); — compte de la chapelle du Brey, rendu par François Petithuguenin, 1719.

G. **2334**. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 34 papier (dont 2 imprimés), 1 cachet.

1720-1734. — *Rochejean* (suite). Indulgences accordées par Clément XI, 1720; — état sommaire des fondations de la cure; — extrait de l'arpentement de Rochejean, contenant les biens d'église, de la confrérie du Saint-Esprit, de la fabrique et de la Charité, 1721; — rente au profit du luminaire, sur Edme Cousin, de La Villedieu; — indulgences de Benoît XIII, 1728; — bail à ferme au profit du curé de Rochejean de diverses terres de cure, 1730; — cession faite par le châtelain Pareau au scabin de l'église de Rochejean, 1732; — procès contre les paroissiens J.-B. Petitte et J.-D. Jouffroy, de Gelin, 1733; — procès entre le curé de Rochejean et les habitants et communautés dudit lieu et de La Villedieu, 1734.

G. **2335**. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 16 papier (dont 1 imprimé).

1738-1746. — *Rochejean* (suite). Procuration des habitants du Brey pour le rétablissement des revenus de leur chapelle, 1739; — indulgences concédées par Benoît XIV, 1741; — documents relatifs à une dette des sieurs Maire et Jourdain, 1744; — rente au profit de la fabrique de Rochejean sur Claude Vannod, dudit lieu, 1745; — procès en matière de droits mortuaires intenté par le

curé de Rochejean, Claude-Étienne Marguier d'Aubonne, contre Jacques-François Pareaud, des Longevilles-Dessus, 1746.

G. 2336. (Liasse.) — 20 pièces papier (dont 1 cahier de 24 feuillets).

1747-1755. — *Rochejean* (suite). Vente faite par Pierre Perrin, de Rochejean, procureur spécial de la paroisse dudit lieu, à François-Joseph et Jacques-Antoine Thomet, du Brey, 1751 ; — acte de prise de possession de la cure, par Claude-Joseph Parreau, dudit lieu, 1754 ; — état et noms des terres appartenant à la cure ; — extrait de l'inventaire des titres et papiers de ce bénéfice ; — état des revenus, 1754-1773.

G. 2337. (Liasse.) — 31 pièces papier (dont 2 imprimés), 2 sceaux.

1756-1770. — *Rochejean* (suite). Procès soutenu pour navales entre Claude-Joseph Parreau, curé de Rochejean, et Jean-Louis Petite, dudit lieu, 1763; — baux à ferme à divers ; — concessions de reliques par Rome, 1768; — édit du Roi concernant les portions congrues; — procédures; — circulaires de l'Intendant sur les vagabonds et pèlerins, 1770.

G. 2338. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 64 papier (dont 1 cahier de 49 feuillets), 6 sceaux ou cachets.

1771-1788. — *Rochejean* (suite). Authentique de reliques délivrées à Rome, 1771 ; — sentence adjugeant au curé de Rochejean les trois émines curiales à l'encontre de François-Xavier Gresset, de La Villedieu-lez-Mouthe, 1771 ; — circulaire du cardinal de Choiseul aux curés pour les inviter à aider l'Intendant à distribuer les secours destinés aux indigents en un moment de disette, 1771 ; — circulaire du cardinal de Choiseul contre l'émigration (impr.) : — autre de l'Intendant sur même objet ; — autre du procureur général sur les cabarets, 1772 ; — arrêt conforme du Parlement (in-12 impr.); — nomination de Georges-Ignace Boillon, du Russey, à la cure de Rochejean, 1773 ; — bail des terres de la cure passé par ce dernier, 1774-1775 ; — circulaire de l'archevêque sur le brigandage, 1775 (impr.) ; — dénombrement des habitants du Brey ; — livre-journal du curé Boillon pour les dépenses de l'église, du presbytère et de leur entretien, 1776-1788 ; — rente constituée au profit de la confrérie du Saint-Esprit, 1777 ; — authentique de reliques des saints Crépin et Crépinien, 1778 ; — érection d'une église vicariale à Brey, correspondance, 1778-1779.

G. 2339. (Liasse.) — 67 pièces papier (dont 1 cahier de 47 feuillets), 3 cachets.

1780-1784. — *Rochejean*. Procès de François-Joseph Perrin, de Rochejean, contre les habitants et communautés de Rochejean, La Villedieu, Brey et Maisons-du-Bois, au sujet de l'ancien presbytère, 1780 ; — copie faite en 1780 du carnet de fondations de la confrérie du Rosaire, remontant à 1665 ; — érection de la chapelle du Brey en succursale, 1782 ; — dépôt du coffre des archives de la communauté de Rochejean entre les mains du curé ; — procès-verbal de clôture d'héritage dépendant de la cure, 1784.

G. 2340. (Liasse.) — 120 pièces papier, 5 cachets.

1785-1789. — *Rochejean*. Mémoire des messes qui doivent se dire à l'église de Rochejean, v. 1785 ; — circulaire de l'Intendant, M. Caumartin de Saint-Ange, demandant des renseignements aux curés sur la manière dont leurs paroissiens soignent leur bétail (impr.), 1785 ; — réponse du curé de Rochejean ; — convention (sans effet) pour la desserte de l'église vicariale du Brey, passée entre les habitants et Jean-Baptiste Laresche, de Malbuisson ; — procès de François-Joseph Perrin et de la commune de Rochejean, 1785-1786 ; — circulaire (impr.) de l'archevêque concernant les décimes du clergé du diocèse, 1789.

G. 2341. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 11 papier, 2 sceaux.

1664-1786. — *Rognon*. Constitution de rente au profit des habitants sur Ignace-François Guerrin, huissier royal, et Jean-François Prévostet, de Rougemont, 1775. — *Ronchaux*. Rente de 4 fr. au profit du curé, Nicolas Pois, docteur en théologie, sur Jean Dunand, de Chariez, 1680. — *Rougemont*. Cens sur Jacques Bousson et Anne Juliard, sa femme, 1720. — *Roulans*. Procès entre Pierre Le Vasseur, curé du lieu, et les habitants au sujet des reconnaissances des revenus fixes de la cure, 1664 ; — extrait du testament de Claude Ninot, portant fondation, v. 1680 ; — autre fondation par Pierre Bruand, curé de Maizières, 1724 ; — arpentement des terres de cure, 1737 ; — fondation du baron de Lanans pour Aigremont, 1737; — reconnaissances des fonds dotaux de la cure, 1756. — *Rurey*. Testament de Renobert Loigerot, curé, 1723 ; — institution du chanoine Henri Bouchard à la chapelle Notre-Dame, 1758 ; — envoi en possession de la même chapelle Notre-Dame, 1764; — acte de prise de possession.

G. 2342. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 39 papier (dont 1 cahier de 37 feuillets), 7 sceaux.

1611-1737. — *Le Russey*. Achats de terres, 1611-1614; — contrats entre particuliers, les sieurs Monnot, Isabey, Amey, etc., 1624-1682; — carnet des revenus des fondations de l'église paroissiale du Russey, rédigé par François Binétruy, vicaire, 1707; — fondation de chapelle des Saints Jean-Baptiste et Claude en l'église du Russey, par Jean-Claude Mercier, prêtre, et Jean Estevenard, 1724; — autre par Claudine Perrot et Guillaume Renaud, 1736; — constitution de rente par Pierre-Joseph Joly, 1737.

G. 2343. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 53 papier.

1740-1788. — *Le Russey* (suite). Vente de rente au chapelain, Jean-Claude Mercier, 1740; — fondation par Adam Estevenard, 1741; — procès entre les consorts Boillon et Joseph Colard, 1747-1748; — rente constituée par Jean-Ignace Renaud, notaire royal et contrôleur des actes, au profit de M. Marcaire, avocat à Arbois, 1754; — consentement donné par M. Mercier, chapelain au Russey, à l'hypothèque de fonds pour la fondation de la chapelle Saint-Jean, 1760; — cession de rente au profit du chapelain Claude-Ignace Renaud, par Pierre-Joseph Lornet, 1767; — grosse de rente constituée au profit de la chapelle Saint-Jean par Étienne-François Isabey, de la Grand'Combe-des-Bois, 1788.

G. 2344. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 6 papier.

1615-1775. — *Saint-Antoine*. Fondation de Pierre Cannelle et Denise Guignard en l'église paroissiale, 1679; — autre par Pierre Deleule et Antoinette Monnier, sa femme, 1745. — *Saint-Aubin*. Extrait de naissance de Jeanne, fille de Balthazar Monet, 1730. — *Saint-Gorgon*. Procès devant l'officialité de Besançon entre les échevins du lieu, ceux d'Aubonne, Claude-Jean Lallemand dit Dombelle, et Nicolas Sancey, au sujet des droits paroissiaux de Saint-Gorgon sur la chapelle de secours bâtie par ceux d'Aubonne, 1615. — *Saint-Hilaire*. Fondation de messes par Jacques Bernard, de Lusans, 1636; — cession de prés faite à Jean-François Nivelon, curé, par Nicolas Vuillet, au territoire de Rigney, 1706; — achat par le même curé d'autres prés à Rigney, des héritiers de François Simon; — fondation par Jean Perreard, 1713; — requête présentée à l'archevêque par le curé Jean-Nicolas Cuenot, pour être autorisé à clore de murs le verger de la cure avec la somme de 500 fr. versée pour fondation, 1775.

G. 2345. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 40 papier, 1 sceau.

1354-1789. — *Saint-Hippolyte*. Concession du droit de fours particuliers aux habitants de Fleurey par le chapitre de Saint-Hippolyte, composé à cette date du doyen Jacques Bourrelleret et des chanoines Guillaume Bourrelleret, chantre, Pierre Fèvre, Pierre Loys et Huguenin Fèvre, vers 1420; — traité relatif au vicariat perpétuel de Montandon, passé entre le doyen du chapitre Hugues Gallemin et le vicaire perpétuel Vuillemin Rouhier, 1354 (2 cop.); — transaction avec Richard Bouhélier, chanoine, pour coupe d'un chêne, 1558; — concession d'un meix par les bourgeois de Saint-Hippolyte à Richard Perrier-Gentil, de Soyères, 1581; — transaction entre le chapitre et les bourgeois du lieu pour les droits et redevances appartenant aux chanoines, 1619; — achat pour Jean Saulvageot, 1623; — autre pour Jean Bourquin, de Noirmont, 1627; — traité entre les habitants de Montandon et le curé Denis Dolet, curé et chanoine de Saint-Hippolyte, 1665 (2 exempl.); — règlement des droits curiaux de Montandon, 1666; — grosse de rente de François Faivre sur Étienne Jobard, 1682; — procès entre le chapitre et le vicaire perpétuel de Saint-Hippolyte, un de ses membres, Claude Donzelot, 1705 (copie de vieux titres concernant la fondation du chapitre); — fondation d'une mission par le chanoine Jean-Charles Doyen, 1724; — constitutions et cessions de rentes, au profit de l'église et des pauvres, baux à ferme, etc., 1730-1789.

G. 2346. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 9 papier, 1 sceau.

1541-1751. — *Saint-Juan*. Fondation de messes par Simonne Mairet, veuve de Jean Paillod, de Bremondans, 1541; — autre par Pierre Bourquin, chanoine de Besançon et curé de Saint-Juan, 1546; — autre par Nicolas Lestondaul et Jeanne Meuret, sa femme, 1548; — autre par Pierre Sarrazin, d'Aïssey, et Claude Aissey, sa femme, 1598 (orig. et cop.); — autre par Jean et Louis Mireur, de Saint-Juan, entre les mains du curé Jacques Perrenot, 1626; — autre par Outhenin Chauvel dit Carreillon, 1639; — autre par Ligier Sirre-Henry, 1663; — autre par Blaise Colin, 1715; — autre, 1721.

G. 2347. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 59 papier, 2 sceaux.

1624-1790. — *Saint-Julien-lez-Russey*. Fondation par François Degrange, de Baume, écuyer, lieutenant pour Sa Majesté au château de Châtillon-sous-Maîche, 1621; — Jacques Regnaud, curé de Mathay, chapelain, 1683; — d'un

titre clérical de Jean-Claude Vuillin, 1762; — cession au profit du sieur Tissot, notaire à Vaucluse, des droits héréditaires des enfants de Jean-Baptiste Prélot, de Mathay, dans la succession de l'abbé Renaud, des Écorces, 1767; — titre clérical d'Étienne-François Vuillin, 1769; — institution à la chapelle de Notre-Dame, Saint-François et Sainte-Foi, en l'église de Saint-Julien, de Joseph-Xavier Renaud, 1785; — envoi en possession par le Parlement; — prise de possession; — procès soutenus par cet ecclésiastique contre divers, 1787-1790.

G. 2348. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 15 papier, 4 sceaux.

1520-1788. — *Saint-Laurent-de-la-Roche*. Achat de pré au profit de Philibert Debois, cocuré de Saint-Laurent, 1628. — *Saint-Loup*. Nomination par le prieur d'Hérival d'Hubert Racle à la chapelle de l'hôpital de Saint-Loup dite de Saint-Nicolas, unie depuis 1301 à son prieuré par Héloïse de Joinville, 1672; — amodiation de dîmes à Bouligney, 1680; — autre à Saint-Loup par le chapelain Hubert Racle, 1683; — réunion de la chapelle des Sept-Douleurs du château de Saint-Loup à la chapelle de Notre-Dame en l'église abbatiale de Saint-Paul de Besançon, par l'ordinaire, 1740; — bail de fonds dépendant de cette dernière, à Thise, 1769; — autre par le chanoine chapelain, Claude-Prosper de Ponthier, 1775; — autre, 1783; — institution de Jean-Claude Doroz comme chapelain remplaçant M. Pouthier, 1787; — envoi en possession; — bail passé par le nouveau chapelain, 1787; — prise de possession de sa chapelle, 1788. — *Saint-Maurice-lez-Vaucluse*. Achats pour le curé: à Battenans, 1520; — à Vauclusotte, 1636 (Georges Petit, curé); — donation par Jacques Pepiot, 1637 (orig. et cop.); — autre par Jean Beurriot, de Cour, 1638; — fondation par Claude Richard et Anne Quartier, 1661; — autre par Richard Perriot, 1666; — constitution de rente, 1671; — achats divers de terres ou rentes au profit de l'église, 1697-1730; — état des fondations, 1732. — *Saint-Maurice-Crilla*. Déclaration des revenus de la cure, 1756.

G. 2349. (Liasse.) — 51 pièces papier.

1471-1790. — *Saint-Point*. Traité fait entre les habitants de Saint-Point (Lac Damp-Vautier) et ceux des Grangettes pour délimiter leur territoire, 1471 (cop.); — convention entre les habitants de Saint-Point et de Malbuisson et leur vicaire, Claude Rousselet, 1609; — institution donnée à cet ecclésiastique par les curés de Pontarlier, curés primitifs de Saint-Point; — renouvellement de ses pouvoirs, 1614; — les habitants de Saint-Point consentent à ce que les habitants des Grangettes soient et demeurent séparés quand ils auront édifié leurs églises; ils n'auront plus à contribuer en rien à l'entretien de celle de Saint-Point, 1635; — traité au sujet de rentes dues à Marie Malessue par les habitants de Sainte-Colombe, 1660; — convention pour le vicariat avec Pierre Royet, du Val-de-Mièges, 1660; — présentation de Pierre Veille comme vicaire aux Grangettes, 1666; — convention des habitants de Saint-Point avec Gabriel Fussy, de Pontarlier, 1671; — autres, 1672-1674; — compromis et sentence arbitrale entre les Grangettes et Saint-Point, 1676-1677; — autre, 1685; — rente au profit de Nicolas Quétaud, sur la ville de Pontarlier, 1702; — réunion de la Grange de Champ-Nouveau à la vicairie de Saint-Point, 1752; — cession de rentes à M. Regnauld, receveur des finances, par le médecin Fornage, 1753; — rentes, donations, baux, 1758-1787; — état des terres de la cure de Saint-Point.

G. 2350. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 24 papier, 1 plan, 2 sceaux.

1494-1789. — *Sainte-Colombe*. Bulles d'indulgences d'Innocent XII, 1697. — *Salins*. Mandement de l'official rendu à la demande d'Étienne Morel, chapelain familier de l'église Notre-Dame de Salins, chapelain de la chapelle du cimetière neuf, dite chapelle Palouset, 1494; — constitution de rente par Huguenin Perrouche, Jean, son fils, et Antoinette, femme de Jean, au profit des curé, marguilliers et familiers de l'église Notre-Dame de Salins, 1509; — concession de la cure de Saint-Jean de Salins, précédemment occupée par l'évêque de Salone, à François Bonvalot, par le pape Clément, 1523 (bulles orig.); — rente constituée au profit des prieur et confrères de la confrérie Saint-Honoré, établie aux Cordeliers de Salins, par Henri Boutaillon, boulanger, de Salins, 1554; — rente de 8 fr. constituée par dame Anne-Nicole d'Andelot, au profit des fabriciens de l'église Saint-Jean de Salins, 1598; — quittances d'arrérages de rente données à la famille Maistre par les séchal et familiers de Notre-Dame de Salins, 1677-1685; — envoi en possession de la chapelle de la Sainte-Eucharistie en l'église Notre-Dame au profit de Louis Pourtier, de Salins, 1721; — prise de possession de la chapelle dite « La Baudine, » en l'église Saint-Anatoile, par Guillaume-Éléonor Boutechoux de Chavannes, 1734; — institution de chapelain en l'église Notre-Dame, chapelle du Saint-Sacrement, au profit de François de Chaffois, en remplacement de Jean-Baptiste Chalon, décédé, 1758; — prise de possession par le nouveau chapelain; — concession de charges de sel à la municipalité de Salins (projet de patentes), 1766; — prise de possession de la chapelle de Notre-Dame Libératrice par

Nicolas-Thérèse Caboud, 1778; — autre de trois chapelles par Claude-François Marrelier de Verchamps, 1781; — bail consenti par Jérôme-Éléonor Boutechoux de Chavannes, prieur de Lanthenans, 1782; — bail consenti par Jean-François Bossu, substitut du procureur du Roi à la Réformation des Bois, au nom du chapelain Caboud, 1786; — autre par le mandataire de Claude-Ignace Arnoux, chapelain de Saint-Jérôme et Sainte-Marguerite, à Saint-Jean-Baptiste de Salins, 1789.

G. 2351. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 10 papier, 4 sceaux.

1636-1782. — *Sancey-le-Grand*. Fondation d'une chapelle dédiée à sainte Croix, par Claude Vuillin, docteur ès droits, 1636; — institution de chapelain en ladite chapelle par Alexandre Godot, de Saint-Hippolyte, 1781; — envoi en possession par le Parlement, 1781; — prise de possession. — *Sarrageois*. Lettres de diaconat signées du vicaire général de Clermont-Tonnerre, en faveur de Claude-Joseph Maire, 1780. — *Saules*. Déclaration faite par Anne Malgirard, de l'Hôpital-du-Grosbois, touchant une fondation faite en l'église de Saules, 1782. — *Saulx*. Requête et déclaration présentées à la Chambre du clergé par Jean-Emmanuel Buchet, touchant sa cure, 1776. — *Sauvigney-lez-Pesmes*. Amodiation consentie au nom du chapelain de Saint-Antoine, en l'église de Sauvigney, par René Huidelot de l'Étancourt, chevalier d'honneur en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, pour Jean-Charles Plubet, de Langres, 1755; — prise de possession de cette chapelle par Pierre-François de Chaffois, 1766.

G. 2352. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 28 papier (dont 1 registre de 64 feuillets).

1566-1697. — *Scey-en-Varais*. Sentence de Quentin Roussel, lieutenant général du bailliage de Dole au siège d'Ornans, entre les habitants de Scey et ceux de Maizières, pour le partage de leurs communaux, 1566; — reconnaissances au profit de la chapelle Saint-Michel, en l'église de Scey, par Christophe Laille, de Maizières, 1579; — reconnaissances générales en faveur de cette chapelle, possédée par Claude Clément, 1579; — traité entre le curé de Scey et les habitants de Maizières, 1590 (2 exempl.); — testament d'Hector d'Anvers, de Maizières, 1595 (extrait du testament de Louis d'Enskerque, 1656); — reconnaissance générale du passage de la rivière, faite par les habitants de Scey et de Chassagne, 1610; — testament de Louis Roland, 1620; — fondation d'Anne de Cambaron et de Jean de Maizières, son mari, en la chapelle de Saint-Nicolas de Scey, 1621; — autre par François de Chassagne, seigneur de Trepot, Étalans, etc., 1636; — autre par Pierre Lhoste, capitaine du château de Scey, 1640; — autre par les habitants de Scey, 1641; — autre par Petitjean Marlet, 1645; — traité de bâtisse d'une chapelle à Chassagne, 1646; — fondation de messes par les habitants de Chassagne, 1647; — autre par Thomas Pouillet et Philiberte Raullet, 1648; — procès entre les habitants de Scey et ceux de Chassagne, devant l'Intendant, pour luminaire de l'église de Scey, 1697.

G. 2353. (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 50 papier (dont 1 cahier de 67 feuillets).

1650-1694. — *Scey-en-Varais* (suite). Fondation par Jacques Chaillet dit Petit, 1650; — sentence de l'official contre les habitants de Chassagne, relative au maître d'école de Scey, 1652; — extrait du testament de Louis d'Enskerque, 1656; — extrait des statuts synodaux concernant le luminaire, 1661; — extrait des enfants baptisés pour lesquels on doit 3 gros par inscription au registre, 1669-1670; — enquête faite par les habitants de Chassagne contre le comte de Saint-Amour pour la chapelle Saint-Denis du château, 1675; — procès entre ceux-ci et Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, pour l'entretien de la chapelle Saint-Denis, 1674-1676; — enquête contre les habitants de Chassagne pour le sieur Dumont, curé de Cléron, demandant à être payé de sa desserte, 1677; — procès entre les mêmes habitants et le curé de Scey, François Sylvant, 1679-1694; — arrêt du Parlement réglant les droits curiaux de ce dernier.

G. 2354. (Liasse.) — 85 pièces papier, 1 sceau.

1695-1701. — *Scey-en-Varais* (suite). Certificat du sieur Simonin, curé de Varais, pour déposer le saint Sacrement dans le tabernacle de l'église de La Chassagne, 1695; — procès entre les habitants de La Chassagne et ceux de Scey pour le luminaire de l'église, 1695-1697; — approbation par l'archevêque du traité passé entre le curé de Scey et les habitants de La Chassagne pour la desserte de leur chapelle, 1699; — procès entre le sieur Roussel, curé de Scey, et le prieur de Scey et de La Loye, Jean-François Besuchet, 1699-1701.

G. 2355. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 56 papier (dont 1 registre de 96 feuillets), 1 sceau.

1702-1738. — *Scey-en-Varais* (suite). Institution donnée à François-Baptiste Roussel, curé de Scey, en qua-

lité de chapelain de la chapelle Notre-Dame, côté de l'évangile, dans son église, 1702; — envoi en possession; — bulles d'indulgences de Benoît XIV, 1712; — requête du curé de Scey à l'archevêque pour empêcher les habitants de Chassagne d'agrandir leur chapelle, 1704; — reconnaissance de cens et rentes dus à la chapelle Notre-Dame et Saint-Michel, tenue en l'église de Scey par le chapelain Philippe-François Pétremand, 1707; — procès entre les habitants de Chassagne et le curé de Scey; — reconnaissances de cens dus à la chapelle de Scey-en-Varais, 1707-1738; — déclaration du roi contre les femmes qui cèlent leur grossesse, 1708 (plac. impr.); — fondation faite pour la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel par les habitants de Scey, 1709.

G. 2356. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 82 pièces papier.

1710-1736. — *Scey-en-Varais* (suite). Amodiation par le seigneur de Scey, dame Gabrielle Bart, veuve usufruitière de M. de Montrichard, seigneur de Fertans, de la Grange du Pater, à François Aymonin, de Scey-en-Varais, et Jeanne Mabile, sous la réserve des droits curiaux, 1711; — délibération des communes de Scey et Maizières pour la reconstruction du clocher de l'église de Scey, 1712; — mémoire d'Étienne Bouvot, curé du Bizot, contre Jean-Baptiste Guillemin, desservant de l'église dudit lieu, 1712 (in-4 de 6 p. impr.), suivi d'un arrêt du parlement maintenant le curé du Bizot dans le droit de nommer son vicaire du Russey; — reconnaissances des habitants de Scey pour le droit de patronage et de menues graines, 1719; — déclarations du roi: sur les portions congrues, sur l'obligation des fabriciens et échevins de fournir aux curés les registres paroissiaux, 1726 et 1730 (plac. impr.); — amortissement de la fondation de Matthieu Chaillet, 1732; — fondation de Claude Roland, de Scey, 1733; — sommation faite aux habitants de Chassagne à requête de François Roussel, curé de Scey, à l'occasion de la bâtisse de leur église, 1736; — bail passé par le chapelain de la chapelle Saint-Michel, Jean-François Charles, des revenus de son bénéfice pour 147 l., 1737.

G. 2357. (Liasse.) — 65 pièces papier, 1 sceau.

1737-1780. — *Scey-en-Varais.* (suite). État de souscriptions pour une cloche, 1737; — reconnaissances d'un cens au profit de la chapelle Notre-Dame et Saint-Michel par Pierrette et Renobert Mille, de Cléron, 1740; — procès entre le curé et les fermiers du château, 1747-1763; — arrêt du Conseil contre les femmes qui cachent leur grossesse, 1761 (impr.); — arrêt du parlement de Besançon contre la fréquentation du cabaret, 1772 (plac. impr.); — même arrêt (impr., petit format); — désistement par le prieur Charles contre le sieur Muselier, 1780; — édit du Roi sur l'approbation des maîtres d'école (impr. in-4 de huit pages).

G. 2358. (Liasse.) — 55 pièces papier.

1781-1788. — *Scey-en-Varais* (suite). Circulaire imprimée de l'archevêque sur l'approbation des maîtres d'école, 1782; — assignation à la requête des habitants de Chassagne donnée au curé de Scey, au sujet de l'érection de leur chapelle en succursale, par l'huissier Courbet, 1783; — procès entre le prieur Charles, chapelain de la chapelle Saint-Michel, et le procureur Muselier, 1787-1788.

G. 2359. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 37 papier, 1 plan.

1705-1787. — *Sechin.* Accensement perpétuel des biens de la chapelle par Claude-Louis de Crosey, chapelain, en faveur d'Isabeau Jeannenot, 1705; — description de la chapelle ancienne, devis de la nouvelle, 1734; — arrêt du parlement confirmant une sentence du bailliage de Baume en faveur de M. Daguet, chapelain de Notre-Dame de Sechin, contre les Grandperrin, dudit lieu, 1733; — procès soutenu par le même chapelain devant le grand maître des Eaux et Forêts contre Jean Pinier, entrepreneur à Baume, et son sous-entrepreneur, Claude Gauthier, adjudicataire de la reconstruction de la chapelle, 1741; — bail passé par Jean-Charles-Matthieu Daguet au profit de Jean-Claude Duclos, de Molay, 1758; — brevet de pension de 2,000 l. sur l'abbaye bretonne de Notre-Dame des Prières (ordre de Cîteaux), accordée par Louis XV à Charles-Matthieu Daguet, 1764 (brevet original); — traité entre ce dernier et Henriette-Angélique de Damas-Crux au sujet d'une redevance due à la chapelle de l'hôpital de Sechin par l'abbaye, 1766; — marchés divers de constructions et réparations à la chapelle et aux bâtiments, 1778; — vue cavalière de l'hôpital de Sechin, sa chapelle et ses dépendances, sur le bord de la route de Baume à Besançon; — approbation du traité passé avec le chapelain de Sechin, donnée par l'abbesse de Baume, Marie-Françoise de Mouchet de Laubespin, 1787.

G. 2360. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, 1 sceau.

1749-1789. — *Selles.* Requête et monitoire contre des voleurs ravageant Selles et Alaincourt, 1783. — *Semmadon.* Prise de possession d'une chapelle dédiée à Notre-

Dame, aux Trois-Rois, aux saints Jacques Majeur et Mineur, Nicolas et Antoine, au profit de Jean-Nicolas-Thérèse Caboud, chanoine de Besançon, 1788 ; — bail à ferme des revenus du bénéfice, 1789. — *Senans.* Baux passés par Jean-Antoine de Pillot, chanoine de Besançon, pour les biens et revenus des chapelles dont il était titulaire à Senans (Sainte-Catherine), Champagne (Notre-Dame), 1787. — *Septfontaines.* Transaction passée entre les administrateurs des pauvres du lieu et lés sieurs Guillaume Vicaire et consorts, cohéritiers, 1759; — bail passé par M. Maire, vicaire en chef, et divers particuliers, pour les biens de fabrique, 1786 ; — autres baux par le même, 1787-1788. — *Sermange.* Déclaration des fonds et revenus de la cure et d'une chapelle par le curé Nicolas Louvot, 1749 ; — autre, 1761.

G. 2361. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 26 papier, 2 sceaux.

1603 1780. — *Servigney.* État des revenus de la cure, donné par le curé Gaudy, 1779. — *Servin.* État lamentable de la chapelle fondée par les sieurs Charpillet, en l'église de Servin, certifié par le curé Antoine Paget, 1681 ; — institution de Claude Chalon, curé de Servin, à cette chapelle dédiée à Notre-Dame, 1696. — *Solemont.* Fondation de Jean Socier, 1636; — autre d'Anne-Claudine Crélerot, 1704 ; — autre de Jean-Claude Socier, 1713; — autre du même ; — autre des frères Socier, 1725 ; — autre de Claude-François Chenier, 1728; — autre de Marguerite Pégeot, 1735 ; — mémoire d'héritages à Solemont, dépendant de la chapelle de la Vraie-Croix de Chaux, fin XVIII[e] siècle. — *Sombacourt.* Transaction entre Étienne Baud, curé du Val-d'Usier, et les habitants de Sombacourt et du Bourg d'Usier, 1603 ; — terres de la Grange d'Usier, 1608-1609 ; — traité entre les habitants d'Usier et ceux de la Grange de Pissenavache, 1621 ; — champs ensemencés par le granger d'Usier, 1655 ; — règlement des droits curiaux d'Usier, 1662 ; — fondation par François Barthe, 1694 ; — reconnaissance au profit de la chapelle Saint-Nicolas, par Jean-François Bulle, 1772 ; — baux par le curé, 1772-1777 ; — déclaration par le curé Louis Lonchamp des droits de sa cure, 1780 ; — statuts de la confrérie de Saint-Sébastien « en l'église Saint-Gervais », s. d.

G. 2362. (Registre.) — In-quarto papier de 93 feuillets (filigrane : BAVME).

1632-1793. — *Sombacourt* (suite). Fol. 1, fondation de la confrérie de Saint-Sébastien en l'église Saint-Gervais de Sombacourt, faite devant le notaire Pierre Michel, scribe de la seigneurie, pour Nicolas de Watteville, chevalier, marquis de Versoix, baron et seigneur de Châteauvilain, Courvières, Brevans, Belmont, Chalezeule, Usier, Ouhans en partie, etc., en présence du curé du lieu, Jacques Michel, et d'un certain nombre de chefs de ménage, 1632 ; — fol. 2 v°, statuts en 18 articles ; — fol. 9, approbation du vicaire général Jacques de Blavier; — fol. 10, listes des confrères, élections de bâtonniers et conseillers, 1632-1793.

G. 2363. (Liasse.) — 10 pièces papier.

1696-1789. — *La Sommette.* Fondations de l'église de La Sommette, 1752 ; — autres, 1762 ; — convention passée entre les habitants et le sieur Jean-Antoine Billerey, pour les desservir en qualité de vicaire en chef, 1778 ; — bail passé par ce dernier à Jean-Claude Goguillot, de Flangebouche, 1781 ; — autres baux, 1787-1789. — *Soulce.* Fondation faite en l'église du lieu par Claude-François Darsot, de Montandon, 1696 ; — autre par Pierre et Nicolas Voynet, de Montomont, 1697.

G. 2364. (Liasse.) — 30 pièces papier.

1631-1759. — *Tarcenay.* Fondation de Claude Martel et Georges Mouru, 1631 ; — testament de Marguerite Chaillet, 1650 ; — traité du curé François Vayte avec le prébendier de Tarcenay pour certaines pièces de terre, 1690 ; — autre par Claude et Antoine Sauterey, 1690 ; — fondation de Sébastien et Jean-Claude Migonné, 1704 ; — état de fonds de la cure, 1731 ; — règlement de la portion congrue entre Jean-Baptiste Barbier, curé, et ses paroissiens, 1732 ; — bail des fonds de cure par Jacques-Joseph Gerrier, 1786. — *Thoraise.* Registre paroissial, 1759 : familles Bigot, Gauthier, Raguet, Nachin. — *Toulouse.* Quittances de contributions payées à la Chambre du clergé, pour don gratuit, par le titulaire de la chapelle des Daloz en l'église de Toulouse, 1732-1745.

G. 2365. (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 9 papier, 3 sceaux.

1520-1766. — *Tournans.* Contrats de vente, accensements entre particuliers, 1520-1637 ; — fondation par Huguette Miellet, 1638 ; — autre par Claudine Regnaud, 1665 ; — constitution de rente sur Claude Cuchet au profit de Nicolas Grandmougin, citoyen de Besançon, fondateur de la chapelle de Tournans, 1678 ; — autre au profit du même sur Nicolas Bergerot, 1682 ; — autre sur Antoine Billot au profit du chapelain de Tournans, 1721 ; — achat

d'un pré à Puessans pour la fondation d'Antide et Pierre Clerc, de Trouvans, 1729; — autre rente, 1730; — autre sur Henri Gaume, au profit du chapelain; — autre au profit de Pierre Bouchard, chapelain de la chapelle Notre-Dame, 1731; — achats de terres, 1733-1735; — fondation par les sieurs Claude-Antide et Pierre-François Clerc, 1735; — institution de chapelain de la chapelle Notre-Dame au profit de Claude-Henri Bouchard, 1766; — envoi en possession; — prise de possession.

G. 2366. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 19 papier.

1597-1762. — *Traves.* Réclamations adressées en réduction de taxe, à la Chambre du clergé, par Paul-Étienne Deleule, prêtre, curé de Traves et doyen rural, 1761-1762. — *Trepot.* Extrait des testament et fondation d'André Jahin, 1597-1608; — rente de fondation, 1624; — fondation de Noël Mitaine, de Rosières, 1627; — autre de Claude Belpois, maçon, 1630; — autre d'André et François Vareschon; — autre de Claudine Balouhey et Pierre Perreney, 1633; — autre de Jacques Vareschon le vieux, 1636; — autre par Claude Belpois, 1652; — autre de Pierre Perrot et de Mathilde Vareschon, 1667; — autre par Claude Vareschon-Gordille et Catherine Perrot, 1668; — autre par Léonard Jahin, 1670; — autre d'une messe à la chapelle de Saint-Maximin par le chanoine Gabriel d'Orival, 1672; — cession d'une rente au curé pour fondation de neuf messes par Pierre Perreney, de Trepot, 1673; — fondation par le même, 1675; — autre par Pierre Pernel et Claudine Chaussin, sa femme, 1678; — autre par Léonard Lorgerois et Jeanne Pingaud, 1704; — autre par Claudine Perreney, veuve de Pierre Desbief, de Saules, 1710; — autre par Joseph Juret, 1722; — quittance d'amortissement de la fondation du curé Drouhard, 1761.

G. 2367. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier.

1586-1788. — *Trétudans.* Prise de possession de la chapelle de Saint-Georges par Jean-Antoine Clerc, de Vesoul, remplaçant feu Antoine Guyenard, 1740; — bail passé au profit de ce chapelain devenu chanoine de Besançon, 1782. — *Trévillers.* Rente au profit de François Crevoisier, 1686; — fondation par François Donzelot, de Montandon, 1693; — cession en faveur de la chapelle du Mont, près de Trévillers, par Jeanne-Ursule Sansespée, de Saint-Hippolyte, et Jeanne-Baptiste Sansespée, femme de Claude-François Marchand, de Rang-lez-l'Isle, 1705; — cession de rente sur Marie Mercier et Jean-Claude Gentil, son fils, au curé de Laviron, et finalement au curé de Trévillers, 1725; — rente de Charles-Béat de Laviron, curé et seigneur de Trévillers, sur Jacques-Ignace Girard Cloz, de La Chaux de Damprichard, 1741; — bail fait à Jean-Claude Faivre, par les procureur et receveur de la chapelle du Mont, 1788.

G. 2368. (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 18 papier, 1 sceau.

1693-1785. — *Urtière.* Prise de possession de la chapelle de Saint-Roch par Claude-Alexis Roy-Conte, vicaire d'Indevillers, 1693; — dotation de cette chapelle par François Borne, 1701; — envoi en possession de cette chapelle pour Claude Donzelot, chanoine de Saint-Hippolyte, 1710; — rente au profit du même, en sa qualité de chapelain, sur divers habitants d'Urtière, 1730; — institution du chapelain Charles-François Bouhélier, 1749; — prise de possession; — transaction entre le même et les habitants d'Urtière, 1771; — envoi en possession de Claude-Alix Roy-Conte, comme chapelain, 1783. — *Uzelle.* Obligation au profit de la confrérie de Saint-Nicolas sur Jean-Baptiste et Denis Belot, 1742. — *Vadans-lez-Pesmes.* Rente au profit de Bonaventure Abbey, curé de Vadans, sur Marc Julien, d'Aubigney, 1708; — autres rentes au profit du même, 1709; — état des capitaux dus à la chapelle de Tous les Saints, en l'église de Vadans, 1760-1779; — institution comme chapelain de Charles-Eugène Sirebon, curé de Cugney, 1785.

G. 2369. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 24 papier (dont 1 cahier de 25 feuillets), 2 sceaux.

1614-1781. — *Vaire-le-Grand.* Fondation et dotation de la chapelle de Saint-Nicolas en l'église de Vaire, par Perrin Bernard, d'Arcier, 1614; — autre par Edme Marry, 1663; — portion congrue réglée en 1666; — accensement fait par le curé Pierre Montarlot, 1681; — fondation par Claude Pichery, 1683; — déclaration des terres dépendant de la cure de Vaire, 1684; — fondation par Jean Virot, 1690; — transaction entre le curé Montarlot et ses paroissiens pour le fixe de la cure et les journées de charrues, 1691; — statut pour l'huile du Saint-Sacrement, 1692; — convention entre Claude-François Ravillon (installé en 1740 comme curé) et ses paroissiens, 1749; — donation par Pierre Salet, 1763; — envoi en possession de François Gouget, chapelain en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, nommé chapelain de Saint-Nicolas à Vaire, 1764; — prise de possession, 1765; — institution de Pierre-Laurent Lhomme comme chapelain de la chapelle Notre-Dame en l'église des Annonciades de Besançon, 1768; — prise de possession; — transaction sur divers objets entre Louis de

Badier de Verceille et Étiennette Pourcheresse d'Étrabonne, sa femme, barons de Vaire, la commune du Grand-Vaire et le hameau de Courcelle, sur divers objets, 1775 ; — bail à ferme consenti par le chapelain Gouget, 1780 ; — prise de possession de la cure de Vaire par Pierre-Laurent Lhomme, 1781 ; — prise de possession de la chapelle du château par le même ; — fondation en l'église par Jacques Demesmay, de Vaire, s. d.

G. 2370. (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 11 papier, 1 sceau.

1648-1783. — *Valdahon*. Testament de Léonard Perrin, d'Étray, 1648 ; — fondation par Clauda Guyans, veuve de Pierre Febvre, entre les mains du curé Étienne Pochard, 1660 ; — autre par Claude Billet, d'Épenoy, 1670 ; — autre par les échevins et habitants de Valdahon, 1673 ; — autre par Jeanne Vuillemin, 1676 ; — achats de terre par le curé, 1681-1698 ; — fondation par Hyacinthe de Belot, seigneur de Chevigney, 1698 ; — autre par Jean Mercier, d'Épenoy ; — rente au profit de Ferdinand-Joseph Comte, familier à Vercel, 1727 ; — obligation souscrite en faveur de ce dernier, par Pierre Lomme et Claudine Mignot, sa femme, 1744. — *Valonne*. Bulles d'indulgences d'Alexandre VII, 1665. — *Valoreille*. Fondation par Jean Relange, de Valoreille, 1676 ; — autre de Barbe Pommé, veuve du précédent. — *Vannes*. Quittance donnée au curé Bacoffe, 1778. — *Vaudrey*. Incorporation par l'ordinaire des fonds et revenus de la chapelle de Saint-Pierre (détruite) à la chapelle de Saint-Claude, du patronage du marquis de Saint-Martin, 1675 ; — accensement fait par le théologal Claude Duban d'une vigne et d'un champ dépendant de la chapelle des Saints-Pierre et Claude, 1735 ; — bail par Jean-Joseph Bacoffe, curé de Bregille, chapelain de cette même chapelle, 1783 ; — prise de possession de ce bénéfice par Jean-Joseph Bacoffe.

G. 2371. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 13 papier, 2 sceaux.

1346-1787. — *Vaufrey*. Quittance donnée par le curé Delfils, au fabricien, 1785. — *Vellechevreux*. Fondation de la chapelle des Saints-Jacques et Christophe, près du chœur de l'église, par Thomas de Grammont, chevalier, 1438 ; — rôle des tailles dues à cette chapelle ; — reconnaissance des terres de cette chapelle, 1739. — *Vellefaux*. Fondation d'une chapelle sous l'invocation de saint Antoine, par Guillaume de Vellefaux, chevalier, 1346 (orig.). — *Velrevans*. Fondation de messes par Nicolas Petitjean, 1744 ; — autre par François Petitjean, de Lanans, 1745 ; — autre par Marguerite Guiné, 1749. — *Vellexon*. Institution de chapelain de Notre-Dame du Conroy, en faveur d'Hippolyte-Ferdinand Barberot d'Autet, 1787 ; — envoi en possession ; — bail à ferme des revenus du prieuré du Conroy et de la chapelle Sainte-Catherine de Vellexon, par le même, 1787. — *Velotte*. Ordonnance de l'archevêque prescrivant au curé François-Philippe Morel, demeurant à Beure, de résider près de son église, etc., 1780. — *Venère*. Institution de chapelain de Saint-Nicolas en faveur de Hugues-Ignace Mareschal, chanoine de Besançon, 1702 ; — amodiation des terres de ce bénéfice, 1709 ; — autre, 1720.

G. 2372. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 43 pièces papier (dont 1 cahier de 23 feuillets), 1 sceau.

1520-1786. — *Vercel*. Statuts de la familiarité de Vercel, en 28 articles, 1520 (cop.) ; — requête des curé et familiers à l'archevêque au sujet du luminaire du Saint-Sacrement, 1604 ; — fondation par Anne Ravier, femme d'Outhenin Chalon, 1619 ; — requête de François Billeré, prétendant être reçu à la familiarité de Vercel sans être tenu de faire les neuf « pastes » (dîners), imposés aux familiers entrants, 1624 ; — procédures à ce contraires, certificat donné par les officiers, échevins et jurés de Cromary, constatant que François Pauthier, notaire et châtelain à Vercel, tirait son origine de leur village, 1655 ; — institution de Guillaume Poimbeuf, de Vercel, à une chapelle de l'église de Valdahon, 1663 ; — mémoire sur le patronage de la cure de Vercel, 1707 ; — registres paroissiaux, année 1731 : familles Horry, Fleury, Poimbeuf, Miget, Tony (d'Italie), Chavassine, Billerey, Bez, Burtheret ; les actes sont dressés et signés par le curé Begille ; — amortissement d'une rente de la chapelle de la confrérie de la Croix, 1741 ; — bail d'un clos par Antoine-François Marin, marchand à Besançon, à François Régnier, 1756 ; — pension annuelle constituée par Jacques-Antoine Petitcuenot, de Vercel, à son fils Jean-François Petitcuenot, jeune clerc, 1771 ; — bail par Ferréol Bergier, familier, de la maison et des fonds dépendant de la chapelle de Jésus, 1786 ; — liste de censitaires ou tenanciers tirée d'un registre absent ; — quittance de rentes des chapelles réunies à la cure par les héritiers du curé Claude-Joseph Billerey, 1788-1789 ; — inventaire de pièces remises au fermier de la seigneurie de Vercel, 1790.

G. 2373. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 56 papier.

1580-1809. — *Vereux*. Envoi en possession par le parlement de Dole de François Proinet, pourvu de la chapelle de Saint-Michel, à Vereux, 1664. — *Verne*. Liste des

anniversaires qui se célèbrent en l'église paroissiale, 1626; — traité fait entre Pierre-Louis Vuillin, curé de Verne, et François Chastel, de La Vreville, au sujet des dîmes novales de La Vreville et de La Verpillière, 1698; — terres et revenus d'anniversaires de la cure; — rente annuelle constituée au profit du curé Vuillin, par Pierre, Jean-Claude et Nicolas Tournier, d'Hyèvre-Paroisse, 1731; — procès en saisie contre Pierre Tournier, d'Hyèvre, poursuivi par Antoine-François Charme, vicaire de Voillans et Autechaux, 1743. — *Vernierfontaine*. Règlement des droits curiaux fait entre les habitants et le curé Pierre Roussel, devant les notaires François Ramel, de Vuillafans, et Pierre Charmigney, d'Ornans, 1580; — amodiation d'une pièce de communal au curé Pierre Byon, 1596; — institution d'une confrérie du Rosaire, 1608; — rentes constituées par les habitants au profit du curé Jean-Baptiste Gay, 1634; — procès en matière de droits curiaux entre la communauté et le curé Claude Lombardot, institué en 1642, 1642-1643; — transaction en même matière entre les habitants et le curé François Lombardot, 1676; — bulles d'indulgences concédées par Innocent XII, 1696; — requête à l'Intendant relative à la reconstruction de l'église, 1753; — transaction sur procès en matière de droits curiaux entre la communauté et le curé Joseph Desbiez, 1765. — Fondations de l'église. Procès au sujet de la fondation de Charles Mareschal, seigneur de Sorans et Pugey, 1650; — accensement de fonds de la chapelle Sainte-Catherine d'Ornans, 1652; — fondations : par Étienne Monnier et Adrienne Suchet, 1663 (orig. et cop.); — par Nicolas Charmoille, 1676; — par Guillaume Amyotte-Suchet, 1678; — par Louis Amyotte-Suchet, 1679; — par Étienne Bolard, 1683-1687; — par les habitants et communauté de Vernierfontaine, 1686-1687; — par Antoine Bolard, 1687; — par Nicolas Coste, 1690; — par Guillaume et Léonard Bolard, 1702; — par Adrienne Donzelot, 1706; — par Jacques Amyotte et Marguerite Loigerot; — par Claude Amyotte-Suchet et Bonaventure Gaillard, 1707; — par Nicolas Amyotte-Petit, 1716; — par Étienne Gaulard et Étiennette Donzelot, 1718; — par Claude-François Charmoille et Clauda Amyotte, 1721; — par Jean-Baptiste Monnot et Pierrette Monnot, à l'autel du Scapulaire, 1725; — par Claude Billerey et Jeanne Bez; — par Nicolas Donzelot et Blaise Roch, 1726; — par Claude-Clément Gaulard, 1729; — par Claude-François Amyotte-Suchet, 1733; — par le s[r] Buhon (revisée en 1733); — confrérie du Saint-Rosaire renouvelée par le vœu des habitants et l'intervention du P. Dominique Lambert, prieur des Dominicains de Besançon; — fondations par : Pierre Gaulard et Blaise Coulez, 1735; — François Billerey et Jeanne Beauquier, 1736; — Claudy Gaulard, 1737; — Nicolas Gaulard, 1738; — Claude Beauquier, 1742; — Claude-Clément Gaulard et Claudine Gonin, 1744; — Hyacinthe Amiotte et Marguerite Dubiez; — Simon Charmoille et Geneviève Amiotte, 1747; — Louis Gaulard et Claude-Françoise Charmoille; — Jean-François Amiotte-Suchet et Claude-Françoise Voirin, 1753; — François Charmoille et Jeanne-Françoise Vielle, 1754; — Éloi Charmoille et Françoise Berreur; — Antoine Donzelot et Jacquette Gueffe, 1757; — Pierre-Claude Bolard et Thérèse Billebaud, 1759; — constitution de rente au profit du curé Joseph Desbiez sur Claude-Joseph Donzelot, 1763; — fondation (s. d.) de Thiébaud Bauquier et Clauda Billerey.

G. 2374. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 41 papier, 1 sceau.

1397-1720. — *Verrières-de-Joux*. Traité de copâturage entre les habitants de La Cluse et ceux des Verrières, 1397; — requête présentée à l'évêque de Lausanne par les habitants des Verrières, demandant à être desservis directement en leur église par un prêtre à ce accordé, 1601; — présentation d'un vicaire à l'agrément des curés des trois paroisses de Pontarlier par les habitants des Verrières, 1610; — autre du sieur Denis Beuque dit Ferry, originaire des Fourgs, 1616; — fondation de la confrérie Saint-Éloi en l'église des Fourgs, 1618; — fondation par Pierre Vallier, donzel du Landeron, capitaine au Val-du-Vaux-Travers, 1622; — présentation de Jean Laignier comme vicaire, 1623; — titre permettant aux habitants des Verrières d'avoir un vicaire, sous la réserve de présentation aux curés de Pontarlier, 1636; — convention pour la desserte du vicariat passée avec François Viennet, 1659; — traité entre les trois curés de Pontarlier et les habitants des Verrières, leurs paroissiens, 1660; — testament de Claude-Simon Cuchet, 1674; — traités divers pour la desserte aux Verrières et à Oye, 1676-1700; — convention pour le vicariat entre les Verrières et Nicolas Châtillon, de Pontarlier, 1703; — autre avec Jean-Baptiste Gyrardet, 1706.

G. 2375. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 27 papier.

1726-1780. — *Verrières-de-Joux* (suite). Frais d'amortissement, 1726-1734; — rente sur Pierre Griffon au profit de l'église des Verrières, 1735; — autre sur Claudy Frelot et sa femme, et sur Jeanne-Françoise Mathey, dame Griffon, 1744; — vente du clos Pidoux aux frères et sœurs Grandvoinnet, 1761; — achats au profit de Jean-Baptiste Mathey sur la paroisse des Verrières-de-Joux, 1761; — autres au profit de Claude-François Hautier; — autre pour Jean Jacquet; — autre pour Jean-Baptiste Mathey; — re-

quête des paroissiens à l'archevêque à l'occasion de la desserte de leur église par Jacques Vuitteney, de Chaffois, s. d.

G. 2376. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 12 papier, 2 sceaux.

1627-1786. — *Vesoul.* Fondations en l'église de Vesoul par Nicolas Jacquinet, 1627, et Jean-Simon De Menoux, 1634 ; — envoi en possession d'une chapelle dédiée à Notre-Dame à l'autel des Saints-Crépin et Crépinien, au profit de Georges-François-Xavier Pusel de Boursières, 1742 ; — prise de possession de la chapelle de Saint-André par Jean-Antoine Clerc, familier, 1758 ; — institution donnée à ce chapelain ; — envoi en possession de la chapelle de Sainte-Béatrix au profit de Jean-Antoine-François de Camus, chanoine de Besançon, 1763 ; — prise de possession ; — institution de Jean-Antoine Clerc, aux chapelles de Notre-Dame des Sept-Douleurs, en l'église de Vesoul, et de Notre-Dame et Saint-Jacques, en celle de La Villeneuve, 1770 ; — rente au profit de Jeanne-Louise Chetel, de Valleroy, douairière d'Antoine Langrognet, conseiller au parlement de Besançon, sur Nicolas Thomas l'aîné, de Vesoul, fils d'un tanneur, 1778 ; — bail passé par Jean-Antoine Clerc à Joseph Coulon, d'Épenoux, 1781 ; — autre par Claude-François Prost, chanoine de Poligny, chapelain d'une chapelle de l'église de Vesoul, du patronage du marquis de Montrichard, 1782 ; — autre par le chanoine Clerc ; — autre par le chanoine Petitbenoit, 1783 ; — baux divers, 1785-1786. — *La Vèze.* Testament de Thiébaud Charpy, 1723 ; — reconnaissance d'une pièce de terre dépendant de la fondation Charpy par Claude-Antoine Cretin, 1723 ; — requête présentée aux maïeur et échevins de Besançon par Jean-Baptiste Mariotte, desservant de La Vèze, pour la fondation Charpy ; — fondation de François Tissot, dotée d'un pré, 1730 ; — testament de Claude-François Vaucherot, 1747 ; — autre de Claude-Antoine Bussy et Jeanne Charpy, 1757.

G. 2377. (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 21 papier.

1540-1769. — *Vezet.* Prise de possession de la chapelle de Saint-Georges en l'église de Vezet, par Jean-Nicolas-Thérèse Caboud, clerc tonsuré, 1769. — *Villars-sous-Écot.* Fondation par Jean Cuson, bourgeois de l'Isle-sur-le-Doubs, 1540 (orig. et cop.) ; — transaction sur procès pour dîme d'agneaux entre Martin Chasseur, curé de Mathay, et François Marcoux, de Lucelans, 1663 ; — liste des revenus fixes de la cure de Villars, 1666 ; — fondation par François Cuson, 1671 ; — mémoire de diverses fondations ; — autre par Pierrette Compagne, femme de Jean Vouron, de Mandeure, 1680 ; — autre par Henri de Villars et Simonne Jeangrand, sa femme, 1680 ; — autre par Jean-Antoine de Vaudrey-Beveuge-Frasnois, baron de Dampierre, seigneur de Villars-sous-Écot, Vermondans, etc., et Jean Richard, amodiateur des revenus de la seigneurie, 1682 ; — autre par Clériadus Cuenotte, 1684 ; — autre par Jeanne Belot ; — autre par François et Jacques Maillard, 1685 ; — déclaration des revenus de la cure de Villars faite par les habitants du lieu, 1690 ; — fondation par Pierrette Compagne, 1692 ; — règlement des dîmes dues en partie au prieur de Lanthenans, au comte de Vaudrey et au curé de Villars-sous-Écot, 1727 ; — testament de Laurent Menecier dit Renaud, d'Écot, 1730 ; — autre de Joseph Dubois, de Montbozon, curé de Villars-sous-Écot, 1738.

G. 2378. (Liasse.) — 56 pièces papier.

1661-1788. — *Villedieu-lez-Mouthe.* Résignation de la chapelle Notre-Dame par Claude-Antoine Paulin, 1771 ; — bail consenti par Alexis Guidevaux, chapelain, à Pierre-François et Pierre-Joseph Authier, 1775 ; — convention pour desserte passée entre les habitants et Alexis Guidevaux, 1776 ; — règlement des droits curiaux de Rochejean, copies par le chapelain de La Villedieu, 1780 (1712) ; — déclaration par Alexis Guidevaux des revenus de son bénéfice ; — transaction entre les habitants et leur desservant Jean-François Descourvières. — *Villedieu-lez-Rochejean.* Appointement du vicaire général de Besançon sur une requête des habitants voulant ériger un oratoire, sans préjudice des droits paroissiaux du curé de Rochejean, 1661 ; — institution d'Edme Raguin comme chapelain de la chapelle Saint-Joseph, par Pierre Bugnet, curé de Rochejean, 1669 ; — délibération des habitants de La Villedieu nommant des procureurs spéciaux pour le démembrement de leur village de la paroisse de Rochejean, 1696 ; — répliques des habitants de La Villedieu contre le curé de Rochejean, au sujet de la confrérie du Carmel établie à La Villedieu, 1701 ; — requêtes des habitants de La Villedieu à l'archevêque, touchant leur chapelle, 1710-1714 ; — requête de M. Durand, curé de Rochejean, à l'ordinaire, pour faire interdire au chapelain de La Villedieu les fonctions paroissiales, 1741 ; — lettre de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont contre les entreprises du desservant Paulin contre les droits du curé de Rochejean, 1743 ; — reconnaissance du droit de célébrer les mariages à La Villedieu reconnu par le sieur Paulin au curé de Rochejean, 1751 ; — présentation du sieur Guidevaux pour la desserte de La Villedieu faite au curé Pareau, de Rochejean, par les habitants de La Villedieu, 1770 ; — requête des mêmes à l'archevêque pour l'érection d'une succursale dans leur église, 1788.

G. 2379. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 17 papier.

1630-1782. — *Villedieu-lez-Vercel.* Bail par Claude-François Lime, mandataire de l'avocat Chalon, de Besançon, à Jean-Étienne Blanchard, de La Villedieu, moyennant 42 l., une mesure de pois, un pot de miel, 1776. — *Villeneuve-d'Amont.* Fondation par Claude Micaud, 1652-1668 ; — autre par Anatoile Brenet, 1670 ; — fondation de l'église, accensement du four banal au profit du curé Joseph Cuène, 1682 ; — clauses du testament de Claude Chiette, veuve de feu Anatoile Brenet, 1685 ; — testament de Claude Chiette, 1712 ; — fondation par Jean-Denis Poulet, 1727 ; — extrait du livre d'arpentement de la communauté de Villeneuve, 1762 ; — envoi en possession de la chapelle de Saint-Jacques pour Jean-Antoine Clerc, chanoine de Besançon ; — état des terres de fondation de l'église, 1762 ; — catalogue des offices fondés. — *Villers-la-Combe.* Procès entre Christophe Meredey, curé des Monts-de-Villers, et Jacques Du Boz, ancien meunier de Creuse, 1628 ; — fondation par Madeleine Senard, femme de Claude Devillers, de Laviron, 1655 ; — autre par Jean Fayvre dit Du Paigre, et Étiennette Tournom, sa femme, 1660 ; — autre par Apolline Bricard et Antoine Géraud, de Germéfontaine, 1661 ; — donation du clos, à Villers-Chief, faite au curé des Monts-de-Villers par Lazare Lanchy, pour fondation, 1666 ; — autre par Marguerite Belot, veuve de Léonard Monnier, 1689. — *Villers-le-Sec.* Lettre du sieur d'Orival, invitant le curé à se démettre de son bénéfice, 1677 ; — règlement des droits curiaux prononcé par l'official entre le curé Claude-François Lambert et ses paroissiens, 1679 ; — fondation par Blaise et Jacquette Genevois, 1736. — *Villers-Robert.* État des revenus de la cure, certifié par le curé Perrot, 1781 ; — autre des revenus de la chapelle castrale (à la nomination du marquis de Froissard-Bersaillin) faite par le chapelain Destriseur, 1782.

G. 2380. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 11 papier, 1 sceau.

1680-1789. — *Villers-sous-Chalamont.* Prise de possession de la cure par Jean-Ignace Bousson, 1746. — *Villers-sous-Montrond.* Bail à ferme consenti par Claude-Ignace Chandeleusse, familier d'Ornans, 1779 ; — autre par Claude-Germain Jolicler, 1785 ; — institution d'Étienne Guinchard comme paroissien de la chapelle Saint-Georges, 1787 ; — prise de possession ; — envoi en possession. — *Virey.* Fondation par Simon Balland, curé, 1680 ; — traité au profit du curé Jean-Jacques Paris, constituant rente sur Pierre Liquet et Claudine Melin, sa femme, 1683. — *Vitreux.* Amodiation des revenus de la chapelle de Maillefert (autrefois de Verney) en l'église de Vitreux, faite par Charles de Jallerange, écuyer, seigneur de Gendrey, mandataire de Pierre Couthaud, seigneur de Rambey et de Rotalier, à Jacques et Claude Pidancier, de Vitreux, 1785 ; — prise de possession de la chapelle Maillefert par Jean-Baptiste-Denis Crestin, chanoine de Besançon, 1789. — *Voillans.* Grosse de rente au profit de Claude-François Gallemiche, vicaire à Voillans, sur Claude Faivre, de Fontenelle, et Claude Ardyot dit Ponsot, de Montby, 1727. — *Voray.* Achat par Nicolas Jacquiers, curé de Voray, de plusieurs pièces de terre de Henri Guillaume, de Cromary, 1686 ; — règlement de ce qui est dû au sieur Jacquier, chapelain de la chapelle sous l'invocation de Jésus, Marie et Joseph, par l'aumônier de la confrérie de la Croix et les directeurs de l'hôpital de Besançon, 1702 ; — envoi en possession de Constance-Ignace Duhaut, de la chapelle ci-dessus, 1754 ; — prise de possession par le même.

G. 2381. (Registre.) — Petit format, de 52 feuillets, et 3 pièces papier.

1683-1777. — *Vyt-lez-Belvoir.* « Carnet des revenus des fondations de la cure de Vyt-lez-Belvoir et de quelques autres revenus fixes de lad. cure faict par le soubsigné messire Pierre Poussot, de Clereval, curé dud. Vyt, dez le troisième mars de lannée mil six cent octante trois. » — Fol. 2, messe des trépassés ; — fol. 4, fondation de Mathilde Perrey, de Valonne ; — fol. 9, Françoise Voisard, dudit lieu ; — fol. 10, Jean-Baptiste Labeuche, d'Hyémondans ; — fol. 15, Jacques, Jean-Claude et Hugues Galazot, de Vellerot ; — fol. 17, Jean Billontet, dudit lieu ; — fol. 20, les habitants de Valonne ; — fol. 22, les habitants de Vellerot ; — fol. 26, les curés de Vyt ont toujours relevé d'un temps immémorial, et sans contredit, douze mesures, par moitié froment et avoine, mesure de Belvoir, sur la dîme que M. l'avocat Vuillin, de Baume, relève à Vernois.

SUPPLÉMENT

ARCHEVÊCHÉ

G. 11 *bis*. (Liasse.) — 2 pièces parchemin.

1437. — *Titres généraux*. Consentement donné à des ventes d'immeubles dépendant de sa seigneurie territoriale, par Jean de Rochetaillée, archevêque de Besançon.

G. 73 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier (imprimé de 7 pages avec armoiries en tête).

1761. — *Mandements*. Mandement d'Antoine-Clériadus de Choiseul, ordonnant un *Te Deum* pour la victoire remportée par le maréchal de Broglie sur le duc de Brunswick et les Prussiens.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN

G. 279 *bis*. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1640-1700. — *Familiarité de Saint-Jean*. Mémoire composé par le chanoine Marin sur des difficultés survenues dans sa résidence au domicile du marguillier de Saint-Jean, Renobert Ballet, v. 1640; — réponse des familiers à la requête presentée au chapitre par le familier Claude Jeunet, relativement à des fruits de vignes, v. 1700.

G. 284 *bis*. (Cahier.) — Papier de 12 feuillets (filigrane : *Tête de bœuf sommée d'une haste et d'une étoile à 6 rais)*.

1497-1512. — *Confrérie des Saints-Antoine et Éloi*. Achats de cens par la confrérie sur : Jean Chifflet, *alias* Choquelet, d'Apremont, 1497 ; — Estevenin Baday, *alias* Gibel, Étienne Beljehan et Jean Lescuret, de They-lez-Cromary, 1498 ; — noble Nicolas d'Estavayer, de Salins ; — Guillaume Garnet, chanoine ; — Jean Papoillet, notaire, citoyen de Besançon (reconnaissance de Jean Papoillet, héritier du précédent et notaire de la cour de Besançon, 1512) ; — Paris Bellebray, couturier, Pierre Remuet, charpentier, Jacquette et Jeannette, filles de Paris, 1499 ; — Gui Moréal, grand archidiacre, et Jean Roillot, parcheminier, 1498 ; — Pierre Greslot, vigneron, 1499 ; — Antoine Marchandise, d'Enfonvelle, familier de Saint-Jean, 1498 ; — Claude, veuve d'Étienne Berdet, pellissonnier, Étienne Blanchard, pellissonnier, et Anne, sa femme, 1499 ; — Girard Loys et consorts, habitants de Boussières, autorisés par Jean de Chalon, prince d'Orange ; — Pierre et Jean Chevanney, *alias* Daniel, 1500.

G. 379 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1612. — *Geneuille*. Arrêt du Parlement de Dole dans un procès entre François d'Orival, chanoine, et Claude Cabet l'aîné et le jeune, défendeurs, dégageant ces derniers de la mainmorte personnelle, mais les obligeant à abandonner tous leurs biens mainmortables dépendant de la prébende de Geneuille.

G. 391 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1779. — *Mazerolle*. Procès entre Joseph Perrot, fermier de la seigneurie du chapitre, et Jacques Gauthier, de Mazerolle.

G. 421 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1670. — *Tarcenay*. Vente de l'échute de Claude Piguet à Jean-François Piguet, de Villers-sous-Montrond, par les chanoines prébendiers de Tarcenay, Pierre Laborey, sieur de Virey, et Pierre-François Leschelle.

G. 434 *bis*. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1628. — *Rentes*. Sommations faites par l'huissier Grossesaulce, au nom du chapitre, à deux débiteurs de rente, Humbert Sirebon, de Châtillon-le-Duc, et Jean Henriet, de Tallenay.

OFFICIALITÉ

G. 889 *bis*. (Registre.) — Moyen in-folio, papier de 139 feuillets, 3 pièces papier.

1731-1745. — Registre de voyages, du 2 décembre 1731 au 21 février 1745.

SÉMINAIRE DE BESANÇON

G. 906 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier, 1 sceau.

1678. — *Titres généraux*. Lettres de l'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont fondant le séminaire de Besançon (orig.).

G. 919 *bis*. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1773-1776. — *Rue Saint-Vincent*. Procédures relatives à l'acquisition de la maison du sieur Pavoy par le séminaire, 1773 ; — enregistrement au Parlement des lettres concernant cette acquisition, 1773-1775 ; — arrêt sur requête concernant ce même achat, 1776. — *Rue de l'Intendance*. Vente effectuée par la ville de Besançon à MM. les directeurs du séminaire, pour une somme de 30,850 l., d'une maison située rue Saint-Vincent, entre celle de M. Marguet, substitut du procureur général, et celle de Mme de Sobry, 1773.

G. 1016 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier.

V. **1700.** — *Succession de Grammont. Henriet*. Procédures contre Roussel.

G. 1110 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1711. — *Notre-Dame de Beaupré*. Procédures relatives à la cure de Thise.

G. 1114 *bis*. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1629. — *Prieuré de Bellefontaine*. Amodiations de prés à Puterey (Placey), aux Grands-Prés.

MISSIONNAIRES DE BEAUPRÉ

G. 1243 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1770. — *Prieuré de Frontenay*. État de revenus, dîmes, casuel, etc.

G. 1286 *bis*. (Liasse.) — 2 pièces parchemin.

1328-1372. — *Fondations*. Huon d'Orsans, chanoine, curé de Tromarey, fonde un anniversaire doté de terres à Tromarey, 1328 (original et vidimus de 1372).

CHAPITRE SAINTE-MADELEINE

G. 1292 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce papier, 1 sceau (1 marque de notaire apostolique).

1646. — *Chapelles*. Lettres pontificales en faveur de Jean-Baptiste Linglois, chapelain, le maintenant en possession de ses chapelles.

G. 1296 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1562. — Institution de chapelain de la chapelle Saint-Blaise par Matthieu Bonvalot, 1562.

G. 1301 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1512. — Gui Vernier, chapelain de Saint-Nicolas, cède à Nicolas de Chaffois un jardin derrière sa maison canoniale et reçoit un cens sur la maison de l'École, 1512.

G. 1384 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1430. — Procédure relative au cens dit des Séchaux, 1430.

CHAPITRE D'ARBOIS

G. 1686 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1593. — Vente d'une vigne dépendant de la chapelle Sainte-Croix faite par les chanoines Claude Pécauld, Clément Glanne, Jacques Chaserans, Thiébaud Bergeret, Étienne Bontemps et Antoine de Vars, à Jean Dubois.

CHAPITRE DE DOLE

G. 1691 *bis*. (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 1 sceau.

1531-1629. — Affranchissement de Guillaume Roland, d'Esprels, par Jean de La Palud, prieur de Marast, 1531 ; — contrats de vente de terres mainmortables sises à Esprels et Marast, de la directe du chapitre Notre-Dame de Dole, 1619-1629.

ÉGLISE SAINT-MAURICE DE BESANÇON

G. 1826 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1642. — Institution de chapelain de Notre-Dame la Blanche en faveur de Claude Maire, pourvu également de

la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Nicolas en l'église de Mouthier-Hautepierre.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE BESANÇON

G. 1878 *bis*. (Liasse.) — 1 pièce parchemin.

1682. — Sentence relative au patronage de la chapelle Saint-Éloi.

G. 1884 *bis*. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1633-1640. — Inventaire des ornements de la confrérie du Saint-Sacrement, 1633 ; — façon d'ornements, 1634 ; — marché fait avec Julien Richard, pour la bannière de la confrérie, par le docteur ès droits Claude-Louis Boillon, 1640.



TABLE MÉTHODIQUE

DU TOME SECOND DE L'INVENTAIRE SOMMAIRE

DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

(SÉRIE G. — CLERGÉ SÉCULIER)

CHAPITRE DE SAINTE-MADELEINE DE BESANÇON
(G 1257-1418)

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT DU DOUBS

SECONDE PARTIE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

H. I. Nos 1 à 536. **Abbaye de Saint-Vincent**

NOTES SUR L'ABBAYE DE SAINT-VINCENT

Écrire l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent nécessiterait un long et patient effort et de nombreuses feuilles d'impression. Il n'est pas dans notre dessein de l'entreprendre. Nous nous bornons à exposer ci-dessous quelques notes sommaires sur cet établissement, dont subsiste actuellement une paroisse de la ville.

Les Sources. — Elles demeurent encore abondantes: 536 articles, registres ou liasses. A dire vrai, les sources narratives manquent. Les restes du fonds — après les destructions révolutionnaires — comprennent surtout des inventaires, des cartulaires, des actes notariaux (titres divers de propriété, etc...), des documents judiciaires, de la comptabilité, etc... A noter parmi les inventaires, 3 gros registres in-fol., où sont analysés les titres de l'abbaye avant 1789; c'est au vu de ces registres — dans la marge desquels on lit souvent la mention « éliminé » — que furent opérées en 1790 les suppressions de papiers qui paraissaient inutiles. Le recolement des documents subsistants avec des inventaires permettrait de dresser le bilan des éliminations — travail long et minutieux, qui semble ne plus être du goût de nos contemporains.

L'emplacement et les bâtiments. — L'abbaye était construite autour de l'église Notre-Dame actuelle, dans l'espace compris entre les rues Mégevand (Saint-Vincent), de la Préfecture, Ch. Nodier (Rue Neuve), Chifflet (du Perron). Les jardins et vergers couvraient neuf journaux, soit environ trois hectares. « Le jardin est un des plus beaux de la ville », rapporte un inventaire de 1790. Les bâtiments, par contre, étaient médiocres et indignes « de la grandeur de ce bénéfice ». Les murs de clôture furent commencés par Hugues de Montreuil, en 1239. Jean de Renédale fit bâtir un cloître voûté en 1453, duquel il ne subsiste plus rien. Le quartier abbatial fut construit en 1492. Au XVIIe siècle, l'église était pauvre et misérable; la moitié de la tour qui subsiste, date du XVe siècle; elle était surmontée d'une aiguille en charpente qui dominait tous les clochers de la cité ; la tempête du 29 janvier 1643 brisa la flèche. La première pierre de la nouvelle église fut posée le 9 mars 1720, par Mgr l'abbé de Grammont, qui se sentait, comme David, penché d'inclination et d'amour pour la maison de Dieu.

En 1791, les bâtiments furent estimés à 138.420 livres et à un revenu net de 7.690 livres. Ils furent concédés gratuitement le 25 fructidor, an II, pour quinze ans, au citoyen Auzières, qui venait d'être appelé par le Comité de Salut Public, à Besançon, pour y fonder un établissement d'horlogerie finie. Auzières démolit une tour et aliéna une partie du jardin.

Actuellement, l'Université s'élève sur l'emplacement de l'ancienne abbaye.

Sa fondation. — Elle remonte aux années comprises entre 1067 et 1085 ; elle est due à l'archevêque Hugues II. Mais ce fut Hugues III, en 1092 qui éleva ce monastère à la dignité d'abbaye ; nomma Achard premier abbé ; lui conféra ainsi qu'à ses successeurs le rang de grand vicaire, la première place après

l'Archevêque. De nombreux bienfaits et libéralités furent accordés à l'abbaye par les Comtes de Bourgogne, les archevêques, les empereurs. Le pape Victor III concéda aux abbés l'usage de la mitre et de la crosse.

Les reliques et reliquaires. — Dans la pensée de ses fondateurs, le nouveau monastère était destiné à conserver les reliques de saint Vincent, martyr de Sarragosse, que Charles-le-Chauve avait, disait-on, rapportées à Besançon. En 1421, elles s'augmentèrent d'une partie de celles de saint Férréol et Ferjeux. En effet, au lieu où les saints apôtres de la Comté avaient été mis à mort, s'éleva un sanctuaire qui fut dans la suite, confié aux Bénédictins et où étaient conservés les restes des martyrs. Mais exposés aux périls des guerres, leurs ossements furent transportés à l'intérieur des murs de Besançon. L'église bénédictine possédait encore des reliques de sainte Agathe, dans un buste d'argent de 16 marcs ; de saint Marcellin, dans un reliquaire d'argent; des martyrs de Montmartre, dans une coupe de vermeil et une croix d'argent qui renfermait une parcelle de la vraie croix.

A ces objets vénérés des fidèles, des artistes distingués avaient travaillé, et dans la comptabilité de l'abbaye, on trouve des marchés passés avec les Loisy « pour un chef d'argent de saint Ferjeux », 1675; avec Chennevière, pour une châsse des reliques des saint Ferréol et saint Ferjeux, 1678, un chef de sainte Agathe, 1682, etc... (H. 194 et ss.).

Liste des abbés (1092-1790)

Achard, 1092.
Hugues 1er, 1126-1132.
Pierre Ier, 1138-1166.
Guichard, Janv., 1178-11 octobre 1189.
Hugues II, 1195-1205.
Anselme, 1215-1240.
Hugues III, 1240.
Ulric de Rougemont, 1241-1247.
Hugues IV de Chenecey, 1247-1268.
Jean Ier de Palise, 1268-1297.
Guillaume Ier de Ruffey, 1299-1306.
Guillaume II de Quingey, 1312-1349.
Aimé de la Baune, 1349-1351.
Guillaume III le Chin, 1352-1362.
Gérard de Laubespin, 1363-1369.
Pierre II Berard, 1369-1er avril 1372.
Hugues V d'Oiselay, 1373-18 juin 1415.
Pierre III Arménier, 1415-1440.
Jean de Renédale, 1443-1491.
Pierre IV de Montfort, 1491-12 mai 1501.
Hugues VI d'Augicourt, 1502-1517.
Antoine Ier de Montcut, 1er com, 1520-1532.
Bertrand de Marnix, 1532-1560.
Antoine II, P. de Granvelle, 1560-1586.
Louis de Madruce, Card. 1587-1600.
Laurent Blioul (démissionnaire), 1600.
Pierre de Tolède (démissionnaire), 1600-1602.
Etienne Pierard, 1602-1608.
Guillaume V Simonin, 1608-1630.
Joseph Saulnier, 1630-1681.
J.-B. Boisot, 1681-1694.
Gabriel Petit, 1694-1701.
A.-Fr.-Gasp. de Grammont, 1701-1727.
Cl.-Ant. Duding, 1728-1745.
A.-J. de Jouffroy, 1745-1768.
Dominique Descars 1768-1780.
S. Michel Amelot, 1780-1790.

La bibliothèque. — Saint-Vincent resta au cours des siècles un foyer intellectuel ; un grand nombre de ses religieux brillèrent d'un éclat particulier dans la république des lettres et surtout dans l'érudition (D. D. Berthod, Levêque, Coudret, Grappin, etc...). Mais la reconnaissance de la postérité doit surtout s'attacher à l'abbé Boisot : dans une lettre à Pellisson, il donna le premier la description des illustres mémoires du cardinal de Granvelle : « Le mérite de notre abbé, écrit D. C. Guillo, en parlant de lui, est connu universellement parmi les savants de l'Europe ». Il fut le fondateur-donateur de la belle biblio-

thèque publique de Besançon ; en effet, par son testament, il légua aux Bénédictins, avec une somme d'argent, toutes ses collections, à condition qu'elles fussent ouvertes au public. Elles méritaient d'en être connues, car en dehors de livres et de médailles, elles contenaient de rares et illustres toiles : le chancelier de Granvelle, par le Titien ; le cardinal, son fils, par Le Carache ; un Jésus crucifié, par Rubens, un Christ, par Holbein, etc...

Et D. C. Guillo ajoute : « Tout ce que j'ai rapporté rend cette bibliothèque très considérable et bien utile au public qui vient s'instruire fort exactement aux jours qu'on ouvre. Mais ce qui y attire le plus les curieux, sont les manuscrits rares et anciens, dont le savant abbé a fait amas avec beaucoup de recherches et de frais ».

La bibliothèque était dans la cour de l'abbaye, à droite de l'entrée.

L'introduction de la Réforme. — Toute institution humaine, bien que pénétrée d'un rayon d'idéal et de divin, est soumise à l'évolution. Après des siècles de discipline et de foi, l'abbaye inclina vers la décadence ; la régularité s'y perdit, la vie commune ne fut plus observée, le pécule devint en usage, les religieux abandonnant leur cellule, vivaient dans des maisons particulières servis par des femmes. L'office divin, la règle de saint Benoît, les jeûnes, le travail des mains, etc..., étaient négligés. « Ils avaient plus rien de religieux que l'habit, encore cet habit était-il peu conforme à la règle ». Ensuite d'une visite de l'archevêque Jean (1435), un essai de réaction fut tenté. Il ne susbista pas à la mort de l'abbé Armenier.

La réforme ne fut introduite qu'au commencement du XVIIe siècle, par l'abbé G. Simonin, après avoir obtenu l'appui des puissances publiques et divines ; il visita les abbayes de saint Hydulphe et Saint Vanne ; se fit envoyer trois religieux et après une opposition marquée des religieux, le jour de Pâques 1610, la Réforme fut imposée.

Les droits, revenus et patronages. — Ils étaient nombreux et variés. L'ancien inventaire (en 3 vol. mss ant. à 1790), que nous avons déjà cité, mentionne plus de deux cents localités où Saint Vincent avait des cens, rentes, revenus, propriétés, droits divers. Il en reste de nombreux registres ou liasses. En 1767, l'abbé avait 13.614 livres de revenus et les religieux 1.800. En 1713, il y avait 17 religieux, 4 frères convers et 10 domestiques.

Le droit de patronage de Saint-Vincent s'étendait sur plus de trente églises ou bénéfices.

Après ces trop courtes notes, il ne reste plus qu'à souhaiter pour l'illustre monastère de Besançon un patient et érudit historien, qui en retrace l'histoire séculaire — comme le fit notre éminent confrère M. Ch. de Lasteyrie, pour Saint Martial de Limoges.

Maurice PIGALLET.



DÉPARTEMENT DU DOUBS

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

MAURICE PIGALLET

ARCHIVISTE DU DOUBS

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

CLERGÉ RÉGULIER — Tome Ier

H. I. Nos 1 à 536. Abbaye de Saint-Vincent

BESANÇON

IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND

—

1923

PRÉFACE

Les Archives du Doubs sont de caractère plutôt régional que départemental ; « patrimoine historique d'une grande province » (J. Gauthier), elles sont tant « par l'ampleur de l'installation que par le nombre des documents qu'elles renferment un de nos plus riches dépôts », (Langlois et Stein). Elles commencent au XIe siècle : archives provinciales jusqu'en 1790, départementales jusqu'à nos jours, toujours en voie d'accroissement, elles occupent déjà trente salles et deux bâtiments. Confiées à un personnel trop réduit, malgré le dévouement et les travaux de mes prédécesseurs — travaux qui ne furent pas toujours reconnus —, le classement de cette masse de documents est loin d'être achevé. La seule série B (cours et juridictions de l'ancien régime), pourra occuper plusieurs générations d'archivistes. Il convient de dire cependant, que grâce au zèle de mes collaborateurs, un grand effort a été accompli. C'est ainsi que, pour la période antérieure à la Révolution, si la série judiciaire est loin d'être achevée, par contre, tous les fonds du clergé séculier, de la principauté de Montbéliard, des maisons de Chalon-Orange, les titres de famille et de commune de la province, les actes de notaires, etc... soit environ 20.000 dossiers ou registres ont été classés et analysés, malgré une interruption de nos travaux de presque cinq ans. A cela, il convient d'ajouter tous les fonds révolutionnaires (1789-1800), qui sont entièrement rangés et répertoriés ; les séries, M N, O, etc...

Enfin, aujourd'hui, nous présentons, de la série H (clergé régulier), l'inventaire de l'abbaye de Saint-Vincent, sur laquelle plus loin, nous donnons quelques notes. Aussi bien, du reste, c'est grâce à la libérale et constante sollicitude du Conseil Général — auquel, pour les Archives, nous adressons l'expression de notre vive gratitude — que notre dépôt compte 20 catalogues (inventaires ou répertoires) : 8 pour la partie antérieure à la Révolution et 12 pour la période de 1790 à nos jours.

* * *

L'inventaire ci-dessous fut commencé il y a une vingtaine d'années. Son plan, ensuite de la circulaire de 1909, et aussi sous la nécessité de la cherté croissante des impressions, fut modifié et les analyses rendues plus brèves. Nous nous en excusons. Il est probable, du reste, comme nous l'avons déjà exposé, que, surtout dans notre dépôt, où le personnel est insuffisant, les répertoires seront les seuls travaux qui pourront à l'avenir utilement paraître. M. Dornier, sous-archiviste honoraire, a bien voulu du présent inventaire rédiger la table des matières — travail long et ingrat, mais fort utile, dont je le remercie, au nom des lecteurs des Archives.

Si nulle œuvre humaine n'atteint jamais à la perfection, les travaux d'érudition sont particulière-

ment sujets à erreur et à révision. De cet inventaire, nous avons relevé un certain nombre de fautes d'impression, d'orthographe, etc.... dont nous nous excusons; en voici quelques-unes :

P. 4 et ss. Senaide et non Senaid.
id. Vauchamps (Bouclans, D.) et non Vauchamp.
id. Fresnes-sur-Apance et non Frasne.
id. Villars-Saint-Marcellin et non Villers.
P. 74. Cramans et non Cramant.
P. 77. Alexandre VI et non Henri VI, etc...

Département du Doubs

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE H.

(Clergé régulier. — Abbaye d'hommes et de femmes. — Monastères. — Prieurés. — Ordres militaires. — Hospices et maladreries, etc.)

ABBAYE DE SAINT-VINCENT DE BESANÇON

(ORDRE DE SAINT-BENOIT)

H. 1. (Registre.) — Petit in-folio papier de 146 feuillets (reliure percale avec écusson sur parchemin contenant les armoiries de l'abbaye : d'azur à une crosse d'or, mise en pal, accostée des initiales S. V.).

1720. — « Histoire de l'abbaye royale de Saint-Vincent de Besançon écrite par dom Constance Guillo, prieur claustral de la ditte abbaye.... » (Copie faite d'après le manuscrit original n° 191 de la bibliothèque publique de Vesoul.) Fol. 1. « Monsieur, il est ordonné par nos chapitres généraux d'avoir un livre particulier, dans lequel on rédigera par écrit ce qui est arrivé de plus mémorable dans la maison de la Congrégation.... ». — Fol. 144. «.... pour remédier aux abus introduits dans l'abbaye de Remiremont où ils se transportèrent ; mais la doienne et quelques autres firent révoquer les deux premiers ». — Fol. 145. Table des matières.

H. 2. (Registre.) — In-folio papier, 410 feuillets.

1179-1680. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent*. (Commencé en 1535.) Commencement du cartulaire : le recto du premier feuillet, orné d'une miniature du XVI[e] siècle, porte à sa gauche un moine bénédictin avec cette inscription en contre-haut : *Sanctus Vincentius*; puis un grand A dessiné, qui occupe les trois quarts de la page; à sa droite, un petit V; au bas, ces mots : « AU | NOM . DE . DIEU . LE . SOWERAIN . CREATEUR COMENCEMENT . | ET | (verso) fin de toutes œuvres ». — Raisons pour lesquelles ce cartulaire a été fait. — Fol. 2. Mandement de Charles-Quint, nommant, à la requête de l'abbé François Bonvalot, des commissaires pour recevoir la déclaration des cens, rentes « et aultres biens et droictures » de l'abbaye et les mettre par écrit « en forme deue et de terrier pour valoir et servir à l'advenir ». Déc. 1534. — Mandement du juge impérial de Besançon pour le même objet, 1535. — Nomination de Jean Vurriet, notaire public, pour dresser les rentiers et terriers de l'abbaye, 1535. — Fol. 10. Droits et privilèges de l'abbaye. — Fol. 24. Description du cloître et de ses dépendances. — Achat à l'abbaye par Jean Baigue de divers immeubles, sis rue Saint-Vincent, moyennant un cens annuel et perpétuel de six francs, 1538. — Reconnaissance de cens faite à l'abbaye par Barbe Huguenet, pour divers immeubles dont elle est « tenementière et possessoresse », 1680. — Bulle d'Alexandre III confirmant à l'abbaye les droits et privilèges accordés par ses prédécesseurs, 1179. — Fol. 32. Accord entre l'église de Saint-Jean et celle de Saint-Vincent ; la première abandonne les droits qu'elle prétendait avoir sur Saint-Vincent, moyennant un cens annuel, 1213. — Confirmation par Eudes de Rougemont des donations, concessions, privilèges accordés à l'abbaye, 1270. — Fol. 32. Reconnaissance par le curé de Montussaint des droits de patronage de l'abbaye sur sa cure, 1337. — Vidimus par l'official des lettres du chapitre adressées au pape pour lui demander

que l'abbé de Saint-Vincent, en l'absence de l'archevêque de Besançon, dont il est le vicaire né, puisse bénir et consacrer certains objets nécessaires au culte, 1343. — Confirmation par Jean III de Vienne du droit de prendre dans les forêts de l'archevêché les bois nécessaires à l'abbaye, 1355. — Confirmation par Amédée II de Villersexel des droits et privilèges accordés par ses prédécesseurs aux abbés de Saint-Vincent sur certaines chapelles et églises du diocèse, 1364. — Fol. 42. Confirmation par l'archevêque Thierry II des donations et privilèges accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs et par les ducs et comtes de Bourgogne, 1188. — Acte qui autorise l'abbaye, en échange d'un moulin, à prendre du sel aux salines de Salins, 1216. — Lettres interdisant de retenir au château de Châtillon-le-Duc les hommes de l'abbaye, 1240. — Fol. 45. Donation à l'abbaye par messire Hugue, sénéchal de Besançon, du bois appelé « la Bouloye », avec les champs et terres qui en dépendent, 1253. — Fol. 47. Donation à l'abbaye par Thibaut de Rougemont du fief de Servigney et de ses dépendances, juin 1264. — Constitution d'une rente de cent soldées de sel en faveur de l'abbaye par Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, déc. 1243. — Donation du moulin de Bonnevaux; concession du droit de franche mouture, etc., faites par Thierry II, archevêque de Besançon, 1189. — Donation de la dîme de Saint-Ferjeux, par Pierre d'Arguel, 1232. — Accord entre l'abbaye de Saint-Vincent et l'abbesse du couvent de Battant, au sujet de la dîme de Saint-Ferréol, juillet 1259. — Don à l'abbaye de dix livres estevenans, 1235. — Fol. 51. Confirmation par Othon, comte de Bourgogne, de certains dons et privilèges que ses prédécesseurs ont accordés à l'abbaye, 1281. — Fol. 53. Accord entre l'abbé de Saint-Vincent, d'une part, le doyen et les chanoines, d'autre part, concernant les privilèges des abbés de Saint-Vincent, 1268. — Fol. 54. Vente à l'abbaye par Colombe, fille de feu Huguenin de Barey, d'un bois sis au lieu dit « la Bouloye » et contigu à ladite abbaye, 1336. — Fol. 57. Confirmation par l'archevêque Quentin Ménart des droits d'affouage et autres concédés à l'abbaye par ses prédécesseurs, 1452. — Fol. 58. Sentence de l'officialité de Besançon qui reconnaît et confirme à l'abbaye le droit de vendre du vin, même pendant le banvin de l'archevêque, 1303. — Fol. 60. Donation de 40 sous de cens faite à l'abbaye par Mathilde, comtesse de Bourgogne, dame de Salins, payables à la saunerie de Salins, 1320. — Impôt levé sur les habitants de Devecey, Perrouse, Neuvelle et Authoison « pour la bienvenue et joyeux advenement deu à.... Pierre Armenier », abbé de Saint-Vincent, 1420. — Fol. 64. Sentence de la gruerie qui reconnaît aux abbés le droit de chasse sur la seigneurie de Devecey, 1496. — Fol. 68. Arrêt du Parlement de Dole condamnant le gardien de Besançon, Jean Darbo, pour avoir saisi et gagé les chevaux et bœufs de l'abbaye et emprisonné ses sujets, 1392. — Fol. 72. Sentence de la gruerie en faveur de l'abbaye dans le procès intenté par le procureur général, pour les dégâts causés sur le territoire de Châtillon par les habitants de Devecey, 1470. — Fol. 80. Acte concernant l'union de l'abbaye de Saint-Vincent avec celle de Damparis, 1304. — Acte par lequel l'abbé de Saint-Vincent, Guillaume, promet de restaurer ladite abbaye de Damparis, de l'administrer et de la décharger de toute dette, 1305; — lettre par laquelle Renaud, abbé de Damparis, sollicite de l'archevêque Hugues IV l'autorisation de réunir les deux abbayes, 1305; — consentement accordé; — projet d'union des deux abbayes présenté par l'abbé de Saint-Vincent; — pétitions et actes divers concernant cette réunion. — Fol. 94. Confirmation par Matthieu de Longwy, sire de Rahon et gardien du prieuré de Damparis. — Suppression par Guillaume, abbé de Saint-Vincent, de la coutume suivant laquelle les parents d'un novice devaient offrir un banquet aux abbé et religieux dudit couvent; elle est remplacée par un droit de dix florins, 1349. — Fol. 106. Arrêt du Parlement de Dole qui confirme à l'abbaye de Saint-Vincent le droit de haute, moyenne et basse justice sur le territoire de Devecey, 1510. — Vente à l'abbaye d'une vigne sise à Beure, au lieu dit « la Côte »; — consentement accordé par Clémence d'Oiselay comme « dame de la terre », 1292. — Extinction de dette par compensation entre l'abbaye et Guillaume de Saint-Quentin, 1340. — Vente à l'abbaye par Henri, dit Bourgeois, d'une vigne sise à Besançon, au lieu dit Casamène, avec le droit de la vendanger avant les autres, 1351. — Fol. 136. Reconnaissance de cens faite à l'abbaye de Saint-Vincent par l'abbaye de la Charité, 1242. — Vente de maisons sises à Besançon, rue Saint-Vincent et rue Poitune, et grevées de cens envers l'abbaye, 1429-1475. — Fol. 146. Transaction entre l'abbaye, d'une part, et Guillaume Clerval et Bonne de la Perrière, sa femme, d'autre part, au sujet d'un cens de six deniers, 1511. — Fol. 156. Acte par lequel Nicolas Pagery, bourgeois de Lure, reconnait devoir annuellement à l'abbaye trois livres de cire, pour le pré de la Ronde-Ile, sis à Lure, 1526. — Fol. 161. Accensement à Huguenin Brisaule d'un champ de l'abbaye, sis au lieu dit « la Chaux-Saint-Ferjeux », 1388; — autre d'une maison, sise rue Saint-Vincent, à Richard de Devecey, 1359. — Reconnaissance faite à l'abbaye par Philibert de Verre, vigneron de Besançon, d'un cens annuel d'un denier, 1524; — autre par Huguenette, fille de feu Ponçot Aubin, d'une « engroingne de cens ou rente annuelle et perpétuelle », 1524; — autre par Guyot Chassart, de Soing,

1521 ; — fol. 173, autre par Clémence d'Oiselay, veuve du sire d'Arguel, d'un cens annuel de 50 sous estevenans, 1291. — Ordonnance de Jean de Chalon, sire d'Arlay, mandant à son receveur de payer à l'abbaye, en vertu de la susdite reconnaissance, 50 sous de rente, 1344. — Fol. 174. Règlement de Jean de Chalon fixant ce que doivent les vignerons de Besançon pour la garde de leurs vignes de Beure, Arguel, etc., 1345. — Constitution par Guillaume d'Arguel d'un cens de 50 sous estevenans, dont il est fait mention ci-dessus, 1320. — Reconnaissance d'un cens de 4 deniers faite à l'abbaye par Hermenge et Gautier, veuve et fils de Jean Leroy, 1252. — Vidimus, sous le sceau de l'officialité de Besançon, d'une clause du testament de feu Pierre, seigneur d'Arguel, par laquelle il donne à l'église de Saint-Étienne les dîmes de Saint-Ferréol et de Fontain, 1244. — Sentence de l'officialité de Besançon reconnaissant à l'abbaye le droit que lui contestaient les habitants de Chevroz de prendre dans la forêt de Sorville, près Chevroz, les bois dont elle a besoin pour ses propriétés de Devecey, 1402. — Vidimus, sous le sceau de l'officialité de Besançon, d'un accord conclu entre les abbayes de Saint-Vincent et de Lieucroissant, 1401. — Fol. 204. Enquête sur certains droits de l'abbaye (droits pour les abbés de célébrer l'office divin en l'église métropolitaine, de bénir des calices et ornements d'église, etc....); — dépositions d'Étienne Francié, chanoine ; de Jean Bernard, prêtre et chanoine ; de Jean Gauthier, secrétaire de l'église métropolitaine ; de Pierre Natat, prêtre « à présent sexchaul de l'Église métropolitaine de Besançon » ; de « Jean Tollier, prêtre, chanoine, seigneur prébandier de l'une des prébandes de Supht » ; Pierre Courvoisier, « prébandier de Franoy, » etc.... — Fol. 224. Enquête faite par Jean Vurriet, notaire public, « sur les droicts de saugrain et franche molture appartenans audits vénérable abbé, religieux et couvent dudict Sainct-Vincent aux molins du révérandissime arcevesque dudict Besançon, sis en Champt-Mars.... », 1535 ; dépositions de Claude-Nicolas Charpentier ; Jean Quinternet ; Claude Langroignet. — Fol. 232. Autre enquête sur un cens annuel et perpétuel de « huict engroingnes monnoye et trois solz estevenans » payé à l'abbaye par le couvent des Carmes, 1535 ; dépositions des frères Et. Odot, prieur ; Jean Blanchot, sous-prieur ; P. Orchamp, procureur ; Ant. Aubriot, religieux dudit couvent. — Fol. 235. Reconnaissance dudit cens de « douze deniers estevenans, vaillant huict engroingnes », faite à l'abbaye par Et. Oudot, prieur, et Jean Blanchot, sous-prieur des Carmes, 1535. — Fol. 240. Autre enquête par J. Vurriet sur les droits de dîmes des vignes de Pirey, desquels droits les deux cinquièmes sont réputés appartenir à l'abbaye, 1535 ; — déposition de P. Morel, de Pirey ; de Jean Siraine. — Arrêt du parlement de Dole confirmant les droits de l'abbaye sur le territoire de Devecey, 1475 ; — accord entre l'abbaye et les habitants de Devecey qui fixe amiablement les charges et servitudes de ces derniers, 1476. — Reconnaissances de cens faites à l'abbaye par Jean Gauldot et J. Bassand ; Viennot Piquet ; Viennot Chiffen ; Philibert de Verres ; J. Plumet et sa femme Marguerite ; Guillaume Paradier ; Adrienne Lambelin ; André Donzelot, 1535 ; — Annotte ; Julienne Robert, 1581 ; — Henry de Montmahou, 1664 ; — autre reconnaissance par Huguenin Vienney, 1536 ; — autre par Jean Vienney, 1546 ; — fol. 279, autre par Guillaume Perreney, 1536 ; — autre par Pierre Perreney le vieux ; autre par Pierre Perreney le jeune ; autre par Jean Euvrard ; autre par Jean Virevaux, 1536 ; — fol. 294, autre par Jeanne, veuve de Jean Vienney, 1552 ; — fol. 297, autre par Huguenin Paulzet le vieux ; autre par Jean Paulzet et Huguenin Paulzet le jeune ; autre par Clémence Martin ; autre par Perrin Bonnet ; autre par Pierre Parreney ; autre par Jean Gros le vieux ; autre par Étienne Parreney ; autre par Henry Gaillard, 1552. — Fol. 320. Achat à l'abbaye par Jean Virevaux d'une pièce de terre sise à Fontain, 1523. — Fol. 325. Achat par Jean Virevaux d'une terre sise à Fontain et appartenant à Jean Vienney, 1536. — Fol. 333. Reconnaissance de dîme de « tous blez groz et menus » faite à l'abbaye par les habitants de Thise, 1536. — Fol. 335. Reconnaissance de biens « soubz la totalle seignerie, justice et jurisdiction » de l'abbaye ; à *Thise*, par Renobert Marquis et Jean Clerget ; Huguenette Jossey, veuve de Jean Perrenot ; Thomas Tatey et ses frères et sœurs, 1536 ; — fol. 346, à *Saint-Ferjeux*, par Jaquette, veuve de Jean Corbel le jeune, et ses enfants ; Étienne Corbel ; Jacques Guillemin, veuve de Jean Breteney, 1552 ; — fol. 361, à *Chalèze*, par Claude Guillepin et Jacques Renaudot ; — à *Cornod*, par Jean Mitaine et Gilles Mariotte ; — fol. 369 et ss., à *Vauconcourt*, par Jacques Cornet ; Adeline, femme de François Bauzelaire ; Pierre Bauzelaire ; Richard Vittet ; Claude Crotot ; Claudine, femme de Jean Gillot ; Claude Friand ; Jean Tremuzard ; Pierre Bullet, de Confracourt ; Thomas Cathon ; Isabelle et Marguerite Barbier ; Jeannette, femme de Nicolas Gillot ; Jean Gillot le vieux ; François Verney et Jacques Bardey ; Jean et Marguerite Menetrier ; Étienne Mairet ; Huguenette, veuve de Jean Dassen ; Jean Colin ; Catherine Tuesset ; Jeannette, femme de Marc Faivre ; Jeannette, veuve d'Huguenin Foley, les familles Barbier, Verney, Bardey, Mairet, Colin, Folley, Brusset, Vittet, Tabourot, Crotot ; par Claude Midoz, notaire ; Baptiste Favret, recteur des écoles de Vauconcourt ; Charles Barthol et Pierre Andrey, 1553.

H. 3. (Registre.) — In-folio papier, 249 pages.

1196-1680. — *Second cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent* (1681). Vidimus sous le sceau de l'officialité de Besançon de lettres de l'archevêque Hugues III accordant et confirmant des privilèges à l'abbaye, 1403; — autre d'une bulle d'Alexandre III confirmant les privilèges de l'abbaye; — autre d'une bulle du pape Lucius III. — P. 12. Diplôme de l'empereur Henri IV confirmant les privilèges de l'abbaye, 1196. — Vidimus par l'officialité de Besançon de lettres d'Othon IV, comte de Bourgogne, confirmant des privilèges. — P. 18. Réforme de l'abbaye: — lettres de l'archiduc Albert, 1610-1612; — lettres de l'archiduc et de l'infante Isabelle approuvant la réforme, 1613; — lettres de l'abbé Guillaume Simonin au sujet de la réforme, relatant un bref de Paul V, 1611. — Traités divers passés par l'abbé Guillaume Simonin. — P. 49. Inventaire des titres des biens et revenus du petit couvent, dit « *Mes parts* »; — p. 52, cens reconnus et dont la jouissance n'est pas contestée; — cens non reconnus « à quoi il faut travailler »; — fondations faites depuis la réforme. — P. 64. Biens et revenus dépendants des offices et bénéfices de l'église abbatiale, du prieur et du sacristain. — Droits que le monastère a dans l'église de Saint-Jean la Paroisse; — de l'office du réfectoire; de l'office du chantre et de la chapelle de Saint-Antoine; de l'office de l'infirmerie; institution de cet office, 16 avril 1529; ses dépendances: la cure de Cromary et une portion de la seigneurie de Pérouse. — P. 84. Échange par lequel les prieur et religieux de Saint-Vincent cèdent à dom Joseph Saunier, évêque d'Andreville, abbé de Saint-Vincent, la grange de Valleroy avec ses dépendances, la prairie de Devecey et une portion de la rivière de l'Ognon, contre les possessions dudit abbé, sises à Pérouse, Cromary, Beaumotte-lez-Pin, Brussey, 1653. — Confirmation de cet échange par le pape Alexandre III, 1658; par l'officialité. — P. 96. Achat par l'abbaye de la portion de la seigneurie de Pérouse appartenant à Charles-François de Granvelle, 1674; — confirmation par le roi, 1680. — P. 106. Office du sacristain; ses dépendances: une vigne à Pirey, les dîmes d'Ambre et de Vauchamp, etc. — P. 116. Revenus appartenant aux prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Vincent « à raison de la mense conventuelle »; à Besançon, Bregille, Esqueugney, territoire de Besançon, Saint-Ferjeux, Morre, Chalezeule. — P. 136. *Prieuré de Villers Saint-Marcelin* uni à la mense conventuelle: ses droits et propriétés: « La cure dudit Villers est de la collation dudit prieuré »; justice; sujets; tailles; corvées et charrues, etc.... — *Senaid:* « L'église de Senaid est une dépendance et annexe de l'église et prieuré de Villers-Saint-Marcellin »; justice, sujets, etc. — P. 150. *Frasne-sur-Apance:* « La cure de Frasne-sur-Apance est de la collation de la mense conventuelle et doit le curé un patronage; » dîmes, terres, etc. — P. 156. Titres de Villers-Saint-Marcelin, « union des cures de Villers-Saint-Marcellin, de Frasne, de Santans, etc., à la mense de l'abbaye de Saint-Vincent », 1329; droits de l'abbaye dans les églises de Villers-Saint-Marcelin et Senaid; four, moulin, etc. — P. 188. *Titres de Senaid*, annexe de Villers-Saint-Marcelin: maire, justice, bois, dîmes. — P. 200. *Titres de Frasne:* cure; patronage, dîme. — P. 216. *Montbarrey*, *Santans*, *Onans*, *Vieille-Loye:* « Item appartient aux révérends prieur et religieux de Saint-Vincent de Besançon à raison de leur mense conventuelle, premièrement, le droit de collation de la cure dudit Santans.... »; dîmes de Montbarrey: « les dîmes de Montbarrey se doivent comme s'ensuit, à sçavoir que le disme appelé le droit à Dieu se prend à la petite fin de Montbarrey, qui sont quatre gerbes par journal, appartient aux prieur et religieux de Saint-Vincent, exceptez le neufviesme pour la part du s^r curé de Montbarrey »; — dîmes de Santans: cens, cure, patronage; — testament de Pierre, curé de Santans, en faveur de Saint-Vincent, 1323; — « déclaration des terres dépendantes de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, estant rière les territoires de Santans, Montbarrey et Onans, 25 janvier 1625, par Tourneret, not[aire] ». — P. 236. *Fontain:* « Premierement compete et appartient audit seigneur révérend abbé et couvent plusieurs hommes et sujets de condition mainmortable audit Fontain....; item compete et appartient ladite seigneurie de Fontain aux prieur et religieux de Saint-Vincent.... »; dîmes; — *Thise:* « item appartient aux prieur et religieux de Saint-Vincent à raison de leur mense conventuelle les dismes de Thise, gros et menu.... »; droits divers; — *Salins:* « Le roy doit aux prieur et religieux de Saint-Vincent de Besançon deux charges de sel rosières à Salins... ». — *Besançon.* Donation à l'abbaye de la vigne de Pierre d'Engey, sise « en Buret »; — *Rans*, *Ranchot*, dîmes. — P. 245. « Tiltres d'hoirie de Marguerite de Marvelise »; id. de Françoise Maigrot; donations; — la maison de Saint-Vincent est héritière de feu François Bretenez, de Saint-Ferjeux; — « tiltres de l'hoirie de Jeanne-Baptiste Perdrizet et D. Constantin Fleur »; id. de Cl.-Fr. Briseux, seigneur d'Énans.

H. 4. (Registre.) — In-4 papier, 114 feuillets.

1535. — *Inventaire des titres de l'abbaye rédigé par Pierre Bourquin et continué par Jean Vurriet, notaire*

public demeurant à Vercel. Fol. 1. Droits et titres de l'abbaye : à Villers-Saint-Marcelin, « Janruz », Senaid, Buffignécourt, Raycourt, Blondefontaine, Frasne-sur-Apance, Mont-Charvot. — Fol. 5. Id. à Devecey, Frânois ; confirmation par la gruerie de Bourgogne de privilèges à Devecey. — Fol. 7. Droits et titres de l'abbaye à Devecey ; Thise ; Pérouse ; Authoison ; Bonnay ; Bois de Marin ; Chevroz ; Voray ; Neuvelle, Châtillon, Cromary ; — fol. 13, Magny-Vernois, Villers-Pater ; — fol. 14, inventaire des titres concernant les droits et revenus de l'abbaye à Beaumotte, Vaux ; — fol. 17, à Voray, Boult, Santans, la Bouloye, la cure de Rougemont, la cure d'Ormoy, Thise, Saint-Ferjeux, l'église de Rye. — Fol. 20. Donation à l'abbaye du moulin de Bonnevaux par l'archevêque Thibaut [de Rougemont]. — Achat d'une vigne à Beure, au lieu dit « la Côte » ; — donation à l'abbaye d'une vigne sise à Besançon par Jeanne, veuve Brulechat ; — fol. 21, droits sur l'église d'Authoison. — Confirmation par l'archevêque Quentin [Menart] des droits de l'abbaye dans les bois de l'archevêché ; — droits dans le bois de « Sorville », à Devecey. — Donation à la chapelle de Saint-Antoine dans l'abbaye d'une vigne à Pouilley et d'une maison à Besançon, par messire Richard, curé de Montjustin. — Donations de biens sis à Fraisans, etc.... ; — fol. 23, accord entre l'abbaye de Saint-Vincent et l'abbaye de Lieucroissant au sujet d'une redevance en nature, due par cette dernière. — Reconnaissance de dix-sept sols de rente annuelle par l'abbaye de la Charité. — Interdiction aux abbés de Bellevaux de construire un four à Authoison ; — redevance des abbés de Bellevaux ; — fol. 25, droits de l'abbaye à Soing, Valleroy, Vauconcourt ; — fol. 28, arrêt du Parlement de Dole qui condamne au profit de l'abbaye « le procureur de la gardienneté de Besançon », 1392. — Accord au sujet du bois de « Sorville », à Devecey ; — fol. 30, clause du testament de Guyette, fille d'Étienne dit Guilloz, cédant à l'abbaye les droits et propriétés qu'elle a sur le territoire de Santans. — Droits de l'abbaye sur « tous les dixmes tant de menuz blez que groz blez » dans les paroisse de Dampierre et finage de Fraisans. — Amodiation au curé de Santans des droits de patronage de la cure dudit lieu. — Déclaration de tous les héritages de la Grange de Santans ; id. « de tous les héritaiges, censes, rentes et revenus.... tant audit lieu de Santans, Montbarrey que aultres ». — Fol. 33, dîmes à « Frasne-lez-Voisey ». — Acte par lequel Catherine de Buthier reconnaît tenir en fief de l'abbaye plusieurs pièces de terre. — Droits de l'abbaye à Sancey, Bannans, Devecey, Frasne, « les Granges de Barruche », Montbozon, Avilley, Montussaint, Authoison, Buthier, Oiselay, Chatillon, Salins ; — fol. 42, « en ung aultre sac cothé Q sont les tiltres, lettres et censes et aultres dont comme est contenu en ung escripteau sur ledit sac, lesdits de Sainct-Vincent ne sont en paisible joyssance.... ». — Constitution de rente au profit de l'abbaye à Besançon ; — ventes à l'abbaye de propriétés à « Obertans » et Besançon ; — constitutions de cens et donations à Besançon et Miserey ; — accord entre l'abbaye et Hugues de Chatenay au sujet des dîmes de Chatenay. — Droits divers de l'abbaye à Arguel, Montussaint, Besançon, « Obertans », Fontenoy, Palise, Devecey, Chatillon, Chatenay, Santans, Montagney, Voray, au moulin de Citey, à Fontain, Saint-Ferjeux, Chaucenne ; — fol. 48, « sont les tiltres et pièces cy après déclarées et descriptes. Des collacions et patronaiges ». Droits concédés à l'abbaye sur l'église de Larians, Fontenois[-lez-Montbozon] ; — reconnaissance du droit de patronage sur les églises de Servigney ; Uzelle ; Villers-Saint-Marcelin ; « Aubincourt » ; Montcharvot ; Beaumotte ; Montussaint ; Noyon ; Montbozon ; Pirey ; École ; Saint-Ferjeux ; Ormoy ; Villers-Saint-Marcelin et autres cures du patronage, Uzelle, Saint-Maurice, Corre, Besançon, Bouclans, Rougemont, Thienans, Soing, Ronchamp, Larians, Pérouse, etc. ; — fol. 58, « en ung aultre sac sont les pièces et tiltres suivans.... » : Bail pour la livraison de sel de Salins à l'abbaye ; — amodiation d'une maison de l'abbaye avec ses dépendances, sise à Santans ; — reconnaissance de cens dû à l'abbaye sur une maison sise à Besançon ; — id. sur une autre sise rue Poitune ; — cens de vingt-trois livres concédé sur les habitants de Dole par la comtesse Alice de Bourgogne ; — droits sur un pré à Chevroz ; — droits dans le bois de « Sorville », à Chevroz ; — « Vidimus de certaines lettres de cent solz de cense deue au chappellain de Sainct-Antoine fondée en l'église de Sainct-Vincent, payable des patronnaiges de Raincourt et de Buffignecourt, appartenant aux abbé et couvent dudit Saint-Vincent.... » ; — fol. 62, confirmation par l'archevêque de Besançon, Eudes de Rougemont, de tous les privilèges et droits accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye. — Achat d'une vigne, sise au territoire de Morre, dans la seigneurie de Montfaucon. — Constitution de cens sur une vigne sise à Dijon, « au Poussot ». — Sentence arbitrale qui oblige les religieux de Voray à « rendre certains services de poissons esdits de Sainct-Vincent... » ; — autres droits à Besançon, Authoison, Larians, Thise, Cromary, Morre, Devecey, Pérouse, Dole, Chatillon, etc... ; — fol. 65, institution de prieur à Bonnevaux par l'abbé de Saint-Vincent. — Droits divers de l'abbaye : à Besançon, Pouilley, Devecey, Authoison, Montussaint, Thise, Saint-Ferjeux, etc.... — Fol. 69. Confirmation faite par « le révérend arcevesque de Besançon.... Théodérich, par laquelle il confirme et approuve toutes donacions, libertés, franchises, faites et concédées à l'église de

Sainct-Vincent, tant par ses prédécesseurs, arcevesques, fondateurs, accroisseurs de ladite église que par les ducs et contes de Bourgoignes et aultres nobles et bienfaiteurs en icelle.... » ; — autre confirmation par Alexandre III. — Testament de Pierre de Bonnevaux, curé de Santans, qui institue les couvents et religieux ses héritiers. — Fol. 80, « Lettres de congnoissance et attestation faite par Othon.... comte palatin de Bourgoignes, comme il ne peut retenir ny aulter en son nom les hommes de l'église de Sainct-Vincent en son chasteaul de Chatillon.... ». — Vidimus d'une « sentence deffinitive » de l'officialité qui reconnaît à l'abbaye le droit de vendre du vin pendant le banvin de l'archevêque. — Échange d'une terre sise à Santans. — Actes divers passés par l'abbaye à Santans, Besançon, Montbarrey. — « Renontiation » faite par Richard de Dompré et sa femme au profit de l'abbaye, de tous leurs biens, meubles et immeubles, sis sur le territoire de Devecey. — Amodiation de la Grange de Santans. — Acte par lequel Hugues de Bourgogne reconnaît n'avoir aucun droit sur les hommes et sujets de l'abbaye. — Achat d'une vigne à Beure. — Privilège en vertu duquel l'abbé de Saint-Vincent peut bénir et dédier « églises, autels, calices.... tout aussi bien que le suffragant de Besançon.... ». — Droits divers de l'abbaye à Ronchaux, Bouclans ; — fol. 74, id. à Authoison, Chevroz, Beure, Devecey. — Inventaire de divers papiers, qui contiennent des amodiations de dîmes, des « droictures, mémoriaulx et manuelz des censes et revenuz », etc., à Besançon, Châtillon, Devecey, Authoison, Servigney, Larians, Villers-Pater, Uzelle, Montagney, Fontenois, etc. — Fol. 88. Inventaire des « pièces de procès, sentences, tiltres et aultres...., mesme l'arrest touchant le bois de Chasney de Devessey, contre ceulx de Chastillon ». — Fol. 91. Dîmes, cens, droits divers à Quingey, Fontenelle, la Bouloye, Besançon, Rougemont ; — fol. 95, « en ung aultre sac cothé BB sont les tiltres et pièces du prioré de Froide-Fontaine » ; — fol. 96, droits divers à Pin-l'Émagny ; « gros dixmes de Fontain » ; « lettres d'accord » entre l'abbaye et l'église de Saint-Jean ; échange d'un pré ; cens, ventes, etc., garde des vignes de Besançon et Beure ; arrêt du Parlement qui accorde la moyenne et basse justice sur les habitants de Devecey ; droits divers. — Fol. 110. « Déclarations manuels, carnots, recoignossances particulières et aultres plusieurs pièces, le tout en papier ». — Cens sur une maison sise à Besançon. — Amodiations, dîmes, ventes, cens, etc...., à Besançon, Devecey, Montbarrey, Pin-l'Émagny, Salins, Montussaint, Saint-Ferjeux, Authoison, Villers-Pater.

H. 5. (Liasse.) — 2 cahiers papier de 31 feuillets et 74 pages.

1184-1569. — *Inventaire des titres remis à dom Étienne Piérard, abbé de la Grâce-Dieu, commis à l'administration de Saint-Vincent.*

« Plusieurs de ces titres ne se trouvant plus dans les archives.... » — P. 1. « Transumpt » avec un sceau de cire verte par lequel Hugues III nomme le premier abbé et confirme les droits et privilèges de l'abbaye, 1417. — Vidimus par Guillaume II de lettres de ses prédécesseurs, en vertu desquelles « l'abbaye de Sainct-Vincent est appelée *Bisuntinensis ecclesie primogenita....* », 1250. — Donation d'une vigne à l'abbaye, par Étienne, citoyen de Besançon, 1184 ; — autre de la moitié de l'église de la Palise ; de deux bichots de froment de cens, etc., par Thierry II de Montfaucon, 1185 ; — autre par le même du moulin de Bonnevaux ; du droit de franche mouture au moulin de Chamars...., 1189. — Accord entre l'abbaye et Guy, seigneur de Roche et de Roulans. — P. 13. Donation à l'abbaye d'une maison sise à Besançon, 1235. — Reconnaissance de divers droits par Othon, duc de Méranie, comte palatin de Bourgogne. — Échange de pièces de terre entre Saint-Vincent et Bellevaux, 1243. — P. 17. Vidimus d'une donation faite par Othon, comte palatin de Bourgogne et sire de Salins, par laquelle il concède à l'abbaye « qu'il dict être de sa garde, pour luy, ses hoirs et successeurs, en aumosne perpétuelle.... tout ce qu'ils tiennent.... par tout le comté de Bourgogne.... et spécialement cent soldées de sel au puid de Salins.... », 1281. — Titre de propriété d'un pré sis sous Devecey, 1281. — Achat d'une terre sise à Montbarrey. — Bulle d'Innocent IV « par laquelle l'abbé et le couvent de Sainct-Vincent ne peuvent être contraintz à la provision ou réception de quelqu'un par lettres du sainct siège appostolique ne contenant dérogation spéciale », 1246. — Autre bulle qui accorde *usus mitræ et annuli* à l'abbé. — « Sentence en parchemin » de l'official de Besançon, qui permet aux abbé et religieux de vendre leur vin en leur cave pendant le banvin de l'archevêque. — Clause du testament de maître Gauthier Bardoillot, qui fait divers dons à l'abbaye, 1323. — Concession par l'archevêque Vital du droit d'usage au bois de Palente, 1325 ; — confirmation par Hugues V de Vienne. — Achat d'une maison et « curtil » à Besançon, rue Saint-Vincent. — Acquisition d'un pré à Authoison. — Procuration de l'archevêque Guillaume III de Vergy pour que l'abbaye puisse entrer en possession de la rente de vingt-cinq livres estevenans de sel sur la saunerie de Salins. — Acquisition de : maison, jardin, « curtil » et colombier à Besançon, 1378. — P. 35. Vidimus par l'official « d'ung

escript » de Grégoire XII, concernant l'appel interjeté par Hugues, abbé de Saint-Vincent, « d'une sentence de censure ecclésiastique contre luy fulminée » par Guillaume III de Vergy, 1417. — Annexion au couvent par l'abbé Pierre Arménier, « pour augmentation de la pidance en souppe » de la chapelle Notre-Dame et du revenu d'icelle. — Accensement par l'abbaye d'une pièce de terre sise à Gy. — Concession faite par l'abbaye au prieuré de Bonnevaux de vingt journaux de terre et de trois faux de prés « siz aux lieux de Durtan et de Dampmartin, près Pontarlier », 1458. — Accensement d'un pré à Damparis. — P. 41. Accord entre le couvent et les habitants d'Authoison « touchant le fourg bannal », 1490. — Accensements divers à Damparis. — Accord entre l'abbaye et les habitants de Damparis, 1495. — Accensement d'une vigne à Beure. — Arrêt de la cour qui confirme le droit de justice de l'abbaye sur le bois de Chasnoy. — P. 55. « Sentence arbitraire du septième de juing 1518, par laquelle les habitans de Damparis.... sont tenuz de faire leurs courvées de charrue ès chacune saison au profit dudit sacristain de Damparis.... ». — Accensement d'un étang à Servigney. — Fondation d'une messe quotidienne par Antoine de Montaigu, en l'honneur de « Notre-Dame de Pitié », 1530. — Arrêt de la cour qui condamne les habitants de Damparis à payer la rente qu'ils doivent à l'abbaye. — Redevance d'une livre de cire, due à l'abbaye sur une maison qu'elle possède à Thienans, 1539. — Autorisation donnée par l'abbaye aux habitants de la Borde de couper du bois dans les forêts de la Borde. — Accensement de différentes terres fait par l'abbé aux habitants de Damparis, Belvoir et la Borde, 1559. — Cens payable à l'abbaye au château de Villers-Pater. — Jugement du bailliage de Vesoul qui condamne les habitants d'Authoison à payer à l'abbaye, « tant pour le passé qu'à l'advenir, les gros dismes », 1569. — P. 76. « Sentence en parchemin de la justice de Servigney de quatre blans de cense.... oultre quatre gros » que doivent payer à l'abbaye les tenanciers d'une pièce de terre dépendant de son domaine de Servigney. — Reconnaissance d'une rente de trois sols estevenans par les habitants de Servigney. — Accensement de deux pièces de terre au village de Villers-Saint-Marcelin.

(Il y a un autre inventaire de 31 fol. absolument semblable à celui qui précède.)

H. 6. (Registre.) — In-4 papier de 240 feuillets.

1681. — « *Inventaire* fait d'auctorité de la cour souveraine de Parlement de Besançon et à l'instance d'honoré s^r Mons. le procureur général sur meubles, tiltres et papiers dépendans de l'abbaye de Saint-Vincent.... », après le décès de dom Joseph Saunier, évêque d'Andreville et abbé de Saint-Vincent. — Fol. 1. Ordonnance de la cour et apposition des scellés ; — fol. 4, description des meubles de l'appartement de l'abbé ; — description de la maison et de ses dépendances ; — fol. 24, inventaire de la sacristie et de l'église : statue de saint Vincent en argent massif, haute d'environ un pied ; châsse d'argent contenant les reliques des saints Ferréol et Ferjeux ; une petite croix d'argent qui renferme une partie de la vraie croix ; — fol. 27, inventaire des dépendances de l'abbaye : château de Villers-Pater, maison seigneuriale de Devecey, abbaye de Damparis. — Ordonnance de la cour qui confie l'administration provisoire de l'abbaye à Hierosme Coquelin, prieur du couvent. — Procuration du chapitre ; — fol. 41, inventaire des titres et papiers trouvés « en un cabinet voûté » ; — fol. 66, droits de patronage de l'abbaye ; — fol. 88, titres et papiers concernant les biens situés sur le territoire de Besançon ; — fol. 97, « titres et papiers touchant les biens et domaines de Devecey » ; — fol. 128, id. à Neuvelle ; — fol. 132, à Vaux, Chaucenne ; — fol. 134, à Boult ; — fol. 136, à Vaux ; — fol. 138, à Neuvelle, Valleroy ; — fol. 140, à Soing, Vauconcourt, Charmotte ; — fol. 150, à Devecey ; — fol. 161, à Villers-Pater ; — fol. 175, à Montferney, Rougemont, Servigney, etc. ; — fol. 182, à Montussaint ; — fol. 203, « tiltres et papiers concernans les biens de l'abbaye de Damparis appartenant au s^r abbé de Saint-Vincent ».

H. 7. (Registre) — In-4 papier de 89 feuillets.

1681. — *Inventaire*. Double du précédent.

H. 8. (Registre.) — Grand in-folio papier de 679 pages.

1092-1728. — « *Inventaire* historique et chronologique de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, ordre de Saint-Benoit, où l'on trouve sous chaque objet l'analise des chartres, procès, enquêtes, et autres actes qui y ont rapport : le local des fonds et l'indication des pièces sorties des archives. A la marge, les noms des abbés et religieux de Saint-Vincent et de toutes les personnes qualifiées » (1727). T. I. — 1re partie, p. 1 à 9. Fondations et confirmations de Saint-Vincent ; — nomination du premier abbé, Achard, par Hugues III, archevêque de Besançon, 1092. — « Chartre de l'empereur Henri IV, roi de Sicile.... par laquelle il confirme à l'église de Saint-Vincent.... tous les dons que cette église a receus des archevêques de cette ville et de toutes autres personnes, la prenant sous sa protection et défense, elle et ses biens.... », 1196. — Autres confirmations par

Humbert, archevêque de Besançon ; — Alexandre III, 1179 ; — Thierry II de Montfaucon, 1189 ; — Guillaume II de la Tour, 1250. — Othon [IV], comte palatin de Bourgogne, 1281 ; — Lucius III, 1184 ; — Eudes de Rougemont, 1290. — P. 10. Privilèges de l'abbaye ; — rescrit de Victor IV conférant à l'abbé l'usage de la mitre et de l'anneau ; — « sentence arbitrale d'Amédée [II de Villersexel].... », qui règle les différends de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Besançon avec Saint-Vincent. — « Décret » de Guillaume [II de la Tour], qui ordonne que l'abbé de Saint-Vincent demeurera subrogé aux fonctions archiépiscopales pour les églises de Saint-Vincent, Saint-Jean et Saint-Étienne. — P. 16. « Charte » par laquelle frère Hugues, cardinal, légat du saint-siège, confirme à l'abbé de Saint-Vincent le privilège de « pontifier en la métropole de Besancon, en l'absence de l'archevêque, comme vicaire de ce prélat ». — Enquête sur « les prérogatives et émolumens de chanoine » que l'abbé de Saint-Vincent prétend avoir dans les églises de Saint-Jean l'Évangéliste et de Saint-Étienne, 1405. — Pièces d' « un procès au parlement de Besançon entre M. Boisot, abbé de Saint-Vincent, impétrant en garde, contre le révérendissime archevêque de Besançon, messire Antoine-Pierre de Grammont, défendeur et défaillant, aux fins d'être maintenu dans le droit de vicaire dudit prélat et en celui de chanoine au rang des dignités de l'église métropolitaine de Besançon.... ». — P. 36. « Supplique » de Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, abbé de Saint-Vincent, « où il implore la vigilance paternelle de l'archevêque de Besançon contre les désordres et les mauvais procédés des religieux de la réforme de Saint-Vincent » ; réponse de l'archevêque, 1621. — Rescrit de Grégoire [XII] reconnaissant que toute espèce de jurisdiction appartient à l'abbé seul et nommant une commission pour juger de l'appel interjeté par l'abbé de l'excommunication que l'archevêque a lancée contre lui. — Fol. 38, information et procédure contre Jean de Boissières et les gens de l'archevêque qui s'étaient emparés du château de Villers-Pater. — « Charte de l'empereur Charles V...., par laquelle il reçoit sous sa spéciale sauvegarde l'abbaye de Saint-Vincent.... », 1533. — Plainte au gouverneur de Besançon, parce que l'on a refusé de laisser rentrer par la porte Battant l'abbé de Saint-Vincent accompagné de deux de ses religieux. — P. 48, juridiction de l'abbé sur les religieux ; sentence de l'official de Besançon ordonnant aux religieux d'obéir « en toutes choses licites et honnêtes », sous peine d'excommunication, à frère Nicolas Michaelis, sacristain, qu'Antoine de Montaigu, abbé commendataire, a établi comme vicaire « au spirituel et au temporel ». — Procuration accordée par Antoine de Montaigu à Désiré Morel, docteur en droit, chanoine de l'église métropolitaine, pour régir et gouverner le monastère au spirituel et au temporel, 1520. — « Procès-verbal de visite » de l'église et abbaye de Saint-Vincent et de ses dépendances et « revêtissement d'inventaire après la mort de messire Antoine-François-Gaspard de Grammont, évêque d'Aréthuse, abbé de Saint-Vincent, par messieurs les gens du roy du Parlement de Besançon.... », 15 mars 1728. — Sentences de l'official en faveur de l'abbaye. — P. 55. « Différentes expéditions d'arrêt de commission du Parlement de Dole » ; — expédition de l'arrêt du Parlement de Dole qui, après la mort du cardinal de Granvelle, confère l'administration de l'abbaye à dom Jean Doros. — P. 58. Menses abbatiale et conventuelle ; — comptes généraux des revenus de 1435 à 1539, « esquels.... on remarque.... : 1° le nombre des religieux communément de six prêtres, au plus haut de sept avec deux novices. » — Autres comptes : 1577-1701. — « Décret » de Guillaume II de la Tour, qui rappelle au monastère les religieux qui, contrairement aux décrets du concile de Latran, vivaient avec le titre de prieurs dans les églises ou collèges du monastère, 1250. — Donation de Guy de Busy. — P. 79, bulle de Clément VII par laquelle il confère l'abbaye « de grâce spéciale et par manière d'accès à Bertrand de Marnix, clerc du diocèse de Tarentaise...., de l'âge de vingt et un ans...., pour en jouir après la mort d'Antoine de Montaigu.... », 1524. — Autre bulle de Clément VII qui « admet la postulation de François Bonvalot, trésorier de l'église métropolitaine, à l'abbaye de Saint-Vincent, par les religieux de ladite église, qu'elle lui permet de posséder avec ladite thrésorerie et tous autres bénéfices et pensions ecclésiastiques en raison de l'éminence de son mérite.... ». — Arrêt du Parlement de Dole, en vertu duquel « le cardinal Louis Madruch, nommé par Sa Majesté à l'abbaye de Saint-Vincent et pourvu de bulles de Sa Sainteté, est déchargé de la caution qu'il a fournie pour l'administration de ladite abbaye.... », 1591. — Arrêt du Parlement qui confie l'administration de l'abbaye à dom Étienne Piérard. — Acte par lequel l'abbé Hugue d'Augicourt cède tous ses biens au monastère. — Codicille d'Antoine de Montaigu, qui lègue une certaine somme pour l'achèvement d'un jeu d'orgues en l'église de Saint-Vincent ; — autre codicille du même. — Bref de Paul V qui autorise Guillaume Simonin à tester. — Copie du testament de Guillaume Simonin. — Inventaire des meubles et immeubles de l'église de Damparis, après la mort de J.-B. Boisot. — Cahier de parchemin contenant un bref de Paul V relatif à la réforme de l'abbaye et « l'acte et décret de ladite visite et réforme », 1610-1614. — Actes divers relatifs à la réforme. — Transaction entre J.-B. Boisot et les religieux. — P. 134. Contribution aux charges publiques ; prébendes

militaires. — Lettres patentes de Philippe [II] accordant à Anatoile Basset, de Lons-le-Saunier, « un pain et prébende en l'abbaye de Saint-Vincent ». — « Billets, quittances et requête au sujet de la cotisation de l'abbé de Saint-Vincent par le recez des États généraux du pays et aussi par Mgr le comte, pour le don gratuit, rations de soldats nouvellement levés.... ». — P. 142, détail des biens de l'abbaye : *Abergement-la-Ronce*, près Damparis; — terrier contenant le détail des biens et des droits de l'abbaye à Damparis et dans le voisinage; — autres terriers; comptes et revenus; — aliénations de meix, maisons et jardins. — P. 154. *Aboncourt*. Donation à l'abbaye, par Guillaume II de la Tour, de l'église d'Aboncourt, 1256; — reconnaissance du droit de patronage par le curé d'Aboncourt; — présentation à la cure; — amodiation du patronage, 1509-1651. — P. 160. *Aïssey*. Donation à l'abbaye de l'église d'Aïssey, par Guillaume II, 1250; — présentation de Pierre-Alexis Monnier à la cure, 1762; — union de la cure à l'abbaye, par l'archevêque Amédée II. — P. 162. *Andelare*, *Andelarot*. Amodiations des dîmes d'Andelare, 1293-1618. — P. 163. *Angirey*. « Avis du sieur avocat Bonnefoy (9 juillet 1669), où il est exposé.... que les habitants d'Angirey et de Villerpater ont l'abbé de Saint-Vincent pour seigneur en tout droit de justice.... » ; — sentence de la subdélégation de Vesoul concernant la répartition des contributions royales dans les communes d'Angirey et de Villers-Pater; — sentence du bailliage de Vesoul qui règle les droits de l'abbé de Saint-Vincent sur Angirey et Villers-Pater, droits que lui contestait l'abbé de Bellevaux, 1601-1609. — P. 168. *Arguel*. Reconnaissance de cens à l'abbaye de Damparis, par Guillaume d'Arguel, 1320. — P. 171. *Arsures* (*Les*). Journal de l'abbé Jean de Renédale : notes sur l'administration de l'abbaye de Saint-Vincent et principalement de la Grange des Arsures, 1443-1480. — P. 172. *Artaufontaine*. Comptes généraux. — P. 173. *Avanne*. Donations faites à l'abbaye par Étienne, bouteiller de l'archevêque, 1278. — P. 176. *Avilley*. Échange de biens entre l'abbaye et Béatrix, dame de Tallans; — terrier contenant les droits et redevances dus à l'abbaye, 1534-1536; — extraits de rentier faisant connaître « les fonds de la totale justice, seigneurie, mainmorte, amende et retenue de Saint-Vincent.... », 1627-1628. — P. 186. *Aubertans*. Amodiations des dîmes; — vente par laquelle Guy de Montbozon abandonne à l'abbaye tous ses biens et droits, 1368. — P. 193. *Autoreille*. Aliénations en faveur de l'abbaye, par Renaud de Boissières, 1243. — P. 194. *Authoison*. Sentence de l'officialité de Besançon, qui reconnaît les droits de patronage de l'abbaye sur l'église, 1394; — pièces diverses; — droit de présentation à la cure; — revenus du droit de patronage; — condamnation par l'officialité de Ferry, curé d'Authoison, à payer le droit de patronage, 1689; — union de l'église d'Authoison à l'abbaye, par l'archevêque Vital; — contestation entre l'abbaye de Saint-Vincent et celle de Bellevaux, au sujet du fourg d'Authoison; — sentence des arbitres en faveur de Saint-Vincent, 1227; — donations à Saint-Vincent, par Robert, seigneur de Senaide; — autres donations, par Gebbert d'Authoison; — transaction entre Saint-Vincent et Gérard de Voillans; — autre entre l'abbaye de Saint-Vincent et celle de Bellevaux, 1243; — ordonnance du gardien et bailli du comté de Bourgogne enjoignant au prévôt de Montbozon de laisser l'abbé de Saint-Vincent lever ses tailles et ventes sur les hommes de l'église d'Authoison, 1336; — sentence de l'officialité déclarant qu'il ne doit y avoir à Authoison que le fourg de l'abbaye de Saint-Vincent; — accensement dudit fourg aux échevins par l'abbé Jean de Renédale, 1400; — reconnaissance de cens, par les habitants : ils doivent donner à l'abbaye annuellement « deux quartes de froment bon et léal, à la mesure de Montbozon » ; — p. 218, pièces diverses : rôles annuels; pièces de procédure, 1568-1713; — reconnaissances de dîmes à l'abbaye de Saint-Vincent par les habitants, 1681; — sentence du bailliage d'Amont, siège de Vesoul, condamnant les habitants et communauté à payer la moitié de la grosse dîme, 1569. — P. 230. *Auxon*. Donation à l'abbaye, par Étienne, échanson de l'archevêque, des revenus qu'il possède à Auxon (s. d.). — P. 232. *Battenans*. Autorisation donnée à Guy de Montbozon, par Humbert, seigneur de Rougemont, de vendre son fief de Battenans à l'abbaye de Saint-Vincent (s. d.). — P. 232. *Beaumotte-lez-Pin*. Donation à l'abbaye, par Thierry II de Montfaucon, de l'église avec ses dépendances. — Sentence d'Amédée II, qui met en possession de l'abbé l'église que lui contestait Aimond de Beaumotte; — droit de patronage; — présentation; — droits et cens de l'abbaye à Beaumotte, Brussey, Avrigney, 1497; — vente à J. B. Vorget, procureur fiscal à Pin, de la portion de seigneurie qui appartenait à l'abbaye, 1738. — P. 241. *Beaupré*. Dîmes sur les vignes de Roche (territoire de Beaupré). — P. 242. *Besnans*. Droits de l'abbaye sur l'église, les hommes, la pêcherie et le moulin; — vente à l'abbaye, par Henry de Larians, de la grosse dîme de Besnans et des droits y attachés; — donation à l'abbaye par Jeannette, fille de Henri de Montbozon, de tout ce qu'elle possède au finage, 1275; — acte par lequel Guillaume de Boissières se reconnaît feudataire de l'abbaye pour tout ce qui lui appartient à Besnans et à Montbozon; — donation d'une terre à Hugue de Myon, écuyer, par l'abbé Hugue d'Oiselay, 1370. — Acte par lequel Hugue de Myon reconnaît tenir en fief et hommage de

Saint-Vincent « un chasal contigu avec un chasal au curé. ..; les dixmes de Buxières...., et différentes pièces de terre et de pré.... », 1410; — acte par lequel Pierre de Beaujeu reconnait tenir de l'abbaye « en fief lige et en hommage » différentes propriétés; — excommunication contre le chevalier Pierre de Montmartin, qui avait bâti sur les terres de l'abbaye, 1250; — désistement en faveur de l'abbaye, par Béatrix de Bourgogne, du droit de pêche dans l'Ognon, 1281; — procédures et papiers divers concernant le droit de pêche dans l'Ognon, 1548-1719; — contestations au sujet du four; — autorisation accordée aux habitants de se servir de fours particuliers, moyennant deux quartes de froment par habitant, 1649; — accensement à perpétuité aux habitants du four banal, par l'abbé d'Andreville, 1676; — p. 282, accensements divers; — affranchissement de Pierre, fils d'Huguenin Languerdet, par Jean de Renédale; — reconnaissances de droits et biens appartenant à l'abbaye, 1535-1570; — p. 294, terrier contenant : les reconnaissances particulières de Besnans; — les reconnaissances générales, portant que les habitants de Besnans « sont sujets, avec ceux de Villerpater et de Servigney, eux et leurs biens retraire au château dudit Villerpater, y faire guet et garde en tems d'éminent péril, contribuer à la cure du fossé.... », 1612-1618; — minutes des reconnaissances générales de Besnans, 1612; — autres reconnaissances, 1636-1676; — p. 300, procès-verbal de « la visite ou montre des armes devant l'abbé de Saint-Vincent au lieu de Villerpater, par ses sujets de Besnans.... », 1446; — autres procès-verbaux, 1569, 1632, 1636; — institutions de juge, tabellion et procureur fiscal à Besnans; mémoire des dépenses desdits officiers en leurs assises, 1563-1639; — sentence de la justice de Villerpater qui interdit aux habitants de Besnans, Servigney et Villers-Pater « de s'assembler en fait de communal pour négocier leurs affaires.... », sans la permission de l'abbé de Saint-Vincent, 1611; — aliénation de divers fonds « de la totale justice et mainmorte de Saint-Vincent à Besnans, entre différens particuliers », 1599-1693; — autres aliénations, 1595-1693; — pièces diverses; — procès intenté par l'abbaye contre Jean Blanchard, 1598-1606; — échange des biens et droits que possède l'abbaye de Saint-Vincent à Lavernay, contre les biens et droits de l'abbaye de Saint-Paul à Besnans, 1652; — autres échanges; — p. 331, contestation relative à « la morte pature » entre les habitants de Besnans et de Maussans; — intervention de l'abbé de Saint-Vincent et transaction, 1324; — partage de forêts (Bois-la-Jus), entre les habitants de Besnans et ceux de Montbozon, 1339; — procès des habitants de Maussans contre ceux de Besnans, à propos d'une portion du Bois-la-Jus, 1681-1682; — reconnaissance des bornes et limites dudit bois, 1682. — P. 342. *Besançon.* « Biens et droits de l'abbaye de Saint-Vincent au dedans de la cité.... »; — pièces diverses; amodiations; — chartes de l'abbé Hugue qui s'engage à ne recevoir aucun immeuble à l'intérieur des murs de la cité, sans y être autorisé par l'archevêque, 1197; — hospitalité exercée au monastère; — sentence de l'officialité autorisant l'abbaye à vendre son vin pendant le banvin de l'archevêque, 1302; — procès relatifs à cette question; — procès entre l'abbaye et « l'amodiateur des niquets », qui avait saisi plusieurs objets appartenant à l'abbaye, 1632-1636; — reconnaissances de cens par les abbé et religieux de la Charité, 1242-1272; — accensements divers; — inventaires d'actes divers; — vente par l'abbé Boisot d'un coin du jardin abbatial, à Pierre Coulon, maître en chirurgie; — donations et acquisitions; — droit de mouture au moulin archiépiscopal de Chamars. — P. 443. *Bévoye* (Damparis). Droits divers de l'abbaye de Saint-Vincent; — fondation d'un oratoire par Jean Denis d'Aubigny, de Dole, 1682. — P. 452. *Beure.* Vente à l'abbaye, par Hugues de Chazoy, d'une vigne sise « aux plans de Beure », 1257; — ventes diverses; — p. 437, procuration donnée par Hugue de Châlons, prisonnier, pour la vente de la portion de ses domaines nécessaire au paiement de sa rançon, 1477-1478; — fonds « possédés.... sous la seigneurie de la maison de Châlons, par l'abbé et les religieux de Saint-Vincent, qui allèguent lesdits fonds être de franchise.... », 1511-1516; — accensements de friches, par les abbés, à divers vignerons de Beure, 1391-1657. — P. 471. *Blondefontaine.* Donation à l'abbaye des églises de Blondefontaine et Raincourt, par l'archevêque Guillaume II, 1250; — acte par lequel Gauthier, curé de Raincourt, cède tous ses biens présents et à venir, sous réserve d'usufruit, à l'abbaye de Saint-Vincent et reçoit d'elle, à bail viager, la moitié des revenus de l'autel de Blondefontaine et le tiers des revenus de l'autel de Raincourt, 1263; — union, par l'archevêque Vital, de l'église de Raincourt à la mense de l'abbaye, 1329; — présentations à la cure de Raincourt, 1544-1692. — P. 476. *Boissière (La).* Reconnaissance de cens. — P. 47. « *Bolerani Montis.* » (Eglise de Ronchamp). L'église fait partie de la dotation de Saint-Vincent. — P. 478. *Bonnay.* Donation d'un meix à l'abbaye, par Frédéric de Trimolay, 1213; — autre, par Guillemette, de tous ses biens situés à Bonnay, 1232; — transaction par laquelle les doyen et chanoines de l'église métropolitaine d'une part, l'abbaye de Saint-Vincent d'autre part, annulent les aliénations faites depuis quinze ans, sans leur consentement, par leurs sujets à Devecey et à Bonnay, 1273; — échange des biens et droits de l'abbaye à Bonnay, contre les biens et droits du

chapitre à Devecey, 1273. — P. 486. *Bonnevaux.* Donation à l'abbaye de deux bichets de froment de cens annuel, par l'archevêque Thierry II, 1185 ; — union des églises de Bouclans et de Bonnevaux, toutes deux du patronage de Saint-Vincent, par Eudes de Rougemont, 1281 ; — cession, par l'abbaye, au prieuré de Bonnevaux de divers immeubles sis à Houtaud et à Dommartin, 1458 ; — P. 492. — *Borde (La).* Les habitants ne sont tenus envers l'abbaye qu'à deux corvées de charrue par an ; — reconnaissances diverses ; — droit d'usage dans la forêt de « Malnouhe », accordé par l'abbé François Bonvalot. — P. 497. *Bouclans.* Union de la cure de Bouclans à celle d'Osse, 1363 ; — présentation par l'abbé de Saint-Vincent, et agrément, par l'archevêque, de Nicolas de Cromary, comme curé de Bouclans, 1334 ; — procédures relatives aux revenus de cette église ; — assignation à l'abbaye, par Jean de Montfaucon, d'une rente de huit bichets de froment sur les dîmes de Bouclans, « en échange des sujets de cette église au Val de Vennes et de leurs meix.... », 1288 ; — reconnaissance de ladite consignation par Louis de Neufchâtel, mari de Jeanne de Montfaucon, 1333. — P. 506. *Boulot.* Registre de la gruerie de Châtillon-le-Duc : poursuites contre les habitants pour les obliger à réparer le pont de Chambornay, au finage de Chambornay. — P. 507. *Bouhans-lez-Montbozon.* Donation à l'abbaye, par Jean dit Noisse et Gui, son frère, de tous leurs biens sis à Bouhans. — P. 309. *Bourbonne.* « Les chartres.... mettent au nombre des biens de la dotation de Saint-Vincent l'église de Bourbonne, la chapelle du même bourg.... et les dîmes appartenans au seigneur.... », 1106-1290 ; — union à la mense de Saint-Vincent de l'église de Bourbonne, 1369 ; — droit de présentation à la cure réservé à l'abbé. — P. 512. *Boult.* Dotation de Saint-Vincent : la moitié de l'autel de Boult, 1092-1189 ; — droit de présentation à la cure ; — abandon à l'abbaye des revenus fixes de la cure, 1649-1710 ; — union à l'abbaye de Saint-Vincent des biens que possède à Boult l'abbaye de Bellevaux, 1276 ; — accensements de terre de Saint-Vincent à Étienne Jacquet, 1513 ; — acte notarié « contenant la reconnaissance des menses et fonds de la justice, seigneurie et mainmorte de Saint-Vincent à Bout, taillables et corvéables, comme les sujets de Devecey.... », 1607 ; — reconnaissances de cens et de taille, 1622 ; — donation par l'abbé dom Joseph Saunier à Jean Coudebart, de Gy, de plusieurs immeubles, 1647. — P. 528. *Braillans.* Sentence arbitrale condamnant l'abbaye de Bellevaux à payer annuellement sur la grange de Braillans deux bichets de blé à l'abbaye de Saint-Vincent, 1227. — P. 530. « *Brandecour* ». — P. 531. « *Bregille* ». — P. 532. *Breurey-lez-Sorans.* Acte par lequel Gérard de Sorans « engage à titre d'aumône à l'église de Saint-Vincent, jusqu'au remboursement de la somme de dix livres estevenans qu'il en a reçue, le mort bois de ses forêts de Breurey, Sorans et Voray ... », 1226. — P. 533. *Brussey.* Tailles, rentes, cens, dîmes, 1143-1680. — P. 534. *Brienne.* Donation à l'abbaye, par Guillemette, femme de Liébaud de Bonnevans, de tous ses biens de Brienne, 1232. — P. 535. *Buffignécourt.* Donation à l'abbaye, par Guillaume II de la Tour, de l'église ; — droits de patronage et de présentation, 1250-1651. — P. 538. *Buthier :* « Acte.... par lequel Hugues, fils de feu Jean de Bonnay, damoiseau, reconnait tenir d'ancienneté en fief, du monastère de Saint-Vincent.... », plusieurs immeubles sis à Buthier, 1334 ; — reconnaissance de cens, par Catherine de Buthier, 1354 ; — « acte.... par lequel Jacques de Châtillon-sur-Seine, damoiseau, au nom et du chef d'Alis, sa femme, fille de Catherine de Buthier, reprend de fief, de révérend père en Dieu Hugue d'Oiselai, abbé de Saint-Vincent, par le baiser de bouche et l'attouchement des mains, lui-même les mains jointes et à genoux.... », plusieurs immeubles, 1396. — P. 542. *Bussières.* Reconnaissance de « fief, hommage et denombrement, par Richard de Mion, écuyer, aux abbé et religieux de Saint-Vincent, en dîmes, terres arables, prels et autres héritages, ès villes de Montbozon, Buxière, Besnans et territoire » (s. d.). — P. 543. *Cernay.* « Hommage à l'église de Saint-Vincent.... de vingt journaux de terre et de trois faulx de prel.... » par Henri, dit de Cernay, 1306. — P. 545. *Chalèze, Chalezeule.* Biens possédés par l'abbaye, 1184-1711 ; — poursuites contre les habitants de Chalezeule, qui ont coupé du bois dans la forêt de Chailluz, « bannale à Sa Majesté », 1634. — P. 547. *Chambornay.* Biens possédés par l'abbaye. — P. 548. *Champagney.* Reconnaissances d'immeubles ; — aliénations. — P. 550. « *Champ d'hiver* » (dépendance de Damparis). — P. 551. *Champvans.* « Acte par lequel Jacques de Champvans.... confesse être homme tailliable de l'église de Saint-Vincent », 1266 ; — détail des biens de l'abbaye, 1591. — P. 558. *Charrière.* Dîmes, 1525-1622. — P. 559. *Charité (La).* Reconnaissances de cens par les religieux de la Charité, 1242-1272. — P. 560. *Charmotte (La).* Donation à l'abbaye, par Othon de Ray, de cinq faux de pré en échange de la moitié du péage de Ray, 1283 ; — baux divers ; — « déclaration anonyme.... des terres de la dépendance de la chapelle de la Charmotte.... », 1321 ; — amodiations des biens de la dépendance de la Charmotte, 1596-1739 ; — arpentage des terres, prés et chènevières de la dépendance de la Charmotte, 1752. — P. 568. *Chassey.* Achat par l'abbaye de la moitié des biens d'Eudes de Purgerot, 1212-1220. — P. 569. — *Chazelot.* Sentence qui reconnait à

l'abbaye la dîme sur les terres du finage de Chazelot, 1338; — « Acte.... par lequel l'abbé de Saint-Vincent donne à bail pour neuf ans.... les dîmes de Chazelot et celles de Montferney et de Rougemont.... », 1366-1376; — autres amodiations des mêmes dîmes, 1384-1407; — autres, 1515-1728. — P. 575. *Châtenois*. Dotation de Saint-Vincent : la chapelle de Châtenois et « ses appendices »; — donations de dîmes à l'abbaye; — donation de biens par Hugues, fils de Pierre de Châtenois, 1283; — autre donation, 1242; « transaction..... donnant à connaître que le village de Châtenoy et ses dépendances furent cédés en 1277, par l'abbé et les religieux de Saint-Vincent, à Alix, comtesse de Bourgogne.... ». P. 581. *Châtillon-le-Duc*. Attestation, par Thibaut de Neuchâtel, qu'Othon de Méranie « quand il a fait construire la forteresse de Châtillon-sur-Devecey, s'est engagé à ne rien entreprendre sur les sujets de Saint-Vincent, qui sont à proximité ou dans l'éloignement de cette forteresse », 1240; — constitution à l'abbaye d'une rente de sept bichets de blé, par Othon, comte de Bourgogne, 1284; — acquisition d'une maison, par l'abbé Guillaume, de Saint-Vincent, 1343; — accensement d'un chasal à Othenin, dit Pater, 1330; — registres de la justice de Devecey, 1420-1679; — pièces diverses; — « reconnoissances des habitans de Châtillon-le-Duc envers le Roy », 1381. — P. 603. *Chaudefontaine*. — Acte par lequel Guy, seigneur de Roche et de Roulans, accorde à l'abbaye à perpétuité le droit d'usage dans ses forêts et principalement dans celle de Chaudefontaine, 1203. — P. 607. *Chaucenne*. Clause du testament de Cécile, femme de Guillaume de Rognon, par laquelle elle lègue à Saint-Vincent tous ses biens de Chaucenne, 1252; — transaction qui oblige Jean Sirehuguet à payer 30 sols de cens à l'abbaye, 1495; — état des biens possédés par l'abbaye, 1660-1682. — P. 614. *Chaux-lez-Boult*. — P. 615. *Chemaudin*. Mémoire des tailles dues à l'abbaye par ses hommes et sujets de Chemaudin, Vaux, Mazerolle, 1513-1680. — P. 618. *Chemin* (dépend. de Damparis). — P. 619. *Chevroz*. Cession à l'abbaye, par Étienne d'Oiselay, « de la tierce partie des grosses et menues dîmes de Chevroz.... », 1242; — amodiations des dîmes et des biens de l'abbaye, 1451; — reconnaissances de dîmes faites à l'abbaye par les échevins, 1535; — procès relatif aux dîmes, 1590-1627; — condamnation des habitants de Chevroz à payer à l'abbaye le tiers des grosses dîmes, 1677; — « actes.... d'aliénations de jardins.... champs et vignes de la mainmorte et totale justice, haute moyenne et basse, de Saint-Vincent.... », 1568-1623; — pièces de procédure; — procès à la requête de M. de Corinthe contre des habitants, 1609-1628; — procès entre l'abbaye et « Eluise, dame de Chevroz », au sujet de la forêt de Paroilles, 1229-1230; — autre procès pour le même objet entre l'abbaye et les habitants, 1457-1662; — intervention du seigneur de Chevroz — P. 637. *Cirey*. Dotation de Saint-Vincent : église de Cirey et ses dépendances, 1140. — P. 638. *Citey*. Donation à l'abbaye, par Frédéric de Trémolay d'un cens annuel de « deux bichets de froment sur son moulin de Trémolay cité.... ». — P. 659. *Clans*. — P. 660. *Colombe (Sainte-)*. — P. 661. *Confracourt*. — P. 662. *Corre*. Donation et confirmation de l'église à l'abbaye, 1250-1290; — transaction qui partage les revenus entre l'abbaye et le curé de Corre, 1247; — institution de « Gaulchier de Burgille, cler », en la cure de Corre; — union de l'église de Corre à l'abbaye, par l'archevêque Vital, 1329; — droits de présentation et de patronage de l'abbaye, 1530. — P. 667. *Courberans*. — P. 668. *Courcelles*. — P. 669. *Courcuire*. — P. 670. *Cornot*. Reconnaissances de biens; — aliénations, 1537-1637. — P. 672. *Cromary*. Rappel, par Guillaume II, des religieux qui vivaient dans cette église avec le titre de *prieurs*, 1250; — vente d'un moulin à Othon, comte de Bourgogne, 1254. — P. 676. *Cubry*. Amodiations de dîmes. — P. 678. *Cugney*. Cession, par l'abbaye, à Guy, seigneur de Roche et de Roulans, de tout ce qu'elle possède à Cugney, 1203. — P. 679. *Cuse*.

H. 9. — (Registre.) Grand in-folio papier, 588 pages.

1092-1757. — *Inventaire historique et chronologique de l'abbaye de Saint-Vincent*. T. II (1727). — P. 1. *Damparis*. Articles préliminaires de l'union de l'abbaye de Damparis avec celle de Saint-Vincent, 1304; — supplique « par laquelle l'abbé et les chanoines de Damparis demandent de passer à l'ordre de Saint-Benoît et d'être incorporés, soumis et agrégés, eux et leurs biens, pour le temporel et pour le spirituel, à l'abbaye de Saint-Vincent.... » 1303; — décret d'union d'Hugues IV, 1305; — pauvreté du monastère de Damparis; — décret d'Hugues V unissant à la mense de l'abbaye le prieuré de Damparis, 1335; — institution d'un procureur d'office en la terre de Damparis par Antoine Perrenot, 1560-1561; — arrêt du Parlement confirmant les droits de l'abbaye, 1636; — traité par lequel « il est accordé que toute charrue à Damparis devra à l'abbaye.... douze blancs au lieu de neuf, par bête trahante, une seule exceptée.... », 1494; — procès contre les habitants; ils sont condamnés à une corvée de bois; — procès de Claude Robelet et de Henry Roy contre l'abbaye; — corvée de charrue due par les habitants; — fondation de la chapelle de Bévoye, 1682; — donation par Jean Balthazar « entre les vifs aux sacristains ses successeurs..., d'environ huit journaux.... présentement en vigne.... », 1514-1520; — autres dona-

tions du même ; — fondations de services et de messes par Jacques Fourneret, sacristain-curé ; 1552-1556 ; — constitutions de rentes en faveur du curé ; — « manuel des rentes » qui lui sont dues, 1583 ; — p. 53, « détail des jouissances du sacristain de Damparis.... », 1571 ; — procès relatif aux dîmes du territoire ; arrêts du parlement ; — « le prieur et les religieux de Saint-Vincent en leur supplique.... exposent que les héritages de la fondation du bénéfice de Damparis sont au nombre de quatre cens soixante et dix journaux de terre et de soixante et dix faulx de pré.... », 1334 ; — détail des propriétés ; — accensement par l'abbé de Saint-Vincent du « moulin de Paroys », 1492. — Enquête « en l'officialité de Besançon.... faisant foy de la longue possession des habitans dudit Saint-Ilier dans le droit d'usage et de champoi de leur bétail, en la forêt des Breleux, appartenante au prieuré de Damparis.... », 1380 ; — accensements divers consentis par Jean Balthazar, au nom de l'abbaye de Saint-Vincent ; — procès ; — autres accensements aux habitants de Damparis, Bevoye, la Borde, par messire François Bonvalot, 1539 ; — procès-verbal « contenant l'arpentement et le mesurage desd[ites] places vagnes, aiges et broussailles.... », 1559 ; — procès entre les manants de Damparis et ceux de Gevrey ; intervention de l'abbé de Saint-Vincent, 1563-1576 ; — procès-verbal d'arpentage ; — supplique des habitants au cardinal de Granvelle, abbé de Saint-Vincent ; — arrêt du Parlement confirmant les habitants de Champvans dans la possession et jouissance du bois de Malnoube, 1590 ; — « reconnaissance du sol, de l'âge, de l'essence.... des forêts de Damparis appartenantes à Saint-Vincent.... », 1746-1751 ; — « Procès-verbal de cantonnement fait par la maitrise de Dôle.... », 1752-1757 ; — reconnaissances particulières des meix, maisons et héritages qui doivent un cens d'argent à l'abbaye, 1463 ; — contrats d'aliénations de meix, maisons et jardins qui doivent un cens et d'autres redevances à l'abbaye, 1522-1685 ; — procédures en la châtellenie de Damparis contre divers manants, 1589-1680 ; — procès au bailliage de Dole à la requête et poursuite de l'abbé contre plusieurs de ses fermiers, 1703-1706. — P. 164. *Dampierre*. Patronage. — Cession des dîmes à l'abbaye, 1219-1711. — P. 166. *Devecey*. Biens de la dotation de Saint-Vincent : la terre, le village, les hommes, les cens et la justice de Devecey, 1106-1189 ; — acte « par lequel Richard de Dampierre, damoiseau, et Mathilde, son épouse...., se reconnaissent feudataires de l'église de Saint-Vincent, pour tout ce qui leur appartient à Devecey.... », 1244 ; — donation de cens par Guillaume de Châtillon, 1236 ; — donation d'un pré par Jean, seigneur de Roche ; — donations et acquisitions diverses ; — accensement par M. d'Andreville de la Grange de Valeroy, 1655 ; — autres acquisitions par M. d'Andreville ; — « déclaration des champs, prels et vergers, tant d'échute qu'autrement, dont M. d'Andreville jouit au finage de Devecey.... », 1676 ; — adjudication de la maison et des biens de la succession de Jean, fils de Ligier Paget, en faveur de M. d'Andreville, 1678 ; — constitution de rente ; — partage de la prairie « sous Châtillon » entre les habitants de Devecey et ceux de Voray ; règlement du droit de parcours, 1263-1395 ; — « extrait ou dépouillement des causes, notes et sentences de la justice de Devecey.... », 1606-1610 ; — sentences diverses de la gruerie de Châtillon-le-Duc ; — arrêt du Parlement maintenant l'abbaye dans la possession de la moyenne et basse justice et de la mainmorte sur le territoire de Devecey, 1475 ; — procès entre l'abbaye et les habitants ; — autre arrêt du Parlement relatif à la mainmorte, 1654 ; — procès au bailliage d'Amont, siège de Vesoul ; — autre procès de M. de Cornette contre Jean et Étienne Bouveret ; — procès divers contre les habitants ; — traité par lequel l'abbé Boisot permet, moyennant certaines redevances, aux habitants d'avoir des fours particuliers, 1682 ; — pièces de procédure, 1623-1702 ; — Transaction entre l'abbé Étienne Pierrard et les habitants, 1623-1702 ; — p. 268, « reconnaissances générales des échevins et des habitans de Devecey en forme de débats et par main de conseil.... », 1606 ; — actes d'aliénations de champs, vergers.... « de la mainmorte et totale justice et seigneurie » de Saint-Vincent, 1538-1694 ; — p. 309, « chartre de division de la prairie sous Châtillon entre les habitants de Devecey et ceux de Vorai.... », 1663 ; — transaction entre les habitants de Devecey et ceux de Châtillon, « qui prétendent la morte pâture ès prels de Devecey.... », 1384 ; — « actes de la justice de Devecey contre les délits au bois de Chasnoi, en celui de la Moille et au bois dit « ès Broudes de la Chaux », 1611-1628 ; — procès intenté par l'abbaye, au bailliage d'Amont, contre des habitants de Châtillon-le-Duc, 1308-1310 ; — p. 327, procès, au bailliage d'Amont, siège de Vesoul, des habitants de Châtillon-le-Duc contre ceux de Devecey, les premiers prétendant au droit de « vive pâture en tous temps de l'année dans tous les bois de Devecey.... », 1608 ; — transaction par laquelle les habitants de Châtillon-le-Duc se désistent de leurs « droits de parcours en la vive pâture », 1694 ; — « procès en la justice de Devecey, ensuite au bailliage de Besançon, requête et poursuite de maître Vincent Règle, procureur fiscal en ladite justice, contre Claude Pommey et Humbert Jeanneney, de Devecey : les habitans dudit lieu prenant leur fait en mains intervenus ; M. l'abbé de Saint-Vincent aussi intervenu, pour restitution de terrein pour lesdits particuliers sur la

forêt de Chasnoi.... et aussi pour indemnité des dégradations commises par lesdits habitans sur ladite forêt.... », 1705-1706. — P. 346. *Dijon*. Confirmation par Eudes, abbé de Damparis, de l'accensement perpétuel d'une maison, sise à Dijon, « rue des Crais », 1278. — P. 348. *Dole*. Rente de 23 livres estevenans assignée à l'abbaye par Alice, comtesse de Bourgogne, sur ses revenus de la ville; transaction par laquelle la ville se rachète du capital et des arrérages, 1277-1304; — clause du testament de Jean de Cromary, par laquelle il lègue à Saint-Vincent ses vignes de Dole, acquises de Quarrey et des héritiers de Henry de Foucherans, 1349. — P. 354. *Dommartin*. — P. 355. « *Outaud-lez-Pontarlier* » (Houtaud). Cession par l'abbé Jean de Rénédale au prieur de Bonnevaux de 21 journaux de terre et de deux faux de pré, sis aux lieux d'Houtaud et de Dommartin. — P. 356. *Éclans*. — P. 357. *École*. — P. 358. *Émagny*. — P. 359. *Esprels*. Vente à l'abbaye, par Eudes de Purgerot, de ses prés, bois, etc...., sis au territoire d'Esprels, 1212. — P. 360. *Étuz*. Procès divers contre des habitants, 1634. — P. 361. *Ferjeux (Saint-)*. Dotation de Saint-Vincent : monastère, église de Saint-Ferréol, avec ses « appendices »; — union des cures de Saint-Ferréol et de Saint-Ferjeux à la mense de l'abbaye, 1329; — reconstruction de toutes les murailles de la chapelle de Saint-Ferjeux, sur les ordres de l'abbé de Saint-Vincent, 1520-1525; — reconstruction de l'église de Saint-Ferjeux, ruinée par les troupes françaises, juin 1636; — subvention accordée par MM. les gouverneurs au nom de la cité; demande d'une nouvelle subvention par M. d'Andreville, 1659; — concession d'une nouvelle subvention; — pièces diverses; — acte par lequel « en conséquence des ordres de M. l'archevêque de Besançon, les habitans de Saint-Ferjeux.... s'agrègent à la paroisse de Saint-Marcelin, incorporée à l'église de Saint-Vincent.... », 1680; — accensements; — reconnaissances de cens. — P. 376. *Fleurey*. — P. 377. *Fontain-lez-Arguel*. Sentence d'Étienne de Dole, juge délégué du Saint-Siège, condamnant frère Bénédicte, recteur des hospitaliers de Saint-Jean, à payer un cens mensuel de douze deniers à l'abbaye, 1235; — accensements et reconnaissances de biens; — amodiations de vignes. — P. 381. *Fontenelle* (Moncey). Dotation de Saint-Vincent : la chapelle de Fontenelle et ses dépendances; — amodiation des dîmes de Fontenelle et d'Uzelle, 1548-1605; — procédures relatives à ces dîmes, possédées conjointement avec le seigneur haut justicier d'Uzelle, le prébendier de Chambornay et l'abbé des Trois-Rois, 1665-1718. — P. 390. *Fontenois-lez-Montbozon*. Donation à l'abbaye par Regnaud et ses parents de tout ce qu'ils peuvent avoir par droit d'hoirie en l'église et autel de Fontenois; — donations diverses; — amodiations, par Saint-Vincent, de la part de ses dîmes à Fontenois. — P. 395. *Fontenotte*. — P. 396. *Fouvent*. Donation à Saint-Vincent, par la mère de Liébaud de Fouvent, de tout ce qu'elle possède à Fontenotte. — P. 397. *Foucherans*. Reconnaissances de droits à l'abbaye par les habitants, 1463. — P. 398. *Fouchécourt*. Produits du patronage, 1435-1711. — P. 399. *Fraisans*. Donation des dîmes à l'abbaye; droit de patronage sur les églises de Fraisans et Dampierre, 1435-1711. — P. 401. *Frasne-sur-Apance*. Dotation de Saint-Vincent : « l'autel ou l'église de Frasne et les terres », 1106-1189; — union de l'église à l'abbaye, par l'archevêque Vital, 1329. — P. 404. *Franois*. Affouage de l'abbaye au bois de Franois. — P. 406. *Geneuille*. Poursuites contre des habitants « pour distraction de bois en sa forêt du Mont-d'Auxon », 1634. — P. 407. « *Genrupt* ». — P. 408. *Gevry*. Bois de l'abbaye de Damparis à la Grange de Gevry, 1335; — parcours de Gevry sur Damparis. — P. 411. *Guyans-Vennes*. Dotation de Saint-Vincent : « la chapelle entière de Sainte-Colombe *in Vennis*.... », 1092-1290; — échanges des hommes de l'abbaye à Guyans-Vennes et de leurs meix, pour la redevance de huit bichets de froment assignée sur les rentes et dîmes de Bouclans, par Jean, sire de Montfaucon, 1281. — P. 412-413 « *Hembrey, Saint Hélier* ». — P. 414. « *Lanrut* ». — P. 415. *Demie* (*La*). Accensements. — P. 417, *Larians*. Donation à l'abbaye, par Étienne d'Avilley, de tous les revenus qu'il a et peut avoir en l'église de Larians, 1243; — traité entre les abbés de Saint-Paul et de Saint-Vincent, par lequel les deux abbés « conviennent d'exercer à l'alternative le droit de nommer à l'église de Larians, qui leur est commun.... », 1318. — P. 422. *Lavernay*. Mention de cens et de tailles, 1435-1711. — P. 424. *Laviron*. Dotation de Saint-Vincent : un meix avec les serfs le desservant. — P. 425. *Lausanne*. Donation à l'abbaye, par Landri, évêque de Lausanne, de l'église Saint-Étienne, 1160. — P. 427. *Léonard* (*Saint-*). — P. 428 « *Lissé* » (grange de Soing). — P. 429. *Longeville*. — P. 430. *Loulans*. — P. 441. *Loye* (*Vieille-*). Dotation de l'abbaye : « l'autel ou l'église de Loye.... et ses appendices et la part que le comte Étienne, père d'Hugues 3, archevêque de Besançon, a dans les dîmes dudit lieu », 1092-1189; — patronage, avec Montbarrey et Santans; — cens divers, 1435-1711. — P. 432. *Lure*. — P. 433. *Lusans*. « Acte.... par lequel Richard de Vilars-Saint-Hilaire (Villers-Grélot) déclare tenir à vie des religieux et couvent de Saint-Vincent.... deux hommes et trente journaux de terre.... », 1273. — P. 434. *Magny* (*Le*). « Mention de sujets de la mainmorte de Saint-Vincent. », 1435-1711. — P. 435. *Magny-Vernois*, accensement, 1428; — pièces de procédure relatives au pré de la Ronde-Ile, 1523-1527. — P. 447. *Mailley*.

Procès entre Saint-Paul et Saint-Vincent, relatif à la haute justice, 1566. — P. 447, *Marast*. Donation par l'abbaye, aux religieux de Marast, de l'église paroissiale de Pont (s. d.). — P. 449. *Marchaux*. Concession à l'abbaye, par le seigneur de Roche et de Roulans, du droit d'usage dans ses forêts, 1203. — P. 450. *Martinvelle*. Dotation de Saint-Vincent : l'église de Martinvelle et ses dépendances ; — droit de présentation. — P. 452. *Mazerolle*. Détail des biens de l'abbaye. — P. 454. *Maurice* (*Saint-*). Acquisition par l'abbaye des biens d'Eudes de Purgerot, 1212-1220. — P. 455. *Maussans*. Dotation de Saint-Vincent : un meix à Maussans, 1092 ; — excommunication par les juges délégués de l'archevêque de Pierre de Montmartin, qui a construit un nouveau moulin sur les terres de Saint-Vincent, 1249 ; — donations diverses à l'abbaye par le même ; — aliénations de fonds de la justice, seigneurie et mainmorte de l'abbaye, 1529-1626 ; — échanges de biens entre l'abbé d'Andreville et Pierre Désiré Boitouset ; — délimitation des bois de Montbozon et de Maussans, 1584. — P. 466. « *Miliaudon* » (Authoison). Aliénations d'immeubles ; — accensements, 1351-1375 ; — reconnaissances de cens par Humbert Roussenot et Claude Bataillard, 1535. — P. 472. *Miserey*. Donation à l'abbaye par Étienne, bouteiller de l'archevêque, des biens et cens qu'il possède à Auxon et à Miserey. — P. 473. *Molay*. État des biens de l'abbaye de Damparis à Molay ; — amodiations. — P. 475. *Mondon*. Droits de Saint-Vincent : grosse dîme ; — « Reconnoissances particulières des fonds de la toute justice, haute, moyenne et basse de Saint-Vincent à Mondon.... », 1614-1629. — P. 479. *Montroz*. Donation à l'abbaye, par Hugue de Montmartin, de la pêcherie entre Servigney et Montroz, et des prés et terres qui en dépendent, 1200 ; — donation à l'abbaye, par Berthod de Montbozon, de sa moitié des moulins entre Montroz et Servigney, 1237 ; — « amodiation du droit du seigneur d'Ollans en la rivière de l'Ognon.... » ; — pièces diverses, 1542-1690. — P. 496. *Montagney*. Donation à l'abbaye par Étienne, fils de Renaud de Rougemont, 1200 ; — autre par Pierre dit de Rougemont, 1273. — P. 499. *Montbarrey*. Dotation de Saint-Vincent : la chapelle de Montbozon et l'église de Thienans, données par Guillaume II, 1106-1290 ; — union par l'archevêque Vital de l'église de Montbozon avec la mense abbatiale, 1329 ; — droit de patronage ; — renouvellement de l'amodiation faite par l'abbaye au couvent des Pères Prêcheurs de Montbozon des droits des deux parts des patronages de Montbozon et de Thienans, 1481-1606. — P. 513. *Montcharvot*. Collation de l'église de Montcharvot à Jacques de Saint-Vincent et prise en possession par lui de cette église, sur présentation de l'abbé de Saint-Vincent ; — reconnaissance à l'abbaye du droit de présentation à l'église ; — autres pièces, 1489-1687. — P. 517. *Montferney*. — P. 518. *Montmartin*. Dotation de Saint-Vincent : une vigne donnée par Lambert de Durnarch, 1092-1184 ; — donation à l'abbaye par Hugue de Montmartin des droits d'usage et de parcours dans ses forêts et dans ses terres, 1202. — P. 519. *Montot*. — P. 520. *Montussaint*. Donation à l'abbaye par l'archevêque Gérard Ier de la chapelle de Rognon et de l'église de Montussaint, 1222 ; — abandon par Hugue et Renaud de Rognon de leurs droits sur les église et chapelle, 1235-1238 ; — reconnaissance du droit de patronage par Guy de Soing, Jean Richard, Adam Fuschet, curés, J337-1535 ; — baux et revenus du patronage ; — reconnaissances particulières des biens de la justice de l'abbaye, 1535 ; — aliénations d'immeubles, 1603-1705. — P. 549. *Mont*. — P. 550. *Mont-le-Vernois*. — P. 551. *Morchamps*. — P. 552. *Morre*. Amodiation de vignes. — P. 554. « *Mugnans*. » Tailles et corvées pour la terre de Verchamps, 1534-1651. — P. 555. *Naisey*. — P. 556. *Nayons*. Donations à l'abbaye par Étienne de Rougemont de la moitié de ses dîmes à Nayons, 1216 ; — autre donation de dîmes, par Thibaud, sire de Rougemont, 1236 ; — donation par Guillaume II de l'église de Nayons, avec des dépendances, 1249 ; — requête des habitants de Chazelot et de Montferney au vicaire général « pour qu'il leur soit permis de vendre l'une des cloches de l'église de Naon, de laquelle ils dépendent, pour le rétablissement de cette église.... », 1515-1728. — P. 559. *Neuvelle-lez-Cromary*. Accensement ; — reconnaissances de cens à l'abbaye ; — déclaration des meix, maisons et héritages de la justice et seigneurie de Saint-Vincent, 1538 ; — ventes diverses, 1617-1657 ; — « présentation des officiers de l'abbé de Saint-Vincent en son nom à Neuvelle, pour y tenir journée » ; — opposition de Mlle de Lespinasse, dame du lieu, prétendant que « la justice exclusive sur toutes les maisons et par tout le finage », appartient à elle seule, 1524 ; — procès relatif au même objet entre l'abbaye et Frédéric Perrenot-Granvelle, 1590-1596. — P. 576. *Noroy*. — P. 577. *Ollans*. Donation à l'abbaye de quatre meix par Pierre d'Avilley ; — Amodiation des dîmes de l'abbaye. — P. 579. *Ormenans*. Reconnaissances des maisons et terres de la justice et seigneurie de Saint-Vincent, 1534-1536. — P. 583. *Ormoy*. Donation à l'abbaye par l'archevêque Guillaume II de l'église d'Ormoy et de ses dépendances, 1251 ; — reconnaissance par Eudes de Rougemont du droit de présentation et de patronage de l'abbaye, 1672. — Amodiation des revenus du patronage au profit du chantre de Saint-Vincent, 1631. — P. 587. *Osse*. — P. 588. *Ounans*. Concession d'un meix par Vidon.

H. 10. — (Registre.) In-folio papier, 460 pages.

1092-1789. — *Inventaire historique et chronologique de l'abbaye de Saint-Vincent*. T. III (1727). — P. 1. *Palise*. Donation à l'abbaye de la moitié de l'église par l'archevêque Thierry II, 1182. — P. 2. *Partey*. — P. 3. *Passavant*. Dotation de Saint-Vincent : la chapelle de Passavant, 1106. — P. 4. *Perrière* (*La*). — P. 5. *Pérouse* (*La*). Droits de l'abbaye : dîmes, haute, moyenne et basse justice; — femme brûlée à la Pérouse, pour crime de sorcellerie. — P. 10. *Pesmes*. — Droit « au mort bois et en la vaine pâture » accordé dans les forêts de Damparis aux habitants de Pesmes. — P. 11. *Pin*. — P. 12. *Pirey*. Sentence de l'officialité condamnant Pierre Baud, prêtre de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Besançon, à payer à l'abbaye la part de la dîme de Pirey, 1431. — Enquêtes faisant foi que toutes les vignes situées au territoire de Pirey doivent « dîme pour deux parts de cinq » à l'abbaye; part contributive des « déforains » à cette dîme. — P. 18. *Plainemont*. Dotation de Saint-Vincent : la chapelle et le moulin de Plainemont, 1106-1189. — P. 19. *Poligny*. — P. 21. *Pont-lez-Rougemont*. Dotation de Saint-Vincent : l'église de Pont et ses dépendances. — Cession à l'abbaye par le chapitre de Notre-Dame de Roche du droit de patronage de Pont en échange du droit de patronage de l'église de Thise, 1310. — Cession de cette église par l'abbaye au prieuré de Marast. — P. 24. *Pouilley*. — P. 26. *Pouligney*. — P. 27. « *Poussot* ». — P. 28. *Puessans*. Vente à l'abbaye des droits que possèdent Guy de Liesle et Gillette sa femme, sur les dîmes de Montussaint et Puessans, 1274; — enquêtes « contenant que l'abbé de Saint-Vincent a le tiers des dîmes de vin, froment, avène, et mêmes dîmes sur les sujets des seigneurs de Neufchatel et de Dampierre à Puessans.... », 1644. — P. 32. *Quenoche*. — P. 33. *Ray*. Échange des sujets de Saint-Vincent à Ray, contre les sujets de l'abbaye de Bellevaux à Boult. — Donation à l'abbaye par Othon de Ray de cinq faux d'un pré sis à Recologne, en échange de la moitié du péage de Ray, 1283. — P. 35. *Raincourt*. — P. 36. *Ranchot*, *Rans*. Dîmes. — Vente à l'abbaye, par Hugue de Valeroy, de sa maison de Valeroy. — P. 37. *Raze*. Baux des terres et revenus de la chapelle de Valeroy consentis à Jean de Vaudrey, 1535; — autre bail à vie consenti à Aimon, chapelain de la chapelle de Valeroy. — Reconnaissances de la chapelle de Valeroy et des fonds qui en dépendent, 1525 1583. — P. 43. *Recologne*. Donation à l'abbaye de cinq faux de pré, par Othon, sire de Ray. — P. 46. *Rigney*. — P. 47. « *Rivery*. » — P. 48. *Roche*. Donation à perpétuité à l'abbaye, par Guy, seigneur de Roche, du droit d'usage en ses forêts. — P. 49. *Ronchamp*. Reconnaissance de dîme, par Étienne, curé de Roye, 1293. — P. 54. *Roye*. Dotation de Saint-Vincent : l'autel et l'église de Roye; — abandon par Guy de la Coste de ses droits à la présentation et au patronage, 1256. — P. 57. *Rougemont*, *Rougemontot*. Dotation de Saint-Vincent : l'église de Rougemont. — Donation à l'abbaye par Étienne, fils de Renaud de Rougemont, et ses frères, des droits d'usage et de parcours dans leurs forêts et du droit de gardienneté, 1200; — amodiation de la moitié des dîmes par le même, 1216. — P. 62. *Rognon*. Donation à l'abbaye de l'église de Montussaint et de la chapelle de Rognon, par Gérard Ier, archevêque de Besançon, 1222; — désistement d'Hugue de Rognon de ses droits sur ladite chapelle; — abandon par Renaud de Rognon de tous les droits qu'il a sur ladite chapelle de Rognon. — Amodiation de dîmes au curé de Montussaint; — autres amodiations. — P. 65. *Roulans*. — P. 66. *Ruhans*. Reconnaissance des meix et fonds de la justice, seigneurie et mainmorte de Saint-Vincent, 1655. — P. 69. « *Sachoson* ». — P. 70. *Saint-Seine*. — P. 73. *Salins*. Donations diverses à l'abbaye, 1092-1189; — donation de terres par des habitants de Foucherans, de Saint-Maximin et les seigneurs de Lods et de Scey, 1184. — Donations diverses de muire aux puits de Salins, en faveur de l'abbaye; — p. 76. Donation à l'abbaye par Jean, comte de Bourgogne, sire de Salins, de cent soldées de sel, 1246; — donation de 40 sols de revenu faite par Mathilde, comtesse de Bourgogne, à l'abbaye, à condition que celle-ci fasse dire annuellement une messe pour ladite comtesse et ses parents, 1320. — « Comptes et baux sur l'ancienne administration des puits à muire du Bourg-Dessous-de-Salins, dont la propriété est abandonnée par Philippe le Bon aux rentiers ecclésiastiques et laïcs.... »; parmi les rentiers ecclésiastiques : le curé de Saint-Alye, l'abbaye de Saint-Vincent, etc..., 1381-1661. — P. 80. Amodiation par l'abbaye de « deux quartiers et quatorze ceilles de muire au puits du Bourg-Dessous-de-Salins », qui lui sont dus annuellement, 1436; — autres amodiations par Jean de Renédale. — P. 84. « Traité du prince de Parme, au nom de Philippe, roi d'Espagne.... avec les rentiers du puits à muire du Bourg-Dessous-de-Salins », 1581. — P. 86. « Traité.... contenant la vente faite au roi par M. d'Andreville.... de deux quartiers et quatorze seilles de muire au puits à muire du Bourg-Dessous-de-Salins, avec les portions de meix.... et autres choses qui en peuvent dépendre », 1650-1653. — P. 89. Liasse « contenant des mémoires doubles de quittance, lettres et placet, qui instruisent les droits de l'abbaye de Saint-Vincent sur les sauneries de

Salins.... », 1236-1706. — P. 91. *Samerey*. — P. 92. *Sancey*. — P. 94. *Santans*. Dotation de Saint-Vincent : l'église de Santans ; — union de la cure de Santans à la mense de l'abbaye par l'archevêque Vital. — P. 97. *Senart*. Dotation de Saint-Vincent : un meix à Senart ; — union de la cure de Senart à la mense de l'abbaye. — P. 99. *Serre*. Amodiation de la moitié des dîmes de Serre, communes à l'abbaye et au chapelain de la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Pierre de Besançon, 1609-1647. — P. 101. *Servigney*. Dotation de Saint-Vincent : l'église de Servigney ; — transaction relative au droit de patronage de cette cure, 1336 ; — reconnaissance par Jean de Quingey, curé de Servigney, du droit de l'abbaye, de prendre les deux parts en toutes les menues dîmes dudit Servigney, 1339. — P. 104. Bref de Benoît XIII déléguant Bernard de Verdun, auditeur du sacré palais, pour nouveau juge entre l'abbaye et Pierre de Charriez, curé de Servigney, accusé d'aliénations, détentions, etc., 1394. — Donation à l'abbaye par Barthélemy, fils de Guy de Cicons, de tout ce qui lui appartient à Servigney, 1232. — Abandon à l'abbaye par Renaud de Rognon, moyennant 4 livres estevenans, de toutes ses propriétés de Servigney, 1242. — Affranchissement d'Aubry et Girard de Servigney, qui sont déclarés exempts de toute prestation, à condition qu'ils ne résident que dans les terres de l'abbaye, 1268. — Détail des héritages du domaine ancien de Saint-Vincent, à Servigney, 1573. — Cession à l'abbaye par Jacques Sirouto t, du four de Servigney, 1650. — Acquisitions nouvelles par M. d'Andreville, 1636-1653. — Accensement du four banal de Servigney aux habitants par l'abbé dom Joseph Saunier, 1664. — Accensement d'un étang à Jean et Girard Fallot par l'abbé Antoine de Montaigu. — Sentence et enquête de la justice de Villers-Pater, 1572-1614. — Transaction entre les habitants et échevins, d'une part, et l'abbaye, de l'autre, par laquelle les habitants s'engagent à payer un cens annuel de trois sols estevenans, 1573. — Délimitation des fonds dépendants du moulin de la Pesle, 1589-1591. — Abandon de ce moulin à l'abbaye, par Jean-Claude Clerc, seigneur de Neurey, Gesincourt, Aboncourt, etc...., 1660 ; — transactions diverses relatives à cette propriété. — P. 141. Sentence de la justice de Villers-Pater, interdisant aux habitants de s'assembler « en fait de communal, sans l'autorité et licence de l'abbé de Saint-Vincent », 1612. — « Droictures de Saint-Vincent à Servigney, contenans entr'autres choses, que l'abbé de Saint-Vincent à la toute justice, haute, moyenne et basse audit lieu.... hors le cas de lèse-majesté et régalie, punition corporelle et exécution à mort.... », 1534-1536. — Reconnaissances générales et particulières des habitants, 1676-1712. — Aliénations d'immeubles de la justice de l'abbaye, 1609-1728. — Procédures entre les fermiers de l'abbaye, 1672-1692. — Vente faite à Jacques-Antoine de Belot, seigneur d'Ollans, Vilette, etc., par les habitants de Montbozon et de Thienans, pour le rétablissement de leur église et achat de cloches et ornements nécessaires, 1679. — P. 159. *Soing*. Dotation de Saint-Vincent : église de Soing et ses dépendances, 1140-1189. — Sentence de Guillaume II de La Tour, déterminant les revenus du curé de Soing, 1259. — Procès entre l'abbaye et le curé de Soing au sujet des aumônes faites à l'église de Soing, 1417 ; — « Bref de Sa Sainteté.... Martin V.... par lequel Louis de Garsis, docteur ès décrets, est délégué juge au fait de certaines sentences de citations, monitions, dénonciations de frère Humbert, prieur du prieuré de Sigenat.... en faveur des abbé et couvent de Saint-Vincent, contre Jean Le Jeune, prêtre, curé de Soing, sur les deux parts des oblations de pain, de vin, d'argent, de chandelles, de dîmes et de fruits de ladite église.... », 1431. — Acte par lequel Aimon de Buthier, engage à l'abbaye, pour 63 sols estevenans, tous ses droits sur les dîmes de Soing, 1235. — Transaction entre les religieux de la Charité et l'abbaye au sujet d'un procès relatif à certains droits, 1242. — Reconnaissances des droits de patronage, de dîmes, etc...., de l'abbaye, 1521-1691. — Transaction entre les abbayes de Saint-Vincent et de la Charité, avec Cl.-Sulpice Narson, curé de Soing, concernant les dîmes de Soing. — Transactions diverses. — P. 182. *Saône*. Dotation de Saint-Vincent : l'église de Saône, 1179. — Reconnaissance de cens à l'abbaye par Thiébaud de Vil, 1294. — P. 183. *Sorans*. — P. 184. *Tallenay*. — P. 185. *Tallans*. Amodiation à Bisunce, curé de Montussaint, par l'abbaye, de toutes les grosses dîmes de Tallans, « excepté la sixième partie que l'on dit d'Athalans », 1274. — P. 187. « *Tancey* ». — P. 188. *Tavaux*. « Enquêtes.... portant qu'à cause de l'abbaye de Damparis, les abbé et couvent de Saint-Vincent ont droit de fournage au fourg banal de Tavaux.... », 1463. — Droits divers de l'abbaye. — P. 193. *Theuley*. — P. 194. *Thieffrans*. Vente de divers biens par l'abbé Guillaume de Quingey, 1339. — P. 198. *Thienans*. Dotation de Saint-Vincent : l'église de Thienans et la chapelle de Montbozon. — « Institutions pour la cure de Thienans, en faveur de Jacques-Antoine Barbe, diacre, sur la présentation de l'abbé de Saint-Vincent.... », 1663. — Ventes et amodiations des dîmes de Thienans et de Montbozon, 1410-1725. — Déclarations de Pierre Meilleur et Nicolas Bouvot, anciens habitants de Montbozon, « rapportant qu'avant les dernières guerres, les dîmes de Thienans et Montbozon et territoire se partageoient également entre l'abbé de Saint-Vincent, celui de Bellevaux et le sieur curé de Thienans, un tier à chacun.... », 1660. — P. 208.

Thise. Dotation de Saint-Vincent : église de Thise et ses dépendances. — Échange du patronage de l'église de Thise, contre celui de l'église de Pont-lez-Rougemont, entre l'abbaye de Saint-Vincent et le chapitre de Notre-Dame de Roche, « sous condition que le premier reviendra de plein droit aux abbé et religieux de Saint-Vincent, s'il survient la moindre infraction », 1310. — Détail des biens que l'abbaye reçoit du monastère de Bellevaux en échange d'un fief à Authoison, 1243. — Amodiation des dîmes de Thise, 1612. — P. 211. *Thurey.* Dotation de Saint-Vincent : un quart de meix, 1092. — P. 212. *Traves.* — P. 213. « *Vaillans* ». Transaction entre l'abbaye et Girard de Vaillans, qui lui cède un fief à Authoison et plusieurs objets à Montussaint. — P. 214. *Valleroy-lez-Raze.* Donation à l'abbaye de l'église de Valleroy et de ses dépendances, par Humbert, archevêque de Besançon, 1146. — Amodiations des oblations, prés, vignes, etc...., de la chapelle de Valleroy, 1579-1703. — « Deux institutions d'hermite de résidance en l'ancienne habitation des hermites.... », 1611-1655. — Donations, sous certaines conditions, à l'abbaye de la Charité par Séb. Piaget, curé de Vy-le-Ferroux, de plusieurs rentes assignées sur une maison et différents particuliers, 1712. — Procès-verbal de visite de l'église par le s[r] Pernet, doyen de Traves, député de l'archevêque. — P. 221. *Vanne.* — P. 222. *Vauconcourt.* Donation à l'abbaye de l'église de Vauconcourt, par Henri, camérier d'Amédée II, archevêque de Besançon, 1219 ; — union, par l'archevêque Vital, de l'église de Vauconcourt à la mense de l'abbaye, 1329. — Enquêtes relatives aux droits de patronage de l'abbaye sur l'église de Vauconcourt ; — transaction entre l'abbé de Saint-Vincent et le curé de Vauconcourt, fixant les droits du premier, 1339. — Amodiation du revenu du Vauconcourt, 1387. — Donations et actes divers. — Reconnaissances de biens divers de la seigneurie de Saint-Vincent, 1537-1657. — P. 234. « *Vauregilain* ». Donation à l'abbaye par Guy, seigneur de Roche et de Roulans, du droit d'usage en ses forêts de Vauregilain. — P. 235. « *Vaure de Saint-Maurice* ». Donation d'un fief à l'abbaye par Pierre de Montmartin. — P. 236. *Grange de Vaureuche* (Uzelle). Exemption de dîme accordée par l'abbé Guichard, 1181. — « Sentence arbitrale par laquelle il est déclaré, du consentement des parties, que l'abbé et les religieux de Lieu-Croissant payeront annuellement à l'abbé.... de Saint-Vincent.... le cens perpétuel de neuf émines.... moitié froment et aveine pour raison de la Grange de Vauruche.... », 1408. — Poursuite de l'abbé d'Andreville contre les fermiers de Lieu-Croissant pour arrérages du cens de la Grange de Vaureuche, 1651-1659. — P. 242. *Vaux-les-Prés.* Dotation de Saint-Vincent : la chapelle de Vaux, 1092. — Décret de l'abbé de Saint-Vincent « portant que le chapelain de l'église de Vaux aura le denier de charité du dimanche, le denier de la visite des malades, le denier du baptême des enfants avec sa gerbe et les prestations de charue » ; il aura aussi la moitié des autres revenus, l'autre moitié étant réservée au sacristain de Saint-Vincent, en sa qualité de prieur de Vaux, 1236. — Avis du continuateur du Pouillé général du diocèse de Besançon, prouvant que l'église de Vaux, privée de curé depuis deux cent cinquante ans, et présentement desservie par celui de Chemaudin, est un bénéfice-cure, sans dépendance dudit Chemaudin, 1721. — Vente d'un pré à l'abbaye, 1283. — Procès divers devant l'officialité de Besançon, 1377. — Poursuites contre François Perrot, de Chemaudin, gardien du château de Vaux, accusé d'avoir empêché la publication d'un monitoire général, impétré par l'abbé de Saint-Vincent, en interdisant l'entrée dudit château, où les habitants étaient enfermés « à cause de dangers de guerre », 1639 ; — condamnation du même pour avoir fait démolir, par les soldats du château, la maison de Jean Baret de Vaux, sujet mainmortable de Saint-Vincent, 1640. — Procès, à la requête de l'abbé d'Andreville, contre les échevins de Vaux, qui ont laissé pâturer, depuis trois ans, « le pré du Breuille » de Saint-Vincent, 1644. — « Écritures des abbé et religieux de Saint-Vincent, en la chambre du conseil du duc de Bourgogne, à Dole, par évocation du parlement de la même ville, le procureur général joint, où ils se plaignent des violences faites par les seigneurs de Vaux et leurs préposés.... » aux officiers qu'ils ont envoyés pour contraindre leurs sujets à payer les aides et impôts ; — raisons invoquées à l'appui de leurs plaintes, 1431. — Détail des meix, maisons, curtils et autres fonds de la seigneurie et mainmorte de Saint-Vincent, à Vaux et Chemaudin, 1464. — Poursuites contre des particuliers devant la justice de Vaux pour des corvées dues à Hélène de Grandvelle, comtesse de Saint-Amour, dame et baronne de Renain, Beaujeu, Vaux, etc., 1620. — Procès au bailliage d'Amont, à la requête de M. de Corinthe, contre divers particuliers de Vaux, 1609-1630. — Reconnaissances des droits et des fonds du domaine de Saint-Vincent, à Vaux et à Chemaudin, « par les échevins et habitans dudit lieu en corps de communauté », 1687. — Actes d'aliénation de diverses maisons, meix et héritages de la justice et mainmorte de Saint-Vincent, 1501-1691. — Partages, contrats de rentes, etc., entre divers habitants, 1570-1683. — Sentence du bailliage de Besançon condamnant Antoine Barry de Mazerolles « sur ses soumissions à se désister envers l'abbé de Saint-Vincent, d'un champ d'environ trois journaux, lieu dit en Sainte-Bouche, finage de Vaux.... ». — P. 269. *Velotte.* Donation à l'abbaye de cinq livres estevenans de

rente, par Gauthier de Montmorot, 1327. — « Droit d'usage de Saint-Vincent dans toutes les forêts de l'archevêché et de ses hommes de Vilette (Velotte), avec les enquêtes qui prouvent l'exercice de ce droit », 1325-1355. — P. 272. *Velle-le-Châtel*, dépendance de la chapelle de Valeroy. — P. 273. *Venise*. Dotation de Saint-Vincent : un meix et demi, 1091. — P. 274. *Verchamp*. Reconnaissances des chènevières, vergers, prés et champs de la censive, totale seigneurie et justice de Saint-Vincent, 1477-1536. — P. 276. « *Vervisain* » (dépendance d'Artaufontaine). — P. 277. *Vieille-Loye* (*V. Loye*). — P. 278. *Vy* (V. *Vy-le-Ferroux*). — P. 279. *Vy-lez-Gouhenans*. — P. 280. *Villars-Saint-Hilaire* (Villersgrélot). Bail à vie fait à Richard de Villars-Saint-Hilaire, par les abbé et couvent de Saint-Vincent, d'un homme audit Villars, « avec les tenemens, accessoires et autres objets ». — P. 281. *Villers-le-Sec*. — P. 282. *Vy-le-Ferroux*. « Fondation du s[r] Piaget, prêtre, curé de Vi-le-Ferroux, à charge que la cure dudit lieu sera perpétuellement unie à la chapelle de Valeroi, qui était autrefois un bénéfice-cure, et le tout commis à la desserte d'un religieux de l'abbaye de la Charité », 1712. — P. 283. *Vy-lez-Lure*. Donation à l'abbaye par Anne de Bonnedouce, du quart des dîmes, grosses et menues de la paroisse et du finage de Vy, 1233. — Amodiation des dîmes de Vy. — Procès au bailliage de Besançon à la « requête et poursuite du sieur Sébastien Bersot, prêtre, curé de Vy-lez-Lure, contre l'abbé de Saint-Vincent, en demande de portion congrue, sous offre de faire abandon des revenus fixes de sa cure », 1686-1692 ; — sentence qui déboute le curé. — Sommation de M. d'Andreville, aux échevins de Vy-lez-Lure, de reconnaître, en corps de communauté, qu'ils doivent à Saint-Vincent une gerbe de dîme par chaque journal de terre labourable de leur finage, « moitié pour ledit seigneur abbé, l'autre moitié pour le sieur curé et le seigneur baron de Marnoz », 1680. — « Sommation à l'échevin de Vi-les-Lure, de la part de M. d'Aréthuse pour la reconnaissance des dîmes », 1713. — P. 288. « *Villers-les-Aux* ». — P. 289. *Villers-le-Château* (V. *Velle-le-Châtel*). — P. 290. *Villars-Saint-Marcellin*. Dotation de Saint-Vincent : l'autel et l'église de Saint-Marcellin avec ses dépendances, 1092-1189. — Bail à vie des dîmes et du revenu du patronage de Montcarnot, par l'abbé de Saint-Vincent à Jean, dit Boguins, curé de Villars-Saint-Marcellin, 1312. — Union de l'église de Villars-Saint-Marcellin à la mense de l'abbaye de Saint-Vincent, par l'archevêque Vital, 1329. — Autre union de la même église, à ladite mense, par l'archevêque Amédée II de Villersexel, 1364. — Accensement de deux pièces de terre par le cardinal de Granvelle, abbé de Saint-Vincent, à Jean Maistrot de Villars-Saint-Marcellin, 1573. — Cession aux religieux de Saint-Vincent, du droit de présentation à la cure de Villars-Saint-Marcellin, droit réservé à M. de Corinthe, sa vie durant, 1219-1683. — P. 294. *Villers-Pater*. Dotation de Saint-Vincent : 1° l'autel et l'église de Villers-Pater ; 2° par Guy, chevalier, sa part dans le moulin dudit lieu ; 3° par Thiébaud, tout ce qu'il possède d'alleu audit lieu, 1092-1250. — Rappel et réunion à l'abbaye des religieux vivant solitairement à Villers-Pater et autres lieux de la dépendance de Saint-Vincent, 1250. — Union de l'église de Villers-Pater à la mense de Saint-Vincent, par l'archevêque Amédée II ; l'abbé de Saint-Vincent en aura la jouissance entière, après la mort du curé actuel, sous la condition d'acquitter les charges épiscopales, et de pourvoir à la desserte et à l'accomplissement du service divin, 1364. — Sentence arbitrale de M. de Corinthe, abbé de Saint-Vincent, entre François Convers, curé d'Authoison et de Villers-Pater, demandeur en portion congrue et augmentation de rétribution pour la desserte dudit Villers-Pater, et les habitants et communauté dudit lieu et ceux d'Argirey, Aubertans et Montot, ne faisant qu'une même paroisse, défendeurs, 1623. — Bref de Clément XI contenant délégation de juges aux habitants et communauté de Villers-Pater, Argirey et Montot, sur l'appel qu'ils ont fait *ad apostolos* d'une sentence de l'officialité de Besançon, en faveur de Gabriel Chapuis, prêtre, curé d'Authoison, 1714. — « Assertion » de Jean-François Beuset, échevin de Villers-Pater, et fabricien de l'église, de laquelle il ressort que le sanctuaire, l'entretien, les réparations et les ornements de ladite église sont à la charge de la communauté et de la paroisse, 1701-1719. — Amodiation des grosses et menues dîmes, et « des dîmes de chenève », à Aubertans, Authoison, Villers-Pater, au profit de l'abbaye de Saint-Vincent, « comprenant aussi les dîmes d'Argirey, envers M. l'abbé de Bellevaux », 1648-1677. — Acte par lequel les habitants de Villers-Pater reconnaissent devoir à Saint-Vincent « la dîme de toute graine qui se sème », 1681. — Accensement à perpétuité à Claude, Jean et Guillaume Rouhier, par Jean de Chassard, châtelain de Villers-Pater, avec l'approbation de l'abbé François Bonvalot, 1543 ; — autres accensements par le même, 1343-1353 ; — accensement de deux cantons de terre, aux habitants, par M. de Corinthe, 29 mai 1622. — Accensement perpétuel du moulin de Villers-Pater, à Gille Potard, 6 oct. 1710. — Devis du s[r] Colombot, architecte, « calculant et certifiant les pièces de bois nécessaires pour remplacer celles qui se trouvent hors de service, au moulin précédent, où il n'y a qu'un moulin à farine.... », 10 décembre 1766. — Achat d'un pré par l'abbé Guillaume de Ruffey, 1328. — Acquisitions diverses par M. d'Andreville, 1639. — P. 320. Amo-

diations générales et particulières, de la terre de Villers-Pater, où se trouve comprise la haute, moyenne et basse justice, les maisons, château, grange, jardins, vergers, chènevières et autres fonds de Saint-Vincent, 1680-1720. — Avis du sieur Bonnefoy, avocat, « portant que l'amodiateur de Saint-Vincent n'est imposable aux contributions militaires qui se payent pour l'entretien des gens de guerre à Villers-Pater », 1669. — Reconnaissances générales et particulières de Villers-Pater en faveur de Saint-Vincent où il est notamment déclaré 1° que les habitants sont tenus de retraire eux et leurs biens au château, d'y faire guet et garde en temps d'imminent péril ; de contribuer à la cure du fossé, de satisfaire aux menus « emparemens », etc. ; 2° que l'abbé a le pouvoir de donner permission aux habitants « pour eux assembler en fait de communauté, afin de négocier les affaires d'icelle, sans laquelle permission ils ne le peuvent faire que sous la peine et amende accoutumée », 1612-1618. — Arrêt sur requête de M. d'Andreville, commettant Antide Cornet, notaire, demeurant à Montbozon, pour achever les reconnaissances de Villers-Pater, « et membres en dépendans », 1670-1692. — P. 327. Actes et journaux d'aliénations de meix, maisons et héritages de la seigneurie et mainmorte de Saint-Vincent, 1587-1694. — Mémoires d'échutes arrivées à l'abbé de Saint-Vincent ; maisons, terres et fonds qui en dépendent, 1542-1659. — Montres d'armes faites à Villers-Pater, par les habitants dudit lieu et par les sujets de Saint-Vincent à Besnans, Maussans, Montussaint, Ormenans, Perrouse, Servigney, Uzelle, devant les préposés de l'abbé de Saint-Vincent, 1456-1636. — Mention de la réfection du « pont gisant » de Villers-Pater, « un tiers payé par les sujets retrahans ; le château pourvu d'échelles et d'arquebuses à mèches.... », 1568-1573. — Requête adressée au surintendant du cardinal de Granvelle, pour qu'il envoie des munitions de guerre au château et à la maison forte de Villers-Pater ; acquisitions de poudre, 1574-1579. — Ordre du marquis de Saint-Martin, gouverneur du comté de Bourgogne, enjoignant à Jean Escarnot, commandant des communautés des Ages, Anthon, Argirey, Aubertans, Authoison...., Villers-Pater, etc., retirées au château dudit Villers-Pater, d'envoyer à Montmartin, pour la nourriture de la garnison, cent mesures de froment ; — « rôle de la répartition d'une partie de ladite graine, ainsi que de dix quartes pour les soldats-dragons du sieur Gaalas, à Filain, et la copie du certificat d'envoi », 1638-1639. — Lettre adressée aux habitants de Villers-Pater, par Frédéric, marquis de Reuchingen, commandant à Vesoul, où il leur annonce « qu'il les a envoyé visiter par une partie de sa garnison, parce qu'ils ont refusé de fournir à la subsistance d'icelle.... » ; sur le dossier ces mots de la main d'Andreville : « ce billet fut affixé à une chesne proche Villers-Pater par la partie qui brûla ledit village, l'an 1644.... », 1644. — Institutions de juge, tabellion et procureur fiscal à Villers-Pater, 1563-1639. — Réclamations de l'abbé de Saint-Vincent contre les entreprises de la prévôté de Montbozon, sur les justices de Villers-Pater, Besnans et Servigney, 1684. — Supplique des habitants à l'abbé de Saint-Vincent, pour obtenir la permission de s'assembler et « de passer procuration pour leurs commungs affaires au désir des coutumes du comté de Bourgogne.... » (s. d.) ; — Sentence de la justice de Villers-Pater, qui interdit aux habitants « de s'assembler en fait de communal » pour s'occuper de leurs affaires, sans la permission de l'abbé de Saint-Vincent ; — reconnaissance par lesdits habitants qu'ils sont « sujets originels en toute justice, haute, moyenne et basse, tenus à obtenir ladite license », 1611. — Délibération des habitants de Villers-Pater, qui, après avoir reçu Louis Carrey au nombre des membres de la communauté, décident que quiconque dorénavant « prendra habitantage dans le lieu, devra être de bonne fame, muni de l'attestation de son curé, tenu à sa part de gets...., le tout sans déroger au droit du seigneur.... A la marge le dissentiment de M. de Corinthe avec injonction au procureur de faire son devoir », 6 avril 1629. — Transaction entre l'abbaye de Saint-Vincent et l'abbaye de Bellevaux, par laquelle Saint-Vincent renonce à la justice sur les hommes de Bellevaux demeurants à Villers-Pater, oct. 1275. — Acte par lequel les habitants de Villers-Pater, Authoison, Besnans et Servigney reconnaissent que l'abbaye de Saint-Vincent a en toute banalité les bois de Villers-Pater, 1551. — Contestation entre les habitants de Villers-Pater et ceux d'Authoison au sujet des limites de leurs bois ; arbitrage de « six personnages de Quenoche, Millaudon, Aubertans, Ormenans », 1550. — Amodiation de « la glandée et vive paisson » dans les bois de Villers-Pater, par les receveurs de l'abbé de Saint-Vincent, 1535. — Opposition de l'abbé de Saint-Vincent à la vente que les habitants de Villers-Pater viennent de faire de certaine portion de bois dudit lieu, et défense faite à l'adjudicataire de couper ; — déclaration des habitants qui reconnaissent n'avoir pas le droit de faire cette vente sans le consentement de l'abbé et que dans lesdites forêts ils n'ont que « l'usage, chauffage et batissage, la propriété appartenante audit seigneur, selon qu'il est pourté par les rentiers », 1633. — Sommation aux habitants par M. d'Aréthuse « de s'abstenir d'emboucher à la suite leurs porcs ès bois dudit lieu sans son consentement.... », 1715. — Sentence du grand maître des eaux et forêts de Franche-Comté, « adjugeant aux habitants de Villers-Pater, en toute propriété, et par forme de cantonne-

ment, exemt d'usage envers l'abbé de Saint-Vincent, le tiers des bois et forêts du territoire dudit lieu, appartenant audit abbé »; le reste demeurant à l'abbé de Saint-Vincent, affranchi de toutes charges envers les habitants « sauf le fanage, paisson et paturage en tems de vive, morte et vaine pature.... », 1752. — Ordonnance sur requête du grand maître « permettant à l'abbé de Saint-Vincent le recepage de la portion des bois de Villers-Pater, à lui adjugée, où l'on apprend que le partage et autres opérations ordonnées par le précédent jugement se sont faites par le grand maître particulier de Vesoul (10 mars 1752 et jours suivants) », et que les forêts de Villers-Pater sont au nombre de quatre, au total de 193 arpents, 74 perches, 1751. — P. 346. *Villedieu.* Donation de plusieurs objets à l'église de Saint-Vincent par Gilebert d'Authoison, écuyer, et Pierre son fils (s. d.). — Procès intenté au bailliage d'Amont, et ensuite au parlement par M. de Corinthe, abbé de Saint-Vincent, contre les possesseurs de la grange de Villedieu, redevables à l'abbaye d'une rente de trois mesures de froment et autant d'avoine, 1623-1626; — sentence du lieutenant général d'Amont condamnant Adrien et Claude Hurepeau à payer à l'abbé de Saint-Vincent « cinq termes arriérés du cens de six quartes, moitié froment et aveine, et d'ainsi continuer à l'avenir, tandis qu'ils jouissent de la grange de la Villedieu.... », 1626; — confirmation de la précédente sentence par le parlement de Dole, 11 mars 1628. — Sentence du conseiller-commissaire du parlement de Dole qui condamne Claude Fluxin et consorts, de la Villedieu, à désintéresser Adrien et Claude Hurepeau, tant des termes passés qu'à échoir à l'avenir, du cens de six quartes dus annuellement à Saint-Vincent, 1632. — P. 334. *Voray.* Dotation de Saint-Vincent; l'autel de Voray et ses dépendances, 1092. — Traité entre l'abbaye et Étienne, chapelain de Voray, dans lequel ce dernier reconnaît que son meix, qu'il disait auparavant de franc-alleu, relève de Saint-Vincent; que la moitié des terres données précédemment à l'église de Voray appartiendront à lui et à ses héritiers, à charge de devenir les hommes et fidèles de Saint-Vincent, et de n'avoir point d'autre seigneur, 1203. — Décret d'Amédée I[er] de Tramelay, portant que ledit Étienne, chapelain de Voray, aura le denier de charité, celui de baptême et la visite des infirmes aussi bien que sa gerbe et les prestations de charrue et le tiers dans tout le reste; les deux autres tiers revenant à Saint-Vincent, ainsi que les terres données en aumône, 1213. — Sentence de l'officialité fixant la quantité de poissons que doivent fournir les pêcheurs de l'abbaye à Voray, 1289. — Pêcheries de Voray : arrêt du parlement déterminant les meix affectés d'un service de poisson, 1435-1436. — Sentence arbitrale entre l'abbaye de Saint-Vincent et « les tenementiers des meix de la pêcherie, ...ordonnant que les parties feront faire, de chacun côté, un examen sommaire de la déclaration des héritages dépendans desdits meix ... », 1460. — « Traité de quelques-uns des religieux de Saint-Vincent avec les habitants de Voray.... pour terminer les différents procès actuellement pendans.... » soulevés par les derniers arrêts du parlement concernant les pêcheries de Voray, 1460. — « Arrêté des gens du conseil du duc de Bourgogne, étant lors à Dole.... exigeant qu'il soit réservé à ce prince, pour lui et les siens.... que toutes les fois qu'ils seront et viendront ès lieus de Châtillon ou Cromary en carême, vigile ou quatre temps, ils jouiront, tant qu'ils seront esdits lieux, des droits, profits et émolumens des services de poissons, selon la forme des anciennes lettres, ou de la rente de ladite rivière.... », 1460. — Amodiation par l'abbaye de Saint-Vincent, à Huguenin Bobichet, de Boussières, et à Huguenin Cordier, de Cromary, pour trois ans, de la rivière de l'Ognon, sur le territoire de Voray, 1461. — Amodiation du droit de pêche de Saint-Vincent, pendant six ans, à Gilles Gelot et Gilles Priamot, moyennant une redevance de trente-neuf gros vieux, 3 mai 1508. — Autres amodiations du droit de pêche, 1557-1636. — Sentences préparatoires de la gruerie de Chatillon-le-Duc, contre Ligier de Choye, Pierre Champon et Georges Euvrard, de Voray, inculpés d'un délit de pêche. — Condamnations de la justice de Devecey contre divers particuliers « pour avoir pêché sans licence », 1510-1517. — « Registres de la justice de Devecey (1600-1622), où se trouvent diverses autres causes et sentences semblables, notamment l'une du 15 décembre 1613, condamnant trois particuliers de Buthiers à une amende pour avoir pêché et où se pourroit prouver au besoin, qu'au village de Vorai, appartenoit et peut encore appartenir à Saint-Vincent, une rue dite la rue Basse ou la rue des Pêcheurs, ces hommes habitans, en tout ou en partie, sujets et juridiques de l'abbé ». — Délimitation de la rivière de l'Ognon entre l'abbé de Saint-Vincent, Antoine de Montaigu, Léonard d'Épenoy, écuyer, seigneur de Buthier, et Henri de Baumotte, écuyer, seigneur de la Vaivre, 1520. — Transaction entre l'abbaye de Saint-Vincent et Pierre de Scey, seigneur de Buthier et de Chevroz, « en procès au parlement de Dole pour la rivière de l'Ognon.... Accordé que les abbé et religieux demeureront possesseurs seuls et pour le tout de ladite rivière en toute bannalité, dès le lieu où souloit être le vieux pont de Voray.... jusqu'aux prels dits et communément appelés le Preslot-Aimonnot, inclusivement; en telle sorte qu'il ne sera permis à personne d'y pêcher sans leur consentement, à peine de l'amende envers eux, sauf ladite morte pêche », 1594. — Autorisation accordée, moyen-

nant certaines redevances, à Claude Degy, de Guyans-Durnes, de construire un moulin à proximité du pont de Voray, 1693. — Vente par Claude Degy, de son moulin de Voray à Michel Quégain, conseiller du roi, trésorier payeur du parlement de Besançon, 1698. — Donation d'un champ au finage de Voray, par Guillaume de Buthier, chevalier, 1273. — Abandon de prises faites sur les hommes et sujets de Saint-Vincent à Voray et autres lieux, par Hugues de Bourgogne, avec reconnaissance qu'il n'a pas le droit de « faire exploiter ces mêmes hommes, ni de faire sur eux aucunes prises ou haides », 1324. — P. 380. *Vuillafans*. Donation à l'abbaye par Guy de Vuillafans, du cens d'un « carril » de vin, sur sa vigne de Vuillafans, 1200. — P. 381. *Uzelle*. Dotation de Saint-Vincent : l'église d'Uzelle et ses dépendances, 1106-1189. — Transaction où il est convenu que le chapelain d'Uzelle doit avoir le denier de charité, le denier de visite, et l'église de Saint-Vincent les deux parts du surplus du casuel, 1225. — Acte par lequel l'abbé de Saint-Vincent amodie pour neuf ans à Jean de Servigney, prêtre, les revenus du patronage de l'Eglise d'Uzelle, moyennant la redevance annuelle de 50 sols estevenans, 1296. — Autre amodiation des revenus du patronage à Guy de Liesle, par l'abbé Hugues d'Oiselay, 1391. — Acte par lequel les habitants d'Uzelle et de Fontenelle reconnaissent « que la cure d'Uzelle est à la présentation de l'abbé de Saint-Vincent.... », 1613. — Rappel et union à Saint-Vincent, des religieux vivant solitairement et avec le titre de prieurs à Uzelle, 1250. — Acte par lequel l'abbé Jean de Renédale cède à perpétuité à Jean Peregney et à Jean son frère, d'Uzelle, « leurs hoirs de mortemain et de serve condition, en toute justice et seigneurie, toutes et singulières, les terres, prels.... moyennant la redevance de trois florins.... au cours de Bourgogne.... », 1471. — Montres d'armes faites à Villers-Pater par les habitants de Saint-Vincent, à Uzelle, 1509. — Reconnaissances des meix, maisons et héritages de la justice et seigneurie de Saint-Vincent, à Uzelle, 1534-1536. — Acte d'aliénation des maisons, jardins, chènevières, vergers, etc., de la totale justice, seigneurie et mainmorte de Saint-Vincent, à Uzelle, 1508 1720. — Mémoire des terres, prés, etc., de l'ancien domaine de Saint-Vincent à Uzelle, 1681-1689. — P. 393. *Succession chronologique des abbés de Saint-Vincent* : 1. *Achard*, † le 13 janvier 1093. — 2. *Pierre*, vice-chancelier de l'archevêque Humbert, obtient pour lui et ses successeurs l'usage de l'anneau et de la mitre, † le 6 février 1150. — 3. *Guichard*, † le 9 oct. 1189. — 4. *Hugues Ier*, † le 30 juin 1198. — 5. *Anselme*, † le 10 nov. 1213. — 6. *Anserin*, † le 20 avril 1138 (« un autre manuscrit communiqué par les pères bénédictins donne pour successeur à Anserin, Hugues de Montmirey, qui mit en clôture la maison de Saint-Vincent et les vignes.... »). — 7. *Ulric de Rougemont*, † le 9 mars 1244. — 8. *Hugues II* « rétabli dans la dignité de vicaire de l'archevêque, et dans le privilège de porter les ornements pontificaux en son absence, dont il avait été dépouillé par le schismatique Herbert, usurpateur du siège de Besançon.... », † le 1er juin 1253. — « Le manuscrit communiqué par les pères bénédictins fait succéder à Hugues VIII [II], Hugues de Chenecey, mort le 20 mars, aussitôt après sa nomination.... » — 9. *Jean de Palise*. — 10. *Guillaume* « surnommé de Besançon, d'autres fois de Quingey et de Ruffey.... » Le ms. des pères bénédictins apprend qu'il y eut successivement deux abbés du nom de Guillaume, l'un nommé de Ruffey, élu en 1303, † le 24 juillet 1306 ; l'autre nommé de Quingey qui procura l'union de l'abbaye de Damparis, † le 17 mars 1348-[1349]. — 11. *Aimon de La Baume*, † le 7 nov. 1351. — 12. « *Guillaume Li Chius*, surnommé de Besançon », † le 3 mars 1350 [1351]. — 13. *Gérard de Laubépin*, † le 6 juillet 1364. — 14. *Pierre Bérard d'Ambérian*, † le 1er avril 1371 [1372]. — Bulle du pape Grégoire XI, à Guillaume III de Vergy, archevêque de Besançon, « commettant ce prélat pour procéder contre 22 particuliers, qui ont assassiné publiquement, environ les trois heures après midi, Pierre, abbé de Saint-Vincent, et fulminer contre eux l'excommunication prononcée par les canons, mettre à interdit, etc.... », 1372. — Décret de Guillaume III, archevêque de Besançon, adressé aux évêques de Lyon, de Vienne et de Tarentaise, et aux autres évêques et clergé et de communion romaine, « réagravant l'excommunication des assassins de Pierre, abbé de Saint-Vincent. Ordonnant qu'ils seront pris au corps et que cette excommunication sera publiée dans toutes les églises avec l'appareil de la fulmination.... », 1373. — Bulle du pape Grégoire XI relatant l'assassinat de l'abbé Pierre, par une troupe de citoyens déguisés ; que, de plus, du vivant de l'archevêque Amédée, le feu a été mis à l'une de ses maisons et que les gouverneurs de la ville se sont opposés à la punition des coupables, que son successeur voulait obtenir, « ce qui auroit porté celui-ci à mettre la ville à interdit. En conséquence, Sa Sainteté ordonne qu'il sera payé trois mille florins à la manse archiépiscopale, pour satisfaction de cet incendie.... », 1373. — Traité par lequel l'abbé Hugues d'Oiselay se désiste des poursuites provoquées par l'assassinat de Pierre Berard, moyennant le paiement de 3,000 florins à l'archevêque, et diverses autres conditions, 1374. — Annexion à l'abbaye, par l'abbé Pierre Arménier, de la chapelle Notre-Dame, fondée par l'abbé Guillaume de Vergy, 1423. — 15. *Hugues d'Oiselay*. « Il rétablit la grange de Devecey, où il

n'y avoit point encore de maison seigneuriale, et fait faire un pressoir dans les vignes », † le 1er août 1383. — 16. *Guillaume de Leugney*, † le 23 août 1412. — 17. *Pierre Arménier*. Il fait rétablir le château de Villers-Pater, † le 9 déc. 1439. — 18. *Jean de Renédale*. Il fait rebâtir le cloître de Saint-Vincent, † le 11 janvier 1490 [1491]. — 19. *Pierre de Montfort*. Il édifie le logis abbatial, † le 12 mai 1501. — 20. *Hugues d'Augicourt*. † le 11 juillet 1517. Décret de l'official de Besançon contenant un « reagravat d'excommunication contre les détenteurs et recéleurs des biens de l'église de Saint-Vincent.... », 1508. — *Claude d'Amance*, religieux de Saint-Vincent, ayant apporté de grands biens à ce monastère, élu abbé sans avoir régné. — 21. *Antoine de Montaigu*, confesseur et aumônier de Marguerite, archiduchesse d'Autriche et duchesse de Bourgogne; premier des commendataires. Il fait bâtir le clocher de Saint-Vincent « qui fut l'une des plus belles tours de la ville » (1527); † le 24 juin 1532. — 22. *François Bonvalot*, docteur en droits, ambassadeur de l'Empereur à la Cour de France; abbé commendataire de Saint-Vincent et de Saint-Pierre de Luxeuil, † en 1560. — « Postulation » de l'abbé François Bonvalot à l'abbaye de Saint-Vincent, par les religieux, « qui, ensuite de son acceptation, le conduisent processionnellement devant le maître autel, au chant du *Te Deum* », 1532. — Prise de possession par François Bonvalot, 25 juin 1532. — Bulle de Clément VII, admettant « la postulation » de François Bonvalot et lui conférant l'abbaye de Saint-Vincent, avec l'autorisation de la posséder avec la trésorerie du chapitre métropolitain et les autres bénéfices, 1533. — Installation de François Bonvalot à l'abbaye de Saint-Vincent, par Philippe Berdet, chanoine en ladite église, délégué du Saint-Siège; « les religieux, le prieur à leur tête, faisant serment de lui porter révérence et de lui obéir », 1533; — prise de possession de Damparis, par le même, 1553. — Acte par lequel Antoine de Montaigu, abbé de Saint-Vincent, « donne son consentement à la réserve de cette abbaye, par forme d'accès en faveur de Bertrand de Marnix, clerc, du diocèse de Tarentaise.... pour qu'après sa mort, celui-ci en prenne possession.... », 1524. — Bulle de provision du pape Clément VII en faveur dudit accès, 1524. — Lettres patentes de l'empereur Charles V, par lesquelles il approuve l'accès et provision apostolique accordés à Bertrand de Marnix, 1525. — Prise de possession de Saint-Vincent par Bertrand de Marnix, protonotaire apostolique et chanoine de Tournay, 1532. — Provisions de François Bonvalot et Bertrand de Marnix, sur l'abbaye de Saint-Vincent; autres actes fondant leurs droits respectifs, 1524-1536. — Procès devant les gouverneurs de Besançon et le juge commis par l'empereur, pour la possession de Saint-Vincent entre François Bonvalot, « impétrant en garde, et objectant au sieur de Marnix sa qualité d'aubain », 1506-1534. — Sentence desdits juges et gouverneurs adjugeant à François Bonvalot la provision de l'abbaye, à charge de caution, 29 sept. 1534. — Procès intenté devant le parlement, contre les religieux de Saint-Vincent, par Bertrand de Marnix, demandant la « mainlevée de la mainmise, à leur requête, sur ladite abbaye, par ladite cour, sur le fondement qu'elle est dépourvue d'abbé », 1533. — Nouveau procès au parlement, et « désistement dudit sieur de Marnix, en forme de permutation, au moyen de l'église paroissiale de Melisey, diocèse de Besançon, et du prieuré de Chaux, ordre de Cluny, qui lui sont résignés par François Bonvalot », 26 juin 1532-14 nov. 1534. — Arrêt d'expédient du parlement, adjugeant, du consentement des parties, la possession de Saint-Vincent à François Bonvalot, et la mainlevée du séquestre. — 23. *Antoine Perrenot de Granvelle*, † le 13 sept. 1586. — Prise de possession de l'abbaye de Saint-Vincent, au nom du cardinal de Granvelle « par ministère de procureur », 17 déc. 1560. — 24. *Louis de Madruche*, † en 1600. — Lettres patentes de Philippe V, contenant la nomination du cardinal Louis de Madruche à l'abbaye de Saint-Vincent, avec ordre aux religieux de l'élire, postuler et accepter, 8 déc. 1589. — Procuration donnée par Louis de Madruche à Claude Farod, pour la prise de possession en son nom, de l'abbaye, 1591. — 25. *Dom Pedro de Tolède*. — 26. *Dom Étienne Pierrard*, † le 5 février 1608. — Nomination de dom Étienne Pierrard à l'abbaye de Saint-Vincent, après la démission de dom Pedro de Tolède, 10 juillet 1602. — « Postulation » de dom Pierrard à l'abbaye de Saint-Vincent, 9 oct. 1602. — Cession par dom Pédro à dom Pierrard, des droits qu'il avait sur les biens et revenus de l'abbaye de Saint-Vincent, 2 avril 1603. — Bulle de Clément VIII, par laquelle il confère l'abbaye de Saint-Vincent à dom Pierrard, 13 août 1604. — 27. *Dom Guillaume Simonin*, archevêque de Corinthe. — Bulle du pape Paul V par laquelle il confère l'abbaye de Saint-Vincent à dom Guillaume Simonin, sur la nomination des archiducs et comtes de Bourgogne, 1609. — Rentes et créances du séminaire de Poligny, fondé par dom Simonin. — 28. *Dom Joseph Saunier*, évêque d'Andreville, † le 25 avril 1631. — 29. *Jean-Baptiste Boisot*, prêtre. « Il fait don aux religieux de Saint-Vincent de sa bibliothèque, enrichie de manuscrits et de médailles, qui doit être ouverte au public trois fois la semaine, » † le 5 déc. 1694. — 30. *Gabriel Petit*, chanoine de Notre-Dame, et conseiller en la Grand'chambre du parlement de Paris, † le 11 juillet 1701. — 31. *Antoine-François Gaspard de Grammont*, évêque d'Aréthuse, † le 15 nov. 1727. — Transaction de M. d'Aréthuse avec les légataires

universels de feu l'abbé Petit, fixant à quatre mille livres « les réparations de l'abbaye de Saint-Vincent tombant sous la succession de M. Petit, avec cession de tous les droits de ladite succession sur les héritiers du défunt et sur les fermages de ladite abbaye », 14 mai 1705. — 32. *Claude-Antoine Duding*, évêque et comte de Lausanne, prince du Saint-Empire, † en 1744. — 33. *Antide-Joseph de Jouffroy d'Uzelle*, haut doyen du chapitre métropolitain de Besançon, † en août 1768.

Page 430. *Omissions*. « Acte.... contenant l'amodiation des deux manses pour trois ans à honorable Philibert Caseau, de Poligny, notaire, tabellion général de Bourgogne, demeurant à Besançon, pour M. de Corinthe, au fermage de quatre mil six cents francs.... », 1611-1618. — P. 432. *Sur l'art. d'Authoison*. Répartition sur chacun des particuliers d'Authoison, de la dîme due à Saint-Vincent. — P. 432. *Sur l'art. de Besnans*. Procès, à la requête de l'abbé de Saint-Vincent, au bailliage de Besançon, et ensuite au parlement de Dole, contre le sieur Ébaudy, « pour l'obliger à reconnaître sa qualité de sujet originel mainmortable de la seigneurie de Bénans, charges et devoirs accessoires » ; — sentence qui déboute l'abbé et le condamne aux dépens, 1762. — Reconnaissance par les habitants de Besnans « contenant que le village entier de Besnans et la plus grande partie du finage sont de la mainmorte, justice et seigneurie de Saint-Vincent, lods, retenue, consentement, etc.... », 12 mars 1763. — P. 434. *Sur l'art. de Besançon*. Double de la charte de donation du droit d'usage dans la forêt du Deffois, 1325. — P. 435. *Sur l'art. de la Charmotte*. « Actes d'interpellation et un commencement de procès au bailliage d'Amont, siège de Gray, requête et poursuite de dom Étienne Pierrard, au lieu et place du cardinal de Madruch, contre Nicolas Grand, de Soing.... amodiateur de la chapelle de La Charmotte, pour visite et réparations des bâtiments et des fonds de ladite chapelle.... », 1603-1608. — P. 436. *Sur l'art. de Chevroz*. — P. 437. *Sur l'art. de Damparis*. Transaction de M. le chanoine Courchetet, au nom de M. de Lausanne, avec François Bougault et Claude-Étienne Mougin, précédemment fermiers à Damparis, « contenant que Bougault et Mougin empoissonneront l'étang de Damparis et boucheront le trou qui est dans la levée; qu'au moyen d'une somme de deux mille quatre cents livres, payable en trois termes, ils demeureront déchargés du devoir de réparer les fossés et terraux des prels, de fermer de palissades les jardins et vergers.... déchargés gratuitement du rétablissement de la tuilerie de Damparis incendiée depuis quelques années, par cas fortuit, à charge de remettre une expédition en bonne forme de l'information qu'ils ont fait faire à ce sujet.... », 13 juin 1729. — Liasses de pièces contenant : « 1° un avis du conseil sur le règlement des bois de Damparis et sur le cantonnement des usagers.... 2° une ordonnance sur requête du s^r Grand Maître des eaux et forêts du comté de Bourgogne, accordant à l'abbé de Saint-Vincent le pouvoir de faire couper treize coupes arriérées de sesdites forêts, depuis 1746 jusqu'en 1758.... 3° un procès-verbal de prestation de certificateur et de caution, par le s^r Philippe-Prosper Tervay, bourgeois de ladite ville, pour l'adjudication qui lui a été faite par ledit s^r Grand Maître, de soixante et onze arpents, onze perches, formant le quart de réserve de la portion de l'abbé de Saint-Vincent, prix de cent quatre-vingts livres l'arpent, revenant au total à la somme de 12,799 l. 16 s. », 1738-1763. — P. 440. *Sur l'art. de Devecey*. Ordonnance sur requête du Parlement de Dole, « députant commissaire de ladite cour, pour vaquer au parachèvement de l'exécution de l'arrêt rendu entre l'abbé de Saint-Vincent appelé, Jean-Claude et Jean Guyot de Devecey, appelans », 1612. — P. 440. *Sur l'art. de Vaux*. Brochure contenant les reconnaissances générales et particulières des prés, champs, meix, héritages, taille et droits divers de l'abbaye de Saint-Vincent, 1761-1763. — P. 441. *Sur l'art. de Villers-Pater*. Mémoires des prés, champs et autres fonds de Saint-Vincent, avec leurs confins et contenances (s. d.). — Lettre du sieur Gaudey à M. d'Andreville, « contenant l'envoi d'un marché fait au sieur Maire, au nom dudit abbé, pour la coupe du bois près de l'étang de Bellefond, qui doit se faire dans quinze jours.... », 14 mai 1663. — Procès-verbal de Claude Carrey, géomètre-arpenteur juré, au bailliage et présidial de Vesoul, « contenant l'arpentement d'une anticipation faite sur la forêt de Saint-Vincent, dite de la l'Eau, finage de Vilerpater, par l'adjudication du quart de réserve de Ruhans.... », 11 avril 1767. — P. 442. *Sur l'art. de Villedieu*. Assignation à Claude Fuxin, devant le conseiller commissaire du parlement de Dole, pour qu'il soit présent à la taxation des dépens adjugés par arrêt du parlement à Adrien et Claude Hurepeau de Villedieu, 9 mars 1639. — P. 442. *Sur l'art. de la succession des abbés*. Arrêt du parlement de Besançon, sur requête du procureur général, commettant l'administration de la mense abbatiale de Saint-Vincent à François-Xavier Courchetet, prêtre, chanoine en l'église métropolitaine de Besançon, après la mort de M. d'Aréthuse, 20 nov. 1727. — P. 442. *Additions après 1793*. Accensement du moulin de Villers-Pater, par l'abbé de Saint-Vincent, à Claude-François Bon, 1775. — Sentence du bailliage de Besançon, par laquelle l'abbé de Saint-Vincent rentre dans la possession de son moulin à Villers-Pater, 10 août 1771. — Bail des fonds de la chapelle de Valleroy-lez-Raze, consenti pour neuf ans au

sieur Violet, curé de Vy-le-Ferroux, 1er août 1769. — Autre des revenus de la seigneurie de Devecey, 7 mars 1769 ; — autre pour neuf ans des dîmes de Soing, à Claude Lavreau, 9 mai 1769 ; — autre des revenus de la seigneurie de Vaux à Joseph Sevry, 1769 ; — autre à Jean Bas, des revenus de la seigneurie de Villers-Pater, 1769 ; — autre à Claude Joly, des revenus de la chapelle de La Charmotte, 1769 ; — autre bail des revenus de Damparis, 1769. — Bail emphytéotique, pour vingt-neuf ans, à Jean-Antoine et Jean-Baptiste Rozet, d'un fonds de dix quartes, à Servigney. — Bail à M. le conseiller Faure, d'une maison sise à Besançon, 1777. — Vente d'une portion de verger de l'abbaye, aux demoiselles de Valay, pour 6,378 livres payables en huit annuités, 1774. — Pièces de procédure relatives à la séparation des églises de Vaux et de Chemaudin, 1773. — P. 451. Procès-verbal dressé par les officiers de la maîtrise de Dole, au sujet du recepage du bois des Bruleux à Damparis, 5 déc. 1770. — Procès-verbal de la visite des bâtiments, papier, etc., de l'abbaye, faite par les commissaires du Parlement, 1745. — Bail de diverses propriétés et terres de l'abbaye. — P. 453. *Besançon*. — P. 454. *Devecey*. Copie de l'arpentement de Devecey, fait par Barrier, 1684. — Actes divers. « Acquisitions de deux coupes de chènevières ès Aisches de Villers-Pater à Jeanne Bonvallot, femme de Claude Jaquot, dudit lieu, par M. d'Andreville, en échange d'autres héritages », 28 mars 1639. — Ventes diverses dans d'autres lieux. — Vente par les habitants et communauté de Châtillon et de Tallenay d'une terre de « 40 journaux tant en bois que plaine », 15 juill. 1634.

H. 11. (Registre.) — Petit in-folio papier de 453 pages.

1092-1790. — *Inventaire général des titres et papiers de Saint-Vincent, 1735.* — Tome I. — Table des titres des layettes. — P. 1. *Layette 1*. Fondation de l'abbaye de Saint-Vincent ; — concessions et donations des archevêques, des souverains.... — *Paquet A :* titres primitifs de la fondation de l'abbaye et de la concession de plusieurs églises et de plusieurs droits et privilèges par les archevêques. — « Lettre de l'archevêque Hugues III, par laquelle il institue Achard pour premier abbé de Saint-Vincent, luy donne plusieurs droits et églises, et luy confirme spécialement les dons de son frère à La Loye, à Montbarrey et à Salins, et ceux de plusieurs autres seigneurs en divers lieux.... », 1092. — « Attestation autentique donnée par Simon, doyen de Chalon-sur-Sône, de l'autorité de l'archevêque Guillaume, des privilèges et biens donnés par Hugues III, l'an 1092, en instituant le premier abbé ; ledit doyen s'y déclare chargé de ramasser les clauses des privilèges accordés par les archevêques Hugues III, Humbert et Théodoric [Thierry II de Montfaucon]. » — « Transumpt en parchemin » des lettres des archevêques Hugues III (1092), Humbert (1140), Thierry II, Guillaume II de La Tour (1250), confirmant les donations des archevêques « et encore ceux d'Amédée [Ier de Tramelay] et Girard [Ier de Rougemont], aussi archevêques », 1406. — Confirmation par Guillaume II de La Tour « des bienfaits de l'archevêque Hugues III, donnés en 1092, avec donation de plusieurs autres églises par le même Guillaume. L'original est dans les archives de l'abbaye », 1250. — Confirmation par Eudes de Rougemont des donations faites à l'abbaye par ses prédécesseurs, Hugues II et Guillaume II, 1290. — Confirmations de donations faites à l'abbaye par leurs prédécesseurs, par les archevêques Humbert (1140), Thierry II de Montfaucon (1189) et Eudes de Rougemont (1270). — « Union de plusieurs églises à l'abbaye de Saint-Vincent faite par l'archevêque Vital, et du consentement des haut doyen et chapitre de la métropole, où il se voit que ceux qui desservent lesdites églises sont appelés vicaires perpétuels, et par conséquent que l'abbé et les religieux sont curés primitifs.... Ces cures y dénommées sont celles de Corre, Frasne, Villers-Saint-Marcellin, Santans, Raincour, Vauconcour, Soing, Authoison, Montboson, Montussain, et celle des Saints-Ferréol et Ferjeux, qui est Pirey.... », 31 juillet 1329. — Union par les archevêques Hugues IV de Chalon et Hugues V de Vienne, de l'abbaye de Damparis, sous le nom de prieuré, à l'abbaye de Saint-Vincent, 1305-1335. — Union à l'abbaye, par l'archevêque Amédée II de Villersexel, des cures de : Bourbonne, Corre, Villers-Saint-Marcellin, Villers-Pater, Frasne, Vauconcourt, Authoison, Montbozon, Montussaint, Saint-Ferjeux, 1364. — P. 5, *paquet B*. Bulles des papes en faveur de l'abbaye de Saint-Vincent. — Bulles de confirmation de la fondation de l'abbaye, par Alexandre III, 1179-1184. — « Copie non signée d'indults apostoliques accordés aux princes souverains du comté, pour la nomination des bénéfices conventuels, sçavoir : celuy de Grégoire XIII à Philippe II, le 26 septembre 1582 ; celui de Sixte V au même, le 31 janvier 1589, et celui de Clément VIII à l'archiduc Albert, le 24 janvier 1600. » — P. 6, *paquet C*. Brefs des papes : statuts et lettres des archevêques concernant le spirituel et le temporel de l'abbaye. — Bref de Grégoire XI, ordonnant à l'archevêque Guillaume III d'excommunier les assassins de l'abbé Pierre Bérard, 1372. — Sentence de Guillaume III « excommuniant six particuliers y dénoncés, pour raison de l'assassinat de l'abbé Pierre Bérard, et interdisant l'office divin dans la cité et à Bregille, pour même raison », 11 janvier 1372. — « Bulle du pape Grégoire XI à l'archevêque

de Besançon, Guillaume III, touchant l'assassinat de l'abbé Pierre Bérard, ordonnant qu'après avoir puni ceux qui se trouveront coupables dudit assassinat, il soit fondé une chapelle pour le remède de l'âme dudit abbé, de 30 florins d'or de rente; laquelle chapelle sera à perpétuité régie par un religieux de l'abbaye, et qu'en outre il sera donné à ladite abbaye une image d'argent du poids de quarante marcs, et encore 3,000 florins pour ledit excès et pour l'incendie d'une maison de l'archevêque, moyennant quoy l'interdit mis par l'archevêque sur la cité sera levé, et les coupables dudit assassinat seront obligés de venir au Saint-Siège demander absolution », 1er sept. 1373. — « Promesse de l'archevêque Guillaume [III] de Vergy, de remettre à l'abbé 450 florins, qu'il a reçu des citoyens, tant pour fonder une chapelle de 30 florins de rente pour le deffunct abbé Bérard, que pour une image de saint Vincent, d'argent », 26 mai 1374. — « Statuts de l'abbé Guillaume de Quingey, ordonnant que le repas qui se donnoit à la réception des novices, sera changé en dix florins d'or pour ornemens et habict d'autel.... »; — « approbation dudit statut, par l'archevêque Hugues [V] de Vienne », 17 janv. 1349. — P. 8, *paquet D.* « Titres honorifiques accordans à l'abbé de Saint-Vincent les qualités de vicaire de l'archevêque et de chanoine de la métropole ». — Bref du pape Victor IV accordant à l'abbé la mitre et l'anneau, comme vicaire de l'archevêque (s. d.). — « Lettre du cardinal Hugues de Sainte-Sabine, légat du Saint-Siége, confirmant la lettre de Guillaume [II de la Tour], de 1252, portant le pouvoir à l'abbé de Saint-Vincent d'user des ornements pontificaux lorsqu'il officiera en l'absence de l'archevêque, et comme son vicaire, ès lieux où l'archevêque a coutume d'officier.... », 1253. — Déclaration de l'archevêque Guillaume II portant que l'abbé de Saint-Vincent « célébrera à Saint-Étienne, de même qu'à Saint-Jean, en l'absence de l'archevêque lorsque ledit abbé sera requis par les chanoines de Saint-Étienne et aux jours y marqués.... », 1268. — Élection de Claude IV d'Achey, comme archevêque, élection dans laquelle l'abbé de Saint-Vincent est appelé à donner sa voix, 12 juin 1637. — Réception de Jean de Palise, abbé de Saint-Vincent, parmi les chanoines de Saint-Jean et de Saint-Etienne de Besançon, août 1268. — « Convention de l'abbé de Saint-Vincent (sçavoir Anselme), avec le chapitre de Saint-Jean, au sujet des droits curiaux que ledit chapitre demandoit audit abbé. Il y est dit que l'abbé célèbre dans l'église de Saint-Jean durant la semaine sainte », 1213. — « Sentence arbitrale de l'archevêque Amédée, du doyen de Saint-Étienne et du prieur de Saint-Paul, jugeant que l'église de Saint-Jean quitteroit et relacheroit à celle de Saint-Vincent les droits parrochiaux sur son terrain, en payant par l'abbé de Saint-Vincent à ladite église de Saint-Jean trente sols par an, sçavoir quinze sols à chaque synode. L'église de Saint-Jean se désiste encore de ce qu'elle prétendoit dans le four qui est devant l'église de Saint-Vincent.... », 1213. — « Traité entre l'abbé de Saint-Vincent et le curé de Saint-Jean-Baptiste, au sujet des droits qui se perçoivent dans ladite église pendant la semaine sainte. Il est dit que les religieux auront la sixième partie du produit des confessions qui se font en ladite église et des oblations qui se font le vendredy-saint; le reste au chanoine curé de Saint-Jean », 1er mai 1318. — « Attestation du receveur du plait général de l'archevêque touchant le droit qu'a l'abbaye de toucher 20 sols estevenans par an sur ledit plait », 21 avril 1431. — Enquêtes sur les droits qu'a l'abbé d'être vicaire de l'archevêque et chanoine de Saint-Jean; de faire sceller gratuitement ses lettres; de jouir du droit d'usage dans les bois et de franche mouture dans les moulins de l'archevêque, 1406. — Autres enquêtes faites par J. Vurriet, notaire, sur le titre de vicaire de l'archevêque qui appartient à l'abbé de Saint-Vincent, sur « les droits de célébrer à Saint-Jean et Saint-Étienne, et d'avoir paroisse et four sur le cimetière, d'avoir deux channes d'huille comme les autres chanoines en caresme », 1535. — P. 13, *paquet E. Concession des droits de franche mouture dans les moulins et d'usage dans les bois de l'archevêque; droit de banvin.* — « Donation de l'archevêque Théodoric [Thierry II de Montfaucon], d'un moulin, héritages et édifices à Bonnevaux et de la moûture franche au moulin de l'archevêque à Chamars; et pouvoir de bâtir un fourg sur le cimetière, avec confirmation du don des seigneurs de Cicon, d'un sujet à Naisey, et du don d'Hugues de Saint-Quentin, de cinq sols de cens sur Pierre Pomier, pour une lampe devant l'autel de Saint-Jacques, et encore d'une vigne à Casamène et d'un meix à Chamars », 1189. — Lettre de l'archevêque Vital, accordant le droit d'usage dans les bois du Deffois et de Velotte, et autres bois de l'archevêché, 1325. — Enquêtes sur le droit de franche mouture et le droit de couper du bois dans les forêts de l'archevêque et dans la forêt de Franois, 1535. — « Restitution faite à l'abbé et au couvent de Saint-Vincent, par ordre de Guillaume de Saint-Quentin, bouteiller de l'archevêque, d'un pot de vin qui avoit été pris par un de ses serviteurs, pour avoir esté vendu pendant le banvin de l'archevêque, ledit bouteiller confirmant par ce moyen l'abbé et le couvent au pouvoir de vendre leurs vins pendant ledit ban de l'archevêque », 11 février 1343. — P. 15, *paquet F.* « Lettres des souverains du pays, empereurs et comtes, et de quelques gentilshommes en faveur de l'abbaye, et concessions d'églises, bois, pesche, sel et entrées

franches des danrées de l'abbaye. » — Diplôme de l'empereur Henri VI confirmant les biens et droits de l'abbaye, 1196. — Donation par le comte Renaud III, du droit de pêche à Voray ; — attestation de l'authenticité de la donation, par Amédée Ier de Tramelay, 1215. — Confirmation, par Eudes IV, duc et comte de Bourgogne, du droit de pêche que l'abbaye possède à Voray, 1333. — « Consentement de Guy, sr de Roche et de Roulans, au sujet des prétentions de l'abbaye à Devecey et Preigney, et des dîmes de Palise, et de l'usage des bois de Marchaux, Chaudefontaine et Courcelles, avec concession d'Humbert d'Argançay, prévost de Salins, de cinq seilles de muire à Salins, et aumône faite par Bernard d'Amagney, d'un meix à Montboson et à Thienans, avec un traité entre l'abbé et Étienne, chapellain de Voray, pour le partage avec ledit chapellain de Voray, des biens de l'église dudit lieu », 1203. — Concession faite par Gérard de Sorans de l'usage du « mort-bois » dans ses forêts de Sorans, Breurey et Voray, pour la maison de l'abbé à Devecey, 1226. — Donation à l'abbaye, par la dame de Jonvelle, de dix livres estevenans, qu'elle avait au puits du sire de Salins, sept. 1235. — Donation à l'abbaye, par Jean [dit le Sage], comte de Bourgogne, « de cent soudées de sel » sur la saunerie de Salins, déc. 1243. — « Lettres patentes du comte Othe [Othon IV] de Bourgogne, confirmant à l'abbaye de Saint-Vincent tous les biens qu'elle possède en Comté, et spécialement cent soudées de sel de rente au puy des saulneries de Salins, données par le comte Jean de Châlon [Jean le Sage], son ayeul, déclarant que l'église de Saint-Vincent est de sa garde, et qu'il permet à ladite église de vandre toutes ses danrées sans payer aucun droit.... », fév. 1281. — Don à l'abbaye, par Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, veuve du comte Othon IV, de 40 sols « sur la saulnerie de Salins, à charge d'anniversaire », 20 déc. 1320. — « Donation faite par Philippe de Montjustin, chevalier, de vingt livres de terre, sur le commun de la saulnerie de Salins, payables quinze jours après la Nativité de saint Jean-Baptiste, à l'abbé de Saint-Vincent, pour dotte d'une chapelle bâtie depuis peu à l'autel de Saint-Jacques, en l'église de Saint-Vincent », 2 mai 1378. — Traité entre le roi d'Espagne, Philippe IV, et l'abbé dom J. Saunier, par lequel l'abbé doit toucher annuellement sur les sauneries 246 fr. 8 gros en argent, et quatre charges et demie de sel, 17 déc. 1652. — « Sauvegarde de Charles V et du juge de la gardienneté de Besançon pour l'abbaye et ses biens, le 22 novembre 1534. » — Lettre de l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, ordonnant à l'abbé de faire un inventaire des titres de l'abbaye, 7 nov. 1631. — « Requête du R. P. dom Joseph Saulnier, abbé de Saint-Vincent, au magistrat de Besançon, lequel déclara par sentence insérée à la suitte de la ditte requête, que les charetiers conduisans les redevances de l'abbaye de Saint-Vincent sont exempts de payer les droits d'entrée », 19 mars 1632. — P. 21. *Layette 2. Nominations et provisions des abbés; anciens offices claustraux.* — *Paquet A.* Nominations et provisions des abbés depuis Pierre de Montfort en 1490, jusqu'à dom Guillaume Simonin, en 1609, inclusivement. — Réception et installation de dom Pierre de Montfort, prieur de Vaucluse, comme abbé de Saint-Vincent, sur résignation de l'abbé Jean de Renédale, faite entre les mains du pape Innocent VIII, 25 juillet 1450. — Copie de la lettre de Philippe le Beau, aux gouverneurs de Besançon, « leur demandant de faire jouir dom Hugues d'Augicour, élu abbé de Saint-Vincent par les religieux, après la mort de dom Pierre de Montfort, et de s'opposer à ceux qui auroient des bulles de Rome, contre ledit élu. Ladite lettre dattée à Inspruck, le 8 juin 1501 ». — Prise de possession d'Hugues d'Augicourt, 8 août 1502. — Élection, par les religieux, de dom Claude d'Amance, comme abbé de Saint-Vincent, après la mort d'Hugues d'Augicourt, 13 juillet 1517. — Procuration de l'abbé Antoine de Montaigu, pour demander au pape Adrien VI la coadjutorerie de son abbaye, pour Bertrand de Marnix, qui sera tenu de prendre l'habit de bénédictin, 7 mars 1523. — Bulle de Clément VII, en faveur de Bertrand de Marnix, 1524. — « Exécution.... des bulles de coadjutorerie de l'abbaye de Saint-Vincent, accordées cy-dessus à Bertrand de Marnix », 10 juillet 1524. — Autorisation de Charles-Quint à Bertrand de Marnix de faire exécuter les bulles qui lui donneront accès à l'abbaye, pour en jouir après la mort d'Antoine de Montaigu, 12 sept. 1525. — Profession de foi de Bertrand de Marnix, dans laquelle il se déclare commendataire perpétuel de l'abbaye. — Élection, par les religieux, de François Bonvalot, comme abbé de Saint-Vincent, 26 juin 1532. — Approbation, par l'archevêque Antoine Ier de Vergy, « de la postulation des religieux, pour François Bonvalot », 25 juin 1532. — Prise de possession par François Bonvalot ; — bulles pour François Bonvalot, août 1532 ; — seconde prise de possession, 7 avril 1533 ; — prise de possession de François Bonvalot, à Damparis, 21 mai 1533. — « Procuration donnée par Messire Bertrand de Marnix, prétendant à l'abbaye, contre François Bonvalot, pour traiter avec ledit sr Bonvalot, au sujet de ladite abbaye », 7 nov. 1534. — Prise de possession de l'abbaye par Antoine Perrenot de Granvelle, 17 déc. 1560. — Nomination, comme abbé, du cardinal Louis de Madruche, par Philippe II qui le naturalise, ordonne aux religieux de le postuler, et lui permet de prendre des bulles, 8 déc. 1589. — « Bulles de Grégoire XIII pour le cardinal Louys de Madruche et pro-

vision de l'abbaye de Saint-Vincent, vacante par mort du cardinal de Granvelle, sur nomination de Philippe II. » — Arrêt du parlement qui envoie en possession de Saint-Vincent le cardinal Louis de Madruche, 21 mai 1591. — Postulation, par les religieux, de messire Jean Doroz, évêque de Nicopolis, comme abbé de Saint-Vincent, après la mort de Louis de Madruche, 12 juin 1600. — Délibération des religieux priant les archiducs de confirmer comme abbé messire Jean Doroz, élu après la mort de Louis de Madruche (s. d.). — « Lettres patentes de l'abbaye de Saint-Vincent pour dom Étienne Pierrard, abbé de la Grace-Dieu », 10 juillet 1602. — Postulation, par les religieux, de dom Étienne Pierrard comme abbé, 23 sept. 1602. — Nomination, par les archiducs Albert et Isabelle, de dom Étienne Pierrard, comme abbé, après la démission de dom Pédro de Tolède, 10 juillet 1602; — arrêt du parlement de Dole donnant le régime audit Pierrard. — « Bulles pour Étienne Pierrard pour l'abbaye de Saint-Vincent, vacante par cession de dom Pierre de Tolède », août 1604. — « Bulles pour dom Guillaume Simonin, archevêque de Corinte, de l'abbaye vacante par mort de dom Étienne Pierrard », déc. 1609. — P. 27, *paquet B*. Nomination et provision de dom Joseph Saunier, à l'abbaye de Saint-Vincent, par l'archiduc, le pape, le parlement, les gouverneurs, la congrégation de Saint-Vanne et la postulation des religieux de Saint-Vincent. — Présentation, par les religieux, à l'infante Isabelle, de dom Joseph Saunier, Jérôme Coquelin et dom J.-B. Clerc, l'un des trois devant être nommé abbé après la mort de M. de Corinthe, 2 sept. 1630. — Nomination de dom Joseph Saunier à l'abbaye de Saint-Vincent, par l'infante Isabelle, 26 mars 1632; — envoi en possession, par arrêt du parlement de Dole, et prestation de serment « ès mains du vice-président Chaumont », 2 juin 1632. — Bulle d'Urbain VIII, conférant l'abbaye à dom Joseph Saunier, 1632. — Autre bulle à l'official de Besançon, lui mandant de mettre dom Joseph Saunier en possession, « étant assisté de deux chanoines, et le faire reconnaître par les religieux, vassaux et sujets de l'abbaye », 1632. — Autorisation accordée par le parlement, à dom Joseph Saunier, de prendre possession de l'abbaye, 14 juin 1632; — prestation de serment, 15 juin. — « Acte de l'administration de l'abbaye, accordé par les gouverneurs de Besançon à dom Joseph Saunier », 14 juin 1632. — « Permission du magistrat à dom Joseph Saunier, pour prendre possession de l'abbaye, 22 juin 1632. » — Consentement de dom Jobard, président de la congrégation de Saint-Vanne, pour que dom Joseph Saunier puisse accepter l'abbaye, 12 mars 1631. — Autre consentement du président et des frères visiteurs, 18 mars 1631. — P. 29, *paquet C*. Nomination des derniers abbés. — Bulle d'Innocent XI, pour l'abbé Boisot; — lettre du roi au parlement, 25 mars 1692. — Brevet donné à M. Gabriel Petit pour l'abbaye de Saint-Vincent, 24 déc. 1694. — « Arrest de l'administration de l'abbaye de Saint-Vincent donné au s[r] chanoine Courchetet, après la mort de M. de Grammont.... », 28 nov. 1727. — P. 31, *paquet D. Anciens offices claustraux. Grand prieur*. Institution de l'office de grand prieur et de sacristain, pour dom Guillaume Simonin, par l'abbé Louis de Madruche, 12 déc. 1598. — « Sentence du 2 septembre 1604, du juge des comtes de Bourgogne, à Besançon, maintenant dom Louis Favernier dans l'office de grand prieur, contre M. de Corinthe, entrevenu, et les religieux opposans. Ladite sentence, par provision le plait pendant. » — P. 32, *paquet E. Sacristain*, office dont dépendait la cure de Saint-Marcellin. — Inventaire des titres de l'office de sacristain, de 1227 à 1500. — Accord entre Hugues d'Oiselay et le sacristain dom D'Arintho, par lequel ce dernier donne 20 florins à l'abbaye pour la pitance, et un cens qu'il lui redevait, 1273. — Lettre de l'abbé Hugues d'Oiselay relatant ce que dom Jean d'Arintho, sacristain, doit à l'abbaye « tant en argent qu'en cierges, à raison de la sacristie et de la chapelle Saint-Léonard, aux jours y marqués », 1384. — Nomination, par le cardinal de Granvelle, de dom Louis Lhoste, comme sacristain; — prise de possession dudit office, 1570. — Institution donnée par dom Jean Doroz, vicaire général du cardinal de Granvelle, à dom Nicolas Mancenans, de la sacristie de Saint-Vincent, « sur permutation avec dom Louis Lhoste, contre la sacristie de Damparis », 9 mai 1585. — Institution, par dom Étienne Pierrard, de dom Anatoile Brun, comme sacristain, 4 mars 1604. — Prise de possession, par ledit Brun, de l'office de sacristain, à l'autel de Saint-Marcellin, 13 mars 1604. — « Bulle de Paul V à l'official de Besançon, pour examiner, à la prière de l'abbé et de dom Pierre Doroz, sacristain, les raisons de nullité de la réserve que M. de Corinthe s'étoit faite de la maison du sacristain, sise sur la rue, en résignant entre les mains de Clément VIII la sacristie, en faveur dudit Doroz; ladite bulle accordée à raison que ledit Doroz étoit obligé, par ladite réserve, d'avoir deux chambres dans le dortoir, et étoit éloigné des paroissiens », 13 mai 1306; — « réponse de dom Pierre Doroz, impétrant, aux écritures de l'abbé de la Grace-Dieu, postulé et administrateur de l'abbaye Saint-Vincent, au sujet de la sacristie, à laquelle ledit abbé avoit nommé dom Brun, et ledit Doroz étoit bullé du pape; il y est parlé du prieuré de Bonnevaux et des offices claustraux qu'il prétend n'être pas incompatibles en un même sujet », mars 1604. — « Promesse de M. de Corinthe de donner dans quinze jours aux religieux 150 francs pro-

venans des revenus de la sacristie et employés à réparer la maison de la sacristie.... », 16 sept. 1619. — P. 35, *paquet F. Infirmier.* Nomination, par le vicaire général de l'abbé, à l'infirmerie, résignée par dom Pierre Gruet, de dom Jean Balthazar, 30 sept. 1519. — Institution de frère Jean de Presle, comme infirmier, sur résignation de dom Jean Balthazar, 12 oct. 1520; — institution de frère Jean Gautheron, 18 avril 1529. — Prise de possession de l'infirmerie par dom Louis Favernier le jeune, sur résignation de dom Louis Favernier le vieux, 1567. — Bulle de Clément VIII confirmant à dom François Valle, novice, l'infirmerie vacante, parce que dom Louis Favernier, infirmier, « tenoit sans dispence le prieuré de Bonnevaux, incompatible avec ladite infirmerie », 1601. — P. 36, *paquet G. Chantre.* Institution, par l'abbé Pierre Arménier, de frère Jean Grangel de Fontenoy, comme chantre, à la mort de dom Jean Bergeret, d'Arbois, 1er oct. 1439. — Résignation de l'office de chantre, faite entre les mains de l'abbé Antoine de Montaigu, par frère Jacques Fourneret, en faveur du frère Jean l'Allemand, 1520. — Bulle de Clément VIII, pourvoyant dom Outhenin Bailly de la chantrerie, résignée par dom Guillaume Simonin, devenu prieur, juillet 1600. — P. 37, *paquet H. Vestiaire et Pitance des Religieux;* aumônes dues par les abbés le jeudi saint. — Mandement du sr Farod, vicaire général de l'abbé Louis de Madruche, au receveur de l'abbaye, pour l'augmentation du vestiaire et de la pitance, 2 avril 1595. — Attestation donnée par les receveurs de l'abbaye, les srs Barbier et Guybourg, du nombre des religieux qui vivaient au temps des abbés Bonvalot et de Granvelle; « on y voit qu'ils étoient sept prêtres et deux novices et qu'il y avoit cinq offices, sçavoir : le prieur, le sacristain, l'enfermier, le chantre et le réfecturier ». — P. 39. *Layette 3.* Difficultés au sujet des préséances; messes des Rameaux et de saint Vincent. — *Paquet A.* « Difficultés touchant l'accès de l'abbé et de ses religieux à la Métropole. » — Incident du 20 novembre 1712 pendant la solennité de la canonisation du pape Pie V : « Les Bénédictins étans arrivés à l'église de Saint-Jean, et s'étans placés dans les formes en bas, suivant qu'ils l'avoient faits du passé, Messieurs les Chanoines leur commandèrent d'en sortir, ce qu'ils firent pour éviter tout scandale, et qui donna lieu aux Bénédictins d'en consulter des avocats, sçavoir, messieurs Talbert, Bret, Camusat et Durand.... » — Consultation des avocats et pièces sur lesquelles ils se fondent pour donner leur avis, 1712. — P. 41, *paquet B.* « Difficultés entre Messieurs de la cathédrale et les Bénédictins, au sujet de la messe des Rameaux, et celle de saint Vincent. » — Pièces diverses « au sujet de ce que Messieurs de la Métropole n'avoient pas envoyés leurs chantres, pour chanter en musique, en notre église, la messe du jour de saint Vincent; et en réciproque, les religieux n'avoient pas été chanter celle du jour des Palmes à la Métropolitaine. Les difficultés se sont terminées par les soumissions faites de part et d'autre.... d'accomplir chacun leur devoir comme du passé », 1702. — P. 42, *paquet C.* Procès concernant le prétendu droit de la métropole de lever le corps des défunts dans l'abbaye de Saint-Vincent et ailleurs. — Pièces d'un procès au sujet des obsèques de l'abbé J.-B. Boisot; les religieux de Saint-Vincent prétendant avoir le droit de lever le corps dudit Boisot; « messieurs de la Métropolitaine soutenans le contraire, firent assigner les religieux en complainte ». — Suspension du procès, 1698. — P. 43, *paquet D.* « Difficultés touchant le rang des Bénédictins, avec Messieurs de Saint-Paul et de Sainte-Madeleine. » — Copie de la lettre d'érection du prieuré de Saint-Paul de Besançon en abbaye, par l'archevêque Guillaume II, 1250. — P. 44, *paquet E.* « Difficultés touchant le rang des Bénédictins avec les paroisses de la ville et ordre des prières. » — Requête présentée par l'abbé d'Andreville à l'archevêque de Besançon, concernant la préséance aux processions et aux prières publiques, 7 avril 1655. — Ordonnance de l'archevêque François-Joseph de Grammont, adressée aux Bénédictins, pour qu'ils se pourvoient devant lui au sujet du rang qu'ils prétendent avoir parmi les églises de la ville, 14 juin 1709. — Écrits divers au sujet de la préséance des Bénédictins. — P. 49. *Layette A. — Affaires avec les anciens abbés. — Paquet A.* Affaires des religieux avec les abbés Hugues d'Augicourt et Antoine de Montaigu, 1525-1532. — « Instruction et éclaircissement du procès des créanciers de M. de Thoraise, neveu du cardinal de Granvelle, qui avoit touché le capital de la rente sur Messieurs de Rupt, en principal de 3,000 francs. L'on y voit l'origine et la suite de la rente de l'abbaye sur le seigneur de Rupt, depuis l'an 1614 jusqu'à 1619. » — « Fondation de l'abbé Hugues d'Augicour, d'une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Saint-Benoît, de Saint-Léonard et de Saint-Hugues, chargée d'une messe quotidienne en l'abbaye, et dottée de 60 fr. payables aux religieux au jour translation saint Benoît, en capital de 1,000 fr. sur messieurs de Grammont.... », 8 juillet 1517. — Codicille d'Antoine de Montaigu, par lequel il donne à l'abbaye de quoi dire plusieurs messes après sa mort, 20 juin 1532; — autre codicille d'Antoine de Montaigu, par lequel il fait plusieurs legs pour achever le clocher de l'abbaye, 20 juin 1532. — P. 52, *paquet B.* « Procédures entre l'abbé Antoine de Montaigu et les religieux, au sujet des biens délaissés par l'abbé Hugues d'Augicour et de la rente sur le seigneur de Rupt. » — P. 53, *paquet C.* Affaires des religieux avec les abbés

François Bonvalot, et Antoine, cardinal de Granvelle, et ses héritiers. — « Extrait des testamens du cardinal de Granvelle du 15 septembre 1586, à Madrid, et de Jean Thomas Perrenot, son neveu et héritier, du 21 juin 1587, faisant héritier de François de Cantecroix, son frère. Ledit cardinal substitue sa sœur Marguerite de Thoraise audit Jean Thomas. » — Requête présentée au parlement par les religieux, pour assigner M. de Cantecroix, héritier du cardinal de Granvelle, qui, le 24 juin 1570, « avoit reçu de Thomas de Clermont, héritier du seigneur de Rupt, 3,000 fr., capital d'une rente donnée par l'abbé Hugues d'Augicour, pour dot d'une chapelle, et 2,000 fr. pour les arrérages échus, et n'avoit pas employé lesdits deniers à achat et autres rentes ou d'héritages.... », 7 sept. 1598. — Sommation de remboursement du capital de la rente, adressée par les religieux à François Perrenot, comte de Cantecroix et héritier du cardinal de Granvelle, réponse négative du comte « attendu qu'il n'étoit héritier dudit cardinal », 27 sept. 1598. — Attestation du juge de la régalie d'avoir colloqué les religieux pour 5,000 fr. sur la maison du comte de Cantecroix, sise rue de l'Orme de Chamars, 10 juillet 1611. — « Extrait d'une sentence de la régalie du 16 juillet 1611, entre Thomas Nardin, impétrant par décret, et le comte de Cantecroix ; par ladite sentence, les religieux sont colloqués pour 5,000 fr. payés par Thomas de Clermont au cardinal de Granvelle. » — P. 58, *paquet D.* « Le premier paquet contient plusieurs pièces de procès des religieux contre Messieurs de Rupt, de Thoraise et de Recologne, au sujet d'une rente sur M. de Rupt », s. d. — *Paquet E.* « Pièces de procédures pour et contre les Bénédictins, au sujet de la rente à eux due par les seigneurs de Rupt, M. de Granvelle en ayant touché le capital. » — P. 59, *paquet F.* Inventaires faits après la mort de l'abbé Étienne Pierrard, 1608. — P. 61. *Layette 5.* Traités avec M. de Corinthe et actes de l'introduction de la réforme. — *Paquet A.* Réforme de l'abbaye de Saint-Vincent. — « Original du pouvoir que donne M. de Corinthe, abbé de Saint-Vincent, au R. Père don Jean Bartholomé, soupérieur de l'abbaye de Moyen-Moutier, de demander au chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, des religieux pour réformer son abbaye de Saint-Vincent de Besançon et l'incorporer aux monastères jà unis », 15 août 1610. — Convention de M. de Corinthe avec le R. P. dom Claude-François, président de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, par laquelle il s'engage à « donner la somme de deux mille francs en faveur de la réforme, pour l'entretien de douze religieux du chœur et deux frères convers, pour l'assignal de laquelle somme il a attribué et uni à la table conventuelle le prieuré de Villars-Saint-Marcellin avec ses dépendances », 20 juin 1611. — « Lettre de M. le capitaine Bereur, de Dole, à M. de Corinte, le priant de donner 600 fr. à ses religieux en augmentation de la manse, payables seulement après sa mort ; et dit, pour l'y engager, que les abbés ne seront chargés à l'avenir ny d'âmes, ny de temporel, ny de bâtimens », 21 fév. 1613. — « Transumpt fait d'autorité de la Régalie » du traité par lequel M. de Corinthe augmente la mense conventuelle de 100 fr. par an « sur le plus clair de ses revenus.... », 11 fév. 1615. — Traité par lequel les religieux cèdent à M. de Corinthe, sa vie durant, « la maison du four et la colombière, pour les grands frais qu'il a fait ; et après sa mort, ils doivent retourner aux religieux, auxquels le seigneur abbé donne 300 fr. payables dans trois ans, et seront quittes mutuellement », 17 sept. 1619. — « Traité du 12 février 1623, fait avec M. de Corinthe, avec l'arrêt du parlement de Dole et l'approbation du chapitre général ; ledit traité consiste en ce que tous les biens-fonds, droits, censes, revenus et autres choses quelconques de quelque nature et espèce qu'elles soient, accordées aux religieux par M. de Corinthe, par le traité du 5 octobre 1611, demeureront perpétuellement unis à la manse conventuelle desdits religieux, tant en propriété qu'en jouissance ; à charge, de leur part, d'entretenir douze religieux du chœur ; de desservir les fondations faites à l'abbaye, selon le règlement qui en sera fait par le révérend seigneur abbé et ses religieux ; de payer ponctuellement les pensions des anciens religieux.... » — P. 67. Amodiation de la mense conventuelle au sieur Caseau, pour 2,000 fr., 23 avril 1620. — P. 68, *paquet B.* Bulles des papes au sujet de la réforme. — Bulle de Paul V à M. de Corinthe lui donnant plein pouvoir de réformer l'abbaye de Saint-Vincent, 30 déc. 1611. — « Requête en original présentée à Paul V, pour obtenir confirmation du traité et séparation des menses de l'abbé et des religieux à Saint-Vincent, avec l'appointement : *Fiat ut petitur....* », 1618. — P. 70, *paquet C.* Lettres des archiducs et arrêt du parlement de Dole concernant la Réforme. — Lettre de l'archiduc Albert, adressée à M. de Corinthe, donnant son approbation à la réforme, 2 oct. 1610. — Copie d'une lettre adressée en réponse à la précédente, à l'archiduc, par M. de Corinthe, « pour remercier de ce que, sous la protection dudit archiduc, le nombre des religieux s'augmentoit, et pour luy représenter le besogné de la Réforme. On voit, par cette lettre, qu'il n'y avoit pour lors que dix religieux dont un seul étoit bourguignon, le reste étoit de Pays-Bas, Angleterre et Lorraine ; que l'abbé manquoit de moyens et de bâtimens, et que l'on envoyoit les novices aux grands monastères réformés. Ledit archevêque prie encore l'Archiduc de protéger la Réforme, l'assurant que s'il y avoit des moyens et des

bâtimens, plusieurs bonnes familles y mettroient des enfans », 2 juillet 1612. — Lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle approuvant et confirmant l'introduction de la réforme à Saint-Vincent, 9 mars 1613 ; — arrêt du parlement ordonnant l'enregistrement desdites lettres patentes et du « besogné de la Réforme », 27 janv. 1614. — P. 72, *paquet D*. Affaires des religieux avec M. de Corinthe (1609-1620). — Règlements pour les novices de l'abbaye, 19 mars et 25 avril 1609. — Appel des anciens religieux de Saint-Vincent, d'une commission obtenue du pape par M. de Corinthe, pour réunir l'abbaye de Saint-Vincent à celle de Moyen-Moulhier, 5 avril 1611.— Procuration des RR. PP. visiteurs à dom Mathias Pothier, prieur de Faverney, pour prendre possession des biens unis à la mense conventuelle de Saint-Vincent depuis la Réforme, 21 sept. 1616. — Statuts faits par les RR. PP. visiteurs pour les religieux de Saint-Vincent. — Copie d'une lettre des révérends pères visiteurs à M. de Corinthe « étant lors à Rome, touchant les dettes de la maison de plus de 1,500 l. et le moyen d'y remédier, les réparations de la sacristie et autres difficultés », 1617. — Lettres des RR. PP. visiteurs à M. de Corinthe, le priant de se conformer aux conditions de l'acte d'union par lequel l'abbaye a été soumise aux lois et règles de la congrégation, 1er juillet 1629; — réponse de M. de Corinthe, qui proteste de la droiture de ses intentions. — Lettre de dom Lambinet au R. P. Président, le priant de venir ou d'envoyer un remplaçant, et d'accorder à M. de Corinthe les biens et honneurs qu'il désire pour avoir la paix, 9 juillet 1619. — Lettre de M. de Corinthe au R. P. Président où il propose l'échange du bâtiment abbatial contre le bâtiment conventuel, 9 oct. 1619. — Verbal de M. de Corinthe qui veut inventorier les sanctuaires, meubles et titres de l'abbaye ; — opposition des religieux, 4 et 5 août 1620. — Dépositions de témoins en faveur des religieux, au sujet du verbal du 5 août « attestans que les religieux ont parlé avec beaucoup de respect et d'honneur à M. de Corinthe, disans cependant qu'ils ne pouvoient pas assister à inventorier les meubles de la sacristie, qui se faisoit par main de notaire, et que M. de Corinthe n'étant point du corps de la congrégation, ils ne pouvoient le reconnoitre pour supérieur ». — P. 77, *paquet E*. Affaires des religieux avec M. de Corinthe (1621-1624). — Procuration de la congrégation de Saint-Vanne à dom Claude Cuenin et dom Cyprien Sorie, prieur de Saint-Vincent, pour comparaître à Dole et à Besançon pour les affaires de l'abbaye, 19 janv. 1621. — Interpellation de M. de Corinthe, au prieur de Saint-Vincent, au sujet des offices, nombre de religieux, pensions des novices, fonctions curiales, luminaire, etc...., 14 avril 1621. — Conférences de M. de Corinthe avec les religieux de Saint-Vincent « par devant l'official commis de l'archevêque et plusieurs docteurs », 2-30 déc. 1621. — P. 80, *paquet F*. Continuation des affaires des religieux avec M. de Corinthe. — Propositions de M. de Corinthe à la requête des religieux : « l'abbé demande l'obéissance de tous, et offre 200 fr. pour chaque prêtre religieux au nombre de huit et deux novices, et ne veut pas que les religieux fassent des amodiations. Les religieux répondent que le pape veut qu'il y ait manse séparée », 1620. — P. 88, *paquet G*. Difficultés des religieux avec M. de Corinthe, au sujet de la Colombière, des clos et des bâtiments. — « Acte.... au sujet de la closture de la Colombière et verger, messieurs de ville s'y opposans. Réquisition de M. de Corinte aux religieux, et leur refus de continuer une muraille qui devoit renfermer le verger et la colombière. Refus encore d'obéir à autres qu'aux supérieurs de la congrégation. Nota que Messieurs du magistrat ne vouloient pas qu'on enferma la colombière, disans que les monastères ne devoient pas avoir tant de terrain. M. de Corinte soutenoit que chacun pouvoit enfermer son terrain et que plusieurs gens de mauvaise vie se retiroient à la colombière, et que par conséquent il étoit à propos de l'enclore », 8 juillet 1620. — Partage des clos entre M. de Corinthe et les religieux, 6 nov. 1620. — Excommunication fulminée par M. de Corinthe contre les religieux qui démolissent les murs de l'abbaye, 1621. — P. 85, *paquet H*. — P. 87. *Layette 6*. Affaire des religieux réformés avec les anciens religieux. — *Paquet A*. Pensions payées aux anciens religieux. — Partage, au prorata des services divins, d'une somme de 429 fr., entre les religieux réformés et les anciens. — Accord entre M. de Corinthe et dom Louis de Favernier, prieur de Bonnevaux et infirmier, auquel on laisse la jouissance de ces deux offices et une pension, 31 mai 1611. — Constitution d'une pension de 120 fr., à dom Anatoile Brun, auquel on laisse la chapelle de Saint-Antoine, et qui cède son office de chantre et ses « mesparts », 11 avril 1611. — Autres constitutions de pensions à d'anciens religieux. — Supplique de dom Jacques Simonin, au pape, pour être dispensé de vœux, et être autorisé à posséder plusieurs bénéfices (s. d.). — Ordonnance du commis de la Cour, enjoignant aux religieux de payer à dom Jacques Simonin, 400 fr. qui lui sont dus pour deux années de sa pension, 14 février 1623. — P. 89, *paquet B*. Profession et pension de dom Pierre Doroz, ancien religieux. — Acte de profession de frère Pierre Doroz, 27 déc. 1599 ; — concession d'une pension de 200 fr., à Pierre Doroz. — P. 90, *paquet C*. Affaires concernant Pierre Doroz, ancien religieux et sacristain de Saint-Vincent. — P. 93, *paquet D*. Maisons à Besançon,

héritages divers et rentes appartenant à Pierre Doroz. — *Paquet E*. Affaires de famille de P. Doroz avec ses sœur et nièce : ventes, donations, etc.... — *Paquet F*. Procédures de Pierre Doroz contre sa nièce Deschard. — P. 95. *Layette 7*. Papiers de famille de Mgr Guillaume Simonin; testament de M. de Corinthe; actes divers après sa mort et traités avec les abbés depuis la réforme. — *Paquet A*. Testament de M. de Corinthe et actes après sa mort, à la vacance de l'abbaye. — Permission de tester donnée par Paul V, à M. de Corinthe, 23 fév. 1618. — Fondation par M. de Corinthe d'un petit séminaire à Poligny, pour quatre ou six étudiants, 23 août 1629; — approbation de l'archevêque Ferdinand de Rye, 23 oct. 1629. — Testament de M. de Corinthe, 23 août 1630. — « Généalogie des neveurs de M. de Corinte au sujet du droit qu'il leurs a donné aux places d'un petit séminaire à Poligny » (s. d.). — « Besogné de l'apposition des sceaux par les officiers d'Amont ès maisons dépendantes de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, après la mort de M. de Corinte, arrivée le 26 août 1630.... » — « Commission du parlement de l'administration de l'abbaye Saint-Vincent, à M. Thomassin, prieur de Port-sur-Sône et doyen de Dole », 30 août 1630. — P. 96, *paquet B*. Procès intenté par le sieur Thomassin, administrateur de l'abbaye, contre le sieur Barbam, héritier de M. de Corinthe. — Arrêt provisionnel du parlement ordonnant que le chanoine Barbam, neveu et héritier bénéficiaire de M. de Corinthe, aura les meubles par provision et caution, payera les frais funéraires et legs pieux et percevra les fruits de l'année courante : les anciens officiers « continueront dans leurs anciens exercices », 12 déc. 1630. — P. 97, *paquet C*. Contestations entre dom Joseph Saunier et le chanoine Barbam. — « Compte rendu par le R. P. dom Joseph Saulnier, abbé nommé de Saint-Vincent, aux héritiers de M. de Corinte, de ce qu'étoit de ses meubles au jour de son décès.... », 13 déc. 1331. — P. 97, *paquet D*. Traités entre M. d'Andreville et les religieux. — Vente faite par M. d'Andreville, du verger des Gavottes, au docteur Thiery, 1er avril 1639. — Échange de la grange de Valleroy « contre les portions de seigneuries dépendantes dudit sr abbé, aux villages de Perrouse, Cromary, Beaumotte, Pin, Brussey.... », 11 janv. 1658. — P. 99, *paquet E*. Pouvoir de tester donné par le pape à M. d'Andreville, et donations faites par ledit seigneur abbé aux religieux. — Pouvoir de Clément X à M. d'Andreville, pour tester *ad causas pias*, jusqu'à concurrence de la somme de 930 écus romains, ou 300 pistoles, 18 avril 1674. — Donation de M. d'Andreville à l'église et monastère de Saint-Vincent, de toute sa chapelle, « outre ce qu'il avoit fourny pour la décoration de l'église », 5 oct. 1679. — Donation par M. d'Andreville aux prieur et religieux de Saint-Vincent, de la somme de 930 écus romains, ensuite du pouvoir du pape, 20 janvier 1681. — P. 100, *paquet F*. « Quelques états des revenus de l'abbaye, du temps de M. d'Andreville, avec son journalier de recette et dépense. » — P. 101, *paquet G*. Apposition des scellés après la mort de M. d'Andreville; — quittances des frais funéraires. — *Paquet H*. Contestations des religieux, en qualité d'héritiers de M. d'Andreville, avec l'abbé Boisot. — « Mémoire contre les prétentions de M. l'abbé Boisot, lequel étant nommé par le Roy à l'abbaye Saint-Vincent, le 4 septembre 1681, vouloit dire que M. d'Andreville avoit fait plusieurs choses préjudiciables aux abbés ses successeurs, comme la vente du verger des Gavottes et les échanges de Servigney et de Perrouse. Ledit abbé prétendoit encore les censes seigneuriales dans la cité et les patronages » (s. d.). — Traité par lequel l'abbé Boisot « se désiste de ses prétentions.... ». — P. 103, *paquet J*. Protestations des religieux avec les abbés Gabriel Petit et François-Gaspard de Grammont. — P. 107. *Layette 8*. Actes pontificaux. — *Paquet A*. Visite de l'évêque de Nicopoli, abbé de Bellevaux et suffragant de Besançon, dans les décanats de Salins et de Lons-le-Saunier, juillet 1580. — *Paquet B*. Statuts et actes de la visite de M. de Corinthe, en différentes églises. — « Besogné de M. l'archevêque de Corinthe, touchant l'élection d'une abbesse de Chateau Châlon.... », 14 janvier 1612. — Interdit jeté par M. de Corinthe sur les abbés et religieux de Lure jusqu'à ce qu'ils aient reconnu l'autorité de l'archevêque de Besançon, 1613. — P. 108, *paquet C*. Visite de M. de Corinthe en 1606, dans les pays de Ferrette, Montjoie, Porrentruy, etc. — *Paquet D*. Bulles de l'abbé dom Joseph Saunier, pour son évêché d'Andreville. — « Procuration du 2 septembre 1639, de M. d'Achey, archevêque de Besançon, pour demander au pape, dom Joseph Saunier, abbé de Saint-Vincent, pour suffragant.... » — « Bulle d'Urbain VIII, pour l'évêché d'Andreville, vacant par mort de M. Philippe Patornay, pour dom Joseph Saunier », 1640. — Bulles d'Urbain VIII autorisant dom Joseph Saulnier, élu évêque d'Andreville, à se faire sacrer pour ledit évêché, et bulles diverses concernant le sacre, 1640. — Bulle d'Urbain VIII permettant à M. d'Andreville d'exercer l'office de suffragant de Besançon pour l'archevêque Claude IV d'Achey. — Consécration de dom Joseph Saunier, comme évêque d'Andreville, par MM. Claude d'Achey, archevêque de Besançon, Jean de Vatteville, évêque de Lausanne, et dom Claude-Hidulphe Brenier, abbé de Faverney, 17 juin 1640. — P. 110, *paquet E*. « Procès de M. d'Andreville contre les agens en cour de Rome, au sujet de l'expédition des bulles de son évêché, et

lettres écrites de Rome à ce sujet. — P. 111, *paquet F.* « Registre des offices pontificaux exercés par M. d'Andreville, dès le 7 juillet 1640, jusqu'au 18 avril 1681, qui est l'année de sa mort. » — P. 112, *paquet G.* « Affaires de M. d'Andreville.... comme délégué d'Alexandre VII, avec les chanoines de Besançon, excommuniés pour avoir élu un doyen contre la deffense du pape ». — Difficultés entre le chapitre et le magistrat au sujet du Saint-Suaire. — Absolution donnée aux chanoines, par M. d'Andreville, 1662. — Défense du parlement de Dole, à M. d'Andreville, de consacrer Pierre-Antoine de Grammont, 28 mars 1663. — Sommation du procureur général à M. d'Andreville de révoquer les censures jetées sur le chapitre, 7 juillet 1663; — arrêt du parlement cassant les prononciations d'excommunications faites par M. d'Andreville, 16 août 1663. — Ordre des gouverneurs de Besançon à tous les réguliers de la cité, d'envoyer deux religieux pour assister à l'ostension du Saint-Suaire, à peine de bannissement perpétuel, 3 avril 1667. — P. 114, *paquet H.* Procès de l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont et de M. d'Andreville, contre le sieur J.-B. Perrin, « qui étant nommé curé d'Arbois par le prieur, avoit fait publier dans l'église un mandement de garde, contre le sieur Laurent pourvu du concours », 1668. — P. 115, *paquet J.* Commission donnée par le pape à M. d'Andreville, au sujet des habitants de Gilley, dépendant de Montbenoît, qui demandaient une église particulière; — arrêt du parlement « maintenant l'abbé de Montbenoît dans sa justice à Gilley et deffendant aux habitans d'y bâtir une église », 1669. — P. 117. *Layette 9.* « Chapelles et fondations en icelles ». — *Paquet A.* Chapelle de Notre-Dame de l'église de Saint-Vincent. — Fondation par l'abbé Guillaume, d'une basse messe quotidienne, à la chapelle Notre-Dame., à célébrer au point du jour, 1316. — Testament de Gauthier Bardoillet, de Montmorot, par lequel il fonde « une chapellenie qu'il dote de 60 sols de rente.... », 1323. — Institution à la chapelle Notre-Dame, par l'abbé Arménier, de dom Jean Bridel, 6 oct. 1431. — Fondation d'une messe quotidienne par l'abbé Antoine de Montaigu, « à l'autel de Notre-Dame de Pitié, par luy nouvellement construit sous le clocher.... », 1530. — Autre fondation d'une messe par Anatoile Basset, gentilhomme appointé de la garnison de Besançon, 14 nov. 1601. — P. 119, *paquet B.* « Chapelles instituées à l'autel de Saint-Vincent et des saints martyrs Ferréol et Ferjeux, avec celle de M. de Montbarrey. » — Fondation d'une chapelle à l'autel de Saint-Vincent par Guillaume Bovial de Poligny, « lequel donne 150 fr pour en acquérir des rentes pour une messe de *requiem*, par semaine.... », 1384. — Clause du testament de M. de Montbarrey, par laquelle il lègue à Saint-Vincent 200 fr. pour la construction d'une chapelle à l'église de Saint-Vincent « joignant l'église et le clocher, voulant estre enterré dans un charnier de ladite chapelle, et y fonde un aniversaire et des basses messes ... », 4 déc. 1602. — Requête des religieux à l'archevêque et enquêtes « pour prouver que le délire survenu à M. Jean-Baptiste Clerc, le 2 may 1639, l'empescha de signer son testament, qui étoit tout dressé », 7 déc. 1639. — « Requête des religieux à l'official...., et ordonnance d'enquêtes. On y voit que ledit Clerc ayant légué 15,000 fr. pour mettre quatre religieux à Saint-Ferjeux, par testament du 17 juillet 1635, et ce village ayant esté brûlé en 1636, ledit sieur donna une rente de 7,000 fr. annuelle de 490 fr. sur le comte de Saint-Amour, pour bâtir une chapelle déz le clocher de Saint-Vincent, jusqu'à la chapelle jà bâtie, joignant le chœur, à charge d'y dire tous les jours une basse messe et une grande au jour des saints, et de leur invention, et une grande messe de mort au jour de son décès, et entretenir une lampe perpétuelle », 1639. — Procuration du s^r Clément, tuteur des demoiselles Clerc, qui consent aux frais de la requête des religieux. — « Ordonnance de l'Official aux bénédictins, supplians d'ériger une chapelle ensuitte du clocher, et d'accomplir les fondations du sieur Clerc.... », 18 fév. 1640. — P. 122, *paquet C.* Fondations de MM. Gaillard pour la chapelle Saint-Jean-Baptiste. — P. 124, *paquet D.* Chapelle Saint-Antoine. — « Provision de la chapelle Saint-Antoine, pour dom Antoine de Mont-Saint-Léger, par démission de dom François Nye, par l'abbé Hugues d'Augicour », 21 avril 1505. — Collation de la chapelle à dom Jacques Fourneret, par l'abbé Antoine de Montaigu, 28 déc. 1520. — Collation de la chapelle à dom Louis Favernier, à la démission de dom Jacques Fourneret, 25 septembre 1528. — Résignation de dom Louis Favernier, et institution de dom Antoine Cuenot, 9 fév. 1531. — Collation de la chapelle à dom Léonard Patornay, 5 nov. 1570. — « Institution de la chapelle Saint-Antoine donnée par Jean Doroz, évêque de Nicopoli, administrateur de Saint-Vincent, à dom Anatoile Brun », 25 juillet 1587. — « Provision par le cardinal Louis de Madrusse, abbé de Saint-Vincent, de la chapelle Saint-Antoine, pour dom Anatoile Brun, par la mort de dom Léonard Patornay.... », 1587. — « Provision de dom Louis L'Hoste à la chapelle Saint-Antoine, par le pape, avec la supplique dudit L'Hoste publiée par l'official Maurice de Diesback », 31 oct. 1587. — Envoi en possession par le parlement de dom Louis L'Hoste, 17 août 1580. — P. 127, *paquet E.* Chapelle de Saint-Léonard; fondations et indulgences. — Indulgences accordées à ceux qui feront des aumônes à la chapelle, 1433. — P. 130, *paquet F.* Droits et héritages de la chapelle; —

amodiation du droit de pêche de la chapelle, 1435. — Amodiations des héritages, vergers, etc., de la chapelle, 1591-1718. — P. 132, *paquet G.* Institution d'ermites à Saint-Léonard par les religieux de Saint-Vincent. — Institution à Saint-Léonard par Guillaume Simonin, prieur et sacristain, de frère Nicolas Poulain, 15 mai 1599. — Institution de frère Christophe Brouillet, 1647; — de Jean Perrotte, 5 mai 1655. — P. 137. *Layette 10.* Collations et patronages des églises dépendantes de Saint-Vincent. — *Paquet A.* Registres et pouillés des églises de ladite abbaye. — Pouillé de l'abbaye rédigé après la mort de l'abbé Bonvalot (1560) avec un état des patronages dus en 1536 et 1537. — « Mémoire extrait de la visite de M. de Corinthe, en 1613, des cures devans patronages à l'abbaye Saint-Vincent divisées par doyennées. » — Ordonnance de Guillaume II de La Tour, invitant les religieux qui résidaient à Uzelle, Villars-le-Pautel, Besnans, Cromary, Montbarrey, et y prenaient le titre de prieurs, de rentrer à Saint-Vincent, 1250. — P. 138, *paquet B.* « Églises dépendantes de la nomination de l'abbé de Saint-Vincent, et auquel seul appartiennent les patronages d'icelles églises ». — Donation du patronage de Thise à l'abbé Pierre, par l'archevêque Humbert, 1160. — Échange du patronage de l'église de Thise, contre celui de l'église de Pont, 1310. — Règlement des droits curiaux de l'église de Vaux-lez-Chemaudin, entre le sacristain de Saint-Vincent, prieur dudit lieu, et le curé, 1256. — « Déclaration des droits curiaux de la cure de Voray et du patronage dû à l'abbaye Saint-Vincent.... », 23 juin 1613. — Donation faite par l'archevêque Gérard à l'église Saint-Vincent, de l'église de Montussaint et de la chapelle de Rognon, 1222. — Reconnaissance du patronage de Montussaint à l'abbaye par Richard, curé, 23 mars 1419. — Amodiation du patronage de Servigney, faite par l'abbé Guillaume au curé dudit lieu, pour six ans, à 60 sols par an, 1er sept. 1360. — « Déclaration de l'abbé de Saint-Paul que la cure de Lairians est de son patronage et de celuy de Saint-Vincent, à l'alternative.... », 1318. — P. 144. Donation à l'abbaye, par Guy de La Coste, chevalier, de tout ce qu'il possédait dans l'église de Roye, en dîmes et en patronages, 1256. — Concession de l'église d'Aboncourt faite à l'abbaye de Saint-Vincent, par l'archevêque Guillaume II de La Tour, 1256. — « Reconnaissance de Raymond, curé d'Aboncour, que l'abbé de Saint-Vincent, patron dudit lieu, doit avoir les deux parts des charités, oblations, etc., aux trois festes y spécifiées, sçavoir : Toussaint, Noël et Pasque, et autres droits ... », 1316. — Concession par l'archevêque Gérard Ier, à l'abbaye, de l'église de Vauconcourt, « à charge de faire une réfection de 40 sols aux religieux, au jour de son anniversaire », 1224. — Acte par lequel Jean Boguin, curé de Villars-Saint-Marcellin, reconnaît que le droit de patronage, et les dîmes de la chapelle de Mont-Charvot, ainsi que le patronage de Villars-Saint-Marcellin appartiennent à l'abbaye de Saint-Vincent, 1312. — Sentence condamnant les curés de Pirey et de Saint-Ferjeux à payer à l'abbaye 2 l. estevenans pour le patronage, 4 avril 1573. — Cession à l'abbaye par Hugues de Châtenois, damoiseau, de la moitié de ses biens, bois et dîmes, etc.... à Chatenois, 1233. — Institution comme curé de Chatenois, de Girard de Gendrey, par Eudes de Rougemont, 1270. — Donation à l'abbé Pierre, par Landry, évêque de Lausanne, de l'église Saint-Étienne de Lausanne, 1160. — P. 149, *paquet C.* Église de Baumotte-lez-Pin, dont la nomination appartient à l'abbé, et le patronage aux religieux. — Concession à l'abbaye de l'église de Baumotte, par Thierry II de Montfaucon, 1188. — « Amodiation faite par le réfecturier de Saint-Vincent, au curé de Baumotte près de Marnay, du patronage dudit lieu, pour six ans, à trois florins et trois sols par an.... », 23 avril 1446. — Sentence de l'official condamnant le curé Roch Gaschet à payer aux religieux 30 fr. pour quinze ans de patronage, 5 fév. 1664. — Sommation faite au sr Aubry, curé de Baumotte, de payer le patronage de trente-deux ans à raison de deux francs par an, 7 fév. 1711. — P. 153, *paquet D.* Église de Cromary dont la nomination appartient à l'abbé et le patronage aux religieux. — Autorisation à dom Louis Favernier, infirmier, prieur de Cromary, d'administrer les sacrements, *deficiente curato*, 4 juin 1581. — Traité entre les religieux et le curé Maublanc au sujet des droits de patronage dus par ce dernier. — « Lettre du sieur Brenot, curé de Cromary.... pour le patronage non payé par le curé Maublanc, dèz 1686 jusqu'à 1693. Ledit sieur Brenot promet payer dèz l'an 1694, disant que le sieur Maublanc, son prédécesseur, est mort le 16 décembre 1693. Il y est parlé aussi de la chapelle de Cromary dédiée à Notre-Dame et fondée par Maublanc », 4 juillet 1705. — P. 155, *paquet E. Église de Bouclans*, à la nomination alternative de l'abbé de Saint-Vincent et du sous-chantre de Saint-Jean ; les religieux jouissent du patronage. — « Union de la cure d'Osse à celle de Bouclans, par l'archevêque Aymon [Amédée II de Villersexel]. On y voit que dom Gérard de Laubépin, alors abbé, étoit patron de Bouclans, et que le sous-chantre de Saint-Jean étoit patron d'Osse, et qu'ils doivent présenter à l'alternative, » 1363. — Sentence de l'official condamnant le curé de Bouclans à payer onze ans de droits de patronage à 40 gros par an, 28 sept. 1618. — P. 157, *paquet F. Église de Buffignécourt :* la nomination appartient à l'abbé, et la jouissance du patronage aux religieux. — Donation du patronage de Buffignécourt à l'abbaye, par Guillaume II

de La Tour, à qui il avait été concédé par Thierry de Buffignécourt, 1251. — Reconnaissance du droit de patronage de l'abbaye par les curés Bourguignet, Cl. Maudran, Beuffe, 1667-1708. — P. 159. *Layette 11*. Suite des églises de la dépendance de Saint-Vincent. — *Paquet A*. Églises de Raincourt et de Blondefontaine ; la nomination appartient à l'abbé, et la jouissance du patronage aux religieux. — Remise par Gallien Polerès, curé d'Ailey, entre les mains de l'archevêque Guillaume II, pour être donné à l'abbaye, du droit de patronage, d'oblations et de dîmes, sur les églises de Raincourt et de Blondefontaine, 1250. — Reconnaissance par Bernard, curé de Blondefontaine et de Raincourt, qu'il tient de l'abbaye la moitié de l'autel de Blondefontaine, et le tiers de l'autel de Raincourt, et que le tout retournera après sa mort à l'abbaye, 1250. — Amodiations du droit de patronage sur les deux églises. — Présentation de Henri Thiadot à la cure de Raincourt, par l'abbé François Bonvalot, 13 déc. 1544. — Requête des habitants de Blondefontaine « d'avoir un curé en chef », 2 mars 1680. — Traité par lequel les habitants de Raincourt promettent à leur curé, Parisot, de lui couvrir de tuiles sa maison et de lui payer pendant quinze ans 300 fr. comtois, à condition qu'ils jouiront de tous les fonds de la cure, des charrues et redevances, sauf les fondations et le casuel, 11 fév. 1685. — Contestation entre les religieux et le curé Parisot, au sujet du droit de patronage. — Sentence de l'official d'Orival condamnant le curé Parisot à payer aux religieux 54 fr. de droits de patronage pour six ans non payés à 9 fr. par an, 2 déc. 1687. — P. 164, *paquet B. Église d'Ormois*, dont la nomination appartient à l'abbé, et le patronage aux religieux. — Concession faite à l'abbaye, de l'église d'Ormois, par l'archevêque Guillaume II, 1251. — « Institution à la cure d'Ormois, faite par l'archevêque Odo [Eudes de Rougemont], sur la collation et présentation de l'abbé de Saint-Vincent, pour messire Doucet de Salins », 1272. — Reconnaissance par le curé Étienne du droit de patronage de l'abbaye, « consistant en ce que les Religieux y perçoivent le tier des aumônes, oblations, chandelles, noces, charités, trente deniers et menues dixmes.... », 1318. — Amodiations par le s^r Patornay, chantre de Saint-Vincent, du droit de patronage. — P. 168, *paquet C. Églises d'Aisey, Villars-le-Pautel, Villars-le-Haut*, « *ces trois villages n'ayans qu'un même curé à la nomination de l'abbé et le patronage dû aux religieux* ». — Institution à la cure d'Aisey de messire Hugues, prêtre, par l'archevêque Guillaume II, sur présentation de l'abbé de Saint-Vincent, 1260. — Reconnaissance du droit de patronage, par Fiacre Donzelle Besançon, curé de Villars-le-Pautel. — Requête du sieur Marcel Vautherin, curé de Villars le-Pautel, au lieutenant général de Langres « pour estre déchargé d'une assignation donnée le 17 août 1679, par les Bénédictins, au sujet du payement du patronage, sous prétexte qu'il ne dépendoit que pour le spirituel de l'official de Besançon ; et quant au temporel, prétendoit dépendre de Langres, à cause de ses annexes Aisey et Richecour sis en France. L'appointement du s^r Moulinet de Langres, du 11 novembre 1679, décharge le curé de ladite assignation, luy défent de comparoître à l'officialité de Besançon ». — Assignation au curé Vautherin devant l'official pour non-paiement du patronage ; — lettre du curé de Jonvelle, Janneret, se portant caution, 1686. — Sentence de l'official, condamnant le curé Vautherin à payer ce qu'il doit pour le patronage, depuis 1679, 17 mars 1701. — Lettre du curé Vautherin aux religieux, promettant de payer ce qu'il doit pour les termes échus et reconnaissant qu'il doit le patronage, 29 mai 1704. — P. 174, *paquet D*. « *Église de Villars-Saint-Marcellin*, dont la nomination et le patronage appartiennent aux religieux seuls par le partage de la mense ». — Institution par l'archevêque, sur présentation de l'abbé de Saint-Vincent, de messire Jean de Salins, à la cure de Villars-Saint-Marcellin, « ladite cure vacante par destitution de messire Simon, pour ses excès », 1303. — Sentence de l'official condamnant le s^r Jean-Philippon, autrefois curé de Villars-Saint-Marcellin, à payer « dix francs de patronage par an, ou 30 francs pour trois ans, à M. le cardinal de Granvelle, en qualité d'abbé de Saint-Vincent », 26 août 1583. — « Un *nihil transeat* touchant la cure de Villars-Saint-Marcellin, dont messire Pierre Billaud étoit pourvu, et qui s'oppose à toute provision par Barel, son procureur », 6 avril 1691. — P. 176, *paquet E*. « *Église de Frasne-sur-Apance*, dont la nomination et le patronage appartiennent aux religieux seuls, par leur traité de mense. » — Acte par lequel Pierre de Loyse reconnait que l'abbé et le couvent sont patrons dudit lieu et partagent avec le curé aux quatre grandes fêtes : la Purification, Pâques, la Toussaint et Noël, 1329. — Amodiation par l'abbé Hugues d'Oiselay pour six ans, à raison de 5 fr. par an, à Jean Barillet, curé de Frasne, du patronage dudit lieu, « le patron avoit la moitié ès chandelles des quatre grands jours et les deux tiers en d'autres, et le curé avoit seul certains droits et terres », 1693. — P. 177, *paquet F. Église de Santans*, dont la nomination et le patronage appartiennent aux religieux seuls par leur traité de mense. — Règlement portant que dans les aumônes de cinq sols, le chapelain de Santans aura six deniers pour pitance et dans celles de dix sols douze deniers, et dans les aumônes en terres ou fonds, il aura selon la volonté du donateur, 1199 ; — « reconnaissance de Jacques de Saint-Vincent, curé de Santans, du

droit que l'abbé de Saint-Vincent, comme patron dudit Santans et de la chapelle de La Vieille-Loye, a, de percevoir les deux tiers des menus dismes de Santans et des grosses et menus dismes de la Vieille-Loye et les deux tiers des oblations, mortuaires, mariages, etc., et le curé l'autre tier », 1326. — Amodiation du patronage de Santans et de la Vieille-Loye, faite par les abbé et couvent au curé de Santans, pour 60 sols par an, 1326. — Amodiation du patronage pour neuf ans, à 5 fr., à messire Claude Tresnet, curé de Santans, 5 mai 1576. — P. 179, *paquet G. Église de la Vieille-Loye*, dont la nomination et le patronage appartiennent aux religieux seuls ; ledit patronage est payé par les habitants de la Vieille-Loye et de la Motte à raison de 12 l. estevenans. — « Décret de M. de Corinte qui, après avoir ouy les curés de Santans et de Belmont et le prestre desservant l'église de Notre-Dame de la Vieille-Loye, dépendante de Saint-Vincent, et les plaintes des habitants dudit lieu et de la Motte, exposans que de tout temps leur desserte a été diverse et incertaine, comme à Santans. Dole, Belmont, La Loye et Montbarrey ; pour ces raisons ordonne que ladite église de la Vieille-Loye et la Motte sera unie à l'église de Belmont ou autre plus commode, ledit s^{r} de Corinte cédant aux habitans de la Vielle-Loye tout ce qu'il y a, excepté le patronage de 12 l. estevenans, payables par lesdits habitans », 30 mai 1612. — Décret du vicaire général de Besançon unissant l'église de Notre-Dame de la Vieille-Loye, avec ses dépendances, à celle de Saint-Étienne de Belmont, sous la réserve de 12 l. estevenans de patronage à l'abbé de Saint-Vincent, 4 déc. 1613. — P. 185. *Layette 12. Paquet A. Union des droits paroissiaux à l'abbaye et office curial.* — Concession du droit de paroisse à l'église de Saint-Vincent « eu égard au peu de revenu de l'abbaye » par Amédée Ier, 1213. — « Défences faites par messieurs les gouverneurs aux paroissiens de l'église de Saint-Vincent, de troubler et molester les religieux au sujet de la sonnerie de la grosse cloche en temps de gresle que les religieux ne refusoient pas et que les paroissiens l'avoient sonné de force et fait dégat au clocher », 5 juillet 1617. — P. 186, *paquet B.* « Registres des baptistaires, des mariages et sépultures avec des actes touchant les droits mortuaires et la quarte funéraire, et droit prétendu de sépulture. » — Listes des registres baptistaires. — Règlements des droits mortuaires et autres droits curiaux, par l'archevêque François-Joseph de Grammont, 1er juin 1708. — Remontrances des curés de Besançon à l'archevêque pour répondre aux requêtes du P. André, carme, contre les curés de Besançon, touchant la quarte funéraire et autres droits des curés aux enterrements de leurs paroissiens aux autres églises (s. d.). — « Écritures du sieur chanoine Regnaud, curé de Saint-Jean-Baptiste, au sujet de fû M. Léonard de Saint-Maurice, seigneur de Montbarrey, son paroissien, qui s'était fait enterrer à Saint-Vincent. Ledit chanoine demande aux Bénédictins la quarte funéraire », an 1604. — Quittance du vicaire de Saint-Jean-Baptiste de six pistoles, pour le droit mortuaire de M. de Rommecourt, enterré à la chapelle de Saint-Benoît de Saint-Vincent, 18 janvier 1707. — P. 189, *paquet C.* « *Actes des bancs accordés en nostre église à divers particuliers depuis 1715.* » — « Billet de messire Pierre Belin, doyen des conseillers au Parlement de Besançon et dame Antoine-Eugène Mareschal, son épouse, au sujet d'un banc qu'on luy a permis de placer dans l'église de Saint-Vincent, proche la porte qui conduit au cloître, sans prétendre droit de sépulture, et tant que la maison dudit s^{r} doyen ne sera pas aliénée, » 8 juin 1715. — Concession d'un banc à messire Jean-François Faure, conseiller au parlement, et à madame Belin, son épouse, 9 avril 1721. — Concessions de bancs à divers, 1721-1722. — P. 192, *paquet D. Indulgences et autels privilégiés en l'église Saint-Vincent.* — Concession de reliques. — Indulgences plénières accordées par Innocent X, Clément X, Clément XI, Clément XII, Benoît XIII. — « Concession des reliques des saints Modestin, Innocent, Victor et Boniface, par le cardinal de Sainte-Sabine, Gaspard Carpineo, au s^{r} François Vareschon, citoyen, fils d'un agent de Rome, approuvée par le vicaire général de Montcley, 13 nov. 1715. Et au dedans est le don que ledit Vareschon fait à D. Hilaire Coulon, curé de Saint-Vincent, 14 septembre 1715. » — P. 194, *paquet E.* Requête de l'abbé Pierrard à l'archevêque demandant la séparation de la cure d'avec l'office de sacristain, et le transfert de ladite cure à une autre église, « attendu l'incommodité que ressentent les religieux dans leurs offices ; parce que le service parrochiale et prône se faisoit à un autel dans la nef », 2 mars 1606 ; — « Autre requête de l'abbé Pierrard pour la susdite désunion en 1606. Le vicaire général ordonne une seconde communication de son décret du 2 mars 1606, aux paroissiens, auxquels il commande de répondre dans quatre jours, sous peine de contumace », 15 mai 1606. — Réponse des fabriciens et paroissiens à l'abbé Pierrard ; ils disent qu'ils ne peuvent quitter le lieu de la sépulture de leurs pères et qu'il est possible de remédier aux inconvénients signalés par l'abbé (s. d.) ; — réplique de l'abbé à la paroisse ; la paroisse n'a que seize maisons, dont deux, rue des Granges, qu'on pourroit unir à Saint-Pierre, et il y a peu de personnes qui eussent des parents enterrés ; — supplique des paroissiens : « on ne voit point de jugement dans cette affaire, mais on voit par événement que la paroisse de

Saint-Marcellin a subsisté dans l'église de Saint-Vincent. » — P. 195, *paquet F. Procès contre les paroissiens au sujet de la messe paroissiale*, 1686-1688. — Requête à l'archevêque des paroissiens de la cure de Saint-Marcellin, au sujet de la messe paroissiale : ils demandent qu'elle fût dite non de sept à huit heures, mais de neuf à dix heures, et qu'elle fût célébrée sur l'autel des martyrs Ferréol et Ferjeux ou sur le grand autel, et non sur l'autel de Saint-Valbert ; — sentence du vicaire général décidant que ladite messe, les dimanches et jours de fête, sera célébrée à environ neuf heures du matin, dans la chapelle des Saints-Ferréol et Ferjeux ou sur le maître-autel, 6 mai 1686. — Pouvoir donné par Innocent XI au sieur Marlet, chanoine, et à deux autres chanoines de Saint-Jean, de juger le procès pendant entre les Bénédictins et leurs paroissiens, 1687. — Sommation des religieux aux paroissiens de Saint-Marcellin, de donner une pension congrue au curé (dont ils font option), et de fournir les ornements nécessaires au culte, 10 mars 1686. — Appel interjeté par les religieux de la sentence du vicaire général, du 6 mai 1686, 11 mars 1687 ; — rescrit recevant l'appel des religieux et renvoyant la connaissance de cette affaire aux chanoines Jean Marlet, de Broissia et d'Antorpe, 23 avril 1687. — Sentence de Jean Marlet au sujet de l'heure de dire la messe paroissiale dans la chapelle de Saint-Valbert, « sçavoir depuis Pâque jusqu'à la Toussaint, entre sept et huit heures, et depuis la feste de tous les saints, entre huit et neuf », 13 février 1688. — Appel interjeté *ad apostolos* par les paroissiens de la susdite sentence du s[r] Marlet ; — Bulle d'Innocent XI recevant l'appel, 1688. — P. 198, *paquet G. Difficultés pour le terrain de la paroisse*. « Attestation du 19 décembre 1674 qui fait voir que le séminaire dépend de la paroisse de Saint-Marcellin, et que les Bénédictins ont levés le corps du s[r] Reud, curé de Saint-Pierre, décédé au séminaire et enterré à Saint-Pierre.... » — Accord entre les Bénédictins et le curé de Saint-Pierre, au sujet de la maison du sieur Coulon, procureur, 16 juillet 1693 ; — autre difficulté concernant le même immeuble. — P. 203. *Layette 13. Confréries. — Paquet A. Confrérie de Sainte-Agathe*. — Indulgences accordées par Urbain VIII « aux filles et femmes de la confrérie Sainte-Agathe, érigée en l'église de Saint-Vincent, lesdites indulgences à perpétuité », 25 nov. 1634. — *Paquet B. Confrérie des saints martyrs Ferréol et Ferjeux*, érigée en leur chapelle en l'église de Saint-Vincent, avec autel privilégié. — Indulgences accordées par Clément X aux membres de la confrérie, 8 août 1674. — Autel des Saints-Ferréol et Ferjeux, accordé pour sept ans par Clément X, 6 avril 1674. — Renouvellement de l'autel privilégié des saints martyrs par Innocent XII, 6 oct. 1693. — Approbation, par l'archevêque, des statuts de la confrérie, 26 juin 1736. — P. 204, *paquet C. Confrérie de Saint-Joseph*. — Indulgences accordées par Clément XI, 1709. — Autel privilégié accordé pour sept ans par Clément XI, 22 nov. 1708. — Renouvellement du privilège par Benoît XIII, 18 août 1727. — « Supplique présentée à Mgr l'archevêque par les confrères de la confrérie Saint-Joseph, pour établir les prières des quarante heures au troisième dimanche d'Avent pour le repos des âmes du purgatoire. A laquelle supplique est joint le consentement des religieux bénédictins, du 1[er] décembre 1710 » ; — permission de l'archevêque et concession de 41 jours d'indulgences, 5 déc. 1716. — P. 206, *paquet D. Confrérie de Notre-Dame, dite du Cordon-Bleu*. — Indulgences de 100 jours accordées pendant sept ans, par Clément XI, à ceux qui réciteront les litanies de la sainte Vierge, à certains jours déterminés, devant l'autel de l'Immaculée Conception de l'église de Saint-Vincent, 22 nov. 1708. — Indulgences plénières à perpétuité accordées par Clément XI aux membres de la confrérie de Notre-Dame dite du Cordon-Bleu. — Autel privilégié de Notre-Dame accordé pour sept ans par Benoit XIII, 21 mai 1726. — Renouvellement dudit autel privilégié pour sept ans, par Clément XII, 21 juillet 1731. — Approbation par le chapitre général, de la confrérie de l'Assomption, autrement dite de Notre-Dame du Cordon-Bleu, 12 mai 1696. — Convention entre les Bénédictins et les dames de la confrérie du Cordon-Bleu « pour le service de la feste de l'Assomption, et du jour auquel elles font prier pour les sœurs décédées dans ladite confrérie, pour lesquels services elles promettent 600 livres », 17 avril 1717. — Transaction entre les Bénédictins et lesdites dames, au sujet des offices de la confrérie : « dans les 600 livres que lesdites dames donnent pour leurs offices et services, les religieux ont accepté l'autel et retable dédiés à Notre-Dame, pour 300 livres, et ont reçu une rente de 66 liv. 23 s. 4 d. sur Hudelot de Beure, le tout en déduction desdites 600 livres », 26 août 1718. — Extrait des délibérations capitulaires « au sujet d'une augmentation d'office au jour des Trépassés des consœurs de ladite confrérie avec acceptation de la part des religieux de ladite augmentation aux charges y énoncées tant de la part des religieux que des consœurs », 27 oct. 1727. — P. 208, *paquet E. Confrérie des Agonisants*. — Grosse du testament de messire François Picard, de Dole, prêtre, fondateur de la confrérie des Agonisants établie en l'église Saint-Vincent, 4 janvier 1718. — Lettre du s[r] Picard, seigneur de Champagnole, au sujet des héritages donnés pour établir ladite confrérie, 4 fév. 1719. — « Requête des Bénédictins au vicaire général pour ériger ladite confrérie en leur église avec les modifications y por-

tées, à charge de se conformer aux statuts de ladite confrérie du 13 août 1692, et fixant la feste principale au premier dimanche de Carême » ; — permission du vicaire général du 28 mars 1719. — Bulle de Clément XI accordant des indulgences plénières et de soixante jours à perpétuité à ladite confrérie, 20 juin 1719 ; — approbation du vicaire général, 25 sept. 1719. — Concession par Clément XI d'un autel privilégié, le lundi de chaque semaine et certains autres jours spécifiés, 10 juin 1719. — P. 210, *paquet F.* — P. 211. *Layette 14.* — « *Fondations en fonds.* » — *Paquet A. Anciens nécrologes et catalogues des fondations anciennes et nouvelles.* — ***Nécrologe dressé par délibération capitulaire du 20 juin 1436, avec un extrait du nécrologe des comptes jusqu'en 1719.*** — Inventaire de la sacristie par dom Ferréol Gauthier, 24 juin 1678. — P. 212, *paquet B. Fondations de M. Arménier*, neveu de Pierre Arménier, abbé de Saint-Vincent. — « Fondation de messire Estienne d'Arménier, seigneur de Boncour, président de Bourgogne, de 20 florins de rente, en capital de 400 fr. qu'il donne pour l'antienne de Saint-Vincent et pour l'abbé fu Pierre d'Arménier, son oncle », 8 janvier 1444. — « Sentence de l'official condamnant Jean, Antoine et Didière Arménier, enfans de Messire Estienne Arménier, à payer aux religieux 100 florins pour arrérages de la fondation faitte par ledit Estienne », 1462. — P. 213, *paquet C.* « ***Testamens de ceux qui ont fait héritiers universels les Bénédictins avec charges de fondations hypothéquées sur des fonds.*** » — Testament de Françoise Maigrot, qui institue les Bénédictins héritiers universels de ses biens et fonde plusieurs messes, 23 août 1629. — Testament du frère Anselme Gros qui institue les Bénédictins ses héritiers à charge de quatre grandes messes avec diacre et sous-diacre, 16 avril 1654. — « Testament du sieur Quantin Saulnier et demoiselle Françoise Cuenin, sa femme, 24 octobre 1651, et codicille du 7 décembre 1661, publié à Ornans le 13 juin 1662. Par ce testament lesdits Quantin et Françoise lèguent 20 fr. à Dom Célestin Saulnier, leur fils, et fondent quatre grandes messes à diacre et sous-diacre.... Font héritiers M. d'Andreville, frère du testateur, luy substituant les Bénédictins ». — Testament de demoiselle Claude-Antoine de Pillot, femme du sieur Pierre Coquillot, faisant les Bénédictins ses héritiers universels, 23 juin 1664, publié le 25 février 1698. — P. 215. *Layette 15.* Fondations en argent avec charges et donations sans charges. — *Paquet A.* Anciennes fondations avant la Réforme, en argent et avec charges. Legs par Guillaume de Vaux, clerc de Besançon, aux religieux, de 60 sols pour son anniversaire et de 20 sols pour la pitance du soir ; testament publié en 1312. — « Sentence arbitrale d'Humbert de Say et de Poinsard de Choys, bachelier en décret, condamnant les héritiers pupils de Vaucher Gaillard à rendre aux religieux des calices engagés par l'abbé Pierre d'Ambornay, plus 41 l. dont les religieux acquerreront des rentes pour l'anniversaire dudit Vaucher ; plus lesdits héritiers quitteront trente-deux florins dus audit Vaucher par des hommes de l'abbaye, et les religieux quitteront 60 florins à eux légués par Agnès Gaillard, plus donneront 6 florins aux religieux qui consentirent à la rente faite par dom Pierre Daros audit Vaucher, d'une maison, rue Saint-Vincent ; payeront aussi lesdits pupils la cense sans amende pour le passé d'une maison, qui fut à Etienne de Benans, et que ledit Vaucher avoit acquise en ladite rue ; payeront encore 100 florins pour célébrer des messes. Il y est encore parlé de 148 florins dus par l'abbé Pierre Bérard audit Gaillard et sur lesquels les parties pourront s'accommoder », 1380. — Permission accordée par l'abbé Antoine de Montaigu, à frère Jean de Presle, infirmier de Saint-Vincent, d'acquérir jusqu'à 25 fr. de rente, pour fonder une aumône perpétuelle et des messes, 18 sept. 1523. — Permission de l'abbé de Montaigu à Jean de Presle, d'acquérir une rente de 6 fr. pour acheter de l'huile nécessaire à la lampe placée devant le crucifix, 1er août 1528. — Fondation par dom Jean de Presle, prieur et infirmier, de six messes pour tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, 29 mars 1521 ; — autre fondation par le même d'une messe tous les dimanches « à l'instar des six messes par semaine qu'il avoit déjà fondées, et donne pour celle-cy deux rentes sur Carrandet et Lucot, chacune de 50 fr., rendant trois florins de rente. Donne encore un calice d'argent doré pesant six marcs et une once et valant 120 fr. », 30 janvier 1530. — Donation par ledit Jean de Presle à ses confrères de son calice d'argent doré, 1533. — Consentement de l'abbé Bonvalot pour la somme de 1,622 fr., consacrée par Jean de Presle à des fondations, bâtiments, ornements, etc., 3 juin 1537. — Fondation et dotation de l'office du Saint-Sacrement de l'autel, chaque jeudi, en l'église de Saint-Vincent, par Louis Favernier, infirmier, 26 juin 1570. — « Fondation faite par messire Pierre Gemilli, chanoine de Saint-Jean, d'un anniversaire au 2 juillet pour füe Isabelle Bernard de Nozeroy, pour dix-huit gros de rente, rédimable de 25 fr. », 20 mars 1590. — « Fondation de dom Nicolas Mancenans, sacristain, d'une messe en l'honneur des cinq playes, à dire tous les vendredy de l'an, à l'autel Saint-Marcellin, et d'une aumône au jour Saint-Vincent, entre celles fondées par l'abbé de Montcut, et par dom Léonard Patornay. Pourquoy ledit dom Mancenans donne 50 écus d'or pour acquérir une rente de 3 écus d'or », 21 mars 1593. — P. 218, *paquet B.* « Fondation en argent seul ou en fonds et en argent avec charges à commencer

depuis la réforme ». — « Promesse de M. de Corinthe de donner 20 fr. aux religieux de Saint-Vincent, pour en acquérir rente, et dire annuellement deux messes au jour et suivant (ou lendemain) du trépas de demoiselle Jeanne de Montauban, ayeule de Nicolas Simonin, neveu dudit s[r] de Corinte », 16 sept. 1619. — « Extrait du testament et codicile de fû Étienne Coulon, procureur de la Régalie, où il fonde une messe quotidienne à l'autel de Saint-Benoît, entre six et huit du matin, pour 100 fr. de rente, rédimable de 2,000 fr., et ajoute par codicile 100 fr. et six muids de vin et de l'argenterie », 16 décembre 1628. — Testament de Pernette Corne, femme de Mathieu Piaget, léguant 3 fr. de rente, rédimable de 50 fr., à l'église de Saint-Ferjeux, pour une messe avec diacre et sous-diacre, au jour de sa mort, 13 août 1630. — Extrait du testament de messire Blaise Jacquot, professeur à Dole, qui fonde une messe de Notre-Dame tous les samedis, pour 500 fr. payés par son héritier aux religieux, qui promettent de satisfaire à ladite fondation, 19 mai 1635. — Clause du testament de feu messire Claude Grandmougin, docteur ès droits, par lequel il lègue 120 fr. de rente aux Bénédictins à charge de dire un certain nombre de messes; publié le 18 nov. 1630. — Pièces d'un procès par-devant les Gouverneurs de Besançon, entre les Bénédictins et Nicolas Grandmougin, au sujet de la fondation de Claude Grandmougin, 1634. — Sentence des Gouverneurs accordant aux Bénédictins des lettres exécutoriales pour trois termes non payés contre Nicolas Grandmougin, père et héritier du fondateur, 26 mai 1634. — Testament de Louis Coulon, notaire, qui demande à être enterré avec Clauda Morel, sa femme, auprès de son neveu Étienne Coulon, aux Bénédictins, auxquels il lègue 300 fr., ou son verger à Saint-Ferjeux près de l'église, 7 sept. 1635. — Testament de Thiébaud de Marvelise, par lequel il lègue 100 fr. pour trois messes basses à perpétuité, 7 sept. 1638. — Testament de dom Fulgence Camus, fils de feu Marin Camus, conseiller au parlement de Dole, « léguant 12,000 fr. en rentes, pour l'anniversaire du sieur Marin Camus, son père, et pour achever les bâtiments d'un troisième corps de logis à Saint-Vincent; veut que s'il reste quelque chose des 12,000 fr., il soit employé à la bibliothèque, et donne 10 pistoles pour l'habict religieux.... », 13 déc. 1661. — Traité par lequel Jeanne Collardet donne 300 fr. aux Bénédictins, pour cinq grandes messes de *Requiem* avec diacre et sous-diacre, 28 oct. 1662. — « Cession faite le 27 juillet 1667, par demoiselle Françoise Langrognet, veuve du sieur Jean Grosjean, de Vesoul, aux Bénédictins, de la rente de 400 fr. annuelle de 28 fr. sur les habitants de Saux, pour une messe au jour saint François, ce qui a été échangé en une grande messe le jour de sainte Françoise, 9 mars, avec Bénédiction.... » — Fondation d'une grande messe, par Claude Morel, de Loray, 22 juillet 1674. — « Fondation par le sieur Claude Perchet, de Chatillon-sur-Courtine, le 18 novembre 1670, donnant 2,000 fr. pour deux anniversaires, au 7 janvier et 15 février, à diacre et sous-diacre, avec les vigiles la veille, qui consisteront seulement en un seul nocturne et neuf basses messes de *Requiem* par chaque mois de l'année, faisant 108 messes basses par an, pour le repos de l'âme de Jacqua Bois.... » — Testament de Claude Perchet, de Lons-le-Saunier, léguant 400 fr. aux Bénédictins. — Fondation par Anatoile Bassand, citoyen, et Barbe Simonin, sa femme, de trois basses messes annuelles; — legs d'un capital de 75 fr., 15 avril 1691. — « Billet de promesse de 2,150 l. faite le 26 décembre 1702, par M. Jean-Pierre de Romecour, lieutenant du Roy de la citadelle de Besançon, pour ses frais funéraux, avec un service solennel et annuel, le jour de son décès, avec le *Libera me* sur sa tombe qu'il veut être mise en la chapelle de Saint-Benoît.... » — Fondation de messe par demoiselle Rochet, 4 avril 1733. — Extrait du testament de Pierre-François du Sable, par lequel il fonde à perpétuité, en l'église de Saint-Vincent, une grande messe, au jour de la fête de saint Pierre et neuf basses messes consécutives sur l'autel de saint Pierre; « pour rétribution de laquelle fondation, il a légué 300 l. que Humbert du Sable, frère du donateur, a payé le 14 juillet 1733, lesquelles ont été remplacées en une constitution de rente de 500 l. », 20 mars 1734. — P. 230. Fondations en argent avec charges qui sont finies. — « Double du testament de dom Jean-Baptiste Clerc de Luxeul, religieux de Saint-Vincent, du 17 may 1664, et codicile du 1[er] juillet dudit an, léguant 4,000 fr. pour la bibliothèque et bâtisse de la maison de Besançon et pour dire deux messes par an pendant cinquante ans pour le repos des âmes de noble Jean Clerc, Bailly de Luxeuil, et de demoiselle Charlotte Grosjean, ses père et mère. Il se nommoit dans le monde Antoine-Joseph Clerc, étoit neveu du R. P. dom Jean-Baptiste Clerc, abbé de Luxeul, qu'il prie de faire faire l'estimation des fonds de son hoirie, jusqu'à la somme desdits 4,000 fr. Il donne encor un calice et une Nostre-Dame d'argent ». — Testament de dom Hilarion Monnier, par lequel il lègue 3,000 fr. aux Bénédictins, à charge de dire deux messes à diacre et sous-diacre pendant cinquante ans; testament publié le 18 août 1664. — Fondation par demoiselle Françoise Perrin pour un anniversaire et cinq basses messes pendant cinquante ans, ladite fondation moyennant 900 fr., 1673. — Donation aux Bénédictins par Marguerite de Marvelise de tous ses biens, sauf 500 fr. et l'usufruit, à charge de dire deux cents messes et un anniversaire pendant cin-

quante ans et de l'enterrer, 20 avril 1639. — P. 232, *paquet D.* — « Donations sans charges d'offices, mais pour bâtimens, bibliothèque et ornemens ». — « Donation faite le 14 novembre 1594, de la somme de 100 fr., par noble sieur Frédéric Patornay, avec les arrérages, pour bâtir la bibliothèque, à l'intention de dom Léonard Patornay, son oncle, prieur de Saint-Vincent ». — « Donation de 1,000 fr. le 22 septembre 1619, par frère Claude-François Biget, de Baume, à prendre lesdits 1,000 fr. sur ses biens maternels; plus 50 fr. pour prier Dieu pour füe Anne Roy, sa mère, et 240 fr. pour habict avec des solvits ». — Testament de frère Pierre Flusin, appelé ensuite dom Bernard, par lequel il donne 400 livres tournois pour faire un reliquaire de sainte Agathe, et 150 fr., pour le reliquaire de saint Hugues, 7 janvier 1633. — « Testament de frère Bernard Girod, il s'appeloit Hugues Nicolas, natif d'Oye, près Pontarlier. Il donne 300 fr. pour habict, 500 fr. pour ornemens d'autel et 200 fr. pour 60 messes », 12 janvier 1634. — Donation par demoiselle Françoise Cuenin, femme du sieur Quentin Saulnier, d'Ornans, de tous ses biens, aux Bénédictins, sauf de l'usufruit et de 100 fr. qu'elle se réserve; les Bénédictins devront se charger de ses obsèques, 6 déc. 1661. — « Acte par lequel François Chaudey, de Gray, et Jeanne Verney, sa femme, consentent que les Bénédictins relèvent sur le plus clair de leurs biens 1,500 fr. donnés par Claude-Louys, leur fils, nommé dom Philippe, pour une lampe et deux bâtons d'argent, outre 20 pistoles données pour sa pension et habict », 9 avril 1662. — « Donation de Pierre Jourdain, de Gillois, près Ciros, valet des Bénédictins, 18 janvier 1697, léguant auxdits Bénédictins 400 fr. pour 200 messes et fournitures des frais de sa maladie et de son enterrement; plus un capital de 300 fr. sur Luc Berthen, de Moûtier, pour participer aux prières des religieux ». — P. 237. *Layette 16.* « Inventaires et transumpts des titres, anciens comptes de l'abbaye et états généraux de ce qui appartient au monastère Saint-Vincent ». — *Paquet A.* « Inventaires des titres tant de l'abbaye que du monastère Saint-Vincent et transumpts de titres ». — Ancien inventaire des titres de l'abbaye commencé le 11 janvier 1534, par Pierre Bourquin, et fini en 1555 par Jean Vurriet, notaire public de Gray, demeurant à Vercel. — Inventaire des titres de l'abbaye portant la signature de Jean Doroz, rédigé pendant que ledit Jean Doroz, évêque de Nicopoli, était administrateur de l'abbaye après la mort du cardinal de Granvelle; ledit inventaire comprend des titres de 1192 à 1573. — Inventaire rédigé après la mort de M. d'Andreville, 15 avril-16 juillet 1682. — Inventaire des titres, droits et revenus du monastère, avec la copie de plusieurs titres par dom Célestin Saunier (s. d.). — « Un transumpt in-fol. majori, fait en 1629, des premiers titres de l'abbaye, contenant des lettres de l'archevêque Guillaume, rapportant le titre primitif de 1092.... ». — P. 238, *paquet B.* Anciens comptes de l'abbaye. — Compte des revenus de l'abbaye, rendu pour l'année 1552, par le maire de Devecey, 1553; — compte du maire de Devecey, rendu au cardinal de Granvelle pour l'année 1576, 30 avril 1577; — compte rendu au cardinal de Granvelle pour l'année 1577, par Désiré Guibourg, notaire et receveur de l'abbaye, 31 mars 1578; — compte de 1581; — compte de 1590; — compte de 1597, rendu par messire Jean Sarragoz, curé de Saint-Pierre. — Compte mis au bureau le 26 sept. 1601, par ledit sieur Sarragoz, à l'abbé dom Pedro de Tolède; — compte rendu à M. de Corinthe, par Philibert Caseau de Poligny, receveur de l'abbaye, 13 fév. 1613; — amodiation générale de Saint-Vincent au sieur Philibert Caseau, pour 4,600 fr., 15 déc. 1601. — P. 239, *paquet C.* États généraux des revenus du monastère de Saint-Vincent. — État des biens et revenus dressé le 11 avril 1703, par le R. P. dom Benoît Pusel. — Deux autres états généraux contenus dans un même livre, avec les biens et revenus du monastère; l'un fait par dom Malachie Briot, sans date ni signature, l'autre par André Belleney, le 21 avril 1724, signé des supérieurs et ancien. — P. 241. *Layette 17.* Censiers et terriers. — Un censier, dit le *Gros Livre blanc*, 1439-1580. — Un censier dit le *Livre brun*, commencé par Nicolas Bournoud, religieux de Saint-Vincent, en 1547. — Un censier dit le *Livre noir*, 11 février 1551-1698. — Terrier de Fontain, Thise, Saint-Ferjeux, 1552. — P. 242. *Layette 18.* « Manuels des censes dez 1475, jusqu'à 1529 ». — Censier des revenus et droits de l'office du sacristain, appelé *le Petit Livre blanc;* — « dans ce censier sont des titres, amodiations et procès concernant la dime d'Andelarre, appartenant au sacristain, dez l'an 1293 jusqu'à 1618 »; — censier de la sacristie avec les droits de la cure, 22 juillet 1493-25 mars 1503. — « Manuel des censes » des années 1503, 1505, 1515, 1516, 1527, 1529. — P. 243 *Layette 19.* « Manuels des cens dez 1532 jusqu'à 1567 ». — P. 244. *Layette 20.* « Manuels des censes des 1570 jusqu'à 1612 ». — P. 245. *Layette 21.* « Manuels des censes dèz 1618 jusqu'à 1636 et suivans ». — P. 246. *Layette 22.* « Maisons censables en la rue Saint-Vincent ». — *Paquet A.* Maison de Mme de La Rue et de M. Faure, conseiller au Parlement, « censables envers l'abbé de Saint-Vincent ». — Acte par lequel Girard dit Chiflot échange une maison, un cellier et un pressoir contre une maison sise rue d'Arènes, appartenant à l'abbaye, 1304. — Accensement de meix, maison et curtil, sis rue Saint-Vincent, à J.-B. Baigue dit Marvelise, à sa femme et à son fils, par messire François

Bonvalot, abbé de Saint-Vincent, 9 déc. 1538. — « Vente faite par messire Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint-Vincent, le 29 février 1692, d'un petit coing du verger dépendant de l'abbaye au sieur Pierre-Claude Coulon, maître chirurgien.... ». — « Compromis entre les religieux bénédictins et le sieur Coulon, chirurgien, au sujet d'une cave appartenante auxdits religieux et sise sous la maison dudit Coulon (à présent sous celle de M. le conseiller Faure et sous celle de Mme de La Rue).... », 17 déc. 1792. — « Vente faite en 1718, le 8 avril, par messire François-Gaspard de Grammont, abbé de Saint-Vincent et évêque d'Aréthuse, à messire Jean-François Faure, conseiller au Parlement, de cent neuf toises un tier, du terrein de l'abbaye, étant derrière la maison et jardin dudit sieur Faure, pour le prix de 2,180 l., rapportant de rente 87 l. 10 sols, avec la cense seigneurieuse de 26 sols 8 deniers, portant lods, payable au jour Saint-Martin d'Hyvers. Pour laquelle somme de 2,180 l., ledit sieur Faure et ses successeurs payeront à mondit seigneur l'évêque et à ses successeurs abbés de Saint-Vincent, la rente annuelle et perpétuelle de 87 l. 10 sols, à chaque 1er juin.... ». — Requête de M. le conseiller Faure aux RR. PP. Visiteurs supérieur et religieux de l'abbaye pour obtenir leur consentement à la susdite vente ; — promesse de M. Faure de ne point bâtir derrière les maisons des sieurs Richardot et d'Auxiron ; — acte signifié à M. Faure et aux religieux, par lequel le sieur Louis Thiébaud offre 100 l. de plus que le prix offert par ledit sieur Faure pour le terrain que lui vend M. d'Aréthuse, 8 avril 1718. — P. 251. « Briéves remarques sur l'origine des maisons de Mme de La Rue et de M. Faure. » — « Ce terrain étoit occupé en 1304, par Girard Chifflot, qui le donna en échange à l'abbé Guillaume et à ses religieux contre une maison en Arène. Ils en jouirent jusqu'en 1538, temps auquel François Bonvalot abbé l'acensa à Jean-Baptiste Baigue, Marie Perrot, sa femme, et à Antoine Baigue, leur fils. » — P. 252, *paquet B*. « Maisons des héritiers du sieur Pierre Coulon, chirurgien, et du sieur Siméon Pavois, procureur au Parlement, censables envers l'abbé. » Accensement fait par l'abbé Hugues d'Oiselay et les religieux de Saint-Vincent, à Jacquot, fils de feu Perrin dit « Niez d'Amagney », de la maison qui appartient à M. Guy dit Barraban, sise rue Saint-Vincent, entre celle de messire Pierre de Montbéliard, religieux de Saint-Vincent, et le meix et curtil Chifflot. — P. 254. « Preuves des tenementiers de la maison des Coulon et Pavois. » — P. 256, *paquet C*. « Maison du sieur Claude-Philippe Thiebaud, secrétaire de l'Intendance, et de demoiselle Richardot.... » — P. 262, *paquet D*. « Maison du sieur d'Auxiron, docteur en médecine, censable envers les religieux, d'une engrogne le 2 février, et 2 sols estevenants le mois de may durant, portant lods, amende et seigneurie, laquelle maison appartenoit anciennement aux sacristains de Saint-Vincent. » — Location par dom Jean d'Arinthoz, sacristain, à Richard de Chevigney, vigneron, d'un chasal et jardin sis rue Saint-Vincent, 1389. — « Origine et suitte des successeurs de la présente maison avec preuves, tant par les titres que par les manuels et rantiers. » — P. 267. « Maison du sieur Surmont, censable envers les religieux de 20 sols estevenants au 1er novembre. Laquelle maison appartenoit anciennement aux sacristains de Saint-Vincent, à cause de son office de secretain. » — Accensement par dom Guy Gille, sacristain de Saint-Vincent, à Nicolas Billaudet, tonnelier, d'une « maison ruineuse rue Saint-Vincent, avec jardin derrière...., le tout pour la cense de 20 sols estevenants à la Toussaint », 18 oct. 1453. — « Transumpt de vente faite par Marc-Antoine Dorival, docteur ès droits, à Louys Gaudot, tailleur, et Louyse André, sa femme, de certains meix, maison et jardin, rue Saint-Vincent, entre les sieurs et demoiselles Louys d'une part, Jean Bidault et les héritiers Jeanne Crevillenet, d'autre, les clos de Saint-Vincent par derrière, et la rue par devant, selon que ledit sieur Dorival les a aquis par décrêt de la Régalie sur Gérard Barret et consorts, chargés de leurs charges anciennes, qu'on dit estre une cense foncière envers MM. de Saint-Vincent », 2 nov. 1626. — P. 270. « Origine et suitte de la maison du s^{r} Surmont, avec les preuves de la cense de 20 sols, lods et seigneurie, tant par les titres que par les rantiers et manuels. » — P. 275, *paquet F*. « Maisons renfermées dans le terrain du Séminaire, lesquelles étoient censables de différentes censes envers les religieux de Saint-Vincent et qui sont présentement acquittées. » — Traité des religieux avec Mathieu Bouvier, tisserand, et Barbe Nicole, sa femme, au sujet de l'acquisition par ces derniers, d'une maison, sise rue Saint-Vincent, 2 déc. 1556. — « Vente faite par le supérieur et les prêtres de l'Oratoire de Besançon, le 6 août 1671, à messire Pierre Durnel, chapellain de la Magdelaine, des vergers au fond de la maison desdits vendeurs, avec une portion desdits meix et maison, sçavoir le corps de logis derrière icelle, dit la Chambre neuve.... ladite vente pour 3,000 fr. » — « Traité du 14 février 1675, portant que comme le 6 août 1671, messire Pierre Durnel, économe du séminaire, eut acheté des Pères de l'Oratoire, comme donataires de demoiselle Françoise Thierry, sœur et héritière universelle de fû messire Jean Thierry, docteur en théologie, les meix, maison et jardin, confrontés audit vendage, chargés avec le reste, desdits meix, maison et jardin, envers les prieurs et religieux de Saint-Vincent, de la cense seigneurieuse d'un sols, comme il a été reconnu par les parties

et vérifié par titres. Ledit Durnel s'étant obligé de faire valoir le reste jusqu'à 3,000 fr., et qu'ensuitte vente a été faite à demoiselle Barbe Jurain pour lesdits 3,000 fr., laquelle a payé auxdits de Saint-Vincent les lods de son achat, de même que ledit séminaire a payé ceux de ladite portion de maison et jardin pour s'en servir dans son bâtiment. Et ayant jugé à propos de décharger ladite part de maison et jardin de son affiert de ladite cense, et la mettre sur d'autres fonds, pour ce ledit Durnel, sous le bon vouloir de Monseigneur l'archevêque, a transféré ladite part de cense qui est un blanc, sur deux vignes, l'une ès Fontenottes, de deux ouvriers près celle d'une chapelle à saint Pierre ; et l'autre en Mandelier, près Anne Virot, femme Pierre Jaloux, dépendantes de la chapelle Saint-Nicolas de Bregille, unies au séminaire par ledit seigneur archevêque.... », 3 mai 1573. — Sommation des Bénédictins à Pierre Durnel « qui faisoit creuser dans une place dépendante de la maison de demoiselle Barbe Jurain et de la directe desdits religieux, pour l'empescher d'y faire des lieux communs » ; — « à quoy ledit Durnel a répondu qu'il ne prenoit rien sur ladite Jurain, dans ce bas, mais bien dans le haut, et que pour ce il lui dressoit une écurie avec des lieux communs, et luy relaschoit encore du terrain pour élargir la cour de son jardin ou pour faire des degrés », 5 août 1580. — Mémoire des prieur et religieux de Saint-Vincent qui disent être lésés par l'acquisition faite par le séminaire, de la maison de demoiselle Barbe Jurain, parce qu'ils perdent les lods et cens et une famille de la paroisse ; on voit que la maison a été vendue 6,630 fr., 18 juillet 1715. — « Ensuitte de ce mémoire, il fut fait un traité entre les religieux et le séminaire, qui, ayant acquis le 23 juillet 1715, de demoiselle Barbe Jurain, citoyenne, une maison.... pour 6,500 et 100 l. pour une coeffe ; ladite maison se trouvant devoir aux religieux 2 blancs portant lods au 12 deniers, et que le séminaire doit encor une cense foncière de 30 sols sans lods, à cause d'une autre maison et héritages enclavés dans les batimens et enclos dudit séminaire, par contrat du 14 février 1673, et que lesdits religieux ayans prétendu que la maison acquise de ladite Jurain devoit être vendue pour empescher la perte de leurs droits de lods, si elle restoit au séminaire, qui prétendoit que leur maison regardoit le bien général du diocèse et qu'il auroit pu forcer le propriétaire de ladite maison à la leur vendre à juste prix comme nécessaire pour achever le quarré régulier de leur édifice selon les privilèges obtenus du Roy, et que ladite maison n'étoit pas nécessaire à la clôture régulière de l'abbaye de Saint-Vincent, qui ne pouvoit demander qu'une indemnité pour l'extinction des lods. Pour ce, le sieur Arnould, pour l'extinction desdits 30 sols et 2 blancs, a accordé aux Bénédictins pour une fois la somme de 1,450 fr. comtois ; moyennant quoy ledit séminaire a été déchargé desdites censes, le 26 août 1715. Et si ledit séminaire vient à lever la maison de ladite Jurain, les locataires seront tenus à tous les devoirs de la paroisse de Saint-Marcellin. Ratifié par Mgr l'archevêque François-Joseph [de Grammont], le 16 août 1715, et par les président et deffiniteurs de la congrégation de Saint-Vanne, le 29 avril 1716 ». — Vente au séminaire par l'abbé de Saint-Vincent Gabriel Petit, d'une portion de verger, jardin et vigne appartenant à l'abbaye, pour la somme de 1,800 l., 23 déc. 1697. — P. 280. « Origine et suitte des possesseurs du terrain du séminaire, dont partie étoit censable envers les religieux de Saint-Vincent, et ensuitte acquitté, avec les preuves desdites censes, tant par les titres que par les rantiers et manuels, et en premier lieu la maison de mademoiselle Jurain, joignant celle du sieur Surmont. » — P. 285. « Terrain du séminaire, joignant la maison et dépendances de demoiselle Jurain, lequel étoit aussi censable envers les religieux et affranchis par le traité du 23 juillet 1715. » — P. 287. « Autre maison joignant la précédente et renfermée dans le terrain du séminaire ; laquelle maison appartenoit à Jean Patel et après luy aux Savignet et Champon. » — P. 288. Autre maison joignant la précédente ; — autre maison joignant Richard de Verre. — P. 289, *paquet G.* « Maisons du sieur avocat Petitcuenot, censables envers les religieux de trois sols à la Saint-Martin, lods et seigneurie portant. » — Reconnaissances de cens à l'abbaye, pour des curtils par « Jean Noisot », 23 nov. 1651 ; « Antoine le Mayre », 15 fév. 1586 ; « Jean Jeune le Viel, marchand », 16 déc. 1591. — Procès de l'abbaye contre Pierre Jeunet, écuyer, et Pierre-François Jeunet, son fils, au sujet d'une portion de maison acquise d'André Desbiefs par ledit Jeunet, 1635-1647. — Reconnaissance de dame Louyse de Grachaux, veuve de généreux seigneur Alexandre d'Enskerck, qui, comme tutrice de ses enfants, déclare tenir une maison avec cour et jardin, grevée « insolidement et indvisement.... envers les religieux de Saint-Vincent, de la cense de trois sols à la Saint-Martin, lods, amende et seigneurie portant », 3 mars 1647. — Reconnaissance de Germain, Nicolas Gillebert, docteur ès droits, par laquelle il déclare tenir un meix, maison et écurie rue Saint-Vincent, « chargés.... de la cense de trois sols estevenants à la Saint-Martin, lods et seigneurie portant. .. », 19 mai 1672. — P. 291. « Origine et suitte des possesseurs de la maison du sieur avocat Petitcuenot, dont partie est censable de 3 sols estevenants à la Saint-Martin, envers les religieux de Saint-Vincent, lods, justice et seigneurie portant. » — P. 295, *paquet H.* « Maison du sieur avocat Mussot, censable de trois sols estevenants en may,

lods et seigneurie portant. » — Lettre par laquelle Guillaume Duprel, clerc de Besançon, reconnaît avoir cessé de payer, pendant plusieurs années, 18 deniers de cens qu'il devait sur sa maison rue Saint-Vincent, aux abbés et couvent de Saint-Vincent, et portant lods et justice, etc.; ledit Guillaume, pour dédommager l'abbé et le couvent, leur assigne un pareil cens de 18 deniers sur ladite maison, 1315. — Reconnaissance de sœur Jacquette, abbesse des Cordelières de Besançon, et de son couvent, d'avoir acquis, sous la seigneurie de Saint-Vincent, deux maisons, l'une sise à côté de la maison des Cordelières, « laquelle doit audit Saint-Vincent trois sols de cens en may portant lods et justice, et l'autre touche Jean dit Maselet.... avec la cense qu'elle peut devoir », 1319. — Vente par Pierre de Melisey, tisserand, et Nicole, sa femme, à messire Eudes, chantre et chanoine de Besançon, d'une maison sise rue Saint-Vincent, entre la maison dudit Eudes et celle des Cordeliers, avec jardin et dépendances « pour douze sols gros tournois d'argent, coing de France »; ladite maison relève de la seigneurie de l'abbaye de Saint-Vincent, et est grevée de certaines redevances envers elle, 1343. — Donation par Mme Colette, abbesse de Sainte-Claire de Besançon, à Hennequin Allemand de Cologne, marchand de Besançon, pour ses bons services, d'une maison sise rue Saint-Vincent, entre Gérard Roussé et Gérard Mercerotte, « chargée de 13 sols en may envers les abbé et religieux de Saint-Vincent », 1428. — P. 296. « Origine et suitte des successeurs de ladite maison, prouvée tant par titres que par les rantiers et manuels. » — P. 301. Maison de Jean de Bucey, « censable » de 10 sols, sans lods ni seigneurie. — P. 302. « Maison voisine de celle de l'abbaye d'Acey, censable de cinq sols envers les religieux de Saint-Vincent, le jour de l'Épiphanie. » — P. 303. « Maison entre l'abbaye d'Acey, et les Cordelières, censable de 2 sols en may, envers l'abbaye de Saint-Vincent, lods et seigneurie portant. » — P. 305. « Maison de Jean Hernault, Jean Bon et Nicolas Sauterel, censable de 10 sols à la Saint-Martin et de 2 deniers en may, lods et seigneurie portant. » — P. 306, *suite du paquet J.* Maison de Guillaume de Vernantois et de Guillemain de Laissey. — Reconnaissance de Guillaume de Vernantois, marchand, de devoir aux religieux un cens de 5 sols à la Saint-Martin, 1390. — « Reconnaissance d'Odette, veuve de Guillemin de Laissey, vigneron, Cécile, sa fille, et Huguenin de Laissey, de devoir à la Circoncision 3 florins de cense annuelle sur une maison rue Saint-Vincent, entre le meix Jean Michel, d'une part, et le meix qui fut de Montmartin que tient Henry Garnier.... », 1440. — P. 307, *suite du paquet J.* « Maison de Besançon de Scey, des Goberdet et Beleney, censable de 7 deniers en may, lods justice et seigneurie envers les religieux. » — Sentence de l'Official condamnant Amyot Beleney à payer aux religieux le cens de 23 sols, constitué en 1454, sur la maison de Jacques Goberdet, 7 mars 1499. — P. 308. *Origine et suite de la susdite maison.* — P. 309, *suite du paquet J.* « Maison de Jean Beldaval, Jean de Senans, Villemin Chillieu, etc., censable envers Saint-Vincent de 8 deniers en may, lods et seigneurie. » — P. 311, *suite du paquet J.* « Au joignant de la maison avant ditte de Beldaval et ses successeurs, étoit la maison publique de la ville, laquelle faisoit face du costé des Jésuittes; il y avoit une porte du costé des Cordelières pour aller par derrière en ladite maison. Et au joignant de celle étoit la maison suivante: » maison de Perrin Reveron, « censable » de 5 sols au couvent de Saint-Vincent, sans lods ni seigneurie. — P. 213, *paquet K.* « Maison de la chapelle du Roy Jacque, fondée ès Cordelières, censable de deux sols en may, lods et seigneurie envers les religieux de Saint-Vincent. » — « Les plus anciens chapellains que l'on trouve avoir possédés la maison de la chapelle de Jacques de Bourbon, Roy de Naples et de Sicile, qui mourut en 1538, sont messire Hugue de Sainte-Marie et messire Jean Bon, qui reconnurent et payèrent ladite cense de deux sols.... 13 août 1441. » — P. 316, *suite du paquet K.* « Maison des Mascheperin que pour servir de confin à la maison suivante, n'étant point chargée de censes devant lods et seigneurie, mais seulement de quelques intérest de rente assignés sur icelle, qui ont été acquittés avec les capitaux dans la suitte des temps. » — P. 317, *suite du paquet K.* « Maison de Quincey, Gannier, Chiffain et Marchand, censable envers les religieux de 3 sols en may, selon quelques reconnaissances et manuels. » — P. 318. « Maison de Vionet de la Pescherie, André Duport, Perrenot Mailley, Guillaume Maire, Jean et Guyot Gaiffey. » — « Accensement fait par frère Pierre Arménier de Montigny, prieur de Jussanmoutier, à Vionet de la Pescherie, vigneron, d'une maison rue Saint-Vincent.... Ledit accensement fait pour 15 sols estevenants, payables au jour des Roys, dans le prieuré de Jussanmoutier. Ladite maison déclarée de la seigneurie du doyen et chapitre de Besançon et luy devoir un denier en may, lods et justice portant.... A quoy est jointe une lettre du 1er février 1417, par laquelle ledit Arménier étant lors abbé de Saint-Vincent cède à ses religieux ladite cense de 15 sols, à charge que lesdits religieux diront à perpétuité, à la fin des heures canoniales, le *Salve Regina,* avec le verset et collecte à basse voix.... » — P. 320. « Maison de Jean Martin le chareton, qui faisoit la partie derrière de la précédente. » — « La présente maison qui étoit située au derrière de la maison d'André Duport n'a point eu de suite.... » Maison des Gratemaux et d'Étien-

nette la Bichotte, avec leurs successeurs, censables envers les religieux. » — « Assignal fait par Estevenin, fils de feu Jean de Randevillers, alias Gratemal, vigneron, au prieur et couvent de Saint-Vincent, de la cense de 20 sols, au jour Invention Sainte-Croix, moyennant quinze saluts d'or donnés par les religieux. Ledit assignal sur des vignes en Chaudanne et sur une maison dudit assignant et jardin derrier, rue Saint-Vincent, entre les meix de fû Hugues Gaillard, tenu par ses hoirs, à cause de Louys de Chalons, seigneur d'Arley, prince d'Orange, vicomte et maire de Besançon, d'une part, et le jardin de Guillaume de Quincey, d'autre. Lesdits meix et jardin de la seigneurie de l'Église de Saint-Vincent de Besançon, et luy devant, à la Purification, 20 sols d'aumône, et au prieur et couvent de Saint-Vincent, cinq sols à la Saint-George », 1436. — P. 321. Origine et suite de ladite maison. — P. 322. « Maison de Guienet Daumont, renfermée dans l'enclos des révérends pères Carmes, censable aux religieux de Saint-Vincent de différentes censes, lods et seigneurie portant. » — « Assignal fait par Jean Mieget d'Amblan, notaire, aux religieux de Saint-Vincent de la cense de 15 sols à la Nativité de Notre-Dame, pour 15 fr. à luy donnés par lesdits religieux et assignés sur une maison, qui fut Guienet Daumont, notaire, entre Jean Robert citoyen et Nicolas de Preigney, notaire, demeurant à Vuillafans », 1426. — « Reconnaissance du frère Prieur et souprieur des Carmes ayans charge des autres religieux, de devoir aux vénérables abbé et couvent de Saint-Vincent, la cense ou rente de 12 deniers estevenants, vaillant 8 engrognes, payables le mois de mai durant, lods et seigneurie portant, et ce pour certain meix qu'ils souloient tenir jadis à cense à leur couvent, par lesdits de Saint-Vincent, pour ladite cense de 12 deniers.... » — Origine et suite de la susdite maison. — « Le plus ancien possesseur de la maison en question est Jean Mieget d'Amblan, notaire.... lequel Mieget vivoit en 1426, et créa au profit des religieux une cense de 15 sols à la Nativité Notre-Dame, sur sa maison, rue Saint-Vincent.... Il eut pour successeur Guyot Daumon, notaire.... » — P. 325, *paquet L.* « Maison du sieur l'Évêque étant autrefois la maison des chapelains de la chapelle de madame de Fribourg, érigée en l'église des Cordelières, censable d'onze sols au jour Saint-Martin, envers les religieux de Saint-Vincent, lods et justice portant. » — Sentence arbitrale de Guy Arménier et Pierre de Clerval, licenciés ès lois, déclarant que les Pères Carmes doivent aux Pères Bénédictins 11 sols de censes à la Saint-Martin, lods et justice portant, sur une maison acquise, par lesdits Pères Carmes, de Richard d'Oiselay, sise devant le monastère de Saint-Vincent et les condamnant à prendre le consentement de l'abbé et à luy payer deux florins pour lods et amende, 1402. — P. 326. « Origine et suitte des maisons des héritiers du sieur Louys Perraud et du sieur l'Évêque, censables d'onze sols, lods et seigneurie envers les religieux de Saint-Vincent. » — P. 331, *paquet M.* « Maison des héritiers Maurice Dutruy, censable de 12 deniers estevenants, lods et seigneurie portant envers les religieux de Saint-Vincent. » — « Consentement de Vienot Benoit et dame Alix, sa femme, à ce que Lambert Jaudru et Alix, sa sœur, jouissent, leur vie durant, d'une maison, rue Saint-Vincent, de la seigneurie dudit Benoit, sise entre la maison du fournier de Saint-Vincent et celle de damoiselle Jeannette Robert de Saint-Vincent, et qu'après leur mort Huguette, sœur dudit Lambert, en jouira », 1289. — Accensement par l'abbé à Richard de Devecey, d'un chasal sis devant le monastère, moyennant le cens de 12 deniers pour l'abbé et de 2 sols pour le sacristain, lods et seigneurie portant, 1359. — « Vente faite par Jean Beldaval, notaire, aux religieux, du cens de 5 sols à la Saint-Barthélemy pour 100 sols reçus d'eux, assigné sur deux maisons dudit Beldaval, l'une en la rue Saint-Vincent, près la maison de ville de la cité, d'une part, et Besançon de Scey, tisserand, d'autre part ; l'autre devant l'église de Saint-Vincent, entre le jardin des Carmes et le jardin du fourg de l'abbaye ; la première maison devant à ladite abbaye 12 deniers, lods et justice en may, et le derrière de cette maison devant aussi 6 sols au Saint-Esprict à la Saint-Martin ; l'autre maison, qui est devant l'église, devant 5 sols à l'abbaye avec lods et justice », 1402. — « Sentence du juge de la Régalie dans la cause entre Jean de Vaivre, notaire impétrant au décret de certains meix et curtil, rue Saint-Vincent, devant l'église abbatiale, touchant d'une part les meix et four du couvent, d'autre part et par derrière les meix et maisons des hoirs du seigneur et dame de Granvelle, par devant la rue, entre Isabelle Donzelot, veuve Louys Grandrichard, pellier, tenant lesdits meix et curtil, et les prieur et couvent de Saint-Vincent, afin de collocation ; prononçant lesdits meix décrétés être de la seigneurie directe desdits prieur et couvent, et leur devoir 12 deniers en may, lods et seigneurie portant, non payés depuis 1570, et les adjugeant à Monseigneur Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, évêque de Malines, pour 250 fr., comme dernier apprétiateur », 6 juin 1574. — « Sentence du Bailliage de Besançon, collocant l'abbé et les religieux au second ordre pour la cense seigneurieuse de 12 deniers en may sur la maison discutée sur le comte de Saint-Amour », 26 août 1682. — P. 333. Origine et suite des successeurs de la maison. — P. 339. *Layette 23.* Maisons « censables » de la rue Ronchaux. — *Paquet A.* « Maison Léonard Morand prise par messieurs de ville pour faire une boucherie ; ladite maison censable de deux sols

en may, lods et seigneurie. » — « Don fait par Guy Gaucher et Estienne Gaillard, fils de fû Guy Gaillard, à Guillaume Rachet, vigneron, pour ses bons services, d'une maison à Ronchaux, entre Lambert Ferrand et Besançon Roussel », 1360. — Sentence de l'officialité condamnant Léonard Morand, « hoste publique », à payer le cens de 2 sols estev. pour six ans, sur sa maison de la rue Ronchaux, 30 avril 1629. — Requête des Bénédictins aux gouverneurs pour qu'ils les dédommagent des maisons qui leur ont été prises et des cens qu'elles leur devaient, 4 sept. 1671. — P. 340. Origine et suite des successeurs de ladite maison. — P. 343. Maison de Georges Nardin, sise rue Ronchaux, « censable d'un petit blanc ou 3 engrognes envers Saint-Vincent ». — Origine et suite de ladite maison. — Titre par lequel on apprend que « Guy de Moreaul, prieur de Jussanmoutier, avoit deux maisons dépendantes de son prieuré en la rue Ronchaux, près la pierre de Malconseil.... Ledit Guy de Moreaul donna ces deux maisons en acensement à George Nardin, en ladite année 1489, moyennant la cense de 40 sols avec les conditions pour le réachat ». — P. 347. « Maison des héritiers Blaise Bouveret, censable envers les religieux de 2 engrognes, lods et seigneurie portant, au 14 septembre, ladite maison sise au bas de Ronchaux. » — Origine et suite des possesseurs. « Le plus ancien possesseur est Jean de Verre, qui est cousin de Béatrix, veuve Jean Pétol, vigneron », 1440. — P. 352, *paquet B.* « Maison des Mallouchot, qui présentement est entre François Deschampt, maître cordonnier, et celle d'une chapelle de Saint-Nicolas, érigée à Saint-Jean-Baptiste, possédée par messire Groshenri, censable de 10 sols à messire Richard, curé de Montussaint. » — Origine et suite de la maison des Mallouchot, rue Ronchaux. — « L'on ne rapporte ici la maison des Mallouchot que parce que la cense de 10 sols assignée sur icelle fut donnée aux religieux par messire Richard, curé de Montussaint, pour qui on doit avoir une reconnaissance éternelle, étant un de nos bienfaiteurs et fondateur de la chapelle Saint-Antoine en nostre église. » — « Le premier possesseur de la maison de Mallouchot est André, dit Offalosez, qui constitua une rente ou cens de 10 sols à messire Richard, curé de Montussaint, en 1317. Ladite cense n'est pas seigneurieuse. » — P. 355. « Vigne au Cingle avec une maison censable de 20 sols à la Purification aux religieux de Saint-Vincent. » — « Pour ne pas s'écarter du voisinage des rues Ronchaux et du Clos, l'on met icy une vigne au Cingle, censable de 20 sols, dont il y a titre et reconnaissance comme s'ensuit : Lettre réduisant à 20 sols de cense, à la Purification, la cense de 25 sols sur une vigne acquise par Pierre de Melliaco, notaire, avec une maison déserte, à raison de pestilence, qui fut à Lambert Fournier, près de la porte de Jussanmoutier, entre le chemin du Cingle, qui monte à Saint-Étienne par dessus, et le chemin publique par le bas ; ladite cense au profit du sacristain », 1363. — Reconnaissance de messire Louis de Vers de devoir 20 sols à la Chandeleur sur la vigne au Cingle ; *solvit* du 10 mars 1477. — Curtil près de la porte de Notre-Dame. « Vente faite par messire Nicolas de Placey, gissier, à M. Charles Bonvalot, prieur de Miserey, pour 30 francs, d'un curtil devant le meix des Lucots, près le chemin de la porte de Notre-Dame, chargé de 14 blancs une engrogne et demie à la Saint-Michel, lods et seigneurie portant envers l'abbaye de Saint-Vincent », 22 août 1587. — P. 356. Rue du Perron (nouvelle). Ventes faites à des particuliers du terrain de l'enclos de l'abbaye pour y construire des maisons censables et pour augmenter la paroisse. — Requête présentée par les religieux de Saint-Vincent, aux RR. PP. Définiteurs du Chapitre général, pour commettre quelqu'un afin d'examiner et de reconnaître l'utilité qu'il peut y avoir pour le monastère à la vente du terrain du clos, 17 avril 1723 ; — attestation par dom Constance Guillo, prieur de Luxeuil, de l'avantage qu'il y aura pour le monastère à vendre du terrain dans l'enclos pour y bâtir des maisons, 13 juin 1723 ; — consentement de la communauté, 25 juillet 1723 ; — « requête des religieux de Saint-Vincent au R. P. visiteur pour vendre du terrain, plus profond au delà du canal ; avec permission accordée », 27 mai 1729. — Liste des ventes dudit terrain. — Vente d'un terrain de l'enclos à M. Duchesne pour 500 fr., 23 février 1692 ; — autre vente à Bonaventure-Ignace Duchesne, écuyer, d'une autre portion de terrain pour le prix de 588 livres, avec le cens annuel, perpétuel, foncier, indivisible et « irrédimable » de 8 sols estev., 28 mai 1729 ; — autre vente à l'avocat Privey et à François Martin, maître-entrepreneur, pour la somme de 700 livres avec le cens de 6 deniers tournois pour chaque acquéreur ; — autre vente à M. le conseiller de Boursières pour 5,355 livres avec le cens de deux sols, monnaie du Royaume, 22 mai 1729 ; — procès des Bénédictins contre M. de Boursières « au sujet de l'élévation de la muraille de séparation du jardin des religieux du costé du septentrion » ; transaction entre M. de Boursières et les Pères Bénédictins ; — autre vente à messire Antoine Langrognet, conseiller au Parlement, et à dame Louise Châtel de Valleroy, son épouse, à raison de 45 livres la toise de Besançon et du cens annuel de deux sols ; — « acte de remise en place fait par M. le conseiller Langrognet, à messire Claude-Antoine Bocquet, seigneur de Courbouson, conseiller au Parlement, du terrain à luy vendu par les Pères Bénédictins, sous les mêmes clauses et charges que ledit messire Langrognet l'avoit acquis desdits Bénédictins », 15 nov.

1732 ; — consentement des Bénédictins et cession par eux de 43 toises nouvelles au même, 15 nov. et 20 déc. 1732 ; -- autre vente à M. le conseiller Damey à raison de 35 l. la toise, 24 févr. 1738. — P. 360, *paquet C*. Rue du Perron (ancienne). Vente à Pierre de Cussey par sœur Gracia, abbesse des Sœurs mineures de Besançon, ordre de Sainte-Claire, d'une maison pour la somme de 30 l. — Vente par Guillaume de Foucherans et Guillemette, sa femme, à l'abbé et au couvent de Saint-Vincent d'un terrain « entre le jardin de Fin ou Finette, femme de Jacques Ridelle, et le jardin qui fut à Regnaud de Chayx.... », 1274. — Ventes diverses à l'abbaye. — P. 362, *paquet C*. « Maisons anciennes touchant les murs et jardins de l'abbaye. » — Acquisition par l'abbé Guillaume d'une maison sise près du curtil de l'abbaye appartenant à Huguette Corne, pour la somme de 26 l., 1343 ; — autre vente d'une maison, sise rue Saint-Vincent, par Huguette Corne, 1344. — P. 363, *paquet D*. Orme de Chamars. « Maison de Jean-Claude Grammont, censable de quinze deniers et obole à la Saint-Martin, lods et seigneurie portant, envers les religieux de Saint-Vincent. » — Origine et suite des successeurs de la maison de Jean-Claude Grammont. — « Nous ne connaissons point de plus ancien possesseur de la susdite maison que Perrin dit Mascheperrin, qui en fit une vente à Jean dit Grandjean Goberdet, tisserand, le 19 mars 1400, dénonçant ladite maison, qui pour lors étoit un chasal de la seigneurie de l'abbé et couvent de Saint-Vincent, chargée de 15 deniers et obole envers iceux. » — P. 368, *paquet E*. Orme de Chamars. « Maison des Salivet et Lansard, censable de 10 sols en may, lods et seigneurie portant ; éteinte en 1633. » — Origine et suite de ladite maison. — « Cette maison appartenoit anciennement à une nommée Barbière de Chamars ; Guy Gaillard en étant ensuitte venu le possesseur la vendit à Pierre, fils d'un nommé Chevalier de la rue de Charmont, pour 22 florins de Florence d'or ; la dénonçat de sa seigneurie luy devant 10 sols de cense en may au droit de lods et justice », 1359. — P. 372, *paquet F*. Rue Poitune. « Maison du sieur Clerc de Vauchoux, censable envers les religieux de 3 sols en may, lods et seigneurie. » — « Vente faite par maître Jean Tarvelot, licencié ès loix, à Perrenot Maillay, marchand, et à Marguerite, sa femme.... d'un chasal rue Poictune...., ensemble ladite maison avec la rente de 60 sols qu'il a acquit du curé de Saint-Pierre, le tout pour 30 florins d'or du Rhin, et 30 francs comtois ; dénonçant ladite maison de la seigneurie des abbé et couvent de Saint-Vincent et leur devoir 3 sols en may, lods et seigneurie portant, et 18 deniers d'aumône en may à l'Hospital du Saint-Esprit et encor 18 deniers à Saint-Paul », 3 mars 1475. — Reconnaissance de Jean Jolicard, parcheminier, citoyen, de devoir 3 sols en may, lods et seigneurie portant, aux religieux de Saint-Vincent, sur meix et maison sis en la rue Poitune, 28 mai 1588. — Sentence du juge, de l'archiduc et des Gouverneurs déclarant les Bénédictins non recevables pour cette fois, pour les lods, dans un procès contre Claude Perrenot, boulanger ; déclarant néanmoins la maison chargée de trois sols de cens, au mois de mai, portant lods et justice envers eux, 18 sept. 1610. — « Adjudication faite de la Régalie, d'une maison rue Poictune entre François et Ferdinand Noël d'une part, et François Simonet d'autre, par devant la rue, et par derrière la rivière, à Pierre Duchasne. Il y est parlé d'une sentence du 5 novembre 1651, sur le même fait. Ladite maison vendue sur Claude Perrenot, boullanger, à Pierre Duchasne, notaire, pour 1,350 francs, lequel remet en place Jean Duchasne, passementier, 13 mars 1614, avec paiement de 1,631 francs 2 blancs, le 20 mars. Et déclaration de la cense non payée dez l'an 1609 due aux Bénédictins. » — Sentence de la Régalie condamnant Jean Duchesne à faire reconnaissance du cens de 3 sols en may, lods et seigneurie portant, sur la maison jadis vendue en décret sur Claude Perrenot, boulanger, 28 février 1616. — Vente faite par Jean-Claude Jolicard, marchand, à Antoine Moilleneau, de Langres, coutelier, d'une maison sise rue Poitune et grevée envers les Bénédictins d'un cens de 3 sols estevenans, lods et seigneurie ; « et ce pour la rente annuelle de 200 francs, capital de 4,000, dans quoy n'est compris l'estimation de ce que le Roy a prit pour la construction du quay », 6 juin 1693. — « Assignation donnée par les religieux auxdits Jolicard et Clerc, qui en vendant ladite maison dont le Roy avoit prit une partie pour la construction du quay estimée 1,222 l. 7 sols 6 deniers, s'étoient réservé le prix de l'estimation dudit pris pour le Roy, duquel prix les Religieux demandent la dixième partie comme leur maison censable », 14 sept. 1694. — Origine et suite des successeurs de la précédente maison. — « Le plus ancien possesseur de la maison en question est Othenin Marquiot, boucher, qui, le 4 juillet 1441, fit reconnaissance de devoir 3 sols en may avec lods et seigneurie sur sa maison rue Poictune, entre Jeannette, veuve Jean Arguel, notaire, et le chasal Vauchier Douzel.... », 1442. — P. 378, *paquet G*. « Rue de la Boucherie, devant la Poisonnerie. » — « Maison d'André Bourg et des héritiers Abram Abre, censable d'une demie menade le jour de la Circoncision, lods et seigneurie portant, envers les religieux de Saint-Vincent. » — Citation de l'Official à Richard, parcheminier, qui ne payait pas les 3 sols qu'il devait aux religieux, sur les bancs placés devant sa maison, « à quoy il s'étoit obligé par traité du 16 des calendes de janvier 1378, par lequel les religieux de Saint-Vincent avoient réduit à

20 sols à la Saint-Marc la cense de 24 sols qu'il devoit, lods et justice portant, ladite maison étant en ruine », 1396. — Accensement par l'abbé Jean de Rénédale et les religieux d'un chasal de l'abbaye dans la rue Basse de la Boucherie à Perrin Grenier, marchand et notaire, pour 12 deniers à la Saint-Martin, lods et seigneurie portant, « et pour 60 francs d'entrage, à charge de rebâtir ledit chasal, lequel fera commise aux abbés, si l'on demeure trois ans sans payer », 28 nov. 1443. — Reconnaissance d'Antoine Bouillard, boucher, et de Jeannette Richard, sa femme, de devoir aux religieux de Saint-Vincent une demi-menade, lods et seigneurie portant, le jour de la Circoncision, pour leur meix de la rue de la Grande Boucherie, 21 août 1567. — « Sentence du lieutenant de la Régalie entre l'abbé de Cistaux, impétrant en décret au vendage de la moitié, qui est le corps de logis de devant d'une maison rue de la Boucherie entre Jean Jacquelin et l'halette de la tuerie, avec la moitié du dessous du corps de logis derrière ; sur la rivière, avec des terres en Morteville et Fontaine Saint-Martin, contre Antoine Bouillard, fils de fu Jean Bouillard. En laquelle cause, le 14 février 1598, ledit juge ordonna lesdits biens être vendus ; ladite maison chargée de demi-menade, lods et seigneurie, pour laquelle les religieux furent colloqués, comme ayant été reconnues en 1567 et 1568. » — « Sentence du juge de la Régalie condamnant Pierre Bouillard à 50 francs pour les lods de l'achat par luy fait du meix dont il est question, et à 60 sols d'amende commise pour lods non payés dans l'an et une demie menade de l'an 1699 non payée, le tout provisionnellement », 14 janvier 1600. — Origine et suite des successeurs de la maison des Bouillard et d'un chasal joignant ladite maison. — « Richard, parcheminier, est le plus ancien possesseur qui soit venu à notre connoissance. Il fit un traité avec les religieux de Saint-Vincent, le 16 des calendes de janvier 1378, par lequel il s'obligeoit de leur payer 3 sols pour des bancs devant sa maison, rue du Masel.... » — P. 385, *paquet H.* Rue du Bourg ; — maison des sieurs Reud, « censable » de 6 deniers envers l'abbaye de Saint-Vincent. — « La cense de six deniers sur cette maison fut cédée aux religieux de Saint-Vincent par Guillaume Clerval l'11 avril 1510.... » — « Affranchissement de la cense de six deniers en may sur la maison du s[r] Claude Reud, acquise par décret sur le s[r] Brenot de Provenchère, pour la somme de 8,200 fr. dont les religieux demandoient les lods. Sur quoy sentence du 2 may 1617, adjugeant les lods sur la somme de 5,000 francs pour la part seulement de Guillaume de Clerval, affectée de 6 deniers de cense. Les lods à 4 blancs par franc. Pour ledit affranchissement, la veuve Reud donna aux religieux onze cent vingt francs, moyennant quoy ladite cense reste éteinte », 15 sept. 1619. — P. 386. Maisons appartenant à l'abbaye dans les rues du Chateur et Rivotte. — « Lettre de la cense de quinze sols au lendemain de Saint-Martin sur une maison en Chateur, vendue à l'abbaye pour augmenter la pitance des religieux pour 15 francs d'or reçus par Jeanne de Muguet.... Ladite maison mouvant de la seigneurie de l'archevêque à cause des mareschaux de Besançon.... », 1387. — « Vente faite par Henry Petit, citoyen, à Henry de Beure de 4 sols de cense, lods et justice sur la maison des fils de fû Montron, à la porte de Revotte, près des murs de la ville et sur le chasal de maître Guarnier, munnier de Revotte, touchant ladite maison ; lesdits 4 sols payables en may », 1272. — Accensement d'une vigne « en la crose de la seigneurie des Seschaux » par l'abbaye à Recour de Velotte, pour le cens de 4 sols à la Saint-Martin, sous peine de commise, 1341. — P. 387. *Layette 24.* Grande-Rue. — *Paquet A.* « Maison du sieur Gaubert, prêtre, censable d'une menade à la Purification, lods et seigneurie envers les religieux de Saint-Vincent. » — « Lettre d'achat au profit de noble Jean Plainfoy, médecin, le 27 juin 1545, d'une maison en Grande Rue, entre ledit Plainfoy et demoiselle Oudette Chaudet, par devant la Grande Rue et par derrière ladite Chaudet et une ruelle tirant aux Frères Mineurs, chargée d'une menade envers l'abbaye Saint-Vincent, payable à la Purification. Ladite maison vendue par Nicolas Briot audit Plainfoy, pour 400 francs, ensuitte de procuration dudit Briot en date du 18 may 1545, faite à Jean de Vaivre pour ladite vente et ratification dudit Briot du 16 may 1546. » — Sentence du juge du roi d'Espagne à Besançon et des gouverneurs, colloquant au second ordre les Bénédictins dans le décret sur les hoirs du sieur Jean Plainfoy, à raison de la ménade qui leur était due sur la maison dudit Plainfoy, 22 juin 1573. — Sentence de la Régalie, adjugeant à François et Antonia Bergerot, enfants d'Adrienne Plainfoy, et à Françoise Belgrand, fille de Marguerite Plainfoy, la maison du sieur Plainfoy, leur aïeul, pour 400 fr. et colloquant les Bénédictins au décret pour leur menade, 20 mai 1575. — Origine et suite des successeurs de la précédente maison. — « Estevenette, femme fû Perrin de la Borde, reconnu devoir le jour de la Chandeleuse au monastère Saint-Vincent, une menade assignée sur une maison assise en la Grande Rue, de costé la maison que fut Huguenin Potat d'une part et le fort Jean Chanel d'autre. Et pour ce ladite Estevenette a payé 20 sols 9 deniers, par la main de Jean de la Borde, son fils, le dernier jour du mois de février 1440.... » — P. 394, *paquet B.* — *Paquet C.* « Maison des sieurs Dangins, censable d'une menade au 2 février, lods et seigneurie portant, envers les religieux de Saint-Vincent. » — « Accensement fait d'autorité de l'Official par messire

Othon Ferrevache, chapellain d'une chapelle fondée en l'église de Saint-Jean-Baptiste à l'autel Notre-Dame, par Jean de Montfaucon et Jacquette, sa femme, d'une maison appartenante à ladite chapelle en la Grande Rue de Besançon.... au plus offrant, qui fut Guillaume Ferrand, clerc, qui en donna 37 sols au jour de Saint-Laurent, ladite maison dénoncée être de la seigneurie des abbé et couvent de Saint-Vincent et leur devoir une menade, lods et justice, à la coutume de Besançon », 1402. — Origine et suite des successeurs de la maison des sieurs Dangin. — P. 397, *suite du paquet C.* « Maisons en Grande Rue inconnues. » — Clause du testament de Gauthier Porter, archidiacre de Luxeuil, donnant à l'abbé de Saint-Vincent pour son anniversaire 20 sols de cens sur la maison d'Étienne Postel dans la Grande Rue. — « Assignal fait par Jean Girardin, de Montbéliard, armurier, et Hugue son frère, pupil, de 30 sols de cense au jour de l'Annonciation au profit de la chapelle fondée à l'autel Notre-Dame, par l'abbé Guillaume de Quingey, sur une maison en Grande Rue, entre fû Jean Pourcelet, à présent messire Richard Piegue, archevêque de Reims, d'une part, et Jean Bois, cordonnier, d'autre; ladite maison de la seigneurie d'Estienne Mouchet, » 1382. — P. 398, *paquet D.* Rue des Granges. « Maison de Mademoiselle Neveux, censable de 3 sols en may, lods et seigneurie envers les religieux de Saint-Vincent. » — P. 401. Rue des Granges. « Maison dépendante d'une chapelle dite Notre-Dame du Four, en l'église Saint-Pierre, censable envers les religieux de Saint-Vincent de 4 sols à la Saint-Vincent ou au 2 février. » — Origine et suite des successeurs de ladite maison. — P. 404, *paquet E.* « Maison des Roys devant 15 sols de cense à la Toussaint aux religieux de Saint-Vincent. » — « Ordonnance faite par Thomas du Change à Petit Perrin d'Avanne de payer à l'avenir 30 sols à la Toussaint sur deux maisons et un jardin.... », 1387. — P. 405. *Layette 25.* Rue d'Arènes, *paquet A.* « Maison du sieur Reud de Vellerot et des hoirs Alexandre Miroudot, censable d'une menade au 2 février envers les religieux de Saint-Vincent. » — « Accensement fait par dom Jacque, abbé de Billon, à Hugue Rondot de Villars, citoyen, d'une maison en Arène, sur le Doubs, près de Pierre dit Tendant, citoyen, pour la cense de 50 sols au jour des Rameaux, avec 20 l. d'entrage et sous peine de commise, lesdits 50 sols rachetables de 50 l. dans deux cens. Ladite maison déclarée de la seigneurie de Saint-Vincent et lui devoir à la Circoncision des demies menades, qu'on appelle menades des chevaliers de Saint-Quantin, et 30 deniers, lods et justice portant.... », 1317. — Origine et suite de ladite maison. — P. 417, *paquet B.* « Maison de Guillaume Buchon, tanneur, censable envers les religieux 1° de 18 deniers au 1er janvier; 2° d'un quart de menade au 2 février; 3° de 6 sols à la Saint-Martin; 4° de 4 petits blancs en may, lods et seigneurie. » — « Acte du 6 juin 1393, par lequel le Petitperrin d'Abban, vigneron, reconnoit avoir acheté du nommé Pelnot, citoyen, exécuteur du testament de messire Estienne Joly, prêtre, un chasal dudit Estienne, rue d'Arène,.... ; lequel chasal ledit Petitperrin abandonne aux religieux avec tout le droit qu'il y a; ledit abandonnement accepté par dom Jean d'Arnithoz, sacristain. » — Origine et suite des successeurs de ladite maison. — P. 425, *paquet C.* « Maison du sieur médecin Faivre, de Maurice Donat et Jean-Baptiste Prétet, censable envers les religieux de Saint-Vincent de 14 engrognes et trois deniers estevenants en may, lods et seigneurie portant, et de plus d'autres censes éteintes. » — « Vente faite par Henry Bourgeois, seigneur de la Tour Saint-Quantin, à Estienne de Villette de demye menade à la Purification et demie geline à Carnaval, sur le chasal de Jeannette dit de Saint-Gorgon, en Arène, entre Huguette, fille de Jean Poirrat, et Pierre Blanchar, et ce 5 florins d'or de Florence.... », 1373. — Origine et suite des successeurs de la précédente maison, « en premier lieu pour la cense seigneurieuse de 3 deniers ». — Cens de 4 deniers sur ladite maison, lods et seigneurie portant; — reconnaissance de Jean de la Bocq, notaire, de devoir 4 deniers en may, lods et seigneurie, « sur sa maison en Arène », 31 mai 1441. — Cens de 4 blancs, lods et seigneurie portant. — Autre cens de 15 deniers sur Thiery Arbilleux, à cause de la susdite maison. — « Reconnaissance de Thiebaud de la Vaude Courvoisier, tuteur de Perrette, fille de Jean de la Vaude, de devoir aux religieux de Saint-Vincent 3 blancs en may, lods et seigneurie, sur son affaitement en Arène entre Estevenin Bacquerey Courvoisier d'une part, et la maison fû Jean la Bocq, notaire, d'autre, 11 juin 1441. Et reconnaissance de Jeanne, femme Gerard Ballet, boucher, de devoir 3 engrognes, pour une partie dudit meix.... Cette reconnaissance est l'origine de la cense des 15 deniers du présent article. » — « Autre cense d'un quard de menade et demie menade sur ladite précédente maison. » — « Reconnoissance de Perrin Morel de devoir aux religieux de Saint-Vincent une demie menade sur un affaitement entre Nicolas de Vilette et la maison fû Girard Galoisin et à présent Jean la Bocq.... », 6 mars 1440. — « Autre cense de 14 engrognes et 3 deniers en may, sur ladite susdite maison, moyennant quoy toutes les susdites censes avant dittes demeurent éteintes, la présente subsistante. » — P. 436. « Maison de Jean-Baptiste Prétet le Jeune, et de Maurice Donat, chargée d'un tier des susdites 14 engrognes 3 deniers rapportés cy-devant. » — « Maison des demoiselles Varrin, dames de Champvans, en

Arène, censable de deux sols en may, lods et seigneurie portant, envers les Bénédictins de Saint-Vincent. » — P. 440, *suite du paquet C.* « Rue de la Carotte en Arène. Maison de Pierre Coulon dit Coulenot, censable de six deniers à la Saint-Antide, lods et seigneurie portant, envers les religieux de Saint-Vincent, par cession de Messieurs du Magistrat de Besançon. » — « Messieurs de la ville s'étant emparés de deux maisons qui étoient censables envers le monastère de Saint-Vincent, pour établire une nouvelle boucherie au bas de la rue de Ronchaux, ils nous cédèrent en place une maison sise en la rue d'Arène ou à la Carotte, appartenante à Pierre Coulon, dit Coulenot, censable envers Messieurs de la cité de six deniers, lods et seigneurie.... », 5 nov. 1671. — « Maison en Arène » ; — donation par Jean Fournier et Sarrette, sa femme, à l'abbaye, d'une maison, située hors de la première porte d'Arènes, et de tous leurs biens, sauf l'usufruit, 1291. — P. 441, *paquet D.* Rue de Chartres. — « Maison de Didier et Pierre Dautard, chargée d'une cense foncière de 4 sols à la Saint-André. » — Reconnaissance par Jean Page, vigneron, d'avoir accensé des religieux une maison sise rue de Chartres, entre Outhenin Marquiot et Jean de Pin, pour 15 sols ; ladite maison relevant de la seigneurie des religieux et leur devant 8 engrognes à la Saint-Martin, lods et justice. — Maisons de la rue de l'École ou des Prêtres et porte de Chartres. — Vente à l'abbé de Saint-Vincent par Christin Baillet, sa femme, et ses fils, pour 20 livres d'un cens de 19 sols à la Purification sur la maison dudit Christin Baillet, vendeur, sise près la porte de Chartres, entre Bocon et Guy de Bosco ; ladite maison étant de la seigneurie des religieux. — « Cense de 20 sols à la Saint-Martin vendue aux religieux de Saint-Vincent par les Filleux de la rue de Vignier, assignée sur une maison rue des Escoles, de la seigneurie de messieurs de la Magdelaine, entre Guillaume Quarret et Jean de Vorge ; ladite cense acquise par les religieux pour 18 l. en augmentation de pitance.... », 1383. — P. 443, *paquet E.* Rue de Charmont. — « Acensement par Hugue Marchandie, pelisonnier, à Pierre Perrier d'une maison à Charmont, entre les murs de la ville et Estienne Fournier, jadis Guy Petoz, et de la seigneurie du sexchal et d'un champt en Malplanche de la seigneurie d'Hugues Benedicti pour 15 sols à l'Ascension. Consentement des sexchaux », 1356. — P. 444, *paquet F.* Ruelle Dom Robert. — Maisons inconnues. — P. 445. Tables.

H. 12. (Registre.) — Petit in-folio papier de 492 pages.

1092-1790.— *Inventaire général des titres et papiers de l'abbaye de Saint-Vincent.* — *T. II.* — 1736. — P. 1. *Layette 25* (*suite*). Rue du Grand-Battant. — *Paquet G.* Maison de Jean-Baptiste Colin, tanneur, « censable » de 27 deniers au 24 décembre envers les religieux de Saint-Vincent. — « Reconnoissance de Guillaume de Paroy, serviteur de messire Hugue de Chalon, que sa maison en Baptant, entre Renaud Bertrand et Richard de Villette, qui fut à Girard de Villette, doit à l'abbé et couvent de Saint-Vincent 27 deniers estevenants à la veille de Noël », 1320. — P. 4, *paquet H.* Rue du Grand Battant, maison du s[r] Jacoulet, « censable » d'une demi-menade au 2 février envers les religieux de Saint-Vincent. — Reconnaissance de Vienot de Federy de devoir à la Purification une demi-menade sur sa maison de Battant, entre Viennot de Rougemontot et Bertol de Federy, 1447. — P. 7, *paquet J.* Rue du Grand-Battant. — Maison du sieur Pierre Daclin, « censable » d'une demi-menade à la Purification et de 10 sols en mai, lods et seigneurie portant, envers les religieux. — « Lettre par laquelle Demangin, fruitier, frère de messire Fouchier, d'Arc en Barrois, curé de Saint-Pierre, ayant reçu dudit curé et des confrères de Saint-Martin, à Saint-Estienne, la somme de 20 livres estevenants, leur assigne 20 sols de rente en may, sous peine de commise sur une maison à Baptant, entre Guillaume de Roulan, boulanger, et Hugue de Salins, citoyen ; déclarant ladite maison de la seigneurie et couvent de Saint-Vincent et luy devoir demie menade et du reste franche », 1356. — « Décret de l'Official pour citer à la requête du curé et chapellains de Saint-Pierre tous les intéressés à la publication d'une lettre de l'assignal de 20 sols, au profit desdits curé et chapellains et des confrères de Saint-Martin à Saint-Estienne, faite par Demangin, fruitier, frère de messire Fouchier, d'Arc en Barois, curé de Saint-Pierre.... », 1370. — « Assignal fait par Perrin de Sechin, citoyen, et Guillaume, son fils, au curé et familiers de Saint-Pierre, de la cense de 10 sols à la Circoncision pour 10 l. reçues sur la maison desdits Sechin, en Baptant, entre Hugues Bachelerie et Bertol de Federy, et sur des vignes en Varoilles et la Croix de Bregille. Dénonçant ladite maison de la seigneurie des abbé et couvent de Saint-Vincent, et leur devoir 10 sols en may, lods et seigneurie.... », 1439. — Vente faite par Huguenin Cobet, vigneron, à Jean Martin Rouhier, citoyen, d'une maison, sise à Battant, près de la fontaine du Carrefour, entre le meix de Pierre d'Auxon, « marchand, de bise, et un autre meix dudit vendeur, de vent », pour la somme de 120 fr. ; « ladite maison dénoncée de la seigneurie de Messieurs de Saint-Vincent et leur devoir demie menade à la Purification et encor 10 sols en may, à peine de 3 sols d'amende, à réachat perpétuel de 6 l., plus audit messieurs de Saint-Pierre 10 sols à la Circoncision, à réachat de 10 l.

et autres censes à MM. de la Magdelaine et de Saint-Pierre », 11 déc. 1529. — « Sentence de la mairie, du 6 septembre 1578 dans la cause des religieux, impétrant au décret, d'un meix à Baptant entre Jean d'Auxon, le viel, notaire, d'une part, le chasat Benoit Barberot, carreleur, d'autre, et par devant la rue, sur et contre Pernette Gressot, colloquant les Bénédictins au second lieu pour la cense de 10 sols portant lods et seigneurie et encore pour la demie menade, plus en quatrième lieu pour les lods à eux dus pour l'achat fait par ladite Gressot, deffenderesse, dudit meix, le 3 septembre 1575, pour 115 francs et pour l'amende de 60 sols pour n'avoir payé les lods dans le temps accoutumé en cette cité. » — « Copie de la sentence du 8 avril 1623, pour les Bénédictins, contre la veuve Henry Grand, la condamnant à payer aux religieux une demie menade. » — Vente par Étienne Berdet, chaussetier, et Jacquette, sa femme, à Fourquot Voituron, notaire, pour la somme de 90 fr., d'une maison sise au Grand Battant entre Jean Marmet, alias de Federy, et Huguenin Cobet, 19 déc. 1477. — Origine et suite des successeurs de la maison de Pierre Daclin. — « Le plus ancien possesseur connu est Demangin fruitier.... » — P. 15, *paquet K*. Rue du Grand Battant. — « Maison de la veuve Jean-Baptiste Laude, censable de deux deniers en may, lods et seigneurie, envers les religieux de Saint-Vincent. » — « Vente faite par Demangin d'Arc en Barois, fruictier, demeurant à Besançon, à Richard Guignard de Bregille, de deux maisons contigues en Baptand, entre la maison fû Jean Petitjean, vasselier, à présent Bertrand de Prangey, d'une part, et Estienne de Pirey, Rouhier, d'autre, pour 165 florins de Florence d'or, dénonçant ladite maison devoir 2 deniers estevenants en may, lods et justice, aux religieux de Saint-Vincent.... », 1366. — Vente par Richard Guignard de Bregille, à Hugue Gratepaille, citoyen, d'une maison sise à Battant avec un jardin derrière, pour le prix de 220 florins d'or de Florence; ladite maison est de la seigneurie de Saint-Vincent et lui doit 2 deniers lods et justice en mai, 1373. — Sentence de la mairie déclarant que les maison et jardin de Thomas Sauterel, sis à Battant, sont grevés de 2 deniers de cens en mai, lods et seigneurie, envers les religieux, 8 juillet 1589. — Origine et suite des successeurs de ladite maison. « Le plus ancien possesseur de la maison de la veuve Jean-Baptiste Laude est Demangin, d'Arc en Barrois, fruictier, demeurant à Besançon, lequel vendit à Richard Guignard, de Bregille, deux maisons contiguës ; dénonçant lesdites maisons devoir 2 deniers en may, lods et justice, aux religieux de Saint-Vincent », 1365. — P. 19, *paquet L*. Maison de Jean Braillard, serrurier, « censable » de 10 sols à la Saint-Martin ; elle ne doit point de lods. — Échange par lequel une vigne acquise par Thomas du Change « au clos Pouveel », près Bregille, est dégrevée d'un muid de vin qu'elle devait à la Saint-Martin au sacristain, qui reçoit un cens de 50 sols à la Toussaint, savoir 20 sols sur deux maisons sises à Battant et 30 sols sur deux maisons sises rue des Granges, 1396. — Origine et suite des successeurs de ladite maison. — « Marie, fille de Jean Malnoir, est la plus ancienne tenementière de la maison en question. Thomas du Change avoit sur ladite maison et sur une autre, appartenant à ladite Marie, en Baptand, une cense de 20 sols, etc.... » — P. 24, *paquet M*. Petit-Battant. — « Maisons des Bogillot et Vivot, renfermées dans les bâtiments de l'Hospital de Jean l'Aumonier, censables envers les religieux Bénédictins, présentement de 1 l. 16 sols 10 deniers, suivant l'abonnement fait avec les directeurs dudit hospital. » — « Reconnaissance de Marguerite Rouillot, veuve de Pierre Vivot, vigneron, de tenir une maison qu'est un corps de logis derrier, avec un jardin et ses dépendances, situés en la rue du Petit Baptant.... ladite portion de maison étant chargée envers les Bénédictins de Saint-Vincent, de la cense d'une engrogne seigneurieuse, payable chacun an, conjointement avec la maison de Jean-Claude Bogillot, le mois de may durant, lods amende et seigneurie portant.... », 1685. — Origine et suite de ladite maison. — Reconnaissance de Jorin Sanson, « écrivain de forme », de devoir en mai à l'abbaye, une engrogne, lods et seigneurie portant, sur sa maison au Petit Battant entre Jeannin Nicolin et Guyot Daviot, notaire, 28 mai 1441. — P. 30, *paquet N*. Maisons anciennes sur le Doubs et aux Chaprais « censables » à Saint-Vincent. — « Lettre par laquelle Pierre Villicus (c'est-à-dire maire), de Besançon, pour retirer par échange un meix à Chaprais, donné par son père à l'église de Saint-Vincent, luy donne des menades et une géline sur la maison d'Estienne Menier, sise sur le Doubs, et reconnoit que son père a encore donné à Saint-Vincent 3 sols de cense sur le meix d'Herbert de Baptand dit Bonhomme, et 2 sols sur la maison de Simon d'Auxon, et encore 7 sols de cense sur l'église de Palise, avec reconnoissance du curé de Palise de devoir à l'église de Saint-Vincent lesdits 7 sols dans l'octave de la Purification », 1248. — P. 31. *Layette 26*. Chaprais et Velotte. — *Paquet A*. Cens sur des héritages situés aux Chaprais. — « Assignal fait par Henry, fils de fû Thiebaud Pelletier, citoyen, et Henriette, sa femme, fille Simon Rossel dessus le pont, aux abbé et couvent Saint-Vincent, de 8 sols de cens estevenants, lods et justice portant, payable à la Toussaint pour 6 l. estevenants, donnés par lesdits religieux sur une vigne du dot de ladite Henriette, sise en Chaprais.... diminuée de la seigneurie de l'archevêque, la peine de commise y est stipulée en faveur des religieux

si on cesse deux ans de suitte de payer ladite cense », 1338. — « Accensement fait par l'abbé Jean de Renédale, le 15 avril 1483, à Arnaud Matthé, vigneron, Gérard et Jeannot ses fils, d'un journal de terre en Chaprais.... pour 12 sols de cens à la Chandeleuse. Ledit journal dénoncé de la seigneurie de l'Abbaye et lui devoir lods et justice et stipule que la commise aura lieu, si l'on cesse de payer trois ans de suitte et que la moitié de ladite cense sera rachetable de 6 l. pour une fois.... » — P. 33, *paquet B.* « Titres du meix Belpoil à Velotte, possédé par la veuve et héritiers de fû messire Henry Coquelin, doyen du Parlement, censable envers les religieux de différentes censes, lods et seigneurie portant. » — « Reconnoissance d'Hugues Maillefert dit Roset, et d'Oudette, veuve de Perrin Charnot, de devoir pour leur part de treize sols estevenants de censes sur leur meix et maison à Velotte, lods, justice et seigneurie portant, pour ce deux gros deux engrognes.... », 11 nov. 1532. — Reconnaissance d'Hugues Maillefert dit Roset, vigneron, de devoir à l'abbaye 3 sols 2 engrognes à la Saint-Martin sur ses meix, maison et curtil sis à Velotte, 13 nov. 1547. — Reconnaissance de Guyette Guiard, veuve de Thiebaud Corne, de devoir aux religieux le cens de 6 sols à la Saint-Martin sur son verger de Velotte, 13 nov. 1547. — « Pièces de procès contre les Quinot, auxquels François Vauderet avoit vendu le meix Belpois, pour 3,000 francs, le 13 novembre 1658. » — « Permission du juge de la mairie aux religieux de citer Jean Quinot, ayant acquis de François Vauderet un meix à Velotte, dit le meix Belpois, mis ensuitte en décret auquel les religieux ne s'étoient pas opposés par ignorance dudit décret, quoyque lesdits héritages leur dussent la cense seigneurieuse de 15 sols à la Saint-Martin, non payés depuis 29 ans...., ledit meix jadis possédé par les Maillefert et Nardin, Louys et Estienne Coulon, dont ledit Vauderet ayant droit les a vendu audit Quinot, qui n'a payé ny cense ny lods. Le juge de la mairie accorde aux religieux le mandement citatoire requis le pénultième novembre », 1664. — « Sentence des gouverneurs de la cité, par renvoy de la mairie en exécution du décret Quinot, condamnant lesdits Quinot et Vauderet, ensuitte de leurs soumissions, à payer aux religieux les termes échus de la cense d'un denier avec les amendes et lods des deux achats de ladite pièce, et ce ensuitte de la reconnoissance en faicte par Huguenin Maillefert du 27 may 1548 et encore au payement des termes de la cense foncière de 6 sols deux engrognes, suivant la reconnoissance d'Estienne Coulon, du 23 décembre 1547 et l'achat qu'en firent Bon et Louys Coulon, fils d'Hugue, au décret sur Huguenin Maillefert en la Régalie, le 4 mars 1571, déclarant les religieux non recevables en leurs prétentions et les condamnant aux dépens.... », 29 mai 1666. — Sentence des Gouverneurs condamnant Vauderet et Quinot à payer aux religieux 36 fr. de lods d'une part et 21 gros aux commis qui avaient fait le rapport sur les héritages vendus par lesdits Vauderet et Quinot et rachetés par eux, 31 mars 1667. — Pièces produites par le sieur Vauderet contre les religieux. — P. 38, *paquet BB.* — Pièces de procédure dans le procès des religieux contre les sieurs Vauderet et Quinot, au sujet des cens à Velotte sur le meix Belpoil. — « Origine et suitte de la cense d'un denier en may lods et seigneurie portant, et de la cense foncière de 6 sols estevenants 2 engrognes à la Saint-Martin sur l'héritage de fu M. le doyen Coquelin, à Velotte, dit le meix Belpoil et autres censes prétendues par les religieux de Saint-Vincent sur ledit meix ». — « Le plus ancien possesseur de ce dit meix s'appeloit Perrin Belpoil, qui par acte du mercredi après la Saint-Luc, 1358, visé par l'Official, le 14 des calendes d'avril 1365, assigna à Isabelle, veuve de Jeannin de Saint-Hilaire, une rente de 25 sols à la Toussaint sur son meix à Velotte.... et sur une vigne en Boubès.... » — Cens de 6 sols deux engrognes à la Saint-Martin ; — reconnaissance par Jean Coulon et son frère Perrin de devoir à l'abbaye un cens de 6 sols 2 engrognes, assigné sur leur meix et maison de Velotte et sur tous leurs autres héritages. — Autre cens d'un denier en mai, lods et seigneurie portant, assigné sur les héritages du meix Belpoil. — « Autre cense de 6 sols et demy sur le meix Belpoil, faisant partie de celle de 13 sols dont ledit meix est affecté à la Saint-Martin. » — « Autre cense de trois sols deux engrognes faisant aussi partie de la cense de 13 sols cy-devant sur le meix Belpoil à la Saint-Martin. » — P. 45, *paquet C.* « Censes sur maison et four à Velotte, dûes par les Clerc et Clerget et les Frotier dudit Velotte. » — « Cense de 20 sols au dimanche des Bordes, achetée par Girard Chifflot, citoyen, pour 12 l., sur Pierre Clerc...., assignée sur un four et meix sis audit Velotte.... ; ledit four et meix de la seigneurie de l'Archevêque », 1316. — Testament de Girard Chifflot, de Charmont, citoyen, faisant héritière Huguette, sa fille, avec Simone, fille d'Estiennette sa fille, par lequel il demande à être enterré à l'église de Saint-Vincent, à laquelle il donne sa vigne des Chaprais et sa vigne de Gissey ; fonde un anniversaire pour lequel il donne un cens de 20 sols qu'il a sur le meix des Clerget de Velotte, 1327. — P. 47, *paquet D.* « Cense d'une demie menade due par Claude Depin aux religieux de Saint-Vincent, au second février, assignée sur un verger dit l'Hospital de Velotte. » — Reconnaissance du contrôleur de la cité qu'il est dû au « Réfecturier » de Saint-Vincent une demie menade, assignée sur un verger derrière la maison de la cité, sise à

Velotte, 24 février 1524. — Sentence des Gouverneurs condamnant Hugues Pepiot de Velotte, vigneron, à payer aux Bénédictins une demi-menade à la Purification, assignée sur une maison dite l'Hôpital de Velotte vendue par la cité audit Pepiot; ladite cense due depuis 1645, 1662. — Origine et suite des successeurs qui ont payé ladite menade. — P. 49, *paquet E.* « Cense d'une demie menade due au 2 février aux religieux Bénédictins par les hoirs Anatoile Guignoire, depuis 1584 jusqu'à 1596. » — P. 50. *Layette 27.* Censes sur des vignes à Besançon. — « L'on rapporte en premier lieux les censes dont l'on jouit, sçavoir : 1° une cense de 40 sols deüe par MM. de la Magdelaine sur une vigne en Bouhé; 2° une cense de trois francs et demy, deüe par les Prétet, sur une vigne en Vernois; 3° une cense autrefois de quatre florins, réduitte présentement à une moindre somme sur une vigne au Chanot ou Patet, divisée en plusieurs parties, et possédée par M. le marquis de Villette, par le s^r^ procureur Pavois, Jean-Baptiste Soye, Jean-Baptiste Charmet, la veuve et hoirs Jean Jacquey, et le s^r^ abbé Tharin et Madame Boisot, sa sœur; 4° une cense de trois sols et demy sur une vigne en Tousel. » — *Paquet A.* « Cense de 40 sols düe par messieurs les chanoines et chapellains de la Magdelaine sur deux vignes en Bouhé, payable au 25 mars. » — Origine et suite des successeurs qui doivent le susdit cens. — « Le premier possesseur connu de la vigne, chargée de 30 sols, fut Perrin Belpoil de Velotte, en 1338, et le premier possesseur de la vigne chargée de 10 sols fut Pierre Lunet de Velotte, en 1367.... ». — P. 53, *paquet B.* « Cense de 3 francs et demy, sur une vigne du Vernois, possédée par Jean-Baptiste Prétet le jeune et Claude Bernard. Ladite cense étant foncière et irrédimable, et payable à chaque premier novembre. » — « Accensement fait par les religieux à Jean-André, tailleur, citoyen, et Claude-Antoine Phelipeaux, sa femme, d'un héritage jadis en vigne et présentement en désert, lieu dit aux quarts de Saint-Paul.... et ce pour la cense foncière perpétuelle et irrédimable de trois francs et demy, monnoye du Comté, à la Toussaint.... », 28 oct. 1649. — P. 54, *paquet C.* « Cense de quatre florins reduitte à une moindre somme et sous-partagée entre six personnes tenants actuellement l'héritage affecté, situé au Chanot, ladite cense lods et seigneurie portant et payable à la Saint-Martin. » — « Amodiation faite par dom Jean d'Arinthoz, sacristain, comme procureur des religieux, au nommé Bourquin de Verchevreux, Estevenin son fils, et Poncet le Nieffe de Baumotte, d'une vigne dépendante du couvent de Saint Vincent, sise au territoire de Besançon, lieu dit au Patet.... et ce pour six ans et six fruits, dont les retenants auront les deux parts et les religieux la troisième partie, en temps de vendanges.... », 1388. — Amodiations par les religieux de vignes « en Patet » ou « en Chanot ». — Recueil des pièces du procès des religieux contre Jean Prost « hoste publique », pour un cens de 10 gros à la Saint-Martin, sur une vigne sise au Chanot, 1584. — Recueil des pièces du procès contre Jean Jurain le Jeune, pour un cens au Chanot, 1658. — Recueil des pièces du procès des religieux contre Claude Renaud, pour le cens de sa vigne du Chanot. — P. 61. « Origine et suitte des successeurs de la vigne du Patet, autrement Chasnot, accensée à divers particuliers en 1455, pour la somme de quatre florins, lods, justice et seigneurie portant, payables à la Saint-Martin d'hyvers. » — « Cette vigne appartenoit autrefois aux religieux de Saint-Vincent..., lesquels, le 4 février 1455, ascenserent ladite vigne sise en Patet, autrement Chasnot, à Jean Mascheperrin, Jean Foillenot, Richard l'Escarrandet, alias Ambroise, et Jean Grattemal, vigneron.... » — P. 63, *paquet C.* « Origine et suitte de la vigne de M. de Belot, marquis de Villette, sise au Patet, autrement Chasnot, censable envers les religieux de Saint-Vincent de la cense de six gros huit engrognes à la Saint-Martin, partie de trois florins, lods, justice et seigneurie portant. » — Les Bénédictins furent les premiers « tenementiers de cette vigne qu'ils possédaient en 1388 et ils en ont joui comme propriétaires jusqu'en 1455, époque à laquelle ils l'acensèrent pour 4 florins d'or à quatre particuliers, l'un desquels est Jean Foillenot, second auteur de la vigne que possède présentement M. le marquis de Villette. » — « Origine et suitte de la vigne du s^r^ Siméon Pavois, procureur en Parlement, sise en Chanot, autrement Patet, censable envers les religieux de Saint-Vincent, de la cense de dix sols estevenants à la Saint-Martin, lods et seigneurie portant; ladite vigne faisant la seconde pièce de la vigne du Chasnot. » — « Richard l'Escarrandet qui avoit pris en 1455 une partie de la vigne du Chanot en acensement des religieux Bénédictins fait l'origine de la seconde partie de cette vigne. Il fut de ceux qui rédimèrent un florin en 1478, et sa part de la cense des trois florins qui restoient étoit de dix gros vieux.... » — P. 70. « Origine et suitte de la 3e pièce de la vigne du Chasnot autrement Patet, possédée par Jean-Baptiste Soye, vigneron, censable envers les religieux Bénédictins de Saint-Vincent de 5 gros à la Saint-Martin, lods et seigneurie. » — « La troisième division de la vigne du Chanot tire son origine de Jean Mascheperrin le viel, lequel fut un des quatre acensataires de ladite vigne en 1455. Petitjean Quinternet lui succéda.... » — P. 73. « Origine et suitte de la 4e vigne du Chasnot, possédée par Jean-Baptiste Charmet, libraire, censable envers les Bénédictins de 5 gros à la Saint-Martin, lods et seigneurie portant. » — P. 77. « Origine et suitte de la 5e pièce de la vigne du Chasnot,

autrement Patet, possédée par la veuve et hoirs Jean Jacquey, serrurier, censable envers les Bénédictins de quatre gros à la Saint-Martin, lods et seigneurie. » — « Richard Escarrandet que l'on a vu être l'autheur... de la seconde pièce de la vigne du Chasnot, possédée par le s^r Procureur Pavois, fait aussi l'origine de la présente pièce, qui est la cinquième division du Chasnot; il l'avoit acensit comme l'autre en 1455, des religieux Bénédictins et payoit 10 gros pour sa part des 3 florins à la Saint-Martin, sçavoir six gros pour la pièce de vigne possédée par le susdit Pavois et 4 gros pour la présente pièce.... » — P. 81. « Origine et suitte de la 6e pièce de la vigne du Chasnot, possédée par M. l'abbé Tharin et madame Boisot, sa sœur, veuve de M. le conseiller Boisot, censable envers les Bénédictins de Saint-Vincent, autrefois de treize blancs une engrogne et à présent de six blancs deux engrognes et demie, à la Saint-Martin, lods et seigneurie portant. » — « Cette vigne tire son origine en premier lieu des Bénédictins, qui en jouissoient en 1388. Elle fut possédée ensuite par Grattemal, un des acensataire de toute la vigne du Chasnot en 1455.... » — P. 85, *paquet D.* « Cense de trois sols et demy tournois düe aux religieux de Saint-Vincent, à la Saint-Martin, par les hoirs Matthieu Gagelin, sur une vigne en Tousey. » — « Vente faite par Charles Pillot, écuyer, seigneur du Chastelet, citoyen de Besançon, à Vienot Bidault, vigneron, et Guyotte, sa femme, d'une pièce en bois et en désert d'environ un journal, au territoire de Besançon, lieu dit en Tousel...., ledit vendeur qui charge cette pièce d'une cense de 3 deniers, à luy payable à la Saint-Martin, à charge d'amende et de commise et exempte de toutes autres charges, ladite vente pour 30 francs », 18 oct. 1551. — P. 87. « Censes dont l'on ne jouit plus étant perdues. » *Paquet E.* « Cens sur des vignes en Trois Chatel. 1° En Champdomage. » — Donation à l'abbaye par Damette, veuve d'Humbert, citoyen, des tierces qu'elle avait sur une vigne à « Trois-Châtel », au lieu dit « Champdomage », avec 12 deniers de cens qu'elle avait sur les vignes de Rossette de Perrier, et de Pierre de Lantenne, 1254. — Reconnaissance de Colinet de Mardique, notaire de la cour de l'archidiacre et appariteur de la cour de Besançon, de devoir à la Saint-Martin à messire Étienne Daniel, sacristain de Saint-Vincent, trois sols sur un lopin de vigne à Trois-Châtel « de l'œuvre de huit ouvriers ou environ », 16 nov. 1475. — Procès des religieux contre Alard de Rougemont, chapelain de Saint-Martin, qui refusait de payer au sacristain un cens de trois sols qu'il devait, 1490. — Reconnaissance de Jean Bergier et Pierre, son fils, de devoir à l'abbaye 2 sols estevenants de cens, à la Saint-Martin, sur des vignes à Trois-Chatel au lieu dit « en Tousel », de la seigneurie de Guillaume de Saint-Quantin, damoiseau, 1343. — Acensement par l'abbé Guillaume et ses religieux à Guy Lovet, clerc, de deux vignes de l'abbaye à Trois-Châtel, pour un cens de 5 sols estevenans à la Saint-Vincent, 1353. — Donations de vignes à l'Abbaye. — P. 91, *paquet F.* Cens sur des vignes au « Chemin François » et « Chartres », dont on ne jouit plus. — « Assignal fait par Poncet, orfaivre, et Estiennette, sa femme, fille de maître Pierre Biguet, pour 32 l. données par Jean Michel de la cense de 50 sols à la Circoncision, payables audit Michel, sur une vigne au territoire de Besançon, lieu dit en Chemin François...., chargée seulement de tierce et de dismes et franche du reste, à charge de commise », 1318. — « Échange par lequel l'abbé Guillaume de Quingey, et les religieux quittent et remettent audit Jean Michel une cense de 10 livres qu'il leur devoit, moitié aux Bordes et moitié à l'Assomption sur sa maison, rue Saint-Vincent...., et encore sur le verger dudit Michel derrière le clos du monastère.... En échange de quoy ledit Michel leur cède : 1° cinquante sols de cense à la Circoncision sur la vigne de Poncet, orfaivre; 2° une cense de 30 sols, au samedy après la Pentecoste, sur la maison de Fauconnois, sellier, et de Guillemette, sa femme, fille de maître Gérard de Glaire, sise en la rue de Saint-Pierre ; 3° une cense de 40 sols, aux Quatre-Temps de la Sainte-Croix, sur la maison d'Isabelle, fille de Jean Donzel, à la Grande-Rue ; 4° 50 sols d'un costé, payables le quard à chaque Quatre-Temps et 20 sols d'autre moitié au jour de l'obit de maître Henry Gracilis, et moitié six mois après; lesdits 70 sols légués par ledit Gracilis aux Cordeliers.... », 1324. — Acensements à divers de vignes sises au « Chemin François ». — P. 96, *paquet C.* « Censes sur vignes en Argillière, Chamuse, Échenoz de Velotte et Vernois; l'on n'en jouit plus. » — « Argillière est un canton de vignes auprès de la Croix d'Arènes.... » — « Assignal fait par Guy, fils de Perrin de Vaux, Clerc, et Richarde, sa femme, fille d'Estienne dit Grape, moyennant 7 l. données par Jean Michel, de la cense de 10 sols à la Saint-Nicolas sur deux vignes, territoire de Besançon, lieu dit en Argillière, l'une de la seigneurie des seigneurs de Says.... ; l'autre vigne de la seigneurie de la terre de Saint-Deicole.... », 1308. — « Assignal fait par Perrin Morel de Rancenay, cordonnier...., aux religieux de la cense de 9 sols du jour de l'Invention Saint-Estienne, moyennant 12 francs donnés par les religieux, vallant chacun 12 gros de vieille monnoye du comté et le gros 12 engrognes; ledit assignal sur une vigne au territoire de Besançon, lieu dit Chamuse.... », 1439. — « Sentence de l'official du jeudy après la Saint-Hilaire 1498, condamnant Jacque d'Amondans, pelisonnier, à payer aux religieux

16 sols 7 engrognes d'un costé, et 19 sols d'autre, cette dernière somme sur deux vignes en l'achenal de Velotte.... et sur une vigne à Pirey, lieu dit la Ferté, de six ouvriers ; ladite cense de 19 sols, payable à la Magdelaine et acquise par les religieux pour 19 l.... » — P. 99. *Layette 28.* « Vignes en propres aux religieux Bénédictins de Saint-Vincent, au territoire de Besançon. » — *Paquet A.* « Casamenne, autrement Richebour. » — « Vente faite par Henry Bourgeois, fils de fû Henry Bourgeois, citoyen, à l'abbé Aymon et à ses religieux, d'une petite vigne en lieu dit Casemène.... avec le droit de vendanger ladite petite vigne avec celle du monastère qui lui est contigu d'ancienneté, au même jour que vendangera ledit Henry, seigneur du territoire de Casemène et ses successeurs seigneurs, avant les autres vignes. Ladite vente pour six livres estevenants.... », 1351. — Amodiations par les religieux d'un verger à Casamène à Étienne Noisot et Jean Vatet, vignerons, pour huit francs à la Saint-Martin, 7 janvier 1622. — P. 102, *paquet B.* « Seconde vigne, ditte la grande vigne de Casamène, provenante du s[r] Jean-Baptiste Marchand, médecin, et de demoiselle Estiennette Lambert, sa mère. » — Partage de biens entre Jacques Marchand et ses fils et petits-fils, 2 nov. 1681. — P. 103, *paquet C.* « Vignes de Bouhès, provenantes de Marguerite Marvelise, dont les Bénédictins de Saint-Vincent sont donataires universels. » — Partage de la succession de Thiebaud de Marvelise, vigneron, entre ses filles Marguerite de Marvelise, veuve de Jeangulphe Fatet de Vuillafans, Anne de Marvelise, femme de Jean-Baptiste Coulon, vigneron, et Parise de Marvelise, veuve de François Millesse de Baume ; par ledit partage Marguerite obtint la grande vigne de « Bouhé d'en haut, contenant en tout trois ouvriers et demy.... », 7 nov. 1640. — Délimitation des partages des trois sœurs par Antoine Sauterel et Jean de Marvelise, 7 janvier 1639. — P. 105, *paquet D.* « Vigne de l'Échenoz de Bouhé, provenant de l'Ancien du monastère. » — Donation par Pescos, femme de Besançon, sœur de feu Lombard, à l'église de Saint-Vincent, d'une vigne « en Bouhé », près de celle de Renaud et d'Henry de Jussanmoutier, nov. 1244. — Échange par lequel Pierre de Cussey, clerc, cède aux religieux de Saint-Vincent deux vignes « en Bouhé », près de la vigne des confrères de Saint-Jean de Besançon, pour trois autres pièces de vigne dont les religieux lui donnent l'usufruit, 1271. — Nomination d'arbitres dans le procès du sacristain de Saint-Vincent contre le prieur de Notre-Dame de Jussanmoutier, procureur de l'abbé de Baume ; ledit sacristain prétendait que sa vigne, sise « en Bouhé », entre celle du prieur et celle de Loret du Clos, ne devait pas de dîmes audit prieur, 1349. — P. 107, *paquet E.* « Vignes en l'Échenoz de Velotte (aux deux lits) et ditte la vigne de Notre-Dame ». — Donation par Renaud, citoyen, fils de feu Arnaud, à l'église de Saint-Vincent de deux pièces de vigne au territoire de Bregille ; de plus ledit Renaud et Hugue Toretarius, son gendre, ont reconnu que Poncette, femme dudit Hugue, avait donné à Saint-Vincent deux pièces de vignes au territoire de Velotte « en chenal », de la mouvance de monsieur Hugue de Saint-Quantin, dont l'une touche la vigne de Renaud de Chemaudin, et l'autre la vigne du fils de dom Nicolot, oct. 1246. — Ventes de diverses vignes sises « en l'Échenoz de Velotte », 1578-1602. — Vente par Jacques Maigrot, vigneron, et Huguette Miroudot, sa femme, à dom Joseph Saunier, abbé de Saint-Vincent, d'une pièce de vigne, située au territoire de Besançon, « en l'Échenoz de Velotte », de la contenance de « huit ouvriers et un quart » ; « dénonçans lesdits vendeurs ladite vigne estre deschargée de toutes charges, servitudes, hypothèques et obligations quelconques, mesme de lods et disme, n'en ayant jamais payé.... », 22 février 1678. — « Marché fait par les Bénédictins de Saint-Vincent, avec François Bourgoin, vigneron, pour remonter une pièce de vigne, en désert, de la contenance d'environ deux ouvriers et plus, située à l'Échenoz de Velotte, faisant partie de la vigne Notre-Dame, dont ledit Bourgoin a déclaré sçavoir bien les confins et pour y faire tous ouvrages nécessaires et la rendre à la fin des quatre ans en état et düe culture de vigne, moyennant 67 francs que lesdits religieux seront obligés de luy donner, et à charge qu'ils auront la moitié des fruits mesme pendant lesdits quatre ans », 1[er] avril 1687. — P. 110, *paquet F.* « Vigne de la Vaucelle, provenante de M. Lulier. » — Donation par messire Claude Lulier, conseiller, puis président au Parlement de Dole, seigneur des deux Chauvirey, Vitrey, Ouge, etc., « de quatre ouvriers de vigne », sis à Velotte, à l'abbaye de Saint-Vincent, 31 déc. 1637. — P. 111, *paquet G.* « Vignes d'Équeugney, provenantes de plusieurs particuliers. » — 1° La vigne du milieu de la Côte. — Donation à l'église de Saint-Vincent, par dame Blanche, veuve de Jean Maigret, citoyen, et par Guillaume, son fils, de tous leurs biens meubles et immeubles et notamment d'une vigne à Équeugney et d'une maison à Battant, 1285. — Amodiations de vignes à Équeugney par l'abbaye. — Vignes du sieur Pioton. — « Vignes au bas des Équeugney. » — « Vigne d'Équeugney le Haut, provenant de frère François Breteney, appelé dans le monde Pierre Breteney, lequel fit héritiers les Bénédictins de Besançon, par son testament du 4 avril 1431. » — P. 115, *paquet H.* Vignes de Vallière. — 1° La vigne de « dix ouvriers » provenant de frère François Breteney et de François Maigrot. — Testament de Jacque Breteney ;

inventaire et partage de ses biens et de ceux de sa femme, Bernardine Barthod, entre leurs enfants, 1619. — Testament de frère François Breteney, novice de Saint-Vincent, faisant les religieux ses héritiers et instituant des legs en faveur de ses sœurs, le 1er juillet 1633. — 2° Vigne de cinq « ouvriers ». — P. 119. Vigne de Rognon, provenant du sieur J.-B. Marchand, médecin. — Vigne des corvées d'Arènes, provenant de demoiselle Étiennette Lambert, mère du sieur J.-B. Marchand, médecin. — P. 120, *paquet J*. Vigne du Chemin Français, provenant de demoiselle Claude-Antoine de Pillot, veuve du sieur Coquillot. — P. 122, *paquet K*. Vigne du Chânot, provenant de Françoise Maigrot. — « Testament de Pierre Maigrot, vigneron, et de Pierrette de Marvelise, sa femme, voulant estre enterré à Saint-Vincent, près leur père et mère et y fondant une grande messe au jour de Saint-Marcellin pour 25 francs qu'ils donnent, etc., léguant 400 francs à Françoise Maigrot, leur fille, et une vigne au Perron, de quatre ouvriers.... avec une vigne au Chasnot de trois ouvriers ou environ.... », 27 mai 1613. — « Ladite Françoise Maigrot a fait héritiers les religieux en 1629.... Et c'est d'elle que nous avons la vigne du Chasnot, nous en jouissons l'an présent 1736. L'on n'en paye aucun disme, ny garde à messieurs de Saint-Paul. Ladite vigne contient deux ouvriers cinq coupes. » — P. 123, *paquet L*. Vigne de la « Vaitte », provenant de demoiselle Claude-Antoine de Pillot, veuve du sieur Coquillot. — Procès concernant la dîme réclamée par l'archevêque. — Extrait des censiers de l'archevêque, où il est dit « que le sr Pillot et Claude-Antoine Pillot, sa fille, au lieu de demoiselle Margueritte Lulier, qui au lieu de Mademoiselle d'Orsans et Estienne Coulon, au lieu de Claude Gavillet, doivent pour leur vigne de Vaitte d'environ seize ouvriers, disme et garde, touchant par dessous Louys Courtois, et que ledit Pillot a payé depuis 1629 ». — « Mandement de garde accordé par les Gouverneurs à Antoine de Pillot, acquéreur d'une vigne de treize ouvriers au décret sur Antoine Huot, sr d'Ambre, fils héritier de demoiselle Margueritte Lulier, et deffense aux amodiateurs de l'archevêque étant au pas de Baptant de plus user de force et d'armes, sous peine de garde enfrainte, ladite vigne ne devant qu'un demy disme », 10 sept. 1631. — « Sentence du vicaire général de Mesmay, déclarant que les possesseurs de la vieille vigne de la Vaitte avec les emplantements voisins, cy devant en champs et en vergers, limitans les terres de Palente et de Chalezeule, provenants de la famille des Sages, faisant en tout plus de 24 ouvriers, ne payeront que demy disme, sans garde en temps de vendange, à monsieur l'archevêque », 30 sept. 1662. — P. 127, *paquet M*. Vigne du Vernois, provenant de Marguerite de Marvelise. — Partage des biens de Thiebaud de Marvelise entre ses filles : on y voit que Marguerite eut la vigne du Vernois, « d'environ six ouvriers, avec l'avantchevoye y joignant et le verger de Velotte. La Marguerite Marvelise fit les Bénédictins de Saint-Vincent ses hoirs universels. Nous jouissons en la présente année 1736 de la vigne du Vernois, contenant quatre ouvriers trois quarts en état.... » — P. 129, *paquet N*. Vignes du mont de Bregille, provenant 1° d'un échange fait avec les sœurs de Sainte-Claire; 2° de Mademoiselle de Pillot, veuve du sieur Pierre Coquillot. — 1re vigne. — « Échange par lequel Jean, abbé de Saint-Vincent, céda à Alix dou Saix, abbesse des Cordelières de Besançon, ce qu'il avoit dans les maisons et jardins que ladite abbesse a acquit de l'abbé de la Charité, lods et justice ; en place de quoy, l'abbesse luy cède une vigne, dessus Charrière, au mont de Bregille, de la seigneurie de l'archevêque, qui fut à Étienne de Baume, citoyen.... », 1294. — P. 130. Seconde vigne du mont de Bregille. — P. 131, *paquet A*. « Vignes dont on ne jouit pas, en Mandelier, Chassagne, Gacogne, Plainnechaux, Perron, Chamuse, Gecey, Arènes et autres endroits. » — Accensement fait par les religieux à Jean Dauxon, marchand, et Parise, sa femme, de deux vignes du Prieur et couvent de Saint-Vincent, « l'une en Plaine Chaux, dit les Gacognes, de huit hommes...., l'autre vigne ès Chaucennes, autrement ès Baumes, de dix ouvriers.... ; le tout pour la cense de 20 florins à la Toussaint que ledit Dauxon assigne sur lesdites vignes et sur ses maisons en Baptant...., stipulant que ledit Dauxon pourra racheter 5 florins pour 100 florins avec la peine de commise », 15 sept. 1477. — « Vente faite par messire Antoine de Montcut, confesseur et conseiller de madame l'archiduchesse Marguerite et son grand aumonier, abbé commendataire de Saint-Vincent, et ce, pour achever les ouvrages de l'abbaye, église et clocher, à noble Nicolas Nardin, citoyen, de ce qui luy est advenu par la mort de don Claude d'Amance, situé à Clerval sur le Doubs, l'Hospital, Anteuil, Saint-George et Branle, et une vigne au territoire de Besançon, lieu dit és Chassagne, de trois ou quatre ouvriers entre Jean du Champ et messire Jean Mercier, pour 400 francs », oct. 1527. — Vente par Étienne Nayme, vigneron, et Claudine Coulon, sa femme, à Pierre Maigrot, vigneron, et Pierrette Marvelise, sa femme, d'une vigne « en Mandelier, d'environ six ouvriers...., pour 700 francs, ladite vigne chargée envers l'archevêque, de garde, qui est quatre blancs par chariot et exempte de disme », 30 août 1593. — Donation par Adeline, veuve de Pierre de Ruffey, à l'église de Saint-Vincent, où elle désire être enterrée, d'une vigne au-dessus de Saint-Jacques d'Arènes, mai 1524. — Donation par Bonne, fille de Pierre dit Chastelet, citoyen,

à l'église de Saint-Vincent, d'une vigne « en Gecey, entre Guy, fils de Bonamy, de la rue Poictune, et la vigne de l'Archevêque, seigneur du terrain de la vigne donnée, 1556, en avril ». — P. 134, *paquet P.* Amodiations de plusieurs vignes depuis 1627. — Arrêt du Parlement du 24 juillet 1732, contenant les plants qu'il faut arracher dans les vignes.... — P. 135. *Layette 29.* « Terrain de la maison de Saint-Vincent et affaires avec les voisins. » — *Paquet A.* « Papiers contre le projet des ingénieurs du Roy, qui vouloient faire un chemin publique au travers des religieux pour tirer une ligne venant de la porte Nostre-Dame à nostre église. » — « Copie d'une lettre du supérieur de Saint-Vincent à M. de Louvois touchant la rue que l'ingénieur Robelin prétendoit faire au travers de nostre jardin », 20 aoust 1690. — « Requête présentée à Messieurs du Magistrat au sujet d'une rue que l'on prétendoit faire au travers de l'enclos du monastère. Elle tend à faire un allignement de la rue de Saint-Vincent avec celle de la Vielle Monnoye. » — Minute d'une lettre de M. de Louvois pour empêcher la susdite rue, 27 août 1690. — « Certificat de MM. du Magistrat au sujet de l'allignement de la rue de Saint-Vincent à celle dessus Billon, donné le 28 aoust 1690. Il porte qu'il est du plus grand ornement de la cité d'alligner la rue de Saint-Vincent aux maisons sur Billon, plutot que suivre l'allignement au travers le jardin des Bénédictins. » — P. 136, *paquet B.* Papiers concernant les conduites et chutes d'eau dans l'enclos ; pavage des rues. — « Acte de protestation de non-préjudice signifié le 7 septembre 1689 de la part des religieux à MM. du Magistrat, qui vouloient faire écouler dans notre enclos les eaux qui descendent par la rue des Carmes. » — P. 138, *paquet E.* Acquisition de la Colombière et affaires avec les voisins. — « Lettre du 9 novembre 1379, par l'abbé Hugue d'Oiselay, ayant emploié 100 florins de la dot de la Chapelle, fondée à l'autel Saint-Antoine par l'abbé Guillaume Chin, avec autre plus grosse somme à l'achat du verger et colombière de Caterine, veuve Henry Michel, sis derrière le jardin du monastère; ledit abbé ne voulant charger ledit verger de ladite plus grosse somme et voulant décharger sa conscience desdits 100 florins, donne au religieux chapelain de ladite chapelle 100 sols sur le patronage de Raincour et Buffignecour, dûs à l'abbé, moitié au sinode de may et moitié au sinode d'automne. Ratifié par l'archevêque Guillaume, 2 mars 1391. » — P. 140, *paquet D.* « Affaires des Bénédictins avec les s[rs] Valle, pour un mur mitoyen, et avec les Jésuittes pour des noyers du verger qu'ils ont du s[r] Valle. » — P. 141, *paquet E.* « Amodiations des locataires de la grosse maison, joignante M. Duchesne. » — P. 143, *paquet F.* « Amodiations de la maison du Four et de la cave sous l'entrée de la maison de M. le conseiller Faure.... » — *Paquet G.* « Amodiations de la maison joignant le four. Plusieurs amodiations d'icelle depuis 1682, jusqu'en 1731. » — P. 145, *paquet H.* « Affaires avec M. le comte de Saint-Amour et M. le conseiller Belin, au sujet de la maison « Notre Four ». — Traité du 5 janvier 1682, par lequel « messire Charles François de la Baume, comte de Saint-Amour, cède aux religieux un terrain derrière la niche de la statue de Jupiter, au bas de la grande allée du jardin de Granvelle, ledit terrain de quatorze pieds de long et de six pieds de large.... Et pour ledit terrain cédé, les religieux quittent audit comte 100 francs qu'il devoit pour son affiert de cloison du mur servant de pignon à la maison qu'ils ont baty derrière ledit jadin.... » — « Copie de la vente faite le 21 octobre 1708 par M. le comte de Saint-Amour à M. le conseiller Belin et à dame Eugène-Antoine Mareschal, sa femme, d'un journal et demy de jardin, au bas de la cour des écuries de la maison de Granvelle et à costé du grand jardin pour 10,000 livres et 500 l. de paires de gands. » — P. 146, *paquet J.* « Procès des Bénédictins contre Maurice Dutruy au sujet de la muraille de séparation des Bénédictins, et de celle dudit Dutruy. » — P. 147, *paquet K.* « Billets d'argent emprunté par les religieux et remboursé. » — P. 148. *Layette 38.* Contrats de rente. — *Paquet A.* Besançon. « Cession et transport fait par M. le conseiller de Courbouson aux Révérends Pères Bénédictins de Besançon, avec conduitte et garantie d'un contract en principal de quinze cens livres avec soixante et onze livres quinze sols d'intérest échus en acquittement de partie du prix du terrain qu'il a acheté de leur enclos. Ledit contract au profit de madame Baquet sur madame Descoraille, annuel de 75 l. chaque 12 février.... », 12 février 1729. — « Contract de rente en principal de cinq mille cinq cens livres, annuel de deux cens soixante quinze livres à chacun premier janvier en acquittement et à compte du prix du terrain vendu en l'enclos au sieur de Courbouson ; ladite rente créée au profit des Bénédictins de Saint-Vincent sur ledit sieur de Courbouson.... », 22 février 1736. — P. 150, *paquet B.* Rentes à Beure, Velotte et Saint-Ferjeux. — « Donation faite par le sieur François Bouvier aux Bénédictins de Saint-Ferjeux, pour raison de dévotion aux saints martyrs patrons, d'un capital de 400 francs annuel cy-devant de 24 francs, et remis par ledit Bouvier à 20 francs sur Jean Simard de Beure et Jeanne Pidancet, sa femme, constitué sur eux le 6 septembre 1665 au profit de Julien de Blancheteste et par ledit Julien et Anne Boisot, sa femme, audit Bouvier, le 24 janvier 1669. Ladite donation faite aux Bénédictins le 9 octobre 1685. » — « Cession faite par demoiselle Catherine Varrin, aux dames de la Confrérie du

Cordon Bleu, érigée en nostre Eglise d'un capital de rente de 100 francs, créé sur Richard Hudelot, et Gille Euvrard, sa femme », 12 août 1718. — Rétrocession de la présente rente par les dames du Cordon Bleu aux Bénédictins, 26 août 1718. — P. 152. Rentes à Chalèze, Chalezeule et Thise. — « Contract de rente au profit des Bénédictins de Saint-Vincent, sur Jean-Antoine Bernard de Thise, fils de François Bernard, en capital de 66 l. 13 sols 4 deniers, annuel de 3 l. 6 sols 8 deniers », 17 décembre 1732. — P. 154, *paquet D.* « Rentes à la Barre, Vandelan et Mareschaux. » — « Vente faite par les Bénédictins d'héritages sis à la Barre, sçavoir deux rains de chasal, une chenevière ès Oches et un champ lieu dit *au vieux prel*, à Jean Amyot dudit lieu, pour 200 francs dont il a créé une rente annuelle de 12 francs, le 19 juillet 1717, avec la cense annuelle d'une poulle, Colin notaire, et s'oblige d'y bâtir dans huit ans, payer la poulle à Carnaval, et les lods à 3 gros par franc. L'intérest de ladite rente a été remis au trois pour cent le 30 octobre 1720.... » — « Contract de rente au profit des Bénédictins sur Jean Rosinot, de Vandelan, et Élisabeth Voiroz, sa femme, en capital de 300 l., annuel de 9 livres », 4 août 1731. — P. 156. *paquet E.* Rente sur les habitants de Perrouse. Constitutions de rentes sur les habitants de Perrouse, au profit de divers; cession desdites rentes aux Bénédictins. — « Toutes les susdites rentes dues aux Bénédictins par les habitants de Perrouse, produisent ensemble le capital de 2,633 francs 3 gros, annuel de 131 fr. 8 gros ou 87 l. 15 sols 6 deniers. Et suivant la réduction faite par arrest du Roy, du 24 aoust 1720, en faveur des communautés, ledit intérest à 35 l. 2 sols 2 deniers, que l'on perçoit annuellement desdits habitants. » — P. 160, *paquet F.* Rentes sur les particuliers de Perrouse. — « Rente en capital de 200 fr., annuel de 14 fr., au profit des Bénédictins, sur Claude Bernard dit Morey de Chaucenne, demeurant à Perrouse, et Guillemette Bersot, sa femme.... », 1660. — « Rente en capital de 50 francs, annuelle de 30 gros, au profit des Bénédictins, sur Claude Cretin.... », 22 nov. 1690. — « Rente en capital de 50 francs, annuelle de 2 fr. 6 gros, au profit des Bénédictins, sur Claude Cretin et Jeanne-Claude Bernard, sa femme, à chaque 26 may, pour 50 francs à eux donnés ledit jour 26 may 1692. » — « Rente en capital de 74 francs 6 gros, annuelle de 4 francs et demy, sur Vincent Campionnet de Perrouse et Thienette Buron, sa femme, pour vente d'un chasal, situé audit Perrouse, autrefois possédé par les Chanoullets et arrivé en échute aux religieux Bénédictins par le décez desdits Chanoullets sans hoirs.... », 22 nov. 1676. — « Rente en capital de 97 fr. 9 gros, annuelle de 4 francs 6 gros, au profit des Bénédictins, sur ledit Vincent Campionnet et Thiennette Barbier, sa femme.... », 3 mars 1694. — « Constitution de rente en capital de 200 l., annuelle de 12 l., sur Vincent Campionnet et Estiennette Barbier, sa femme, de Perrouse, au profit des Bénédictins, à chaque 29 juillet, pour vente faite par lesdits religieux auxdits Campionnet et Barbier, d'une maison située audit Perrouse.... », 1er déc. 1711. — « Rente en capital de 60 francs, annuelle de 3 francs, sur Jacques Voisin de Perrouse et Claudine Datard, sa femme...., au profit des Bénédictins, pour rente faite auxdits Voisin et Datard, de la moitié d'un chasal situé audit Perrouse.... », 24 juin 1691. — « Rente en capital de 100 fr., annuelle de 6 francs, au profit des Bénédictins, sur Marguerite Boutet, veuve de fu Edme Jugnot de Perrouse, et François Jugnot, son fils.... », 21 déc. 1696. — P. 165, *paquet G.* « Rentes à Cervin, Douvot et Burgille-les-Marnay. » — Mémoire des rentes données aux Bénédictins de Saint-Vincent dans le testament de Jeanne Monnot, de Servin, 29 avril 1629. — « Rente au profit de messieurs les héritiers de noble sieur Simon de Crosey, sur les habitans et communauté de Cervin, en capital de 500 fr., annuelle de 30 fr., au 25 janvier.... Ledit sr de Crosey avoit pretté 900 fr. en 1637; ils rendirent 400 fr. en 1661 », 20 février 1678. — « Cession faite aux Bénédictins, le 8 juin 1702, de la susdite rente de 500 fr., réduite à l'intérest de 23 francs; ladite cession faite par messire Claude-François de Crosey, et dame Margueritte de Raincourt, sa femme, en déduction de 750 francs qu'ils redevoient aux Bénédictins, pour la pension d'un de leurs fils, qui s'est fait Bénédictin. Avec ratification de ladite cession par la dame de Crosey », 13 février 1703. — « Rente en capital de 900 fr., annuelle de 45, au profit du sieur Nicolas Dorival, sur Nicolas Fusenot, munier de Douvot, le 22 décembre 1713.... A la fin dudit contract est la cession dudit sieur Dorival, faite aux Bénédictins, le 10 janvier 1714, avec promesse dudit Fusenot, le 11 janvier 1715, de leur payer les intérest, lesquels ont été réduits au 4 pour cent », 22 août 1720. — « Rente en capital de 1,400 l. au profit des Bénédictins, annuelle de 28 l., sur demoiselle Thérèse de Leule, veuve du sieur Claude-François Martin, et sur demoiselle Margueritte de Leule, femme du sr Denys Desborne, demeurant à Burgille-les-Marnay.... », 12 juin 1720. — P. 166, *paquet H.* Rentes à Vanclans et à Chassagne. — Cession aux Bénédictins de deux rentes provenant de Nicolas Perrenot, « faite par demoiselle Alviset, veuve du sieur Lagrandfame.... pour la somme de 743 francs 11 gros 2 blancs, à quoy montoient les capitaux et arrérages.... », 8 mai 1675; — ordonnance du Parlement sur requête présentée par les Bénédictins, pour le paiement des deux rentes ci-dessus; ladite ordonnance portant que lesdits habitants de Vanclans

devront payer dans le délai d'un mois, 27 janvier 1683. — P. 167, *paquet J.* « Rentes à Montandon et aux Seignottes, prosche Mesche. » — « Obligation sur Claude-Louys Navion Maillot et Caterine, sa femme, de Montandon, de la somme de 3,270 l., ledit Maillot a passé le contrat de rente suivant au profit des Bénédictins de Saint-Vincent », 27 juin 1720. — « Rente en capital de 2,500 l. restantes de la susdite obligation annuelle de 50 l. au profit des Bénédictins, sur Claude-Louys Navion Mailliot. Ladite rente annuelle sur le pied de la précédente et fait au profit des Bénédictins, sur Jean-Joseph Navion Maillot, demeurant aux Seignottes de Mesche », 12 janvier 1729. — Ratification de la précédente vente par Catherine Charmot, femme dudit Jean-Joseph Navion Maillot, 6 juillet 1630. — « Les rentes suivantes ne sont ici raportées que pour servir d'hypothèques aux précédentes, comme ayant été acquittées par Claude-Louys Navion Mailliot, des deniers des Bénédictins. » — P. 169, *paquet K.* Rentes au profit des Bénédictins sur divers particuliers à Santans et à Montbarrey. — P. 170, *paquet L.* Arrêts du Roi pour les rentes des communautés. — Arrêt du Roi qui réduit à deux pour cent les rentes des communautés, 24 août 1720. — *Paquet M.* Quittances des intérêts des rentes dues par les Bénédictins à différents particuliers de Besançon. — P. 171, *paquet N.* Rentes à Lons-le-Saunier et à Baume. — « Billet rentuel en capital de 1,000 l., annuel de 50 l., sur les Révérends Pères Bénédictins de Lons-le-Saunier, au profit des Bénédictins de Besançon à chaque 25 may », 25 mai 1736. — « Grosse de rente au profit des Bénédictins, sur le sieur Claude-Guillaume Bourguignon, procureur du Roy de la police de Baume, en capital de 450 l., annuel de 22 l. 10 sols », 3 juillet 1736. — Rente à Morteau. — « Billet rentuel, en capital de 1,600 l. annuel de 80 l., sur les Révérends Pères Bénédictins de Morteau, au profit des Bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, à chaque 4 aoust. » — P. 173. *Layette 31.* « Parties des avocats, procureurs, marchands et ouvriers avec marchés et quittances, etc.... » — P. 175. *Layette 32.* États généraux des revenus de la maison et actes divers du chapitre général. — *Paquet A.* États généraux des revenus de la maison présentés chaque année au chapitre général, depuis 1652. — *Paquet B.* « Mémoires des revenus particuliers de la maison et déclarations d'iceux. » — *Paquet C.* Chapitres généraux de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe. — Arrêt du Parlement de Dole défendant aux Bénédictins du comté de Bourgogne de communiquer avec ceux de France et de se trouver au chapitre général qui doit se tenir à Toul et leur ordonnant « de se procurer des visiteurs comtois, à raison de la guerre étant entre les deux couronnes.... », 9 nov. 1637 — *Paquet D.* *Paquet E.* Prétentions de la maison de Saint-Vincent sur les autres maisons ; quittances des frais de visites. — *Paquet F.* Taxes établies par le chapitre général et les RR. PP. Visiteurs pour ceux qui logent à Saint-Vincent. — *Paquet G.* Règlement du chapitre général pour les habits, premières messes, confessions, etc. — *Paquet H.* « Avertissements donnés aux supérieurs des maisons pour les intimer aux inférieurs. » — *Paquet J.* Permissions données aux religieux de Saint-Vincent par le chapitre général et par les RR. PP. Visiteurs de dire, en l'église de Saint-Vincent, les offices de certaines fêtes particulières; règlement pour la bénédiction du saint Sacrement qui se donne le soir en été. — *Paquet K.* Permissions données par le chapitre général aux religieux de Saint-Vincent de construire à Santans et de réparer des immeubles à Besançon. — *Paquet L.* « Actes du chapitre général par lesquels les secondes pensions de certains noviciats sont adjugées à la maison de Saint-Vincent de Besançon, de même que les revenus du commun de la province, gérés par le Procureur Général pour certaines années. » — *Paquet M.* Acte de profession de quelques religieux. — *Paquet N.* Privilèges du Mont-Cassin. « Actes et avis contre la perpétuité des supérieurs et règlement touchant le régime spirituel. » — Décrets des cardinaux interprètes du concile de Trente, pour confirmer les privilèges accordés aux religieux du Mont-Cassin *super pontificalibus*, depuis 1092, 10 sept. 1614. — Déclaration capitulaire des religieux de Saint-Vincent contre la perpétuité des supérieurs, 9 mai 1612. — « Déclaration du chapitre général tenu à Saint-Mihiel le 28 aoust 1612, refusant voix active et passive à un abbé de Saint-Aigrie, qui vouloit rester perpétuel. » — Copie de l'approbation donnée par le pape Innocent XI aux décrets d'une congrégation de cardinaux, confirmant les règlements du chapitre général tenu à Luxeuil le 9 mai 1688, 5 avril 1689. — « Minute de réponse du R. P. Président à M. le grand vicaire de Besançon, portant refus de se charger des confessions des Cordelières. En quoy on prétendoit emploier les religieux de Saint-Vincent. Ledit refus fondé sur les constitutions de l'ordre, qui défendent aux réformés de se charger de la direction des religieuses de l'Ordre, à plus forte raison des autres », 9 août 1610. — *Paquet O.* « Matricule de tous les religieux du chœur de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe depuis la Réforme », Nancy, 1727. — P. 178. *Layette 33.* Amortissements. — *Paquet A.* Arrêts, déclarations et ordonnances concernant les amortissements. — Ordonnance de M. l'intendant De la Fond, invitant les gens d'église à déclarer les biens qu'ils ont acquis depuis 1600 ; signifiée aux Bénédictins le 3 sept. 1694. — « Décharge pour le clergé du Comté des droits d'amortisse-

mens et de tous arrest, rendus avant le 20 février 1695, moyennant deux cens trente mille livres payables une fois », 4 août 1695. — « Ordonnance de l'intendant de la Neuville, à tous ecclésiastiques, de déclarer les biens acquis depuis le 2 janvier 1702, ensuitte de la déclaration du 9 mars 1700, laquelle parle des biens acquis dans le Comté depuis le 16 février 1694, jusqu'au 1er janvier 1700 », 1700. — Circulaire des commis préposés aux avertissements, mandant aux bénéficiers de déclarer leurs acquisitions depuis le 16 février 1694 et depuis le 1er janvier 1700. — « Déclaration du Roy du 16 juillet 1702 expliquant celle du 9 mars 1700, au sujet des roturiers tenans fief, etc., et déchargeant les gens de mainmorte des droits d'amortissemens des dons et legs à eux faits en deniers, sans stipulation d'employ ni de fonds, et pour les autres dons et legs veut que les droits en soient payés suivant la déclaration du 5 juillet 1689 ; publiée au Parlement de Besançon le 8 août 1702. » — Arrêt ordonnant à ceux qui acquièrent par échange de payer les droits seigneuriaux et féodaux, fixés pour les acquisitions par vente ; publié par l'intendant, 11 janvier 1721. — Arrêt exemptant du droit d'amortissement les biens déjà amortis et dépendants des bénéfices unis à des communautés séculières ou régulières, 9 sept. 1730. — Arrêt déchargeant les religieuses de la Visitation de Paris des droits d'amortissement d'un legs chargé de trois messes, 26 sept. 1730. — Arrêt donnant aux bénéficiers le délai d'un an pour fournir aux Chambres des comptes des déclarations de leur temporel et un délai de trois mois pour faire l'hommage au Roi, 7 déc. 1723 ; — « renouvellement de la déclaration du 29 décembre 1674, touchant les déclarations des revenus des bénéficiers et acquisition depuis 1641 ». — Déclaration du 18 mai 1731, défendant aux ecclésiastiques d'acquérir dans le Comté des biens-fonds sans permission expresse du Roi. — Règlement du droit d'indemnité dû au Roi par les ecclésiastiques qui acquièrent dans la directe du Roi, moins de 60 l. ou de 2 l. de rente, 18 déc. 1731. — Ordonnance enjoignant de remettre aux intendants du Comté les originaux des acquisitions dès le 4 août 1695, 21 oct. 1732. — Mémoire du clergé séculier et régulier du Comté pour obtenir une modification ou révocation de l'édit du 18 mai 1731 ; imprimé à Paris chez Mergé, 1735 ; — autre mémoire sur la même question (s. l. n. d.). — « Résultat de l'Assemblée du clergé du Comté pour écrire à Cambrai, Lille, Metz et autres lieux conquis, pour sçavoir s'ils ont payé les amortissements et francs-aleux » (s. d.). — P. 180, *paquet B*. « Plusieurs déclarations tant des biens anciens du monastère de Saint-Vincent que des biens acquis depuis 1600 jusqu'à 1731, données aux intendans, aux commis des amortissemens et du clergé. » — *Paquet C*. « Plusieurs difficultés au sujet des amortissemens tant à l'intendance qu'avec les commis desdits amortissemens. » — *Paquet D*. « Amortissement de la maison bâtie en l'enclos du monastère, joignant M. Duchesne. » — Contrainte signifiée aux Bénédictins de payer la somme de 2,000 livres pour les amortissements des nouvelles maisons bâties sur leurs fonds, 15 oct. 1702. — « Un extrait du rôle de modération, arresté au Conseil le 20 may 1704, pour payer la somme de 625 l. en place des 2,000 livres cy-dessus. » — « Un certificat du 26 janvier 1703, touchant les anciens bâtimens laissés par les Bénédictins à la ville gratuitement en 1690, pour empescher un projet des ingénieurs de faire une rue à travers leur enclos. » — P. 181, *paquet E*. Quittances d'amortissements. — P. 185. *Layette 34*. Dons gratuits et dîme. — *Paquet A*. Billets et quittances des dons gratuits pour les maisons de Saint-Vincent et de Saint-Ferjeux depuis 1695. — *Paquet B*. Procurations et appels des religieux et religieuses du comté de Bourgogne pour s'opposer à l'ordonnance des États du Pays qui, en 1666, avaient imposé les biens des réguliers. — Écritures et procédures contre les commis aux répartements. — Contraintes contre les réguliers, lettres et affaires diverses jusqu'en 1672. — Affaires du clergé depuis 1693 jusqu'en 1702. — Affaires du clergé depuis l'assemblée du 4 mai 1734 au sujet des répartements. — Capitation des domestiques du monastère. — Quittances des invalides et du don gratuit pour M. d'Andreville. — Sommes payées pour les blasons, armoiries et lanternes ; — rachat de cens et de droits seigneuriaux. — Affaires concernant la dîme et l'exemption des biens du monastère dans divers villages : la Barre, Vandelan, Liesle, Santans et Montbarrey. — P. 187. *Layette 35*. Familles Marvelise et Maigrot. — *Paquet A*. Papiers de famille des Marvelise. — Traité de mariage de Thiébaud de Marvelise, fils d'Antoine Marvelise, vigneron, avec Claudine Maigrot, fille de feu Jean Maigrot le jeune, 12 nov. 1583. — Traité de mariage de Jengulphe Fatet de Vuillafans, avec Marguerite de Marvelise, fille de Thiébaud et de Claudine Maigrot, 25 janvier 1615. — P. 189, *paquet B*. Papiers de la famille des Maigrot. — Mariage entre Pierre Maigrot, vigneron, et Pierrette Marvelise, 22 août 1578. — Cession par Marguerite Simonin de Poligny, fille de Claude Simonin, à Claude Maigrot, vigneron, d'une rente de 600 fr. sur les habitants de Mamirolle, pour ses dettes de loyer ; « ledit Maigrot payé par ladite Simonin le 20 décembre 1649 de l'argent des Bénédictins auxquels pour ce ladite rente fut cédée ». — P. 190. *Layette 36*. Familles Marchand, Lambert et Surat. — *Paquet A*. Papiers de famille des Marchand. — Testament de Jacques Marchand, 22 décembre 1684. — Testament de

son fils Sébastien Marchand ; — traité de mariage de Sébastien Marchand, fils de feu Sébastien Marchand et d'Étiennette Lambert, avec demoiselle Barbe Vinot, fille du sieur Pierre Vinot de Luxeuil, médecin, 27 nov. 1699. — *Paquet B*. Papiers des enfants de Sébastien Marchand et Étiennette Lambert, leur mère. — Extrait du partage des enfants de Sébastien Marchand, avec leurs oncles, messires Joseph et Jean-Baptiste Marchand. — « Donation faite par Jacques Marchand, se voulant faire religieux, à Estiennette Lambert, sa mère, et Jean-Baptiste Marchand, son frère, de tous ses biens, hors 1,200 fr., qu'il se réserve pour donner aux Bénédictins ou autres », 13 juin 1692. — « Acte du 28 juin 1693 à Morey, par lequel Estiennette Morey remet 1,200 fr. à Jacque Marchand son fils, appelé frère Richard, qui se les étoit réservés et les remit à dom Ambroise Mercier, supérieur, qui reçut encore 200 l. de ladite Lambert.... », 26 août 1693. — « Publication du testament de Jean-Baptiste Marchand, médecin, faisant héritière Estiennette Lambert, sa mère, et fondant un anniversaire d'une grande messe, avec une bénédiction du saint Sacrement pendant l'octave de la Nativité de saint Jean-Baptiste, aux Bénédictins de Besançon, chez qui il veut être enterré ; et pour cela, léguant sa maison, rue du Chateur...., avec un capital de rente de 3,000 fr. à luy dus par les Bénédictins avec les intérest », 22 mars 1703. — Renonciation des Bénédictins audit legs, comme leur étant onéreux, sans préjudice de leur droit et actiön à cause des frais funéraires qu'ils ont supportés, 24 avril 1708. — « Donation faite par demoiselle Estiennette Lambert, veuve Sébastien Marchand, aux Bénédictins, de 3,000 francs dus à Jean-Baptiste Marchand, son fils, dont elle est héritière, par les Bénédictins.... et encore 2,800 fr., prix de la maison vendue au sieur Durand, le 3 décembre 1708. Et encore de 2,800 fr. à prélever sur tous ses biens, après son décès, à charge que les religieux payeront toutes les dettes restantes de ladite hérédité, outre ce qu'ils ont déjà payé, et célébreront l'anniversaire dudit Jean-Baptiste à perpétuité, avec la bénédiction du saint Sacrement durant l'octave de saint Jean-Baptiste ; payeront à ladite Lambert l'intérest de ladite rente et la laisseront toute sa vie dans la chambre qu'elle tient en leur maison du Four », 18 janvier 1709. — P. 193, *paquet C*. *Paquet D*. Actes principaux du procès des Bénédictins contre les Ursulines d'Ornans, donataires de sœur Marguerite Marchand, ursuline à Ornans, fille de Sébastien Marchand. Réception de Marguerite Marchand au couvent des Ursulines d'Ornans avec une dot de 2,336 l. 3 s. 4 d., monnaie du royaume, constituée par Étiennette Lambert, sa mère, et Jean-Baptiste Marchand, son frère, et 333 l. 6 s. 8 d., pour ses meubles et habits, 21 juin 1698. — « Transaction de ladite Estiennette avec les Ursules d'Ornans, qui se désistent de la donation de la sœur Marchand, du 18 juin 1700, moyennant 650 l. données par ladite Lambert, des deniers des Bénédictins », 10 août 1713. — *Paquet E*. — P. 194, *paquet F*. Papiers de famille des Lambert. — Partage entre les enfants de Pierre Lambert, vigneron, 11 juillet 1703. — P. 195, *paquet G*. Papiers concernant le s^{r} Pierre Surat et demoiselle Claudine Brouillet, sa veuve, dont les Bénédictins de Saint-Vincent sont héritiers. — « Une constitution de rente sur honorable Pierre Surat, de Saint-Germain en Savoye, et de Claudine Brouillet, sa femme, au profit des Révérends Pères les Mineurs conventuels de Besançon, en capital de 2,000 fr., annuel de 100 fr. à chaque 24 juillet.... », 1719. — Testament de Pierre Surat, faisant son héritière Clauda Brouillet, sa femme, et léguant 100 fr. à dom Donat, religieux bénédictin, leur fils, 17 sept. 1714. — P. 197. *Layette 37*. Hoirie de demoiselle Claude-Antoine de Pillot, veuve du s^{r} Coquillot. — *Paquet A*. Papiers de famille de MM. de Pillot, seigneurs de Chenecey et de Chatelard. — Censier de Pierre et Charles Pillot frères, écuyers, seigneurs desdits lieux, fils de Claude Pillot. — Contrat de mariage d'Antoine Pillot, fils de Jean Pillot, seigneur de Chatelard, avec dame Antoine Thielier, citoyenne, 24 mai 1605. — « Traité d'Antoine de Pillot avec sa fille, par lequel elle s'oblige d'entretenir son père, qui reconnoit que ses biens propres sont affectés envers sa fille, pour le recouvrement de ses biens maternels », 26 janvier 1645. — P. 198, *paquet B*. Acquisitions d'Antoine de Pillot et d'Antoinette Thielier, sa femme. — Rentier et manuel de demoiselle Coquillot. — Frais faits par les Bénédictins, après la mort de mademoiselle Coquillot. — P. 201. *Layette 38*. Hoirie de dom Constantin Steur. — *Paquet A*. Papiers de famille des Steur et Perdrizet. — Contrat de mariage de Servois de Steur, de Lure, avec demoiselle Jeanne-Baptiste Perdrizet, 29 déc. 1622. — Testament de Jean Rodolphe Steur de Luxeuil, en religion frère Constantin, faisant différents legs à Jeanne Perdrizet, sa mère, et à Marguerite Steur, sa sœur, et faisant son héritier le couvent de Saint-Vincent, « à charge d'une messe annuelle et perpétuelle au jour de sa profession et de faire des ornements à la sacristie », 6 août 1651. — « Partage entre Pierre Perdrizet de Luxeuil, apotiquaire, et Servois de Steur, de Lure, mary de Jeanne Perdrizet, des biens de fû Antoine Perdrizet, procureur, consistant en maison, verger, prels à Luxeul », 1624. — « Donation faite par Jeanne-Baptiste Perdrizet, veuve de Servois Steur, au monastère de Saint-Vincent de tous ses biens, se réservant la somme de 800 fr., sur les rentes provenantes de son ancien et relaschant audit couvent ses acquêts, 13 juillet 1651. Avec le consentement de

dom Jean-Baptiste Clerc, abbé de Luxeul, pour les biens mouvans de sa seigneurie et mainmorte », 22 juillet 1651. — « Quittance de ladite Perdrizet de 800 fr. à elle donnés par les religieux », 1er mai 1652. — « Quittance de la demoiselle Perdrizet de la pension de 200 fr. par an que les religieux de Saint-Vincent luy payoient en trois termes, chacun de 66 fr. 8 gros pour les ans 1662 et 63. » — « Deffense aux Bénédictins de Saint-Vincent, faite par la chambre de justice le 18 avril 1673, de comparoître à Rome, où ils étoient cités par dom Constantin de Steur, pour être condamnés à rapporter les biens à eux donnés par la mère dudit Constantin, attendu les deffenses et ordonnances du pays à tous sujets de débattre leurs causes hors de la province. » — P. 203, *paquet B*. Biens et domaines des srs de Steur situés à Quers, Lure, Bouhans et Froideconche. — Pièces du procès de demoiselle Perdrizet « contre les srs de Salive, Nardin et Boitouset, pour de l'argent pretté et rentes ». — « Pièces concernant les rentes de la demoiselle Perdrizet sur la ville de Luxeul et sur les srs Duhoux. » — « Rentes et obligations pour messire Jean Rodolphe de Steur, curé de Lure. » — P. 205. *Layette 39*. Papiers concernant la famille de dom Joseph Saunier, évêque d'Andreville, et de dom Célestin Saunier, son neveu. — *Paquet A*. « Papiers touchant les père, mère et frère de Monsieur d'Andreville. » — Fondation pour l'anniversaire de Madeleine Saunier, tante de François Saunier, « d'une grande messe à l'église d'Ornans pour 20 fr. », 10 juin 1594. — « Rente de 24 sols pour les curé et familiers d'Ornans sur François Saulnier, provenans des 20 fr. susdits, vendus le 7 juin 1658, par Françoise Cuenin, femme de Quantin Saulnier, auxdits curé et familiers, qui s'obligent à faire ladite fondation », 1658. — Amodiation, avec l'autorisation de François Saunier, du greffe de la Gruerie d'Ornans, par Quentin Saunier fils, 29 sept. 1617 ; — « ledit Quantin Saulnier étoit tabellion général en Bourgogne en 1623 ». — Testament de Quentin Saunier ; « il lègue 20 fr. à dom Célestin Saulnier, son fils, fait hoir M. dom Joseph Saulnier, évêque d'Andreville, son frère, et luy substitue les Bénédictins. Dom Célestin fit profession à Faverney le 14 sept. 1648 et est mort à Saint-Vincent le 3 décembre 1689. M. l'évêque d'Andreville, son oncle, avoit fait profession à Saint-Vincent, le 23 sept. 1619 ; il y est mort le 25 avril 1681 ». — P. 206, *paquet B*. Papiers de famille de demoiselle Françoise Cuenin, femme de Quantin Saunier et mère de dom Célestin Saunier. — *Paquet C*. Papiers concernant la terre d'Étalans dont les revenus appartenaient à dom Joseph Saunier. — Traité entre Claude d'Achey, archevêque de Besançon, et dom Joseph Saunier, évêque d'Andreville, par lequel ledit archevêque cède la jouissance de la terre d'Étalans et de ses dépendances, pendant douze ans, à partir du 1er janvier 1643 et est déchargé de la pension de 600 fr. promise à M. d'Andreville, 25 nov. 1642. — *Paquet D*. « Touchant la terre d'Étallan, en particulier, des héritages, maisons, prels et échutes. » — *Paquet E*. « Touchant les terres de Fallerans et de Foucherans, dont M. d'Andreville jouissoit comme membre d'Étallans. » — *Paquet F*. « Papiers de la recette du sr Quantin Saulnier pour Messieurs et Dames d'Orsans. » — *Paquet G*. « Affaires de Mrs du Magny et aultres gentilshommes, gérées par Mrs Saulniers. » — P. 208. *Layette 40*. Hoirie du sr Briseux, seigneur d'Esnans. — *Paquet A*. Papiers de famille de Mrs Briseux. — « Testament de Barbe Robin, femme de Thiebaud Briseux, voulant être enterré en l'église de Saint-Sulpice, devant l'autel de Saint-Claude, léguant à Anne, Louyse et Margueritte, ses filles, 300 fr. chacune, et à ses fils Jean, Guillaume et Claude Briseux 100 fr., et faisant hoirs ses fils, messire Paris Briseux, docteur ès droits, Nicolas Briseux et les trois susdites, chacun pour un cinquième », 4 nov. 1588. — Institution par les curateurs du prince Frédéric, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, seigneur de Passavant, de Thiebaud Briseux, comme lieutenant en la justice et seigneurie de Passavant, à la place de Jean Tanchard, 15 février 1564. — « Requête de Claude-François Briseux au Roy d'Espagne demandant à jouir des privilèges de la noblesse, attendu les services de Paris Briseux, son père, docteur ès droits depuis 1582 et lieutenant de la gruerie de Baume, et que Thiebaud, son ayeul paternel, avoit été fait comte et chevalier du palais de Saint-Jean de Latran, par le pape Pie V, et que Guillaume Briseux, fils dudit Thiebaud, avoit servi sous l'Archiduc Léopold, en Alsace, contre le comte de Mansfeld, puis avoit été capitaine lieutenant, sous M. de Mandre, gouverneur de la garnison de Besançon. » — « Mariage d'Humbert Foissotte, de Saint-Julien-lez-Morey, avec Margueritte Briseux, fille de Thiebaud Briseux de Baume », 22 avril 1599. — « Permission donnée par Paris Briseux, bailli de Grange, de Clerval et Passavant, aux habitants de Georfan, d'assembler leur communal », 10 mai 1612. — « Lettre de citoyen de Besançon, accordée par les gouverneurs à noble Claude-François Briseux de Baume.... », 6 avril 1637. — Lettre de grâce accordée par le roi Charles II à Claude-François Briseux, à cause de ses services, 1666. — Ordre des commis de la Chambre de la noblesse aux amodiateurs des sauneries de livrer audit sieur Briseux du sel sur celui de la noblesse, 28 sept. 1672. — P. 210, *paquet B*. « Concernant les trois femmes, le gendre et les neveux de Claude-François Briseux. » — *Paquet C*. Seigneurie d'Esnans et succession des seigneurs. — Traité des habitants de Baume avec Hugues de la Ferté et

Françoise d'Estey, seigneur et dame d'Esnans, « portant que lesdits habitants n'auront point de droit de coupage ny paturage au canton de Chassignole à Esnans et pourront en user civilement dans les autres cantons avec plantation de bornes », 8 nov. 1569 et 29 mars 1570. — « Plusieurs actes provenans de la haute justice des seigneurs d'Esnans audit lieu et à la grange Villoté, dont les habitants ont refusé de comparoitre à la montre des armes à Baume et d'y faire guet et garde en 1554 et en 1568. » — « Requête de Caterine de la Tour, dame d'Esnans, au conseil de Bruxelles, au sujet de la haute justice et du signe patibulaire d'Esnans, renvoyée au Parlement de Dole », 22 mars 1647. — « Reconnoissance des habitants d'Esnans du droit de signe patibulaire et d'espaves », 22 oct. 1652. — « Arrest sur requete du 13 aoust 1650, maintenant les s[r] et dame d'Esnans aux droits de réage et de parcour sur le territoire de Baume et d'empescher qu'on ne chasse sur Esnans. » — « Prétentions du s[r] Briseux des droits de courvées et de la gerbe de la messerie à Esnans », 1658. — P. 214, *paquet D.* Chapelle et dîme d'Esnans. — « Permission du comte de Charny, seigneur de Neufchatel, à Hugues de la Fertey et François Orstel, d'ériger un oratoire près de leur maison seigneuriale, attendu leur distance de l'église de Cour, qui est du patronage de Neufchatel, et l'incommodité de la rivière », 22 janvier 1574. — *Paquet E.* Papiers de famille de la maison de la Ferté. — Brevet de conseiller du duc Charles le Téméraire, pour maître Guillaume de la Ferté, citoyen, 26 février 1471. — Quittances diverses. — « Institution pour Jacques de la Ferté, seigneur d'Esnans, de la compagnie de soixante arquebusiers bourguignons pour la guerre d'Italie, donnée par le conetable de Castille, gouverneur de Milan », Gray, 20 juillet 1596. — *Paquet F.* Papiers de la maison de la Tour, de Pagney, héritière de celle de la Ferté. — Testament d'Étienne de la Ferté, seigneur d'Esnans, docteur ès droits, léguant 40 fr. à la fabrique de Baume, pour être enterré au chœur, près de messire Gabriel de la Ferté, son frère ; « plus à Gaspard de la Tour, capitaine de cavalerie en Flandre, fils de François de la Tour, de Dole, docteur ès droits, ses prels de Pagney ; à Estienne de la Tour, fils de Pierre de la Tour, docteur ès droits, sa maison de Pagney, et faisant héritière demoiselle Caterine de la Tour, fille dudit François, luy substitue Estienne et Gaspard de la Tour pour la moitié », 22 août 1646. — Contrat de mariage de Pierre de la Tour, docteur ès droits, fils de François de la Tour, de Dole, demeurant à Pagney, avec Étiennette Dardot, fille d'André Dardot, grand juge de Besançon, 24 oct. 1628. — *Paquet G.* Chapelles en divers lieux du patronage de MM. de la Ferté. — *Paquet H.* Dispositions de biens et fondations du sieur Claude-François Briseux, seigneur d'Esnans. — Testament de Claude-François Briseux, 12 août 1679. — « Donation entre vifs faite par ledit sieur Briseux aux Bénédictins de Besançon de tous ses biens, consistans tant en la moitié de la seigneurie d'Esnans, four, moulin, qu'aux biens de Laigle et de Baume, à charge de donner 1,500 fr. au sieur Germain Nicolas Gillebert, et se réservant 1,200 fr. pour en disposer.... », 11 août 1684. — P. 220, *paquet I.* Traités des Bénédictins avec M. Villin, gendre de M. Briseux. — « Traité du 12 octobre 1684, par lequel la terre d'Esnans est partagée en deux parts égalles, desquelles le s[r] Briseux et les Bénédictins emportent une part et le s[r] Villin l'autre, lequel emporte encore des rentes sur le marquis d'Ogliani, provenantes de Margueritte Pierrard.... » — « Vente faite par les Bénédictins audit sieur Villin de leur part de la seigneurie d'Esnans pour 4,000 fr. comptant, 2,000 fr. en capitaux de rentes cédées, et 2,000 fr., dont il payera l'intérest de 100 fr. au 3 sept., avec la cense düe aux familiers de Baume et celle des capucins et se chargera du procès de la disme prétendue par les religieux à Esnans », 3 sept. 1688. — P. 221, *paquet K.* Procès des Bénédictins avec Noël Amey, petit-fils d'Anne Briseux, sœur de M. d'Esnans, et avec Germain-Nicolas Gillebert, cousin germain dudit Briseux. — P. 223. *Layette 41.* Suite de l'hoirie du s[r] Briseux, seigneur d'Esnans. — *Paquet A.* Papiers de famille de MM. de la Ferté. — *Paquet B.* Procès de demoiselle Catherine de la Tour, femme de Claude-François Briseux, contre les Jésuites de Besançon, au sujet d'une mission fondée à Esnans, par les s[rs] Gabriel et Estienne de la Ferté, oncles de ladite demoiselle. — Procès de M. et M[me] d'Esnans contre les sieurs Gillebert, pour un billet de 1,000 fr. destinés à une mission. — Procès du s[r] Briseux « pour bans rompus aux vendanges à Esnans ». — Procès de Marguerite Jacoutot d'Esnans, contre les familiers de Baume, qui avaient mis ses biens « en décret ». — Rentes de MM. de la Ferté ; obligations et amodiations à Esnans et Adam et justice à Fourbanne. — « Affaires des s[rs] de la Ferté et Briseux avec la ville de Baume, pour des fournitures faites aux troupes en 1637, par Estienne de la Ferté et autres. » — « Papiers touchant les demoiselles Clerc, Despoutot et de la Tour, femmes du sieur Claude-François Briseux, et le décret Pierrard. » — Procès du s[r] Briseux avec le s[r] Villin, son gendre, acquéreur pour partie d'Esnans, et avec le s[r] Amey, mari de demoiselle Ramasson, nièce dudit s[r] Briseux. — Procès du s[r] Briseux contre le s[r] Amey, au sujet d'une maison, rue du Fossé, et mitoyenne. — Procès du s[r] Briseux contre le s[r] Fournier, au sujet d'une maison à Baume. — « Papiers touchant les démêlés de M. le comte de Montbéliard avec MM. de Rye Neufchatel et pour les quatre terres. » —

« Papiers touchant la terre de Clerval, appartenante au prince de Montbéliard, dont le s[r] Paris Briseux étoit baillif. » — Papiers touchant la terre de Passavant, dont Paris Briseux était bailli pour le prince de Montbéliard. — P. 227. *Layette 42*. Hoirie des RR. PP. dom Anselme et dom Adalbert Gros, de Vesoul, religieux bénédictins. — *Paquet A*. Papiers de famille de MM. Gros, « prouvans leur origine et descendance ». — Vente faite par Renaud Lambelin, de Scey, notaire, à Jean Gros, dudit Scey, de deux pièces de terre sises à Scey, 27 nov. 1514. — Publication du testament de Georges Gros, de Scey, fils de feu Jean Gros, marchand, 12 mars 1588. — *Paquet B*. Papiers de famille de Claudine Girard, femme de maître Claude Gros. — « Article du traité de mariage de Marc Girard, frère de Nicolas, curé de Velleson, et fils de dame Margueritte Béchenet, avec Jeannette Jacquinot, sœur de Claude Jacquinot, docteur ès droits, de Jean, Nicolas et Gabriel Jacquinot, enfans de dame Baudriette Bernard », le 25 décembre 1567. — « Testament de Marc Girard de Velleson, léguant à Claudine, sa fille, femme de noble messire Claude Gros, de Vesoul, à Julienne, sa fille, femme d'Antoine Martin de Morey, et à Rénée Girard, aussi sa fille, femme de Simon Richardot dudit Morey, 1,000 fr. chacune, outre 4,500 fr. qu'elles ont eus de dot, à charge de renoncer à la succession de Jeanne Jacquinot, leur mère, et de Simon Girard, leur frère, fait héritier Nicolas et Gabriel Girard, ses fils », 1[er] juin 1605. — P. 230, *paquet C*. « Partages et difficultés de Marc Gros, fils ainé de messire Claude Gros et de demoiselle Claudine Girard, avec messire Jean Gros, son frère. » — *Paquet D*. Papiers de famille de demoiselle Charlotte Jeannot, femme de messire Marc Gros. — Traité de mariage de messire Marc Gros de Vesoul, docteur ès droits, avec Charlotte Jeannot, veuve de noble Humbert de Mesmay, seigneur d'Aigrevaux, 8 mai 1631. — *Paquet E*. Papiers de messire Jean Gros, frère cadet de Marc Gros et de sa femme, Marie Mercier. — Traité de mariage de Jean Gros avec Marie Mercier, 20 janvier 1630. — « Testament de messire Jean Gros, faisant héritier universel Oudot Gros, son fils, luy substitue Marc, frère dudit testateur, et Julienne, sa sœur, veuve d'Humbert Carmentran », 15 septembre 1631. — Révocation dudit testament. — Nouveau testament de Jean Gros « léguant l'usufruit à Marie Mercier, sa femme, avec le jardin proche la tour Margille, fait héritiers Oudot et Marc Gros, ses fils, et Aymée Gros, sa fille, et leur substitue Marc Gros, son frère », 3 février 1637. — *Paquet F*. Procès du s[r] Marc Gros contre Marie Mercier, veuve de Jean Gros, son frère, et femme du s[r] Talbert. — *Paquet G*. *Paquet H*. Papiers des trois sœurs de messieurs Marc et Jean Gros — Traité de mariage de Sébastien Carmentran, de Scey, fils d'Humbert Carmentran, avec Françoise Ponsot, de Luxeuil, veuve de maître Jean Chapuis, dotée de 6,000 fr., 30 sept. 1590. — Testaments de Sébastien Carmentran et de Françoise Ponsot, 12 mars 1612 et 8 décembre 1626. — Traité de mariage de messire Guillaume Courtaillon, de Fontenoy-le-Châtel, docteur ès droits, avec Jeannette Gros, fille de Claude Gros, 28 mai 1622. — « Traité fait par demoiselle Claudine Gros, fille de feu messire Claude Gros, et de Claudine Girard avec les religieuses Annonciades de Vesoul, par lequel elle se constitue 2,000 fr. de ses biens paternels.... », 13 juin 1630. — P. 234, *paquet J*. Affaires des Bénédictins avec M. le professeur Talbert et autres, au sujet de la succession de dom Anselme et de dom Adalbert Gros. — P. 236. Papiers de famille de MM. de Ronchaux et de Goussard, dont les biens de Scey ont été acquis par MM. Gros. — « Permission donnée par Claude de Baufremont, baron de Sonbernon, Clervaux, Scey-sur-Sône, etc., à Nicolas de Ronchaux, écuyer, d'acquérir les maisons et héritages de Pierre Gaudefin, situés à Scey et à Ferrières, que ledit seigneur affranchi de mainmorte, à charge de les tenir en fief de luy », 8 janvier 1533. — Hommage rendu à Claude de Bauffremont, baron de Scey, par Nicolas de Ronchaux, pour les biens qu'il possède à Scey, 24 mars 1561. — Testament de Nicolas de Ronchaux, instituant son neveu, Jean de Ronchaux, son héritier, 6 février 1563. — « Affranchissement fait par messire Claude de Baufremont de plusieurs héritages acquis par Nicolas de Ronchaux à Scey et à Ferrières, et confirmant l'affranchissement de 1532 », 31 mars 1560. — « Dénombrement et reprise de fief de Philibert de Goussard, écuyer, envers messire Claude de Baufremont, évêque de Troye, baron de Scey, etc., des biens et chevances qu'il tient à Scey, Villeneuve, Ferrières, Chassey, Vauchoux, mouvans du château de Scey », 7 mai 1584. — Traité de mariage d'Antoine de Goussard avec Françoise Rouhier, fille de messire Claude Rouhier, seigneur de Charentenay, 11 février 1594. — Dénombrement donné à Guillaume de Bauffremont par Antoine de Goussard de ses possessions à Scey, Ferrières, Vauchoux, 15 janvier 1598. — *Paquet L*. Échanges d'héritages entre Antoine Goussard et Claude Gros ; procès entre eux et décret sur ledit Goussard. — *Paquet M*. « Maison à Scey-l'Église ; vignes, champs et acensement à la Montoille et amodiations. » — *Paquet N*. « Papiers des s[rs] Gros, de Confracourt et de la Coillin, veuve d'Antoine Gros. » — *Paquet O*. Papiers des Lambelin de Scey, alliés aux s[rs] Gros. — P. 239. *Layette 43*. Suite de l'hoirie des s[rs] Gros. — *Paquet A*. Papiers concernant la maison sise près les Halles de Scey vendue par Claude Gros à Jean Bos. — *Paquet B*. « Décret sur Pierre Bos, de Scey et Claudine Fémelon, sa femme, le s[r] Gros impétrant. »

— *Paquet C.* Affaires avec la communauté et des particuliers de Scey, concernant des rentes. — *Paquet D.* Rentes des s^rs Gros sur des habitants de Scey. — *Paquet E.* Héritages des s^rs Gros à Ferrières, Bucey et Chassey. — *Paquet F.* Droits et rentes des s^rs Gros à Vauchoux et à « Cye-les-Vauchoux ». — *Paquet G.* Biens des s^rs Gros à Rosey et à Raze. — *Paquet H.* Biens des s^rs Gros à Arbecey. — *Paquet J.* Biens et rentes à Port-sur-Saône, Villers-sur-Port, Magny-lez-Port et Cuclos. — *Paquet K.* Biens et rentes à Fédry et à Villerupt. — *Paquet L.* Maison, rentes et affaires diverses à Vesoul. — *Paquet M.* « Vignes à Navenne, Charyé et Four d'Échenoz-la-Méline. » — *Paquet N.* Rentes sur dame Élisabeth de Salives, femme de Claude de la Pallu, seigneur de Montjustin. — *Paquet O.* Rentes pour demoiselle Charlotte Jeannot, mère des Pères Gros, bénédictins, sur les Baoux, d'Esnans-lez-Lure. — *Paquet P.* Décret sur Noirot de Fleurey, messire Claude Gros, impétrant. — *Paquet Q.* Rentes des s^rs Gros en différents lieux. — *Paquet R.* Carnets des s^rs Gros. — *Paquet S.* « Papiers de différens endroits du Bailliage, où il n'est point parlé des s^rs Gros. » — P. 241. *Layette 44.* Saint-Ferjeux et « Tartre Pillot ». — *Paquet A.* Église de Saint-Ferjeux et fondation du baron d'Éclans. — Acensement par Pierre Grenier, prieur des confrères et gouverneur de l'église des Saints-Ferréol et Ferjeux à Jeannin Blanchard et Jean Maillefert, d'une pièce de vigne de la confrérie, « lieu dit en Chaudanne », pour le cens d'onze sols estevenans et un sol de cens, lods et seigneurie portant, 1462. — Indulgence plénière accordée par Clément VIII, « pour jusqu'à l'an du Jubilé », à tous ceux qui iront prier au tombeau des saints Ferréol et Ferjeux, 31 juillet 1594. — « Délibération de MM. du Magistrat, d'offrir à Mgr l'évêque d'Andreville, abbé de Saint-Vincent, 140 pistoles, vallants 2,240 francs, avec permission de faire quêter, à charge de faire travailler dans un mois à la réparation de l'église Saint-Ferjeux et protestation si ledit abbé et religieux de Saint-Vincent refusent ladite offre, de la rétablir à leurs dépens, passé ledit mois », 16 juin 1637. — « Interpellation du contrôleur de la ville, à l'abbé, touchant le rétablissement de l'église de Saint-Ferjeux, 19 juin 1657, avec réponse dudit abbé et des religieux, qu'ils demandent copie pour répondre à ladite interpellation. » — « Copie de la requête pour présenter à messieurs les Gouverneurs, responsive à l'interpellation qu'ils ont faite, le 19 juin 1657, aux abbé et couvent de Saint-Vincent pour le retablissement de l'église de Saint-Ferjeux, qui avoit été brulée l'an 1636 »; réponse de l'abbé et des religieux de Saint-Vincent, 18 juillet 1657, à l'interpellation à eux faite le 19 juin précédent, de réparer l'église de Saint-Ferjéux, « avec acte du 22 aoust, touchant 140 pistoles, données par le Magistrat à M. d'Andreville et dom Augustin Millot à cet effet. Dans cette réponse, l'abbé dit que l'église de Saint-Ferjeux est membre de celle de Pirey, à laquelle les abbés n'ont jamais contribués ny à celle de Saint-Ferjeux, dont la ruine est arrivée par guerres, et non par leur faute, et que l'abbé et religieux n'en tirent rien qu'un patronage de deux ou trois francs, et sont prets de relascher tout le revenu à MM. de la cité, pour être déchargés des dessertes qu'ils y font alternativement avec le curé de Pirey, priants mesdits Messieurs de Besançon de déclarer que si les abbé et religieux contribuent à la réparation de Saint-Ferjeux, c'est sans y être obligés, que tout au plus au tier des dismes, s'ils en ont. Et demandent ou un acte de relâche qu'ils offrent à la cité, ou un acte de non préjudice. Remontrent encore lesdits abbé et religieux, qu'ils ont toutes les oblations à Saint-Ferjeux, et que le curé de Pirey y a les baptêmes, mortuaires et mariages, ce qui prouve que Saint-Ferjeux est paroisse, dont les patrons ne sont tenus qu'aux menües réparations et non à un rétablissement total, sur quoy MM. les Gouverneurs acceptent le second party, et leur promettent un acte de non préjudice, en leur donnant toujours lesdites 140 pistoles, lesquelles furent délivrées à M. d'Andreville et au prieur de Saint-Vincent, qui se tiennent contens de ladite somme, et s'obligent à batir pour ladite somme, 22 aoust 1657 ». — « Acte de remise et tradition que les Bénédictins firent de leur réponse et protestation au controleur Buson », 18 juillet 1657. — Requête de M. d'Andreville et de dom Millot, pour demander à MM. les gouverneurs « une augmentation de somme », pour le rétablissement de l'église de Saint-Ferjeux, « attendu que les 140 pistoles données en 1657, par traité du 22 aoust, n'avoient pas suffi, non plus que les questes », 29 mars 1659. — Traité des abbé et religieux de Saint-Vincent, avec MM. les Gouverneurs, pour le rétablissement de l'église de Saint-Ferjeux, « moyennant 100 pistoles données par les Gouverneurs le 14 aoust 1659, outre les 140 pistoles données le 22 aoust 1657 ». — « Traité fait par les religieux Bénédictins avec les habitans de Saint-Ferjeux à qui Mgr l'archevêque avoit ordonné de s'attacher à une église fixe, et ils avoient répondu que jusqu'en l'an 1636, ils avoient été déservis alternativement par les Bénédictins et le curé de Pirey, et que dez les malheurs des guerres, ils avoient reçu les sacremens où bon leurs avoit semblé, et avoient priés pour obéir à Mgr l'Archevêque, le s^r évêque d'Andreville et les religieux de Saint-Vincent de les agréger à la cure de Saint-Marcellin.... », septembre 1680; approbation de M. d'Andreville ; ordonnance de l'archevêque de communiquer ledit traité aux habitants de Pirey ; — « Consentement du s^r Vallet, curé de Pirey, au susdit traité fait

par les religieux Bénédictins avec les habitans de Saint-Ferjeux au sujet de la cure », 23 oct. 1680. — P. 245, *paquet B.* « Institution d'un hermite. Prétentions des gens du Tier Ordre à l'introduction à Saint-Ferjeux. Preuves de l'antiquité du monument trouvé audit lieu ». — Institution donnée par Guillaume Simonin, abbé de Saint-Vincent, archevèque de Corinthe, à frère Antoine Thouvant, prêtre ermite de Notre-Dame du Mont-sur-Thoraise et visiteur des ermites du diocèse, pour résider dans l'église des Saints-Ferréol et Ferjeux, y dire la messe, et en percevoir les revenus, 17 juillet 1621. — Copie de la requête présentée par les Pères du Tiers Ordre à MM. les Gouverneurs pour s'établir à Saint-Ferjeux (s. d.). — « Interpellation du 21 aoust 1629, faite par dom Saulnier à frère Pascal de Besançon, Religieux du Tier Ordre, de sortir de l'église de Saint-Ferjeux et rendre les clefs à MM. de Saint-Vincent, dont elle dépend, et où le Père Antoine Thouvant, hermite, et messire Guillaume Ruchet, prêtre, avoit desservis avec la permission de MM. de Saint-Vincent. » — P. 247. « Dîmes de Saint-Ferjeux et de la Boulloye. » — Traité entre l'abbé de Saint-Vincent et les Dames de Battant au sujet de la dîme des terres que ces dernières avaient à Saint-Ferjeux, 1259 ; « par ce traité l'abbé et les religieux doivent avoir pour moitié de la disme le onzième des bleds et légumes que l'abbesse fera cueillir par son travail, ou à ses frais, sinon ils doivent avoir la dixième, et quittent aux dames l'autre moitié de ladite disme ». — « Écritures des religieux Bénédictins opposans, contre les dames de Baptant, impétrantes au sujet des dismes de leurs terres à Saint-Ferjeux, l'an 1436, par devant le bailli d'Amont ou juge de Chatillon-le-Duc. On y voit que les religieux avoient un sergent à Saint-Ferjeux et que le curé de Pirey y desservoit de leur vouloir, et que les dames avoient amodiées les dismes des religieux pour treize émines. » — P. 249, *paquet D.* Biens anciens et nouveaux acquêts à Saint-Ferjeux. — « Vente faite par madame Louyse de Compasseur de Tersu, veuve de messire Frédéric de Chavirey, seigneur de Recologne, aux Bénédictins de Saint-Vincent de tout son bien de Saint-Ferjeux...., et aussi de ce qu'elle a aux grandes et petites Boulloyes, Frânois, Serre, Pouilley et Champvans, se réservant un champ de cinq journaux, près l'enclos des religieux, ladite vente pour 18,000 francs...., 17 aoust 1714. » — P. 251. « La Boulloye, Montboucon et la Chaux. » — « Acte de cession fait par les Bénédictins de Saint-Vincent, à ceux de Saint-Ferjeux, du bois de la Boulloye et de leurs droits sur Montboucon. Pourquoy lesdits religieux de Saint-Ferjeux se chargent des offices audit lieu et renoncent à 400 fr. donnés par Mgr Bouvier sur Simard de Beurre et à 300 fr. donnés par M. le conseiller Dorival », 15 sept. 1699. — *Paquet F.* « Champ de huit journaux, sis en Tartrepillot, territoire de Besançon, proche la fontaine Saint-Martin, et devant la Boulloye, censable d'une obole seigneurieuse, et d'un pénal de froment à la Saint-Martin, lods, justice et seigneurie portant envers les religieux de Saint-Vincent. » — P. 258. Origine et suite des successeurs du champ de Tertrepillot. — Le plus ancien possesseur dudit champ est Pierre de Montpelier, « lequel reconnut le 30 aoust 1441 devoir, à la Saint-Martin, la cense d'une maille, lods, justice et seigneurie portant, assignée sur un champ au territoire de Besançon devant la Boulloye.... ». — P. 261, *paquet G.* « Meix Breteney, contenant les héritages des demoiselles Tournand, des Racines en trois endroits différens, de madame d'Aoust, de M. le président Philippe, et des hoirs du s[r] Morel, le tout selon la Tibériade et enfermé dans l'enclos des Religieux. » — « Donation faite par demoiselle Jeanne Tournand, femme du s[r] Charle-Adolphe Guillemin, docteur ès droits, au profit des Révérends Pères Bénédictins du monastère abbatial de Saint-Vincent de Besançon, de sa part de chasal et chenevières à Saint-Ferjeux, venant du conseiller Tournand, son père, pour prier Dieu pour elle.... », 30 août 1682. — Testament de Mathieu Racine, marchand, citoyen, léguant 10 francs à la confrérie de Saint-Ferjeux, pour être enterré aux Cordeliers, près de Mathieu Piaget, son beau-père. — P. 264, *paquet H.* « Procès et traité avec madame d'Aoust, au sujet de sa part de la cense de 30 gros pour ce qu'elle avoit dans le meix Breteney. » — Sentence du bailliage de Besançon « condamnant madame d'Aoust à faire reconnoissance envers les religieux de la cense de 30 gros vieux, dont son meix derrière l'église est affecté et à payer son affiert qui est de 13 gros pour 29 ans », 23 août 1689. — « Double de traité fait entre les Bénédictins de Saint-Vincent et demoiselle Jeanne-Baptiste Grillet, au nom de madame d'Aoust, sa fille, le 10 décembre 1689. Par ce traité lesdites dames cèdent le chasal en question aux religieux, qui quittent des termes arriérés et les amendes, et donnent sept pistoles. » — P. 267, *paquet J.* Titres et règlement du meix Courbel. — P. 270, *paquet K.* « Titres et pièces de procès contre madame d'Aoust, les Grosperrin, Noël et Jolicard, etc...., au sujet de la cense du meix Courbel, censable de 36 gros ou 3 francs, moitié à la Saint-Martin et moitié à la Nativité Saint-Jean-Baptiste et deux bichot, moitié froment et avoine à la Saint-Martin d'hyvers. Ladite cense indivisible. » — P. 276. Pièces de procédures des Bénédictins dans le procès contre les Grosperrin et autres pour le cens du meix Courbel sis à Saint-Ferjeux. — *Paquet L.* Hoirie de frère François Breteney de Saint-Ferjeux, religieux à Saint-Vincent, et papiers de famille des Breteney.

— Vente par Pierre Frémiot, citoyen, à Denisot Breteney, de Saint-Ferjeux, d'une terre sise à la Fontaine-Saint-Martin, « proche les dames de Bapland, de la seigneurie de Louys Mouchel, seigneur d'Avilley », 15 janvier 1534. — P. 279. Biens des Breteney à Mazerolle. — P. 280. *Layette 45*. Pirey, Pouilley, Avanne, Thise, Chalezeule, Morre et Fontain. — *Paquet A*. Pirey et Pouilley. — *Paquet B*. Vigne de Pouilley, à la Roche, et vigne d'Avanne, en Tuffet. — *Paquet C*. « Vigne de Pouilley, en Masson, donnée à la chapelle Saint-Antoine, par messire Richard, curé de Montussaint. » — « Fondation de la chapelle de Saint-Antoine dans l'église de Saint-Vincent, par messire Richard, curé de Montussaint, dotée d'une maison où il demeure...., et de deux vignes à Pouilley....; à charge de trois messes par semaine. Ledit Richard nomme pour premier chapellain Aymon, son neveu, et donne la collation à l'abbé et la moitié de ses biens à l'abbaye, se réservant l'autre moitié et 80 l. », 1321. — P. 285, *paquet D*. Amodiations des vignes de Pouilley et de Pirey ; « celles de Pirey, ditte la Sacristaine, depuis 1598, et celles de Pouilley, ditte en Masson, depuis 1612 ». — *Paquet E*. Héritages, cens et mainmorte à Thise, donation par Marguerite, comtesse palatine de Bourgogne, à l'église de Saint-Vincent, d'un meix sis à Thise, « pour l'âme de son mary, le comte Othon », 1200. — P. 288, *paquet F*. Titres, procès et traités au sujet de la dîme de Thise. — « Aven de Guillaume de Chalèse, que Bertin, son père, a donné à Saint-Vincent tout ce qu'il avoit aux dismes de Thise, excepté la disme de la terre de Chamont, et de la mairie, avec confirmation d'Amaline, mère dudit Guillaume », sept. 1231. — « Transumpt » de la reconnaissance que font les habitants de Thise, de devoir la dîme aux religieux de Saint-Vincent, le 1er février 1535 ; « la quotité de la disme y est exprimée selon les facultés de chacun, les plus gros laboureurs à douze gerbes de bled et dix ou douze d'avoine ; les médiocres à proportion ». — Requête présentée à la Cour par les Bénédictins contre les habitants de Thise, « qui avoient signifiés, le 24 avril 1651, un mandement de garde, prohibant aux Bénédictins d'exiger la disme ». — Traité entre les religieux de Saint-Vincent et les Bénédictins au sujet de la dime ; « par ce traité les habitans sont allibérés de la dime en donnant tous les ans aux religieux à la Saint-Martin six émines et trois livres d'œuvres », 10 mars 1657. — « Sentence provisionnelle du bailliage de Vesoul, pour les Bénédictins contre les habitans de Thise, au sujet de la disme et leur payer pour icelle six mesures de froment et trois livres d'œuvres par chacune année pour les termes de 1660, 61, 62, 63. » — P. 290, *paquet G*. Procès des Bénédictins contre messieurs de Beaupré au sujet de la portion congrue. — Procès des Bénédictins contre l'archevêque et les missionnaires de Beaupré au sujet de la portion congrue de Thise. — « Arrest deffinitif pour les Bénédictins contre Mgr l'archevêque et le sr Amey, curé de Thise, demandeurs originaires, qui sont condamnés aux dépens des Bénédictins deffendeurs et à ceux des habitans de Thise, appellans d'une sentence du 14 septembre 1711 », 22 mars 1714. — P. 291, *paquet H*. Cens et vignes à Chalezeule. — P. 293, *paquet J*. Cens et vignes à Morre. — P. 295, *paquet K*. Vignes à Mercuroz, territoire de Fontain ; règlement pour la garde d'icelles ; autres vignes. — P. 297, *paquet L*. « Procès pour l'imposition royale sur nos vignes de Mercuroz. » — « Jugement de M. l'intendant de Bernage, du 30 avril 1707, en faveur des Bénédictins contre les habitans de Fontain, au sujet des impositions royales sur nos vignes de Mercuroz ; ordonnant aux habitans de rayer de leur répartement lesdits Bénédictins, tant qu'ils feront par leurs mains, leurs vignes d'ancienne dotation, sauf la portion colonique, quand ils les feront faire par d'autres, et la vigne acquise de Chauvelet, pour laquelle ils seront tirés à plain. » — *Paquet M*. Vente faite à M. Duchesne de la part de seigneurie de l'Abbaye à Fontain, 24 août 1736. — P. 299. Perrouse. « Terriers reliés en livres. » — Terrier de la seigneurie de l'infirmerie, 1589-1592. — Terrier de la seigneurie de haute et puissante dame Hélène de Granvelle Perrenot, comtesse de Saint-Amour, dame de Perrouse, etc....; ledit terrier reçu de Claude Pautier, notaire, 1613. — P. 300, *paquet A*. Terriers et reconnaissances en papier. — P. 302. *Layette 47*. Arpentement et tailles de Perrouse. — « Arpentements reliés en livres. » *Paquet A*. « Arpentement de Perrouse et celui des cantons mêlé dudit Perrouse et Cromary, le tout en papier. » — *Paquet B*. « Poulles, tailles et courvées. » — P. 306. *Layette 48*. Seigneuries à Perrouse. — *Paquet A*. Haute, moyenne et basse justice « prouvée par pièces de procès criminels ». — Enquêtes devant Renaud de Monconis, bailli du comte de Bourgogne, contre Girard Biétrix, de Perrouse, accusé d'avoir tué sa femme, 1383. — Pièces d'autres procès criminels. — « Acte du 11 may 1600 fait dans le procès de trois sorcières de Perrouse, par devant l'inquisiteur et le juge de l'abbaye ; par lequel acte les marys et fils desdites femmes promettent de les représenter quand ils en seront requis. » — Mandement de prise de corps contre Guenotte Girardot, accusée de sortilège, « ledit mandement accordé par le juge de Perrouse au procureur d'office dudit lieu », 3 mars 1601. — Sentence de l'Inquisition condamnant ladite sorcière à être brûlée. — P. 308. Haute, moyenne et basse justice à Perrouse prouvée par institutions d'officiers et messiers ; par tenues de justices « et reconnoissances

dans les terriers et par titres ». — Institution de scribe et tabellion donnée à messire Claude Bourgeing, le jeune, par l'abbé Pierrard, 4 mars 1602. — *Paquet B.* Montres d'armes servant à prouver la haute justice à Perrouse ; meix et sujets audit lieu. — Montres d'armes des habitants de Perrouse à Devecey, 1465, 1472, 1507. — « Reconnoissance d'Huet de Perrouse d'être homme lige de l'abbé, et de s'être retiré sans raison de la jurisdiction des terres dudit abbé, avec mandement au chatelain de Chatillon de rendre à l'abbé ce qu'il avoit saisi sur ledit Huet », avril 1269. — P. 311, *paquet C.* Procès contre les habitants de Perrouse par les abbés de Saint-Vincent au sujet de la haute justice. Avis de droit ; écritures, enquêtes et mémoires depuis 1596 jusqu'à 1654. — *Paquet D.* Pièces du procès des habitants de Perrouse contre M. de Corinthe au sujet de la haute justice dudit abbé qu'ils n'ont pas voulu reconnaître. — P. 312, *paquet E.* Seigneurie de M. le comte de Saint-Amour à Perrouse, acquise par les Bénédictins de Saint-Vincent. — « Vente faite par messire Charles-François de la Baume, comte de Saint-Amour, seigneur de Vaux, Cromary, Neuvelle, Perrouse, Palise, etc., à Jean Courtot de Cromary, de toutes les échutes avenües audit seigneur pendant les guerres, et restants à vendre à Perrouse et à Palise, avec la charge de mainmorte, excepté le meix feu Antoine Magnin entre les hoirs Huguenin Chevrol et la Charière, que ledit seigneur affranchit, moyennant deux gros de cense à la Saint-Martin, ladite vente faite pour 33 francs, le 29 novembre 1660. » — Traité entre le comte de Saint-Amour et les Bénédictins par lequel les Bénédictins se contentent de 15,000 fr. pour ce qui leur est dû ou de 14,000 fr. avec Perrouse, 13 août 1607. — Traité par lequel le comte de Saint-Amour, pour une dette de 15,000 fr. aux Bénédictins, leur promet 14,000 fr. et leur vend sa seigneurie de Perrouse pour 1,000 fr., 5 février 1674. — Lettres patentes du Roi permettant aux Bénédictins de tenir la seigneurie du comte de Saint-Amour à Perrouse, 20 avril 1680. — P. 314, *paquet F.* Bois « ès Champois ». — Permission donnée par les échevins de Perrouse aux charpentiers des Bénédictins de couper des bois pour le couvert de leurs maisons et chapelles, 21 mars 1704. — Jugement de la maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon défendant à Mme de la Vaivre de couper du bois dans les bois de Perrouse, 11 février 1707. — P. 315, *paquet G.* Four banal de Perrouse. Amodiation du four banal de Perrouse, 1615-1661 ; — traité entre les Bénédictins et les habitants au sujet du four ; les Bénédictins autorisent les habitants à avoir des fours chez eux, moyennant le paiement de deux mesures de froment par ménage, 8 mars 1662. — P. 316, *paquet H.* Pièces d'un procès des Bénédictins contre le seigneur de Buthier « au sujet de la rivière de Voray, et amodiations de ladite rivière ». — « Exécution du mandement de garde du Bailly d'Amont pour les religieux, les maintenant dans leurs droits de rivière de l'Ognon et morte, dez le prélot Aimonot, près Chevrol, jusqu'au pasquier de Buthier », 17 oct. 1588. — « Traité des religieux, avec Pierre de Scey, seigneur de Buthier, Chevroz, etc., au sujet de la pesche dans la rivière de l'Ougnon et les mortes, selon les bornes y désignées, 6 juin 1694. Par ce traité les religieux doivent jouir seuls et en banalité de ladite rivière dez le lieu où étoit le vieux pont de Voray jusqu'au prélot Aimonot inclusivement, ledit vieux pont à l'endroit de la rue de Voray tirant dez la maison des Escarnot à la montée du village. 2° L'abbé et le seigneur de Buthier auront en commun, chacun par moitié, la part de la rivière qui est depuis ledit vieux pont jusqu'au descent de Buthier autrement le pasquier en la Quenoschière. 3° Les mortes entre Voray et Buthier seront aux abbé et religieux en toute propriété. » — P. 318, *paquet J.* Autres droits des Bénédictins à Perrouse, « sçavoir chapelle, sel, droit de vendanger la grande vigne des Criots et faucher les prélots avant les autres habitants ». — Permission accordée aux religieux par l'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont de « célébrer » dans leur chapelle de Perrouse, 5 juillet 1691. — Bénédiction de ladite chapelle dédiée à saint Joseph, par le R. P. dom Vincent Léandre, sous-prieur de Saint-Vincent ; catalogue des ornements, 25 sept. 1691. — Requête des religieux à l'intendant pour faire donner du sel par la communauté de Perrouse aux religieux qui vivent à Perrouse pour y administrer les biens de Saint-Vincent ; « ledit sel prétendu en qualité de seigneur et premier habitant. Ladite requête rapportée par « soit parties appelées », le 7 février 1734. Il est à noter que les habitans se sont soumis non par écrit, mais en nous donnant deux pains de sel par mois ». — P. 319, *paquet K.* Procès des religieux contre messieurs de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Besançon, au sujet de bois coupés dans le canton des Laoutres, sans permission, 1735. — *Paquet L.* Seigneuries du Roy : La Vaivre et Buthier. — P. 321. *Layette 49.* Acquisitions et échanges d'héritages pour les religieux ; portion colonique et autres droits en faveur d'iceux. — *Paquet A.* — P. 326, *paquet B.* Amodiation de la Grange de Perrouse et de différents biens. — *Paquet C.* Rôles des impositions. — *Paquet D.* Exemption pour le fermier des religieux du logement des gens de guerre, 1670-1673. — Procès avec les habitants au sujet des impositions. — P. 328, *paquet H.* Arrêt du Parlement et de la Chambre des comptes de Dole ; sentences du Présidial et du Bailliage de Vesoul et jugement de l'Intendance contre les habitants de Perrouse au sujet des impositions. —

Arrêt du Parlement de Dole déclarant que les coseigneurs de Virey et leurs domestiques « ne sont imposables pour tailles, moison et charges personnelles et mixtes de la communauté », 23 mars 1651. — Arrêt de la Chambre des Comptes ordonnant que les biens réunis au domaine des seigneurs « seront imposés à la portion colonique, quand ils seront cultivés par des fermiers. Ledist arrest au sujet de madame de Clairan, dame de la Vaivre, Villers-le-Temple, etc.... », 11 août 1700. — P. 332, *paquet J.* Traités des Bénédictins avec les habitants de Perrouse, au sujet de l'imposition, avec déclaration des terres acquises par les religieux depuis 1651 et des extraits du rentier Penerey et des arpentements. — Traité entre les Bénédictins et les habitants de Perrouse, en vertu duquel les premiers sont déclarés « exempts et libres » des impositions, 23 février-8 nov. 1682. — P. 334, *paquet K.* Héritages à Mérey, Buthier et Châtillon-le-Duc. « Lettre de donation en fief, faitte par l'abbé de Saint-Vincent, à messire Pierre de Bonnay, chevalier, de tout ce que ledit abbé avoit à Buthier, pour la cense de 10 sols en may et 10 sols à la Saint-Martin, que ledit de Bonnay donnera à l'abbé, à qui ledit de Bonnay quitte ce qu'il avoit dans le dessus de Voray », 1215. — P. 335. *Layette 50. — Paquet A.* Papiers et héritages des Chânoulet. — P. 342, *paquet B.* Rentes, héritages et décret des Campionnet. — *Paquet C.* Héritages des Chevrol. — P. 353, *paquet D.* Héritages du s[r] Jean-Pierre Règle, provenant des Chevrol et autres. — *Paquet E.* Procès des Bénédictins contre Viennot Chevrol, « à qui l'on demandoit la désistance de certains héritages arrivés en échute auxdits religieux ». — *Paquet F.* Papiers de famille et échutes des Chevrol. — *Paquet G.* Héritages des Ferriot. — P. 359, *paquet H.* Héritages des Cacquard. — P. 367, *paquet J.* Pièces du procès des Bénédictins au sujet de l'échute de Jacques Cacquard, contre M. le comte de Scey. — P. 368, *paquet K.* Héritages des Genemoz, Migard, Bernard, Bocard, Moureau, Gérard, Beuque, Oudiot et Chariley. — P. 372, *paquet L.* Héritages des Gounot et Jeannet. — P. 378, *paquet M.* Héritages et papiers de famille des Basard. — Traité de mariage entre Oudot Basard, de Perrouse, et Jeanne Marquiset, de Bonnay, veuve de feu Nicolas Chevrol, dudit Perrouse, 17 janvier 1604. — P. 381, *paquet N.* Héritages des Datard et Voisin. — *Paquet O.* Procès des Bénédictins contre Jacques Datard, « qui vouloit les obliger à consentir à une vente pour apprendre une profession ». — P. 389, *paquet P.* « Héritages et papiers de Claude-Pierre Berthod, qui a fait échute aux Bénédictins. » — P. 391, *paquet Q.* Procès des Bénédictins contre Jean-Claude Liégin au sujet de quelques rentes. — P. 393, *paquet R.* Procès des Bénédictins contre Louis Passeret de Cromary « pour des héritages vendus par les Chevrol ». — *Paquet S.* Recueil de ventes d'héritages et d'échutes à Perrouse. — P. 395. *Layette 51.* Cromary. — *Paquet A.* Procès des Bénédictins contre les habitants de Cromary au sujet de la dîme depuis 1590 ; sentences contre lesdits habitants. — « Mandement de garde du Bailly d'Amont en faveur des habitants de Cromary pour estre maintenus à ne payer la disme au R. P. abbé de Saint-Vincent ou administrateur, sans aucune limitation », 8 sept. 1590. — Sentence de l'official condamnant les habitants à payer à Mgr d'Andreville, abbé de Saint-Vincent, « la disme de quarante l'un, tant en froment, avoine que vin environ la feste de Saint-Martin et de faire déclaration par serment des dismes qu'ils doivent », 25 août 1653. — P. 399, *paquet B.* — *Paquet C.* « Relâche » des dîmes au curé de Cromary. — Réparation du clocher de l'église dudit lieu ; fondation en icelle et confrérie du Rosaire. — P. 401, *paquet D.* Meix et héritages dépendants de la seigneurie de l'abbé ou de l'infirmier. — P. 404, *paquet E.* Originaux des reconnaissances et traités des années 1511, 1574, 1578, au sujet d'un cens de 22 gros et 18 mesures de graine dû par les Mulot, de Cromary. — P. 406, *paquet F.* « Arrest, sentences, reconnoissances, quittances et désignation d'héritages en faveur de l'enfermier, contre les Mulots, depuis 1571, jusqu'en 1600, avec avis de droit, touchant les susdites censes. Item quelques pièces de procès contre les Lobet. » — « Conclusion de l'enfermier contre Claude Lobet et les Mulots avec déclarations des héritages des Mulots. Il y rappelle des reconnoissances de Jacques Mulot de 1499 et de Claude Lobet en 1548. » — « Soumission de Louys Mulot comme fils et héritier de Guillaume Mulot, son père, à payer une quatrième partie desdites censes de dix-huit quartes de graine et de 22 gros d'argent. Pareille soumission de Claude Mulot le veil, tant en son nom que d'Antoine, Jeannette et Marie Mulot, enfans de feu François Mulot, leur père, aussi pour une quatrième partie », 5 juillet 1572. — Sentence du bailliage de Vesoul, condamnant les Mulot « à faire ratifier toutes parties, à peine de dommages et interest de l'enfermier et observer la transaction exhibée par l'enfermier », 23 sept. 1577. — Arrêt du Parlement déclarant « que les peines susdites auront lieu pour les reconnoissances à faire et non pour les ratifications des héritages chargés de la susdite cense », 10 janvier 1578. — *Paquet G.* Pièces de procédures dans l'affaire « de l'enfermier » contre les Mulot et Lobet au sujet des deux cens de 18 quartes de graine et de 22 gros d'argent. — *Paquet H.* Sentences des années 1631 et 1678 contre les Mulot, Joly et Redoutey ; cession faite aux Bénédictins du champ de la Fosse par les Brenot. — « Monitoire, révélations et traités des damoiselles Brenot et Fleurey entre elles, au sujet des-

dites censes. » — P. 411, *paquet J.* Procédures des Bénédictins contre les Mulot, au sujet desdits cens, 1631-1659 ; — pièces de procédures du même procès contre les demoiselles Brenot et de Fleurey. — « Plusieurs actes des demoiselles Mulot, femmes des s[rs] Gonnot et Brenot, et des demoiselles de Fleurey, contre les Bénédictins, depuis le 30 décembre, jusqu'au 27 juin 1678, au sujet de la course d'un bœuf, en la prairie de Cromary. » — *Paquet M.* « Abandonnement fait aux Bénédictins le 29 novembre 1678, par les Brenots, enfans d'Anne Mulot, de l'héritage chargé de 18 quartes, moitié froment, moitié avoine, et « à cause des termes dûs aux Bénédictins et ensuitte de sentence du s[r] Valle, juge apostolique, condamnant Dominique Brenot, pour ses frères et sœurs, sur sa soumission, à payer aux religieux 906 francs ». — P. 413. « Éclaircissement touchant les possesseurs de plusieurs maisons des particuliers de Perrouse, dépendantes des différentes seigneuries des religieux Bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, seigneurs audit Perrouse, avec les preuves de leurs anciennes origines, leurs charges et redevances dont elles sont affectées envers lesdits seigneurs. » — Article 1[er]. Origine des maisons où habitent présentement les Bénédictins et de la maison de Daniel, Claude et de Denis Campionnet. — Les Bénédictins possèdent à Perrouse un pavillon où se trouve une chapelle; pour en connaître l'origine, il faut remonter aux auteurs et premiers possesseurs de la maison de Daniel, Claude et Denys Campionnet « qui jouissoient anciennement d'une voûte et maisonnement dessus icelle au proche leur maison, qui en étoit séparée seulement par une ruelle du coté de bise. Ladite voûte est présentement couverte d'un bâtiment en pavillon, ayant été augmentée pour y construire une chapelle, environ l'an 1682». — P. 423. « Partie de la maison des Bénédictins ditte la Grange Flandroy. » — « Autre partie de la maison des Bénédictins, où sont l'habitation, la grange et les écuries. » — P. 427. Article 2. Maison de Jean-Pierre et Jean-Claude Cacquard, où était autrefois construit le four banal. — « Le fourg banal de Perrouse et ses revenus ont de tous temps appartenus à l'office d'enfermier de l'abbaye de Saint-Vincent jusqu'au partage du traité de manse, fait avec M. de Corinthe. Les offices claustraux ayant été supprimés, les religieux Bénédictins réformés en vinrent les possesseurs et jouirent dudit fourg et des revenus y attachés. Le 8 mars 1662, il fut fait un traité entre lesdits Bénédictins et les habitans de Perrouse au sujet dudit fourg; par lequel traité, les premiers permettent à ceux-ci d'avoir des fourgs particuliers chez eux, en leur payant annuellement deux mesures de froment à la mesure de Cromary.... » — P. 429. Article 3. « Maison réduitte en chenevière, appelée autrefois le chasal Magnin, possédée présentement par Jean-Pierre et Jean-Claude Cacquard frères, pour une moitié, et par Philippe Cacquard, leur cousin, pour l'autre moitié » ; « le plus ancien possesseur de cette maison qui soit à notre connoissance est Humbert Magnin, qui vivoit en 1511.... ». P. 433. Article 4. Maison de Philippe Cacquard, de la seigneurie de l'abbé. « L'origine de cette maison se tire du fol. 19 du Rentier Arnaud, où Antoinette, femme Jean Boujaille de Riol, fille de feue Margueritte Carry, Isabel, femme d'Humbert Bardelot de Buthier, fille de feue Jeannette Carry, jadis de Perrouse, et Jean Chevrol le vieil, dudit lieu, reconnoissent tenir une maison de bois, ensemble un peu de meix derrier, étant Humbert Magnin devers la bise d'une part et devers vent la communauté dudit lieu. » — P. 436. Article 5. Maison de Daniel Cretin, de la seigneurie de Saint-Amour. — « Comme les Bénédictins n'ont achetés la seigneurie du comte de Saint-Amour qu'en 1674, l'on ne peut recourir à une ancienne origine de tout ce qui concerne cette seigneurie. Le titre le plus ancien est un rantier reçu de Claude Pauthier, notaire de Cromary, ensuite d'un mandement de la cour souveraine du Parlement à Dôle du 1[er] mars 1613. » — P. 438. « Maisons situées de l'autre costé de la Charrière, à commencer du couchant. » — Article 6. Chasal de Claude-Pierre Voisin, de la seigneurie de l'Infirmerie. — « L'on ne trouve guère de plus ancien mémoire du chasal de Claude-Pierre Voisin qu'une vente faite le 21 septembre 1655 par les Bénédictins à Claude Datard, d'un meix ou chasal provenant de l'hoirie de furent Vienot et François Chevrol, frères, arrivé en échute auxdits religieux, par le décès desdits Chevrol, contenant la semée d'un demy pénal de froment, entre un chasal appartenant aux hoirs feu Humbert Chevrol d'une part et ceux d'Huguenin Chevrol d'autre.... » — Article 7. Maison de Claude-Pierre Voisin, de la seigneurie de l'abbé. — « Le 2 juin 1650 M. d'Andreville, abbé de Saint-Vincent, vendit à Claude Datard et Antonia Escuillet, sa femme, un meix, chasal et maison en ruine.... » — Article 8. Maison de Claude-Vincent Lauvruz, de la seigneurie de Saint-Amour. — « Le plus ancien possesseur que l'on trouve de cette maison est Pierre Ligier de Besançon.... » — P. 443. Article 9. Maison de Philippe Cacquard, dite autrefois la Cheminée, de la seigneurie de l'abbé de Saint-Vincent. — « L'origine de cette cheminée se tire du R[entier] Arnaud, où l'on voit au fol. 19, qu'Antoinette, femme Jean Boujaille, de Rioz, fille de feu Margueritte Carry, Isabelle, femme Humbert Bardelot de Buthier, fille de feu Jeannette Carry de Perrouse, et Jean Chevrol le viel ont reconnu, le 24 novembre 1511, tenir une cheminée de pierre, avec un peu de meix derrière entre Guyot Chanoulet d'une part devers vent, et devers bise le grand chemin d'autre part.... »

— P. 444. Article 10. Maison des héritiers Joseph Jeannet, de la seigneurie de l'Infirmerie. — « Le plus ancien que l'on trouve avoir possédé cette maison est Guyot Chasnoulet, qui reconnut au fol. 37 du R[entier] Arnaud, le 24 novembre 1511, tenir une maison de bois avec un curtil derrière, et une oiche tenant ensemble de l'un des costés de ladite maison une grande ruelle d'environ six pieds de large et de l'autre costé un verger, le tout de ladite maison et des aysances à l'entour contenant un journal de terre.... » — P. 448. Article 11. Maison des héritiers Denys Cacquard, de la seigneurie de l'abbé; « Cette maison tire son origine d'Humbert Chasnoullet, qui vivoit en 1549, et qui paroit avoir succédé à Huguenin Maistrejean, vivant en 1511.... » — P. 456. Article 12. Maison de Jean Campionnet, de la seigneurie de l'abbé. — « Cette maison a été possédée par Guillaume Morisot, qui étoit étranger à Perrouse, venant du village de Burconchaux, paroisse de Saint-Hilaire auprès de Rouland, selon qu'il en conste par la reconnoissance de Louyse Chanoullet, sa femme, pour des terres envers l'Infirmier.... » Article 13. Maisons de Claude-François et Claude Jeannet, fils de feu Jean Jeannet, et de Henry Henryot, marchand tanneur, de la seigneurie de l'infirmerie. — Article 14. Maisons anciennes d'Humbert Tardenet, Étienne Buchet et des Chauvel autrefois appelées « le meix Pressoillet ». — P. 465. Tables.

H. 13. (Registre.) — Petit in-folio papier, 406 pages.

1092-1790. — *Inventaire des titres et papiers contenus dans les archives de Saint-Vincent.* Tome III, 1737. — La Barre et Vandelans. — « Les religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, comme héritiers de damoiselle Claude-Antoine de Pillot, veuve du s[r] Pierre Coquillot, possèdent un bien en fief tant au village de la Barre, qu'à celuy de Vandelans, ce dernier mouvant du fief des seigneurs de Cendrey, et la Barre de celuy des seigneurs de Gesans.... Le plus ancien possesseur de celuy de la Barre qu'on trouve par titres est Jean de la Barre, escuyer, en 1554.... Il y a à Vandelans dix-huit journeaux et trois quartes en diverses pièces, mouvans du fief du seigneur de Cendrey, comme il en conste par la reconnoissance de Guy de Bougnon, sieur à la Barre, et de Jeanne de Bougnon, femme de François de Breville, seigneur à They.... On a dit cy-dessus que le fief tenu par les religieux à la Barre étoit mouvant des seigneurs de Gésans. Cette terre a passée de la maison de Grammont Mélisé, qui a produit trois archevèques, à celle de Constable avant l'an 1589; les religieux ont traité en 1699 avec messire Antide de Constable et Jean-Baptiste, son fils, seigneur de Gésans et de la Tour de Sçay.... » — P. 3, *paquet A*. Vente faite par Jean de la Barre, écuyer, et les demoiselles de la Palud, des biens féodaux de la Barre. — Vente par Jean de la Barre à Ferry d'Obertans, pour la somme de 100 fr., de son bien de la Barre, et du droit de « réachat de trois pièces vendues à Estienne Roussel », 11 sept. 1554; désignation des immeubles composant le bien dudit Jean de la Barre; cession faite par Jean de la Barre à noble Antoine Armonnet, de Montbozon, et à sa femme Adrienne de la Palud « du droit de racheter dans dix ans ce que ledit de la Barre avoit vendu le 11 septembre 1554 précédent.... Ladite cession faite le 1[er] février 1554 pour huit vint treize francs ». — P. 7, *paquet B*. « Décret du bien de la Barre sur les sieurs de Breville et achat d'iceluy par Antoine de Pillot. » — *Paquet C*. « Mouvance du bien de la Barre, du fief de Gesans. » — « Acte du 8 décembre 1627, par lequel Antoine de Pillot se présenta à Maurice de Constable, seigneur de Gesans, pour être reçu à fief et homage et luy offrant dénombrement des maison, terres et prels, insérés dans le présent acte, avec protestation dudit de Pillot de la nécessité de réparer la maison de la Barre et ensemencer ses terres, et réponse dudit de Constable, demandant quatre jours pour délibérer »; — réponse du s[r] de Constable, disant qu'il a l'an et le jour pour user de son droit de retenue, 8 février 1628. — Traité du s[r] Jean-Baptiste de Constable, père et procureur spécial d'Antide de Constable, seigneur de Gesans, de la Tour-de-Sçay, etc., avec les Bénédictins de Besançon, par lequel il est décidé que les Bénédictins posséderont à perpétuité les domaine et fief de la Barre, « sans que les seigneurs de Gésans puissent obliger lesdits religieux à se déguerpir ou vendre les domaine et fief, qui restent pour toujours amortis, moyennant la cense annuelle et perpétuelle de trois livres à la Saint-Martin.... », 12 juin 1699. — P. 10, *paquet D*. Procès du sieur Pierre Coquillot, contre les habitants de la Barre, au sujet des impositions. — Arrêt de la Chambre de justice se réservant la connaissance du procès du s[r] Coquillot « qui prétendoit contre les habitans de la Barre, que son bien dudit lieu, comme étant de fief, n'est sujet aux impositions et que ça été mal à propos que lesdits habitans ont gagés son fermier », 4 sept. 1673. — Copie collationnée du jugement rendu par M. Camus de Beaulieu, intendant, pour l'exemption des biens des demoiselles Coquillot, Briet et de Bonnaule...., attendu que lesdits biens sont de fief, 10 février 1675. — *Paquet E*. Arpentement de la Barre. — P. 11. Acquisitions particulières faites par le s[r] de Pillot. — Vente faite par Nicolas Berger, de Beaumotte-lez-Montbozon, à Pierre Coquillot, « cosieur à la Barre, de plusieurs terres audit lieu...., le tout étant des francs communaux de la Barre,

seigneurie du Roy, à réachat de trois ans », 30 mai 1672. — *Paquet G.* « Reconnoissances du fonds, héritages et des sujets mainmortables et taillables des s[rs] de Bougnon, Pillot et Coquillot à cause de leur seigneurie à la Barre. » — « Un cahier de reconnaissances envers noble Antoine de Pillot, dont la 1[re] est de Margueritte Ponceotte.... La seconde est de Léonard Roussel, Claude et Jean, ses frères, pour une chenevière.... La 3[e] est de Claude Beulotte de la Barre pour un verger proche sa maison.... La 4[e] est de Jean Ferriot, dit Posseret, Pierre Ferriot de Germondans et Claude Proudhon dit Bredaille de Rigney, pour un prel audit Germondans.... » — « Vente faite par les Bénédictins à Jean Amyot, de la Barre, du fonds et héritages de l'échute de Guillemette et Margueritte Ponçotte, advenue à feue demoiselle Claude-Antoine de Pillot, dont lesdits religieux ont droit.... Ladite vente pour 200 francs comtois, dont ledit Amyot payera la rente de douze francs aux religieux en leur monastère, à chacun jour 19 juillet », 19 juillet 1717. — P. 17, *paquet H.* Réparations à la maison de la Barre. — *Paquet J.* « Mouvance du bien de Vandelan et la Barre, du fief de M[rs] de Bougne de Thurey, seigneurs de Cendrey, à présent de M[rs] Franchet, comme seigneurs dudit Cendrey. » — « Extrait de la reconnoissance de Guy de Bougnon, sieur à la Barre, et de demoiselle Jeanne de Bougnon, femme de François de Breville, sieur à They, du 5 avril 1614, reçue de Barbusset, des héritages sis à Vandelans, mouvans de la seigneurie de Bougne de Thurey et à présent du sieur Franchet, à cause de sa seigneurie de Cendrey.... » — P. 19, *paquet K.* Arpentement de Vandelans. — Permission du Parlement à Claude-François Grammont de Plaine, seigneur de la Roche, Vandelans, Rigney, de procéder à un arpentement des terres de Vandelans, 8 février 1681 ; — « Ensuitte dudit arpentement, les habitans de Vandelans se plaignirent d'y être lésés, parce que les journeaux se trouvaient plus courts qu'il n'est porté par les ordonnances du pays, et firent procuration au s[r] Coquillot, le 2 décembre 1685, pour redresser cet abus.... » — P. 20, *paquet L.* « Difficultés avec les abbés de Saint-Paul et de Bellevaux et le baron de la Roche, prétendans disme ou directe sur les terres des religieux. » — Sentence de l'Official défendant au juge de l'abbé de Saint-Paul à Baumotte « de connoitre de l'action de disme, prétendüe par ledit abbé sur les terres du s[r] Antoine de Pillot, à la Barre, mouvant du fief de Gésans, attendu que cette connoissance n'appartient pas au juge laïc, encor moins inférieur et vassaux et qu'il n'est point sujet de l'Abbaye », 30 mai 1633. — *Paquet M.* Amodiations des biens sis à la Barre et à Vandelans. — Amodiations au nom d'Antoine de Pillot et des religieux, ses héritiers. — *Paquet N.* Déclarations d'héritages à la Barre et à Vandelans et mémoires non signés. — P. 33. *Layette 53.* Bouclans, Ambre et Vauchamps. — Union de la cure d'Osse à l'église de Bouclans, 1363. « Dès lors, le patronage est devenu alternatif entre l'abbé de Saint-Vincent et le sous-chantre de Saint-Jean ; et le droit de patronage qui est de 40 gros par an a appartenu au chantre de Saint-Vincent.... La chantrerie qui faisoit un des mesparts de l'abbaye a été unie à la manse des religieux réformés, ainsi que les autres mesparts par le traité de manse du 3 des nones d'octobre de l'an 1611.... C'est en vertu de ce traité que les religieux jouissent de ce patronage qui est de trois francs quatre gros, auquel les curés de ce lieu ont été condamnés par des sentences des années 1446, 1619, 1646. La cure de Bouclans n'est point nommée dans les plus anciens titres de l'abbaye, mais on y voit que l'autel d'Hembre a été donné à l'abbaye et couvent de Saint-Vincent par l'archevêque Hugue III, en l'an 1092.... La disme de Vauchampt fut acquise en l'an 1352, par l'abbé Aymon de la Baume.... » — *Paquet A.* Dîme de Bouclans. « Échange.... par lequel les abbé et couvent de Saint-Vincent cèdent les hommes et meix qu'ils ont à Guian, au Val de Venne, à Jean, sire de Montfaucon, qui leur donne en place huit bichets de bled, mesure de Besançon, payables à Bouclans, à Noël, et assignés sur les dismes dudit seigneur à Bouclans, et s'ils ne suffisent, sur tous les revenus dudit lieu et sur tous ses successeurs, seigneurs de Bouclans », 1285. — « Reconnaissance de messire Louys de Neufchâtel, seigneur de Bouclans, par sa femme, Jeanne de Montfaucon, que Jean de Montbéliard, seigneur dudit Montfaucon, a donné aux religieux huit bichets de blé, sur les dismes de Bouclans, en échange des sujets que les religieux luy ont donné à Guian ; et encore deux bichets par son testament ; le tout sur les dismes de Bouclans, au payement de quoy ledit Louys s'oblige pour luy et les seigneurs de Bouclans à l'avenir, et a donné aux religieux 30 l. estevenants pour les termes échus », 1333. — P. 25. Procès des religieux avec les curés de Bouclans, au sujet de la part de l'abbé dans les droits curiaux, la portion congrue, etc.... Sentence de l'Official condamnant messire Jean Osane, curé de Bouclans, à rétablir l'abbé et couvent de Saint-Vincent dans le droit qu'ils ont de deux parts des oblations de pain, vin, chandelles, argent, mortuaires, aumônes et tous revenus de l'église paroissiale de Bouclans, perçus par le chantre de Saint-Vincent. — *Paquet C.* Titres concernant les dîmes de Vauchamps et d'Ambre. — Sentence du Bailliage de Baume maintenant les religieux en possession de la moitié des dîmes de toutes graines du finage de Vauchamps. — *Paquet D.* Amodiations des dîmes de Vauchamps depuis 1597. — P. 29. *Layette 54.* Laigle. « Appartient aux reli-

gieux Bénédictins de Saint-Vincent, comme hoirs du sieur Claude-François Briseux, seigneur d'Énans, par donation entre vifs de tous ses biens.... », 11 août 1684. — *Paquet A*. Accensement des « Bardels et procès pour l'exécution d'iceluy avec les s^r^ Briseux et les Bénédictins ». — Lettre du 24 juin 1650, par laquelle noble Claude-François Briseux, seigneur d'Énans, accense à perpétuité à Sébastien Bardel de Monnières-lez-Dole et à Gasparine Sara, sa femme, et à leurs hoirs et ayants cause, tous les meix, maison et dépendances qu'on appelle la maison de Laigle, sise au finage de Baume, « avec les jardins, vergers, oiches, chenevières, vignes, prels et terres labourables qui seront déclarés.... », 24 juin 1659. — Transaction entre les religieux et les enfants Bardel. — P. 34, *paquet B*. Achat par Paris Briseux de la vigne de Laigle, dans le canton de « Champoulant », du fief de Cusance. — *Paquet C*. Acquisitions de vigne « en Champoulant », par acensement et par achat. — P. 41. Héritages « en Combe Doyot ou Champoulant ». — Acensement par messire François Rougemont, docteur ès droits, à Georges Garneret, Richard Garneret et Germain Mouchoux, de Baume, d'une pièce de terre « en Champoulant », d'environ trois journaux pour le cens de 36 sols estevenants, 24 août 1561. — Autre acensement par demoiselle Françoise Rougemont, 1577. — P. 44, *paquet E*. Héritages de « Champoulant en Plainefay ». Acensements par les échevins et jurés de Baume à divers de plusieurs portions de communaux, sis au lieu dit « en Plainefay ». — *Paquet F*. Vigne « en Rainfort ». — Acensement par Claude Ferriot de Baume à François Jeannin, de Cour, et Antoine, son fils, au lieu dit « en Ramport », d'une vigne « d'environ huit ouvriers », 1572. — P. 47. Procès du s^r^ Paris Briseux contre les habitants de Baume au sujet du pâturage. — « Mandement de garde du Bailly d'Amont, maintenant le sieur [Briseux] en sa maison de Champoulan, près d'une vigne à lui appartenant, par dessus une autre sienne vigne, ditte de Laigle; et ce, au droit d'y entretenir bétail à cornes, moutons, par soy et ses amodiateurs, pour la commodité des résidans en ladite maison et l'amendement desdites vignes et, comme habitans de Baume, faire paître lesdits bestiaux sur les places vuides dudit finage, et sur celles qu'il a acensées en Plainefay et Champoulan. » — *Paquet H*. Cens et dîmes sur les héritages de Laigle et impositions de la ville de Baume. — Note ensuite d'une déclaration des biens de Laigle, portant que Paris Briseux fut déchargé de « tous les principaux des censes rédimables », 21 avril 1617. — « Avis de droit du s^r^ Le Maire » déclarant que les biens de Laigle ne sont pas imposables par les habitants de Baume. — Amodiations des biens de Laigle depuis 1607. — Procès intenté par le s^r^ Boudot, fermier des religieux, contre Jean-Claude, fils de Frédéric Bardel, « au sujet d'un poirier coupé et des fruits dudit arbre », commencé le 18 nov. 1736. — P. 49. *Layette 55*. Bois-la-Ville, Autechaux, Voillans, Vietorey, Trouvans et autres lieux circonvoisins. — *Paquet A*. Bois-la-Ville. « Requête de Jean-Claude et Frédéric Bardey à M. l'intendant, exposant que demeurant à Laigle, sur une hauteur où il n'y a point d'eau, ils se sont toujours servy d'une fontaine sur le territoire de Bois-la-Ville et sur un grand chemin.... et que cependant depuis treize ou quatorze ans lesdits habitants de Bois-la-Ville ont cassé leur abbreuvoir et les ont obligés en vertu d'une sentence provisionnelle du Bailliage de Baume de l'an 1684, de leur payer quatre francs par an pour y abbreuver leurs bestiaux. Pour ledit s^r^ Intendant est prié de déclarer que lesdits Bardel pourront se servir de ladite fontaine sans payer lesdits quatre francs.... », s. d. — *Paquet B*. Prés à Autechaux. — Ventes de prés faites à Paris Briseux, 1608-1609. — Testament de Luc de Cointet, seigneur de Filain, léguant ses biens de Voillans à la chapelle de Saint-Claude, en l'église de Saint-Martin de Baume, 27 août 1614. — P. 54, *paquet C*. Procès du s^r^ Briseux contre les habitants d'Autechaux, qui prétendaient au droit de parcours dans le pré du « Pontot et y prendre passage pour défruiter leurs vendanges ». — Sentence du lieutenant général de Baume, maintenant les habitants d'Autechaux « impétrans, dans le droit de pouvoir après les premiers fruits d'herbes, levés spécialement en la prairie ditte de Pontot, parcourir avec leurs bestiaux tous les prels dudit lieu, comme n'étant compris en l'édit des regains ; condamnant le s^r^ Briseux, opposant, à le souffrir et le permettre », 31 juillet 1656. — Lettres d'appel accordées par le Parlement de Dole, 17 août 1656. — Arrêt du Parlement maintenant le s^r^ Briseux, appelant, « aux droits et autorité de percevoir dans ses prels d'Hautechaux, lieu dit au Pontot, les seconds fruits d'herbes desdits prels, toutes et quantes fois qu'ils seront mis en ban par édit, interdisant aux habitans d'Hautechaux et à tous autres de l'y troubler », 25 août 1657. — *Paquet D*. « Décret sur Maurice Maire, au profit du s^r^ Briseux et acensement fait par ledit s^r^, avec reconnoissances de biens, situés à Vietorey ». — « Exécution du décret fait sur les biens de Maurice Maire, dit Joly, de Mésandan, d'autorité du bailliage de Baume, le 20 février 1651, Claude-François Briseux, impétrant contre ses hoirs deffendeurs principaux avec les seigneurs de Montmartin, de Soye, du Chatelet, Laumont et de Rantechaux, le curé de Huane, les demoiselles Pouthier et Petitot et l'abbesse de Baume, etc...., opposans ; les biens dudit décret sis à Vietorey, y sont spécifiés, tant en champs qu'en prels, de même qu'un prel à Reglan et des héritages à Fontenelles, Mésandans et Trouvans. Le tout

délivré audit s[r] Briseux le 23 may dudit an pour 150 francs, avec distraction de certaines pièces, étant de la mainmorte des seigneurs susdits et envoy en possession du s[r] Briseux pour les autres pièces ». — Accensement par Claude-François Briseux, seigneur d'Esnans, à Adam Besançon de Fontenelle, près Belfort, et à Étiennette Girard, sa femme, des champs et prés acquis par ledit s[r] Briseux au finage de Vietorey par le décret sur Maurice Maire de Mésandans, pour le cens annuel et perpétuel de douze quartes de blé blanc, mesure de Baume, et douze francs comtois ; le tout payable en son hôtel à Baume le jour de la Saint-Martin, 3 avril 1657. — Reconnaissances de Pierre et Guillaume Grossard et de Pierre et Adam Grossard, leurs neveux ; Denise Grossard, leur sœur, et Jean-Baptiste, fils de feu François Grossard, de tenir en accensement des religieux de Saint-Vincent, comme donataires de feu noble Claude-François Briseux, plusieurs héritages à Vietorey, 4 janvier 1713. — P. 57, *paquet E*. Prés à Vietorey et à Voillans. — Ventes de prés faites par divers à Thiebaud Briseux, 1550-1569. — P. 60, *paquet G*. Vigne à Trouvans. — « Procès, acensement et vente de ladite vigne. » — Sentence du bailliage de Baume « faisant distraction au profit de M. du Chastelet, seigneur de Laumont, impétrant de la vigne sise à Trouvan, lieu dit ès Combes, d'environ douze ouvriers, touchant le sentier, de vent, et plusieurs particuliers de bise, comme dépendante de la seigneurie mainmortable que ledit seigneur a rière le Val de Montmartin », 12 juin 1673 ; — arrêt du Parlement de Besançon, déclarant le marquis du Chastelet « appellé non recevable à la distraction de ladite vigne de Trouvan, lieu dit ès Combes, etc...., le condamne à se désister au profit de l'appellant comme dépendante de l'achat par luy fait au décret des biens de franchise desdits Maire.... », 27 février 1681. — Vente faite par les Bénédictins à Jean-Baptiste Clerc, huissier, demeurant à Trouvans, d'une vigne de douze ouvrées, au vignoble dudit Trouvans, au lieu dit ès Combes, provenant du s[r] d'Esnans, « pour le prix de 533 livres 6 sols 8 deniers de France, dont a été créé la rente annuelle de 24 livres, payables au jour de la date de la vente et en principal 400 l. », 11 février 1705. — *Paquet H*. « Droit de parcour prétendu par des villages de la terre de Baume sur le village de Plainefin et ailleurs. » — P. 63. *Layette 56*. Choye, Emagny et Beaumotte-lez-Pin. — « Les Religieux de Saint-Vincent possèdent à Choye plusieurs héritages dépendans de la chapelle de Notre-Dame, dite de Molambo, érigée en l'église de Choye. Cette chapelle fut cédée à dom Guillaume Simonin, archevêque de Corinte et abbé dudit Saint-Vincent, par l'échange qu'on rapportera cy-après, et le prélat la fit unir à son monastère spécialement pour l'entretient de la sacristie et fourniture d'ornement. » — *Paquet A*. Chapelle de Choye dite de Notre-Dame de Molambo. — Échange entre Caterin Guibourg, procureur spécial de M. de Corinthe, et Claude Monnier, procureur spécial de messire Claude Froissard, prieur de Fay et de Laval, conseiller au Parlement, seigneur de Châtenoy-lez-Dole, « par lequel ledit archevèque cède le patronage de la cure dudit Châtenoy, et ledit Froissard cède aux abbé et religieux de Saint-Vincent le droit de nommer à la chapelle Notre-Dame, fondée en l'église parrochiale de Choye, compétant au seigneur de Molambo, et ce, à l'effet seulement de l'union d'icelle chappelle à l'abbaye et de l'application des revenus d'icelle à la sacristie de ladite abbaye lorsqu'elle vacquera », 20 sept. 1617. — « Institution à laditte chappelle de Nostre-Dame, ditte de Molambo, pour messire Guillaume la Branche de Nozerois, sur résignation de messire George de Menoux et à la présentation de messire Claude Froissard, prieur de Fay et Laval et comme seigneur de Molambo », 28 janvier 1612. — « Démission dudit s[r] la Branche faite de la chappelle entre les mains de l'abbé et des religieux, acceptée le 24 aoust 1648. » — Requête des religieux au Vicaire Général demandant la permission de dire en l'église de Saint-Vincent les messes de la chapelle à cause de la modicité du revenu, « qui est de trois faulx de prels, une vigne de quatre ouvriers en frische et la semée d'environ trente-cinq quartes, mesure de Choye » (s. d.). — P. 65, *paquet B*. Quittances données par les curés de Choye pour la desserte de la chapelle. — *Paquet C*. Arpentement de Choye. — *Paquet D*. Procès des Bénédictins contre Claude Millerel de Charcenne, pour usurpation d'une pièce de terre dépendant de la chapelle de Molambo. — *Paquet E*. Amodiations des héritages de la chapelle de Molambo depuis 1545. — *Paquet F*. Pin, Émagny, Beaumotte. — « L'abbé de Saint-Vincent possédoit d'ancienneté une justice et seigneurie à Beaumotte et Pin, etc...., sur plusieurs sujets mainmortables, par titres dont le plus ancien est de l'an 1358 ; les religieux de ladite abbaye en sont ensuitte devenus propriétaires, par l'échange qu'ils firent le 12 janvier 1653 avec M. l'évêque d'Andreville leur abbé. » — P. 71. *Layette 57*. Fraisans, Rans, Ranchot et Dampierre. — « Les religieux possédoient autrefois des dismes ès lieux de Fraisans, Ranchot et Dampierre qui leur avoient été cédés par M. de Corinte le 20 juin 1611.... Lesdits religieux en ont jouis jusqu'à l'an 1686 que le curé de Rans leur signifia son option de 300 l. ; lesdites dismes avoient esté données, sçavoir celles de Rans par Hugues, seigneur dudit Rans, en 1254 ; celles de Dampierre avoient été engagées à l'abbé en 1294 ; celles de Fraisans lui furent confirmées par sentence en 1291. Les biens et héritages que les religieux ont vendus

au s^r Pourcheresse, seigneur de Fraisans, leurs appartenoient par le testament de Claude-François Camus du 13 décembre 1661, lequel prit le nom de dom Fulgence et se réserva la disposition des biens venans de demoiselle Anatolia Bonvalot, sa mère, nonobstant le testament du s^r conseiller Marin Camus, son père. Il légua aux religieux douze mille francs, pour le payement desquels il conste qu'Antoine Camus, frère et héritier dudit dom Fulgence leur a donné lesdits biens. Anatolia Bonvalot, leur mère, tenoit lesdits biens de Bonaventure Merey, sa grande mère, femme de Claude Bonvalot, et celle-cy de Jacques Merey, son aieul, vivant en 1522. » — *Paquet A*. Dîmes de Fraisans et de Dampierre. — Reconnaissance de Guillaume Maire de Dampierre, près Rans, de devoir aux abbé et couvent de Saint-Vincent onze livres estevenants; « pourquoi il leurs a engagé la moitié de la quatrième partie des dismes grosses et menues de Dampierre et de Fraisans sur ses hommes desdits lieux, et ce qu'il avoit dans le trait ou amassage desdites dismes, jusqu'à ce qu'il ait vendu lesdites onze livres », 1294. — Attestation de l'archevêque Guillaume II de la Tour que Hugues, seigneur de Rans, a donné à l'église de Saint-Vincent « la troisième partie des deux parties des grosses dismes de Rans, qui doit estre mise et menée où lesdits abbé et couvent voudront », 1254. — Sentence arbitrale de messire Gille de Colle, abbé de Ferrière, docteur ès décrets, et de maître Estienne Armenier, licencié ès lois, déclarant que l'abbé de Saint-Vincent percevra « toutes les dîmes de bleds gros et menus de Dampierre et de Fraisans », sauf la huitième partie desdites dismes qui sera pour le curé; « réservans que si les parties viennent à retrouver des titres, qui leurs donne plus de dismes qu'on ne leur en adjuge, elles pourront s'en servir; lesquelles parties y acquiescèrent », 28 nov. 1424. — *Paquet B*. Dîmes de Rans, Ranchot, etc.... Enquête « portant que la tierce partie des gros dismes de Rans ès fins bancs dudit lieu, appartient de toute ancienneté aux religieux de Saint-Vincent et que l'autre tier appartient au curé et l'autre tier à l'abbaye du Chatel sur Salins et se paye de quatre gerbes par journal, qui doit contenir la semée de six mesures et que les étrangers ne payent que deux gerbes par journal », 4 sept. 1554. — Amodiations des dîmes de Rans et de Ranchot, 1556-1607. — *Paquet C*. Procès des religieux avec les seigneurs de Rans, les habitants et les curés dudit lieu au sujet de la dîme et de la portion congrue. — « Pièces de procès devant l'Official pour les Bénédictins de Saint-Vincent et ceux de Saint-Jérôme contre les habitans de Rans, Ranchot et Estrepigney, qui ne vouloient payer que deux gerbes de disme par journal. Le premier appointement est du 22 aoust 1651. » — P. 76, *paquet D*. Biens de Fraisans, Dampierre et Rans, vendus par les Bénédictins de Besançon au s^r Pourcheresse, seigneur dudit Fraisans. — Vente faite par les Bénédictins au sieur Pourcheresse, seigneur de Fraisans, de leurs biens provenant de M. Camus, de Dole, « consistans en meix, maison, champs, jardin, vergers et prels, chargés de leurs charges anciennes envers l'acquéreur, comme seigneur de Fraisans et de la taille ordinaire, et quitte de toutes autres tailles pour onze mille livres payables dans douze ans, de sorte que cependant si les religieux trouvent avant lesdits douze ans des fonds convenables à acquérir de ladite somme, ledit sieur acquéreur sera tenu de la leur donner en l'avertissant trois mois auparavant.... », 15 mai 1727. — *Paquet E*. Papiers de famille des s^rs Merey et Bonvalot, dont MM. Camus ont eu les biens de Fraisans; partages. — *Paquet F*. Héritages des Bénédictins dans les villages de Fraisans, Dampierre, Rans, Ranchot; — papiers concernant les cens du Roi sur lesdits biens; — amodiations desdits biens; — réparations faites dans la Grange de Fraisans. — Procès des Bénédictins pour des « rentaires »; — procès au sujet d'herbes de prés; — impôts sur lesdits biens. — P. 81. *Layette 58*. Liesle et Arc-et-Senans. — « Les biens de Liéle et Arc ont été achetés par les Bénédictins de Saint-Vincent des deniers livrés par le s^r Jean-Jacques Pourcheresse, seigneur d'Étrabonne et de Fraisans, etc...., acquéreurs des biens des religieux dans les villages de Fraisans, Dampierre, Rans et Ranchot. » — *Paquet A*. « Achat du bien de Liéle et retraite d'une partie de celuy d'Arc. » — « Vente faite par noble Jacque Vincent de Cramant, de Salins, résidant à Vilersfarlay, aux religieux Bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, d'une portion de maison sise à Liéle, lieu dit en la Grande Rue, ensemble les bâtiments, jardins et meix en dépendans.... », 1727. — P. 86, *paquet B*. Amodiations de la maison de Liesle; des vignes dudit lieu; des terres d'Arc et arrachage d'une vigne à Liesle. — *Paquet C*. Acquisitions de terres à Arc. — Acquisition par les Bénédictins d'un héritage sis à Arc et provenant de Jacques Perrier Goubey et Estienne Monnot. — P. 95. *Layette 59*. Dîmes et droits curiaux à Santans et à Montbarrey. «.... A ce sujet.... l'on voit que le comte Estienne, frère de l'archevêque Hugue III, a donné à Saint-Vincent les dismes de la Loye et de Montbarrey et que cet archevêque a donné la Loye et ses dépendances en l'an 1092.... » — *Paquet A*. Dîmes de Santans et de Montbarrey. — « Vente faite par Perrette, fille de messire Odon de Liele, ditte de Belmont (elle étoit veuve de messire Guillaume, seigneur de Belmont, par titre de l'an 1294....), à l'abbé et couvent de Saint-Vincent de dix-neuf deniers de cense payable à Noël sur le meix dit au Rechiney de Montbarrey, plus de trois sols et d'une livre de cire sur le cha-

sal, dit au Groilland, et sur le meix de messire Jean de Montbarrey, prêtre, plus dix-huit deniers sur le meix Estevenon, dit Porcher de Montbarrey; plus cinq meix d'hommes en la ville de Santans; plus tout ce qu'elle a ès dismes de Montbarrey et de Santans et des censes sur les chasaux et meix Berchet et Laurencet et sur le meix Korphenal de Santans taillable, et sur le meix Longel, entre Noël et la Chandeleuse, encor Gérard, dit Terrier, homme de main et de bouche; encor un champ à Santans, au lieu dit sur la Vieille Loüe; et trois sols sur le meix des enfants au Métra; enfin tout ce qu'elle avoit à Montbarrey et Santans, en hommes, en tailles, censes, rentes, services, coutumes et justices pour en jouir haut et bas, ainsi qu'elle et les siens ont fait jusqu'alors; ladite vente pour 46 l. estevenants », 1292. — Clause du testament de Guyette, fille de messire Étienne Guillot de Chenecey, femme de Regnaud dit Reborcenet, de Quingey, léguant aux religieux tout ce qu'elle a dans les dîmes de Santans, à charge d'un anniversaire au premier lundi de Carême, 1349. — Révélation de Jean Maistrot, ensuite de monitoire publié à Santans, d'avoir vu recueillir les menues dîmes ou « grabadis », par messire Simon Morivau, curé de Santans et « qu'il se payoit à la volonté des habitans », 7 mai 1646. — Interpellation de dom Fulgence Camus aux échevins de Santans, de payer aux religieux et au curé Guienet la dîme des « grabadis » et, de plus, quatre gerbes par journal qui ne doit être que de six mesures; « à quoy l'échevin Fourneret a répondu qu'il se soumettoit à payer en lui montrant titres », 29 mars 1677. — Vente faite par les directeurs de l'Hôtel-Dieu de Dole à Sébastien Grillot de Montbarrey du droit de percevoir une portion de dîmes sur une partie du territoire de Montbarrey, selon qu'il est d'usage, et de plusieurs terres, pour le prix de 950 fr., 28 août 1681. — Vente faite par Louise Aigrot, veuve de Sébastien Grillot, mareschal, de Montbarrey, Claudine Grillot, femme de Jean-Claude Fagot, de Villers-les-Bois, laboureur, Jeanne-Baptiste et Marie Grillot, aux religieux de Saint-Vincent, d'un droit de dîmes sur le territoire de Montbarrey provenant de l'hôpital de Dole et indivis pour une grande partie avec lesdits religieux et plusieurs autres; ladite vente pour 330 fr., 30 oct. 1710. — *Paquet B.* Amodiations des dîmes de Santans et de Montbarrey et états d'icelles. — *Paquet C.* Pièces principales du procès des décimateurs de Montbarrey contre les habitants dudit lieu « refusans la dîme dans les cantons lieu dit les Quarrés de la Grande Fin, ou en Fraisans, au feurg de dix-huit gerbes par cent et en la Fin du Mitant au feurg de quinze gerbes par cent ». — P. 101, *paquet D.* Procès des Bénédictins contre Guillaume Bouton d'Ounans et messire Denis Picaut, curé dudit lieu, appelé en garantie au sujet de la dîme dans les champs Courvoisier et des Roiches; — pièces de procès contre d'autres particuliers. — Assignation donnée par les Bénédictins à Guillaume d'Ounans, qui avait empêché les fermiers des religieux de percevoir la dîme dans deux de leurs héritages, l'un appelé le champ Courvoisier et l'autre le champ des Roiches, et avait enlevé les gerbes destinées à ladite dîme pour la récolte de l'année 1697, 24 février 1698. — Défense faite par le comte de Montbarrey aux fermiers de ses corvées de permettre « à qui que ce soit de dîmer les grains qui viendront ès dittes courvées », 17 janvier 1660. — Mandement de garde du grand bailli de Dole, maintenant les Bénédictins « au droit de dîmer en deux pièces de terre au territoire de Montbarrey, lieu dit En la Petite Fin.... et dans tout le reste de la fin avec le curé de Montbarrey à qui en appartient un neufiesme; lequel dime se paye à raison de quatre gerbes par journal », 20 juillet 1661. — P. 104, *paquet E.* Procès des Bénédictins contre messire François-Denis Bouton, curé de Santans, au sujet des novales. — Mandement de garde du grand bailli de Dole, maintenant le curé Bouton « au droit de relever la dîme de quatre gerbes par journal, ès héritages cultivés depuis 40 ans, sur le territoire de Montbarrey à l'exclusion de tous autres.... », 17 juin 1642. — Sentence du bailliage de Dole donnant acte aux habitants de Montbarrey « de leur soumission de payer les dismes, comme ils ont toujours faits du passé, à qui ordonné leur sera, ordonnant aux religieux et au curé d'écrire et aux habitants de ne point se désaisir », 28 août 1642. — *Paquet F.* Procès des Bénédictins contre messire Guillaume Guienet, curé de Santans, pour le neuvième de la dîme, les novales, « michottes et bons deniers, etc.; les habitans de Santans et de Montbarrey intervenus séparément ». — « On traitera des novalles dont le curé Guienet prétendoit avoir entièrement la dîme. Lesdites novalles étant dans les cantons des arbües, les religieux soutenans que ces cantons avoient été labourés avant l'an 1636 et qu'ils y devoient aussi avoir la dîme étant des anciens champs ». — « Exécution d'un mandement de garde du grand bailly de Dole, obtenu par messire Guillaume Guienet, curé de Santans, le maintenant au droit de prélever sur les dismes qui se lèvent à Montbarrey appelé le Droit-Dieu, le neufvième de tous dismes en froment, orge, seigle et avoine, à répartir avec les abbé et religieux de Saint-Vincent pour les huit autres parts, les neuf faisans le tout.... », 29 juillet 1684. — Défenses du s^r Guienet signifiées aux religieux et répliques des religieux déniant audit s^r Guienet sa qualité de curé. — « Option du s^r Guienet de sa portion congrue du 26 may 1686....; » — « traité du 24 avril 1688, par lequel ledit s^r Guienet quitte les religieux de ce qu'ils luy doivent

pour supplément de portion congrue, jusqu'au 1er janvier de l'an courant pour 174 francs; et les religieux promettent 168 francs pour l'an 1688 et autant pour l'an 1689 en déduisant 5 francs pour le patronage. » — P. 110, *paquet G.* Difficultés avec le sr Guienet au sujet des novales. — *Paquet H.* Pièces de procédures dans le susdit procès avec le curé Guienet. — *Paquet J.* Difficultés avec le sr Alexis Grand et autres curés de Santans, concernant le neuvième de la dîme dans les terres appartenant aux religieux; — dîmes des terres relevant des fondations de la cure et de la fabrique. — « Interpellation faite par messire Antoine Dole, curé de Santans, à Pierre Rommette, fermier des religieux audit lieu, de lui payer un neufvième sur les dismes de grains qu'ils ont au finage de Montbarrrey. A quoy a répondu ledit Rommette qu'il doit lever tous les dismes dües aux Pères de Saint-Vincent sur Montbarrey, sauf un neufvième qui appartient audit sr curé sur la dîme, qui se prend de quatre gerbes par journal », 7 déc. 1652. — Reconnaissance et aveu du curé Grand que les terres des fondations faites à l'église de Santans par MM. Renaud, Denys Perrot et autres doivent la dîme, 11 déc. 1724. — P. 113. *Layette 60.* Santans et Montbarrey. — *Paquet A.* Anciennes acquisitions et donations d'héritages à Santans et Montbarrey. — Ventes de terrains à l'abbaye par divers, 1268-1295. — Testament de messire Pierre de Bonnevaux, curé de Santans, voulant être enterré à Saint-Vincent, auprès de son père, et instituant l'abbé et le couvent de Saint-Vincent ses héritiers, 1323. — Lettre du 10 avril 1326 visée par l'Official, par laquelle messire Hugue de Bourgogne, ayant fait prendre tous les biens meubles et immeubles de feu messire Pierre, curé de Santans, « pour cause de mortemain, comme seigneur dudit Pierre, qu'on disoit être né hors de mariage et qui avoit donné tous ses biens aux abbé et couvent de Saint-Vincent; ledit messire Hugue, à la remontrance desdits abbé et couvent qui sont de sa garde, leur a rendu et restitué tous lesdits biens à eux donnés comme n'y ayant point de droit à eux appartenant ». — « Accord par lequel Guigue, seigneur de Sallenove et de Santans, chambellan du duc de Bourgogne, se désiste et départ de tous procès, qu'il avoit contre l'abbé de Saint-Vincent et des deffauts et dépens qu'il avoit obtenu contre luy au bailliage d'Aval au siège de la Loye, au sujet des réparations de sa tour de Santans qu'il demandoit audit abbé à cause de ses grange et terre dudit lieu. Ledit désistement moyennant 12 francs que ledit seigneur devoit au fermier de l'abbé pour la dépense de l'hostel dudit Guigue », 1er février 1421. — *Paquet B.* Nouvelles acquisitions et échanges à Santans. — « Par le testament de messire François Picard de Dole, prêtre, en date du 4 janvier 1718, les religieux Bénédictins de Saint-Vincent ayant en droit de certains héritages, situés à Montmirey-le-Château, Montmirey-la-Ville et Pointre pour la fondation de la confrérie des Agonisans, ils échangèrent.... lesdits biens contre d'autres héritages sis à Santans qui leur convenoient mieux et qui appartenoient au sieur de Guilloz, comme chappellain de la chappelle Saint-Georges érigée en l'église de Rochefort. » — Nomination d'experts pour l'estimation des biens à échanger; — estimation desdits biens, 1722. — P. 124, *paquet C.* États et déclarations des terres, champs et prés des Bénédictins à Santans et à Montbarrey. — *Paquet D.* Droits seigneuriaux et cens dus aux Bénédictins à Santans, Montbarrey et Ounans. — P. 128. *Layette 61.* Santans, Montbarrey et Ounans. — *Paquet A.* Amodiations des dîmes de Santans et de Montbarrey, seules et sans terres. — *Paquet B.* Amodiations des dîmes et terres conjointement dans les susdits villages. — Amodiation de la Grange de Santans. — *Paquet C.* Amodiations des terres, prés et autres héritages séparés des dîmes, aux villages de Santans, Montbarrey et Ounans. — *Paquet D.* Difficultés avec le seigneur de Santans au sujet du rétablissement de « nostre grange avec pièces justificatives de notre ancienne maison audit Santans et traité fait avec les habitans au sujet de ladite maison ». — « Copie d'une requête présentée à la Cour par le sr Peting, seigneur de Santans, au nom de la communauté de Santans (laquelle les habitans ont désavouée et ne l'ont voulus reconnoître ayant été présentée sans leur consentement); ladite requête tendante à empêcher les Bénédictins de bâtir une maison audit Santans. » — « Copie d'une lettre dudit sr Peting aux habitans de [Santans] pour les inviter à s'assembler et leur donner procuration dont il envoie le modèle pour agir contre les Bénédictins, promettant aux dits habitans qu'il feroit le tout à son risque, sans rien exiger de la communauté; lesdits habitans n'y ont voulu consentir. Ledit sr Peting se plaint encore par sa lettre de ce que les habitans abandonnent l'intérest de la communauté en laissant bâtir les Bénédictins », 11 août 1722. — Réponse des Bénédictins à la requête présentée au roi au nom des habitants de Santans; il y est dit que le véritable auteur n'a pu obtenir procuration des habitants qui n'ont aucune part à cette affaire et que les religieux avaient des meix et « maisonnement » à Santans, dès l'an 1326, et que leur grange fut amodiée par leur abbé dès 1423, à charge d'en entretenir les toits et les murailles. — P. 131, *paquet E.* Impositions royales à Santans et à Ounans. — Sentence du sr Gabriel Boisot, subdélégué de l'intendant Chauvelin, « ordonnant, après avoir vu la déclaration des biens que les Bénédictins possèdent à Ounans en datte du 27 janvier 1625 et leur soumission de

relacher aux habitans d'Ounans tous les biens qu'ils montreroient avoir été acquis dès ledit an. Condamne lesdits habitans leur défendant de comprendre lesdits religieux dans leurs jets et répartement », 17 avril 1676. — Requête des habitants de Santans demandant à être allégés d'une partie des impositions royales, « attendu l'incendie arrivée le 9 mars 1706, arrivé audit lieu, dont la cure même a périe avec presque tous leurs bestiaux et la rareté des bois qu'il faudra acheter pour se rétablir, n'y ayant resté que douze maisons. Répondu par néant, pour s'être pourvu trop tard.... Mais on y a eu égard dans la suite », 1708. — Requête des habitants de Santans à l'Intendant, « remontrans qu'ils ont été obligés de faire une grande levée contre les inondations de la Loüe, et que depuis l'incendie, où la cure et dix-sept maisons ont péries, plusieurs habitans se sont retirés dans les villages voisins et ont laissé les héritages incultes et que les villages voisins y dénommés payent moins qu'eux à proportion » (s. d.). — Répartement de 855 livres, ordonné pour le dixième, pendant la guerre, sur les habitants de Santans, 15 juin 1735. — P. 135. Villars-Saint-Marcellin, Genrupt et Montcharvot. — « L'église de Villars-Saint-Marcellin a été donnée à l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, avec ses dépendances, par l'archevêque Hugue III, en l'an 1092.... Cette église fut confirmée à l abbé Guichard par Alexandre III en 1179 et par Luce III en 1184.... Enfin l'empereur Alexandre VI nomme cette église parmy celles qu'il confirma à l'abbaye par son diplome de l'an 1196. » — *Paquet A.* Dîmes à Villars-Saint-Marcellin, acquises par les religieux par donations, achats et échanges. — Donation par Humbelin de Adon et Sarah, sa sœur, de tout ce qu'ils avaient dans les dîmes de Villars. — Vente par messire Huard de Provenchère, chevalier, du diocèse de Langres, et Henrion, écuyer, son neveu, à l'abbé et couvent de Saint-Vincent et au prieur de Villars de tout ce qu'ils avaient dans la dîme grosse et menue dudit Villars, moyennant la somme de 26 l. estevenants, 1250. — P. 139, *paquet B.* Procès des Bénédictins contre les habitants de Villars-Saint-Marcellin, au sujet de la dîme de vin et graines ; mémoires à ce sujet. — « Exécution faite le 19 octobre 1512, à Jussey, par messire Hugue Marmier, seigneur de Gâté, lieutenant du bailliage d'Amont, d'un mandement de nouvelleté, émané du Bailly d'Amont, au profit de messire Hugues d'Augicourt, abbé de Saint-Vincent, contre les habitans de Villars-Saint-Marcellin, défaillans, avec examen de témoin et exhibition de titres, en vertu de quoy il est maintenu en la jouissance de relever en temps de moissons les dîmes de froment, avoines et autres bleds croissans au finage dudit Villars, tant ès terres anciennement cultivées que ès essarts novellement faits.... » — Sentence de l'Official condamnant les habitants à payer aux religieux de Saint-Vincent, comme prieur de Villars-Saint-Marcellin, la dîme de vin « quand il se tire de la cuve, à raison d'une part de quarante, sauf la neuvième part pour le curé dudit lieu », 4 mars 1687. — « Traité du 3 décembre 1687, par lequel les habitans promettent 150 l. aux religieux pour les cinq années de dîme de vin non payé et pour frais et épices ; sans préjudices toutefois dudit dîme à payer sur tout leur territoire conformément à ladite sentence », 12 déc. 1687. — *Paquet C.* Procès pour la dîme de vin « au canton de Montot et ès charrières ». — P. 144, *paquet D.* Procès des Bénédictins contre les nommés Petitot et Bichet au sujet de la dîme de chanvre et de tabac. — *Paquet E.* Procès contre le s[r] Clément, curé de Villars-Saint-Marcellin, prenant fait et cause pour les nommés Carrière, Perdrizet et Coquard au sujet de la dîme de chanvre et de tabac, 1715. — Sentence du bailliage de Vesoul, maintenant les religieux en la possession « de dîmes de treize l'un sur les héritages susdits, quand ils seront ensemencés de tabac ou de chanvre et autres graines ; condamnant lesdits Clément, Carrière, Perdrizet et Coquard à le souffrir et aux dépens des instances.... », 15 mars 1717. — *Paquet F.* Quittances des réparations faites par les Bénédictins dans l'église de Villars-Saint-Marcellin ; — attestation d'une mission qu'ils y firent en 1687 à leurs propres frais. — *Paquet G.* Droits curiaux de l'église de Villars-Saint-Marcellin à Genrupt et dîmes audit lieu. — « Les droits et biens anciens de l'abbaye de Saint-Vincent, lesquels sont situés à Janrupt, village peu distant de Villars-Saint-Marcellin et de Bourbonne, ont été donnés aux religieux réformés par leur traité de manse du 3 des nones d'octobre 1611.... On lit à la page 7 dudit traité que tout ce que l'abbé possédoit aux territoires de Villars-Saint-Marcellin, Frasne, Senad, Janrupt, et au prioré dudit Villars est relâché et cédé par l'abbé dom Guillaume Simonin, archevêque de Corinte, et uny à ladite manse ; par où l'on voit que Janrupt est une dépendance dudit Villars, les religieux n'en jouissent pas aujourd'huy. » — « Attestation du Visiteur Général des maisons du Temple en France et en Angleterre, que comme le commandeur du Temple de la maison et bailliage de la Romagne eut édifié un village, avant la maison du Temple de Janrupt et que l'abbé de Saint-Vincent, patron de l'église de Villars-Saint-Marcellin et le curé dudit lieu prétendoient la dîme des terres de ce nouveau village de Janrupt et les droits parochiaux sur eux, comme étant dans les limites de la paroisse de Villars-Saint-Marcellin, ce que niait ledit commandeur. Enfin à l'instance de leur amy commun, lesdits abbé et commandeur ont convenu que ledit village de Janrupt et ses habitans sont et seront paroissiens de Villars et que les

dîmes des terres que cultiveront les habitans du nouveau village de Janrupt et les autres droits parochiaux et pieuses coutumes se partageront par moitié entre le commandeur et ses frères d'une part et l'abbé et couvent de Saint-Vincent et le curé de Villars d'autre.... » — Sentence arbitrale de Guy de la Tour, arbitre entre l'abbé Jean et le commandeur Richard, au sujet des dîmes que les habitants du nouveau village de Genrupt cultivent au territoire de Villars et sur la moitié des dîmes qu'ils cultivent en d'autres paroisses, à raison du droit de reportage; déclarant que la clause du premier traité entre lesdits abbé et commandeur où il est parlé des dîmes des terres, que les habitants de Genrupt cultivent, doit s'entendre seulement des terres sises audit Genrupt; de plus que si lesdits habitants cultivent des terres en d'autres paroisses que la leur, les dîmes qu'ils devront à raison de reportage se partageront par moitié entre l'abbé et le couvent de Saint-Vincent d'une part et lesdits frères Templiers d'autre part, 1293. — P. 152. *Layette 63.* Villars-Saint-Marcellin. — *Paquet A.* Droits seigneuriaux. — Inventaire des titres de Villars-Saint-Marcellin, remis par M. de Corinthe à dom Joseph Saulnier, prieur de Saint-Vincent. — Lettre par laquelle Élisabeth, dame de Jonvelle, quitte et remet au prieuré de Villars « un droit de git annuel » qu'elle y avait, ainsi que tous les revenus qu'elle y possédait « en deniers, bled, et courvées ou journées d'hommes à raison de leur meix, voulant que le prieur dudit lieu en jouisse au nom de l'abbé de Saint-Vincent dont il dépend; le tout pour le repos de l'âme de la mère de ladite dame, qui avoit longtemps tenu ledit prioré, à charge que lesdits abbé et prieur ne pourront rien alliéner que du consentement de ladite dame et de ses hoirs », 1263. — Accord entre l'abbé Guillaume d'une part et Vauchier de Langue, Fourcaulx de Richalmeny, Isabelle et Alix, leurs femmes, sœurs d'Olivier et de Jean, seigneurs de Villars-Saint-Marcellin, d'autre part, par lequel il est convenu que lesdits seigneurs de Villars et leur beau-frère reconnoissent que l'abbé doit avoir pour lui et pour ceux qui demeurent en sa maison, le droit d'usage dans les bois de Villars, 1325. — Vente faite par Adeline, veuve de Rolin de Chargey, Henri, Jeanne et Guillemette, ses enfants, et Guillemin, Jean et Henry, fils de feu Étienne, fils de ladite Adeline, à l'abbé et couvent de Saint-Vincent, seigneur du fief, de tout ce qu'ils ont à Villars en hommes, femmes, prés, terres, bois, rivière, maisons, tailles, corvées, prises et surprises, bans, four, moulin, haute et basse justice « et spécialement trois sujets, sçavoir Parisot, Brossard, Esteveney Brulé et son frère, leurs tenemens, et leurs hoirs, pour 38 l. bons petits tournois », 1331. — *Paquet B.* Déclarations et reconnaissances anciennes; — arpentage nouveau des terres de Villars-Saint-Marcellin et Frasne. — *Paquet C.* Échutes des mainmortables des religieux à Villars-Saint-Marcellin. — *Paquet D.* Four, moulins et maison. — Donation par Olivier et Guichard de Villars-Saint-Marcellin de cinq émines de blé pur sur le moulin de Villars, « en augmentation du don fait par messire Barthélemy, seigneur dudit Villars, leur père...., de 40 émines de bled pur à prendre sur le moulin dudit Villars par le prieur du lieu à la Saint-Remy.... », 1256. — Donation par Olivier de Villars-Saint-Marcellin, chevalier, en confirmation de celle de feu Guichard, son frère, à l'église de Saint-Vincent de leur part dans le four ou dans les fours dudit Villars, « exceptée la part des fourniers sujets desdits frères et à telle condition que ledit Olivier et ses hoirs ne peuvent bâtir d'autres fours audit Villars, ny au finage », 1270; — donation faite par ledit Olivier « en reconnoissance de ce que les abbé et couvent de Saint-Vincent avoient reçus en leur société Jean et Jeannette, ses enfants, et leur avoient donné l'habist de religion et aussi pour apportionner lesdits enfants de ses biens, de tout ce qu'il avoit et devoit avoir en la quatrième partie du four audit Villars; reconnoissant que lesdits religieux possédoient de plus de trente et un ans l'autre quatrième partie », 1272. — Accord sur le procès des abbé et couvent de Saint-Vincent, contre Jean de Chatillon, clerc; « les religieux disans être privés par ledit Jean de la perception de deux muids de bled, mesure de Bourbonne, sur les moutures d'un moulin sis audit Villars.... L'accord porte que ledit Jean a remis les religieux en possession desdits deux muids de bled annuels et a reconnu le droit des religieux, se réservant pourtant ledit Jean son droit au petitoire.... », 1320. — Ordonnance de l'Official au chapelain de Villars-Saint-Marcellin, d'avertir Jean, fils de Jean dit Grillet de Châtillon, qui a possédé le moulin de Chatillon pendant les années 1320 et 1321, de rendre aux abbé et religieux de Saint-Vincent quatre muids de blé, « mesure dudit lieu, pour lesdits deux ans, s'il conste de la vérité de l'exposé des religieux, et de l'excommunier s'il refuse », 1322. — Accord par lequel Jean de Chatillon et Jeanne, sa femme, reconnaissent que les abbé et religieux ont le droit de percevoir sur leurs moulins « cinquante émines de mouture franchement mesure de Bourbonne de perpétuelle rente.... », 1328. — Ordonnance de l'Official au chapelain de Villars-Saint-Marcellin et tous autres de réaggraver la sentence d'excommunication portée contre Huard Demandre, chevalier, paroissien dudit Villars, qui tenant depuis douze ans les moulins de Villars-Saint-Marcellin, n'a point payé les 50 mesures dues tous les ans aux religieux de Saint-Vincent sur lesdits moulins, 1373. — P. 166. *Layette 64.* Villars-Saint-Marcellin. — *Paquet A.* Comptes

anciens des recettes et des dépenses ; — comptes de 1529 à 1592. — *Paquet B.* Amodiations des revenus de Villars-Saint-Marcellin et de ses dépendances ; — amodiations depuis 1490 (Villars, Senade et Frasne). — Amodiations de dîmes exclusivement. — Procès des religieux contre les s[rs] Larroux et Folley, amodiateurs du prieuré de Villars, qui n'en payaient pas les revenus. — Autre procès pour le même motif contre Pierre et Gabriel Marlet. — P. 171. *Layette 65.* Sénade. — Dîmes et desserte. — L'église de Sénade est une annexe de celle de Villars-Saint-Marcellin ; elle appartient aux religieux Bénédictins de Saint-Vincent par les mêmes titres que l'église dudit Villars. — *Paquet A.* Titres, arrêts, sentences et traités concernant la dîme de Sénade. — « Confirmation faite par l'archevêque Everard à Pierre, abbé, et aux religieux de Saint-Vincent du don à eux fait par Ponce, seigneur de Senade, de toutes les dîmes qu'il avoit en la paroisse ou territoire dudit lieu, du consentement de son fils Liébault, et donnant pour caution Regnier, seigneur de Bourbonne, Frédéric son fils, et Guillaume de la Ferté.... », 1173. — Sentence du juge de la Marche, condamnant les habitants de Sénade à payer aux fermiers des religieux la dîme de vin, « à raison de seize l'un et de leur ouvrir leurs caves et celliers et aux dépens », 3 juin 1602. — « Ordonnance de Charles, duc de Lorraine, à tous non exemps de payer la dîme aux ecclésiastiques, ainsi que d'ancienneté sur grains, légumes, vins, laines, bétail, foin et autres choses décimables à peine de l'amende accoutumée sur les faux décimeurs.... », 14 sept. 1572. — P. 176, *paquet C.* « Amodiations des dîmes de Sénade, et cas posé pour sçavoir si M. de Lieneville Tumejus, prieur d'Enfonvelle et seigneur à cause de son patrimoine à Sénade, doit la dîme à l'abbé de Saint-Vincent sur un canton dit les Terres de Bouverot acensées à des particuliers. Il y est parlé aussi d'une terre que l'abbé de Flabemont a à Senade, qu'il a acensée, et dont il tire de dîme un poinçon ou trois feuillettes par année commune. » — *Paquet D.* Procès avec les curés de Villars-Saint-Marcellin pour leurs portions congrues et pour la desserte de Sénade. — Promesse du s[r] Pouhat, curé de Villars et de Sénade, de desservir la cure de Sénade pendant l'année 1649, « moyennant les gages de quatre pistoles, pourquoy il quitte les Bénédictins de Besançon », 6 juillet 1649. — « Sentence du siège de la Marche ensuitte de l'option de portion congrue de messire Jacques Moreau, curé de Villars, le 27 janvier 1665.... Interpellation aux religieux de payer ladite portion du 23 avril et requête aux fins de saisie, etc...., condamnant les religieux Bénédictins, comme seigneurs dimiers dudit Sénade, à payer audit Moreau cent cinquante francs Barrois pour portion congrue de ladite annexe pour l'an 1665, selon l'ordonnance de Son Altesse, et à continuer ledit payement tous les ans d'avance et par quartiers », 23 oct. 1665. — *Paquet E.* Quittances de portions congrues. — P. 183, *paquet F.* Difficultés des religieux avec les habitants de Villars, au sujet de la portion congrue de leur curé ; avec ceux de Sénade « pour avoir un vicaire, et avec les Cordeliers de Ton pour la desserte de Sénade ». — Signification faite par les habitants de Villars aux Bénédictins « comme décimateurs seuls à Villars et à Sénade, son annexe, d'avoir, en conséquence de l'édit du 29 janvier, publié au Parlement de Besançon le 1[er] avril dudit an [1686], à payer à leur curé 300 l. dont il a fait toujours option, comme il l'a fait encor.... », 7 mai 1686. — « Accord entre les religieux et les habitans de Senade, qui s'étoit fait desservir pendant près de six mois à leurs frais, durant la prison du sieur Billaud; par lequel accord Dom Malachie Briot promet auxdits habitans la somme de 8 louys d'or et 5 l., monnoye du Royaume. Moyennant quoy lesdits habitans de Senade cèdent toutes leurs actions aux Religieux Bénédictins », 16 fév. 1689. — Requête des habitants de Senade, au vicaire général de Besançon, « pour ensuitte, du consentement du curé de Villars, leur permettre de choisir un vicaire qui aura pour rétribution la portion de dîme, dont les vicaires audit lieu jouissoient avant les guerres, offrans de suppléer, si ladite portion ne suffit », 1692. — Appointement du vicaire général Jobelot, autorisant les habitants à prendre un vicaire, à condition que le curé lui cède sa portion de dîme, 1692-1693. — P. 186, *paquet G.* Réparations à l'église de Senade. « Marchef fait le 24 avril 1729, par les Bénédictins de Saint-Vincent, avec maître Léonard Le Gros, masson entrepreneur, demeurant à Faverney, pour faire tout à neuf, le chœur et clocher de l'église de Senade, moyennant le prix de 2,200 liv., monnoye de France. » — P. 189. *Layette 66.* « Senade, fief de Bar; censes et terres. » — *Paquet A.* « Justice, droit d'officiers de justice, bois, terres et grange des Bénédictins sise sous leur seigneurie. » — « La plus ancienne mention qui soit faite de Senade est dans le titre primitif de la fondation de l'abbaye en l'an 1092. On y lit ces mots : « Et apud Senagdam Andreas dedit unum mansum pro anima fratris sui Aberandi. » — « Donation faite par maître Gérard de Bourbonne, clerc, à l'église de Saint-Vincent, de tout ce qu'il avoit à Senade et au finage.... », 1231. — « Accord entre l'abbé de Saint-Vincent et les exécuteurs du testament de Robert de Senade, d'une part, et messire Jean de Loupy, chevalier, d'autre. Ledit Robert ayant légué à Saint-Vincent un homme au village de Corre, nommé Pariset, avec son consentement, et un autre homme à Senade, pour le luminaire dudit Senade, il est convenu que ledit de Loupy assignera à

l'église de quoy entretenir ladite lampe à perpétuité.... », juillet 1245. — Institution donnée par Pierre Arménier, abbé de Saint-Vincent, à Richard Larmet, des offices de sergent, maire et procureur de l'abbé, « ès villages de Villars et Senade, à la vie dudit abbé, seulement à charge de payer à l'abbé trois gros à la Saint-Michel », 22 juillet 1416. — Mêmes institutions au profit de divers. — « Reprise de fief de Christophe de Lignéville, seigneur de Foucherans, Senade, etc., et Catherine de Cendrecour, sa femme, envers le duc de Lorraine, de ce qu'il tient à Senade, à raison de sadite femme, mouvant de la châtellenie et prévôté de La Marche.... », 12 mai 1574. — « Papiers de procédures dans les difficultés que MM. de Saint-Vincent ont eu avec les seigneurs de Senade. » — P. 195, *paquet B.* Dénombrements et reconnaissances faits par les sujets de l'abbaye de Saint-Vincent. — *Paquet C.* Terres et mainmorte de la seigneurie de Saint-Vincent. — « État de ce que les hoirs Jacob Manjar, de Senade, tiennent de l'abbé.... », 1453. — « Déclaration de ce que Jean Conitte, *alias* Bourgeois, a acheté à Senade, de l'abbé de Saint-Vincent, provenant de Jean Pintas fils de Melenette, veuve de Perrenot Pintas », 1513. — *Paquet D.* « Fief dû au duc de Bar, pour notre bien de Senade. » — « Ordonnance de la Chambre des Comptes de Bar, du 5 juillet 1664...., de faire saisir toutes les seigneuries et fiefs dont les propriétaires n'ont point rendus foy et hommage.... », 27 avril 1664. — « Ordonnance du prévôt de La Marche, à tous bénéficiers, de donner dans quinzaine déclaration des biens et revenus qu'ils tiennent en ladite Prévosté, d'ancienne fondation, dotation, acquêt et donation, avec copie des titres et amortissement, à peine de 500 fr., et saisie desdits biens », 4 juin 1664. — P. 199, *paquet E.* « Dimes accordés par le Pape au duc de Lorraine, dont le cardinal de Madruse se disoit exempt. Et dimes enlevés à Senade par le gouverneur de Coissy, et dîmes enlevés par traites foraines. » — « Ordonnance du sénéchal de La Motte et Bourmont, de saisir les revenus de Senade, sur l'abbé de Saint-Vincent, n'ayant pas payé sa part des décimes accordés par le Pape, pour quatre ans, au duc de Lorraine », 1er août 1592. — *Paquet F.* « Autres décimes accordées au duc de Lorraine pour six ans, et impositions pour les Invalides. » — « Arrêt ordonnant que les bénéficiers du Barrois et autres payeront pour les Invalides », 19 oct. 1678. — P. 203. *Layette 67.* Frasne-sur-Apance. — « L'église de Frasne-sur-Apance appartient à l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon dèz le temps de sa première fondation. Elle lui fut donnée par l'archevêque Hugue III.... » — *Paquet A.* « Homage dû par l'abbaye de Saint-Vincent aux comtes et ducs de Bar et qualité de curé primitif. » — « Foy et homage rendu par dom Estienne Bourdon, prieur de Saint-Mihiel, procureur spécial des abbé et religieux de Saint-Vincent, à M. de Morengis, intendant de Saint-Mihiel et du duché de Bar, pour les terres et droits seigneuriaux qu'ils tiennent en fief ès lieux de Frasne et Senade, prévosté de La Marche, et autres mouvans du duché de Bar », 25 avril 1635. — Requête des habitants de Frasne à l'Intendant, demandant que les religieux, en qualité de curés primitifs et décimateurs, soient tenus d'entretenir, à leurs frais, le presbytère et l'église, 1692. — P. 205, *paquet B.* « Dîmes des religieux de Saint-Vincent à Frasne. Dîmes tenus d'eux en fief, et maison ditte la maison du Dîme. » — « Reconnoissance de Simonnet de Voisey, fils de feu Frédéric de Voisey, chevalier, de devoir, comme ses prédécesseurs, foy et homage à l'église de Saint-Vincent de Besançon, à raison de la moitié des gros et menus dîmes de Frasne-les-Vaudois, qui sont d'ancienneté du fief de ladite église. Laquelle moitié de dimes, Louys de Corroy, chevalier, tenoit en arrière fief dudit Simonnet.... », 1278. — « Déclaration d'Othon de Bourgogne, sire de Salins, que l'abbé et le couvent de Saint-Vincent ont acquis, de son consentement, à Frasne-les-Vaudois, un meix, où ils ont fait une grange pour retirer leurs dîmes, et n'y peuvent tenir moine ny convers, que du consentement dudit Othon », juin 1277. — « Reconnoissance de Louys de Courroy, Simonne, sa femme, Geoffroy, Simonin et Jeannette, leurs enfans, de tenir en fief de l'abbé de Saint-Vincent le tier des dimes gros et menus, qu'ils ont à Frasne.... », 1291. — « Traité entre Jean, abbé de Saint-Vincent, et Jean, abbé de Flabemont, au sujet de la moitié de la dime, qui s'appeloit la Terre de la dime du saint, à présent petite dime, dans la paroisse de Frasne.... », 1293. — « Homage rendu par demoiselle Agnès de Seit, veuve de Lombard du Courroy, à Guillaume de Quingey, abbé de Saint-Vincent, déclarant tenir de luy tout ce qu'elle a aux dimes de Frasne, ditte la dime du Courroy.... qu'elle tient à raison de douaires.... », 1343. — Homage fait à l'abbé Guillaume.... par Jean, fils d'Odet Michelet de La Marche, Simonne, fille de Grégoire de Chatillon, Jean de Chatillon dit Grégoire, et Geoffrois son frère, chacun pour un quart, de la tierce partie des dimes de Frasne.... », 1343. — Hommages rendus à l'abbé de Saint-Vincent, par Perrenet de Chatillon, fils de Jean Grégoire, par Jean de Varenne, écuyer, et Yolant, sa femme, fille de feu Jean, dit Lombard de Courroy, des dimes qu'ils possèdent à Frasne, 1357-1389. — « Extrait du testament de Regnaud du Chatelet, seigneur de Devilly, ordonnant à Jeanne de Chaufour, sa femme, Hérard, Girard et Philibert ses fils, de laisser et délivrer à l'abbé de Saint-Vincent tout ce qu'il a en terres, rentes, censes, homages, prels, bois, moulins, rivières, à Frasne, mouvans du fief dudit abbé,

réservant l'usufruit à dame Eude du Chastelet, dame de Remiremont », s. d. — Acensement pour 15 sols annuels fait par les religieux au s[r] Julien Durand, lieutenant en la justice de Frasne, d'une masure, sise près l'église et dite « en la haute vue », 23 sept. 1699. – P. 210, *paquet C.* « Rapportages de Chatillon et mémoires touchant les codécimateurs de Frasne » ; — acte par lequel Larroux, curé de Châtillon, autorise les religieux à prendre leur part, comme par le passé, dans les « rapportages » de Châtillon, 12 juillet 1694. — P. 212, *paquet D.* Procès des décimateurs contre les habitants de Frasne au sujet de la quotité de la dîme de vin. — « Permission du bailly de Frasne à l'abbé de Saint-Vincent, dom Étienne Pierrard, et à l'abbé de Flabemont, joint au curé de Frasne et aux seigneurs de Deüilly, tous codécimateurs à Frasne, d'assigner les habitans dudit Frasne ayant refusés ou différés de payer la dîme de leurs vins de l'an 1503, à raison d'onze pintes l'une », 23 mars 1604; — enquête, à Frasne, par les officiers du lieu ; à Sénade ; — sentence de Mammès Colin, conseiller du duc de Lorraine, lieutenant général du bailliage de Bassigny et en la souveraineté de Frasne-sur-Apance, et de Jean Bezat, bailli de Frasne, condamnant les habitants défendeurs à payer aux demandeurs la dîme de vin pour l'année 1603, « à raison du 40[e] l'un au temps de vendange, dépens compensés, sauf la vision qui se paiera par moitié par les parties », 22 sept. 1605. — *Paquet E.* Avis de droit, inventaires, lettres des fermiers et réponses des décimateurs aux enquêtes et aux griefs des habitants. — *Paquet F.* Pièces de procédure. — *Paquet G.* Procès contre les habitants de Frasne au sujet de la quotité des gerbes de dîme; — sentence du subdélégué Boudret, condamnant les habitants à payer, comme par le passé, aux Bénédictins la dîme des graines à raison de onze gerbes l'une. — P. 214, *paquet H.* « Procès contre les habitans de Frasne, qui avoient imposés la dime et autres procès en surtoz » ; — requête du fermier des Bénédictins au présidial de Vesoul, dans laquelle il se plaint de « sa cotte excessive qui est de 20 l. t. à Frasne, quoiqu'il n'y ayt que sept faulx et demy de prels, qui ne vallent que 54 l. t. » ; — sentence du présidial de Vesoul, « modérant la cotte de Folley de 20 l. t. à 4 l. t., et celle de 2 l. t. à 8 sols, le surplus rejetté sur la communauté de Frasne », 27 août 1706. — *Paquet J.* « Procès avec le curé de Frasne au sujet d'une prétendue novalle, où il prétendoit seul la dîme dans un canton lieu dit en Champey » ; — « Assignation donnée de la part du s[r] Larroux, curé de Frasne, le 28 juillet 1727, à Toussaint Mignon et Jacquette Nicolas, veuve Clément Gaverel, à la justice de Frasne, pour avoir enlevés le chanvre d'une terre au canton de Champès, où l'on semoit du grain les années dernières, et où l'on avoit semé audit an du chanvre, pourquoy ledit héritage est compris en nature de novalle, et cependant le s[r] Perrin, propriétaire dudit champ, y a payé la dîme de onze poignées l'une audit Mignon, sous-fermier des Bénédictins » — « Projet de signification dudit Mignon au curé Larroux, portant que dans la dîme de Frasne il y a deux sixième et demy pour les Bénédictins en grains, bled, orge, avoine, navette, poids et autres légumes, et dans le chanvre un sixième pour le curé.... » ; — le curé Larroux n'a pas donné suite au procès. — *Paquet K.* Héritages des Bénédictins à Frasne. — P. 217. *Layette 68.* Bourbonne. « Le plus ancien titre que l'on aye de l'Église de Bourbonne et du Prioré de ce lieu, qui s'appelloit Saint-Laurent de Plainemont, est la donation que fit l'archevêque Humbert, le VI des Calendes de novembre de l'an 1140, de plusieurs droits et de plusieurs églises à Pierre, abbé de Saint-Vincent. » L'archevêque Amédée I[er] et son successeur, Gérard I[er] de Rougemont, confirmèrent à l'abbaye Bourbonne et Plainemont ; l'archevêque Amédée II unit la cure de Bourbonne à l'abbaye en 1364. Le prieuré de Saint-Laurent de Bourbonne a été donné aux religieux par le traité de mense de 1622, « d'autorité de messire Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, abbé de Saint-Vincent.... ». — P. 220, *paquet A.* « Etat du prioré de Bourbonne avant le traité de manse et l'union. Et actes d'autorités y faits par les abbés. » — « Le prioré de Bourbonne est érigé en titre depuis plus de 560 ans, puisque dez l'an 1173, Etienne, prieur de Plainemont, fut témoin du don que Ponce, de Sénade, fit à l'Abbaye des dîmes dudit lieu.... En 1343, vivoit Gérard, prieur de Plainemont.... Avant luy, on trouve que la maison ou prieuré de Martinvelle fut uni par l'archevêque Vital au prieuré de Bourbonne.... » Acte de la visite faite au prieuré de Bourbonne par M. de Corinthe ; il y est dit que l'église du prieuré n'est point consacrée, le plancher et le plafond sont « ruineux » ; le prieur doit dire la grand'messe en la grande église, « au grand jour et à certains jours non spécifiés à son église.... Le prieur a deux parts d'oblations et de droits curiaux dans la paroisse, étant comme patron de Notre-Dame de Bourbonne, mais la présentation appartient à l'abbé.... », 30 juillet 1608. — Provision donnée par M. de Corinthe, abbé de Saint-Vincent, à dom Jacques Simonin, religieux profès de ladite abbaye, du prieuré de Saint-Laurent de Bourbonne, dépendant d'icelle d'ancienneté. — Procès entre Jacques Simonin et Edme de Gyé, chanoine de Langres, au sujet dudit prieuré. — Lettre de M. de Corinthe au procureur du Pont-de-Chaumont : « Il y dit que ledit Simonin étoit né à Verdun-sur-Saône et sa mère de Chalon, et que par les traités de neutralité et de paix, les patrons français, comme les dames d'Autun, abbé

de Bèze, de Cluny, Cisteaux, Saint-Vincent de Vergy, etc., nomment aux bénéfices en Comté; et que les Comtois doivent nommer en France.... », 12 avril 1612. — « Procuration du Procureur du Pont de Babovot pour toucher sur M. de Corinthe 287 l., auxquelles ledit Jacques Simonin a été condamné pour dépens par sentence du Bailliage de Chaumont, confirmée au Parlement de Paris.... », 14 sept. 1613. — P. 226, *paquet B.* Pièces concernant l'union du prieuré de Bourbonne commencée en 1716. — Procuration des prieur et anciens de Saint-Vincent à dom Constance Guillo et dom Ambroise Reud pour traiter avec messire Jean-François-Gaspard de Grammont, grand cellérier de Saint-Claude et prieur de Bourbonne, au sujet de la réunion proposée par lui de son prieuré à la mense de Saint-Vincent, parce que ledit prieuré est une dépendance de l'abbaye. — « Procuration de M. le Grand Cellerier susdit, autorisé de M. le Grand Prieur d'Angeville au notaire Colin pour remettre ledit prieuré entre les mains de M. l'Archevêque pour cause d'union à la manse conventuelle des Religieux de Saint-Vincent, s'en réservant les fruits pendant sa vie », 27 octobre 1716. — « Traité par lequel le Grand Cellerier, qui ne pouvant vaquer par lui-même à la conservation des biens dudit prieuré à cause de ses infirmités et de l'éloignement de plus de 40 lieux, et souhaittant la réunion dudit prieuré au monastère de Saint-Vincent dont il dépend, relâche sa vie durand aux Bénédictins dudit Saint-Vincent, stipulans par dom Ambroise Reud tous les revenus dudit Prieuré pour 500 l. annuelles déz le jour de la réunion; et après sa mort, il lui sera fait un service funéraire, et les Religieux seront tenus faire le service du Prieuré, qui consiste en une messe tous les dimanche en l'église d'iceluy, avec droit de célébrer les messes aux fêtes principales en l'église parroissiale dudit Bourbonne comme curé primitif, comme il s'est pratiqué du passé. Et seront tenus de payer toutes charges et dons gratuits, hors la pension de 85 l. düe au s^r Dorat, dont le s^r de Grammont se charge », 27 oct. 1716. — Ordonnance du promoteur Courchetet, d'une information *de commodo* et *incommodo* sur la réunion des charges et revenus du prieuré et de l'abbaye, 4 nov. 1716. — *Paquet C.* Pièces touchant l'union depuis 1725. Autorisation accordée par la congrégation de Saint-Vanne à dom Constance Guillo de demander le prieuré de Bourbonne pour lui ou un autre religieux au prieur, M. de Grammont, qui paraissait disposé à s'en démettre, 17 sept. 1725. — Démission pure et simple de M. de Grammont ès mains de M. d'Aréthuse, abbé de Saint-Vincent et collateur, 13 janv. 1726. — Institution dudit prieuré donnée à dom Constance Guillo, profès de l'ordre de Saint-Benoît, par M. d'Aréthuse, 17 févr. 1726. — « Lettres patentes dudit Prieuré pour dom Constance Guillo dérogeant à l'édit du mois de novembre 1719, défendant à tous Religieux de posséder des bénéfices sans permission », 12 mai 1726. — Prise de possession du prieuré par dom Constance Guillo, 30 juin 1726. — Décret de M. Honoré-François de Grimaldi de Monaco, archevêque de Besançon, ordonnant la réunion perpétuelle du prieuré de Saint-Laurent de Bourbonne à la mense conventuelle de Saint-Vincent, 4 août 1727. — Lettres patentes confirmant le décret, nov. 1727. — *Paquet D.* Suite des pièces concernant ladite union. — Certificat de l'archevêque de Besançon affirmant que Bourbonne-les-Bains, quoique dépendant de la juridiction temporelle de Paris, relève de la juridiction spirituelle de l'archevêché de Besançon, 19 déc. 1727. — Consentements de MM. l'archevêque de Besançon, dom Constance Guillo, des RR. PP. président et visiteurs de la Congrégation de Saint-Vanne, de l'évêque de Lausanne à l'enregistrement des lettres patentes d'union du prieuré de Bourbonne à l'Abbaye; — consentement aux habitants de Bourbonne, 8 déc. 1732. — Le curé de Bourbonne s'oppose à ladite union; arrêt de l'archevêque faisant mainlevée de l'opposition et le déboutant de ses fins, 3 déc. 1733. — Supplique de dom François-Ambroise Mareschal d'Audeux, après la mort de dom Constance Guillo, demandant au pape le prieuré de Bourbonne; appointée *concessum ut petitur*, 3 mai 1732. — « Arrest du 2 mars 1734, ordonnant à veüe de toutes les pièces cy-dessus l'enregistrement desdites lettres patentes au greffe de la Cour, pour être exécutées ainsi que ledit décret selon leur forme et teneur aux charges, clauses et conditions. » — P. 238. *Layette 69.* Pièces de procédure; suite de l'union; lettres et mémoires. — *Paquet A.* Procès des religieux avec M. Duding. — *Paquet B.* Difficultés avec le chanoine Courchetet. Nomination par messire Claude-Antoine Duding, évêque de Lausanne, abbé de Saint-Vincent, de M. Courchetet, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, au prieuré de Bourbonne; ledit prieuré y est dénommé simple, sans cure et séculier dans la paroisse de Bourbonne, 15 avril 1730. — Prise de possession du prieuré par messire François-Xavier Courchetet par le fait de messire Louis Oudin, son procureur spécial, ensuite d'institution de M. Grimaldi de Monaco et sur présentation de M. de Lausanne, 17 juillet 1730; — acte d'opposition du s^r Mutinot, procureur spécial des religieux, signifié le même jour. — Traité entre les religieux et le s^r Courchetet, en vertu duquel les religieux s'engagent à payer tous les ans au s^r Courchetet une pension de 200 l. pendant la vie du s^r Dorat, qui en a déjà une de 85 l. sur ledit prieuré; après la mort du s^r Dorat, la pension du s^r Courchetet sera de 250 l. affectée sur le prieuré; à cette condition, le s^r Courchetet consent à l'union du prieuré avec

l'abbaye; la pension cessera si l'union n'a pas lieu, 20 janvier 1732. — *Paquet C.* Procédures contre Mme de Bière. — P. 231. *Paquet D.* Procédures des religieux contre le curé Charles pour se faire payer des frais et dépens qu'ils ont gagné contre lui pour l'enregistrement des lettres patentes de l'union du prieuré de Bourbonne à la mense conventuelle. — *Paquet E.* Mémoires et requêtes. — *Paquet F.* Lettres du s^r Poussechat, procureur des Bénédictins; états de frais, vacations. — *Paquet G.* Lettres du s^r Garnison à dom Constance Guillo au sujet du prieuré de Bourbonne. — *Paquet H.* Lettres de dom Constance Guillo et d'autres religieux. — *Paquets J, K, L.* Lettres de M. de Grammont, de divers particuliers de Bourbonne et de Langres; du s^r Charles, curé de Bourbonne. — *Layette 70.* Droits et charges du prieuré de Bourbonne à Bourbonne, Martinvelle, Passavant, Montcourt, Rignovelle, Ormois, Gevigney, Mercey et Ameuvelle; — amodiations des revenus. —*Paquet A.* Droit de curé primitif prétendu par les prieurs de Saint-Laurent de Bourbonne sur la paroisse dudit lieu. — Pierre Jobelot, curé de Bourbonne, reconnaît devant le doyen rural de Faverney et plusieurs autres prêtres que M. de Corinthe, à cause de son abbaye, est le vrai patron de la cure de Bourbonne, 17 juin 1614. — Avis du s^r Veron, de Langres, reconnaissant le s^r Dorat, prieur de Bourbonne et de Cerqueux, comme curé primitif dudit Bourbonne, ensuite de la visite de M. de Corinthe de l'an 1608, 4 nov. 1689; — « avis du s^r Noüet, de Paris, décidant de même; et que le prieur de Bourbonne doit percevoir les deux tiers des oblations et droits comme curé primitif, nonobstant la déclaration du 5 juin 1690, qu'il dit n'être favorable qu'à ceux qui sont réduits à la portion congrüe. » — « Lettre du s^r Charles, remerciant M. le Grand Cellérier de Saint-Claude, qu'il nomme son prieur et son curé primitif, d'avoir été nommé à la cure par M. d'Arétuse, son frère » (s. d.). — Lettre du s^r Poinçot se plaignant que le curé interrompt la possession des prieurs dans leur casuel, 29 mai 1715. — Écritures du curé Charles plaidant au bailliage de Langres et refusant à M. de Grammont, grand cellérier de Saint-Claude, la qualité de curé primitif, 26 janvier 1717. — Note de dom Constance Guillo, portant qu'en février 1717 le curé, en vertu d'un accord avec M. le grand cellérier de Grammont, se chargea lui-même de la desserte pour éviter de partager des oblations; il rendait au prieur 50 l. — Déclaration de dom Constance Guillo, qui ne prétend à aucun droit sur l'église paroissiale de Bourbonne, 29 juillet 1727. — *Paquet B.* Desserte du prieuré; ornements de la chapelle, quittances du luminaire; blanchissage et réparations. — *Paquet C.* Pension due à messire Claude Dorat, chevalier de Saint-Lazare, ancien prieur de Bourbonne; quittances d'icelle. — Traité entre messire François d'Angeville, grand prieur de Saint-Claude, procureur spécial de F. Gaspard de Grammont, et Claude Dorat, par lequel ce dernier, par considération pour ledit s^r de Grammont, réduit à 85 l. la pension de 125 l. qu'il s'était réservée en cour de Rome, en résignant le prieuré de Bourbonne, 16 avril 1710. — P. 247, *paquet D.* Amodiations et déclarations des revenus; arpentage des héritages. — Compte de la recette du prieuré de Bourbonne. — Mémoire des dépendances du prieuré de Bourbonne en 1651; il y est dit que les collateurs sont MM. de Saint-Vincent; qu'il n'y a point de cure qui en dépende; le prieur se dit curé primitif, dit la grand'-messe paroissiale à Pâques, Noël et la Toussaint; le prieuré est du Parlement de Paris; il est entouré d'un pré et d'une vigne. Le huitième des dîmes de Bourbonne, en blé, vin, seigle, avoine et orge appartient au prieur; le tout fut amodié en 1645 par messire Jean de Combe pour 135 l. Le prieur a encore le quart des grosses dîmes de Martinvelle « au feur de 20 l'un sur la généralité » ; les dîmes de Passavant « pour un tier des grains dimables » ; les dîmes de Montcourt, qui « étoient à seize émines de bled et seize d'avoine, à présent il n'y a personne » ; les dîmes d'Ameuvelle qui « étoient amodiées en 1627 à unze esmines de bled et autant d'avoine ». — Amodiation à Claude d'Apremont, prêtre dudit lieu, des revenus du prieuré ; ladite amodiation pour neuf ans à 300 l. par an, 11 février 1674. — Déclaration des droits du prieuré, dictée par François Bresson, ancien amodiateur. — Déclaration des revenus du prieuré de Bourbonne, donnée par demoiselle Marianne Baudel, 26 juillet 1687. — Amodiation des revenus de Bourbonne à Marie-Anne Baudet, femme de Jean Durau ; ladite amodiation pour six ans, à raison de 220 l. par an. — États des dîmes pour les années 1689, 1734. — Lettres de M. de Grammont à dom Guillo, dans lesquelles il déclare que le prieuré de Bourbonne vaut 530 l. ; que le curé de Martinvelle s'est emparé des dîmes de sa paroisse qui valent bien 500 l. ; comme Martinvelle est en Lorraine et que le prieur est Français, il ne s'est pas défendu. Le prieuré a valu 2,000 l. — Page 253, *paquet E.* Martinvelle, Passavant, Montcourt, Villars-Saint-Marcellin, Ormois, Mercey et Gevigney, dépendances du prieuré de Bourbonne. — Union par l'archevêque Vital du prieuré de Martinvelle à celui de Bourbonne, « tous deux sujets immédiatement à l'abbé de Saint-Vincent », 1320. — « Procuration de dom Étienne Pierrard, abbé de Saint-Vincent, à.... pour comparoir au conseil du duc de Lorraine, où se plaide le possessoire de la cure de Martinvelle et annexe, qui est du patronage de Saint-Vincent, entre messire Jean Hory, prêtre de Renievelle, présenté par ledit abbé, contre messire Gille, acolite,

nommé par les s[r] et dame de Passavant, 22 sept. 1607. » — Arrêt du Conseil de Nancy, maintenant ledit Hory au possessoire de ladite cure ; interdisant à Maire de l'y troubler, sauf à lui à se pourvoir au pétitoire et sans préjudice du droit de patronage, prétendu par messire François d'Anglure, seigneur du château de Passavant au nom de Marguerite du Châtelet, sa femme, 29 novembre 1607. — « Commission donnée par le prieur Dorat.... au curé de Martinvelle de percevoir la portion de dîme qu'il a à Martinvelle comme prieur.... », 1689. — Sentence du bailliage d'Épinal en faveur du s[r] Ferry, amodiateur de la baronnie de Passavant et de Martinvelle, contre le s[r] Jean-François Le Blanc, curé de Martinvelle, défendeur, le prieur de Bourbonne intervenant. — Mémoire des prés du prieuré de Bourbonne à Passavant. — P. 261. *Layette 72*. Prieuré de Bonnevaux. Le plus ancien titre où il est fait mention de Bonnevaux est le décret de l'archevêque Humbert, de l'an 1140; mais il faut remarquer que la localité de Foucherans, où le prieuré de Bonnevaux a des dîmes, meix et cens d'ancienneté, se trouve nommé dans le titre primitif de l'abbaye de l'an 1092 : « Concedimus etiam salinis domum.... et unum mansum Villete et unum mansum Fulcherans ». Ce fut par l'archevêque Thierry II de Montfaucon que le prieuré fut érigé à Bonnevaux. En l'an 1254, le religieux demeurant à Bonnevaux s'appelait le reclus de Bonnevaux et rebâtissait la chapelle, qui tombait de vétusté. Ce prieuré fut donné à la mense des religieux de l'abbaye de Saint-Vincent de la congrégation de Saint-Vanne par leur traité de mense. — P. 263, *paquet A*. Institutions des prieurs de Bonnevaux avant la réforme et actes d'autorité faits par les abbés. La première institution des prieurs de Bonnevaux par les abbés de Saint-Vincent que l'on trouve avant la réforme, est une confirmation (déc. 1372) par Hugues, abbé de Saint-Vincent, de la collation du prieuré de Bonnevaux, donnée à frère Jean Gaillard de Besançon, moine de Saint-Vincent, par l'abbé Pierre Bérard. — « Collation et provision dudit prieuré que tenoit dom Hugues d'Augicourt avec l'abbaye par dispense, faite par ledit d'Augicourt comme abbé, ayant toutes dispositions dudit prieuré, à dom Claude Damance, profez de Saint-Vincent, qui pretta serment entre les mains de l'abbé de bien desservir avec la prise de possession dudit Damance du 22 avril 1505, faite par une prise de place au chœur de Saint-Vincent. » — Dispense et absolution par dom Claude d'Amance qui avait reçu la prêtrise avant l'âge requis, pour pouvoir posséder le prieuré de Saint-Marcellin de Bonnevaux, avec la cure de Rougemont, 1512. — Collation du prieuré de Bonnevaux, vacant par la mort de dom Claude d'Amance, par Pierre Bontemps, doyen d'Arbois, vicaire d'Antoine de Montaigu, abbé commendataire de Saint-Vincent, à dom Pierre Gruet, religieux de Saint-Vincent, 30 mars 1521. — Bulle de Pie IV, donnant à Léonard d'Amondans, clerc du diocèse de Besançon, âgé de douze ans, fils de Jean d'Amondans, docteur ès droits, la coadjutorerie du prieuré de Saint-Marcellin de Bonnevaux, tenu en commende par messire Jean Beley, sexagénaire et malade ; « ledit prieuré non conventuelle ny chargé d'âmes, ayant seulement une jurisdiction et dépendant de l'abbaye de Saint-Vincent. Et deffendant à l'archevêque de Besançon et à l'abbé et couvent de Saint-Vincent de pourvoir dudit prieuré quand il vaquera par la mort dudit Beley », 1561 ; — opposition des abbé et religieux de Saint-Vincent. — « Commission donnée par dom Doroz, administrateur de l'abbaye de Saint-Vincent, à dom Louys Favernier, enfermier de Saint-Vincent, pour reserrer en lieu sur, les meubles qui se trouveront en l'église, maison, grange et deppendances du prieuré de Bonnevaux, vaquant par la mort de messire Jacques Damondan et tenu de temps immémorial par un religieux profez de Saint-Vincent comme office claustral; pourquoy la dépouille dudit prieur appartient à l'abbé », 27 septembre 1589. — *Paquet B*. Institutions des prieurs de Bonnevaux depuis la réforme et actes d'autorité faits par les abbés audit prieuré. — Commission donnée par l'abbé et couvent de Saint-Vincent à dom Jacques Simonin pour faire la visite de l'église et des meubles du prieuré de Bonnevaux, après la mort de dom Louis Favernier, 16 avril 1613. — « Institution donnée par M. de Corinte aux prieur et Religieux de Saint-Vincent du prieuré de Bonnevaux dépendant de l'abbaye en toutes dispositions, comme étant office claustral tenu par un religieux et uny par ledit sieur de Corinte, commissaire du pape, en faveur de la Réforme de ladite abbaye et vaquant par la mort de dom Louys Favernier.... », 15 avril 1614. — Prise de possession du prieuré au nom de l'abbaye par dom Clément Thiébaud, sous-prieur de Saint-Vincent, 16 avril 1614. — Requête du procureur fiscal de l'Archevêque à l'official de Besançon, « disant que M. de Corinte entreprend par ladite institution sur la jurisdiction ordinaire; ladite union ne pouvant se faire sans l'autorité de l'Archevêque.... », 8 mars 1615. — Mandement de garde du bailli de Dole maintenant les religieux dans ledit prieuré, 16 avril 1615. — Collation faite par M. l'évêque d'Andreville, abbé de Saint-Vincent, à dom Fulgence Camus, profès de ladite abbaye, du prieuré de Bonnevaux, vacant par la mort de messire Louis Vieille, dernier prieur, 4 février 1679. — Copie des bulles d'Innocent XI, conférant à Claude-Jean-Baptiste Beuque, prêtre du diocèse de Besançon, le prieuré vacant par la mort de Louis Vieille, 13 juin 1679. — Lettre de Louis XIV aux religieux et couvent de Saint-Marcellin de Bonnevaux, leur mandant de choisir messire Jean-Jacques

Bereur pour prieur dudit prieuré, 25 oct.1680. — *Paquet C.* Procès de la dame d'Anvers, mère de feu Jacques d'Amondans, prétendant à la jouissance des fruits du prieuré comme héritière de son fils; — ordonnance de la Cour lui adjugeant les revenus du prieuré au prorata de feu son fils, 20 déc. 1589. — P. 269, *paquet D.* Pièces du procès de dom Louis Favernier contre messire François Capitain, au sujet du prieuré de Bonnevaux. Traité par lequel messire François Capitain, clerc du diocèse de Besançon, pourvu depuis peu en commende du prieuré de Saint-Marcellin de Bonnevaux, promet une pension de 20 écus d'or sur les revenus dudit prieuré à François Brunier, clerc du diocèse de Vérone, 1er déc. 1589. — Écritures du sr Capitain, se disant bullé du 9 des calendes de décembre 1589 et prétendant que dom Jean Doroz, évêque de Nicopoli, administrateur de Saint-Vincent, n'avait pu nommer ledit Favernier; la prise de possession de Capitain est du 14 juin 1590; — réplique de dom Favernier; — défense par le Parlement à Capitain d'amodier les revenus du prieuré séquestré sans appeler dom Favernier, 24 mai 1593. — Sentence de l'Officialité adjugeant tous droits *in re et ad rem* dudit prieuré audit Capitain citant, contre ledit sr Favernier cité, qu'il condamne à restituer les fruits. — *Paquet E.* Pièces principales du procès de dom Fulgence Camus pour le prieuré de Bonnevaux contre le sr Claude-Jean-Baptiste Beuque. — Permission du Parlement à messire Denis Beuque, recteur du Saint-Esprit de Besançon, procureur spécial de messire Claude-Jean-Baptiste Beuque, prieur de Bonnevaux, de citer dom Fulgence Camus, 17 août 1679; — arrêt maintenant ledit Beuque impétrant en la pleine possession de percevoir les fruits du prieuré et défendant à dom Camus de l'y troubler, 11 déc. 1681.— Traité pour mettre fin au procès pendant devant le Parlement entre dom Camus et le sr Beuque pour une reddition de comptes des revenus de Bonnevaux; le sr Beuque s'engage à payer à la Pentecôte prochaine aux prieur et religieux de Saint-Vincent 500 francs comtois, moyennant laquelle somme il est déchargé de l'administration du prieuré, 25 avril 1690. Arrêt du 23 juin 1691 autorisant les religieux à faire saisir les effets dudit Beuque pour lesdits 500 fr. — *Paquet F.* Pièces de procédure : procès entre dom Fulgence Camus et le sr Beuque au sujet du prieuré de Bonnevaux. — *Paquet G.* Comptes de l'administration de dom Fulgence Camus. — *Paquet H.* « Papiers touchant la cense de huit francs, en place de celle de fromage düe par le prieur de Bonnevaux aux religieux de Saint-Vincent. » — Remise par l'abbé Jean de Rénédale de plusieurs terres situées à Houtaud et à Dommartin, appartenant anciennement au prieuré de Bonnevaux; ladite remise est faite à frère Jean Granget, prieur de Bonnevaux, pour l'aider à payer 40 poises de fromage à l'abbaye de Saint-Vincent, 12 mai 1458. — « Reconnoissance de dom Philibert Poissenot, docteur en droit canon, principal du collège de Saint-Jérôme dit de Morteau à Dole et prieur de Bonnevaux, dépendant de Saint-Vincent de Besançon, de devoir à raison dudit prieuré aux prieur et couvent de Saint-Vincent la somme de huit francs comtois, moitié aux synodes de mai et d'automne de chaque année, et ce pour la pidance de fromage que devoient lesdits prieurs auxdits de Saint-Vincent », 2 octobre 1552. — Reconnaissance par messire Jean Beley, chanoine de Sainte-Magdeleine de Besançon et commendataire du prieuré de Bonnevaux, de devoir aux prieur et couvent de Saint-Vincent, à cause de son prieuré, la somme de 4 fr. à chaque synode pour les fromages et pitance dus par son dit prieuré, 20 mai 1570. — Copie produite devant l'Officialité d'une lettre de dom Célestin Saulnier du 7 avril 1660, demandant cinq termes ou 40 fr. au sieur Veille, curé d'Orchamps, prieur de Bonnevaux. — Sentence de l'Official condamnant Nicolas Veille, jadis prieur de Bonnevaux, à payer lesdits cinq termes, ceux des années 1661 et 1662 étant à la charge du nouveau prieur. — P. 279. *Layette 72.* Église, dîmes, seigneuries, corvées, four, moulin et cens à Bonnevaux. — *Paquet A.* Église et desserte de Bonnevaux; réparations au prieuré. — La première fois qu'on trouve le nom de chapelle, c'est dans un titre de 1253; d'où l'on peut conclure que Bonnevaux est une ancienne paroisse qualifiée d'église dès 1140. — Concession d'indulgences par frère Hugue, cardinal de Sainte-Sabine, légat du Saint-Siège, à ceux qui aideront le reclus de Bonnevaux à réparer sa chapelle qui tombe en ruines, 1253. — Lettre d'Eude de Rougemont, archevêque de Besançon, par laquelle il unit les deux églises de Bouclans et de Bonnevaux, 1281. — Requête de dom Favernier au bailli de Dole ou à son lieutenant d'Ornans, dans laquelle il dit qu'il ne doit ni résidence, ni desserte audit prieuré, parce qu'il est rural et possède peu de revenus; cependant il veut bien en faire la desserte, y prêcher et y catéchiser. — Requête des habitants à l'archevêque, disant qu'ils n'ont point de curé parce que les revenus ne sont que de 60 sols; en sorte que leur prieur y met du sien pour les faire desservir par des chapelains d'Ornans et d'autres lieux; ils demandent à être unis aux habitants de Saules et de Charbonnières et à ne faire qu'une seule cure avec eux. — Inventaire des meubles de l'église priorale de Bonnevaux fait à la requête de dom Fulgence Camus, prieur dudit lieu, 25 février 1679. — Marché fait par dom Hugues d'Augicourt, prieur de Bonnevaux, avec Regnaudot Bardot, maçon, des réparations de la maison du prieuré pour 50 fr., 14 mars 1501. — *Paquet B.* Dîmes de Bonnevaux. — *Paquet C.*

Impositions et dons gratuits. Quittances de 26 fr. 8 gros de don gratuit pour l'an 1590; de 30 fr. pour les années 1600 et 1601. — *Paquet D.* Inventaires des papiers du prieuré; « billets d'assurance de papiers prettés et procès de dom Fulgence Camus pour en recouvrer ». — P. 285, *paquet E.* Seigneurie, chasse, justice. — Procès avec les habitants de Foucherans pour la délimitation du territoire. — Requête des habitants de Foucherans au Parlement, « luy demandans mandement de contraindre les prieur et habitans de Bonnevaux à vaquer à un débornement, se plaignans d'avoir été contrains par un mandement de nouvelleté d'oster les bornes qu'ils avaient plantées conjointement avec ceux de Bonnevaux et de payer encore au prieur par chacun des planteurs de bornes 60 sols d'amende.... », 25 juin 1521. — Sentence du lieutenant général du bailliage de Dole, adjugeant au prieur impétrant la haute justice sur Bonnevaux et sur son territoire, « et sur la grange de Charmot, en telle droiture qu'il n'est permis à personne de planter bornes entre les héritages mouvans de la seigneurie de Bonnevaux.... sans le consentement du prieur sous peine de 60 sols d'amende », 1er mars 1525. — Institution comme châtelain et juge de Bonnevaux de Quentin Saulnier, d'Ornans, par messire Jean-Claude Vielle, prieur commendataire et seigneur dudit lieu, 14 nov. 1639. — Institution de procureur d'office et tabellion en la justice et seigneurie en faveur d'Adrien-Charles Verdy d'Ornans, par dom Fulgence Camus, 7 février 1679. — Institution de châtelain et juge de Bonnevaux en faveur de François Bouhélier d'Ornans, docteur ès droits, par dom Fulgence Camus, 7 février 1679. — *Paquet F.* Pièces de procédure dans le procès du prieur Gruet contre les habitants de Foucherans. — *Paquet G.* Corvées dues au prieur à Bonnevaux. — Mandement du lieutenant du siège d'Ornans aux scribes et jurés dudit siège de faire venir par-devant eux des témoins au sujet de la demande de messire Jacques d'Amondans, chanoine de Besançon, prieur commendataire de Bonnevaux, prétendant qu'il est seigneur en toute justice dudit lieu et y a plusieurs mainiers d'hommes et de femmes mainmortables, taillables et corvéables, 2 juillet 1580; — mémoire des habitants de Bonnevaux se prétendant exempts de tailles et de corvées et disant qu'aucun prieur ne les a exigées antérieurement, 19 juillet 1580. — Compromis entre le prieur et les habitants : le prieur pourra exiger de chaque feu trois corvées, 13 mars 1585. — P. 294, *paquet H.* Cens de sept émines de froment dû par la communauté au prieur à la Saint-Martin. — Reconnaissance des habitants de devoir au prieur un cens de sept émines de froment bon et léal sous peine de trois sols estevenants d'amende, 4 janvier 1566; — sentence arbitrale de Jean-Claude Maillot, docteur ès droits, qui déclare que ledit cens est à la charge des habitants comme dette de communauté, 24 nov. 1681. — *Paquet J.* Moulins et four de Bonnevaux; cens de deux gros sur une terre à Plaisirfontaine. Donation de l'archevêque Thierry II de Montfaucon à l'église de Saint-Vincent de la moitié de l'église de Palise, de deux bichots de blé de cens sur le moulin qu'il a bâti à Bonnevaux; de dix sols de cens durant la vie du donateur sur le battoir de Bonnevaux; après la mort de Thierry, l'abbaye aura la moitié desdits moulins et battoir, sans charge d'entretien, et l'archevêque aura l'autre moitié et entretiendra le tout, et s'il ne veut le faire, lesdits moulins et battoir seront en pleine propriété à l'abbaye, 1185. — Sentence d'Amédée Ier, archevêque de Besançon, qui met fin à un procès entre l'abbé de Saint-Vincent et le prieur de Bonnevaux d'une part, et Regnaud Layer et Guillerme sa femme, d'autre part, au sujet des moulins de Bonnevaux; ledit Amédée adjuge les moulins de Bonnevaux et de Plaisirfontaine auxdits abbé et prieur, 1194. — Procès devant l'Officialité entre dom Louis Favernier, infirmier de Saint-Vincent et prieur de Bonnevaux, et dom Louis Gonzel au sujet de l'acensement pour quatre émines de blé du « Moulin Neuf » ; — sentence de l'Official condamnant Gonzel à payer au prieur le cens de quatre émines et de six gros pour les années 1601, 1602, 1603 et 1604, 24 déc. 1607. — P. 297, *paquet K.* Reconnaissances et censiers manuels (1508-1580) « avec un consentement des lettres d'achats donné par le prieur Favernier depuis l'an 1589 et un mandement de terrier pour dom Fulgence Camus du 1er septembre 1681.... ». — *Paquet L.* Héritages acquis par les prieurs à Bonnevaux. Vente faite par Jean Curie, dit de Roche, de Bonnevaux, et Jeanne, sa femme, à dom Jean de la Jonchière, seigneur et prieur dudit Bonnevaux, d'une pièce de terre au canton de « la Longevoye » d'environ un demi-journal; ladite vente pour 30 gros, 15 fév. 1545. — Autre vente d'une pièce de terre « d'un bon demy journal » au même, pour 3 francs, 1544. — *Paquet M.* Amodiations des revenus du prieuré. Remise faite par dom Jean Gaillard, prieur de Bonnevaux, à Vaucher Gaillard, de 27 florins, sur l'amodiation faite à lui pour 87 florins d'or par les abbé et couvent de Saint-Vincent des revenus dudit prieuré, 1372. — Amodiation faite par dom Fulgence Camus, prieur de Bonnevaux, à Jean Tirol et Françoise Pugin, sa femme, des Granges d'en haut et d'en bas pour 62 émines, moitié froment moitié avoine, 5 mars 1679. — P. 300. *Layette 73.* Suite de Bonnevaux et dépendances d'icelui dans plusieurs villages. — *Paquet A.* Ventes, acensements, échanges et reconnaissances d'héritages mainmortables au prieur. — « Traité entre le prieur Jean Gaillard et messire Othe Le Franc, de Bonnevaux, qui étoit allé demeurer au Duché;

pourquoy ledit prieur prétendoit son meix lui être acquis faute de payer les charges et d'y résider. Ledit prieur consent que ledit Le Franc possède son meix comme prêtre sans y résider en payant au prieur les censes de son meix, qu'il pourra acenser à tel habitant qu'il voudra et non à étranger », 18 juillet 1412. — Acensement par dom Hugues d'Augicourt, prieur de Bonnevaux, à Jean Tournier, de tous les héritages, terres, verger, prés.... de feu Jean Huguenin; lesdits héritages avec leurs charges anciennes envers le prieuré et ledit acensement pour 3 fr. d'entrage, 30 oct. 1490. — Traité d'association entre Simonin Bacquin, de Bonnevaux, et Outhenette, sa femme, d'une part, et Pierre, fils de feu Richard Bacquin d'autre part, par lequel ils mettent en commun tous leurs biens meubles et immeubles « en un feu, pain et conduit, promettant faire héritier ledit Pierre », et se soumettent à la jurisdiction et contrainte de frère Claude d'Amance, prieur de Bonnevaux, leur seigneur temporel, 17 avril 1506. — Extrait du rentier des seigneuries, meix, terres, cens de messire Claude d'Amance; Guillemin Gerrier reconnait être « homme justiciable sujet » du prieuré, de condition mainmortable, et lui devoir 12 sols de cens à la Purification, 30 déc. 1508. — Acensement par la ville et communauté de Bonnevaux à Claude Belpois « d'une place des communaux séans ès Granges de Charmot, au lieu dit Sur le Nol.... », pour le cense de deux engroignes et pour 12 florins d'entrage, 29 sept. 1527. — Vente par la communauté de Bonnevaux à Claude Tournier l'aîné, de deux pièces de terre moyennant douze gros vieux et un cens de quatre engrognes, 6 juin 1529. — Traité de mariage d'Humbert, fils de Jacques-Martin de Grandvaux, avec Jeanne Tournier, fille de Claude Tournier, 15 sept. 1538. — Ventes entre particuliers. — Vente par la communauté de Bellevaux à Humbert Martin d'une portion des communaux, 24 juin 1544. — « Traité du 27 janvier 1601, par lequel dom Louys Favernier, seigneur et prieur de Bonnevaux, prétendant l'échute d'Humbert Belpois, son mainmortable mort sans hoirs, contre Jean Belpois et Antonia, sa sœur, femme de Claude Goy, prétendans n'avoir point divisé la communion avec ledit Humbert, leur cousin, vend audit Jean et Antonia tout ce qu'il peut prétendre en ladite échute, sans attoucher à la publication du testament dudit Humbert, pour six écus d'or au soleil sans préjudice du droit des prieurs au regard de la mainmorte. » — P. 306, *paquet B*. Procès du prieur dom Louis Favernier au sujet de la succession Barbe Goguez, sa sujette mainmortable de Bonnevaux. — Sentence du bailliage d'Ornans ordonnant que Claude Roussel sera payé sur les meubles et dépendances de la succession de ladite Barbe pour l'avoir assistée durant sa maladie; condamnant le prieur aux dépens, 27 sept. 1608. — *Paquet C*. Procès du prieur Jean Beley contre les Gonzel de Bonnevaux, au sujet d'un cens de 12 sols sur une pièce de terre sise au bas de Bonnevaux. — P. 308, *paquet D*. Justice du prieur de Bonnevaux à Trépot et sujets audit lieu. — « Échange par lequel messire Pierre dit Frelas, chevalier, fils de feu Henri de Longeville, donne à l'abbé de Saint-Vincent un sujet à Trépot, nommé Guy, fils d'Aubry, de Trépot, avec le tiers des champs, prels, chaseaux et bois que ledit Pierre et ses hommes tenoient audit Trépot; en place de quoy lesdits abbé et couvent donnent audit Pierre les sujets qu'ils avoient à Longeville du consentement de Richard, dit de Montbéliard, seigneur du fief, 1244 en may.» — « Promesse des habitants de Trépot à messire Jacques Damondan, prieur de Bonnevaux, de le décharger de tous les dépens, auxquels il pouvoit être tenu comme intervenant dans la cause que lesdits habitants ont au Parlement de Dole, pour empêcher Guillaume Lallemand, seigneur de Vaite, et Louyse de Grospin, sa femme, d'ériger un signe patibulaire à Trépot; ledit prieur ne faisant que pretter son nom », 29 novembre 1581. — Requête d'Étienne Peyron, citoyen, maître d'école de Trépot, se plaignant à la Cour de ce que ses meubles avaient été inventoriés conjointement avec ceux de feu le prieur d'Amondans et demandant mainlevée; — sentence du lieutenant d'Ornans accordant la mainlevée audit Peyron, 6 oct. 1692. — Reconnaissances des terres, cens, corvées dues au prieur, à Trépot; il y est dit que le prieur a haute, moyenne et basse justice sur les sujets du meix Vareschon et du meix Gaumier; les lods se payent six blancs par franc, 16 sept. 1681. — *Paquet E*. Maison du prieur à Trépot « par échange avec le curé, et procès à ce sujet ». — Échange par lequel messire Jean Bouvier, curé de Trépot, cède à messire Jacques d'Amondans une tour en pierre et en bois entourée de verger et de chènevière contre deux prés sis à Trépot, 26 juillet 1582. — *Paquet F*. Meix et échutes des Vareschon et des Gaumier de Trépot, sujets du prieur. — « Mandement de garde du bailly de Dole pour messire Léonard Damondan, prieur de Bonnevaux, au sujet de la succession d'Estienne Vareschon, de Trépot, son sujet, signifié à Maximin Vareschon, 18 avril, avec opposition d'Huguenin Vareschon, fils dudit Maximin, 23 dudit mois d'avril. » — Sentence de la justice de Bonnevaux, tenue à Trépot, condamnant François Gaumier sur sa soumission à rendre les meubles qu'il avait pris de l'hoirie de Jacques Gaumier, 14 nov. 1602. — Échanges et ventes divers par François et Jacques Vareschon. — P. 313, *paquet G*. Dîmes, meix, terres et cens du prieuré de Bonnevaux à Foucherans. — « Donation faite par Élisabeth, veuve d'Hugues de Charancey, chevalier, et ses fils, du consentement de Pierre, frère

dudit Hugues et des enfants d'Aymon, frère dudit Pierre, à l'abbaye de Saint-Vincent de tout ce qu'ils ont, peuvent et doivent avoir aux dîmes de Foucherans que tient à vie Pétronille, femme du maire de Foucherans, sœur dudit Hugues de Charancey, 1247 en décembre. » — Attestation de l'archevêque Guillaume II de la Tour, que Perrette, veuve de Guigne, maire de Foucherans, « a donné à l'aveu de Pierre, dit Grassat, chevalier, son frère, et d'Adeline, sa sœur, tout ce qu'elle avoit aux dîmes de Foucherans et en a investi l'abbé Hugue.... », 1252. — Échange par lequel Jean de Vaîte, chevalier, Jean et Gérard, ses neveux, cèdent à l'abbé la sixième partie de la grosse dîme de blé qu'ils avaient à Foucherans, contre la part en la grosse de dîme de blé que les religieux possèdent à Deluz, 1293. — Réquisition de dom Fulgence Camus aux habitants de Foucherans de lui payer les douze émines moitié froment, moitié avoine, mesure ancienne, dues au prieur sur les dîmes dudit lieu, 16 nov. 1679. — Sentence du juge de Bonnevaux, condamnant plusieurs habitants de Foucherans « de faire dans un mois l'arréglement de ce qu'ils tiennent du meix Grand Perrin, seigneurie de Bonnevaux, chargé envers le prieur de cinq engrognes et d'un demy couppot de froment, mesure de Bonnevaux, lods amende et retenue portant.... », 4 mars 1599. — Sentence du lieutenant d'Ornans, condamnant plusieurs habitants de Foucherans « à venir faire reconnoissance par devant Bernardin Baudoin, commis à recevoir les droictures et reconnoissances du prieur dom Favernier », 10 oct. 1600. — *Paquet H.* Cens, terres et reconnaissances à Fallerans. Reconnaissance de cens par Claude Belin, Étienne, Laurent, Germain et Antoine Guillaume de Fallerans, 1565-68. — *Paquet J.* Cens et héritages des prieurs de Bonnevaux à Ornans, Durnes, Guyans-Durnes et Saule. Reconnaissance de cens par Guyot-Regnaud, de Guyans, 7 déc. 1512. — Acensement d'une vigne sise à Saules par dom Hugues d'Augicourt, prieur de Bonnevaux, 16 mars 1489. — « Traité sur procès de dom Louys Favernier, prieur, contre Laurent et Jean, fils de feu Laurent Desbief, dit Pelré, de Saule », 25 nov. 1590. — P. 319, *paquet K.* Cens et héritages des prieurés de Bonnevaux à Épeugney, Mérey, Villers-sous-Montrond. Pièces diverses et reconnaissances de cens. — *Paquet L.* Cens à Montgesoye. — *Paquet M.* Cens à Naisey. — *Paquet N.* Cens et sujets du prieur de Bonnevaux à Épenoy, Étray et Vernierfontaine. Acensements et reconnaissances, 1384-1523. — « Reconnoissance du s[r] Gérard de Vodaon, capitaine du chateau de Durne, et de ses neveux, de tenir au territoire d'Étray un champ d'un journal, lieu dit au Champ du Creu.... et dépendant de la seigneurie du prieur de Bonnevaux.... », 1679. — *Paquet O.* Cens à Bouclans. — P. 325. *Layette 74, paquet A.* Rentes acquittées ou insolvables. — *Paquet B.* « Rentes créées sur les Bénédictins de Saint-Vincent, qui les ont acquittées. » — *Paquet C.* Cens inconnus dans la ville. — *Paquet D.* Cens à Quingey, Montigny-lez-Arbois et Villers-sous-Montrond ; « les dites censes perdues ». — *Paquet E.* Affaires concernant diverses églises du pays, gérées par M. Saulnier. — Procès par-devant M. d'Andreville, juge synodal, entre le chapitre de Saint-Jean et l'hôpital Saint-Jacques au sujet d'une vigne « en Gecey », léguée audit hôpital par François Naisey, qui l'avait acquise comme franche et que ledit chapitre prétendait censable, 1574-75. — Commission donnée par l'Internonce des Pays-Bas et de Bourgogne à M. d'Andreville, à Pierre Alix, abbé de Saint-Paul, et à Joseph Arnolfini, abbé de la Charité, pour visiter les monastères des chanoines réguliers de Saint-Augustin au comté de Bourgogne, 23 janvier 1672. — *Paquet F.* Titres et papiers touchant les bénéfices et en particulier les prieurés. — État des bénéfices du comté de Bourgogne en l'an 1626 et de leurs revenus. — « Titres et papiers touchant les prieurés de Laval, Montron, dépendant de Vaux-sur-Poligny, Château, Annegrey, Saint-Nicolas-au-Bois et ses dépendances, qui paroissent être du côté de Montbéliard, Grandecour, Cusance, Saint-Étienne de Pontarlier et son patronage de la Rivière, Mouterot-lez-Traves, Jussey, Voisey, Frontenay, Lantenans, Chaux, Mortau, Saint-Marcel, Jussan-Moutier, Saint-Nicolas de Salins, Rosey, Granson et ses dépendances au pays, scavoir Presle, Corroy et Velson ; l'obédiencier de Leugney à Saint-Paul. La copie d'une bulle d'Alexandre IV en 1258 pour Saint-Bénigne de Dijon, où sont nommés des prieurés en dépendans, entre autres La Loye et Sainte-Magdelaine de Salins, et le prieuré de Montfaverge en Lionnois. » — *Paquet G.* Papiers touchant différentes chapelles du comté : chapelle de Saint-Nicolas à Vuillafans, fondée par Georges Charpillet ; Saint-Nicolas d'Ornans ; Saint-Nicolas de Saunot ; Sainte-Anne de Coulans, fondée par les L'Hoste ; Saint-Jacques à la Magdeleine ; la Vraie-Croix de l'Isle-sur-le-Doubs ; la chapelle du château de Scey, Notre-Dame et Saint-Michel en l'église de Scey-en-Varais, Sainte-Barbe de Vuillafans et le Luminaire d'Ornans. — P. 329, *paquet H.* Sentence de M. de Corinthe et de l'official au sujet de plusieurs curés. — *Paquet J.* Sentence desdits évêque et official en matière laïque. — *Paquet K.* Affaires touchant la conquête du pays, la minorité de Louis XV et des déclarations de guerre. — *Paquet L.* Règlements touchant le Parlement et projet d'agréger les Bénédictins de Besançon et de Dole à l'Université. — *Paquet M.* Papiers touchant différentes seigneuries de Comté et de Bresse. — P. 331. *Layette 75.* Arrêts et édits en matières ecclésiastiques et séculières. —

Paquet A. Arrêt touchant les droits honorifiques et privilèges des gens d'Église. — Recueil de plusieurs édits, déclarations, arrêts et autres pièces tirées des registres du Parlement de Franche-Comté, qui prouvent les droits qu'ont les Comtois de ne pouvoir être distraits du ressort du Parlement de Franche-Comté et que le Grand Conseil, pour raison du bénéfice, n'a jamais exercé aucune juridiction dans cette province ; ce recueil va jusqu'en 1724. — Arrêt du 17 mars 1710, confirmant les Comtois dans le privilège de ne pouvoir être traduits ailleurs que par-devant leurs juges naturels, selon l'édit du mois de mars 1684. — Arrêt du 29 juin 1682, permettant aux bénéficiers du comté de Bourgogne de poursuivre au Parlement de Besançon leur rétablissement dans les fonds, droits et revenus aliénés de leurs bénéfices. — Déclaration du Parlement que la prescription n'a pas été interrompue en Franche-Comté par les deux prises du pays de 1668 et 1674, attendu le bon ordre des troupes, 3 août 1684. — Édit du Roi, qui confirme aux particuliers ou aux communautés ecclésiastiques les foires et marchés ainsi que les droits en dépendant, dont ils jouissent, à condition de payer les sommes auxquelles ils seront taxés, févr. 1696. — *Paquet B*. Arrêts et déclarations touchant les bénéfices en général. — Arrêt du 6 mai 1680, « déclarant que la conventualité n'est prescrite par le laps de temps, lorsque les conditions pour la conventualité se trouveront aux prieurés ou abbayes, surtout quand il y aura des lieux réguliers pour dix ou douze religieux. Ledit arrêt au sujet du prieuré de Francouley, au diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse », 21 juin 1680. — Arrêt du Parlement de Besançon, touchant le tiers du revenu des abbayes et prieurés qui devra être employé aux réparations. — Arrêt du Parlement de Besançon, portant défense de recevoir aucunes bulle, décrets ou bref de la Cour de Rome sans lettre patente, 2 janvier 1717. — Édit du Roi concernant l'union des bénéfices et défendant à toute communauté, spécialement à celle de Saint-Maur, de se servir des décrets d'union de bénéfices, s'ils ne sont autorisés de lettres patentes, sept. 1718. — Arrêt du Conseil d'État du 23 avril 1722, concernant l'administration des bénéfices de collation et nomination royales situées en Franche-Comté. Il y est dit que la régie des bénéfices vacants ne pourra être déférée qu'à des personnes religieuses des monastères et prélatures de l'un et l'autre sexe. — Déclaration du Roi pour la conservation du temporel des églises et des bénéfices du comté de Bourgogne pendant leur vacance, 20 oct. 1731. — « Déclaration de M. l'Intendant de Vaubourg touchant la publication des édits à la messe paroissiale, 19 juin 1700, ensuitte d'une lettre de M. le Chancelier du 13 juin, laquelle dit que les curés annonceront en général et sans entrer dans aucun détail de ce qui sera porté dans lesdits édits, mais après le service lesdits édits seront lus à la porte de l'église. » — Déclaration du Roi par laquelle « Sa Majesté a ordonné ce qu'elle veut être observé à l'égard des unions des cures ou autres bénéfices à des abbayes, chapitres, corps ou communautés séculières ou régulières de sa province de Franche-Comté, lorsque lesdites unions se trouveront avoir été faites avant le 1[er] janvier 1564.... », 24 nov. 1737. — *Paquet C*. Arrêts et déclarations touchant les portions congrues, droits curiaux et dîmes. — Arrêt du Parlement de Paris « portant règlement pour le fait des dîmes avec injonction aux laboureurs d'avertir les dîmeurs pour aller la dîme des fruits, bled, avoine, orge.... 1624, 1626, 1629 et 1643 ». — Arrêt du Grand Conseil, par lequel il est ordonné que les possesseurs d'héritages en la paroisse de Savigny-lez-Baune paieront les dîmes en espèce de seize l'un pour le vin et de treize l'autre pour le grain, 15 décembre 1652. — Arrêt du Grand Conseil, par lequel il est ordonné que l'exemption de payer les dîmes ne peut être prescrite même entre les ecclésiastiques, 31 août 1660. — Déclaration du Roi du 29 janvier 1686, publiée au Parlement de Besançon le 1[er] avril, qui fixe les portions congrues des curés à 300 l. et des vicaires à 250 l., payables par les décimateurs, non compris les offrandes, casuels et fondations. — Arrêt du Parlement de Besançon « le 6 février 1688 au sujet des portions congrues des curés et supplément d'icelles entre le s[r] de Marnix, religieux et enfermier de Saint-Claude, d'une part, et Charles Chardon, prêtre, curé de Saint-Sorlin, d'autre ; avec un autre arrest du 16 février 1688 entre messire Antoine Tisserant, prêtre, curé de Traves, et messire Jean-François de Santans, chanoine, archidiacre de la métropolitaine de Besançon et prieur du Mouterot et décimateur à Traves, avec ordonnance d'estimer le fixe aux frais des décimateurs ». — Règlement fait par le Parlement de Besançon des droits curiaux de la paroisse de Denèvre et de Delain, 13 janvier 1736. — « Arrest du Parlement du 4 may 1717, condamnant les habitans d'Esbey à payer au prieur de Vaucluse la dîme d'orge et d'avoine et par conséquent celle des graines rondes, lorsqu'elles se trouvent mêlées avec le froment, l'orge et l'avoine et ce, à raison de 20 gerbes l'une ou de 20 monceaux l'un, selon qu'il se pratique à Belherbe. Cette dîme s'appelle boige. » — *Paquet D*. Arrêt et déclarations touchant le changement d'ordre et les dots des religieux. — *Paquet E*. Arrêt concernant les acquisitions des ecclésiastiques réguliers et séculiers. — *Paquet F*. Arrêt et règlement des contrôles. Arrêt du 26 mars 1696 pour passer par-devant notaire les baux des revenus de tous les

bénéfices, signifié aux bénédictins de Saint-Vincent le 11 nov. 1698. — Arrêt du 27 juillet 1727 portant règlement pour le contrôle des baux des revenus des communautés séculières et régulières et autres gens de mainmorte, tant pour le passé que pour l'avenir. — Arrêt du 13 janvier 1728, qui proroge jusqu'au dernier juin 1728 les délais accordés par l'arrêt du 27 septembre 1727 pour le contrôle des actes de foi et hommage. — Ordonnance de représenter aux fermiers généraux les baux reçus de notaires, portant tous revenus d'églises, communautés séculières et régulières, 4 avril 1719. — Fol. 342, *paquet G.* Arrêts et déclarations touchant les capitation, dixième et impositions. — Déclaration du Roi portant règlement sur les impositions du comté de Bourgogne. — Ordonnance de l'intendant du 27 mars 1721 touchant les redevances d'impositions. — Arrêts et déclarations touchant la levée du cinquantième du revenu des biens, 1725. — Arrêts et déclarations concernant la levée du dixième, 1733. — Arrêt du 5 avril 1735 pour le dixième des ecclésiastiques. — Arrêt du Conseil d'État du 23 mars 1734 autorisant le clergé de France à emprunter deux millions, et obligeant les pensionnaires sur les bénéfices à payer un cinquième de leurs pensions. — *Paquet H.* Arrêt concernant les déclarations pour les vignes arrachées. — *Paquet J.* Arrêts touchant les bois. Ordonnance du subdélégué de Vesoul enjoignant aux habitants de Perrouse de déclarer de quelle justice et ressort ils sont ; de quelles justices seigneuriales et de quelle maîtrise des eaux et forêts ils dépendent, 2 nov. 1717. — « Arrêt du Conseil d'Etat du 20 novembre 1725 deffendant aux juges des seigneurs de prendre connoissance des coupes d'arbres, de fustayes ou baillivaux sur taillis, et ce à l'occasion du juge de Presle, bailliage de Vesoul » ; publié à la grande maîtrise de Besançon le 6 déc. 1725 ; — même arrêt contre le juge de Rochejean, 10 déc. 1726. — Ordonnance de l'intendant touchant la distribution du bois flotté entre les troupes et les bourgeois, 15 mai 1735. — *Paquet K.* Arrêts et déclarations touchant les regains et les graines. Édits du Parlement de Dole touchant les regains, 1664, 1728, 1732. — Ordonnance du Roi à tous les particuliers et à toutes les communautés de déclarer au greffe du lieu la quantité des blés et des terres ensemencées, 20 juillet 1709. — Permission de l'intendant aux voituriers, qui amènent des blés aux greniers de la ville, de faire paître leurs bêtes dans les terres humides qui se trouvent sur les chemins, 26 août 1723. — Arrêt du Conseil d'État révoquant les exemptions de tous droits sur les grains, farines et légumes « qui passeraient des provinces des cinq grosses fermes dans les provinces réputées étrangères ; et vicissim », 13 avril 1728. — *Paquet L.* Arrêt touchant les rentes et dettes des communautés. — Arrêt du Conseil d'État du 2 juillet 1684 ordonnant à tous ceux qui prétendent avoir des titres sur les ventes des communautés de remettre ès mains de l'intendant leurs titres et contrats pour être examinés ; signifié aux bénédictins le 8 sept. 1684. — Édit du mois de juin 1724, fixant les constitutions de rentes aux deniers trente, sans préjudice des constitutions antérieures ; ordonnant de déposer les billets rentuels sous seing privé chez un notaire dans un mois, publié à l'intendance le 14 juillet 1724. — Règlement de l'intendance touchant les rentes sur les tailles et les intérêts au denier cinquante, 15 mai 1728. — Arrêt du Conseil d'État du 2 mars 1728 ordonnant aux particuliers qui ont des quittances pour rentes sur les tailles de les retirer avant le 1er juillet. — Déclaration du Conseil d'État rétablissant les parties de rentes viagères, contenues en l'état arrêté au conseil ; publié à l'Intendance le 13 février 1728. — Édit du mois de novembre 1733 portant création de rentes viagères en forme de tontines ; publié à l'intendance le 18 déc. 1733. — *Paquet M.* Arrêt touchant les billets de banque et de monnaie, 1705, 1716, 1721. — *Paquet N.* Arrêt touchant les monnaies depuis l'an 1692. — *Paquet O.* Arrêt et édits touchant les testaments, donations et substitutions. Édit de juillet 1707 ordonnant la publication des substitutions et insinuations des donations tant faites qu'à faire dans les greffes des justices ordinaires tant du lieu où les terres sont situées que du domicile du donateur ; et défense de se pourvoir après dix ans contre les actes prétendus forcés, lésions, etc. ; publié au Parlement le 22 août 1707. — *Paquet P.* Arrêt touchant les domaines. — *Paquet Q.* Arrêt touchant les officiers de justice. — *Paquet R.* Arrêt touchant les gens de guerre.

Fol. 351. *État des revenus annuels du monastère abbatial de Saint-Vincent du 1er avril 1737 au 1er avril 1738.* — Maisons et jardins à Besançon loués en argent. — Les bénédictins possèdent une maison qui, autrefois, faisait partie du monastère et qui est appelée la grande maison. Elle est contiguë au levant à la rue Saint-Vincent ; au couchant, elle touche le jardin des religieux ; au midi, M. Duchesne, et au nord, l'écurie du monastère. Cette maison est occupée par cinq locataires. Le quartier bas en entrant à gauche est loué à M. le président Gillebert pendant trois ans à partir du 15 nov. 1734, à raison de 200 l. par an. Une partie du quartier bas à droite, consistant en quatre chambres avec caves, grenier, etc., est louée à Mme de la Case pour un terme de neuf ans à partir du 15 déc. 1727, à raison de 134 l. par an. Le restant du quartier bas est occupé par Mlle Marie Gillebert, qui paie 66 l. 13 s. et 4 d. M. Pourcy, substitut au Parlement, tient à loyer un quartier du haut ; il donne 300 l. M. le conseiller

Reymond occupe l'autre quartier du haut pour un loyer annuel de 300 l. — Maison du Four et cave sous la maison de M. le conseiller Faure. La maison du Four à l'opposite du monastère et touchant la maison de M. le conseiller Belin d'une part, et une maison appartenant aux religieux d'autre part est louée au s[r] Jean Estienne Thiebaud et à sa fille Philippe, présentement femme de Bon Laviron, vigneron. Le loyer de ladite maison est de 140 l. — Maison joignant le susdit four. — Par convention faite avec M[lle] Daclin, ladite demoiselle doit jouir sa vie durant de la maison joignant celle du Four, moyennant la somme de 4,000 l. — Jardin de la Colombière, joignant l'enclos du monastère. Le jardin de la Colombière a été laissé à bail à Jean-François Nonnière pour vingt et un ans pour la somme annuelle de 80 l. 10 s. payables en deux termes. — Récapitulation des loyers ci-devant : 1,213 l. 3 s. 4 d. — Cens en argent sur maisons et jardins sis dans la ville, lesdits cens réduits en monnaie du royaume. — Rue du Perron. — Messire Claude-Antoine Bocquet, seigneur de Courbouzon, conseiller au Parlement, doit à la Saint-Martin le cens annuel de deux sols, assigné sur sa maison et dépendance, rue du Perron, 1732. — Messire Jean-Claude Pusel, seigneur de Boursières, conseiller au Parlement, doit à la Saint-Martin le cens annuel de deux sols, monnaie du royaume, assigné sur sa maison, rue du Perron, 22 mai 1729. — François Marlier, entrepreneur, doit à la Saint-Martin le cens annuel de six deniers, monnaie du royaume, assigné sur une portion de sa maison, rue du Perron, 21 mai 1729. — Le s[r] Jean-Claude Privey, avocat au Parlement, doit à la Saint-Martin le cens de dix deniers, assigné sur une portion de sa maison, rue du Perron, 21 mai 1729. — Claude le Roux, en qualité de mari de Claude-Françoise Bouveret, sa femme, fille et cohéritière de feu Blaise Bouveret, son père ; Anatoile Lambert, maître vitrier, comme ayant droit de Jean-Jacques Bouveret, cohéritier dudit feu Blaise Bouveret, son père, doit au 14 sept. le cens de deux deniers 2/9 assigné sur leur maison, rue du Perron, autrement dit au bas de Ronchaux. — Rue Saint-Vincent. — Le s[r] Bonaventure-Ignace Duchesne, écuyer, doit à la Saint-Martin le cens annuel de six sols, assigné sur sa maison et jardin rue Saint-Vincent, 28 mai 1729. — Le s[r] Jean-Baptiste d'Auxiron, docteur en médecine, doit au 2 février le cens annuel de 1 sol 7 deniers 1/9 et pendant le mois de mai un autre cens de 1 sol 5 deniers 1/9, assignés sur sa maison et jardin, rue Saint-Vincent. — Le s[r] Surmont doit au 1[er] novembre le cens annuel de 14 sols 9 den. 7/9 assignés sur sa maison. — L'avocat Petitcuenot doit à la Saint-Martin le cens annuel de 2 sols 2 deniers 6/9, assigné sur la maison qu'il a acquise du s[r] Gillebert, rue Saint-Vincent, et sur trois pieds de toise en la maison qu'il a acquise de M. le comte de Vaudrey, joignant celle du s[r] Gillebert. — L'avocat Mussot doit au mois de mai le cens annuel de 2 sols 2 deniers 6/9, assigné sur sa maison rue Saint-Vincent. — Les hoirs Maurice Dutruy doivent, le mois de mai durant, le cens annuel de 8 deniers 8/9, assigné sur leur maison, rue Saint-Vincent, vis-à-vis l'abbaye. — Orme de Chamars. — Jean-Claude Grammont doit à la Saint-Martin le cens annuel d'un sol. — Rue Poitune. — Le s[r] Clerc de Vauchoux doit au mois de mai le cens annuel de 2 sols 2 deniers 6/9, assigné sur sa maison. — Rue de la Boucherie ou devant la Poissonnerie. — Les hoirs Abram Abre et André Bourg doivent au 1[er] janvier le cens annuel d'une demi-ménade taxée par Messieurs de la Métropolitaine à 20 sols. — Grande-Rue. — Le s[r] Gaubert, prêtre, doit au 2 février le cens annuel d'une ménade taxée à 2 l., assigné sur sa maison en la Grande-Rue. — M[lle] Catherine Dangin, femme du s[r] Maillot, procureur au bailliage, doit pour deux tiers et les femmes Tissot pour un demi-tiers, Marchand, de Poligny, pour l'autre demi-tiers, à la Saint-Martin, le cens annuel d'une ménade ou 2 l. assigné sur la maison. — Rue des Granges. — M[lle] Neveux doit, le mois de mai durant, le cens annuel de 3 sols estevenans faisant 2 sols 2 deniers 6/9, monnaie du royaume, assigné sur sa maison, rue des Granges. — Rue d'Arènes. — M. Reud, de Vellerot, et François Guyon, mari de Marguerite Miroudot, doivent conjointement au 2 février le cens annuel d'une ménade ou 2 l., assigné sur une maison rue d'Arènes. — Guillaume Buchon, tanneur, doit au 1[er] janvier le cens annuel de 13 deniers 3/9, assigné sur une maison. — « Mademoiselle Joliot, veuve (*sic*) du s[r] médecin Faivre, doit au mois de mai le cens annuel d'un sol pour les deux tiers d'une cense de 18 deniers, et Jean-Baptiste Prétet, le jeune, avec Maurice Donat, doivent l'autre tiers qui est six deniers, assignée sur une maison rue d'Arènes.... » — Les demoiselles Jeanne-Baptiste et Claudine Varrin, dame de Champvans, doivent, le mois de mai durant, le cens annuel de 1 sol 5 deniers 7/9, assigné sur une maison. — Rue du Grand-Battant. — Claude-Joseph Grosperrin doit au 24 décembre le cens annuel de 1 sol 8 deniers, assigné sur une maison. — Simon Courvoisier doit au 2 février le cens annuel d'une livre pour demi-ménade et au mois de mai celui de 7 sols 4 den. 8/9, assignés sur une maison. — Le s[r] Jean Jacoulet doit le 2 février le cens annuel d'une demi-ménade ou 1 l., assigné sur une maison. — La veuve et les hoirs Jean-Baptiste Laude doivent au mois de mai le cens annuel de 2 deniers, assigné sur une maison. — Jean Braillard, serrurier, doit à la Saint-Martin le cens annuel de 7 sols 4 deniers 8/9, assigné

sur une maison. — Rue du Petit-Battant. — L'hôpital de Saint-Jean l'Aumônier doit, le mois de mai durant, le cens annuel de 7 l. 15 sols 10 d. pour le tiers de 23 l. 7 s. 6 d. à partager avec Messieurs de l'église Sainte-Magdeleine et l'hôpital du Saint-Esprit, chacun pour un tiers par accommodement fait entre les parties. — Récapitulation des cens annuels sur maisons et jardins à Besançon : 19 l. 15 s. 9 d. 3/9. — Fol. 366. — Cens sur vignes au vignoble de Besançon. — Vignes au Chânot. — M. Belot, marquis de Villette, doit à la Saint-Martin un cens annuel de 7 sols 4 den. 8/9, assigné sur sa vigne. — Le s[r] Pavois, procureur au Parlement, doit un cens de 7 sols 4 d. 8/9. — J.-B. Soye, vigneron, doit 5 sols 6 d. 8/9. — J.-B. Charmet, libraire, doit 5 s. 6 d. 6/9. — La veuve et les hoirs Jean Jacquey, serrurier, doivent le cens de 4 sols 5 den. 3/9. — Les hoirs de M. le conseiller Tharin doivent 1 sol 10 den. 2/9. — Vigne en Tousey. — La veuve et les hoirs Mathieu Gagelin doivent à la Saint-Martin 3 s. 6 d. — Vigne en Boués. — Les sieurs chapelains de Sainte-Marie-Magdeleine doivent au 25 mars le cens annuel de 1 l. 9 sols 7 d. 5/9, assigné sur deux vignes. — Vigne en Vernois. — J.-B. Prétet, le jeune, et Cl. Bernard doivent au 1[er] novembre 2 l. 6 s. 8 d. — Récapitulation des cens annuels sur les vignes au vignoble de Besançon : 5 l. 12 s. 0 d. 2/9. — Cens en argent dans différents villages. — Velotte. — Les hoirs de M. le doyen Coquelin doivent en mai 1 d., et à la Saint-Martin, 4 s. 9 d. 7/9 de cens annuels, assignés sur les meix et curtil Belpois. Claude Depin doit au 2 février le cens annuel d'une demi-ménade ou 1 l., assigné sur l'hôpital de Velotte, présentement réduit en champ ou verger sis à Velotte. — Saint-Ferjeux. — M. Mathieu et M[me] L'Échelle doivent au 24 juin le cens annuel de 11 sols 1 d. 3/9, assigné sur le meix Courbet. Les hoirs de Nicolas Rousselot doivent à la même date le cens de 11 s. 1 d. 3/9, assigné sur le même meix. — Les demoiselles Clerc doivent à la même date sur le même meix 6 s. 8 d. — M[me] d'Aoult doit à la même date sur le même meix 11 s. 1 d. 3/9. — Champ au Tertrepillot, près Saint-Ferjeux. — M. l'abbé Tharin et M[me] Boisot doivent à la Saint-Martin le quart d'un cens annuel d'un denier 1/9; les susdites demoiselles Clerc un autre quart et les hoirs Petit, la moitié dudit cens assigné sur huit journaux de champ. — Cromary. — Le s[r] Brenot, prêtre, chapelain de Sainte-Magdeleine, doit à la Saint-Martin le cens annuel de 1 l. 4 s. 5 d. 3/9, assigné sur la cuisse d'un bœuf. — Merey. — Claude-Antoine Colard de Merey, pour une moitié, et les hoirs Claude-Étienne Colard doivent pendant le mois de mai le cens annuel de 3 den. 3/9, assigné sur meix, maison et vergers, vignes, etc. — Ounans. — Denys Bourgeon pour une moitié, Jean-Antoine et Claude Aigrot d'Ounans, pour l'autre, doivent au 30 nov. le cens annuel de 1 sol 1 d. 3/9, assigné sur quatre journaux de champ. — Récapitulation des susdits cens en différents villages : 4 l. 10 s. 9 d. 8/9. — Tous les susdits cens se montent à la somme totale de 29 l. 17 s. 7 d. 4/9; — à quoi ajoutant le cens de 5 l. 6 s. et 8 d. que le monastère a sur le prieuré de Bonnevaux, la somme totale des susdits cens se montera à 35 l. 4 s. 3 d. 4/9. — Fol. 373. — Patronages annuels payables aux deux synodes. — Le curé de Villars-Saint-Marcellin doit annuellement pour droit de patronage 6 l. 13 s. 4 d.; — le curé de Fresnes-sur-Apance, 3 l. 6 s. 8 d.; — le curé de Villars-le-Pautel, 3 l. 6 s. 8 d.; — le curé de Raincourt, 6 l.; — le curé de Beaumotte, 1 l. 6 s. 8 d.; — le curé de Buffignécourt, 2 l.; — le curé d'Ormois, 2 l.; — le curé de Bouclans, 2 l. 4 s. 5 d. 3/9; — le curé de Cromary, 2 l. 4 s. 5 d. 3/9; — le curé de Santans, 3 l. 6 s. 8 d.; — les habitants de la Vieille-Loye et de la Motte doivent pour le droit de patronage 8 l. 17 s. 9 d. 3/9. — Somme totale : 41 l. 6 s. 8 d. — De laquelle somme totale, déduisant celle de 23 l. 6 s. 8 d. pour les patronages de Villars-Saint-Marcellin, Fresnes-sur-Apance, Villars-le-Pautel, Raincourt, Buffignécourt et Ormois qui ont été laissés aux sieurs Michaud de Senade, dans l'amodiation du domaine de Saint-Marcellin, ladite somme annuelle se trouve réduite à 18 l. — Rétributions annuelles pour services divins, non rapportées dans les contrats de rentes. — M. le trésorier de la Métropolitaine doit annuellement la rétribution de 2 l. pour la messe qui se chante en leur église par les religieux de Saint-Vincent le dimanche des Rameaux. — Messieurs de la ville de Besançon doivent annuellement au 6 oct. 56 l. pour rétribution de deux messes qui se célèbrent chaque semaine à l'autel des saints martyrs Ferréol et Ferjeux et pour rétribution d'une lampe ardente devant les reliques desdits saints patrons. — Les hoirs du s[r] Pierre Coulon doivent au 25 avril 3 l. 6 s. 8 d. pour l'intérêt annuel de 66 l. 13 s. 4 d. — Les hoirs du s[r] Jean-Claude Coulon doivent annuellement 6 l. 13 s. 4 d. pour rétribution de la bénédiction du Très Saint Sacrement qui se donne pendant l'octave de l'Assomption. — MM. les confrères de la confrérie Saint-Joseph doivent annuellement 15 l. quand on donne la bénédiction du Très Saint Sacrement pendant l'octave de saint Joseph, et seulement 9 l. quand on ne la donne pas à cause de la semaine de Pâques. — MM. les confrères de la confrérie des Agonisants doivent annuellement 20 l. pour les services de ladite confrérie. — Contrats de rente du monastère : les capitaux se montent à la somme de 26,260 l. 9 s.; les intérêts annuels desdits capitaux reviennent à la somme de 930 l. 13 s. — Amodiations en argent. — Villars-Saint-Marcellin, Fresnes-sur-Apance

et Senade. — Appartiennent aux religieux : les dîmes de grains à Villars-Saint-Marcellin tant en froment, orge qu'avoine; elles se paient de 13 gerbes l'une, quand elles se relèvent par les fermiers et 12 gerbes l'une par les religieux. La dîme de chanvre se paie de 13 masses l'une; la dîme de vin est de 40 [muids] l'un. Les religieux possèdent en leur propre 55 journaux et demi, trente et une perches de champs labourables; et 16 faux de prés, plus une vigne en friche de la contenance de 15 ouvrées, lieu dit à la Côte Martin, autrement la Vignotte. — Ils possèdent, en outre, une masure vulgairement appelée la Grange Aux Dîmes, sise audit Villars; une maison sise au milieu dudit Villars, non loin du four banal, de la contenance de trois rains. A Fresnes-sur-Apance, ils possèdent la dîme de grains laquelle se paie de 11 gerbes l'une, tant en blé qu'orge et avoine; la dîme de chanvre femelle se paie aussi de 11 masses l'une. Le territoire de Fresnes se partage en six quartiers pour la dîme en graine; les religieux en ont deux parts et demie, et les trois autres parts et demie appartiennent à d'autres seigneurs. La dîme de vin appartient aux religieux qui en perçoivent de quarante muids, un. « Ils possèdent en propre un champ de quatre journaux, et dix-sept faulx un quartier de prels, à la mesure locale dudit Fresnes à raison de 250 perches pour l'arpent, mesure du Barroy, la perche de dix pieds et le pied de dix pouces ». Il appartient aux religieux, à Senade, la dîme en grains, tant en froment qu'orge et avoine et faines si on les lie, laquelle dîme se paie de treize gerbes l'une, et pour la dîme de vin, elle est de seize muids l'un. Tous les droits et revenus desdits trois villages ont été amodiés aux s[rs] Nicolas et Claude Michaux et Antoine Roussel; le présent bail fait à charge par lesdits retenants de payer annuellement aux religieux, en leur monastère à Besançon, la somme de 1,800 l., de laquelle sera déduite celle de 200 l. pour le supplément de portion congrue et desserte de Villars-Saint-Marcellin et Senade. Ainsi, le revenu annuel desdits trois villages n'est que de 1,600 l. — Prieuré de Saint-Laurent de Bourbonne et ses dépendances. — Les revenus du prieuré de Bourbonne consistent en la huitième partie des dîmes dudit lieu, tant en froment, seigle, orge, avoine, vin, chanvre et lin, qui se perçoivent de quinze l'un. — Les religieux possèdent dans le territoire de Bourbonne : 1° au contour de la chapelle et maison priorale, 27 journaux 64 toises, dont il y en a 10 journaux ou arpents 57 toises 4 pieds 1/2 en friche, plus 23 arpents 1/4 75 toises 3 pieds 1/2, dans les autres endroits en nature; 5 fauchées 3 quartiers 71 toises 4 pieds de prés. « Nota qu'il faut pour l'arpent de terre ou faulx de prel 400 toises, la toise de neuf pieds, le pied de onze pouces et le pouce de douze lignes, selon la coutume de Bourbonne. » Ledit prieuré jouit encore de 3 fauchées 1/2 23 toises dans la prairie de Fresnes-sur-Apance, mesurées à l'arpent barrois, à raison de 250 toises l'arpent; de 4 fauchées 3/4 24 toises 1/2 dans la prairie de Villars-Saint-Marcellin, à raison de 360 perches l'arpent, la perche de 9 pieds 1/2, le pied de 12 pouces; de 8 fauchées 1/2 28 toises dans la prairie de Passavant, à raison de 250 toises la fauchée, la toise de 10 pieds et le pied de 10 pouces; de 3 fauchées 56 toises, à la même mesure que Passavant, dans la prairie de Martinvelle; de 8 journaux 1/4 et 34 toises de terres labourables audit lieu de Martinvelle. Ledit prieuré possède encore un droit de cornage à Martinvelle, qui consiste à percevoir sur les laboureurs un rezal de blé, mesure de la Marche; et la sixième partie de la dîme de Montcourt. Tous ces revenus ont été laissés, à titre de bail, au s[r] Antoine Dupont, docteur en médecine, demeurant audit Bourbonne, pour la somme annuelle de 600 livres. — L'Aigle, Bois-la-Ville, Voillans, Autechaux et Viethorey. — Les religieux possèdent à L'Aigle quatre maisons avec jardins et aisances, une vigne d'environ 80 ouvrées, lieu dit en Champoulant. A Bois-la-Ville, trois quartes de terres labourables. A Autechaux et Voillans, « seize voitures un quard et demy quard de prel a raison de deux voitures pour la faulx. » A Viethorey, un cens de huit livres et 12 mesures de froment. « Tout ce que dessus excepté les deux censes de Viethorey a été laissé en accensement perpétuel par ledit s[r] d'Enans, aux Bardey, à charge de luy rendre deux parts de cinq de tout ce qui croîtroit dans les champs et vignes et même deux parts de cinq de fruits des arbres, deux livres estevenants de cense et un chappon sur l'ancienne maison annuellement. Les religieux ayant droit dudit s[r] d'Enans, ont laissé le tout en amodiation au sieur Pierre-François Boudot, avec trois livres de censes sur les deux nouvelles maisons...., à charge le prix et somme de 300 l. annuellement.... » — Choye. — Les religieux possèdent à Choye, à cause d'une chapelle dite de Molambo, 8 journaux 1/2 de terres labourables, deux faux de prés, une vigne de 6 ouvrées, le tout relaissé, à titre de bail, au s[r] Gros, notaire royal, pour le prix de 36 l., duquel il convient de déduire 6 l. pour la desserte. — Fol. 383. — Vauchamps. — Une partie des dîmes de Vauchamps appartient aux religieux; on l'a laissée à M[me] Bastien Dubois, pour le prix de 9 l. — Beaumotte. — Les habitants de Beaumotte doivent annuellement, à la Saint-Martin, 13 l. 16 s. 8 deniers au monastère de Saint-Vincent, « à raison des dîmes rière leur territoire consistant en la quatrième partie tant de froment, avoine, seigle, concé, que vin. Lesdites dîmes se relèvent de quarante l'un.... ». — Revenus annuels en argent et grains. — Santans. — Les religieux jouissent, à Santans, d'une grosse

maison avec jardin, verger et chènevière, plus des terres labourables et des prés. Ils jouissent seuls de la dîme de tout le territoire, excepté un neuvième, qui appartient audit lieu. La dîme se relève de quatre gerbes par journal, en sa fin, et de deux gerbes « dans les arbües qui ne sont pas novalles ». Le tout a été laissé à bail à Jean-François Cournot, dudit Santans, moyennant 280 mesures de froment, 20 mesures d'orge et 20 mesures d'avoine. — Montbarrey. — Appartiennent aux religieux les dîmes qui se relèvent sur le champ en la manière suivante : dans la fin du milieu de 100 gerbes, 15 dont la moitié appartient auxdits religieux, l'autre moitié étant pour M. le comte de Montbarrey. Dans cette seconde partie, nous jouissons de la part qui appartenait à l'Hôtel-Dieu de la ville de Dole, acquise par Sébastien Grillot et Louise Aigrot, de Montbarrey, qui nous ont vendu leur droit le 30 octobre 1710. « Dans la contrée ditte en Fraisans, l'on perçoit de cent gerbes dix-huit, nous en avons la moitié et la part desdits Grillot et Aigrot. Item nous appartient la généralité de la dîme appelée le *droit de Dieu* dans les autres cantons, qui se paie à raison de quatre gerbes par journal, sauf dans les arbües qui ne sont pas novalles, où elle ne se paye qu'à deux gerbes par journal. Nous avons dans les susdites dîmes huit parts de neuf, la neufvième étant pour le s[r] curé de Santans. Item nous appartient une autre dîme appelée les *grabadis*, qui est d'une mesure par journal du territoire de Montbarrey, lorsqu'on y sème des pois, faines, lentilles, voises, millets et turquie.... » Les religieux possèdent audit Montbarrey 28 journaux 1/3, 1 perche, 83 pieds de terres labourables. Le tout a été donné à bail aux s[rs] Claude-François Raclet et J.-Cl. Fagot, de Montbarrey, « à charge de payer annuellement 130 mesures de froment pour les terres labourables...., comme aussi de payer, pour la dîme desdits religieux, 240 l.... ». — Arc-et-Senans. — Les bénédictins jouissent d'environ 12 journaux de terres labourables, amodiés à Joseph Pelot, de Liesle, moyennant 48 mesures de froment, mesure de Quingey. — La Barre et Vaudelans. — Les bénédictins possèdent à La Barre « une maison de trois rains avec le jardin et verger y joignans, contenans environ trois quard de journal » ; 27 journaux de terres labourables; deux chènevières d'un penaul et demi ; 4 faux de pré. Et à Vandelans, 15 journaux de terres labourables. Le tout est laissé à bail à François et Constance Boiteux, de La Barre, moyennant 65 mesures de froment, 50 mesures d'avoine et 6 mesures de pois. — Thise. — Les habitants de Thise doivent annuellement un cens de 6 mesures de froment et 3 livres d'œuvres. — Perrouse. — Dans le village de Perrouse, les bénédictins ont trois portions de seigneurie. Les héritages des particuliers qui en dépendent sont affectés de tailles ou de cens. Ils ont le droit de four banal, à raison de deux mesures de froment par ménage. Ils ont une petite dîme, à raison d'une gerbe par journal, tant dans les froments que dans les avoines, partable avec le s[r] curé de Cromary. Il y a plusieurs maisons dépendantes de leur seigneurie qui doivent des poules. Ils jouissent de 67 journaux trois quartes et demie de terres labourables, tant à Perrouse qu'à Cromary; de 6 faux 1/4 et 6 coupes de prés, de quarante et une ouvrées de vignes. Les religieux exploitent eux-mêmes toutes ces terres, sauf une vingtaine d'ouvrées de vignes qu'ils ont données à moitié fruit. — Table.

H. 14. (Liasse.) — 44 cahiers, papier.

1737. — Double de l'inventaire précédent. 1[re] liasse (incompl.).

H. 15. (Liasse.) — 42 cahiers, papier.

1737. — Double de l'inventaire précédent. 2[e] liasse.

H. 16. (Registre.) — Grand in-4, 49 folios, papier.

1854. — Inventaire sommaire rédigé par M. Babey, archiviste du Doubs.

H. 17. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 4 cahiers, papier.

1092-1250. — *Titres généraux.* — Hugues III, archevêque de Besançon, institue Achard comme premier abbé de Saint-Vincent, et accorde des privilèges à l'abbaye, 1092 (manque le sceau) ; — vidimus de la charte précédente par l'archevêque Guillaume II, 1250 ; — copie du 23 mars 1756; — autre copie sans date. — Copie sur parchemin scellée du sceau de Simon, doyen de Châlons, de la charte précédente d'Hugues III, s. d. (traces du sceau). — Copie sur parchemin des confirmations faites à l'abbaye par les archevêques Hugues III, 1092; Humbert, 1140; Thierry II, s. d., et Guillaume II, 1250 ; — autre copie sur papier, 1403 ; — vidimus, sous le sceau de l'official, des confirmations des archevêques précédents, 1404 (traces de sceau pendant).

H. 18. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 9 pièces, papier, 2 sceaux.

1140-1184. — Confirmation des donations faites à l'abbaye, et de ses privilèges, par l'archevêque Humbert, 1140 (traces de sceau plaqué). — Bulle d'Alexandre III confirmant la fondation et les privilèges de l'abbaye de Saint-Vincent, 1179 (bulle sur soie jaune); — copie, sur papier, de la précédente bulle, XVIII[e] s. — Bulle de Lucius III con-

firmant les biens et privilèges de l'abbaye, 1184 (manque la bulle); — vidimus sous le sceau de la cour archiépiscopale de Besançon, 1629; — deux autres copies sur papier. — Copie d'une charte de l'archevêque Thierry II, par laquelle il concède à l'abbaye de Saint-Vincent l'église de Beaumotte[-lez-Pin], 1189; deux autres copies.

H. 19. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.

1188-1196. — Confirmation, par Thierry II, des privilèges de l'abbaye, 1189 (trace de sceau sur cordelettes de chanvre). — Un cahier de quinze pages, papier, contenant plusieurs copies faites, en 1661, par le notaire Bobain : 1° vidimus, par l'officialité (1403), d'une charte de l'archevêque Guillaume II, de 1250, confirmant les privilèges de l'abbaye et vidimant les confirmations précédentes; 2° accord entre l'abbaye et l'église de Saint-Jean-la-Paroisse au sujet des droits paroissiaux de Jussanmoutier et du four sis devant ladite abbaye; 3° confirmation, par l'archevêque Thierry II, des privilèges de l'abbaye, 1189; 4° donation à l'abbaye, par l'archevêque Guillaume II, du bois de la Bouloye avec ses dépendances, 1253; 5° vidimus, par l'official, d'une donation faite à l'abbaye (1232) des dîmes de Saint-Ferjeux, par Pierre, seigneur d'Arguel, 1244; 6° accord entre l'abbaye et les dames de Battant, qui met fin à une contestation au sujet des dîmes de Saint-Ferjeux, 1359; 7° vidimus, par l'official, d'une confirmation des privilèges de l'abbaye par Othon IV, comte palatin de Bourgogne; 8° confirmation des privilèges de l'abbaye par l'empereur Henri VI, 1196; deux autres copies. — Donation à l'abbaye, par l'archevêque Thierry II, d'un moulin, de différents édifices sis à Bonnevaux, ainsi que de différents privilèges, 1189 (copie).

H. 20. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 17 pièces, papier, 1 sceau.

1213-1432. — Concession, par l'archevêque Amédée Ier de Tramelay, du droit de paroisse à l'abbaye, 1213 (traces de sceau); — vidimus de 1432; — deux autres copies. — Copie d'une sentence arbitrale de l'archevêque Amédée Ier mettant fin à une contestation entre l'église de Saint-Vincent et celle de Saint-Jean, au sujet des droits paroissiaux; l'église de Saint-Jean abandonne les droits qu'elle prétendait avoir, moyennant une redevance annuelle de 30 sols que lui paiera Saint-Vincent, 1213; — copie; — vidimus par l'official, 1302 (traces de sceau pendant). — Guillaume II rapporte et confirme la charte de fondation de l'abbaye par Hugues III, et accorde de nouveaux privilèges au monastère, 1250 (sceau pendant); — vidimus par l'official, 1417 (traces de sceau); — deux copies sur papier. — Copie d'une lettre de frère Hugues, cardinal-légat du Saint-Siège, qui confirme aux abbés de Saint-Vincent le droit qui leur avait été accordé, par l'archevêque Guillaume II, de se servir des ornements pontificaux et de remplacer les archevêques pendant leur absence, 1253. — Copie, sur papier, du décret de l'archevêque Guillaume II, en vertu duquel l'abbé de Saint-Vincent devra célébrer les offices à Saint-Étienne du Mont, à la place de l'archevêque, à certaines fêtes et aux obsèques des personnes de qualité, 1268. — Copie de la confirmation, faite par l'archevêque Eudes de Rougemont, des dons d'églises et de patronages accordés à l'abbaye par l'archevêque Guillaume II, 1270. — Othon IV, comte palatin de Bourgogne et sire de Salins, confirme aux religieux tout ce qu'ils possèdent en acquêts, fiefs, justices, rentes, bois, prés, droits et privilèges, dans son comté et sa seigneurie, févr. 1281 (sceau pendant); — trois vidimus par l'official, 1281, 1295, 1445; — trois autres copies. — Un cahier contenant plusieurs copies faites en 1609 : 1° un mandement de l'empereur Charles-Quint, 1534; 2° du juge, de l'empereur et des gouverneurs de la cité de Besançon, 1535; 3° un vidimus, par l'official, de la charte d'Othon IV, de 1281. — Eudes de Rougemont confirme la fondation de l'abbaye ainsi que les dons et privilèges qui lui ont été concédés, 1290; — deux copies sur papier.

H. 21. (Liasse.) — 13 pièces, papier, 5 pièces, parchemin, 4 sceaux.

1302-1379. — Copie d'une sentence de l'official maintenant aux religieux le privilège de vendre leur vin pendant le banvin de l'archevêque, 1302. — Donation à l'abbé, par Lambert Jadru, son serviteur, d'une vigne sise aux Trois-Châtel, 1304. — Un cahier de 8 fos, papier, contenant : 1° les articles préliminaires de l'union de l'abbaye de Damparis avec celle de Saint-Vincent, 1305; 2° une demande adressée à l'archevêque Hugues IV par l'abbé Renaud, de Damparis, 1305; 3° l'union des deux abbayes de Saint-Vincent et de Damparis, 17 juin 1305, avec le consentement de toutes les parties, à cause de la pauvreté du monastère de Saint-Vincent et de l'oppression des puissances séculières; les chanoines actuels de Damparis et leurs successeurs demeureront soumis au monastère de Saint-Vincent; ils en prendront la règle et l'habit; leur abbé conservera sa dignité, et après lui un prieuré sera établi à Damparis. Démission de l'abbé de Damparis entre les mains de l'archevêque Hugues IV, lequel ordonne de mettre un prieur à Damparis. Consentement du doyen et du chapitre de Besançon à ladite union, 1335. Consentement à ladite union par Mathieu de Longwy, seigneur de Raon, gardien dudit prieuré, 1335. Reconnaissance de messire Guillaume

d'Arguel, chevalier, de devoir aux prieur et couvent de Damparis, 50 sols de bons estevenans pour la grange de « Chevraut [1] », près d'Arguel, 1321. Reconnaissance par Jean de Chalon, sire d'Arlay, de devoir aux religieux de Saint-Vincent 50 sols, à cause de la grange de Chevraut, 1344 — Union faite par l'archevêque Vital, avec le consentement du haut doyen et du chapitre de la métropole, à l'abbaye de Saint-Vincent, des cures de Corre, Fresnes-sur-Apance, Villars-Saint-Marcellin, Santans, Raincourt, Vauconcourt, Soing, Authoison, Montbozon, Montussaint, Saints-Ferréol et Ferjeux, 1329; deux copies sur papier. — Vidimus, par l'official, d'une supplique du doyen et du chapitre de la métropole au pape, pour que Sa Sainteté accorde à l'abbé de Saint-Vincent le droit de consacrer les autels et les calices et de bénir les cimetières, 1335. — Hugues V confirme le droit d'usage dans les forêts des archevêques, accordé à l'abbaye par son prédécesseur Vital, 1338 (copie). — Copie d'un procès-verbal portant restitution faite à Guillaume de Quingey, abbé de Saint-Vincent, d'une cruche de vin saisie à la sortie de l'abbaye au nom de l'archevêque, avec déclaration qu'on rétablit ledit abbé dans le droit de vendre du vin pendant ledit banvin, 4 janvier 1343. — Statut de l'abbé Guillaume de Quingey, ordonnant que le repas qui se donnait à la réception des novices sera supprimé, et que les novices verseront 10 florins d'or pour la décoration de l'autel; confirmation par l'archevêque Hugues V, 1349. — Union par l'archevêque Amédée II, à l'abbaye, des cures de Bourbonne, Corre, Villars-Saint-Marcellin, Villars-le-Pautel, Fresnes-sur-Apance, Vauconcourt, Authoison, Montbozon, Montussaint, 1364 (sceau pendant); deux copies sur papier. — Vente à l'abbaye, par Étiennette, veuve de Henri Michel, citoyen de Besançon, d'un jardin et d'un colombier touchant les murs du monastère, 1379.

H. 22. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 11 pièces, papier.

1404-1600. — Extrait d'enquête sur les prérogatives de l'abbé de Saint-Vincent comme vicaire de l'archevêque : dépositions de maître Jean Belin, licencié en droit, chanoine de la métropole, et de Jean de Villars-Saint-Marcellin, clerc juré de l'église de Besançon, 1404-1405 (copie). — Acte par lequel Jean de Jallerange, notaire, receveur du droit dû aux archevêques par les cordonniers et ouvriers en cuir et appelé le *plait général*, reconnaît que sur ce droit une somme de 20 sous estevenans est touchée par l'abbaye de Saint-Vincent, 1431 (copie). — Visite de l'abbaye par le cardinal de Rochetaillée, Jean IV, qui formule plusieurs règles que devront suivre les religieux, 1435. — Mandement du juge de l'empereur, commis en la cité de Besançon, à la requête de messire François Bonvalot, abbé commendataire de Saint-Vincent, pour « mettre et rédiger par escript en forme deue et de terrier et rentier » les reconnaissances, déclarations et enseignements de cens, rentes et autres biens et droits de l'abbaye de Saint-Vincent, 13 août 1535 (sceau pendant). — Résignation de l'abbaye par Jean de Renédale entre les mains du pape Innocent VIII et installation de Pierre de Montfort, prieur de Vaucluse, 1490. — Enquêtes touchant la qualité de vicaire-né de l'archevêque appartenant aux abbés de Saint-Vincent; le droit de célébrer pontificalement à certaines fêtes de l'année; de bénir et dédier églises et chapelles, etc.; « le droit et faculté de parroichiaige » à la chapelle de Saint-Marcellin en l'église de l'abbaye; le droit d'avoir un four devant ladite église; le droit de saugrain et de franche mouture : dépositions d'Étienne Fiancié, chanoine de la cathédrale, Jean Bernard, Jean Gauthier, Pierre Matal, Jean Tolier, Pierre Courvoisier, Jean Ganneret, Nicolas Mercier, Jean Papillard, Jean Champion, 1535, cahier de 10 f^os^ papier. — Résumé des droits et privilèges de l'abbaye, 1535, 1 cah., 2 f^os^. — Enquête sur les droits de saugrain et franche mouture aux moulins de l'archevêque à Chamars, et sur le droit d'usage dans ses forêts : déposition de Cl.-Nicolas Charpentier, Jean Quiternet le jeune, Claude Langrognet, 1535, 1 cah. pap., 2 f^os^. — Lettre de l'archevêque Antoine de Vergy au chanoine Nicolas Dupont, dans laquelle il se dit fondateur et gardien de l'abbaye à cause de ses prédécesseurs avant 1540. — Mandement de Reuchard de Mesmay, tabellion général au comté de Bourgogne, juge en la gardienneté de Besançon pour l'empereur, qui prend sous la protection et sauvegarde de Sa Majesté les familiers, meix, maison, droits, etc., de l'abbaye, 22 nov. 1554. — Attestation donnée par le receveur de l'abbaye que sous François Bonvalot, abbé de Luxeuil, et sous le cardinal de Granvelle, il y avait sept prêtres cloîtrés, deux novices, cinq offices : le prieur, le sacristain, l'infirmier, le chantre et le « refecturier », 1583. — Mandement adressé par M. Farod, vicaire général du cardinal de Madruse, abbé de Saint-Vincent, à M. Sarragoz, de payer « aux grand prieur, officier et religieux de ladite abbaye ung carolus par jour oultre et par-dessus les deux que précédemment leur estoient distribués pour leur pitance »; le cardinal de Madruse « entend que ledit carolus soit distribué par jour a chacun desdits religieux et de plus six florins par an pour le vestiaire », 1595. — Copies de brefs pour la nomination aux bénéfices et dignités : de Grégoire XIII à Philippe II,

(1) Aujourd'hui, d'après le cadastre, elle s'appellerait grange *des Chevrotons*.

1582 ; de Sixte-Quint à Philippe II, 1588, et de Clément VIII à l'archiduc Albert, 1600. — Copie d'une signature en cour de Rome, par laquelle Paul V confirme la séparation de la mense conventuelle que demandait M. de Corinthe.

H. 23. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 28 pièces, papier, 3 sceaux.

1610-1623. — *Titres généraux. Réforme de l'abbaye.* — Pouvoir donné par M. de Corinthe, abbé de Saint-Vincent, au R. P. dom Jean Bartholomé, sous-prieur de l'abbaye de Moyenmoutier, de demander au Chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne des religieux pour réformer son abbaye de Besançon, 16 août 1610. — Copie du précédent. — Lettre de l'archiduc Albert approuvant la réforme, 2 octobre 1610; copie. — Copie de la bulle du pape Paul V qui donne pouvoir à M. de Corinthe pour réformer son monastère, 30 décembre 1611. — Actes signés de la visite et réforme de l'abbaye, contenant le bref de Paul V du 30 decembre 1611, les actes de M. de Corinthe du 2 octobre 1611 et l'arrêt du Parlement du 17 janvier 1614. — Besogné de l'introduction de la réforme contenant : 1° les lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle-Claire-Eugénie, 9 mars 1613 ; 2° le bref de Paul V du 9 mars 1613 ; 3° le traité de M. de Corinthe du 5 octobre 1611 ; 4° l'arrêt du parlement de Dole du 27 janvier 1614, ordonnant que les patente et besogné seront enregistrés. — Copie de la bulle de Paul V du 30 décembre 1611. — Traité par lequel M. de Corinthe s'engage à donner 2,000 fr. en faveur de la réforme pour l'entretien de douze religieux du chœur et deux frères convers, 20 juin 1611. — Plusieurs copies d'un traité passé le 29 juillet 1611 entre l'abbé de Saint-Vincent et ses religieux concernant l'entretien et les émoluments de ces derniers. — Bulle de Paul V pour la réformation du monastère de Saint-Vincent, 30 décembre 1611. — Copie de la précédente bulle et de deux lettres de l'archiduc Albert au sujet de la réforme, 2 octobre 1610, 31 août 1612. — Copie de la mense de Saint-Martin de Longueville (diocèse de Metz) jointe à une copie du traité de la mense conventuelle de Saint-Vincent, 1611-1612. — Lettre de M. de Corinthe à l'archiduc pour demander d'augmenter le nombre des religieux, 2 juillet 1612. — Lettre de l'archiduc Albert approuvant la réforme et se réservant les droits de patronage et nomination, 31 août 1612. — Copie de la précédente. — Lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle approuvant et confirmant l'introduction de la réforme, 9 mars 1613. — Arrêt du parlement de Dole ordonnant l'enregistrement desdites lettres patentes et du besogné de la réforme, 27 janvier 1614 ; — 2 copies desdites lettres. — Requête présentée à Paul V pour obtenir confirmation du traité et séparation des menses de l'abbé et des religieux de Saint-Vincent, avec l'appointement *Fiat ut petitur*, 30 avril 1613. — Requête du prévôt de Saint-Willibrod à M. de Corinthe au sujet de la réforme et de l'union des provinces de Lorraine et de Bourgogne (s. d., vers 1613). — Requête présentée à la cour de Dole par les religieux réformés des abbayes de Saint-Vincent et Faverney, pour la prier de voir les lettres classées des archiducs et s'en pourvoir sur la forme ; ladite requête appointée les 8 et 9 août 1617 avec ordonnance d'enregistrer lesdites lettres ; — « transumpt » authentique de l'appointement de la cour de Dole à la requête présentée par les monastères de Saint-Vincent et de Faverney ensuite des lettres closes des archiducs Albert, 17 août 1617. — Lettre de M. de Corinthe à M. de Tinseau au sujet de l'effraction commise dans la chambre de son neveu Jacques Simonin, 11 janvier 1623. — Traité du 12 février 1623 : les biens-fonds, droits, cens, revenus accordés aux religieux par M. de Corinthe demeureront perpétuellement unis à la mense conventuelle desdits religieux, à charge par eux d'entretenir douze religieux du chœur, de desservir les fondations faites à l'abbaye, etc.... — Copie du précédent.

H. 24. (Registre.) — Petit in-folio, parchemin, 14 pages.

1611. — *Titres généraux. Réforme.* — Original de la visite et réforme de Saint-Vincent par l'abbé Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe (P. 1, miniature représentant saint Benoît en prière).

H. 25. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 8 pièces, papier, dont 1 imprimé, 1 bulle.

1617-1639. — *Titres généraux.* — Déclaration du référendaire Spinola, auditeur général des causes de la chambre apostolique, d'avoir vu à Rome l'original des lettres du cardinal Hugues, autorisant pour l'abbé de Saint-Vincent l'usage des ornements pontificaux, 31 août 1617. — Amodiation pour 2,000 fr. de la mense conventuelle au sieur Ph. Caseau, 10 avril 1620. — Bulle d'Urbain VIII portant confirmation du traité de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Vincent avec la désignation des villages qui la composent, 21 août 1623. — Nomination de dom Joseph Saunier, maître des novices de Faverney, au prieuré de Montrond, dépendant de Vaux-sur-Poligny, 16 novembre 1625. — Lettre de M. de la Faille pour faire confirmer à Rome les pensions établies sur l'abbaye de Saint-Vincent, 6 août 1631. — Requête du R. P. dom J. Saunier, abbé de Saint-Vincent, au magistrat de Besan-

çon, lequel déclare par sentence insérée à la suite de ladite requête que les charretiers conduisant les redevances de l'abbaye sont exempts de payer les droits d'entrée, 16 mars 1637. — Requête de l'abbé dom Joseph Saunier à l'archevêque au sujet des préséances aux processions et prières publiques, 7 avril 1633. — Élection de Claude IV d'Achey, comme archevêque de Besançon, dans laquelle l'abbé de Saint-Vincent donna sa voix, 12 juin 1637. — Confirmation par Urbain VIII des constitutions de Pie V et Sixte-Quint, Rome, imprimerie pontificale, 1639.

H. 26. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 14 pièces, papier.

1653-1699. — *Titres généraux.* — Échange entre l'abbé dom J. Saunier et les religieux de l'abbaye, 11 janvier 1653; approbation par le visiteur de Saint-Vanne, 31 mars 1653; dans ledit échange est rapportée la bulle d'Alexandre VII du 21 janvier 1658 et exécutée par Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, le 26 avril 1664. — Copie du traité d'échange. — Bulle d'Alexandre VII à l'official et au doyen de Besançon pour une enquête *de commodo et incommodo* sur l'échange proposé, 21 janvier 1658. — Inventaire des titres et papiers concernant la grange de Valleroy et la portion de la rivière de Voray appartenant aux religieux de Saint-Vincent, vers 1660. — Enquête à Devecey au sujet de cet échange, 5 avril 1664. — Copie imprimée d'une lettre de Clément X à Charles d'Aremberg, gouverneur de la comté de Bourgogne, 29 juillet 1610. — Lettre de M. de Louvois autorisant les religieux de Saint-Vincent, au nom du roi, à envoyer à l'abbaye de Saint-Kilain, en Hainaut, deux religieux pour l'instruction des novices, 24 novembre 1681. — Arrêt imprimé de la cour du Parlement de Besançon concernant le tiers des revenus des abbayes et prieurés, 11 janvier 1681. — Copie de l'approbation donnée par le pape Innocent XI aux décrets d'une congrégation de cardinaux confirmant les règlements du chapitre général tenu à Luxeuil le 9 mai 1688, 5 avril 1689. — *Agrégation à l'Université*, 1674-1679. — Raisons qui font voir que le collège Saint-Jérôme de Dole est uni à l'Université, vers 1674. — Requêtes diverses à l'Université. — Lettres de Louis XIV enregistrées au Parlement approuvant l'agrégation à l'Université des lecteurs de théologie des collèges de Besançon et de Dole, 1699.

H. 27. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 9 pièces, papier, 1 sceau.

1709-1758. — *Titres généraux.* — Ordonnance de l'archevêque François-Joseph de Grammont enjoignant aux bénédictins de se pourvoir devant lui au sujet du rang qu'ils prétendent, 14 juin 1709. — Incident à l'église métropolitaine, le 20 novembre 1712, entre les chanoines et les religieux de Saint-Vincent; — consultation des avocats Bret, Talbert de Nancray, Camusat et Durand au sujet des droits de prééminence. — « Mémoire de l'état des affaires de la maison de Saint-Vincent fait le 2 mai 1714 ». — Indulgences plénières pour sept ans au temps des Quarante heures, dans l'église de Saint-Vincent, accordées par Clément XI, 6 octobre 1717. — Préséance : requête des bénédictins. — Arrêt du Parlement donnant l'administration de l'abbaye de Saint-Vincent au sieur Courchetet, chanoine, 18 novembre 1727. — Requête adressée à M. de Vanolles et ordonnance de ce dernier défendant à tout trésorier et receveur de retenir quelque chose sur les biens et rentes ecclésiastiques dues aux bénéficiers séculiers et autres membres du clergé, sous prétexte du dixième, 23 octobre 1735. — Lettres patentes sur arrêt permettant aux religieux de Saint-Vincent de conserver la jouissance des immeubles qu'ils ont acquis sans permission préalable, 27 avril 1743. — Déclaration des biens-fonds, droits et revenus de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Vincent pour servir à la répartition du don gratuit pour 1758.

H. 28. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1723-1783. — *Titres généraux.* — Déclaration faite par les prieur claustral et religieux bénédictins du prieuré de Saint-Pancras, de Fontaine-lez-Luxeuil, des revenus dudit prieuré, 1723. — Procès entre les religieux de Faverney et les Dames de Remiremont : lettre non signée du 21 octobre 1723. — Lettre de M. de Grammont, grand cellérier de l'abbaye de Saint-Claude, à dom Guillo, prieur de Saint-Vincent, 19 février 1726. — Lettre du sieur Mignon, sous-fermier des bénédictins, au sujet d'un procès avec le sieur Lacroux, curé de Fresnes-sur-Apance, 2 mai 1729. — Héritage de Mme Mangin, débitrice envers les Bénédictins : revendications du procureur général, s. d.; pièces diverses. — Lettres au procureur de l'abbaye de Saint-Vincent au sujet des intérêts de l'abbaye, 1744-1747; — remboursement de diverses sommes d'argent, etc., 1747-1770. — Créanciers et fournisseurs : réclamations, demandes de paiement, notes, etc...., 1770-1783.

H. 29. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1697-1730. — *Titres généraux.* — Comptes et reçus, 1697. — Copie d'une lettre de l'archevêque François-Joseph de Grammont, attestant que dom Vincent Duchesne,

prêtre religieux de l'ordre de Saint-Benoit est de bonnes vie et mœurs et a toujours fait preuve d'une doctrine saine, orthodoxe et opposée à celle de Jansénius et aux erreurs du P. Quesnel, 13 mars 1714. — Copie d'une lettre de D. P. Fussy au sujet de différentes questions, 3 février 1715. — Lettres adressées au R. P. D. Vincent Duchesne par son frère, par Urbain Chatel, dom Benoit Ramel, C. A. Coste, 1716-1721. — Lettre de dom Humbert Belhomme, abbé de Moyenmoutier et supérieur de la congrégation de Saint-Vanne, au R. P. dom Ambroise Reud, procureur général de ladite congrégation en la province de Franche-Comté, au sujet de l'obtention par le père D. Vincent Duchesne « des bulles d'une prétendue abbaye du comté de Montbéliard détruite et anéantie il y a près de deux cents ans.... », 29 août 1721 ; — lettre du même à dom Vincent Duchesne, 17 janvier 1722. — Fulmination et exécution par Antoine-François de Blisterswich, juge commissaire et exécuteur apostolique, d'une bulle d'Innocent XIII nommant abbé de Vaux dom Vincent Duchesne, 2 mai 1722. — Lettres à dom Vincent Duchesne par divers : dom Mathieu Petidier ; son frère, dom Mathieu Duchesne, 1723-1724. — Prise de possession de l'abbaye de Vaux au nom de dom Vincent Duchesne, 28 mai 1724 ; — pièces diverses et lettres concernant la nomination à l'abbaye de Vaux : lettres à Mgr d'Aréthuse ; moyens d'opposition à la bénédiction du R. P. dom Vincent Duchesne ; mémoire présenté par dom Vincent en sa faveur, 1724-1730.

H. 30. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1675-1766. — *Titres généraux. Abbés de Saint-Vincent.* — Notes non signées en latin sur Saint-Vincent, s. d. — Cahier manuscrit, non signé, contenant : 1° la copie du décret de confirmation des biens et privilèges de Saint-Vincent avec de nouvelles donations par l'archevêque Guillaume, où se trouve rapportée la charte de fondation de la même abbaye par Hugues III ; 2° la copie de la bulle de confirmation des biens et privilèges par le pape Luce III ; 3° le catalogue des abbés de Saint-Vincent depuis Achard jusqu'à M. d'Andreville, 1681. — Liste des abbés de Saint-Vincent jusqu'à l'année 1766.

H. 31. (Liasse.) — 12 pièces, papier, 2 parchemin.

1092-1517. — *Titres généraux. Abbés.* — Copie de la lettre de l'archevêque Hugues III, par laquelle il institue pour premier abbé Achard, lui donne plusieurs églises et lui confirme les dons du comte Étienne et d'autres, 1092. — Bref du pape Victor IV accordant à l'abbé de Saint-Vincent la mitre et l'anneau comme vicaire de l'archevêque, 13 juin [1138] (copie). — Deux pièces où l'abbé de Saint-Vincent est dénommé vicaire de l'archevêque, 1197-1263 (copies). — Réception de Jean, abbé de Saint-Vincent, parmi les chanoines de Saint-Jean et de Saint-Étienne de Besançon, août 1268 (copie). — Requête du chapitre de Besançon en faveur de l'abbé de Saint-Vincent ; dans cette requête adressée au pape Benoît XII, l'abbé est appelé vicaire de l'archevêque et chanoine de Saint-Jean, 1335 (copie). — Réponse du chapitre aux droits que l'abbé Pierre Bérard y demandait, 13 avril 1371 (copie). — Bulles de Grégoire XI concernant l'assassinat de l'abbé Pierre Bérard, 1371 (copie). — Petite bulle de Grégoire XI ordonnant à l'archevêque d'excommunier les auteurs de la mort de l'abbé Pierre Bérard, 1371 (copie). — Sentence de l'archevêque Guillaume III de Vergy, excommuniant six particuliers à cause de l'assassinat de l'abbé Bérard et interdisant pour la même raison l'office divin dans la cité et à Bregille, 10 janvier 1372 (copie). — Promesse de l'archevêque de remettre à l'abbé de Saint-Vincent 450 florins qu'il a reçus des citoyens tant pour fonder une chapelle pour le défunt abbé Bérard que pour une image en argent de saint Vincent, 26 mai 1374 (copie). — Autorisation d'une vente de terre par l'abbé Hugues, 1391. — Disposition par laquelle Hugues d'Augicourt donne tous ses biens à ses religieux, 8 juillet 1517. — Copie de la même pièce.

H. 32. (Liasse) — 1 pièce, parchemin, 31 pièces, papier, 1 bulle.

1523-1560. — *Titres généraux. Abbés.* — Procuration de l'abbé Antoine de Montaigu pour demander au pape Adrien VI la coadjutorie de son abbaye pour Bertrand de Marnix, qui sera tenu de prendre l'habit de Saint-Benoit, 7 mars 1523 (copie). — Bulle de Clément VII en faveur de Bertrand de Marnix, 1524 (copie). — Exécution des bulles de coadjutorie de l'abbaye de Saint-Vincent, accordées à Bertrand de Marnix, 10 juillet 1524 (copie). — Permission de Charles-Quint à Bertrand de Marnix pour l'exécution de ses bulles, 12 septembre 1525 (copie). — Plusieurs codicilles d'Antoine de Montaigu, abbé de Saint-Vincent, qui fait plusieurs dons à l'église de son abbaye et à sa chapelle en ladite église, 20 juin 1532. — Élection faite par les religieux de messire François Bonvalot pour abbé, 26 juin 1532 (copie). — Autre copie. — Prise de possession de l'abbaye de Saint-Vincent par messire François Bonvalot, 26 juin 1532 (copie). — Bulle de Clément VII instituant François Bonvalot abbé de Saint-Vincent, août 1522 (copie). — Profession de foi de Bertrand de Marnix dans laquelle il se dit commendataire perpétuel de l'abbaye, 1532.

— Prise de possession de l'abbaye par François Bonvalot, 7 avril 1533 (copie). — Prise de possession de l'abbaye de Damparis par François Bonvalot, 21 mai 1533 (copie). — Procuration donnée par Bertrand de Marnix, prétendant à l'abbaye de Saint-Vincent contre François Bonvalot, pour traiter avec ledit sieur Bonvalot, au sujet de ladite abbaye, 1er novembre 1534. — Lettre de l'archevêque Antoine Ier de Vergy au sujet des prébendes, vers 1540. — Prise de possession de l'abbaye par Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, 1560 (copie).

H. 33. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1577-1608. — *Titres généraux. Abbés.* — Extrait d'un compte de l'abbaye : aumônes du jeudi saint dues par l'abbé, 1577. — Extrait des testaments du cardinal de Granvelle du 15 septembre 1586 et de Jean Thomas Perrenot, son neveu, 21 juin 1587 (copie). — Nomination à l'abbaye de Saint-Vincent du cardinal Louis de Madruche par lettre de Philippe II qui le naturalise, ordonne aux religieux de le postuler et lui permet de prendre des bulles, 8 décembre 1589 (copie). — Bulle de Grégoire XIII en faveur du cardinal de Madruche et provision de l'abbaye de Saint-Vincent vacante par la mort du cardinal de Granvelle, 13 janvier 1589 (copie). — Envoi en possession de l'abbaye en faveur du cardinal de Madruche par le parlement de Dole, 21 mai 1591 (copie). — Postulation par les religieux de Jean Doroz, évêque de Nicopoli, comme abbé de Saint-Vincent, après la mort du cardinal de Madruche, 12 juin 1600 (copie) ; — autre copie. — Les religieux demandent aux archiducs de confirmer Jean Doroz qu'ils ont élu pour abbé (s. d.). — Lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle par lesquelles ils confèrent l'abbaye à dom Étienne Pierrard, abbé de la Grâce-Dieu, 10 juillet 1602 (copie). — Postulation d'Étienne Pierrard comme abbé, 23 septembre 1602, et autre copie de sa nomination par les archiducs. — Autres copies de la postulation. — Bulles de Clément VIII conférant l'abbaye à Étienne Pierrard, 13 août 1600 (copie). — Succession d'Étienne Pierrard : procuration des anciens prieur et religieux pour toucher une certaine somme destinée à faire un mur au couvent, 3 septembre 1608. — Inventaires faits après le décès de l'abbé Pierrard, 1er février 1608.

H. 34. (Liasse.) — 29 pièces, papier, 2 sceaux.

1605-1630. — *Titres généraux. Abbés.* — Prieuré de Frontenay : consulte en faveur de dom Guillaume Simonin, nommé prieur, 11 mai 1605. — Bulles de Paul V instituant dom Guillaume Simonin abbé de Saint-Vincent, 5 décembre 1609 (copie). — Copie collationnée des lettres des archiducs à Guillaume Simonin, 2 octobre 1610. — Amodiation générale de l'abbaye de Saint-Vincent au sieur Philibert Caseau pour 1,400 fr., décembre 1611. — Requête en original au pape Paul V pour obtenir confirmation de la séparation des menses de l'abbé et des religieux, avec l'appointement *Fiat ut petitur*, 30 avril 1618. — Permission de tester donnée par Paul V à M. de Corinthe, 23 février 1618. — Difficultés de M. de Corinthe avec les PP. Bailly et Lambinet : lettres des plaignants au président de la congrégation des Bénédictins de Lorraine à Saint-Mihiel. Justification de M. de Corinthe (quatre lettres), juin-juillet 1619 ; — articles de M. de Corinthe ; réponses du président de la congrégation et de dom Jean Lambinet, 1620. — Fondation d'un petit séminaire, à Poligny pour quatre ou six étudiants par M. de Corinthe ; confirmation par l'archevêque Ferdinand de Rye, 1623 ; — généalogies des neveux de M. de Corinthe (pour la nomination des étudiants du petit séminaire), 1626. — Copie du testament de M. de Corinthe, 23 août 1630. — Besogné de l'apposition des sceaux par les officiers d'amont sur les maisons dépendant de l'abbaye de Saint-Vincent, après la mort de M. de Corinthe arrivée le 26 août 1630, à Villers-Pater, à neuf heures du soir ; — apposition des scellés à Villers-Pater, à Devecey et à Voray, 27, 28, 29 août 1630. — Inventaire des meubles et titres fait par le procureur général, 9-11 septembre 1630. — Difficultés entre le sieur Thomassin, administrateur de l'abbaye, et le sieur Barban, héritier de M. de Corinthe : pièces diverses (Acte de voyage du sieur Thomassin ; arrêt attribuant les meubles, sous caution, audit sieur Barban, etc.), 1630.

H. 35. (Liasse.) — 7 pièces, papier, 5 sceaux

1603-1613. — *Titres généraux. Visites de l'abbé Guillaume Simonin.* — Lettre du cardinal Antoine à l'archiduc Albert, concernant la visite de l'évêque de Bâle, 8 mai 1603. — Visite de M. de Corinthe dans la ville de Porrentruy et au pays d'Ajoie, 24 septembre 1606 ; — visites de plusieurs églises (actes en allemand) en Alsace, 1er novembre 1606. — Actes de la visite de Porrentruy et des cures voisines, 1606-1608. — Restauration de l'église de Dampierre-sur-le-Doubs, 14 avril 1613.

H. 36. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 73 pièces, papier, 5 sceaux.

1606-1620. — *Titres généraux. Procès de M. de Corinthe avec les religieux.* — Décrets des cardinaux interprètes du concile de Trente pour confirmer les privilèges

accordés aux religieux du Mont-Cassin depuis 1092, 1606. — Règlement pour les novices de l'abbaye de Saint-Vincent; M. de Corinthe étant seulement abbé élu, 25 avril 1609. — Appel des anciens religieux de Saint-Vincent d'une commission obtenue du pape par M. de Corinthe pour réunir l'abbaye de Saint-Vincent à celle de Moyenmouthier, 5 avril 1611. — Extrait des traités entre les religieux et M. de Corinthe (s. d.). — Accords, réponses des religieux et de M. de Corinthe (s. d.). — Déclaration capitulaire des religieux de Saint-Vincent contre la perpétuité des supérieurs, 9 mai 1612. — Déclaration du chapitre général tenu à Saint-Mihiel refusant voix active et passive à un abbé de Saint-Agry qui voulait rester perpétuel, 28 août 1612. — Sommaire et extrait de différents traités faits avec les religieux par M. de Corinthe. — « Transumpt » fait d'autorité de la régalie du traité du 21 juin 1613, par lequel M. de Corinthe augmente la mense conventuelle de 100 fr. par an sur le plus clair de ses revenus, 11 février 1615. — Procuration des R. P. visiteurs à dom Mathias Pothier, prieur de Faverney pour prendre possession des biens unis à la mense conventuelle de Saint-Vincent de Besançon depuis la Réforme, 21 septembre 1616. — Statuts faits par les visiteurs en 1616. — Lettre des R. P. visiteurs à M. de Corinthe au sujet des dettes de la maison, 1617. — Autres traités, 1618. — Quittances et décharges, 1618. — Lettre des religieux contre M. de Corinthe, 10 avril 1619. — Lettre des visiteurs à M. de Corinthe, 22 avril 1619. — Projet d'accord entre les religieux et M. de Corinthe, 19 juin 1619. — Lettre de dom Lambinet au président de la congrégation, 20 juin 1619. — M. de Corinthe s'oppose à la réception d'un religieux et ne veut qu'aucun novice ne soit reçu sans son agrément, 20 juin 1619. — Procuration des président et visiteur à dom Lambinet, pour traiter avec M. de Corinthe, 1er juillet 1619. — Lettre de dom Lambinet au président pour rechercher un moyen de conciliation avec M. de Corinthe, 9 juillet 1619. — Promesse faite par la congrégation de prêter aux religieux 2,500 fr. « au sujet d'un relasche fait d'un pressoir par M. de Corinthe pour bâtir un réfectoire et dortoir.... », 12 septembre 1619. — Traité entre M. de Corinthe et les religieux au sujet de la supériorité et de la discipline régulière, 12 septembre 1619. — Les religieux cèdent à M. de Corinthe, sa vie durant, moyennant 300 fr., la maison du four et la Colombière, 17 septembre 1619. — Copie du précédent. — Défense par M. de Corinthe de dire la messe au grand autel. — Lettre de M. de Corinthe au président de la congrégation, où il propose un échange de bâtiments, 9 octobre 1619. — Minute de traité à faire avec M. de Corinthe. — Accordances pour les religieux réformés contre M. de Corinthe qui prétendait que ce qui dépassait 2,000 fr. de rente pour la mense des religieux lui devait appartenir, 1619. — Justification des prétentions de M. de Corinthe à M. le comte de Champlitte; réponses dans la marge, 1619. — Réponses aux principaux points du besogné de M. de Corinthe des 4 et 5 août 1620, au sujet des revenus et autorité, 1620. — Verbal de M. de Corinthe voulant inventorier les sanctuaires, meubles et titres de l'abbaye, avec opposition des religieux, 4, 5 août 1620. — Demandes de M. de Corinthe aux religieux et réponses à icelles, 17 septembre 1620. — Articles présentés à M. de Corinthe par les réformés pour terminer leurs difficultés, s. d.; — autre copie. — Avis des R. P. visiteurs, 6 octobre 1620. — Lettre du parlement de Dole, mandant au prieur de Saint-Vincent de venir à Dole quand M. de Corinthe y sera, 16 novembre 1620. — Articles de M. de Corinthe, présentés à la Cour le 26 novembre 1620. — Plusieurs quittances réunies sur une seule feuille, 1620. — Articles présentés par M. de Corinthe au Parlement de Dole, vers 1620. — Dépositions de témoins affirmant que les religieux ont parlé avec respect de M. de Corinthe, vers 1620. — Sommaire des traités faits avec M. de Corinthe. — Prétentions de M. de Corinthe et réponses à icelles. — Faits et points controversés entre M. de Corinthe et les religieux, vers 1620. — Propositions de M. de Corinthe; réponses des religieux. — Réponse par M. de Corinthe à une requête présentée au parlement de Dole par les religieux de Saint-Vincent, vers 1620. — Requête de M. de Corinthe à l'archevêque de Besançon, vers 1620.

H. 37. (Liasse.) — 64 pièces, papier, 1 sceau.

1620-1621. — *Titres généraux. Procès de M. de Corinthe avec les religieux.* — Clôture de la colombière et du verger : les religieux refusent, malgré la réquisition de M. de Corinthe, de continuer le mur, 3 juillet 1620. — Copie du partage des clos. — Copie du verbal en faveur des religieux au sujet des paisseaux que M. de Corinthe faisait enlever dans les clos non partagés, 9 novembre 1620. — Autre verbal du 9 novembre 1620 touchant le clos. — Deux copies d'un verbal de M. de Corinthe et acte fait par le notaire Guibourg, au sujet du clos, 9 novembre 1620. — Requête à MM. les gouverneurs par M. de Corinthe contre les religieux pour anticipation et démolition d'un mur; appointement du 29 avril 1621. — Citation contre les religieux. — Requête des religieux au magistrat au sujet de bâtiments pour lesquels ils étaient troublés, 1621. — Requête des religieux au Parlement. — Requête des religieux, au sujet de la mense conventuelle, mars 1621. — Lettre de M. de Corinthe aux gouverneurs contre les religieux, 1621. — In-

ventaire des pièces de M. de Corinthe présentées au greffe de la cour le 10 mars 1621. — Explication donnée par M. de Corinthe des pièces qu'il avait produites; — inventaire des pièces produites par les religieux; — articles refusés par M. de Corinthe par-devant M. le conseiller Briot au sujet des vingt-deux articles et explication d'iceux. — Arrêt provisionnel du 18 mars 1621 ordonnant que les religieux jouiront du revenu des biens à eux abandonnés jusqu'à concurrence de 2,000 fr.; — ensuite de cet arrêt, les religieux réclament plusieurs sommes. — Acceptation de commissaire par le conseiller Briot et ordonnance d'articuler, 19 mars 1621. — Permission à M. de Corinthe d'assigner les religieux par-devant M. Briot, 26 mars 1621. — Articles présentés à l'official par les religieux; — Réponses à certains articles présentés par M. de Corinthe. — Interpellation de M. de Corinthe au prieur de Saint-Vincent au sujet des offices, du nombre des religieux, etc., 19 avril 1621. — Requêtes diverses. — Défaut contre M. de Corinthe. — Inventaire des religieux produit au greffe, 7 mai 1621. — Requête des religieux priant l'official de suspendre l'exécution d'un monitoire, 8 mai 1621. — Réponses pour les religieux de Saint-Vincent, vues par le sieur Briot, commissaire, mai 1621. — Pièces de procédure; requêtes diverses, juillet 1621. — Ordonnance de l'official au prieur de remettre des serrures pour entrer de l'abbaye dans l'église. — Commission donnée à l'official par Mgr de Rye pour informer, 10 novembre 1621. — Dépositions de témoins. — Conférences en présence de l'official de M. de Corinthe et des religieux, 2-30 décembre 1621. — Plusieurs pièces non datées : demandes des religieux à M. de Corinthe en douze articles et réponses d'icelui; inventaire des religieux, extraits des points controversés, etc., vers 1621.

H. 38. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 38 pièces, papier.

1621-1625. — *Titres généraux. Procès de M. de Corinthe avec les religieux.* — Réponse de M. de Corinthe sur la requête présentée par les religieux au parlement de Dole, 4 mars 1621. — Autre réponse de M. de Corinthe à la requête des religieux du 11 août 1621. — Réponses en vingt et un articles de M. de Corinthe, mandé à Dole; répliques des religieux à chaque article et demandes de ces derniers en sept articles (s. d.). — Propositions de M. de Corinthe faites à Dole le 25 février 1621; réponses de dom Cyprien Sorie du 27 février et demandes de M. de Corinthe en vingt-deux articles du 4 mars 1621. — Propositions des religieux refusées par M. de Corinthe, 15 mars 1621. — Autres propositions et réponses. — Plusieurs projets d'accord pour terminer le différend entre les religieux et M. de Corinthe. — Plusieurs pièces non datées : « Accordance des religieux contre M. de Corinthe qui demandait l'excédent de 2,000 fr. »; requête des religieux au sujet des réparations à l'église, vers 1621. — Besogné de la visite par l'official de la chambre de M. de Corinthe, détruite par les religieux, 17 mars 1621. — Inventaire des pièces produites par les religieux dans leur procès contre M. de Corinthe. — Requête de M. de Corinthe pour se faire rendre les fruits levés, 1622. — Pièces diverses. — Requête des religieux aux gouverneurs, qui les reçoivent sous la protection du roi, 19 juillet 1622. — Minute du traité du 12 février 1623 entre M. de Corinthe et les religieux; — insinuation dudit traité par arrêt du 14 février. — Autres copies dudit traité. — Points sur lesquels les religieux ont traité avec M. de Corinthe, 18 mars 1624. — Lettre de D. Spinola, exécuteur des lettres apostoliques, maintenant les religieux dans leurs biens qui y sont énoncés, 24 juillet 1625.

H. 39. (Liasse.) — 48 pièces, papier, 2 sceaux.

1630-1631. — *Titres généraux. Procès des religieux avec l'héritier de M. de Corinthe, le chanoine Pierre Barban.* — Plusieurs lettres à M. Thomassin, administrateur de l'abbaye, septembre 1630. — Requête du sieur Barban; — ordonnance au sieur Barban de prêter caution, 18 septembre 1630. — Requête du sieur Barban au sujet des vignes de Devecey, 13 septembre 1630. — Vente de la vendange de Beure au sieur Barban par le sieur Thomassin, 1er octobre 1630. — Pièces et lettres diverses. — Requêtes du sieur Barban et réponses du sieur Thomassin, novembre-décembre 1630. — Articles sur lesquels le sieur Thomassin demande des comptes au sieur Barban. — Inventaire des pièces produites par le sieur Thomassin, 1er février 1631. — Autre inventaire produit par le même, 1er et 11 février 1631. — Accordance entre le sieur Barban et le sieur Thomassin, 12 février 1631. — Ordonnance de reproduire les pièces, 17 février 1630. — Arrêt adjugeant au sieur Barban le prorata des revenus de 1630, lui faisant mainlevée des meubles, 26 février 1631. — Ordonnance au sieur Barban de comparoir au 2 avril, 15 mars 1631. — Requête de M. Thomassin pour assigner le sieur Barban. — Continuation des procédures avec dom Joseph Saunier, successeur de M. Thomassin. — Requête du sieur Barban pour restitution de meubles, 17 juillet 1631. — Réponse de dom Saunier à la requête du sieur Barban. — Autre requête du sieur Barban, 19 juillet. — Requête de dom J. Saunier contre des habitants de Bannans et de Servigney 20 septembre 1631. — Autorisation à dom Saunier pour

assigner le sieur Barban, 26 novembre 1631. — Ordonnance à dom Saunier de produire son compte et de le communiquer à son adversaire, 4 décembre 1632 ; — compte rendu devant le conseiller Boivin par dom J. Saunier, abbé nommé de Saint-Vincent, aux héritiers de M. de Corinthe de l'état des meubles de ce dernier, au jour de son décès; quittance générale, 21 décembre 1631.

H. 40. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 28 pièces, papier.

1620-1650. — *Titres généraux. Famille de l'abbé G. Simonin.* — Supplique de dom Jacques Simonin au pape pour obtenir une dispense de vœux, pour posséder des bénéfices, attendu la modicité de sa pension, après 1604. — Ordonnance du conseiller Briot aux religieux de payer à dom Jacques Simonin l'arrière de sa pension, 14 février 1623. — Procès avec les habitants de Mamirolle au sujet de la cession faite par Marguerite Simonin d'une rente de 600 fr. sur lesdits habitants : requêtes, sommations et ordonnances diverses, janvier 1644-1646 ; autorisation de la cour pour contraindre lesdits habitants ; défauts contre lesdits habitants. — Requête de Marguerite Simonin pour taxe de dépens, 1er janvier 1647. — Saisie sur les habitants de Mamirolle, 1er février 1650.

H. 41. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 6 pièces, papier, 5 sceaux.

1630-1639. — *Titres généraux. Abbés : dom J. Saunier.* — Élection de dom J. Saunier, postulé par les religieux, 2 septembre 1630. — Acte de l'administration de l'abbaye accordé par les gouverneurs de Besançon à dom J. Saunier, 14 juin 1631. — Bulle d'Urbain VIII, par laquelle il confère l'abbaye de Saint-Vincent à dom J. Saunier, élu abbé, 4 février, 1631. — Autre bulle de la même date par laquelle Urbain VIII enjoint à l'official de faire mettre dom J. Saunier en possession et de le faire reconnaître par les religieux et vassaux de l'abbaye. — Consentement du R. P. dom Jobard, président de la Congrégation de Saint-Vanne, pour que dom J. Saunier puisse accepter l'abbaye, 12 mars 1631. — Autre autorisation du président et des visiteurs, 18 mars 1631. — Nomination de dom J. Saunier à l'abbaye de Saint-Vincent, par l'infante Isabelle, 26 mars 1631 ; envoi en possession par arrêt du parlement de Dole, 2 juin 1631 et prestation de serment dudit jour ès mains du vice-président Chaumont. — Permission du Parlement à dom J. Saunier de prendre possession de l'abbaye, 14 juin 1631. — Procuration de Mgr d'Achey, archevêque de Besançon, pour demander au pape dom J. Saunier, abbé de Saint-Vincent, comme suffragant, 2 septembre 1639. — Attestation de bonnes vie et mœurs donnée par le visiteur de la congrégation de Saint-Vanne en faveur de dom J. Saunier.

H. 42. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 14 pièces, papier, 12 sceaux.

1640-1681. — *Titres généraux. Abbés : dom J. Saunier.* — Bulle d'Urbain VIII nommant dom J. Saunier à l'évêché d'Andreville et lui permettant de se faire sacrer par un évêque et deux abbés, 21 avril 1640. — Autre bulle d'Urbain VIII conférant à dom J. Saunier l'évêché d'Andreville vacant par la mort de Ph. Patornay, 16 mai 1640. — Autre bulle permettant à dom J. Saunier de se faire sacrer avec la forme du serment, 15 mai 1640 ; — forme du serment que dut prêter dom J. Saunier (s. d.) ; — autre bulle ordonnant la profession de foi à faire par dom J. Saunier pour être sacré évêque, 16 mai 1640 ; — forme de profession de foi à faire par ledit dom J. Saunier, évêque d'Andreville. — Bulle d'Urbain VIII par laquelle il donne absolution de censures audit dom J. Saunier, 16 mai 1640. — Bulle d'Urbain VIII permettant à M. d'Andreville d'exercer l'office de suffragant de Besançon pour M. Claude d'Achey, archevêque, 16 mai 1640 ; — « Transumpt » de la susdite bulle, 26 octobre 1654. — Acte de consécration de dom J. Saunier, comme évêque d'Andreville, 17 juin 1640. — Institution donnée par le grand prieur de Cluny à l'abbé de Saint-Vincent du prieuré de Morteau, vacant par la mort de l'archevêque J.-J. Fauche, 23 mars 1662. — Lettre de l'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont au sieur Simonin, châtelain d'Étalans, au sujet des échutes dudit lieu, 17 mars 1670 ; — autre lettre sur le même sujet, 23 mars 1670. — Lettre du cardinal Ginetti à M. d'Andreville au sujet du sieur Perrin, curé d'Arbois, 21 juin 1670. — Commission donnée par l'internonce des Pays-Bas et de Bourgogne à M. d'Andreville et aux abbés de Saint-Paul et de la Charité pour visiter les monastères des chanoines réguliers de Saint-Augustin au comté de Bourgogne, 23 janvier 1672. — Pouvoir de tester à M. d'Andreville ; envoi à Rome de 30 pistoles ; autorisation du pape Clément X, mars-avril 1674. — Donation par M. d'Andreville de toute sa chapelle à l'abbaye de Saint-Vincent, 5 octobre 1679 ; — Donation aux religieux de 930 écus romains, 20 janvier 1681. — Décharge faite aux Bénédictins par l'archevêque Antoine Pierre de Grammont des titres d'Étalans, dont jouissait M. d'Andreville, durant sa vie, en qualité de suffragant de Besançon, 29 mai 1681.

H. 43. (1 cahier.) — Cah. couv. parch. 45 folios, papier.

1644-1649. — *Abbé Saunier (suite) : Comptes.* — Manuel de la dépense de l'abbé, commencé le 4 janv. 1644 :

« .... payé à Messire P.-B., pour la façon de tous les habits qu'il a faict pour moi et pour nos valets jusqu'à ce jour 4 janv. 12 frs. »; — finissant : «... le même jour [4 janvier 1649] payé 3 frs. à nostre verrier, pour avoir raccomodé plusieurs fenestres à nostre logis abbatial ».

H. 44. (Registre.) — 100 folios, papier.

1640-1681. — *Abbé J. Saunier (suite) : Pontifical.* — Ephemeris omnium pontificalium officiorum per D. J. Saunier, episcopum Andrevillensem, factorum ab anno 1640. J. Saunier nommé abbé par indult apostolique du 26 mars 1631. Le 7 juillet 1640, dans l'église abbatiale de Saint-Vincent fut consacré l'autel « quod est in capella ex parte claustri ad honorem B. M. Virginis », f° 2. « Petrus, filius domini Claudii Humbert, jurium doctoris, de Sancto Christophoro, confirmatus et ad primam tonsuram promotus, 18 Aprilis 1681 », f° 87.

H. 45. (Liasse.) — 36 pièces papier, dont 3 cahiers de 48, 195 et 118 folios, 3 sceaux.

1639-1654. — *Abbé J. Saunier (suite) : Procès.* — Lettres de Ph. Fouillot, agent à Rome, et de d. J. Saunier; d'Outhenin, prieur d'Autrey, 1637-1660. — Actes, pièces et procès de d. J. Saunier, impétrant en barre sur les biens de P. Fouillot, contre 1° ledit sieur Fouillot défendeur et depuis, attendu son décès, contre les sieurs Guillaume et Thiébaud Voisard, de Salins, héritiers universels *ab intestat* d'icelui et P. Alix, abbé de Saint-Paul; — autres pièces et procès des sieurs Voisard contre J. Saunier et P. Alix, 1651-1654, 2 cah.; — inventaire des pièces produites et « certification » des actes par J. Saunier, 1654.

H. 46. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1660-1680. — *Abbé J. Saunier (suite) : Procès divers.* — Arrêt maintenant l'abbé de Montbenoit dans sa justice et défendant aux habitants de bâtir une église; — avis au sujet de la desserte de Gilley; — lettres diverses à J. Saunier; lettres de ce dernier au cardinal prodataire; réponse du cardinal; — requête des habitants de Gilley au pape; enquête touchant la distance de Gilley à Montbenoit, attestant le grand éloignement et les difficultés du chemin; — inventaire des pièces exhibées par les religieux de Montbenoit, comme suppliés contre les habitants de Gilley, suppliants. — Affaire de J. Saunier, délégué du pape Alexandre VIII, avec les chanoines de Besançon 1662-1653; absolution donnée aux chanoines; lettre du cardinal prodataire. — Sacre de l'archevêque; interdiction du Parlement; — citations à J. Saunier et procédures diverses. — Copie d'une lettre du marquis de Caracène au Parlement au sujet de « l'établissement » de l'archevêque. — Affaire dû sieur J.-B. Perrin; sa nomination à la cure d'Arbois par le comte de Chemilly; — « mandement de garde » contre J.-J. Laurent, pourvu en suite du concours par le Saint-Siège; — pièces diverses; excommunication de Perrin; le procureur général de Bourgogne en ayant appelé comme d'abus est « reçu » par un arrêt de la « chambre souveraine de Justice provisionnellement établie en Bourgogne, séante à Besançon », 7 septembre 1669; — nouvel arrêt cassant une sentence de l'archevêque contre Perrin, acquiescé par ledit archevêque, 18 novembre 1669; — nouvel arrêt de ladite cour levant la mainmise qu'elle avait faite sur le temporel de l'archevêque 14 décembre 1669. — Lettres diverses de J. Saunier au chanoine Laborey, seigneur de Virey; — attestation dudit au sujet de l'accommodement entre l'archevêque et la chambre de justice concernant Perrin, 2 août 1670.

H. 47. (Liasse.) — 35 pièces, dont 4 parch.

1609-1655. — *Seigneurie d'Etalans à J. Saunier.* — Amodiation à Séb. Amyot : quittances, donations, requêtes des enfants de Séb. Amyot; défense contre l'archevêque; revenus d'Etalans, Foucherans, Fallerans; — traité entre l'archevêque et J. Saunier; — achats; états des revenus; — mémoires touchant Cl.-Et. Amyot.

H. 48. (Liasse.) — 24 pièces, dont 1 parch.

1681-1683. — *Abbé J. Saunier (suite) : Procès.* — Difficultés entre les héritiers de d. J. Saunier et l'abbé Boisot. Quittances et mémoires de dépenses de J. Saunier (habits, pauvres, messes, vignes, etc.); — Mémoire de l'abbé Boisot, prétendant que certaines ventes ou échanges faits par J. Saunier étaient préjudiciables à l'abbaye; — mémoire touchant la vente du verger des *Gavottes*; — réponse. — Compte rendu à l'abbé Boisot par d. Jérome Coquelin de l'administration de l'abbaye après la mort de J. Saunier, 1682. — Affaire du verger des Gavottes. — Extrait du traité de mense avec Mgr Simonin (1611) et de différents autres traités dont l'un du 13 mars 1683 avec l'abbé Boisot confirmatif de tous les traités avec l'abbé J. Saunier.

H. 49. (Liasse.) — 52 pièces, papier, 2 parchemins.

1590-1662. — *Abbé J. Saunier (suite) : Procès.* — Production de pièces pour F. Capitain, seigneur et prieur

de Bonnevaux et de Faverney, « enfermier » de Saint-Vincent. — Statuts de la ville d'Ornans touchant la réception de nouveaux habitants. — Vente, etc... — Affaires de M. du Magny et autres gérées par J. Saunier : lettres, reçus, quittances, etc., 1641-1660. — Quentin Saunier ; comptes d'échevinage à Ornans ; reçus, partage de biens de sa femme, etc., 1644-1662.

H. 50. (Liasse.) — 50 pièces papier, 1 sceau.

1659-1706. — *Abbés : J.-B. Boisot ; G. Petit ; P.-G. de Grammont.* — Transaction de 1659 entre les frères Boisot ; partage de Cl. Boisot le Vieux ; procédures diverses : avis, accordances du prieur Boisot avec ses frères ; requête de J.-B Boisot ; inventaire de pièces produites par Cl. Benoist ; requête des frères Boisot contre leur frère J.-B. ; requête de J.-B. contre ses frères « les sgrs Président, conseiller et procureur général » ; — Copies de bulles de provision apostolique par Innocent IX en faveur de J.-B. Boisot ; — de lettres du Roi au Parlement et d'enregistrement, 1691-1692 ; — Clause du testament de J.-B Boisot touchant la bibliothèque. « ... Item, je donne et lègue aux R. P. Bénédictins de Besançon, tous et quelconques mes livres, les manuscrits reliés et non reliés, qui m'appartiennent avec mes médailles de bronze et d'argent anciennes et modernes et les médailliers et armoires dans lesquelles elles sont renfermées, à charge et condition qu'ils mettront le tout dans une salle qui sera ouverte deux fois la semaine à tous ceux qui voudront y entrer, lesquels pourront y lire et estudier autant de temps qu'ils souhaiteront... ». — G. Petit : brevet pour l'abbaye et enregistrement d'icelui, 24 décembre 1694 et 11 janvier 1695. — Copie de l'amodiation des maison abbatiale, parterre..., par G. Maréchal, de Charentenay, 1695 ; — des revenus au s[r] Quegain ; mémoires des charges ; compte du s[r] Quegain à G. Petit ; à ses héritiers, 1701. — G. de Grammont : lettre par laquelle il demande aux religieux de consentir au traité qu'il a fait avec les héritiers de l'abbé Petit, 1706.

H. 51. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1660-1766. — *Abbé de Jouffroy.* — Séparation de la mense abbatiale avec la conventuelle. — Procès contre l'abbé de Jouffroy d'Uzelle. — Arrêt du 14 mars 1676 entre l'abbé de Balerne et les religieux de la dite abbaye pour les prieurs et religieux Bénédictins de Besançon. — Mémoire au sujet de l'entretien du clocher, procédures diverses. — Arrêt sur requête pour l'abbé de Saint-Vincent contre M. de Jouffroy, marquis de Novillars. — Assignation ; requête ; appointement ; inventaire de production ; placet en restitution ; avis d'avocats ; déclaration de dépens ; inventaire d'adjonction. — Mémoire pour M. l'abbé de Jouffroy contre les religieux demandeurs : « M. l'abbé de Saint-Vincent ne se plaint point des procédés des religieux de cette abbaye à son égard... En demandant, comme ils font, s'il y a lieu, au partage des biens de l'abbaye, en trois lots égaux, c'est une thèse générale, qui déguise l'état particulier de l'affaire ».

H. 52. (Liasse.) — 33 pièces papier, 1 pièce parch.

1767. — *Abbé de Jouffroy (suite).* — Procès en partage de mense : les prieurs et religieux contre A.-J. de Jouffroy d'Uzelle, abbé commendataire ; bailliage de Besançon : sentence dont appel ; inventaire de production que mettent et donnent devant le Parlement les religieux ; requête des religieux : « La disproportion énorme du modique apportionnement dont ont joui jusqu'à présent les suppliants avec les biens que M. de Jouffroy prétend composer sa mense abbatiale ; l'impossibilité de subsister sans des secours étrangers, ont nécessité l'action en partage de mense ; il n'est pas naturel que la maison de Besançon ne jouisse que d'environ 1.800 livres de revenu, toutes charges déduites, tandis qu'il est notoire que M. l'abbé de Saint-Vincent jouit d'environ 15.000 livres de rente » ; suivie de la notice des arrêts du Parlement de F.-C., sur la matière du partage de mense ; — requête d'emploi et en conclusions servant de grief, 19 août 1767 ; — inventaire d'adjonction ; — inventaire de production de pièces ; d'adjonction ; — acte de production de plusieurs titres et pièces ; — mémoire pour les religieux : « Y a-t-il lieu au partage des biens de l'abbaye de Saint-Vincent, en trois lots égaux, dont l'un appartiendra à M. l'abbé, un autre aux religieux et le troisième demeurera affecté aux charges communes ? »

Revenus de M. l'abbé	13.614 »
— des religieux	1.800 »

Pièces diverses : frais ; copie d'appointement de conclusion ; sommations ; exploits ; lettre d'appel ; copie de production ; observations sur la tierce opposition que les supérieurs majeurs sont dans le cas de former à l'arrêt du Parlement de Besançon ; mémoires ; exécutoire.

H. 53. (Liasse). — 24 pièces papier.

1768-1777. — *Famille de Jouffroy (suite).* — Extrait de sentence de mainlevée pour l'abbé de Jouffroy ;

— avis d'un « conseil » qui adhère à l'arrêt du Parlement de 1767. — Arrêt qui condamne Vandevelle et Jannet à payer 523 l. 14 s. 1 d. pour M. de Jouffroy, contre les religieux. — Quittances de frais d'instance pour l'abbé. — État des religieux, 28 nov. 1777. — Observations responsives au mémoire de l'abbé pour les religieux. — Mémoire des titres et papiers remis à l'avocat Didelot. — Autorisation des Président, visiteur... donnée aux religieux pour se pourvoir en cassation contre un arrêt obtenu contre eux et qui les déclare non recevables en la demande en partage des biens anciens de l'abbaye.

H. 54. (Liasse). — 39 pièces papier, 1 parchemin.

1769-1780. — *Abbé d'Escars.* — Prise de possession par l'abbé d'Escars, prêtre, vicaire général du diocèse de Soissons et y demeurant, 3 fév. 1769; — procuration au chanoine Marin de Vaux. — Extrait du procès-verbal de nantissement du mobilier de feu l'abbé de Jouffroy; répétitions à faire par l'abbé d'Escars comme abbé de Saint-Vincent au nantissement des deniers de la succession de l'abbé de Jouffroy. — Requête; — procuration; — assignation; transaction; convention pour la gestion des affaires de l'abbé; — constitutions de rentes. — Lettres de l'abbé d'Escars. — Brevet de réunion de la mense abbatiale à la mense conventuelle; — quittances.

CONGRÉGATION DE SAINT-VANNE

H. 55. (Liasse). — 47 pièces papier, 2 sceaux.

1616-1777. — *Relations de l'abbaye avec la congrégation de Saint-Vanne.* — Par leurs constitutions, la conduite des filles de leur ordre est interdite aux réformés, « à plus forte raison aux autres », 1616. — Attestation par le chapitre de Saint-Vanne de la nomination de J. Saunier comme prieur de Saint-Vincent. — Quittance. — Ordonnance de la visite 1651. — Assignal. — Saint-Vincent sera exclusivement réservé au noviciat de la province du Comté, ordonnance du chapitre, 1660. — Permission de tester à F. Camus. — Mémoire au sujet des difficultés de l'abbaye. — Pièces diverses au sujet de remboursement de frocs; des différentes obligations concernant les religieux bénédictins du Comté, qui sont entrés dans l'ordre de Cluny. — Mémoire pour dom Fraischot, procureur de Saint-Vanne, défendeur, appelant comme d'abus contre le P. Grég. Briot, bénédictin, défendeur et intimé. — Lettres pontificales en faveur du R. P. E. Boudret : « *Ut quem velis ordinis tui sacerdotem... tibi confessarium eligas...* ». — Etat des religieux de Saint Vincent : 22 dont 1 novice; Ant. Daclin prieur. — Demande de 600 l. par le Conventuel. — Extrait des délibérations capitulaires de l'abbaye en suite de l'arrêt du Conseil du 3 mars 1739. — Secours à l'abbaye à cause de sa situation obérée. — Succession de Roche de Moirans. — Grade jeté sur un bénéfice vacant de l'abbaye; — réponse, 1744. — Ordonnances du Chapitre général. — Règlement fixant les paiements à faire par les étrangers logeant à la maison, 1743. — Règlement du chapitre et de la visite pour les religieux malades à la maison de Besançon, 1762. — Lettres diverses.

H. 56. (Liasse). — 83 pièces papier.

1621-1701. — *Chapitres généraux.* Elections. Liste du personnel. — Profession des novices; — inventaire de leurs habits, etc.

H. 57. (Liasse). 20 pièces papier.

1702-1723. — *Chapitres généraux (suite).*

H. 58. (Liasse). — 16 pièces papier.

1723-1759. — *Chapitres généraux (suite).*

H. 59. (Liasse). — 18 pièces papier.

1618-1763. — *Congrégation de Saint-Maur.* Lettres du Roi en faveur des congrégations de Saint-Vanne et Saint-Maur, 1618. — Déclaration par les RR. PP. de Saint-Maur en faveur de ceux de Saint-Vanne, à l'occasion de leurs paiements de 1618. — Extrait de la bulle de la congrégation de Saint-Maur à l'instar de celle de Saint-Vanne. — Copie d'une bulle d'Eugène IV *in gratiam congregationis Cassinensis*, 1622. — Copie des traités d'association entre les congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur, avec ratification des chapitres généraux, 1634. — Affaire de l'abbaye de Ferrières (1), dont se sont emparés les religieux de Saint-Maur : factum. — « Sommaire réponse aux réflexions de G. M., 1641. » — Remarques sur les innovations introduites dans la congrégation, 1645. — Factum pour les bénédictins de Saint-Vanne, établis en l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul de Pauthier (diocèse de Langres), contre d. J. Boucher, de Flagny, ancien religieux de ladite abbaye, et les supérieurs

(1) En Gatinais (Loiret).

de la congrégation de Saint-Maur, 1655. — Ordre du Roi au sujet de la discussion avec les Jésuites, à propos d'une édition de S[t] Augustin, 1699. — Projet de traité pour la réunion de l'abbaye de Saint-Paul à l'ordre de Saint Benoît. — Edit du roi concernant les bénéfices possédés par les religieux de Saint-Maur, 1719 ; — Remontrances desdits religieux au Roi au sujet de la réunion du chapitre général de 1733 à Marmoutier-lez-Tours, 1734. — Lettres patentes portant évocation générale au Grand Conseil de tous les procès de la Congrégation, 1739. — Discours d'un membre de la Grand'Chambre du Parlement au sujet du régime de la Congrégation, 25 janv. 1763.

H. 60. (Liasse). — 16 pièces papier, 2 sceaux.

1728-1730. — *Constitution* UNIGENITUS. — Acceptation. — Résultat de la diète de 1721, au sujet de l'appel de la constitution par l'abbaye de Saint-Pierre de Chalon. — Arrêt du Conseil d'État, qui supprime et condamne deux écrits anonymes portant pour titre l'un : *Dénonciation à M. le Procureur général de M. le cardinal de Bissy;* l'autre : *Consultation d'un avocat de Bordeaux au sujet de ladite dénonciation*, 13 mai 1723. — Arrêt du Parlement qui supprime le livre intitulé : *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des papes.* — Mandement du cardinal de Noailles pour demander par des prières publiques la bénédiction de Dieu sur la résolution que le Roi a prise de gouverner l'État par lui-même, 1726. — *Hymni super patrato in nova haemorrhoissa miraculo*, 1726. — Lettre des cardinaux, archevêques... assemblés extraordinairement à Paris, pour donner à S. M. leur avis sur un écrit imprimé : *Consultation de MM. les avocats des Parlements de Paris au sujet du jugement rendu à Embrun contre M. l'Evêque de Senez*, 103 p., in-4. — Ordonnance et instruction pastorale de Mgr l'archevêque de Paris au sujet de la constitution *Unigenitus*, Paris, 1729, in-4. — Mémoire pour le corps des évêques qui ont reçu la constitution.

H. 61. (Liasse). — 50 pièces papier, et 1 pièce parchemin, 1 sceau.

1665-1754. — *Rentes et quittances.* — Contrats de constitution au profit des religieux du Comté ; de divers. — Ordonnance de l'intendant Ch. de la Neuville, au sujet des rentes sur les tailles, 1728 ; — arrêt du Conseil d'État au sujet des quittances de finances, pour rentes sur les tailles, 1728. — Déclaration du Roi portant rétablissement de plusieurs parties de rentes viagères, 1728. — Cession aux religieux d'une obligation de 200 l. à Glamondans. — Édit du Roi portant création de rentes viagères en forme de tontine. — Constitution de rentes de 50 l. au profit des religieux de Saint-Vincent, 1738-1739. — Billet rentuel pour rétribution de messes, 1745. — Mandement général pour les religieux de Saint-Vincent, 1747. — Billet rentuel des religieux de l'abbaye de Luxeuil au profit du Procureur général de la Congrégation de Saint-Vanne pour la Comté, en résidence à Saint-Vincent. — Saisie-arrêt au profit de la Congrégation de Saint-Vanne sur des débiteurs de Vernierfontaine. — Constitution de rentes au profit des Bénédictins sur le proviseur de Dole, ordre de Citeaux. — Quittances et pièces diverses, 1674-1772.

H. 62. (Liasse). — 78 pièces papier, 2 parchemins, 10 sceaux.

1567-1775. — *Rapports des monastères franc-comtois avec la Congrégation de Saint-Vanne et l'ordre de Cluny.* — Copie de bulles de privilèges, 1567. — Patentes pour l'évocation des procès de la Congrégation au Grand Conseil. — Défense aux religieux de la province d'avoir communication avec ceux de France, 1637. — Resultat de la diète tenue à Dole, 1637. — Extrait du testament de Jeanne Perrenot, de Courchapon. — Patentes de Louis XIV confirmant à la Congrégation de Saint-Vanne le droit d'évocation, 1659, avec arrêt du Parlement, 1664. — Autres lettres, 1674. — Bulle d'Alexandre VII touchant la manière dont les frères commis doivent faire profession (copie), 1666. — Instructions pour les supérieurs données au Chapitre général, 1700. — Lettres et pièces diverses : quittances, dépenses. etc... — Lettres adressées au Procureur général de l'Ordre, 1730-1744. — Ordonnance de Benoît XIII aux nouveaux pourvus de prieurés, d'en mettre les titres dans les archives. — Arrêt du Conseil d'État au sujet du clergé du royaume, 1766. — Édit concernant les réguliers, 1773.

H. 63. (Liasse). — 17 pièces papier.

1633-1750. — *Abbayes et prieurés.* ANNEGRAY (1). — Liste des prieurs. — Mémoire pour l'abbaye de Luxeuil contre L.-G. Lequeux, qui s'est fait pourvoir du prieuré par bulles du 11 oct. 1723 ; — Mémoires divers pour les Bénédictins de Luxeuil ; — réponse de Lequeux. —

(1) Commune de la Voivre, canton de Faucogney (H.-S.). Aurait été fondé par saint Colomban vers 550. « ... A toujours été conduit par des religieux que l'abbé de Luxeuil y envoyait, révocables *ad nutum* ».

— Baume-les-Messieurs (1). — Articles des religieux pour introduire la Réforme sous Cl. d'Achey, abbé commendataire. — Factum contre Suz. de Visemal (2), femme autorisée de V. J.-B. de Montrichard et les fils de Montrichard. 75 p.

H. 64. (Liasse). — 17 pièces papier.

1685-1750. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). N.-D. de Chateau-sur-Salins (3). — Pièces diverses. — Mémoire pour les religieux et Cl.-Fr. de Joux, curé de Mouchard, contre M. Alb. de Villers-la-Faye, baron de Vaugrenans, au sujet de dîmes à Mouchard. — Collège Saint-Jérome. Mémoire pour les Bénédictins réformés. — Procès contre les amodiateurs de la saunerie de Salins; requête à la Cour, 1674. — Mémoire pour les Bénédictins du collège appelants de sentence rendue le 3 sept. 1744 au bailliage contre les habitants et communautés de Villers-Robert, Léoutre, Saligney, le Deschaux (4). — Bèze (5). Réflexions sur la cause entre l'abbé de Saint-Pierre de Bèze, seigneur de Nantilly (6) et le procureur du Roi, en la maîtrise des Eaux et Forêts de Gray.

H. 65. (Liasse). — 34 pièces papier.

1627-1785. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). Abbaye de Faverney (7). — Mémoire pour prouver la conformité du dénombrement de M. de Molaix de 1555, avec les reconnaissances de 1590 et 1631. — Pièces diverses : reçus, assignations, mémoire de titres produits devant le Grand Maître par le comte de Montrichier contre les habitants de Menoux (8). — Déclaration de revenus, 1758. — Copie de la bulle d'Urbain VIII au sujet de la coadjutorie de l'abbaye pour le R. P. Hydulphe. — Factum pour Gouret Ducloz, abbé et seigneur de Faverney, contre les habitants dudit au sujet du pré du Breuille. — Procès avec B. de Conflans, seigneur de Melincourt (9) : supplique au Parlement. — Procès pour le procureur d'office de Faverney et les gardes de la terre et forestier contre divers : l'emploi de garde et forestier devient de plus en plus dangereux.

(1) Ou *les Moines*, canton de Voiteur. D'une origine assez incertaine. Un diplôme de 1157, de Frédéric Ier, lui restitue sa qualité d'abbaye.
(2) V. Série E, sup. 3399.
(3) Edifié sur les ruines d'un château bâti, dit-on, par Gérard de Roussillon, à quelques kilomètres de Salins. Les plus anciens titres seraient de 1160. Unie par bulles de 1499 au collège Saint-Jérôme fondé par Ant. de Roche à Dole, pour être dans cette ville un membre de l'Université et un séminaire de l'ordre de Cluny.
(4) Jura.
(5) Côte-d'Or.
(6) Haute-Saône.
(7-8-9) Haute-Saône.

— Factum pour les dames de Saint-Pierre de Remiremont contre les Bénédictins de Faverney au sujet d'un procès concernant le bois de Charmoy (territoire de Mersuay) (1). — Mémoire contre P. Cantor, d'Amance (2), au sujet du droit de tierce pour la réduction à plain des bois du Vieux-Fayt (3). — Mémoire pour l'abbaye appelant contre le chapitre de Remiremont au sujet d'un droit de tierce consistant dans la 1/7e partie des fruits qui croissent sur les héritages dudit appelant, au territoire de Mersuay. — Factum sur le droit de terre dans le bois de Charmoy.

H. 66. (Liasse). — 31 pièces parchemin.

1671-1771. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). Faverney. — Lettres patentes sur arrêt du Conseil d'État, 1723. — Procès au sujet de l'arpentement de Venisey (4) (factum, requêtes), 1701. — Quittances. — Pièce touchant un legs de la dame de Fouchécourt. — Factum contre Ét. Humbert et J. Tisserand d'Augicourt (5), les habitants d'Arbecey (6) défendeurs ; — autre contre C.-F. Salivet, seigneur de Fouchecourt (7), au sujet de l'héritage veuve Dard de Vesoul. — Affaires diverses : entretien du chœur de l'église paroissiale. — Prêt de 2.200 l. fait à la Congrégation de Saint-Vanne, 1709. — Déclaration de revenus ; reçus ; opposition de quart en réserve dans le bois du Châtelard, etc... — Copie des lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle, confirmant les privilèges et autorisant l'introduction de la Réforme, 1616. — Copie d'une bulle de Clément XIV pour la suppression de l'abbaye, 1771. — État des acquisitions et aliénations de 1695 à 1732. — Mémoire contre les habitants d'Arbecey (appartenant autrefois avec son territoire, en tous droits de propriété, seigneurie et justice à l'abbaye). — Bulle de Clément XIV portant création d'une pension perpétuelle de 4.500 l. (2.000 l. pour l'abbesse) en faveur des dames du chapitre de Montigny (8), payable par l'abbaye de F., supprimée et réunie à la mense conventuelle, 1770.

H. 67. (Liasse). — 20 pièces papier, 1 parchemin.

1625-1751. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). Prieuré de Fontaine (9). — Factum pour le prieuré et P. Gavoille, prêtre de Luxeuil, contre D. Gavoille, religieux profes de l'ordre de Saint-Dominique, à Besançon;

(1-2) Haute-Saône.
(3) Entre Amance et Buffignécourt (H.-S.).
(4-5-6-7) Haute-Saône.
(8) Montigny-les-Dames (H.-S.).
(9) Haute-Saône.

sommaire du fait. — Mémoire pour les abbayes de Murbach (1) et Lure d'une part; F.-J. Devault, avocat au Parlement et bailli dudit Lure, d'autre part, contre J.-B. Gay, avocat au Parlement, demandeur. — PRIEURÉ DE FOUCHÉCOURT. — Consentement par le prieur de Saint-Valbert de Fouchécourt en vue de son union avec la mense conventuelle de Saint-V., 1746. — PRIEURÉ DE JOUHE (2). — Déclaration de l'antiquité de sa fondation (1167), par Béatrix, femme de l'empereur Frédéric; — son état en 1723; uni présentement au collège des Jésuites de Dole; factum contre lesdits en qualité de prieurs dudit Jouhe, pour le partage de leurs revenus en trois lots égaux; — autre factum; — avis d'avocat; mémoire. — Traité de 1631 : règlement des prébendes; charges de l'église; fondations; meubles de l'église, etc. (parch.). — État des revenus de 1731 à 1734 : moyenne, 2.600 l.

H. 68. (Liasse). — 16 pièces papier.

1662-1733. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). PRIEURÉ DE LONS-LE-SAUNIER (3). — Reçus; cessions. — Factum et suite contre le magistrat de Lons, au sujet de la prétention à des dîmes, 1706. — Mémoire et suite contre les habitants de Montaigu (4) au sujet de regains, 1726. — ABBAYE DE LURE. Requête au Roi, au sujet d'une requête à lui adressée par les habitants de Lure (bois). — Mémoire contre D. de Bressey, religieux des mêmes abbayes; factum et réponses pour D. de Bressey, contre les habitants de Plancher-Bas (5) (délit de bois); — contre les bourgeois de Lure (délit de bois), dans la forêt de Montlatrus. — Mémoire pour J.-B. Gay, bailli de Lure, J.-Fr. Devault, avocat au Parlement et l'abbaye de Lure, 1733.

H. 69. (Liasse). — 33 pièces papier. 4 sceaux.

1608-1772. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). ABBAYE DE LUXEUIL. Requêtes; actes de visite. — Affaires de la congrégation à Rome. — Justification des religieux touchant un portrait du Roi. — Supplément sur le partage pour le chapitre métropolitain en qualité d'administrateur de l'abbaye de Luxeuil, intervenu contre Pied de Fer et J. Michel, huissier au bailliage de Vesoul. Les huissiers du bailliage de Vesoul ont-ils le pouvoir d'exploiter dans celui de Luxeuil, distinct et séparé du 1er ? — Factum contre les habitants d'Oroz (1) : les religieux sont prieur et seigneur d'Annegray et ont droit de percevoir une masse de chanvre dans la paroisse de Saint-Martin. — Factum contre les héritiers de F. Regnaud, de Godoncourt (2), les habitants dudit lieu, défendeurs. — Idée succincte du procès contre P. Jurans, prêtre et curé à Pomoy (3), au sujet de dîmes. — Déclaration des revenus, 1723 : 7.000 à 8.000 l. Les bâtiments y sont vastes et sont le siège des assemblées des chapitres généraux, 35 à 40 religieux y vivent; impositions royales, 900 l.; supplément de portions congrues : 300 l. — Quittances reçues, lettres diverses. — METZ : ABBAYE SAINT-VINCENT. Lettre d'Urbain VIII, touchant la Réforme. — Requête des Jacobins demandeurs contre les religieux de Saint-Arnould, défendeurs. — Arrêt du Parlement, qui maintient et confirme les quatre abbayes bénédictines de Metz dans le droit de recevoir les honneurs dans leur église, par préférence au chapitre de la cathédrale, 1713.

H. 70. (Liasse). — 21 pièces papier.

1683-1758. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). N.-D. DU MONT-ROLAND (4). Factum pour les Bénédictins de Jouhe, demandeurs originaires, et pour les religieux du Mont-Roland, défendeurs en garantie contre le collège des Jésuites, de Dole. — SAINT-SERVULE DE MOREZ. Fondation par le P. Cl.-Fr. Lullier, 1657. — Acquisitions, ventes, donations, requêtes. — Factum pour les Bénédictins de Morey et leurs fermiers, demandeurs en exemption de tailles royales contre les échevins, commis et habitants dudit lieu et ceux de Molay (5), défendeurs. — Factum pour les Bénédictins intimés, contre J. Richard, de Saint-Julien, P. Pioche, A. Chaudey, de Francourt (6), et A. Chaudey, de Fleurey (7); — réponses en forme de factum pour les mêmes, 1703. — Factum pour les mêmes et d. E. Boudret, religieux au monastère de Luxeuil appelant contre A. Langroignet, chanoine à Vesoul, au sujet d'une chapelle à Pur-

(1) Haut-Rhin.
(2) Jura.
(3) Prieuré de Saint-Désiré, fondé en 1083, par Bernard Ier de Baume.
(4) Jura.
(5) Haute-Saône.

(1) Paroisse de Saint-Martin-lez-Faucogney (H.-S.).
(2) Vosges.
(3) Haute-Saône.
(4) Près Dole (J.). Les Bénédictins avaient trois maisons qui, en 1700, n'avaient pas encore été érigées en titre d'abbaye ou de prieuré : le collège Saint-Jérôme à Dole, les maisons de Notre-Dame du Mont-Roland et de Morey (H.-S.).
(5) Jura.
(6) Haute-Saône.
(7) Fleurey-les-Lavoncourt ou lez-Morey (H.-S.).

gerot (1), 1698. — Visite au sujet d'une tréfilerie à Melin (2). — Requête à l'intendant contre les commis et échevins d'Arbecey (3) au sujet de la dîme, 1745. — Déclaration des biens soumise aux députés et adj. du clergé, attendu que les religieux se croient surchargés dans les répartements, tant du don gratuit que de l'abonnement du 1/10ᵉ. — État de la maison : fondée en 1657; 20 religieux; revenu de 4.500 l.; don gratuit 333 l., 1723. — Achat d'un terrain, 1746. — Déclaration de revenus, 1758.

H. 71. (Liasse). — 5 pièces papier.

1724-1766. — *Abbayes et prieurés (suite).* Prieuré de Morteau. — 2 factums pour les religieux contre A. Amey, prêtre curé, vicaire perpétuel de Morteau et les habitants dudit lieu, appelans de jugement rendu au bailliage de Pontarlier, P. A. de Grammont, prieur commendataire de Morteau, intervenant. L'Église de Morteau est originairement prieurale et monacale; elle est devenue dans la suite paroissiale et c'est à cette église que M. doit son établissement. Le curé et les habitants soutiennent au contraire que, les paroisses étant plus anciennes que les monastères, l'église de M. est paroissiale dans son origine et que les Bénédictins ont été appelés par les habitants; sentence définitive, 1766.

H. 72. (Liasse). — 10 pièces papier, 1 parchemin.

1601-1724. — *Abbayes et prieurés (suite).* Prieuré de Moutherot-les-Traves (4). — État des brevets sous la seigneurie du prieuré à Ovanches (5), 1680. — Prieuré de Mouthier-Hautepierre (6). Pièces diverses : cession; jugement, au sujet du bois, entre les habitants et les religieux; — partage des dépouilles des moines décédés. — Traité d'introduction des religieux de Saint-Vanne, 1649. — Factum contre les habitants de Mouthier : les intimés sont en droit de percevoir la dîme au 1/16ᵉ de tout le chanvre qui croît dans la paroisse de Mouthier (à cause de l'office de sacristain). — Abbaye de Mouzon (7). Arrêt du Grand Conseil portant les droits de l'abbaye contre B. Hays, vicaire perpétuel de l'église de Mouzon. — Abbaye de Remiremont. Copie d'un relief relevant les dames de la prescription de certains droits, 1722. — Factum des curés de R. contre les dames touchant les novales et dîmes de rapportage, 1723. — Prieuré de Rosey (1). Vente.

(1-2-3) Haute-Saône.
(4) Commune de Traves (H.-S.).
(5) Haute-Saône.
(6) Doubs.
(7) Ardennes.

H. 73. (Liasse). — 30 pièces papier.

1628-1781. — *Abbayes et prieurés (suite).* Abbaye de Saint-Avold (2). — Promesse d'ester en droit à Rome, 1628. — Prieuré Saint-Marcel de Jussey (3). Renouvellement de prise de possession par l'abbé Brunet, 1674. — Abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache (4). Arrêt du Parlement de Paris : appel comme d'abus, 1781. — Abbaye de Saint-Michel de Saint-Mihiel. Copie d'une bulle de Benoît XIII rendant éligible l'abbé, 1725. — Chapelle N.-D. Libératrice de Salins. Conditions de l'accès dans l'église. — État des charges. — Conditions moyennant lesquelles N.-D. sera remise par les magistrats et notables aux Bénédictins, 1677; — autres conditions aux Bénédictins. — Prieuré de Vaucluse (5). Quittances. Introduction de la Réforme, 1671. — Sommes diverses adjugées par le Chapitre général. — Arrêt du Parlement contre les habitants d'Ebey (6), au sujet de la dîme de « boige », à raison de 20 gerbes l'une, 1717. — Mémoire pour F. Marin, prieur, contre Élisabeth de Lorraine. — Prieuré de Vaux-sur-Poligny. Procès avec le bailli d'Aval au sujet du commandement d'aller guetter au château de Poligny, imposé aux hommes du prieuré résidant à Vaux, la Chassagne (7), etc..., 1439 : production d'une charte du roi de Bourgogne Raoul de 1029. — Ursulines de Vesoul. Information sur la nature, qualité... des Ursulines avant leur « clôture », pour savoir si elles peuvent emporter leur dot en sortant, 1628. — Prieuré de Voisey (8). Cas consulté pour M. Camus, d'Artaufontaine (9), chanoine de la métropole, pourvu par le pape, contre M. Maréchal de Longeville (10), lequel a été pourvu par le recteur du collège de Dole; en commende depuis longtemps, il n'y a plus de moines, ni de couvent; une chapelle avec quelques revenus. Uni au collège par bulle de 1614.

(1) Haute-Saône.
(2) Moselle.
(3) Haute-Saône.
(4) Aisne.
(5) Doubs.
(6) Doubs.
(7) Jura.
(8) Haute-Marne.
(9) Haute-Saône.
(10) V. E. sup. 3240.

H. 74. (Liasse). — 56 pièces papier, 1 parchemin, 12 sceaux.

1648-1680. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). — Affaire Const. Stör. — Principaux faits de sa vie, v. 1674; — Résumé des chefs d'accusation, etc... — Lettres diverses pour ou contre; — besogné et sentence d'emprisonnement, 1658; — nouvelle accusation de vol de poisson; — son emprisonnement dans les prisons de l'officialité, 1661; — permission de passer à une autre congrégation; le Visiteur de Saint-Vanne fait rechercher à Belfort Constantin, qui s'était enfui du monastère de Faverney, où il était détenu pour « fuite et apostasie manifeste et autres crimes », 1679; — déposition de témoins, 1668.

H. 75. (Liasse). — 106 pièces papier, 17 sceaux.

1670-1685. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). — Affaire Stör (suite). Copie de la bulle en faveur de C. S. et assignation aux religieux, 1672; — interdiction aux Bénédictins cités de plaider à Rome; — procédures diverses. — Supplique à l'Archevêque pour que ledit C. S. reproduise devant S. G. les bulles en vertu desquelles il a obtenu le prieuré de Saint Jean d'Annegray, 1673. — Arrêt du Conseil privé du Roi, 1676. — Procédures. — Mémoire à l'Intendant par C. S. — Verbal des visiteurs de Saint-Vanne : C. S. tiendra prison à l'abbaye de Faverney avec des liens aux pieds et aux mains. — Inventaire des papiers produits contre C. S., 1675; — sa requête au Parlement pour son élargissement, 1675. — autres requêtes et réponses. — Lettre de C. S. qui a reconnu ses aveuglement et erreur et est rentré parmi « les bons religieux », 1675. — Appointement sur requête : la Cour ordonne aux religieux de Saint-Jérôme à Dole et de Jouhe, de reproduire ou faire reproduire C. S. avec tous les papiers, desquels, il a été dessaisi, dans huit jours; réponse des religieux qui ne reconnaissent pas les juges séculiers, 1675; — autre appointement interdisant de laisser sortir C. S. du monastère de Jouhe; — autorisation de faire arrêter C. S., évadé des prisons de l'abbaye de Faverney. — Réponse des religieux de Jouhe au Parlement, qui voulait qu'en suite d'une requête, on reproduisit, 1675. — A. Millot, sous-prieur de Luxeuil, désigné pour poursuivre l'information contre C. S., 1675. — Requête de C. S. implorant la protection de la Cour, 1675; — lettre du même au procureur Antoine pour protester contre la violence qu'on lui fait, 1676; — aux Président et Définiteur du Chapitre de Saint-Vanne; — son élargissement de la conciergerie, 1676; — sa lettre de soumission, 1678; — questions à lui poser; — son interrogatoire, 1679; — sa demande de mise en liberté, 1681; — sa vie, 1680; — suppliques diverses : condamné à 4 ans de prison, après 6 ans il n'est pas encore élargi, 1685.

H. 76 (Liasse). — 77 pièces papier, 11 pièces parchemin, 2 sceaux.

1587-1678. — *Abbayes et prieurés* (*suite*). — Famille Stör (suite). — Achats; obligations sur divers; — recettes; — contrat de mariage; — partage; — maison à Quers (1) acquise par le curé Stör; — amodiation du bien de ce dernier, 1629; — envoi en possession; — accord, 1655; — donation; — déclaration des biens du curé S. à Quers, les Bénédictins impétrans; — collocation au décret sur ses biens, 1586; — ses héritages à Quers et Bouhans (2). Quittances. — Inventaire des procès de Jeanne Perdrizet, veuve Stör, contre J.-Cl. Nardin, 1658. — Vente du bien de Quers par les Bénédictins, 1665.

PROCÈS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-VANNE

H. 77. (Liasse). — 21 pièces papier, 1 pièce, 1 sceau.

1624-1685. — *Procès avec Cluny.* — Procuration pour représenter Saint-Vincent à Dole et à Besançon, 1624; — état de ce que devait la congrégation de Saint-Vanne à la Cour de Rome, touchant les annates, unions et pensions, 1631. — Commission et pouvoir à dom H. Rollet, Grand Prieur de Cluny, pour établir la Réforme; — association de la Congrégation de Saint-Vanne avec celle de Cluny, 1633. — Traité pour l'union de l'ordre de Cluny et de la congrégation de Saint-Vanne, 1659. — Bref d'Alexandre VII sur la profession des frères Convers, 1666. — Réflexions sur l'arrêt du Conseil d'État du 20 mars 1676, qui ordonne la tenue d'un chapitre général de l'ordre de Cluny. — Mémoire au Grand Conseil des religieux de Saint-Vanne contre ceux de Cluny, touchant le droit sur dix monastères, 1684. — Conditions sous lesquelles le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, reçoit « l'option que feront les supérieurs et religieux résidant dans les sept maisons du Comté, adjugées à l'ordre de Cluny » par l'arrêt du Grand Conseil, 12 sept. 1684. Les susdits sept monastères (3) formeront « la province du comté de Bourgogne de l'étroite observance de Cluny »; conditions.

(1-2) Haute-Saône.

(3) Dole, Lons-le-Saunier, Château-Salins, Morteau, Vaucluse, Vaux et Mouthier.

H. 78. (Liasse). — 19 pièces papier, 3 sceaux.

1685-1697. — *Procès avec Cluny* (*suite*). — Factum pour la Congrégation de Saint-Vanne contre quelques religieux du Comté qui prétendent avoir le droit de se séparer de ladite congrégation; l'arrêt de 1684 provoque des difficultés dans la congrégation, une partie des religieux comtois prétendant pouvoir passer dans l'ordre de Cluny; — réponse pour les Bénédictins de Franche-Comté. — Factum par un bénédictin anonyme. — Sentence du roi par laquelle les religieux chargés des monastères dépendant de Cluny y sont renvoyés pour y faire leur option; option. — Serment fait au chapitre de Saint-Mihiel en 1685 *in verbo sacerdotali*, par les capitulans du Comté de ne point quitter la congrégation de Saint-Vanne.

H. 79. (Liasse). — 32 pièces papier, 1 sceau.

1685-1695. — *Procès avec Cluny* (*suite*). — Sentence rendue à Rome pour le règlement des différends de Saint-Vanne avec Cluny, 21 juin 1686. — Avis de MM. de Sorbonne sur le droit que quelques Bénédictins prétendent avoir eu de quitter Saint-Vanne pour passer à Cluny. — Extrait du livre original des chapitres généraux de Saint-Vanne. — Bref de J. Coquelin pour passer à Cluny, 1686. — Factum de Saint-Vanne contre Cluny, au sujet des améliorations des maisons que ledit ordre a obtenues au Comté, 1690. — Sentence de l'Archevêque touchant Saint-Vanne et Cluny, 1686. — Question ou cas à résoudre (factum), 1695. — Éclaircissement des droits de la Congrégation de Saint-Vanne sur les monastères qu'elle possède en Franche-Comté, 1686. — Décret de la Sacrée Congrégation des Réguliers, qui casse la sentence de l'archevêque portée en faveur de Cluny, 1686.

H. 80 (Liasse). — 23 pièces papier.

1686-1690. — *Procès avec Cluny* (*suite*). — Sentence rendue à Rome pour le règlement des différends de Saint-Vanne avec Cluny, 1686; — factum pour St-V. contre Cl. — Prétention de St-V. contre les 7 maisons adjugées à Cl. — Requête au Parlement pour contraindre Cl. au paiement des pensions pour la saisie de ses revenus temporels, 1688; — copie de l'arrêt de solidarité contre Cl. — Consultation sur les améliorations des maisons réunies à Cl.; — comptabilité pour 1689-1690. — Sommations diverses à Cl. — Factum de St-V. contre Cl. au sujet de maisons à lui cédées au Comté, 1690; — compromis; — Le différend qui existe entre St-V. et Cl. se peut réduire à 3 chefs principaux : 1° au sujet des impenses, améliorations et acquisitions faites par St-V. dans les 7 maisons cédées; 2° du détail de ces impenses et améliorations que les religieux de St-V. ont faites pour réparer les ruines; 3° du droit que Cl. prétend sur les *deniers du commun*, destinés par St-V. aux maisons du comté. — Réponses sous forme de mémoire par les supérieurs de Cl.

H. 81 (Liasse). — 44 pièces papier; 1 parchemin, 6 sceaux.

1691-1717. — *Procès avec Cluny* (*suite*). — Arrêt de la Cour pour la saisie des revenus de Cl. jusqu'à concurrence des termes échus de la pension due, 1691. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que les 7 monastères encore unis à St-V. soient unis à Cl., oct. 1694. — Arrêts et requêtes divers, 1697. — Prétentions de Saint-Vanne sur les sept monastères pour les fournitures, impenses, méliorations et autres droits. — Ordonnance du cardinal de Bouillon, abbé de Cl., déclarant interdits et suspens *a divinis* six définiteurs, 1708. — Procuration pour recevoir le paiement des pensions; — mémoire pour le même objet. — Mémoire où sont exposés les diverses affaires et procès entre St-V. et Cl., 1711. — Conditions d'union des maisons réformées de Cl. et de St-V., 1717.

H. 82. (Liasse). — 8 pièces papier.

1718-1725. — *Procès avec Cluny* (*suite*). — Actes de visite par Vautravers sur une prétendue introduction d'opinions nouvelles. — Mémoires et pièces au sujet de l'édit du Roi d'avr. 1721, concernant Cl. — Mémoire contre la coadjutorerie du Grand Prieur de Cl., en faveur de de la Vigne, 17 juillet 1723; — concernant le collège de Cl. à Paris, 1723-1724; — contre de la Vigne, prétendu coadjuteur du Grand Prieur, 1724; — arrêt du Conseil d'État, qui déboute de la Vigne, 1724. — Mémoire des religieux boursiers, étudiants, composant la communauté du collège de Cl., présenté au chapitre général de l'ordre, pour l'informer du véritable état des contestations actuelles, pendantes au Conseil entre l'Archevêque de Vienne, abbé commandataire et lesdits boursiers et sur lesquelles il doit être décidé par l'avis des commissaires, 1725; — arrêt du Conseil d'État, au sujet de Cl., 1725.

H. 83. (Liasse). — 7 pièces papier.

1726-1727. — *Procès avec Cluny* (*suite*). — Requête au Roi et aux commissaires députés « pour régler les

contestations d'entre l'ancienne et étroite observance de Cl., par les religieux de Moutier-Neuf, de Poitiers. — Requête des supérieurs de Cl. au sujet de la translation de leurs religieux dans l'observance mitigée dudit ordre. — Mémoire sur la stabilité de l'ordre de Cl., 1727; — pour Cl.; — réponse à un recueil : *Actes du Chapitre général de l'ordre de Cl. de l'an 1725*. — « Autre mémoire pour les mêmes, contenant leurs moyens d'opposition à l'obtention des lettres patentes que l'archevêque de Vienne demande sur un bref délégatoire, qu'il prétend avoir obtenu du pape Benoit XIII, pour réformer, visiter et gouverner l'ordre de Cluny », 1727. — Requête au Roi et aux commissaires par P. P. de Buissy du Mesnil, procureur général. — Arrêt du Conseil d'État au sujet du partage des maisons de l'ordre entre les deux observances.

H. 84. (Liasse.) — 10 pièces papier.

1728-1748. — *Procès avec Cluny* (*suite*). — Réponse pour Cl. au mémoire de l'archevêque de Vienne sur son bref délégatoire; — addition de mémoire. — Arrêt du Conseil d'État, qui déclare nulle une protestation faite par quelques religieux de Cl. contre les décrets du dernier chapitre, 26 sept. 1728. — Arrêt du Conseil d'État, qui ordonne la suppression de l'imprimé : *Observations sur le bref du pape qui établit le cardinal de Bissy et l'archevêque commissaires apostoliques pour le gouvernement et la réformation de Cl.* — Mémoire pour Cl. contre les députés du clergé de la province demandeurs. — Mémoire pour A. Léty, etc..., tous religieux de Cl., résidans en Franche-Comté, appelans comme d'abus contre les supérieurs desdites maisons, intimés, l'archevêque de Vienne, intimé et les supérieurs majeurs de Cl. intimés, 1735. — Mémoire pour les supérieurs et la province de Cl. en Franche-Comté, contre dom Frère et dom Léty, de la même province. — Jugement des commissaires généraux du Conseil, députés par le Roi, portant règlement pour tous les monastères de Cl.

H. 85. (Liasse,) — 52 pièces papier, 6 parchemins.

1682-1772. — *Procès divers*. — Procès des Bénédictins de Saint-Vanne, contre Fr. Martin, défendeur en Révélation, 1772; — au sujet de la succession du Pt Le Févre : factum et requête des religieux de Saint-Vanne, 1711; — avec F. Riduet, d'Avrigney; — avec Cl. Carolet, de Nantouard (1) et sa femme : procédures diverses (requêtes, répliques, arrêts, etc.); 1714-1742.

(1) Haute-Saône.

H. 86. (Liasse.) — 50 pièces papier, 1 parchemin, 3 sceaux.

1714-1760. — *Procès divers* (*suite*). — Contre J. Devillars, d'Oiselay (dettes); — contre Lallemand de Vaite, au sujet de l'abbaye de Saint-Airy, de Verdun, 1722; — contre les héritiers de J.-G. Journot, du Barboux (1); extraits de jugement du bailliage d'Ornans : sentences, etc., 1724-1735.

H. 87. (Liasse.) — 108 pièces papier, 10 parchemins.

1725-1764. — *Procès divers* (*suite*). — Contre Cl. Cheviet, huissier à Bucey (2), 1725; — contre les sieurs et demoiselle Bernard; procédures diverses, 1725-1764.

H. 88 (Liasse.) — 90 pièces papier.

1746-1776. — *Procès divers* (*suite*). — Contre L. Pagod, conseiller assesseur au bailliage de Dole, 1746-1747; — L. Faton de Byans (3), 1747; — contre Cl. Perrot, ancien procureur au bailliage et présidial de Besançon.

H. 89. (Liasse.) — 6 pièces papier, 5 parchemins, 2 sceaux.

1301-1594. — *Fondations*. — « Ce sont les rentes de la pictance dou covant de St-Vincent, que li pictanciers doit paier lou jour que l'on chante de mors pour les trépassez... », XIVe s.; — catalogue des fondations. — Ordonnance du Chapitre général de Saint-Mihiel touchant les fondations, 4 mai 1621. — Legs de P. de Chatillon-en-Varais de 10 soudées de terre de rente pour anniversaire, 1301. — Testament de Gauthier Berdoillot, de Montmorot (4), qui fonde une chapelle dans l'église de Saint-Vincent..., 1323. — Licence donnée par l'abbé de Montaigu à J. de Presles, d'acquérir jusqu'à 25 francs de rente pour anniversaire et messe, 1523. — Fondations et réparations par J. de Presles, 1529-1537. — Confirmation de la fondation d'un salut par Ch. Prévost, 1540. — Donation de 100 francs par Ph. Patornay pour la bibliothèque, 1594.

H. 90. (Liasse.) — 28 pièces papier, 4 parchemins.

1601-1667. — *Fondations* (*suite*). — Fondation d'une messe par A. Basset. — Extrait du testament de

(1) Doubs.
(2) Haute-Saône.
(3) Doubs.
(4) Jura.

L. de Saint-Mauris, seigneur de Montbarrey, voulant être enterré au charnier de la chapelle, qu'il ordonne de bâtir à Saint-Vincent, 1602. — Donation Dorenet : legs à Mont-Roland. — Testaments et donations diverses pour fondations : testament d'Ét. Coulon (fondation de messe), 1629 ; — du professeur Jacquot ; — de l'abbé G. Simonin, 1630 ; — de Cl. Grandmougin, 1630-1667.

H. 91. (Liasse.) — 18 pièces papier, 5 parchemin.

1632-1640. — *Fondations* (*suite*). — Fondations et procès contre Gauthier et Belpoix. — Testaments et legs de P. Flusin, 1635 ; — Thiébaud et Marguerite Marvelise, 1638-1639. — Donation de vignes à Velotte, Trois-Châtels en Vernoy (1) par Cl. Lulier, seigneur de Chauvirey (2), à charge de messes. — Quittances d'un legs par P. Maigrot, 1640. — Le tuteur de la demoiselle Clerc cède une rente de 1.000 francs sur le comte de Saint-Amour, en vue d'une fondation par M. Clerc ; l'official demande l'érection d'une chapelle pour ladite fondation, 1640.

H. 92. (Liasse.) — 13 pièces papier, 3 parchemins.

1641-1661. — *Fondations* (*suite*). — Donation G. Chevraux, de Bletterans (3) ; procès, 1641. — Cession du legs Toussaint Belpoix, 1646. — Donation de Jean. Perdrizet, veuve Stör, de Luxeuil, 1651. — Testament de J.-R. Stör, devenu frère Constantin, de l'ordre de saint Benoît (4), 1651 ; — de J.-Cl.-J. Gros, de Vesoul (frère Adalbert) 1651 ; — d'Anne Maire, veuve de P. d'Oiselay, tanneur, citoyen de Besançon, 1653 ; — de J.-J. Jacquelin, (frère Modeste), 1657 ; — de S.-Fr. Dolet, de Baume, et sa femme, 1660 ; — de Cl.-Fr. Camus, fils du conseiller Camus, 1661 ; — Donation de Fr. Perrin, 1657 ; de Françoise Cuenin, femme de Quentin Saunier ; — diverses.

H. 93. (Liasse.) — 12 pièces papier, 5 parchemins.

1662-1697. — *Fondations* (*suite*). — Donations J.-B. Coulon, vigneron, citoyen de Besançon, 1693 ; — dom Hilarion Monnier, d'Arinthod (5), 1664. — Legs de 4.000 francs par J.-B. Clerc, religieux, de Luxeuil, pour la bibliothèque. — Fondation par Cl. Perchet, de Chatillon-sur-Courtine (6), avec ratification du Chapitre général, 1671-72 ; — par Franç. Perrin, citoyenne de Besançon, 1673 ; — par Cl. Morel, de Loray (1), 1674. — Notification du testament de d. P. Flusin, religieux bénédictin, faite à ses neveux, 1681 ; — fondation anonyme, 1684. — Affaire d'Herbet : inventaire, 1674 ; — donation P. Jourdain, de Gillois (2).

(1) Territoire de Besançon.
(2-3) Jura.
(4) Voir plus haut H. 74 et ss.
(5-6) Jura.

H. 94. (Liasse.) — 29 pièces papier, 1 sceau.

1702-1741. — *Fondations* (*suite*). — Fondation de M. de Romanécourt, écuyer, lieutenant du Roi en la citadelle de Besançon ; son épitaphe ; — don de ses appointements. — Donation de demoiselle Ét. Lambert. — Demande de diminution des messes fondées par le sieur Perchet, 1712. — Réponse à Felouay, au sujet d'une fondation Coustot. — Grosse de la fondation Cl. Perchet, 1717 ; — de F. Picard, curé d'Offlanges (3). — Fondation par M. et M[lle] de Roche d'une mission à Moirans (4) ; renonciation par la province de Saint-Vanne, 1721-1726. — Fondation Fr. du Sable, maître entrepreneur, citoyen de Besançon, 1733. — Succession du Pdt Lefebvre : requête au Parlement au sujet d'un legs.

SUCCESSION BRISEUX, DE BAUME

H. 95. (Liasse.) — 25 pièces papier, 8 parchemins.

1564-1584. — *Famille Briseux.* — Institution donnée à Th. Briseux, de lieutenant de la justice de Passavant, par les princes curateurs de Frédéric, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, 1563. — Testament de Barbe Briseux, 1583. — Traité de mariage de H. Foissotte, notaire, avec Marguerite Briseux, fille de Thiébaud Br. 1599. — Paris Briseux, bailli de Granges, Clerval et Passavant, permet aux habitants de Georfans de s'assembler, 1612. — Lettre de citoyen de Besançon, en faveur de Cl.-Fr. Briseux, 1637. — Traité de mariage entre Cl.-Fr. Briseux, fils de Paris, avec M[lle] de la Tour, dame d'Esnans (5), 1646. — Mortuaire, extrait de mariage, pouvoir, etc. — Requête de Cl.-Fr. Briseux exposant au roi les noblesse et service des Briseux ; requête des Briseux exposant les services des Briseux rendus à la maison d'Autriche. — Testaments de Cl.-Fr. Briseux : il institue les Bénédictins de Saint-Vincent ses héritiers ; — donation par le même aux mêmes de la moitié de la Sgrie d'Esnans et du bien de l'Aigle.

(1) Doubs.
(2-3-4) Jura.
(5) Doubs.

H. 96. (Liasse.) — 21 pièces papier, 1 parchemin, 1 sceau.

1662-1667. — Meurtre de D. Allard par Cl.-Fr. Briseux, 1665 : lettres, procédures, etc... Lettre de grâce de Charles II, comte de Bourgogne, 1666; — taxe de frais.

H. 97. (Liasse.) — 22 pièces papier, 5 parchemin, 1 sceau.

1582-1585. — Chapelle et fondations des sieurs Briseux à Baume. — Fondation de J. Chautemps. — Compte de P. Briseux, receveur de la confrérie du Nom de Jésus. — Quittances de dons ou legs faits à diverses confréries. — Consécrations et dotation de la chapelle de la Croix, à Baume, 1660. — Fondations de messes et diverses.

H. 98. (Liasse.) — 20 pièces papier, 3 parchemins, 3 sceaux.

1471-1600. — *Famille de la Ferté.* — Arbre généalogique. — Brevet de conseiller par le duc Ch. le Téméraire, en faveur de Guillaume de la Ferté, 1471. — Testament d'Oudette Turgis, femme de Cl. de la Ferté, 1557. — Prise de possession de la chapelle de St-Nicolas, à St-J.-B. de Besançon, par Ét. de la Ferté, 1560. — Achat, paiement, rente, etc., 1573-1577; — Procès de H. de la Ferté avec le sr Rougemont, au sujet d'une maison, 1577; — rentes, quittances, obligations, etc... — Institution pour J. de la Ferté, d'une Cie de 60 arquebusiers, 1595. — Décret sur les biens de J. de la Ferté, 1595; — collocations au décret, 1599. — Lettre de prêtrise pour G. de la Ferté, 1600.

H. 99. (Registre.) — 241 feuillets, dont 5 parchemins, 4 sceaux.

1588-1619. — *Famille de la Ferté (suite).* — Actes, pièces et procès de G. de la Ferté, prêtre, impétrant en garde possessoire contre Luc Perrenot, de Courchapon, opposant, au sujet de la chapelle St-Nicolas à St-J.-B., de Besançon.

H. 100. (Liasse.) — 39 pièces papier.

1602-1691. — *Famille de la Ferté (suite).* — Quittances, traités, nantissement, obligations. — Opposition faite par les habitants d'Esnans à un jugement rendu en faveur du sieur Briseux, héritier d'Ét. de la Ferté, 1646. — Présentation à une chapelle de St-J.-B. à l'église de Baume, par Cl. Pierrard, sgr de Vennans (1), ledit patronage rendu au Sr Briseux, 1674.

(1) Doubs.

H. 101. (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 1 cahier de 19 f.

1628-1684. — *Papiers de la maison de la Tour, de Pagney, héritière de celle de la Ferté.* — Traité de mariage entre Pierre de la Tour, docteur ès droits et Ét. Dardot, 1628. — Ouverture du testament d'Ét. de la Ferté, sgr d'Esnans, dont Cath. de la Tour serait héritière universelle. — Lettres d'Ét. de la Tour, à Briseux, son oncle, 1661. — Appointement, requêtes pour Cl.-Fr. — Briseux contre Ét. de la Tour, curé de Chevigney (partage), 1681. — Accordance de l'avocat fiscal Vuillin, sgr d'Esnans, contre Cl.-Fr. Briseux, ledit Vuillin ayant acquis, en 1681, la moitié de la terre d'Esnans, d'Ét. de la Tour, héritier partiel d'Ét. de la Ferté, 1646-84.

H. 102. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1606-1700. — *Famille Pierrard-Despotot.* — Procédures (Anne Renard, plaidant à Baume contre Cl.-Fr. Briseux, veuf de Ph. Despotot), 1606-49. — Traité de mariage de J.-A. Despotot avec Cl. Pierrard. — Rentes dues par H. Pierrard à Briseux. — Ant. Despotot contre F.-B. Donzelot, curé de Bouclans et les héritiers d'Ogliani (rentes provenant de Cl. Pierrard, première femme du dit Despotot), 1643. — Saisie sur Cl. Pierrard pour rente, 1645. — Rentes diverses. — Procès entre Cl. Pierrard et Cl.-Fr. Briseux (appointements, accordance, inventaires de pièces, projet de traité, etc.), 1650-1660. — Prétentions de Cl.-Fr. Briseux sur J.-A. Despotot, défendeur principal, 1660. — Rente sur les habitants de Brussey (1), cédée à Cl.-Fr. Briseux par son beau-père Despotot, v. 1660. — Accordance et procuration (décret Despotot) bailliage d'Ornans, 1663. — Lettres diverses et quittances. — Rente Pierrard-Briseux, v. 1700.

H. 103. (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 1 registre de 278 f.

1578-1585. — *Famille Robin.* — Droit de sépulture de B. Robin, femme de Th. Briseux, notaire à Baume. — Procès dudit Th. Briseux et alliés contre le curé de Baume, qui s'opposait à la mise d'une tombe à M. Briseux, fille de B. Robin, 1585.

H. 104. (Liasse.) 2 pièces papier, dont 1 registre de 127 f.

1590-1598. — *Famille Robin (suite).* — Inventaire des meubles de Marg. Robin, veuve de P. Gillebert,

(1) Haute-Saône.

P. Briseux étant héritier, 1590. — Grosse d'inventaire des biens de R.-Cl. Robin, Vve de Pierre Cuchet (?) de Clerval.

H. 105. (Liasse.) — 30 pièces papier.

1407-1599. — *Terre de Passavant et Clerval*, dont un Briseux fut officier. — Minutes diverses de la main de P. Briseux : reprises de fief par Th. de Neufchatel, envers J. sans Peur, duc et comte de Bourgogne, 1407 (copie 1531); — au sujet du port des lettres et de réparations au château par les habitants de Montby et de Gondenans (1); — au sujet du testament de F. de Neufchatel, 1521. — Quittances et revenus divers. — Lettres, minutes, au sujet de franchises; mainmorte; du signe patibulaire; — prix des grains à Baume. — Comptes de la seigneurie de Passavant, 1585-87. — P. Briseux caution de l'abbesse de Baume, pour une rente, 1597. — Amodiation de la seigneurie de Passavant à Filloz.

H. 106. (Liasse.) — 28 pièces papier.

1600-1610. — *Terre de Passavant et Clerval (suite)*. — Minutes et pièces diverses, la plupart de la main de P. Briseux; au sujet d'un héritage à Chaux; amodiation et lods à Passavant; litige au sujet de la sie de l'Isle. — Interrogatoire de J. Filloz, amodiateur du revenu de la sie de Passavant et réponse d'Est. Vernerey. — Requête de J. Filloz au bailli d'Amont, 1601. — Accordance, 1601-02. — « Escritures » de P. Briseux au sujet des Sries d'Héricourt, Châtelot, Clemont, Blamont; — de la mainmorte à Passavant; de cens dus au Cte de Montbéliard, au sujet de l'affranchissement des habitants de Montby et Gondenans. — Mandement de garde de justice, haute, moyenne et basse à Epenouse, au profit de Cl. de Rye, sgr de Vercel, etc..., 1602. — Requête pour amende de chasse, 1604. — Autres papiers de P. Briseux : affaire des moulins de Brémondans entre le Cte de Montbéliard et P. de Watteville; — des habitants de Clerval se prétendant francs, 1610, etc....

H. 107. (Liasse.) — 30 pièces papier, 1 parchemin.

1608-1618. — *Terre de Passavant et Clerval (suite)*. — Confirmation par les archiducs des droits des ctes de Montbéliard sur la Srie de Clerval, fief du Cté, 1608. — Ordonnance des mêmes pour surseoir à une ordonnance entre le Cte de Montbéliard et le Cte de Charny, au sujet des sies d'Héricourt, Clémont et Chatelot, 1608. — Journées de Briseux au service du duc de Wurtemberg, pour les affaires d'Héricourt, etc., 1608. — Enquête au sujet du moulin d'Esnans, dépendant de la sie de Passavant. — Accordance au sujet de l'amodiation de la sie de Passavant. — Avis de Briseux au sujet des quatre terres, 1610; — ses services au Cte de Montbéliard. — Papiers et mémoires divers : prétentions du comte de Bourgogne sur Montbéliard et les seigneuries; — compromis à ce sujet; — procès du Cte de Montbéliard avec M. de Varambon; — avec P. Sarrazin d'Aïssey, amodiation des moulins d'Esnans, 1615-1616.

(1) Doubs.

H. 108. (Reg.). — 135 et 89 f. papier, couv. parchemin manuscrit.

1562-1636. — *Rentiers*. — Papiers de P. Briseux (suite). — 1° Livre de comptes : f° 1-135, 1600-1621. — 2° F° 1-39. « Répertoire de ce quest dû à Th. Briseux.... »; « Dettes annuelles et simples ». 1562-1636.

H. 109. (Reg.). — 139 f. papier, couv. parchemin.

1585-1663. — *Rentiers (suite)*. — Carnet de P. Briseux. — Notes de comptes : cens, rentes, etc. (par commune et par jour d'échéance).

H. 110. (Reg.). — 14 et 5 f. papier, couv. parch. ms., fin XIIe.

1636-1638. — *Rentiers (suite)*. — 1° Carnet de comptes, f., 1636. — 2° Dépenses (presque illis.), 1636-1638.

H. 111. (Reg.). — 88 f. papier, couv. ms. parchemin, fin XIVe s.

1668-1683. — *Rentiers (suite)*. — Carnet de comptes.

H. 112. (Liasse). — 20 pièces papier, dont 5 cahiers de 18, 8, 29, 46 et 32 f.

1600-1688. — *Rentiers (suite)*. — Comptes : « Guyard d'Esnans fut condamné le dit jour à une amende de 10 sols », 6 oct. 1600. — Livre de raison (Esnans), 1635. — Carnets, 1645; id. 1647-1653; — livre de raison (Esnans), 1648-1658; — Carnet, 1654-1658. — Pièces de comptes : manuels, cens, vendange de la vigne de l'Aigle, 1666-1688.

H. 113. (Liasse). — 20 pièces papier, 5 parchemins.

1571-1671. — *Rentes diverses* : sur ou au profit de P. Briseux; Cl.-Fr. Briseux; inventaire des pièces d'un

procès Cl.-Fr. Briseux contre Cl.-Fr. Durand (cession de rente), 1649. — Rente due par Cl.-Fr. Briseux aux Bénédictins : accord, quittance à Briseux, 1650.

H. 114. (Liasse.) — 47 pièces papier et 1 cahier 22 f.

1580-1685. — *Frais de justice.* — Vacation du procureur de la Goutte, v. 1620. — Frais dûs par Briseux à divers (huissier, procureur), 1672. — Quittances diverses de Th. et P. Briseux, 1580-99. — Parties du procureur Loyseau (scribe de la justice d'Esnans, en 1657 et châtelain en 1670), sur l'hoirie de Cl.-Fr. Briseux, 1685.

H. 115. (Liasse.) — 50 pièces papier et 1 cahier 29 f.

1649-1684. — *Procès de Cl.-Fr. Briseux contre G. Amey et Vuillin.* — Amodiation d'une maison à Baume, rue des Fossés, par Briseux, 1649 ; — requête de Briseux au bailli d'Amont au sujet de la dite maison, 1653; acte de comparution. — Accordance de Briseux contre Amey, tenant l'héritage des Poissenot, 1654. — Remontrance de Briseux à Amey au sujet de la maison des Poissenot, rendue humide, 1654. — Lettres d'Amey à Briseux, 1658. — Requête d'A. Briseux, Vve Ramasson, contre son père. — Mémoire et mandement d'appel de ce dernier contre sa sœur ; — procédures, 1665. — Requête à la Cour de Cl.-Fr. Briseux contre S. V. Vuillin, docteur ès droits, de Baume, qui aurait enlevé A.-M. Marg. Briseux, fille du dit suppliant, 1666. — Procédures : placet, sentence condamnant Briseux à payer 300 l. à Amey, 1683 ; procuration ; inventaire de pièces produites à la Cour par Briseux ; — conclusions à la Cour de Vuillin contre Briseux, 1684 ; — requêtes interpellation, 1681 ; — avances faites par Briseux à Vuillin ; — requête ; — défense de Briseux. — Accordance de Briseux contre Vuillin.

H. 116. (Liasse.) — 8 pièces papier.

1602-1661. — *Procès (suite).* — Cl.-Fr. Briseux, légitime administrateur des corps et biens de Cath. de la Tour, héritière d'Ét. de la Ferté, contre L. Barbet, aïeule et tutrice de Cl. Papay, de Clerval : lettres, inventaire, 1648. — Décret sur S. Belot, dit Busquet, de Clerval à requête de J. Tanchard ; — contre Fr. Briot, de l'Isle ; — contre Cointet : quittances, bordereau, 1598-1603.

H. 117. (Liasse.) — 60 pièces papier.

1636-1662. — *Procès (suite).* — C. de la Tour, femme Briseux, contre Cl.-Fr.-G. Gillebert, de Baume : lettre de Gillebert ; — requêtes, mandement et exploit, conclusions de C. de la Tour ; — trois extraits d'affirmation, 1641. — Inventaire et motifs de C. de la Tour, 1641. — Interrogatoire pour Gillebert ; — arrêt interlocutoire, contredits, requête par C. de la Tour, 1647-1648. — Accordances ; — enquêtes ; — réponses de C. de la Tour, 1649 ; — requêtes, assignation, etc., 1650-1661. — Cl.-Fr. Briseux contre P. Guyard, de Fourbanne, ayant amodié la Grange d'Esnans : quittance, saisie, 1660-1662.

118. (Liasse.) — 95 pièces papier, 1 parchemin, 1 sceau.

1629-1667. — *Procès (suite).* — Cath. de la Tour contre les Jésuites de Besançon ; — lettres et quittances des Jésuites et de leur procureur de Besançon, 1629-37 ; — lettre de la Ferté aux dits. — Mandement d'appel par Fr. de la Tour contre le R. P. Cl. Bouvier, recteur, 1646. — Requêtes, appointements, monitoire, interrogatoire, etc..., 1647 ; — arrêt interlocutoire infirmant l'appel des Jésuites, 1647. — Saisies diverses sur Briseux, 1648-49. — Réponses, lettres et quittances des Jésuites, 1649-55. — Ph. Perron, procureur, au sujet du paiement de ses honoraires contre Cl.-Fr. Briseux et Cath. de la Tour, 1660-72.

H. 119. — (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 2 cahiers de 28 et 17 f. et 4 imp., 1 parchemin, 1 sceau.

1680-1715. — *Procès (suite).* — Les Bénédictins contre Noël Amey, de Baume, avocat au Parlement, petit-fils d'Anne Briseux ; N. Germain Gillebert, docteur ès droits, Cl.-B. Amey, prêtre, chanoine de Ste-Madeleine et Cath. Rougemont, femme du dit Amey, au sujet d'une donation faite à St-Vincent par Cl. Briseux, le 11 août 1684. — Donation de C.-J. Amey à son père Noël ; — donation Cl.-Fr. Briseux, 1684-1715. — Requête d'emploi; inventaire de pièces, 1713-16 ; — mémoire et supplément ; extrait du livre de délibérations des avocats au Parlement, 1713, pour les Bénédictins ; — arrêt confirmant la donation du 11 août 1684, 18 fév. 1715. — Interrogatoires faits à M. G. Gillebert pour les Bénédictins, 1715. — Mortuaire de Cath. de la Tour, 9 août 1680, et de Cl.-Fr. Briseux, 12 nov. 1686. — Acte par lequel il conste que les religieux ont deposé au greffe du Parlement les registres paroissiaux de St-Marcellin, 1715.

H. 120. (Liasse.) — 46 pièces papier, 8 parchemins.

1558-1790. — *Communes.* — *Adam-les-Passavant.* Cheptel de vaches pour Cl.-Fr. Briseux, 1685. —

Adrisans. Délivrance du four banal par P. Briseux à Cl. de Crosey, moyennant 500 francs, 1603. — *Aigle (l')* (1). État des héritages des Bénédictins provenant de Cl.-Fr. Briseux et acensés aux Bardey, 1558-1712. — Acensements à Baume, 1559-1561. — État et répertoire des actes et titres concernant le domaine de l'Aigle et des héritages en dépendant, 1571-1690. — Acensements divers. — Ventes, 1584-1696. — Difficultés avec Bardey, 1743-77. — Cens dûs à la ville de Baume (s. d.). — Écritures de Cl.-Fr. Briseux, pour prouver que l'Aigle est franc; avis de droit du sr Le Maire : l'Aigle est non imposable. — Pièces diverses : acensements faits par la ville de Baume. — Donations diverses faites à P. Briseux de terres censables envers la ville, 1602. — Mémoire des cens dûs par la ville à Briseux, de 1600 à 1612. — Procès C.-Fr. Briseux contre P. Landry, de Baume, au sujet de la malfaçon d'une vigne, acensée au dit Landry : pièces diverses, enquête; inventaires du sr Briseux, etc....; — appel par Briseux, 1641.

H. 121. (Liasse.) — 81 pièces papier, 1 sceau, 1 plan.

1599-1712. — *Aigle (l').* — *Procès (suite).* — Vigne acquise par P. Briseux, de Cl. de Coligny, 1599. — Pâturage : procès avec la ville de Baume, 1608. — Mandement de garde; opposition à son exécution par le syndic, 1609; — pièces diverses; renvoi de la cause au Parlement, 1610; — vigne de l'Aigle. — Amodiation des biens de Briseux, à l'Aigle et à Baume, 1624. — Acensement de l'Aigle, 1659. — Procès avec la ville de Baume : accordances contre la ville au sujet d'impositions de vignes, 1661; — inventaire par Fr. Briseux, 1662, appointement; — sentence déclarant Briseux non recevable, dont appel, 1663. — Procès S. Bardey, acensitaire de l'Aigle, contre Briseux, 1661-1664. — Inventaire et accordances de Briseux, 1664-66. Bardey condamné par provision à laisser Briseux percevoir « 2 parts de 5 de tous les fruits, soit d'emblavures ou autres, qui croistront en l'an présent », à l'Aigle, 1666. — Reprise de cause de Briseux avec la ville de Baume (impositions). 1682. — Amodiation de l'Aigle à Fr. et J.-Cl. Bardey par l'abbaye de St-Vincent. — Transaction entre G.-N. Gillebert et les Bardey, portant acensement d'une vigne à l'Aigle, 1702. — « Tibériade » sur toile des vignes de l'Aigle, 1712.

(1) Hameau de Baume. — St-Vincent possède au lieu de l'Aigle près Baume 4 maisons avec jardins et dépendances, avec 44 journaux, 20 perches et 80 ouvrées de vigne, lieu dit *en Champoulant;* en plus à Bois-la-Ville (Baume), 3 quartes de terres labourables. Toutes ces propriétés font partie de la ferme d'Autechaux et de Voillans, amodiée au sr Boudet, de Baume, moyennant 303 l. — Déclaration, 1790.

H. 122. (Liasse.) — 59 pièces papier (dont 2 imprimés et 1 plan).

1724-1748. — *Aigle (l').* — *Procès (suite).* — Avis de M. Camusat : les Bénédictins ne peuvent se dispenser de payer les dîmes et cens, 1724. — Bail de l'Aigle à Boudot, pour 300 l. par an, 1724. — Inventaire; assignation; « viennent parties » des Bénédictins demandeurs contre les Bardey, défendeurs. 1724. — Conclusions du procureur du Roi contre les Bardey; requêtes, contredits de ces derniers, 1724. — Plusieurs avis de M. Camusat, 1725. — Jugement du bailliage portant enquête, nomination d'experts, 1725. — Procès entre P. Chrestin, P.-F. Regnaude, les Bénédictins de St-Vincent, les curé et familiers de l'église de Baume, d'une part et les religieuses bénédictines de l'abbaye de Baume, d'autre part; ces dernières prétendant au droit sur les menues dîmes des graines que l'on sème sur le territoire de Baume; — sentence du bailliage, 15 mai 1725; — appel, mémoire contre les dites dames, 1725. — Bail du domaine avec P.-F. Boudot pour 9 ans, moyennant 300 l., 1733. — Les Bénédictins de St-Vincent et P.-Fr. Boudot, de Baume, contre Ant., J.-Cl. et Joseph Bardey, résidants à l'Aigle et les dits J.-Cl. et Joseph Bardey, demandeurs en assistance, P.-Fr. Bardey, défendeur en icelle; procédures diverses, 1735-1737; — délimitation de la Combe d'Oyot entre les Bénédictins et Ant. Bardey et consorts, 1736; — plan; — bail avec les Bardey, 1748.

H. 123. (Liasse.) — 141 pièces papier, 7 cachets.

1760-1784. — *Aigle (l').* — *Procès (suite).* — Déclaration des terres du village de Viéthorey, dépendantes du cens de l'abbaye. — Procès des Bénédictins contre Bardey, censitaire de l'Aigle : pièces diverses, 1767-1788. — Quantité des terres tenues à cens par J. Bardey, 1778. — Lettres diverses. — Bail par les Bénédictins des revenus de l'Aigle, pour 9 ans, à J.-Cl. Boudot, de Baume.

H. 124. (Liasse.) — 49 pièces papier, 5 parchemins.

1609-1657. — *Autechaux.* — Vente et échange à P. Briseux; — arrêt lui confirmant le droit de regains au Pontot. — Procès avec les habitants au sujet du droit de parcours; — déposition de témoins; pièces diverses. — Factum pour Fréd. et J.-Cl. Bardey, appelant contre les habitants intimés, 1615-1673.

H. 125. (Liasse.) — 57 pièces papier, 2 pièces parchemin.

1544-1716. — *Baume.* — Achat d'une terre censable envers la ville par Cl. Ferryet; — compte rendu par le dit de la charge de commis trésorier au dit Baume, 1585. — Inventaire des pièces produites au procès Briseux contre Amey, 1653. — Maisons de Briseux à Baume : monitoire, réparation, visite, 1558-1661. — Amodiations de vignes et vente d'une maison du dit sr Briseux, 1661-92. — Prix des grains à Baume, 1712-1716. — Affaires des La Ferté et Briseux, contre la ville de Baume, au sujet des impositions, 1583-1669. — Quittances diverses : fournitures faites aux troupes (régiment du marquis de St-Martin, etc....); — requête de la ville de Baume au dit marquis, 1631-1638; — quittances pour réparation ès murs, 1641; — fournitures aux troupes par le sr de La Ferté : accordance entre S. F. Dolet et C. de la Tour, femme de Cl.-F. Briseux; interrogats de la dite, 1647; — Procès Briseux contre Dolet : inventaire de pièces, 1648. — Requête des habitants de Baume touchant le logement des troupes, 1650.

H. 126. (Liasse). — 26 pièces papier, dont 1 cahier de 19 f., 3 parchemins.

1557-1669. — *Baume* (*suite*), 1660-64. — Procès de Cl.-Fr. Briseux contre Fr. Fournier, au sujet d'une maison en ruines, rue des Fossés : enquête, 1663; pièces diverses; sentence contre Briseux, 1664. — *Bois-la-Ville*, 1557-1620. — Ventes et achats de plusieurs pièces de terre. — Remontrance des habitants à l'Archevêque pour le rétablissement d'une église, après 1711. — *Branne.* Amodiation des dîmes : procuration à Cl.-Fr. Briseux par M. d'Orchamps (1).

H. 127. (Liasse). — 51 pièces papier, 3 parchemins et 1 cahier de 19 f., 3 sceaux.

1536-1686. — *Chaux-les-Clerval* (Prieuré), 1547-1678. — « Cense génèralle dehue par les manans et les habitants de la ville de Clerval, ensamble des censes deshues par les habitants d'Anteuil, Crosey, Roche et Branne.... », 1547. — Reçus divers donnés à P. Briseux. — Etat des revenus du prieuré, 1678. — *Cour.* Écritures de P. Briseux au sujet du meunier, v. 1600. — *Esnans.* Vente de la seigneurie, 1536-37. — Confirmation de la terre d'Esnans par Ch.-Quint, 1545. — Reprise de fief (Arbois), par P. Destel, sgr d'Esnans, 1550. — Testament de Françoise Sellier, léguant à sa fille la terre d'Esnans, 1557. — Inventaire de Filloz, procureur d'office d'Esnans; — enquêtes au sujet de la hte Justice, 1560-70. — Monstres d'armes : défaut contre les habitants d'Esnans, 1564-68. — Inventaire des biens de P. d'Estey, sgr d'Esnans. — Signe patibulaire : déclarations et enquêtes. — Droit de parcours au finage de Baume; — d'empêcher la chasse à Esnans, 1650-53. — Cl.-Fr. Briseux contre P. Bouhélier, de Baume (corvée et gerbe de messerie), 1658. — Compte de Briseux à son granger, 1676. — Obligation au profit des Bénédictins, 1686.

(1) V. A. Doubs E. sup. 3411, généal. de la famille.

H. 128. (Liasse.) — 42 pièces papier, 1 sceau.

1557-1688. — *Esnans* (*suite*), 1575-1684. — Permission d'ériger une chapelle à H. de la Ferté et sa femme : quittances diverses du curé de Cour pour la desserte de ladite chapelle. — Appel pour les habitants de Baume contre Et. de la Ferté, sgr d'Esnans, prétendant aux dîmes de Cour, 1647. — Acceptation signifiée aux Bénédictins pour le curé de Cour, de 300 l., comme portion congrue, 1666. — Procès de Marg. Jacoutot, d'Esnans, contre les familiers de Baume et divers, 1621-63.

H. 129. (Liasse.) — 39 pièces papier et 2 cahiers de 14 et 11 f.

1650-1664. — *Esnans* (*suite*). Procès de Cl.-Fr. Briseux et Cath. de la Tour, sa femme, sgr et dame d'Esnans, contre N. Boilloz, de Baume, docteur ès droits; Cl.-G. Devillers, J. Guyard, etc., qui avaient vendangé avant le ban.

H. 130. (Liasse.) — 19 pièces papier, 1 registre de 39-21 f.

1562-1666. — *Fourbanne.* Droit de pêche dans le Doubs, 1632-66. — *Guyans-Vennes.* Livre de comptes : dîmes d'agneaux; graines dues, 1562-1616. — *Hyèvre.* P. Briseux acense une île, 1662. — Cl.-Fr. Briseux loue la grange d'Hyèvre, pour 442 francs, 1665; — procès du dit contre P. Paris (vente), 1666.

H. 131. (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 2 cahiers de 13 et 15 f.

1600-1660. — *La Barre.* Incendie; déposition, v. 1660. — Procès Perréal contre Coquillot (pierres enlevées à un chazal). — *Luze et Chagey.* Le Cte de Montbéliard contre les enfants du Cte d'Ortembourg : conseil et avis de droit, v. 1600.

132. (Liasse.) — 5 pièces parchemins, 3 pièces papier,

1504-1725. — *Roulans.* Assignation en la justice, 1615. — *Trouvans.* Vigne acensée par Briseux, 1681. — Arrêt attribuant une vigne à Cl.-Fr. Briseux contre M. du Châtelet, 1681. — *Vernois-les-Belvoir.* H. Lulier contre Sauret pour décret, v. 1640. — *Viéthorey.* Sentence du L[t] G[al] d'Amont adjugeant à Th. Briseux une terre contestée par les habitants, 1564. — Prés à Viéthorey et à Voillans, vendus par G. Briseux et retirés par P. Briseux, 1594. — Vente de terre devant lods à 4 blancs par franc, aux Bénédictins, 1725. — *Voillans.* Achat d'un pré par Th. Briseux pour 6 fr. 10 gros, 1582.

FAMILLE COQUILLOT-PILLOT-LABARRE

H. 133. (Liasse.) — 20 pièces papier, 9 pièces parchemin.

1554-1627. — *Famille Coquillot-Pillot-La Barre.* Note au sujet d'une vente par J. de la Barre, 1554. — Vente d'une portion de maison, rue du Clos, 1604. — Reconnaissance, 1604. — Plusieurs rentes acquittées, 1615-20. — Achat de cens, de biens féodaux par A. de Pillot, 1627. — Reprise de fiefs d'A. de Pillot, 1627. — État des demandes de M. Franchet, sgr de Cendrey, prétendant que 18 journaux de terre tenus par les Bénédictins sont de sa directe, 1627. — Héritage acquis par A. de Pillot, le 20 nov. 1627 à la Barre et à Vandelans; — déclaration de terres à Vandelans; — autre déclaration d'héritages. — Décret de Breville, par lequel les biens de F. de Breville et J. de Bougnon, sa femme, sont adjugés à L. de Breville, pour 2.500 francs, 25 juin 1627.

H. 134. (Liasse.) — 34 pièces papier, 5 parchemin, 1 sceau.

1628-1687. — *Famille Coquillot-Pillot-La Barre* (*suite*). Amodiation, sommation par de Pillot, 1628. — Maintenue par le Parlement au sr de Pillot, dans les héritages contre de Breville, 1628. — Reconnaissance des sujets de la Barre envers Ant. de Pillot, 1631-35. — Écritures contre A. de Pillot qui réclamait des tailles à Vandelans, 1635. — Actes du procès de A. de Pillot contre H. Blessemaille, de Vandelans, 1645; — permission au prévenu de faire barre, 1646. — Amodiation de la srie de la Barre par Cl. Coquillot, à raison de 3 mesures par journal, 1671; — autres amodiations, 1677-86. — Déclaration par Coquillot de ses héritages féodaux en vue de l'arpentement de la Barre, v. 1680; — par Franchet, sgr de Cendrey, pour celui de Vandelans, 1681; — difficultés et procès, 1687. — Rentes diverses sur ou au profit de A. de Pillot, 1626-1632. — Emancipation de delle Cl.-Ant. de Pillot, par son père, 1645.

H. 135 (Reg.). — 132 feuilles papier.

1688. — *Famille Coquillot-Pillot-La Barre* (*suite*). Traité de partage entre delle Cl.-Ant. de Pillot, veuve de feu P. Coquillot, citoyen de Besançon, décédé *ab intestat*, et les héritiers du dit Coquillot, des biens et effets par lui délaissés, 1688.

H. 136 (Reg. couv. parch. 136 f. pap.).

1688-1700. — *Famille Coquillot-Pillot-La Barre* (*suite*). — Rentes comprenant les rentes attribuées à delle Cl.-A. de Pillot, en suite du partage visé ci-dessus, portant quittances.

H. 137. (Reg. couv. parch. 45 f. papier.)

1688-1697. — *Famille Coquillot-Pillot-La Barre* (*suite*). — Livre de parcelles de delle Cl.-Ant. de Pillot; — avances faites.

H. 138. — (Liasse.) — 46 pièces pap.; 1 parch.

1688-1755. — *Famille Coquillot-Pillot-La Barre* (*suite*). — Pièces diverses : décharges, quittances, rentes dues à la delle de Pillot, v. 1688. — Amodiations par la dite, 1689. — Jouissance des héritages de la Barre et Vandelans, v. 1690. — Quittances diverses, 1698. — Contestation entre le conseiller Franchet, sgr de Cendrey, et les Bénédictins au sujet d'héritages provenant de Cl.-Ant. de Pillot : accord, 1699. — Amodiations diverses par les Bénédictins à Ab. Allemand, de Vandelans, 1702; — à J. Amyot, de la Barre, 1708; transaction entre ce dernier et les premiers, 1714. — Vente d'immeubles par les Bénédictins à F. Boiteux le jeune et ses frères, 1750. — Quittances diverses.

H. 139. (Liasse.) — 73 pièces papier, 5 parchemin, 2 sceaux.

1599-1629. — *Pierre Doroz et sa famille.* — Profession de P. Doroz, étudiant au collège de Dole, entre les mains de Guill. Simonin, prieur et sacristain, 1599; — constitution de rente au dit et à Cl. Doroz, 1604-1616. — Copie de la bulle de Paul V donnant pouvoir de réforme

à G. Simonin; — P. Doroz refuse d'accepter la Réforme; traité avec M. de Corinthe; une pension de 200 francs lui est accordée et sera payée par les religieux, 1611; — comme garantie, la desserte de la cure St-Marcellin lui est laissée jusqu'à Pâques, 1620, 1619-1637. — Quittances des paiements faits à P. Doroz de sa pension de 1611 à 1632; — location par ce dernier d'une maison sise Grande-Rue. 1626; — réparations, 1626-1629.

H. 140. (Liasse.) — 42 pièces papier, dont 2 cah. de 16 et 65 f., 1 sc.

1633-1638. — *Affaires Pierre Doroz (suite).* — Procès de P. Doroz avec D. Deschard, citoyen de Besançon et sa femme Perrenette L'Estoile, nièce du dit Doroz, au sujet de la location d'une maison. — Etat des papiers remis par Deschard entre les mains du cogouverneur Henry, 1635; copie d'accordance de P. Doroz; journal des affaires survenues, 13 janvier 1635-14 juillet 1636; — « actes, pièces et procès » 1 cah. 1635; copie de conclusions d'accordances de P. D. — Réponse des Bénédictins à Des. Deschard, 1635; — inventaire des pièces exhibées devant les gouverneurs par P. D., 1635. — Sentence provisionnelle adjugeant 10 fr. à P. D., 5 janv. 1636; — Héritages sis à Gennes, appartenant actuellement aux enfants Jourdain et provenant de P. D., 1636. — Prétention des Bénédictins sur D. Deschard du fait de P. D., 1638.

H. 141. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1640-1684. — *Affaires P. Doroz (suite).* — Mémoire touchant les parents, emplois et biens de P. Doroz, v. 1660. — Ecritures de J. Cetet, femme de Cl. Deschard, fils de Désiré D., contre les Bénédictins, au sujet de plusieurs rentes provenant de Cl. Doroz; — accordance pour les Bénédictins, 1681; — inventaire pour les dits, 1682. — Avis du conseiller d'Orival, défavorable à J. Cetet. — Sentence de B. Dagay commis par la Cour, en exécution d'arrêt du 11 juillet, déclarant Marg. Deschard, fille de J. Cetet, non recevable en certaines rentes et à en reconnaître d'autres. 24 déc. 1689.

SUCCESSION DE D. D. ANSELME ET AD. GROS, RELIGIEUX ORIGINAIRES DE VESOUL

H. 142. (Liasse.) — 13 pièces papier, 6 pièces parchemin.

1590-1626. — *Famille Gros.* — Traités de mariage de S. Carmentrand, de Scey-sur Saône, avec F. Ponsot, de Luxeuil, 1590; de Cl. Gros, d^r ès droits, et de Cl. Girard, 1510; — institution de bailli de Traves et de Port-sur-Saône, Rupt; de l^t local en la gruerie du Comté, à Vesoul et Montjustin, pour Cl. Gros, 1592-1595-1610. — Donation entre vifs par M. Gros; à son frère Claude, 1596. — Testament de Seb. Carmentrand, 1611. — Traité de mariage de G. Courtaillon, avec J. Gros, fille de Claude, 1623. — Testament de Fr. Ponsot, Vve de S. Carmentrand, 1626.

H. 143. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1628-1632. — *Famille Gros (suite).* — Testament de Cl. Gros, de Vesoul; il fait héritiers Marc et Jean ses fils et lègue aux dames Carmentrand et Courtaillon, ses filles, 1628. — Insinuation de la donation de Cl. Girard, femme Gros, à son fils, à l'occasion de son mariage avec M. Mercier, 1630. — Traité de mariage du précité, 1630. — Traité avec les Annonciades, de Vesoul, pour la réception de Cl. Gros, 1630; — quittance de 500 frs pour son trousseau; — donation de la dite à cause de mort à ses mère, frères et sœurs, 1631. — Traité de mariage de M. Gros, d^r ès droits, avec Charlotte Jannot, 1631. — Paiement fait à J. Gros, Vve d'H. Carmentrand, 1637.

H. 144. — 16 p. pap. dont 2 cah. de 12 et 42 f., 1 parch.

1599-1656. — *Famille Gros (suite).* — Testament et inventaire de l'hoirie de J. Gros, 1631. — Testament de Ch. Jannot, femme de M. Gros, mère de dom Adalbert et dom A. Gros, 1639. — Procès, 1599-1606 : affaire Gros contre Aymonnet, de Vesoul, et N. Champy; — M. Gros et les Bénédictins contre J. Flory, apothicaire à Vesoul (rente); accord, 1654-1656.

H. 145. (Liasse.) — 40 pièces papier dont 2 cahiers de 17 et 17 f.

1618-1620. — *Famille Gros (suite).* — Procès : Cl. Gros contre Fr. Comte et M.-L. Outhenin, sa femme, de Vesoul, au sujet d'une séparation de jardin : inventaire de pièces, enquête, etc.

H. 146. (Liasse.) — 50 pièces papier dont 1 cah. de 34 f.

1619-1632. — *Famille Gros (suite).* — Procès avec P. Bos : pièces diverses (inventaire, accordances, procuration, conclusions, etc.).

H. 147. (Liasse.) — 2 pièces papier dont 1 cahier de 18 f. et 1 reg. de 102-8 f.

1598-1631. — *Famille Gros* (*suite*). — Cens et rentes. — Carnet de Cl. Gros, gendre du sr Girard, 1598-1599, 18 f. — 1 gros carnet 62 f. et 8 f., 1619-1629 et 1622-1626 ; — 1 autre 6 f., 1631.

H. 148. (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 8 papier.

1561-1608. — *Famille Gros* (*suite*). — Rentes et cens. — Constitution de rentes : au profit de Cl. Gros, M. Girard, etc.

H. 149. (Liasse). — 9 pièces papier, 8 parchemin, 2 sceaux.

1613-1642. — *Famille Gros* (*suite*). — Rentes et cens (suite). — Constitution de rentes au profit de Cl. Gros, 1613-20 ; J. Tranchant, 1615 ; M. Gros, 1633-39 ; — cession d'obligation au profit de la Vve Cl. Gros et ses enfants, 1630. — Cédule de M. Gros, 1642.

H. 150. (Liasse.) — 28 pièces papier dont 1 registre de 16 f.; 9 pièces parchemin.

1592-1683. — *Famille Gros* (*suite*). — *Communes* : *Aynans* (*Les*). *Chantes*. Constitution de rentes, 1617. — *Charriez*, Achat d'une vigne par Cl. Gros, 1601. — *Chaux-les-Port*. Amodiation de terres, prés, vignes, maison par Cl. Gros, 1609. — *Confracourt*. Achat d'immeubles par Cl. Gros, 1592-1596. — Affaires Gros-Garin : déposition de témoins, 1602. — *Echenoz*. Décret sur Gousset, de Vesoul, 1619. — *Fedry*. Carnet de Cl. Gros, 1597. — Procès de Cl. Gros au sujet d'une maison C.-J. Masson, 1602-1630. — Amodiations par Cl. Gros aux Masson, 1638. — Amodiation pour les Bénédictins ; lettres, reçus, 1613-1683.

H. 151. (Liasse.) — 35 pièces papier dont 2 cahiers de 16 et 56 f., 1 parchemin, 1 sceau.

1607-1626. — *Famille Gros* (*suite*). — *Communes* (*suite*). — *Fleurey-les-Vesoul*. Décret sur L. Noirot, 1608. — Arrêt contre N. Noirot, suppliant non recevable, 1623. — Requête de Fr. Quinet, mariée à L. Noirot, et mère de N. Noirot, avec assignation à Cl. Gros, acquéreur des biens dudit Noirot, 1623. — Défense, requête, accordance, inventaire de Cl. Gros, contre N. Noirot, 1624. — Frais, etc., 1526.

H. 152. (Liasse.) — 15 pièces papier, 16 parchemin.

1574-1625. — *Famille Gros* (*suite*). — *Communes* (*suite*). — *La Barre*. Rente, 1574. *Magny-les-Port*, 1587-1626. Vente d'héritage sis à Cucles (1), par Cl. Charopelet, à divers et à Cl. Gros, 1587-1614. — Procès, accordance. — Amodiation du four banal. — *Pontcey*. 2 ventes, 1606-10. — *Port-sur-Saône*. 2 ventes dont l'une à Charopelet, 1611 et 1624. — Prix des grains, 1610-26. — *Pusey*. 2 ventes, 1636. — *Raze*. Vente par Cl. Gros, 1604. — *Rosey* (2). Une vente et un achat de vignes, par Cl. Gros, 1604-1606.

H. 153. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 7 pièces papier dont 3 cah. de 15, 11 et 14 feuillets, 9 sceaux.

1538-1598. — *Famille Gros* (*suite*). — *Communes* (*suite*). — *Scey-sur-Saône*. — Achats de terres par A. et J. Gros ; par Phil. de Goussarre et Cl. de Mugnans, sa femme, 1538-80. — Testament de Cl. de Ronchaux, beau-père de P.-H. de Goussarre, 1570. — Foi et hommage prêté par N. de Ronchaux à Cl. de Bauffremont (3), évêque de Troyes, sgr de Scey, 1560. — Dénombrement du même au même, 1565 ; de Phil. Goussarre, 1584. — Testament de Cl. Rouhier, 1562. — Traité d'A. de Goussarre avec ses sœurs, 1594. — Dénombrement par ledit à Guil. de Bauffremont, 1598.

H. 154. (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 5 sceaux.

1601-1660. — *Famille Gros* (*suite*). — *Scey-sur-Saône* (*suite*). — Vente, 1601. — Acensement et achat au profit de Cl. Gros sur A. de Goussarre et sa femme, Fr. Rouhier (vigne), 1604 ; autre par Cl. de Bauffremont à Cl. Gros ; échanges entre Ant. de Goussarre et Cl. Gros, 1610, etc. — Rentes. — Amodiations d'une maison de M. Gros, 1633. — Procès de Béatrix Besancenot contre M. Gros, 1634-1635. — Traité entre le professeur Talbert (4), les filles de Claudine Lambelin et les Bénédictins (hérit. Cl. Gros), 1658.

H. 155. (Liasse.) — 50 pièces papier, 6 pièces parchemin, 1 sceau.

1603-1699. — *Famille Gros* (*suite*). — *Communes* (*suite*). — *Soye*. Achat pour Cl. Charopelet, 1603. —

(1) Uni à Magny.
(2) De la sgrie du Prieuré de Rosey (H.-S.).
(3) V. E. sup. 2671 et ss.
(4) V. E. 1512-1513.

Vauchoux, id., 1604, par Cl. Gros, 1610. — Amodiation du four par ledit, 1618. — Achats par Cl. Gros et divers, 1620-1622. — Procès des Bénédictins comme héritiers de Gros, contre les habitants : conclusions, inventaires, décret sur les habitants, 1635-66. — Reçus de rentes constituées au profit de Cl. Gros, 1696-99.

H. 156. (Liasse.) — 68 pièces papier, 3 pièces parchemin.

1595-1678. — *Famille Gros* (*suite*). — *Communes* (*suite*). — *Vesoul*, 1595-1655. — Reçus. — Délivrance d'une vigne à Cl. Gros, 1608. — Réparation à la maison de M. Gros, 1622. — Compte rendu par Cl. Gros de la recette de la confrérie du Saint-Sacrement, 1623. — Maison adjugée à J. Gros pour 6.050 fr., 1635-36. — Jets et imposition, 1640-42. — Imposition pour la rançon de la ville, 1642. — Reddition de comptes de la ville par M. Gros, 1642. — Vente d'une vigne, 1654. — Vigne aux Bénédictins léguée par Cl. et J. Gros, 1655. — *Villers-sur-Port*. Maison. Interpellation par les frères Gros, 1622. — Procès des Bénédictins contre J. Barberet au sujet d'une vente, 1676-78. — *Vy-les-Rupt*, 1608-18. — Constitution de rente de Cl. Gros sur Jean Javelet et procès au siège de Gray.

H. 157. (Liasse.) — 18 pièces papier dont 1 cahier de 21 f., 4 parchemin, 2 sceaux.

1649-1708. — *Succession Marchand, de Besançon*. — Cession de rente aux Bénédictins sur les habitants de Mamirolle, 1649. — Testament de Séb. Marchand, ses enfants héritiers ; état des biens légués, 1678. — Publication du testament de J. Marchand, 1685 ; — donation entre vifs du dit, devenu bénédictin, au profit d'Ét. Lambert, sa mère, et J.-B. Marchand, son frère, 1692. — Réception de Marg. Marchand, fille de Seb., aux Ursulines d'Ornans (dot 4.000 fr.), 1698. — Mariage de J.-B. Marchand, citoyen de Besançon, avec B. Vinot, 1599. — Détail et estimation du trousseau de cette dernière, 1702. — Factum pour Ét. Lambert, vve de Séb. Marchand, contre les Ursulines d'Ornans, 1711. — Partage entre Pierre et Ét. Lambert, enfants de feu P. Lambert, 1703. Donation de J.-B. Marchand aux Bénédictins ; frais, quittances, 1706-1708.

H. 158. (Liasse.) — 49 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 20 f., 1 parchemin.

1707-1711. — *Succession Marchand* (*suite*). — Testament de J.-M. Marchand, 1707 ; — inventaire, 1708 ; — quittances diverses. — Assignation aux héritiers à requête d'Ét. Lambert ; — donation de la dite à St V., 1709. — Réponse des Ursulines d'Ornans au factum d'Ét. Lambert, pour la reconnaissance du tiers des biens de Seb. Marchand, appartenant à Sœur M. Marchand, v. 1710. — Salvations, appointements, contredits, inventaire de pièces, placet, 1710-1711.

H. 159. (Liasse.) — 45 pièces papier dont 2 cahiers de 11 et 14 f., 1 parchemin.

1712-1726. — *Succession Marchand* (*suite*). — Procès Ét. Lambert contre les Ursulines d'Ornans : griefs, inventaire, sommation, assignation, transaction par laquelle les Ursulines se désistent de tous droits, moyennant 650 l., 1712-1713. — Testament de P. Surat, citoyen en faveur de Cl. Brouillet, sa femme, publié le 21 août 1722. — Quittances diverses.

H. 160. (Liasse.) — 19 pièces papier, 6 parchemin.

1577-1631. — *Famille de Marvelise*. — Quittance pour Ant. de Marvelise, vigneron de Besançon, 1577. — Traité de mariage de Th. de Marvelise, fils d'Antoine, avec Cl. Maigrot, 1583. — Assignal, 1588 ; — achat d'un pré par le dit Th., à Velotte, 1591. — Mariage de M. de Marvelise avec G. Fatet, de Vuillafans, 1613. — État des leg faits par Fr. Maigrot, v. 1630. — Quittances diverses.

H. 161. (Liasse.) — 15 pièces papier dont 2 cahiers de 101 et 22 f., 1 parchemin.

1635-1640. — *Famille de Marvelise* (*suite*). — Actes, pièces du procès de Marg. et de Parise de Marvelise pour leur partage, contre Anne de Marvelise et J.-B. Coulon, son fils, 1635 ; — avis de droit pour Marg. et Parise. — Sentence adjugeant la maison à J.-B. Coulon, 1638. — Quittances, etc...., 1640.

H. 162. (Liasse.) — 1 registre de 220 f., 1 parchemin.

1650-1652. — *Famille de Marvelise* (*suite*). — Actes, pièces du procès des Bénédictins comme donataires de Marg. de Marvelise, originels défendeurs et présentement appelans, contre J.-B. Coulon et A. de Marvelise, sa femme, sœur de Marguerite, originels impétrans en brandonnement et saisie de fruits de vignes et à présent appelés

VISITES DE L'ABBAYE

H. 163. (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 cahier de 95 f.

1621-1728. — *Visites de l'abbaye.* — Visite de l'église et bâtiments de St-Vincent par les cogouverneurs de Besançon, Cl.-Ant. Buzon et Ant. Chapuis, 1621 ; — par J.-J. Doroz et Ant.-Ph. Doroz, avocat général et procureur général au Parlement, après le décès de A.-F.-G. de Grammont, le 27 nov. 1727, avec F.-X. Courchetet, chanoine, administrateur de la dite abbaye, nommé par le Parlement. — État des revenus et des patronages de l'abbaye, 1728.

H. 164. (Liasse.) — 2 cahiers de 20 et 90 feuillets.

1745. — *Visites* (*suite*). — Visites après la mort de Cl. Duding, évêque de Lausanne, par Cl.-Ant. Marrelier, conseiller au Parlement ; Ph.-Jos. Boudret, coadjuteur de Bonnevent, administrateur.

H. 165. (Liasse.) — 2 pièces dont 1 cahier de 168 f.

1768. — *Visites* (*suite*). — Visite du clocher de l'abbaye par l'architecte Nicole. — Visite par M. Fr.-Victor Maire de Villersexel, conseiller au Parlement, après le décès de l'abbé de Jouffroy d'Uzelles, Joseph Marin de Vaux, administrateur, 1768.

CHAPELLES

H. 166. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 3 pièces papier, 2 sceaux.

1316-1665. — *Chapelle du clocher*, 1619-65. — Quittance, 1619. — Sentence de l'Official, ordonnant l'érection d'une chapelle près l'autel du clocher et d'y célébrer des messes pour J.-B. Clerc, de Besançon, 1665. — *Chapelle N.-D.*, 1316-1432. Fondation d'une basse messe par l'abbé Guillaume, 1316. — Fondation de messes par Gauthier, dit Berdoillet, 1323. — Cession de la dite chapelle à l'abbaye par l'abbé P. Armenier, 1523. — Institution de la dite chapelle, en faveur de P. Bridel, 1432.

H. 167. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 5 pièces papier, 3 sceaux.

1321-1588. — *Chapelle Saint-Antoine.* — Unie en 1442 à la chantrerie. — Sa fondation et sa dotation par Richard, curé de Montussaint, 1321 ; — publication du testament dudit, 1329. — Provision pour Ant. de M[t] St-Léger, 1505 ; collation à J. Fourneret, 1520 ; à L. Favernier, 1528. — Bulle de Sixte V, par laquelle le pape se réserve les bénéfices vacants pendant certains mois ; autre pour mettre en possession L. Lhoste, 5 août 1587 ; — exécution par l'Official, 12 août 1588 ; — envoi en possession par le Parlement, 17 août 1588. — Écritures de Lhoste, contre A. Brun, 1587. — *Chapelles de N.-D.*, *St Benoit*, *St Léonard*, *St Hugues*. — Fondation par l'abbé H. d'Augicourt, 1517. — Bulle de Léon X, au sujet de son transfert, 31 août 1518.

H. 168. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 1 papier, 1 sceau.

1299-1640. — *Chapelle Sts Ferréol et Ferjeux.* — Fondation par C. Bovial de Poligny, qui en donne la jouissance au sacristain de St Vincent, 1385. — Requête des religieux à l'Archevêque pour demander une enquête sur le testament de J.-B. Clerc, léguant une rente de 7.000 fr. aux Bénédictins ; — ordonnance de l'Official d'ériger une chapelle à côté du clocher et d'accomplir la fondation Clerc, 1639-1640. — Marché pour le retable, 1675. — *Chapelle St-Jean-Baptiste*, fondée par G. Gaillard. Cens de 4 l. pour ladite chapelle sur une maison et une vigne, 1209-1320. — Collations de la dite chapelle par les héritiers du fondateur, 1348.

CONFRÉRIES

H. 169. (Liasse.) — 30 pièces papier, dont 1 cahier de 21 f. et 1 imp., 3 sceaux.

1650-1790. — *Agonisans*, 1660-1790. — Règles de la confrérie de Dole, 1692. — Testament de Fr. Picard, prêtre bourgeois de Dole, fondateur de la dite confrérie, 1718. — États des biens légués. — Requête et autorisation du V. G[al], 1719 ; bulle d'indulgence, 1719. — Demande de renseignements et réponse des Cordeliers de Dole, 1720 ; règlement, 1722 ; difficultés et traités entre les religieux et les confrères, 1722. — Rente, comptes, quittances, inventaire de titres, 1790.

H. 170. (Reg.) — 112 f. papier, couverture parchemin.

1720-1790 (30 juin-22 août). — *Agonisans* (*suite*). — Registre des délibérations avec la liste des confrères qui ont été prieurs.

H. 171. (Reg.). — 38 et 36 f., couverture parchemin.

1722-1756 (22 fév.-18 nov.). — *Agonisans* (*suite*). — Registre de recettes et de dépenses.

H. 172. (Reg.) — 70 et 5 f., papier, couverture parchemin.

1746-1777. — *Agonisans* (*suite*). — Liste par ordre alphab. des confrères.

H. 173. (Liasse.) — 9 pièces papier, 3 parchemin, 3 sceaux.

1645-1736. — *Assomption.* — Approbation, 1696. — *Sts Crépin et Crépinien.* Fondation par les M[es] tanneurs, 1690; — approbation, 1671; — suppression, 1725. *Sts Ferréol et Ferjeux.* Requête appointée pour l'entretien, aux frais du Magistrat, d'une lampe devant l'autel des Saints, 1645. — Institution et approbation, 1674. — Bref d'indulgence de Clément X, 1674. — Statuts approuvés, 1736.

H. 174. — Reg. imp. 151 f. pap.

XVIII[e] s. — *Sts Ferréol et Ferjeux* (*suite*). — Règlements et statuts. Nouv. édition. Besançon, imp. J.-F. Couché. S. D. in-12.

H. 175. (Liasse.) — 49 pièces papier, 1 parchemin.

1707-1790. — *Saint Joseph.* — Traité entre les Bénédictins et les confrères; quittances, transaction, 1707; délibérations, 1707-11; — indulgences. — Nouveau traité au sujet de la rétribution des offices, 1711-22. — Instance avec L. Jeanneney (dette); P. Donzelot; L. Piquard; jugement de la Mairie contre J.-B. Faivre, recteur, pour comptes à rendre, 1758. — Quittances; mémoire, 1788; — compte du trésorier, 1788-3 janv. 1790.

H. 176. (Liasse.) — 42 pièces papier, 2 parchemin, 1 sceau.

1635-1727. — *Sainte Agathe.* Bref d'indulgence d'Urbain VIII. — *Dames du Cordon bleu.* Conventions avec les Bénédictins, 1717-27; donation d'une rente annuelle de 5 frs par G. Varin, 1718; copie de la fondation, 1718.

H. 177. (Liasse.) — 70 pièces papier, 1 registre de 14 f., 1 parchemin.

1665-1724. — *Prompt secours pour les Trépassés.* — Fondation; — bulle d'indulgence. — Traité avec les Bénédictins, 1664-1665. — Délibérations, 1721. — Procès avec les Bénédictins. — Requêtes, sommations, inventaires, etc...., au sujet du traité de 1665; — arrêt qui en ordonne l'exécution, 1723. — Copie de la bulle d'Innocent XIII transférant l'office à St-Pierre, 1724.

H. 178. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1751. — *Université.* — Traité entre l'Université et les Bénédictins : offices les plus solennels pour l'Université : office pour la réception du recteur; 29 l. d'argent et des flambeaux pour honoraires, 1751.

OFFICES

H. 179. (Liasse.) — 13 pièces papier.

1588-1724. — *Grand Prieur.* Institution en faveur de G. Simonin, 1598. — Sentences maintenant don L. Favernier, 1604. — *Cellerier.* Requêtes aux RR. PP. Visiteurs au sujet de la taxe des hôtes, 1667-1724.

H. 180. (Liasse.) — 14 pièces papier, 9 parchemin, 2 sceaux.

1439-1634. — *Chantre.* Institution pour J. Granget, 1439. — *Infirmier.* Institutions; — prises de possession par L. Favernier le jeune, 1567; bulle de Clément VIII en faveur de F. Valle, 1601. — Écritures de M. de Corinthe, Gd Prieur, prétendant conserver son prieuré et son évêché de Corinthe, L. Favernier les prétendant incompatibles, 1620. — *Réfectorier.* Amodiation, 1450. — Quittances diverses.

H. 181. (Liasse.) — 5 pièces papier, 5 parchemin, 3 sceaux.

1373-1736. — *Sacristain.* — Quittance. — Accord avec l'abbé au sujet de la pitance (copie), 1373. — Extrait de la règle : le sacristain doit 40 s. à l'abbaye, 1384. — Provision de l'office à L. Lhoste, 1570. — Institution en faveur d'A. Brun, 1604. — Inventaire des sanctuaire et argenterie, 1645. — Attestation de reliques apportées par Grég. Briot, 1707. — Livre de recettes, 1736-45.

H. 182. (Reg.) — 52 f., couv. parchemin.

1475-1492 (mai-16 juillet). — *Sacristain* (*suite*). Livre de revenus et droits (Livre blanc.) P. Doroz titulaire.

H. 183. (Reg.) — 239 f. papier, couv. cuir.

1472-1504. — *Sacristain* (*suite*). Copie de deux censiers : 1° f. 1-146, 1472. — 2° f° 149-239, 1492-1504. — Copie du suivant.

H. 184. — Reg. 16 f. parchemin, couv. parchemin ms.

1492-1504. — *Sacristain* (*suite*). — Original de la 2e partie du précédent, avec les droits de la cure de St-Marcellin.

AFFAIRES DIVERSES

H. 185. (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 1 cahier de 50 pages ; 1 de 14 f

1385-1774. — *Patronages et pouillés.* — État des patronages dûs à l'abbé, aux religieux : reçus, 1700-73. — Pouillé de l'abbaye, après 1560, avec un état des patronages dûs en 1536 et 1537 et des quittances de patronages par l'abbé H. d'Oiselay, 1383-84 (copie). — Extrait du pouillé : institutions données à diverses cures. — Visite des décanats de Salins et de Lons par [Louis Ier du Tartre], évêque de Nicopoli, suffragant de Besançon, 1560. — État des bénéfices dépendants de l'abbaye s. d.; — des patronages dûs annuellement, 1613. — Bénéfices du Comté avec leur revenu net, avec des renseignements sur les revenus et dépenses du Comté, 1626. — Répartement général du bailliage de Dôle : « six vingt mille frs pour la cotte de la contribution dehue par les Etats de la Franche-Comté de Bourgogne, comme terre d'empire, en cas d'invasion par le Turc sur les Etats de l'Empire », 1626. — Liste des bénéfices, v. 1700.

H. 186. (Liasse.) — 27 pièces papier, 7 parchemin, 4 sceaux.

1637-1762. — *Discipline.* Avertissements, 1676. — Officiers et leurs rôles, 1762. — Cas réservés pour les réguliers d'après la bulle de Clément VIII. — *Offices.* Tour de messe avant la Réforme. — Offices de St Crépin, Ste Agathe, St Irénée, St Denis, du St Suaire, etc...., 1685-1732. — *Indulgences : Jubilé*, 1668-1757. — Bulles d'Innocent X, accordant des privilèges à l'autel de St Benoît, des indulgences pour les 13 nov. et 31 juillet 1648; pour les fêtes des Sts. Benoît, Placide, etc...., les cinq fêtes de l'ordre, etc. Jubilés de 1707 (en faveur de la paix); de 1721 (élévation d'Innocent XIII). — *St-Suaire :* ordre des Gouverneurs au sujet des clés et délégués pour l'ostension, 1665-67.

H. 187. (Liasse.) — 38 pièces papier.

1634-1678. — *Professions.* 1 procès-verbal d'évasion de D. Robert.

H. 188. (Liasse.) — 38 pièces papier, 2 parchemin.

1611-1758. — *Pensions*, 1611-23. — Quittances pour pensions diverses (étudiants, anciens religieux non réformés, etc.); — constitution de rentes et sentence pour la pension de J. Simonin, 1623. — *Sépultures* de L. de St. Mauris; Th. Marvelise (opposition), 1637; G. Meure, 1678; Maigrot (aucun droit); Barbe Clerc (chez les Cordeliers), 1737.

H. 189 (Liasse.) — 26 pièces papier, 5 parchemin, 2 sceaux.

1213-1693. — *Paroisse Saint-Marcellin.* — Convention entre l'abbé de St.-V. et le chapitre de St.-Jean, au sujet des droits curiaux (cop.), 1223. — Legs de Guillemette, fille de Belin, 1316. — Demande de désunion avec l'office de sacristain et de la translation de la cure à une autre église par l'abbé Pierrard, 1606 : — réponse des paroissiens, 1606; — réplique de l'abbé; — mémoire contre des paroissiens prétendant que l'abbaye avait été fondée sur la paroisse, v. 1630; — bulle d'Innocent XI, donnant pouvoir au chanoine Marlet de juger le différend, 1687. — Sentence de Marlet; appel des paroissiens *ad apostolos*; réception de l'appel par le pape, qui adresse sa bulle à Ét. Linglois, juge synodal, 1688. — Maison Coulon revendiquée par les paroisses St-Pierre et St-Marcellin : l'endroit où sera la cuisine déterminera la paroisse des locataires, 1701. — Traité entre l'abbé de St-Vincent et le curé de St-J.-Baptiste, au sujet des droits perçus pendant la Semaine sainte, 1318.

H. 190. (Liasse.) — 30 pièces papier, dont 5 imp.

1701-1752. — *Paroisse St-Marcellin* (*suite*). — Reconnaissance des paroissiens que la chapelle de St-Ferjeux n'appartient pas à la cure, 1703. — Règlement des honoraires des curés par l'Archevêque (quarte funéraire), 1708. — Requêtes du curé au sujet de la

maison Coulon; — de l'office de St Marcellin, 1725. — Remontrance du procureur du Roi près le bailliage de Besançon au sujet de la tenue des registres paroissiaux. — Maison revendiquée par les paroisses St-Marcellin et Jussan-Mouthier, 1736. — Arrêt du Parlement qui règle les droits entre les curés et les officiers municipaux, 1750.

H. 191. (Liasse.) — 26 pièces papier, 19 sceaux.

1700-1731. — *Paroisse St-Marcellin* (*suite*). — Lettre du chancelier et note de l'Intendant de Vaubourg sur l'exécution de la déclaration du 16 déc. 1698, 1700. — Publication de bans, 1712-31.

ÉGLISES ET BATIMENTS. — ENCLOS

H. 192. (Liasse,) — 22 pièces papier, 4 pl.

1621-1772. — *Église abbatiale.* Marchés pour la couverture du clocher avec Trouttot et Cordier, 1652; pour une garde-robe à la sacristie, 1660; le ferrement des cloches, 1662; la peinture de l'église; des réparations à l'église, 1664-65; la chapelle de St-Ferréol, 1673; la lanterne du clocher, 1713; la voûte, 1720; la couverture, 1721. — Dépenses par le cellerier. — Plan de rétable, de grilles, etc...., mémoires diverses, 1720-72.

H. 193. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1627-1673. — *Église abbatiale* (*suite*). Marchés de sculpture : avec P. de Loisy, H. Kneipmann, pour des « images » de N.-D., 1627-1628; avec P. de Loisy, pour un bras de St. Léonard, 1628; quatre chandeliers d'argent, 1629; un ciboire d'argent, 301 frs, 1629; — avec J. de Loisy pour un ciboire destiné à l'église de Sellières (Jura), 1630; avec P. de Loisy « un calice à la mode avec une fausse couppe ciselée.... », 1637; pour le clocher, les cloches, 1652-62; — avec Antoine-Guy de Loisy, pour deux chandeliers d'argent, 1662; — avec Al. de La Motte, pour un retable de la chapelle St Benoit et du maitre-autel, 1663-67; — avec Ph. Doby pour le St Benoit du portail, 1663. — Don de 300 frs pour ornements d'église par la Vve de Cille de Loisy, 1663. — Marché avec J.-B. de Loisy pour un chef d'argent de St-Ferjeux, 1675; — avec J. Bretillet-Damey pour un candélabre d'airain, 1675; — avec Ch.-Og. Chennevière, pour une châsse des reliques Sts Ferréol et Ferjeux, 1678; deux bâtons d'argent, 1667; un chef de Ste Agathe, 1682, avec Ant. Bonnier pour le mausolée de l'abbé Saunier, 1682; — avec J. Chambert pour l'entablement du chœur et du sanctuaire, 1735. — Mémoire de ce qu'il y a dans la chapelle de St Benoit, 1706; — avec J. Galezot pour la porte et le buffet des orgues, 1712; stalles du chœur, 1735-38. — Quittance de J.-B. Ligier, 1725; de Jourdain (tableaux St Paul et St André), 1748. — Avis au sujet des réparations, 1773. — *Archives.* Extraits d'inventaires, v. 1780. — Convention entre J. Marin pour l'abbaye et le notaire Chéry, auquel remise a été faite des clés des archives, 1771. — *Bibliothèque.* Interdiction à dom Lévêque d'imprimer les mémoires de Vandenesse. 1753. — Distraction de livres au monastère de Faverney par d. Fr. Philippe : décision des Visiteurs, 1781.

H. 194. (Liasse.) — 37 pièces papier, dont 1 cahier de 45 f.

1623-1747. — *Marchés de constructions* avec le maçon Perrenot pour un bâtiment; une chapelle, 1625-1635; — marché de planches; — pour la lessive de la sacristie, 1678; pour des sommiers, baudrillons, etc.... — Mémoires des journées et des fournitures, 1691-1700. — Devis des bâtiments de Saint-Ferjeux, 1704-15. — Sculpture et grillage à la chapelle de St.-Ferjeux, 1714-34. — Marché avec D. Cuène pour un 3e corps de logis, 1720. — Permission de bâtir, 1743. — Copie des marchés avec les modifications, 1743-46. — Marchés et devis pour la vitrerie, la menuiserie, etc...., dans les nouveaux bâtiments, 1745; avis et devis pour le grand escalier, 1747; marché et devis pour sa grille, 1747.

H. 195. (Liasse.) — 5 pièces papier.

1620-1679. — *Bâtiments.* Réparations, 1613. — Requête aux Gouverneurs et permission d'iceux pour la continuation des bâtiments, 1621. — Vente du verger des Gavottes et remploi à des réparations, 1639-40. — Quittances au maçon Perrenet; à divers. — Marchés et mémoires, 1662-79. — Maison de J. Billerey, devant le fourg : autorisations, etc...., 1678-79.

H. 196. (Liasse.) — 6 pièces papier.

1680-1736. — *Bâtiments* (*suite*).. — Mémoires et devis divers; — location du jardin, 1705-12; réparations, v. 1710.

H 197. (Liasse.) — 41 pièces papier, dont 1 cahier de 83 p.

1737-1748. — *Bâtiments* (*suite*). — Mémoires, observations sur l'emplacement de la bibliothèque dans

la cour, v. 1740. — Demande; autorisation de bâtir : le corps de logis projeté s'étendra *depuis le bas de l'église jusqu'aux écuries: pour lequel édifice on pourra emprunter 30.000 l.*, 1742. — Devis et toisé des travaux des entrepreneurs J. Nodier et Fr. Amodru, 1743-48. — Devis et toisés divers, 1744-48.

H. 198. (Reg.) — 14 et 28 f., couv. parchemin.

1743-1749. — *Bâtiments (suite).* — F° 1 à 14 f. La 1re pierre a été posée le 15 juillet 1743. — Recettes, dépenses, f° 1 à 28.

H. 199. (Liasse.) — 45 pièces papier, dont 2 cahiers de 41 et 42 p.

1745-1748. — *Bâtiments (suite).* — Marchés pour l'ameublement, 1745; — toisé de la charpente, 1745; — mémoire de G. Monnier, serrurier. — Requête au Magistrat pour des changements dans la façade, 1746. — Toisé, 1747. — Convention avec le Magistrat pour l'utilisation des eaux perdues de la fontaine de la rue Ronchaux, 1747; — devis pour la construction d'un bassin dans le jardin. — Toisé des travaux de maçonnerie par J. Nodier et F. Amodru, 1748, et observations; du grand escalier, 1748. — Mémoires et reçus, 1748.

H. 200. (Liasse.) — 42 pièces papier, dont 2 cahiers de 33 p. et 17 f., 4 plans.

1700-1782. — *Bâtiments (suite).* Interruption de travaux jusqu'au paiement des dettes (diète et Chapitre gal). 1757-59. — Plan général du rez-de-chaussée et du 2e; — coupe de l'escalier démoli, note sur le grand escalier, XVIIIe s.; — marché au sujet du bassin, 1750. — Toisé des travaux de couvreur; — état des travaux dans le quartier neuf. — Mémoires divers et quittances, couvreurs, paveurs, etc.... Procès avec l'entrepreneur Nodier (réparation du mur de clôture), 1770. — Procès-verbal d'architecte en vue de la reconstruction de la maison conventuelle.

H. 201. (Liasse.) — 8 pièces papier, 9 parchemin, 3 sceaux.

1188-1715. — *Enclos.* — Cession par l'archevêque Thierry II du droit de construire un four, proche l'église, 1188. — Accord avec St Jean, mettant fin à une contestation au sujet du droit paroissial : *Furno ante januam ecclesie St. V. sito et terris et hominibus extra civitatem positis....*, 1213. — Vente; donation d'une maison, 1273-77. — Excommunication contre ceux qui démolissent les murs, 1621. — Amodiation du fourg et dépendances, etc...., 1630-62-1715. — Vente du verger des *Gavottes*, 1639. — Traité entre les abbé et religieux au sujet des cour, étables, etc..., 1645. — Vente d'une partie du verger au chirurgien Coulon, 1692; — aux directeurs du séminaire, 1697; — approbation, 1710.

H. 202. (Liasse.) — 35 pièces papier, dont 2 cahiers de 10 et 13 f., 1 parchemin.

1623-1630. — *Enclos (suite).* — Procès avec J. Simonin, ex-religieux, au sujet de sa pension, les abbé et religieux voulant lui faire imputation d'un jardin, 1623. — Grosse de contrat de vente d'une portion de jardin, portant rente sur J. Ninot, menuisier à l'Isle, 1748; — procès pour inexécution du contrat, revente et paiement des Bénédictins, 1750-54.

H. 203. (Liasse.) — 30 pièces papier, dont 1 cahier de 19 f.

1718-1740. — *Enclos (suite).* Vente au conseiller Faure de 100 l. 1/3 pour 3.275, rapportant de rente 131 l. 5 s. avec le cens sial de 26 s., 8 d. portant lods, avec approbation du pape, etc..., 1718-19; — autre vente à J.-Cl. Privey, avocat au Parlement, Fr. Marlin, entrepreneur, 1729, autre vente à B.-Ig. du Chesne, écuyer (35 l. la toise carrée), 1729. — Vente aux conseillers Damey, Langrognet, Courbouzon, à Cl. Gaiffe, à J.-D. Roussiaux, 1740. — État du produit des ventes : 35.848 l. 7 s. 11 d. — Assignation contre le conseiller P. de Boursières.

H. 204. (Liasse.) — 24 p. papier, dont 2 cahiers de 16 et 19 f.

1741-1773. — *Enclos (suite).* — Sentence du bailliage condamnant P. de Boursières à faire élever un mur de clôture. — Ventes à J. Nodier; G. Meunier, 1742-43. — Ventes à P. Marchand, contrôleur des fermes du Roi; à Cl.-F.-Ph. Renouard de Fleury (1); aux supérieurs du séminaire (capit. 22.700 l., int. 1135 l., not. Chéry), 1773.

H. 205. (Liasse.) — 15 pièces papier.

1575-1773. — *Enclos (suite).* — Amodiations des vergers, clos, vignes; de deux chambres sur la rue, etc., 1575-1773; — de la maison abbatiale et dépendances, sauf la salle voûtée des archives, 1689-1744.

(1) V. E, sup. (table) 3446, etc.

H. 206. (Liasse.) — 32 pièces papier, 1 plan.

1630-1780. — *Enclos (suite)*. — Jardin de la Colombière : locataires, quittances, 1630-1723. — Ventes de portion de jardin ; — d'une maison, rue Neuve, 1692-1780.

H. 207. (Liasse). — 14 pièces papier, 1 pl.

1690-1715. — *Enclos (suite). Projet d'une nouvelle rue dans les jardins et clos.* Cession à la ville d'une partie des écuries, fourg pour l'élargissement de la rue St.-Vincent et sous condition que M. M. du Magistrat écriront à Louvois pour lui faire renoncer à l'idée d'une rue nouvelle, de l'église St.-Vincent à la Porte N.-D., 1690. — Minute d'une lettre à Louvois, 1690. — Marché du mur de clôture. — Plan de la rue Neuve [Ch. Nodier], en vertu de l'arrêt du 6 juin 1737. — Supplique à l'Intendant. — Toisé de terrain, 1740. — *Rue du Perron* [Chifflet]. Elargissement. — Mémoire au sujet du terrain cédé. — Vérification du toisé ; — répétition au Magistrat de 1291 l., 1715.

RUES

H. 208. (Liasse.) — 7 pièces papier, 6 parchemin.

1306-1751. — *Rue d'Arènes*. Ventes, acensements de maisons grevées envers l'abbaye ou de sa seigneurie, 1369 98. — Vente d'une maison. — Cens sur des maisons ; — procès contre P. Dupin.

H. 209. (Liasse.) — 17 pièces papier, 7 parchemin, 1 sceau.

1285-1771. — *Grand-Battant*. Donation d'une maison, 1285 ; — maisons censables, 1320, 1370, 1375, 1457, 1566, 1586, 1591. — Sentence de la Régalie pour non-paiement, 1600. — Assignation, 1685 ; — collocation, 1614. — Etat des cens dûs. — Maisons de la ville affectées de cens, portant lods, XVIIIe s. — Procès contre J. Grosperrin, marchand cabaretier, au sujet de paiement de lods, 1746.

H. 210. (Liasse.) — 15 pièces papier, 2 parchemin.

1397-1718. — *Petit-Battant*, 1678-1718. — Vente d'une maison, 1678. — Procès contre Marellier censable, 1705-18. — *Rue des Boucheries*, 1397-1629. — Cens divers sur des maisons, 24 fr., 1397 ; — Vente d'une maison censable, 1431 ; — maison Boillard grevée du paiement d'une demi-menade : écritures et quittances de 50 fr. de lods, 1555-1564, 1600. — *Rue du Bourg* [Gde-Rue inf^re] 1479-1521. — Cens.

H. 211. (Liasse.) — 8 pièces papier, 3 parchemin, 1 sceau.

1255-1697. — *Rue de Chamars*, 1696-1697. — Les Bénédictins contre les Jésuites du collège, au sujet des noyers qui ne sont pas à 15 pieds de distance de la vigne des premiers, 1696-97. — *Rue Champrond.* Vente d'une maison censable d'un denier, 1255. — *Porte de Chartres.* Cens sur la maison Baillet, 1307. — *Rue du Cingle.* Cens sur maison et vigne, 1363.

H. 212. (Liasse.) — 4 pièces parchemin.

1250-1646. — *Rue du Clos* [Ern. Renan]. — Vente d'une maison, 1646. — *Rue de Courtefontaine* [Ronchaux]. — Vente d'une maison devant lods et justice, 1318. — *Ruelle de dom Robert de Ruffey.* Don de 4 sols de cens sur une maison, 1250. — *Rue de l'École.* Procès contre Nicolet, fromager, au sujet d'une maison et d'une vigne, 1340.

H. 213. (Liasse.) — 36 pièces papier, dont 6 cahiers de 14, 16, 31, 30 et 14 f.

1546-1774. — *Grande-Rue.* Maison Bertrand, portant lods, amende et s^gie : reconnaissance de cens, rente, 1547-1774. — Maison Planfoy-Borryot, grevée d'une menade, avis de droit : explication du mot menade (1), v. 1620 ; écritures des religieux ; inventaires, etc., 1573-1633.

H. 214. (Liasse.) — 53 pièces papier, dont 1 cahier de 15 f., 1 parchemin.

1633-1746. — *Grande-Rue (suite).* — Maison Borryot (suite) : procès pour cens (suite). Sentence de la Mairie déclarant la dite maison chargée d'une menade, 1634 : — procès contre P. Lefevre, femme Dartevelle : sentence du Baillage condamnant la dite à payer 616 fr. 8 gros, pour lods, 1689. — Maison Bulet, censable : achat, reconnaissance, estimation, 1700-46.

H. 215. (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahier de 53 f., 2 parchemin.

1323-1780. — *Rue des Granges.* Traité au sujet d'un cens d'une demi-menade sur une maison, 1323. —

(1) « Scavoir en 1er lieu que signifie le mot *menade*.... si la menade est une espèce de cens et s'il y a des menades qui portent lods et Sie.... ».

Maison Roy : sa vente ; distribution : le sacristain colloqué pour 15 s., 1583-84. — Grosse de rente, 1716. — Extrait de cadastre, v. 1780. — *Rue Neuve* [Ch. Nodier]. Rentes portant cens sur J. Gaulard, 1741-43. — Obligation de 350 l., 1744. — Lettres patentes et enregistrement permettant au séminaire d'acquérir des fonds (cop.), 1772. — *Rue de l'Orme de Chamars*, 1401-1633. Maison Bon Gogy, vigneron, grevée de 15 d. et 1 obole : intervention des Bénédictins au décret, reconnaissance de Bon. — Maison Salivet-Lansard devant lods ; procès du cens de 10 s., par Salivet.

H. 216. (Liasse.) — 30 pièces papier, dont 1 cahier de 13 f., 1 parchemin, 1 plan.

1277-1785. — *Rue du Perron* [Chifflet]. Don d'une maison aux Bénédictins, 1277. — Procès contre J.-Cl.-P. de Boursières, au sujet des fenêtres dans un bâtiment qu'il fait construire, 1730. — Ventes de terrains par les Bénédictins aux conseillers Langrognet, de Courbouson, Damey, à R. P. Lefèbre, ferblantier (avec plan) ; — vente d'une maison censable à Mad. de Fraisans ; assignation contre la dite dame, 1781-85.

H. 217. (Liasse.) — 18 pièces papier, 2 parchemin, 1 sceau.

1375-1735. — *Rue Poitune* [Cl. Pouillet], 1606-1694. — Maison Perrenot-Jolicard : procès, adjudication à P. du Chasne : il doit 3 s. de cens. — Vente pour 4.000 fr. par Jolicard à A. Mollevaux, d'une maison chargée de 3 s. ; assignation contre Jolicard, 1694. — *Rue Ronchaux*. Don d'une maison, 1375. — Ecriture au sujet d'une maison de L. Morand, censable de 2 s., 1605. — Monitoire au sujet d'une muraille au bas de la rue. — Mémoire au sujet d'une boucherie bâtie sur 2 maisons censables, 1670 (?).

H. 218. (Liasse.) — 10 pièces papier.

1612-1631. — *Rue Saint Antoine* [Emile Zola], 1630. Maison de Bon Jogy : 15 d. et 10 b. — *Rue St-Paul* [Bersot], 1612-1631. — Procès contre Cl. Roy et Cl. Bardey, notaires, pour cens.

H. 219. (Liasse.) — 18 pièces parchemin, 6 papier, 10 sceaux.

1273-1456. — *Rue St-Vincent* [Mégevand]. Vente d'une maison aux religieux, 1273. — Achat par les Cordelières d'une maison censable envers l'abbaye, 1320. Echange, 1304 ; — vente d'une maison censable de 3 s. est., 1323. — Achat par le prieur claustral d'une maison sise près la sienne, censable de 2 s., 1334 ; — par l'abbé G. de Quingey d'une autre, près le four, censable, 1343 ; — d'une autre près le curtil, 1343. — Vente d'une maison près les Cordelières, 1344 ; — legs de G. Gaillard, 1374. — Ventes diverses, 1350. — Don d'une maison, 1412 ; — acensement par le sacristain d'une maison contiguë au clos, 1453. — Inventaire des titres de la R. St.-Vincent et de Chamars (s. d.).

H 220. (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 77 f., 2 parchemin.

1491-1769. — *Rue Saint-Vincent* (*suite*). Reconnaissance de cens, 1491, 1569 et 1626. — Procès contre G. Thillard, de Besançon, pour cens, 1518. — Vente par M. A. d'Orival d'une maison, 1626. — Procès contre L. Gaudet, au sujet d'une maison, 1630. — Procès contre le professeur Rognon, 1769. — Reconnaissances de cens, dont l'un par la veuve de C. de Loisy (copies), 1524-1769.

H. 221. (Liasse.) — 87 pièces papier, 1 parchemin.

1633-1793. — *Rue de la Vieille-Monnaie*. — Traité avec le Comte de St-Amour, au sujet d'un mur, 1682. — Maison L. Gaudet : sentence collocatoire, 1633. — Procès contre P. Jeunet pour cens, 1636-47. — Cens divers. — Mur du clos devenu mitoyen, 1657. — Amodiation de maison. — Échange de terrain avec le Consr Belin, 1712. — Aliénation. — Plusieurs baux, 1780-86.

TERRES ET PRÉS

H. 222. (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 1 cahier de 14 f., 3 parchemin.

1188-1535. — *Bois des Dames*, 1525-61. — Usage dans les bois de l'Archevêque par Vital, 1325 ; confirmation par Jean III, 1355 ; — par Quentin Menart, 1452 ; — acensement de 10 journaux de terre, 1561. — *Moulin de Chamars*, 1188-1356. — Concession du droit de franche mouture par l'archevêque Thierry II, 1188. — Lettre de l'Archevêque Guillaume déclarant que l'abbaye, à cause de ce droit, devra donner au meunier une émine par 10 bichets, 1263. — *Chaprais*, 1512-35. Procès contre Th. Olivier pour terres censables de 3 s.

H. 223. (Liasse.) — 23 pièces papier, 8 parchemin, 2 sceaux.

1310-1750. — *La Bouloie*. — Cens de 6 sols est. de rente, 1310. — Achat d'E. de Thoraise de tout ce qu'il

possédait à la Bouloie et des tierces du dit lieu et des Montboucons, avec les droits de lods et justice aux dits lieux, 1328; — d'un champ, 1338. — Acensements. 1358-1375-1388-1505. — Cession du bois de la B. aux Bénédictins de St-Ferjeux, qui se chargent des offices, 1699.

H. 224. (Liasse.) — 36 pièces papier, 5 parchemin, 2 sceaux.

1316-1787. — *Le Vernoy.* — Enlèvement de fumiers des Bénédictins, 1685. — *Montboucons.* Acensement, 1596. — *Prés-de-Vaux.* Amodiation des prés de la directe de l'abbaye, 1787. — *Tilleroyes.* Partage Breteney, 1591. — *Trepillot.* Reconnaissances de cens, 1520, 1607, 1627. — *Velotte.* Acensements, 1316-77. — Reconnaissance de cens. — Sentence des Gouverneurs pour le paiement de cens, 1660-1715.

H. 225. (Registre.). — 215 f. papier.

1665-1666. — *Velotte (suite).* — « Inventaire et certification des actes et pièces » des procès des Bénédictins contre Quinet, 1665-66.

VIGNES

H. 226. (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 1 cahier de 40 pages, 1 parchemin.

1477-1765. — *Vignes en général.* — Acensement, 1477. — Amodiations diverses, 1625-42. — 1 cahier portant analyse des actes concernant les vignes, 1250-1698. — Déclaration des vignes situées sur les territoires de Besançon et de la banlieue, selon l'actuelle jouissance et les nouveaux confins, 1748.

H. 227. (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahier de 13 f., 2 sceaux.

1244-1752. — *Aux deux lits.* — Achat de vignes, 1655. — *En Bouey.* Vigne prétendue par le sacristain; compromis, 1350. — Vente d'une vigne censable de 5 s. au chenal de Bouey, 1323. — Ventes de vignes censables 1244-1368. Amodiations, 1680. — *Casamène.* Achat d'une vigne par l'abbaye, 1351. — Quittances, 1734-52.

H. 228. (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 2 cahiers de 54 et 119 f., 2 parchemin.

1320-1671. — *Chamusse.* — Cens de 4 setiers de vin, 1320. — *Chaprais.* Cens de 8 sols, 1338. — *Chasnot.* 1455-1664. Acensements divers. — Amodiations. — Procès et sentence contre J. Jurain le Jeune, au sujet d'un cens, 1664.

H. 229. (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 1 cahier de 196 f.

1669-1766. — *Chasnot (suite).* — Procès contre Cl. Renaud, pour le cens de sa vigne, 1669. — Vente d'une vigne censable, 1766.

H. 230. (Liasse.) — 12 pièces papier, 7 parchemin, 2 sceaux.

1301-1670. — *Cray.* Cens de 25 s. — *Chemin Français*, 1318-1411. Cens divers. — *Clametigney*, 1629-70. — Amodiations. — *Les Clos.* — *Les Échenoz de Velotte*, 1578-87. — Achat. — Marché pour remonter une vigne.

H. 231. (Liasse.). — 26 pièces papier, 3 parchemin.

1256-1730. — *Gissey.* Donation à l'abbaye, 1256. — *La Grette*, 1600-24. Procès au sujet d'un cens dû à Ant. de Pillot, 1600. — *Largillière.* Cens de 10 s., 1308. — *La Vaite*, 1519-1730. Trage dans une vigne ; descente de lieux, 1619-21. — Amodiation. — Dîme due par d[elle] Coquillot.

H. 232. (Liasse.) — 55 pièces papier, 7 parchemin, 1 sceau.

1295-1773. — *Le Vernois*, 1351-1756. Cens et acencements. — *Les Equeugney*, 1295-1773. — Acensements, 1295-1773. — Procès contre J. Martin, vigneron, pour malfaçon, 1638-40. — Achat par M. de Marvelise. — Amodiation. — Donation à l'abbaye par Cl. Maigrot, 1681. — Quittances.

H. 233. (Liasse.) — 10 f. papier, 5 parchemin, 1 sceau.

1294-1694. — *Mercuroz*, 1296. — Cens de 4 l. au profit de la chapelle, 1296. — *Les Vareilles*, 1637-40. — Accordances de M. de Marvelise pour une vente ; — partage pour la dite. — *Mont-de-Bregille*, 1294-1691. — Echange avec les Clarisses, 1294. — Amodiations. — Achat, quittance. — *Touzey*, 1682-94. — Bornage et quittances.

H. 234. (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 1 cahier de 15 f., 5 parchemin, 4 sceaux.

1247-1765. — *Trois-Châtels*, 1247-1490. — Donation d'une vigne par P. d'Arguel, s'il vient à mourir pen-

dant la croisade, 1247. — Donation de 12 den. de cens divers, 1256-1351. — Vente, 1337. — Reconnaissance de cens, 1439. — Procès au sujet d'une vigne censable envers la sacristie, 1490. — Acensement, 1763. — *En Vallières.* — Cens de 5 s. est., 1312. — Acquisition, 1551. — Echange, 1587. — Amodiations, 1630-52. — Donation au profit des Bénédictins, 1707.

PROCÈS DE L'ABBAYE

H. 235. (Liasse.) — 25 pièces papier, dont 17 imprimées.

1626-1741. — *Ordonnances du Roi. Arrêts du Grand Conseil*, etc. — Ordonnance de Louis XIV, pour la subsistance de l'infanterie en Comté, 1668. — Edit relevant les ecclésiastiques du Comté de la prescription, 29 juin 1682. Arrêt pour la liquidation des dettes des communautés du Comté; les créanciers devront remettre leurs titres à l'Intendant dans un délai de 3 mois, 2 juillet 1684. Sur requête des Bénédictins, le Parlement déclare que la prescription n'a pas été interrompue par les deux conquêtes, en raison du bon ordre des troupes, 1684. — Manifeste de Louis XIV pour la reprise de la guerre, 1688. — Déclaration du Roi qui règle la jurisprudence et les honneurs ecclésiastiques, Besançon, F.-L. Rigoine, 1693. — Prix des grains, 1701 : blé 33 s. la mes. de Besançon ; — 1709 : 4 l. et d. — Édit du Roi réglementant la 4e Chambre du Parlement, créée en juillet 1704, décembre 1705. — Edits et déclarations divers. — Recueil de plusieurs édits et autres pièces en vertu desquels les Comtois ne doivent être distraits du ressort du Parlement et que le Grand Conseil, à l'occasion des bénéfices, n'a jamais exercé une juridiction dans la province, 1724. — Ordonnance réglementant les difficultés existantes entre le Magistrat et les États-majors, 1722. — Plusieurs déclarations servant de règlement entre les curés primitifs et les curés vicaires perpétuels, 1726-31. — Arrêt du Parlement de Besançon ordonnant l'arrachage des mauvais plants de vigne et fixant la liste des seuls bons plants, 1732. — Déclaration au sujet des registres paroissiaux, 1736 ; — des unions des cures ou autres bénéfices à des abbayes, chapitres, etc., du Comté, lorsque les dites unions auront été faites 40 ans avant le 1er janvier 1564, 1737. — Sommaire pour les abbé, prieur, et religieux de St.-Vanne, appelans comme d'abus, tant du décret du Chapitre général de 1740, que de l'obtention du bref du 13 avril 1741.

H. 236. (Liasse.) — 20 pièces papier, 1 sceau.

1605-1645. — *Procès* c. Perrenot et Jolicart, 1609. — Maison Beau : nantissement, 1626. — N. Denise contre J. Marmez, 1627-28. — Procès des Bénédictins c. J. Mercier, d'Ornans : vente portant constitution de rente, 1629-45.

H. 237. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1631-1701. — *Procès* (*suite*) c. le Chapitre métropolitain au sujet de la messe des Rameaux ; — quittances pour la messe en musique de St.-V., 1631-1701. — D. et F. Piquet contre J. et P. Faivre (succession P. Piquet), etc., 1667-95.

H. 238. (Liasse). — 31 pièces papier, dont 1 cahier de 16 f., et 2 imprimés.

1683-1698. — *Procès* (*suite*) c. J. Faivre, sa femme et Th. Baud, femme de M. Rousselot, de Montfaucon, J. Faivre Tixier, 1683 ; — c. Et. Raillard, serrurier (défaut), 1685 ; — c. MM. du Chapitre de l'Église métropolitaine, ces derniers prétendant avoir le droit et la possession exclusive de tirer le corps de ceux qui meurent non seulement rière la paroisse de S.-V., mais encore dans l'enceinte de l'abbaye, lorsqu'ils assistent à quelque pompe funèbre ; — procédures, inventaires de pièces pour les Bénédictins, 1698.

H. 239. (Liasse.) — 40 pièces papier, dont 1 cahier de 13 f.

1701-1734. — *Procès* (*suite*). — Traite de mariage d'Et. Miroudot et de J. Belin ; sentence au décret, 1701-15. — Succession Marchand : les marchands tanneurs de Troyes sont redevables de 25 l. de rente annuelle à l'abbaye, par cession de Magd. Pajot, 1709. — Contre Catin, receveur des cens de l'abbaye, 1714-1719 ; — c. J.-P. Cocagne, procureur fiscal à Gy, 1723-34 ; — c les religieux de Baume, 1728.

H. 240. (Liasse.) — 34 pièces papier, dont 1 cahier de 26 f.

1738-1752. — *Procès* (*suite*) c. Vve N. Mangin, 1738 ; — c. J.-Fr.-A. Reymond, conseiller au Parlement (a. s. d'une cheminée), 1740-41 ; — c. Ph. Janet, de Besançon, 1746 ; — c. F. Pourchet, menuisier à B., 1747-51 ; — c. M. Bonne de Champvans, femme de J.-B. de Varin, 1747-52.

H. 241. (Liasse.) — 22 pièces papier, 3 parchemin.

1761-90. — *Procès (suite)* c. Fr. Langlois, secrétaire de la chancellerie de la Cour des Comptes, 1761 ; — c. M. Barbe Maréchal (maison grevée de cens), 1764-66 ; — c. Cl.-Fr. Jannot, procureur au Parlement et Troutet, marchand, 1769 ; — jugement d'interdiction pour les Bénédictins ; — c. J.-B. Bonnot, teinturier, à Battant, 1778-80 ; — c. Fr. J. Ratte, négociant, 1782 ; — c. Fr.-J. Labbé, avocat au Parlement, 1785 ; — c. Mme Pourcheresse de Fraisans (1), 1785 ; — c. Mme Simonin, v. 1787.

H. 242. (Liasse.) — 33 pièces papier, dont 1 cahier de 32 f., 1 parchemin.

1753-61. — *Procès (suite)* c. J.-P. Sauterey, fournier, 1753 ; — c. les fils et héritiers de J.-B. Vorget, a. s. de cens, 1759 61.

ABBAYE DE DAMPARIS

H. 243. (Liasse). — 11 pièces parchemin, 6 papier, 2 sceaux.

1481-1560. — *Titres généraux.* — Confirmation de l'acquisition et renouvellement de l'acensement de la Grange de Belvoye, à H. Perrenet, par l'abbé P. de Montfort, 1484. — Sentence adjugeant provisionnellement à St.-V. le droit d'exiger de Cl. Robelet et M. Roy, comme habitants de Damparis ayant charrue, une corvée d'une journée entière pour charroi de bois, 1509. — Donation de terres moyennant une rente de 30 s. au curé-sacristain de D., par l'abbé H. d'Augicourt, 1512-20. — Installation de J. Fourneret, relig. de St.-V., dans le bénéfice de curé-sacristain de D., 1528 ; — rentes constituées au profit du dit sur divers, de : 15 frs et 15 s. est. ; — de 100 frs et 6 frs ; — de 31 l. est., capital et int. ; — de 16 frs 8 gr. et 3 l. de cire ouvrée ; — de 26 l. est. et de 26 s. est. ; — de 50 frs et 3 frs, cap. et intérêts pour ces rentes de 25 frs, 1535-60. — Requêtes diverses au sujet des droits de St.-V. sur les prés, 1549. — Copie de l'arpentement de différentes « aiges » et terres acensées aux habitants de D., 1559. — Inventaire de différentes pièces (difficultés avec les habitants de D. et Gevry (2), etc.), 1529.

(1) V. E. sup. 3452 et ss.
(2) Canton de Dole (J.).

H. 244. (Liasse.) — 39 pièces papier, dont 4 cahiers de 18, 32, 29 f. et 115 p.

1481-1685. — *Titres généraux (suite).* — État des revenus. — Acte de visite par l'administrateur Thomassin, l'abbaye vacante, 1631. — Amodiations, 1632 et ss. — Vue de lieu pour les limites de D., 1566. — Inventaire de pièces pour l'abbé de St.-V., contre des habitants de D., 1568-70. — Vue de lieu, 1569. — Inventaire pour l'abbé de St.-V. contre les habitants de Gevry, 1571. — Cahier avec le détail des jouissances des sacristains-curés de Damparis, de leurs acquisitions et des fondations par eux faites en l'Église du dit lieu, avec l'autorité des abbé et religieux de St.-V. ; règlement de leur casuel, cens et rentes à eux dues, au dit lieu, à Champvans et à Dole, avec des instructions sur les confins et contenances des bois et prés de St.-V., à D. ; sur la différence de la dîme pour les héritages anciens et acensés dans les derniers temps avec le détail de la plupart des dits acensements, 1481-1573.

H. 245. (Liasse.) — 49 pièces papier, dont 3 cahiers de 17, 19 et 10 f., 7 parchemin.

1576-1694. — *Titres généraux (suite).* — Procès au Parlement entre les manans et habitans de D., Belvoye et la Borde (1) défendeurs, ceux de Gevry supplians, l'abbé de St.-V. et les s[r] et dame du dit Gevry et les habitans de Tavaux, intervenus au sujet des limites de la forêt des Brûleux : procès-verbaux de descente de commissaires pour la reconnaissance des bornes ; — arrêt adjugeant aux dits habitants de D., G. et T. le droit de coupage de bois et pâturages en la dite forêt, 1576-87. — Acquisition de diverses terres et immeubles au profit de L. Favernier, infirmier de St.-V., 1587. — Arrêt du Parlement adjugeant une portion de bois de la Malnouhe aux s[grs] et habitants de Champvans, contre l'abbé de St.-V. et les habitants de la Borde, 1590. — Reconnaissance et visite du moulin de Beauregard et de la chaussée, 1599. — Compte des revenus de D. et membres en dépendants, 1605. — Amodiation de D. — Fermes de D., 1626-31. — Procuration des habitants de D., où ils reconnaissent n'avoir droit à aucun grand chemin pour passage, sauf pour tirer leurs fruits en la saison, 1635. — Visite, après la mort de l'abbé Boisot, de l'église et des bâtiments de D. ; de Devecey ; de Villers-Pater et du logement du meunier de Voray, 1684.

(1) Commune de Damparis.

H. 246. (Liasse.) — 88 pièces papier, dont 4 cahiers de 22, 16, 28 et 20 f., 3 parchemin.

1703-1778. — *Titres généraux* (*suite*). — Compte des revenus de l'abbaye de D., par le curé et l'abbé de St.-V., pour 1703-05. — Achat d'un pré; — baux de la terre et s^ie de D., 1729-1742. — Transaction entre l'abbé de St.-Vincent et P.-Fr. Garnier, de Partey (1), fixant les limites de D. et de Partey, 1756. — Vente et état des forêts, 1745. — Arpentement d'une partie du territoire de la Borde Basse, 1747. — Procès divers : — contre les héritiers de la femme Vuillermet, de Dole (succession), transaction, 1778; — mémoire imprimé pour l'abbé de St.-V., appelant de sentences rendues au bailliage de Dole, 1774-75; — contre D. de la Harpe, commissaire à terrier, intimé, et M. Guillermot, anc. fermier.

H. 247. (Liasse.) — 31 pièces papier, 1 planche, 1 sceau.

1754-1789. — *Titres généraux* (*suite*). — Visite des terres à la fin du bail Vuillermet, 1754. — Plan géométrique des portions adjugées aux habitants de D., à la dame et aux habitants de Gevry et à l'abbaye de St.-V., 1757. — Procès-verbal d'opposition de quarts en réserve, 1757. — Transaction pour terminer un procès (forêts), entre l'abbé de St.-V. et J.-F. Daubigney, c^r correcteur en la Chambre des comptes, 1758. — Requête de l'abbé pour la coupe de 22 assiettes arriérées, 1754. — P.-v. d'adjudication du quart en réserve de D., 1763. — Mémoires et quittances. Baux des revenus de D., moyennant 6.150 l. à L. Outhenin, 1770-77; — à J.-P. Guyet, pour 8.500 l., 1789.

H. 248. (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahier de 55 f., 1 parchemin.

1546-1615. — *Ounans-Tavaux.* — 1 cahier contenant les droits et terres de St.-V., 1615. — Pièces concernant deux procès : 1° Entre les habitans de D. et J. le Ciergier, appelés; les habitants de Gevry appelans, l'abbé de St.-V. et le s^gr du dit Gevry intervenus; 2° entre les habitants de Gevry suppliants, les habitants de D. défendeurs, les s^r et dame de Gevry et les habitants de Tavaux intervenus, pour qu'il soit fait visite du bois des Brûleux et des essarts nouvellement créés, par les habitants de D.; interdire de nouveaux défrichements, 1546-1565.

(1) Commune de Choissey, canton de Dole (J.)

PRIEURÉ DE BONNEVAUX

H. 249. (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 4 papier, 1 sceau.

1185-1520. — *Titres généraux.* — Donation de cens sur les moulins et battoirs de Bonnevaux, à l'abbaye de St.-V., par l'arch. Thierry, 1185-1254. — Indulgences au reclus de B. rebâtissant son église, 1254. — Sentence de l'archevêque Amédée adjugeant à St.-V. et au prieur de B. les moulins du dit lieu et de Plaisirfontaine (c^ne de B.), 1194. — Provision du prieuré, « *mense nostre* », par l'abbé Hugues, 1373, en faveur de J. Gaillard ; — transaction du dit avec les habitants, 1390. — Institution d'ermite, 1438. — Provision du prieuré pour D.-P. Gruet, 1519. — Cession au prieur d'une maison appartenant à Cl. d'Amance, 1520. — Cession de terres à Houtaud et Dommartin, par l'abbé de St.-V. au prieur de B., moyennant 50 poises de fromages annuellement, 1458; abonnement 1495. — Marché pour la réparation du prieuré (50 frs). — Institution pour Cl. d'Amance, 1505 ; — dispense en sa faveur, 1512.

H. 250. (Liasse.) — 29 pièces papier, dont 1 imprimé, 7 parchemin, 6 sceaux.

1561-1749. — *Titres généraux* (*suite*). — Bulle de Paul IV accordant la coadjutorerie du prieuré à L. d'Amondans, 1561 ; — fulmination, 1563 ; — prise de possession de la coadjutorerie, 1565. — Reconnaissance de cens. — Institution au profit des Réformés, 1613-16. — Institution de chatelain et juge pour Q. Saunier, 1639; — de procureur d'office et tabellion (5 l. est.), pour Ch. Verdy, 1679. — Inventaire de l'église. — Relief de prescription de temps, 1679. — Mémoire sur l'état du prieuré, v. 1680. — Factum pour F. Camus, pourvu du prieuré contre J.-B. Beuque, impétrant en garde, 1680. — Lettres de Verdy à F. Camus, v. 1680. — État des difficultés de St.-V., 1720. — Mémoire pour les Bénédictins de St.-V. aux prieurs de B. (historique, etc.), v. 1746.

H. 251. (Liasse.) — 59 pièces papier, 1 parchemin, 1 sceau.

1495-1666. — *Cens de synodes.* — Quittances. — Forfait de 8 fr. de cens pour fromage, 1495; — reconnaissance de cette dette, 1552; — extrait de manuels, 1583-1596. — Liquidation de la succession de feu J. d'Amondans, prieur ; — traité entre sa mère et « l'enfermier », L. Favernier; — arrêt nommant des liquidateurs, 1589-1590. — Les Bénédictins de St.-V. contre le prieur L. Vieille, pour non-paiement du cens des fromages; sa condamnation. — Procédures diverses, 1660-66.

H. 252. (Registre.) — 264 f., couverture parchemin.

1559-1562. — *Journées de la justice et S^ie de B.*, tenue à Trepot pour J. Beley, prieur, par D. Gonzel.

H. 253. (Liasse). — 36 pièces papier, dont 1 cahier de 113 f.

1580-1605. — *Procès.* — L. Favernier, prieur, contre L. Gonzel, d'Ornans, acensitaire du moulin neuf, pour 4 émines et 6 gr., 1580 ; — les habitants se prétendant exempts de corvées contre le prieur J. d'Amondans, 1580 ; — compromis et sentence des arbitres : le prieur peut exiger de chacun de ses sujets, tenant feu à B., 3 corvées à B., 1585. — Cl. d'Anvers pour l'hoirie de son fils, 1590. — Réparations au prieuré : marchés, etc., 1590-1600. — L. Favernier contre L. Gonzel, 1605.

H. 254. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1589-1619. — *Procès (suite).* — Pension de 20 écus sur le prieuré au profit de F. Brunier du diocèse de Vérône, 1589. — L. Favernier contre Fr. Capitain, clerc, prieur de B., pourvu par bulles du 9 décembre 1589, après la mort de J. d'Amondans, 1592 ; — contre le fiscal de l'Archevêque ; contre les fiscaux de l'Officialité, qui exigeaient la production de son institution, 1608 ; — sentence de l'Official déclarant Capitain véritable prieur, 1612 ; — « écritures » devant la Cour, 1613-19.

H. 255. (Liasse.) — 115 pièces papier, dont 4 cahiers de 39, 13, 23 et 19 f., 3 sceaux.

1679-1681. — *Procès (suite).* — Dom F. Camus contre Cl. J.-B. Beuque : droit accordé à la Congrégation de St.-Vanne d'évocation au Grand Conseil ; — signification à Beuque, 1679 : — opposition du Parlement. — Amodiation des Granges de B. par F. Camus, moyennant 62 émines, moitié froment et avoine et 60 frs, 1679. — Inventaire des titres et papiers du prieuré à la mort de L. Vieille, 1679. — Beuque pourvu par bulles, 1679 ; — maintenu en possession par arrêt, 1681 ; — inventaires, appointements, accordances, quittances, etc., 1680-81.

H. 256. (Liasse.) — 90 pièces papier, dont 2 cahiers de 23 et 18 f.

1682-1724. — *Procès : Beuque-Camus (suite).* — Quittances, inventaire, compte des revenus par Camus (1679-81), 1682 ; — remontrance du dit en matière de comptes. — Arrêt portant exécutoire pour St.-V., contre Beuque (paiement de 1881.), 1685 ; — factums. — Procès des Bénédictins contre Cl.-A. Besuchet, prieur, défaillant (cens de 8 frs pour fromages), 1724.

H. 257. (Liasse.) — 6 pièces papier, 6 parchemin.

1281-1527. — *Titres locaux. Bonnevaux.* — Accord entre le Prieur et les habitants, mettant fin à diverses difficultés (mariage des filles hors du lieu, corvées dues par les habitants, etc.), 1281-1390. Le prieur prouve son droit de chasse et prend fait contre le Procureur de la Gruerie, pour les habitants, 1430 ; — procès de chasse du prieur en la Gruerie, 1440. — Acensement, vente, 1445-90. — Association des Baquin sous la justice du prieur Cl. d'Amance, 1505. — Reconnaissance, échange, etc., 1508-1527.

H. 258. (Liasse.) — 151 pièces papier, dont 1 cahier de 28 f., 6 parchemin.

1529-1734. — *Titres locaux. Bonnevaux (suite).* — Ventes et échanges. — Reconnaissance d'un cens de 7 émines par les habitants. — Traité de mariage, 1591. — Demande des habitants pour faire paroisse avec Saules, Charbonnières et Grosbois, 1605 ; — protestation du prieur contre les habitants, qui se plaignent à tort et sa déclaration au sujet du luminaire. — Amodiation de dimes ; procès à ce sujet, 1681. — Sentence déclarant que le fermier du prieur ne sera pas imposé pour les terres de ce dernier, 1681. — Acensement aux habitants par le prieur moyennant 8 émines, 1734.

H. 259. (Liasse.) — 57 pièces papier, dont 4 cahiers de 19, 22, 32 et 19 f.

1508-1779. — *Titres locaux (suite). Charbonnières.* — Reconnaissance des meix, terres, etc., 1508. — Ventes, échanges, 1617-21. — Journées de la justice et chatellenie de B., 1633. — Vente de terre adjugée par arrêt du Parlement au Prieur contre des Minimes d'Ornans, 1655. — Pr.-verbal de visite des forêts du prieuré et de la communauté, 1745 ; — procès du Prieur M. F. B. de Courbouzon contre les habitants de Ch., demandeurs et ceux de B., défendeurs (au sujet de forêts) ; cantonnement et règlement de bois du prieur, 1759 ; — requêtes d'emploi, inventaires ; — le prince L. de Bauffremont, s^gr de Durnes, Ch., appelé au procès, 1745-79.

H. 260. (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 1 cahier de 78 f., 30 parchemin.

1247-1659. — *Titres locaux* (*suite*). *Fallerans*, 1532-1600. — Héritages censables envers le prieur (Belin, Guillaume). — Vente. — *Foucherans*. — Dons à l'abbaye, 1247-52, échange, 1293; — transaction, 1294. — Enquête pour le prieur de B. impetrant en nouvelleté, contre les habitants de Foucherans et l'Archevêque, pour la justice et bornes, entre B. et F., 1521-1523. — Assignations, requêtes, ordonnances d'exhibition, renvoi du Parlement au bailli de Dole, etc.; — sentence du baillage de Dole adjugeant par provision au prieur J. de la Jonchière la haute justice à B. et la grange Charnot, 1326. — Vente d'héritages censables, 1548. — Procès du prieur contre les habitants, pour le meix Grandperrin; pour les meix Gregeot, Vergey. 1599.

H. 261. (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 1 cahier de 38 f., 6 parchemin, 1 sceau.

1244-1633. — *Titres locaux* (*suite*), *Montgesoye*. — Acensement d'un communal de la s[ie] de Vuillafans, 1601. — *Naisey*. Maison Magnin : difficultés et vente, 1620. — *Trepot*. Cens. Echange. Vente, 1244-66; 1373. — Procès de L. Favernier avec J. Decreuse, curé de Trepot, au sujet d'une maison, 1574-1603. — Donation et vente, 1603-1633. — Reconnaissances devant le notaire L. Otthin, d'Ornans, pour Ful. Camus, prieur.

PRIEURÉ DE BOURBONNE-LES-BAINS (H.-M.)

H. 262. (Registre.) — 146 pages papier, couv. parchemin.

1726. — Histoire du prieuré (inach.).

H. 263. (Liasse.) — 21 pièces papier, 6 parchemin, 1 sceau.

1319-1731. — *Titres généraux*. — Union des prieurés de Martinvelle et de Plainmont, par Vital, 1320. — Reconnaissance de cens à St.-V., 1497. — Lettre selon laquelle les prieurés de Bourbonne et Bonnevaux sont de la collation de St.-V., 1520. — Mort du prieur N. de Gier; visite par M. de Corinthe, 1608. — Provision de J. Simonin, 1608; — collation : lettre de M. de Corinthe, 1611; — P. Jobelot, curé de Bourbonne, reconnaît que l'abbé de St.-V. est le véritable patron et collateur de l'église de B., 1614. — Dépendances du prieuré à B., Martinvelle, Passavant, Montcourt, 1645. — Bail des revenus, 300 frs, 1674. Institution de P. Dubois (irrégularité d'A. de Remusson), 1676. — Bail, 1681. — Preuves de la dépendance du prieuré envers St.-V. (depuis 1375), 1709. — Visite, 1716. — Requête par les Bénédictins à l'Intendant, pour que celui-ci s'oppose à l'union du prieuré à l'hôpital de B., réclamée par les habitants, 1716. — Transaction entre le prieur et le curé, 1717. — Mémoire à l'Archevêque de Grimaldi par les Bénédictins, pour l'union du prieuré à la mense; il appartient à St.-V. dès avant 1109, 1731. — C. Guillo, prieur; lettres patentes en sa faveur : revenus (534 l.) et charges, 1726.

H. 264. (Liasse.) — 41 pièces papier, 7 parchemin, 11 sceaux.

1727-57. — *Titres généraux* (*suite*). — Union à la mense conventuelle de St.-V. — Requête à la Cour, 1727; — éclaircissements donnés; lettres patentes, 1727. — État des revenus de St.-V. : en argent, 580 l., en nature : 650 m. de froment; 200 d'avoine; 40 à 50 muids de vin; charges ordinaires 1518 l.; extraord. pour l'année 4740 l., soit net pour l'année 1062 l.; du prieuré : revenu 534 l.; ch. 158 l.; soit pour le prieur 391 l., 1728. — Relation de ce qui est arrivé par l'intercession de la Vierge, 1730. — Adhésion des religieux de St.-V à l'enregistrement des lettres patentes; confirmation du décret de réunion, 1728; — enquête, 1728. — Institution du chanoine Fr. X. Courchetet; opposition, 1730; — accord de Courchetet avec les Bénédictins, ces derniers lui assurant une pension, 1731; ratification par le Chapitre général; reçus, 1751-53. — Lettres d'attache en faveur de Fr. A. Maréchal d'Audeux, 1732. — Consentement des habitants de B., pour la réunion, 1732. — Arrêt portant exécution du décret d'union, 1732; le curé de B. défaillant en opposition, 1733. — M. d'Audeux refuse de faire valoir ses bulles de provision, 1734. — Arrêt contre Mme de la Michaudière, dame de Bourbonne, opposante à l'union, 1734. — Autorisation de bâtir par la Diète, 1757.

H. 265. (Liasse.) — 95 pièces papier, 35 cachets.

1674-1725. — *Titres généraux* (*suite*). — Administration; correspondance diverse : des prieurs, du curé de B., des abbés de St.-V., etc....

H. 266. (Liasse.) — 66 pièces papier, 19 cachets.

1727-1789. — *Titres généraux*. — Correspondance (suite). — Lettres diverses.

H. 267. (Liasse.) — 32 pièces papier.

1642-1780. — *Revenus :* États, déclarations des terres, etc. 1680-1772. — *Baux* : 300 l. et 90 l. pour la desserte : 534, 550, 576 l., 1708-1739 — *Comptes des recettes et dépenses par année :* 1642-44. — Reconnaissances ; frais, 1739. — B. a produit depuis 5 ans, 25.454 l., 1762. — Dépenses pour les bâtiments, 1762. — Argent envoyé à St.-V., 1765. — Revenus de Senaide et de B. à St.-V., 1771-72. Senaide, Villers-St.-Marcellin, Fresnes-sur-Apance, Passavant, Martinvelle, 1774-80. — Quittances.

H. 268. (Liasse.) — 66 pièces papier, 7 sceaux ou cachets.

1608-1726. — *Union avec la mense de St.-V.* — Mort de N. de Gier, 1608. — Ed. de Gier pourvu, après résignation de S. Grégoire; — candidature de Fr. de Lurion, abbé de Lachalade; — démission de J. Simonin ; — supplique de M. Pothier pourvu par l'abbé, 1608 10. — Demande d'union par St.-V. à l'Archevêque, en suite de la démission du J. Fr. G. de Grammont, 1716. — Procédure d'union : enquête, assignation de témoins; avis ; inventaire de pièces produites, mémoire, démission de J. F. G. de Grammont. — Correspondance, 1711-26.

H. 269. (Liasse.) — 84 pièces papier, 1 sceau.

1727-1736. — *Union* (*suite*). — Décret de l'Archevêque portant union, 4 août 1727; arrêt confirmatif du Parlement, 29 décembre. — Démission de C. Guillo, prieur, 9 nov. 1727 ; — lettres patentes (copie), nov. 1727. — Opposition du curé de Bourbonne et réponse, 1730. — Consentement de l'abbé de St.-V., des syndics et habitants de B., 1733.

H. 270. (Liasse.) — 88 pièces papier, 1 parchemin.

1608-1752. — *Cure : procès.* — Le curé de B. reconnaît que la qualité de curé primitif appartient à l'abbé de St.-V. — Correspondance du curé. — Bail, 1721. — Transaction entre le curé et le prieur en vue de l'union, 1727. — Quittances. — Réparations. — Transaction entre le prieur et le curé Charles, au sujet de la desserte. — Déclaration des revenus du prieur, v. 1750. — Assignation des Bénédictins contre le curé, 1758. — Avis au sujet de la cure : on ne peut contester à la lecture des décrets des archevêques Humbert, 1140, et Guillaume, 1250, etc., que le prieur ne soit curé primitif, XVIIIe s.

H. 271. (Liasse.) — 61 pièces papier, 6 sceaux.

1730-1770. — *Union : procès* : contre Mme de Bieri, dame de Bourbonne, qui refusait son consentement à l'union, 1730-34 ; — Contre le Sgr et les habitants de B. l'union enregistrée au Parlement de Paris, 1734 ; — opposition des seigneur et curé déboutés, consentement des habitants sous certaines conditions susceptibles d'adhésion. — Procès divers et correspondances, 1757-70.

DÉPENDANCES DE BOURBONNE

H. 272. (Liasse.) — 17 pièces papier, 12 parchemin.

1256-1343. — *Fresnes-sur-Apance. Titres généraux.* — Compromis au sujet de la chapelle, 1256. — Grosses et menues dîmes, 1266 ; — reconnaissance de fiefs envers l'abbé, transports de la moitié de ces dîmes, 1277. — Hommage à l'abbé, 1276, 1291, 1312. — Amodiations. — Reconnaissance du patronage et des droits de l'abbaye par le curé, 1329-93 ; — de dîmes tenues en fief et hommage par A. de Scey, femme de L. de Corroy, par divers, 1343.

H. 273 (Liasse.) — 15 pièces papier, 5 parchemin, 1 sceau.

1358-1785. — *Fresnes* (*suite*), — Hommage par P. de Châtillon pour les dîmes, 1357. — Reconnaissance de fief par J. de Varenne, 1389. — Amodiation du patronage au profit de l'abbé, pour 5 frs, 1395-98. — Présentation à la cure par l'abbé Pierre, 1416. — Don. — Délimitation des héritages devant rapportages, 1538 (cop.). — Procès contre les habitants au sujet des dîmes, 1604-06. — Foi et hommage entre les mains de l'Intendant de St.-Mihiel par le procureur de St.-V., pour les biens de F. et de Senaide, 1635. — Bail à ferme des terres de S., 1768. — Factum pour le procureur du Roi et la justice de F. contre les bailli et procureur fiscal de Jonvelle : « La terre de Jonvelle et celle de Villars-St.-Marcellin sont deux terres différentes, indépendantes l'une de l'autre et appartenantes au Roi. » v. 1700. — Déclarations des amodiateurs, 1705.

H. 274. (Liasse.) — 81 pièces papier, 1 sceau.

1600-1699. — *Fresnes* (*suite*). — Procès au sujet des dîmes c. les habitants, 1600-05. — Inventaire des titres de l'abbé de St.-V. et des autres décimateurs, 1628. — Requête de l'abbé Pierrard au duc de Lorraine contre la sentence du 12 sept. 1605 (dîme insuffisante), 1630. —

Inventaire des titres envoyés à l'amodiateur. — Cl. Jacquin contre les habitants, 1633; — quittances, comptes de Jacquin. — Mainlevée de saisie faite par le duc de Lorraine, St.-V. ne possédant aucun fief mais « une partie des dîmes comme curé primitif », 1666. — État et partage des dîmes : copie certifiée, 1670. — Reconnaissance à St.-V. du droit de patronage sur la cure, 1672. — Mémoire de St.-V. contre les habitants au sujet des dîmes, 1691. — Sentence du subdélégué ordonnant aux parties de produire et aux habitants de payer provisionnellement la dîme; — supplique de ces derniers à l'Intendant : ils paient 11 gerbes l'une et 1 pièce de vin pour 40. — Requête à l'Official pour faire payer le patronage au curé, 1699.

H. 275. (Liasse.) — 80 pièces papier, dont 1 imprimé, 2 sceaux.

1706-1785. — *Fresnes* (*suite*). — *Procès* : au sujet de la cure : J.-P. Chattey, curé, et les Bénédictins contre Cl.-J. Jolyot, prêtre. L'église paroissiale de Fresnes est-elle une vicairie perpétuelle à la disposition des collateurs ou une cure de simple patronage soumise aux réserves?; — au sujet des dîmes; leur limite; — procès des habitants contre les Bénédictins, les Prémontrés de Flabémont et le curé de F., appelés en cause : « Le point de la difficulté est de savoir si les religieux de Fl. doivent avoir 1/6 dans la totalité de la dîme de Fresne, ou s'ils doivent avoir 1/6 dans la part de l'abbaye de St.-V. qui est une moitié de la totalité », 1780.

H. 276. (Liasse.) — 23 pièces papier, 1 parchemin.

1691-1706. — *Fresnes* (*suite*). — *Procès* c. les habitants au sujet de la dîme : inventaire de pièces produites par St.-V. — Rôle des contributions, 1692; — sentence du subdélégué Boudret, interdisant aux habitants d'imposer les dîmes, 1692. — L'amodiateur des dîmes contre les échevins, 1706.

H. 277. (Liasse.) — 16 pièces papier.

1314-1785. — *Genrupt* (1). Procès de St.-V. contre J. Nommey, Sgr de G., au sujet des dîmes, desserte de l'église, 1499-1693. — *Martinvelle* (2). Inventaire et bail de M. et Passavant, 1740-1777. — *Montcourt* (3). Bail, 1785. — *Montcharvot* (1). Curés : institution pour Jacques de St.-V., 1314; — patronage; — amodiation au curé (20 s.), 1387; — reconnaissance de patronage par le dit, 1623. — Déclaration des dépendances, 1782. — *Passavant* (2). Bail pour le prieuré de Bourbonne, 1771. — *Serqueux* (3). Arrêt au sujet des dîmes sur l'appel du curé.

(1) Haute-Marne.
(2) Vosges.
(3) Haute-Saône.

H. 278. (Liasse.) — 60 pièces papier, dont 1 cahier de 42 f. 1 parchemin.

1260-1739. — *Villars-le-Pautel.* — Institution par l'Archevêque à la cure sur présentation de l'abbé de St-V., 1260. — Amodiations du patronage, 1345-1588; — reconnaissance du patronage du sacristain par les curés, depuis 1598. — Amodiation : 9 l.; 15 frs; 5 fr., de 1345-1680; — procès des religieux contre le curé au sujet du patronage (« maintenue de la rente de 3 l. 6 s. 8 d., qualifiée droit de patronage... »), 1701-39.

H. 279. (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 2 cahiers de 24 et 21 f. 1 parchemin.

1740-1742. — *Villars-le-Pautel* (*suite*). — Procès (*suite*), contre le marquis et les habitants de Bourbonne pour la démolition d'un mur.

PRIEURÉ DE CROMARY

H. 280 (Liasse.) — 35 pièces papier, dont 1 cahier de 75 pièces, 4 parchemin, 2 sceaux.

1422-1786. — *Titres généraux.* — Ventes d'héritages 1422. — Reconnaissances diverses envers « l'enfermier » de St. V., 1599-1571. — Ventes de terres de la Srie de l'infirmerie, 1579-95. — Cens. — Carnet des reconnaissances de terres, dépendant de la Srie de l'abbé « comme co-seigneur », 1614. — Extrait d'arpentement, 1705. — Requête du curé au Vicaire gal pour rebâtir le clocher; — visite, 1723. — Sommation pour le paiement des dîmes, 1783.

H. 281. (Liasse.) — 24 pièces papier, 2 sceaux.

1581-1703. — *Cure.* — L'infirmier de St.-V., en qualité de prieur et curé de Cr., est autorisé à administrer les sacrements *deficiente curato*, 1581. — Droits curiaux

(1) Haute-Marne.
(2) Haute-Saône.
(3) Haute-Marne.

et reconnaissance de ce qui est dû à St-V., 1613. — *Confrérie du Rosaire.* Quittances, 1659-69. — *Prieuré.* Amodiation du Fourg, 60 frs par an, 1637-42. — Traité de l'abbaye avec le curé au sujet des droits de patronage et de mortuaire, 1661.

H. 282. (Liasse.) — 80 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 11 f.

1511-1580. — *Dîmes.* Déclaration des terres acensées à J. Mulot par l'infirmier. — Reconnaissance de cens, 1579. — Écritures et procès contre Lobet et Mulot, 1572; copie et inventaire de titres, traité avec les Mulot qui reconnaissent les cens, 1574; nouvelles procédures; avis, actes de voyages, inventaire, etc..., arrêt du Parlement condamnant les Mulot à ratifier le traité de 1574-78. — État des titres; — reconnaissance des Mulot et alliés (Boillot, Chauvin, etc...) envers l'infirmier, de 18 quartes, moitié froment, moitié avoine, sur un champ et d'un cens de 22 g., 1578. — Déclaration des héritiers Mulot; conclusions, accordances de l'infirmier; — défenses de Cl. Lobet et Cl. Mulot, v. 1580.

H. 283. — (Liasse.) — 80 pièces papier, 6 parchemin.

1587-1635. — *Dîmes (suite).* — Sentences et procédures diverses pour le paiement de dîmes. — Procès contre les Mulot; — sentence de l'Official les condamnant à payer les 18 m. de froment et avoine, 1631; — appel; — enquêtes, etc., 1631-35.

H. 284. (Liasse.) — 58 pièces papier, dont 2 cahiers de 30 et 33 f., 1 parchemin, 1 sceau.

1640-1672. — *Dîmes (suite).* — Procès de l'abbé de St.-V. contre J. Bernard, de Cromary, 1650-51; — contre les habitants (dîme de blé et avoine), 1651-52. — Sentence de l'Official les condamnant à payer la dîme, au 40 l'un; — cession par les Delles Mulot de leur part de champ du Prieur, 1672. — Papiers concernant un cens de froment et avoine sur un champ, v. 1672. — Exécution de la sentence de l'Official, du 26 mars 1631; — sa production et celle des traités de 1574-78 et actes de 1624-49-59-71-72.

H. 285. (Liasse.) — 67 pièces papier, dont 1 cahier de 12 f., 1 sceau.

1621-1746. — *Dîmes (suite).* — Avis de droit: cens Brenot; — citations; procurations, etc... pour l'affaire des Delles Mulot. — Confirmation par Cl. Valle, juge apostolique des sentences de 1631 et 1672 contre les Mulot, 1678. — Abandonnement par les Brenot-Mulot d'un héritage chargé de 18 quartes, 1678. — Liste des habitants de Perrouse et Cromary, soumis à la dîme de blé et d'avoine : avant 1653, ils payaient à volonté; condamnés depuis à payer à ceux que l'abbé députera, de 40 g. l'une froment et avoine, « crus au territoire du dit Cromary et on peut leur faire prêter serment de la quantité et du nombre qu'ils en ont levé », 1684; — amodiation; — relâche au curé, 1668; — projet de traité avec le curé, 1746.

H. 286. (Liasse). — 166 f. papier, couverture parchemin.

1589-1591. — *Rentes* « avec table et répertoire des reconnaissances et autres choses... », Perrouse, Buthier, Cromary, Boult, Merey, Voray, Besançon.

PRIEURÉ DE SAINT-FERJEUX

H. 287. (Liasse.) — 41 pièces papier, 2 sceaux.

1621-1773. — *Titres généraux,* L'ermite Thouvant chargé du soin de la chapelle, 1621. — Demande des Tiercelins aux Gouverneurs pour s'établir à St.-F., v. 1620; — interpellation; — sommation de rendre les clés aux Bénédictins, 1629. — Enquêtes au sujet du testament de J.-B. Clerc, 1639-40. Preuves de l'antiquité de l'établissement, contre le maire de Besançon (exécution de l'édit de 1686 concernant l'acquisition de terres par des communautés). — Monument trouvé auprès de la maison de P.-G. Clerc : procès; — sentence de l'Archevêque, 1694. — Déclaration des acquisitions et fondations, 1702-18. — Marchés pour l'entretien des bâtiments. — Correspondance, 1748-73.

H. 288. (Registre). — 26 f. papier, couverture parchemin.

1700-1789. — *Délibérations.*

H. 289. (Registre.) — 120 f. papier, couverture parchemin.

1723-1789. — *Livre journal* des fonds, soit en terres, prés, vignes, rentes constituées et cens des fondations, avec les inventaires des meubles, de la sacristie, de toute la maison et des livres, com. en 1723, par le prieur A. Daclin. — P. 120 : État sommaire des terres labourables en 1756 : 2 granges, une achetée en 1714 de Mme de Recologne, pour 18.000 fr. comtois (ou 12.000 de France), l'autre à la Bouloie, cédée par St.-V.

H. 290. (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 1 cahier de 29 f., 3 parchemin, 1 sceau.

1594-1715. — *Paroisse.* — Indulgences, 1524. — L'Église brûlée en 1636 par les troupes françaises : les Gouverneurs en demandent le rétablissement ; ils accordent 140 pistoles (2.240 fr.) et 100 pistoles et des quêtes, 1637-59. — Dédicace de l'Église, 1670. — Réglements curiaux, 1660. — Traité avec les habitants et consentement de Vallet, curé de Pirey, 1680. — Titre d'érection de la paroisse et droits curiaux, 1680. — Difficultés avec l'église de la Madeleine sur les limites respectives : affaire des baraquiers, 1707-08.

H. 291. (Liasse.) — 18 pièces papier.

1645-1773. — *Fondations.* Appointements du Magistrat de 24 fr. pour la lampe. — Fondation du baron d'Esclans, 1705 ; — de M. Boudret, 1708, de M. Guye, avocat au Parlement, 1743. — Testament de Cl. Malcourant, 1716. — Déclarations des fondations et acquisitions, 1702-18; fondations, 1773.

H. 292. (Liasse.) — 31 pièces papier.

1657-1763. — *Église et bâtiments.* — Reconstruction : délibération du Magistrat pour offrir 140 pistoles; — interpellation du contrôleur et réponse de l'abbé, 1657. — Dépenses aux bâtiments, 1668-70-1705. — Travaux et vérifications, 1748 ; — quittances, 1761-63.

H. 293. (Liasse.) — 68 pièces papier.

1678-1761. — *Droits d'amortissement.* Quittances, décharges. — Demande de lettres patentes de confirmations d'acquisitions ; — fondations et échanges : « ils ont vendu et aliéné pour 40.283 l. d'anciens fonds et depuis 1665 ils n'ont acquis que pour 34.325 l. » les fondations estimées à 5.566 l., 1740. — *Rentes.* Billets ; constitutions, 1678-1755 ; — quittances, 1703-61.

H. 294. (Liasse.) — 19 pièces papier, 7 parchemin.

1140-1492. — *Titres locaux.* — *St.-Ferjeux.* Confirmation de la fondation de St.-V. avec le dénombrement des biens cédés par l'arch. Humbert, 1140. — Traité avec les dames de Battant, au sujet des dîmes des terres qu'elles ont à St.-Ferj., 1259 (2 cop.). — Donation à St.-V. par A. Séchal, du bois de la Bouloie, 1254. — Échange entre St.-V. et les dames de Battant, d'un jardin à St.-Ferj., 1280. — Achat de champs, 1335 ; — acensement, par l'abbé, de terres à Chamars, à St.-Ferjeux, 1436. — États des assujettis à la dîme pour l'église de St.-Ferj., 1447. — Interrogats touchant des champs, 1492.

H. 295. (Liasse.) 40 pièces papier, 8 parchemin, 1 sceau.

1566-1782. — *St.-Ferjeux (suite).* Hoirie de d. Fr. Breteney, de St.-Ferj., religieux et papiers de la famille Breteney, achat; assignal de 550 frs, 1616 ; — Rente sur P. Breteney, 1641. — Achat, amodiation, 1687 ; — tibériade du meix Breteney. — Baux de la Grange et divers, 1717-28-33. — État de la maison de St.-Ferj., 1759 ; — vente de maison, 1782.

H. 296. (Liasse.) — 19 pièces papier, 1 parchemin, 12 cahiers de 24-40-34-54-16-22-44 et 12 f.

1509-1679. — *St.-Ferjeux (suite).* — Acensement sur Cl. et R. Courbey, 1509-52. — Prix du blé depuis 1628 (au sujet des cens non payés). Extraits d'appointement, 1676 ; — écritures d'accordances de Cl. et Ant. Grosperrin, 1679 ; — des héritiers de Cl. Petremand ; — de Marg. Noël, Vve J. Jolicard, 1679 ; — de P. Al. et Simone Grosperrin, 1679 ; de Michelet, 1679.

H. 297. (Liasse.) — 115 pièces papier, dont 3 cahiers de 29 et 17 f. et 3 imp.

1680-1712. — *St.-Ferjeux (suite). Meix Courbey (suite).* Procès contre les Grosperrin (cens de St.-Ferjeux) ; — répartement de cens affectés sur les meix, maisons..., dépendant du meix des Courbey, 1688 ; — factum ; — mémoire contre St.-V., par F. J. Jos. Labbe, avocat au Parlement : « l'objet actuel du procès concerne le paiement des lods et la prestation des cens, dont est affecté un héritage possédé par les défendeurs principaux, comme faisant partie d'une meix acensé au nommé Courbey, dont il a retenu la dénomination... l'acensement... fut fait au mois d'août 1509, sous la réserve du cens de 3 frs comtois, de 2 bichets, moitié froment et avoine, avec lods, justice, seigneurie, amende et la commise, en cas de défaut de paiement pendant 3 années consécutives... ».

H. 298. (Liasse.) — 52 pièces papier, dont 1 cahier de 29 f.

1682-1734. — *St.-Ferjeux (suite). Procès.* Grange de Mme de Recologne : amodiation, procès avec Rochet ;

— achat de la Grange (18.000 frs), 1704; — inventaire des titres et remarques sur l'achat des biens de M[me] de R., 1715, — « Mémoire pour les Bénédictins de St.-F., au sujet de la commise demandée au Roi par le Magistrat de Besançon, sous le nom des pauvres de la Charité » de la Grange, v. 1715; — supplément; — quittances diverses. — Traité entre les héritiers de feu J.-B. de Chauvirey, au sujet de sa succession, 1734.

G. **299**. (Liasse.) — 55 pièces papier, 1 parchemin, 1 sceau.

1716-1738. — *St.-Ferjeux* (*suite*). *Procès* (*suite*). Contre R. Pouthier de la Frenaie (amodiation de son domaine de Belvoir), 1716-20; — contre G. Dorival, c[r] au Parlement (paîment de la pension de son fils), 1720-38; — contre Cl. Roland, de Boussières, 1728.

H. **300**. (Liasse). — 59 pièces papier, 3 parchemin.

1731-1776. — *St-Ferjeux* (*suite*). *Procès* (*suite*). Contre J. Bergeret consorts, de St.-Ferj., 1731; — contre Ant. Maire, des Montboucons, 1731; — J. Parrenin, marchand à Besançon, 1756-40; — contre N. Bouillet, de Besançon, 1756-57; — contre l'avocat Petitcuenot, 1763-65; — contre J.-B. Jolyot, huissier, de Besançon, 1766-76.

H. **301**. (Liasse.) — 90 pièces 'papier, dont 1 cahier de 20 p. 2 parchemin.

1253-1787. — *Bas de la Chaux*. Achat d'une terre, 1687. — *Fontaine Saint-Martin*. Cession de cens par Rose de Bauffremont, 1622. — *La Bouloie*. Copie des anciens titres concernant ce canton, 1253-1266; — mémoire au sujet des acensements, 1328-1713; — vente de *la Languette*, 1697; — requête au Magistrat pour délimitation du bois; — délibération pour faire des défrichements, 1699; — vente; — amodiation du domaine; — reconnaissance de cens. — Procès contre N. Camuset, 1702-29. — Traité avec les habitants de la B., les Tilleroyes, la Soye, etc. (au sujet du Culte), 1703. — Acensement, 1704. — Plan du canton; 45.681 perches ou environ 127 journaux, 1726. — Délimitation entre les censitaires de la ville et les Bénédictins, 1726. — Baux et sous-bail, 1787.

H. **302**. (Liasse.) — 32 pièces papier.

1465-1751. — *La Malcombe*. Acensement de 5 faux de prés. — Bornage, 1465-1732. — *Les Equeugney*. Vente. — Bail, 1693-1752. — *Les Montboucons*. Procédures relatives au décret sur les biens d'A. Maire, les Bénédictins colloqués pour les capitaux et intérêts des deux rentes. — Saisie, 1739-40. — *Les Vallières*. Bail, 1751.

H. **303**. (Liasse.) — 32 pièces papier, 1 parchemin.

1691-1771. — *Champvans*. Prés : mainmorte; remarque sur la fauchaison, 1715-22. — *Franois*. Dépendance de la Grange de St.-Ferj. : arpentement; — amodiation, 1691-1716. — *Pirey*. Amodiation de vigne, 1718-20. — *Pouilley*. Amodiations. — Procès contre P.-A. Chose, au sujet des regains, etc..., 1717-67. — *Serre*. Reçus. Curage du ruisseau, 1760-1771.

ERMITAGE DE SAINT-LÉONARD (1)

H. **304**. (Liasse.) — 13 pièces papier, 7 parchemin, 3 sceaux.

1227-1436. — *Titres généraux*. Donation au reclus de trois bichets de froment et avoine et ratification, 1227-42; — d'une vigne, 1232. — Accord et échange entre St.-Vt. et Jean, dit Priet et Othenin, son fils, de Bouclans, au sujet de cens et dîmes à Vauchamps, Cut (Bouclans), les dites dimes sont reconnues du franc alleu de St.-V., la 16[e] gerbe de la dîme de Vauchamps, à H. de Vaite, 1352. — La vigne du Reclus n'est pas redevable de la dîme à l'abbaye de St. Paul, 1371. — Redevances à St.-V. par « li secretains », à cause de son office et de la chapelle de St.-L., 1384; — procès du dit contre H. Mouchet, de Besançon, pour inexécution de paiements, 1399. — Donation d'une vigne et *vidimus*, 1232 et 1402. — Indulgence aux bienfaiteurs, 1433. — Amodiation pour 2 florins « de la paicherie de la fontaine estant en la Roche, devant St.-L... », 1435.

H. **305**. (Liasse.) — 54 pièces papier, 2 parchemin, 9 sceaux.

1481-1763. — *Titres généraux* (*suite*). — État de titres, s. d. — Écritures contre Alix de Sauvigney-les-Gy (2), pour une redevance de 30 s., 1481. — Reconnaissance d'une dette de 4 frs envers le sacristain par A. de Beaumotte (3), 1481. — Fondation Guyot de Doubs : écritures contre A. de Verchamps, 1487. — Procès contre H. et Jean de Beaumotte, S[grs] de Sauvigney, condamnés à payer 30 l. de cens, 1499-1500. — Juridiction de l'ab-

(1) Besançon, canton sud, proche la Malate et Morre. V. Etude de M. Ballot, curé de Morre.
(2 et 3) Haute-Saône.

baye : lettre du sacristain, 1525. — Affaires diverses : homme capturé; — amodiations des revenus; — institution d'ermite; — monitoire contre les voleurs de fruits; prise de possession; mandement de garde pour l'ermite Brouillet contre St-V.; p.-v. de reconnaissance des bâtiments; autorisation de bâtir, 1530-1763.

VILLARS-SAINT-MARCELLIN

H. 306. (Liasse.) — 20 pièces papier, 18 parchemin, 2 sceaux.

1249-1627. — *Titres généraux*. Inventaire des titres, 1249 1541, remis par l'abbé G. Simonin, au prieur Saulnier, 1627. — Vente par H. de Provenchères à St-V., de la dîme, relevant du fief du prieur dudit lieu, 1250; — donation de dîmes à St-V., 1250. — Copie de titres, 1250-74. — Donation par le S^gr du dit lieu Barthélemy, de 40 émines de blé sur le moulin. — Cession de dîmes au dit lieu par l'abbé de Flabémont (1), 1257. — Acquisition de H. de Bay [Hte-Marne], du 6e des dîmes de V. St.-M., 1258. — Donation à St.-V. d'un meix, 1258; des droits d'Élisabeth de Jonvelle, 1264; — d'une part du fourg et reconnaissance, 1270-72. — Échange entre l'abbaye et Olivier de V. St.-M.; — reconnaissance par le dit de 50 émines de blé dudit lieu, 1274; — approbation par Guy de Jonvelle, 1289. — Copie de traités concernant la chapelle de Genrupt, dépendance de V. St.-M., 1286-93, 1682; — dîmes de Genrupt : nomination d'arbitres et sentence, 1293. — Achat par l'abbé de 2 sujets, « ensemble totz leur mex, c'est à savoir, maison, chasax, cortilz, vignes, chanz, prez, terre et tot quanqu'il ont moble et non moble, liquel hom sunt mei home, taillauble et exploitauble et de tote serve condition, sans partie de autres... ».

H. 307. (Liasse.) — 11 pièces papier, 10 parchemin, 2 sceaux.

1303-28. — *Titres généraux* (*suite*). — Cure : institution de J. de Salins, sur présentation de l'abbé, 1303. — Achat par ce dernier de plusieurs hommes sujets héritages..., 1304. — Les patronage et les dîmes de Montcharvot, comme ceux de V. St-M., appartiennent à St.-V., 1312. — Accord entre St.-V. et le curé de Villars au sujet des droits curiaux de V., Senaide, Genrupt et Montcharvot, 1320. — Le moulin doit 2 muids de blé à St.-V.; — sa condamnation par l'Official pour non paiement, 1322. — Reconnaissance par les S^grs du droit d'usage de l'abbé de St-V. dans les bois, 1322; — confirmation, 1328.

(1) Ce de Tignécourt (Vosges).

H. 308. (Liasse.) — 300 pièces papier, 9 parchemin.

1329-1750. — *Titres généraux* (*suite*). Ratification à St.-V. par P. de Jonvelle, de tout ce qui a été acquis par l'abbaye dans la mouvance du fief de ce S^gr, 1329. — Achat, 1331. — Redevance sur les moulins : excommunication contre H. Demandre pour non paiement, 1373. — Requête du C^al de Madruce à l'Official de Toul, en vue d'exempter d'impôts son bien de Senaide [1599]. — Institution de curé. — Sentence du bailliage de Vesoul maintenant les Bénédictins dans le droit de percevoir la dîme de chanvre, tabac, etc., 1716. — Autorisation de rédiger un terrier, 1739-40. — Devis de réparations aux église et clocher, 1750.

H. 309. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1583-1740. — *Eglise*. Quittances, lettres, 1668-1737. — *Registres paroissiaux* : Baptêmes, 1583-95. — *Maison du prieur*. Son acquisition pour 1100 l.; — réparations, 1720-40.

H. 310. (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 1 cahier de 19 f.

1350-1740. — *Reconnaissances*. Déclarations (prés, terres, rentes, cens, patronages, etc.), 1350-58. — Dénombrement, 1527. — Amodiations, 1586. — État des dîmes de Villars, Fresnes-sur-Apance, Senaide. — Autorisations pour un terrier des terres de V., Fresnes-s.-Apance, Genrupt, Bourbonne, Martinvelle, Passavant, Ameuvelle, Rignovelle, Ormoy, etc..., 1739.

H. 311. (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 2 cahiers de 36 et 45 f., 1 parchemin.

1490-1600. — *Amodiations*, 100, 120, 620; 1250 frs. 1506-99. — Reconnaissances, 1540-44.

H. 312. (Liasse.) — 59 pièces papier, 1 parchemin, 1 sceau.

1601-1774. — *Amodiations* (*suite*) diverses et baux; revenus; — quittances.

H. 313. (Liasse.) — 133 f. papier, couverture parchemin.

1520 1529. — *Livres de comptes.*

H. 314. (Liasse.) — 7 pièces papier.

1528-1788. — *Comptes* par J. Lyonnet, de Jonvelle; R. Larmet, 1528-36. — Quittances, 1727-38.

H. 315. (Liasse.) — 37 pièces papier, 3 parchemin, 4 sceaux.

1538-1627. — *Dîmes.* Visite as. des dommages causés par la grêle : V., Senaide, 1538. — Sentence du Lt Gal de Lamarche (1) : deux l'une, 1564, et homologation du traité avec les habitants, 1565; — autre pour les dîmes de Senaide (16 l'une), 1597-1602. — Procès des fermiers contre les habitants de Senaide, 1600. — Déclaration de la quantité de vin fait par chaque habitant de Senaide, 1602. — Nomination d'appréciateurs de vin de dîme à Senaide, 1602. — Divers, 1627.

H. 316. (Liasse.) — 56 pièces papier, 3 parch., 4 sceaux.

1628-1694. — *Dîmes* (*suite*). Procès des curé et fermier contre divers; — main levée de la saisie des dîmes pour réparations de l'église, 1667. — Amodiation (80 penaux de blé et 80 d'avoine, non compris les prés et terres), 1672. — Procès avec Maitrot, fermier des Bénédictins, 1689; — contre Bergerot, curé; — Billard, curé.

H. 317. (Liasse.) — 24 pièces papier, 2 sceaux.

1561-1635. — *Dîmes* (*suite*). Achat d'un champ par J. Maitrot. — Patrimoine de Fr. Maitrot, se destinant à la prêtrise, 1632, oncle de Marcellin et frère de N. Maitrot; il laisse un champ que les religieux revendiquent comme de leur mainmorte; — procès : pièces diverses, 1634-35.

H. 318. (Liasse.) — 55 pièces papier.

1603-1773. — *Dimes* (*suite*). Procès contre les habitants : mandement de garde pour les Bénédictins. Accordances; — inventaires; — transaction.

H. 319. (Liasse.) — 44 pièces papier, 3 parchemin, 1 sceau.

1675-1690. — *Procès* contre les Marlet, amodiateurs des revenus, et J. Chapuis, beau-père de G. de Marlet.

(1) Vosges.

H. 320. (Liasse.) — 15 pièces papier dont 1 cahier de 14 f.

1692-1695. — *Procès* (*suite*) c. N. Boyon ; Marguerite Joly, femme de Cl. Marchand et consorts de V., St.-M., 1682-83; — contre J. Marchand et Erard Henry (condamnés à payer la dîme de vin à 40 l'un), 1693-95.

H. 321. (Liasse.) — 90 pièces papier, dont 1 cahier de 32 f. et 1 imprimé, 4 parchemin.

1705-1719. — *Procès* (*suite*) c. Cl. A. Folley de Corre et F. Larrouse (amodiation des dîmes); factum des Bénédictins à la Cour; il leur était dû la somme de 6.000 l. d'un côté et 600 penaux de froment, par lesdits pour les six années qu'ils ont été fermiers des revenus du prieuré, 1718. — Quittances, 1719.

H. 322. (Liasse.) — 70 pièces papier.

1715-1744. — *Procès* (*suite*) c. le curé L. Clément prenant fait pour F. Carrière, J. Perdrizet et N. Coquart (dîmes de tabac et de chanvre à 13 l'un).

H. 323. (Liasse.) — 47 pièces papier, dont 3 imprimé, 1 parchemin.

1718-1744. — *Procès* (*suite*) c. J. B. Petitot et M. Bichet : arrêt confirmant la sentence du bailliage de Vesoul et déboutant les Bénédictins, 13 décembre 1718. Ces derniers prétendant au droit de dîmer le chanvre et le tabac de 13 masses ou 13 rangées l'une; Huard de Provenchère et Henrion son neveu, leur ayant vendu les dîmes grosses et menues sur le territoire et dans la Généralité du finage. — Etat de frais, 1719 44.

H. 324. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1741-1789. — *Procès* (*suite*) c. les habitants : entretien et agrandissement de l'église. — Dîme : reconnue dans le terrier de 1740, perçue paisiblement jusqu'en 1770 en totalité (la moitié pour le curé); le 28 juillet 1789, délibération des habitants la refusant, les collecteurs recevant des injures et menaces, les Bénédictins forment une requête en intervention de parties dans l'instance du curé J. Bourdot, contre les habitants, 1789.

H. 325 (Liasse.) — 130 pièces papier, dont 7 cahiers de 12-28-20-16-40 et 20 feuillets, 1 sceau, 1 parchemin.

1741-1776. — *Procès* (*suite*) c. Ét. Dupuis, curé, et le baron de Bauffremont (dîmes), au bailliage de Bassigny; — transaction avec J. Bourdon, curé, sur procès au Parlement de Paris, au sujet des dîmes, novales et portion congrue.

H. 326. (Liasse.) — 114 pièces papier, 2 sceaux.

1665-1755. — *Pension* du curé : quittances.

H. 327. (Liasse.) — 82 pièces papier.

1762-1785. — *Procès* de J. Tetu et consorts manouvriers c. le Procureur fiscal de la justice de V. St.-M. (ils n'ont fauché avant le ban d'autres prés que ceux de St.-V.); intervention des Bénédictins; leur instance contre Agathe Sarrazin et ses fils co-seigneurs de V., défendeurs, 1762-71; — contre J. Faivre, fermier : déclaration des biens des Bénédictins à V. St.-M., Montcourt, Passavant, Martinvelle, par le dit J. Faivre, 1785.

SEIGNEURIE DE PERROUSE (1)

H. 328. (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 1 cahier de 21 p., 4 parchemin.

1257-1722. — *Titres généraux.* Donation d'un sujet et meix, 1257. Traité du 5 fév. 1674 par lequel le C[te] de St.-Amour devant 15.000 frs aux Bénédictins pour une fondation, leur promet 14.000 frs et leur vend sa portion de S[ie] pour 1.000 frs; — lettres patentes de ratification par Louis XIV, 1680. — S[ie] de Buthier : extraits du rentier, 1618. — Procuration, 1722.

H. 329. (Liasse.) — 23 pièces papier, 1 parchemin.

1620-1775. — *Bâtiments* : *Chapelle.* Bénédictions; — permission d'y célébrer, 1691. — *Fourg banal*, 1620-1773; — amodiation; — écritures contre M. de Scey s[gr] de Buthier; — quittances. — Traité d'après lequel les habitants peuvent avoir des fourgs chez eux en payant deux mesures de blé, 8 mars 1662. — Ordonnances de la Chambre de justice contraignant le granger du c[te] de Scey à payer les quartes de four, 1673. — *Maison et grange.* Marché pour les construction et réparation. — Mémoires divers, 1670-1775.

(1) Haute-Saône, canton Rioz.

H. 330. (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 2 cahiers de 38 et 43 f., 5 parchemin, 2 sceaux.

1410-1613. — *Acensements de terre et pré*, 1574. 1605. — *Achats et ventes.* Ventes d'échutes; — de maison et terre mouvans de l'Archid. Marguerite, 1526; — d'héritages de la S[ie] de l'Infirmier; — de divers héritages francs comme dépendants de la S[ie] du Roi, 1410-1613.

H. 331. (Liasse.) — 33 pièces papier, dont 1 cahier de 10 f. 5 parchemin.

1620-1789. — *Ventes* (*suite*). Avis pour l'infirmier concernant la mainmorte (à propos d'un échange). Le S[gr] peut être contraint d'y consentir. — Rôle des cens qui ont fait échute, v. 1630. — Ventes et échanges : consentement donné par l'abbé. — Copie de lettres d'achat et d'échange, 1731-32. — Divers.

H. 332. (Liasse.) — 32 pièces papier, dont 1 cahier de 53 f. 5 parchemin.

1586-1786. — *Amodiations et baux.* Le domaine comprend en 1786 : 20 journaux de terres labourables par sol; 12 fauchées de prés, 40 ouvrées de vigne, quartes de four, corvées, 1691-1786. — *Rentes* diverses approuvées par l'infirmier. — Mariage de Cl. Maillot avec Cl. Liegen : donation de rente; celle-ci se désiste de plusieurs droits pour 120 fr. 65. — Déclaration des rentes passives de la communauté, 1586-1671. — *Tailles.* Rôle des tailles, cens, poules, corvées et quartes de fourg, 1651-1736.

H. 333. (Liasse.) — 7 pièces papier dont 6 cahiers de 48, 37, 11, 16, 15 et 79 f.

1511-1535. — *Reconnaissances.* Déclarations pour P., Cromary, 1511; — de J. Lobet, 1535; — de certains particuliers de P., 1535; — « Répertoire et extraitz des pieces, mais et héritages recognus par ceux de Cromary, P., Buthier et Chevroz », 1535. — Reconnaissances pour Devecey et P., v. 1535 (copie coll.).

H. 334 (Liasse.) — 21 pièces papier, dont 3 cahiers de 33, 21 et 13 f.

1549-1785. — *Reconnaissances* (*suite*). Terres et héritages étant et mouvants de la S[ie] de « l'infirmerie » de

P. et lieux circonvoisins, L. Favernier infirmier, rédigé par Lambert, tabellion g[al], 1549. — Reconnaissances d'A. Chevrol de P. (confesse « être home et subjects originel » de L. Favernier), 1589; de Ét. Buretey; M. Courvoisier, 1580; A. Potot (P. et Cromary), 1611. — Transaction entre les chanoines du Chapitre de Saint-Jean, s[grs] prébendiers de Bonnay et les habitants et communauté du dit (réglant diverses questions : échutes, aliénations, etc.), 1740. — Reconnaissance par les Colard et divers, 1754-85.

H. 335. (Reg.) — 89 f. papier, couv. parchemin.

1613-1674. — *Rentier*. Portion de la S[ie] provenant du C[te] de St.-Amour, avec une table des « sujets mainmortables qui ont recognut sur le présent rentier », C. Pauthier, notaire.

H. 336. (Liasse.) — 109 feuilles papier

1622. — *Rentier* (*suite*). Table. Cl. Vouland, de Cromary, notaire.

H. 337 (Liasse.) — 138 feuilles papier, couv. parchemin.

1682-1735. — *Rentier* (*suite*). Déclaration des habitants, C. Denerey, notaire : aux dits Religieux à raison des S[ies] savoir : celle de l'office de l'enfermier ; celle autrefois appartenant à l'abbé et de laquelle à présent ils ont droit et celle par eux acquise du C[te] de St.-Amour, compétent et appartiennent les droits de justice, moyenne et basse (rentier reçu par J. Buriet, 1535); deux mesures de froment par feu; poule de « caresmentrant », tailles, patronage de la cure de Cromary, dépendant de la S[ie] de l'enfermier; dimes de froment, avoine, vins au 40[e] à Cromary; dimes à P., de moitié avec le curé de Cromary, à raison d'une gerbe par journal et pour le vin de 60 l'un. — Déclaration des terres et héritages appartenant à St.-V., etc. Table.

H. 338 (Reg.) — 557 pages papier, couv. cuir.

1731. — *Rentier* (*suite*) : de Perrouse et Merey. Reconnaissances générales et particulières, des maisons et héritages des religieux, selon leurs déclarations. — Table.

H. 339. (Reg.). — 121 feuilles papier, couv. cuir.

1731-1735. — *Rentier* (*suite*). V. Régle, de Buthiers, notaire royal, contenant reconnaissances générales, mandement de terrier; traité du four banal, etc. Table.

H. 340. (Liasse.) — 9 pièces papier, 2 parchemin.

1269-1473. — *Tenues de justice*. Preuves du droit de justice, haute, moyenne et basse. — Huet reconnait être homme lige de St.-V., 1270. — G. Biétrix ayant tué sa femme est rendu aux Religieux parce que leur homme lige: enquêtes, etc..., 1384-85. — Monstre d'armes des habitants de P. devant l'abbé, 1473.

H. 341. — (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 65 f.

1507-1625. — *Tenues de justice* (*suite*). Monstres d'armes des sujets à Devecey, 1507. — Registres de la justice, 1501-05, 1596-1602-1625.

H. 342. (Liasse.) — 61 pièces papier, dont 1 cahier de 46 f.

1568-1610. — *Hte-Justice* : procès avec les habitants. — Quittances de redevances au Roi. — Copie du rentier de Châtillon-le-Duc justifiant de la Haute-Justice, 1580. — Droit de guet et garde au château de Villers-Pater sur les habitants de Devecey (justification), 1596. — Procès de 3 sorcières devant l'Inquisiteur et le juge de l'abbaye, 11 mai 1600 : assignation aux habitants de P., comme sujets en toute justice pour assister à l'exécution d'une sorcière, 1601. — Maintenue des habitants dans leurs bois communaux, 1610. — Mandement de garde de la justice par St.-V., 1608. — Inventaire des habitants impétrants contre l'abbé opposant, 1610-28.

H. 343. (Liasse.) — 77 pièces papier, dont 4 cahiers de 18-79-13 et 37 f., 2 sceaux.

1610-1758. — *Hte-Justice* : Procès (suite). Procédures : assignation; requêtes; — réponse des habitants refusant à M. de Corinthe la qualité de 1[er] habitant et des bois pour réparer la maison de Devecey, 1623 ; — accordances, enquêtes ; inventaire de pièces; avis de droit, etc.

H. 344 (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 1 cahier de 17 feuilles, 1 parchemin.

1650-1704. — *Procès : impositions*; état des villages ; *Perrouse* : 340 l. impositions ordinaires (labours 330 arpents; prés 24 faux, vignes 110 ouvrées); *Boult* 300 l. (labours 1500 arp., etc.; *Aulx-les-Cromary* 250 l.,

Villers-le-Simple : 40 l.; *Neuvelle-les-Cromary* : 200 l. — Perrouse est la communauté la plus chargée. — Inventaire de Cl. Berthod, granger des Bénédictins, contre les habitants. — Procès au sujet du logement des troupes. — Mémoire sur le fond du procès : dons gratuits avant 1668 et impositions réelles ensuite. — Arrêt du Parlement de 1651; ordonnance de l'Intendant de Beaulieu, par laquelle les biens que les Bénédictins possédaient avant 1651, sont déclarés exempts comme nobles, 1675. — Répartements 1687-97 — 1703-04. — Arrêt du Parlement, qui renvoie à la Cour des Aides le procès ci-dessus, 1700. — Procès contre les habitants demandeurs en entérinement de lettres de relief, obtenues du Parlement le 9 sept. 1601.

H. 345. (Liasse,) — 80 pièces papier, dont 2 imprimées, 5 parchemin, 1 sceau.

1703-1751. — *Procès* (*suite*). — Rôle de l'imposition de Cromary, 1703. — Mémoire des Bénédictins c. les habitants de P., ayant pris fait et cause pour leur répartiteur de 1707, appelans devant la Cour des Aides de Dole, d'un jugement provisoire du Présidial de Vesoul; — mémoire des dits pour que la cote de leurs fermiers soit réduite à la portion colonique, 1707-08. — Mémoires divers et répliques. — Sentence de l'Intendant condamnant les habitants à payer 230 l. pour dépens, 1718. — Requête d'emploi pour les Bénédictins, 1717. — États de frais, etc.

H. 346. (Liasse.) — 36 pièces papier, dont 1 cahier de 19 f.

1385-1735. — *Procès divers.* — Aff. G. Biétrix, meurtrier de sa femme, rendu à la justice de St.-V., par le C[te] de Bourgogne, 1385. — Sentence au profit des habitants de P. contre ceux de They (parcours dans les bois de Charansoy), 1519. — Traité des premiers avec ceux de Buthier (aff. du champois et mésus), 1520 ; — avec ceux de Cromary (procès pour les prés du Vernet et de la Vernotte et bois du Conroy), 1578 94. — Accordances des habitants de P., impétrants en nouvelleté contre les Bénédictins, v. 1620. — Jugement de la Maitrise des eaux et forêts de Besançon défendant à Ant. Borrey, dame de la Vaivre, Vve de L. de Clairans, de couper des bois dans le bois de P., 1706. — Procès au sujet de bois coupé dans le C[on] des Laoutres, les Bénédictins déchargés de leur amende, 1735. — Divers.

H 347. (Liasse.) — 64 pièces papier, 4 parchemin.

1673-1789. — *Procès divers* (*suite*) : contre Lazare Mougnard. — Affranchissement de la main morte dont était affectée une maison, par les Bénédictins, en faveur des frères Coquard, 1673-1788. — Procès des habitants de P. contre ceux de Cromary (contestation du C[on] de la Fin melée), 1687-1788. — Procès des Bénédictins c. J. Datard, de P., 1697-1702. — Procès des habitants, c. le marquis de Sorans (pâture), 1718 ; — des Bénédictins, c. Ph. Jannet leur sujet mainmortable, qui a établi son domicile à Besançon, ville libre. — Ordonnance du Grand Maître des eaux et forêts, au sujet de la part de bois communal, qui revient aux fermiers des Bénédictins, 1746-89.

H. 348. (Liasse). — 28 pièces papier, 21 parchemin, 1 sceau.

1531-1751. — *Famille Bazard.* Traités de mariage, 1604; — échanges; — ventes ; — achats par Oudot B., etc., 1531-1669. — *Papiers de la famille Berthod* (Cl., Cl. P. et Jeanne). Procès avec J. Gruet, de Voray; — achat par les Bénédictins, 1698-1705. — Constitution de rente au profit de St.-V., sur Cl. P. et Jeanne B. ; — comptes de P. Berthod, échevin ; — son mariage, etc..., 1650-1751.

H. 349. (Liasse.) — 19 pièces papier dont 1 cahier de 29 f. 17 parchemin.

1572-1754. — *Famille Campionnet.* Rente sur Cl. C. ; — échange; — vente; — rente sur C. ; — décret des C. 1614-1754. — *Famille Coquard.* Vente par Cl. de Scey à Viennot Coquard, de Buthiers, 1572 ; — échanges; — ventes à Jean C., par divers, 1572-1729.

H. 350. (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 13 papiers, 1 sceau.

1564-1709. — *Famille Chasnouillet.* Ventes, échanges. Traité de mariage et affranchissement de Jean Ch. fils, 1573-1677. — *Famille Datard.* — Partage des enfants de Cl. D.; Clauda Datard, femme de Jacques Voisin, 1664-1709.

SENAIDE

H. 351. (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 1 cahier de 18 f., 9 parchemin, 4 sceaux.

1173-1435. — *Titres généraux.* Donation à St.-V. par Ponce, S[gr] de S. des dimes qu'il possédait, 1173 ; — autre par Gérard de Bourbonne de ses héritages, 1231. — Robert, S[gr] de S., reconnait qu'il doit fournir l'huile de l'église, 1219 ; — accord avec ses exécuteurs testamen-

taires au sujet de cette affaire, 1245. — Vente par J. de Bourbonne d'un champ de 6 j., pour 11 l., 1319. — Institutions de maire à Villars-St-M., S., par les abbés de St.-V., 1416-43-59; reconnaissance de M. M. de St-Loup, s^grs de S., que les sujets de l'abbaye ne dépendent point de leur s^ie, ni de leur four et moulin, 1439, compromis avec les dits s^grs, 1461. — Aveu de Jean de St.-Loup, selon lequel les hommes de l'abbaye ne sont point des jurisdiction et s^ie du dit Jean, 1435. — Analyse et copie de titres concernant Genrupt et S., sur lesquels la moyenne et basse justice est reconnue à S.-V., par les seigneurs, 1286-1599, cop. de 1581.

H. 352. (Liasse). — 17 pièces papier, 16 parchemin, 3 sceaux.

1439-1572. — *Titres généraux* (*suite*). — Procès entre les s^grs de St.-Loup et l'abbé, 1461-65. — Transaction entre Gérard de St.-Loup, s^gr de S. et les Bénédictins, 1469. — Grange du prieur de la s^ie de St.-V. 1480. — Acensement du canton de Dureau et du bois de la Harde aux habitants, v., 1504. — Dîmes : sentence ordonnant inventaire des vins récoltés à S. : traité avec les habitants (grains 11 l'un, vin et agneaux 16 l'un), 1565 ; — ordonnance du duc de Lorraine Charles, à tous non privilégiés de payer la dîme et manière de la lever, 1572 ; — copie d'homologation du traité du C^al de Granvelle avec les habitants ; — sentence du baillage de Bassigny et soumission des habitants, 1565.

H. 353. (Liasse.) — 17 pièces papier, 4 parchemin, 4 sceaux.

1583-1667. — *Titres généraux* (*suite*). — Comptes des amodiations des revenus ; — demandes de diminutions pour grêle, fourniture aux gens d'armes, attestation de dégâts commis par ces derniers, 1583-92 ; — Saisie des revenus, l'abbé de St.-V. n'ayant pas payé sa part de décimes accordées pour 4 ans au duc de Lorraine, 1592. — Reprise de fief au duc de Lorraine par R. du Chatelet, de sa portion de s^ie acquise de M. de Ligneville, 1614. — Sentence du prévôt de la Marche au sujet des dîmes de vin (à 15 l'une) 1627-28 ; — Requête des Bénédictins au duc de Lorraine, 1667. — Dénombrement par Mad. de Madrusse à la Chambre des Comptes du duché de Bar, de biens au dit duché, 1662-65 ; — saisie sur les premiers pour droits non payés, 1667.

H. 354. (Liasse) — 18 pièces papier, 10 parchemin, 9 sceaux.

1687-1770. — *Titres généraux* (*suite*). — État des biens, droits et revenus des prieurés de Bourbonne, V.-St.-M. et de la terre et s^ie de S. : l'abbé possède à S. une s^ie, *dite de St.-Vincent*, en moyenne et basse justice, sur leurs hommes et sujets ; des tailles, poules, cens et mainmorte. Les Bénédictins possèdent des dîmes que les habitants ne veulènt plus acquitter. Ils ont acheté de M. de Morvilliers une part de s^ie à S. et à Durau. Ils ont au dit S. : 6 ouv. 3 p. de vignes ; 103 journeaux de labours ; 3 faux et demie de prés (mesure du Barrois) ; ils sont chargés de l'entretien et réparation du chœur de l'église et non des ornements et vases sacrés, « y ayant une bonne fabrique », apr. 1750. — Lettre de terrier pour le marquis du Chatelet et Dambly, 1728. — Vente. — Acquisition de la terre de S., amortissement, confirmation, 1742. Dénombrement, 1742. — Reprise de fief, acte de foi et hommage au roi Stanislas, de la s^ie de S., 1742. — « État des capitaux de rentes contractées pour payer les s^ies de S.., », 1748. — Acensement du moulin d'En-Bas pour 29 ans, 200 l., 1750. — État des emprunts v. 1700.

H. 355. (Liasse). — 41 pièces papier, 6 parchemin, 6 sceaux.

1743-1785. — *Titres généraux* (*suite*). — Correspondance diverse. — Deux dénombrements de la s^ie de S., donnés au Roi de France en sa qualité de duc de Lorraine, 1772-78.

H. 356. (Liasse.) — 33 pièces papier, 1 parchemin, 1 sceau.

1500-1670. — *Seigneurie*. — Acensement de la terre de Durau, 1500. — Echute de Jean Clerc. — Rôles de la taille, 1614. — Echanges, achats, correspondance, etc. — Reprise de fief au duc Charles de Lorraine pour le marquis du Chatelet de sa portion de s^ie à S., 1665. — Quittance, etc., 1670.

H. 357. (Liasse.) — 25 pièces papier.

1674-1751. — *Seigneurie* (*suite*). — État des redevances par les habitants à Mme du Chatelet. — Extraits des rapports d'amendes, mesus du greffe de la Hte Justice, 1722 25. — Bail du moulin, 1730. — Déclaration des revenus, 1751.

H. 358. (Liasse.) — 3 pièces papier dont 1 cahier de 64 f.

1350-1739. — *Reconnaissances*. — Déclaration et dénombrement des meix, maisons et héritages divers qui sont sous et rière la s^ie de St.-Vincent, à cause du prieuré

de V.-St M., 1530. — Attestation en forme de reconnaissance, 1609. — Déclaration des biens du prieuré de V.-St-M., 1749.

H. 359. (Liasse). — 18 pièces papier.

1658-1789. — *Acensement*, 1740-80. — *Amodiations diverses*, 1742-76. — *Moulin*, 1658-1789. — Adjudication et baux divers. — Visites. — Extrait des rapports d'amendes de mesus, 1726.

H. 360. (Liasse.) — 79 pièces papier, dont 2 cahiers de 26 et 32 f., 3 parchemin.

1503-1779. — *Procès* des Bénédictins (s[grs] en partage de S. et pour moitié de la terre de Durau) avec les habitants au sujet du droit d'usage dans la forêt de Durau (acensement de D., 1503; — quittances; — mémoires des frais, salvations), 1503-1747; — au sujet de réparations dans l'église de S. (à la charge des Bénédictins décimateurs, 3.000 l. de revenu), 1766-79.

H. 361. (Liasse.) — 55 pièces papier, 6 sceaux.

1594-1688. — *Procès* (*suite*) avec les habitants : dîmes, portion congrue et réparations à l'église (défaut, répliques, etc., ordonnance aux habitants de déclarer sous serment la quantité de vin qu'ils ont faite pour payer de 16 l'un); — les Bénédictins condamnés à payer 150 frs barrois au curé de Villars pour S., 1665. — Portion congrue de 300 l. par an pour le curé de Villars; saisie des dîmes des Bénédictins, 1665. — Réparations : les habitants ne sont pas tenus à celles du clocher, 1683.

H. 362. (Liasse.) — 30 pièces papier, 1 sceau.

1689-1771. — *Procès* (*suite*) contre J. Bergelot, curé de Villars; — contre P. Billaud « dejeté de la cure de V., par sentence de M. l'Official de Besançon », 1692. — Marché pour réparation à l'église (plan); — procès contre les habitants (desserte), 1715. — Difficultés et transaction avec le curé de V., au sujet des novales, 1740-1771.

VILLAGES

H. 363. (Liasse.) — 10 pièces papier, 8 parchemin, 1 sceau.

1242-1782. — *Aboncourt* (Hte-S.), 1256-1651. — Concession à St.-V., par l'archevêque Guillaume, de l'église, 1256; — Reconnaissance par le curé à l'abbé patron, des 2 parts des aumônes à Noël, Pâques et la Toussaint, 1316; — Sentence de l'Official : le curé doit payer le droit de patronage, soit les 2/3 des offrandes et autres droits paroissiaux, 1651. — *Aigremont* (c[ne] de Roulans, D). — Déclaration des revenus et charges par le curé pour son bénéfice : 1 portion dans la dîme de vin et de grains, pour tenir lieu de congrue : « Ma dîme de grains peut produire 90 pairs, le pair c'est un pénal ou bichet de bon grain et un pénal d'avoine; le pénal ou bichet pèse 70 ou 72 l. Le pénal de seigle se vend 40 ou 50 s.; c'est une espèce de grain peu estimable. Le blé de dîme ne vaut pas celui des particuliers; il se vend 4 l. ou 4 l. 10 s.; le pénal d'avoine, 20 s. La dîme de vin 18 à 20 muids; le muid de 125 pintes, à raison de 15 à 16 l. le muid à cause de la gabelle, 7 l. par muid pour le vendre en Lorraine ou en Bourgogne. — *Ambre* (c[ne] de Bouclans, D.). — Confirmation de la donation de 9 penaux dans les dîmes, 1242. — Concession d'un champ à St.-V., 1242. — *Arc-et-Senans*, 1660-1727. — Échanges; achats par divers et les Bénédictins.

H. 364. (Liasse.) — 63 pièces papier, 3 cachets.

1727-73. — *Arc-et-Senans* (*suite*). — Procès contre Cl. Andrey; — transaction contre J.-P. Goubey et P.-F.-E. Masson d'Authume (1), « chapelain de la grande chapelle d'Eclans » (2); — sentence du baillage de Quingey, 1729; — échange d'un champ avec Goubey; quittance des frais, etc.

H. 365. (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 1 cahier de 35 f., 3 cahiers.

1619-1784. — *Auxon Dessous*, 1619-68. Requête, quittances. — *Avanne*, 1619-98. Ventes. — *Avrigney* (Hte-S.), Reconnaissance de L. Riduet envers J.-G. de Vaudrey pour la s[ie], 1621. — *Authoison* (Hte-S), 1625-1784. — Sentence arbitrale de M. de Corinthe au sujet des droits curiaux, 1632. — « Pièces du procès » du curé contre l'abbé Boisot, au sujet de la portion congrue et du patronage, terminé par une sentence condamnant le curé à donner 8 frs par an, 1689. — Copie de titres concernant le P[dt] Lefèvre, qui a fait siens héritiers les Bénédictins et déclaré que la dame d'Authoison lui devait des pensions qu'elle nie ou restreint, 1689. — Grosse de traité en supplément d'abon-

(1) V. E. sup. 3552.
(2) Jura, C[on] Rochefort.

nement de 13.000 l., entre l'abbé S.-M. Amelot et les habitants, 1784.

H. 366. (Liasse.) — 28 pièces papier, 1 parchemin.

1210-1790. — *Battenans* (Marchaux, D.). — Concession du pré Belvard, 1351. — *Beaumotte-les-Pin* (Hte-S.), 1210-1788. Envoi en possession de l'église pour l'abbé contre Aymon de Beaumotte, par sentence de l'Archevêque, v. 1210. — Quittance donnée au curé par le Réfectorier, pour le patronage qui était de 2 florins, 1581. — Factum contre la marquise du Chatelet à propos d'une sujette mainmortable. — Reconnaissance du droit de patronage par le curé (20 gr.), 1636. — Traité avec les habitants au sujet des dîmes (20 frs par an), 1661. — Mémoire des héritages dépendant de la cure, 1662. — Procès à l'Official pour le paiement du patronage, 1679. — Vente à J.-B. Vorget, procureur fiscal en la justice de Pin, des portions de s[ie] à B. et Pin avec les cens, tailles, dîmes, les droits de lods, justice, retenue, mainmorte et autres droits seigneuriaux et autres, par l'abbaye de St.-V., 1788.

H. 367. (Liasse.) — 20 pièces papier, 4 parchemin, 2 sceaux.

1275-1784. — *Besnans* (Hte-S.). — Donation du moulin d'Ucence, sis à Maussans (Hte-S.), avec le cours d'eau entre ce moulin et celui de Besnans, 1275. — Traité entre B. et Maussans au sujet du patronage de l'Ile de Venol, 1324. — Accord entre les habitants de Monbozon et ceux de B., fixant leur part respective dans les bois, 1339. — État des héritages de St.-V. à B., 1535. — Amodiations de la Grange et des terres de B., pour St.-V., 1574-1676. — Procès au sujet du bois des Bruleux. — État des terres de St.-V., 1677. — Déclarations des fonds de la cure par l'amodiateur, 1712. — Vente, 1782.

H. 368. (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 1 cahier de 18 f., 2 parchemin, 1 sceau.

1250-1740. — *Bétoncourt-les-Ménetriers* (Hte-S.). — Procuration, 1715. — *Beure*, 1644-1789. — Règlement pour la garde des vignes par J. de Chalons, 1345. — Amodiations des vignes de St.-V., 1644-1782. — Sentence du Subdélégué, en vertu de laquelle la vigne de St.-V. doit être rayée du répartement, étant de la fondation primitive de la dite abbaye, 1678. — Traité pour le défrichement d'une vigne. — *Blondefontaine* (Hte-S.). Requête à l'Archevêque pour obtenir un desservant avec pièces à l'appui, 1250-1702. (Le patronage accordé à St-V., 1250. La desserte par le curé de Raincourt.) — *Bonnay*. 1572-1740. — Pré dénoncé de la directe de St-V., 1572. — Transaction concernant l'affranchissement des habitants entre le Chapitre et les dits habitants (cop.), 1740.

H. 369. (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 1 cahier de 11 f. 7 parchemin.

1285-1446. — *Bouclans.* — Donation de 2 bichets de froment par Jean de Montfaucon, 1305. — Cens de 25 s., acquis sur une vigne, par St.-V., 1328. — Échange avec J. de Montbéliard, s[gr] de Montfaucon (8 b. de blé contre les possessions de St.-V., à Guyans-Vennes, 1333. Union de la cure d'Osse à celle de B., 1363. — Procès à l'officialité contre O. et Et. Priet. de B., au sujet d'un cens de 10 s.; reconnaissance du dit cens, 1406-09; — contre le curé de B., qui avait un agneau à Carnaval, 1446.

H. 370. (Liasse.) — 23 pièces papier dont 2 cahiers de 16 et 10 f.

1446-1765. — *Bouclans* (*suite*). — Sentence de l'Official contre le curé: les 2/3 des oblations sont maintenus à St.-V., 1446. — Copie de documents; sentence de l'Official et arbitrale institution de curé, présenté par l'abbé, etc. — Amodiation du patronage pour le chantre (5 fr. 60 gr.), 1447; sentence à son profit, 1447-1646. — Procès c. le curé, 1688-95.

H. 371. (Liasse.) — 61 pièces papier, 3 parchemin, 2 sceau.

1266-1718. — *Bouhans* (Hte-S., c[on] Montbozon). — Donation à St.-V. par le damoiseau Jean, dit *Noissé*, 1266. — Lettres patentes pour la réforme de la congrégation de St.-Vanne, 1610; — de confirmation, 1618. — Inventaire des biens du P[dt] Le Fèvre; — extrait de son testament, 1710. — Procès des Bénédictins de Besançon c. la congrégation de St.-Vanne; Charlotte Thiébaud, v[ve] Camus; Barbe Th. Thiébaud, v[ve] Lefèvre; factums. — Acceptation de l'hospice fondé par le P[dt] Le Fèvre dans sa maison neuve, 1712. — Requête au Roi. — Conditions « sous lesquelles on pourra s'accommoder de l'exercice de la charge de P[dt] à mortier..., vacante par la mort de M. Le Fèvre ».

H. 372. (Liasse). — 23 pièces papier, 12 parchemin, 1 sceau.

1184-1745. — *Boult* (Hte-S.). Transaction entre

Gui de Roche et St.-V. — Échange des possessions de St.-V., à Ray, contre celles de l'abbaye de Bellevaux à B., 1276. — Protestation de l'abbé Boisot dans l'arpentement du territoire de B., pour être maintenu dans les contenance et situation des biens de St.-V., 1691. — *Bussières* (Hte-S.). Factum pour A. Ramel, femme de R. de St.-Germain, dame de B. appelante, contre N. Barat, curé (as. de dîmes), s. d. — *Chalèze*. Grosse de rente, 1712. — Ventes. Procès contre J.-Cl. Marey, 1745. — *Chalezeule*. Donation d'une vigne à St.-V., 1184; — confirmation, 1289. — Procès au sujet de 4 bichets d'avoine, dûs sur une maison à Ch., 1340. — Achat d'une vigne, 1524.

H. 373. (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 1 imprimée, 6 parchemin, 1 sceau.

1332-1747. — *Chambornay-les-Bellevaux* (Hte-S.). Citation, 1669. — Reconnaissance, 1747. — *Chatenois* (J.). Donation d'une part de dîme, 1232. —Cession par Hugues, fils de P. de Chatenois, damoiseau, d'une partie de la succession de son père; — échange par Guy de Ch., 1242 — Institution à la cure, 1336. — *Champvans* (J.) et *Eclans* (J.). Échange d'une censive de la sacristie de Damparis, contre une autre à Ch., 1514. — *Chatillon-le Duc*. Acquisition d'une maison, 1343. — Vente d'une terre de la mouvance de la s[ie] de St.-V., 1540. — Vente par les habitants à St.-V. « d'une place en communal, remplie de plusieurs sortes de bois... », 1634. — *Châtillon-sous-Maîche*. Factum pour Ig. Talbert, clerc tonsuré et le chapitre de St.-Hippolyte, contre les habitants de Chaux, Courcelles, Châtillon, Neuvier et Froidevaux; le dit Talbert prétendant dîme avec Mme de Lillebonne (1), v. 1687. — *Chatillon-sur-Saône* (Vosges). Consentement du curé pour que les Bénédictins prennent leur part dans les rapportages, 1694.

H. 374. (Liasse.) — 32 pièces papier. 2 parchemin, 2 sceaux.

1251-1713. — *Chaucenne*. Legs d'un meix, 1252. *Chemaudin et Vaux* (2). Déclaration des droits et fonds de St.-V., 1687. — *Chenecey*. Accord avec P.-F. et Cl.-F. Peraffans, 1715; — droit de l'abbaye sur les biens des Peraffans, dit Belin (portion de jardin et bâtiments), 1697. — Déclaration des biens sis à Ch., appartenant à P.-F. et Cl.-Fr. Peraffans; — Factum pour les Bénédictins, créanciers et opposants au décret; — séquestre des biens des dits Peraffans, 1700-13.

(1) V. E. sup. 2947 et 3186.
(2) V. aussi H 429.

H. 375. (Liasse.) — 101 pièces, 4 parchemin, 1 sceau.

1543-1790. — *Choye* (Hte-S.). Union de la chapelle à la mense. — Amodiations et baux des biens dépendant de la chapelle. — Quittances. « Les Bénédictins possèdent comme jouissance de la chapelle de Molamboz 8 j. de t. labourables; 2 f. de prés; 6 ouvr. de vignes, délaissées à bail pour 100 l. ... ». — Décl., 1790.

H. 376. (Liasse.) — 40 pièces papier, dont 1 imprimée, 1 sceau, 3 parchemin.

1146-1740. — *Cirey-les-Bellevaux* (Hte-S.). Concession par l'Archevêque Humbert à l'abbaye de Bellevaux de l'église de C., échangée à St.-V. contre d'autres églises, 1146. — *Cordiron*. Sentence du baillage de Besançon contre F. Deleule, notaire à Marnay (Hte-S.). — *Corre* (Hte-S.). Confirmation par le doyen de Faverney de la donation de l'église de St.-Maurice et de la moitié de l'église de St.-Pierre, faite par l'Arch. Amedée, à St.-V., v. 1200. — Traité avec le curé as. du casuel, 1246. — Institution à la cure, 1294. — Dîme à Montcourt (Hte-S.): 6[e] partie, reconnaissance, 1740. — *Cour-les-Baume*. Fondation de 30 messes par H. de la Ferté, 1623. — *Cramans* (J.). Factum pour A. Bonzon, notaire à Salins, contre Fr. Bonin, curé (refus de dîme), v. 1720. — *Darney* (Vosges). Chapelle du Sacré-Cœur, érigée en l'église: charges 86 l. 11 s.; revenus 223 l. 14 s. 11 d.

H. 377. (Liasse.) — 10 pièces papier, 9 parchemin, 2 sceaux.

1203-1565. — *Devecey*. Transaction entre Guy, s[gr] de Roche et Roulans et l'abbé de St.-V., avec la médiation de l'Archevêque, 1203. — Concession par Gérard de Sorans de l'usage du mort bois dans ses forêts pour la maison de l'abbé, 1226. — Extrait « des générales reconnaissances du vieil temps », 1226-1535. — Donation de terres, 1232. — Droit de parcours : sentence de H. de Saale, bailli de Bourgogne, 1235. — Richard de Dompierre fait hommage à l'abbé de ce qui lui appartient, 1244. — Échange des possessions de St.-V. à Bonnay, contre celles du Chapitre de la Métropole à D., 1273. — Cession et vente, 1276-87. — Échanges divers à D. et Châtillon, 1353. — Sentence arbitrale fixant les limites du « champoi » réciproque des habitants de Chevroz et D., 1436. — Délimitation des bois communaux de Tallenay et D., 1505. — Échange, 156?

H. 378. (Liasse.) — 3 cahiers de 23, 24 et 30 f.

1553-81. — *Devecey* (*suite*). — Comptes-rendus par les maires pour les recettes par eux faites en la mairie et S[ie] de D., dépendant de St.-V.

H. 379. (Liasse). — 55 pièces papier, parchemin dont 2 cahiers de 21 et 13 f.

1571-1630. — *Devecey* (*suite*). — Délimitation du parcours réciproque de D. et Chevroz, 1571. — Transaction entre D. et Châtillon, au sujet de la vaine pâture, 1592-1692. — Sentence de la justice de D. contre les habitants, qui s'étaient rassemblés sans le consentement de leur s[gr], 1603. — Etat des revenus de la Sie de D., 1614. — Amodiation des prés et terres, 1615-20. — Procès. — Comptes. — Sentences de la justice de D., 1615-30.

H. 380. (Registre), 55 et 9 f.

1621-27. — *Devecey* (*suite*). — Livre de comptes.

H. 381. (Registre) 77 f. couverture parchemin.

1653-80. — *Devecey* (*suite*). — « Mémoires touchant les affaires avec les habitants de D. »

H. 382. (Liasse). — 49 pièces papier, dont 2 cahiers de 43 et 30 f.

1632-1700. — *Devecey* (*suite*). — « Journallier », 1632. — Amodiation des château et revenu, 1663. — Journal de la récolte, 1630-31. — Etat des revenus : « Le village... appartient à l'abbaye en toute justice, haute, moyenne et basse. Tous les subjects d'icelui sont de condition main mortable, taillables, courvoyables et monstrables... » ; et des terres, 1685. — Acquisitions diverses et échange. — Déclaration des champs, dont jouit l'abbé, par les habitants et échevins, 1676. — Amodiations. — Acensement de la Grange de Valeroi, 1684. — Etat des ouvrages à faire tant dans la maison abbatiale de St-V., qu'au château de D., 1595. — Instructions sur les limites du territoire de D. et Châtillon, montrant que les bois de la Côte appartiennent à D., v. 1700.

H. 383. (Liasse.) — 45 pièces papier, dont 1 cahier de 33 f., 1 plan.

1700-83. — *Devecey* (*suite*). — Plan des bois communaux, 1702. — Procès Biétrix c. les habitants ; — intervention de l'abbé, 1719-20. — Etat des revenus, v. 1720. — Baux. — Etat des réparations à faire au château, 1756. — « Emprunts » de titres. — Reconnaissance de la ferme par expert, 1766. — Bail pour 2850 l., 1769. — Analyse de titres prouvant que le canton de la Nouheroie, est du finage et de la mainmorte de D., 1771. — Etat de titres donnés en communication aux habitants. — Acensements.

H. 384. (Liasse.) — 40 pièces papier, dont 1 cahier de 34 f. 1 imprimé.

1776-82. — *Devecey* (*suite*). — Procès contre les habitants, inventaire, 1779-82. — Bail à ferme (3.400 l.) 1777. — Idée succincte du procès des habitants de Châtillon c. ceux de D. (as. du bois de la Côte, etc.), 1782. — Etat des fournitures par le fermier, 1782.

H. 385. (Liasse.) — 18 pièces papier, 7 parchemin, 1 sceau

1258-1790. — *Dijon.* Acensement d'une maison par l'abbé de Damparis ; — réunion de la dite maison à l'abbaye, 1258-62. — *Dole.* Donation de vignes à St-V., par Jean de Cromary, 1349. — Vente de maisons avec l'autorisation de l'abbé, 1433. — *Fontain :* Redevances, 1496. — Acquisition de vignes par St-V. — Procès contre les habitants (imposition de vignes), pour la portion colonique, 1703-07. — Acensement de la S[ie] par l'abbé à J. Ign. Bon Duchêne, écuyer à Besançon, 1766. — Acte en déclaration pour M. de Montgenet, successeur de Duchêne, c. les Bénédictins, 1790.

H. 386. — (Registre) 75 f., couverture basane.

1535-55. — *Fontain* (*suite*). — Terrier de F., St-Ferjeux et Thise.

H. 387. (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 cahier de 29 f.

1610-1731. — *Fontain* (*suite*). — Extrait du terrier, dénombrement et déclarations des droits seigneuriaux, hauteurs, prééminences et héritages à F., Morre, 1610 ; — autre extrait des rentiers Marle et Simonin, 1610-1731.

H. 388. (Liasse.) — 36 pièces papier, 6 parchemin.

1245-1650. — *Fontenois-les-Montbozon* (H.-S.). Concession à St-V., dans l'église et l'autel, 1245. — *Foucherans et Fallerans* (D). Ventes ; — donations. — Constitu-

tion de rente, 1595-1663. — *Fraisans*, *Dampierre*, *Rans*, *Ranchot*, *Etrepigney* (J.). Enquête sur les dimes de Rans et amodiation. — Généalogie des Bonvalot, 1522-1602. Déclaration des biens de Cl. Bonvalot à Fraisans ; — partage entre Marc et Phil. Bonvalot. — Visite et déclaration d'héritages appartenant à Jean Boyvin et Camus, à Fraisans, 1647. — Procès c. les habitants de Rans, Ranchot, Etrepigney (dîme), v. 1650.

H. 389. (Liasse.) — 93 pièces papier.

1626-1724. — *Fraisans*, *etc.* (*suite*). — Partage entre M. et Ph. Bonvalot à Fr., 1616. Amodiations des dimes de Rans, Ranchot, etc. — Prétention d'A. et Cl. Fr. Camus, fils du Conseiller, dans les héritages sis à Fr. ; — déclarations des héritages de Marin Camus à F., v. 1660. — Mémoire des Bénédictins prouvant que ceux-ci ne possèdent pas à Fr. et Dampierre ce qui est mentionné dans leurs titres, 1680. — Etat des héritages donnés à St.-V. par dom F. Camus, à Fr., 1684. — Repartement des impositions royales à Fr. et Dampierre, 1696-1703. — Déclarations diverses des biens. — Prés, 1700-10. — Vente à Jean Pourcheresse, Sgr de Fr., Etrabonne, Avanne, etc., par les Bénédictins, de leurs biens sis à Fraisans, Dampierre, etc. moyennant 11.000 l., 1724.

H. 390. (Liasse.) — 33 pièces papier dont 1 cahier de 20 f., 1 plan.

1576-7881. — *Franois*. Extraits de toisements faits dans les prés de Mme de Recologne, 1697-98. — *Germigney* (J.). Inventaire par les Bénédictins (procès contre H. et D. Augier). — *La Barre* (H.-S.). Extrait d'arpentement, 1682. — Vente et bail par les Bénédictins, 1750 66. Procès par les habitants contre les Srs Fournier (terrain communal), v. 1755. — Etat des champs de la ferme. — Dénombrement de la Sie du Moutot, pour les habitants contre les Srs Fournier ; — transaction entre les dits et St-V., 1786-87. — *Lanthenans*. Recettes : 188 fr. 4 gr., 5 engr., en 1576-77-78.

H. 391. (Liasse.) — 43 pièces papier, dont 1 cahier de 27 f., 3 parchemin.

1234-1681. — *Larrians* (H.-S.). Donation à St-V., par Et. d'Avilley, de ses revenus dans l'église et de deux parts de la moitié des grosses et menues dimes, qu'il avait à Ollans (H.-S.), 1243. — Déclaration de l'abbé de St-Paul, que la cure est de son patronage alternativement avec l'abbé de St-V., 1319. — *Laval*. Dîmes : quittances, 1631-36. — *La Villedieu-les-Quenoche* (H.-S.). Reconnaissance de cens par J. Hurepeau pour la Grange, 1536 ; — sentences de la justice de Villers-Pater, condamnant les héritiers, 1568-97-1616. — Procès contre les Hurepeau. enquête, avis, etc. — Sentence du Lt Gal du bailliage d'Amont et arrêt du Parlement, condamnant Adr. et Cl. Hurepeau à payer le cens de 6 quartes froment et avoine, 1626-28 ; — Cl. Flusin et consorts condamnés à dédommager les Hurepeau (assignaux dudit cens), 1632. — Reconnaissance du cens foncier de 6 quartes, 1681.

H. 392. (Liasse.) — 38 pièces papier, 2 parchemin.

1610-1765 — *Liesle*. Achat de maisons par divers : — par les Bénédictins. — Amodiation et visite des vignes de St-V., 1714-73. — *L'Isle-sur-le-Doubs*. Chapelle de la Vraie-Croix. Avis pour le sr Capelet, 1610. — *Luxiol*. Décret sur les biens Petit et Chevillotte, 1658.

H. 393 (Liasse.) — 2 pièces papier, 2 parchemin.

14 -1682. — *Mailley* (H.-S.). Sentence c. les habitants pour l'abbé de la Charité (H.-S.), as. de la dîme, 1603. — *Maison-du-Bois*. Règlement concernant les communaux, 1558. — *Mamirolle*. Cession à St-V., d'une rente de 42 frs sur les habitants, par Marg. Simonin, de Poligny, 1649 (acq. 1661). — *Maussans* (H.-S.). Bois des Bruleux : débornement avec Montbozon, 1584 ; — procès avec les habitants de Besnans (H.-S.), l'abbé intervenu, 1681-82. *Mazerolles-Vaux*. Etat des terres de la Sie de St-V., (s. d.).

H. 394. (Liasse.) — 15 pièces papier, 8 parchemin.

1295-1660. — *Merey-Vieilley*. Acensement par l'enfermier, 1561 ; — dépendances de sa Sie, 1731. — Vente, 1744. — *Miserey*. Affranchissement de J. Menegoz, 1644. — *Montagney* (D). Vente de pré, cédé à St-V., 1634. — Pr.-v. de parachèvement de l'arpentement ; protestation de l'Abbé as. du moulin de la Pesle, qu'il prétend être du finage de Servigney, 1685. — *Montbarrey*, *Santans*, *la Loye* (J). Acquisitions par St-V., 1295 1300. — Amodiations de la Grange de St-V., pour 25 bichets, 1423 ; — des revenus de la Loye, 1445.

H. 395. (Registre.) — 46 f. papier, couv. charte parchemin contrat de mariage de 1443

1562. — *Montbarrey* (*suite*). Déclaration des héritages de St-V.

H. 396. (Liasse.) — 52 pièces papier, dont 2 cahiers de 20 et 23 f.

1621-1781. — *Montbarrey* (*suite*). Monte des dimes. — Débornement de la fin de M., où les Bénédictins perçoivent la dime de 100 g. 15. — Arpentement, 1717. — Echange et acquisitions par St-V. — Baux, 1730-50. — Procès contre les habitants et le curé (desserte et dime), 1763 81. — Déclaration des droits, dimes, terres, etc., de St-V., 1765.

H. 397. (Liasse.). — 87 pièces papier, 3 parchemin.

1774-85. — *Montbarrey* (*suite*). Procès des Religieux et du prince de M. contre les de Preville et l'avocat Briffaut (dime); — arrêt définitif par défaut, 4 Xbre 1784.

H. 398. (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 13 f., 3 parchemin.

1222-1775. — *Montbozon et Thiénans* (H.-S.). Procès contre le curé de Th. (l'église de Th. commune aux deux villages). — Transaction entre les abbés de St.-V. et Bellevaux d'une part et les habitants de Th. d'autre part (reconstruction du chœur, ornements sacerdotaux), 1774-75, *Mont-de-Laval*. Reçu 1742. — *Montfort*. Procès pour M. de la Rochelle intimé c. P. G. Gardien, appelant (dime sur quelques héritages) (s. d.). — *Montigny-les-Arsures*. (J.) Acensement de vignes par St-V., 1453. — *Montussaint*. Donation à St-V., par l'Archevêque Gérard, de l'église et de la chapelle de Rognon, 1222; — autre donation par divers dans les mêmes église et chapelle, 1234-38. — Engagement fait à St-V. par G. de Roulans de la 12e partie des dimes de M., pour 4 l. est., 1247. — Donation d'une vigne à St-V., 1277. — Reconnaissance par le curé des droits de patronage, du casuel et des dimes, 1337-1430; — quittance au dit curé pour le droit de patronage, 1769.

H. 399. (Liasse.) — 14 pièces papier, 4 parchemin.

1229-1677. — *Morogne* (Cne de Chenevrey, H.-S.). Achat. — Désistement de gagement, 1634-63. — *Morre*. Pension viagère accordée par St-V. à Agnès, Vve de Th. Cornuel, qui avait donné une vigne et une maison, 1229; — accord avec ses héritiers, 1233. — Consentement à une vente de vigne à l'abbaye, par J. de Montbéliard, sire de Montfaucon, 1294. — Amodiation de vigne, 1643-77.

H. 400. (Liasse.) — 37 pièces papier, 3 parchemin.

1251-1779. — *Mottey-Besuche* (H.-S.). Donation d'un sujet à St-V., 1257. — *Nods*. Reconnaissance, 1546. — *Ormoy* (H.-S.). Cure : concession par l'archevêque Guillaume, 1251. — Institution par l'Archevêque Eudes sur présentation de l'abbé. — Amodiation du patronage et acensement au profit du chantre, 1319-1737.

H. 401. (Registre.). — 72 f. papier.

1526. — *Ormoy* (*suite*). — Procès du fr. Jean du Port, chantre, contre J. Maignien, vicaire, as. du patronage.

H. 402. (Liasse.) — 78 pièces papier, dont 1 cahier de 17 f., 1 sceau.

1659-1771. — *Ouge* (H.-S.). Sentence du juge du bureau des Traites foraines à Langres contre A. Caultet, laboureur, 1678. — *Ounans*. Sentence de l'Intendant, déclarant les Bénédictins non imposables, 1676. — Reconnaissances de cens au profit des Bénédictins, 1754-71. — *Pin-l'Emagny* (H.-S.). Procès divers contre Vorget, sgr de Pin et Beaumotte; P. D. Mouchoux, procureur au Parlement as. de cens, 1659-1751.

H. 403 (Liasse.) — 79 pièces papier, dont 3 cahiers de 30, 32, et 41 f., 3 parchemin.

1752-58. — *Pin-l'Emagny* (*suite*). — Procès c. J.-B. Vorget et Mouchoux (suite); leur condamnation.

H. 404. (Liasse.) — 83 pièces papier.

1759-67. — *Pin-l'Emagny* (*suite*). Procès divers avec Vernier et Courtot; J. B. Vorget, prêtre.

H. 405. (Liasse.) — 18 pièces papier, 4 parchemin, 2 sceaux.

1244-1715. — *Pirey*. Concession de cens par divers, 1244-52-1333. — Reconnaissance de cens, 1394. — Sentence condamnant le curé à payer 2 l. est. pour le patronage, 1573. Enquête sur les dimes dues à St.-V., 1535. — Enquête par les officiers de la prévôté de Châtillon-le-Duc sur commission du baillage de Vesoul : Ecole, Pirey, Miserey, Montboillon (H.-S.), Avanne, Auxon-Dessus, Pin (H.-S.), Champagney, Pouilley, Etuz (H.-S.), Châtillon, Placey, Tallenay, Chaucenne, Chemaudin, Recologne, Chevigney, Vaux, Mazerolles, Serre, Montcley, Sau-

vagney, Pelousey, Geneuille, Auxon-Dessous, Cussey, Chambornay (H.-S.), Chevroz, Boulot, Devecey, Voray (H.-S.), 1573 (copie). — Décret sur Th. Nardin, 1677. — Echange de vignes à Casamène (Besançon), 1715.

H. 406. (Liasse.) — 9 pièces papier, 5 parchemin, 1 sceau.

1185-1502. — *Pontarlier*. Amodiation du droit de patronage de St-Etienne, 1502. — *Pont-sur-l'Ognon* (H.-S.). Cession de la cure, par l'abbé Guichard, au prieuré de Marast (H.-S.) (échangée plus tard contre celle de Thise), v. 1185. — *Pouilley-les-Vignes*. Vente de fruits pendants, 1305. — Maintenue de St.-V. dans certaines vignes, 1348. — Donation de vignes par Jean de Corcondray, haut doyen, 1357 ; — de cens, 1388. — Acensement d'une vigne pour 45 s., 1447 ; — vente de ladite vigne, 1498.

H. 407. (Liasse.) — 21 pièces papier, 5 parchemin.

1251-1752. — *Raincourt* (H.-S.). Reconnaissance par Bernard, curé de Blondefontaine (H.-S.) et de R., qu'il tient de St.-V. la moitié de l'autel de Blondefontaine et le tiers de l'autel de R. 1251. — Donation à St.-V. par Gallien Poleres (?), curé d'Aze (Saône-et-Loire), des droits de patronage, oblation et dîmes dans les églises de R. et Bl., 1251 ; acensement d'une partie desdits revenus au curé, 1263. — Acquisition du verger de la Colombière par Hugues d'Oiselay, 1392. — Amodiation des patronages, 1480 et ss. — Traité entre le curé et les habitants as. de la maison curiale, 1685. — Procès contre le curé as. du patronage, 1687 ; il donnera 9 frs. par an. — *Rans* (J.). Déclaration des terres, 1621. — *Recologne-les-Ray* et *Ray* (H.-S.). Echange avec St.-V. de 5 faux de pré contre la moitié du péage de Ray, par Othon, sire de Ray, 1283. Reconnaissance et détail des héritages de St-V. à la Charmotte et Valleroy (1), 1314. — Déclaration des terres de la chapelle de la Charmotte à Recologne, Tincey, Theuley (H.-S.), 1521 (?). — Délimitation de prés, 1718. P.-v. d'arpentement des héritages dépendant de la Charmotte, à Theuley, Tincey, Recologne, Vanne (H.-S.).

H. 408. (Liasse.) — 18 pièces papier, 1 parchemin, 1 cachet.

1216-1784. — *Rochefort* (J.). Echange avec M. de Guilloz, chapelain, 1723. — *Roche-sur-Linotte* (H.-S.). Vente d'un pré, 1784. — *Ronchamps* (H.-S.) Lettre de fondation de la chapelle, 1269. — Le patronage à St-V., 1278. — *Rougemont*. Déclaration et reconnaissance des droits curiaux et du patronage de la cure par le curé, 1613-1770. — *Roye* (H.-S.). Cession par G. de la Côte de ses droits de dîme et de patronage, 1256. — Institution à la cure par l'Archevêque Guillaume, sur présentation de l'abbé, 1256. — *Saint-Nicolas-aux-Bois* (Aisne). Cens de l'église, 1606. — *Sauneries de Salins*, 1216-1683. L'abbaye échange un moulin contre 6 sceaux de muire, 1216. — Donation à St-V. de 10 l. est. sur un puits par la dame de Joinville, 1235. — Achat par St-V. de 7 sceaux de muire, 1245. — Don par Jean, Cte de Bourgogne, de 100 soudées de sel, 1243. — Autres dons : de 40 s. sur la saunerie par la comtesse Mathilde, 1320. Traité en vertu duquel les droits de St-V. sur les salines sont convertis en une rente de 246 frs et 4 charges de sel, dont 2 pour les Religieux, 1651 ; — demande des deux charges par ces derniers, 1683.

H. 409. (Liasse.) — 35 pièces papier, 11 parchemin, 1 sceau.

1199-1500. — *Santans* (J.). Traité concernant les droits de St.-V. dans les cures et chapelles de S., la Vieille-Loye, 1199-1326-1333. — Achats de terres ; de cens, par l'abbé, 1292-94-1333. — Donation à St.-V. d'un champ, 1323 ; — d'une part de dîmes, 1350. Vente. — Restitution de terres ; 1263-1326. — Réponse aux habitants par les Bénédictins, qui veulent reconstruire une grange, 1326-1466. — Accord avec le s^r Guigue de Salenove pour réparations à la tour, 1421. — Amodiation des revenus et patronage. — Reconnaissances ; — cens dûs à St.-V. 1497-1500.

H. 410. (Liasse.) — 47 pièces papier, 2 parchemin.

1501-1700. — *Santans* (*suite*). Reconnaissance de cens, 1500-01. — Abandonnement de terres au profit de St.-V., 1530. — Etat et déclarations des terres, 1625-29. — Sentence de l'Official, condamnant le curé de S. à payer 5 frs par an pour patronage, 1650. — Les Religieux c. le curé as. des dîmes ; — requête des habitants à l'Intendant, pour la réduction de la quotité des dîmes, 1686. — Quittances.

H. 411. (Liasse.) — 86 pièces papier, dont 2 cahiers de 22 et 28 f. 2 cachets.

1706-90. — *Santans* (*suite*). Demande des habitants en diminution d'impôts, en suite d'incendie, 1706. —

(1) Pouillé : Traves, p. 866. Ray. « Sacellum s. Quintini l. d. La Charmotte » — réuni « ab immemoriali » à la mense de St V. — La *Grange de Valleroy* appartenait autrefois à l'abbaye de la Charité, dépend. de Raze (H.-S.).

Achat de dimes par les Bénédictins, 1710; — liste des dimes, 1712. — Déclaration du fixe de la cure, 1717. — Echanges divers avec le s^gr de Montmirey. Liste des codécimateurs de Montbarrey. — Monte des biens, 1734. — Réponse des Bénédictins à une requête des habitants (construction d'une grange). — Etat et arpentement des propriétés de St.-V., 1747-48. — Déclaration des droits, cens, redevances, terres confinées, du domaine de Santans, la Vieille-Loye et la Motte, par les Bénédictins, en qualité de fermiers ci-devant desdits domaines, 1754. — Pr.-v. de visite des domaine et château, 1754. — Requête des habitants à l'Intendant as. des impositions, v. 1760. — Réparations à la maison des Bénédictins. — Déclarations de leurs terres par leur fermier, 1787.

H. 412. (Liasse.) — 58 pièces papier.

1423-1779. — *Santans* (*suite*). Amodiations des maisons, terres, dimes, etc... Résiliation de bail avec J.-F. Cournot, 1747.— Relaissées de terres. — Bail de 1779 : 9 ans, 800 l. 260 m. de froment, 18 m. de navette; 2 de lentilles, 40 aunes de toile.

H. 413. (Liasse.) — 70 pièces papier, dont 1 cahier de 14 et 17 f., 1 parchemin, 1 imprimé.

1500-1700. — *Santans* (*suite*). Procès contre le curé (dîme) ; les Bénédictins se prétendent curés primitifs. — Déclaration du revenu fixe de la cure de S. et Montbarrey. — Factum contre le curé G. Guyenet, 1695, — enquête ; — descente sur les lieux, etc.

H. 414. (Liasse.) — 58 pièces papier, dont 1 imprimé.

1701-40. — *Santans* (*suite*). *Procès* (*suite*). — Traité avec le curé, qui promet 150 l. aux Bénédictins, 1701. — Noms des habitants de S. et M., d'après les rôles de l'imposition, 1701. — Le curé a le 9e de la dime appelée le *Droit-Dieu* (de 4 gerbes par journal), etc. — Factum contre le curé G. Guyenet, 1701. — Dimes de S.— Procès : Cournot fermier contre le curé Gresset, intervenu, etc.

H. 415. (Liasse.) — 96 pièces papier, dont 2 cahiers de 24 et 21 f., 1 imprimé, 2 parchemin, 3 cachets.

1741-81. — *Santans (suite)*. — Procès Cournot-Gresset (suite). — Procès des Bénédictins contre Petetin, curé de S., as. du droit du patronage : transaction, 1755; — contre Cl. L. Baurans, fermier du curé Petetin, 1759. — 1759. — Déclaration et reconnaissance de la dime due sur les novales du territoire par Cl. L. Baurans et Denis Pierret, 1767. — Saisies diverses : sur le curé Petetin, etc. 1774.

H. 416. (Liasse.) — 28 pièces papier, 3 sceaux.

1642-1701. — *Santans* (*suite*). Procès contre D. Fr. Bouton, vicaire perpétuel de S. ; c. les habitants de Montbarrey.

H. 417. (Liasse.) — 82 pièces papier, dont 3 imprimé.

1724-82. — *Santans* (*suite*). Régie et administration du domaine royal : limites de la forêt de Chaux ; amodiation du domaine de S. aux Bénédictins : avis, 1742 ; — extrait du compte de la recette générale, 1742-43. — Requête des Bénédictins as. des impôts. — Etat de frais pour le domaine de S., 1753. — Procès à la Chambre des Comptes, de C. F. Peting c. Et. D. Pourcy et les Bénédictins. — Quittances.

H. 418. (Liasse) — 55 pièces papier, dont 1 cahier de 23 f., 6 cahier.

1739 55. — *Santans* (*suite*). Procès divers. Les Bénédictins c. Fr. Bouchot et divers, Gresset, curé intervenu, J. Fr. Cournot et les habitants mis en cause.

H. 419 (Liasse). — 38 pièces papier, 3 cach.

1749-1756. — *Santans* (*suite*). — Procès : c. F. Cavaroz, curé de Mont-sous-Vaudrey, 1749; — c. les habitants de Santans (dîme), 1749-54 ; — c. Cl. Roy, de S., 1753-56.

H. 420 (Registre). — 465 f. ; couv. basane.

1745-1754. — *Santans, etc.* (*suite*). Reconnaissances de S., Ounans (J.), Merey-Vieilley (D.), Viethorey, L'Aigle (Baume-les-D.), La Barre Perrouse, etc..., tant en mainmorte qu'en franc-alleu. Tarif pour percevoir les tailles à Perrouse, tailles pour la S^rie de l'infirmerie ; de la S^rie de St.-Amour, à raison de 4 s. tournois ou de France par journal. — Réduction des anc. monnaies en monnaies de France. Valeur des blancs et gros; des sols est.; des sols du Comté; des francs ; des vallemonts de foin réduites en coupes : la faux de pré contient 16 val., le char 8; — tarif des lods au denier 12.

H. 421. (Liasse.) — 27 pièces papier, 4 parchemins, 3 sceaux.

1336-1786. — *Savigny-en-Revermont* (Saône-et-Loire). Vente d'un héritage, 1567. — *Senans* (Arc-et-S.). Réparations à l'église, 1762-84. — *Servigney* (D.). Amodiation du patronage au curé, 1360; — déclaration par le curé de ses droits et de ceux de St-V., dans la dite cure, 1336-39. — Abornement des terres du moulin de la Pesle, 1591; — transaction fixant le cens du dit moulin. 1686. — Abornement des bois communaux, 1705. — Baux emphythéotiques d'un champ de St-V., 1764. — Procès contre J.-A. Goguey, fermier, 1778. — Vente, 1786.

H. 422. (Liasse.) — 41 pièces papier, 2 parchemin, 1 sceau.

1235-1787. — *Serrin*. Legs d'une rente à St.-V., 1629. Sentence de l'Intendant, qui oblige les habitants à payer à St.-V. 333 l. de rente en capital, 1750. — Lettres et quittances, 1629-1779. — *Soing* (H.-S.). Donation à St.-V. d'un chasal par Thierry de S., 1235. — Règlement des droits de l'abbé de St.-V., patron, et du curé de S., dans les revenus de la dite cure, 1259. — Bail des dimes par l'abbé pour 250 l., 1769; 325 l., 1777. — *Theuley-les-Lavoncourt* (H.-S.). Amodiations des revenus de la chapelle de la Charmotte : 60 l., 1729; 660 l., 1787; — mémoires as. des revenus de la dite chapelle, v. 1750.

H. 423. (Liasse.) — 51 pièces papier, 8 parchemin, 2 sceaux

1160-1651. — *Thise*. Donation à St.-V. du patronage de l'église par l'arch. Humbert, 1160; d'un meix, 1200; d'une partie des dimes, 1231. — Échange d'un fief de St.-V. à Authoison (H.-S.), contre plusieurs héritages de l'abbaye de Bellevaux à Th., 1243. — Donations diverses. 1247-69. — St.-V. échange le patronage de Th. contre celui de Pont, 1303-10. — Amodiations de terres et dimes, 1590-1583. — Paiement et reconnaissance de dimes, 1525-1651.

H. 424. (Liasse.) — 38 pièces papier, 3 parchemin, 1 cahier.

1651-1790. — *Thise* (*suite*). Procès avec les habitants as. des dimes; — transaction, 10 mars 1652; — nouveau procès; saisie sur l'échevin J.-B. Bernard, 1738; — Déclar. de 1790 : la communauté doit la redevance annuelle de 6 mes. de blé et 3 l. d'œuvre, conste par traité de 1652, 1790.

H. 425. (Liasse.) — 17 pièces papier.

1359-1785. — *Thurey*. Achat divers de terres, 1329-1735. — *Trouvans*. 1705-33. Extraits d'arpentement. — Procès Cl. Briseux c. Bouvard. — Vente de vigne. — *Uzelle et Fontenelle*, 1707-55. Billets rentuels. — Procès et traités avec les habitants d'une part, St.-V. et l'abbaye des Trois-Rois et M. de Jouffroy, sgr d'Uz., d'autre part (dimes), 1770-72. — Ventes de fonds par J.-B. Desprey, procureur de S. Amelot, abbé de St.-V., et en cette qualité sgr spirituel et temporel de Villers-Pater, Besnans, Servigney, Uz. et autres lieux, 1784.

H. 426. (Liasse.) — 16 pièces papier, 1 parchemin.

1502-1579. — *Vadans-les-Arbois* (J.). Procès de Ch. Fevre avec Ph. de Poitiers, sgr de V., as. de certains privilèges et franchises.

H. 427. (Liasse.) — 56 pièces papier, 1 parchemin, 1 sceau.

1355-1784. — *Valentin*. Acensement d'un champ de St.-V., 1355. — *Valleroy-les-Raze* (dépend. de Raze, H.-S.), 1608-1784. Amodiation des revenus de la chapelle, réparations; institution d'ermite, 1655. — Ventes et donations. — Incendie de la chapelle, 1682. — Fondation de S. Piaget, doyen de Traves, curé de Vy-le-Ferroux, pour l'union de la dite cure avec la chapelle, 1712. — *Valleroy-les-Thurey* (D.), 1614-35. — Achat. — Échange. — Traité au sujet de la Grange. — Grangeage (maison et 40 j. de terre).

H. 428. (Liasse.) — 62 pièces papier, 5 parchemin, 1 sceau.

1597-1790. — *Vanclans*. Requête à l'Intendant as. de rentes dues par les habitants, 1743; — *Vandelans* (H.-S.). 1759-76. Procès divers : les jésuites de Salins c. Marlet et divers; — les Bénédictins c. Roffinot, 1750, — Amodiation à G. Roffinot pour 70 m. de froment; 12 m. de seigle, 120 l. 14 s. d'argent, 1776. — Quittances, etc. — *Vauchamps*, 1597-1787. État des dimes; — la moitié des dimes au sacristain de St.-V. et l'autre au prieur de Vuillorbe (1) (traité de 1352), 1676; — amodiations depuis 1616; — sentence du baillage de Baume, 1663. — Quatrième partie de la dime à St.-V., sur le pied de 2 g. par j. de froment et d'avoine, laquelle partie de dime amodiée pour 9 l. par an, décl., 1790.

(1) Dép. de Glamondans (D.).

H. 429. (Liasse.) — 34 pièces papier, 2 parchemin, 2 sceaux.

1224-1777. — *Vauconcourt* (*H.-S.*). 1224-1623. Concession de l'église par l'Arch. Gérard, 1224. — Reconnaissance du patronage, 1330-39; — amodiation, 1387-1629, etc. — *Vaudrey* (J.). Assignation c. Cavaroz, curé, 1749. *Vaux* (D. c[on] Audeux). Acquisition d'un pré, 1283-1534. — Procès c. Fleuriot et divers. — Amodiations des droits seigneuriaux, prés, 1644-1777. — Désunion de l'église de V. d'avec celle de Chemaudin : observation des habitants : Vaux, église paroissiale et indépend., depuis 1097; — sommation de St-V. contre les habitants, 1773.

H. 430. (Registre). — 248 pièces inf°. papier.

1760-1763. — *Vaux* (*suite*). Terrier de St.-V., par J. Dumont, notaire à Besançon.

H. 431. (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 1 cahier de 26 f.

1703-1787. — *Verchamp* (*H.-S.*). Extrait d'arpentement, 1703. — Vente. — Rente sur M. Roffinot et procès avec son fils J.-P. Prudhon, 1747-87; transaction, 1787.

H. 432. (Liasse.) — 30 pièces papier, 2 parchemins.

1761-1766. — *Vernierfontaine*. Procès c. J.-B. Bardey, etc. (obligation rentuelle).

H. 433. (Liasse.) — 77 pièces papier, 1 parchemin.

1612-1775. — *La Vieille-Loye* (*J.*) Union de l'église à celle de Belmont, sous la réserve de 12 l. de patronage à St.-V., 1612. — Procès c. les habitants as. du patronage; accord moyennant 3 pist. 1619-50. — Nouveau procès, 1689; jugement c. les habitants pour le paiement de 12 l. est. — Amodiations par les Bénédictins engagistes du domaine de Santans, la Mothe et la V.-L. (appartenant à S. M.) pour 150 l., 1751. — Procès contre les habitants, 1773-75.

H. 434. (Liasse.) — 24 pièces papier, dont 2 cahiers de 52 et 15 f.

1725-1790. — *Vieilley*. Citations devant le Jugechatelain, 1742. — *Viethorey*. 1755 90. Reconnaissance de terres et héritages au profit de St.-V., 1755-65; — arpentement des terres en censives, 1786; — reconnaissance devant le notaire Cl.-Fr. Faivre de Baume (cahier). 1786; plan et contenance des terres acensées aux Grossard. — Un cens de 17 fr. comtois et 12 mes. de froment (mes. de Baume), à cause de plusieurs héritages tenus par les Grossard, solidaires pour lesdits cens, portant lods et amende et retenue; M Grangier, trésorier, en jouit, au rendage annuel de 36 l. déclar. 1790.

H. 435 (Liasse.). — 18 pièces papier, 15 parchemin

1329-1788. — *Villers-le-Temple* (*Dép. de Perrouse, H.-S.*). Déclaration à terrier au profit du marquis Duchatelier Dumesnil, sgr de la Vaivre, etc..., par Ét. et J. Caquard, de Perrouse, 1783. — *Villers-Pater*, 1329-1639. Achat d'un pré par St-V., 1329. — Amodiation du patronage, 1375. — Usage de l'abbé dans les bois de l'Archevêque et de Franey, 1556. — Acquisition de verger; — de chenevières et diverses terres, 1657.

H. 436. (Liasse) — 72 pièces papier, dont 2 cahiers de 10-87 et 35 f.

1653-1787. — *Villers-Pater* (*suite*). Acquisition de terres, 1683-55. Extrait d'arpentement, 1679; — révision d'un canton de pré, 1679. — Plan des château et grange, v. 1700. — Acensement du moulin pour 20 m. de froment, 1710-72. — Cantonnement des bois de l'abbé, 1752. — Reconnaissance de l'état des fonds de St.-V., avec requête pour obtenir la permission de démolir le château pour le remplacer par une habitation de fermier, 1766 67. Amodiation des revenus, 3.050 l. 1769 et ss. — Procès c. J.-C. Potard, meunier. — Devis des réparations au château, 1732. — Vente. — Plan du bois des Rafaux. — État du domaine de St.-V.

H. 437. (Liasse.) — 1 parchemin, 1 registre, 45 f.

1377-1629. — *Villers-sous-Montrond*. Vente, 1377. — *Voillans*. Procès avec les habitants de Plaine-Fin [Dép. d'Autechaux. Baume], as. des parcours et pâturage, 1619 29.

H. 436. (Liasse.) — 48 pièces papier, 2 parchemin, 1 sceau

1148-1782. — *Voray* (*H.-S.*). Donation du droit de pêche par le C[te] Renaud, av. 1148; attestation par l'Arch. Amédée, 1215; confirmation par le C[te] Eudes, 1333. — Règlement des droits de la chapelle, 1213. — Donation d'un champ par Guillaume de Buthier, 1273. — Droit de pêche : maintenue des religieux; — procès avec P. de Scey; traité, 1593-94. — Plantation de bornes; —

amodiation de la rivière, 1594-1645. — Cure : déclaration des droits et du patronage dûs à St.-V,. 1613. — Amodiation du four banal. — Procès au sujet du moulin, 1708. — *Vougécourt* (*H.-S.*). Déclaration des revenus de la cure, 1782. — *Vy-les-Lure* (*H.-S.*). Réparations à l'église : expertise, 1778.

COMPTABILITÉ

MANUELS DE CENS

H. 439. (Registre.) — 224 f. couverture parchemin.

1439-1454. — *Manuels.* Livre blanc (par jour de fêtes).

H. 440. (Registre). — De 53 et 3 p., papier.

1439-1613. — *Manuels* (*suite*). — Copie du gros livre blanc, 1439. — Reconnaissances contenues en la copie des manuels de 1475 et 1492 (cens dûs au sacristain); dans le petit livre blanc, 1532-40. — « Cens et rentes voyagères » 1613.

H. 441. (Registre.). — 60 f., couverture parchemin, ms.

1627-1648. — *Manuels* (*suite*). — Manuel du revenu à raison de la mense conventuelle; — biens et revevenus dépendans des offices et bénéfices annexés à la mense; — mi parts (par mois et jour), — Charges du couvent en 1648. — Table au début.

H. 442. (Registre.) — 80 f. couverture parchemin ms.

1681-1809. — *Manuels* (*suite*). Carnet de rentes par ordre alph. de com. f^os^. Arc-sous-Cicon : « les habitants doivent la rente annuelle de 200 l. pour le principal de 2.000 l... ».

H. 443. (Registre). — 94 et 9 f. couverture parchemin.

1688-1726. — *Manuels* (*suite*). Par communes et noms de débiteurs. Table au début.

H. 444. (Registre). — 138 et 7 f., couverture parchemin.

1689-17... — *Manuels* (*suite*). « Recepte des intérêts des contrats de constitutions des pensions. — Noms des religieux dont on paie la pension pour avoir opté pour la congrégation de St.-Vanne ».

H. 445. (Liasse). — 115 f. papier, couverture parchemin, ms.

1724-1717. — *Manuels* (*suite*). Par noms de communes : La Barre, etc... Table au com^t^.

H. 446. (Registre). — 90 f. papier, couverture parchemin.

1744-1748. — *Manuels* (*suite*). Rentes, cens, droits de patronage, loyers des maisons de Besançon, baux à la campagne; état des dettes des Religieux; — acquisition de Senaide; rentes remboursées et remplacées.

H. 447. (Registre.) — 30 f. papier, couverture parchemin ms.

1748. — « *Manuels* (*suite*). Manuel des revenus, rentes, cens. tailles, obligations, patronages, dans différents villages. » Table.

H. 448. (Registre.) — 146 pièces papier, couverture parchemin.

1750. — *Manuels* (*suite*). — « Rentier du commun des monastères du C^té^ de Bourgogne. » Table des débiteurs.

H. 449. (Registre.) — 55 f. papier, couverture parchemin

1763-1777. — *Manuels* (*suite*). Liste des particuliers qui doivent cens et lods. Table.

H. 450. (Registre.) — 317 et 255 f.

1773-1790. — *Manuels* (*suite*). « Manuel de cens et rentes. » Avec 2 tables.

MANUELS ET COMPTES DE CENS

H. 451. (Liasse.) — 3 cahiers de 49 48 et 38 p.

1503-1515. — *Manuels.* Rentes et cens. 1°) 1503-15 ; — 2°) 1505; — 3°) v. 1515.

H. 452. (Liasse). — 1 cahier papier de 34-46-43 et 50 p.

1517-1540. — *Manuels* (*suite*). 1°) Cens et rentes reçus par le chantre, 1517 ; 2°) par le réfectorier et receveur pour l'année, 1529-40 ; 3°) id. 1532-33 ; 4°) 1533.

H. 453. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 48-48, 45 et 46 p. papier.

1533-1538. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1533-34; 2°) 1536; 3°) 1537; 4°) 1538.

H. 454. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 40 p., 25 f., 50 et 51 p.

1551-1563. — *Manuels* (*suite*). 1°) par l'enfermier et receveur, 1542-43; 2°) 1550-51; 3°) 1552; 4°) 1556.

H. 455. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 47-59-58 et 55 p.

1549-1563. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1559-60; 2°) Manuel de cens, rentes, tant d'argent, cire, menades, fromages et autres droits, 1560; 3°) id. reçus par l'enfermier, 1562; 4°) id. 1503.

H. 456. (Liasse,) — 4 cahier papier de 56 p., 29 f. 54 et 53 f.

1563-1565. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1563; 2°) 1563-64; 3°) 1565; 4°) 1565.

H. 457. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 57-51-52 et 53 p.

1566-1573. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1566-67; 2°) 1567-68; 3°) 1570-71; 4°) 1572-73.

H. 458. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 58-46-46 et 47 p.

1573-1585. — 1°) Cl. Grasset, receveur, 1573-74; 2°) 1582-83; 3°) 1582-83; 4°) Cl. Grasset, 1584-85.

H. 459. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 48-44-48 et 48 p.

1585-1588. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1585-86; 2°) Recette du sacristain, 1586-87; 3°) 1587-88; 4°) Recette de L. Favernier, enfermier, 1588.

H. 460. (Liasse.) — 4 cahiers papier de 44, 48, 48 et 47 f.

1588-1594. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1588-89; 2°) Cl. Grasset, recev., 1589-90; 3°) 1590-91; 4°) Recette du sacristain, 1593-94.

H. 461. (Liasse.) — 5 cahiers papier, 42, 42, 47, 43 et 41 p.

1594-1599. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1594; 2°) 1595; 3°) 1596-98; 4°) 1598; 5°) 1598-99.

H. 462. (Liasse.) — 4 cahiers papier 44, 56, 49 et 40 p.

1601-1607. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1601; — 2°) 1603; — 3°) 1603; 4°) 1606-07.

H. 463. (Liasse.) — 5 cahiers papier de 44, 43, 42 p. 22 f. et 17 p.

1608-1621. — *Manuels* (*suite*). — 1°) 1608; 2°) 1610-18; 3°) 1611; 4°) Recette de P. Dorez, sacristain, 1601; 5°) Gens de la sacristie et de la mainmorte de l'enfermerie de Perrouse, Cromary, Buthier et Merey, 1621.

H. 464. (Liasse.) 5 cahiers papier de 42, 42, 42, 34 et 25 p.

1612-1622. — *Manuels* (*suite*). 1°) P. Doroz, sacristain; 2°) 1612; 3°) 1622; 4°) 1622.

H. 465. (Liasse.) — 4 cahiers papier, 28, 21, 57 et 50 p.

1621-1626. — *Manuels* (*suite*). 1°) 1623-25; 2°) 1623-28; 3°) 1624-25; 4°) 1626.

H. 466. (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 5 cahiers de 51, 49, 24, 13 et 47 p.

1627-30. — *Manuels* (*suite*). — 1°) 1627; 2°) 1628; 3°) id. 1627; 4°) compte des miparts de Cl. Larchois, notaire, receveur, 1628; 5°) 1628-30; 6°) 1629; 7°) 1629.

H. 467. (Liasse.) — 11 pièces papier dont 1 cahier de 27 p.

1634-94. — *Manuels* (*suite*). — 1°) 1634; 2°) rentier de l'oratoire (ordre alph.), 1648-90; 3°) mesparts ou offices claustraux; Cl. Ét. Catin, notaire receveur, 1683-86; 4°) 1687-94.

H. 468. (Liasse.) — 9 pièces papier.

1713-38. — *Manuels* (*suite*).

H. 469. (Liasse.) — 5 pièces papier.

1742-61. — *Manuels* (*suite*). — La menade : 40 s.; la l. est. : 15 s.; le s. est : 9 d.; 1 gros en particulier : 1 s. et 1 d.; l'engrogne : 1 d.; le blanc : 3 d.

H. 470. (Liasse). — 7 pièces papier, dont 2 cahiers de 14 et 13 f.

1773-77. — *Manuels* (*suite*). — Besançon et banlieue, compte H. Viguier, notaire.

H. 471. (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 1 cahier de 38 f. 2 parchemin, 2 sceaux.

1380-1779. — *Manuels* (*suite*). — Confirmation d'un acensement et bail à ferme par l'abbé Hug. d'Oiselay, 1380. — Donation d'un cens de 5 s. est. — Procès c. Ant. et J. Renobert, as. d'un cens de 3 frs. — Procès et transaction avec Thér. Clerc. ; M. Huguet as. de cens, 1755-60. — Divers.

RENTES

H. 472. (Liasse.) — 9 pièces papier, 1 parchemin.

1419-1589. — *Rentes* : de 4 fl. 1419. — Aff. Sr. Renobert (1) : déposition des témoins. — Rente de 150 fr. sur Jean s[gr] de Rupt, traité de l'abbé avec les religieux, 1520; — le C[al] de Granvelle en abandonne les principal et intérêt, 1519-64. — Rente pour le sacristain à Chalezeule (20 fr. pour 250), 1589.

H. 473. (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahier de 24 f., 9 parchemin, 4 sceaux.

1607-1750. — *Rentes* (*suite*) : sur les habitants de Fuans; — de Guyans-Vennes, au profit de St.-V. (princ. : 2876 l. 13 s. 4 d.; int. réduits à 57 l. 10 s. 9 d.), 1661; 4 capitaux de rente, 1670-79; requête à l'Intendant pour le paiement de 162 l. 4 s., termes échus, 1749. — Procès Dense. — Marmoz : interrogats, 1628. — Rente sur O. Bassard, de Perrouse, au profit de St.-V., 1629; — sur les habitants de Vanclans, cédée au profit de St.-V., 1675-1732. — L'abbé de St.-V. c. J. D. Guibourg (intérêt de 40 pist. prêtées), 1640. — Bulle de *significavit* pour Marguerite Marvelise; signifiée à Anne, sa sœur, femme de J.-B. Coulon, 1644.

H. 474. (Liasse.) — 40 pièces papier, 9 parchemin, 3 sceau.

1656-1743. — *Rentes* (*suite*) : au profit de J. Ligier, prêtre de Sancey, 1656; — de M. M. de Perafans, sur la ville de Salins, 1674; — sur la communauté de Nancray, cédée par les Bénédictins de Faverney à ceux de Besançon, 1678; — sur Quantin de la Cour, 1691; Et. Catin, 1694, au profit de St.-V.; sur divers, 1700-43.

H. 475. (Liasse.) — 43 pièces papier.

1744-1800. — *Rentes* (*suite*) : sur les Bénédictins, au profit de Claudine Tharin, citoyenne de Besançon, 1744; — d'Ant. Callet, Cons. du Roi et son médecin ordinaire en la ville et baillage de Besançon (princ. 3.000 l., int. 1501), 1745; — de St.-Vincent de Metz, 1746; — au profit de S.-V. de Besançon sur J. Cretin, P. J. Vercy (c. 285 l.; int. 14 l. 5), 1747. — Billets et obligations rentuels, 1750-69. — Constitution de rente par les offic. munic. de Vesoul, au profit de St.-V. (cap. 4856 l., int. 242 l.), 1774. — Liste des débiteurs, 1790. — Pr.-v. d'aliénation d'une rente due aux ci-devant Bénédictins sur M. Morand, de Bresilley (cap. 1700, arr. 34), 1800.

(1) V. H. 471.

H. 476. (Liasse.) — 43 pièces papier.

1638-1789. — *Rentes* (*suite*) : Quittances.

H. 477. (Liasse.) — 31 pièces papier.

1513-1610. — *Rentes* (*suite*) : sur J. de Rupt au profit de l'abbé H. d'Augicourt (capit. de 2.000 fr., rente de 120 fr., rachetable en 16 ans), 1513; — procès des Religieux c. l'abbé de Montaigu as. de la succession de l'abbé d'Augicourt et de la susdite rente; — c. Colard Dyve, procureur spécial du dit s[gr] de Rupt; — c. M. de Cantecroix (1), héritier du c[al] de Granvelle, qui avait reçu un remboursement de Th. de Clermont, héritier de J. de Rupt, 1570-1603.

H. 478. (Liasse.) — 86 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 17 f., 2 sceaux.

1613-19. — *Rentes* (*suite*) : sur J. de Rupt. — Procès. — Décret sur Fr. Th. Perrenot de Granvelle c[te] de Cantecroix. — Décret sur M. d'Achey, 1613. — Déclaration de M. de Rupt prétendant que la rente de St.-V. est acquittée, 1617; — il doit produire la grosse; — quittances du C[al] de Granvelle, 1618. — Les religieux c. Jérôme d'Achey, neveu du C[al] de Gr., qui avait reçu des sommes en acquittement d'une rente due à St.-V., par M. de Rupt, 1619; — collocation des Religieux au décret sur la tour de Montmartin, appartenant au c[te] de Cantecroix. — Instruction du procès des créanciers de M. de Thoraise, neveu du C[al] de Gr. (2), qui avait touché le capital de la rente sur MM. de Rupt.

(1) V. Perrenot de Granvelle, c[te] de Cantecroix. E. sup. 3430 et ss.

(2) V. E. sup. 4329, Marguerite Perrenot de Granvelle, av. épous M. de Thoraise.

H. 479. (Liasse.) — 52 pièces papier, dont 1 cahier de 22 f.

1619-48. — *Rentes (suite) : Procès (suite)* : de Rupt. Procès, décret de Thoraise ; — inventaire pour les Bénédictins.

H. 480. (Liasse.) — 81 pièces papier.

1610-79. — *Rente (suite) : Procès (suite)* : sur P. Arbilleur, transportée à Jean et J.-B. de Mallarmey, 1610-43. — Rente sur Claudine Bisot, femme L. Boisot, constituée en 1619; procès des Bénédictins, 1676-79. — Rente sur les habitants de Nancray (5 frs, 3 gr.); quittances, etc., 1643-72.

H. 481. (Liasse). — 59 pièces papier, 4 parchemin, 7 sceaux.

1676-1779. — *Rente (suite) : Procès (suite)* : Et. Nageotte : solvit ; — procès c. Abry, curé d'Ivory (J.). — Rente Th. Bourrelier de 1.200 fr. action et décret, 1685. — Rente sur H. Miroudot, de Besançon : saisie, 1687-1701. — Rente Bernard, etc., 1691-1779. — Rente Joly : écritures, 1696. — Rente Cl. Carolet de Nantouard (Hte-S.) (cap. 500 l., int. 27 l.), 1714; arrêt pour les Bénédictins, 1712-31.

H. 482. — (Liasse.) 15 pièces papier.

1719-89. — *Rente (suite) : Procès (suite)* : sur J.-B. Navion Maillot, de Montandon : jugement pour les Bénédictins, 1719-89. — Rente sur les Delles Deleule, de Burgille : procès, 1720-61.

H. 483. (Liasse.) — 31 pièces papier.

1714-54. — *Rente (suite) : Procès (suite)* : J.-L. Curton, marchand citoyen de Besançon : procès, mémoires, sentence définitive. — Affaire Mangin, la dite dame M. doit acquitter tous billets signés d'elle ou de feu son mari, 1725. — Exploit de barre pour les Bénédictins, 1725. — Quittances.

H. 484. (Liasse.) — 60 pièces papier, 2 parchemin, 1 cachet.

1737-60. — *Rentes (suite) : Procès (suite)* : c. J. Cretin, d'Oiselay, 1741-43 ; — c. Bernard, Faton, 1747. — Procès divers : la communauté des Procureurs en la Chambre des Comptes c. Cl. Fr. Peting et Cl. L. Perron son fermier ; — Ch. F. Mareschal de Charentenay c. Peting et les Bénédictins, 1750-1754.

H. 485 (Liasse.) — 41 pièces papier, dont 1 cahier de 24 f.

1750-69. — *Procès* c. J. Guignard de Besançon (saisie, etc.); — c. N. Prudhon, de Talnay, 1769.

H. 486. (Liasse.) — 45 pièces papier.

1570-1767. — *Rentes (suite). Divers.* — Extrait des rentes et contrats faits en faveur de St-V., pour 1570. — Procès c. Monnot-Bardot, 1632 ; — c. Vve Jacques Pierre, de Dole, 1643 ; — c. Hennemand, 1675. — Rentes passives de Salins, 1689-1713. — Procès c. Peraffans, Ch. Richard, tanneur, 1695-1700. — État des rentes remboursées en 1720. — Barre contre la Vve Cl. Roux, 1767.

H. 487. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1770-89. — *Rente (suite).* — Procès c. Vve D. Renaud, et J. Cl. Perrot de Besançon, 1770-73. — Billets rentuels et reçus, 1775-83. — Procès c. Delle Jeanne Cl. Bernard, 1775 ; — c. P. Boucheaux, d'Oiselay (Hte-S.), 1776-89.

RECETTES ET DÉPENSES (BUDGETS)

H. 488. (Liasse.) — 11 pièces papier.

1600-1668. — *Recettes et dépenses.* — Revenus spécialement des offices et miparts : Villars-St.-Marcellin, amodié 1.800 frs, etc. ; de la sacristie ; de la réfectorerie ; de la chantrerie ; de l'infirmerie ; des miparts, v. 1632 à 35 ; — État du monastère, 1er Xbre 1651 au 1er avril 1652, avec les dettes actives et passives, 1661. — Excédent de dépenses 450 frs ; recettes de froment 85 m. ; dépense de froment 400, pour 1662 ; — pour le compte arrêté le 12 avril 1663 ; actif : 250 frs ; — états 1664-68.

H. 489. (Liasse.) — 25 pièces papier.

1669-91. — *Recettes et dépenses (suite).* — États du temporel (budget 1er avril au 1er avril). — Excédent de recettes 730 fr. ; 19 religieux et 9 valets, 1 vache pour tout bétail, 1669. — Sommaire du registre : arg. 2.942 l. ; vin 48 muids ; froment 188 m., etc. — ; 16 relig. du chœur et 3 frères, sans y comprendre les 2 frères convers et 1 frère à St-Ferjeux ; il y a 5 valets, 1691 (lac. pour 1671).

H. 490. (Liasse.) — 21 pièces papier.

1690-1711. — *Recettes et dépenses (suite).* — États du temporel. — La maison a de 31.893 l. de capitaux de rentes actives ; elle doit une rente en capital de 2.000 l. — 19 relig. du chœur et 4 fr. convers, 5 valets, 1711.

H. 491. (Liasse.) — 170 pièces papier.

1713-28. — *Recettes et dépenses (suite).* — 17 relig., 4 fr. convers, 10 domestiques, tant au monastère qu'à Pérouse, 1722. — Excédent de dépenses 2.213 l., capitaux de rentes : 20.902 l. avec intérêts de 500 l. et 330 l. ; — dettes 8.075 l., plus 5.300 l. pour la construction de l'Église et de la maison de Santans ; — charges : 881 l. 16 s. 6 d. (don gratuit, médecin, pensions) ; — 17 prêtres, 5 frères convers et 6 domestiques (non compris ceux de la Grange de Perrouse), 1726.

H. 492. (Liasse.) — 14 pièces papier.

1728-38. — *Recettes et dépenses (suite).* — État des biens relaissés par l'abbé Simonin aux Religieux pour former la mense conventuelle, v. 1730.

H. 493. (Liasse). — 6 pièces papier, 1 parchemin (suite).

1738-43. — *Revenus et dépenses (suite).* — État général des biens, fonds et revenus dépendants de la mense.

H. 494. (Liasse.) — 11 pièces papier.

1744-60. — *Recettes et dépenses (suite).* — 19 relig. dont 6 étudiants, 3 fr. convers, 4 domestiq., 1760.

H. 495. (Liasse.) — 5 pièces papier.

1761-72. — *Recettes et dépenses (suite).* — État des biens fonds, recettes et dépenses. — État des baux, 1761.

H. 496. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1774-80. — *Recettes et dépenses (suite).* — État général des biens et revenus de la mense ; des charges.

MANUELS DES REVENUS

H. 497. (Reg.) — 185 f. papier, couv. parchemin.

1678-95. — *Manuels et inventaires des revenus.*

H. 498. — (Reg.) — 62 f. papier, couv. parchemin.

1720-24. — *Manuel des revenus (suite).* — 2 états généraux des revenus par D. M. Briot et D. A. Beleney (avec recettes et dépenses).

H. 499. (Reg.) — 95 f., couv. parchemin.

1744-50. — *Manuel des revenus (suite).* — Registre des biens, fonds et revenus.

H. 500. (Reg.) — 136 f. couverture basane.

1754. — *Manuels des revenus (suite).* — « Reconnaissances des patronages ou droits de responsions appartenants à la manse conventuelle ». Table. F° 55. — « Manuel des cens, tailles, poules, corvées et quartes de four à percevoir sur les forains et déforains, meix et héritages des s^te^ de Perrouse... » ; table et tarif pour percevoir les tailles.

IMPOSITIONS

H. 501. (Liasse.) — 35 pièces papier.

1581-1672. — *Don gratuit.* — Lettres patentes de Philippe II confirmant les privilèges de la Comté, 1581, cop. 1663. — Imposition des réguliers : réponse de ces derniers à la requête présentée à la Cour par les commis à l'Egalement des Trois états de Bourgogne demandant l'exécution du répartement sur les Réguliers, 1666. — Requête des Religieux exposant qu'ils avaient été imposés par la Chambre de l'Église, sans consultation de la Noblesse et du Tiers et contre l'usage ancien, 1666. — Inventaire des pièces produites, 1666. — Billets de répartition entre les Jésuites, Séminaire de Dole, Bénédictins, etc., du don gratuit et du surjet, 1666. — Procuration à F. Fallot, 1666. — Avis de droit ; — réponse des Réguliers, 1666. — Déclaration de la chambre de l'Église que les Religieux seront imposés ; appel par le procureur F. Fallot.

H. 502. (Liasse.) — 65 pièces papier.

1666-72. — *Don gratuit (suite).* — Procurations à F. Fallot. — Protestation au Roi par les Réguliers non participants à l'assemblée du clergé, 1666. — Requêtes à la Cour et inventaire, 1666 67. — Assemblée et protestation des supérieurs des Réguliers, 1672,

H. 503. (Liasse.) — 27 pièces papier.

1693-1736. — *Don gratuit* (*suite*). — Assemblée du Clergé de 1693. — Lettres des 9 députés prescrivant la déclaration des revenus, en vue du répartement. — Mainlevée de saisie sur les revenus, 1695. — Déclaration des revenus de St.-V., 1695. — Enregistrement des blasons (édit 19 mars 1696), 1697. — Imposition des lanternes : 374 l. à la charge de St.-V., 1697. — Mémoire pour l'exemption et autre intérêt du clergé, v 1700. — 22.500 l. pour 1701 et 45.000 l. pour les années suivantes. — Protestation de St.-V. contre sa participation au don gratuit, 84 l., 1702 ; — du prieuré de Mouthier, 1720. — Arrêt du Conseil d'État as. du 1/10e, 1734 ; — requêtes diverses ; — lettre des curés du diocèse as. de la répartition des don gratuit et 1/10e (75.000 l. pour les deux), 1736 ; — leur délibération, 1734. — Requête des abbés de Goailles, Acey et Bellevaux à M. d'Angervilliers ; — réponse des officiers du clergé, 1736.

H. 504 (Liasse). — 80 pièces papier.

1697-1750. — *Don gratuit* (*suite*). — Répartement et quittances.

H. 505. (Liasse.) — 28 pièces papier.

1751-80. — *Don gratuit* (*suite*). — Répartements (suite). — Paiements des 1er et 2e termes. — Mémoire sur les impositions que paient les Bénédictins pour leurs biens au bailliage de Vesoul, 1776.

H. 506. (Liasse.) — 45 pièces papier, 2 parchemin.

1684-1739. — *Amortissement*. — De la sie d'Esnans ; requête au Roi, 1684. — Édits de 1691 : acquisitions ; déclarations des biens et revenus, 1691-95-96. — Édit du 4 août 1695. — Assemblée générale de 1695 : exécution du recès ; — déclaration des biens acquis de 1600 à 1695. — Édits des 9 et 16 mars 1700. — Amortissements de la Barre et Vandelans. — Requêtes et mémoires as. des nouveaux amortissements ; quittances pour les biens de Mlle Coquillot et les nouveaux bâtiments, 1700-08. — État des acquisitions, dons, échanges, aliénations du 4 août, 1695 à 1739 : aliénations, 40.283 l. ; acquisitions, 34.233 l.

H. 507. (Liasse.) — 30 pièces papier.

1718-22. — *Amortissement* (*suite*). — Édits de 1700 : ordonnances de l'Intendant : déclarations, 1718-20. — Répartements et contraintes, 1720 ; — Requêtes demandes en diminution, 1720-22.

H. 508. (Liasse.) — 44 pièces papier, 11 parchemin, 1 cachet.

1723-50 ; — *Amortissement* (*suite*). — Arrêt du Conseil d'État portant délai d'un an, 1723 ; — demandes en décharge ; — commandements ; — déclaration des maisons, 1725 ; — quittances. — Arrêt de 1727 : déclaration du 18 mai 1731 : mémoire du clergé du Comté, 1731-32. — État des acquisitions de 1686 à 1732. — Contraintes. — Édit d'août 1749.

H. 509. (Liasse.) — 46 pièces papier.

1672-1771. — *Capitation*. — Quittances, 1725-69. *Sel*. Requête à M. de Quinonès, 1672. — Sur l'usage du sel en pain ou en grain. — Franc-salé : décharge du droit de confirmation, 1725-26. — Comptes divers : fournitures et frais, 1684. — Quittances aux religieux de Mont-Roland (pension de frères), 1690. — Compte de cellerier, 1730. — Les revenus des communs de la Province alloués pour 10 ans, 1762. — Allocation annuelle provisoire de 100 l. par le secret. du Chapitre, 1771.

COMPTES JOURNALIERS

H. 510. (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 cahier de 25 f.

1632-48. — *Comptes journaliers*. — Recettes ordinaires. — Dépenses de bouche, par mois, 1632. — Fournitures et avances au couvent, par le procureur Pl. Panier, 1645-48.

H. 511. (Reg.) — 182 et 102 f. papier, couv. parchemin.

1649-81. — *Comptes journaliers* (*suite*). — Registres journal de l'abbé Saunier, comprenant : fo I 1o « Mémoires de la dépense et négoces. Le 4 janv. 1649, André Pauthier, d'Estallans, m'a envoyé 20 esmines de froment..., qui me sont dehues annuellement, en qualité de suffragant de l'Archevêsche de Besançon au dist Fallerans, par chasque feu... Achète une calotte de satin de 3 frs... ».

Fo 157. Avril 1681 : « Pour une chaise à bras de repos... en tout elle coûste 33 frs. ».

Fo 166. « Mémoires touchant les serviteurs : Cl. Groslambert demeurey céans au commencement d'août, 1643... », fin fo 184.

F° 1. « Mémoire de la recepte d'argent et graines tant de nostre revenu abbatial, que de ce qui concerne nostre office de suffragant de l'archevesche de B. ». Le 3 janv. 1649 reçeu 2 éscus d'or d'honnorable Louys Sire et J. Amyot, citoyen de Besançon... ».

F° 102. « Du beau fils d'H. Cousin, de Bennans, reçu 7 fr., 10 gr. de lods... ».

H. 512. (Liasse.) — 3 pièces papier, 3 cahiers de 31, 38 et 4 f.

1672-81. — *Comptes journaliers* (*suite*). — Dépenses ordinaires (nourriture et dépenses domestiques). 1°) 1er janv. 1672 à Xbre 1675. — 2°) 1676-80. — 3°) 1681.

H. 513 (Reg.) — 40 et 12 f., couverture parchemin, manuscrit.

1701-30. — *Comptes journaliers* (*suite*). — 1°) Recette des hôtes, 8 avr. 1701. — Reçu du R. P. Prieur de Mont-Roland et de son conventuel 4 l. 19 s. 26 fév. 1730 : 4 l. du R. P. de Vaucluse. — 2°) Dépenses des hôtes. F° 1. 1er avril 1701. « Donné pour 424 l. de carpes et 9 livres de brochet 105-9-4 ». F° 12. 5 mars 1728 « 5 livres pour de la paille ».

H. 514. (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 1 cahier de 29 f.

1730-72. — *Comptes journaliers* (*suite*). — Dépenses pour les vignes, frais de tonneaux, ouvriers, 1730-45 ; — Recettes du vin : en 1743, 204 muids, dont net 142 muids restent en cave le 1er avril 1744, 1743-44 ; — Recettes et dépenses du grenier (grains des fermiers et argent provenant de la vente des grains), 1731-41. — État des grains envoyés à St.-V., 16 avril 1763-30 mars 1772 (prix 2 l. 5 s. la mesure).

H. 515. (Reg.). — 86 et 61 f.

1781-87. — *Comptes journaliers* (*suite*). — 1°) Recettes ordinaires et extraordinaires, avril 1781-1er juillet 1787. — 2°) Dépenses id., 1er avril 1781-15 juin 1787.

COMPTES GÉNÉRAUX

G. 516. (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 1 cahier de 52 f.

1527-1750. — *Comptes généraux* (*suite*). — « S'ensuyvent les rentes, censes, appartenant à Mess. les Recepveurs du couvent..., reçues par Mess. Jehan Gauthier... », 1527-28. — 2 quittances, 1749-50.

H. 517. (Cahier.) — 42 f. papier.

1577. — *Comptes généraux* (*suite*). — « Compte 3e, que rend D. Guibourg, notaire, citien de Besançon recepveur général du revenu de l'abbaye... », 1er janv.-31 Xbre 77.

H. 518. (Cahier.) — 42 f. papier.

1590. — *Comptes généraux* (*suite*). — « Compte 5e que rend Mess. Jehan Sarragoz, prestre, curé de l'Église parochiale de St. Pierre de B., commis à la recepte générale de l'abbaye... à R. Sgr. Mes. Jean Doroz, évesque suffragant et vicaire Gal de l'Archevesque..., pendant la vacance d'icelle... ».

H. 519. (Cahier.) — 37 f. papier.

1597. — *Comptes généraux* (*suite*). — Compte 12e par J. Sarragoz.

H. 520. (Liasse.) — 3 cahiers de 23, 18 et 31 f. papier.

1611-30. — *Comptes généraux* (*suite*). — 1°) Compte par Ph. Caseau, de Poligny, tabellion gal en Bourgogne, 1611-13. — 2°) Receptes et dépenses, 1614. — 3°) Comptes 1630 : dépenses : 3.952 frs; recettes : 4.133 frs.

H. 521. (Liasse.) — 4 cahiers de 44, 13, 20 et 24 f. papier.

1632-39. — *Comptes généraux* (*suite*). — 1°) « Livre de parties », 1632. — 2°) Recettes et dépenses, 10 juin-31 Xbre 1637. « au mois de juillet 1737, l'on a dépensé en chair et autres viandes 28 frs comme il se voit au mesme journalier ». — En août, 44 frs 9 gr. (chair, œufs, huile, froment, etc.). — 3°) Manuel du revenu, 1638-39. — 4°) Compte par D. Chevreaux, cellerier, 1639.

H. 522. (Liasse.) — 4 cahiers, dont 3 de 27, 22 et 15 f. papier.

1640-1714. — *Comptes généraux* (*suite*). — 1°) Compte par D. Chevreaux, 1640. — 2°) Dépenses et recettes, fin 1640. — 3°) Compte de C. Gabiot, cellerier, 1642. — 4°) C. par D. Canivey, 1714.

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DIVERSES

H. 523. (Liasse.) — 41 pièces papier.

1616-1711. — *Pièces justificatives.* — Comptes avec divers; — quittances. — « Prétentions de la maison de

S.-V. sur le commun pour l'an. 1685 ». — Recettes et dépenses du grain, 1680. — Contribution au franc-aleu : 128 l., 1694. — Frais de la visite de 1694. — Parties de procureur, 1711. — Dépense des bâtiments de la maison neuve, 1697.

H. 524. (Liasse.) — 44 pièces papier.

1701-1720. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et états de frais divers (bois de la treille, pavé, procureur, fromage, cierge, etc...).

H. 525. (Liasse.) 43 pièces papier.

1721-26. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et notes diverses (pharmacie, nourriture, sellerie, etc...).

H. 526. (Liasse.) — 56 pièces papier.

1727-31. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et factures diverses.

H. 527. (Liasse.) — 65 pièces papier.

1732-38. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires divers ; marchés pour le blanchissage ; le poisson. — Parties du confiseur, du maréchal, du vitrier, du serrurier, du drapier. — Marché du grillage du chœur 1738.

H. 528. (Liasse.) — 68 pièces papier.

1739-43. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires divers (poisson, ornements, marchés du chœur, apothicaire).

H. 529. (Liasse.) — 76 pièces papier.

1744-46. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires (sellier, apothicaire, arbres, drapier, boucher).

H. 530. (Liasse.) — 115 pièces papier.

1747-50. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires divers (boucher, menuisier, etc.).

H. 531. (Liasse). — 59 pièces papier.

1751-66. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires divers.

H. 532. (Liasse.) — 87 pièces papier.

1765-1771. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittance et mémoires divers (frais des procureur, épiciers, etc...).

H. 533. (Liasse.) — 107 pièces papier.

1772-75. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires divers (nourriture, apothicaire, etc...).

H. 534. (Liasse) — 96 pièces papier,

1776-79. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires (nourriture, réparations, etc...).

H. 535. (Liasse.) — 97 pièces papier, 1 cahier.

1780-84. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires divers.

H. 536. (Liasse.) — 51 pièces papier.

1785-92. — *Pièces justificatives* (*suite*). — Quittances et mémoires divers (bois, etc....).

FIN DE L'INVENTAIRE DES TITRES DE L'ABBAYE DE SAINT-VINCENT

TABLE ANALYTIQUE

TABLE GÉNÉRALE

Par M. Arthur DORNIER

SOUS-ARCHIVISTE HONORAIRE

NOTA : Les noms de personnes sont EN PETITES CAPITALES; les noms de lieux *en italique*; les noms de matières en romain. Les numéros qui suivent chaque nom indiquent les articles; mais pour préciser les recherches, nous mettons entre parenthèses les pages des articles les plus longs.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.